31 Avenue de Jouvin
Nogent s/ Marne

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

I

Nouvelle série. — Tome LXXXIII

CINQUANTE-UNIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

ANNÉE 1917

CINQUANTE-UNIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXXIII

249521
9.12.30

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1917

Z
1007
R.45
n.sér.
t.83-84

ANNÉE 1917

TABLES DU PREMIER SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

COMPTES-RENDUS

ABRAM, Lettres pour le filleul de l'arrière (F. Bertrand) . . . 175
Abruzzes (à travers les) 101
Abyssinie (Une histoire religieuse de l'), trad. Conti ROSSINI (René Basset) 137
ACLOQUE (Geneviève), Les corporations, l'industrie et le commerce à Chartres (Jean Morize) 370
ADAM (Paul), L'effort portugais (F. Bertrand) 43
Aisne et Oise, Guide Argus (F. B.) 106
Almanach de la Paix par le droit, 1917 (F. B.) 112
Américaine (Société) de philologie, Mémoires, XLV 393
Anglaises (Conférences). Pour le droit (H. Hauser) 42
Antibes (évêques d'), leurs Actes 262
ARNOULD (L.), La Providence et le bonheur d'après Bossuet et Joseph de Maistre (L. Roustan) 266
Art et archéologie, III et IV (A. de Ridder) 130
AUBRY (A.), Ma captivité en Allemagne (S. Reinach) 108
BARCLAY (Sir Thomas), Angleterre et France, fraternité en guerre, alliance dans la paix (A. Chuquet) 300
BARRÈS, Le blason de la France (F. Bertrand) 174
BARTHOU, Lamartine orateur (E. Seillière) 56
— L'effort italien (F. Bertrand) 43
— Toute la France pour toute la guerre (A. Chuquet) . . . 300
BASMADJIAN, Histoire des Arméniens (A. Meillet) 321
BATIFFOL (Mgr), Notre visite en Irlande (A. Chuquet) . . . 301
BAUDRILLART (Mgr), La France, les catholiques et la guerre (A. Chuquet) 301
— Une campagne française (A. C.) 411
BAUMANN, Choses nouvelles sur Socrate, Aristote, Euriplde (My) 309

pages
Belgique (Petite histoire de la) (F. Bertrand) 340
Benaerts, Les commissaires extraordinaires de Napoléon I en 1814 (A. Chuquet). 267
Benassi, Guillaume du Tillot (L. R.). 373
Benham (A.), Littérature anglaise (Ch. Bastide). 115
Benson, Elements vieux-nordiques dans le romantisme suédois (P. Van Tieghem) 376
Berenson, Mémoires sur l'art italien, III (S. Reinach) . . . 360
— Peintres vénitiens en Amérique (S. Reinach). 146
Bergh (G.), La critique littéraire en Suède, 1600-1800 (P. Van Tieghem). 376
Berlet. Réméréville (A. Chuquet). 297
Bernard (A.), L'effort de l'Afrique du Nord (F. Bertrand). . 43
Berthem-Bontoux (Mlle), Les Françaises et la grande guerre (F. Bertrand) 320
Bertrand (Adrien), La victoire de Lorraine (A. C.) 410
Bertrand de Laflotte, Dans les Flandres (A. C.). 48
Bertrand (Louis), Le sens de l'ennemi (E. Seillière) 364
Besse, Le paradoxe de Joseph de Maistre sur la guerre (A. Chuquet). 301
Bloud et Gay (collection), nos 62-103. 295
Boeser, Les cercueils du Musée égyptien de Leide (A. Moret) 65
Bosanko, Poteries à décor lustré (A. de Ridder). 131
Bossuet, Correspondance, X, p. Urbain et Lévesque (A.). . 353
Boudon, Avec Péguy (F. Bertrand). 137
Bourgeois (E.) et André, Les sources de l'histoire de France, II (R.). 357
Bourget, Lazarine (E. Seillière) 343
Bourgoin, Bleuets de France (F. B.). 47
Bousgarbiès, Les clairons et les glas (F. Bertrand). 174
Brentano, Aristote (My). 114
Burnett, Historiette de Noël (Ch. Bastide). 183
Burns (Mary), La langue d'Alphonse Daudet (L. Roustan). 116
Cagnat et Chapot, Manuel d'archéologie romaine, I (S. Chabert) 278
Caillet, Le nouvel officier d'infanterie (F. Bertrand). 174
Caix de Saint-Aymour, La marche de l'aile droite allemande sur Paris (A. C.). 48
— Vieux manoirs et gentilshommes normands (A. Tausserat-Radel) 75
Candrea et Densusianu, Dictionnaire étymologique du roumain, IV (E. Bourciez). 7
Carducci et les Alpes. 101
Carton de Wiart, La Belgique, boulevard du droit (A. Chuquet). 297

pages
Cauro, Récit sur la vie de Mohammed (René Basset) 396
Cayrou, La version latine (F. Bertrand) 81
Chadwick, L'âge héroïque (My) 277
Chailley, L'effort de l'Inde et de l'Union sud-africaine (F. Bertrand) 43
Chalandon, Jean et Manuel Comnène (My) 82
Chervin, Les Yougo-slaves (F. Bertrand) 60
Chevalier (Ulysse), Les ruines au cours des siècles (H. Stein) 401
Chevrillon, L'Angleterre et la guerre (F. Bertrand) 90
Christian-Frogé, Morhange et les marsouins en Lorraine (A. Chuquet) 138
Civilisation et culture (F. B.) 48
Clauss, Odilienberg 256
Clay. Inscriptions de la collection babylonienne de l'Université de Yale (Fossey) 408
Clouzot, Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris, I (R.) 329
Cochin (Denys), Le dieu allemand (A. Chuquet) 301
Cochon (Jules), Le général Songeon (A. Chuquet 399
Comité des travaux historiques, Bulletin, 1911 (E.) 8
Commerce français et marché russe (H. Hauser) 75
Cook, Les croix de Ruthwell et de Bewcastle (S.) 5
Danielou, De l'Yser à l'Argonne (A. Chuquet) 297
Dartein (P. G. de), Vie latine de sainte Odile (Chr. Pfister). 256
Davignon, Un peuple en exil, la Belgique en Angleterre (A. Chuquet) 300
Deimel, Le poème de la création (C. Fossey) 273
Delaborde, Recueil des actes de Philippe-Auguste, I (L.-H. Labande) 202
Delachenal, Les Grandes Chroniques de France, II (R.) . . 83
Delay, Les catholiques au service de France (F. Bertrand). 319
Delbos, Une théorie allemande de la culture (A. Chuquet). 298
Delisle, Recueil des actes de Henri II, p. p. Elie Berger, I (L.-H. Labande) 202
Deschanel, Les commandements de la patrie (A. Chuquet). 301
Destrée, En Italie pendant la guerre (Albert Pingaud) 200
— Les villes wallonnes (F. Bertrand) 340
Destrées et Dupierreux, Aux armées d'Italie (F. Bertrand). 93
Doublet, Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes (L.-H. Labande) 262
Doucet, Les Fiancées merveilleuses (H. de C.) 112
Doumic, La défense de l'esprit français (A. Chuquet). . . . 298
Drever, L'éducation grecque (My) 2
Driault et Schefer, La République et le Rhin (H. Hauser). 16
Duboscq, La Hongrie d'hier et de demain (A. Chuquet) . . 300

pages

DUCHESNE, (Mgr.), Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, III (L.-H. Labande) 145
DU VAUROUX, Du subjectivisme allemand à la philosophie catholique (A. Chuquet). 299
EHRLICH, La nature de l'accent grec (My). 130
Episcopat (l') belge aux cardinaux et évêques d'Allemagne (A. Chuquet) 297
Eranos, XV (A. Meillet) 3
Espionnage (l') allemand en France (S). 13
ESTRE (D'), L'énigme de Verdun (A. C.) 48
EVANS (Sir Arthur), Les Slaves de l'Adriatique et la route continentale de Constantinople (F. Bertrand) 176
Fauquembergue, Journal, III, p. Al. TUETEY (R.) 69
FEIPEL, Éléments de la bibliographie (Ch. Bastide) 115
FERNAU, A travers tout jusqu'à la démocratie (H. Hauser). 209
FLAMENT, Sur l'air de Tipperary (F. Bertrand) 174
FONSEGRIVE, Kultur et civilisation (A. Chuquet). 299
FONTAINAS, Le port d'Anvers (F. Bertrand) 340
FOURNIER (P.), Les récits canoniques italiens des xe et xie siècles (L.-H. Labande) 68
FRIBOURG (A.), Les guerres et le passé (A. Chuquet) 137
FRIEDEL (V. H.), Un crime allemand, l'anéantissement de la nationalité alsacienne-lorraine (A. C.) 412
— Pédagogie de guerre allemande (A. Chuquet). 412
FRIEDLAENDER, Jean de Gaza et Paul le Silentiaire (My). 310
FULLERTON (W. Morton), Les États-Unis et la guerre (S. Reinach) 121
— Les grands problèmes de la politique mondiale (H. Hauser) 122
GABARRA, L'abbé Pédegert, II (E. Bourciez) 33
GALLOUÉDEC, La Bretagne (H. de C.) 157
GALSWORTHY, Gerbe (Ch. Bastide) 183
GAUTHIOT, Trois mémoires sur l'unité linguistique du parler iranien (A. Meillet) 97
GAVAULT, Conférences de l'Odéon (F. Bertrand). 116
GENEVOIX, Sous Verdun (F. Bertrand). 139
GÉRARD, L'effort japonais (F. Bertrand). 43
GINISTY, Les artistes morts pour la patrie (F. Bertrand) . . 174
GIRARD (W.), Du transcendentalisme (F. B.) 135
GIRAUD (P.), Devant l'histoire (S. Reinach). 216
GIRAUD (V.), Pro patria (A. Chuquet) 295
GOYAU, Les Catholiques allemands et l'Empire évangélique (L. Roustan) 120
GRAILLY (F. DE), La vérité territoriale et la rive gauche du Rhin (F. Bertrand) 93

pages

GRAMMONT, Traité pratique de prononciation française (A. Meillet) 61
GRANDMAISON (Léonce de), Impressions de guerre de prêtres soldats, II (F. Bertrand) 320
GRASSET, L'idéalisme positif (F. Bertrand). 363
GRATRY, La Paix, 2e éd. p. Mgr GAUTHEY (L. R.). 366
GRIFFINI, Le poème de Qodam ben Qadam (R. Basset) . . . 395
GRISELLE, L'Arménie martyre (A. Chuquet) 298
HANGUILLART, Guide de guerre (F. B.) 47
HASKINS, Les Normands (R.) 337
HAUSER, Les sources de l'histoire de France IV (R.). . . . 338
HAUVETTE, La langue italienne dans l'enseignement public français (A. C.) 412
HEADLAM, L'issue (S. Reinach) 198
HENNESSY, Régions de France (F. Bertrand) 90
HÉNUSSE, Le fléau de la guerre (F. B.) 48
HERRIOT, L'effort russe (F. Bertrand). 43
HEWLETT, La chronique de l'Angleterre (Ch. Bastide). . . . 256
HIRZEL, Plutarque (My) 67
HUEFFER (F. M.), Entre Saint-Denis et Saint-Georges (S. Reinach). 17
HUTTER, Les sous-marins (A. C.) 411
ICONITCH, La patrie serbe (F. Bertrand) 319
IDOUX, Sainte Odile à Etival (Chr. Pfister). 229
Igor (Le chant d'), trad. MAGNUS (L. Leger) 179
Italie (L') et la guerre actuelle (F Bertrand). 93
JACOB et TSCHUDI, Hâdjim-Sultan (Cl. Huart) 253
JAQUIN, Petites filles du temps passé (H. de C.) 112
JEAN (F.-C.), Les lettres de Hammurapi à Sin-idinnam (Fossey). 407
JEAN DESVIGNES ROUGES, Bourru, soldat deVauquois (G. C.). 109
JÉRÔME, L'abbaye de Moyenmoûtier (Chr. Pfister). 229
JOLY, La paix religieuse (A. Chuquet). 296
JORGA, Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades du xve siècle, IV et V (R.). 26
JOVY, Un fils de Mme de Sablé;
— Une date ignorée de la prédication de Bossuet (L. Roustan). 85
JULLIAN, La place de la guerre actuelle dans notre histoire nationale (A. Chuquet) 299
JUSSERAND, Américains du passé et du présent (S. Reinach). 53
KLEIN, Les douleurs qui espèrent (S. Reinach). 383
KOHLER (P.), Madame de Staël et la Suisse (L. Roustan). . . 150
KOSCHAKER. Le cautionnement en droit babylonien et assyrien (Fossey). 390

pages
Labande, Trois lettres de Montaigne (A. C.). 47
Labbé (P.), L'effort serbe (F. Bertrand). 43
La Brière, Luttes de l'Eglisse et Luttes de la Patrie (A. L.). 14
Lalo, La musique, 1898-1899 (H. de C.). 158
Lammens, Mo'awia II (R. Basset). 252
Langdon, Un poème sumérien sur le Paradis (C. Fossey). 273
Langfors, Notice du ms. français 12483 (A. Jeanroy). . . . 202
Latil, Lettres d'un soldat (A. Chuquet). 299
Laudet, Les Semeurs (L. R.) 312
Launay (de), France-Allemagne (H. Hauser) 194
Lebon (A.), L'effort britannique (A. Bertrand). 43
Lebrun (A.), L'effort colonial français (F. Bertrand). 43
Lecler (Marc), La Passion de notre frère le Poilu (H. Baguenier-Desormeaux). 206
Léry, La bataille dans la forêt (F. Bertrand). 137
Levison, Vie d'Odile (Chr. Pfister). 229
Loisy, Mors et vita (P. Alfaric). 142
Longnon (Aug.), Documents relatifs aux comtés de Champagne et de Brie, III (L.-H. Labande). 24
Looomis, Les briques de Chertsey et l'histoire de Tristan (A. Langfors). 253
Lo Parco, Six brochures sur l'histoire de la littérature italienne (L.-H. Labande). 101
Louis (Paul), La guerre d'Orient et la crise européenne (A. H.). 323
Louis (Paul), Les crises intérieures allemandes pendant la guerre (H. Hauser) 260
Lumbroso (A.), Aux temps de Napoléon;
— Mélanges carducciens;
— Correspondance de Persano (A. Chuquet). 361
Magnien, Le futur grec (My). 248
Mandrot (R.), Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, vol. I (R.). 133
Mark, Fragments d'hymnes et de prières (C. Fossey). . . . 273
Marre, La chimie meurtrière des Allemands (A. Chuquet). 296
— Les mitrailleuses (A. Chuquet). 296
— Les armes déloyales des Allemands (A. Chuquet). 300
Martineau, Les origines de Mahé de Malabar (E. W.). . . 281
Masi, Le Risorgimento italien (A. Pingaud). 381
Masson (Fr.), Guerre de religions (L. R.). 366
Maurice (L.), La politique marocaine de l'Allemagne (H. Hauser). 225
Meiser, Le Charidème de Dion (My). 328
Melgar, Amende honorable (A. Chuquet). 296
Mercier (cardinal), Per crucem ad lucem (L. R.). 366

pages
Midshipman (Journal d'un), De Darmouth aux Dardanelles (S. Reinach) 12
Milan (Ecole papyrologique de) 97, 241
MILLE (Pierre), Sous leur dictée (E. Seillière) 285
MIRMAN, SIMON, KELLER, Leurs crimes (A. Chuquet) 318
MISERMONT, Le serment à la constitution civile du clergé (F. Uzureau) 293
MITCHELL (J. P.), Saint Jean de Crèvecœur (E. Welvert) . . 161
MITHOUARD, Quatre discours et une conférence (A. Chuquet) 301
MOKFELD, L'invasion de la Belgique (F. Bertrand) 340
Moniteur (Le) polonais (H. Hauser) 76
MORGAN (J. DE), Essai sur les nationalités (A. Meillet et H. Hauser) 257
MORSE, Un Anglais dans l'armée russe (A. Chuquet) 79
— (S. Reinach) 313
MRAS, La tradition de Lucien (My) 178
Muséon, 3e série, tome I, nº 2 (Cl. Huart) 322
NADAUD (M.), En plein vol (A. Chuquet) 79
Nicolas de Reggio 101
NILSSON, Romantisme suédois, les courants platoniques (P. van Tieghem) 376
NORDMANN, A coups de canon (S. Reinach) 261
NOTHOMB, La Belgique en France (F. Bertrand) 340
NOTHOMB, Les villes de Flandre (F. Bertrand) 340
Odile (sainte) 229, 256
OLMSTEAD, Historiographie assyrienne (Fossey) 407
OMBIAUX (DES), La reine Elisabeth (A. Chuquet) 296
— Fastes militaires des Belges (A. C.) 80
— Les revendications territoriales de la Belgique (A. Chuquet) 297
— Le général Leman (A. Chuquet) 297
— France et Belgique, ce que les Allemands voulaient faire des pays envahis, ce que nous ferons d'eux (A. Chuquet) 299
— Un royaume en exil, la Belgique du dehors (A. C.) 411
OMONT, Minoïde Mynas (My) 1
ORTIZ, La civilisation italienne en Roumanie (E.) 334
ORTON, Histoire du moyen âge (R.) 289
OUY-VERNAZOBRES, Journal d'un officier de cavalerie (A. C.). 410
Oxford (Université d'), Etudes agricoles (Ch. Bastide) . . . 115
Oxford, Université, Catalogue général, I (Ch. Bastide) . . 107
Pages actuelles, nº 62-103 295
Pages d'histoire 318, 411
Paix (La) française (F. Bertrand) 93

pages

Papyrologique (Ecole) de Milan. Etudes, I (Germaine Rouillard). 98
— II (Germaine Rouillard). 241
Parker (G.), Le monde en vente (Ch. Bastide). 183
Parmentier, Recherches sur le traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque (My). 327
Passelecq, Pour teutoniser la Belgique (A. Chuquet). . . . 296
Pearce, Les moines de Westminster (Ch. Bastide). 280
Pedersen, Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique (A. Meillet). 251
Pennell, Peintures de l'œuvre de guerre en Angleterre (Ch. Bastide). 107
Péraud (M. A.), Un problème féminin; apprendre à vouloir (F. Bertrand). 111
Perret, L'Allemagne, les neutres et le droit des gens (A. Chuquet). 296
Peter (H.), Art et vérité dans l'histoire des anciens (My). . 23
Pétrarque à Montpellier. 101
Pfister, Un mémoire de 1735 sur l'Alsace.
— Nancy en 1814 (A. Chuquet). 104
Philpotts, Les vertes allées (Ch. Bastide). 183
Piérard, La Hollande et la guerre (A. Chuquet). 319
Pierre-Gauthiez, Sainte Catherine de Sienne (F. Bertrand). 83
Posner, La Pologne d'hier et de demain (H. Hauser). . . 293
Pour mieux comprendre la France (H. Hauser). 124
Prado (Le) de Madrid (H. de C.). 158
Prentout, L'enseignement de l'histoire locale (R.). 131
Prou, Un faux diplôme de Charles le Chauve (L.-H. Labande). 4
Puaux, L'armée anglaise (F. Bertrand). 90
Pyrmont, James Norris (Ch. Bastide). 183
Régnier (Henri de), Romaine Mirmault.
— L'illusion héroïque de Tito Bassi (E. Seillière). 218
Reinach (J.), Les Commentaires de Polybe, VII (A. Chuquet). 138
Reinach (J.), Le service de santé pendant la guerre (A. Chuquet). 296
Reinach (S.), Chronologie de la guerre, IV (A. Chuquet). 318
— V (A. C.). 411
Reinach (S.), Paix précaire ou paix durable (F. Bertrand). . 93
Reinach (Th.), Au Parlement (L. R.). 104
— La législation économique allemande pendant la guerre, II (E. d'Eichthal). 405
Reiss, Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie (Félix B.). 294

pages
Renaud, La tranchée rouge (F. Bertrand). 137
Réparations (Les) nécessaires (F. Bertrand). 90
Repoulis, Les sanglants événements d'Athènes (F. Bertrand). 175
Représentation (la) nationale au lendemain de la paix (A. Chuquet). 298
Rey, Quatre cents milliards (F. Bertrand) 93
Richelieu (Mémoires de), Rapports et notices, V. (R.). . . . 181
Riou, Journal d'un simple soldat (F. Bertrand). 139
Roger (Noëlle), Le cortège des victimes, les rapatriés d'Allemagne (H. Hauser). 77
Rosenthal, Le martyre et la gloire de l'art français (H. Clouzot). 125
Rosnet, Tambour professeur de civisme (F. Bertrand)..... 374
Rostrup, Le papyrus III, 413 des Oxyrhynchus Papyri (My). 392
Roubié, La légende des poilus (F. Bertrand). 175
Rougé (O. de), Autour de la guerre, esquisses et profils (S. Reinach). 316
Rousseau (J.-J.), Annales de la Société J.-J. Rousseau, X. (L. Roustan). 166
Rouvre (Ch. de), L'amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux (E. d'Eichthal). 379
Rufer, Les Grisons et la Valteline, I (R.). 87
Saché, Les fillettes de Louis XI (E. Welvert). 51
— Les Prussiens en Maine-et-Loire, 1815 (C. Pf.). 36
Saint-Hilaire, Mémoires, VI, p. Lecestre (R.). 290
Saint-Jacques de Compostelle et pèlerinage de deux dames gasconnes. 101
Saint-Léger, Louis XVII dit Charles de Navarre (S. Reinach). 311
Saint-Maurice (P. de), La ville envahie (S. Reinach). . . . 78
Sanctis (G. de), Histoire de la république athénienne, 2e éd. (My). 247
Santi (L. de), Cartels et conventions humanitaires (F. B.). . 47
— Madame du Barry-Cérès (E. Welvert). 374
Sartiaux, Morale kantienne et morale humaine (F. Bertrand). 282
Saussure (F. de), Cours de linguistique générale (A. Meillet). 49
Schinz, J.-J. Rousseau et le libraire Rey (L. Roustan). . . . 166
Schmitt (B.-E.), Angleterre et Allemagne (R.). 185
Schuré, L'Alsace française (R.). 9
Sepet, Observations sur la légende de sainte Odile (Chr. Pfister). 229
Serbe (Deuxième livre bleu) — (A. Chuquet). 318
Siegwart, La grande Allemagne et l'Allemagne annexioniste (H. Hauser) 305
Sillani, Les confins de la patrie (G. C.). 189

page
Smith, (F.-M.), Mary Astell (Ch. Bastide) 28
Société de linguistique, Bulletin, XX, 1. (A. Meillet) 67
Soloviev, Trois entretiens (E. Seillière) 254
Sulmone (l'évêque de) 101
Sinesius, Hymnes, p. Terzaghi (My) 370
Terzaghi, Philologie et littérature classique (My) 323
Thamin, L'Université et la guerre (F. Bertrand) 93
Thellier de Poncheville, Aux héros de Verdun (F. B.) . . 48
Thomson, La retraite de Serbie (F. Bertrand) 137
Tittoni, Le jugement de l'histoire sur la responsabilité de la guerre (A. Chuquet) 300
Torn, Huit mois avec les Boches dans le Luxembourg (F. Bertrand) 175
Torrey, La composition et la date des Actes (A. Lisy) 244
Uhlenbeck, L'expression de la possession dans les langues de l'Amérique du Nord (A. Meillet) 114
Ungnad, Lettres babyloniennes (C. Fossey) 273
Uzureau, La duchesse de Berry à Blaye, journal de la comtesse d'Hautefort (H. Baguenier Desormeaux) 36
Vandervelde, Belgique et socialisme (F. Bertrand) 340
Van de Vorst, La nation criminelle (G. C.) 171
Van Nostrand, La réorganisation de l'Espagne par Auguste (M. Besnier) 394
Vassal, Dardanelles, Serbie, Salonique (S. Reinach) 170
Vaughan, Les écrits politiques de Rousseau (L. Roustan) . . 71
Verdun (La victoire de), une bataille de cent trente-un jours (F. Bd.) 400
Vere Stacpoole, Journal d'un officier prussien (A. Chuquet) 297
Vesnitch, Les responsabilités de la guerre actuelle (F. Bd.) . 400
Visscher (C. de), La Belgique et les juristes allemands (C. Pf.) 23
Vistosi, Patrice Mahon (L. Roustan) 110
Vitta, Au secours des enfants serbes (F. Bertrand) 175
Voix consolantes et héroïques (H. de C.) 112
Walters, Dictionnaire classique des antiquités grecques et romaines (My) 325
Ward, (Mme H.), L'effort de l'Angleterre (F. Bertrand) . . . 90
Wells, Manuel du moyen anglais (Ch. Bastide) 4
Welschinger, La mendicité allemande aux Tuileries (F. Bertrand) 319
Welschinger, Sainte Odile patronne de l'Alsace (Chr. Pfister) 229
Winter, La dissertation de Sténon sur la cristallographie (Ch. Bastide) 281

pages

Worms (René), Natalité et régime successoral (Jacques Bertillon) 385
Wyzewa (T. de), L'art et les mœurs chez les Allemands (H. de C.) 173
Yougoslaves (lettres, sciences et arts) — (F. Bertrand) . . . 46
Yougoslaves (pays et peuple) — (F. Bertrand) 188

QUESTIONS ET RÉPONSES

Actrices en goguette 222
Adraste et Frédéric 15
Allemagne (l') libre 413
Antomarchi 15
Aufresne 159
Autrichien (le caractère) 413
Bassermann 349
Bayard (le) de l'Empire 349
Bérésina (la) 304
Blanchet de Vercly 159
Blücher et Napoléon 349
Boches 413
Bonnets à la Raucourt 222
Camarades de collège (un de mes mille et un) 413
Campagne des cent heures 413
Cancans (les) du bivouac 304
César (en appeler de) au peuple 15
Charles X (le sacre de) 303
Claudien et Virgille 349
Clermont-Ferrand et Tours 413
Cœurs français 414
Comète (cette) me fait trop d'honneur 304
Conservatoire (Le) ou Institut national de musique 15
Contrefait 190
Contributions (Les) ou la mort 414
Convulsionnaires (Les) en province 190
Correspondant (Le) de quatre ou cinq rois 190
Courtenay (Le dernier des) 190
Cousin et ses droits d'auteur 191
Cuisiniers (Les) de la gloire 62
Deffand (Mme du) et Mme de Maintenon 62
— Physicienne 223
Didier ou Tiedge 414
Durbach (les discours de) 223
Ecole (L') normale dans un grenier 414
Elégie (La seule) du XVIIe siècle 304
Empereur d'Autriche 414

pages
Empereur de Prusse. 414
Empire (L') parisien. 159
Espace (L') est une barrière. 304
Et nos Caesare duce. 414
Etonnant, mais non pas grand. 304
Eugène (Le prince) et Gœthe. 349
Eugénie (Impératrice), ses Mémoires. 223
Fabert (La statue de) à Metz. 302
Femme (La) de trente ans. 223
Femmes et savants. 350
Fersen après la mort de Marie-Antoinette. 191
Fillette et Feuillette. 336
Fou (le) du roi. 415
Français dans l'armée de Frédéric II. 336
François Ier à Pavie. 350
Franklin et son origine française. 302
Frédéric II et les ballons. 191
Fusil (Madame). 192
Gazette élégante. 415
Gendre et ministre. 302
Général (Le) Hiver. 415
Gessner et Rousseau. 15
Grenadier. 415
Groschlag. 159
Guerre de 1870. 415
Guizot (Le style de). 62
Heureux les peuples dont l'histoire ennuie !. 62
Hommes (Les) de leur peuple. 350
Honnête homme. 15
Jomini (Un mot de). 192
Jugurtha. 415
Landau. 415
Légitimité 415
Lérida (Un). 15
Louise (La reine) de Prusse. 207
Luynes (Duc de), ses Mémoires. 350
Lys (Les). 63
Mac-Mahon après Frœschwiller. 16
Maître (Nous avons perdu notre). 159
Médecins (Les) dans la Convention. 63
Mercier à Bicêtre. 336
Milhaud en Russie. 415
Molière corrigé par Boileau. 350
— Pense toujours juste, mais n'écrit pas toujours juste. . . 350
Moreau 14

pages
Nain (le) qui mesurait Atlas. 14
Nationicide. 336
Noce (Après une). 159
Notre-Dame (les). 159
Œil de verre. 208
Pairie (la). 336
Pas (un) de plus. 335, 413
Peiresc fut-il un Mécène ?. 14
Perse. 336
Pieds (les) de son roi étaient son chevet. 14
Plon-plon. 416
Pologne et France. 416
Polypharmaque. 350
Pouff (le) au Sentiment. 303
Pourtant ou Dennoch. 63
Racine et la géographie. 15
Reine-mère (la). 16
Reste obscur !. 16
Riens (dès) qui font plaisir. 416
Rose, secrétaire de Louis XIV 16
Sainte-Hélène. 416
Sauvez le premier coup d'œil. 160
Servit un hérétique, sert un schismatique. 160
Siècle (le) des brochures. 63
Solferino en 1796. 15
Spécimen d'élite. 350
Suchet en Aragon. 160
Sucre (Le) de betterave. 192
Surintendant des belles-lettres. 416
Tacite. 416
Talliénistes. 63
Théâtre (Le) aux armées. 416
Thélusson (Hôtel). 16
Thermopyles (les) de la France. 63
Tiers-Etat (Qu'est-ce que le). 29
Tonner et étonner. 351
Tribun (Le) du soldat. 29
Triomphe d'entresol. 160
Vaincre en fuyant. 351
Vermine. 416
Vernet (Horace), sa verve. 351
Vendôme (La duchesse de). 96
Versailles (Il faut raser le château de). 96
Victoire (La) me guérira. 351
Wieland et André Chénier.. 29

Pages

CORRESPONDANCE

Maleyssie (M. le comte de), Lettre sur les Lettres de Jeanne d'Arc et réponse de M. S. Reinach. 29
— Seconde lettre de M. le comte de Maleyssie. 126

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

Séances, du 22 décembre 1916 au 11 mai 1917 (Léon Dorez). 32

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES Nos DU 1er SEMESTRE DE 1917

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Catalogue d'autographes Charavay.
Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.
Correspondance historique et archéologique.
Nation tchèque.
Opinion.
Revue.
Revue Bleue.
Revue de l'histoire des colonies françaises.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des études historiques.
Revue des Etudes napoléoniennes.
Revue des sciences politiques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue du XVIIIe *siècle.*
Revue hebdomadaire.
Revue historique.
Revue universitaire.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **6 janvier** — **1917**

Omont, Minoïde Mynas (My).
Drever, L'éducation grecque (My).
Eranos, XV (A. Meillet).
Prou, Un faux diplôme de Charles le Chauve (L. H. Labande).
Wells, Manuel du moyen anglais (Ch. Bastide).
Cook, Les croix de Ruthwell et de Bewcastle (S.).
Candrea et Densusianu, Dictionnaire étymologique du roumain, IV (E. Bourciez).
Bulletin du Comité des travaux historiques, 1911 (E.).
Schuré, L'Alsace française (R.).
Journal d'un midshipman, de Dartmouth aux Dardanelles (S. Reinach).
Gaudin de Villaine, L'espionnage allemand en France (S.).
Yves de La Brière, Lettres de l'Eglise et luttes de la patrie (A. L.).
Questions et réponses.

H. Omont, **Minoïde Mynas** et ses missions en Orient (1840-1855). Paris, Impr. nationale, 1916 (Extr. des *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. XL, p. 337-419), p. 1-83.

Minoïde Mynas, en grec Μινωΐδης Μηνᾶς (l'orthographe Mynas est due à l'itacisme), est le nom d'un Grec qui eut une certaine notoriété dans le monde savant dans la première moitié du XIXe siècle, et qui n'est plus guère connu que des hellénistes, parce qu'il a découvert entre autres manuscrits ceux des *Fables* de Babrius et du *Gymnastikos* de Philostrate. M. Omont, en quelques pages, a résumé tout ce que l'on sait de sa personne et de sa carrière, d'après ses papiers conservés à la Bibliothèque nationale : ses origines, sa venue à Paris, et les missions qui lui furent confiées pour la recherche des manuscrits dans les couvents grecs, notamment dans ceux de la Montagne Sainte. Ce n'est pas là du reste que se trouve l'intérêt principal du mémoire de M. O.; il réside surtout dans les appendices, où sont publiées les lettres écrites par Mynas au ministre Villemain, lettres qui forment en quelque sorte, dit M. O., une relation de ses voyages ; ces lettres sont suivies du rapport adressé au ministre de l'instruction publique par Mynas, et des listes des manuscrits recueillis par lui dans ses missions. — Une remarque à propos de toponymie. M. O. semble transcrire un peu au hasard les noms des couvents de l'Athos. On lit, par exemple, le couvent de Dochiariou, de Xéropotamou, avec la forme

du génitif ; mais si le grec s'exprime ainsi, disant généralement ἡ μονὴ Κουτλουμουσίου, ἡ μονὴ Σιμοπέτρας, nous ne pouvons, en français, dire le couvent de Koutloumousiou ou de Simopétras, et M. O. devait dire Dochiari et Xéropotamos, comme il dit, avec raison, Simopétra et Koutloumousi. Deux noms ne sont pas exacts : Xénophou et Chilandari ; lire Xénophon (ἡ μονὴ Ξενοφῶντος) et Chiliandari (ἡ μονὴ Χιλιανταρίου). P. 2, note 8, le poème de Mynas en l'honneur de Kanaris porte comme titre Κάναρις, ᾆσμα πινδαρικόν, *chant pindarique*, et non *chant patriotique*.

MY.

James DREVER, **Greek Education**, its practice and principles. Cambridge, University Press, 1912, VIII-107 p.

Dans ce petit livre, M. Drever, de l'Université d'Edimbourg, résume les traits essentiels de l'éducation grecque, en l'envisageant au point de vue de la direction donnée à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, bien plus qu'au point de vue historique. C'est une esquisse, plutôt qu'une étude poussée à fond, que d'ailleurs l'auteur n'a pas voulu faire ; mais cette esquisse ne laisse dans l'ombre aucun des points dignes d'être considérés. Voici l'aspect que présente l'ouvrage ; une introduction générale qui pose le sujet et fait ressortir l'importance de l'éducation grecque dans le développement de la civilisation ; puis deux parties : L'éducation grecque dans la pratique, les théories de l'éducation dans la Grèce ancienne. M. D. reconnaît, ainsi que d'autres savants qui se sont occupés de cette question, deux périodes dans l'histoire de l'éducation grecque, chacune ayant ses traits caractéristiques ; la période de l'éducation ancienne, qui s'étend depuis Homère jusqu'au milieu du ve siècle, et la période de l'éducation nouvelle, qui va de 450 jusqu'à la fermeture des écoles de philosophie en 529 ap. J.-C. Ce que nous dit M. D. dans sa première partie concerne principalement Sparte et Athènes ; c'est du reste ce que nous connaissons le mieux, et M. D. ne prétend pas nous fournir des données nouvelles dans un sujet assez souvent traité ; mais on notera, à la lecture de son livre, d'intéressantes remarques qui font comprendre dans quelle direction à évolué l'éducation pratique à partir de la fin du ve siècle, et comment elle a été, pour ainsi dire, le reflet des transformations politiques et sociales. M. D. passe ainsi très logiquement, après s'être arrêté comme il convient sur les caractères de la seconde période, à l'étude des théories élaborées successivement par l'esprit philosophique ; c'est ce qui constitue la deuxième partie de l'ouvrage. M. D. y analyse, sans entrer dans de longs et inutiles développements, les ouvrages ou parties d'ouvrages où sont exposées les idées, en matière d'éducation, des penseurs grecs : les anciens philosophes, les sophistes, Socrate, Xénophon (principalement la *Cyropédie*),

Platon (*Protagoras*, *République*, *Lois*), et enfin Aristote, dont le système est présenté avec plus de détails. Jusqu'à quel point les théories grecques sur l'éducation morale et politique ont-elles influé sur les théories modernes, c'est ce qu'en dernier lieu, en quelques pages de conclusion, examine M. D. Les conditions sociales ont changé, des problèmes nouveaux et complexes se sont posés, et notre conception de l'éducation est devenue différente ; mais M. Drever estime cependant que nous avons encore aujourd'hui « beaucoup à apprendre de l'éducation grecque ». « Nous ne pouvons pas, ajoute-t-il, en matière d'éducation, rompre entièrement avec notre passé, et notre passé est grec ».

MY.

ERANOS. **Acta philologica Suecana.** *Edenda curavit Vilelmus Lundström*, XV, 1-4. Göteborg (Eranos' förlag), 1915 ; in-8, 213 p.

Ce recueil suédois contient, comme d'habitude, un certain nombre de mémoires pleins d'érudition et d'ingéniosité, par exemple plusieurs notes de l'éditeur du recueil, M. V. Lundström, notamment sur Columelle, une discussion du morceau sur Théognis attribué à Xénophon, et qui est en réalité un fragment de commentaire antique, par M. B. Risberg, et une autre note du même auteur, une étude sur l'aspect extérieur des livres du Nouveau Testament à date ancienne, par M. Gunnar Rudberg.

Le mémoire le plus étendu et le plus poussé que contient ce recueil est celui de M. Theander, intitulé Ὀλολυγή *und* ἰά. *Ein sprachanalytischer Beitrag zur Geschichte der ägäisch-hellenischen Kultur*, qui occupe les pages 99-160, et qui commence une série. M. Theander, constatant qu'il ne faut pas chercher à donner des étymologies indo-européennes à tous les mots grecs, y étudie en détail ὀλολυγή et beaucoup d'autres mots, noms communs et noms propres, où se retrouve un élément ολ- ou οὐ-. Il estime que ces mots proviennent de la civilisation égéenne. Son point de départ est par malheur assez peu solide : s'il est vrai que les ululements qui sont signalés dans les cultes orgiaques sont donnés comme étant d'origine barbare, un mot comme ὀλολυγή ou comme le latin *ululare* a trop le caractère d'une onomatopée pour qu'on y puisse reconnaitre un emprunt avec quelque certitude. La variété même des formes, ὀλολύζω, ἐλελύζω, ἀλαλάζω, dénomme l'onomatopée et rend précaires toutes les conclusions qu'on peut tirer sur une origine particulière de ces mots. — Cette réserve faite, on recommandera de lire ce mémoire plein de faits et de remarques ingénieuses ; par exemple, ce qui est dit de θρίαμβος (et lat. *triumphus*), d'ἴαμβος et de διθύραμβος est vraiment curieux, et il y a sûrement un fond égéen dans beaucoup de mots qu'étudie M. Theander.

A. MEILLET.

Un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der, par M. Maurice Prou... Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XL. Paris, imp. nat.; libr. C. Klincksieck, 1915. In-4° de 35 pages.

Il s'agit ici d'un diplôme, daté de Quierzy, 24 janvier 858 (an 18 du règne du roi), par lequel Charles le Chauve, à la prière de Pardoul, évêque de Laon et recteur du monastère de Montier-en-Der, aurait confirmé l'attribution de biens jadis faite à la mense conventuelle par le recteur Aumer, puis une nouvelle attribution dont Pardoul fut l'auteur; il aurait de plus concédé différentes propriétés et divers droits, avec des privilèges pour les moines et l'abbé. Par une étude serrée du texte, étude qui dénote une connaissance extrêmement développée des règles usitées aux IXe et Xe siècles, par l'examen des formules, par la recherche de la provenance des biens attribués ou confirmés, par la comparaison des privilèges qui figurent dans les actes carolingiens, M. Maurice Prou a démontré très clairement qu'un tel diplôme est dépourvu de caractères d'authenticité. Il a été copié en partie sur un autre diplôme, authentique celui-là, que la chancellerie royale avait expédié l'année précédente; le faussaire, à l'énumération des biens qu'il y rencontrait, ajouta l'indication d'autres immeubles, qui firent l'objet de donations seulement en 968 et 980. Il a voulu aussi, mais dans des termes insolites pour le IXe siècle, prouver que le monastère était placé sous la protection directe du Roi, défendu contre les entreprises du comte et de l'avoué, doté même du privilège d'en appeler au Saint-Siège s'il ne trouvait pas justice à la cour royale. Les préoccupations qui se reconnaissent là nous éloignent sans contestation possible du temps de Charles le Chauve. Il n'est rien à ajouter à la discussion si précise et si complète du très savant professeur de diplomatique.

L.-H. Labande.

John Edwin Wells. **A Manual of the Writings in Middle English**, 1059-1040, New Haven, Yale University Press, 1916, in-8, 941 pp. 5 d.

Voici un travail modeste, consciencieux et utile. C'est un catalogue des monuments littéraires du moyen anglais accompagné de tous les documents bibliographiques que l'auteur a pu recueillir. Veut-on par exemple être rapidement renseigné sur *The Lay of Havelok*? Une table des matières facile à consulter renvoie au chapitre sur les *Romances*; là, on trouve l'indication des manuscrits, des sources, de la date de composition; on apprend que le poème compte 300 vers renfermant chacun quatre accents, que ces vers sont rimés, que l'allitération est rare, etc. Ensuite viennent une analyse rapide et quelques mots d'appréciation. Les œuvres sont groupées sous différentes rubriques : romans, contes, chroniques, écrits politiques et latins, homélies et légendes, ouvrages de piété, proverbes, traduc-

tions, paraphrases et commentaires de la Bible, dialogues et catéchismes, ouvrages scientifiques (médecine, botanique, géographie, etc.), œuvres lyriques, œuvres dramatiques. Des chapitres spéciaux sont consacrés à Rolle, à Wycliffe et ses disciples, à l'auteur de *la Perle* et Gower, enfin à Chaucer. Les notes bibliographiques qui suivent chaque chapitre sont réunies en appendice à la fin du volume ; elles contiennent l'indication des thèses et des articles de revue ayant paru avant septembre 1915. L'auteur s'excuse des omissions et des oublis et demande en toute humilité qu'on les lui signale, comme il a l'intention de publier des suppléments dans les périodiques. Telle qu'elle est, la bibliographie paraît très complète, on y rencontre les articles de la *Revue germanique*, de la *Revue des langues vivantes*, les comptes rendus de la *Revue critique*, etc. Il manque la traduction française des *Contes de Canterbury* publiée en 1908 sous la direction de M. Legouis. Même pour des Anglais, l'étude d'une traduction peut servir à l'intelligence du texte. Il y avait à signaler les notes qui l'accompagnent. Ainsi l'une d'elle mentionne une dissertation de Kate O. Petersen sur le Conte du curé, publiée à Boston en 1901 et dont j'ai cherché vainement la trace dans le manuel de M. J. E. Wells, Au chapitre VIII, il y aurait fallu rappeler John Brown, *History of the English Bible*, Cambridge 1911 (Cambridge Manuals of Science and Literature) qui contient une bibliographie. Quelques menues fautes d'impression : lisez, p. 754, *françaises* ; p. 790, *Saint-Etienne* ; p. 792, *Rédactions* ; p. 835, *Montégut* ; p. 856, Coussemaker, *Histoire de l'harmonie au moyen âge*. Cet excellent travail dont chaque page touche à notre vieille littérature, mériterait d'être traduit en français.

Ch. Bastide.

Albert S. Cook, **The date of the Ruthwell and Bewcastle crosses** (publié dans les *Transactions of the Connecticut academy of arts and sciences*, vol. XVII, p. 213-361). New-Haven, Yale university press, 1912, 149-III p. et 35 pl. in-8°.

Dans le « Border » écossais, cette Marche des Basses-terres qui confine ou parfois empiète sur l'Angleterre, se trouvent deux monuments curieux et sur lesquels on a beaucoup écrit, la croix de Ruthwell, dans le comté de Dumfries, et la croix de Bewcastle, dans le Cumberland. Elles ont toutes deux la forme pyramidale d'un obélisque, se rétrécissant de la base au sommet. On les appelle des croix. En fait, elles n'ont pas de bras. Celle de Ruthwell a été complétée en forme de croix à une époque moderne. Cotton écrit à Camden, avant 1623, qu'il a reçu de lord d'Arundell la tête de la croix de Bewcastle. Mais les détails donnés sur ce fragment dans d'autres mss. du fonds Cotton montrent que c'est là une fausse appréciation ; on peut même se demander, d'après les dimensions, s'il a jamais appartenu au monument de Bewcastle. Le décor des deux monuments est semblable.

Les faces étroites présentent des rinceaux de vigne dans lesquels becquètent des oiseaux. Les faces larges sont divisées en registres, avec des scènes en bas-relief et des inscriptions runiques. Les opinions des savants et des archéologues sur la date et sur l'origine de ces monuments ont subi des variations. Cependant la plupart inclinent vers une date ancienne, le septième siècle.

Ce qui a produit ces dissentiments, c'est d'abord la difficulté de lire et de comprendre les inscriptions runiques. M. Cook, qui est professeur de langue et littérature anglaise à Yale, croit que la langue de l'inscription de Ruthwell ne peut être antérieure aux évangiles de Lindisfarne, qui sont des environs de 950. Quant à la croix de Bewcastle, une forme *Gessus Kristtus* n'a pas de répondant avant la fin du XIIIe siècle. Cependant il y a des mots qui donnent aux inscriptions de Ruthwell une apparence plus ancienne. M. C. rappelle les exemples que l'antiquité nous offre d'inscriptions qui ont reçu un coloris archaïque factice. L'exemple le plus connu, l'inscription de la colonne rostrale à Rome, est un cas un peu différent et qui va contre la thèse de M. C. Le texte que nous avons de cette inscription est la restauration d'une inscription qui a réellement existé. Sievers dit de l'inscription de Bewcastle qu'elle paraît être une copie récente d'une inscription ancienne qui n'était plus comprise.

M. C. soumet à un examen minutieux les représentations figurées et le décor. Il nous les met sous les yeux dans une série de planches, de sorte que, même si ses conclusions paraissaient discutables, sa brochure resterait un recueil indispensable des données du problème. Elle l'est aussi par la variété et l'abondance des rapprochements, par le détail et le soin de l'analyse. Cet examen conduit l'auteur à préciser sa conclusion. Les sculptures et l'ornementation paraissent dater du milieu du XIIe siècle. Ce point acquis, on peut se demander qui a pu faire élever ces monuments. On ne voit guère que David I, roi d'Écosse (1124-1153). Il était le fils de sainte Marguerite, petite-nièce d'Edouard le Confesseur, qui avait épousé le roi d'Écosse Malcolm. Cette femme, très pieuse, avait travaillé à introduire en Écosse la discipline et les traditions de l'Église romaine. Son fils poursuivit son œuvre. Il fonda des monastères et était un fervent adorateur de la croix. Ce dernier point complique le problème, si les monuments étudiés n'ont jamais été des croix. M. C. pense qu'ils doivent leur forme aux souvenirs que les pélerins rapportaient de l'obélisque de de Rome. Même en ce cas, l'absence de croix au sommet est assez singulière. Enfin ces monuments ne sont pas isolés. M. Cook ne parle jamais de ces autres croix historiées de l'île de Man et du N.-O., dont quelques-unes ont fait l'objet d'une précieuse étude du rare savant qu'était Louis Duvau [1].

S.

1. *Journal des savants*, octobre 1901.

A. Candrea et O. Densusianu, **Dictionarul etimologic al Limbii Romîne** (Elementele latine). Bucarest, Socec et Cie, 1914; fasc. IV, in-8°, pp. 145-224 (*Lat-putea*).

En rendant compte — il y a déjà quelques années (voir *Revue Critique* du 22 juillet 1911) — du 3e fascicule de ce *Dictionnaire étymologique de la langue Roumaine*, j'ai eu l'occasion de faire ressortir ses mérites et d'indiquer pourquoi, tout en ne comprenant lui aussi que l'élément latin, il ne fait cependant pas double emploi avec celui de M. Puscariu. C'est un dictionnaire historique en un sens, puisqu'il cite à chaque instant la forme des mots d'après des textes d'époques différentes. De plus il a fait avancer sur certains points la science de l'étymologie roumaine, et dans tous les cas douteux ou difficiles les auteurs ont eu le mérite d'apporter des explications phonétiques qui sont claires et en général très acceptables. Sur ce quatrième fascicule, comme sur le précédent, je ne veux faire ici que de menues observations, et qui se rapportent en partie aux divers mots des langues romanes cités à titre de rapprochements. Les voici en suivant la numérotation des articles. N° 965 *laudă* est donné comme venant de *laudem* « par changement de déclinaison » : ne serait-il pas plutôt un dérivé verbal, car ces dérivés existent aussi en roumain quoiqu'ils y soient plus rares qu'ailleurs ? N° 969 le type latin *ligare* n'a pas été mentionné, c'est une simple omission. N° 1054 *marmură*, qui est aussi macédo-roumain, est rattaché à *marmorem* (Plin. Valer.); mais, étant donné son genre, il serait assez naturel de le tirer du pluriel *marmora*. Je sais que la forme *marmure* apparaît elle aussi dialectalement avec un genre indécis : cela prouve simplement qu'il a dû se produire des confusions et des compromis. Au n° 1066 la forme *moise* attribuée au provençal est évidemment une erreur typographique. Au n° 1120 *mînă* est une forme provenant de *manus* avec adaptation d'une finale féminine, mais le type *mana* doit remonter jusqu'au latin vulgaire, et il faudrait ajouter en tout cas qu'on le retrouve çà et là dans les dialectes italiens. Au n° 1127 la forme *mangiare* seule citée pour l'italien est un gallicisme notoire ; mais l'ancien italien avait aussi *manicare* qui est devenu archaïque sans avoir complètement disparu. N° 1225 l'astérisque dont est muni le type latin *nepota* pourrait disparaître, car, si j'ai bonne mémoire, ce mot a été relevé il y a quelques années sur une inscription d'Espagne. Enfin au n° 1244 la phonétique nous force bien d'admettre que *noră* avec une finale féminine est relativement récent en roumain ; il n'en a pas été de même ailleurs, et en France actuellement le mot *nore* n'est pas connu seulement à Briançon, mais assez courant encore dans bien d'autres provinces, notamment celles de l'Ouest. N'insistons pas. Il va de soi que par ces menues critiques je n'entends diminuer en rien les mérites du Dictionnaire de MM. Candrea et Densusianu, qui est à tous égards une œuvre utile et vraiment scientifique. Je souhaite seulement que la fin

de la publication ne se fasse pas trop attendre. Je pense bien aussi qu'une table alphabétique générale des mots viendra clore l'ouvrage : elle est indispensable à la commodité des recherches, puisque les auteurs ont disposé la matière en suivant l'ordre des racines.

E. Bourciez.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales. Congrès des Sociétés savantes de 1911, tenu à Caen. Paris, Imprimerie Nationale (E. Leroux, éditeur) 1915, 445 p. gr. in-8°.

Parler d'un Congrès tenu en 1911, c'est s'occuper de choses bien anciennes et sans doute assez oubliées ; mais le compte-rendu des travaux de celui-ci n'a été mis au jour que l'année dernière et ne nous est parvenu que récemment. Il a siégé le 18 avril 1911 et jours suivants, dans la ville de Caen, sous la présidence de feu M. de Foville, secrétaire perpéruel de l'Académie des sciences morales et politiques, au palais de l'Université. En dehors des harangues officielles à l'ouverture et à la clôture des séances, et de communications diverses de moindre importance, ou qui n'ont été que sommairement résumées, les Actes du Congrès renferment un nombre assez considérable de mémoires d'étendue plus considérable ; mais beaucoup d'entre eux ne rentrent pas dans le cadre de notre recueil et ne peuvent donc nous arrêter ici [1]. Parmi les travaux de nature plutôt historique et renfermant des indications plus détaillées et souvent curieuses sur divers points de l'histoire économique, provinciale et locale, de la région normande, nous citerons celui de M. Alfred des Cilleuls sur les relations moins que cordiales de Turgot avec Orceau de Fontette, intendant de la généralité de Caen, mémoire assez défavorable au ministre réformateur et qui a soulevé d'ailleurs quelques observations dans l'assemblée ; les *Recherches sur l'état civil, les conditions du baptême et le mode de dénomination des enfants du IXe au XIe siècle* de M. J. Depoin ; la communication de M. Lechevallier, *Historique de la propriété dans le pays de Caux* ; celle de M. O. Biré sur les *Eehanges et règlements de comptes à la foire de Guibray* ; celle de M. Astoul sur *la constitution et l'assiette du douaire en Normandie avant le grand Coutumier* ; une *Etude statistique et démographique sur la population du Hâvre, de 1783 à 1802*, de M. Philippe Barrey ; le mémoire de M. A. Vintras, sur *le commerce du hareng à Honfleur, il y a cent ans* ; une douzaine de pièces relatives au régime intérieur de l'Université de Caen au XVIIIe siècle, communiquées par M. Villey, doyen de la

1. Tels sont le travail de M. le Dr Gallier sur la *dépopulation dans les campagnes* ; celui de M. des Cilleuls examinant *les remèdes contre l'alcoolisme* ; celui du même *sur des modifications dans le régime du divorce* ; celui du même encore sur la *tutelle administrative* ; celui du même enfin sur le *remaniement possible des circonscriptions territoriales de la France* ; celui de M. Garaude sur le commerce des primeurs, etc.

faculté de droit. Nous devons une mention plus spéciale au mémoire de M. Hubert, juge de paix à Noyon, sur la *vente des biens nationaux dans le canton de Lassigny* (Oise), et surtout à celui de M. Paul Nicolle, professeur au collège de Sées, sur *la vente des biens nationaux à Vire* (*Calvados*) dont on doit louer la documentation précise et étendue. Quand nous aurons signalé deux autres contributions à l'histoire de l'époque révolutionnaire, le mémoire de M. l'abbé E. Sevestre sur les *édifices du culte de l'an IX à l'an XIII dans le département du Calvados*, et la note de M. Butet-Hamel, *sur l'instruction primaire dans le district de Vire pendant l'an II et l'an III.*, nous pourrons arrêter cette analyse très sommaire du compte-rendu officiel.

E.

Edouard Schuré, **L'Alsace française**. Rêves et combats, Paris, Perrin et Comp. 1916, 330 p. in-18. Prix : 3 fr. 50.

M. Edouard Schuré a réuni dans le présent volume quelques études, inspirées pour la plupart par la crise mondiale d'aujourd'hui. Le penseur des *Grands initiés*, l'historien critique du *Drame musical*, le poète de la *Légende de l'Alsace* et du *Théâtre de l'âme* n'a pu ni voulu se soustraire aux émotions qui faisaient tressaillir les cœurs sur sa terre natale, alors que renaissait en eux l'espoir de la délivrance d'un long et douloureux esclavage. Sous le titre un peu vague peut-être, mais qu'explique l'*avertissement* de l'auteur, il a groupé d'abord quelques réminiscences de son enfance rêveuse dans *Harpes éoliennes*, qui nous font assister aux premiers éveils d'une imagination vagabonde, d'une âme de dix ans où montait déjà la sève poétique, et que le hasard fait éclore, si je puis dire, sous les sympathies d'une jeune femme inconnue, rencontrée dans les promenades ombreuses de Bade. On rencontre ensuite sous le titre de *L'étincelle celtique*, d'autres souvenirs personnels de l'époque de son adolescence. Il nous y raconte son initiation aux études classiques dans ce vieux Gymnase protestant de Strasbourg, créé par le grand humaniste, Jean Sturm, il y a bientôt quatre siècles ; j'ai revu, avec lui, ces salles plutôt sombres où pendant de longues années nous avons suivi les mêmes leçons, aimé ou détesté les mêmes maîtres, rêvé les mêmes rêves, caressé les mêmes chimères, exercé nos plumes novices à des effusions lyriques naïves, inauguré ces batailles de l'esprit que la vie ne nous a point épargnées depuis. *L'étincelle celtique* dont parlent ces pages, c'est l'influence profonde qu'exerça sur notre auteur un des maîtres que nous aimions le plus, Henri Roissac, notre professeur de langue et de littérature française dans les classes supérieures du Gymnase. M. Schuré a consacré à ce méridional, très spirituel, mais très sérieux — espèce rare ! — quelques feuillets émus ; car c'est lui qui le fit pénétrer le premier dans le génie français et dans l'âme française. Son enseignement était assu-

rément peu correct et peu conforme aux programmes officiels, car il nous lisait plus souvent les *Martyrs* de Châteaubriand, la *Jérusalem délivrée* du Tasse, le *Cinq-Mars* de Vigny, voire même le *Don Juan* d'Alexandre Dumas, que les austères classiques du « grand siècle ». Mais il excellait à ouvrir à ceux d'entre nous qui aspiraient à sortir du train-train monotone du labeur scolaire quotidien, des horizons si vastes et si nouveaux ! Malgré son ironie apparente, un peu moqueuse, il se donnait tant de peine pour dégager de leur gangue les esprits juvéniles où il croyait entrevoir des aspirations supérieures ; il y réussissait parfois. Je m'associe de tout cœur aux sentiments de reconnaissance posthumes exprimés par l'auteur à ce maître si sympathique qui, venu des bords de l'Ardèche, repose depuis bientôt soixante ans dans la terre d'Alsace et qui nous fit comprendre et aimer la France.

Les études suivantes n'ont plus la sérénité de ces premiers feuillets. Elles ont été jetées sur le papier au milieu du cyclone terrible qui bouleverse encore aujourd'hui le monde. *Sous le joug prussien*, est un tableau vivant et coloré, composé en décembre 1914, et qui résume en une trentaine de pages les péripéties diverses, mais toujours angoissantes, par lesquelles ont passé les territoires et les populations de la Terre d'Empire dans les années néfastes qui s'étendent de 1871 à 1914. Il se termine par l'affirmation que si « l'Alsace-Lorraine, fut pendant un demi-siècle aux mains de l'Allemagne le gage d'une victoire inique, celle de la force brutale sur le droit, l'Alsace-Lorraine, rendue à la France, sera le gage et le symbole d'une victoire sereine et radieuse, celle du Droit sur la Force ».

Les deux chapitres suivants sont consacrés à une *figure de la nouvelle Alsace*, que M. Schuré a su nous rendre très sympathique, au Dr Pierre Bucher, né à Guebwiller, établi plus tard à Strasbourg, où il dirigea pendant une douzaine d'années la *Revue Alsacienne illustrée* et les *Cahiers alsaciens*, deux recueils qui représentaient en territoire annexé, dans la mesure du possible, l'opposition tenace à l'envahissement de la *culture* germanique et à l'écrasement complet de la civilisation française ; lui aussi raviva, malgré les dangers d'un rôle pareil, l'étincelle celtique au foyer alsacien, en organisant des conférences d'orateurs parisiens et des tournées théâtrales d'artistes français. Accusé de haute trahison dès le début de la guerre, il put se soustraire aux poursuites et combat vaillamment aujourd'hui sur la ligne des Vosges sous le drapeau français. C'est cet actif et courageux patriote d'Alsace que M. Schuré, dont les écrits avaient éveillé l'admiration sympathique du jeune docteur en médecine, nous a fait connaître en l'amenant à raconter lui-même, dans des pages très intéressantes, son développement psychologique d'annexé sous le joug allemand, contre lequel le jeune lycéen de Colmar se raidissait déjà avec une énergie précoce qui promettait un homme pour plus tard. C'est encore le Dr Bucher qui est le principal interlocuteur de

l'étude suivante, *L'Alsace à vol d'oiseau* ; par une belle journée d'automne, quelques années avant la guerre de 1914, le poète et le médecin se sont rencontrés au mont Sainte-Odile, et sur le plateau druidique du Maennelstein ils ont échangé leurs idées sur le passé de la patrie commune et son avenir prochain, sur l'avenir aussi de la France, déjà guettée par le monstre du pangermanisme qu'il s'agit d'abattre, si elle ne veut pas périr.

Le morceau le plus important du volume tant par sa longueur que par son intérêt historique, c'est le sixième, intitulé *La mission de l'Alsace au courant de l'histoire* (p. 216-328) ; il a été écrit au cours de l'année 1915 et terminé au mois de mars 1916. Au milieu des épreuves terribles de la guerre actuelle l'auteur a voulu se rendre compte des raisons profondes, ethniques et morales, de la lutte acharnée qui se poursuit depuis deux mille ans sur la terre d'Alsace « entre la race germanique et la civilisation gréco-latine dont la France celtique est l'héritière et l'avant-garde dans le monde moderne ». Il suit donc le développement de l'Alsace à travers l'histoire, depuis Arioviste et César, à travers les siècles de la domination romaine, les invasions barbares, l'établissement du christianisme, et ses légendes pieuses, s'arrêtant longuement à celle de Sainte-Odile. Il passe rapidement sur les siècles du moyen âge, ne s'arrêtant guère qu'au grand poète Gotfrit de Strasbourg, le chantre de *Tristan et Iseult*, passe à l'humanisme de la Renaissance, à la Réforme du XVIe siècle, esquissant les figures du grand prédicateur catholique, Geiler de Kayserberg et du principal homme politique de Strasbourg gagné à la foi nouvelle, le *stettmeistre* Jacques Sturm. Du XVIIe siècle M. Schuré ne parle pas, pour ainsi dire, et ne mentionne même pas la guerre de Trente Ans, qui sépare pourtant l'histoire d'Alsace en deux périodes bien distinctes et permit seule la main mise de la France sur les régions entre les Vosges et le Rhin. Notre auteur passe de suite à l'histoire du XVIIIe siècle et nous montre comment les classes supérieures de la nouvelle province furent gagnées par le charme de la civilisation française, comment les couches bourgeoises et populaires furent ralliées par une sécurité matérielle plus grande, par plus de bien être, et plus de justice. Mais quoi qu'on en ait dit dans certains milieux auxquels les principes de 1789 restent odieux, c'est bien la Révolution qui fit l'Alsace vraiment française. M. Schuré le reconnaît pleinement. « Celle-ci, dit-il, se découvrit elle-même dans la tempête révolutionnaire et se déploya dans l'épopée napoléonienne. On entre donc dans le fond même de la vérité historique en disant que la France fut l'*Eveilleuse* de l'Alsace » (p. 309). Et comme représentants typiques de cette fusion désormais intime, il nous présente les deux principales personnalités de l'époque révolutionnaire, Frédéric de Dietrich, le premier maire de Strasbourg, et Jean-Baptiste Kléber, le plus illustre de ses soldats. Aussi l'Allemagne, quoique victorieuse, est-elle venue

trop tard pour effacer l'empreinte profonde laissée sur le sol conquis par la France vaincue, et, à son tour, l'Alsace par son attitude ferme, quoique muette, rappelait désormais à celle-ci des devoirs que certains, de l'autre côté des Vosges, semblèrent parfois oublier ; elle fut pour son ancienne patrie « l'*Avertisseuse* de la France ».

Elle n'a jamais demandé qu'on versât du sang pour elle ; elle demandait seulement qu'on ne l'oubliât pas dans son martyre. Pourtant le jour est venu, où se croyant assuré de la victoire, Guillaume II, brusquant la lente conquête économique de l'Europe endormie qu'allait achever bientôt la puissante organisation de l'Allemagne, s'est rué sur la Belgique, sur la France et la Russie. Ce fut alors, sur le versant oriental des Vosges, une stupeur, une angoisse inexprimables. On sentait que c'était « un de ces moments où il faut risquer le tout pour le tout, périr ou renaître » et l'Alsace sentit « passer alors sur sa tête le souffle d'une immense espérance ».

Souvent on l'a dit, les poètes sont des prophètes. Puissent-elles se réaliser — et se réaliser assez tôt pour que nous puissions encore en être les témoins heureux — les prophéties par lesquelles l'auteur de l'*Alsace française* termine son volume : « L'Alsace croit à sa délivrance prochaine et à un fier avenir où elle déploiera enfin son âme comprimée par le tyran tudesque, où sa conscience libérée s'illuminera d'une joie créatrice. En attendant elle n'a qu'une pensée : vivre toute la vie de la France reconstituée, combattre et vaincre avec elle ! »

R.

From Dartmouth to the Dardanelles. *A Midshipman's log, edited by his Mother.* Londres, W. Heinemann, 1916; in-8, IX-174 p.

« Ainsi je partis en guerre trois semaines avant mon quinzième anniversaire. » Entré comme cadet à l'École navale de Dartmouth, l'auteur de ce journal de route fut embarqué sur un croiseur anglais, patrouilla dans la Manche, descendit par Suez dans l'Océan indien, prit part au bombardement des ports allemands de Dar-es-Salaam et de Lindi, puis, rentrant dans la Méditerranée, assista au débarquement des Dardanelles et se sauva à la nage, dans la nuit noire, quand son vaisseau, torpillé par les Turcs, coula avec 760 marins, dont 160 seulement échappèrent au désastre. Après une courte station sur un torpilleur en surveillance autour de Lemnos, le jeune aspirant fut renvoyé en Angleterre pour y jouir d'un congé bien gagné. Son journal avait disparu dans le naufrage, mais il le récrivit de mémoire ; c'est ce texte qui a été publié par sa mère, avec une éloquente préface et quelques commentaires en italiques çà et là. Ces pages, simplement écrites, parsemées de détails pittoresques sur la vie du bord, initient le lecteur à la dure existence de jeunes gens dont l'énergie et la bonne humeur résistent à toutes les épreuves. Ce qu'il y a de meilleur dans le carac-

tère anglais — courage obstiné, loyauté même à l'égard de l'ennemi — revit sous la plume de cet enfant. A Dar-es-Salaam, les Allemands déploient le drapeau blanc et n'en tirent pas moins, ce qui arrache à l'auteur cette exclamation : *The treacherous, dishonourable devils!* Il veut bien trouver devant lui des *diables*, mais des diables sans honneur le dégoûtent. Lorsque son navire est torpillé dans la nuit, il tient un autre langage : « Il fut atteint par trois engins lancés d'un torpilleur turc, qui avait descendu le détroit en rasant la côte, trompant ainsi la vigilance de nos patrouilles. Pour rendre justice à l'ennemi, c'était là un joli bout de travail (*it was a jolly smart piece of work*). » Voilà, sans affectation et dans toute sa sincérité presque naïve, le goût anglais du *fair play*, opposé au *foul play* de Dar-es-Salaam.

La mère du cadet, qui cache son nom comme celui de son fils, dit que la mobilisation des cadets de Dartmouth, au début de la guerre, choqua une partie du public anglais ; on ne voulait pas admettre que de si jeunes gens pussent rendre des services effectifs, et quand un grand nombre d'entre eux eurent péri dans la catastrophe des trois croiseurs, *Cressy*, *Aboukir* et *Hogue*, il y eut une explosion de protestations dans la presse et même au Parlement. A quoi la mère répond : « Est-ce que les protestataires oubliaient que sur tout navire de guerre il y a des quantités de jeunes garçons, appartenant aux classes ouvrières, dont les services à bord sont indispensables? Il m'a semblé que si mon fils était trop jeune pour être exposé à de pareils périls, il en était de même du fils de ma cuisinière, ou de mon jardinier, non moins précieux à leurs parents que le mien. Dans la grande armée de Frères qui combattent pour leur pays et pour le triomphe du droit et de la justice, il ne peut y avoir de distinction de classes et de valeurs. Ceux qui appartiennent aux classes dites privilégiées peuvent seulement réclamer le privilège d'être des chefs et, par suite, les plus exposés au danger. C'est la seule justification possible de leur existence. » Nobles paroles et qu'on dirait spartiates, s'il ne valait mieux les qualifier simplement de britanniques.

S. Reinach.

L'espionnage allemand en France, 1914-1916. Paris, Téqui, 1916 ; in-8, XXII-56 p.

Discours de M. Gaudin de Villaine (*Officiel*, 23 mars 1916), avec un portrait de l'orateur ; préface de M. Albert Monniot, émaillée de blancs par la Censure. Eloge du bureau de renseignements, créé par le colonel Sandher (*sic*), qui, pendant vingt ans, aurait opposé une barrière à l'espionnage étranger. C'est « l'infâme campagne » qui « démasqua l'intelligente et dévoué Mme B... », dont on essayait d'obtenir « à prix d'or » la « déclaration que le fameux bordereau n'était point parvenu à notre état-major par son intermediaire ».

La critique historique aurait fort à faire pour réduire ces assertions à ce qu'elles valent. En ce qui concerne le discours, elle se récusera, les seuls textes cités étant des articles de journaux.

S.

Yves de la Brière. **Luttes de l'Église et luttes de la Patrie,** Troisième série des *Luttes présentes de l'Église*. Paris, Beauchesne, 1916; in-8, xv-401 pages.

Ce volume reproduit une série d'articles publiés dans les *Études*, organe des jésuites français, depuis septembre 1914 jusqu'au commencement de 1916, sur les sujets suivants : la guerre et la doctrine catholique; l'avènement de Benoît XV; la première encyclique de Benoît XV; les enseignements du primat de Belgique, le nouveau « pape noir » et la guerre européenne; la charité chrétienne et française durant la guerre; les catholiques français aux catholiques des pays neutres; l'attitude de Benoît XV à l'égard des belligérants; Benoît XV et le rôle international de la papauté. Tout cela est écrit en un style correct mais passablement terne. On y peut apprendre comment un ordre religieux, dont l'influence reste considérable sur le catholicisme français, envisage les événements présents. Les articles sur Benoît XV sont, pour une bonne part, une apologie habile et modérée de ton, mais qui ne réussit pas à montrer que le pape ait fait jusqu'à présent grande figure dans le conflit européen.

A. L.

QUESTIONS ET REPONSES

237. Moreau. Moreau est tombé à Dresde dans les rangs russes; que disent de cette mort les historiens allemands ?

— Häusser dit que ses compatriotes ont très peu regretté Moreau. Il ajoute même que cette mort fut un heureux événement : « un Français n'aida pas à gâter la guerre au nom du tsar; c'était assez que la politique russe nous eût imposé Bernadotte ».

238. « Le nain qui mesurait Atlas ». De qui s'agit-il ?

— Il s'agit sans doute de La Harpe et de Corneille; le satirique Le Brun disait qu'on riait de voir La Harpe prétendre asservir le génie, de voir « ce nain mesurer un Atlas ».

239. Peiresc. Fut-il, comme on l'a dit, un Mécène ?

— Son contemporain et ami Balzac dit que « sans l'amitié d'Auguste, il ne laissait pas d'être Mécénas » et que, « dans une fortune médiocre, il avait les pensées d'un grand seigneur ».

240. Les pieds de son roi étaient son chevet. De qui a-t-on dit cela ?

— Agrippa d'Aubigné raconte de lui-même qu'il fut « nourri (élevé) aux pieds de son roi, desquels il faisait son chevet ».

241. Racine et la géographie. Qui a dit de Racine qu'il ne sait pas la géographie?

— Napoléon a dit cela dans sa critique du *Mithridate*.

242. Solferino en 1796. Je lis dans une lettre de Masséna, du 12 août 1796, que ses troupes se sont conduites à l'affaire de La Corona comme à celle de Solfrino (*sic*). Quelle est cette affaire de Solferino ?

— Cette affaire n'est autre que l'affaire de Castiglione.

243. Adraste et Frédéric. Qui comparaît Frédéric II à l'Adraste de *Télémaque* ?

— J.-J. Rousseau, disant dans l'*Émile* qu'on trouve en ce monde beaucoup de Protésilas, ajoutait ces mots : « Adraste, roi des Dauniens, n'est pas non plus introuvable », et lui-même ne niait pas l'allusion.

244. Antomarchi a été le médecin de Napoléon à Sainte-Hélène ; on voudrait sur lui, avant sa nomination, quelques détails précis.

— Francesco Antomarchi (ou mieux Antonmarchi), né le 4 juillet 1789 à Morsiglia, en Corse, reçut de Fesch, le 19 décembre 1818, la place de médecin de l'Empereur. Docteur en médecine (13 mars 1808) et docteur en chirurgie (1812) de l'Université de Pise, il était chef des travaux anatomiques, depuis le 7 juillet 1813, à l'hôpital de Florence.

245. En appeler de César au peuple. De qui est cette expression ?

— Dans sa lettre à Scudéry sur le *Cid*, Guez de Balzac écrit que les spectacles se proposent comme fin la satisfaction des spectateurs et que « les maîtres mêmes du métier ont quelquefois appelé de César au peuple ».

246. Le Conservatoire ne devait-il pas s'appeler d'abord l'Institut national de musique ?

— L'Institut est la création de Daunou, et non, comme on l'a dit, de Lakanal. Lorsque le projet d'un Institut national de musique vint en discussion sur le rapport de Chénier, Daunou pria celui-ci de renoncer au nom d'Institut dont il avait besoin pour l' « Institut national des sciences et des arts ». Là dessus, Chénier remplaça le mot « Institut » par le mot *Conservatoire*.

247. Gessner et Rousseau. Que pensait J.-J. Rousseau de Gessner ?

— Gessner, disait Jean-Jacques, « est un homme selon mon cœur » et il écrivait à son traducteur Huber : « Saluez-le de ma part. »

248. Honnête homme. A-t on une courte et claire définition de l' « honnête homme » du XVIIe siècle ?

— Voici comment le définit Bussy-Rabutin dans une lettre à Corbinelli, du 6 mars 1679 : « L'homme poli et qui sait vivre ».

249. Un lérida. Qu'était-ce qu'un lérida ?

— Depuis l'échec retentissant de Condé devant Lérida en 1647, et malgré les couplets que ses officiers mêmes avaient fait sur ce siège,

toute chanson satirique s'appelait un lérida : pas un, dit Scarron dans l'*Énéide travestie*, « qui ne chantât un lérida ».

250. Mac-Mahon après Frœschwiller. Pourquoi ne voulut-il pas garder les Vosges ?

— Lui-même a écrit que le camp de Châlons lui semblait le seul point où il pût trouver des ressources suffisantes pour refaire et réorganiser son armée.

251. La reine-mère. Pourquoi, dans une de nos guerres d'autrefois, une couleuvrine avait-elle reçu ce nom ?

— Les huguenots, sous le règne de Charles IX, nommèrent ainsi une de leurs couleuvrines. Catherine de Médicis le sut et demanda pourquoi. « Madame, lui répondit-on, c'est parce que cette pièce avait le calibre plus grand et plus gros que les autres. »

252. Reste obscur ! Quel écrivain disait cela, et à qui ?

— « Mon enfant, écrivait Jean-Jacques à Roustan, reste obscur ; profite du triste exemple de ton maître. »

253. Rose. Qu'était-ce que ce secrétaire de Louis XIV ?

— Rose, secrétaire du cabinet, acquit par ses services auprès de Louis XIV le privilège de tout dire. C'était un important personnage. Il avait la plume du roi ; il écrivait, signait pour lui ; il imitait si bien son écriture qu'on ne pouvait discerner la fausse de la vraie ; il le faisait parler avec noblesse et dignité. Membre de l'Académie française, il obtint pour elle le droit de haranguer le monarque, comme faisaient le Parlement et les autres compagnies supérieures. « Les gens de son tempérament, a dit Racine, sont de fort dangereux hommes, mais il n'y a point aussi de plus chauds amis, et il a de l'amitié pour moi. »

254. Hôtel Thélusson. Tout Paris s'écrasa, vers 1782, devant cette maison qu'on achevait alors de bâtir. Le propriétaire, banquier suisse, y enfouit plus de deux millions et demi. Elle était située au bout de la rue d'Artois. A quel bout ? Et où était la rue d'Artois ?

— La rue d'Artois, aujourd'hui Laffitte, s'est prolongée en 1823 au-delà de la rue Chantereine ou de la Victoire en faisant mordre la poussière, comme dit Lefeuve, au superbe hôtel Thélusson dont la porte en forme d'arche de pont se voyait du boulevard. Cet hôtel était donc à peu près dans l'axe de la rue d'Artois, à l'endroit où se croisent maintenant la rue Laffitte et la rue de la Victoire.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 13 janvier — 1917

F.-M. Hueffer, Entre Saint-Denis et Saint-Georges (S. Reinach).
Driault et Schefer, La République et le Rhin (H. Hauser).
C. de Visscher, La Belgique et les juristes allemands (C. Pf.).
H. Peter, Art et vérité dans l'histoire des anciens (My).
Aug. Longnon, Documents relatifs aux comtés de Champagne et de Brie, III (L.-H. Labande).
Jorga, Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades du xve siècle, IV et V (R.).
F.-M. Smith, Mary Astell (Ch. Bastide).
Questions et réponses.
Lettres de M. le comte de Maleyssie et réponse de M. S. Reinach.
Académie des Inscriptions.

Ford Madox Hueffer, **Entre Saint-Denis et Saint-Georges. Esquisse de trois civilisations**. Traduit de l'anglais par M. Butts. Paris, Payot, 1916 ; in-8°, 348 p.

Critique d'art, poète et romancier, petit-fils du peintre « préraphaélite » Ford Madox Brown, l'auteur de ces articles réunis en volume connaît l'Allemagne pour y avoir étudié, la France pour y avoir beaucoup voyagé, l'Angleterre pour y être né, y avoir dirigé l'*English Review* et avoir vécu de préférence à la campagne. Le titre de son livre est une allusion à ces lignes de Shakespeare dans *Henri V* : « Ne pourrions-nous à nous deux, entre saint Denis et saint Georges, fabriquer un garçon mi-français, mi-anglais, qui s'en irait tirer la barbe au Grand Turc à Constantinople? » M. F. M. Hueffer a renoncé depuis à ne combattre qu'avec la plume : il s'est engagé au 3e bataillon gallois.

Comme l'indique le sous-titre, on trouve ici les éléments d'une étude comparative des civilisations de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. On y trouve aussi une réfutation précise de la thèse *neutraliste* qui, dans les premiers mois de la guerre actuelle, ne manquait pas de représentants en Grande Bretagne; un appendice est consacré aux « apologistes anglo-prussiens », un autre au méchant pamphlet de Bernard Shaw, *Common Sense about the war*, dont l'auteur est accusé, non sans raison, d' « improbité intellectuelle ». Dans son parallèle des tempéraments nationaux, M. H. n'est pas indûment sévère pour l'Allemagne, mais il lui arrive d'exagérer quelque peu.

Ainsi, il déclare n'avoir jamais entendu dire à un Anglais que la guerre, à la considérer du point de vue abstrait, pût profiter soit à l'État britannique, soit à un individu pris à part ; en revanche, il n'a jamais rencontré d'Allemand — à l'exception du professeur W. Schücking, de Marbourg — qui, si l'on abordait dans la conversation le sujet de la guerre, n'affirmât son opinion qu'elle présentait de grands avantages, « comme une panacée des misères humaines et nationales » (p. 42, 45). Il ajoute qu'il n'a jamais lu une ligne en allemand qui défendit la paix, en tant que facteur constant et indestructible de la société humaine. C'est peut-être qu'il a trop lu la littérature pangermaniste et militariste, dont il a tiré cent propos réunis dans un des appendices de son livre. Là où il a indubitablement raison, c'est quand il dit que l'immense majorité des Anglais était pacifiste. « De la vie anglaise, telle que j'en ai fait l'expérience, l'idée de la violence physique avait presque disparu » (p. 79). On ne pouvait certes en dire autant de l'Allemagne, où le maître d'école, plus encore que le *Junker*, enseignait le « droit du poing ». Quant à la France, la vraie, « cette France discrète, peu loquace, la France des vignes, des champs de blé, des olivettes » (p. 109), M. H. y admire surtout « les populations patientes, capables, sobres, actives », restées attachées à la terre, grâce auxquelles « la France aura sauvé l'Europe, si l'Europe doit être sauvée » (p. 89). Et ailleurs, parmi de belles descriptions de notre Midi : « Tout l'esprit chevaleresque répandu dans le monde est venu de France. De beaux sites et un ciel clément produisent une race qui peut s'accorder le luxe d'être généreuse » (p. 268). « Tandis que l'Anglais ne songeait pas à la guerre, que l'Allemand la souhaitait, tout en estimant que la paix lui était peut être plus avantageuse, le Français craignait et haïssait la guerre, tout en reconnaissant qu'elle demeurait une triste nécessité, tant que l'Europe centrale resterait aux mains de ses maîtres actuels » (p. 104). Avant comme après la loi de trois ans, l'armée française était avant tout une armée de défense ; pour l'Allemand, la guerre « restait quelque chose de moyenâgeux et de classique ». A ce rêve persistant de conquête et de rapine, se joignait d'ailleurs un grossier matérialisme : « Le but de l'éducation prussienne a été d'apprendre aux Allemands que l'homme idéal est un millionnaire, pareil à un cochon qui vivrait dans un hôtel doré » (p. 234). Je ne crois pas que ce matérialisme, d'ailleurs incontestable, résulte de l'éducation prussienne ; c'est une maladie de nouveau riche, répandue surtout à Berlin et à l'ouest de l'Elbe, et à laquelle on ne peut dire que l'éducation dirigée par la Prusse ait disposé.

Conclusions : « Le prussianisme, voilà l'ennemi... La machine politique allemande doit être détruite par la force des armes de l'Europe réunie. Si l'Allemagne existe après la guerre, elle ne nous permettra pas de continuer à vivre... Je ne vois aucune raison de ne pas ressusciter la Confédération du Rhin sous le protectorat de la France...

Le cancer, le typhus, la tuberculose et la folie devront, je suppose, être toujours avec nous, mais non pas l'empire d'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse ». Cela était écrit en septembre 1915.

La traduction, bien que parfois trop littérale, se lit avec agrément.

S. Reinach.

Ed. Driault et Chr. Schefer, **La République et le Rhin**. II. *Le problème économique*. Paris, 1916. In-16, 184 p.

La gêne que j'éprouvais récemment à rendre compte d'un livre de M. Driault (1916, n° 47), je l'éprouve encore à parler de ce volume dû à MM. Driault et Schefer. Les auteurs m'engagent sur une route; à l'entrée de cette route ils ont même pris soin de placer un poteau indicateur de couleur assez flamboyante. Et quand je suis au bout du chemin, je me demande vraiment où je suis arrivé. Entre les prémisses et la conclusion, il y a un hiatus.

La République et le Rhin : pour tout lecteur d'esprit simple, cela veut dire que la République doit avoir pour limite le Rhin; non pas seulement le Rhin jusqu'à la Lauter, où jusqu'à la hauteur de Landau, mais tout le Rhin, de la Suisse à la Hollande. Et c'est bien la thèse que me semblent soutenir (aurais-je, d'aventure, l'esprit trop simple ?) les premiers chapitres du volume, celui-ci, par exemple : « L'unité de la rive gauche du Rhin ». — Pas de barrière naturelle avant le Rhin ; « le bon sens, et non l'imagination, porte le pays français jusqu'au Rhin », et la géologie est d'accord avec le bon sens (p. 2).

Je n'en suis pas très sûr. Car s'il existe une unité géologique à l'Est de la France, ce n'est pas cette région composite qui serait formée du plateau lorrain, des Vosges et de la moitié occidentale du Rheintal. S'il y a une unité géologique, une des plus nettement visibles qui soient, c'est le Rheintal tout entier, rive gauche et rive droite, bassin d'effondrement entre deux môles. D'où il s'ensuit que si nous voulions respecter la géologie, si la géologie avait son mot à dire en droit public, il nous faudrait créer ce monstre politique, un État rhénan neutre !

Mais passons. — On nous montre la rive gauche du Rhin encore anti-prussienne en 1866. Nous répéterons ce que nous avons dit : les morts sont morts ; on ne fait pas de la vie avec des cadavres, et il est, à l'heure actuelle, peu de régions plus prussianisées que le Rheinland [1].

---

1. M. Driault m'écrit : « Quelle pitié de voir un historien français déchirer comme périmées les plus belles pages de notre histoire, la *Gallia*, les traités de Westphalie, les conquêtes de Sambre-et-Meuse, s'ingénier à rabaisser les plus grandes entreprises de la politique séculaire de nos rois, et cela par considération pour une « société de brigands ». — Je ne déchire rien du tout, je constate que ce qui est perimé est perimé. C'est, je crois, faire œuvre d'historien. — Je me soucie peu de ce que deviendra une « société de brigands », mais il m'importe beaucoup que la France nouvelle soit fondée sur le droit, et que l'on ne dépose pas dans la paix future des germes de guerre.

Ou je ne sais lire, ou les prémisses posées par MM. D. et Sch. nous mènent à l'annexion de la rive gauche du Rhin. Si non, comment diraient-ils d'Albert Sorel : « Il n'avait pas vu, et d'autres après lui refusent de voir, que la frontière du Rhin est *la condition du salut de la France*[1] et de l'équilibre, c'est-à-dire de l'indépendance de l'Europe et du monde » ? Et comment, toujours à propos de Sorel, se poseraient-ils cette question : « Raisonnerait-il de même sorte aujourd'hui ? », et donneraient-ils à cette question cette réponse : « Assurément les besoins de la guerre auraient achevé de lui dessiller les yeux » ?

Nous le répétons, la conclusion qui s'impose à tout esprit simple après avoir lu ces chapitres comme après avoir lu le précédent ouvrage de M. Driault, c'est qu'il nous faut la frontière du Rhin.

Il paraît que nous nous trompons[2], et si nous poursuivons notre lecture, nous apprenons que nos deux auteurs se contenteront du bassin de la Sarre. Il valait la peine de le dire plus nettement dès le début. Réjouissons nous de lire (p. 146) qu'il n'est « ni possible ni juste d'annexer directement à la France le reste de la rive gauche du Rhin, pas plus que la Belgique, et pour des raisons semblables... Nous n'annexerons pas les populations de la rive gauche du Rhin à la France *sans les consulter* ». Nous voilà d'accord, MM. D. et Sch., et moi.

Et alors, que ferons-nous ? Nous délivrerons les Rhénans du joug prussien. Nous prendrons, par la constitution d'une « barrière », les garanties stratégiques nécessaires. Enfin nous détacherons ce pays du Zollverein pour le rattacher au système douanier français. Nous verrons tout à l'heure ce que vaut cette solution. — Après quelques années de ce régime, MM. D. et Sch. estiment que ces peuples se remettront à aimer la France, à souhaiter l'annexion. Et ils imaginent même un moyen très persuasif pour hâter ce moment psycholo-

---

1. C'est nous qui soulignons.

2. M. Driault m'écrit en propres termes : « Vous avez refusé d'examiner la thèse historique de ce livre ; et elle vous a seulement servi de prétexte pour discuter une thèse annexionniste qui n'est pas la mienne ». J'en appellerai simplement à tous les lecteurs du livre. Ailleurs M. Driault fait encore ces déclarations, très précieuses sous sa plume : « Je ne veux pas d'annexion (à part l'Alsace-Lorraine) ; je ne veux pas de députés protestataires au Palais Bourbon, je ne veux pas d'Alsace-Lorraine retournée contre nous. Je l'ai dit et répété sans ambiguité, sans hypocrisie, et si je ne l'ai pas répété dans mes *Traditions*, c'est que je n'y voulais que faire de l'histoire, chercher dans le passé des leçons, dont l'application au temps présent exige évidemment des « modalités « particulières, réglées sur les possibilités et sur les circonstances. Voyez, s'il vous agrée, mes deux volumes *La République et le Rhin*, une petite brochure *La France au Rhin*, ou une autre encore *la France et la guerre*. Voyez le *Bulletin Michelet* ». Vraiment nous aurions aimé à trouver, dans les *Traditions*, toute la pensée de M. D. L'heure est trop grave pour que chacun de nous ne s'interdise de laisser planer sur sa pensée jusqu'à l'apparence d'une équivoque.

gique (p. 151) : étant donné que tout Allemand devra payer sa quote-part (évaluée à 200 fr. par tête et par an) de l'énorme indemnité de guerre, nous donnerons aux Rhénans le choix entre devenir citoyens français ou continuer « à rester Allemands à raison de 200 francs par tête et par an ». Pense-t-on que les *Hausfrauen* de Trèves ou de Mayence et leurs maris hésiteront à conclure un marché si avantageux ? Et les bons citoyens que nous aurons là ! — Si je ne me trompe, c'est précisément ce que l'Eglise nomme simonie.

Mais laissons le côté politique du sujet, car nos auteurs ont surtout en vue le probleme économique. De ce qu'ils disent sur l'évolution économique de 1815 à 1870 et sur l'hégemonie économique de l'Allemagne, je crois bien que tout est à louer. En particulier la question du fer et celle de la houille sont étudiees en quelques pages brèves et vigoureuses. Le rôle de Briey est fortement mis en lumière. Et les plans du pangermanisme économique sont excellemment résumés.

Quand on en vient aux solutions françaises, on oppose aux solutions insuffisantes « la solution juste » [1].

Nos auteurs semblent en vouloir beaucoup aux économistes et aux industriels que préoccupe la question de la houille. Cependant, si le bassin de la Sarre ne produit pas de quoi combler le déficit, si l'industrie alsacienne et celle du bassin de la Sarre lui-même absorbent plus que la production de ce bassin, si cette houille ne fournit pas de bon coke metallurgique, qui n'est pas (p. 157) le coke du gaz, si le developpement si sounaitable de notre métallurgie nous oblige à importer plus de houille encore, peut-être beaucoup plus de houille qu'avant la guerre — ce ne sont pas là des questions de sentiment, ce sont des questions techniques à debattre entre techniciens. Ce n'est pas du jour au lendemain que le si désirable développement de nos forces hydrauliques diminuera nos besoins en houille. Quant à substituer la houille anglaise a la houille westphalienne, c'est bientôt dit, et ce n'est point par le tunnel de la Manche (p. 157) que voyagera une marchandise aussi pondéreuse. Tant qu'elle ne pourra pas arriver à Nancy, par exemple, par le Rhin et par des canaux encore à creuser, la houille anglaise y coûtera plus cher que l'allemande. Allons nous, de gaîté de cœur, et par respect pour les principes, mettre notre métallurgie en état d'infériorité, et faire le jeu de l'Allemagne ?

De même, il est élégant (comme le fait M. Engerand, cité p. 135) de menacer du rasoir de Samson quiconque pense à une entente possible avec l'Allemagne dans la question des potasses. Le signataire de ce compte-rendu en frissonne encore. Mais c'est tout de même un fait

1. P. 119. « Tâchons donc de raisonner de sang-froid, tout en admirant qu'on le puisse garder en une pareille matière... » Il me semble que le premier devoir, quand il s'agit des intérêts supérieurs de la patrie, c'est de garder le sang-froid. N'imitons pas ces chefs romantiques qui font massacrer leurs hommes. Nous avons besoin de résultats, et non d'attitudes.

que si une lutte maladroite s'engage entre nos gisements d'Alsace [1] et le *Kalisyndikat*, l'exploitation de nos mines cessera d'être rémunératrice et, en vertu d'une loi économique inéluctable, elle s'arrêtera. Où sera le bénéfice pour nos agriculteurs, livrés pieds et poings liés à l'oncle Sam ?

Il est commode de désigner à la vindicte publique ceux que rendent soucieux les conséquences économiques du retour de l'Alsace. Ce n'est pourtant pas leur faute si, durant 45 ans, les provinces arrachées à la France ont évolué en dehors d'elle. Et le vrai patriotisme consiste à éviter que la joie que nous aurons de retrouver nos frères ne soit troublée d'aucun nuage. Ne prendre aucune précaution, ce serait s'exposer à déchaîner une terrible crise économique en Alsace et une autre dans la France telle qu'elle était délimitée avant la guerre. Ceux qui veulent éviter cette crise ont pu employer des expressions malheureuses, mais leurs intentions sont louables et sages.

Nous arrivons à la solution ultime préconisée dans le livre : reporter notre frontière douanière au Rhin. J'en frémis d'avance pour nos industriels et nos commerçants. Quand on connaît les Allemands et leurs méthodes, quand on sait combien peu nous ont servi contre eux les barrières douanières, quand on a vu quelques centaines de milliers d'Allemands venir jusque chez nous ruiner par la racine nos industries, on songe avec terreur à ce que feraient ces millions d'Allemands introduits d'un coup dans notre économie nationale, pouvant pratiquer librement une sorte de *dumping* intérieur, saisissant nos marchés d'exportation, utilisant nos services consulaires, etc. Et quels Allemands ? Des Rhénans, c'est-à-dire l'élément qui s'est montré le plus envahissant, le plus astucieux, le plus avide, le monde de la *Rheinisch-westfälische Zeitung* ! Autant fermer nos usines si, à l'heure où nous essayons d'émanciper notre industrie des colorants, on met la *Badische* à l'intérieur de notre ligne douanière. Car elle est à Ludwigshafen, sur la rive gauche.

Il est certain que les problèmes économiques posés par la guerre ne peuvent se résoudre sans tenir compte des considérations politiques. La façon dont l'Allemagne a déclaré, la façon dont elle fait la guerre nous contraignent à lui imposer une paix qui la mettra hors d'état de nuire. Mais nous ne devons pas, sous prétexte de punir l'Allemagne, nous frapper nous-mêmes. Les questions économiques doivent être étudiées sans passion et en nous préoccupant surtout de nos intérêts. J'ai peur que, malgré toute leur science économique, nos auteurs ne l'aient parfois un peu oublié.

Henri Hauser.

---

1. On dit (p. 133) que l'Allemagne s'était « habituée » à la potasse du Sundgau. Au contraire, elle s'opposait jalousement à son exploitation.

Charles DE VISSCHER, **La Belgique et les juristes allemands**, avec une préface de M. J. VAN DEN HEUVEL (Lausanne et Paris, Payot et Cie, 1916, in-16, XXII-134 p.).

On a souvent rappelé depuis cette guerre le mot de Frédéric II, « En temps de guerre, prenez d'abord la province, vous trouverez toujours après coup un pédant pour vous découvrir des droits ». Le 4 août 1914, l'Allemagne violait la neutralité de la Belgique ; le chancelier reconnaissait ouvertement ce jour au Reichstag qu'en agissant de la sorte l'Allemagne ne se souciait point de la légalité : « Nécessité ne connaît pas de loi «. Mais, depuis cette date, le bataillon des juristes s'est levé en masse de l'autre côté du Rhin et a essayé de prouver le bon droit des Allemands : on eut les brochures ou articles d'Ernst Müller, de Karl Strupp, de Joseph Kohler, de Veit Valentin, etc.... et même de J. W. Burgess, de l'Université de Columbia. A tous M. Charles de Visscher, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Gand, répond avec une grande netteté, de façon cinglante et décisive. On ne saurait justifier le crime des Allemands ni par la légitime défense (*Notwehr*) ni par le droit de nécessité (*Notstand*) allégués tout d'abord ; l'Allemagne n'avait aucune excuse de renier la signature apposée par la Prusse au traité de 1839 ni l'adhésion solennelle de l'Empire à la cinquième convention de La Haye de 1907 ; les accusations portées contre la Belgique qui aurait elle-même violé sa neutralité (document Barnardiston) ne tiennent pas debout et l'auteur reprend ici l'éloquente démonstration de J. van den Heuvel et E. Waxweiler. Les professeurs allemands veulent créer un nouveau droit des gens, *Das neue Völkerrecht*, selon le titre d'une brochure de l'un d'entre eux, un droit des gens par lequel ils espèrent réhabiliter la conduite de l'Allemagne et qui prouvera au contraire au monde qu'ils ont répudié le droit des gens tout court.

C. PF.

H. PETER. **Wahrheit und Kunst. Geschichtschreibung und Plagiat** im klassischen Altertum. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911 ; XII-490 p.

Il y a des titres qui ne renseignent guère sur le contenu d'un ouvrage ; c'est le cas pour le présent livre. Le lecteur, il est vrai, sait à quoi s'en tenir dès les premiers chapitres. M. Peter a étudié, dans un vaste tableau d'ensemble, les ouvrages historiques que nous a légués l'antiquité classique, mais en se plaçant à un point de vue tout particulier : ce n'est pas dans leur forme littéraire qu'il examine les œuvres des historiens grecs et latins ; ce qui le préoccupe avant tout, c'est de faire ressortir l'influence de la rhétorique sur l'histoire, et de montrer comment celle-ci, se laissant entrainer dans le domaine de l'art oratoire, a pris depuis Isocrate et les sophistes un chemin tout différent de celui qu'avait suivi Thucydide. Elle cessa d'être l'établis-

sement des faits fondé sur la recherche scientifique, par conséquent une science, pour devenir un art, l'art d'exposer lesfaits de manière à plaire au public par la forme bien plus que par le fond ; et le résultat de cette tendance fut que l'historien, tout entier au désir de satisfaire le goût du lecteur pour l'harmonie du discours et la beauté purement littéraire, se soucia beaucoup moins de la vérité, qu'il travestissait sans scrupule ; quelques-uns seulement surent réagir, et s'efforcèrent de conserver à l'histoire sa dignité. Ainsi s'explique la première partie du titre, *Wahrheit und Kunst*. Quant à la seconde. *Geschichtschreibung und Plagiat*, si le premier mot peut s'appliquer à l'ensemble de l'ouvrage, l'autre y figure à cause d'un unique chapitre où M. P., après des observations sur les conditions dans lesquelles se publiaient les œuvres historiques, rappelle comment procédaient les anciens pour l'utilisation de leurs sources, et avec quellé liberté ils usaient, sans citer les noms, des écrits de leurs prédécesseurs. Mais, ajoute-t-il, il faut juger les anciens d'après les vues de leur temps, et en réalité notre mot moderne *plagiat*, avec l'idée peu honorable qu'il comporte, ne saurait sans injustice être employé en parlant des historiens de l'antiquité. Mais ce n'est là qu'un chapitre ; la majeure partie de l'ouvrage est une sorte de revue, selon l'ordre chronologique, des historiens anciens, dont les œuvres sont jugées principalement dans leurs rapports avec la vérité historique, depuis les logographes grecs jusqu'aux auteurs de l'Histoire Auguste. Une place plus large est accordée, comme il convient, aux principaux d'entre eux; M. P. examine leur personnalité, la matière de leur œuvre, leur préparation, leur manière de choisir et de traiter leur sujet, leurs principes et leurs tendances, le degré de confiance qu'ils méritent ; et un jugement d'ensemble vient souvent synthétiser toutes ces considérations. L'ouvrage est donc, en somme, comme une histoire de l'historiographie antique ; mais si M. P. a bien établi, avec quelque exagération peut-être, l'influence de la rhétorique sur l'histoire en tant que « flambeau de la vérité », il a laissé de côté toute ou presque toute appréciation littéraire sur le style de chaque auteur, et sur le style historique en général. Le manque de recherches spéciales sur ce sujet justifie, dit-il, cette omission volontaire ; il eût pourtant été intéressant de savoir si M. Peter, qui estime que la rhétorique a rabaissé l'histoire, lui attribue également une mauvaise influence sur la manière d'écrire des historiens.

MY.

Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1172-1361), publiés par Auguste LONGNON,... tome III. Les comptes administratifs. Paris, Imp. nat., 1914. In-4° de XXIX-678 pages.

Le regretté Auguste Longnon n'a pu voir l'achèvement de ce volume. Il est décédé alors que tous les textes étaient imprimés, avec

la plus grande partie de la table finale. L'introduction restait à rédiger. Comme, la plupart du temps, M. Longnon, sûr d'une mémoire merveilleuse, ne prenait pas de notes en étudiant les documents qui lui étaient nécessaires, on n'a pas retrouvé les éléments qu'il comptait mettre en œuvre en tête de ce tome III, ainsi qu'il avait fait pour les volumes précédents. C'est son confrère de l'Institut, M. Élie Berger, qui s'est chargé de présenter sommairement les textes ici publiés. En voici l'énumération : compte de dépenses communes hors cours faites par Blanche de Navarre, femme de Thibaud III, comte de Champagne, et régente du comté sous la minorité de son fils Thibaud IV (1217-1219) ; — extraits d'un compte de 1252, recueillis par Pierre Pithou à la fin du XVIe siècle et concernant les bailliages de Château-Thierry, Vitry et Chaumont ; — fragments d'un autre compte de 1258-1259, se rapportant au comte Thibaud V ; — compte de la terre de Champagne et de Brie pour le premier semestre de l'an 1285, alors que le roi de France Philippe le Hardi administrait l'héritage de sa belle-fille Jeanne de Navarre ; — deux autres comptes pour le second semestre des années 1287 et 1288, le comté de Champagne, avec le comté de Grandpré y annexé temporairement, étant gouverné par le roi Philippe le Bel au nom de sa femme ; — parties essentielles du livre des ventes des bois (1285-1302); — liste des personnes désignées comme pouvant souscrire à l'emprunt que projetait Philippe le Bel à Troyes et dans le bailliage, pour subvenir aux frais de la guerre contre Édouard Ier d'Angleterre ; — estimation des biens appartenant dans le même bailliage, vers l'an 1300, aux églises, établissements religieux, hôpitaux, maladreries ; — subside levé en Champagne et dans une partie de la Brie en 1314, pour la chevalerie de Louis le Hutin ; — subside perçu dans le bailliage de Troyes pour l'expédition de Flandre de 1314, qui eut de si médiocres résultats ; — comptes fournis par les receveurs des foires en 1317, 1321, 1322 et 1323 ; — recettes et dépenses des bailliages de Troyes et de Meaux, du 23 juillet 1319 au 22 juillet 1320 ; — état des sommes perçues par le Roi de 1328 à 1330, pour les acquêts faits par les églises et non nobles depuis les quarante dernières années ; — comptes des receveurs du duc de Bourgogne pour les terres champenoises, en 1336-1337, en 1350 et pendant les années 1351 et 1352 ; — subside payé par le bailliage de Chaumont pour l'arrière-ban, en 1338 ; — compte des eaux et forêts du douaire de la reine Jeanne d'Évreux (1347-1348) ; — enfin, en appendice, le compte de la rançon du fort de Méry-sur-Seine, que les nobles et autres habitants du pays voisin de Troyes rachetèrent à des routiers en 1370. J'ai tenu à donner cette longue énumération, afin de montrer la variété des textes présentés dans ce volume, surtout pour le XIIIe siècle, époque pour laquelle de tels documents n'abondent pas en général.

Dirai-je que ces divers comptes sont publiés avec le soin que M. Auguste Longnon apportait à tous ses travaux ? Il est inutile de

le faire remarquer. La table des noms propres de lieu et de personne, qui clôt longuement le volume, sera elle-même fort utile à consulter. On sait combien la géographie champenoise était familière à ce savant éminent; les identifications des noms de lieu sont donc toujours faites avec la plus grande attention ; presque constamment, pour ne pas dire toujours, on peut les adopter en confiance absolue.

L.-H. Labande.

Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au xve siècle, publiés par N. Jorga, professeur à l'Université de Bucarest. Édition de l'Académie Roumaine. *Quatrième série* (1453-1476. Bucarest, 1915, VI; 378 p. in-8. Prix : 5 francs; — *Cinquième série* (1476-1500). Bucarest, 1915, 349 p. in-8, Prix : 4 fr. 50.

Il nous arrive de Bucarest une double suite de l'important recueil de *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisade au* xve *siècle* dont M. Jorga, professeur d'histoire à l'Université de cette ville, avait commencé la publication il y a de longues années déjà [1]. D'autres travaux de longue haleine, d'une facture plus personnelle, surtout sa grande *Histoire de l'Empire ottoman* [2] avaient distrait le savant roumain de mettre au jour la suite de ses glanes érudites, qu'il n'avait point discontinuées pourtant. Il a repris récemment cette tâche avec l'appui de l'Académie de Roumanie, et les deux nouveaux fascicules que nous annonçons ici, embrassent la seconde moitié du xve siècle, depuis la prise de Constantinople jusqu'au début du xvie siècle. L'auteur avait visité plus particulièrement, dans les dernières années, les archives et les bibliothèques d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, qui lui avaient déjà fourni les matériaux principaux de ces trois premiers volumes, ce qui s'explique aisément puisque ces trois régions étaient les plus directement exposées au « péril turc » et les plus intéressées à s'en défendre.

M. Jorga a réuni tout ce qu'il a trouvé sur son chemin, se rattachant de près ou de loin à son sujet : correspondances diplomatiques, recès des diètes germaniques et hongroises, brefs pontificaux, rapports militaires, extraits de portulans ou de chroniques contemporaines, colligés dans les dépôts de Venise, Rome, Vienne, Dresde, Munich et ailleurs. Il a classé ces documents par ordre chronologique, mais sans y joindre cette fois les annotations abondantes qui se rencontrent dans les premiers volumes [3]. On nous les offre, le plus sou-

---

1. Nous avons parlé du tome III de la collection dans la *Revue critique* du 19 mars 1903.

2. Elle a paru à Gotha en allemand, de 1908 à 1913, dans la grande collection des *Histoires des États européens*, commencée par Heeren et Uckert et dirigée en dernier lieu par K. Lamprecht. Nous avons rendu compte dans la *Revue* des volumes II-V de cet ouvrage, à mesure qu'ils ont paru (Voy. les numéros du 11 nov. 1909, du 29 décembre 1910, 18 nov. 1911, 1er février 1913).

3. Il se borne à renvoyer, une fois pour toutes, dans sa préface, les lecteurs à son *Histoire de l'Empire ottoman*, t. II-III.

vent, dans la langue même où ils furent écrits, en latin, en italien, en allemand, voire même en grec; ils sont reproduits, quelques-uns *in extenso*, mais en majeure partie sous forme de régestes rédigés en français, avec intercalation des passages particulièrement intéressants dans l'idiôme original. Les historiens de la civilisation du xve siècle y trouveront mainte pièce curieuse, dont les unes fournissent des détails ou des faits nouveaux sur les tentatives de croisades d'alors, et dont les autres nous donnent l'expression vivante des idées, des sentiments et surtout aussi des illusions des contemporains.

L'auteur aurait pu peut-être — mais, évidemment, il a tenu à utiliser toutes les notes réunies dans ses cartons par un labeur assidu — laisser de côté un certain nombre de notules, qui nous semblent d'un intérêt par trop secondaire ou qui, n'étant qu'un régeste vague et incomplet, ne peuvent vraiment être d'aucune utilité pour les travailleurs qui utiliseront son recueil [1]. On regrettera surtout que M. Jorga n'ait pas songé à munir ses volumes, soit de *manchettes latérales*, soit d'en têtes laconiques à chaque pièce, soit d'un *index général* des noms de lieux et de personnes, qui aurait permis aux professionnels, ses confrères, de se retrouver dans l'amas de ses documents, sans avoir à parcourir des volumes entiers en vue d'une recherche spéciale sur tel personnage ou telle localité. On ne trouve même pas à la fin de chacun de ces deux volumes une modeste *table des matières* donnant l'indication sommaire des six cents documents d'étendue très diverse qui y sont réunis. Peut-être le savant professeur de Bucarest a-t-il l'intention de nous donner encore un sixième fascicule de pièces inédites [2]. Si tel devait être le cas nous l'engagerions vivement à faire établir un répertoire général pour le recueil tout entier; il en doublerait ainsi la valeur scientifique, car il faciliterait énormément aux travailleurs l'utilisation pratique de son grand travail.

L'auteur se demande, en terminant, si sa publication « paraissant à cette heure terrible pour l'humanité entière » trouvera auprès du public bon accueil. Entreprise jadis « à travers une Europe, liée alors par les illusions qui se sont dissipées, du grand labeur commun de toutes les nations », elle devait, dans la pensée du savant, « mieux éclairer les nobles efforts faits à l'époque de la Renaissance par l'Europe chrétienne pour s'opposer à l'envahissement des barbares asiatiques ». Au moment où il écrivait sa préface, en avril 1915, il voyait avec une profonde horreur, d'autres barbares « accumuler les vaines hécatombes, sans aucun autre idéal que le fantôme de la domination

1. Pour citer quelques exemples, nous mentionnerons seulement au tome IV, des notes des pages 12, 15, 16, 46, 49, 74, 99, 101, 104, 155, 166, 181, 290, 326, et au t. V, aux pages 4, 11, 26, 82, 143, 171, 180, 185, 207, 233, 243, 254, 262, 270, 281, 283, 285, 290, 292, 298, 301, 313.

2. Du moins il dit, dans sa préface au tome IV, qu'il reste entre ses mains un contingent notable d'extraits embrassant la période de 1500 à 1530.

universelle et l'avidité d'exploiter les autres nations » (p. VI). Aujourd'hui la Roumanie est entrée directement elle-même dans la lutte gigantesque qui se poursuit sur trois continents. Les compatriotes de M. Jorga luttent, une fois de plus, contre leurs impitoyables ennemis d'autrefois, Turcs et Magyars, auxquels sont venus se joindre les Germains d'Autriche et d'Allemagne. Toujours le culte des souvenirs et des gloires du passé a fortifié dans les nations le sentiment des devoirs du présent. Aussi la souvenance des luttes d'un lointain passé, évoquée par l'historien de Bucarest, réveillera, nous en sommes sûr, une énergie nouvelle dans l'âme de ses compatriotes et les mènera vers le but si longtemps rêvé par eux, et qui vaut qu'on lui fasse les plus durs sacrifices, l'indépendance absolue du pays et l'agrandissement de la patrie.

R.

Florence M. Smith. **Mary Astell**. New-York, Columbia, University Press, in-8, 193 pp., 1 d. 50.

On sait peu de chose de la vie de Mary Astell. Née à Newcastle en 1666, elle vint s'établir en 1684 à Chelsea, alors un faubourg de Londres, où demeuraient quelques femmes de lettres. Elle fit bientôt partie de ce groupe et écrivit. Son premier ouvrage, daté de 1694, est une brochure sur l'éducation des filles. A Chelsea, elle avait eu l'occasion de connaître la duchesse de Mazarin dont les procès l'intéressèrent. En 1700, elle y fit allusion dans ses *Réflexions sur le mariage*. Vinrent ensuite divers ouvrage de controverse qui n'offrent plus d'intérêt. Dans les premières années du XVIIIe siècle, son nom est mentionné par Steele, et elle est violemment attaqué par Swift. Elle fréquente Lady Mary Montagu. Un instant on peut croire qu'elle va atteindre à la notoriété. Ses idées sur l'éducation des filles continuent de la préoccuper; elle projette de fonder un grand collège où elle pourra réaliser son programme d'enseignement; elle ne réussit qu'à recueillir quelques maigres subsides à l'aide desquels une école de charité s'ouvre. Cette école a subsisté jusqu'au XIXe siècle. C'est tout ce qui a survécu des efforts de Mary Astell. Elle mourut en 1731. Ses traités pédagogiques se ressentent beaucoup de l'influence de Locke. Son collège de jeunes filles n'est pas un couvent, mais une institution laïque; l'instruction qu'on y donne est surtout pratique. On a appelé Mary Astell la première des « suffragettes ». Elle aurait été surprise d'être confondue avec des femmes dont l'ardeur de prosélytisme s'affiche bruyamment, elle qui a vécu presque à l'écart du monde. Mlle Florence M. Smith a tiré de la poussière du Musée britannique ses livres oubliés, les a lus et analysés avec soin. Son mémoire est un bon travail de séminaire.

Ch. Bastide.

QUESTIONS ET RÉPONSES

255. Qu'est-ce que le Tiers-État ? Sieyes doit-il à Chamfort le titre de sa fameuse brochure ?

— C'est ce que prétend Lauraguais. « Je viens, disait Chamfort à Lauraguais, de faire un livre. — Comment ! un livre ? — Non, pas un livre ; je ne suis pas si bête, mais un titre de livre, et ce titre suffit. J'en ai fait présent au puritain Sieyes qui pourra le commenter à son aise. Mais il aura beau dire ; on ne se souviendra que du titre. — Et ce titre, c'est ? — Qu'est-ce que le Tiers-État ? Tout. Qu'a-t-il ? Rien. »

258. Le tribun du soldat. Qui a-t-on nommé ainsi ?

— Napoléon qu'aimait Drouot, l'avait appelé le Sage de la Grande Armée ; il l'appelait aussi le Tribun du soldat, parce que Drouot, dit Lacordaire, prenait hardiment l'intérêt du soldat, trop souvent sacrifié.

257. Wieland et André Chénier. Est-il vrai qu'ils eurent des rapports ?

— Wieland avait remarqué les articles d'André dans le *Journal de Paris*. Il s'inquiéta, après le 10 août 1792, du destin de l'écrivain et il fit demander par une Française, Mlle Brodelet, qui était alors en Allemagne, des nouvelles d'André. Le père de Mlle Brodelet, entrepreneur des vivres de l'armée, écrivit le 28 septembre au poète qui répondit qu'il ne faisait plus rien dans la Révolution, qu'il n'avait pas changé d'opinion, mais qu'il vivait désormais à l'écart.

Lettre de M. le comte de Maleyssie.

Monsieur le Directeur,

L'académie de Bavière, dans sa séance du 10 janvier 1914, s'occupait des Lettres de Jeanne d'Arc ; elle y était conviée par une étude de M. Hans Prutz : *Die Briefe Jeanne d'Arcs*. — Aujourd'hui M. Salomon Reinach nous en apporte le commentaire dans la *Revue Critique* du 11 novembre.

Nous faire assister au mouvement des esprits qui, à l'étranger, se fait autour de notre grande héroïne nationale et provoquer de nouveaux éclaircissements sont de vrais services que M. S. Reinach rend, et à l'histoire et à la cause de Jeanne d'Arc. — La vérité aime la discussion, car c'est par la contradiction que lui viennent de nouvelles sources de lumière.

En citant mon nom et en parlant des châtelains d'Houville, M. S. Reinach m'adresse un appel auquel je suis heureux de répondre. Deux ordres de questions se trouvent posées : les unes se rapportent à Jeanne d'Arc, les autres à l'état d'esprit « des heureux possesseurs d'un tel trésor ».

Pour ce qui regarde Jeanne d'Arc, le mot *scripsit* n'a nullement un sens restreint et signifie aussi bien qu'elle écrivit ou qu'elle fit écrire.

Jeanne elle-même en fait la distinction.

A la séance du 1er mars, elle répond : « Je n'ai jamais écrit ni fait écrire sur le compte des trois Papes. J'affirme sous la foi du serment que jamais je n'ai écrit ni fait écrire à ce sujet ».

Et à la séance du 2 mai, elle dit : Je veux bien qu'on leur envoie un messager,

mais c'est moi qui leur écrirai ce que c'est que ce Procès, autrement inutile ». Que conclure d'affirmations aussi catégoriques ?.... Si ce n'est qu'elle écrivait et qu'elle faisait écrire.

Etant données ces affirmations, pourquoi, au sujet de la lettre aux autorités de Tournai, supposer « que le grand doyen Bietremieu Carlier et le conseiller Henri Romain auraient rédigé une lettre d'après les dires de la prisonnière, qui était sans doute enchaînée... etc... » ?

Ces deux personnages considérables n'avaient pas à employer de subterfuge vis-à-vis de leurs concitoyens, et pourquoi supposer une lettre, écrite par eux, qui n'aurait été que l'interprétation des paroles de la Pucelle ?...

Pour M. Prutz, la preuve que Jeanne ne pouvait avoir écrit, serait qu'elle ne devait avoir ni plume, ni papier ; or, peut-on croire que les délégués ne s'en étaient pas munis, s'ils tenaient à emporter une lettre de la Pucelle ?

La prison de Beaurevoir ne ressemblait en rien au cachot de Rouen puisque Jeanne put y recevoir les délégués de Tournai et qu'elle y pratiqua une tentative d'évasion ; ce qui eut été impossible si elle avait été enchaînée. La comtesse de Luxembourg et sa tante avaient pour Jeanne les plus grands ménagements ; sans leur appui, les délégués n'eussent pu parvenir jusqu'à Jeanne, ni ensuite lui faire remettre les 22 écus d'or.

A Rouen, Jeanne est dans un cachot, elle est enchaînée avec des soudards pour gardiens. Comment interprètera-t-on des paroles aussi positives que celles prononcées dans la séance du 24 février : « Je demande que l'on me donne par écrit les points sur lesquels je ne réponds pas en ce moment ». Par écrit !... Elle sait donc lire puisqu'elle n'aura personne pour lui venir en aide.

Si l'on veut bien se reporter à l'édition de luxe des *Lettres de Jeanne d'Arc* et que, regardant les fac-similés Marty, on lise la note 9 pour la lettre du 16 mars 1430 et les notes 12 et 13 pour la lettre du 28 mars ; chacun alors se rendra compte, de visu, que tout en dictant, Jeanne lisait ce qu'écrivait son secrétaire, puisqu'à différentes reprises, elle en a arrêté la plume pour compléter sa pensée.

En présence de preuves aussi évidentes, que peuvent valoir les mots : *Respondebat quod nesciebat, nec legere nec scribere.*

Faut-il se rappeler comment fut rédigé le procès-verbal, longtemps après, dans le tête-à-tête de deux complices ? Ou ne devons-nous y trouver qu'une fin de non-recevoir ?

En toute occasion, la Pucelle a toujours voulu affirmer qu'elle ne tenait rien de la science humaine, car sa mission est divine. Aux juges de Poitiers qui admiraient sa haute et merveilleuse intelligence, elle dit : « Je ne sais ni A et B, mais je suis envoyée de par Dieu. » De même, à Rouen, elle répond : *Nesciebat....* à des juges parfaitement informés qu'elle savait lire et écrire. Jeanne vit avec l'infini et lorsqu'on veut l'affubler de science humaine, elle répond par le dédain et la moquerie : *Nesciebat* !...

Mais qui donc nous affirme que les juges de Rouen étaient parfaitement informés que Jeanne savait lire et écrire ? C'est Cauchon lui-même. A la séance du 29 mai, l'évêque de Beauvais présente une cédule de 500 lignes, cédule fausse qu'il avait substituée à la cédule de six lignes où Jeanne avait apposé une croix, signe de dénégation, puis un zéro qui est un *Non* catégorique ; or, quelles sont les paroles que le procès-verbal met dans la bouche de Cauchon ?.... *Atque ipsam schedulam propria manu signavit sub forma quis sequitur.*

Et la cédule fausse, comment l'a-t-il terminée ?.... « *J'ai signé ceste cédule de mon signe.* » Ainsi signé : « *Jehanne* †, » C'est donc par deux fois que Cauchon affirme que Jeanne sait signer et il a soin de préciser *propria manu.* Il est donc tellement connu que Jeanne sait signer que pour donner une apparence de réalité à sa pièce fausse, Cauchon se croit obligé de mettre une fausse signature. Il la juge indispensable pour tromper les quarante assesseurs qui tous savent que Jeanne sait lire et signer, pour tromper l'histoire et la postérité.

Cauchon a détruit non seulement la cédule de six lignes où l'on aurait trouvé les lettres informes que Calot put tracer en s'emparant de la main de Jeanne; dans cette violence comment ne pas voir encore une affirmation que Jeanne sait écrire ? — Mais Cauchon a détruit, aussi, la pièce originale de la cédule fausse! Si Jeanne l'avait signée, avec quel soin on l'eût conservée! Et cependant le crime se dénonce lui-même : Les signatures vraies ne sont pas saivies d'une croix, les fac-similés le montrent; or Cauchon a mis *une* croix, il le dit.

Voilà ce que verront avec détails tous ceux qui voudront bien lire la *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1914. L'étude encore plus complète, qui aurait dû être donnée depuis deux ans, *Jeanne d'Arc à Rouen* étant imprimée à Lille, ne paraîtra qu'après la victoire.

Abordons maintenant le second ordre des questions exposées dans la *Revue critique*.

« Comment ne pas s'étonner qu'il n'ait jamais été question des lettres avant 1856?....

« Comment se fait-il que les heureux possesseurs d'un tel trésor qui devait être particulièrement apprécié à l'époque de la Restauration n'en aient jamais parlé à cette époque? Les châtelains d'Houville etc... auraient-ils éprouvé des doutes?.,.. Pensaient-ils que le monde n'était pas encore digne de connaitre les Lettres?»

« A ces questions, manque une réponse?... dit M. Prutz et M. S. Reinach les appelle un « problème ».

La solution du « problème » va nous être apportée par M. S. Reinach lui-même.

Dans la *Revue critique* du 19 mars 1908, p. 213, M. S. Reinach s'étonne que, sous la Restauration, le 30 mai 1819, dans une Société Royale, celle des antiquaires, on ait pu, à une séance publique, lire le discours d'un haut fonctionnaire des finances où Jeanne d'Arc était bafouée et surtout sa mission divine. « Ce discours est plein d'âneries » nous dit M. Reinach. Qu'il ait pu être toléré au sein d'une Société Royale, nous indique quel était, à l'égard de la Pucelle, l'esprit public encore nourri de Voltaire. sous la Restauration, et dont les échos n'étaient pas éteints dans ma jeunesse.

Quand on possède des reliques, on veut qu'elles soient vénérées et non bafouées. Était-ce à ces antiquaires que l'on pouvait présenter les Lettres de Jeanne d'Arc? Non seulement les Lettres n'ont jamais été cachées, mais elles étaient connues de tous ceux qui pouvaient s'y intéresser. Quant à leur authenticité, Vallet de Viriville les a vues et l'a affirmée. Quicherat a vu les Lettres et les a reconnues. Il a reconnu la main de Jean Rogier dans les mots : Jehanne la Pucelle, ajoutés à la suscription. Il a reconnu la signature de la Pucelle. Qu'on lise la lettre de Quicherat du 20 octobre 1864 dont le fac-simile a été donné dans *Les Lettres de Jeanne d'Arc*. « Nul doute pour moi, dit-il, que votre autographe ne soit cet original lui-même. » En 1630, Peiresc avait vu les Lettres de Jeanne d'Arc chez Charles du Lys et les avait copiées; j'ai donné le fac-simile de la lettre où il le dit. Qu'on relise tous ces détails dans *Les Lettres de Jeanne d'Arc*, p. 101 à 111.

S'il me faut achever de répondre au « problème » de M. Reinach, je dois descendre dans l'intimité de mes pensées. Le silence qui entourait les Lettres de Jeanne d'Arc aurait continué, elles n'eussent pas été produites, scrutées, étudiées; si, de la mort, elles n'eussent rappelé ma fille.

J'ai un esprit peu disposé à croire au miracle, ni même à l'espérer, mais les circonstances furent telles que j'y ai cru! J'y ai vu un ordre de Dieu..... et sa volonté que les lettres servissent à glorifier Jeanne d'Arc en les faisant connaitre pour établir que Jeanne n'avait jamais abjuré.

Nous avons vu dans quel abîme d'oubli était tombée, sous la Restauration, la mémoire de Jeanne d'Arc : aujourd'hui est comprise la grandeur de sa mission et nous assistons à la plus merveilleuse résurrection.

La lettre de Jeanne d'Arc aux Anglais était en dehors du but que nous nous

étions strictement assigné, mais avec combien de raison M. S. Reinach la signale à l'attention. Cette lettre devrait être l'objet d'une étude spéciale.

Dans cette lettre, comme dans celle au duc de Bourgogne, Jeanne a, pour parler aux Puissants, la sainte audace d'un prophète : « *Au nom de Dieu..... Elle révèle* ». Cette lettre aux Anglais est la charte des Nationalités.

Droit, Justice, Liberté, dans la vie internationale, ont été instaurés par la mission de Jeanne d'Arc.

A l'aurore des temps modernes, et pour la première fois dans le monde, contre la Force est formulé *le droit des Nations*.

Mieux que dans tous les protocoles de La Haye Jeanne l'établit : *quar Dieu le Roy du ciel le vieult ainsi* et elle inscrit la seule sanction qui fasse respecter ce Droit : *La Guerre!..... Seul*, Celui qui dispose de la Victoire peut oser l'imposer par la guerre, ce fléau de Dieu... !

Aussi le signe de Jeanne d'Arc fut, comme elle l'annonçait, la Victoire..... C'est qu'elle lisait (*ès livre qu'aucun homme n'a jamais lu*) et Jeanne y puisait au-delà de toute science.

En vous disant mes remerciements d'accueillir ces quelques lignes, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Comte C. de Maleyssie.

La Beuvrière-Orne, 28 novembre 1916.

Réponse de M. S. Reinach.

La lettre qu'on vient de lire est très instructive. Je ne crois pas, toutefois, qu'elle écarte définitivement l'affirmation de Jeanne elle-même : qu'elle ne savait ni lire ni écrire. L'ironie d'une pareille réponse m'échappe ; et puis, c'eût été un manquement fort inutile à une vérité qui pouvait être connue d'ailleurs. En ce qui touche la seconde question — le retard apporté à la publication de ces précieuses lettres — je n'avais pas songé à l'argument tiré du mémoire lu par Lerouge en 1819. Cet argument devrait être fortifié par d'autres, empruntés à la littérature historique de la Restauration ; mais les critiques ne pourront plus le négliger.

S. Reinach.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 décembre 1916.* — Au nom de la commission de la fondation Benoît Garnier, M. Henri Cordier propose d'attribuer une subvention de 10.000 francs à M. le Dr Segalen pour la continuation de ses recherches dans la Haute-Asie. — Cette proposition est adoptée.

M. Louis Leger fait une communication sur les récentes découvertes archéologiques faites à Trébizonde par une mission russe, sous la direction de M. Ouspensky, correspondant de l'Académie. Cette mission s'est particulièrement intéressée aux églises de Sainte-Sophie, de la Vierge Chrysocéphale et de Saint-Eugène. Des fresques, des mosaïques et des manuscrits ont été découverts et étudiés.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **20 janvier** — **1917**

Gabarra, L'abbé Pédegert, II (E. Bourciez).
Saché, Les Prussiens en Maine-et-Loire, 1815 (C. Pf.).
Uzureau, La duchesse de Berry à Blaye, Journal de la comtesse d'Hautefort (H. Baguenier Desormeaux).
Conférences anglaises, Pour le droit (H. Hauser).
A. Lebrun, L'effort colonial français; A. Bernard, L'effort de l'Afrique du Nord; A. Lebon, L'effort britannique; J. Chailley, L'effort de l'Inde et de l'Union sud-africaine; Herriot, L'effort russe; P. Labbé, L'effort serbe; Barthou, L'effort italien; Gérard, L'effort japonais; Paul Adam, L'effort portugais (F. Bertrand).
Les lettres, les sciences et les arts yougoslaves (F. Bertrand).
Labande, Trois lettres de Montaigne (A. C.).
Bourgoin, Bleuets de France (F. B.).
Hanguillart, Guide de guerre (F. B.).
L. de Santi, Cartels et conventions humanitaires (F. B.).
Civilisation et kultur (F. B.).
Thellier de Poncheville, Aux héros de Verdun; Henusse, Le fléau de la guerre (F. B.).
Cayx de Saint-Aymour, La marche de l'aile droite allemande sur Paris (A. C.)
Bertrand de Laflotte, Dans les Flandres (A. C.).
D'Estre, L'énigme de Verdun (A. C.).

J.-B. Gabarra, **Un curé des Landes : Vie de l'abbé Pédegert.** Tome II, Dax, Imprimerie moderne, s. d. [1916]; un vol. in-8°, de 496 pages.

Voici le tome II et dernier d'une biographie dont le premier volume avait paru il y a quelques années déjà, et qui dépasse de beaucoup évidemment les bornes assignées d'ordinaire aux notices de ce genre. Quelles sont les raisons qui expliquent ce traitement de faveur? Il est bien certain que cet ouvrage est avant tout un monument élevé par la piété du souvenir; mais il n'est pas moins certain que l'humble et discret curé des Landes méritait par beaucoup de côtés qu'on fît pour lui cette exception aux règles communes. Notez qu'il s'agit cependant d'une vie toute simple et très unie, comme on en trouve en assez grand nombre dans la carrière ecclésiastique. L'abbé Pédegert était de Pontonx-sur-l'Adour, né par conséquent dans le voisinage de Vincent de Paul: il a été professeur au Grand séminaire de Dax, missionnaire à Notre-Dame de Buglose, puis pendant près d'un quart de siècle, curé de Sabres dans les Grandes-Landes, et a enfin terminé

sa carrière en 1889 comme chanoine du chapitre d'Aire. Rien de plus. Il a vécu en toute sainteté, car c'était une âme candide, pleine d'une ardente charité apostolique, et nous n'avons point ici à aborder ce côté de la question. Mais nous retiendrons au contraire qu'intellectuellement parlant, Félix Pédegert a été dans toute la force du terme ce qu'on peut appeler un « humaniste ». J'entends un de ces humanistes de la vieille roche, comme il y en a eu encore quelques-uns au siècle passé, mais dont le type se fait de plus en plus rare et tend décidément à se perdre en France. Il avait terminé ses études à Paris, au Petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, étudiant le grec avec le fameux helléniste Minoïde Minas, et quittant le banc des élèves pour y devenir lui-même, presque sans transition, professeur de seconde dès 1828 : c'est là qu'il a assisté aux scènes de la Révolution de Juillet, dont le souvenir s'était gravé si profondément dans son esprit, et qui d'ailleurs le fit revenir bien vite dans sa province natale. C'est pendant les années antérieures, celles de son noviciat, qu'il composa, semble-t-il, d'assez nombreuses poésies latines ou grecques, écrites les unes en hexamètres, d'autres en strophes saphiques et alcaïques. Il avait notamment tourné en petits vers grecs une pièce qui faisait alors fureur : *Combien j'ai douce souvenance*, et la grâce de sa traduction ne le cède point en somme à celle de la romance de Chateaubriand. Il avait même entrepris, et en hexamètres grecs très acceptables, une version de l'*Art poétique* de Boileau ; il en a traduit intégralement le premier chant, mais s'est arrêté après le début du second. Et tout cela, je le sais bien, ce sont des exercices d'école ou de rhétoricien, si l'on veut : c'est en tout cas la preuve d'une singulière virtuosité et d'une maîtrise impeccable des langues anciennes. Je ne dirai rien de ses vers français. Mais il a été aussi poète gascon, et a déployé bien de la verve dans le maniement de sa langue natale[1]. Ceci mérite d'être rappelé : d'autant qu'il avait commencé de bonne heure, dès 1825, c'est-à-dire à une époque où le grand nom de Jasmin ne faisait encore que poindre à l'horizon. Et il a continué plus tard, presque jusqu'au bout, rimant dans cet idiome qui lui était si familier des chansons parfois assez mordantes, quelques hymnes de belle venue, tout un ensemble de pièces légères où résonne par instants le cri un peu aigre de la cigale, où l'on sent flotter diffus le parfum des pins et des bruyères landaises.

Chez l'abbé Pédegert l'humaniste se doublait d'un érudit, et, comme on est toujours un peu l'homme de son époque, cet érudit s'est dégagé à mesure que les années venaient, consciencieux dès le début, mais de plus en plus pénétrant, ayant pour règle absolue de ne

1. Le recueil de ses poésies a été publié après sa mort sous ce titre : *Lous bers gascouns de l'Abé Pédegert* (Bordeaux, Féret, 1892). On y a suivi le système orthographique qui avait été délibérément adopté par l'auteur, et qui ne laisse pas d'être un peu rébarbatif à cause de la multiplication des *k*, des *z*, etc.

jamais juger des choses à priori. La question de la rythmique grecque des bas temps fut une des occasions où cette érudition put se manifester et faire preuve de solidité : on était loin d'être d'accord, il y a cinquante ans, sur le principe même de la transformation des mètres anciens et de la distribution des accents. Le cardinal Pitra, qui venait de publier sur ce sujet son ouvrage capital intitulé *Hymnographie de l'Église grecque*, fut mis par hasard en relations, vers 1868, avec le curé de Sabres. Il fut étonné lui-même des lumières qui lui vinrent sur la matière, du fond des Landes et d'une humble paroisse de campagne, sous forme d'annotations, additions, corrections de toute sorte. Pendant quelque temps il y eut entre le cardinal Pitra, Henry Stevenson, le P. Gagarin et l'abbé Pédegert une véritable polémique, d'ailleurs des plus courtoises : lorsque W. Christ publia à Leipzig en 1871 son *Anthologia graeca Carminum Christianorum*, il ne fit guère que résumer des résultats déjà acquis en y ajoutant quelques erreurs de son cru. Ceci n'est qu'un épisode, un exemple entre bien d'autres. Si l'on ajoute que l'abbé Pédegert était en outre un hébraïsant dont l'enseignement a fait de bons élèves, qu'il a aussi déchiffré des chartes latines ou gasconnes, et s'est livré à divers travaux d'histoire locale, ou même d'histoire naturelle, on aura quelque idée de cette universelle curiosité d'esprit, à laquelle se joignait toujours une compétence étendue. Mais il ne voulait pas cependant que l'érudition étouffât le reste; il avait notamment contre le pédantisme et la pesanteur de la science d'Outre-Rhin des préventions en partie bien justifiées, et que les événements de 1870 ne firent qu'exaspérer. Pour lui, ce qui importait avant tout, c'était de comprendre et de goûter les choses, de s'en assimiler la moelle intime. C'est pour cela qu'il a si souvent lu et feuilleté Homère, Virgile, Tite-Live. Même devenu vieux, lorsqu'un de ces auteurs profanes lui tombait par hasard sous la main, il ne pouvait guère s'empêcher de le relire dans le texte, d'un bout à l'autre. Il s'en enchantait, avec un plaisir toujours neuf, comme a pu le faire jadis un Fénelon ; et ce n'est qu'après, que, par scrupule de prêtre, il s'en faisait presque un cas de conscience. Très vite alors il se replongeait dans la lecture des Pères, surtout ceux de l'Église grecque, et spécialement Grégoire de Naziance, qui était son auteur préféré, qui l'a toujours séduit par l'abondance pathétique, la douceur un peu molle, la mélancolie chrétienne,

Toutes ces nuances, M. G. les a parfaitement notées. Par des citations nombreuses, par une accumulation patiente des détails, il a su mettre en bon relief la figure. Et il est certain qu'en soi cette figure est originale, curieuse, instructive par l'antithèse même qu'on sent entre l'humilité voulue de la carrière et la valeur intellectuelle ou morale du personnage. Souvent M. G. s'est effacé discrètement : il y a dans ce livre tel chapitre qui n'est guère qu'une sorte d'autobiographie, composée avec des fragments bien choisis de la correspondance de

l'abbé Pédegert ou de lettres à lui adressées. Ailleurs, l'auteur a dû suppléer aux lacunes des documents par des souvenirs précis, vivants, ceux qu'il garde de cette mémoire évidemment très vénérée. Je ne dis rien de la science personnelle, ni de la dextérité qu'il a fallu pour analyser clairement certaines questions délicates, ne fût-ce que celle de l'hymnographie byzantine. En somme il n'est pas de minces détails, quand il s'agit de nous faire pénétrer dans les replis d'une conscience très scrupuleuse, et de démonter en quelque sorte les ressorts d'une intelligence singulièrement active. C'est ce que M. l'abbé Gabarra a su faire avec beaucoup d'aisance, en toute simplicité lui aussi, mais non sans un charme réel et parfois très prenant.

E. Bourciez.

— M. Saché, *Les Prussiens en Maine-et-Loire, août-septembre 1815*. Angers, G. Grassin, 1916, 29 p. (extrait de la *Revue de l'Anjou*). Après la bataille de Waterloo, les armées ennemies pénétrèrent sur le territoire français depuis le département du Nord jusqu'aux Basses-Pyrénées ; aux Prussiens fut dévolue la mission d'occuper la Normandie, le Maine, l'Anjou et la Bretagne. Le 30e régiment d'infanterie, suivi d'un détachement de lanciers, s'installe au début d'août en Maine-et-Loire ; un certain Ordtmann est nommé intendant du roi de Prusse dans le département. M. Saché nous fait connaître, d'après les archives départementales, les excès de toutes sortes commis par les envahisseurs, les réquisitions qu'ils exigèrent, et cela dans un département connu par son zèle royaliste. Les soldats prussiens avaient été acueillis presque comme des alliés ; quand, à la fin de septembre, ils quittèrent leurs cantonnements, ils ne laissaient après eux que des ressentiments et des haines.

C. Pf.

La duchesse de Berry à Blaye. Journal de la comtesse d'Hautefort, sa compagne de captivité, publié par l'abbé F. Uzureau. Largentière, impr. Mazel et Plancher, 1916. In-8°, 48 p.

Il existe un parallélisme intéressant entre les *Notes*, *Souvenirs* ou *Journaux* publiés jusqu'à ce jour sur la captivité de la duchesse de Berry à Blaye. les premiers en date, car je crois savoir qu'il en existe encore quelques uns d'inédits. Ceux que nous connaissons se complètent les uns, les autres. Du côté légitimiste, nous avions déjà les *Souvenirs*, formés de notes et de lettres du comte de Mesnard, publiés dès 1844, par Mélanie Waldor. Ils ont seulement trait, en ce qui nous intéresse ici, aux premières semaines et aux dernières de cette captivité. M. de Mesnard avait dû, entre temps, aller se faire juger — et acquitter — par la cour d'assises de Montbrison, avec les autres accusés du *Carlo Alberto*. Du côté du gouvernement de Juillet, nous avions

le *Journal* du lieutenant Petitpierre, officier d'ordonnance du colonel de gendarmerie Chousserie qui amena de Nantes à Blaye la princesse et fut gouverneur de sa prison, jusqu'à ce qu'on crut devoir le remplacer par le général Bugeaud. Car le futur vainqueur de l'Isly, l'illustre colonisateur de l'Algérie, eut la triste idée d'accepter, sinon de briguer cette fonction de geolier. Il avait tous les courages, et une des plus mauvaises langues de cette époque, la comtesse de Boigne, toute dévouée à Louis-Philippe, à la reine Marie-Amélie et surtout à Thiers qui passa pour lui tenir au cœur, n'a pas craint d'écrire : « Nous fûmes tout étonnés de la savoir acceptée par le général Bugeaud, député assez influent, bon officier, homme d'honneur et d'esprit, mais ayant l'épiderme suffisamment calleuse pour ne point souffrir de tout ce que le métier dont il se chargeaït présentait d'odieux ».

Sur la période du principat du général, nous avons, outre la *correspondance* de celui-ci, le copieux *Journal* du docteur Ménière, arrivé à Blaye quelques jour après Bugeaud, le 14 février 1833, et qui ne fut admis à pénétrer chez Madame et à lui donner ses soins que le 28. Même pour ce médecin introduit dans la place où, d'ailleurs, son « libéralisme » se laissa quelque peu séduire, il est assurément bien des détails demeurés inconnus ou inexpliqués et que M. de Mesnard et la comtesse de Hautefort [1], les compagnons volontaires de captivité de la mère d'Henri V, ont mieux connus que lui, malgré la réserve de la princesse à leur égard. Non point que je veuille, ici, diminuer les mérites du *Journal* de Ménière. Il est, encore à l'heure actuelle, le plus important de tous ceux qui ont vu le jour, sur cette affaire de Blaye, bien qu'il semble avoir été très arrangé après coup par son auteur et, probablement, par son fils et éditeur, dans le but évident de faire oublier le rôle policier accepté et tenu, non sans virtuosité, j'en conviens facilement, — auprès de la duchesse, par le jeune protégé d'Orfila. Il suffira, pour se convaincre de la situation..., mettons difficile où s'était placé Ménière, de se reporter à un ouvrage récent établi sur des documents d'archives [2] et de consulter *in-extenso* ces documents aux Archives Nationales, notamment les rapports de Ménière lui-même [3].

1. Et non d'Hautefort, comme l'imprime M. U. d'après, semble-t-il, les graphies mêmes du manuscrit (cf. Ledru et Denis, *La maison de Maillé*, Paris, 1905, I, 376, et Petitpierre, *passim*.

2. Cf. E. Dejean, *La duchesse de Berry et les monarchies européennes*, Paris, 1913. In-8°, p. 218-221, 225. Ménière lui-même en laisse bien deviner quelque chose notamment dans le récit de ses entrevues avec les ministres et avec Louis-Philippe, les 29, 30 et 31 mars 1833.

3. Notamment dans la série F⁷ les dossiers 12171 et 12173. Sur le rôle d'Orfila, dans cette affaire de Blaye, on trouvera des détails importants, non seulement dans le *Journal* de Ménière, I, p. 6-11 et *passim*, mais encore dans les *Souvenirs* du comte de Mesnard, III, p. 204-215, dont on n'a jamais suspecté l'absolue loyauté. Le contrôle est d'ailleurs facile, avec les documents des Archives Nationales précités.

Le *Journal* de Madame de Hautefort, puisque *Journal* il y a [1], vient heureusement compléter la lacune existant, du côté des prisonniers, dans les *Souvenirs* de M. de Mesnard et fournir d'utiles renseignements sur la période qui s'étend entre le 1er janvier et le 8 juin 1833, jour où la princesse et sa petite suite furent embarquées sur l'*Agathe*, à destination de Palerme.

La comtesse de Hautefort, née Adélaïde de Maillé de La Tour-Landry, appartenait à l'une des plus vieilles et plus illustres familles de la noblesse française, établissant sa filiation depuis Gauzbert, seigneur de Maillé et son fils Harduin vivant avant l'année 1034. Son mari trouvait son premier ancêtre connu vers l'An Mille en la personne de Guy surnommé le Noir, seigneur de Lastour, de Terrasson et d'Autefford en Limousin [2].

Elle avait été dame d'honneur — l'*Almanach royal* dit « dame pour accompagner » [3] — de la duchesse de Berry, depuis le mariage, jusqu'à 1830. Mais la rigidité de ses principes et les chroniques du temps [4] donnent à croire que, malgré tout son dévouement à ses fonctions, elle n'entra jamais dans l'entière intimité de Madame, pas plus d'ailleurs que son compatriote angevin, le comte de Cossé-Brissac [5], avec lequelle elle devait partager la prison de Blaye.

Lorsqu'on sut, dans le monde légitimiste que Mlle Stylite de Kersabiec et M. de Mesnard, faits prisonniers avec la princesse dans la cachette de Nantes, étaient réclamés l'une par le parquet de cette ville, l'autre par celui de Montbrison, plusieurs des familiers de l'ancienne Cour s'offrirent. Thiers, ministre de l'intérieur, avait d'abord accepté la vicomtesse de Castéja [6]. Mais celle-ci, à Paris comme à Bordeaux, se laissa aller à recevoir trop de fidèles bruyants et se répandit sinon en intrigues, au moins en trop de conversations pénibles pour le Gouvernement. A Blaye, où elle avait été logée dans la ville, elle continua. L'entrée de la citadelle lui fut interdite et ordre lui fut donné de s'éloigner [7]. M. de Brissac et la duchesse de Reggio,

---

1. Le manuscrit de Mme de Hautefort est, paraît-il, intitulé : *Quelques notes écrites à Blayes*. Je regrette que M. Uzureau qui s'en est fait l'éditeur averti, n'ait pas cru devoir lui conserver ce titre qui me paraît indiquer beaucoup mieux ce qu'est, en réalité, le carnet tenu par la comtesse. Le mot, *Journal*, n'est-il pas bien gros pour un cahier de quelques pages ?

2. Cf. Ledru et Denis, *loc. cit.*, I, p. 3 ; La Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse*, XII, 812 ; X, p. 379 ; Saint-Allais, *Nobiliaire universel*, IX, p. 446 ; XIV, p. 140 ; Lainé, *Archives généalogiques de la noblesse de France*, V, p. 103 et s.

3. Cf. *Almanach royal*, 1817, p. 89 ; 1818, p. 89 ; 1819, p. 72 ; 1820, p. 72 ; 1821, p. 88 ; 1822-1830, p. 86. C'est à tort que les premières années de cet *Almanach* pourtant officieux, tout au moins, la qualifient marquise.

4. Cf. notamment comtesse de Boigne, III, *passim*.

5. Chevalier d'honneur de la duchesse de Berry.

6. Dame pour accompagner de 1820 à 1830 (cf. *Almanach royal*, 1821, p. 88 ; 1830, p. 86).

7. Cf. Petitpierre, p. 38, 39, 54, 60, 61, 81.

première dame d'honneur de Madame, furent alors désignés pour les remplacer. Mais la princesse n'agréa pas cette dernière qu'elle jugeait trop bien en cour auprès de la nouvelle reine des Français [1]. C'est alors que Madame de Hautefort, qui relevait d'une maladie grave [2] et soignait, en Anjou, son mari, lui-même sérieusement atteint, renouvela ses démarches [3].

Elle avait été jadis dans l'intimité de la comtesse de Boigne et du comte Rainulphe d'Osmond son frère. Elle écrivit à la première, lui demandant, au nom de leur ancienne amitié, de supplier la reine Marie-Amélie de la faire envoyer à Blaye. Elle s'engageait « à ne prendre part à aucune intrigue, à ne conserver aucune correspondance au dehors, à ne recevoir aucune visite. Elle voulait, uniquement se consacrer à alléger à la princesse les longues heures de la captivité ». Mme de Boigne en parla à son ami Thiers, représentant que Mme de Hautefort était « trop honnête personne pour manquer à ses engagements ». Et elle fut chargée d'annoncer à l'auteur des *Notes* qui nous occupent « que les portes de la citadelle lui seraient ouvertes, à la condition de s'y rendre directement et sans passer par Paris, ce qui fut immédiatement accepté, avec, même, des remerciements. Le ministre ne s'en tint pas là. Il manda au préfet d'Angers, Barthélemy, de faire savoir à Mme de Hautefort qu'elle devait prendre des engagements absolus, sur l'honneur, et qu'elle partagerait entièrement la captivité de Marie-Caroline. « Il faut une Sixte-Quint femelle, ajoutait-il, et les verrous seuls peuvent en répondre ». Il imposait encore à la dame d'honneur la présence injurieuse d'un agent de police à ses côtés, dans sa voiture, pendant tout le voyage et jusqu'à l'entrée de la prison. Elle se résigna à tout accepter, à tout subir, afin de pouvoir être admise à remplir ce qu'elle considérait comme un devoir. Le préfet de Maine-et-Loire, plus humain et plus courtois que son ministre, prit la responsabilité de remplacer l'agent de police par son propre secrétaire particulier, M. Renard [4]. Partie en poste, d'Angers, dans la nuit du 25 au 26 décembre 1832, elle arrivait à Blaye, le 28.

Il n'est pas à penser que ce dévouement fut apprécié comme il le méritait par celle qui en était l'objet. Si la duchesse fut aimable avec les prisonniers bénévoles qui s'étaient sacrifiés pour elle, il n'apparaît pas qu'elle ait eu pour eux, sauf à de bien rares intervalles, un de ces abandons de cœur, si minimes soient-ils, qui récompensent toutes les fidélités. Il faut bien convenir que Mme de Hautefort, grande dame

---

1. Cf. Comtesse de Boigne, *loc. cit.*, IV, 109; Petitpierre, *loc. cit.*, 62-63.

2. « Soignée pendant plus d'une année par M. le baron Dupuytren, elle marche avec peine, reste des journées entières étendues sur une chaise longue; elle appartient à cette catégorie de malades qui font le tourment des médecins » (Ménière, I, 42)

3. Comtesse de Boigne, I, 233.

4. Cf. Petitpierre, 114.

presque dans le bout des ongles, hautaine et excessivement réservée, devait être d'une nature assez peu en rapports avec celle de la princesse. Ni elle, ni M. de Brissac ne purent comprendre le laisser-aller de Madame, ni sa familiarité avec Bugeaud et le docteur Ménière. La comtesse, surtout, ne pouvait souffrir le général et le médecin et ceux-ci le lui rendaient bien. Sur ce point, le témoignage de Ménière nous avait déjà édifiés [1]. Elle-même confirme et amplifie.

Pas plus à Mme de Hautefort qu'à MM. de Mesnard et de Brissac, la duchesse ne songea à conter son mariage secret plus ou moins réel et sa grossesse beaucoup plus certaine. Avait-elle même confié son état à Mlle de Kersabiec, dont un mot imprudent, peut-être dû à l'ignorance, révéla l'existence au policier Joly, pendant le trajet de Nantes à Blaye, et un peu plus tard au lieutenant Petipierre? [2] Elle réservait toutes ses faveurs, toutes ses prévenances à ses geoliers, à ses surveillants. Après le colonel Chousserie qui l'avait entourée de la plus déférente et respectueuse courtoisie, elle s'employa, non sans bourrasques, à gagner Bugeaud, sans parvenir à autre chose qu'à flatter sa vanité, et Ménière, avec un succès beaucoup plus marqué. Lors de la célèbre déclaration du 22 février 1833 sur le mariage secret, c'est à Bugeaud qu'elle confia le soin d'avertir Mme de Hautefort et le comte de Brissac. M. de Mesnard, qui, certes, méritait mieux, l'apprit par le *Moniteur!* On juge de l'affreux déchirement de ces fidèles. Chacun d'eux réagit suivant son tempéramment personnel, ses habitudes, son éducation. M. de Mesnard, qui protesta publiquement contre la divulgation officielle, n'a pas célé son amertume dans ses *Souvenirs*.

Il semble bien, d'après l'ouvrage qui nous occupe, que les deux compagnons de captivité de Madame aient eu comme le pressentiment d'une catastrophe qu'ils avaient, peut-être, devinée imminente en voyant les attitudes de la princesse. La comtesse, en effet, sous la date du 20 février, c'est à dire l'avant-veille du coup de tonnerre, écrit : « Je me sens d'une tristesse mortelle... cette triple enceinte... ces barreaux, ces verrous, ces guichets... tout cela ne serait rien si l'on n'éprouvait pas d'autres inquiétudes mille fois plus pénibles. Elles

---

1. Ménière, *passim*. — Ménière, fils d'un petit bourgeois jacobin d'Angers, élevé dans les sentiments d'hostilité générale contre la haute noblesse, en cours encore à cette époque dans sa classe sociale, n'avait pas su se départir de cet état d'esprit. Il ne peut admettre la politesse parfaite, mais très distante, de M. de Brissac et de Mme de Hautefort à son égard. S'il rend justice au premier, en déclarant qu'il eût été impossible de trouver un homme plus honorable et plus dévoué à la princesse », il ne manque pas une occasion, quand il parle de la seconde, d'employer, pour la désigner, certaines expressions triviales de mauvais goût qui dénotent trop le milieu auquel il appartenait. « La noble comtesse » la « belle dame », « les deux personnages » et toujours dans un sens péjoratif accentué et déplaisant sous la plume d'un homme de valeur et aussi cultivé.

2. Cf. Dejean, 201 et Petipierre, 74.

peuvent devenir intolérables, au point de faire éprouver une tentation très réelle de *se frapper la tête contre les murs!* » [1] Et elle reste six semaines sans reprendre ses notes, qui recommencent seulement au 30 mars, par cette déclaration : « Je n'ai rien su du secret de Madame avant le 22 février ». Suivent des réflexions qui démontrent les préoccupations données par la grossesse. On peut facilement lire entre les lignes dans quel état d'esprit l'ont mise ces événements. Sa santé chancelante déjà très éprouvée par le climat de Blaye, en fut davantage altérée. Le 27 février, le docteur Ménière, qu'elle recevait pour la première fois, la trouva « assise ou plutôt couchée dans un vaste fauteuil, près de la cheminée ».

Mme de Hautefort ne parle à peu près jamais d'elle même, sinon pour mentionner l'indignation qui saisit elle et le comte de Brissac, lorsqu'au commencement de mai, Bugeaud leur présenta l'étrange projet de procès-verbal, préparé par le ministère en vue de constater l'accouchement, et sortit courroucé de ce que ni l'un ni l'autre ne l'eussent approuvé. « Ce sont des bêtes, dit le gouverneur (*en employant des termes plus énergiques*) [2] ; « il n'y a pas moyen de leur faire entendre raison ».

Ménière s'était abstenu de donner le texte vraiment exorbitant envoyé par M. d'Argout, et c'est un apport important pour l'histoire que nous devons à M. Uzureau [3].

Un autre texte nom moins important, en ce qu'il nous montre la mentalité singulière de Bugeaud, c'est la lettre écrite le 3 mai « 4 heures du matin » « à M. de Brissac et à Mme d'Hautefort » à propos d'un article d'ailleurs parfaitement ridicule de *La Guyenne*, journal légitimiste de Bordeaux. La nuit n'avait pas porté conseil à l'irascible général.

Citons aussi un témoignage qui prouve que Bugeaud n'eut pas envers sa prisonnière les ménagements délicats que méritait une femme. « La surveillance de l'intérieur, écrit Mme de Hautefort le 6 mai, devient de plus en plus odieuse. Vingt fois par jour on vient troubler Madame sur les plus légers prétextes, afin de la voir ».

La duchesse accoucha d'une fille dans la nuit du 9 au 10 mai, sans aucun accident. Fidèle à la ligne de conduite qu'elle paraît s'être tracée, Mme de Hautefort ne fait aucune mention de cet événement. Elle se contente de noter les conversations qui s'échangèrent entre

1. Souligné « par l'auteur elle-même », p. 19.

2. Souligné par l'auteur.

3. Ce texte paraît bien collationné, cependant, p. 35, dernière ligne, je lis : « M. le *marechal* Bugeaud ». Or il s'agit d'un acte rédigé en 1833 et c'est seulement dix ans plus tard, que Bugeaud fut créé maréchal de France. Si ce *lapsus* existe dans l'original, mieux eut valu le corriger. — On trouvera dans Ménière, I, 325-383, d'amples détails sur les orages soulevés, dans la prison et chez le gouverneur, par les exigences du ministère et le formalisme stupide des autorités administratives locales.

Madame, ses compagnons, Bugeaud, les docteurs Deneux, Ménière, etc., principalement à propos de la visite annoncée du comte Lucchesi-Palli.

Trop mal portante pour affronter le voyage de circumnavigation autour de l'Espagne, de Blaye à Palerme, elle assista aux préparatifs de l'embarquement qui eut lieu le 8 juin. Puis, lorsque celle à laquelle elle s'était dévouée si noblement, fut installée à bord de l'*Agathe*, elle reprit le chemin de l'Anjou.

Il ne faut pas juger cet ouvrage de quelques pages à son épaisseur, et en le publiant, M. Uzureau a, cette fois encore, bien mérité des historiens.

H. Baguenier Desormeaux.

For the Right, Essays and adresses by members of the « Fight for right Movement ». Londres, Fisher Unwin, 1916. In-8°, VIII-246 p.

Recueil de seize conférences données à Londres par quelques Anglais éminents, Lord Bryce, M. Gilbert Murray, sir Frederick Pollock, M. Wicham Steed, etc., et un de nos compatriotes (dont la conférence est reproduite en français) M. Painlevé. Elles roulent toutes sur les mêmes sujets : les Alliés se sont levés pour la défense du droit ; leur victoire sera le triomphe du droit ; ce triomphe ne sera ni obtenu ni maintenu par l'érection d'une vague ligue de la paix formée entre tous les États : car l'expérience nous a trop bien appris de quelle façon certains États entendaient le respect dû aux chiffons de papier de la Haye. Puisqu'il n'est pas possible de créer une « société des nations », il faut, comme l'explique sir Frederick Pollock, instituer une Société entre les nations qui veulent la paix et qui sauront, collectivement, l'imposer aux autres. Cette ligue pour la paix sera la continuation de l'Entente conclue pour la guerre.

Nous ne pouvons résister au désir de citer ces quelques lignes de la péroraison du professeur Gilbert Murray :

« Il y a quelques jours, j'étais en France, dans la zone du feu. J'avais été à une ambulance du front, qui venait justement d'évacuer ses blessés et ses morts, et qui en attendait d'autres ; et, comme le soir tombait,... je vis une troupe qui suivait péniblement sa route dans les boyaux pour gagner sa place dans les tranchées d'avant... Subitement je me demandai dans mon cœur si nous, si notre cause, si notre pays étions dignes de ce sacrifice ; et l'esprit rempli de cette émotion poignante, je répondis nettement : Oui. Car, si je suis fier de toutes les choses que j'ai dites au sujet du rôle de la Grande-Bretagne, je suis surtout fier des mains nettes avec lesquelles nous sommes entrés dans ce conflit, fier de la cause pour laquelle, en pleine connaissance, nous avons tiré notre épée, et que nous voulons maintenir inébranlée jusqu'au terme, qu'il soit amer ou triomphant ».

Ce que M. Gilbert Murray pense des soldats de l'Angleterre, la France le pense des siens. Entre tous les défenseurs du droit s'est nouée cette camaraderie sublime que sir Henry Newbolt appelle « an invicible fellowship ».

Henry HAUSER.

L'effort colonial français, par A. LEBRUN, député, ancien ministre des colonies.
L'effort de l'Afrique du Nord, par Aug. BERNARD, professeur à la Sorbonne.
L'effort britannique, par André LEBON, ancien ministre.
L'effort de l'Inde et de l'Union sud-africaine, par Joseph CHAILLEY.
L'effort russe, par Ed. HERRIOT, sénateur, maire de Lyon.
L'effort serbe, la Serbie fidèle, par Paul LABBÉ, secrétaire-général du Comité « L'effort de la France et de ses alliés ».
L'effort italien, par L. BARTHOU, ancien ministre.
L'effort japonais, par A. GÉRARD, ambassadeur de France.
L'effort portugais, par Paul ADAM.
Brochure in-8° de 32 p. chacune 0 fr. 50. Paris, Bloud et Gay.

Toutes ces brochures que nous analysons, font partie de l'instructive collection de *l'Hommage français*, publiée par le comité de l'*Effort de la France et de ses alliés*, que préside M. Stéphen Pichon. « Montrer avec pièces à l'appui que les peuples à qui la guerre fut imposée et qui luttent pour la liberté du monde, sont dignes les uns des autres, faire comprendre ce qu'il y a de grand et de beau dans le devoir qu'ils accomplissent, de noble et de profond dans l'idée qui les mène, tel est le programme du Comité ».

M. Lebrun traite de l'effort colonial français en général : Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal, Soudan, Congo, Madagascar, Indo-Chine, Guadeloupe, Martinique, la Réunion, Guyane, Calédonie, côte des Somalis, Inde française, Saint-Pierre et Miquelon. Pour ne pas refaire, après lui, son travail, nous nous bornerons à lui emprunter quelques détails suggestifs : au 1er août 1914, il y avait 32.000 tirailleurs sénégalais présents sous les drapeaux ; — la Guyane, pour renforcer notre encaisse métallique, nous a envoyé 3.800 kilogrammes d'or ; — de Madagascar la France a reçu plus de 200.000 quintaux de viande frigorifiée ; — de l'Indo-Chine plus de 360.000 tonnes de riz ; — en mai 1916, il y avait plus de 30.000 travailleurs coloniaux dans les établissements de l'État et les usines privées travaillant pour la guerre ; — de l'Extrême-Orient nous sont venus environ 8.000 infirmiers militaires ; — etc., etc.,... Il faut lire la brochure de l'ancien ministre des colonies et l'on comprendra sans peine son émotion, son enthousiasme ; on les partagera, et on s'associera à lui dans les remerciements qu'il adresse à nos « vaillants coloniaux », aux morts et aux vivants.

M. Augustin Bernard s'occupe d'une façon plus spéciale de l'*effort de l'Afrique du Nord* : il montre d'abord les plans de l'Allemagne dans notre domaine du nord africain ; les menées de ses espions et de ses agitateurs ; puis il passe en revue l'effort militaire de l'Algérie,

de la Tunisie, du Maroc ; les sentiments de nos indigènes animés du plus pur loyalisme ; ensuite, comment ils ont aidé au ravitaillement de la métropole en céréales et en bétail ; et, pour conclure, il montre l'importance de nos possessions en Afrique du Nord et leur rôle futur. Empruntons-lui quelques idées ou détails intéressants : la guerre actuelle fait avancer de plus d'un demi-siècle la fusion des races ; — les longueurs de la guerre d'usure, l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne, l'échec de l'expédition des Dardanelles, l'écrasement de la Serbie, ont mis à coup sûr le loyalisme indigène à une rude épreuve; cependant, ils croient à la force des alliés et à leur triomphe final ; — donner des pensions, réserver des emplois à nos indigènes, vaudra mieux que leur conférer des droits politiques ; — en 1915, l'Algérie a fourni à la France 1.625.000 quintaux de blé, et 918.000 quintaux d'orge ; la Tunisie, plus d'un million de quintaux de céréales; le Maroc, plus de 200.000 quintaux de blé et un million de quintaux d'orge ; — plus de 900.000 moutons nous sont venus de l'Afrique du Nord; — l'Algérie, disait un anglais, est la plus belle colonie du monde ; il n'y a que les Français pour en dire du mal ; — quand on écrira l'histoire du Maroc, il y aura un nom qui restera marqué en lettres indélébiles, celui du général Lyautey. L'étude de M. Aug. Bernard est vraie, sans comporter quoi que ce soit qui ressemble à un optimisme de commande ; elle est claire, elle est solide ; elle rassure.

Une des meilleures brochures de cette collection est celle que M. A. Lebon a consacrée à l'Angleterre; il y traite du caractère fondamental de l'histoire d'Angleterre ; — de sa politique extérieure ; — du tempérament anglais ; — du culte des Anglais pour la liberté ; — il dit pourquoi ils sont nos alliés ; — leur effort militaire, financier, fiscal, commercial ; — ce qu'ils ont fait et ce qu'ils veulent. Il attend toutes sortes de bienfaits pour l'humanité de « cette alliance nouvelle entre les imaginatifs et les logiciens que nous sommes et les réalistes volontaires que les Anglais n'ont jamais cessé d'être » ; et dans cette guerre, dit-il, nous pouvons compter sur l'obstination britannique. Les événements certes nous ont confirmés dans cette croyance.

M. Chailley, un vrai colonial, connaît à fond les colonies anglaises ; on a eu raison de lui donner à traiter l'effort des Sud-africains et des Indes dans cette guerre, à côté des Anglais ; les Sud-africains, les Boers ont forcé les Allemands à capituler le 9 juillet 1915 ; Botha a vaincu de Wett, Beyers et Maritz ; ainsi, le conflit boche au Cap échoua. — L'Inde britannique compte 320 millions d'habitants que l'Allemagne pensait pouvoir soulever contre la métropole ; autre erreur de psychologie ; elle s'est trompée là comme en Algérie, comme au Maroc ; l'Inde est restée fidèle, plusieurs de ses princes sont venus combattre sur le front belge et français, avec les contingents qu'ils ont levés; ils ont donné des roupies, leurs bijoux, des chevaux;

même l'un d'eux a fait dans sa capitale une conférence en faveur des œuvres de la guerre; s'il y eut des mouvements hostiles, ils furent peu nombreux; Gourkhas et Sikhs ont rendu de grands services partout où on les a employés; ils combattent actuellement en Mésopotamie pour la civilisation et la liberté.

L'effort des Russes est gigantesque, immense; peut-être plus qu'aucun des alliés ils ont connu la gloire des armes, et plus qu'aucun d'eux aussi ils ont connu le désespoir du recul, de l'homme courageux armé d'une massue opposé aux compagnies cyclistes des mitrailleurs allemands. Tout le monde sait cela en France et M. Herriot a eu raison de les souligner dans sa belle conférence de la Sorbonne, le 25 mai dernier.

La vaillance héroïque des Serbes a dû toucher leurs grands frères slaves comme elle nous a profondément émus nous-mêmes. En étudiant l'histoire de la Serbie, rempart de la chrétienté contre l'islamisme, rempart de l'humanisme contre le germanisme, M. Labbé a fortement marqué combien les Serbes ont le culte du passé, le sens de l'honneur national, la magnanimité dans la victoire, l'espoir indéracinable dans la défaite, la retraite et l'exil même. Ce que nous savons personnellement d'eux, depuis leur arrivée en France (20 janvier 1916), nous autorise à confirmer tout ce que le secrétaire du comité de l'*Hommage français* a écrit à leur sujet; encore vêtus des guenilles qu'ils avaient, durant près de deux mois, traînées en Albanie, à peine rassasiés, nous les avons vus se grouper dans la cour de leur refuge, à Marseille, pour chanter en chœur leur hymne national, et pleurer de rage, le chant terminé. Rien de plus triste, mais rien de plus beau. Il est des revers qui ne peuvent avoir de lendemain, tant ils ont été complets; mais, avec les Serbes indomptables il ne peut y avoir de défaite définitive; n'ont-ils pas pris en 1913 leur revanche de Kossovo, où ils furent vaincus en 1389?

L'*Effort italien* est fait de trois discours prononcés le 22 juin 1916 à la Sorbonne par M. Louis Barthou, M. Anatole France et M. Tittoni. On n'y trouvera point de chiffres, point de totaux sur le nombre d'hommes mobilisés en Italie, ou les céréales, le bétail, les minerais exportés, mais un historique magistral de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, des citations de poètes, de journalistes et d'historiens; et c'est bien quelque chose.

Le Japon a une superficie totale de 670.228 kilomètres carrés, et une population de 76 millions d'habitants environ; il déclare la guerre à l'Allemagne le 23 août 1914 et lui enlève Kiao-Tcheou le 7 novembre, après lui avoir coulé un croiseur, 5 canonnières, 2 contre-torpilleurs. Les Japonnais font 222 officiers et 4426 soldats prisonniers; ils ont eux-mêmes 12 officiers tués et un peu plus de 1.500 hommes tués ou blessés. En octobre ils avaient occupé les Carolines, les îles Marshall, les Mariannes et Juluit; ils gardent le

Pacifique, les mers du Sud, l'océan indien; ils approvisionnent l'armée russe en armes, artillerie, munitions, effets d'équipement, vivres, etc.; ils se sont engagés à ne pas conclure de paix séparée avec l'Allemagne; ils ont installé à Paris, Londres et Pétrograd trois ambulances de la Croix-Rouge japonaise; etc... Gloire, honneur, gratitude au Japon, notre fidèle et puissant allié!

Les Portugais sont des latins, trapus, hâlés, intelligents, marins audacieux, architectes excellents; le Brésil est leur œuvre; ils ont conservé des colonies en Afrique et en Asie; ils ont un passé glorieux; un avenir non moins glorieux s'offre à eux : il y a des lauriers à couper ailleurs que dans l'Est-africain.

Félix Bertrand.

Bibliothèque Yougoslave, **Les Lettres, les sciences et les arts Yougoslaves**, Paris, Plon, 1916. In-8°, 24 pages, 0 fr. 50.

On a cru assez longtemps en France que les Slaves du Sud n'avaient pas de littérature, que les sciences et les arts, musique, peinture, sculpture, n'étaient pas cultivés par eux. Cette courte étude prouve le contraire, facilement.

Dès le IXe siècle, les apôtres Cyrille et Méthode, deux slaves, traduisent les livres liturgiques; au XIIe siècle, des inscriptions, des fragments liturgiques, tout un évangile, attestent la vitalité de la langue slave ancienne. Au moyen âge (XIIIe-XVe siècles), se manifeste une florissante production littéraire, dogmatique, mystique, philosophique, historique, astronomique et médicale : les ouvrages des grands orateurs de l'Eglise orientale, des romans comme la guerre de Troie, des contes, des légendes sont vulgarisés; les annales de la nation serbe, le code de l'empereur Douchan sont publiés; et les monastères, les églises, contiennent de très beaux morceaux d'architecture et des fresques de grande valeur.

Du XVe au XVIIIe siècle, les Yougoslaves subissent le joug des Turcs « qui anéantirent tout et rendirent tout progrès impossible » (p. 7); pourtant un riche foyer de culture fut pieusement entretenu à Dubrovnik (Raguse) : poésie lyrique, religieuse, comique, satirique, épique, dramatique, y connurent un certain éclat; on y imite Virgile, Ovide, Arioste, Tasse, Molière; l'érudition, l'histoire, la géographie, la philologie, l'archéologie y sont dignement représentées par des travailleurs consciencieux; Dalmatie, Croatie, Bosnie, suivent l'impulsion donnée à Dubrovnik par la Renaissance et la Réforme. Le XIXe et le XXe siècle voient éclore une littérature nouvelle, surtout quand la Serbie devient un Etat indépendant, « lorsque à l'époque napoléonienne, commença le réveil des nationalités » (p. 13); des écoles sont fondées, des bibliothèques, des sociétés littéraires et scientifiques créées, organisées; des imprimeries apparaissent; l'élan est

donné : c'est l'époque de Kachitch, de Relkovitch, et surtout de Obradovitch qui fit l'unité des esprits et de Karadjitch qui fit celle de la langue ; les Croates, puis les Slovènes suivirent le mouvement imprimé par les Serbes ; dès lors, il y eut une Yougoslavie, avec une littérature saine et solide, en langue populaire pure, où la critique littéraire n'est pas négligée. L'abbé italien Fortis en 1774 ; Grimm, Guillaume de Humboldt, Nodier, Mérimée, Fauriel, Mickiewicz, John Bowring, Walter Scott, Pouchkine, se mirent à vulgariser, en les traduisant ou en les imitant, les poèmes yougoslaves, et c'était justice. Il faut espérer que lorsque la paix sera signée, il y aura comme un nouvel essor littéraire, artistique, scientifique en Serbie ; on reconstruira les universités démolies par les obus, on réorganisera les bibliothèques, les musées, les laboratoires pillés, souillés par l'ennemi ; on y travaillera pour le plus grand bien de l'humanité, patiemment ; c'est le vœu de quatorze millions d'habitants à qui il faudra permettre de se retrouver et de s'aimer.

Félix Bertrand.

M. L. H. Labande vient de publier trois lettres inédites de Montaigne au maréchal de Matignon. Dans la brochure de quinze pages qu'il consacre à ces missives (*Revue du XVI siècle*, IV, 1916) il fait sur leur forme et leur aspect d'intéressantes et utiles remarques, et tout ce qu'il dit à ce sujet pourra servir un jour à démasquer des faux. Les notes de M. Labande font mieux comprendre la valeur historique des trois lettres et nous renseignent amplement sur les personnages qu'elles mentionnent. — A. C.

— M. Alphonse Bourgoin, dans les *Bleuets de France* (Bloud et Gay), nous offre vingt et une chansons avec musique de F. Gillard, et dix pièces à dire ; elles réjouiront nos poilus, les pépères et les bleuets. dans leurs cantonnements et les hôpitaux où ils sont soignés ; ne s'agit-il pas là de « leur gloire » et de « leur grand cœur » ?. — F. B.

— Le capitaine Hanguillart a écrit, sur le front, de novembre 1914 à novembre 1915, *un Petit guide pratique de guerre* pour sa compagnie, (Berger-Levrault). Dans l'intérêt de ses hommes qu'il aime, il traite des engins de tranchées, des patrouilles, de l'arrivée aux tranchées, du combat de la compagnie et de la section, de l'assaut, de la contre-attaque, de l'attaque des points d'appui, des opérations de nuit, dont on a tant usé, etc... Ce manuel, sorti de l'expérience même de la guerre, devrait être dans la poche de tous les chefs de section. — F. B.

— En janvier 1915, le docteur L. de Santi a fait paraître à Toulouse (imprimerie Bonnet) une intéressante brochure intitulée « *Cartels et conventions humanitaires* ». Il voudrait rendre vraiment efficace la convention de Genève du 22 août 1864, œuvre de Henri Dunant, « qui neutralisait non seulement les blessés, mais encore le personnel sanitaire et toute maison, tout établissement qui renferme des malades ou des blessés ». (p. 14). Au lieu de dissimuler les ambulances de première ligne, de les cacher, de les dérober, il faudrait les signaler à l'ennemi, les lui indiquer, les exposer à ses yeux. « On ne saurait trop les découvrir ; c'est le seul moyen de les protéger » (p. 18) ; et il adjure le généralissime de tenter quelque chose dans ce sens, d'accord avec le haut commandement allemand

comme le firent, en 1800, le général autrichien Kray et le général Moreau. La proposition du docteur de Santi mérite un examen attentif. — F. B.

— En 1915, les blessés des formations sanitaires d'Autun eurent le plaisir d'écouter les conférences que leur firent un lieutenant, deux sergents, un caporal et quelques infirmiers militaires sur les sujets suivants : Civilisation et Kultur ; — la guerre et l'esprit français, les dessinateurs humoristes; — la guerre et les chants français, — la mentalité allemande ; — l'Alsace dans ses rapports avec la France et l'Allemagne ; — nos Marie-Lonise, ceux d'autrefois, ceux d'aujourd'hui. On a fait un joli petit volume de tous ces discours réunis sous le titre de *Civilisation et Kultur* (Berger-Levrault) et on les a dédiés au lieutenant-colonel Bernard, du 69e d'infanterie, un glorieux blessé, qui en a écrit la préface. — F. B.

— M. l'abbé Thellier de Poncheville, et le P. Th. Henusse de la Société de Jésus, sont deux aumôniers militaires qui ne se contentent pas de donner sur le champ de bataille les secours immédiats de la religion aux mourants et aux blessés, mais qui par leur parole éloquente savent encore, à l'arrière, réconforter les cœurs en montrant à nos soldats la beauté, la grandeur de leur effort et de leur sacrifice (*Aux héros de Verdun*), ou en tirant du *Fléau de la guerre* toutes les leçons nécessaires. Ces deux conférences (Bloud et Gay) sont deux poèmes d'héroïsme, d'espoir et de fraternité vécue. — F. B.

— La 6e édition du livre de M. le comte de Cayx de Saint-Aymour (*La marche sur Paris de l'aile droite allemande, ses derniers combats. 26 août-4 septembre 1914*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1916. In-8°, 181 p.) est, comme l'indique le sous-titre, revue et augmentée. L'auteur a complété son récit de la marche des envahisseurs au mois d'août 1914 et son livre, pourvu d'une table des noms de lieux et de personnes, est un recueil de documents précis, puisés aux meilleures sources (notes journalières des habitants, renseignements verbaux de témoins oculaires, carnets allemands, etc.) et il fixe les plus récents souvenirs avant qu'ils se soient effacés. — A. C.

— Une suite d'intéressantes et vives esquisses, de notes légères et curieuses prises au jour le jour sous l'impression du moment, écrites non sans humour et sans entrain, tel est le livre de M. Bertrand de Laflotte (*Dans les Flandres, notes d'un volontaire de la Croix-Rouge*. In-8°, 285 p.). L'auteur est un avocat qui s'est fait infirmier et qui pendant des mois de décembre 1914 à octobre 1915, s'acquitta de sa tâche laborieuse et souvent périlleuse sous la pluie des Flandres, dans le brouillard et parmi la mitraille. — A. C.

— Dans son étude *L'énigme de Verdun* (Paris, Chapelot. In-8°, 72 p. 2 francs). M. C. Henry d'Estre, breveté d'état-major, établit que l'Allemagne voulut, en prenant Verdun, étaler sa force, étourdir la France par un grand coup imprévu, décourager les alliés en arrachant la paix à leur lassitude. On lit avec grand intérêt la suite des raisonnements par lesquels il démontre les causes de ce grand événement et précise non seulement le but de l'offensive allemande, mais l'époque où elle fut résolue. Le drame, comme il dit, avait été monté avec un luxe tout spécial ; on voulait à tout prix un succès colossal ; le rideau se leva sur le décor de Douaumont, mais la pièce se termina par un four. — A. C.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **27 janvier** — **1917**

F. de Saussure, Cours de linguistique générale (A. Meillet).
Saché, Les fillettes de Louis XI (E. Welvert).
Jusserand, Américains du passé et du présent (S. Reinach).
Barthou, Lamartine orateur (E. Seillière).
Grammont, Traité pratique de prononciation française (A. Meillet).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

F. de Saussure. **Cours de linguistique générale** publié par Ch. Bally et A. Séchehaye, avec la collaboration de A. Riedlinger. Lausanne et Paris (Payot), 1916 in-8°, 337 p.

Pour peu qu'on ait étudié la grammaire comparée des langues indo-européennes, on sait que F. de Saussure a été l'esprit le plus puissant qu'ait compté cette science depuis Rask, Bopp et Schleicher. D'autres ont apporté à la construction de la grammaire comparée plus de faits et ont remué plus de matériaux ; aucun n'a fait autant pour poser des théories qui réunissent toutes les données connues. Le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, écrit par F. de Saussure à vingt ans, est demeuré et demeurera le fondement de toute la morphologie des langues indo-européennes. L'annonce d'un livre de F. de Saussure sur la linguistique générale a donc causé une grande attente

A vrai dire, il ne s'agit pas d'un livre de F. de Saussure. Depuis le *Mémoire*, F. de Saussure n'a publié aucun livre, et, même s'il n'était pas mort prématurément, il n'en aurait sans doute publié aucun : jamais il ne se serait satisfait lui-même. On n'a même trouvé dans ses papiers aucunes notes suivies relatives à ce livre. Mais F. de Saussure a exposé, durant ses dernières années d'enseignement, ses idées sur les principe de la linguistique ; trois ans, il a fait sur ce sujet un cours annuel, qu'il a renouvelé chaque fois. Les auditeurs de ces cours ont apporté leurs notes ; et, à l'aide de ces cahiers, les deux principaux élèves de F. de Saussure à Genève, MM. Bally (qui lui a succédé dans sa chaire) et Séchehaye, ont rédigé le volume qu'ils offrent maintenant au public.

Il y a beaucoup de hardiesse dans le procédé qui consiste à publier,

sous le nom de F. de Saussure, un cours dont non seulement il n'a pas revu la rédaction, mais dont la disposition même ne répond exactement à celle d'aucune des trois séries de leçons qu'il a faites sur la linguistique générale. MM. Bally et Séchehaye et la famille de F. de Saussure ont estimé que l'essentiel était de donner au public la doctrine que le maître avait mûrie et qu'il avait livrée à ses disciples.

La piété de MM. Bally et Séchehaye envers leur maître répond de l'effort qu'ils ont fait pour traduire fidèlement sa pensée. Ceux qui ont connu les idées de F. de Saussure par ses publications, par ses cours anciens (qui n'ont jamais porté sur la linguistique générale, mais qui supposaient certains principes), par la conversation les retrouvent dans le cours maintenant publié ; il n'est pas douteux que, dans l'ensemble, ce cours rend la pensée, et souvent la forme même, de F. de Saussure.

Le semestre de leçons que faisait F. de Saussure sur la linguistique générale ne suffit évidemment pas à exposer dans son entier un sujet aussi considérable. Il s'en faut de beaucoup que le cours soit complet, et une très grande partie des questions qu'on se pose sur la linguistique générale sont à peine effleurées. Ce cours n'est donc pas encore le précis de linguistique générale qui manque dans toutes les langues de l'Europe occidentale. Mais il est plus qu'un manuel. Il pose les principes fondamentaux de toute linguistique. C'est pour cela que la première partie du livre, où sont exposés les principes, d'une manière brève, mais complète et suffisante pour en faire apercevoir la portée, satisfait plus que la seconde, où l'exposé devient extrêmement sommaire et n'entre presque plus dans le détail des questions. Ce n'est pas à dire pourtant que cette seconde partie soit négligeable ; nulle part on ne trouvera, par exemple, un exposé plus clair et plus correct de la question des dialectes, sur laquelle tant de linguistes n'arrivent pas à être au clair.

Ce cours s'adresse à toutes les personnes que la linguistique intéresse. Les profanes le liront sans avoir besoin d'aucune préparation, d'aucune connaissance spéciale, et ils y perdront les idées fausses qu'on a communément sur les questions de linguistique. Mais il ne sera pas moins utile aux linguistes eux-mêmes dont il clarifiera les idées, souvent troubles. Il n'est aucun esprit curieux qui ne doive trouver profit à le méditer.

Une grande partie des principes exposés est au-dessus de toute contestation, et tous ceux qui, dans une mesure quelconque, veulent faire de la linguistique devront se les assimiler complètement. La façon dont la « langue », qui est l'objet essentiel de la linguistique, est distinguée de la « parole » est saisissante. La notion complexe de « langue » est analysée avec une pénétration qui permet d'en faire apparaître la nature exacte. Comme tous les faits qu'étudient les sciences sociales, la langue est une réalité, mais une réalité qui n'existe matériellement nulle part et que celui qui l'étudie doit poser lui-

même, constituer par un acte de sa volonté. Si tant de bons esprits vacilient en faisant de la linguistique, c'est qu'ils ont peine à tenir ferme un objet d'étude que leur esprit pose lui-même et qui n'a pas l'existence concrète qu'a un texte littéraire ou un document historique. Et si tant de linguistes qui savent leur métier s'égarent, c'est qu'ils oublient que l'objet qu'on leur a enseigné à étudier, tout en ayant une réalité objective, est susceptible d'être étudié seulement en tant qu'il est fixé par l'esprit et qu'il ne faut pas être dupe de cette forme fixée par l'esprit. Il y a là une situation délicate qui n'est pas propre à la linguistique, et dont souffrent toutes les sciences sociales.

Œuvre de l'un des savants qui, entre 1870 et 1880, ont donné à la linguistique une nouvelle direction, le cours de F. de Saussure se rattache aux doctrines qui ont été créées alors : la langue y est considérée abstraitement, en éliminant le plus possible la considération des événements historiques. Il y est enseigné que la langue est un fait social ; mais F. de Saussure évite de considérer le détail des conditions sociales et les événements qui déterminent les états de langue. Le fait linguistique est envisagé en lui-même, indépendamment de toute influence externe. Depuis un certain nombre d'années, on réagit contre cette manière trop abstraite de traiter la linguistique et l'on travaille à rapprocher les faits de langue de leurs conditions externes, c'est-à-dire des situations sociales et des événements historiques dont ils dépendent. Presque tout ce qui est dans le livre est durable — à part de menus détails dont l'importance est secondaire —, mais il ne donne pas une idée complète des tendances actuelles de la linguistique.

A. Meillet.

M. Saché, **Les Fillettes de Louis XI et le château d'Angers.** Angers, Grassin, 1916, in-8°, 20 pages.

Cette étude est un chapitre en grande partie inédit ou plutôt un postscriptum inattendu et presque invraisemblable de l'histoire des fameuses cages de fer dans lesquelles on enfermait sous l'ancien régime certains malfaiteurs. La plus célèbre, mais la plus légendaire, est celle dont Louis XI aurait offert le séjour au cardinal Balue au château d'Angers. Tout en rappelant que le cardinal n'a jamais été détenu ni à Angers ni dans une cage de fer, l'auteur n'en affirme pas moins l'existence de ces cages et notamment de celle du château d'Angers. On avait tout lieu de croire que celle-ci avait été pendant la Révolution extraite de la prison où elle était remisée et exposée sur une place publique de la ville, le jour de la Fédération, « pour inspirer au peuple toute l'horreur du despotisme et lui faire goûter les avantages de la liberté ». Après quoi on l'avait brûlée. Cependant, et ici l'histoire reprend une nouvelle allure légendaire, la cage de fer du château d'Angers devait renaître de ses cendres. Au mois de sep-

tembre 1815, pendant que les troupes alliées occupaient cette ville, un habitant ayant eu quelque discussion avec un soldat prussien logé chez lui, fut conduit chez le commandant de la place qui donna l'ordre de le mettre en prison. Voici comment le préfet du département rapporte au ministre de la police le supplice qui lui fut infligé : « ... Arrivé à la prison du château, on lui fit quitter son chapeau, sa redingote et ses souliers, et on l'enferma dans une cage de bois, composée de barreaux présentant des angles très aigus et séparés les uns des autres d'environ deux pouces. Il fut laissé dans cette position cruelle jusqu'au lendemain dix heures du matin, ne pouvant ni se coucher ni rester debout sans éprouver les plus vives douleurs. La femme de ce malheureux s'étant présentée pendant sa captivité pour lui apporter à manger, les soldats la menacèrent de l'enfermer dans la même cage que son mari si elle y venait une seconde fois ». Quelques jours plus tard, un tailleur qui s'était disputé avec un autre soldat fut enlevé avec un cordonnier, qui n'était d'ailleurs pour rien dans la querelle ; tous deux envoyés au château d'Angers, y furent soumis au même traitement. En rendant compte au ministre de cette nouvelle affaire, le préfet donnait la description de ces cages : « ... La partie inférieure est composée de prismes triangulaires cloués sur le plancher et se touchant tous à leur base. On dépouille de leurs habits, de leurs chapeaux et de leurs chaussures les malheureux qui ne peuvent se coucher, ni même se tenir debout que dans une position extrêmement douloureuse ». Dans le même temps, l'ingénieur en chef du département écrivait de son côté : « Ce sont des cages en bois de 4 pieds en carré sur 3 ou 4 de hauteur, dont l'intérieur du plafond est hérissé de pointes de fer et la tole en barreaux présentant un angle saillant en forme de tranchant de couteau. Des menuisiers ont été mis en réquisition au château d'Angers pour la construction de ces cages dans l'une desquelles un de nos habitants a été détenu, je ne sais pourquoi, presque pendant dix heures. Il dit et l'on conçoit que c'est un des plus cruels supplices que l'on puisse éprouver ». On le croira sans peine. Enfin on possède une reproduction « de ce monument de la cruauté teutonne » comme s'exprime M. Saché avec une trop juste indignation, dessin à la plume fait *de visu* par un Angevin : « C'est une masse cubique avec faces à claire-voie, rattachées à quatre montants massifs dont les pieds l'exhaussent légèrement au dessus du sol. A côté de ce dessin, un petit croquis figure la disposition des arrêtes du plancher de cette étrange prison ; le tout est encadré d'une légende descriptive qui correspond aux renseignements communiqués par le préfet : « cage en bois construite par les Prus- « siens en août 1815 lors de leur séjour à Angers dans le château.. « J'y ai entré après leur départ, 23 septembre 1815 ».

Maintenant, que cette cage ou ces cages — puisqu'il semble qu'il y en ait eu plusieurs — aient été construites en 1815 sur réquisition de

Prussiens, ou qu'elles subsistassent, dernier vestige des instruments de torture de l'ancien régime, malgré l'autodafé de l'une d'elles en 1792, la question n'a peut-être pas autant d'intérêt que semble y attacher l'auteur de cette étude. Car en supposant que ces appareils n'eussent pas tous été détruits pendant la Révolution, s'il y en avait encore sous le premier Empire, M. Saché reconnaît qu'ils ne servaient plus que pour les condamnés à mort, c'est-à-dire pour des scélérats jugés tels par un jury régulier. Mais dans les cages utilisées en 1815 par les Prussiens à Angers, on enfermait, sans jugement préalable, d'honnêtes bourgeois dont le seul tort était de s'être disputés avec des soldats. Voilà la différence : n'est-elle pas ce qui fait tout l'odieux de cette mesure ?

Autre chose. H. Houssaye avait connu et déjà décrit la cage de 1815 : « Les colonnes prussiennes traînent avec elles la *cage aux Français*. C'est une sorte de grande caisse à claire-voie, pavée de prismes de bois triangulaires; les prisonniers y sont enfermés pieds nus et en chemise; ils ne peuvent sans douleurs intolérables s'y tenir debout, couchés ou assis. » Vous le voyez : Houssaye avait lu aux Archives nationales les rapports du préfet de Maine-et-Loire; mais il les avait lus un peu vite. Au lieu d'une cage roulante, c'était une cage à demeure, construite sur place et ne servant qu'à Angers. La version de Houssaye est évidemment plus dramatique. Mais avec raison M. Saché fait remarquer que l'histoire est l'histoire et non pas un roman, et que cette histoire-ci est déjà suffisamment tragique sans qu'il soit besoin de la corser en la dénaturant. Parfaitement.

Eugène WELVERT.

J.-J. JUSSERAND, **With Americans of past and present days**. New-York, Scribner, 1916; in-8°, IX-350 p.

Doyen du corps diplomatique à Washington — il y représente la France depuis treize ans — M. Jusserand écrit et parle avec élégance la langue du pays où il est accrédité. Le présent volume, recueil de mémoires et d' « adresses », en apporte une preuve nouvelle [1]. Il témoigne aussi que M. J., connaisseur éminent de la littérature anglaise et de la poésie française du XVIe siècle, n'est pas moins familier avec le plus noble épisode de l'histoire politique du XVIIIe siècle, la guerre de l'Indépendance américaine et le rôle que la France y a tenu. Bien que ces événements aient été l'objet d'un nombre infini de travaux, il reste à glaner, comme l'a montré M. J., tant dans les dépôts de Washington que dans ceux du quai d'Orsay. Il reste aussi à tirer parti des documents publiés pour mettre en pleine lumière certaines vérités souvent méconnues, celle-ci surtout, que la France n'a été

1. De loin en loin, on croit flairer un gallicisme ; mais le seul *gallicisme* gênant est l'absence d'index.

poussée à prendre le parti des insurgés américains ni par haine de l'Angleterre (elle était anglomane), ni par le désir de recouvrer ce que la guerre de Sept Ans lui avait coûté, mais par le puissant attrait qu'exerçaient sur elle les mots d'indépendance et de liberté, par la beauté de la cause dont elle souhaitait le triomphe et qu'elle servit, quoi qu'on ait pu dire, avec autant d'efficacité que de dévouement [1].

Le premier mémoire et le plus considérable concerne Rochambeau en Amérique, en bonne partie d'après des documents inédits. Les Américains étaient imbus de tels préjugés contre les Français qu'il fallut le contact du corps expéditionnaire pour les en faire revenir. La conduite des marins et des soldats fut d'ailleurs exemplaire; Rochambeau écrivait, en août 1780, que pas un chou n'avait été dérobé. A la même date, William Channing, le père du philanthrope, s'exprimait ainsi : « Les Français sont une belle troupe, et ils paraissent avoir de bons officiers. Ni les officiers ni les hommes ne sont ces êtres efféminés que nous comptions voir, parce qu'on nous avait appris qu'ils étaient tels. Aucun peuple n'en pourrait produire de meilleurs. » Deux ans plus tard, ce changement de l'opinion américaine était constaté par le comte de La Luzerne; il écrivait à Rochambeau que l'armée française, aussi disciplinée que brave, n'avait pas seulement mis fin aux succès des Anglais, mais avait dissipé, en trois ans, des préjugés qui avaient pris racine pendant trois siècles.

L'ignorance de la langue anglaise, presque générale dans notre armée, causa d'abord quelque embarras; plusieurs officiers se tiraient d'affaire avec le latin, que Rochambeau, d'abord destiné à l'état ecclésiastique, savait assez bien. Il apprit ensuite l'anglais, mais l'écrivit toujours mal, comme en témoignent ses lettres à Washington. — Un fait important est l'influence, exercée tant sur Rochambeau que sur Washington lui-même, par l'intelligent envoyé français, le comte de La Luzerne. Dans un mémoire inédit, adressé à Rochambeau, mais destiné surtout au commandant en chef, il exposa d'excellentes raisons pour agir vers le sud, dans la baie de Chesapeake, au lieu d'essayer de prendre New-York. Washington préférait ce dernier projet, mais La Luzerne insista si bien qu'il finit par avoir gain de cause. L'arrivée opportune de l'escadre commandée par le comte de Grasse facilita l'offensive; suivant l'expression de Rochambeau, elle rendit les Américains « fous de joie ». M. J., détaillant les difficultés qu'eut à surmonter l'amiral, conclut qu'aucun homme n'a plus risqué ni plus fait que lui pour les Etats-Unis; or, ajoute-t-il, c'est le seul des

1. Dans la *School History of the United States* par John Bach Mc Master, on lit en note, p. 138 : « Parmi les blessés de cette bataille (Chadds Ford) était un brillant jeune Français, le m^is de Lafayette, qui, au début de 1777, vint en Amérique et offrit ses services au Congrès comme volontaire non rétribué. » Et c'est tout; Rochambeau et le comte de Grasse ne sont pas nommés une fois. Les États-Unis ont aussi leur Loriquet.

chefs auxquels on n'ait pas élevé de monument. Lors du retour de Rochambeau en France, à la première audience que lui accorda Louis XVI, il demanda au roi la permission de partager les éloges qu'on lui décernait avec le malheureux amiral, alors prisonnier des Anglais après la victoire de Rodney à Saintes. On sait que le comte de Grasse fut acquitté par le Conseil de Marine, lorsqu'il revint en France après deux ans de captivité.

« Il y a quelques années, dit M. J., visitant la tombe du maréchal de Rochambeau, j'ai pensé qu'il serait bon que des arbres de Mount Vernon répandissent un jour leur ombre sur les restes de l'ami de Washington et de la cause américaine. Avec le consentement de la famille et du maire de Thoré, grâce aussi au bon vouloir des dames de la Société de Mount Vernon, ce projet fut réalisé : une dizaine de boutures des arbres plantés par Washington furent envoyés en France et grandissent aujourd'hui autour de la tombe de Rochambeau ».

Le second mémoire est la biographie d'un officier français, le major Pierre-Charles L'Enfant, fils d'artiste, artiste lui-même, qui resta en Amérique après la guerre, y exécuta, comme architecte et ingénieur, des travaux remarquables et dessina le plan de la future capitale. Son caractère entier, ses façons autoritaires finirent par le brouiller avec le monde officiel (1792) ; mais son plan grandiose, qui avait été universellement approuvé, fut mis à exécution et a soutenu l'épreuve du temps. Washington, autrefois qualifié de « village monumental », est aujourd'hui, conformément aux prévisions de L'Enfant, une des villes les plus belles, les mieux aérées et les plus saines du monde. En 1911, on a élevé, près de la capitale, un monument à l'officier-ingénieur, qui était mort pauvre et obscur en 1825 ; deux ans plus tôt, ses restes avaient été transférés sous le grand dôme du Capitole, dans une cérémonie à laquelle assista le président Taft.

Washington et les Français est le titre du troisième mémoire. M. J. expose avec agrément, en multipliant les citations textuelles, comment Washington, d'abord ennemi déclaré de la France, changea peu à peu de sentiment quand il reconnut chez les Français une qualité qui le touchait particulièrement : l'aptitude à l'enthousiasme désintéressé. L'amitié de La Fayette et de Rochambeau fit le reste, effaçant le souvenir de ses lectures d'enfant et de ses premières campagnes contre la France. Le 1er mai 1781, dans son journal intime, Washington appela les Français « nos généreux alliés » ; dès lors il ne s'exprima plus autrement. M. J. a poursuivi l'histoire de ses relations avec ses amis de France jusqu'à l'époque révolutionnaire ; il nous apprend que Washington était tenu au fait des événements par Rochambeau, dont les lettrss existent, mais n'ont pas encore été publiées. Il donne aussi des détails piquants sur la mission diplomatique du citoyen Genet, qui se rendit ridicule aux Etats-Unis et fut

révoqué par le Comité de Salut Public, lequel demanda qu'il fût arrêté et renvoyé en France. Le gouvernement américain refusa l'extradition ; sur quoi Genet se naturalisa Américain, épousa une Américaine et se fit agriculteur. Il mourut en 1834 ; un de ses descendants, se souvenant de ses origines, a pris service dans l'armée française en 1914.

Les autres chapitres, plus courts, mais non moins dignes d'attention, traitent d'Abraham Lincoln, de Franklin, de l'excellent critique Horace Howard Furness et de l'historique des tentatives pour assurer le maintien de la paix par l'arbitrage. A propos de la première conférence de La Haye, où l'Allemagne fit échouer le projet russe de limitation des armements, M. J. rappelle ces mots de l'Américain John W. Foster (1904). « Malgré l'appui donné à la proposition russe par la France, une des nations les plus martiales, et par plusieurs autres gouvernements, les objections formulées par les délégués allemands furent trop graves pour être écartées. » Les Américains ne sont pas seuls à savoir aujourd'hui qu'aux deux conférences de La Haye il y avait, autour du tapis vert, les représentants d'une Puissance de mauvaise foi.

S. Reinach.

L. Barthou, **Lamartine orateur**, Paris, Hachette, 1916. In-°, XVI et 375 pp. 7 fr. 50.

Lorsque Taine eut jadis l'occasion d'apprécier l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, que venait d'achever Guizot, il mit en un puissant relief, à son ordinaire, la compétence du grand homme d'état dans un pareil sujet. Pour faire l'histoire de la chimie, remarquait l'auteur des *Philosophes Français*, il faut avoir manié des substances chimiques ; pour traiter en histoire de la politique, il est bon d'avoir manié les affaires d'Etat. Un littérateur, un psychologue, un artiste est dépaysé quand il s'agit de juger une manœuvre parlementaire, l'opportunité d'une intervention à la tribune, l'état d'esprit d'une majorité que ses chefs doivent éperonner ou contenir. En pareille matière il ne pourra décider qu'à tâtons, par improvisation téméraire, ou par emprunt d'une opinion étrangère : si son jugement est original, il ne peut être compétent : s'il est compétent, il ne peut être original. Ces observations nous revenaient à la mémoire en présence du *Lamartine orateur politique* que vient de nous donner M. Louis Barthou. C'est là un fruit des mois de relatifs loisirs que la crise européenne fait momentanément à l'ancien président du Conseil atteint par un deuil glorieux, crise plus courte peut-être si le courageux promoteur de la loi de trois ans avait été plus vite et plus complètement écouté. Recueillons provisoirement, sur ce terrain plus théorique, les leçons de sa sagesse et les suggestions de son expérience.

I

Il a tout d'abord aperçu la véritable origine de la vocation politique inattendue de Lamartine qui, après quelques velléités de jeunesse avait atteint sa quarantième année sans avoir songé sérieusement à ce mode d'action. Rassassié de lauriers poétiques, cherchant comme tous les vainqueurs incontestés d'une première campagne dominatrice son « violon d'Ingres », l'auteur des *Méditations* parvint à se persuader que tout poète est un orateur arrêté dans son développement par les circonstances adverses. Aussi bien le *vates* antique était-il à la fois un chanteur, un devin inspiré et un conducteur de foules Pourquoi ce dernier rôle ne serait-il pas repris par le lyrique moderne? « Je vois, « écrira-t-il à Virieu en 1835, se réaliser ce que j'avais toujours senti « que l'éloquence était en moi *plus* que la poésie, qui n'est *qu'une de* « *ses formes* et qu'elle finirait par se faire jour s'il n'était pas trop « tard! » Un bel acte de foi en soi-même qu'il renouvellera d'ailleurs au cours de sa vieillesse isolée : « Je persiste à croire contre tout le « monde que j'étais né pour un autre rôle que celui de poète fugitif et « qu'il y avait dans ma nature *plus* de l'homme d'Etat et de l'orateur « politique que du chantre contemplatif de mes impressions de vingt « ans ». Homme d'état et orateur politique, ce sont là deux supériorités distinctes et qui ne sont pas toujours associées dans le même homme. Examinons avec M. Barthou les titres de Lamartine à l'une et l'autre de ces gloires.

En effet, à ce que l'on pouvait jusqu'ici connaître des vues politiques de Lamartine son nouvel historien apporte des contributions précieuses. Collectionneur dans l'acception la plus élevée de ce mot, puisqu'il rassemble autour de lui les manifestations immédiates de la *pensée* géniale, les manuscrits et les ébauches suggestives des grands écrivains, il possède de nombreux inédits lamartiniens dont il fait le plus heureux usage. Il publie en particulier tout un discours inconnu jusqu'ici qui devait être prononcé à Mâcon en juin 1840, devant une réunion électorale restreinte : réunion qui fut sans doute empêchée par quelque incident oublié. L'espace nous manque pour détailler les beautés de ces pages, mais nous leur emprunterons une bien intéressante appréciation d'ensemble sur le caractère de la Révolution française qui fut, dit l'orateur, l'avènement de la philosophie dans la politique, une grande philosophie mise en action : « Elle date de « Fénelon, explique-t-il, de Montesquieu, de Rousseau ou plutôt, « elle date du jour où des génies conséquents s'aperçurent que la « moralité, qui préside aux rapports privés de l'homme avec l'homme, « pouvait présider aux rapports du peuple avec son gouvernement « et des peuples avec les autres peuples. Cette philosophie devint « religion sous la plume de Fénelon, code sous la plume de Mon-

« tesquieu, passion dans l'âme de Rousseau, action et puissance dans « la parole de Mirabeau, fanatisme enfin dans le peuple qui la saisit « comme une vengeance quand elle ne devait être qu'une justice et « qu'un don. En quoi consistait cet évangile nouveau des peuples ? En « quelques pratiques très simples et très belles découlant du code « religieux du christianisme et de la raison des philosophes etc... » Ces lignes ne sont-elles pas profondémment intéressantes pour le penseur : c'est ici le mysticisme, qui présida aux entreprises révolutionnaires, vaguement entrevu dans ses racines par une pensée mystique parente et couvert une fois de plus du nom respecté de la raison.

Dans un autre inédit dont nous devons pareillement la révélation à M. Barthou, dans une lettre au comte de Circourt, qui fut envoyée à son adresse au lendemain même du fameux discours de Mâcon, en juillet 1847, on voit se préciser ce retour volontaire du chrétien émancipé au rousseauisme de 1789 : « On est las, écrit le triompha- « teur de la veille, de cette réaction *stupide* qui dure depuis Brumaire « contre les idées, la philosophie, la politique du XVIIIe siècle. Le « succès des livres qui reprennent en sous-œuvre l'œuvre répudiée « 1789 (*Les Girondins*) en est pour moi une preuve de plus. Dieu « depuis trente ans semblait combattre *contre lui-même* : il daignera « enfin aider ceux qui veulent travailler pour lui ! » Excellente expression du mysticisme social réveillé dans l'âme française à la veille de 1848.

Nous n'aurons pas la présomption de juger en quelques lignes le rôle de Lamartine dans les origines de la Seconde République. M. Barthou l'a fait plus d'une fois en termes mesurés, dans le sens de ses convictions personnelles. Nous soulignerons seulement à ce propos une autre et plus brève définition de nos révolutions successives, définition que Lamartine a donnée précisément dans son discours de Mâcon. La Révolution, c'est pour lui « la manifestation du « *spiritualisme* des idées, protestant contre le *materialisme* des « faits. « Or, si l'on récrivait cette phrase en ces termes : » La révo- « lution c'est la manifestation d'un mysticisme psychologique, affron- « tant la lutte contre la réalité impérialiste dans le monde des faits », on aurait les deux pôles extrêmes entre lesquels l'avenir situera sans nul doute la tentative révolutionnaire française dans son ensemble et dansses diverses étapes.

En tous cas, le gouvernement personnel de Lamartine, ce fut, comme il l'avait désiré, le rousseauisme au pouvoir, le romantisme honnête et pétri de bonnes intentions en présence de la nature humaine véritable et de ses réactions fort peu « spiritualistes » dans leur ensemble. Cette politique rousseauiste ou romantique, (dont le socialisme actuel est l'expression extrême et conséquente) nous conduit depuis cent vingt-cinq ans sous diverses étiquettes, interrompue

çà et là dans son œuvre par quelques reculs effrayés de l'opinion devant les soubresauts qu'elle produit périodiquement dans le corps social. Il faudra quelque temps encore avant de pouvoir la juger à ses résultats pour la France.

II

Mais ce qu'il convient de retenir plus que tout le reste de la pénétrante étude de M. Barthou, ce sont ses jugements personnels d'une si haute compétence, sur le talent oratoire de Lamartine. Là encore ses inédits lui permettent d'élucider en passant quelques-uns de ces problèmes techniques qui intéressent en lui l'homme de la tribune parlementaire, accoutumé à donner le mot d'ordre à la représentation du pays. — Et par exemple, dans le grand discours qui marqua l'orientation de Lamartine vers les solutions politiques radicales, dans la séance du 27 janvier 1843, le poète eut une métaphore éclatante qui remua profondément son auditoire : « Si je me trompe, dit-« il alors au parti gouvernemental dont il se sépare, je ne perds que « moi, je ne fais tort qu'à moi : je n'en ferai aucun à mon pays. Et « qu'importe après tout l'erreur d'un esprit sincère et dévoué à ce « qu'il croit être le bien ? Le vaisseau de l'Etat est-il donc une barque « si frêle et si vacillante que le poids d'un homme qui se déplace « puisse lui faire perdre l'équilibre et le submerger ? Non, c'est un « bâtiment solide et vaste qui porte dans ses flancs des intérêts « immenses et qui ne s'aperçoit pas, comme le croit notre orgueil, du « déplacement de quelques misérables individualités ! »

Eh bien, M. Barthou se trouve en situation de nous apprendre dans quelle mesure cette image magnifique est une improvisation. Il possède en effet les notes prises par Lamartine en vue de cette discussion sur l'adresse et la comparaison s'y retrouve. Mais la forme interrogative substituée à la négative au début, quelques mots modifiés ou accentués par l'émotion au terme de la période, et voilà que la trouvaille du cabinet, encore engourdie pour ainsi dire dans son enveloppe de mots calculés, a pris soudain son vol et réalise le plus noble effet oratoire !

Ailleurs, ce sont des commentaires sur les différents aspects du talent de Lamartine orateur et nous citerons à titre d'exemple ce charmant morceau sur l'ironie dans les discours du poète : « En était-il dépourvu « ou s'en privait-il volontairement, écrit son historien qui la ren-« contre assez rarement sur ses lèvres ? S'il faut en croire une confi-« dence faite à Dargaud, il l'avait tellement qu'il la repoussait sans « cesse. Dargaud lui conseillait d'en user... Quand on possède un tel « don où l'éloquence puise une de ses forces les plus terribles, on ne « l'abdique pas, et ce n'est pas pour l'avoir mutilée en lui que Lamar-« tine n'y eut pas plus souvent recours. A vrai dire, l'ironie n'était pas

« dans sa nature. S'il la rencontrait, c'était sous le coup d'une émotion « exceptionnelle. Elle venait de la situation, non de lui ; mais alors, « elle était moins spirituelle que fièrement dédaigneuse. Il y avait du « gentilhomme dans l'éloquence de Lamartine : elle ne s'abaissait pas « à déroger ! ».

Enfin, rien n'est plus attrayant que la virtuosité de M. Barthou à situer Lamartine parmi ses émules ou ses pairs, les maîtres de la tribune française : Berryer, plus pathétique, Thiers, plus lumineux, Guizot plus âpre et plus dominateur. Lamartine les surpassait pourtant, à l'avis de son historien, par la richesse de l'imagination, la puissance des idées, la hardiesse des formules, surtout par l'abondance d'une parole colorée et précise, somptueuse et claire, également propre aux spéculations les plus élevées de la philosophie politique et au détail technique des discussions d'affaires. « Cette première « place lui était souvent contestée de son vivant, ajoute l'ancien pré- « sident du Conseil. La raison en est sans doute dans l'infériorité de « son *action*, je veux dire de cet ensemble de moyens physiques que « la voix, le geste, la mimique expressive ajoutent à l'éloquence lors- « que même ils ne font pas, comme chez certains orateurs, toute l'élo- « quence. Il me semble que la *comédie du discours* pour reprendre une « expression de Victor Hugo, était moins nuancée et moins habile « chez Lamartine que chez ses redoutables émules ! ».

Ajoutons que M. Barthou triomphe surtout comme il est naturel, dans la comparaison, mainte fois reprise et poussée plus avant par lui, des deux orateurs dont il a scruté à fond l'âme, le talent, la méthode, dans le parallèle entre le coryphée parlementaire de 1789 et celui de 1848 : « Je doute pourtant, conclut-il vers la fin de son livre, que « Lamartine se fût égalé, quelque conscience qu'il eût de son rôle « prochain, au géant de la Révolution. Il n'avait pas comme *homme* « *d'état*, l'étendue d'esprit de Mirabeau, son sens pratique, sa con- « naissance des hommes, son audace tempérée de souplesse et de « prudence. Il n'avait pas non plus, comme *orateur*, sa véhémence, « sa vigueur d'argumentation et d'invective, ses irruptions foudro- « yantes, son art des évocations historiques, ses colères déchaînées, « son rire de Titan, son ironie dédaigneuse *et l'apaisement calculé* « *de son sourire*. Avec plus de facilité, il avait moins de puissance ; « mais il savait si bien frapper les formules qu'on pouvait dire de lui « ce qu'il écrivait de Mirabeau : Ses mots retentissants deviennent « les proverbes de la Révolution » ! — Des morceaux de cette valeur suffiront à procurer au lecteur un avant-goût des satisfactions de tout ordre que lui réserve ce livre dans les pages duquel s'affirme une fois de plus un historien de naissance et un écrivain de race.

Ernest Seillière.

M. Grammont, **Traité pratique de prononciation française.** Paris (Delagrave), sans date [déposé en 1914, paru en 1916], in-18, 231 p. (prix 2 fr. 50).

Comme le nom de l'auteur le fait attendre, ce petit livre est très personnel. On y trouvera tout l'essentiel de ce qu'annonce le titre ; c'est un traité d'orthoépie ; les provinciaux et les étrangers y apprendront les règles d'une bonne prononciation française. Mais ce n'est pas un ouvrage empirique, où des recettes s'ajoutent à des recettes, et des petits faits à des petits faits. Tout est ramené à des principes ; partout il y a des formules générales, et les faits de détail n'apparaissent que comme des exemples qui viennent illustrer les formules.

D'autre part, M. Grammont ne se borne pas à indiquer comment se prononce chaque voyelle, chaque consonne : ce n'est pour lui qu'à peine la moitié de la tâche. Le livre comporte une seconde partie, intitulée le *mot et la phrase* ; c'est la plus neuve et la plus utile peut-être pour les provinciaux et les étrangers. Car c'est en grande partie dans la manière de joindre les mots et de chanter les phrases qu'on commet des fautes quand on prononce une langue étrangère. En français, des indications sur les phrases sont particulièrement importantes : la théorie de l'*e* caduc (dit *e* muet) trouve dans cette partie sa place naturelle ainsi que la théorie de la liaison. Aucun traité de prononciation ne fournit l'équivalent de ce qu'enseigne M. Grammont sur l'*e* muet. Nulle part non plus on ne trouve d'indications aussi précises sur l'accent « d'insistance » qui joue en français un grand rôle, et dont la place ne concorde pas avec celle de l'accent ordinaire du mot : c'est l'un des traits les plus originaux du français, l'un de ceux qui instruisent le plus sur les tendances de la langue, et M. Grammont en analyse bien la nature et l'emploi.

Une autre originalité de l'ouvrage consiste dans les indications qui sont données sur les fautes que commettent les provinciaux et les étrangers. M. Grammont en a observé beaucoup en phonétien exercé. La plupart des fautes permettent de marquer, par comparaison, les traits propres de la prononciation française, et il y a là une foule de données dont l'intérêt n'est pas seulement d'ordre pratique.

L'ouvrage ne comprend aucune indication bibliographique ; on le regrettera ; car il est bref, et le lecteur, qui trouve chez M. Grammont tout l'essentiel, pourra être tenté de chercher ailleurs des renseignements de détail qu'il trouverait par exemple dans le *Précis de prononciation française* de Rousselot et Laclotte, ou dans le *Comment on prononce le français* de Martinon.

Voici quelques regrets. Rien n'est dit de l'attaque des voyelles initiales des mots ; la manière progressive dont les Français prononcent les voyelles initiales s'oppose à la manière dont les voyelles sont attaquées dans certaines langues et méritait d'être notée. P. 134, il est parlé de l'*h* dit aspiré ; le lecteur sera surpris de voir apparaître ce phonème dont il n'a pas été question jusque là ; c'est pour de bonnes

raisons que M. Grammont n'en a pas parlé dans son énumération des phonèmes : le français ignore *h*, et les mots à *h* aspiré sont, on le sait, simplement les mots à initiale vocalique qui ne se lient jamais à un mot précédent (voir p. 116 et 134-135 du livre), mais il n'aurait pas été superflu d'avertir le lecteur, qui ne trouvera *h* aspiré dans aucune des tables de l'ouvrage. Les mots à *y* et à *w* initiaux embarrassent souvent les Français ; le livre était imprimé quand s'est ouverte la discussion qu'a provoquée le titre de l'ouvrage de M. Pierre Loti, *La hyène enragée* ; mais rien de cette discussion n'y est prévue ; sur *ouate*, M. Grammont donne un enseignement absolu, — et le bon, à mon sens — sans laisser rien entrevoir du flottement qui existe actuellement dans la prononciation parisienne entre *la ouate* et *l'ouate* (*plein d'ouate*). Il y a ainsi quelques petites lacunes qu'une nouvelle édition permettra de combler. Le livre répond d'une manière si satisfaisante à un tel besoin que cette seconde édition ne saurait se faire attendre bien longtemps.

A. Meillet.

QUESTIONS ET RÉPONSES

258. Cuisiniers de la gloire. Qui disait à Napoléon que les préfets étaient les cuisiniers de sa gloire ?

— « Vous êtes un pacha, disait Napoléon à Castellane, préfet des Basses-Pyrénées, et je crois que les préfets, à cent lieues de Paris, ont plus de pouvoir que moi. — Sire, répondit Castellane, les préfets font payer les impôts et fournissent des hommes pour la guerre ; ils apprêtent les plats que vos généraux mangent ; ils sont les cuisiniers de la gloire ».

259. Le style de Guizot. A-t-on dit et a-t-on eu raison de dire que le style de Guizot est pâteux ?

— Ce sont les romantiques qui trouvaient le style de Guizot un peu pâteux, et Scherer disait que Guizot était le premier des écrivains qui ne savent pas la langue ; mais Guizot a tracé dans ses Mémoires d'ingénieux portraits et de fines esquisses.

260. Heureux les peuples dont l'histoire ennuie ! Peut-on me dire de qui est ce mot ?

— Le mot est de d'Alembert, dans sa préface de l'*Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771* (I, p. vii).

261. Un jugement. « J'aime son esprit, estime peu son cœur et n'ai aucun goût pour sa personne ». Qui a dit cela — ou quelque chose d'approchant — et de qui ?

— Mme du Deffand disait, après avoir lu des lettres de Mme de Maintenon : « Il me reste de cette lecture beaucoup d'opinion de son esprit, peu d'estime de son cœur et nul goût pour sa personne ».

Jugement piquant, mais trop sévère et qui s'appliquerait plutôt à Mme du Deffand qu'à Mme de Maintenon.

262. Les lys. J'ai lu quelque part qu'un forcené révolutionnaire proposait d'arracher les lys de tous les jardins. Est-ce vrai ?

— Le 23 germinal Donnadieu qui prend le prénom républicain de Bêche et qui s'intitule canonnier au demi-bataillon d'artillerie en garnison à Cette, écrit à la Convention — qu'il appelle la Convention nouvelle — qu'il ne suffit pas de détruire tous les signes de féodalité, qu'il faut empêcher la nature de les reproduire : « Montagnards, ordonnez que le lys, cette fleur justement abhorrée, dont la forme et la couleur nous rappellent la royauté que nous avons raccourcie, soit promptement arrachée des jardins et parterres du territoire français, et infligez des peines sévères à quiconque oserait s'y refuser ».

263. Les médecins de la Convention. Combien y avait-il de médecins à la Convention ?

— Nous croyons qu'il y en avait vingt-cinq.

264. Pourtant. Quel Allemand avait pour devise ce mot *Pourtant* ou *Dennoch* ?

— C'était la devise du comte Henri-Frédéric d'Arnim, envoyé de Prusse à la cour de Vienne et, à la fin de février 1849, ministre des affaires étrangères.

265. Le siècle des brochures. De qui est cette expression et de quel siècle s'agit-il ?

— Voltaire a dit de son siècle :

> Ce siècle ridicule est celui des brochures,
> Des chansons, des extraits et surtout des injures.

266. Talliénistes. Ce mot signifie évidemment « partisans de Tallien » ; je l'ai lu, mais où est-il ?

— Sainte-Beuve l'a employé (*Nouveaux lundis*, I, p. 416).

267. Les Thermopyles de la France. Qui a nommé ainsi les défilés de l'Argonne ?

— On trouve ce mot partout et c'est Dumouriez qui l'aurait prononcé le premier ; il aurait dit que les défilés de l'Argonne seraient les Thermopyles de la France et qu'il serait plus heureux que Léonidas. Le mot est, en effet, dans ses *Mémoires*. A l'entendre, une fois les défilés occupés, il aurait écrit au ministre Servan cette lettre très laconique : « Verdun est pris ; j'attends les Prussiens ; le camp de Grandpré et celui des Islettes sont les Thermopyles, mais je serai plus heureux que Léonidas » Or, Dumouriez n'a pas écrit ce billet et on le chercherait vainement dans sa correspondance [1]. Mais, le 12 octobre, à la barre de la Convention, il disait : « Les défilés de la

1. Il écrit encore dans ses *Mémoires* que, le 28 août, il montra sur la carte à Thouvenot la forêt d'Argonne en lui disant : « Voici les Thermopyles de la France ». Le mot est faux, car le 28 août, très sûrement, Dumouriez ne pensait pas du tout à la défense de l'Argonne.

forêt d'Argonne ont été les Thermopyles où cette poignée de soldats de la liberté a présenté pendant quinze jours à une formidable armée une résistance imposante; plus heureux que les Spartiates, nous avons été secourus par deux armées ». Du reste, ce n'est pas lui qui, le premier, a parlé des Thermopyles. Dans une note que Dillon lui adresse sur son camp de la côte de Biesme, Dillon écrit : « la chaussée seule est praticable ; l'ennemi ne peut présenter qu'un front égal à la largeur de la chaussée ; c'est le détroit des Thermopyles » (*Détroit* signifiait alors « défilé »).

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 décembre 1916.* — M. Jullian annonce que M. Louis Chatelain a trouvé à Volubilis l'inscription funéraire d'une femme nommée Aemilia, dont le mari était fonctionnaire dans l'armée, et qui était originaire de Vienne en Dauphiné.

M Cordier donne des nouvelles de la mission de M. le commandant Tilho dans le territoire du lac Tchad et des reconnaissances par lui faites dans le Tibesti méridional.

L'Académie procède à l'élection de son bureau pour 1917. Sont élus : président, M. Antoine Thomas, et vice-président, M. Elie Berger.

L'Académie procède ensuite à l'élection des commissions suivantes :

Travaux littéraires : MM. Senart, Héron de Villefosse, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, de Lasteyrie, Collignon, Omont, Prou.

Antiquités de la France : MM. Héron de Villefosse, de Lasteyrie, Salomon Reinach, Omont, Jullian, Durrieu, Fournier.

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Homolle, Collignon, Pottier, Chatelain, Haussoullier, Prou.

Ecole française d'Extrême-Orient : MM. Heuzey, Senart, Pottier, Chavannes, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Piot : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier, Haussoullier, Durrieu.

Fondation De Clercq : MM. Heuzey, Senart, Babelon, Pottier, le P. Scheil.

Fondation Dourlans : MM. Chatelain, Haussoullier, Cuq, Picot.

Commission administrative centrale : MM. Alfred Croiset et Omont.

Commission administrative de l'Académie : MM. Alfred Croiset et Omont.

Prix Gobert : MM. Picot, Omont, Jullian, Prou.

M. Alfred Jeanroy fait une communication sur les débuts de la poésie courtoise dans la France méridionale, les premières théories et les premiers modèles. Les troubadours ont été, presque dès l'origine, très conscients de leur art; les premières théories apparaissent avec la seconde génération poétique, notamment chez Marcabru et Peire d'Auvergne. Le fond de la poésie courtoise étant très conventionnel, il s'agissait de marquer ce caractère par des artifices de fond ou de forme. Peire d'Auvergne pratiqua l'enchevêtrement des idées, qui laisse le lecteur libre de choisir entre diverses interprétations et lui pose de véritables énigmes. D'autres, par la recherche du mot rare, de la rime riche, essaient de voiler la maigreur du fond sous les splendeurs de la forme ; sans affecter de parti-pris l'obscurité, ils y tombent également. De part et d'autre, c'est un art de virtuoses. On a souvent reproché aux troubadours de manquer d'originalité. Si l'on se représente nettement leur conception de la poésie, il sera plus juste de s'étonner qu'ils en aient autant déployé dans un domaine si étroitement limité. — MM. Salomon Reinach et Senart présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — **3 février** — **1917**

Boeser, Les cercueils du Musée égyptien de Leide (A. Moret).
Bulletin de la Société de linguistique, XX, 1 (A. Meillet).
R. Hirzel, Plutarque (My).
P. Fournier, Les recueils canoniques italiens des xe et xie siècles (L.-H. Labande).
Fauquembergue, Journal, III, p. Al. Tuetey (R.).
Vaughan, Les écrits politiques de Rousseau (L. Roustan).
Caix de Saint-Aymour, Vieux manoirs et gentilshommes bas-normands (A. Tausserat-Radel).
Commerce français et marché russe (H. Hauser).
Le Moniteur polonais (H. Hauser).
Noëlle Roger, Le cortège des victimes, les rapatriés d'Allemagne (H. Hauser).
P. de Saint-Maurice, La ville envahie (S. Reinach).
Morse, Un Anglais dans l'armée russe (A. Chuquet).
M. Nadaud, En plein vol (A. Chuquet).
Des Ombiaux, Fastes militaires des Belges (A. C.).

Rijksmuseum van Oudheden te Leiden. Beschrijving van de Egyptische Verzameling. Mummiekisten, par le Dr P. A. A. Boeser. 10 p. 10 pl. dont 3 en couleur. La Haye, Nijhoff, 1916.

Sur les dix cercueils (couvercles ou caisses) décrits par le conservateur du musée égyptien de Leide, neuf proviennent de la « seconde trouvaille de Deîr-el-Bahari ». On sait qu'en 1891 E. Grébaut, directeur du service des antiquités, fit deblayer un puits qui lui avait été signalé par le réîs Mohammed Abd-er-Rassoul, à l'est de Deîr-el-Bahari, comme recélant un lot de momies digne de faire pendant à la « première trouvaille » de 1881, celle des momies royales, que le même réîs avait indiquée à Maspero. M. Daressy, qui dirigeait les opérations, pénétra, au fond d'un puits profond de 10 mètres, dans une série de chambres et de galeries creusées à même la montagne : le tout était parsemé de momies, de cercueils, de cartonnages, de poteries, de canopes. La collection entière fut exposée au musée de Gizeh en 1892. Puis « à l'instigation de M. J. de Morgan, devenu directeur du service, le gouvernement égyptien préleva sur la masse près d'une centaine de cercueils et de momies, qu'il répartit entre les musées d'Europe et de l'Amérique ». (Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire*, IV, p. 275). Ce sont les pièces envoyées au musée des Antiquites de Leide, qui viennent d'être publiées par M. Boeser.

Les cercueils appartenaient à des prêtresses d'Amon (qui vivaient sous la XXIe et la XXIIe dynastie, entre 1080 et 800 av. J.-C.) ; ils épousent la forme de la momie et se composent d'une cuve fort simple et d'un couvercle où la face, la coiffure, les mains croisées sur la poitrine de la défunte, apparaissent en relief. Sur le bois, recouvert de stuc, ressort une décoration très fouillée et fort riche, où les couleurs rouge, bleue, verte, blanche, se détachent sur fond jaune d'or. Le décor est essentiellement religieux et magique ; il représente les dieux auxquels la défunte s'adresse pour revivre dans l'autre monde, et les amulettes ou symboles prophylactiques qui gardent le corps de tout danger. Le couvercle et la cuve ont chacun une décoration traditionnelle. A l'intérieur de la cuve, la planche du fond est Nouit, la déesse du ciel, recevant la momie dans ses bras étendus (pl. II), ou le quadruple pilier d'Osiris, le *Dad*, qui consolide le corps et soutient son échine (pl. II et VI) ; les parois sont réservées à Anubis taricheute et aux enfants d'Horus, qui défendent la momie osirienne (pl. II, VII). L'extérieur représente au contraire l'exode de l'âme, qui quitte le corps, arrive au pays des Dieux, la *Daît*, se présente devant la vache Hathor (pl. I), ou Nouit dans son sycomore (pl. IV), pour être admise, et, après avoir passé le jugement des morts, adore Osiris (pl. I, IV) ou vénère la barque de Râ (pl. IV). Parfois des scènes mythiques, telles que la séparation de la terre (Geb) et du ciel (Nouit) par Shou, s'intercalent (pl. VI) Le couvercle est consacré à l'âme-oiseau (*bi*) arrivant au ciel, reçue par Nouit et Râ sous la forme du scarabée ailée, et admise à la cour d'Osiris (pl. I-VIII).

En somme toute cette décoration est du même type que celle qu'on retrouve sur les autres cercueils des prêtres d'Amon et de Montou du musée du Caire.

La dixième pièce, la plus intéressante au point de vue historique provient de la collection Anastasy et figure depuis longtemps à Leide C'est le couvercle du cercueil de Chonsouhetep, en son vivant prêtre de l'atelier de fondage (*wa'b n nwb*) de la maison du roi Horemheb, le rénovateur du culte d'Amon après la crise religieuse qui signale l'époque d'Aménophis IV. La décoration est du même type que celle des autres cercueils plus récents; mais parmi les divinités protectrices, Chonsouhetep a figuré (pl. X) le roi Horemheb divinisé, assis sur son trône tel qu'Osiris.

M. Boeser a écrit de substantielles notices qui décrivent avec précision les diverses scènes figurées. Les planches sont excellentes, bien que la décoration polychrôme ait rendu très difficile la tâche du photographe ; trois planches en chromophototypie, fort bien réussies, ont été ajoutées pour rendre sensibles les finesses de la décoration et lisibles les inscriptions en couleur. Ce fascicule fait honneur à la direction du musée et à l'éditeur.

A. Moret.

Bulletin de la Société de linguistique, volume XX, fascicule 1. Paris (Champion), 1916, in-8°, 116 p.

La Société de linguistique a toujours mis dans le commerce ses *Mémoires*, qui sont bien connus du public. Mais elle réservait jusqu'ici à ses membres le *Bulletin*, qui, jusqu'au volume XIII, renfermait surtout le compte-rendu des séances et des renseignements intéressant les membres de la Société. Depuis quelques années, le *Bulletin* comprend de plus de nombreux compte-rendus d'ouvrages, dont quelques-uns, détaillés, ont presque le caractère d'articles originaux, et aussi des nécrologies. On a ainsi été conduit, à partir du volume XIX, a livrer au public ce recueil, qui a commencé d'être souvent cité et qui peut intéresser un grand nombre de personnes. La collection des compte-rendus publiés chaque année, sans être complète, suffit à donner un aperçu de ce qui a été fait en linguistique durant l'année écoulée.

Cette année, à la rubrique de la nécrologie et à celle des comptes-rendus, s'est ajoutée une rubrique nouvelle, celle des *Discussions* ; on trouvera, sous ce titre, de brèves observations à propos de mémoires récemment publiés.

A. Meillet.

R. Hirzel, **Plutarch**. Leipzig. Weicher (Dieterich), 1912, 211 p. (*Das Erbe der Alten*, fasc. IV)

Plutarque n'a jamais cessé d'être lu, excepté pendant quelques brèves périodes de l'histoire, chez les peuples civilisés ; ses *Œuvres morales* aussi bien que ses *Vies parallèles* ont été la nourriture intellectuelle de la plupart des grands hommes dont s'honore l'humanité ; à toutes les époques et dans tous les lieux, les écrits qu'il a laissés à la postérité ont exercé une influence manifeste. Si un ancien devait avoir sa place dans la collection qui paraît sous le titre *das Erbe der Alten*, c'était certainement Plutarque . « Le monde entier a profité de ses leçons ». Le livre de M. Hirzel pourrait être considéré comme un commentaire de cette phrase de Gréard. La vie et le caractère de Plutarque, sa philanthropie, sa valeur comme écrivain, comme historien et comme philosophe, sont mis en lumière dans les premiers chapitres, et le reste de l'ouvrage expose, à l'aide de nombreuses citations, comment Plutarque fut jugé, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, chez les différents peuples : jugements très variés, quelques-uns enthousiastes et entachés d'exagération, d'autres, en petit nombre, peu favorables et insistant plus sur ses imperfections que sur ses qualités, d'autres enfin, de beaucoup les plus nombreux, empreints de la plus vive et la plus justifiée sympathie. M. H. est de ceux qui aiment Plutarque ; il a su le faire revivre, apprécier son œuvre en des pages impartiales, et retracer l'histoire de son influence à travers les siècles ; histoire, dit-il en terminant, qui est une contribution à

celle de la culture européenne. — L'ouvrage de M. Hirzel témoigne de lectures considérables dans toutes les littératures, et la littérature française semble lui être très familière ; il n'en a pas moins commis une grave erreur que je dois signaler [1] : il confond (p. 160) Bernardin de Saint-Pierre avec l'abbé de Saint-Pierre, l'auteur du *Projet de paix perpétuelle*, d'où plusieurs citations erronées.

MY.

Un groupe de recueils canoniques italiens des xe **et** xie **siècles**, par M. Paul FOURNIER, membre de l'Institut. Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XL. Paris, impr. nat. ; libr. C. Klincksieck, 1915. In-4°, de 123 pages.

L'histoire du droit canon, antérieurement à Grégoire VII, est encore insuffisamment connue. Il appartient au savant historien dont l'ouvrage est annoncé ci-dessus, d'y projeter une lumière de plus en plus vive. Aujourd'hui il nous présente une étude de toute première importance sur les recueils canoniques qui étaient en usage en Italie aux xe et xie siècles.

C'est d'abord la collection du ms. Vallicellan, tome XVIII, qui, selon les érudites déductions de M. P. Fournier, fut rédigée entre 912 et 930 dans la région napolitaine ou dans les environs de Bénévent. Ce *Corpus juris canonici*, qui débute par la *Concordia canonum* de Cresconius, a recueilli des documents d'origines et de tendances très diverses ; on y relève des textes de l'église romano-franque et anglo-irlandais, mais aussi de nombreuses traditions byzantines ; ce qui achève de caractériser son origine, ce sont les fragments canoniques dont les défenseurs du pape Formose avaient coutume de se servir pour prouver la validité de ses ordinations.

La collection Vallicellane a exercé sa plus grande influence sur un autre recueil, étudié très en détail par M. P. Fournier et désigné par lui sous le nom de Collection en neuf livres ; le seul exemplaire en est conservé dans un ms. du Vatican. Mais l'auteur de ce nouveau *Corpus* fit aussi de nombreux emprunts à plusieurs compilations de textes pénitenciels, qu'il ne se privait d'ailleurs pas de remanier à sa convenance, à la collection canonique dite *Dacheriana*, remontant approximativement à l'an 800, aux fausses Décrétales, etc. Il appartenait lui aussi à l'Italie méridionale soumise à l'influence byzantine, et il écrivait à peu près au même temps que le compilateur de la Vallicellane ; il était, comme lui, favorable à la validité des ordinations du pape Formose.

Cette Collection en neuf livres n'eut qu'un très médiocre succès, mais elle a fourni de multiples matériaux à un troisième recueil, la

---

1. *La Béotie*, pour *La Boétie* (p. 124) n'est sans doute qu'une faute typographique.

Collection en cinq livres, *Liber canonum ex multis sententiis Patrumque dictis defloratus*. Celle-ci, mieux classée, traite des ordres et de la hiérarchie, des devoirs des membres du clergé, du culte et des sacrements, particulièrement de la pénitence, et de la règle des mœurs. Elle s'inspira non seulement de la Collection en neuf livres, mais encore d'autres recueils extrêmement variés ; elle emprunta à la Bible, aux Pères de l'Église, à des décisions conciliaires, à des canons pénitentiels, au droit romain, à des capitulaires, à des édits lombards ; elle fit même place assez souvent à des apocryphes. Elle a été composée entre 1014 et 1055, vraisemblablement vers 1020, et elle a vu le jour dans la région comprise entre le sud de l'Ombrie et Naples. Si les précédents recueils n'ont eu qu'une influence fort restreinte, celui-ci, dans le cours du XIe siècle, a engendré en Italie (c'est l'expression de M P. Fournier) toute une série de nouvelles collections. Leurs auteurs tentaient d'aboutir à une réforme de l'Église dont ils éprouvaient la nécessité, ils voulaient supprimer les désordres du clergé, faire cesser la superstition et l'immoralité du peuple. Leur œuvre fut oubliée, lorsque Grégoire VII imposa ses lois ; il est cependant utile de la connaître, car elle permet de se rendre compte de l'évolution des idées et du droit dans des âges bien tourmentés.

L.-H. LABANDE.

Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris, 1417 1435, texte complet publié pour la Société d'histoire de France par Alexandre TUETEY, avec la collaboration de Henri Lacaille. Tome III (1431-1436). Paris, Renouard (Laurens, successeur) 1915, XC, 298 pages, gr. 8°. Prix : 9 fr.

Nous avons déjà parlé ici deux fois du *Journal* de Clément de Fauquembergue, si bien édité par M. Alexandre Tuetey [1]. Ce troisième volume termine dignement une publication entreprise il y a plus d'une douzaine d'annees, avec le concours de M. H. Lacaille. Il est précédé d'une introduction de quatre-vingt-dix pages qui renseignera le lecteur d'une façon precise sur la vie de l'auteur, sur ses dignités ecclésiastiques et ses charges judiciaires, sur ses capacités intellectuelles et ses tendances politiques. Jurisconsulte de profession, mais surtout, semble-t-il, homme d'Eglise par tempérament, Me Clément, d'origine picarde, de noblesse au moins douteuse et plus vraisemblablement roturier d'origine, siégeait comme conseiller à la Chambre des enquêtes, depuis 1410, quand Nicolas de Baye, greffier au Parlement, resigna sa charge en 1417. Fauquembergue la brigua, ce qui étonnne moins quand on apprend que le titulaire du greffe ne le cédait guère en influence à un conseiller et le dépassait de beaucoup au point de vue des émoluments. Seulement la situation politique du nouveau greffier allait être difficile car il entrait en

1. Vo. *R. Cr.* du 30 mai 1904 et du 2 février 1911.

fonctions au moment même où le duc de Bourgogne, Jean sans peur, entamait la lutte contre l'entourage de Charles VI, les Armagnacs « rapineurs, dissipeux, tirans et traîtres » dont la capitale vit le massacre en août 1418. Déjà Nicolas de Baye (dont la Société de l'histoire de France a publié les notations) avait pris l'habitude de consigner sur les registres du Parlement, à côté des décisions d'ordre judiciaire, les faits divers qui se passaient sous ses yeux et qu'il jugeait dignes de mémoire. Clément de Fauquembergue continua cette tradition dont nous nous félicitons à bon droit, puisqu'il vivait et observait les hommes et les choses à l'une des époques les plus dramatiques de notre histoire, depuis le triomphe des Bourguignons à Paris jusqu'à la fin de l'occupation anglaise. Le rédacteur de notre *Journal* ne manquait ni d'intelligence ni de savoir (ses harangues semées de citations classiques sont là pour le prouver) mais il était prudent et et ses notes font parfois l'effet d'avoir été rédigées avec des intentions de réticence bien arrêtées [1]. Néanmoins elles sont souvent d'un intérêt historique considérable, encore que le doyen du chapitre d'Amiens — car notre greffier était à la fois chanoine de cette église cathédrale. d'Arras, de Chartres et de Notre-Dame de Paris — considère les événements à un point de vue tout anglais.

Le troisième volume embrasse les événements de 1431 à 1436, où la situation de la capitale s'assombrit pour les Bourguignons et leurs alliés, et surtout aussi pour les membres de la cour de justice suprême dont les gages n'étaient plus payés. C'est ce qui explique qu'un personnage avisé comme Fauquembergue, sentant qu'on en arrive aux conflits ultimes, que l'occupation touche à sa fin, se décide à disparaître provisoirement le 17 septembre 1535, il note dans une curieuse notule latine : « A ce moment, je me suis retiré, Dieu m'a fait aborder au rivage. Je me suis tu (on ne pouvait l'accuser d'avoir trop parlé) et, ayant fait une fin, je me suis reposé de l'exercice de cet office. Dieu soit loué! » (p. 165). Le lendemain, il partait pour la plus lointaine de ses stalles de chanoine, celle de Cambrai, et ne reparaissait à Paris que quand le triomphe du roi Charles VII fut assuré. On l'avait naturellement remplacé comme greffier, mais il reprend son siège de conseiller clerc au Parlement, loyalement rallié au gouvernement national. Il y siégeait encore l'avant-veille de sa mort, le 17 juin 1438, ce qui semble indiquer une mort assez subite.

Son *Journal*, d'une valeur sérieuse pour la connaissance des affaires politiques et ecclésiastiques n'a ni la variété ni l'attrait de ces autres notations contemporaines, le *Journal d'un bourgeois de Paris*, si riche en faits divers de la vie usuelle, économique, mais les juris-

1. Nous avons signalé autrefois le ton singulièrement indifférent dont il mentionne à plusieurs reprises Jeanne d'Arc et son rôle patriotique; c'est à peine si le spectacle de sa mort sur le bûcher l'amène à solliciter la miséricorde divine pour l'âme repentante de la Pucelle.

consultes le consulteront aussi pour les détails intéressants qu'il fournit sur la procédure judiciaire du temps. Un chapitre spécial de l'introduction de M. Tuetey est consacré à l'existence ecclésiastique de Me Clément. On le voit s'intéresser aux questions professionnelles, rendre à ses collègues les services les plus signalés et jouer finalement un rôle des plus importants au sein du chapitre de Notre-Dame; c'est dans sa maison du cloître de Notre-Dame qu'il est mort le 19 juin 1438). M. Tuetey a donné dans son *Introduction* (p. LXVII-XC) l'inventaire des biens et meubles du défunt, dressé quelques jours après sa fin. Il témoigne de ses goûts simples; peu de meubles de luxe, de tentures et de tapisseries, peu d'argenterie, peu de livres aussi; par contre un cellier bien fourni de provisions diverses et une cave assez bien garnie. Le savant éditeur, que nous félicitons d'avoir mené à bonne fin cette publication de longue haleine, a donné en *appendice* quelques extraits tirés du registre du Conseil se rapportant aux événements parisiens de janvier à avril 1436. Le volume se termine par une *table alphabétique* d'une centaine de pages, qui embrasse tout l'ouvrage et permet de se retrouver facilement au milieu des matériaux variés amassés et dispersés dans le millier de pages du *Journal*.

R.

C. E. VAUGHAN, **The Political Writings of Jean Jacques Rousseau**. Edited from the original manuscripts and authentic editions. Witth introductions and notes. In two volumes. Cambridge, University Press, 1915, gr. 8°, pp. 19, 516 et 577. Fr. 78, 75.

Il était jusqu'à présent assez difficile d'étudier dans son ensemble la pensée politique de Rousseau dispersée dans la collection de ses œuvres complètes, séparée même de morceaux et de fragments importants, mis au jour dans ces dernières années par l'activité des chercheurs. Il faut féliciter M. Vaughan, professeur honoraire de l'Université de Leeds. d'avoir assumé ce groupement, de nous avoir donné de chaque ouvrage complet ou fragmentaire un texte aussi sûr que possible, et enfin de l'avoir entouré de tous les commentaires qui en éclairent l'intelligence. De cette triple tâche M. V. s'est tiré à son honneur. Elle est trop vaste pour être analysée ici en détail; je me bornerai à signaler les plus importants des résultats qu'elle a obtenus.

M. V. publie d'abord le *Discours sur l'inégalité* avec la lettre de Rousseau à M. Philopolis (Ch. Bonnet); puis viennent l'article de l'*Economie politique*, inséré au cinquième volume de l'Encyclopédie; l'important fragment de *l'état de guerre*, détaché sans doute, comme tout le *Contrat social*, d'un ouvrage plus vaste, les *Institutions politiques*, abandonné et détruit par l'auteur; la *Paix perpétuelle* et la *Polysynodie* de l'abbé de Saint-Pierre, *Extraits et Jugements*; puis la pièce de résistance, le *Contrat social*, publié dans l'ancienne version et dans la version finale, précédé de l'article de Diderot sur *le droit*

naturel, indispensable à l'intelligence de la première esquisse du *Contrat*, et suivi des passages de l'*Emile* et de lettres à divers, intéressant la discussion des idées du traité. Les *Lettres de la montagne*, VI, VII, VIII et IX représentent la part prise par Rousseau à la politique pratique; on peut aussi faire entrer dans ce groupe le *Projet de constitution pour la Corse*, suivi de la correspondance avec Buttafuoco, et les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, augmentées elles aussi de diverses lettres et documents. Presque pour chacun de ces divers chapitres M. V. a pu glaner dans les manuscrits des fragments encore inconnus et dont il évalue l'ensemble à 25 pages environ. Ils sont dispersés un peu partout, mais les plus importants ont été fournis par le brouillon primitif de l'article de l'*Economie politique*; on en lira d'autres dans les passages détachés qui suivent le morceau de *l'état de guerre* et dans les appendices. S'ils n'ont pas tous une valeur essentielle, on sera néanmoins heureux de trouver rassemblés ici ces détails nouveaux, complétant ou nuançant la pensée du philosophe.

Si l'éditeur n'a rien voulu laisser perdre du menu détail de préparation de l'œuvre politique de Rousseau, il a mis encore plus de scrupule à nous la rendre telle qu'elle a été conçue par l'auteur. Il a établi son texte sur une lecture attentive des manuscrits partout où elle était possible; il les a collationnés par deux fois et jusqu'à six et sept fois pour les morceaux les plus importants. Aux chercheurs qui travailleront après lui de dire si aucune inadvertance ne lui est échappée, mais je doute qu'elles soient nombreuses. M. V. nous donne le texte de l'édition primitive ou de l'édition la plus authentique (celle de 1782, faite par du Peyrou); il y joint les variantes des autres éditions, celles des minutes qui se sont conservées (un fac-similé pour le mss. de l'*état de guerre*); il faut noter que pour les *Lettres de la montagne* le brouillon des lettres VII, VIII et IX n'avait jamais encore été publié. Il a souvent rectifié les fautes trop fréquentes de beaucoup d'editions; en particulier une des plus courantes, celle de Hachette (1905), est prise souvent en flagrant délit d'inexactitudes et de changements arbitraires. Le texte du *Projet pour la Corse* que nous devons à Streckeisen-Moultou a été amelioré en bien des points : M. V. a corrigé de grosses erreurs de lecture, rétabli des passages omis, redressé l'ordre des idées, renvoyé dans des notes ce que Streckeisen-Moultou avait à tort inséré dans le cours du développement. De même pour le texte des morceaux publiés à des dates plus récentes par M. Dreyfus-Brisac (1886) et M. Windenberger (1900) première version du *Contrat social*, *L'état de guerre* — il a eu l'occasion de corriger des fautes menues ou graves et de suggérer d'heureuses conjectures dans des cas d'une lecture difficile. Les événements actuels l'ont empêché pour le dernier des ouvrages qu'il éditait de pousser la même enquête aussi loin qu'il l'eût voulu : le ms. Wielhorski du

Gouvernement de Pologne que possède Cracovie n'a pu être confronté, après beaucoup d'autres, avec le texte de l'édition du Peyrou ; la guerre n'a pas permis à l'éditeur de faire le voyage qu'il avait projeté. Mais on peut dire, pour cet ouvrage comme pour tout ce qu'il a publié, que M. V. s est entouré de toutes les garanties possibles, manuscrits de Genève, de Neuchâtel, de la Bibliothèque nationale, du British Museum, travaux imprimés de tout genre, afin de nous présenter de l'œuvre de Rousseau l'expression la plus fidèle. On lui donnera aussi raison, je pense, de n'avoir pas outré jusqu'au pédantisme le respect du texte, en ne s'interdisant pas de moderniser l'orthographe et la ponctuation.

Quand le travail de l'éditeur a été poussé à ce point de scrupule, la tâche du commentateur devient aisée. Familiarisé comme il l'était avec la pensée politique de Rousseau, M. V. était autorisé à nous en tracer un tableau d'ensemble, de même qu'a nous en donner des analyses de détail pour chacune des œuvres particulières où elle s'est manifestée. C'est ce qu'il a fait dans son introduction générale et dans les introductions spéciales aux divers chapitres de ses deux volumes. Dans la première (I, 117 pp.) il suit l'évolution de Rousseau, qui pour lui n'est pas l'apôtre d'un individualisme outré, le rêveur ou le révolutionnaire que trop de critiques ont voulu voir exclusivement en lui, mais un penseur dont l'idéalisme cherche de plus en plus à se conformer aux exigences de la réalité. M. V. a noté ces progrès successifs de sa pensée. De bonne heure Rousseau a rejeté le principe admis par Locke d'une loi naturelle innée dans l'homme. Dans l'article de l'*Economie politique*, presque contemporain du second Discours, les deux courants, individualiste et collectiviste, se mêlent ; l'article donne dans ses grandes lignes le *Contrat social* de 1762 et l'influence de Montesquieu se fait sentir dans la nécessité que souligne déjà Rousseau d'adapter les lois au peuple pour qui elles sont faites. Le critique analyse en detail les idées fondamentales du *Contrat social*, ce code absolu de collectivisme ; mais l'auteur ne devait pas conserver toute la rigueur de ses conceptions theoriques. Il abandonne l'idée abstraite du droit pour des considerations d'utilité publique ; son esprit s'est transformé, il recourt à la méthode historique et aux principes de Montesquieu, et dans les morceaux composés pour Genève, la Corse, la Pologne il a tenu le plus grand compte des circonstances locales et historiques, il est devenu profondément traditionnaliste et conservateur, il a fondu la doctrine idealiste avec la doctrine réaliste. C'est alors qu'il eût dû réécrire son *Contrat social*, comme il semble en avoir eu l'idée, et il nous eût donné son véritable testament politique. M. V. a consacré à l'examen de quelques points particuliers la fin de cette substantielle étude : la doctrine de Rousseau sur les rapports de la religion et de l'Etat, sur le fédéralisme, sur le droit qu'a la société de punir, sur les fondements de la propriété. On peut rattacher à ce

portrait d'ensemble les dernières pages du second volume, l'*épilogue*, que le lecteur trouvera d'une actualité saisissante. L'idéal politique de Rousseau est rapproché de celui d'un de ses élèves, de Fichte, un élève devenu infidèle au maître, et M. V. a montré avec chaleur le contraste qu'offre l'Etat de Rousseau, fondé sur la volonté générale, respectueux du droit et des nationalités étrangères, avec l'Etat absolu de Fichte, réduisant au dedans les gouvernés à la condition de troupeau, et au dehors s'affirmant comme l'Etat conquérant, qui devait devenir l'Etat tentaculaire des Treitschke et des Lamprecht.

L'auteur devait réserver en tête de chaque œuvre particulière les informations de détail qui ne pouvaient trouver place dans l'introduction générale dont j'ai essayé d'indiquer l'esprit. Il n'est pas possible de reprendre l'une après l'autre chacune de ces petites études préliminaires, car chacune, pour en faire ressortir toute la valeur, mériterait un article à part. Mais il convient d'avertir le lecteur des multiples renseignements qu'il y trouvera accumulés : sur la date du traité ou du fragment; sur les circonstances historiques qui lui ont donné naissance, si importantes, par exemple, pour les projets de la Corse et de la Pologne; sur la genèse de la rédaction et l'examen des manuscrits (je renvoie à l'histoire si minutieuse du texte du *gouvernement de Pologne*); sur les relations si souvent étroites avec les œuvres antérieures ou suivantes; sur les problèmes particuliers soulevés par chaque traité; sur les théories adverses qu'il a combattues; sur les polémiques ou les œuvres rivales provoquées par l'initiative de Rousseau, comme le projet d'une constitution pour la Pologne écrit en concurrence avec lui par l'abbé de Mably; sur l'accueil fait par les contemporains aux œuvres du philosophe; sur les influences enfin qu'il a subies et celles qu'il a exercées. Les notes qui ont été absorbées surtout par les variantes et la confrontation des diverses rédactions du texte, contiennent néanmoins nombre d'indications historiques et biographiques précieuses. Des appendices, offrant des fragments auto-biographiques en partie inédits et la reproduction partielle d'une ancienne conférence sur les ennemis de Rousseau, avec une intéressante discussion du livre bien connu de Mme Macdonald (*J.-J. Rousseau, a new Criticism*, 1906), et un copieux index de 18 pages terminent cet imposant *corpus* de Rousseau politique. La patience de l'éditeur comme la science du critique qui l'ont mené à bonne fin ont des droits égaux à la reconnaissance du public français [1].

L. Roustan.

1. Vol. I, p. 13 Dans le personnage de Blaise-Nicodème des *Philosophes* ce n'est pas *un disciple* de Rousseau, mais bien Rousseau lui-même que Palissot a voulu ridiculiser. Vol. II, p. 7, Rousseau aurait pu prendre aussi bien dans Bodin que dans Hobbes sa doctrine de la souveraineté. P. 145, écrire l'Orphelin de la Chine, et non *l'Orpheline de Chine*; p. 165, une religion qui (et non *que*); n'en avait point d'autre (et non *point autre*).

Comte de CAIX DE SAINT-AYMOUR. **Vieux manoirs et gentilshommes Bas-Normands, promenades historiques dans le Val d'Orne.** Caen, L. Jouan, libr. édit., *s. d.* [1914], pet. in-4° de IV-312 p., avec 70 illustrations. Tiré à 650 ex. numérotés.

Consacré à la pittoresque région de Basse-Normandie qui s'étend d'Ecouché à Harcourt, et de Condé-sur-Noireau à Falaise, l'ouvrage du comte de Caix a été publié à la veille de la guerre, alors que nous savourions encore la douceur de vivre, et que les touristes pouvaient, au gré de leur fantaisie, s'absorber dans la contemplation des beautés naturelles ou artistiques de notre pays. En attendant ces jours meilleurs, où le triomphe de la civilisation sur la barbarie aura définitivement rendu la paix au monde, c'est pour le lecteur, au milieu du cauchemar dans lequel nous nous débattons, une agréable trève que de parcourir, sous la conduite de M. de Caix, ces verdoyants bocages, ces combes sinueuses aux eaux murmurantes. Le regard s'arrête avec complaisance, au détour du chemin, sur quelque vénérable témoin des siècles écoulés; restes gallo-romains ou ruines féodales, églises, chapelles, humbles gentilhommières, manoirs élégants ou somptueux châteaux.

Chaque village, chaque monument, décrits au passage, évoquent, avec les souvenirs plus ou moins tragiques de leur histoire, de gracieuses ou sombres légendes, les hôtes plus ou moins illustres qui les ont habités. Dans ce but, l'auteur a consulté minutieusement les archives des villes, les chartriers des châtelains, les traditions locales. Il apporte sa contribution au folklore et à la science préhistorique en notant les mythes populaires du diable, des fées, de Gargantua, fréquemment associés aux mégalithes, les croyances et recettes superstitieuses ; il écarte les étymologies hasardées pour s'en tenir aux règles établies de la toponomastique et se borne à puiser aux sources, tirées des origines celtiques et latines, de notre vieux langage ou des patois régionaux.

D'excellents clichés photographiques, reproduisant les sites et les monuments, d'autant plus curieux qu'ils étaient restés à peu près inconnus des meilleurs guides officiels, complètent heureusement le texte par leur exactitude même et la netteté de leur exécution. Un index clair et copieux des noms de personnes et de localités termine le livre où l'on regrette toutefois l'absence d'une carte de cette région si bien décrite.

A. TAUSSERAT-RADEL.

Office national du commerce extérieur. Dossiers commerciaux Concurrence aux produits allemands et austro-hongrois. Russie. Ce que doit faire le commerce français pour développer ses relations avec le marché russe. Paris, octobre 1916. In-8° de 104 p.

Si nos commerçants et nos industriels se disent mal renseignés sur

les marchés extérieurs, c'est souvent parce qu'ils ne veulent pas lire.

Le rapport de M. J. de Poulpiquet du Halgouët, attaché commercial à Petrograd, est un des meilleurs qui leur aient été offerts. Il débute par une très solide étude du commerce russo-allemand avant la guerre. En dix ans, les importations allemandes en Russie montaient de 35 à plus de 47 o/o de l'importation totale ; pour la part de l'Allemagne dans les exportations russes, elle ne s'accroissait que de 23,3 à 25,8 o/o.

Quand on analyse les chiffres, on constate que l'Allemagne traitait la Russie comme une colonie. Nous lui faisions la tâche facile en la prenant, à la fois à l'aller et au retour, comme intermédiaire. Qu'il s'agisse du copra, des fleurs fraîches, de la bauxite, des résines, des huiles d'olives, du nickel, des laines, etc., les chiffres de l'Allemagne étaient artificiellement grossis par notre incurie. De même pour nos importations de produits russes.

M. de H. étudie les méthodes du commerce allemand dans leur application au marché russe. Il recherche ce que nous devons en imiter et en rejeter. Il insiste surtout sur ce point que si nous voulons vendre aux Russes, il faut aussi leur acheter, éviter « tout ce qui pourrait donner à croire que l'on veut tenir l'industrie russe en tutelle ou entraver son développement ». Il faut surtout se mettre tout de suite au travail. « Mieux vaux s'attacher moins à la perfection et agir plus vite ».

C'est avec un joyeux étonnement qu'on lit cette formule sous la signature d'un diplomate.

Henri Hauser.

Le Moniteur Polonais, Revue politique, nº 1, 15 décembre 1916, Lausanne.

Nous permettra-t-on de présenter à nos compatriotes ce nouveau périodique ? Dans un langage qui gagnerait à être plus simple et plus clair, il insiste sur le caractère international, européen de la question polonaise.

Il se plaint que ni l'un ni l'autre des deux partis en lutte ne veuille reconnaître l'importance de cette question. Nous avons le droit de le trouver quelque peu injuste. Affirmer, fût-ce « d'une façon excessivement équivoque et vague », le droit de la Pologne, c'est autre chose tout de même que de l'escamoter. On peut regretter que les puissances occidentales n'aient pas plus fortement souligné les promesses du grand-duc et amicalement conseillé à la Russie de les faire passer dans les faits ; on peut le regretter, non seulement dans l'intérêt du droit, mais dans l'intérêt de l'Entente et de la Russie elle-même. On peut regretter que ces mêmes puissances se soient contentées d'une adhésion un peu molle à la dernière protestation russe. Tout de même, quel rapport entre ces faiblesses et le manifeste des

deux empereurs, dont le *Moniteur* fait d'ailleurs une critique serrée ? Il montre que cet acte est sans valeur juridique, qu'il ne crée pas en réalité un Etat polonais, pas même une armée polonaise. On reproche, de certains côtés, à la Russie de faire une Pologne autonome non indépendante. Mais le manifeste promet aussi un Etat *selbstständig*, non *unabhängig*. Au moins la Russie promet-elle l'autonomie à la Pologne intégrale, non à une Pologne amputée de Posen et de la Galicie.

Quelle douleur pour tous les amis de la Pologne si les patriotes de Varsovie se laissaient prendre au piège grossier qui leur est tendu de Berlin et de Vienne ! Il faudrait désespérer à jamais de ce noble peuple. Par un sinistre paradoxe, la victoire même de l'Entente viendrait sceller son tombeau.

Seulement, il faudrait que les Polonais se sentissent encouragés par leurs amis d'Occident. On ne peut lire sans émotion les invocations qu'ils leur adressent :

« Prenez garde, amis d'Occident, vous surtout. Français républicains, nos vieux compagnons d'armes... Où donc est votre main fraternelle ?... Soyez tranquilles, nous ne nous vendrons pas comme esclaves, nous n'aliénerons pas nos droits imprescriptibles pour un plat de lentilles. Mais nous voulons ressusciter, vivre... »

Qui entendra ce touchant appel ? qui saura y répondre ?

Henri HAUSER.

Noëlle ROGER, **Le Cortège des Victimes**. Les rapatriés d'Allemagne, 1914-1916. Avec une notice historique par Eugène Pittard. Paris, Perrin, 1917. In-16, 208 p., 8 pl.

Ceux de nos compatriotes — s'il en est encore — qui croient à l'existence de deux Suisses, séparées irrémédiablement par la limite des langues, ceux-là feront bien de lire ces pages émouvantes, débordantes de tendresse humaine et de sympathie pour la France.

Mme Noëlle Roger, qui est Genevoise, a suivi nos malheureux compatriotes, étape par étape, à travers toute la Suisse. Elle nous décrit leur arrivée à Schaffhouse, en plein pays alémanique, dans un canton enclavé en terre allemande. Nulle part peut-être l'accueil n'a été plus touchant que chez ces braves gens qui, ne pouvant se faire entendre des nôtres dans leur langue, s'ingéniaient à leur rendre mille services, les entouraient, leur jouaient de la musique... et parfois la *Marseillaise*. Il suffit d'ailleurs d'avoir interrogé nos rapatriés, en France même, pour constater que cette entrée dans Schaffhouse, dans cette ville où pourtant on ne parlait qus l'allemand, ce fut l'entrée dans la terre promise.

Après Schaffhouse, Zurich. Ici pas un détail sur lequel l'auteur du présent compte-rendu ne puisse porter témoignage, pas une anecdote

qui ne soit vérifiée. On ne louera jamais assez « le mouvement magnifique de la population... Riches et pauvres, et les plus pauvres parmi les pauvres, collaborèrent. Ceux qui n'avaient pas d'argent donnaient leur temps ». Il faut avoir vu cela, il faut, dans le brouillard d'une matinée d'hiver, avoir vu ces vaillantes femmes et jeunes filles debout durant des heures, il faut les avoir vues — ces neutres — prodiguer à nos vieillards, aux malheureuses évacuées des faubourgs de Douai, et surtout aux tout petits, les soins les plus maternels et en même temps les plus intelligents, les mieux calculés ; il faut avoir assisté aux repas, aux habillages, aux distributions pour connaître le cœur de Zurich. Que ceux qui n'ont pas vu cela de leurs yeux ne parlent pas de la Suisse alémanique et de son rôle pendant cette guerre.

Genève ne pouvait réserver aux victimes de la barbarie un accueil plus chaud; mais, grâce à l'identité de langue et de culture, il y eut là quelque chose de plus intime, une sympathie encore plus profonde et plus unanime. Mme Roger, qui a su extraire des conversations des réfugiés de saisissants, de tragiques tableaux de guerre, n'a eu ici qu'à se souvenir, qu'à nous décrire à travers les rues de sa ville natale le lamentable cortège...

En lisant ces pages où elle a mis tout son cœur, je revois une œuvre d'art, l'une des plus belles peut-être (après les premiers dessins de Raemakers) que la guerre ait inspirées. C'est un bas-relief dû à une femme, à Mme Gross-Fulpius : voici le cortège tragique; voici les vieilles sous leur bonnet, serrant jalousement leurs paquets de hardes; voici le vieillard tremblant; enfin la jeune mère qui pousse devant elle ses enfants, tandis qu'un autre est suspendu à son sein amaigri. Et cela s'appelle, d'un mot : *Ceux qui passèrent...*

A défaut de ce bas-relief, Mme N. R. nous a donné des photographies documentaires du plus haut intérêt. Elles s'ajoutent à la belle collection qu'a publiée le président du comité zuricois, le pasteur Cuendet [1], et que tout Français devrait connaître.

Henri Hauser.

Paul-de-Saint-Maurice. **La ville envahie.** Paris, Perrin, 1916; in-8° 109 p.

Il s'agit de Lille, bien que la grande cité flamande ne soit pas nommée ; mais on ne la reconnaît que trop aux 1.200 maisons détruites par les obus, au pillage systématique dont furent l'objet les usines et les ateliers, aux Facultés qui continuent, sous l'œil des barbares, à décerner des diplômes, au grand théâtre où jouent des troupes allemandes et dont les indigènes ignorent le chemin. Une volonté de résistance indomptable anime cette vaillante population qui, alimentée presque exclusivement par les Etats-Unis, aimerait encore mieux mourir de

1. *Documents sur la guerre européenne. Le passage des rapatriés à Zurich.* Bâle, 1915, nouvelle librairie littéraire, un album de 56 p.

faim et de misère que de pactiser, si peu que ce soit, avec l'étranger. Le système allemand est là ce qu'il est partout en pays conquis : aucun égard, même de simple décence, pour les maisons inoccupées ; une certaine réserve intéressée envers les autres ; peu de désordres, de violences, de vols individuels ; une surveillance sévère des services d'hygiène et de voirie ; d'autre part, la spoliation et l'exploitation organisées, avec l'arrière-pensée à peine déguisée de ruiner les concurrents d'hier, de frayer une voie plus large et plus sûre aux marchandises allemandes, en frappant au cœur un des centres de l'activité française. Même les excès d'une soldatesque déchaînée seraient moins odieux que ce meurtre savant et méthodique d'une métropole de l'industrie. Et que dire des amendes infligées arbitrairement, des otages emmenés en Allemagne, des ouvriers deportés et réduits en esclavage ? On conçoit qu'à de pareils forfaits réponde une haîne irréconciliable, farouche, dont une réfugiée se faisait l'interprète en disant à l'auteur : « S'il n'y a plus d'hommes, ce sont les femmes qui iront en Allemagne ! » Et voilà où nous en sommes au xxe siècle ; voilà la régression infligée à la civilisation par le *Kriegsbrauch* du militarisme prussien ! Comment ne pas reconnaître — le monde entier n'en est pas loin aujourd'hui — que les apôtres d'une telle doctrine et ceux qui l'appliquent se sont exclus de la communauté des nations, que leur humiliation ne sera jamais assez profonde pour satisfaire la conscience indignée du genre humain ?

L'auteur de ce petit livre émouvant n'indique pas ses sources, et cela se conçoit ; mais il paraît être très bien informé et n'exagérer en rien. On ne peut que recommander la lecture de ces pages aux professeurs des Etats-Unis — il en reste — qui, pour avoir été invités une fois à la table de Guillaume II, refusent encore d'ouvrir les yeux au plus détestable brigandage de l'histoire.

S. Reinach.

Mémoires et récits de guerre. Paris, Hachette. In-8°, 3 fr. 50.

Un Anglais dans l'armée russe. Dix mois de guerre en Pologne, par John Morse, trad. par L. Labat. 255 p.

En plein vol. Souvenirs de guerre aérienne (juillet 1915-juillet 1916), par Marcel Nadaud, 208 p.

Un honnête et pacifique négociant anglais qui part pour un voyage d'agrément et tombe en pleine mobilisation prussienne, qui se réfugie en Russie et s'engage dans l'armée moscovite pour combattre les Allemands dont les méfaits l'ont révolté, voilà qui est John Morse. Pendant dix mois il a guerroyé en Pologne d'août 1914 à mai 1915 et il a eu toute sorte d'aventures qu'il narre avec flegme, avec humour, avec une bonhomie pittoresque. Il semble sincère — et, à ce propos, on aurait dû nous dire au moins le titre de l'ouvrage anglais et insister sur ce point, que l'ouvrage français est plutôt une adaptation

qu'une traduction — et nous croyons volontiers aux prouesses de cet Anglais qui ne savait que l'anglais, qui déforme tous les noms propres et qui par son énergie, son sang-froid et sa ténacité s'est tiré de tous les perils, voire de la captivité. Ses jugements sont à retenir : il juge l'Allemand brave, méthodique, discipliné, mais cruel dans la victoire et lâche dans la défaite; il assure que l'armée de Guillaume II, l'armée des Huns, est une bande organisée de criminels, et on comprend qu'il ait avec joie et avec le même esprit de représailles que les Cosaques, fait le coup de feu sur le gros gibier germanique. Notons toutefois ce qu'il dit des Russes : non seulement qu'ils ne sont pas tous de petits saints, mais que leurs armées ne montrent pas assez d'audace et de vigueur, que la cavalerie est leur seule supériorité sur l'adversaire.

Le volume de M. Marcel Nadaud nous offre un tableau très exact et très vivant des exploits de nos aviateurs et nous initie à tous les détails de leur existence : reconnaissances aériennes et manœuvres sous les balles, duels au dessus des lignes ennemies, péripéties de la lutte en plein ciel, jets de bombes incendiaires sur les dépôts des Allemands, heureux atterrissages, et toujours « l'attirance violente des horizons nouveaux ». L'auteur raconte ses aventures avec bonne humeur ; c'est un vrai Français, aussi gai que brave, plein d'entrain. Mais parfois il nous émeut et nous remue l'âme lorsqu'il retrace l'impression que produit sur l'escadrille la mort d'un bon pilote ou lorsqu'il voit revenir un fidèle compagnon, un cher camarade frappé à mort et couvrant de sang son avion.

A. Chuquet.

— Dans les *Fastes militaires des Belges* (Paris, Bloud et Gay. In-8°, 256 p. 3 fr. 50), M. Maurice des Ombiaux a voulu rappeler aux « jas », aux soldats du roi Albert le passé militaire de leur race. Ce n'est pas un livre de grave et austère histoire. C'est une suite de brillants et romantiques tableaux — cf. p. 61-71 la longue narration que fait une pipe héroïque, une pipe d'épopée, la reine de toutes les pipes, la pipe de Murat — c'est une série de récits où ne manquent ni la vivacité ni la verve ni l'imagination et qui sont destinés à exciter la fierté patriotique, à enflammer les âmes par l'évocation de la valeur guerrière que les Belges « hardis comme des lions » ont toujours déployée. — A. C.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — **10 février** — **1917**

Cayrou, La version latine (F. Bertrand).
Chalandon, Jean et Manuel Comnène (My).
Pierre-Gauthiez, Sainte Catherine de Sienne (F. Bertrand).
Les Grandes Chroniques de France, p. Delachenal. II (R.).
Jovy, Un fils de Mme de Sablé; Une date ignorée de la prédication de Bossuet (L. Roustan).
Rufer, Les Grisons et la Valteline. I (R.)
Les réparations nécessaires; Hennessy, Régions de France; Mme H. Ward, L'effort de l'Angleterre; Chevrillon, L'Angleterre et la guerre; Puaux, L'armée anglaise; Chervin, Les Yougo-slaves (F. Bertrand).
S. Reinach, Paix précaire ou paix durable; Rey, Quatre cents milliards; Destrée et Dupierreux, Aux armées d'Italie; F. de Grailly, La vérité territoriale et la rive gauche du Rhin; La paix française; L'Italie et la guerre actuelle; Thamin, L'Université et la guerre (F. Bertrand).
Questions et réponses.

La version latine par la grammaire et la logique, 2e série, *pages et pensées actuelles*, classes de 4e 3e 2e et 1re; 100 textes divisés par classes, par Gaston Cayrou, professeur agrégé au lycée de Toulouse, vol. in-12, 118 pages, Toulouse, Edouard Privat, éditeur, et Paris, Henri Didier, éditeur, 1916; broché, prix 1 fr. 25.

Instruire nos élèves, parler à leur imagination, leur montrer que malgré la diversité des temps et des lieux, l'homme est le même, féroce ou généreux, lâche ou courageux, menteur ou tenant ses promesses, orgueilleux ou modeste, et pour cela utiliser les leçons et les textes de l'antiquité latine, telle est la tâche qu'a heureusement remplie M. Cayrou. Les textes sont judicieusement choisis, et les titres nouveaux parleront à l'esprit des écoliers; ils voudront se hâter de traduire « une hécatombe fantastique d'aviateurs primitifs » (p. 3); — « une voiture d'ambulance au temps de Tibère » (p. 9); — « une victorieuse contre-attaque » (p. 14); « l'hallucination d'un chef de patrouille poltron » (p. 41); — « un jour de mobilisation à Rome » (p. 63); — « le militarisme germain au 1er siècle avant J.-C.) » (p. 66); — « un massacre de non-combattants » (p. 86); — « les stratèges en chambre » (p. 99); etc. Ils traduiront et méditeront ces pensées actuelles, latin connu, mais comme rafraîchi et pimpant; et le mérite est incontestable de rajeunir sans farder.

Félix Bertrand.

F. Chalandon. **Jean II Comnène** (1118-1143) **et Manuel I Comnène** (1143-1180). Paris, Picard et fils, 1912; LXIV-709 p.

Il y a déjà plusieurs années que M Chalandon a entrepris de nous donner une histoire de la dynastie byzantine des Comnènes ; un premier travail, paru en 1900, consacré à l'empereur Alexis Ier (1081-1118), révélait dans l'auteur de sérieuses qualités d'historien. Dans le volume suivant, dont nous nous occupons ici, M. Ch. a exposé le règne de Jean II (1118-1143) ; mais il a cru devoir y ajouter, pour des raisons qu'il ne fait pas connaître, celui de Manuel Ier (1143-1180); de là un gros volume de plus de sept cents pages, divisé en vingt-deux chapitres, dont les neuf premiers seulement concernent Jean II. M. Ch. a procédé ici de la même manière que dans son précédent ouvrage ; c'est toujours l'histoire militaire et diplomatique qui tient la plus grande place. Il ne pouvait guère, il est vrai, en être autrement. Le règne de Jean II a un caractère essentiellement militaire ; il fut, dit M Ch. (p. 10), une perpétuelle campagne : il fallait donc, avant tout, relater les guerres du basileus et ses expéditions lointaines ; Manuel Ier, quoique moins occupé, peut-être, par les ennemis extérieurs, bien que les Musulmans devinssent de plus en plus menaçants, désirait vivement rétablir l'unité de l'empire, et fut engagé dans de longues et difficiles négociations avec les Occidentaux : c'était donc, outre ses guerres, sa politique qu'il fallait étudier, et cela d'autant plus que c'est sous son règne que la deuxième croisade amena de nouveau les Latins sur le territoire de Byzance. Il n'était pas facile d'arriver à une connaissance précise des événements, d'en discerner les causes et les résultats, et d'atteindre la vérité historique ; les sources dont on dispose, sources que M. Ch. énumère et apprécie dans un excellent chapitre d'introduction, sont loin de fournir tous les renseignements désirables. On rencontre souvent, dans la suite du récit de M. Ch., des expressions comme celles-ci : « nous sommes imparfaitement renseignés ; nous ne savons absolument rien ; il est impossible de préciser quoi que ce soit ; » et plus souvent encore : « il paraît, il ne semble pas ; il semble bien que... » [1]. Si à ce manque de renseignements en certains cas on ajoute que parfois on a affaire à un chroniqueur mal informé lui-même, ou suspect de partialité, comme il arrive lorsqu'un Occidental parle des Byzantins ou lorsqu'un Grec parle des Latins, on reconnaîtra que M. Ch. n'a pas eu un mince mérite à se débrouiller au milieu de toutes ces difficultés. En contrôlant les sources, en les comparant entre elles, en faisant la part de ce qu'elles contiennent d'équivoque et quelquefois d'exagéré dans un sens ou dans l'autre, il a su nous donner dans ce volume un tableau du règne des empereurs Jean et Manuel Comnène qui est une bonne et importante contribution à l'histoire de Byzance au XIIe siècle. On

1. M. Chalandon fait un véritable abus de cette dernière locution.

regrettera peut-être qu'il ait relégué au second plan, dans le règne de Manuel, les questions de politique intérieure et d'administration. Les documents, il est vrai, sont peu nombreux; toutefois ce qu'ils permettent de savoir sur l'armée et la marine, sur les finances et la législation, sur les affaires religieuses, aurait pu être exposé avec plus de détails; de l'aveu même de l'auteur, le chapitre final n'est qu'un « tableau très incomplet de l'organisation de l'empire à cette époque ». Faisons crédit à M. Ch. sur ce point; il nous promet d'y revenir dans son prochain volume. Je dois noter en terminant que le style de M. Chalandon n'est pas toujours suffisamment châtié [1]. Ce n'est pas que les taches que l'on peut y relever soient très nombreuses, et je ne voudrais pas que l'on attachât à cette remarque une portée que je n'y attribue pas moi-même; mais il faut se dire que la pureté et la clarté de la langue ne sont pas moins indispensables à un ouvrage historique qu'à un ouvrage de littérature, et sous ce rapport le livre donne l'impression qu'il a été rédigé par endroits avec un peu trop de rapidité.

MY.

PIERRE-GAUTHIEZ, **Sainte Catherine de Sienne**, 1347-1380; vol. in-16 avec portrait, 256 pages; Bloud et Gay, éditeurs Paris, 1916; broché, prix 3 fr. 50.

Solide monographie où est comme réincarnée « la plus grande sainte de la fin du moyen âge ». Le milieu, famille et cité, où Catherine a débuté dans la vie mystique, est ciselé de main de maître, avec ferveur; ses voyages à Pise, à Florence, à Avignon, à Rome, son testament politique, sa doctrine, sa maladie, sa mort, son influence, rien n'a été omis; tout est clair, précis, bien conduit, attachant au possible.

Mais pour ma part, je professe humblement qu'on aurait pu écrire tout cela, aussi bien, sans essayer d'égratigner la méthode scientifique qui peut avoir ses lacunes et ses défauts, mais qui a ses avantages et ses beautés, comme le prouve ce livre lui-même.

Félix BERTRAND.

Les Grandes Chroniques de France. Chronique des règnes de Jean II et de Charles V, publiée pour la Société de l'histoire de France par R. DELACHENAL. Tome II (1364-1380). Paris, librairie Renouard (Laurens successeur), 1916, 386 p., gr. 8°. Prix : 9 fr.

Le premier volume de cette nouvelle édition de la *Chronique des*

---

1. Par exemple : p. 122, « la réponse que les documents vont nous amener à faire montrera entre les Latins et les Grecs une divergence de point de vue absolue qui, mieux qu'une longue dissertation, permet de saisir sur le fait même l'éternel malentendu qui toujours les sépara »; p. 608 « pendant les années qui ont suivi, la décadence ira en s'accentuant ». Des manières de s'exprimer comme les suivantes : p. 94 « en outre des villes... » 527 « en dehors de ces quelques détails » 582 « malgré que l'empereur eût ordonné » ne sont pas françaises.

règnes de Jean II et de Charles V, a été publié en 1910 et nous en avons rendu compte brièvement dans la *Revue critique* du 2 février 1911, en nous réservant de revenir plus longuement sur le travail méritoire de M. Delachenal, quand le second tome aurait paru, qui nous était annoncé comme devant contenir l'*Introduction* générale à tout l'ouvrage. Mais ce second volume vient d'être mis au jour sans cette introduction, sans aucune préface, sans index de noms propres et de noms de lieux, sans table de matières, sans même la note explicative traditionnelle sur papier rose, de la Société. Nous devons en conclure que l'éditeur n'a pu achever à temps ces travaux complémentaires ou qu'il a craint de trop grossir le présent volume, et que nous recevrons ces compléments nécessaires de son travail dans un troisième tome, avec l'album des miniatures du manuscrit de la Bibliothèque nationale (mss. français 2813) qui a servi de base à l'édition de l'érudit secrétaire de la Société de l'histoire de France. En attendant cette *Introduction* surtout, qui serrera sans doute de plus près la question de savoir quel fut le rédacteur de cette partie des Grandes Chroniques, et quels sont les arguments plausibles qui la font attribuer d'ordinaire à Pierre d'Orgemont, le chancelier de Charles V, nous nous bornerons à signaler à nos lecteurs l'apparition de ce nouveau volume, au texte soigneusement établi et copieusement annoté. L'historiographe du xve siècle y raconte, sans grand talent littéraire, mais avec une précision minutieuse, que les hommes du métier tout au moins apprécieront davantage, les faits et gestes du bon roi Charles-le-Sage, depuis son sacre à Reims en mai 1364, jusqu'à sa mort à Beauté-sur-Marne, en septembre 1380. Parmi tous ses récits de guerres et de négociations, on relira surtout, avec une curiosité assez naturelle, en présence des événements actuels, les détails infinis de la visite de Charles de Luxembourg, « empereur de Rome », à son royal collègue de France, accompagné de son fils Wenceslas, roi des Romains [1]. Il est vrai que ce souverain de « toutes les Allemagnes » était le propre oncle de Charles V, et avait été élevé lui-même à la cour de France pendant sa jeunesse, de sorte qu'à Paris il se sentait en pays ami [2]. Ce séjour dura plusieurs semaines (de décembre 1377 à la fin de janvier 1378) et fut signalé par une série d'entrées triomphales, de banquets somptueux, de visites solennelles, de magnifiques présents échangés, en même qu'à des visites pieuses aux sanctuaires. Charles IV avait la folie des reliques, si je puis dire, et les chroniqueurs allemands contemporains sont pleins de récits sur ses pèlerinages à quelque tombeau de saint, qu'il se

1. Voy. p. 193-277.

2. Il est intéressant de constater que tout en recevant son oncle avec les plus grandes manifestations d'une courtoisie raffinée, le roi ne permit pas qu'on lui fît « aucun signe de quelconques dominacion ne seigneurie », appartenant au roi seul « en tout le royaume de France » (p. 200).

faisait ouvrir, pour en vénérer les restes et dont il tâchait d'obtenir quelque fragment de squelette, avant son départ, afin d'augmenter ainsi son trésor sacré. A Paris, nous le voyons se faire traîner, fiévreux et podagre à la Sainte-Chapelle, se faire hisser jusqu'à la châsse; « ostant son chaperon et joint les mains », il la fit ouvrir et « fit là son oraison longuement, en très grant dévocion et puis se fict soutenir et apporter, baisier les saintes reliques », mais il n'osa point en demander une part à son neveu [1]. Dans les derniers jours de janvier 1378, l'empereur quittait la capitale et s'en allait magnifiquement convoyé, par Meaux, Château-Thierry, Reims et Mouzon, dans son pays. Depuis, jusqu'à la fin de l'ancien régime, deux chefs seulement du Saint-Empire-romain, Charles-Quint et Joseph II, ont visité la cour de France en amis.

R.

Ernest Jovy. **Un fils de Mme de Sablé.** M. de Laval, évêque de La Rochelle et Phelippes de la Brosse. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1916, in-8° p. 138.

— **Une date ignorée de l'histoire de la prédication de Bossuet.** Matthieu Feydeau et Catherine de la Planche. Ibid. 1916. In-8°, p. 30.

I. Dans les portefeuilles du médecin Vallant qui fut en relations avec Mme de Sablé M. Jovy a fait déià des découvertes dont se souviennent les lecteurs de la *Revue*. Il a extrait aujourd'hui de ces mêmes manuscrits une correspondance qui n'est pas sans valeur pour l'histoire du jansénisme. Ce sont vingt-deux lettres adressées de 1662 à 1675 à Mme de Sablé ou à Vallant lui-même tantôt par le fils de la première, l'évêque de La Rochelle, tantôt par son vicaire général, Phelippes de la Brosse. L'éditeur nous renseigne d'abord sur la famille de Mme de Sablé, sur ses enfants, et plus longuement sur celui qui a été l'occasion de sa publication. Henri-Marie de Laval fut évêque de Saint-Pol-de-Léon en 1651 et dix ans plus tard évêque de La Rochelle. C'était un évêché sans chapitre ni cathédrale et M. de Laval eut d'assez longues luttes à soutenir contre les bénédictins de Maillezais et contre la paroisse rivale pour obtenir son collège capitulaire et la possession du Grand Temple qui avait été enlevé aux Réformés et qui devint en 1687 la proie des flammes. M. de Laval déploya contre les protestants un zèle actif, mais point fanatique. C'était un prélat sans ambitions de carrière, prudent et louvoyeur, toujours aux aguets de la conduite des autres évêques et dont la devise était : *sapere ad sobrietatem*; homme conciliant, il aurait voulu, comme sa mère, rendre justice à tous les partis, et une politique opportuniste caractérise ses relations avec les jansénistes. Il avait des sympathies pour eux, mais craignait de les manifester trop ouverte-

1. Charles IV fut si content de la réception qu'on lui faisait qu'il amena son fils Wenceslas à engager solennellement sa foi « qu'il ameroit et serviroit, tant comme il vivroit, le Roy devant tous les princes du monde ».

ment ; il fut néanmoins un des dix-neuf évêques signataires d'une requête au pape et au roi en faveur des quatre confrères qui n'avaient pas voulu acquiescer sans restriction au formulaire de 1667 et s'entêtaient dans la distinction du fait et du droit.

Plus ferme dans ses convictions était son vicaire général qui tient la première place dans cette correspondance. Il était jusqu'ici entièrement inconnu. M. J. a réuni sur son compte de minces renseignements, mais il se fait connaître par ses lettres. Docteur de Sorbonne, savant théologien et grand raisonneur, il suit au fond de sa province, grâce aux envois de Vallant et de Mme de Sablé, la guerre de plume que se font jansénistes et Jésuites ; il approuve ou blâme à mots couverts son évêque et le mène parfois, semble-t-il. Il voudrait surtout voir les évêques se concerter ensemble et agir en commun pour résister plus efficacement soit à Rome, soit à Versailles ; il n'a garde de le dire, mais c'est bien là le fond de sa pensée. Il est également très attaché aux prérogatives des collèges ecclésiastiques et voit dans les synodes des vicaires épiscopaux une des plus saines traditions de l'ancienne Eglise.

Ces lettres sont utiles pour suivre l'histoire du jansénisme en province et les effets qu'y produisent les mesures prises à Paris. Il va sans dire que pour l'histoire religieuse du diocèse de La Rochelle elles ont encore plus d'importance. L'histoire littéraire, la querelle janséniste mise à part, n'aurait rien à y glaner, s'il ne fallait pas mentionner le jugement de Ph. de la Brosse sur le curé de Saint-Eustache qu'il approuve, presque avec les mots de Bossuet vingt ans plus tard, pour son refus de « donner la terre sainte à un misérable farceur qui, n'ayant songé toute sa vie à autre chose qu'à faire rire le monde, n'a pas pensé que Dieu se riait à la mort des pécheurs qui attendent à le réclamer jusqu'à cette dernière heure ». Ce curé, Pierre Marlin, était tout dévoué aux jansénistes ; ceux-ci avaient toujours cherché à faire retomber sur l'archevêque de Paris tout l'odieux de cette impitoyable mesure contre Molière. M. J. est tout heureux d'en rendre la responsabilité au parti janséniste.

Il n'est pas besoin d'ajouter que l'édition de cette correspondance a été faite par l'infatigable chercheur avec le même soin que ses autres publications et pourvue de l'érudite annotation ordinaire.

II. C'est aussi à un janséniste — le titre risque d'égarer le lecteur — qu'est consacrée la seconde brochure de M. Jovy. Il s'est pas de marque comme M. de Laval, ce ne fut qu'un simple vicaire de Saint-Merry, et encore se démit-il au bout de trois ans, mais il montra dans son humble carrière un rare attachement à ses convictions. C'est Matthieu Feydeau (1617-1694) dont M. J. a déjà publié des *Mémoires* et aux manuscrits duquel il a fait de larges emprunts pour la présente publication. Pendant son passage dans la paroisse de Saint-Merry, Feydeau s'était lié avec un trésorier général des bâtiments du roi, M. de la

Planche, fervent janséniste, qui le cacha dans sa maison, lorsque celui-ci à plusieurs reprises se trouva sous le coup de lettres de cachet. Tandis qu'il y vivait dans le secret le plus absolu, il fut pris d'une grave maladie et le clergé de Saint-Sulpice fit des difficultés pour lui administrer les sacrements. On lira dans les extraits de M. J. cette scène de comique funèbre où le malheureux prêtre, incapable de parler, doit répondre à son confesseur par un serrement de main qu'il donne pour l'acceptation du fameux formulaire son entière adhésion au *fait*, et non pas seulement au *droit*. Des notaires des deux partis avec leurs témoins sont attentifs à enregistrer cet aveu *in extremis*, et comme dans un moment de syncope le moribond a serré involontairement les doigts du confesseur et qu'il faut, s'il en réchappe, qu'on puisse lui crier : « c'est votre léthargie! », un troisième notaire est survenu qui devra départager les procès-verbaux contradictoires. Voici une autre scène presque aussi savoureuse ; Saint-Sulpice veut faire saisir les papiers de l'impénitent janséniste ; il obtient l'arrêt, mais à la condition d'opérer comme si Feydeau était décédé, et quand le lieutenant civil vint s'acquitter de sa mission, en emportant les manuscrits, il put voir le mort qui savourait un bouillon dans son lit. Ai-je tort de dire que ces pieuses bouffonneries, que M. J. ne m'en voudra pas d'avoir soulignées, rappellent les plus folles fantaisies de Regnard? Néanmoins c'est à Bossuet que Feydeau nous ramène. Une des filles de M. de la Planche qui s'était mise sous sa direction, désirait entrer en religion. Sur le conseil de Singlin il la fit admettre à l'hôpital Sainte-Catherine comme sœur hospitalière. Elle fit profession le 27 janvier 1663 et ce fut l'abbé Bossuet qui y prêcha. C'est ainsi qu'une date dans la partie la plus obscure de l'histoire de la prédication du grand sermonnaire se trouve fixée.

L. Roustan.

Der Freistaat der III Bünde und die Frage des Veltlins. Korrespondenzen und Aktenstücke aus den Jahren 1796 und 1797 herausgegeben und eingeleitet von Alfred Rufer, Band I. Basel, Basler Buchhandlung (Adolf Geering) 1916, CCCXXVIII, 339 p. gr. in-8°.

Le présent volume, le premier du recueil de M. Alfred Rufer, est le fruit de recherches assidues, poursuivies avec zèle et sagacité par l'auteur, tant aux Archives du ministère des Affaires Étrangères, à celles de la Guerre, aux Archives Nationales, à Paris, qu'aux Archives impériales de Vienne, aux Archives cantonales de Coire et surtout aussi dans certains dépôts de famille de l'aristocratie grisonne dont les chefs ont joué un rôle important dans les luttes politiques et les mouvements révolutionnaires ou séparatistes des Ligues et de la Valteline, durant les quinze dernières années du XVIIIe siècle [1]. Parmi les nombreux volumes des *Quellen zur Schweizergeschichte*, déjà

1. Ce sont surtout les Archives familiales des Tscharner et des Salis qui ont fourni bien des correspondances curieuses à l'auteur.

mis au jour par la *Société générale d'histoire suisse*, celui de M. Rufer est assurément l'un de ceux qui doivent le plus attirer l'attention de nos historiens qui s'occupent du rayonnement de l'influence française dans les régions de la Suisse orientale d'aujourd'hui, au cours de la Révolution. On sait que nous avons un guide des plus sûrs jusqu'à la fin du premier tiers du XVIIe siècle, pour cette question de la Valteline, qui forme aussi le fond du présent travail, dans l'ouvrage monumental de M. Édouard Rott, sur la *Représentation diplomatique de la France en Suisse*, dont nous avons entretenu nos lecteurs, à plusieurs reprises, dans ces dernières années. Mais l'ouvrage de M. Rott s'arrête, pour le moment, au milieu de la guerre de Trente Ans et l'auteur n'arrivera pas sans doute, de sitôt, à la période révolutionnaire. Quant au recueil de M. Émile Dumont, de Genève, paru en 1899, sur *la réunion des Grisons à la Suisse*, il s'occupe exclusivement de la correspondance diplomatique de Florent Guiot, résident de France auprès des Ligues grises de 1798 à 1799, sans s'arrêter plus longuement aux détails de l'époque précédente. C'est entre ces deux publications que vient s'intercaler chronologiquement, si je puis dire, le travail méritoire de M. R. Il se compose, en effet, de deux parties distinctes : un recueil de correspondances et de documents divers, relatifs aux années 1796 et 1797, et une introduction historique de plus de trois cents pages, qui nous offre, en quatorze chapitres, avec force détails nouveaux, une exposition très lucide, en même temps que très impartiale, des conflits séculaires entre les Ligues et les bailliages *sujets* de la Valteline, de Chiavenna, de Bormio, etc. C'est un tableau très vivant aussi des luttes intérieures incessantes entre les tendances aristocratiques et démocratiques au sein des Ligues, des ingérences extérieures des puissances voisines, Habsbourgs de Vienne et de Madrid, gouverneurs espagnols ou autrichiens de Milan, tandis que l'attitude politique de la France et de la république de Venise, qui jadis s'étaient opposées énergiquement aux agissements de la maison d'Autriche dans ces parages, devient de plus en plus inerte, à mesure qu'on avance dans le XVIIIe siècle.

L'influence française est donc assez faible au moment où la Révolution éclate, et quand une fois le ministre des affaires étrangères, Montmorin, a disparu en automne 1791, que son représentant près des Ligues, M. de Salis-Marschlins, donne sa démission en mai 1792, au moment où Dumouriez allait le révoquer comme entaché d'aristocratie, cette influence disparaît complètement pour un temps, car les autorités grisonnes, la noblesse, le clergé catholique, le clergé protestant, sont également mal disposés pour les idées révolutionnaires qui fermentent dans l'esprit de leurs sujets mécontents. Sans doute, peu à peu, les principes de 1789 et même ceux de 1793 s'infiltrent dans certains milieux grisons, mais même dans ces groupements encore clairsemés, on souhaite bien l'appui de la France contre

l'Autriche, mais on ne désire nullement une intervention directe de la République dans les affaires intérieures des Ligues Barthélemy, d'ailleurs, l'ambassadeur de celle-ci près des cantons suisses, n'est nullement favorable à ce mouvement naissant ; il écrit au ministre Deforgues que le chef des patriotes grisons, l'ex-officier Aloyse Jost, est un fou, et son agent Buchot insinue même qu'il est aux gages de la Cour impériale (p. CLXXVIII). Ce n'est que plus tard, alors que la Révolution est triomphante, que la Prusse et l'Espagne signent la paix à Bâle (1795), que l'on se permet d'afficher dans les Grisons les tendances plus radicales et que le président Tscharner fait chanter le *Ça ira* à ses élèves sur le théâtre de son institut de Reichenau (p. CCIV).

Alors la lutte des influences du dehors recommence de plus belle. Thugut reprend la politique agressive de Kaunitz et ses représentants et agents, Buol et Cronthal travaillent, par leurs discours et des arguments sonnants, les meneurs de l'aristocratie des Ligues. Et c'est alors aussi, que le ministre des affaires étrangères, Delacroix, propose au Directoire, vers la fin de décembre 1795, d'accréditer à Coire un agent de la République, Pierre-Jacques Bonhomme Comeyras, ancien avocat au Parlement de Paris, qui ne devra se produire d'abord que comme agent financier (ordonnateur des pensions grisonnes militaires datant de l'ancien régime). Ses instructions sont datées du 19 janvier 1796 et l'annonce de sa venue est saluée avec effusion par les *patriotes* de Coire « au nom sacré de cette liberté qui de la France part comme une pluie bienfaisante à arroser toute l'Europe » [1]. Ces *patriotes* eux-mêmes, tout comme les *aristocrates*, comptaient sur l'appui de la république pour garder leurs bailliages *sujets* de la Valteline, etc. Le secrétaire de Comeyras, peu après son arrivée à Coire, écrivait avec un souverain mépris : « Voici de quoi est composé le pays sujet des Grisons, d'un clergé nombreux et fanatique, d'un tas de procureurs et d'avocats, d'une noblesse pauvre, fainéante et ambitieuse et enfin d'un peuple en morale et en physique très misérable ; voyez si de pareilles gens sont mûrs pour la liberté » [2] (p. 129). Comeyras que ses dépêches officielles nous montrent comme un esprit prudent et modéré [3], ne demandait pas mieux que de suivre la ligne de conduite que lui avait tracée Delacroix : « Votre premier devoir, en ce moment, est de vous concilier l'amitié, l'attachement et la confiance des Grisons... Un gouvernement républicain est toujours garant d'un autre et celui des Ligues n'a rien à craindre des Français » (p. 171) [4]. Mais il se rendit compte bientôt qu'il lui serait difficile d'apaiser les conflits intérieurs, en réclamant l'égalité des droits entre seigneurs et

1. Les patriotes de Coire à Delacroix, 29 mars 1796 (p. 35).

2. Gnéma à Paganel, 27 juin 1796.

3. On regrettera que M. R. n'ait pu trouver à Paris les éléments d'une notice biographique un peu plus complète sur ce personnage secondaire, mais assez sympathique, en somme, de la diplomatie révolutionnaire.

4. Delacroix à Comeyras, 18 juillet 1796.

sujets. « Je n'ai pas fait un seul prosélyte » écrivait-il mélancoliquement à son ministre, le 8 août 1796. « Ils veulent mitiger l'esclavage des Valtelins, mais non le détruire, et ceux-ci en veulent la destruction et non pas la mitigation » (p. 200). Et quelques semaines plus tard, il avouait à Delacroix : « A mesure que j'avance dans la connaissance de ce pays, je vois avec plus de certitude qu'il est bien peu digne de l'intérêt que la République voudrait prendre à lui » (p. 231) [1]. Les événements militaires facilitèrent singulièrement la solution de ce dilemme, embarrassant pour notre diplomate et pour son supérieur hiérarchique ; mais ce fut aux dépens de l'un et de l'autre des partis en présence. Les victoires éclatantes du général Bonaparte en Italie amenèrent la formation de la République cisalpine et les *bailliages sujets* des Grisons furent adjugés par le vainqueur à la république nouvelle, quelque vives que fussent les réclamations des Ligues. Pendant quelque temps encore on les berça de l'espoir de recevoir une compensation territoriale, aux dépens de la maison d'Autriche, dans le Vorarlberg, puis cette espérance s'évanouit. La dernière pièce de ce premier volume est datée du 31 décembre 1796. Nous souhaitons que le tome second puisse paraître bientôt, et nous félicitons d'autant plus volontiers M. Rufer de cet intéressant et substantiel travail, qu'il a été pendant plusieurs années l'un des élèves les plus assidus de notre Ecole pratique des Hautes Etudes et que ce beau début nous est un sûr garant des services signalés qu'il pourra rendre encore dans la suite à la science historique [2].

R.

Les Réparations nécessaires, enquête de la *Revue Hebdomadaire*, 1916, édition spéciale, Paris, Plon. In-8°, 228 pages.

Régions de France (1911-1916), par Jean Hennessy, député, vol. in-8°, 284 pages, 3e édition ; Paris, Crès, 1916. In-8°, 284 p. 3 fr. 50.

Mrs Humphry Ward. **L'effort de l'Angleterre**. Sept lettres à une amie américaine. Paris, Hachette, 1916. In-16, 288 p. 3 fr. 50.

André Chevrillon, **L'Angleterre et la guerre**, préface de Rudyard Kipling. Nouvelle édition. Paris, Hachette. In-16, 316 p. 3 fr. 50.

René Puaux, **L'armée anglaise sur le continent** (avril 1914-août 1915). Paris, Fasquelle. In-8°, 108 p. 1 franc.

Dr A. Chervin, **Les Yougo-slaves au point de vue ethnique, leur union nationale**. Paris, in-8°, 28 p.

Le directeur de la *Revue Hebdomadaire* a ouvert une enquête sur

---

1. Comeyras à Delacroix, 23 août 1796.

2. Nous signalerons encore les lettres où Comeyras, après une visite à Bonaparte, parle de son inlassable activité, qui l'intimide un peu (p. ex. celle du 30 juillet 1796, p. 177) et celle à Delacroix, où notre diplomate parle des concussions des munitionnaires de l'armée (p. 280). Nous n'avons guère d'observations de détail à présenter. Peut-être n'est-il pas absolument exact de traiter Roland, Clavière et Servan de *Jacobins* (p. cxl); p. 145 il faut lire évidemment *60.000 livres* pour *6.000 livres*; p. 251, ligne 22, il y a certainement une faute d'impression et l'on doit lire : *méconnaissant* pour *reconnaissant*.

les *réparations nécessaires*, c'est-à-dire « sur les utiles réformes dont il importe, dès maintenant, d'assurer la préparation pour qu'elles reçoivent leur application dès le lendemain de la guerre... le premier souci de tous devra être d'effacer les causes de faiblesse de l'avant-guerre ». La liberté de conscience, le rôle des langues ; la dépopulation ; la réforme de l'administration ; la culture française ; la politique extérieure ; l'enseignement ; l'alcoolisme ; le retour à la terre, — tels sont les sujets étudiés par les éminents collaborateurs de M. Laudet. Ils y ont pour ainsi dire ramassé toutes les idées de réforme, d'amélioration qu'eux-mêmes, et bien d'autres avec eux, avaient émises au point de vue de l'éducation, de la culture, de l'effort commercial, industriel, économique, financier, politique, agraire et social. C'est une excellente synthèse, un résumé précieux de projets louables ; il n'y manque qu'un chapitre sur notre armée et notre marine.

On peut voir dans le livre de M. Hennessy un effort semblable à celui des enquêteurs de la *Revue Hebdomadaire* ; il s'occupe, tout en présentant en un volume instructif l'ensemble de son effort régionaliste (discours à la Chambre et en province), de montrer quel intérêt il y aurait pour chaque région de la France d'avoir une représentation de ses intérêts qui serait spécialement chargée de surveiller son évolution économique, son rendement, son enseignement de l'agriculture, l'état de ses finances, les crises qu'elle peut traverser et les moyens d'y remédier. Il y a profit à lire ce livre ; il y en aura surtout à le méditer lorsque la vie de la France sera redevenue normale.

Il s'agit dans le livre de Mrs Ward, l'*Effort de l'Angleterre*, de renseigner les Américains sur ce qu'ont fait les Anglais, qu'on a appelés à tort des traînards, depuis que l'invasion de la Belgique les a obligés à déclarer la guerre à l'Allemagne. Les Américains seront éclairés ; les alliés et les neutres aussi ; nous n'osons parler des Allemands.... Ces lettres ont été écrites par une femme auteur dont le fils, membre de la Chambre des Communes, combat dans les rangs de l'armée britannique ; munie des laissez-passer nécessaires, elle a vu la flotte anglaise à l'œuvre ; elle a visité les fabriques d'obus, les usines nouvelles créées pour la guerre, où s'entassent les tonnes d'acier ; elle est allée sur le front anglais en France voir une *base* à l'arrière, des hôpitaux, des tranchées de première ligne ; elle a assisté à une contre-attaque allemande, munie d'un masque contre les gaz... Ce sont des lettres vécues, où le patriotisme n'est égalé que par une grande clairvoyance. On y apprend non seulement à respecter, à admirer l'Angleterre, mais encore à l'aimer : c'est la meilleure façon de la remercier pour les inappréciables services qu'elle nous a rendus et qu'elle nous rend encore, depuis le mois d'août 1914. L'amour reconnaissance n'est pas une forme inférieure de l'amour entre peuples ; s'il dure, il peut féconder l'avenir.

On connaît déjà le beau livre écrit par M. André Chevrillon, par un

psychologue et un peintre qui montre, comme un maître véritable, « comment l'Angleterre a fait face à l'épreuve de la guerre et quel en est l'effet sur elle ». « L'Angleterre était innocente de la guerre et elle allait à la guerre en innocente. Elle n'avait jamais combattu l'Allemagne ; elle n'avait aucune idée des méthodes allemandes de guerre » (p. 54) : voilà pour sa préparation. L'Angleterre qui n'était pas organisée, dont les dirigeants politiques n'étaient pas adaptés à l'état de guerre. s'émeut sérieusement lors de l'affaire des munitions (14 mai 1915) ; l'opinion est travaillée à souhait ; on arrive au service volontaire obligatoire : l'individualisme anglais se soumet aux suggestions, aux poussées du groupe social : voilà pour sa résolution. L'Angleterre, maintenant, est « sûre de sa force et de son infinie durée » ; — quoi qu'il arrive, l'anglais « compte avant tout sur soi-même, sur la faculté qu'il sent en soi de tenir et recommencer toujours » (p. 300) ; il prie pour son ennemi, mais il a l'intime conviction qu'il abattra l'Allemagne, c'est-à-dire Satan : voilà pour les résultats acquis et à venir. M. Rudyard Kipling, souvent nommé dans ce livre, en a écrit la préface, pour rendre hommage à la synthèse intelligente, élaborée en connaisseur, par M. Chevrillon ; un mot effrayant pour les Allemands la termine : « notre état d'esprit actuel ressemble aussi peu à celui où nous étions lorsque nous commençâmes la guerre, qu'à celui qui sera le nôtre, quand nous la terminerons ». — Qui donc parlait d'une paix boîteuse ?

En 1915 et en 1916, beaucoup se demandaient, en France, ce que pouvaient bien faire les Anglais ; ils leur paraissaient trop tranquilles et non assez pressés ; M. René Puaux répond à cette question en homme bien renseigné dans son volume, *l'Armée anglaise*. Ce volume, qui réconforte, est fait d'articles, de notes, de petits tableaux publiés dans le *Temps* et l'*Illustration* ; en voici les dernières lignes : « j'ai passé plus d'un an parmi les troupes anglaises et fréquenté beaucoup d'officiers : l'impression dominante est celle d'une résolution implacable et d'une gaieté saine. C'est vraiment un très grand peuple ! Il apporte à l'œuvre commune l'appui d'une organisation méthodique dont la perfection explique certaines lenteurs, la force d'hommes d'une musculature remarquable, jeunes et décidés. On comprend que le militarisme allemand ait fait à l'Angleterre la faveur d'une haine de premier choix » (p. 106). Ce petit livre, agréablement écrit, où l'humour ne manque pas, complète heureusement, d'une façon vivante, ce que M. André Lebon a dit de l'*Effort britannique*, dont nous avons parlé ici même.

Dans une conférence faite à Lyon le 26 mars 1916, le docteur A. Chervin a exposé les intérêts puissants que les Alliés ont à fournir, ou à réaliser, l'union des peuples Yougoslaves, des Serbes, des Croates. des Slovènes, qu'il faut libérer complètement de l'Autriche [1]. Le

(1) Il y a à Paris, 17, rue Cadet, un comité Yougoslave qui publie un *bulletin yougoslave*, pour renseigner la presse, les hommes politiques et tous les amis de la Cause.

démembrement de l'Autriche s'impose ; les objections que cette mesure soulève sont passées en revue et réfutées ; il faut démembrer l'Autriche pour la tranquillité de l'Europe et la liberté de l'Adriatique; pour la liberté des Polonais et des Ruthènes ; pour l'affranchissement des Tchèques, Bohémiens, Moraves et Slovaques ; pour la délivrance des Italiens du Tyrol et de l'Isonzo ; pour l'émancipation des Yougoslaves et leur union à la couronne de Serbie.

Il faut démembrer l'Autriche ; c'est entendu ; le malheur est que l'Autriche ne se laisse pas démembrer comme cela ; il est plus facile de le dire que de l'accomplir. — En outre, à supposer que les Bulgares soient les frères des Serbes (ne parlent-ils pas la même langue ?) ce que l'on ne nous dit pas, est-il bon de les écarter *à jamais* de la Yougoslavie restaurée ?

Félix Bertrand.

Salomon Reinach, **Paix précaire ou paix durable** ? brochure de 24 pages, imprimerie A. Burdin et Cie, Angers ; 1916.

Barthélemy Rey, **Quatre cents milliards**, brochure de 64 pages, Paris. Berger-Levrault, 1916 ; prix 1 fr. 50

Jules Destrée et Richard Dupierreux, **aux Armées d'Italie**, vol. in-16, broché, 112 pages. Paris, Bloud et Gay, 1916 ; prix 1 fr. 50.

F. de Grailly, **La vérité territoriale et la rive gauche du Rhin**, vol. in-8° broché, 384 pages, Paris, Berger-Levrault 1916 ; prix 3 fr. 50.

La paix française, par... août 1916. In-8°, 102 p.

Association internationale des professeurs d'Université d'Italie. **L'Italie et la guerre actuelle,** Florence, imprimerie dominicaine, 1916. In-8°, 286 p. 2 fr.

R. Thamin, recteur de l'Université de Bordeaux. **L'Université et la guerre,** Paris, Hachette, 1916. In-8°, 168 p., 2 fr.

M. Salomon Reinach, craignant que la civilisation toute entière devienne la victime de la science, de sa fille préférée, propose que l'on décide au prochain congrès de la paix que : tous les Etats renoncent à fabriquer des sous-marins, des avions blindés, des explosifs, des gaz toxiques ; — 100 inspecteurs recrutés parmi les ingénieurs et les chimistes, nommés pour 10 ans, au traitement de 30.000 francs, visiteraient arsenaux, usines, ateliers où des outils de destruction pourraient être fabriqués ; — les armes et les munitions prohibées seraient enmagasinées à la Haye, dans un arsenal spécial, gardé par 5.000 hommes, troupe internationale d'élite, chargée de maintenir la paix dans le monde civilisé ; — la science fournirait à cette police et à elle seule, les moyens de tenir en respect les nations de proie, les bandits et les pirates internationaux. — Je crois n'avoir rien oublié d'essentiel dans la brochure. Les propositions de M. Salomon Reinach sont raisonnables. Mais pourquoi seulement tenir en respect les bandits internationaux ? Ne faudrait-il pas aller jusqu'à les supprimer radicalement, ou mieux les empêcher de naître ? Ne sont-ils pas la cause prochaine, immédiate de tout le mal ? Supprimer la chimie

meurtrière, c'est bien ; mais supprimer ceux qui ordonnent de s'en servir, c'est mieux.

Selon M. Rey, « l'Allemagne a voulu la guerre, elle l'a déclarée, elle l'a perdue [1], elle doit en rembourser le coût aux alliés ? quel sera ce coût » ? 400 milliards. L'Allemagne avec ses alliés, peut les payer, car elle est loin d'être ruinée par la guerre ; les chemins de fer, les forêts, usines, mines, ports, canaux, postes et télégraphes, les douanes, les tabacs, poudres et allumettes, l'alcool, la bière, les sucres, les revenus des communes, etc... pourraient rapporter les 400 milliards exigés ; M. Rey est si sûr de ce qu'il avance, si satisfait de la solidité de ses conclusions, qu'il a pensé faire œuvre utile en les publiant.

« *Les armées d'Italie*, c'est un peuple fervent, groupé autour d'un drapeau », (p. 14) : Udine ; Gorizia ; un camp de prisonniers autrichiens ; les Dolomites ; le petit lac d'Alleghe ; le massif de la Marmolada ; le rocher de la sorcière ; les monts décapités ; une visite au général comte de Robilant, le maître des routes ; la conque d'Arsiero ; les portes de fer de Vérone ; la bénédiction des blessures, sont les chapitres de ce livre artistement écrit, les étapes de cette excursion aux cantonnements et aux hôpitaux italiens.

Avec le volume de M. Grailly, on s'éloigne beaucoup des minces et naïves brochures parues sur le même sujet au début de la guerre ; on a ici une vraie thèse, sérieuse, serrée, fouillée, pleine d'arguments précis, de preuves savantes, aux conclusions empreintes de modération, de justice, de bon sens, pour établir qu'il faut « détacher de l'Allemagne les pays cisrhénans soustraits à la France en 1815 et l'Alsace-Lorraine qui nous fut enlevée en 1871 » (p. 277). C'est, pensons-nous, le meilleur ouvrage qui ait été écrit sur cette question d'une annexion de territoires germanisés, parce que le plus complet. Pourtant, l'auteur aurait pu consacrer un chapitre à réfuter, — si possible, — ce qui, dans les thèmes pacifistes du jour, s'oppose nettement à sa proposition [2].

Il s'agit du remaniement de la carte de France, encore une fois..... L'auteur de la *Paix française* qui doit être catholique, à en juger par certaines phrases, a eu le tort de ne pas signer son livre, qui est bon sous plus d'un rapport. A-t-il craint de prendre la responsabilité de certaines vues politiques qu'il y a émises ? Peut-être ; mais alors, ayant déjoué la vigilance de la censure, il aurait dû les développer. — Son but est d'indiquer en s'appuyant sur le droit, la justice et l'histoire, la part qui doit revenir à la France dans le partage des dépouilles du vaincu (p. 12). Pour lui, la France ne sera à l'abri d'une nouvelle agression de l'Allemagne, elle ne jouira d'une paix

1. Vendrions-nous la peau de l'ours ?
2. Voir la Revue de *la paix par le droit*, depuis 1914.

durable et profonde, que lorsqu'elle possèdera à l'Est la frontière que Dieu et la nature lui ont tracée de ce côté : le Rhin. Or, elle ne pourra réclamer cette frontière, au Congrès qui suivra les hostilités, que si ses troupes l'ont atteinte et la bordent. La guerre ne doit donc pas finir avant que les armées françaises ne soient sur le Rhin (avant-propos) ; — le principe de l'annexion doit rester intangible ; c'est une question de salut pour nous : le Rhin ou la mort » (p. 73). Cette question, il appartient au peuple seul de la résoudre ; il est le maître ; « le temps est passé, où, la guerre finie, les soldats posaient leurs armes et la nation attendait le résultat des délibérations des plénipotentiaires, qui étaient avant tout les porte-voix des rois et des empereurs » (p. 99). — La prose de ce livre est solide ; bonne chance aux idées de M. X.

Le volume, *l'Italie et la guerre actuelle*, vendu au profit de la Croix rouge italienne, contient onze articles d'étendue et de valeur inégales ; en voici les titres avec le nom des auteurs : 1. *les raisons morales de notre guerre*, par G. del Vecchio ; — 2. *l'idéal national et le devoir de l'Italie*, par P. Fedozzi ; — 3. *les raisons politiques de notre guerre*, par P. Bonfante ; — 4. *la dénonciation du traité de la Triple alliance*, par P. Fedozzi ; — 5. *la guerre d'Italie et la richesse italienne*, par G. Arias ; — 6. *les droits de l'Italie sur les Alpes et sur l'Adriatique*, par C. Errera ; — 7. *les terres irrédentes dans l'histoire de l'Italie*, par P. S. Leicht ; — 8. *la lutte nationale dans les terres irrédentes*, par E. Bianchi ; — 9. *nécessité et causes de la nouvelle guerre à la Turquie*, par A. Solmi ; — 10. *l'Italie et la Méditerranée Orientale*, par P. Revelli ; — 11. *Artes et arma*, par G. Albini. Les professeurs italiens ont fait comme leurs collègues de France ; ils se sont interrogés ; ils ont réfléchi sur la guerre actuelle, sur leur guerre ; et ils ont publié des commentaires sincères et très instructifs pour des alliés non moins sincères et avertis, et des compatriotes pour qui la diplomatique est mystère. Leur volume comporte les répétitions ordinaires dans une œuvre produite par la collaboration de plusieurs ; mais c'est un volume à conserver, et c'est, pour nos professeurs, un exemple à imiter [1].

Que M. Thamin se soit un peu pressé pour faire paraître son livre, l'*Université et la guerre*, c'est possible ; qu'il faudra le compléter, l'enrichir de nouveaux exemples et de quelques chapitres après la guerre, c'est encore possible ; il n'en reste pas moins que nous sommes en présence d'un bon et beau livre. Les universitaires ne pourront le lire sans respect, sans fierté, sans émotion. Eux-mêmes et leurs élèves sont des braves qui donnent l'exemple en faisant leur devoir, aussi bien dans la tranchée qu'à l'arrière ; malgré toutes

1. Une coquille, p. 55 : l'affaire de l'achmia n'est pas de 1908, mais de 1898, en juillet.

sortes de difficultés la classe continue; on continue à enseigner, à pratiquer la bienfaisance et la solidarité, à entretenir l'union sacrée ; dans l'Université française, il n'y a pas de non-combattants ; tous ses membres font leur possible pour bien servir la cause de la patrie et de la liberté. Les survivants auront le devoir de tenir la place des morts, de travailler pour eux, de se dépenser plus qu'ils ne l'auront jamais fait, pour que la jeunesse de l'après-guerre soit digne de celle qui a été fauchée. C'est une assurance que l'on peut donner au pédagogue et au citoyen dont le fils, sergent-aviateur, est mort pour la France le 11 octobre 1915.

Félix Bertrand.

QUESTIONS ET RÉPONSES

268. Il faut raser le château de Versailles. Qui a proposé sous la Révolution de raser le château de Versailles?

— La proposition fut faite au mois de juillet 1793 par un journaliste : « Il faut raser le château de Versailles, tracer des sillons nourriciers là où un despote imprudent fit construire une demeure orgueilleuse qui coûta tant de sueurs à nos pères et dont nous sommes encore aujourd'hui obligés de payer les frais. »

269. La duchesse de Vendôme. Vendôme dont il a été question ici même, avait épousé Mlle d'Enghien. Que devint la duchesse de Vendôme après la mort de son mari?

— Elle survécut de six ans à son mari et mourut le 11 avril 1718 de l'abus des liqueurs fortes dont, dit Saint-Simon, elle avait son cabinet rempli. On sait que les liqueurs étaient alors à la mode. La ravissante duchesse de Mazarin adorait le champagne, l'eau d'anis, l'absinthe et elle ne se soutint, dans ses dernières années, qu'à force d'*usquebaugh* ou de whisky. La délicate La Vallière prenait du plaisir « à boire des liqueurs » ; ce qu'elle expiait plus tard en restant trois semaines sans boire une goutte d'eau et même trois ans sans ne se permettre que la valeur d'un demi-verre. Les femmes, disait en 1698 Sandras de Courtilz, « boivent de l'eau-de-vie tout comme elle feraient de l'eau douce ». Mme de Maintenon ne recommandait-elle pas à une demoiselle de Saint-Cyr de fuir l'abus des liqueurs chaudes et le trop de vin, « excès qui sont à présent ordinaires, même aux filles ? »

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — **17 février** — **1917**

R. Gauthiot, Trois mémoires sur l'unité linguistique du parler iranien (A. Meillet).
Ecole papyrologique de Milan, Études. I (Germaine Rouillard).
Lo Parco, Nicolas de Reggio ; Pétrarque à Montpellier; Deux dames gasconnes à Saint-Jacques de Compostelle ; L'évêque de Sulmone; A travers les Abruzzes ; Les Alpes dans Carducci (L.-H. Labande).
Pfister, Un mémoire de 1735 sur l'Alsace ; Nancy en 1814 (A. Chuquet).
Th. Reinach, Au Parlement (L. R.).
Guide-Argus de l'Aisne et de l'Oise (F. B.).
Pennell, Peintures de l'œuvre de guerre en Angleterre; Catalogue général de l'Université d'Oxford, I. (Ch. Bastide).
A. Aubry, Ma captivité en Allemagne (S. Reinach).
Jean des Vignes Rouges, Bourru, soldat de Vauquois (G. C.).
Vistosi, Un soldat écrivain, Patrice Mahon (L. Roustan).
M. A. Péraud, Un problème féminin, Apprendre à vouloir ; Almanach de la Paix par le droit, 1917, préf. de M. Vesnitch (F. Bertrand).
Voix consolantes ; Contes pour enfants (H. de C.).

R. Gauthiot. **Trois mémoires sur l'unité linguistique des parlers iraniens.** Paris, Champion, 1916, in-8°. (III-) 43 p. (extraits des *Mémoires de la Société de linguistique*, vol. XX, fasc. 1 et 2).

Ces trois mémoires sont les derniers qu'ait écrits R. Gauthiot, entre le moment où une lésion au crâne produite par l'explosion d'un obus sur son abri, de chef de compagnie a obligé à le retirer du front et celui où il a rejoint le dépôt de son régiment pour mourir enfin des suites de sa blessure un peu plus d'un an après l'avoir reçue.

Le titre commun qu'ils portent n'a pas été choisi par l'auteur ; mais il en résume l'idée directrice. Gauthiot, qui avait acquis une connaissance aussi large que possible des parlers iraniens, avait été frappé de l'unité de tendance qui se manifeste à travers l'extrême diversité de ces parlers. Avec son sens profond de comparatiste, il savait reconnaître cette unité là même où elle est le moins visible. Aussi ces trois mémoires, qui résument en quelque sorte la pensée de Gauthiot, ont-ils une portée qui dépasse celle des questions — importantes en elles-mêmes — sur lesquelles ils portent. Le précis de grammaire comparée des parlers iraniens que projetait Gauthiot ne sera pas écrit, et personne autre que lui ne l'écrira sans doute avant longtemps. Mais ces

derniers mémoires qu'il a écrits donnent une idée de ce qu'aurait été le livre déjà esquissé dans sa pensée et indiquent aux iranistes la voie à suivre. Soit qu'il montre comment un même accent a exercé la même action sur tout le domaine iranien, soit qu'il détermine les deux origines possibles du cas régime qui a, pendant un temps, existé, à côté d'un cas sujet, dans tous les parlers, soit qu'il pose l'histoire du pluriel persan en-*há*, en rapprochant des faits des parlers scythiques, il domine toujours son sujet de très haut. Il est heureux que R. Gauthiot ait pu, avant de mourir, écrire ces trois mémoires ; mais, en les lisant, on mesure l'étendue de la perte qu'a faite en lui la linguistique iranienne — la linguistique en général.

A. Meillet.

Studi della scuola papirologica. I. Milano, Ulrico Hoepli, 1915, in-4°, 225 p.

I. Le premier volume publié par la nouvelle école de papyrologie de Milan, débute par cinq textes inédits de provenance inconnue.

1. — Ce fragment édité par A.-Calderini avait seulement été décrit par les éditeurs des papyrus du Fayoûm (P. Fay. 204) comme renfermant « une série de maximes (?) » ; il contient le début du livre des « Aphorismes » d'Hippocrate. La transcription a pu être confrontée avec l'édition des « Aphorismes » de Kühn (Medic. Græc. Opera XXII, Leipzig 1827).

Ce texte date du IIe ou du IIIe siècle de l'ère chrétienne, comme d'autres fragments relatifs à la science médicale déjà trouvés dans les papyrus; P. Ryland 56 et P. S. I, 116 par exemple.

2. — Fragment de lettre du IIIe siècle ap. J.-C. publié par A. Calderi. L'auteur de cette lettre réclame à son correspondant une somme d'argent ; il parle d'un φροντιστής, de συμβοηθοί qui rappellent les φροντισταί et les βοηθοί de la correspondance d'Heronimos (P. Flor. II, 118-127) et c'est l'une des raisons pour lesquelles la lettre en question pourrait se rattacher à ladite correspondance.

3. — Deux fragments relatifs à la division d'un patrimoine (VIe siècle) publiés par Maria Mondini.

4. — Compte relatif à des dépenses d'orge (VIe ou VIIe siècle) publié par A. Cosattini.

4. — Fragment d'une lettre adressée à un κόμης (VIe ou VIIe siècle) publié par P. de Francisci et commenté par U. Pestalozza. On y mentionne des événements survenus probablement dans un village ; peut-être sont-ils relatifs à un couvent si οἱ ἀδελφο[ὶ (l. 12) désigne des moines comme le suggère le commentateur. D'après lui, l'expression τοῦ σώματος τοῦ δεσπότου (l. 23), bien qu'elle ne soit pas l'appellation consacrée en pareil cas, pourrait cependant se rapporter au sacrement eucharistique. S'il en est ainsi, et si la ligne 26 où il semble être question de pain ; τοῦ σίτου (= τοῦ ἄρτου ?) et d'eau ; καὶ τοῦ ὕδ[ατος...., ne con-

tenait pas dans sa lacune une allusion au vin, il serait loisible de supposer qu'on est en présence d'un usage propre à une secte gnostique qui se servait de pain et d'eau à l'exclusion du vin. Cette explication ingénieuse demeure donc assez fragile comme le reconnaît son auteur. D'une façon générale, l'état du texte, incomplet et mutilé, ne permet guère de se prononcer à son sujet.

Aucun de ces fragments, dont le commentaire est intéressant et soigné, n'est sans doute d'une importance capitale ; ils occupent d'ailleurs, dans le recueil, une place assez restreinte. Ils sont suivis d'une série de mémoires et de notices sur des sujets très divers.

II. 1. — A. Calderini commente de très près le papyrus publié dans le recueil de la Société italienne sous le n° 17 par Teresa Lodi. Il en tire des conclusions relatives à l'histoire de la poésie des tombes chez les Grecs. Le texte étudié est probablement un essai de rédaction d'une épigramme destinée à être gravée sur un monument funéraire ; il met en lumière la préparation laborieuse des compositions de ce genre qui révèlent l'effort savant d'un imitateur habile ou la gaucherie d'un humble poète.

2. — P. de Francisci rappelle les diverses interprétations qui ont été données du mot βιβλίον et les conclusions de Wilcken et de Mitteis d'après lesquels le terme βιβλίον est employé à partir du IIIe siècle à la place de βιβλίδιον. Puis il cite deux textes dérivant de compilations tardives, le « de actionibus » édité par Zachariae (Zeit. S. Stif XIV, 1893 pp. 88 et sqq.) et un glossaire (C. Gloss. III, 34) qui emploient l'un βιβλίον et le second βιβλίδιον pour désigner le libellus. L'auteur reconnaît que ces témoignages ne sauraient cependant infirmer les conclusions de Wilcken et de Mitteis ; étant donné le caractère pratique du premier texte son vocabulaire devait être celui de l'époque ; quant au second, il pouvait comporter des expressions vieillies puisqu'il s'agit d'un glossaire.

3. — P. de Francisci propose de corriger τὸ[ν] νόμον en τοῦτον μόνον dans le fragment d'un index du Digeste publié dans les P. S. I 55 b. 125-126.

4. — D'après G. Castelli, l'expression συνεστώς ou συμπαρῶν, contrairement à l'opinion de Mitteis (Grundz. p. 252) désigne toujours jusqu'à l'époque la plus tardive celui qui fait fonction de κύριος mais non un véritable κύριος. Les textes cités par l'auteur, constituent une forte preuve à cette assertion ; en particulier ceux où nous voyons une femme en possession du « jus liberorum » assistée d'un συνεστώς. Ce fait témoignerait de la réaction du droit grec implanté en Egypte depuis cinq siècles contre la brusque introduction du droit romain à la suite de la promulgation de la « constitutio Antoniniana » ; on n'aurait pu se résoudre à abandonner tout à coup ce principe du droit hellénique d'après lequel la femme ne pouvait contracter sans un κύριος « attaché à sa personne comme son ombre » !

5. — Une étude des sentences que renferme le papyrus 120 des P. S. I permet à E. Amadeo de montrer les liens étroits de ce recueil avec les sentences des Sept Sages et en particulier avec le sylloge de Démétrius de Phalère. Ce papyrus serait le plus ancien manuscrit des recueils de ce genre ; s'il remonte au IVe siècle avant J.-C.

6. — Dina Zappa propose de voir dans le fragment épique publié dans les P. S. I. 130 et généralement rattaché aux Ἠοῖαι d'Hésiode, les débris d'un poème cyclique dont le héros principal serait Alcméon, ou plutôt les restes d'une servile imitation alexandrine. On aurait aimé à voir développées les raisons de cette dernière et intéressante hypothèse.

7. — M. Bestetti et E. Barioli font une série d'observations sur un fragment littéraire (P. S. I. 136) que son peu d'étendue et son état rendent d'une interprétation difficile ; il s'agirait d'un fragment de comédie.

8. — A. Calderini recherche le sens du Xe marginal dans le papyrus des Ἰχνευταί ; la seule hypothèse plausible lui paraît être la suivante ; le signe Xe serait une indication à l'usage de l'acteur, correspondant à un silence ou à une scène muette. Cette interprétation séduisante demeure malheureusement encore une hypothèse jusqu'à nouvel ordre.

9. — Le même auteur s'occupe des différences qui règnent entre le texte du « Clitophon et Leucippe » d'Achille Tatius d'après les manuscrits anciennement connus et celui du n° 1250 des P. Oxy. Il s'agit de la transposition de deux chapitres entiers. La vulgate serait une amplification du texte primitif dont se séparerait le texte du papyrus dans lequel on trouve un enchaînement plus étroit des épisodes.

III. La seconde moitié du recueil publié par l'école de Milan est constituée par un « Lexicon suppletorium in Sophoclis fragmenta papyracea ». On y a utilisé le « Supplementum Sophocleum de E. Diehl (Bonn, 1913), les éditions des papyrus d'Oxyrhynchos et de Berlin. Le mérite et l'originalité de ce travail sont dus au soin avec lequel les auteurs, A. Calderini et les élèves de l'Université de Milan, se sont attachés à distinguer les termes qui ne se rencontrent dans aucun autre texte, ceux que l'on ne trouve ni dans les tragédies, ni dans les fragments de Sophocle, ceux dont la lecture est conjecturale. Ce lexique comporte également l'indication de la nature du passage, chœur ou dialogue, où se place le terme cité ; on y marque le début et la fin du vers dont il fait partie. Un appendice critique suit le lexique.

Le volume se termine par une série de comptes rendus.

Il contribue donc de la manière la plus heureuse aux études papyrologiques, par les articles peu étendus, mais variés et minutieux, qui en font une intéressante revue. D'autre part, l'important lexique

de Sophocle dressé par la nouvelle école montre les services qu'elle est en état de rendre à la papyrologie en s'attachant à des travaux de plus longue haleine.

Germaine Rouillard.

Francesco lo Parco. **Niccolo da Reggio.** Antesignano del risorgimento dell' antichità ellenica nel secolo XIV. Napoli, tip. della R. Università, 1913. In-8° de 71 pages.

— **Francesco Petrarca allo studio di Montpellier**. Roma, tip. della R. Accademia dei Lincei, 1915. In-8° de 37 pages.

— **Il voto di due gentildonne guasconi a San Jacobo di Compostella.** Nuovo contributo alla illustrazione storico-artistica del Cantare di Florio e Biancofiore, e del Filocolo del Boccaccio. Napoli, L. Pierro, 1914. In-8° de 20 pages.

— « **Monsignor lo vescovo di Sulmona** », interlocutore con Torquato Tasso nel IV dialogo dell' Erocallia di Giambattista Manso... Napoli, L. Pierro e figlio 1913. In-8° de 38 pages.

— **Attraverso gl' Abruzzi,** all' abbazia di S. Spirito e agli Eremi di frate Pietro del Morrone, illustrazione storico-artistica di un viaggio compiuto nel 1838 da P. Paolo Parzanese.. Napoli, F. Perrella et C., 1913. In-8° de 103 pages.

— **Le Alpi nostre nella poesia di Giosue Carducci**. Campobassa, G. Colitti e figlio, 1916. In-8° de 37 pages (Collana Colitti di conferenze e discorsi, n° 4).

Les six brochures dont je viens de transcrire le titre apportent toutes des contributions intéressantes à l'histoire de la littérature italienne depuis le XIVe siècle jusqu'au XIXe. L'auteur, M. Francesco lo Parco, est d'ailleurs fort avantageusement connu déjà par de nombreuses publications, qui dénotent un sens critique très aiguisé, servi par d'heureuses découvertes de documents d'archives.

Le premier de ses mémoires est consacré au fameux médecin des rois de Naples, Charles II et Robert, qui prétendit rénover les sciences médicales et recourut au texte même des auteurs classiques de l'antiquité, Hippocrate, Galien, etc., l'expurgea de toutes les erreurs propagées par les Arabes, en présenta une traduction aussi fidèle et aussi précise que possible. Mais ce n'est pas seulement la biographie de ce personnage que M. F. lo Parco a voulu nous retracer, il a élargi de beaucoup son sujet : il a exposé où en étaient les études médicales en dehors de l'école de Salerne (dont Nicolas de Reggio fut cependant l'élève), notamment dans les monastères basiliens de la Calabre; il nous a rappelé le sentiment de Pétrarque sur leurs progrès ou leur décadence, il a marqué enfin comment les traductions littérales entreprises par Nicolas de Reggio se rattachent au mouvement littéraire du XIVe siècle et à la renaissance de l'hellénisme dans le sud de l'Italie. Quelques-uns des manuscrits grecs translatés en langue latine avaient été envoyés directement de Byzance par l'empereur au roi Robert; d'autres, contenant seuls des traités de Galien, ont été perdus depuis et ne sont plus représentés que par la traduction qui en a été faite alors. A la fin de la bro-

chure est dressée la liste des manuscrits et des éditions connus des traités médicaux traduits par Nicolas de Reggio.

La note sur Pétrarque à Montpellier expose les conditions dans lesquelles se trouva l'illustre auteur du Canzoniere pendant les quatre années qu'il passa dans cette ville. Son père voulait qu'il fût étudian en l'un et l'autre droit ; mais pas plus à Montpellier qu'à Bologne, où i résida ensuite trois années, il ne prit goût aux études juridiques. Au contraire, il s'en détourna avec aversion, et il n'est pas interdit de penser, avec M. F. lo Parco, qu'à Montpellier il s'intéressa beaucoup plu vivement aux œuvres littéraires provençales. Pour retracer la situatio politique de la ville, l'état de l'Université, l'enseignement qui y étai donné, la vie des étudiants, M. lo Parco a utilisé des volumes qui on pour la plupart le défaut d'être trop arriérés. Au lieu de l'édition alle mande des statuts de l'Université, il aurait dû consulter soit le *Cartu laire de l'Université de Montpellier*, dont le t. I (1181-1400) a par en 1890, soit le t. II des *Statuts et privilèges des Universités française* de P. Fournier, publié en 1892 ; puis encore Germain, *Etude histo rique sur l'école de droit de Montpellier* (1877, in-4°). Pour l'histoi même de Montpellier au XIVe siècle : Lecoy de la Marche, *Le royaum de Majorque* ; Germain, *Histoire de la commune de Montpellier* (185 3 vol. in-8°), A. Molinier, *Etude sur la réunion de Montpellier a domaine royal*, dans la *Revue historique*, 1884, t. XXIV, p. 249 suiv., etc. [1].

Une bulle adressée par le pape Jean XXII au vicaire de l'évêque Lombez, le 8 juin 1332, et portant permutation de vœu en faveur Marthe de l'Isle-Jourdain, comtesse de Comminges, dont la mè Marguerite de Foix avait promis de faire le pèlerinage de Saint-Jacqu de Compostelle avec son premier né, garçon ou fille, a donné M. Francesco lo Parco l'occasion d'étudier différents passages *Flore et Blanchefor* et du *Filocolo* de Boccace. Le pèlerinage Saint-Jacques était entrepris au moyen âge pour obtenir des enfan Marguerite de Foix, dont l'union avait été jusqu'alors stérile, avait sa fille après avoir formulé son vœu, mais elle n'avait pas pu exécut son voyage, ni elle, ni sa fille. Celle-ci, se trouvant enceinte à son tou obtint de fonder, en guise de rachat, une chapellenie perpétuelle l'église de Lombez.

« Monsignor lo vescovo di Sulmona », mis en scène avec le Tas dans un de ses Dialogues par Giambattista Manso, c'est Franç Caruso, né à Bisaccia vers 1526, familier des Manso ; après la m de l'aïeul et du père de l'auteur des Dialogues, il était entré dans monastère franciscain. Il en avait été tiré par la faveur de Sixte V placé sur le siège épiscopal de Sulmona, le 13 mai 1585, pour org niser la défense du pays et le protéger contre les attaques des brigan

1. L'historien du XVIIIe siècle cité par M. Francesco lo Parco s'appelait Cha d'Aigrefeuille et non d'Egrefeuille.

qui ravageaient le sud de la Péninsule. Il mourut au bout de huit années de pontificat, laissant la réputation d'un poète émérite. Il avait eu l'occasion de se rencontrer avec le Tasse en 1588 et en 1592, à Naples, précisément auprès de Giambattista Manso. Le Dialogue imaginé entre le Tasse et lui (M. F. lo Parco en rapporte les principaux passages) correspond assez exactement à la vérité historique, du moins autant que les documents, assez rares pour cette époque et cette région, permettent de le constater.

Attraverso gli Abruzzi est le récit, très agréablement commenté au point de vue historique et littéraire, d'un voyage que le chanoine-poète Paolo Parzanese accomplit en 1838, pour se délasser de ses travaux et se distraire de ses ennuis. Il était aussi invité à Palena, pour y prêcher le panégyrique d'un saint local. Au moyen des lettres qu'il écrivit pendant le voyage et des poèmes qu'il composa plus tard, M. F. lo Parco permet de le suivre dans ses excursions, depuis Ariano jusqu'à Palena par Caserte, Siesto, Isernia, etc.; puis jusqu'à Sulmona, par la terrifiante descente sur Rocca Valleoscura. Sulmona, où tout le monde parle d'Ovide, est voisin de l'abbaye du Saint-Esprit, fondée par Pierre de Morrone pour être la résidence du général de son ordre des Célestins. Embelli magnifiquement par Charles II d'Anjou, restauré avec richesse aux XVIe et XVIIIe siècles, décoré de marbres et de fresques, ce monastère offrait encore, quand le vit Parzanese, des merveilles à l'admiration des visiteurs, bien qu'il fût déjà désaffecté. Le voyageur de 1838 en fut fortement impressionné ; il ressentit aussi très vivement le contraste entre les beautés du bâtiment et la décadence morale où l'ordre était tombé; il exprime ses sentiments dans ses lettres et dans ses poésies que M. lo Parco commente avec une sympathie des plus évidentes. Le principal attrait de sa brochure est d'ailleurs dans le rappel de tous les souvenirs que Pierre de Morrone a laissés dans la région, avant et après son élévation à la papauté. En France, où les Célestins eurent quelques monastères extrêmement brillants, qui se recommandaient principalement par leurs œuvres d'art, on appréciera ces pages.

On n'ignorait pas chez nous que Carducci avait exprimé dans ses vers un vif sentiment des beautés de la nature. M. lo Parco nous rappelle les séjours que le poète fit dans les Alpes, qu'il chanta dans de très beaux vers. Mais Carducci était aussi un ardent patriote, un irrédentiste, il souffrait cruellement de voir le versant méridional des Alpes Carniques au pouvoir des Autrichiens ; aussi a-t-il souhaité de voir recommencer la lutte qui chasserait l'ennemi héréditaire du Trentin. Son nouveau commentateur avait déjà montré dans une brochure précédente *Lo spirito antitedesco e l'irredentismo di Giosuè Carducci* ; il avait aussi recherché *I confini naturali della patria italiana nei canti dei suoi poeti*. Sa dernière brochure confirme éloquemment ses précédentes conclusions.

L.-H. LABANDE.

Christian Pfister, **Extrait d'un mémoire sur l'Alsace de l'année 1735**. État ecclésiastique de la province (Extrait de la *Revue historique*, 1916).

— **Nancy en 1814**. Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1914-1915. Nancy, Berger-Levrault. 1916. In-8°, 70 p.

On remerciera M. Pfister d'avoir publié un chapitre du *Mémoire* de l'année 1735. Ce Mémoire a pour auteur un secrétaire de l'intendant Feydeau de Brou, Peloux, homme très instruit et très compétent qui connaissait à merveille les affaires de l'Alsace. Le chapitre que M. Pfister a tiré du mémoire de Peloux concerne l'état ecclésiastique de la province. On y verra que la tolérance des rois de France à l'égard des protestants d'Alsace n'était pas très grande. On y trouvera de nombreux détails sur la situation du clergé régulier catholique, notamment l'énumération des couvents avec le nombre de leurs religieux et le chiffre de leurs revenus. Peloux juge les Alsaciens avec sympathie; il est très dur envers les juifs ; il n'aime pas les protestants ; toutefois il demande que la population soit ménagée et que les Français respectent ses sentiments et ses mœurs.

Le *Nancy en 1914* de M. Pfister est un excellent travail, à la fois très intéressant et très fouillé, plein de détails curieux et souvent inédits sur les hommes et les choses. L'auteur y raconte tout ce qui se passa dans la ville en cette mémorable année, les sacrifices que fit Nancy pour la patrie, le courage que les habitants déployèrent pendant l'invasion et l'occupation. Il insiste avec raison sur le séjour de Blücher et du comte d'Artois, sur les actes de Mique qui fut « l'homme de la réaction », sur les réquisitions des alliés, sur le gouvernement d'Alopéus et de Roger de Damas, sur les visites des Bourbons, sur le napoléonisme de la population. L'histoire de nos provinces et de nos principales villes en 1814 compte déjà nombre d'études ; celle que M. Pfister vient de nous donner, est une des meilleures et peut être proposée pour modèle [1].

A. Chuquet.

Théodore Reinach. **Au Parlement 1906-1914**. Discours, propositions de lois, rapports parlementaires. Tome II. Enseignement. Réforme électorale, questions sociales et diverses. Paris, Hachette, 1915, in-16, p. 476.

Comme dans le précédent volume, M. Th. Reinach a réuni dans ce second tome sous diverses rubriques qu'annonce le titre, l'essentiel de son rôle parlementaire dans les années 1906 à 1914. Si celui-ci n'a pas été de premier plan, il s'est révélé en tout cas très aetif et très varié. Les lecteurs liront ou reliront avec plaisir les exposés clairs et le plus souvent convaincants qu'a présentés dans les grands débats politiques ou plus fréquemment dans de modestes questions pratiques l'éloquence sobre et précise du député de la Savoie. Le nombre

1. Lire p. 13, 14 et 36 Freytag, Piré et Durutte au lieu de *Frétach*, *Pisset* et *Duratte*.

d'affaires de détail soulevées d'ordinaire par la discussion du budget annuel et qui l'ont amené à la tribune est trop considérable pour être relevé ici. Je me bornerai à signaler les discussions les plus importantes dans lesquelles l'orateur est intervenu, soit pour expliquer son vote, soit pour introduire quelque amendement aux décisions prises par la Chambre. Dans l'ordre de l'enseignement une des questions qui passionnèrent le plus l'opinion fut celle de la neutralité scolaire. M. R. en a souligné la légitimité et la nécessité, en démontrant que des raisons de conflit entre l'Eglise et l'école n'existent ni en cosmologie, ni en histoire, ni en morale, car sur tous ces points l'Eglise a subi une évolution qui lui fait défendre les mêmes intérêts sociaux que l'école. Un autre débat non moins important, mais qui a surtout laissé le souvenir de discussions confuses et presque stériles, fut l'épineuse question de la réforme électorale avec l'introduction de la représentation proportionnelle. Sur les mérites et les inconvénients des divers modes de scrutin, sur la possibilité de réaliser une représentation des minorités, sans se leurrer d'une répartition chimérique, M. R. a donné d'excellents conseils. Le système qu'il préconisait, le régime du scrutin de liste avec vote limité, n'a pas réussi à séduire ses collègues, mais cette discussion, toute pénétrée des expériences de l'homme politique et de l'observation suivie des mœurs électorales, sera toujours intéresssante à méditer. Je relèverai enfin un troisième débat, dans ce qu'on peut considérer comme la haute politique, bien que l'orateur y ait gardé le même ton juste et réaliste ; c'est celui qui fut provoqué par la grève des chemins de fer de 1907. Sur le droit de grève et l'arbitrage M. R. a soutenu la thèse de l'obligation de ce dernier avec sa souplesse ordinaire, la logique pressante de l'argumentation et même avec une franchise rude dans les conclusions ; le lecteur en sera surpris, car elle n'est pas dans ses habitudes.

Mais en dehors de ces grandes discussions, on trouvera peut-être plus d'occasions de louer l'esprit pratique, le juste sens des affaires, la préoccupation des besoins présents chez cet archéologue dans de moindres débats qui n'appartiennent pas à notre histoire politique. J'en citerai deux exemples : l'un est son intervention, relevée ici d'une pointe d'humour, dans la réglementation des jeux dans les casinos des stations balnéaires ; l'autre, la question de la nomination des experts chargés de recevoir les tabacs indigènes. Ailleurs c'est un souci de justice et d'humanité qui pousse M. R. à défendre les intérêts de groupes modestes, quand ils viennent à être lésés et sans qu'il s'agisse toujours de ceux de ses électeurs. Quant aux preuves nombreuses qu'on trouvera dans ces pages de la sollicitude du membre de l'Institut pour les intérêts intellectuels de la France et le maintien de son influence morale au dehors, il est superflu de les rappeler.

L. R.

Guide-Argus de l'Aisne et de l'Oise, un vol. in-12, 460 p., impr. de l'*Argus Soissonnais*, à Soissons (actuellement chez M. d'Arcosse, 60, rue de La Rochefoucauld, Paris).

Tous les amateurs de beaux livres connaissent les volumes que, peu avant la guerre, M. Moreau-Nélaton consacra aux églises des arrondissements de Soissons et de Château-Thierry ; l'entreprise de cet artiste érudit nous apparaît comme providentielle maintenant que plusieurs des monuments dont elle nous a conservé l'image sont tombés sous les obus de la culture allemande. Mais toutes les bibliothèques ne peuvent s'ouvrir à une publication d'aussi grand luxe. Puis l'auteur s'était limité aux églises. Il convenait qu'une œuvre moins coûteuse et néanmoins plus générale fixât l'état de ces mêmes régions tel qu'il était au moment où la guerre, leur refaisant une notoriété, leur donna du même coup, au prix de quelles ruines ! une physionomie nouvelle que le temps n'est pas encore venu de fixer à son tour. Le *Guide de l'Aisne et de l'Oise*, achevé en 1914, mais dont l'apparition fut retardée pour des raisons trop faciles à deviner, répond à ce besoin de la façon la plus opportune. Moins somptueux que *Les Eglises de chez nous*, il offre cet avantage qu'il comprend une plus vaste étendue de territoire, c'est-à-dire, outre l'arrondissement de Soissons, une bonne partie de ceux de Château-Thierry, de Laon et de Compiègne, et qu'il ne néglige, à côté des églises, aucune des curiosités artistiques ou naturelles qui peuvent intéresser un visiteur intelligent. Les descriptions, les statistiques, les biographies y abondent, entourant 110 reproductions de monuments ou de sites. Aucune assertion inexacte ou incomplète ne s'y est-elle glissée [1] ? N'exigeons pas l'impossible d'un travail dû, croyons-nous, à la collaboration d'auteurs divers et portant sur plus de 300 localités dont beaucoup n'avaient pas encore eu d'historiens : les ressources documentaires étaient forcément inégales. Quelques imperfections de

1. P. 7 à 8 et 22 : ce ne sont pas les Anglais, mais les Armagnacs qui prirent et dévastèrent Soissons en 1414, et, s'il est vraisemblable que, pendant son premier séjour dans la ville (juillet 1429), Jeanne d'Arc est entrée dans la cathédrale, aucun document de l'époque ne l'atteste, aucun surtout ne permet de préciser qu'elle pria dans telle chapelle déterminée. Il eût mieux valu négliger ce qui n'est qu'une pieuse hypothèse et dire au moins un mot de la seconde visite de Jeanne à Soissons (mai 1430) que suivit si fâcheusement la trahison du gouverneur, Guichard Bournel. — P. 86 : au lieu de reproduire sans la moindre formule dubitative la tradition qui rattache le gascon La Hire au hameau soissonnais de Vignolles, il eût été à propos de rappeler le rôle de l'illustre soudard dans la « recouvrance » définitive de Soissons par Charles VII. — P. 102 : le nom patronymique de Bussy-Castelnau est *Patissier*, non *Palissie*. — P. 186 : en citant les deux évêques Simon de Bucy, on a omis le personnage le plus « historique » de la famille, le premier président du Parlement, le favori du roi Jean, l'adversaire et un moment la victime d'Etienne Marcel, qui possédait entre autres domaines « la grande maison de Bucy », et paraît l'avoir aimée particulièrement : c'était le vieux château dont ce village montre encore des vestiges... si l'occupation allemande les a respectés.

détail ne peuvent compromettre une œuvre qu'a prise sous son patronage, en une élogieuse préface, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, professeur à l'Ecole des Chartes et le plus compétent des archéologues en ce qui concerne notamment le Soissonnais et les pays d'alentour, objets fréquents de ses propres études.

F. B.

Joseph PENNELL. **Pictures of War-Work in England**, with an Introduction by H. G. Wells, London, Heinemann, 1917, in-8°, 6 s.

M. Joseph Pennell est un artiste américain. En 1912, il a publié un album de lithographies inspiré par les travaux du canal de Panama. L'année dernière, il a obtenu de M. Lloyd George, alors ministre des munitions, l'autorisation de visiter certaines usines de guerre. Il a rapporté de ses excursions cinquante-un dessins et lithographies qui donnent, mieux que ne le feraient des séries de photographies, une vision de la guerre moderne, celle qui se fait, non sur la Somme ou en Belgique, mais sur la Clyde, autour de Londres, à Sheffield. La photographie ne peut pas rendre l'atmosphère de fumée et de fièvre qui enveloppe les forges gigantesques d'où sortent les gros canons et les gros obus. Grâce à l'œil de l'artiste, je revois (lithographie XXI) la ville aux mille cheminées crachant des flammes dans la nuit, les usines violemment éclairées, le canal aux eaux lourdes, et le réseau des innombrables voies, où des trains circulent et se perdent dans lés ténèbres. La préface est de la plume de M. Wells, Il a l'air de croire que la guerre moderne fut une surprise pour tous. Ce n'est pas tout à fait exact. Ce fut une surprise surtout pour les Anglais. — M. Pennell espère pouvoir rendre à l'industrie française de guerre l'hommage qu'il a rendu à nos Alliés. Il obtiendra sans doute les autorisations nécessaires. Mais ce n'est pas la nuit, dans des villes embrumées, qu'il aura la vision de la France au travail; c'est en plein jour, dans l'humble petite usine élevée aux bords d'un cours d'eau au milieu de la campagne tranquille, où des mains rapides et ingénieuses de femmes façonnent les grenades légères ou les lourds projectiles.

Ch. BASTIDE.

Oxford University Press, general Catalogue. Issued november 1916 by Humphrey Milford, in-8°, 565 pp.

Peu d'imprimeries anciennes ont survécu : celle des Elzévirs n'est qu'un souvenir, celle des Plantins est devenue un musée ; seule la Clarendon Press a su s'adapter aux nécessités modernes. Elle n'imprime pas seulement des bibles et des *Prayer-Books*, des éditions classiques et les travaux des savants de l'Université ; tout le début du catalogue est consacré à des publications de guerre. Tandis que

la jeunesse oxonienne s'enrôlait et formait les cadres de la nouvelle armée, professeurs et *tutors* écrivaient des brochures de propagande : ce sont les *Oxford war papers*, les *Oxford pamphlets*. C'est ainsi que cette presse, dont la première publication date de 1468, et qui porte le nom d'un des plus grands hommes d'Etat de l'Angleterre, continue à prendre part à la vie de la nation. Les salles de cours de la vieille université sont désertes, mais l'œuvre de l'Université se poursuit dans la bibliothèque, dans le cabinet des professeurs, dans l'atelier d'impression.

Ch. Bastide.

L'abbé Augustin Aubry. **Ma captivité en Allemagne**. Paris, Perrin, 1916 ; in-8°, VIII-167 p. 3 fr. 50.

On a le choix parmi les crimes allemands ; mais la déportation en Allemagne de civils, dits prisonniers de guerre, est sans doute un des plus abominables. Qui saura jamais combien de milliers de vieillards et d'enfants ont été arrachés ainsi à leurs foyers, soumis — sans l'ombre d'un motif — aux traitements les plus odieux, à un double martyre physique et moral? Le livre du curé de Dreslincourt, est, à cet égard, un document digne de foi. Enlevé de son village le 23 septembre 1914, sous le prétexte stupide qu'il aurait fait des signaux, il a vu de près les excès de la misère au camp établi près de Cassel, où le typhus frappa plus de 3.000 prisonniers, puis au château de Hassenberg près de Cobourg. Pourtant, sa qualité de prêtre finit par lui assurer un régime meilleur au château de Celle (Hanovre), d'où il fut envoyé à Rastatt et finalement à Schaffhouse, pour gagner de là Genève et Paris.

« Nous savions la guerre certaine, lui dit l'entrepreneur du camp de Cassel ; nous le savions même depuis six ans, car il y a six ans que l'administration militaire nous avait commandé les pièces de charpente destinées aux camps. Tout était prêt, coupé, menuisé, étiqueté, numéroté. Il n'y avait plus à faire que l'assemblage ! » (p. 45).

A Rastatt, au terme de sa douloureuse épreuve, l'abbé A. constata, comme à Cassel, l'insouciance absolue de la santé des prisonniers, pour ne pas dire le dessein arrêté de les condamner à une mort lente.

« Le spectacle qui frappe d'abord nos yeux est navrant. Dans une cour, longue, étroite, coupée par de nombreuses constructions, 250 jeunes gens de 14 à 18 ans sont là, se traînant dans la boue, les vêtements misérables, insuffisants à les garantir du froid, les pieds dans de mauvaises chaussures, le corps fléchissant, le teint hâve, cadavérique, les yeux vagues. Pas un cri, pas un chant, à peine quelques paroles, à voix basse. Ils tombent de besoin, ils s'en vont de faim et de misère. Je me sens glacé, mon cœur se serre, les larmes me montent aux yeux. Oh ! le crime, le crime allemand ! On assassine notre malheureuse jeunesse française ! Car cet épuisement, c'est la mort. » (p. 146).

Dans la préface qu'il a écrite pour cet émouvant volume, Mgr Baudrillart s'est donné garde de rejeter la responsabilité de ces horreurs

sur l'esprit sectaire des Luthériens; ce qu'a écrit et répété à ce sujet l'abbé A. ne convaincra nullement ceux qui sont au fait des crimes, peut-être plus atroces encore, commis par la catholique Autriche en Serbie.

S. REINACH.

JEAN DES VIGNES ROUGES, **Bourru, soldat de Vauquois**. Paris, Perrin, 1917, in-18, 299 p.

Nous ignorons qui se cache sous le pseudonyme de J. des Vignes Rouges, mais tous ceux qui se sont battus pour la redoutable colline dont la silhouette domine la vallée de l'Aire, de Clermont à Varennes, attesteront, après avoir lu son livre, qu'il était des leurs.

Nul « battage », nulle exagération, peu de recherche du paysage, mais une psychologie non truquée du soldat moyen, une notion exacte du combat d'aujourd'hui, voilà ce qu'il faut y chercher et ce qu'on y trouvera.

Œuvre d'art? On ne sait. Est-il d'ailleurs vraiment possible de faire une œuvre d'art avec la matière sanglante de cette guerre? Les plus grands qui s'y sont essayés en vers ou en prose n'ont pu y parvenir. Il manque le recul, la perspective. On ne fait pas de l'épopée avec du présent mais avec du passé. L'épopée napoléonienne s'épanouit près de vingt ans après la chute du conquérant.

Ce que les artistes de « l'arrière » n'ont pu réaliser, il ne faut pas demander à ceux de « l'avant » de le faire. Tout au plus peuvent-ils noter des « choses vues » et fournir des documents, ébauches, idées, sensations, états d'âme à la littérature de l'avenir.

On appréciera dans Bourru le portrait de l'homme de la guerre de tranchées, celui que les « civils » appellent d'un nom qui l'agace « le poilu ». Bourru n'est ni beaucoup plus brave ni meilleur qu'un autre, mais il est une des solides pierres du rempart humain de la France, à l'abri duquel Paris, à 80 kilomètres de l'ennemi, se sent tellement en sûreté. Bourru méritera de passer à la postérité aussi bien que Gaspard : Gaspard, c'est le soldat parisien avec sa verve gouailleuse; Bourru, c'est le paysan de Franche-Comté ou de Normandie qui tient bon en mâchonnant sa pipe et creuse la tranchée ou la sape comme autrefois il creusait le sillon. Il y a plus de « Bourrus » que de Gaspards dans notre armée.

Simple observation sur la page 49. Le clairon qui sonna la charge fit-il vraiment une « gaffe formidable »? N'est-ce pas plutôt un acte splendide d'indiscipline à la française? Il avait reçu l'ordre de jouer le « Cessez le feu », mais il avait vu des Boches que son capitaine n'avait point aperçus. Alors, risquant le conseil de guerre, ce clairon, qui venait des régiments d'Afrique, sonna la charge, et la ligne repartit en avant. Arrivé le premier au sommet de la colline, l'homme,

d'un geste épique, planta l'instrument de cuivre sur le mur en ruine de l'église, puis il tomba frappé d'une balle.

On sera reconnaissant à l'auteur d'avoir, une fois de plus, essayé de briser la légende du héros qui n'en a jamais assez, va au combat pour le plaisir et proteste quand on l'envoie au repos. Cela peut avoir été le fait de très jeunes gens follement insouciants et braves, cela ne saurait être celui des pères de famille qui sentent le prix du sacrifice. « J'hésitais à partir à l'assaut, me racontait un jour un de ces « Bourrus », j'ai une femme et deux enfants, puis je me suis dit : « Ton adjudant y va, tu peux bien y aller ! »

Peut-être ce livre fera-t-il comprendre à ceux qui n'ont pu « y aller » et surtout à nos amis de l'étranger, ce qu'il y a d'activité guerrière, de souffrances et d'héroïsme silencieux sous ces quelques lignes de communiqué : « Nuit calme sur tout le front ; bombardement intermittent en Champagne et en Alsace ; engagement de patrouilles en Artois et en Argonne ; luttes à coups de bombes et de grenades à Vauquois. »

On dira moins sans doute : « Il n'y a rien ; ça n'avance pas » et davantage, avec une pensée justement reconnaissante : « Brave Bourru, va ! »

G. C.

S. Vistosi. **Un soldat écrivain** (Patrice Mahon = Art Roë). Pistoie, Typographie coopérative, 1916, gr. in-8, p. 57.

M. Vistosi, professeur à l'École technique royale de Modène, a écrit une sympathique étude sur l'œuvre littéraire du lieutenant-colonel Patrice Mahon, plus connu des lecteurs sous le pseudonyme d'Art Roë. Il a suivi la carrière d'Art Roë depuis le début, depuis le premier roman *Pingot et moi*, qui appela l'attention du public sur le jeune officier d'artillerie et gagna tant d'admirateurs à ce fils de Vigny, moins austère et impassible que le poète de *Servitude et Grandeur militaire*. M. V. donne une analyse du roman et des œuvres suivantes, *Sous l'étendard*, *Nouvelles et récits*, signale les épisodes les plus saillants et les plus caractéristiques de la pensée de l'écrivain. Il l'accompagne dans sa mission en Russie et résume très brièvement les ouvrages qu'Art Roë en rapporta ; il mentionne aussi, en terminant, les quelques études spéciales que l'officier consacra à des questions militaires alors brûlantes, loi des cadres de l'infanterie, service de trois ans. Art Roë pressentait le conflit présent, « la guerre de liquidation » ; il pressentait aussi hélas ! cette mort qui est venue dès le début de la lutte l'enlever si prématurément à l'armée et aux lettres dont il avait également bien mérité. Les dernières pages essaient de préciser la vision aiguë qu'avait eue de la nature ce silencieux, si épris de son métier de soldat, qui s'y dévouait tout entier, mais savait garder « une lucarne ouverte sur le beau et l'éternel. » L'étude de M. V. n'apprendra

pas beaucoup à ceux qui ont suivi avec intérêt l'œuvre d'Art Roë, mais elle donnera aux autres l'envie de la connaître. Je n'aurais qu'un regret à exprimer : c'est que M. V. qui est étranger et ne possède pas notre langue avec une maîtrise suffisante, n'ait pas écrit son étude en italien. Elle aurait certainement gagné au soldat-écrivain des lecteurs nombreux parmi nos amis et alliés, et s'il m'était permis de lui suggérer un conseil, ce serait de la reprendre sous cette nouvelle forme, en l'élargissant, sans lui rien ôter de la chaude admiration avec laquelle il l'a écrite en français.

L. Roustan.

Marguerite-Augustin Péraud. **Un problème féminin. Apprendre à vouloir**; Paris, Perrin, 1917, in-16, 212 pages. 3 fr. 50.

Bon essai de psychologie pédagogique à l'usage des mamans qui ont cessé d'être des poupées, ou des effacées, et qui veulent que leurs demoiselles sachent combien il importe de faire provision d'énergie. Le temps présent les y convie ; la vie sociale et familiale de l'après-guerre les y obligera. Il ne faut pas que la France manque, demain, de femmes fortes, de femmes de tête, sachant se décider et vouloir ; de bonnes bourgeoises tenant à leurs croyances religieuses [1], mais sans peur ridicule devant les réalités de la vie quotidienne faite de rudesse et de mesquineries. Des citations nombreuses et bien choisies ornent cette intéressante dissertation ; Boutroux, Marion, Fonsegrive, Bossuet, la vicomtesse d'Adhémar, l'abbé Naudet, Lucie Félix-Faure Goyau, l'abbé de Sertillanges, sont les noms que l'on retrouve le plus souvent au bas des pages ; quand il s'agit de l'éducation de la volonté (pp. 77 et sqq.), on rencontre bien celui de J. Payot ; mais nulle part, celui de Paul Lapie qui a pourtant écrit un livre peu banal sur un sujet connexe, intitulé *La femme dans la famille*. Regrettons donc l'absence d'une bibliographie.

Félix Bertrand.

Almanach de la Paix par le droit. 1917 : préface de Mil. Vesnitch, correspondant de l'Institut de France, membre de la cour permanente d'arbitrage ; brochure de 64 pages ; Plon et Nourrit, éditeurs ; Paris ; prix 0 fr. 25.

Un beau poème de Ch. Richet, *Le triomphe du militarisme* ; — un article de Ferd. Buisson sur *Les conditions morales de la paix* ; — une

1. Cf. p. 190 : « le christianisme seul a, dès longtemps, résolu la question et toutes les fois que nous saurons nous appuyer sur ses enseignements, nous convaincrons. Il ne s'agit pas, en effet, de créer des mères poules, semblables aux pondeuses allemandes, mais des mères chrétiennes et françaises, capables de donner le jour à des créatures humaines, et tout autant, de les élever, de les ennoblir, d'en faire des citoyens intelligents et forts, dignes d'une société de liberté civilisée ». — Tout cela est bien beau ; mais on aurait pu insister sur la nécessité d'une culture physique rationnelle ; ce qu'on en dit, p. 114, est bien court.

lettre d'un prisonnier-martyr français en Allemagne ; — une *ode* d'André Dumas à la mémoire d'Edith Cawell ; — des notes intéressantes sur Hindenburg, Karl Liebknecht, Venizelos, la loi Delbrück, l'enfance du Kronprinz, etc., voilà de quoi est fait, cette année, *L'Almanach de la paix par le droit* qui s'ouvre par une excellente préface du ministre serbe Milenko Vesnitch. Cette préface est, en somme, une leçon aux neutres ; une réfutation des mensonges allemands ; un hommage à l'esprit pacifique de la France ; un effort sincère pour ôter au droit international ce caractère *anarchique* que les Allemands ont voulu lui attribuer. M. Vesnitch causant, le 7 mars 1908, avec le général Picquart qui fut ministre de la guerre, du danger qui résulterait, pour nous, d'une attaque par la Belgique, obtint cette réponse : « Que voulez-vous ? Le peuple français est un peuple loyal et imbu du sentiment du droit. La neutralité de la Belgique est pour lui un axiome. Elle a été respectée en 1870. Notre opinion publique n'admettra pas les sacrifices que cette protection exigerait, même si le gouvernement les demandait. D'une part les citoyens français les considéreraient comme inutiles ou plutôt superflus, et d'autre part, ils n'admettraient pas les inquiétudes que ces mesures provoqueraient inévitablement en Belgique ». — Cette réponse méritait d'être connue ; elle explique en grande partie l'attitude française ; l'histoire à venir ne la négligera pas.

F. B.

— Si vous êtes de ces lecteurs qui, au cours de leurs voyages à travers les livres, pointent les passages qui les ont particulièrement frappés et qu'ils aiment, vous apprécierez la petite anthologie qui porte le titre *Voix consolantes, voix héroïques, recueil de pensées* (Paris, Fischbacher, In-18, 1 fr. 50). Elle embrasse toute la littérature des hommes. depuis les livres vénérables de la pensée sanskrite jusqu'aux poètes et aux penseurs de notre temps, depuis la Bible jusqu'à Maeterlinck, d'Epictète à Bergson. On ne dit pas qui l'a transcrite, mais voici les épigraphes ou les titres de ses trois parties : « Console-toi : tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé » (Pascal) ; — « Nos aînés n'ont pas eu peur de la mort ; ne craignez pas la vie » (A. Casalis, mort pour la France en 1915) ; — — « Allez et faites en gens de cœur ! » (Vieux dicton français). — H. de C.

— On peut faire œuvre d'art tout en s'adressant aux enfants. Pourquoi leurs jeunes yeux ne verraient-ils qu'images banales et hâtivement tracées ? La maison Hachette a voulu réagir depuis quelques années, et relever d'une typographie élégante, sur un papier de choix, donnant place à de piquants et curieux dessins, quelques-uns de ses recueils de contes. Tel est le nouveau volume de M. Jérôme Doucet : *Les Fiancées Merveilleuses*, douze petits contes qu'à illustrés Félix Lorioux (prix 4 fr.) nous en avons déjà signalé deux ainsi, les années précédentes. Tel, de M. J. Jacquin : *Petites filles du temps passé*, douze contes encore, pris à douze époques très distantes de l'histoire du monde, et relevés de dessins et d'aquarelles de René Vincent (prix : 7 fr. 50). — H. de C.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 24 février — 1917

Uhlenbeck, L'expression de la possession dans les langues de l'Amérique du Nord (A. Meillet).
Brentano, Aristote (My).
Benham, Littérature anglaise ; Feipel, Éléments de la bibliographie ; Université d'Oxford, Études agricoles (Ch Bastide).
Gavault, Conférences de l'Odéon (F. Bertrand).
M. Burns, La langue d'Alphonse Daudet (L. Roustan).
G. Goyau, Les catholiques allemands et l'Empire évangélique (L. Roustan).
Morton-Fullerton, Les Etats-Unis et la guerre (S. Reinach).
Morton-Fullerton, Les grands problèmes de la politique mondiale (H. Hauser).
Pour mieux comprendre la France (H. Hauser).
L. Rosenthal, Le martyre et la gloire de l'art français (H. Clouzot).
Lettre de M. de Maleyssie.
Académie des Inscriptions.

C. C. Uhlenbeck. **Het Identificeerend Karakter der Possessieve Flexie in Talen van Noord-Amerika**. Amsterdam (Joh. Müller), 1916, in-8°, 27 p. (extrait des *Versl. en Mededeel. d. kon. Akademie van Wetenschappen*, Afd. Letterkunde, s^e R., D. II).

Nous nous servons du même mot *mon* dans *mon bras*, *mon père*, *mon fumier*, *mon chien*, *mon verre*, *mon chagrin*, et pourtant les relations qui sont exprimées dans ces divers cas — et dans bien d'autres encore — sont différentes les unes des autres. Nos langues, qui procèdent très abstraitement, n'envisagent dans tous les cas que le rapport entre le sujet et un nom, sans distinguer suivant la nature de ce rapport. On a constaté, au contraire, que chez beaucoup de peuples demi-civilisés, l'expression de la possession varie suivant la nature du rapport. En ce qui concerne les langues mélanésiennes, M. Lévy-Bruhl a publié à ce sujet un article remarquable dans le volume XIX des *Mémoires de la Société de linguistique* et a montré la portée de ce fait, à la fois au point de vue linguistique et au point de vue psychologique. En se référant à l'article de M. Lévy-Bruhl, M. Uhlenbeck étudie en détail, avec sa manière habituelle, sobre et pleine, la question dans les langues des Indiens de l'Amérique du Nord, où la possession est souvent exprimée de manière différente suivant qu'il s'agit notamment, des parties du corps et des parents, ou bien d'autres notions. Bien entendu, ces langues, très diverses, offrent à cet égard de grandes divergences, bien qu'elles soient plus semblables entre elles au

point de vue du type général qu'elles ne le sont dans le détail des formes. Et, comme M. Lévy-Bruhl, M. Uhlenbeck insiste sur le fait que les catégories exprimées par les langues de peuples demi-civilisés ne répondent pas toujours à celles qu'expriment nos langues, pas plus qu'à nos habitudes mentales.

A. Meillet.

Franz Brentano. **Aristoteles und seine Weltanschauung**. Leipzig, Quelle et Meyer, 1911; VIII-153 p.

M. Brentano est un connaisseur émérite d'Aristote; il l'étudie depuis de longues années, et il lui a consacré plusieurs remarquables ouvrages, entre autres *Die Psychologie des Aristoteles*, aujourd'hui épuisé. Récemment encore il revenait sur une importante question dans son livre *Aristoteles' Lehre vom Ursprung des menschlichen Geistes*, analysé ici l'année dernière (2 septembre 1916), et en même temps il publiait le présent ouvrage, qui est un exposé des théories métaphysiques d'Aristote, principalement en ce qui concerne la connaissance des principes nécessaires, la divinité, les rapports de l'homme avec elle, et l'ordonnance de l'univers. L'analyse des textes qui permettent de pénétrer la pensée d'Aristote se heurte à des difficultés qui tiennent en partie à l'état imparfait dans lequel ils nous sont parvenus; les commentateurs modernes signalent souvent des passages qui semblent se contredire, et se sont trouvés par suite dans un certain embarras pour discerner où est la véritable doctrine. M. B. se demande au contraire si ces passages ne doivent pas plutôt être interprétés de telle façon qu'ils soient mis en accord les uns avec les autres, et par conséquent contribuer à une exacte explication. De plus, n'y a-t-il pas, en pareil cas, des propositions intermédiaires capables de concilier les expressions qui semblent être opposées, si bien qu'alors l'ensemble de l'enseignement d'Aristote se révèlera d'une manière plus claire et plus complète? Ce sont là les principes que M. B. a adoptés pour ses recherches aristotéliques, et ce sont les résultats acquis, dans le domaine indiqué plus haut, qu'il nous communique sans discussion ni commentaire, à part de rares annotations. Avons-nous bien, dans ce volume, l'expression de la pensée même d'Aristote? On pourrait peut-être, dit M. B., me reprocher de lui avoir fait dire beaucoup de choses auxquelles il n'a pas songé. Je ne puis me prononcer, n'étant pas de ceux qui ont approfondi la doctrine du maître; je pense toutefois qu'on approuvera ces paroles qui se lisent à l'avant-dernière page du livre : « Si l'on apprécie avec soin la conséquence des principes posés, si l'on considère ce qui se dégage de certaines observations d'une importance capitale, ... je me flatte que l'on modifiera son jugement dans un sens qui sera de plus en plus favorable à mon opinion ».

My.

ALLEN R. BENHAM. **English Literature from Widsith to the Death of Chaucer**, Newhaven, Yale University, Press, 1916, in-8°, 634 pp. 2 d. 50.

Les historiens ont déjà eu l'idée de publier des textes qui permettent en consultant les sources mêmes de comprendre le passé. M. Allen R. Benham vient de faire le même travail pour la littérature anglaise du moyen âge. Il a voulu, par un judicieux choix d'auteurs, donner un aperçu rapide de la langue, de la littérature, de la civilisation, dans leur développement de siècle en siècle. Voici les divisions adoptées pour chaque chapitre : I. Histoire politique. II. Histoire sociale et industrielle. III. Culture. IV. La langue. V. La littérature. VI. Auteurs représentatifs. Les textes latins et français sont traduits, les textes en ancien anglais modernisés. En somme, livre excellent, fait avec conscience et avec goût. L'exécution typographique est irréprochable.

Ch. BASTIDE.

The Papers of the Bibliographical Society of America, vol. X, n° 4, octobre 1916, Chicago, University Press, 1916, in-8°, 36 pp.

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises des publications de la Société bibliographique américaine. Dans le fascicule d'octobre 1916, nous relevons un article très clair et instructif de M. Louis Feipel sur les *Elements de la bibliographie*. Les auteurs de thèses qui font généralement suivre leur travail d'une liste d'ouvrages divers intitulée bibliographie, y trouveront des conseils utiles. L'auteur parle en passant des auteurs de comptes rendus : « Il y a nombre de spécialistes, dit-il, qui font du bon travail ; le travail mauvais ou médiocre est fait par des manœuvres qui rendent compte des livres uniquement pour passer le temps ou pour ajouter quelques dollars à leur revenu hebdomadaire ». Essayons de faire « du bon travail » en indiquant, à M. L. F. une faute d'impression (p. 200, lisez : Catalogue *général*) et une omission (ajouter p. 203, *A Register of national Bibliography* par W. P. Courtney, Londres, 1905, 2 vol.).

Ch. BASTIDE.

Oxford Studies in Social and Legal History, edited by Paul VINOGRADOFF, vol. V, Oxford, Clarendon Press, 1916, in-8°, 220 pp. 131 pp., 125, 6 d.

Le cinquième volume des *Oxford Studies* contient deux mémoires. Le premier, de Mlle A. Elisabeth Levett et M. A. Ballard, cherche à établir par l'examen de textes précis contemporains, que la grande peste du XIVe siècle n'a pas produit dans l'Angleterre agricole une révolution soudaine. Dans le second mémoire, M. Reginald Leunard étudie minutieusement l'état de l'agriculture dans le comté de Northampton sous la République d'Angleterre. Le Parlement à court d'argent, fit procéder à la vente des biens de la couronne, de l'Eglise

et des royalistes proscrits. L'inventaire de ces biens et les procès-verbaux des opérations de bornage et d'arpentage sont la source de ce mémoire. Une préface de M. Paul Vinogradoff, l'éditeur de la série, fait ressortir l'importance de ces recherches.

Ch. Bastide.

Conférences de l'Odéon, 1915-1916, publiées par Paul Gavault, vol. in-16, 272 pages, Hachette et Cie éditeurs, Paris, 1916; broché, prix 3 fr. 50.

Au mois de février 1915, l'Odéon rouvrait ses portes, ses hublots pourrait-on dire, en parlant du « vénérable vaisseau », dont « l'équipage n'était point sans alarmes ». On y a vécu, on y a progressé, on a « retrouvé la voie du succès »; ce succès, les conférenciers l'ont partagé avec les acteurs, et bien mérité. « Faire une conférence aux matinées classiques de l'Odéon, c'est faire une préface » (p. 212), c'est quelquefois la refaire après d'autres qui l'ont déjà fort bien tournée; et la tâche ne laisse pas d'être assez ardue. Le recueil publié par M. Paul Gavault contient d'excellentes causeries sur les *Femmes savantes*: le *Misanthrope*, le *Bourgeois gentilhomme*, *Phèdre*, *Esther*, des conférences patriotiques dont la conclusion sonne comme une fanfare; celles qui paraissent improvisées ou négligées, ne sont pas parmi les moins vigoureuses, ou les moins acérées...; les traditions d'esprit, de goût, de critique clairvoyante et attrayante n'ont pas été reniées, ni perdues; et comme il est dit, p. vii, « elles constituent, à l'insu même de leurs auteurs, un document sincère et précieux pour l'avenir »; nos heures de « tristesse et d'orgueil » revivent dans ces pages avisées ou légères.

F. Bertrand.

Mary Burns. **La langue d'Alphonse Daudet.** Paris, Jouve, 1916. In-8° p. 384.

Mlle Burns a entrepris une tâche délicate, presque périlleuse pour une étrangère, en abordant l'étude des moyens d'expression chez un de nos plus ingénieux écrivains du xixe siècle. Elle ne s'est pas d'ailleurs dissimulé les difficultés de l'entreprise et a souvent répété dans son introduction et dans sa conclusion, peut-être avec une modestie excessive, qu'elle ne prétendait qu'à donner un travail préparatoire et réunir quelques matériaux. Son livre nous apporte davantage, bien qu'il ne soit pas en effet une étude définitive.

Mlle B. s'est proposé avant tout de fixer le vocabulaire de Daudet : c'est la partie essentielle de son livre (p. 15-254) et sans doute la plus solide. Elle a fait un dépouillement complet des romans, sans s'interdire d'emprunter des exemples au reste de l'œuvre, et bien que cette distinction surprenne, on peut néanmoins passer condamnation. Elle a donc établi un relevé (un index final en fournit le catalogue) de tous les termes qui, empruntés ou créés par Daudet, peuvent être

considérés comme constituant l'originalité de sa langue et n'ont pas été encore admis dans les dictionnaires usuels ou ne l'ont été qu'avec certaines réserves. On voit aussitôt combien le criterium est insuffisant : la plupart de ces dictionnaires sont contemporains des œuvres de la maturité de Daudet ; ils n'ont pu accueillir une foule d'expressions qui étaient courantes au moment où le romancier écrivait et dont on ne saurait dire si elles appartiennent vraiment à sa langue originale. C'est le reproche général qu'on est tenté d'adresser à l'auteur de ce lexique et qu'il a d'ailleurs pressenti : il y manque un départ entre ce qui peut passer pour une création propre de Daudet et ce qui était déjà alors tombé dans le domaine commun, bien que la limite entre les deux groupes soit évidemment difficile à fixer. La masse du vocabulaire a été répartie en deux chapitres : mots d'emprunt et créations nouvelles. Dans le premier l'élément provençal tient une place essentielle : l'auteur a catalogué sous ce nom tous les termes tirés des divers dialectes méridionaux, en se référant pour les explications au *Trésor* de Mistral [1]. Il y a des mots qui passent tels quels dans la langue de Daudet ; d'autres, c'est le cas ordinaire, sont francisés ; pour d'autres encore la forme est française, mais avec un sens particulier que leur a donné le provençal. Daudet a eu d'ailleurs la précaution d'ajouter dans le premier cas la traduction et toujours d'introduire habilement ou d'expliquer l'emploi du mot étranger. Mlle B. nous signale des exemples chez des auteurs qui après lui ont usé des mêmes vocables ; ce sont naturellement surtout des Provençaux, Paul Arène et Jean Aicard. Les emprunts aux autres dialectes, comme au parler lyonnais, à ceux du centre de la France, sont peu de chose en comparaison du provençal et ne sont peut-être que des imitations littéraires. De même quelques termes corses, arabes [2], anglais, allemands [3] n'apparaissent que par un souci de la couleur locale. Pour les mots familiers ou populaires [4], les termes d'argot, Daudet en use de la même manière que les romanciers naturalistes de son temps, pour serrer de plus près la réalité, et il serait difficile de fixer d'après la longue liste qu'a dressée Mlle B. ce qui le distingue des écrivains contemporains [5]. Les archaïsmes sont rares, tantôt

1. Je relève quelques inexactitudes. P. 26, le *fémélan* est bien le sexe féminin, mais avec une nuance marquée de mépris ; p. 27, *forci* est normand et non provençal : Daudet mêle hardiment dans une même phrase les deux dialectes ; p. 31, *murtin* n'est pas provençal ; ibid., écrire caléu et non *calèn*, c'est d'ailleurs le même que le *caleil* expliqué p. 20 ; p. 34, il fallait rattacher *rastel* à râtelier. Les Provençaux ne pardonneront pas à Mlle B. d'avoir oublié dans sa liste *pécaïré* !

2. On est surpris de lire *champoreau* parmi les termes d'origine africaine.

3. P. 10-11, les genres des mots allemands sont bouleversés.

4. Des termes comme : *brisque*, *carcan*, *fichu*, *rasant*, *un verre de fine*, etc., étaient courants.

5. Pourquoi surcharger le catalogue des mots français que Daudet fait estropier à ses personnages provinciaux ou étrangers ? ils n'appartiennent pas en fait à sa langue.

souvenirs de lectures de vieux auteurs, tantôt et plus souvent reprise de termes où l'invitait une survivance correspondante en provençal.

Quant aux créations nouvelles, peu nombreuses dans les œuvres de début, elles vont en augmentant à partir du *Nabab*. Le nouveau catalogue de Mlle B. manque un peu d'ordre et, comme le précédent, ne sépare pas assez ce qui appartient vraiment à Daudet de ce qui est commun à son époque [1]. C'est plutôt dans les dérivés que se rencontreront les créations les plus abondantes et les plus hardies de la langue de Daudet, à moins que dans le plus grand nombre des cas il n'ait suivi l'exemple de ses amis, les Goncourt. Mlle B. qui aux références prises dans Daudet en a joint plusieurs choisies parmi des auteurs plus anciens ou postérieurs, a eu soin d'en emprunter aux Goncourt, et presque toujours l'emploi du néologisme est chez eux antérieur à celui de Daudet, sauf les cas où il remonte plus loin, jusqu'à George Sand, Th. Gautier ou Flaubert. Il faudrait enfin ajouter aux néologismes de forme les termes qui ne sont que des néologismes de signification ; ce ne sont pas les moins curieux, et l'auteur en a relevé beaucoup d'exemples. Comme tous les impressionnistes, Daudet devait sacrifier au néologisme ; Mlle B. estime à 700 environ le nombre de ceux qu'on peut relever chez lui, mais il est permis d'affirmer que pour la plus grande partie ils ne sont plus sentis aujourd'hui comme tels et nous hésitons alors à y voir vers 1880 ou 1890 des créations originales de Daudet [2].

La seconde partie de l'étude est consacrée à l'emploi du lexique. Elle veut déterminer comment Daudet a usé de ce vocabulaire dont les éléments auraient dû être classés avec plus de rigueur. On ne voit pas quel plan a suivi l'auteur dans cette partie plus difficile de son travail ; il s'est borné à nous donner des remarques isolées réunies sous certaines rubriques. Un chapitre avec le titre malheureux de « mots affectionnés » groupe pêle-mêle l'emploi de l'imparfait pour marquer un prolongement de l'action ; celui du participe passé tenant la place d'un génitif ou d'une proposition relative ou formant comme un ablatif absolu ; l'usage du substantif abstrait employé d'une manière inusitée même au pluriel ; le remplacement de l'article par un démonstratif pour associer le lecteur plus intimément au récit ; etc. Il y avait une distinction à faire entre l'emploi du vocabulaire et la syntaxe même, et cette distinction a été trop négligée. Ce que dit l'auteur de la structure des phrases, des procédés d'accumulation et des divers artifices du romancier pour faire tenir dans une période le plus de détails concrets possible reste aussi trop indéterminé. Il y

1. Ainsi certaines onomatopées (*patati et patata*, *oh! hisse!*), certains mots composés (gardien-chef, maître-éclusier), l'emploi de demi (demi-ouvriers, demi-artistes), des noms propres devenus noms communs (un *pleyel*).

2. En voici quelques exemples : rythmer, somnoler, truquer, terrifiant, un agité, un punch d'adieu, etc.

aurait eu de même plus à dire sur le rythme de la prose de Daudet (l'introduction de tel néologisme semble parfois provoquée par la recherche d'une cadence). Mlle B. a fait là-dessus de bonnes remarques, mais comme pour la syntaxe, elle n'a pas poussé assez loin son analyse et les résultats n'en ont pas été suffisamment coordonnés.

Après l'*emploi du lexique* une troisième partie traite de l'*exploitation du lexique* : Autre titre bien mal choisi et qui ne laisserait pas deviner que l'auteur a réservé ces dernières pages aux images dans Daudet. Les comparaisons, les métaphores, les personnifications mêmes (mais pourquoi parler à ce sujet de *prosopopées* ?) sont nombreuses et presque toujours ingénieuses chez cet imaginatif. Elles sont d'ordinaire étroitement rattachées aux origines, au caractère, aux occupations des personnages, dont elles expriment comme l'essence, et elles aboutissent visiblement à un véritable symbolisme. Il y a là chez le romancier un procédé de plus en plus conscient dont il eût été intéressant de rechercher les essais et de suivre l'évolution. Mlle B. s'est seulement appliquée à cataloguer les images de Daudet suivant leurs sources, à noter ce qu'elles doivent aux expériences personnelles de l'écrivain. En général, dans toute son étude, l'auteur a été trop ménager de renseignements sur les transformations de la langue de Daudet ; il l'a trop considérée comme une forme arrêtée et à peu près invariable. Dans la conclusion du livre seulement nous trouvons signalée cette évolution de la langue par une intéressante comparaison de deux états du même thème, la mort de Mora dans *Robert Helmont* et dans le *Nabab* ; on aurait souhaité plus d'exemples de ces rapprochements instructifs.

L'étude de Mlle B. représente certainement un labeur considérable auquel il convient de rendre justice. Avec des méthodes plus rigoureuses de travail l'auteur eût pu tirer un meilleur parti des abondants matériaux qu'elle a patiemment réunis. Mais en dépit de ses lacunes et d'une disposition défectueuse, son livre rendra d'utiles services. Les monographies de ce genre sont encore trop rares pour l'étude du français moderne et il est juste d'encourager des recherches qui apportent d'aussi intéressantes contributions à la connaissance de la langue et permettent d'en suivre les constantes transformations [1].

L. Roustan.

---

1. Je relève quelques interprétations inexactes. P. 37, *à la tâte* signifie au toucher, mais ne désigne pas ici un échantillon qu'on goûte ; p. 83, *lever une femme* n'est pas la séduire, p. 85, *momière* est pris dans le sens de vieille dévote et ne dérive pas de môme, enfant ; p. 142, une *abbaye-forteresse* n'est pas une abbaye fortifiée, occupée par des soldats ; p. 215, l'explication de *en préparatoire* est un contre-sens ; p. 223, *au jeté du pic* n'indique pas ici la distance ; p. 235, *propageant* est expliqué de travers. Enfin des lapsus : p. 90, *Bois-l'Héry* pour Bois-Landry ; p. 116, *Tobe ou Paltanoke* pour Toke ou Palnatoke ; p. 148, *flairé* pour flaire ; p. 156, *diverses* suffixes.

Georges Goyau, **Les catholiques allemands et l'Empire évangélique.** Paris, Perrin, 1917, p. 71. Fr. 1.

Les lecteurs qui ont suivi les travaux de M. Goyau savent avec quelle information abondante et sûre sont écrites ses études sur l'histoire de l'Église catholique moderne en Allemagne. Il nous en présente aujourd'hui dans une brève esquisse la dernière évolution et caractérise l'attitude qu'elle a prise à côté de l'Église protestante qui a lié partie avec le pangermanisme débordant et agressif. Depuis la disparition de ses grands chefs, les Windthorst et les Mallinckrodt, le Centre est devenu un parti de gouvernement. Déjà Lieber avait abandonné les revendications d'un particularisme légitime pour collaborer étroitement à l'unification de l'Allemagne ; ses successeurs actuels sont encore allés plus loin : Martin Spahn s'est fait le publiciste officiel du groupe et travaille par des écrits populaires à refaire l'éducation historique des masses catholiques à la plus grande gloire des Hohenzollern, pendant que Mathias Erzberger parle en théoricien de l'épanouissement économique de l'Allemagne et tout dernièrement en apologiste de la guerre brutale et courte. De plus en plus protestantisme et germanisme identifient leur mission, voient dans la Réforme la manifestation par excellence du christianisme et dans Luther la personnalité la plus essentiellement allemande, *kerndeutscheste*, l'incarnation la plus parfaite des aspirations religieuses et nationales de la Germanie. Ce sont là les idées que répandent les brochures de Chamberlain distribuées par milliers aux soldats et celles que les pasteurs font entendre du haut de la chaire ; ce prosélytisme qui n'avait d'abord appartenu qu'à la *Ligue évangélique* se rencontre maintenant dans l'Église catholique aussi. M. G. nous cite des prêtres bavarois qui réclament des dévotions nationales, qui veulent détourner vers des madones authentiquement allemandes les pèlerinages qui naguère encore se dirigeaient avec prédilection vers l'étranger. Des juristes catholiques de Münster approuvent, tout comme les Luthériens, l'oppression organisée en Belgique et déguisée sous les apparences d'une libération. Des professeurs catholiques de Bade ou de Westphalie justifient par des motifs militaires les ruines de nos cathédrales et, délaissant l'Évangile, puisent dans l'Ancien Testament des exhortations à la guerre sainte pour les modernes élus du Seigneur. Ces manifestations ne sont pas pour nous surprendre ; même au risque de laisser par tant d'avances et tant de gages l'Empire évangélique préparer son emprise sur toutes les confessions et menacer l'Église catholique, dans un avenir point trop éloigné, d'un nouveau *Kulturkampf*, le nationalisme l'emporte sur l'attachement aux anciennes traditions, et sans doute espère-t-on s'en faire un titre à des revendications ultérieures. Et de plus quel appoint redoutable ne recevrait pas l'Église romaine en Allemagne si les rêves des annexionnistes venaient à se réaliser ? Voilà bien de quoi justifier l'évolution du parti catholique.

L. Roustan.

W. Morton-Fullerton, **Les États-Unis et la guerre**. Paris, Chapelot, 1916; in-8°, 175 p.

Sans méconnaître le talent et la bonne volonté du président Wilson, M. M.-F. est de ceux qui regrettent sa politique faible et décousue en présence de la catastrophe européenne. De même que le président Roosevelt, en 1905, intervint personnellement auprès de Guillaume II pour faire accepter la conférence d'Algésiras (p. 146, avec des détails nouveaux), M. Wilson aurait dû faire connaître sa désapprobation à l'Autriche lorsqu'elle attaqua sans raison la Serbie; il aurait dû surtout protester hautement contre la violation du Luxembourg et de la Belgique, parce qu'il en avait non seulement le droit, mais le devoir. En effet, les États-Unis avaient signé les articles I et II de la Convention de La Haye, qui proclament solennellement l'inviolabilité des pays neutres; du fait de cette signature (1909), les articles en question étaient devenus parties intégrantes de la loi suprême des États-Unis (art. VI, paragraphe 2 de la Constitution) et les obligeaient à intervenir. C'est ce qu'a nettement déclaré l'ancien secrétaire d'État Elihn Root, le 15 février 1916 :

« La loi protectrice de la Belgique, qui vient d'être violée, est notre loi. Nous devions parler, nous devions être écoutés, alors que nous venions revendiquer netre propre droit national » (p. 56).

En ne disant rien, en ne faisant rien, M. Wilson a placé les États-Unis dans une situation morale aussi fâcheuse que celle de la Grèce, qui renia sa signature le jour où elle courait un risque à y faire honneur. Dans la question de la guerre sous-marine, la politique américaine n'a pas été moins hésitante et timide, avec sa succession ininterrompue du *penultimatum* et de périodes d'apparente léthargie. Par suite de ces atermoiements sans fin, l'Allemagne eut le temps d'organiser, dans tous les États de l'Union, une propagande qui n'a pas été inutile à ses desseins, et de faire peser sur la partie éclairée de la population une menace de guerre civile. Le gouvernement finit par s'apercevoir, mais trop tard, que l'unité nationale était compromise, ou plutôt qu'elle n'avait pas été réalisée au moment opportun, parce que le peuple s'était donné un chef qui ne voulait pas parler et agir en chef, qui prêchait l'impartialité en présence de crimes évidents et faisait appel, peut-être involontairement, aux plus vulgaires intérêts d'un pacifisme de comptoir, indifférent à l'honneur national.

Ce n'est ni le *message d'adieux* de Washington, ni la fameuse *doctrine de Monroë* qui autorisaient l'attitude effacée de M. Wilson. Washington s'était exprimé comme il convenait en 1793; pas plus que le Dieu de la Genèse, il n'avait fixé une règle de conduite pour tous les temps. La doctrine de Monroë ne peut être confondue, comme on le fait souvent, avec celle de Bolivar : « L'Amérique aux Américains. » Étudiée de près, elle signifie que les États-Unis doivent

s'opposer à toute entreprise de despotisme, et cela d'accord avec l'Angleterre, gardienne, à travers les siècles, des idées de liberté.

« L'essence de la doctrine de Monroë, c'est d'élever une protestation solennelle contre l'atroce violation des droits des peuples par l'intervention de l'un d'eux dans les affaires intérieures d'un autre » (p. 49).

Un jour surtout, M. Wilson a perdu l'occasion la plus magnifique qui se soit jamais offerte à un chef d'État de parler au nom de la conscience universelle. Le 7 septembre 1914, Guillaume II lui écrivit en lui demandant son « opinion impartiale » sur la guerre qui avait éclaté en Europe C'était le moment de protester, à la face du monde, contre la violation de la neutralité belge, contre les déclararations de guerre fondées sur la fraude. M. Wilson répondit par des phrases nébuleuses, laissant à l'avenir le soin de démasquer et de juger les coupables, comme si, dès septembre 1914, les responsabilités n'avaient pas été établies ! Un jurisconsulte éminent, sollicité de dire le droit pour le principal coupable, se récusait...

Les sympathies de M. M.-F. vont à M. Roosevelt, à M. Elihn Root, surtout à M. Eliot Norton, président de l'Université de Harvard, qui écrivait, le 12 mars 1916, ces lignes décisives :

« Les Américains doivent à tout prix se protéger contre l'invasion allemande. La méthode la plus expéditive, la plus sûre, la plus avantageuse pour obtenir ce résultat, serait que les États-Unis se décidassent à conclure une alliance offensive et défensive avec la Grande-Bretagne et la France, afin d'assurer aux Alliés la liberté des mers et de les mettre à l'abri d'une agression maritime... L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie ne pourraient être admises en une pareille association, parce qu'elles répudient avec trop de sans-gêne leurs engagements. »

Tout autres sont les idées de M. Wilson. Il préfère la « magnifique neutralité », avec « l'appât de la médiation finale pour récompense » (p. 28). Si ses prévisions se vérifient, ce sera sans doute pour les États-Unis un succès diplomatique ; mais l'histoire n'enregistrera pas sans regrets ce qui est désormais une faute irréparable : la méconnaissance longue et obstinée des valeurs morales en jeu [1].

S. Reinach.

W. Morton-Fullerton. **Les grands problèmes de la politique mondiale** (**Problems of power**), trad. de l'anglais par B. Mayra. Paris, Chapelot, 1915. In-8°, xl-426 p.

Est-il trop tard pour signaler cette bonne traduction d'un excellent ouvrage ? Non sans doute, puisque l'ouvrage vient d'être comme rajeuni par une récompense académique et que les thèses n'ont pas cessé d'en être vraies.

La première édition anglaise avait paru dans l'intermède entre les

1. Des événements tout récents ont montré que la patience de M. Wilson a des limites, si le mépris de l'Allemagne pour le droit international n'en connaît point.

deux guerres balkaniques. La troisième est datée du lendemain de la victoire de la Marne. La traduction était entreprise à la veille de la présente guerre. Les éditeurs ont bien fait de la publier telle quelle, ce qui lui laisse toute sa valeur presque prophétique.

En somme, c'est un résumé de l'histoire universelle, de Sedan à Agadir. C'est une étude sur les crises intérieures des États de l'Europe et sur les crises économiques. C'est — disons plutôt : c'était — la démonstration du danger que présentait pour la paix du monde l'expansion démesurée de l'Allemagne, c'était aussi, prise un peu avant le conflit, la mesure des forces en présence.

M. M. F., Anglais, n'hésitait pas à dénoncer les faiblesses de la politique britannique (p. 78) : « Les ministres anglais ont peut-être encore devant eux quelques mois pendant lesquels il pourront continuer à affirmer leur scepticisme quant à l'utilité d'une convention militaire avec la France ; mais les temps ne sont pas lointains où, en dépit de l'assistance prêtée par les Dominions, ils auront a retirer leurs paroles. Alors le peuple anglais, comprenant enfin que l'armée territoriale n'est qu'un fantôme d'armée, les mettra en demeure de reconnaître qu'ils n'ont pas fait tout leur devoir ». Toute l'histoire anglaise, depuis les hésitations d'Edward Grey jusqu'au récent triomphe de Lloyd George, était ici préfigurée.

M. M. F. avait aussi prévu le « scrap of paper » dont Bethmann-Hollweg voudrait aujourd'hui dénier la paternité. « A l'heure actuelle, écrivait-il en parlant des neutralités, nul traité international, nul instrument diplomatique, nulle convention ne vaut même le parchemin sur lequel on l'écrit. Aussi bien pourrait-on y employer le simple papier fait de pâte de bois... ». Rappelant que le successeur de Kiderlen-Waechter, von Jagow, avait en 1908 représenté l'Allemagne à Luxembourg, il disait (p. 263) :

« Les quatre années qu'il a passées à Rome n'auront sans doute pas effacé les impressions recueillies par ce ministre dans un poste tranquille, dominant les frontières orientales de la France. — Si celle-ci ne se remue pas, elle s'éveillera, dans quelques années, pour constater que le traité de Vienne a été revisé sans qu'on s'en aperçoive et que le Grand Duché du Luxembourg n'est plus un État indépendant ».

M. M. F. indiquait à ses compatriotes le péril des prétentions allemandes sur le Maroc (284 et n. 1) ; il mettait en lumière (p. 283) le rôle capital du bassin de Briey. Il perçait à jour les sophismes de Norman Angell (p 273-275), proclamait le danger de guerre et sonnait, si l'on ose dire, la cloche d'alarme.

Et dire qu'il y a des gens, non des moindres, pour se plaindre que nous n'ayons pas été avertis, que nos écrivains aient attendu, pour *découvrir* l'Allemagne, le coup de tonnerre d'août 1914 !

Comme Français, je trouve au livre de M. M. F. un autre mérite. En général, les étrangers qui s'occupent de politique étrangère, s'ils

aiment la France, n'aiment guère la France moderne. Ils se documentent sans doute dans des salons et dans des cercles où il est de bon ton de persifler les institutions que la France s'est librement données. M. M.-F., lui, a étudié les Français en voyageant à travers la France ; il a donné ailleurs, de quelques-unes de nos provinces, des petits tableaux d'une charmante exactitude. Il rend ici hommage à la République, comme s'il avait pu prévoir que cette République, ayant pris la France à Sedan, la mènerait sur la Marne. Il a le courage (p. 90) de voir dans la séparation l'aboutissement logique de l'histoire de France, qui n'est « qu'un long effort vers la sécularisation », et il montre (p. 94) que cet acte était devenu nécessaire. Il ne craint pas de rappeler des paroles (p. 102) comme celle d'un archevêque disant que la loi sur l'instruction primaire était « plus dangereuse pour la France que la guerre de 1870 et que la perte de ses deux provinces » et que de l'école nouvelle la nation « sortirait pourrie jusqu'à la moelle et retranchée du rang des peuples civilisés ». — « La prophétie du prélat, ajoutait M. M.-F., ne s'est pas réalisée. » Non, la nation qui sortit de nos écoles, aussi bien des nouvelles que des anciennes, c'est la radieuse nation armée du mois d'août 1914. — Sur le boulangisme, sur l'affaire Dreyfus, M. M.-F. s'exprime avec une liberté de jugement rare, nous le répétons, chez un étranger. D'ailleurs ce n'est nullement ce qu'on appelle un « anticlérical », puisqu'il est même partisan du rétablissement d'une ambassade de France au Vatican.

Le livre de M. M.-F. est un de ceux qu'il convient de relire à la lumière des événements actuels. J'ajouterai que la façon très vivante dont il est écrit rend cette obligation des plus attrayantes [1].

Henri Hauser.

Petite Bibliothèque : « **Pour mieux comprendre la France** ». — **Les grandes divisions de l'histoire de France**, Paris, H. Didier, 1916, une brochure in-12, 44 p. — **Cinq siècles et demi d'activité coloniale** (1365-1915), une brochure in-12, 64 p.

Excellente idée que celle de lancer cette collection de brochures maniables, de lecture facile, et cependant pleines de choses, qui permettront à l'adulte de rafraîchir, de clarifier, d'organiser ses souvenirs et vraiment de « mieux comprendre son pays ». L'entreprise paraît neuve, sous un comité de patronage, par MM. Pierre de Coubertin, Henri Didier, Paul Rival.

Leur première brochure est un très clair et très solide résumé de notre histoire. Elle en marque bien l'évolution et la continuité. J'y blâmerai un défaut de proportions : sans vouloir exagérer la place des temps modernes, c'est peu que neuf pages sur la période postérieure à 1494.

---

1. P. 256, l. 21, lire : « mise » au lieu de « mis ». P. 269, l. 9, lire : « Angleterre « au lieu de « Amérique ».

Je regrette que, pour leur brochure coloniale, les auteurs aient renoncé à leur procédé d'exposition rapide pour dresser un tableau chronologique [1].

H. HAUSER.

Léon ROSENTHAL. **Le martyre et la gloire de l'art français.** Une initiation artistique, par Léon Rosenthal. Paris, Delagrave. In-8° de 127 p., fig. et 16 pl.

Ces pages, vibrantes et passionnées, ont le double objet d'exalter nos monuments mutilés, insultés ou détruits par les Allemands, et de les faire mieux comprendre par de jeunes intelligences révoltées contre les bourreaux de notre art national. Il s'agit donc d'un enseignement, ou, pour suivre l'auteur, d'une « initiation artistique », généralisant, en s'en tenant uniquement aux exemples désignés par le fer et le feu dans une partie, par bonheur, très limitée de la France, des idées claires et précises sur l'architecture gothique, l'art et l'inspiration du moyen âge, l'architecture civile et militaire, l'esthétique des vieilles villes et des villages, le sens de la statuaire, l'art dans les métiers — chapitre, on le regrettera, à peine indiqué. La méthode critique n'apparaît pas au premier plan dans ces leçons où l'auteur parle à un auditoire qu'il veut convaincre et entraîner, et qu'il convainc et entraîne parce que sa cause est celle des trésors les plus purs de l'art français, et qu'il met à la défendre, autant d'éloquence émue que de clarté et de saine logique; mais on sent que ce livre, exempt de tout appareil rébarbatif, est l'œuvre d'une érudition sûre et maîtresse du sujet. Quant aux généralisations, à la philosophie de l'art, dirions-nous si l'on n'avait abusé du terme, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur au chapitre intitulé « des pierres sur des pierres », consacré à la croisée d'ogive, où M. Rosenthal découvre avec raison le geste essentiel du génie français de construction. D'autres avant lui ont cherché dans la cathédrale gothique la caractéristique de notre race, d'autres y ont vu la fille radieuse de l'Ile de France, dont les Allemands, qui nous ne le pardonnent pas, ont emprunté les traits émouvants, mais nul n'a célébré cette création de notre génie avec des aperçus plus lumineux, des rapprochements plus ingénieux, des conclusions plus justes. Il n'y a rien à ajouter à ces lignes qui rapprochent à sept siècles de distance les maîtres d'œuvre de Laon, de Chartres, d'Amiens, de Soissons, de Reims, et nos plus modernes architectes : « Quelques-uns des principes du style *français* (lisez ogival) nous guident encore à l'heure présente. Utiliser les matériaux selon leur esprit, leur faire donner tout ce qu'ils peuvent rendre, ne jamais les déguiser sous une parure, et, d'autre part, chercher la beauté par l'accentuation franche des nécessités constructives, ce sont là les règles de toute architecture rationnelle. Quant au parti-pris de reporter sur une armature toutes les charges d'une construction, il s'impose, aujourd'hui, aux architectes novateurs qui

---

1. P. 9, on a imprimé *Villegageux* pour *Villegagnon*.

mettent en œuvre des matériaux naguère méconnus, comme le fer, ou inconnus, comme le ciment armé. Charpentes de fer, poutres de ciment armé, enjambent des espaces dont s'effrayait jadis l'architecte; dans leurs combinaisons multiples, elles reprennent le rôle que jouèrent les arcs-boutants et les croisées d'ogives ». Ainsi le présent est contenu en germe dans le passé, les plus heureuses hardiesses de notre temps dans les suggestions des vieux maîtres, et M. Rosenthal aurait pu, s'il ne s'était volontairement limité dans le temps et l'espace, en trouver un étonnant exemple jusqu'au XVIe siècle dans les œuvres de Philibert de l'Orme, où ce dieu des maçons, comme l'appelle Palissy, devance, avec son ingénieuse charpente en bois, l'importante et à jamais regrettable armature de fer de la Galerie des machines. Bien d'autres passages seraient à mettre en lumière dans le *Martyre et la gloire de l'art français*. Nous nous contenterons de faire ressortir l'intérêt des conseils pratiques par lesquels M. Rosenthal ferme son livre, et dont plus d'un archéologue pourrait faire son profit. A côté de l'objectif photographique il ne craint pas en effet de recommander l'album de croquis, le dessin à main levée qui permet de prendre des notes figurées à côté des notes écrites. C'était la méthode des archéologues de l'école du baron Taylor, de Cahier, de Caumont, de ces modestes pionniers, qui, aux environ de 1830 découvrirent à travers monts et plaines l'âme romantique de la vieille France. L'auteur a tenu d'ailleurs à prêcher d'exemple, et à côté d'excellentes photographies, le texte est illustré, par Raynolt de dessins à la plume, suggestifs et élégants. Que manque-t-il donc au livre? Peu de chose, sinon une indication sommaire des livres qui méritent d'être lus sur chaque sujet. L'auteur s'excuse de n'en recommander aucun par la peur de jeter le discrédit sur ceux qu'il aurait omis. La défaite est mauvaise car c'est justement à des érudits, maîtres de la question, comme M. Rosenthal que nous demandons de faire le choix à notre place, et de séparer l'ivraie du bon grain. On ne saurait suffire à tout lire. Les bibliographies, comme les bibliothèques, valent autant par les livres qui n'y figurent pas que par ceux qui s'y trouvent.

Henri Clouzot.

Lettre de M. de Maleyssie

20 janvier 1917.

Monsieur,

Dans la *Revue critique* du 13 janvier, M. S. Reinach revient avec une vive insistance à ce qu'il appelle : « *une affirmation de Jeanne d'Arc qu'elle ne savait ni lire, ni écrire* », mais où a-t-il pu trouver pareille affirmation?...

Par la forme interrogative de l'article du 11 novembre 1916, M. S. Reinach m'avait paru se rendre compte du peu d'autorité de la source où il avait puisé : « *Respondebat quod nesciebat nec legere, nec scribere* ».

Que vaut cette phrase empruntée au Procès t. III, p. 123 dans la déposition d'Aymon de Macy ?...

Ces paroles ne sont pas une réponse à une question que les juges auraient posée à Jeanne.

Elles ne sont pas au premier Procès. On ne les trouve que 25 ans plus tard, dans la déposition d'Aymon de Macy, lors du procès de réhabilitation.

Ces paroles, Macy ne les a pas entendues. Il raconte qu'en traçant un rond par moquerie, « *per modum derisionis* », la Pucelle, aurait jeté ces paroles à Calot.

Manchon, premier greffier, qui était à côté de Jeanne et tous ceux qui étaient près de la Pucelle sur l'estrade ne les ont pas entendues ; 35 témoins qui sont venus déposer les ignorent. — Seul, Macy les rapporte !.... et il ne les connaît que d'après le dire de Calot qui y trouvait et l'excuse de sa violence et l'explication de sa déconvenue.

La question elle-même, les circonstances, tout a été longuement traité p. 55 etc... des « Lettres de Jeanne d'Arc ».

Peut-on mettre ces « on-dit », racontés 25 ans après, en opposition avec les paroles officielles de Jeanne d'Arc, lors du premier Procès : « *C'est moi qui leur écrirai* » etc.... « *Je demande que l'on me donne par écrit*..... etc.... »

Quant à l'état d'esprit relatif à Jeanne d'Arc jusqu'en 1870, au sujet duquel M. S. Reinach voudrait de nouveaux arguments, combien je pourrais lui en donner !!... Mais, cela nous entraînerait trop loin. — Ils sont résumés par l'épigraphe que le R. P. Ayroles inscrivait en 1890 à son magnifique ouvrage : « A la plus méconnue des femmes ».

Je veux encore remercier M. S. Reinach qui, par ses nouvelles questions et sa recherche des détails, me donne occasion de remonter à des sources que personne ne peut contester puisque ce sont les pièces officielles du Procès. — Ce point historique a une telle importance que je vous suis très reconnaissant d'accueillir encore ces quelques lignes.

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'expression de mes sentiments les plus distingués, tous mes remerciements.

Comte de Maleyssie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 janvier 1917.* — M. Maurice Croiset, président sortant, et M. Antoine Thomas, président pour 1917, prononcent les allocutions d'usage.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Prix ordinaire : MM. Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset, Haussoullier.

Prix Allier de Hauteroche : MM. Schlumberger Héron de Villefosse, Babelon, Théodore Reinach.

Prix Bordin : MM. Alfred Croiset, Havet, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset.

Prix extraordinaire Bordin : MM. Emile Picot, Omont, Morel-Fatio, Fournier.

Prix Lafons-Mélicocq : MM. Omont, Emile Picot, Prou, Fournier.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Chavannes, Scheil, Cordier.

Prix de La Grange : MM. Emile Picot, Omont, Prou, Morel-Fatio

Prix Estrade-Delcros : MM. Heuzey, Senart, Alfred Croiset, R. de Lasteyrie, Homolle, Babelon, Chatelain, Chavannes, Prou.

Nouvelle fondation du duc de Loubat : MM. Heuzey, Senart, Schlumberger, Héron de Villefosse.

Prix Saintour : MM. Omont, Emile Picot, Durrieu, Morel-Fatio.

Prix Auguste Prost : MM. Collignon, Omont, Scheil, Fournier.

Prix Honoré Chavée : MM. Senart, Paul Meyer, Havet, Salomon Reinach, Chavannes, Morel-Fatio.

Prix Henri Lantoine : MM. Havet, Chatelain, Maurice Croiset, Monceaux.

Médaille Paul Blanchet : MM. Héron de Villefosse, Babelon, Diehl, Monceaux.

Fondation Auguste Pellechet : MM. Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Durrieu, Prou.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 janvier 1917.* — L'Académie procède à la nomination d'un membre de la commission du prix Volney. — M. Louis Havet est élu.

M. le comte Paul Durrieu présente un manuscrit français du commencement du XVIe siècle, contenant les Vies de Jules César et des quinze premiers empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Antonin, et qui est illustré de seize miniatures remarquables. Ces miniatures, en forme de médaillons circulaires mesurant chacun en moyenne 130 millimètres de diamètre, donnent les portraits des Césars, et, d'après leur style comme d'après les particularités de leur exécution, on peut estimer qu'elles sortent de l'atelier de Jean Bourdichon, le peintre et enlumineur des rois Charles VIII, Louis XII et François Ier. — M. Babelon présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 janvier 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture des décrets autorisant l'Académie à accepter les nouvelles donations de M. le duc de Loubat, de M. Lesenne et de M. le professeur Giles.

M. Louis Havet montre que le mot latin *lectulus*, quand il désigne un lit de table diffère de *lectus*. Le *lectus* est un meuble de salle à manger, employé à l'intérieur des maisons; au contraire, le *lectulus*, comme en témoignent Plaute, Térence, Cicéron, Properce, s'employait en plein air. Le *lectulus* était au *lectus* à peu près ce qu'un banc de jardin est à un canapé. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Seymour de Ricci communique un feuillet d'un manuscrit des lettres de saint Ambroise datant du IXe siècle et qui se trouvait encore, il y a deux siècles, à l'abbaye de Saint-Pierre-des-Préaux, près Pont-Audemer. Ce feuillet paraît être tout ce qui subsiste aujourd'hui du volume. — M. Chatelain présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 janvier 1917.* — M. Antoine Thomas, président, communique, au nom de M. Jud, de l'Université de Zurich, une étymologie nouvelle du mot *ambosta*, synonyme de « jointée » dans les dialectes d'une partie de la France, de la Suisse romande, de l'Italie et de l'Espagne. M. Jud y voit le mot breton *boz* (primitivement *bosta*), « paume de la main », précédé du préfixe *ambi*, indiquant la réunion des deux paumes. La grande extension de ce terme en Espagne atteste la pénétration et la durée de l'emprise celtique sur ce pays.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 3 mars — 1917

Ehrlich, La nature de l'accent grec (My).
Art et archéologie, III et IV (A. de Ridder).
Bosanko, Poteries à décor lustré (A. de Ridder).
Prentout, L'enseignement de l'histoire locale (R.).
Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, p. B. de Mandrot, I (R.).
W. Girard, Du transcendantalisme (F. B.).
Une histoire religieuse de l'Abyssinie, trad. Conti Rossini (René Basset).
A. Fribourg, La guerre et le passé ; J. Reinach, Les commentaires de Polybe, VII ; Christian-Frogé, Morhange et les marsouins en Lorraine (A. Chuquet).
Riou, Journal d'un simple soldat ; Genevoix, Sous Verdun ; Léry, La bataille dans la forêt ; Boudon, Avec Péguy ; Thomson, La retraite de Serbie ; J. Renaud ; La tranchée rouge (F. Bertrand).
A. Loisy, Mors et vita (P. Alfaric).
Académie des Inscriptions.

H. Ehrlich, **Untersuchungen über die Natur der griechischen Betonung**. Berlin, Weidmann, 1912 ; xii-275 p.

Dans ce volume, M. Ehrlich a réuni cinq études qui touchent de plus ou moins près aux théories relatives à l'accent grec. On a souvent cherché à établir une relation entre l'accent et certains changements d'ordre phonétique; M. E., au contraire, essaie de démontrer qu'on attribue à tort à l'accent une influence sur les modifications des sons. Il s'appuie sur une multitude d'observations de détail et dresse à l'occasion des statistiques ; il considère les faits directement, les coordonne, les compare entre eux, et c'est seulement après une minutieuse analyse qu'il en détermine la portée et généralise ses conclusions. Discuter tel ou tel point en particulier dépasserait les limites d'un simple compte rendu ; je me bornerai donc à signaler ce qui résulte de chacun des cinq chapitres du livre. I. Apocope, chute d'une voyelle finale devant une consonne initiale. M. E. relève, dans Homère, pour les prépositions ἀνά, κατά, παρά, tous les passages où a lieu l'apocope, et tous ceux où elle n'est pas faite; des conditions dans lesquelles elle se produit est tirée, pour le cas de ces prépositions, la règle suivante : Dans une suite de trois voyelles brèves séparées par une consonne simple, la voyelle du milieu disparaît si elle est finale

d'un mot. La règle est confirmée par la composition verbale et nominale, ainsi que par d'autres observations isolées. En tout cas, ce n'est pas la proclise des prépositions qui a amené la chute de leur voyelle finale. M. E. complète ainsi et précise la loi rythmique de Saussure. II. Examen de la théorie de Schmidt, d'après laquelle la désinence de datif pluriel -οισι se serait abrégée en οις- d'abord dans l'article, c'est-à-dire que ce serait là un effet de la proclise. M. E. est conduit à s'occuper du génitif singulier de la déclinaison en -ο, d'abord de sa forme, puis de sa fonction primitive. C'était, dit-il, la fonction partitive qui lui était exclusivement propre. Cette opinion me paraît d'autant plus juste que je crois fermement qu'elle résulterait aussi de recherches dans le domaine pur de la syntaxe classique, indépendamment de toute considération d'ordre linguistique. III. De l'affaiblissement vocalique de certaines diphtongues dans les dialectes grecs. Il s'agit des diphtongues en *i* devant voyelle, et plus particulièrement des diphtongues αι, οι réduites à α, ο devant ι. Le phénomène est commun à l'ionien et au grec de l'ouest, ce qui ne peut guère être dû au hasard ; mais M. E. n'insiste pas sur les rapports que l'on pourrait découvrir entre le développement dialectal et l'histoire des races grecques. IV. Chute, affaiblissement ou assimilation de voyelles sous l'influence de l'accent. Ces effets ne seraient pas constatables avant le milieu du IVe siècle avant J.-C. ; en thèse générale, ces modifications, dans les périodes plus anciennes de la langue, seraient indépendantes de l'accent. V. Sous le titre *Wortform und Vers*, M. E. étudie la technique du vers homérique, et dégage, à l'aide de statistiques précises, les règles qui déterminent la position de certains mots dans le vers, d'après leur prosodie et leur accent. L'article, dans son ensemble, est dirigé contre les principes exposés dans un ouvrage déjà ancien, *Das Prinzip der Silbenwägung*, par Hilberg (1879). Deux appendices terminent le volume : l'un, très suggestif, sur la nature de l'accent grave ; l'autre propose une explication nouvelle de la prononciation défectueuse de l'acteur Hégélochos, dans le vers connu d'Euripide, *Oreste*, 279. Elle serait due, selon M. Ehrlich, à une mauvaise séparation des syllabes : γα-λῆν-ὁ-ρῶ au lieu de γα-λῆ-ν'ὁ-ρῶ, le ν devant, à cause de l'élision, se rattacher à la voyelle suivante, et l'accentuation γαλῆν' pour γαλῆνά étant conforme à un précepte d'Hérodien.

MY.

Art and Archæology, revue publiée par l'Institut archéologique d'Amérique. Tome III, 5-6. Tome IV, 1-6, 1915-6, In-8°, avec nombreuses figures. Concord et Washington. Prix, 3 dollars.

Nous avons dit à plusieurs reprises ici même les services que rendait cette nouvelle revue d'art, qui va entrer dans une nouvelle période d'existence et développer encore ses moyens d'action (*Revue critique*,

1915, I, p. 1, II, p. 49; 1916, II, p. 80). Par la variété de leurs sujets, comme par l'excellence et l'abondance de leur illustration, les derniers numéros parus ne le cèdent pas aux premières livraisons et font honneur aux éditeurs et aux directeurs de ce nouveau périodique. Grant Mac Curdy y étudie les gravures et sculptures paléolithiques, Garret Chatfield Pier le temple d'Amon Ra à Karnak, James Henry Breasted l'atelier de sculpture récemment découvert à Tell el Amarna, George Chase le discobole de Myron et le groupe d'Athèna et de Marsyas, Edgar Banks le Zeus d'Olympie, Charles Weller, William Hyde Appleton et Charles Newton Smiley les sculptures du Parthénon, Alice Walton les peintures sur marbre de Thessalie, George L. Robinson les monuments de Petra, John Candee Deen les constructions d'Hadrien, Dan Fellows Platt les nouvelles acquisitions d'œuvres d'art en Italie et Giorgiana Goddard King la modification récente apportée à la cathédrale de Léon. Un fort intéressant numéro est consacré aux antiquités nationales et aux fouilles de l'Ecole d'archéologie, installée à Santa Fe dans le Nouveau-Mexique et habilement dirigée par M. Hewett. Enfin l'art contemporain n'est pas négligé et le sculpteur Bartlett décrit lui-même le groupe dont il a décoré le nouveau fronton du Capitole, à Washington.

A. De Ridder.

W. Bosanko, **Collecting old lustre ware**. In-16, p. VII-XV, 1-112, avec 46 fig. d. le texte. Londres, W. Heinemann, 1916. Prix, 2 sh., 6.

Le manuel de B. s'adresse aux collectionneurs de poteries anglaises à décor métallique ou *lustré*. Rédigé par un amateur et étant fait à l'intention du grand public, il n'est ni un manuel de fabrication, ni une étude complète, historique et scientifique : l'auteur n'a cherché qu'à écrire un traité pratique et ses classifications et divisions ont un caractère tout empirique. Il distingue les différentes glaçures suivant leur teinte (rouge, bronzée, argentée...) et d'après l'emploi des réserves ou pochoirs. On peut recommander son petit livre aux collectionneurs.

A. De Ridder.

L'enseignement de l'histoire locale au lycée et à l'école, par Henri Prentout, professeur d'histoire de Normandie à l'Université de Caen. (Extrait de la *Revue internationale de l'enseignement*). Paris, Société de l'enseignement supérieur, 1916, 19 p. gr. 8°.

Cette étude, communiquée au Congrès de la *Société des Normands de Paris*, réuni tout récemment à Caen, expose les idées d'un spécialiste très autorisé sur la question qui est traitée. De dimensions restreintes mais pleine d'idées très sensées, exprimées d'une façon topique, elle plaide l'utilité, j'allais dire la nécessité de faire une part, une part modeste, à l'histoire provinciale et locale dans l'en-

seignement général de l'histoire, non seulement dans les lycées et les collèges mais même à l'école primaire. Le mémoire de M. Prentout répond à un courant assez prononcé qui porte les esprits de beaucoup de travailleurs, et des plus sérieux, vers le passé de nos provinces, et qui s'est révélé déjà par la création de la *Société d'études d'histoire locale*. Mais l'esprit pondéré et pratique du professeur de Caen lui a fait éviter certaines exagérations qui se sont produites sur ce terrain et il est très éloigné de vouloir accaparer pour cet enseignement nouveau un horaire trop ambitieux, qui surchargerait encore les programmes de l'enseignement secondaire et primaire, si encombrés déjà. Il s'agit moins, nous dit-il, de créer un nouvel enseignement que de donner à l'enseignement historique une orientation un peu différente, et de généraliser quelques initiatives individuelles qui ont fourni, dès maintenant, des résultats heureux.

Nous ne pouvons suivre M. Prentout dans tous les développements donnés à ses idées sur ce sujet ; mais nous en recommanderions volontiers la lecture attentive à tous nos jeunes professeurs, non encore ancrés dans la routine, à tous les instituteurs intelligents et zélés que n'absorbent pas trop leurs besognes en dehors de l'école. Car ils sont dictés par une expérience personnelle acquise dans les différentes branches de l'enseignement et l'on voit que, chez l'auteur, la théorie s'appuie sur la pratique [1], et qu'il ne se dissimule d'ailleurs aucunement les difficultés de la tâche [2]. Il ne demande pas qu'on institue des cours spéciaux d'histoire provinciale et locale, mais il est d'avis qu'on pourrait trouver le temps nécessaire en rognant la place faite à *l'histoire de la civilisation*, « au joujou... qui amuse les élèves », et qu'on intéresserait aussi ceux-ci « en leur parlant de choses sérieuses » [3]. Le Congrès, à la suite de l'exposé de M. Prentout, a voté les vœux suivants : « I. Qu'on fasse entrer dans les programmes d'histoire de l'enseignement secondaire, d'une façon plus nette et plus effective, l'histoire de France ; II. que les professeurs et instituteurs soient invités à rechercher toutes les occasions de s'instruire eux-mêmes de l'histoire provinciale et de l'enseigner dans leur classe, non sous forme d'un enseignement nouveau, mais comme une manière de

1. Voir les exemples instructifs et amusants allégués p. 9-13.

2. L'auteur déclare avec raison qu'aussi longtemps que nos collégiens ne sauront pas préalablement, et bien, l'histoire de France, il serait parfaitement inutile de leur enseigner celle de Normandie.

3. J'ignore si vraiment certains professeurs font de l'enseignement élémentaire de l'histoire de la civilisation une amusette pour distraire leurs élèves, mais je veux bien le croire puisqu'un homme aussi bien informé que M. P. l'affirme. Seulement je protesterais s'il voulait dire, — comme il en a peut-être l'air — que l'étude de l'histoire de la civilisation, c'est-à-dire du mouvement général des idées et des sentiments, se reflétant dans les mœurs, la littérature et les arts, n'est pas une tâche « sérieuse » ; je conçois cette étude comme le but le plus élevé que puisse poursuivre un historien, qui ne serait pas un simple érudit.

vivifier, de rendre plus palpable, plus concret, l'enseignement de l'histoire de France; III. que les municipalités favorisent, le plus possible, l'enseignement de l'histoire provinciale et la publication de monographies locales ».

R.

Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza, publiées pour la Société de l'histoire de France, par B. DE MANDROT, tome Ier (1461-1463). Paris, Renouard (Laurens, successeur, 1916, 462 p. gr. in-8°. Prix : 9 fr.

Le savant éditeur de Philippe de Commynes commence pour le présent volume la publication d'une série de dépêches adressées au duc de Milan, François Sforza, par les nombreux diplomates qui parurent successivement à la cour de Louis XI, Prosper de Camulis, François de Coppinis, évêque de Terni et légat du pape, Thomas Morroni, de Rieti, Pierre della Pusterla, Laurent de Pesaro, Boniface Aliprandi, Antoine de Noceto, Albéric Malleta, etc. Ce tome Ier comprend soixante-dix-sept pièces de longueur très inégale, et qui embrassent la période de juillet 1461 (date de la mort de Charles VII) à décembre 1463. Comme le duc François est décédé en mars 1466, l'ouvrage formera sans doute deux volumes [1]. Ces documents sont empruntés pour la plupart aux Archives d'Etat de Milan, au fonds étranger (*Potenze estere*) de ce riche dépôt. D'autres pièces qui s'y trouvaient également, à l'origine, mais qui en furent distraites probablement au cours de la grande crise révolutionnaire, après avoir passé par diverses mains, ont été acquises en 1867 par la Bibliothèque Impériale, aujourd'hui Nationale et y figurent parmi les manuscrits du fonds italien aux numéros 1593 et 1598. M. de Mandrot a réuni dans son recueil ces « membres épars » dont l'ensemble constitue une source de renseignements précieux sur les débuts du règne de Louis XI. Généralement bien en cour, observateurs attentifs et sagaces, les divers « orateurs » milanais qui se sont succédé dans l'entourage du monarque, n'ont pas noté seulement une série de détails curieux sur sa personne, ses allures et sa cour, mais ils ont su deviner parfois, derrière le masque du plus rusé des princes d'alors, ses pensées intimes et ses projets politiques. M. de M. a joint à ces dépêches, écrites pour la plupart en italien, et souvent

1. L'introduction générale paraîtra, suivant les errements admis par la Société de l'histoire de France, avec le dernier volume seulement; cela n'a pas empêché l'éditeur de renvoyer, dès les premiers feuillets (p. 6, 8, 9, 11, etc.) à cette *Introduction* dans des termes qui ne laissent pas d'agacer légèrement les lecteurs *actuels* de M. de Mandrot, quelque indifférents qu'ils puissent être à ses lecteurs *futurs*. On ne devrait pas écrire : « Voyez ci-dessus notre introduction » ou « on a vu dans notre introduction » alors qu'il n'y a pas moyen de rien voir. Il semble qu'il serait assez facile de remédier à cet inconvénient, qui se reproduit dans les publications de la Société, depuis un certain nombre d'années.

chiffrées, une vingtaine de pièces justificatives qui s'y rapportent ou les expliquent et de très nombreuses notes historiques et biographiques. Il a facilité de plus la tâche des historiens futurs qui ne voudraient ou ne pourraient pas déchiffrer le texte original, « en mettant à la tête de chaque dépêche un résumé aussi complet que possible de son contenu ».

Les rapports entre le roi de France et le duc de Milan n'ont pas toujours été très amicaux, malgré les protestations de sympathie échangées de part et d'autre. Au moment de son couronnement à Reims, Louis XI est plutôt mal disposé pour François Sforza, dont il se croit la dupe et François de Coppinis écrit à son maître que ce prince » un peu enflé par sa récente fortune, attend des actes et non de vaines paroles [1] et deux jours plus tard, Prosper de Camulis le compare, pour sa puissance et ses richesses, à Charlemagne lui-même [2]. Aussi ces envoyés s'empressent-ils, même quand leurs instructions ne leur sont point parvenues, de prodiguer au roi les assurances du dévouement le plus complet, quand bien même, en ce moment, le duc négocie avec Philippe le Bon ou tel autre adversaire de la France. Ils rapportent à Sforza les moindres paroles de leur royal interlocuteur [3], qu'ils jugent « homme de très grande intelligence et mûrissant ses plans à loisir [4]. Mais ils notent également qu'il n'est pas aimé de ses sujets [5], qu'il est avare de ses deniers, peu sûr dans ses promesses, soupçonneux [6] et d'une ambition démesurée [7]. Malgré les avances qu'on leur fait à la cour, ces fins diplomates ont l'impression qu'on ne les aime pas au fond et s'en expliquent franchement avec leurs

---

1. Lettre du 15 août 1461, « *Ricordatovi*, s'écrie-t-il, *che li Franciosi sono* inflati et aperti, cosi li descrive Cesare » (p. 35).

2. Lettre du 17 août 1461 : « *Lo stato suo se reputa de tanta potentia, gratia. richessa et ubedientia del regno quanto ne fussi da Karlo Magno* » (p. 53).

3. Par exemple à Tours, en décembre 1461, Sa Majesté fut très aimable, « disse molte dolze parole... per lequale veramente se posse cognoscere essa Soa Majesta havere ad singularissimo amore la Vostra Excellentia » (p. 94). — Mais les envoyés rapportent tout aussi fidèlement les menaces du roi (comme dans sa conversation intime avec Pierre de Pusterla (p. 145) quand il craint que le duc de Milan ne s'avise de contre carrer sa politique italienne, dans les affaires de Gênes ou de Naples, politique dont Sforza sentait bien le danger pour sa propre indépendance.

4. « E homo di grandissimo ingiegno et delibera tute le facende da suo cirvolo e pareme l'abia in cima del capo » (p. 100).

5. « Li populi suoi sono malissimo contenti di lui... quando ero delfino... prodigo era verso caduno, et, al presente, o per extrema avaritia, o per voglia de fare gran cose, non tende ad altro che con maravigliosa diligentia a mettere insiemè dinari » (p. 101). Voy. aussi p. 137.

6. « Il re di Franza, écrit l'évêque de Terni, e il piu suspetoso signore del mondo « (p. 173).

7. V. la dépêche de Jean de Noceto, du 11 juin 1463, sur les projets du roi en Allemagne, « per reaquistare tuto quello che e dal Reno in qua » (p. 281).

mandataires, le duc et la duchesse de Milan [1]. On peut suivre dans leurs relations les intrigues politiques d'alors, ce que j'appellerais volontiers les mines et les contremines de la diplomatie presque toujours souterraine, du temps, dans les affaires d'Angleterre et de Naples, de Venise et d'Aragon, durant les années 1461 à 1463 [2], et si l'on n'y trouve aucune révélation sensationnelle sur ces « dessous » de la politique d'alors, étudiés déjà tant de fois par des érudits consciencieux, on y peut recueillir plus d'un détail intéressant et topique. Un des traits qui frappent le plus, en parcourant ces correspondances de personnages, dont la plupart ne furent pas sans mérite, c'est la jalousie féroce avec laquelle ils se surveillent réciproquement et se dénoncent au maître [3]. Tantôt c'est Laurent de Pesaro qui signale l'attitude louche de Pierre de Pusterla (p. 137), tantôt c'est ce dernier qui dénonce les perfidies de Thomas de Rieti (p. 231) et celui-ci répond par une nouvelle accusation contre son collègue et rival (p. 249). Chaque conversation, plus intime en apparence, de l'un avec le monarque, est pour l'autre une occasion d'insinuer — avec toutes les cautèles possibles, s'entend — qu'il se prépare quelque trahison, alors qu'au fond il n'y avait là, le plus souvent, que des « comédies successives » — le mot est de M. de Mandrot — jouées par Louis XI devant les orateurs milanais.

Le premier volume se termine dans un accord parfait entre les deux princes ; aux fêtes de Noël célébrées à Abbeville, en 1463, le roi investit solennellement l'ambassadeur du duc des fiefs de Gênes et de Savone (p. 351) et gracieusement, de sa propre main, arme chevaliers ses deux fils (p. 360). — Espérons que le second volume, enrichi de l'Introduction promise, nous arrivera bientôt.

R.

William Girard, **Du Transcendantalisme considéré essentiellement dans sa définition et ses origines françaises**, extrait des publications de l'université de Californie, *in modern philology*, vol. 4, n° 3, p. 351 à 498 ; octobre 1916, Berkeley ; prix : shelling 1,50.

L'introduction en Amérique de la philosophie écossaise ; l'influence

1. » Non he de natura de Francesi vedere voluntiera Taliani » (p. 217) et ailleurs les envoyés constatent que si le roi veut attaquer la Lombardie il trouvera das hommes partout » et questo cognoscemo per le molte sinistre parole et anche sinistre demonstratione... aliquando facte et usate in dicti, et in facti verso alcuni de nui « (p. 229).

2. Voy. aussi la curieuse dépêche de Thomas de Rieti, du 8 février 1462, sur les mauvaises dispositions, de la cour de Bourgogne ; où l'on reproche au nouveau roi sa révoltante *ingratitude* contre son protecteur Philippe le Bon; seul le comte de Charolais (le futur Téméraire) prend son parti (p. 196-197).

3. Machiavéliste avant la naissance de Machiavel, c'est bien peut-être dans ce but que François Sforza, politique *réaliste* s'il en fut, envoyait ses « orateurs » par couples ou par trios, chacun devant surveiller de très près ses collègues et le faisant volontiers, pour déblayer sa route tout en gagnant la faveur du maître.

de la philosophie allemande et surtout de l'éclectisme français ; l'organisation, en 1825, des unitaires en corps constitué, déterminent la formation d'un courant de pensée religieuse, philosophique et sociale qu'on désigne sous le nom de transcendantalisme.

Au point de vue religieux, c'est un nouvel évangile qui rejette la conception traditionnelle de l'inspiration des Écritures, de la révélation et du miracle bibliques et établit le fondement du sentiment religieux uniquement sur un fait de conscience étranger à toute interprétation de l'Ancien et du Nouveau Testament (p. 387).

Au point de vue philosophique, les transcendantalistes établissent que l'homme est né moral et libre, capable de se choisir les voies qui le conduisent vers le but de sa destinée, grâce à un fait de conscience antérieur à toute opération de l'entendement et indépendant de toute expérience sensible, grâce à l'intuition qui lui permet toujours de distinguer le bien du mal, et à la liberté morale à laquelle il doit de pouvoir obéir à la loi de son perfectionnement (p. 436).

Les principaux représentants du transcendantalisme sont des philanthropes comme George Ripley et W. Henry Channing ; des littérateurs et des poètes comme H. D. Thoreau, A. B. Alcott, Margaret Fuller, Nathaniel Hawthorne; des chrétiens comme W. E. Channing et Théodore Parker ; enfin des philosophes comme Emerson et Orestes A. Brownson. En partie héritiers des idéalistes allemands par le moyen de Coleridge, ils ont surtout subi l'influence de Mme de Staël, de Benjamin Constant, du baron de Gérando, Victor de Bonstetten, P. Ancillon, Victor Cousin et Théodore Jouffroy.

La thèse de M. W. Girard, écrite dans une langue très claire, quoique un peu lourde, intéressera les philosophes français qui auront du plaisir à retrouver en Amérique les marques précises, nettement indiquées, de l'influence de notre vieille philosophie. Ils trouveront dans cette étude une bonne contribution à l'histoire de cet éclectisme français, plutôt décrié depuis Taine, qui fit de célèbres adeptes par delà les mers.

Il est regrettable que les nombreuses citations, puisées dans les œuvres des philosophes américains, n'aient pas été traduites en français. L'auteur est le premier à déplorer les lacunes qui existent dans la bibliographie, pourtant très nourrie, qui termine son travail ; on ne le chicanera donc pas là-dessus ; on se bornera à lui signaler *les Idéologues* de M. Picavet qui lui auraient certainement été très utiles [1].

Le transcendantalisme considéré au point de vue social fera l'objet d'une étude à part pour paraître prochainement. On espère qu'elle sera aussi claire, aussi soignée, aussi attachante que celle que nous venons de recenser.

F. B.

---

1 Et aussi le *Rapport sur la philosophie en France au XIXe siècle* de Félix Ravaisson, et les *Etudes d'histoire de la philosophie* de Emile Boutroux.

CARLO CONTI ROSSINI, **Fonti storiche etiopiche per il secolo XIX**. I Vicende dell' Etiopia e delle missione cattoliche ai tempi di Ras Ali, Deggiac Ubié e Re Teodoro. Roma, tipografia della R. Accademia dei Lincei, 1916, 130 p. in-8°,

Le texte amarinia traduit par M. Conti Rossini à qui les études éthiopiennes ont tant d'obligations, est un ouvrage rédigé par un contemporain, Takla Haïmânot de Memsâh, mort en 1902 [1]. C'est une sorte d'histoire religieuse de l'Abyssinie au XIXe siècle, écrite au point de vue catholique (l'auteur s'était converti à cette religion), précédée d'un aperçu général sur les vicissitudes religieuses du pays, depuis sa conversion au christianisme. La première partie, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, ne nous apprend rien de nouveau : c'est un résumé très sommaire appuyé généralement sur la *Chronique abrégée*. Mais, à partir de cette date, l'ouvrage a une grande importance car, en Abyssinie, l'histoire religieuse est entièrement liée à l'histoire politique et à celle des relations avec les nations étrangères : elle nous fait passer en revue les principaux événements du siècle dernier avec des détails qui manquent dans les récits européens. Elle s'arrête en 1868 avec la mort d'Abounâ Salamâ le patriarche, l'expédition anglaise et le suicide de Théodoros. La traduction se termine par un index des noms propres ; elle est accompagnée de courtes notes. Mais nous prenons acte de la promesse faite dans sa préface par M. Conti Rossini, de nous donner une histoire systématique de l'Ethiopie religieuse au XIXe siècle : mieux que personne, il est à même de l'écrire.

René BASSET.

André FRIBOURG. **La guerre et le passé. Les leçons de l'histoire**. Paris, Alcan, 1916. In-8°, 284 p. 3 fr. 50.

Ce livre d'un jeune écrivain qui joint à son savoir un esprit alerte et pénétrant, renferme vingt-cinq articles sur divers sujets de la guerre actuelle étudiés à la lumière du passé. Ce sont de courtes études dont les éléments sont puisés aux meilleures sources. On les lit sans ennui et avec intérêt.

Nous pourrions chicaner l'auteur sur quelques points.

Il se trompe, par exemple, sur les débuts de Hoche : lorsque Hoche rejoignit son régiment à Thionville, il était, non pas adjudant sous-officier, mais lieutenant ; le 15 mai 1793, il fut nommé, non pas commandant, mais adjudant général chef de bataillon ; c'est en octobre 1793, et non en décembre qu'il « s'apprêtait à attaquer Furnes et Nieuport ».

M. F. paraît ne pas savoir qu'à la fin de 1792, les volontaires furent, en très grand nombre, non pas des permissionnaires, mais des déser-

---

1. Un autre ouvrage du même auteur, la *Vie de Mgr de Jacobis* a été utilisé en manuscrit par le P. Coulbeaux ; *Un martyr abyssin, Ghebra Michael*, Paris, 1902, in-12.

teurs et qu'ils s'en allaient et voulaient s'en aller pour tout de bon, pour toujours, en alléguant que le sol de la patrie était délivré et la campagne finie.

Il omet de dire que cette première légion étrangère à laquelle il consacre près de deux pages, devait se composer de patriotes de tous les pays et qu'elle ne fut jamais formée.

Il croit que Danton et Delacroix ont chargé à la tête des troupes.

Il ne précise pas le rôle du fougueux et infatigable Cassanyes, car lorsqu'on parle de ce représentant, il faut citer, non pas le Mas de Serre ou Céret, mais Peyrestortes, mais la Perche et Olette, mais la Cerdagne.

Il est trop favorable à Hentz.

Il oublie le valeureux Delbrel.

Il ignore que Fabre de l'Hérault, si glorieuse que fut sa mort, avait fait un très grand mal par ses prétentions guerrières.

Mais quiconque lira le livre de M. Fribourg, en tirera grand profit. Parmi ces études, si brèves qu'elles soient et si légères qu'elles semblent, nous avons remarqué et nous recommandons celles qui concernent les embusqués sous la Révolution, les blessés d'autrefois, la fête des blessés, la viande chère, la spéculation sur le sucre en 1792, la faim à Paris en 1870 — détails curieux sur le Jardin d'acclimatation — la Suisse et la contrebande allemande sous Napoléon, la responsabilité ministérielle : un ministre, écrit l'auteur, doit comprendre qu'il n'est pas ministre pour son seul plaisir ; qu'il répond, comme disait Danton, de l'inertie et de l'ineptie de ceux qu'il emploie ; qu'il est une sorte d'otage responsable du salut public.

A. Chuquet.

Joseph Reinach. **Les Commentaires de Polybe**. Septième série. Paris, Fasquelle 1916. In-8°, xi et 423 p. 3 fr. 50.

L'épopée de Verdun, comme dit l'auteur, domine encore ce septième volume qui va du 5 avril au 19 juin 1916. On y voit l'Allemagne poursuivre son martelage sur les avancées de Verdun, jeter sans cesse des troupes dans la fournaise, lancer avec une sauvage énergie des colonnes qui se ruent et se brisent contre la magnifique résistance de nos soldats ; mais les poilus ont dit « Passeront pas ! » et Verdun tient comme le roc. L'auteur, au reste, nous transporte sur d'autres champs de bataille. Il est allé passer quelques jours en Italie et il retrace le bel effort militaire de nos alliés. (L'effort qu'ils font à l'intérieur est plus beau encore ; leurs mesures administratives mériteraient d'être imitées chez nous, et la France a été bien moins sage et prudente). Il note aussi les impostures des Allemands et leur jeu cynique en Pologne. Il sème ses chroniques d'utiles et piquantes réflexions, comme celle-ci : que l'Allemagne est une merveilleuse

machine, qu'on ne vit jamais une discipline plus exacte, une organisation plus formidable, mais qu'on peut être énorme et stupide[1].

A. CHUQUET.

R. CHRISTIAN-FROGÉ. **Morhange et les marsouins en Lorraine**, avec 6 illustrations et 4 cartes. Paris, Berger-Levrault, 1917. In-8°, 220 p. 3 fr. 50.

Ce récit est plein d'émotion, plein d'ardeur, de passion et d'une vie intense. L'auteur, un de nos brillants poètes, fut grièvement blessé et sur les champs de bataille, il conquit les galons de lieutenant, la croix de guerre et la croix d'honneur. Il montre à l'œuvre ses soldats, les soldats de la « coloniale » du 20e corps, et il a su peindre la patience, le dévouement, l'héroïsme de ces hommes qui faisaient toujours l'avant-garde durant la retraite et qui dans l'assaut étaient au premier rang. Nous voyons les marsouins d'abord au Grand Couronné, puis au seuil de l'Artois. Ils ont dû, sous le nombre, sous la mitraille du 77 et sous les kilos de fonte lancés par l'artillerie lourde, devant la masse gris-vert, devant le mur de chair qui s'avançait toujours, au milieu de la consternation des Lorrains, reculer sur le sol français ; mais ils ont sauvé Nancy aux portes d'or, ils ont barré la route à l'envahisseur, ils ont refoulé les Bavarois. Ensuite, après avoir traversé Nancy où les mères s'agenouillaient sur le passage de leur drapeau, ils se sont portés vers la Somme ; ils ont, sous un feu infernal, sous les balles qui volaient « drues et rageuses », enlevé le village de Chuignes... et les diables noirs, comme on les nomme, ont ôté la cravate de deuil qui rappelait Bazeilles pour reprendre la cravate d'azur.

A. CHUQUET.

Mémoires et récits de guerre, volumes in-16 ; Hachette et Cie, Paris, 1916.

Gaston RIOU, **Journal d'un simple soldat**, guerre-captivité, 1914-1915, préface d'Ed. Herriot, dessins de Jean Hélès ; 15e mille ; 252 pages ; broché, 3 fr. 50.

Maurice GENEVOIX, **Sous Verdun**, août-octobre 1914, préface d'Ernest Lavisse ; 15e mille ; 272 pages ; broché, 3 fr. 50.

Jean LÉRY, **La bataille dans la forêt** (Argonne 1915), impressions d'un témoin ; 3e mille ; 120 pages ; broché, 2 fr.

Victor BOUDON, **Avec Charles Péguy, de la Lorraine à la Marne**, août-septembre 1914 ; préface de Maurice Barrès ; 198 pages ; broché, 3 fr. 50.

Louis-L. THOMSON, médecin-major, **La retraite de Serbie** (octobre-décembre 1915) ; préface de E. Denis, professeur à la Sorbonne ; 220 pages ; broché, 3 fr. 50.

Jean RENAUD, **La tranchée rouge, feuilles de route**, septembre 1914-mars 1916 224 pages ; broché, 3 fr. 50.

M. Gaston Riou, infirmier de 2e classe, a été fait prisonnier, avec

---

1. Quelques chicanes : p. VI, « Valmy, c'est les volontaires » : il n'y avait pas beaucoup de volontaires à Valmy — p. 261 faut-il se récrier d'admiration et parler de la « magnifique intelligence » de Gœthe, parce qu'il a écrit que Verdun, jolie comme ville, est, comme forteresse, exposée de tous côtés au bombardement ? — p. 343 le mot de la *Pucelle* de Schiller « faire jaillir du sol des armées » est, non de Jeanne d'Arc, mais de Charles VII (acte I, scène 3) — p. 178 et 213 lire Nomeny et Milhaud au lieu de *Nomény* et *Michaud*.

son ambulance, dès août 1914; il a écrit ses souvenirs de guerre, vite terminée pour lui, et de captivité qui a duré jusqu'au 31 juillet 1915. Il s'y mêle aussi des ressouvenirs écrits dans le style de *Aux écoutes de la France qui vient* dont on s'est occupé dans la *Revue critique* [1] c'est dire que tout n'est pas simple dans ce livre d'un simple soldat. Lui-même a eu soin de faire la critique de son volume : « des pensées conçues sous l'aiguillon de la faim et dans une sorte de détraquement physique ne sauraient être justes. Et puis il est si difficile de garder sa tête froide dans cet éclatement de tout un monde. J'ai peur d'avoir à rire un jour de la partialité de ces simples récits sans doctrine, écrits pour quelqu'un que j'aime, et où je crois de bonne foi ne mettre que les couleurs de la vérité » (p. 35). C'est malheureusement un livre vécu, et nous plaignons sincèrement son auteur d'avoir souffert comme il le dit. On goûtera surtout les chapitres intitulés : *nous tuons leur espérance*; — *la révolution des affamés*; — *un fourrier franconien*; — *les Russes*; — *le petit peuple allemand et la guerre,* qui nous ont paru être ceux où il y avait le plus de vie et de vérité, c'est-à dire de douleur poignante et d'espoir. Ils suffiraient à eux seuls à assurer un très beau succès à cet ouvrage où les dessins sont parfaitement inutiles.

Le lieutenant Maurice Genevoix (normalien de seconde année en 1914, qui venait d'achever une étude sur G. de Maupassant), nous donne en 269 pages, le récit d'un fragment de sa vie militaire, depuis le 25 août 1914 jusqu'au 5 octobre de la même année. Il a les qualités des maîtres qu'il a lus de près, de Flaubert et de son filleul : souci de l'art; réalisme de précision, de pittoresque, de sobriété, d'observation sincère; naturel. Il sait raconter en moins de cent lignes ce qu'il a vu, entendu, flairé, dégusté; plus tard, nos morceaux choisis feront certainement une place à la prose de ce livre qui, selon le mot de M. Lavisse, « est une glorification de notre soldat ». On en jugera par ces quelques lignes de la page 39 : « onze heures : c'est notre tour. Déploiement en tirailleurs tout de suite. Je ne réfléchis pas; je n'éprouve rien. Seulement, je ne sens plus la fatigue fiévreuse des dernières heures. J'entends la fusillade tout près, des éclatements d'obus encore lointains. Je regarde, avec une curiosité presque détachée, les lignes de tirailleurs bleues et rouges, qui avancent, avancent, comme collées au sol. Autour de moi, les avoines s'inclinent à peine sous la poussée d'un vent tiède et léger..... Nous commençons à progresser. Çà marche, vraiment, d'une façon admirable, avec la même régularité, la même aisance qu'au champ de manœuvres. Et peu à peu monte en moi une allégresse qui m'enlève à moi-même. Je me sens vivre dans tous ces hommes qu'un geste de moi pousse en avant, face aux balles qui volent vers nous, cherchant les poitrines, les

1. Numéro du 11 septembre 1915.

fronts, la chair vivante..... Nous sommes en plein sous le feu. Les balles ne chantent plus ; elles passent raide, avec un sifflement bref et colère. Elles ne s'amusent plus, elles travaillent ». — Les dernières lignes de son livre semblent annoncer une suite ; après *Verdun*, nous donnera-t-il *les Eparges* ?

La bataille dans la forêt, de M. Jean Léry, contraste parfaitement avec le livre du lieutenant-normalien Genevoix ; ici peu, ou pas de pittoresque ; l'observation certes est sincère, exacte ; mais la sobriété y est presque de la sécheresse. Il faut en excuser l'auteur ; lui-même en convient : « il fait des journées admirables. Jamais, en d'autres circonstances, l'Argonne ne semblerait aussi belle. Mais on n'est guère porté à en goûter la beauté, car la bataille ne discontinue pas » (p. 85). Le genre de bataille qui se livre dans la forêt est particulier et exige comme un style approprié : « toutes nos batailles dans l'Argonne marquent le triomphe de l'effort et de la volonté. C'est à force d'énergie et de ténacité que nous obtenons nos succès. Il en a été ainsi durant toute cette guerre. Mais la chose est encore plus vraie ici qu'ailleurs » (p. 73). — Il y a cependant, de ci, de là, comme du pathétique contenu, de l'émotion qui se dérobe, par exemple, pp. 8, l'entrevue avec le général Gouraud ; — 17, la mort du lieutenant de génie ; — 37, une triste nouvelle ; — 41, le mot du paysan lorrain ; — le Marie-Louise de l'Argonne ; — 72, le retour des morts de faim, etc... — M. Jean Léry a voulu faire gris ; il n'a pas insisté ; son impassibilité a désarmé les censeurs.

M. Victor Boudon a fait campagne, de la Lorraine à la Marne, avec Charles Péguy, dans les rangs du 276e d'infanterie. Ce livre est un témoignage d'admiration, de piété ; il est écrit simplement, mais avec ferveur ; on y saisit dans toute son ampleur la personnalité de ce petit lieutenant qui fut un grand patriote et qui, le 5 septembre 1914, est tombé, à Villeroy,

Couché dessus le sol à la face de Dieu.

M. Thomson est l'un des médecins français qui, au début de l'année 1915 furent envoyés, sur leur demande, en Serbie, pour combattre une épidémie de typhus qui ravageait ce malheureux pays. Affecté à l'hôpital de Chabats sur la Save, il n'y séjourna que quatre ou cinq mois, de juin à octobre ; il est obligé d'accomplir, avec l'armée serbe, l'horrible retraite qui le conduit jusqu'à Saint-Jean-de-Médua (fin décembre 1915), en passant par Véliko Vranska, Valievo, Milanovats, Kragouyévats, Kralievo, Mitrovitza, Prichtina, Prizrend, Ipek, Podgoritza, Scutari. Chevaux, bœufs, mouraient de faim ou d'épuisement ; la neige, la pluie, le froid, les ravins, les marais, autant d'obstacles et de souffrances, mortels pour beaucoup. La retraite s'est changée en déroute lamentable ; l'effondrement de la Serbie est une chose accomplie. Pour ce beau livre de douleur et d'héroïsme, M. E. Denis a écrit une préface émouvante, où la psychologie du

peuple serbe est esquissée de main de maître; les étapes de la fraternité franco-serbe y sont bien marquées; si elle s'est nouée dans les larmes et dans le sang, un avenir heureux et réparateur ne fera que la consolider [1].

La tranchée rouge n'a pas été écrite dans la tiédeur close des bureaux de l'arrière; le livre sort de la tranchée même, grise ou brune, toujours rougie de sang; il glorifie les régiments d'Arras et de Béthune; il honore, magnifie, célèbre le fantassin-héros de tous les pays de France. Les phrases de M. Jean Renaud claironnent; son livre donne l'impression d'un perpétuel assaut et révèle un beau tempérament de littérateur qui aime le panache.

Félix Bertrand.

Alfred Loisy, **Mors et Vita**, Paris, Nourry, 1916, in-12, 86 pages.

Dans un des romans déjà nombreux qui ont été provoqués par la guerre: *Le Sens de la mort*, M. Paul Bourget, poursuivant l'apologie du Christianisme ébauchée par ses précédents ouvrages, s'attache à établir que la foi chrétienne est la seule vraie parce qu'elle est la seule qui, ayant permis de bien vivre, permette de bien mourir. En une brochure qui s'intitule *Mors et Vita* et qui fait suite à son dernier livre rouge *Guerre et Religion*, M. Loisy remarque très judicieusement qu'une pareille démonstration s'inspire non des doctrines de l'Eglise mais de celles du Modernisme, dont l'Eglise a formulé une condamnation sévère et dont le même romancier a fait une critique superficielle dans un roman antérieur: *Le démon de Midi*. Il ajoute que les observations sur lesquelles se fonde cette apologétique dite expérimentale sont d'ailleurs inexactes, qu'on peut faire le sacrifice généreux de sa vie sans croire à une rémunération future, que le dévouement le meilleur est même celui qui n'attend aucune récompense et que beaucoup de gens l'ont toujours pratiqué et le pratiquent encore, au cours de cette guerre, avec la plus complète abnégation.

M. Loisy est ainsi conduit à examiner la préface que Paul Bourget a écrite à un roman posthume de Ernest Psichari: *Le Voyage du Centurion* publié dans l'*Illustration* de Noël 1915. Analysant cette œuvre où le petit-fils de Renan raconte la conversion chrétienne d'un

---

1. M. Thomson nous permet-il de lui faire quelques critiques de détail? p. 69, Milanovats, préfecture, ou sous-préfecture? — p. 87, gasdaritza et non *gosderitza*; — p. 96, présednik, et non *présenik*; — p. 119, les chants serbes désignent le merle sous son nom serbe et non allemand, *Kossovi* et non *Amsel*; — p. 124, Vranié et non *Varna*; — p. 130, Prizrend, ancienne capitale de l'Albanie?; — p. 146, en serbe, moine se dit *caloudger*; — p. 22, quel est le voïvode *Putnik Mitchicht*? ces deux noms désignent deux hommes; — p. 127, le costume albanais m'a bien l'air de n'être que le costume serbe; — p. 119, le pluriel de *pesma*, chanson, *pesme*; etc...

officier anticlérical, c'est-à-dire sa propre conversion. Paul Bourget donne à entendre que le Christ à célébré la profession des armes en la personne du centurion dont parle l'Evangile et qu'un militaire soucieux d'accomplir ses devoirs professionnels est naturellement conduit à professer la foi chrétienne, qu'à ce point de vue l'exemple de Psichari est tout à fait typique. M. Loisy n'a aucune peine à montrer que l'évolution intellectuelle du jeune officier est loin d'égaler en profondeur et en solidité celle de son grand-père, que le prétendu militarisme de Jésus repose sur une étrange méconnaissance du texte et de l'esprit de l'Evangile, que d'autre part la profession militaire n'implique en aucune façon la foi chrétienne, mais seulement la religion de la patrie, première forme, acceptable pour tous les membres d'une même nation, de la religion de l'humanité dans laquelle les nations elles-mêmes sont appelées à communier.

Cette sèche analyse ne peut donner qu'une faible idée de la finesse et de la vigueur avec lesquelles M. Loisy critique les nouveaux apologistes de l'Eglise et leur oppose sa conception d'une société infiniment plus ouverte et plus large. Puisse-t-elle du moins inspirer le désir de lire son travail et de le méditer !

Prosper ALFARIC.

ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 2 février 1917.* — M. J. Loth fait une communication intitulée : « *Lia Fail* ou pierre d'intronisation du roi suprême d'Irlande à Tara : omphalos ou phallus ? » Cette pierre devait mugir sous les pieds du prétendant à la royauté suprême ; elle ne mugissait que sous les pieds du prétendant de pure race milésienne. Or un texte irlandais du xve siècle la qualifie de *Ferp Cluiche* ou pénis de pierre ; ce serait une sorte de phallus. M. Loth est d'avis que cette conception est incompatible avec le rôle si important de cette pierre, quoique certaines pierres dressées aient été l'objet d'un culte chez certains peuples celtiques. D'après une tradition très ancienne, cette pierre avait été apportée en Irlande, à une époque extrêmement reculée, par des divinités ancestrales des Irlandais, des *dii terreni*. C'est leur voix qui se faisait entendre dans cette pierre, et c'est leur puissance suprême qu'incarnait en quelque sorte le roi suprême de Tara. La royauté de Tara a conservé quelques traits caractéristiques d'une royauté sacerdotale. Il a dû exister en Irlande, à une époque très ancienne, un prêtre-roi.

M. Théodore Reinach signale une petite inscription copiée dans la péninsule de Gallipoli par un sous-officier anglais et publiée dans une revue anglaise. C'est une dédicace au roi Attale II de Pergame par la ville grecque d'Elaious (Eléonte) reconnaissante d'avoir été sauvée par lui de la menace des barbares de Thrace.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Jérôme Carcopino, directeur du Musée d'Alger, annonçant qu'il a reçu d'un général, qui commandait une division coloniale à Gallipoli, les archives archéologiques constituées par cette division. On remarque dans ce dossier une photographie, prise par un avion, des ruines d'Hissarlik.

M. Cuq fait une communication sur de nouveaux fragments du code de Hammourabi, écrits sur une tablette conservée au Musée de l'Université de Pensylvanie à Philadelphie. Ils ont été transcrits et traduits par le P. Scheil et comblent en partie une lacune qui existe sur le bloc de diorite du Musée du Louvre. Cette tablette contient une série d'articles déjà connus et un certain nombre d'inédits, le quart environ de ceux qui manquaient jusqu'ici. Ils ont trait au prêt à intérêt, au partage des sociétés, au contrat de commission. Les premiers sont les plus importants : ils font connaître le taux légal de l'intérêt, les moyens frauduleux imaginés pour majorer l'intérêt, la sanction de la loi, les mesures prises pour faciliter la libération de l'emprunteur lorsqu'il n'a ni argent ni blé pour payer à l'échéance. Ces dispositions montrent comment la question de la légitimité de l'intérêt a été envisagée par un peuple exempt des préjugés qui se sont transmis

d'âge en âge depuis Aristote jusqu'aujourd'hui. En Chaldée, l'intérêt est considéré comme un croît qui se produit quelle que soit la nature du capital prêté, blé ou argent. Les Babyloniens ont largement pratiqué le prêt à la production. Quant au prêt à la consommation, l'emprunteur fut protégé contre tout abus par les lois de Hammourabi. Grâce à elles, le prêt à intérêt n'a point été vu avec défaveur comme il l'a été chez les Romains et chez les modernes. D'ailleurs le prêt à la consommation était souvent gratuit. Il y en avait même une variété sur laquelle le P. Scheil a récemment attiré l'attention : c'étaient des prêts consentis par les administrations des temples à des malades pauvres, et remboursables en cas de guérison. L'argent était fourni par un fonds de secours constitué à l'aide des offrandes faites aux dieux par les malades plus fortunés.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 février 1917.* — M. Edouard Cuq montre, dans la première partie d'un mémoire sur les nouveaux fragments du Code de Hammourabi, l'importance que présentent les tablettes du Musée de Philadelphie récemment publiées par le P. Scheil. Elles attestent l'existence d'exemplaires du Code à l'usage des hommes de loi. Elles comblent en partie une lacune du texte gravé sur le bloc de diorite du Musée du Louvre. Elle contient une dizaine d'articles inédits, soit environ le quart de ce qui manque. Elle fait connaître notamment la législation de Hammourabi sur le prêt à intérêt et permet de préciser quelle était la notion de l'intérêt chez les Babyloniens. M. Cuq recherche pourquoi, en Chaldée, on ne trouve pas la trace des préjugés qui, chez certains peuples de l'antiquité, et même au moyen âge et dans les temps modernes, ont jeté de la défaveur sur le prêt à intérêt, ni des causes politiques ou sociales qui l'ont fait prohiber par la loi civile ou religieuse. L'idée de la stérilité de l'argent, qui a déterminé des philosophes comme Aristote, des théologiens comme saint Basile, à contester la légitimité de l'intérêt, a été étrangère aux Babyloniens. Pour le prêt à la production, on trouvait juste d'attribuer au prêteur une part du profit éventuel que l'emprunteur était en mesure de réaliser. — M. Paul Fournier présente quelques observations.

M. Antoine Thomas commence la lecture d'un travail intitulé; « Coqs et poules d'Inde au moyen âge ». — M. Emile Picot présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection de deux membres de la commission de la fondation Debrousse. — MM. Babelon et Chatelain sont élus.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 février 1917.* — M. Théodore Reinach analyse le XIIe volume, récemment paru, des *Papyrus d'Oxyrhynchus* de MM. Grenfell et Hunt, et indique par des exemples l'intérêt de cet ouvrage pour l'histoire des mœurs et des institutions de l'Egypte à l'époque romaine. — MM. Jullian et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

A la suite d'un comité secret, M. Antoine Thomas, président, annonce que l'Académie a décidé de procéder à l'élection de deux membres ordinaires en remplacement de MM. Perrot et Viollet. Les deux élections auront lieu le même jour. L'exposition des titres des candidats est fixée au 20 avril. — L'exposition des titres pour l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Joret, aura lieu le 1er juin.

M. Cuq continue la lecture de son mémoire sur les nouveaux fragments du Code de Hammourabi.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 février 1917.* — M. Antoine Thomas achève la lecture de son travail sur les « coqs et poules d'Inde au moyen âge ». En combinant le témoignage de l'empereur Frédéric II avec celui de Marco Polo, il établit que par « poule d'Inde » il faut entendre la pintade. Dans cette expression, « Inde » désigne l'Abyssinie. L'opinion courante, propagée sous le nom de Buffon et d'après laquelle la pintade, très recherchée par les Grecs et les Romains, aurait été inconnue en Europe pendant tout le moyen âge, doit donc être considérée comme une erreur historique.

M. Victor Bérard commence la lecture d'une étude sur les *Prolégomènes* de F. A. Wolf. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **10 mars** — **1917**

Mgr. Duchesne, Fastes episcopaux de l'ancienne Gaule (L.-H. Labande).
Berenson, Peintres vénitiens en Amérique (S. Reinach).
P. Kohler, Madame de Staël et la Suisse (L. Roustan).
Gallouédec, La Bretagne ; Le Prado de Madrid ; Lalo, La musique (H. de C.).
Questions et réponses.

Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, par L. Duchesne,... Tome troisième. Les provinces du Nord et de l'Est. Paris, Fontemoing et Cie, 1915. In-8° de 270 pages.

Voici le dernier volume des célèbres *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, que Mgr Duchesne a mis près de vingt ans à publier. Le monde savant, qui a déjà tellement utilisé les deux premiers tomes, ne leur a pas marchandé son estime ; il n'appréciera pas moins le troisième et remerciera l'auteur de lui avoir présenté un tableau complet des églises de l'ancienne Gaule pendant les premiers siècles de leur existence. Mgr Duchesne, avec une assurance qu'il tire de l'étude approfondie des plus vieilles listes épiscopales, des passions et vies de saints, des premières chroniques de notre histoire, des notices écrites au moment du déclin de l'empire romain, des actes conciliaires, des bulles, lettres ou documents diplomatiques, balaie toutes les légendes qui encombrent les annales ecclésiastiques ; il va droit au but, s'en tient uniquement à l'authentique et au vrai. Si après l'exercice de sa critique, beaucoup de noms indûment inscrits dans les catalogues épiscopaux sont écartés, ceux qui restent sont au moins certains et peuvent être retenus avec confiance.

Le troisième et dernier volume, un peu plus court que les précédents, étudie les origines chrétiennes des Belgiques et Germanies, les conséquences des invasions, le partage entre les différents royaumes francs des évêchés de cette immense région. Puis, il nous retrace les fastes de la province de Trèves, avec les évêchés suffragants de Metz, Toul et Verdun qui nous sont si chers ; de la province de Reims, avec les diocèses de Reims, naturellement, puis de Soissons, Châlons, Noyon, Cambrai-Arras, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Térouanne et Laon ; de la province de Mayence, avec ses suffragants de Worms, Spire, Strasbourg ; de la province de Cologne, avec Tongres

(ou Maestricht et Liège) et Utrecht ; enfin de la province de Besançon, avec Belley, Avenches (plus tard Windisch et Lausanne) et Bâle. On devine maintenant, d'après cette énumération, de quelle importance, avivée par les événements d'aujourd'hui, est ce volume. Trois tables le terminent : noms des évêques, sièges épiscopaux et *Varia*. J'avoue qu'on a de la peine à se rendre compte de ce qu'on peut trouver dans ces *Varia* ; il y faut un certain effort, qu'une courte explication aurait pu épargner à ceux qui doivent s'en servir. Ne pas oublier en effet que la plupart des personnes qui recourent à une table sont pressées et n'aiment pas prolonger leurs recherches.

L.-H. Labande.

B. Berenson, **Venetian painters in America. The fifteenth Century**. New-York, F. Sherman, 1916. In-8°, xvi-282 p., avec 111 planches.

Les collections publiques et privées des Etats-Unis possèdent un nombre considérable de peintures vénitiennes antérieures à Giorgione. On n'y trouve pas moins de neuf œuvres certaines de Giovanni Bellini (contre quatre ou cinq en France) [1], notamment l'admirable *Saint-François* qu'on a vu quelque temps à Paris chez Knoedler et qui a été acquis récemment par M. Frick de New-York (p. 61). Montagna y est mieux représenté que partout ailleurs, sauf en Italie (p. 173). Il y a aussi d'excellents spécimens de Crivelli, d'Antonello de Messine, de Cima, de Basaiti, de Catena. Après avoir étudié ces œuvres dans la revue *Art in America*, M. B. en a fait l'objet du présent volume, qui n'est pas — l'auteur le dit expressément — un catalogue raisonné, parce qu'il ne vise nullement à être complet, mais une causerie érudite sur les premières écoles de peinture à Venise, à propos des exemples de ces écoles que le hasard a fait passer en Amérique. C'est, en outre, une véritable *retractatio*, car M. B. a changé d'avis sur des questions fort importantes ; de tout ceux qui s'écartent de sa manière actuelle de juger, personne n'est plus maltraité par lui que le B. d'il y a vingt ans.

Sa critique à l'adresse de sa première manière, de son orthodoxie morellienne d'antan, ne porte pas seulement sur des attributions qu'il retire, mais sur des principes. La méthode de Morelli, on le sait, ne fait point cas de la vue d'ensemble, de l'intuition ; elle se complait dans l'analyse minutieuse et la comparaison des détails de la forme ; elle procède comme une expertise d'écritures. M. B., assurément, ne renonce pas à ces procédés d'expertise, bien antérieurs, du reste, à

1. Je dis « quatre ou cinq », parce que le grand tableau bellinesque légué par Schlichting au Louvre n'a pu encore être étudié et discuté comme il convient. Mais M. B. a fini par rendre à Giov. Bellini l'admirable double portrait (n. 1156) que Cavalcaselle et lui avaient donné à Cariani (p. 261) et il ne paraît plus aussi sûr que la *Vierge entre saint Pierre et saint Sébastien* (n. 1158) soit de Rondinelli, bien que ce faible artiste ait pu y mettre la main (p. 219).

Morelli et à son école ; il sait même, aujourd'hui comme hier, en tirer très bon parti (p. 57) ; mais il écrit (p. 41) : « J'ai appris à attribuer, je dois le confesser, une certaine valeur aux impressions premières et spontanées, car elles représentent généralement des synthèses rapides, presque inconscientes et par suite impartiales, de souvenirs ensevelis ». Cela n'est pas morellien ; mais, pour être un retour en arrière, ce n'en est pas moins un progrès.

Dans leur désir passionné de découvrir des peintures autographes, entièrement de la main des maîtres, les Morelliens en vinrent à négliger la masse des œuvres dites d'atelier, souvent plus importantes, parce qu'elles sont dues à des maîtres parvenus à l'apogée de leur talent et obligés de se faire aider, ne pouvant suffire à tout. Là-dessus encore, M. B. fait sa confession (p. 108) :

« Nous autres morelliens avons eu presque l'air de céder à un sentiment d'hostilité, ou du moins de dédain pour tout ce qui n'est pas absolument autographe. C'était une gêne dont il fallait se débarrasser, pour n'en plus parler jamais. Si pourtant les peintures en question étaient trop intéressantes pour être ainsi écartées, l'expédient consistait à les distribuer parmi les sectateurs les plus proches de tel ou tel maître, suivant leur degré de ressemblance avec les œuvres personnelles de celui-ci ».

C'est ainsi que des artistes de second rang, un Cariani, un Catena, un Basaiti, ont vu grossir leur œuvre de tableaux célèbres dont les chefs d'école étaient injustement dépouillés. Aussi Müntz disait-il que le morellianisme était une sorte de démagogie, consistant à appauvrir les riches au profit des pauvres, On voit les effets de ce système en consultant les listes dressées par M. B. dans ses premiers ouvrages ; mais, à la vérité, c'est presque une question d'accolades. Il suffirait d'ajouter à la liste des tableaux autographes celle des peintures sorties de l'atelier du maître ou exécutées d'après ses cartons, en indiquant pour chacune d'elles, quand on le peut, le nom ou les noms des principaux auxiliaires. On éviterait par là que les progrès de l'expertise n'aboutissent à imposer de fausses statistiques à l'histoire de l'art.

Dans ses ouvrages de jeunesse sur la peinture vénitienne (*Venetian painters* et *Lorenzo Lotto*), M. B. a réduit à peu de chose l'influence d'Antonello de Messine ; en revanche, il a fortement exagéré celle d'Alvise Vivarini, dont il a fait un rival de Giovanni Bellini, fondateur d'une école indépendante où se seraient formés Jacopo di Barbari, Montagna, Cima et Lotto ; il a donné, suivant l'exemple de Morelli, une grande importance à l'œuvre supposé de Barbari. Aujourd'hui, il rétracte toutes ces opinions ; en ce qui concerne Alvise, il s'était déjà corrigé en 1913, dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts*, où il attribuait à Giov. Bellini, et non plus à Alvise, la *Sainte Justine* de la collection Bagati-Valsecchi à Milan. Il maintient encore cette attribution, mais avec quelque apparence d'hésitation ; peut-être

se mettra-t-on un jour d'accord pour rendre cette belle peinture à Cima.

« Il y a vingt-cinq ans, je refusais d'accepter la tradition concernant la position dominante d'Antonello dans la peinture vénitienne, parce que je ne pouvais en trouver de preuve palpable... Comme certaines qualités d'œuvres alors méconnues ou ignorées [rendues depuis quelques années à Antonello] abondent dans Alvise Vivarini, je cédai à l'instinct simpliste de la jeunesse en attribuant une influence capitale à ce maître... Non seulement en tant que créateur, mais en tant que chef d'école, Alvise descend au rang d'une personnalité très secondaire » (p. 166). « Montagna, comme Cima, a été formé par Bellini, alors que le génie de celui-ci était inspiré d'Antonello ; ils transmirent cette influence à leurs meilleurs élèves » (p. 170). « Ce qui reste de Barbari [après l'élimination de peintures que Morelli et M. B. lui attribuaient à tort] est énigmatique et inférieur. Barbari retrouve la réputation qu'il avait avant Morelli. » (p. 212).

M. B. prend son parti de ces erreurs « de jeunesse » et d'autres encore (par exemple de l'attribution à Basaiti, *a backward creature* [p. 237] de la *Bacchanale* de Bellini à Alnwick, p. 233), en remémorant les erreurs plus graves d'autres critiques, notamment l'importance démesurée attribuée par Paoletti et Ludwig à Lazzaro Bastiani qui, loin d'avoir été le maître de Carpaccio, paraît l'avoir médiocrement imité (p. 149, 166). Ailleurs, il dit s'être trompé en compagnie de Cavalcaselle, mais sans le savoir ; d'où cette conclusion assez grave que M. B., dans sa jeunesse, écrivait sur l'art italien sans avoir lu de près le vieil ouvrage qui reste fondamental sur cette époque de l'art [1]. Cela aussi est quelque peu morellien.

Enfin, M. B. s'accuse très franchement d'avoir fait fi de la chronologie, qui est devenue son dada (*my pet hobby of chronology*, p. 158), ce qu'il montre surtout dans le classement nouveau proposé de l'œuvre de Bellini.

« Je suis effrayé quand je pense aux bêtises qui ont été dites et écrites pendant tant d'années sur l'art vénitien, et cela d'autant plus que j'ai été moi-même un des plus coupables. Peu de ces erreurs auraient pu être commises par des personnes intellectuellement probes, si nous avions su dire que tel tableau n'avait pu être peint que dans l'intervalle de tel ou tel lustre » (p. 81).

Ne pouvant discuter en détail la nouvelle chronologie bellinesque — fondée sur l'hypothèse que Bellini, né vers 1430, n'aurait pas travaillé indépendamment de son père avant 1465 [2] — je vais seulement signaler ici quelques erreurs de fait et des assertions qui me semblent contestables.

P. 6, M. B. dit que Giovanni d'Alemagna venait de Cologne ; il n'y a de cela aucune preuve ; il peut s'être formé à Nuremberg. — P. 31, à propos du tableau du marquis d'Albenas acquis par M. Frick,

1. Maintenant encore (p. 194), M. B. estime que Cima a dû passer dans l'atelier d'Alvise, sans nous dire que Cavalcaselle le savait déjà (éd. Jordan, V, 241).

2. Cela est, *primâ facie*, inadmissible, à moins que la date de naissance généralement reçue ne soit trop haute de dix ans.

M. B. écrit : « Voyant que ce tableau s'est glissé dans la nouvelle édition Murray de Cavalcaselle comme une œuvre d'Antonnello, en sorte que l'autorité de ce guide depuis longtemps honoré mais rarement digne de confiance puisse en imposer aux étudiants, il est à propos de discuter cette attribution. » Sur quoi je remarque que, dans l'édition en question (II, 434), il n'est parlé du tableau d'Albenas que d'après un article de M. Fry qui a donné des raisons (non discutées par M. B.) pour l'attribuer à Antonello. Si cette peinture est provençale, il faut expliquer comment l'auteur a pu connaître la *Crucifixion* d'Antonello à Anvers. Les ressemblances alléguées avec d'autres tableaux de Provence sont bien superficielles, et rien ne prouve qu'il n'y eût pas d'artistes étrangers en Provence (nous savons même qu'il y en avait). — P. 35, M. Vitry est cité comme une haute autorité sur des écoles de peinture dont cet excellent critique ne s'est occupé qu'une seule fois, en 1904; sa spécialité, comme chacun sait, est la sculpture. — P. 55, la singulière *Santa conversazione* de Mantegna (coll. Gardner) ne doit pas être dérivée de quelque *Heilige Sippe* allemande; en 1485, date assignée à cette peinture, il existait des modèles flamands de ces compositions. — P. 66, je n'admets pas du tout que l'enfant de la Madone Johnson dérive de celui de la Circoncision de Mantegna ; cet argument est employé à tort pour abaisser la date de l'œuvre vraiment juvénile et primitive de Bellini. — P. 125, à propos du Bellini de l'ancienne collection Pourtalès, acquis par Morgan, M. B. croit devoir transcrire une notice manuscrite collée au revers du tableau ; mais ce n'est que la traduction de la notice du catalogue de vente imprimé (1865) et ce qu'elle y ajoute — que le tableau aurait été payé 75.000 francs en 1865 — est une erreur. Ce chef-d'œuvre fut vendu 40.600 francs à Salamanca ; en 1867, à une vente de Salamanca, il fit 62.000 francs. Tout cela a été imprimé ; quand on entre dans des détails de cet ordre, il faut être exact et citer ses auteurs. — P. 130, M. B. dit à tort que la collection Schloss est dispersée ; elle est intacte (janvier 1917). — P. 154, parce que M. B. trouve quelque germanisme dans une *Annonciation* de Bastiani, il suppose que ce tableau a été peint « pour un Allemand ». Quel peintre a jamais modifié sa manière afin de s'accommoder au mauvais goût d'un étranger ? — P. 212, M. B. suit à tort des critiques allemands en cherchant une idée indécente (il a parlé à ce propos de Huysmans et du marquis de Sade) dans le tableau signé de Barbari (coll. Johnson). Cela n'a rien à voir du tout avec les groupes de Metsys et de Cranach représentant un vieillard qui lutine une jeune femme. Ici, la jeune femme est couronnée de lauriers et le vieillard qui se penche sur elle a, comme elle, une expression de profonde tristesse. Le sujet est allégorique, non historique. C'est bien plutôt dans le Nord, comme l'a supposé Frimmel, qu'on a imité ce tableau vénitien de 1503. — P. 213, il ne faut pas parler d'une « école d'art moustérienne » ; les « écoles

d'art » préhistoriques sont postérieures au triste moustérien. — P. 225, M. B. a probablement raison de reconnaître la même main dans une peinture anonyme de la collection Walters et dans le tableau très discuté de Naples, signé *Jaco. Bar. Vigennis* (M. B. écrit *Vigenius*), *p. 1495*. Mais l'interprétation du troisième mot comme signifiant « âgé de vingt ans » me paraît inadmissible à tous égards. D'abord, je ne connais pas d'autre exemple d'un peintre ayant ainsi indiqué son âge : puis, je ne connais pas d'exemple de *vigennis* employé dans ce sens (il était facile d'écrire *aet. suae* XX) ; enfin, s'il s'était trouvé à Venise un homme extraordinaire pour peindre un pareil tableau à l'âge de vingt ans, cela se saurait. Il me semble probable que le mot a été retouché et qu'il était question, à cet endroit du texte, de Vicence. La question est importante parce que, malgré la signature, on a refusé d'attribuer le double portrait de Naples à Barbari, né en 1436, qui ne pouvait avoir vingt ans en 1495. Mais, cette objection écartée, il reste une œuvre considérable, signée et datée, qu'on ne peut vraiment attribuer à quelque autre Jacopo Barbari, lequel serait mort tout jeune de la peste (p. 226). Au cours de sa longue carrière (1436-1511), Barbari doit avoir fait autre chose que quelques tableaux signés et de belles gravures ; l'estime où le tenait A. Dürer, l'incontestable analogie de sa manière avec celle de Lotto, d'autres raisons encore (voir l'article de Würzbach) me donnent à croire que M. B., réagissant contre l'opinion de Morelli, a été cette fois beaucoup trop loin. J'attends de lui une reconstruction de l'œuvre de Barbari antérieurement à son départ pour l'Allemagne et les Flandres ; il y a là matière à d'intéressantes découvertes [1].

Ce livre, qui fera époque dans l'étude de l'art vénitien, est écrit avec verve et admirablement illustré. Texte et planches apportent des idées, des faits et des images que l'on ne trouverait pas ailleurs.

S. Reinach.

Pierre Kohler, **Madame de Staël et la Suisse**. Étude biographique et littéraire. Avec de nombreux documents inédits. Lausanne et Paris, Payot, 1916, gr. in-8°, pp. 10, 720. Fr. 12.

Pour ceux de nos écrivains que peut réclamer l'helvétisme on sait tout ce qu'on doit à l'érudition des chercheurs suisses ; il suffirait de rappeler les nombreux et solides travaux dont Rousseau a été l'objet de leur part. Voici qu'un jeune savant vaudois, un élève de M. Baldensperger, a entrepris pour Mme de Staël de dégager à l'aide de documents précis les multiples liens qui l'unissent à son pays d'origine. M. Kohler qui avait déjà abordé son sujet par quelques études de

1. A deux reprises (p. 2, 23), M. B. emploie le mot *compendious* dans le sens de *détaillé*, alors qu'il signifie *succinct*. C'est une erreur fréquente en français (par suite d'un vers mal compris des *Plaideurs*) mais que je n'avais pas encore rencontrée en anglais.

détail publiées dans des revues locales, s'est livré à une minutieuse enquête sur la famille de Mme de Staël, sur ses séjours brefs ou longs à Genève, à Lausanne, à Coppet ou ailleurs, sur les relations qu'elle a entretenues avec des Suisses obscurs ou célèbres, dans leur patrie ou à Paris et à l'étranger, sur ce qu'elle a fait passer de leurs idées dans ses livres, sur la part aussi qu'elle a prise à la vie politique des cantons dans une de ses périodes les plus agitées. C'est autant une histoire littéraire et sociale de la Suisse qu'il retrace pendant un demi-siècle environ qu'un complément à la biographie de Mme de Staël, et s'il s'est étendu sur le cadre avec la complaisance naturelle d'un historien local, nous ne lui saurons pas moins gré de ses abondants renseignements que ses propres compatriotes. Nous devrons à ce livre qui paraîtra à certains presque trop touffu, une foule de documents inédits dont quelques-uns des plus précieux. Ils ne changeront pas dans l'ensemble la physionomie d'une femme que trop de témoins ont connue et observée pour qu'il reste encore quelque chose de caché à découvrir en elle ; mais les admirables lettres de Mme Necker de Saussure, les billets sévères et durs de Montesquiou, les fines remarques de Rosalie de Constant, les amusants comptes rendus de Gaudot, la correspondance des Pictet, les notes prises sur le vif d'Étienne Dumont, de J. L. Mallet, tous ces témoignages et ceux de bien d'autres, sans parler des lettres et pièces émanant de Mme de Staël elle-même, achèvent et précisent, parfois retouchent légèrement le portrait de l'héroïne.

M. K. a consacré un premier chapitre aux parents de Mme de Staël dont il suivra d'ailleurs en détail les destinées au cours de son livre. Ici il nous entretient d'abord de son ancêtre, Jacques Necker, l'avocat brandebourgeois établi à Genève en 1724; de son père, jusqu'au moment où il fonde à Paris la maison qui fut le premier échelon de sa prodigieuse fortune. Il s'est étendu davantage encore sur la mère, Suzanne Curchod, qui lui apparaît comme un premier crayon de la fille : ardente, mais aussi mélancolique, autoritaire, jalouse de s'imposer en société, pleine d'une franche antipathie pour « les bocages », prêcheuse et entichée de morale. Elle avait brillé dans les *assemblées* genevoises, flirté avec des *proposants* ; elle inspira à Gibbon en 1757 une brève passion sur laquelle nous renseignent des extraits inédits du journal du grand historien qui la jugeait fausse et affectée. Des années de misère dont les poignants détails nous sont révélés par des lettres intimes, précédèrent son brillant mariage. Elle a alors à Paris un grand train de maison et s'entoure d'une cour de Suisses ; « toute la nation y était », dit Tronchin en parlant de ses réceptions. Ce fut elle qui se chargea de la première éducation de Germaine, qui s'appliqua à lui faire donner une instruction solide. Quel en fut le programme, M. K. ne nous fixe pas là-dessus ; il souligne surtout les préoccupations religieuses et protestantes de la mère. A dix ans déjà

l'enfant fait avec ses parents un assez long voyage en Angleterre, et cette anglophilie qu'elle tenait de sa mère, il est permis maintenant de la faire remonter à ses plus tendres années.

En 1784, Necker avait acheté la baronnie de Coppet, mais il s'installa d'abord au château de Beaulieu, aux portes de Lausanne. M. K. nous décrit par le menu cette société vaudoise, à demi mondaine et à demi rustique, mêlée d'étrangers, curieuse de littérature et passionnée pour le théâtre de salon. Germaine y rencontra Mme de Crouzas qui devint plus tard Mme de Montolieu, Gibbon, Deyverdon, traducteur de *Werther*, le poète Bridel, plus tard le Lorrain Lezay-Marnesia, interprète de Schiller, Chênedollé ; elle fréquenta les samedis littéraires de la générale de Charrière, la famille de Sévery ; elle noua à Genève les premières relations avec sa cousine qui devait être sa plus tendre amie, Mme Necker de Saussure. Elle écrit elle-même à ce moment des lettres entortillées et guindées. Mais l'auteur reconnaît que dans ce premier contact Mlle Necker fut à peine effleurée par l'helvétisme. Cependant dans le livre qui fut son début littéraire, dans ses *Lettres sur Rousseau*, c'est un Rousseau helvétique qu'elle paraît avoir surtout senti, et ce sont aussi les exigences outrées et les dehors factices de la vie sociale qu'elle dépeint dans des comédies légères et de minces nouvelles et même dans *Delphine* ; M. K. établit la parenté de certaines scènes du roman avec la *Nouvelle Héloïse*, de même que pour l'inspiration religieuse il découvre aussi une filiation étroite entre la romancière et le Vicaire savoyard.

Mlle Necker avait épousé en 1786 l'ambassadeur de Suède. Ses années parisiennes sortent du sujet de l'auteur. Mais les troubles de la Révolution ramenèrent pour longtemps en Suisse Mme de Staël. Elle ne l'aimait pas, a-t-on dit et a-t-elle dit elle-même ; elle l'a subie et ne s'y est guère attachée qu'à la fin de sa vie. Ce séjour est d'ailleurs rempli par une activité assez désordonnée et coupé de fréquents voyages en France et ailleurs. Mme de Staël s'agite et intrigue pour sauver ses amis émigrés ; elle organise en Suisse avec la complicité du bailli de Lausanne, le baron d'Erlach, une véritable agence d'évasion ; M. K. a relevé dans ses romans les traces qu'ont laissées les souvenirs de ces intrigues. Pour cette période l'auteur a tiré de précieux renseignements de la correspondance inédite de Montesquiou avec Mme de Montolieu, mais il n'a peut-être pas assez marqué la prévention visible de cet observateur bourru et la malignité déguisée de sa correspondante. Il est difficile de suivre avec l'historien Mme de Staël au milieu de cet incessant vagabondage et de s'arrêter sur toutes les relations intéressantes qui en marquèrent les étapes. Les plus importantes d'entre elles ont été resserrées et traitées plus à fond dans des chapitres spéciaux. C'est ainsi qu'il a examiné la rencontre de Mme de Staël avec Mme de Charrière, de ces deux femmes si voisines l'une de l'autre et pourtant si différentes, toutes deux passionnées et

malheureuses, mais l'une distante et profondément sceptique, l'autre enthousiaste et vibrante, l'une classique et l'autre presque romantique. M. K. a relevé avec beaucoup de finesse les leçons de style que l'auteur de *Corinne* a puisées dans le roman de *Caliste* de son intime ennemie.

La première raison de cette antipathie, à côté de beaucoup d'autres, avait été la conquête de Benjamin Constant. Près de lui, M. K. dessine le portrait attachant d'une autre femme, la propre cousine de Benjamin, Rosalie de Constant, qui a jugé avec une pénétration moins injuste que Mme de Charrière la « trop célèbre » qu'elle n'aimait guère. M. K. publie beaucoup de lettres inconnues de Rosalie à son frère Charles de Constant. Elles ont fourni à son livre un des chapitres les plus neufs et les plus intéressants ; elles nous renseignent en particulier sur la crise de mysticisme, d'ailleurs passagère, que traversa Mme de Staël à la suite de la rupture avec Benjamin et sous l'influence du singulier chevalier de Langallerie. M. K. qui a complété notre information sur la liaison de Mme de Staël avec Benjamin Constant (il nous donne en appendice le curieux arrangement d'argent passé entre eux, établissant le prêt à Benjamin d'une somme de 80.000 fr.), devait aussi esquisser l'influence réciproque qu'ils ont exercée l'un sur l'autre. D'après lui, elle lui aurait donné plus qu'elle n'en reçut, et il y eut entre eux peut-être plus de points de divergence que de contact; Constant était plus classique, plus dialecticien ; ils se rejoignent surtout par une commune apologie du protestantisme.

Il y a tout une galerie de Vaudois et de Genevois qui remplit le livre de M. K. Il les présente au lecteur à la date probable où ils apparaissent dans le salon de Coppet ou dans les autres résidences de Mme de Staël. Pour beaucoup il a tiré des archives de famille des détails inédits et curieux. On ne peut ici mentionner les principaux de ces esprits cosmopolites, d'une culture variée, souvent et à la fois philosophes et savants, économistes et agronomes. Un des plus remarquables est peut-être celui que Mme de Staël rencontra hors de Genève et qui s'était fixé en Angleterre : Etienne Dumont, jadis familier de Mirabeau qu'il fournissait de discours, maintenant ami et traducteur de Brougham ; les notes de son journal inédit sont pénétrantes et justes ; c'est dans les parties neuves du livre une des plus précieuses. Parmi les voisins vaudois il faudrait rappeler Reverdil, le général Frossard, le diplomate Ferdinand Christin, conspirateur sans le savoir ; parmi les Genevois, Lullin de Châteauvieux, le docteur Odier, le professeur Pierre Picot, l'érudit Guillaume Favre, le germaniste Paul-Henri Mallet, l'helléniste Pierre Prévost, etc. Mais de nouveau M. K. s'arrête sur les figures qui passèrent moins fugitivement dans le salon de Coppet ou que d'heureuses trouvailles lui ont permis de mieux éclairer. Les archives familiales des Pictet en particulier lui ont fourni d'abondants renseignements sur Pictet-Diodati, longtemps mêlé à la

politique de son pays et député de Genève au Corps législatif, sur ses cousins qui furent plus encore parmi les familiers de Mme de Staël. L'aîné, Marc-Auguste, était le disciple et le successeur de de Saussure : c'est lui que la dame de Coppet priait de l'*aider* à recevoir ses savants illustres. Le second, Pictet de Rochemont, laboureur et éleveur, directeur de revue, musicien et polyglotte, anglophile et politique libéral, est une figure encore plus curieuse, originale et riche ; Mme de Staël éprouva pour lui une amitié passionnée qui devint parfois orageuse. Il est certain que ces milieux étaient féconds en suggestions pour l'esprit ardent, ouvert de la brillante improvisatrice, si difficile qu'il soit d'établir ce qu'elle doit à chacun de ses hôtes et visiteurs. En tout cas cette correspondance avec le second des Pictet est essentielle pour juger l'helvétisme de Mme de Staël.

Non moins attachant est le chapitre suivant sur les « deux amies » de Mme de Staël. La première était sa camarade d'enfance, Mlle Huber, devenue Mme Rilliet-Hubert, philanthrope active et disciple littéraire de Mme de Staël. L'autre est plus connue : c'est sa cousine germaine, Mme Necker de Saussure. M. K. s'est efforcé de tracer un portrait délicat de cette femme supérieure, mais il suffisait de citer les lettres nombreuses et inconnues qu'il publie d'elle ; elles sont un des joyaux de son livre et on s'étonne seulement qu'elles aient pu jusqu'à ce jour rester étrangères à tout important travail sur Mme de Staël. M. K. a apprécié avec beaucoup de bonheur les pages que Mme Necker a consacrées à la mémoire de sa cousine. Deux amis aussi sont présentés au lecteur avec plus de détails, Bonstetten et Sismondi. Le premier, cosmopolite, d'une curiosité universelle, mais mobile et inconstant, sentimental, quoique à fleur de peau, a fourni la châtelaine de Coppet de beaucoup d'idées et même de motifs ; il avait connu par exemple à Florence la Corilla, l'improvisatrice qui servit de modèle à Corinne. Il est certain que son amie lui doit, comme à Sismondi, une bonne part de son initiation à l'Italie. Sismondi, tout l'opposé de Bonstetten, concentré et un peu secret, par ses recherches littéraires et historiques, par les corrections qu'il ajoutait aux idées de Schlegel, a eu aussi sa part dans l'élaboration de l'*Allemagne* et des écrits politiques de Mme de Staël.

A côté de ces intimes qui agissaient sur son esprit d'une manière continue et plus cachée il y avait les simples visiteurs, hôtes de passage qu'il fallait éblouir ou divertir. Le théâtre était la grande distraction de Coppet, comme il l'avait été à Genève, au Molard. M. K. nous en décrit l'installation, les programmes, la distribution des rôles, les succès des interprètes. Il a eu la bonne fortune pour cette partie de son récit de trouver dans la correspondance d'un aimable Neuchâtelois, François Gaudot, de spirituels comptes rendus qui ont fait de ce chapitre une des parties les plus vivantes du livre.

Mme de Staël a vu surtout et pratiqué la Suisse romande ; la Suisse

allemande cependant ne lui est pas restée étrangère. Elle fit plusieurs tentatives pour séjourner à Zurich ; Henri Meister fut son principal intermédiaire avec ce nouveau milieu dont elle a profondément senti le caractère patriarcal. A Berne elle a pris une de ses figures de *Delphine* : Mme de Cerlèbe est le portrait visible de Mme Zeerleder, la fille du grand Albert de Haller. Elle fréquenta beaucoup Jean de Müller, essayant de l'associer au culte émouvant qu'elle garda toute sa vie pour la mémoire de son père ; sans cesse elle le sollicite d'écrire une histoire de la vie politique de Necker ; dans Jean de Müller elle saluait un des premiers historiens romantiques. Elle admira, un peu de confiance, je crois, Lavater dont toute l'Allemagne était alors férue. Elle s'intéressa à l'œuvre de Pestalozzi et de Fellenberg, visita les écoles d'Yverdon et de Hofwyl. Elle assista à la fête d'Interlaken, et il est permis de s'étonner avec M. K. qu'elle l'ait décrite un peu de chic. Villers fut aussi parmi ses initiateurs et l'ami de Villers, le Bernois Stapfer ; mais ses relations avec ce collaborateur anonyme de l'*Allemagne* sont encore mal connues.

L'auteur a fait défiler devant nous tous ces personnages de premier et de second plan qui ont leur place dans la biographie suisse de Mme de Staël. Sa tâche cependant n'était pas terminée ; il a voulu accompagner l'héroïne jusqu'aux dernières années et relever encore tout ce qui la rattache à sa seconde patrie. Ici également les détails nouveaux, les documents inédits abondent. C'est d'abord l'épisode de Rocca, si douloureux derrière ses apparences comiques. M. K. nous donne la copie de l'acte du mariage secret du 10 octobre 1816, comme aussi de l'acte de baptême d'Alphonse de Rocca (11 mai 1812), inscrit sous des noms fictifs. Pour les *Memoires sur la guerre des Français en Espagne* il admet la collaboration de Mme de Staël, mais fait un juste départ entre les considérations générales qui sont d'elle et les vivants croquis militaires qui appartiennent bien au jeune officier. Les dernières années, la fuite à travers l'Europe, gardent néanmoins le contact avec la Suisse. Partout Mme de Staël retrouve de ses compatriotes cosmopolites, banquiers ou officiers au service de la Russie, de la Suède, de l'Angleterre : ce sont à Saint-Pétersbourg les genevois Galiffe et sir Francis d'Ivernois, à Londres toute une colonie suisse, Etienne Dumont, Jean-Louis Mallet, le fils de Mallet du Pan, dont les notes savoureuses prises sur le vif font revivre cette époque. Le triomphe des alliés la ramène en France, puis à Coppet dont l'éclat a pris quelque chose de plus grave et de plus intime. Mais dans cette fin d'existence où il semble qu'elle ait eprouvé une plus chaude affection pour la Suisse, elle reste encore profondément française ; elle parle avec émotion des humiliations que la victoire des étrangers prépare à son pays. Pendant les Cent jours son rôle devient difficile à saisir ; M. K. incline à croire à un ralliement à l'empire libéral. Elle est du moins tout entière acquise aux efforts des hommes politiques

qui travaillent à la reconstitution d'une Suisse indépendante, Pidou, Monod, La Harpe. Jusque pour les dernières années l'auteur a glané des détails inconnus sur ses attaches avec la Suisse, il reproduit des lettres émues de la cousine Necker et termine en nous donnant le texte complet du testament.

Si analytique que soit ce compte rendu, il ne donnera qu'une idée imparfaite de la riche matière, de l'information originale et solide du livre de M. K. Sur beaucoup de points de la biographie de Mme de Staël comme pour certaines de ses figures de premier plan, il avait à sa disposition d'excellentes monographies qu'il a résumées ou utilisées, et des publications de documents auxquelles il a fait de fréquents emprunts. Mais il a néanmoins consulté les originaux, complété les textes publiés avant lui, rectifié parfois l'information de tel de ses prédécesseurs et surtout ajouté une abondante documentation personnelle. Il connaît les lieux et en parle en témoin direct, il a recueilli quelques restes de la tradition orale, il a tiré des dépôts qu'on lui a libéralement ouverts des pages dont certaines sont admirables et nous a ainsi donné une restitution digne de cette existence qui fut si frémissante et si passionnée.

A coup sûr on connaîtra à présent plus exactement ce qu'a été la Suisse pour Mme de Staël. Sera-t-il aussi aisé d'apprécier et de peser cette influence ? Dans sa conclusion M. K. s'est efforcé de la résumer. Mme de Staël tient à la Suisse d'abord par son hérédité, mais elle a surtout avec elle des attaches morales ; elle y tient par sa religiosité et par la teinte particulièrement protestante de son sentiment religieux ; elle y tient encore par sa constante préoccupation de moraliste, par un individualisme et un libéralisme profonds qui l'ont mise toute sa vie en conflit avec les conventions tyranniques de la vieille société française et le régime despotique du nouveau maître ; elle lui doit enfin son anglophilie et son germanisme, comme le cosmopolitisme de sa philosophie et de son esthétique. La part de la Suisse est donc considérable dans la formation de son talent. On pourrait sans doute répliquer qu'à beaucoup d'égards dans ces divers apports la France aussi a représenté une large collaboration. Mais il reste surtout que l'ensemble des dons par lesquels Mme de Staël a provoqué l'intérêt et aussi parfois l'antipathie de ses compatriotes suisses est qu'ils l'ont sentie si différente d'eux. D'ailleurs un ouvrage de ce genre, en projetant la lumière d'un seul côté, risque fort de créer une illusion d'optique. J'ajoute que si M. K. a nettement établi les points de contact biographiques de son étude, il a moins approfondi les relations proprement intellectuelles. Il l'a fait pour certains détails des œuvres et j'en ai donné quelques exemples. Il faudrait pour préciser ces emprunts une étude patiente de chaque ouvrage considéré dans ses sources ; mais l'enquête biographique de M. K. rendra justement ces investigations possibles. Il serait injuste de lui reprocher de ne pas

nous avoir assez donné, quand il nous apporte une si importante contribution, et son livre, au total, demeurera indispensable à qui voudra pleinement connaître Mme de Staël [1].

L. ROUSTAN.

L. GALLOUÉDEC, **La Bretagne** (collection : Histoire et géographie régionale de la France). Paris, Hachette, in-8° de 260 pages et 93 grav. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume inaugure une collection nouvelle de monographies provinciales de la France. Excellente idée et moment bien choisi. Il faut encourager l'étude, la familiarité, l'attachement pour nos vieilles provinces, et développer le régionalisme. M. Maurice Faure prescrivait cette étude spéciale, lorsqu'il était ministre, voici quelques années : il la recommande encore, dans la préface dont il a fait précéder ce volume. Il va sans dire, que pour parler comme il convient de chacune de nos provinces, on fera appel à quelqu'un qui lui soit depuis longtemps familier, qui puisse en parler comme un fils de sa mère. C'est le cas de M. Gallouédec, inspecteur général de l'Instruction publique, pour qui la vieille Armorique, sa patrie, n'a plus de secrets, et qui l'aime de toute son âme. Aussi, ne cherchons pas, dans ces pages, de Guide du voyageur, d'itinéraire régulier. Après un aperçu vu de haut du pays, de son caractère, de ses types, de sa vie normale, c'est l'histoire générale qu'il évoque, histoire des lieux, de la race, de la personnalité, de toute l'évolution du pays : la Bretagne druidique et romaine, la Bretagne féodale et indépendante, la Bretagne française et nationale, la Bretagne révolutionnaire, la Bretagne d'aujourd'hui et de l'avenir. Le livre finit sur un chant de foi. D'utiles

---

1. P. 62, les comtes de Dohna sont bien d'origine saxonne, mais la branche dont il s'agit ici venait de Hollande; le burgrave Friedrich de Dohna-Schlobitten qui acheta Coppet avait été gouverneur de la principauté d'Orange. — P. 155, « un certain M. Schulthess de Zurich »; la famille n'est pas inconnue, elle était liée avec Gœthe et c'est chez les descendants de Barbara Schulthess, *die Herzliche*, qu'a été découverte une version du *Wilhelm Meister* qui fit beaucoup de bruit il y a quelques années. — P. 198, Thérèse Forster méritait bien une note, comme plus loin, p. 473, M. de Clauswitz (sic) qui n'est autre que le fameux général Clausewitz qui avait accompagné le prince Auguste de Prusse en visite à Coppet. — P. 230, Adrien ne peut être Adrien de Montmorency, puisqu'il est question, p. 160 de son exécution. — P. 515, « une baronne Elise von der Recke »; elle est bien connue en Allemagne par ses poésies, ses récits de voyage et ses longues relations avec Tiedge. — P. 135, le Wieland que Meister voudrait présenter à Mme de Staël est Ludwig Wieland, le fils du poète; il importait de les distinguer. — P. 226, « eu égard aux conjectures politiques » est une traduction inexacte de in Bezug auf politische Angelegenhciten.

Il y a parfois des expressions malheureuses qui surprennent dans un livre dont la forme est soignée : p. 365, des gens qui se divorcent; p. 489, son ouvrage, résidu de tant d'enquêtes : p. 518, Bonstetten, intelligence ouverte aux quatre vents de l'esprit; p. 577, Nérine, soubrette fort ragoûtante, c'était Mme de Staël; p. 580, Manuel, pétri de la moëlle de Sophocle; p. 637, à l'ouïe du danger... et quelques autres pareilles fleurettes des Alpes.

images l'expliquent un peu partout : types de monuments et de gens, souvenirs historiques. Enfin un index géographique le complète.

H. DE C.

Le Prado de Madrid. — Les grands musées du monde, illustrés en couleurs; coll. publ. sous la direction d'Armand Dayot. Paris, éditions P. Lafitte, 2 vol. in-4° prix. chacun, rel. : 18 francs.

Cette belle collection, qui comprend déjà le Louvre de Paris, les Offices de Florence et la National Gallery de Londres, prétend donner, en 360 pages de notices documentaires et 90 planches en couleurs, un choix caractéristique parmi les œuvres de chacun des musées qu'elle étudie. Ce ne sont pas toujours les plus belles, mais on sent bien que cette promenade, ainsi faite dans les galeries célèbres, resterait incomplète si telle manquait. Combien l'évocation en est plus chaude, plus vivante et plus instructive aussi, dans cette fine reproduction des couleurs, que dans les meilleures photogravures, si froides auprès, il est assez superflu de le faire remarquer. Le rapprochement de certaines toiles, d'une coloration toute contrastante, tels les Velasquez ou les Titiens, et les Goya ou Bayen, montre aussi l'enseignement qu'on en tire. Les notices achèvent cet enseignement en s'attachant moins à une description ou même à une explication qu'à un historique de l'œuvre, située dans la vie de l'artiste et suivie après lui jusqu'à son entrée au Musée.

H. DE C.

PIERRE LALO. **La Musique : 1898-1899**. — Paris, Rouart et Lerolle, in-12. Prix : 5 francs.

Est-ce le premier volume d'une série, comportant, année par année, le meilleur des feuilletons musicaux du *Temps* ? Souhaitons-le. Les articles de M. Lalo, l'un des rares critiques actuels qui aient licence de donner à leur journal des *feuilletons* mûrement étudiés et soigneusement écrits, sont, plus que d'autres, documentaires, et demeurent utiles à consulter, autant qu'attachants à lire. Leur indépendance est vraiment « critique » ; leurs partis-pris (qui n'en a ?) méritent la discussion ; les idées qu'ils soulèvent ont du prix. Dans ces 500 pages que signaler de préférence ?.. L'étude importante sur le *Wagnérisme et la musique française*, à propos du *Fervaal* de M. d'Indy, et les articles consacrés à *Fidelio*, *Oberon*, *Briséïs*, *Cendrillon*, *Tristan et Iseult*, *La prise de Troie*, *Iphigénie en Tauride*... ; à divers concerts aussi, de cette même saison parisienne de 1898-1899. — Une petite critique d'orthographe, pourtant : pourquoi M. Lalo écrit-il, invariablement, *La Walküre* ? Il faut laisser ce jargon aux snobs du Wagnérisme d'il y a trente ans. C'est exactement aussi logique que si l'on disait *Le Gold du Rhin*. Walküre est déjà une traduction, au même titre que

Valkyrie, et Valkyrie, mot français, bien antérieur à Wagner, est encore plus voisin de l'original scandinave.

Seize photographies ornent ces pages, seize portraits, et une table alphabétique générale achève d'en rendre la consultation commode.

H. DE C.

QUESTIONS ET RÉPONSES

113. AUFRESNE (N° 40 de 1916, p. 219) Permettez-moi de vous signaler sur cet acteur dont vous avez donné une courte et précise biographie, l'article du 14 novembre 1808 du *Journal de l'Empire*.

270. BLANCHOT DE VERCLY. Que sait-on de ce gouverneur du Sénégal ?

— BLANCHOT DE VERCLY (François-Michel-Emilie) succéda au Sénégal à Boufflers qui lui reconnaissait les mérites les plus rares. Il empêcha les Anglais de prendre Saint-Louis ; il leur reprit Gorée ; il servit, dit Decrès, de la manière la plus pure et la plus distinguée. Mais il ne put obtenir le grade de général : Bonaparte le trouvait trop âgé. Né en 1736, il mourut à Saint-Louis en 1807. Cf. l'article publié par Chr. Schefer sous le titre « L'infortune d'un gouverneur colonial » dans le *Journal des Débats* du 18 mars 1914.

271. L'EMPIRE PARISIEN. Que signifie cette expression de 1793 ?

— C'est évidemment une expression imaginée par les Girondins pour désigner la France menée par Paris.

272. GROSCHLAG. Qu'était-ce que ce diplomate français ?

— C'était un allemand qui passa au service de France. Conseiller principal de l'archevêque électeur de Mayence Emmerich-Joseph, Charles-Frédéric baron de Groschlag fut, à la mort de ce prince, en 1774, dépouillé de toutes ses charges ; ministre de France près du cercle du Haut-Rhin, envoyé extraordinaire en 1787 auprès de la cour de Berlin, il devait mourir en mai 1792.

273. NOUS AVONS PERDU NOTRE MAITRE. Qui a dit ce mot, et à propos de qui ?

— C'est Fénelon qui fit ainsi, en quelques mots, l'éloge funèbre de Fléchier.

275. APRÈS UNE NOCE. Est-il vrai que, sous la Révolution, les mariés se rendaient au club pour clôre dignement la journée ?

— Le 26 novembre 1793, un couple parisien se rend au club des Jacobins et se présente pour assister à la séance « afin d'élever ses futurs enfants dans les principes de la Société ». Sur quoi, ils sont admis et le président leur donne l'accolade.

275. LES NOTRE-DAME. Ce mot a été appliqué à Mme de Sévigné, que Horace Walpole appelait Notre-Dame des Rochers. A-t-on d'autres exemples du mot appliqué à des femmes remarquables ?

— Les encyclopédistes appelaient Catherine II « Notre-Dame de Pétersbourg ». Mme Tallien fut surnommée « Notre-Dame de Thermidor », et aussi « Notre-Dame de Bon-Secours », et aussi « Notre-Dame de Septembre ». Joséphine, en mai 1796, à la nouvelle des succès éclatants de Bonaparte, fut surnommée « Notre-Dame des Victoires ».

276. Sauvez le premier coup d'œil. Que signifie ce mot historique ?

— La dauphine — femme de Monseigneur, fils de Louis XIV — était si laide, si choquante, que Sanguin, envoyé par le roi en Bavière pour traiter du mariage, ne put s'empêcher de dire à son retour : « Sire, sauvez le premier coup d'œil » Narbonne, plus tard, se souvint de ce mot et le prononçait en parlant de Marie-Louise.

277. Servit un hérétique, sert une schismatique. Ce vers — si c'est un vers — s'applique évidemment à Voltaire qui servit Frédéric et sert maintenant Catherine ; qui en est l'auteur ?

— Ce n'est pas un vers, fait par un ennemi de Voltaire ; c'est un mot de Voltaire lui-même qui dit dans une lettre du 15 février 1771 que ses adversaires lui font ce reproche : « Vous ne vous êtes pas contenté de servir un hérétique ; vous vous êtes attaché depuis peu à une schismatique ». Au reste, Voltaire en convenait, et quelques jours après, le 1er mars, le « vieil ermite des Alpes » écrit qu'il est « attaché à Frédéric le Grand et à Catherine la Surprenante »

278. Suchet en Aragon. Pourquoi Suchet réussit-il en Aragon ?

— Lisez ses Mémoires : vous verrez qu'il appela à lui, comme il dit, le peu d'hommes habiles qui fussent restés dans la province et dont il connaissait la loyauté ; grâce aux conseils de ces personnages il conquit, comme il s'exprime encore, l'opinion publique dans l'application même des mesures rigoureuses qui lui étaient commandées.

279. Triomphe d'entresol. De qui est cette expression ?

— Dans ses *Lettres de Dupuis et Cotonet* Musset représente un personnage, qu'il nomme Florimond et qui fait un cours d'histoire philosophique, fantastique et pittoresque à soixante badauds, dont les trois quarts sont des femmes. On l'encense, on le ramène au logis, et là, soulevant le rideau, regardant un passant dans la rue, « à l'aspect de cette ville immense, il sent que sa coterie s'agite au fonds d'un puits et que personne ne se doute à Paris de son triomphe d'entresol ».

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — **17 mars** — **1917**

J. P. Mitchell, Saint-Jean de Crèvecœur (E. Welvert).
Schinz. Rousseau et le libraire Rey; Annales de la Société J.-J. Rousseau, X (L. Roustan).
Vassal, Dardanelles, Serbie, Salonique (S. Reinach).
Van de Vorst, La nation criminelle (G. C.).
T. de Wyzewa, L'art et les mœurs chez les Allemands (H. de Curzon).
M. Barrès, Le blason de la France ; Ginisty, Les artistes morts pour la patrie; Caillet, L'officier d'infanterie ; Flament, Sur l'air de Tipperary ; Bousgarbiès, Les clairons et les glas ; Rosnet, Tambour, professeur de civisme ; Abram, Lettres pour le filleul de l'arrière ; Torn, Huit mois avec les Boches ; Roudié, La légende des poilus ; Vitta, Au secours des enfants serbes ; Repoulis, Les sanglants événements d'Athènes; Sir Arthur Evans, Les Slaves de l'Adriatique (F. Bertrand).
Académie des Inscriptions.

Julia Post Mitchell, **Saint-Jean de Crèvecœur**. New-York, Columbia University press. 1916, in-8, 362 pages.

Ce livre est peut-être un peu gros pour le personnage dont il raconte la vie; peut-être même était-il inutile, parce qu'il existe déjà une biographie de Crèvecœur, biographie écrite, il est vrai, en français [1], mais qu'on aurait pu se borner à traduire en anglais, si l'on tenait à faire revivre ce Français américanisé dans les mémoires d'outre-mer.

Une observation préliminaire. Mlle Mitchell, l'auteur du livre anglais, l'intitule à la française *Saint-Jean de Crèvecœur*. Mais les descendants de celui-ci, rentrés en France, orthographient leur nom à l'américaine, *Saint-John de Crèvecœur*. Il semble bien cependant qu'il faille dire *Saint-Jean*, car l'accident d'une génération naturalisée américaine ne doit pas entraîner à tout jamais la déformation d'un nom porté en France par une des plus vieilles familles de France redevenue française depuis plusieurs générations. « The name of our family (a écrit Crèvecœur lui-même) is *Saint-Jean*, in english *Saint-John*, a name as ancient as the conquest of England by W^m the Bastard. »

Ce Français de si vieille souche était né à Caen le 31 janvier 1735.

1. Robert de Crèvecœur, *Saint-John de Crèvecœur, sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1883, in-8.

Après avoir séjourné un an en Angleterre, il débarqua en Amérique en 1754 et y resta jusqu'en 1780. Qu'il y ait débuté par servir au Canada dans un régiment français ou qu'il se soit établi tout de suite dans le pays qui allait être les États-Unis, cette question controversée n'a pour nous aucune espèce d'intérêt, bien que Mlle Mitchell y consacre tout un chapitre. Tout ce qu'on sait d'un peu positif, c'est qu'il employa une dizaine d'années à prendre contact avec le pays, ses mœurs, ses habitants, et à y faire son apprentissage de cultivateur. Après quoi, il se fixa, vers 1764, dans le comté d'Orange ; il y acheta une ferme et se mit à l'exploiter. Mais Crèvecœur ne fut pas un fermier ordinaire : sa tête travailla autant que ses bras. Recueillant partout des informations qu'il joignait à ses propres expériences sur l'agriculture, la météorologie, la botanique, l'entomologie, la vie rurale et économique de la contrée qu'il habitait, il réunit les éléments d'un livre qui devait être son principal titre à l'attention des contemporains. Il ne l'est plus à la nôtre. Mais Crèvecœur s'impose à nous, aujourd'hui peut être plus que jamais, je dirai tout à l'heure à quel autre titre. Chassé d'Amérique par les incursions des Indiens et par l'insurrection des colons contre la mère-patrie, il partit, son manuscrit dans son hâvre-sac, et débarqua en Angleterre en 1780. Dix-huit mois après il faisait voile pour la France. L'ouvrage de Crèvecœur parut à Londres en 1782 sous le titre de *Letters from an american Farmer, by J. Hector Saint-John, a farmer in Pennsylvania*. Comme l'Angleterre était encore en guerre avec sa colonie, ce livre y fut accueilli sans bienveillance par certains critiques. Des pamphlets circulèrent, affirmant que Crèvecœur n'avait jamais été fermier en Amérique, l'accusant d'être un mystificateur qui cherchait par des descriptions alléchantes mais imaginaires à attirer d'autres émigrants dans ce nouveau pays. Cependant si Crèvecœur avait cru prudent, eu égard aux circonstances, de déguiser certains traits de sa personnalité, il n'en était pas moins un observateur direct, enthousiaste, mais sincère. Il avait décrit pour nous la vie des habitants de la ferme, de l'étable ou de la basse-cour, des guêpes et des abeilles, des reptiles et des coléoptères. Il avait noté le bruit particulier du vent qui précède la tempête, et cette note c'était la première fois qu'on l'entendait dans la bouche d'un fermier américain. Aussi les *Farmer's letters*, en dépit des critiques, furent-elles un grand succès. Elles n'eurent pas moins de quatre éditions dès l'année même de leur apparition ; neuf revues de langue anglaise en publièrent des comptes rendus ou de larges extraits. Le succès fut encore plus vif en France. Mme d'Houdetot était une vieille amie du père de Crèvecœur ; elle ouvrit sa maison au fils. Dès sa première visite, il fut traité par elle sur le pied d'une ancienne connaissance ; dès le mois de mai 1782, il logeait dans sa maison. Mme d'Houdetot, c'est lui-même qui le dit, fit de lui un homme nouveau. Lorsqu'on sut que cet original était un

admirateur passionné de la nature, que ce simple fermier était doublé d'un écrivain, que cet Américain avait fait un livre sur la vie agricole au Nouveau Monde, qu'il était un protégé de cette dame que les *Confessions* de Jean-Jacques venait de rendre si célèbre, tout le monde voulut connaître ce phénomène. On s'arracha donc Crèvecœur parce qu'en lui se confondaient les deux courants qui entraînaient alors et la cour et la France tout entière, le courant Rousseau et le courant Franklin. Mme d'Houdetot pressa Crèvecœur de traduire son livre en français. Encore trop peu familiarisé avec la langue, il commença par se dérober. Français d'origine mais fixé depuis longtemps en Amérique, Crèvecœur avait désappris l'idiome maternel, au point que, pour répondre à une invitation, il était obligé d'écrire sa lettre d'abord en anglais, puis de la traduire en français. Cependant il se mit à l'œuvre, et, précédé de la trompette de Lacretelle qui annonça la traduction avec échantillon dans le *Mercure*, les *Lettres d'un cultivateur américain* finirent par paraître à Paris en deux volumes in-8 dans le courant de l'année 1784. Une réimpression faite l'année suivante s'augmenta d'un troisième volume.

Le bruit fait autour du nom et de la personne de Crèvecœur parvint jusqu'au gouvernement dont plusieurs membres étaient de la société de Mme d'Houdetot. Un rapport fut demandé au colon sur la géographie, l'agriculture, l'industrie de l'Amérique. Assisté de deux secrétaires, il employa sept semaines à ce travail. A la suite de quoi, il fut nommé, sur dix-sept concurrents, consul de France à New-York.

Crèvecœur repartit dans l'automne de 1783. Tout en s'occupant, à la demande même de Louis XVI, d'envoyer des missions scientifiques dans les nouveaux États en vue d'y étudier la flore et la faune, tout en y créant des pépinières et des jardins botaniques pour y cultiver des plantes, des légumes, des céréales ou des arbres propres à être échangés avec d'autres venus de France, il écrivit dans les journaux locaux une foule d'articles sur des matières principalement agricoles. C'est lui qui introduisit en Amérique le sainfoin, la luzerne, la betterave appelée disette, etc. Il publia un traité (aujourd'hui introuvable) sur la culture de la pomme de terre, précédant celui de Parmentier, lequel Parmentier décrivit à son tour plusieurs variétés de ce précieux tubercule envoyés de New-York par Crèvecœur.

Mais si, jusqu'à son dernier jour, Crèvecœur demeura passionnément adonné à l'agriculture théorique et pratique, si ce fut là, comme je l'ai dit, son plus grand mérite aux yeux des hommes de son temps, ce trait devient secondaire pour nous, il s'efface presque devant un autre, je le répète aussi, c'est à savoir l'intelligence avec laquelle il comprit et s'efforça de remplir sa mission de consul. Crèvecœur fut un consul idéal, un consul comme la France en a rarement eu, comme elle en réclame depuis longtemps, comme elle va en avoir besoin plus que jamais.

Sans refaire ici, à la suite de Mlle Mitchell, l'historique des relations consulaires entre la France et les Etats-Unis, bornons-nous à résumer les vues de Crèvecœur sur la façon dont il entendait son rôle. Dans un Mémoire qu'il adressa de New-York, le 1er mars 1785, au maréchal de Castries, il faisait toucher du doigt l'erreur des industriels et commerçants français qui envoyaient en Amérique des articles de luxe, des gazes, des dentelles, des fleurs artificielles, des soieries, etc., articles qui n'avaient aucun débit chez les rudes *settlers* de ce temps, tandis que les Anglais, pratiques et avisés, leur expédiaient des marchandises solides, de grand usage et d'une nécessité absolue. Crèvecœur demandait donc au gouvernement français d'encourager l'exportation de la quincaillerie, du verre à vitres, des clous de toute espèce, des papiers peints et à écrire, des brosses à blanchir, du plomb laminé, des glaces, des pierres à aiguiser, des couleurs, de la faïence, des cordages, des toiles à voiles, des ancres de vaisseaux, tous articles qui ne se fabriquaient pas encore en Amérique. Tels d'entre eux, nés en France, s'étaient vendus là-bas, pendant la dernière guerre, par l'intermédiaire de la Hollande, vingt pour cent meilleur marché que s'ils étaient venus directement de France! En échange, il conseillait d'attirer chez nous certains produits américains, comme les laines, les fromages, les cires végétales, les mâts et généralement tous les bois de charpente des navires, parce qu'ils étaient de beaucoup meilleurs et moins chers qu'en Russie. Il souhaitait qu'on envoyât dans les chantiers de Boston et de Philadelphie trois jeunes constructeurs de bateaux pour y travailler, la hache et le compas à la main, car on y construisait dans la perfection. En 1783, il reprit l'idée, émise trois ans auparavant par Franklin, d'un service régulier et direct de paquebots entre la France et les Etats-Unis, — voyageurs, marchandises et postes. Mlle Mitchell entre dans les plus minutieux détails sur le fonctionnement de ce service, sur le nombre et le nom des bateaux qui y furent employés [1], sur les jours de départ, le recrutement et le salaire des équipages, les ports d'attache en France et en Amérique, détails qui, parait-il, sont peu connus aujourd'hui aux Etats-Unis, où l'on ignore totalement, par exemple, la part qui revient à Crèvecœur dans l'entreprise. Cependant, ce premier service de paquebots ne donna pas tous les résultats que celui-ci en attendait, et cela pour diverses causes dont les principales semblent bien avoir été celles qu'il indiqua, à savoir : 1° que la direction en avait été confiée à .... un banquier ! et à un banquier qui habitait Paris, et 2° que les équipages étaient un

1. L'auteur donne une mention particulière au *Maréchal de Castries*, navire qui avait été construit pour le compte du gouvernement royal de France, sur les indications de Crèvecœur, par un certain John Peck, le plus habile constructeur américain de navires de l'époque. Ses bâtiments se distinguaient non seulement par eur plus grande rapidité, mais encore parce que, à tonnage égal, ils pouvaient contenir un quart de plus de marchandises que les autres.

ramassis de gens pour la plupart sans aveu, sans discipline et sans expérience de la navigation.

La mission de Crèvecœur en Amérique s'acheva dans le découragement. Son protecteur, le maréchal de Castries, dont il avait réussi à se faire écouter, ne faisait plus partie du ministère. La France touchait à sa crise de 1789 : elle ne songeait plus à l'Amérique. Toutefois Crèvecœur eut un dernier enthousiasme. Ce fut l'invention de John Fitch qui avait découvert le moyen de faire remonter les cours d'eau par les bateaux, sans remorque, au moyen de la vapeur. Il s'emballa sur cette invention, s'efforçant d'y intéresser le duc d'Harcourt, gouververneur de Normandie, lui représentant les avantages qu'aurait le nouveau système de navigation sur la Seine, du Havre à Rouen, ou de Rouen à Paris. D'Harcourt en écrivit à La Luzerne, ministre de la marine. Mais, dans l'intervalle, James Rumsey présenta une invention analogue qui, mieux appuyée, parut préférable. Cependant Crèvecœur resta persuadé du mérite de Fitch. Celui-ci, bien qu'il eut fait le voyage de France et qu'il eût été admis aux « honneurs de la séance » par la Convention nationale, n'aboutit pas, et s'en retourna mourir en Amérique, appauvri et oublié. Mieux secondé par Robert Livingston, c'est Fulton, comme l'on sait, qui devait cueillir, quelques années plus tard, le laurier planté par Fitch.

Au printemps de 1790, Crèvecœur, après avoir marié sa fille à Otto, alors secrétaire de la légation de France, partit en congé. Invité à regagner son poste en février 1792, il offrit sa démission pour cause de santé. On ne lui répondit même pas. Il traversa la Révolution, terré en Normandie, non sans dangers, non sans besoins, préoccupé surtout du sort de ses deux fils qui avaient réussi à s'échapper, l'un pour aller faire du commerce à Hambourg, l'autre pour retourner défricher la terre en Amérique. En 1801, Crèvecœur publia à Paris son *Voyage dans la Haute-Pensylvanie et dans l'Etat de New-York* (3 vol. in-8°), ouvrage faisant suite aux *Lettres d'un cultivateur américain*, offrant le même intérêt, mieux composé peut-être et certainement mieux écrit. Vingt ans auparavant, on s'était jeté avec avidité sur les *Lettres* de Crèvecœur : en 1801, personne ne lut son *Voyage*. Je pense qu'il est superflu d'expliquer pourquoi.

Crèvecœur vécut ses derniers jours chez sa fille la comtesse Otto, dont le mari était devenu un des principaux diplomates de l'Empire français. Il mourut chez elle à Sarcelles, en Seine-et-Oise, le 13 novembre 1813.

Malgré des longueurs et des inutilités, malgré une composition un peu trop méticuleuse, le livre de Mlle Mitchell se lit avec intérêt. Par sa sensibilité, Crèvecœur est bien de son siècle ; mais s'il doit en partie sa notoriété à une société de snobs, sa vibration à lui n'a rien d'artificiel. C'est un homme sincère, ému, ardent, et cependant la passion chez lui n'altère ni le bon sens ni la vue. La rencontre de ces qualités

contraires dans un même homme est si rare qu'elle ne peut manquer d'exciter la curiosité.

Eugène WELVERT.

Albert SCHINZ, **Jean-Jacques Rousseau et le libraire-imprimeur Marc-Michel Rey**. Les relations personnelles. Genève, Jullien, 1916, in-8°, 138 p.
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. Tome X, 1914-1915. Ibidem. In-8°, 271 p., 10 fr.

I. On connaissait les lettres de Rousseau à son éditeur Rey que Bosscha avait publiées déjà depuis 1858 ; on ignorait encore celles de son correspondant que possède à présent, parmi tant d'autres dépôts précieux pour les rousseauistes, la Bibliothèque de Neuchâtel. M. Schinz les a utilisées pour une étude sur les rapports de Rousseau avec son imprimeur, parue d'abord dans le tome X des *Annales Jean-Jacques Rousseau* mais qu'il a bien fait de publier séparément. Elle contribuera pour une modeste part à compléter le portrait du philosophe, à relever même son caractère, en soulignant sa bonté et sa foncière honnêteté ; on sait que c'est une des ambitions des éditeurs et des collaborateurs des *Annales* de rendre à Rousseau sa véritable physionomie, trop défigurée par la légende qui a exagéré en lui le malade et le déséquilibré. Il est certain que Rousseau, vu à travers cette étude dont il n'y a pas sans doute de révélation à attendre, laisse une impression de simplicité cordiale et de conscience scrupuleuse à tenir les moindres engagements.

M. Sch. a borné son présent travail aux relations personnelles des deux hommes ; dans une autre partie il étudiera l'histoire des œuvres de Rousseau éclairées par cette correspondance. Rey était genevois, né en 1724 ou 1726, sans grande culture, mais rompu de bonne heure aux affaires ; il sut faire prospérer sa maison d'Amsterdam où il était établi du moins avant 1754 ; M. Sch. nous donne les titres de quelques-uns des ouvrages qu'il publia. Il faisait de fréquents voyages à Paris et à Genève et visita souvent Rousseau. Il se maria vers 1745 ; une de ses filles, née en 1762, Jeannette, fut la filleule du philosophe et il est beaucoup question d'elle dans la correspondance. Elle écrivait plus tard à Rousseau des lettres d'enfant, mais il les veut seulement « de son estoc » ; il donne sur son éducation de sages conseils, un peu surprenants de la part du maître de Sophie. On voit comment d'une lettre à l'autre ce nouveau lien resserra les relations d'amitié entre l'*oncle Rousseau*, le *cher compère* Rey et les *chères commères*, Mme Rey et la marraine, une demoiselle du Moulin, originaire de Vevey.

Les relations avaient commencé à Genève en 1754 à l'occasion de l'impression du *second discours*. Elles devinrent plus étroites lorsque Rousseau chargea Rey en 1758 de publier sa *Lettre sur les spectacles*. L'année suivante l'éditeur, pendant un de ses voyages d'affaires à

Paris, vit Rousseau à Montmorency, s'entretint sans doute dans cette visite de l'impression du *Contrat social* et suggèra au philosophe l'idée d'écrire une *Vie* destinée à servir d'introduction à ses Œuvres : de cette suggestion devait naître l'idée des *Confessions*. Rey d'ailleurs n'avait qu'à s'applaudir de ses relations d'affaires avec Rousseau. Il déclara avoir gagné 10.000 francs avec la *Nouvelle Héloïse* ; il eut le mérite de ne pas taire ses gains devant l'intéressé et plus encore celui de l'en faire profiter en constituant spontanément à Thérèse Levasseur une pension viagère de 150 livres qui devait être portée à 300 après la mort de son mari. C'est cet acte de générosité qui lui valut l'estime et l'affection de Rousseau ; la liaison dura presque jusqu'à la fin de leur vie, traversée de quelques dissentiments, de reproches vifs de la part de Rousseau qui accusait son éditeur de négligence dans la correspondance ou d'indiscrétions sur les manuscrits à publier, qui s'irritait aussi et se cabrait à l'ordinaire, lorsque son ami voulait le prendre trop en tutelle. Mais, malgré tout, ce fut une amitié longue, sérieuse et solide, et M. Sch. a raison de penser que la réputation de Rousseau gagne à être projetée sur ce fond un peu terne d'une correspondance toute d'affaires et de menues nouvelles domestiques.

Après l'*Emile* commence la vie agitée de Rousseau. Rey aurait voulu le voir fixé en Hollande. Il en avait déjà fait la proposition ; il y revient et y reviendra encore plus tard. Rousseau fut une fois sur le point de se laisser convaincre ; au dernier moment il préfèra l'Angleterre, et il est permis de le regretter. Rey qui avait entre-temps imprimé, après des hésitations, la *Réponse à l'archevêque de Paris*, vint en Suisse dans l'été de 1763, vit Rousseau, parla d'affaires avec lui, de projets de librairie, une traduction de *Robinson Crusoé* [1], une publication d'un *Esprit de Rousseau*, c'est-à-dire, d'une anthologie de ses œuvres, et sans doute aborda la question d'une édition générale. Ce projet n'aboutit pas, car Rousseau avait pris d'autres arrangements avec du Peyrou ; mais il avait continué de réserver à Rey le soin d'éditer les *Confessions*. Les dernières lettres échangées avec Rey avaient été des plus cordiales ; elles ne démentent pas les éloges que Rousseau lui décerne ailleurs en le comparant aux autres imprimeurs auxquels il eut à faire. Cependant il se produisit à la fin un revirement brusque et une brouille irréparable. Rey avait envoyé à Rousseau sur sa demande un exemplaire de la *Nouvelle Héloïse* ; Rousseau se plaignit d'avoir reçu, au lieu de la première édition originale, une édition falsifiée, comme celles qu'il accusait ses ennemies de mettre au jour pour le perdre de réputation ; à ses yeux Rey

1. Il parut en 1763 à Paris et à la Haye une Robinsonade, L'*Elève de la nature*, qui fut souvent rééditée. L'auteur est Guillard de Beaurieu, mais les premières éditions furent publiées sous le nom de J.-J. Rousseau ; il s'en trouve une parue à Amsterdam en 1764 : fut-elle entreprise par Rey ? Je ne sais.

n'était pas différent de ces imposteurs. Il oubliait qu'il lui avait adressé lui-même douze ans plus tôt, un exemplaire corrigé de l'*Héloïse* sur lequel avait été faite la réimpression. Rousseau écrivit en février 1774 une *Déclaration relative à différentes réimpressions de ses ouvrages* où il protestait contre les abus des libraires et dénonçait les publications de Rey comme contenant « exactement les mêmes altérations, suppressions, falsifications que celles de France ». M. Sch. a, dans une discussion minutieuse, voulu laver Rey de cette accusation et expliquer l'erreur de Rousseau qui s'est trompé de bonne foi ; il reste encore quelque obscurité dans le débat et c'est une édition critique du texte de la *Nouvelle Héloïse* qui pourrait le trancher définitivement Quoi qu'il en soit, cette étude par les nouveaux documents qu'elle nous apporte garde son importance et nous serons heureux d'en avoir prochainement la seconde partie qui nous a été promise [1].

II. L'étude de M. Schiñz représente la contribution la plus importante, la moitié du volume environ, dans le nouveau tome des *Annales J.-J. Rousseau*, qui pour la première fois embrasse deux années. La part de l'inédit, indépendamment des lettres de Rev, y est toujours considérable. M. L. Cramer nous communique les lettres adressées à Rousseau par Mme Cramer-Delon et son beau-frère Philibert Cramer. Les frères Cramer, qui furent, comme on sait, les éditeurs de Voltaire à Genève, et de plus mêlés par leur famille aux poursuites politiques dirigées contre Rousseau après l'*Emile* et le *Contrat social*, n'ont pu avoir des relations très suivies avec le philosophe. Elles commencent en 1762 et s'arrêtent à 1764. Ce fut, comme dans bien d'autres cas, le succès de la *Nouvelle Héloïse* qui valut à son auteur le premier hommage de Mme Cramer-Delon, une femme de beaucoup d'esprit, que Rousseau sur cette lettre jugea même trop spirituelle et sans doute légèrement minaudière. Il regretta d'ailleurs le premier mouvement de sa réponse un peu brutale, essaya de le réparer par des amabilités assez contournées, et il y eut dès lors entre lui et sa nouvelle correspondante un échange de lettres sur le ton d'une admiration plus réservée, mais sincère ; ce ne sont guère pour la plupart que de courts billets. Après 1764 la correspondance cesse tout à fait avec Mme Cramer-Delon, mais son beau-frère Philibert Cramer est celui qui maintenant accable Rousseau de ses protestations, qui l'assure qu'il « recommence *Julie* chaque année », qu'il est pénétré d'un enthousiame toujours croissant pour l'auteur d'*Emile* et du *Contrat social*. Il s'entremit pour faire tenir à Rousseau une somme dont Rey lui était débiteur et il revient sans cesse sur son désir de lui rendre visite à Motiers-Travers. Rousseau ne se

1. P. 56. «Un certain Formey ». Le secrétaire de l'Académie des sciences de Berlin, l'éditeur de la *Bibliothèque germanique*, l'écrivain si répandu dans le monde savant européen, le familier de Frédéric II méritait bien une note.

tenait pas moins sur la réserve à l'égard de ces amis de Voltaire et en outre il ne perdait pas de vue que trop de divergences politiques le séparaient des Cramer. Quand il eut adressé à son correspondant les *Lettres de la montagne,* Cramer en fut bouleversé ; il se déclara forcé de regarder Rousseau comme « l'ennemi de sa patrie », et les relations cessèrent brusquement. Il faut remercier M. L. Cramer d'avoir édité avec soin ces lettres intéressantes dont un très petit nombre seulement n'avaient été imprimées qu'en Suisse [1].

Les trois longues lettres de Rousseau au botaniste Gouan, que nous donne M. A. François, sont aussi une publication en partie inédite. Elles ne doivent sans doute représenter que les débris d'une correspondance plus abondante échangée entre Rousseau et son savant ami de Montpellier. Elles offrent naturellement un intérêt plus restreint que les précédentes, car elles ne se rapportent qu'au botaniste et au collectionneur. Elles auront du prix surtout pour les spécialistes désireux d'approfondir, après Jansen, le naturaliste dans Rousseau. Elles éclairent aussi quelques points de la biographie, comme l'a montré l'éditeur dans ses remarques. Il faut rattacher à cette contribution les courtes notes de M. H. Duval qui apporte quelques précisions à la correspondance et à la biographie de Rousseau pour des questions de dates et de noms.

En dehors des publications de lettres, le volume contient deux articles iconographiques : l'un sur le portrait de Rousseau de Duplessi-Bertaux, gravé par Baquoy, une des premières interprétations fidèles du promeneur solitaire et de l'herboriste ; l'autre sur un portrait du pasteur Montmollin de la collection Boy de la Tour : il est d'un peintre inconnu, sans valeur comme œuvre d'art, mais apparemment très ressemblant et à dû être exécuté vers 1745. L'un et l'autre portrait, soigneusement reproduits, forment l'illustration du nouveau tome des *Annales*.

Enfin il faut signaler la Bibliographie et la Chronique (p. 187-267) qui sont faites avec le soin ordinaire. On y trouvera sur les publications importantes des années 1913 et 1914 d'excellents comptes rendus critiques et souvent un complément de notes ou des rectifications instructives. Je signale en particulier ceux de M E. Ritter sur l'édition des *Confessions* de M. Van Bever (Paris, Crès, 1913), sur la *Madame de Warens* de M. Benedetto (Paris, Plon, 1914) et de M. A. François sur le premier volume de l'étude iconographique de M. Buffenoir, les *Portraits de J.-J. Rousseau* (Paris, Plon, 1913) [2].

L. Roustan.

---

1. P. 143, ne faudrait-il pas lire : « de renoncer à l'amour », au lieu de remonter ?

2. A noter pour l'*errata* p. 196 (Hans *van* Wolzogen ; p. 198, *ärtlich* ; p. 229, *pas*, au lieu de von, ärztlich, par.

Joseph Vassal. **Dardanelles, Serbie, Salonique.** Paris, Plon, 1916; in-8°, 341 p. avec gravures et cartes. Préface par le général d'Amade. **Prix :** 3 fr. 50.

Médecin du corps colonial, l'auteur de ce remarquable journal de campagne assista, le 25 avril 1915, aux brillants débuts de l'offensive des Dardanelles : le débarquement français à Koum Kaleh et le débarquement anglo-français à Sedul Bahr. Cette dernière action fut extrêmement hasardeuse; « c'est un tour de force surhumain, écrit M. V., d'avoir réussi une pareille opération ». A Koum Kaleh, les Français attaquaient pour faciliter le débarquement de Sedul Bahr et pour faire taire les batteries turques de la côte d'Asie. Le succès fut complet; les Turcs perdirent 2.000 hommes et un de leurs bataillons se rendit. Le lendemain, les Français se rembarquèrent, non sans peine; leur tâche sur ce point était achevée. On a prétendu, à Paris et ailleurs, qu'ils avaient été bousculés, contraints de reprendre la mer; le récit très clair de M. V. montre que ce n'est pas vrai.

Du 28 avril au 4 mai se produisit une formidable poussée turque qui, dans la nuit du 1er au 2 mai, faillit réussir; la situation fut rétablie par le 6me colonial. Du 6 au 8 mai, offensive des Alliés, qui leur permet de prendre pied solidement dans la péninsule, mais que la résistance acharnée des Turcs rend meurtrière. Depuis ce jour jusqu'au mois d'août, progrès très lents vers les positions de Krithia et du Kèrévès Déré, dont il fut impossible de s'emparer. Enfin, la tentative anglaise de tourner les défenses turques par une attaque de flanc, partie de la baie de Suvla, échoua après un très beau début. La partie n'était nullement perdue; elle eût pu être gagnée deux mois plus tard avec de nouveaux effectifs; mais l'invasion de la Serbie enlevait momentanément toute importance à l'attaque des Dardanelles; il fallut songer à sauver les Serbes ou, du moins, à protéger Salonique contre les Bulgares et leurs alliés, déclarés ou non.

On attribue souvent à la difficulté du terrain et à l'opiniâtreté de ses défenseurs l'insuccès de l'expédition de Gallipoli. M. V. nous rappelle que l'intervention des sous-marins ennemis y fut pour beaucoup. Jusqu'à la fin de mai, la marine alliée avait effectivement secondé les forces de terre; mais quand les sous-marins eurent torpillé trois cuirassés anglais, la flotte dut se réfugier au mouillage de Moudros et le précieux concours de ses batteries fit défaut. Les Turcs purent remettre les leurs en état, notamment sur la côte d'Asie, à In Tépé. C'est seulement le 30 juin qu'un navire reparut et tira sur la côte d'Asie. L'offensive générale du 12 et du 13 juillet fut de nouveau appuyée par les escadres : « On est ravi, la marine reparaît »! écrit M. V. Mais cette offensive donna peu de résultats.

Le 19 juillet, l'auteur fut envoyé au repos dans l'île de Ténédos : « Après l'enfer de Gallipoli, c'est le repos de l'Eden. La brise de mer est douce, elle rafraîchit. Les aiguilles des pins la mettent en musique

sans se lasser. Il existe donc un coin de terre où il n'y a pas de tranchées » ! (p. 199).

Le 4 octobre, départ pour Salonique ; arrivée le 6 ; réception froide. « Nous ne sommes pas aimés à Salonique. L'armée grecque a tout accaparé et nous pousse vers la banlieue de Zeïtenlik. Nous sentons une gêne véritable... » Pourquoi ces 120.000 Grecs étaient-ils là ? A coup sûr, pas pour nous seconder contre les Bulgares, avec lesquels la Cour et une partie du Parlement avaient lié partie. Mais la présence des escadres dans la baie empêcha tout acte hostile ; il n'y eut que d'innombrables chicanes.

Pour essayer de sauver l'armée serbe, quelques divisions se portèrent le 18 octobre vers la frontière ; M. V. établit un hôpital à Guevgueli, puis avança jusqu'à Strumitza. Les premiers combats donnèrent des résultats encourageants : « Nous avons dégagé le Vardar de Krivolak à Doiran, rejeté les Bulgares au-delà des frontières » (17 novembre). Mais l'armée serbe n'avait pu rejoindre les Franco-anglais ; elle battait en retraite vers l'ouest, sans munitions, dans des conditions déplorables. La situation des Alliés devenait précaire : il fallait se retirer en hâte vers la base de Salonique. M. V. décrit cette retraite poignante, commencée le 4 décembre par un grand froid, bientôt suivi de pluies torrentielles ; ce fut une marche hâtive et sans cesse inquiétée dans un « interminable bourbier », un « océan de gluante boue ». A force de courage et de discipline, on évita un désastre. Des caissons d'artillerie étaient tombés entre les mains des Bulgares. « Ce n'est rien, dit le général Bailloud, la division entière aurait pu être prise ». La plus belle preuve de la cohésion des troupes soumises à cette cruelle épreuve, c'est que nulle part, comme le constate M. V., nous n'avons laissé de blessés à l'ennemi. Epuisés eux-mêmes, les Bulgares s'arrêtèrent à la frontière grecque et les Français purent commencer en hâte, sans être inquiétés, les formidables travaux qui ont fait du camp retranché de Salonique une position à peu près inexpugnable.

Enfin, le 4 février 1916, M. V. partit en permission pour la France. Il avait vu de grandes choses et fait son devoir avec une sereine insouciance du danger. Son livre, très bien écrit, rempli de descriptions d'autant plus attachantes que l'expression en est toujours simple, sans prétention à l'effet, n'appartient pas seulement à la littérature de guerre, mais à la littérature tout court [1].

Salomon Reinach.

Ferd. Van de Vorst, **La Nation criminelle**. Étude historique de la déformation morale allemande. Paris, Van Oest, 1916. 1 vol. in-18, 160 pp. 2 frs.

Ce titre un peu voyant risque de faire prendre le petit livre de

1. Je signale aux archéologues quelques détails intéressants sur les fouilles d'Eléonte et une curieuse photographie de la nécropole (p. 208).

M. Van de Vorst pour un pamphlet ; pourtant il est plus et mieux que cela. On y trouvera une esquisse trop sommaire au point de vue historique, mais très pénétrante pour l'époque contemporaine, de l'Allemagne d'avant-guerre et de ces manifestations de l' « orgueil allemand » qu'a si bien étudiées M. Muret.

La conception prussienne de l'État à la façon de Hegel et de von Treitschke y est présentée en un raccourci vigoureux (p. 53-54). Ce qu'entraîne cette conception, c'est une subordination complète de l'individu à l'État, visible chez les démocrates les plus fougueux, comme l'affirme justement le germano-américain Karl von Wiegand (p. 56) : « Le peuple allemand tout entier, sans en excepter les plus farouches démocrates, souffre encore d'un mal très grave, très profond et probablement incurable : le manque d'indépendance morale et comme un besoin absolu d'asservissement. On peut dire que l'Allemagne de tout âge et de toute condition est toujours au port d'armes, les pieds joints ».

On se dédommage de cette servilité foncière envers les détenteurs de pouvoir à tous les degrés par l'insolence et la brutalité envers les inférieurs et les faibles, la dénonciation à l'égard des égaux, laquelle est, comme chacun sait, le principe de la discipline dans les Écoles et dans la vie publique [1]. Le mensonge, qui a pour but d'éluder les responsabilités, est le complément forcé du système et c'est pourquoi les altérations graves de la vérité à propos de la violation de la neutralité belge, l'histoire des avions français sur Nuremberg, la succession des désaveux et aveux relatifs au *Sussex*, les énormités des 93 *Es ist nicht wahr* n'ont pas pu choquer beaucoup l'opinion allemande, qui se contente d'un acte de foi en l'infaillibilité de la *Deutsche Ehrlichkeit*.

L'auteur a raison de n'attribuer qu'une valeur secondaire au facteur « race » [2] dans cette déformation morale collective ; il serait souverainement injuste de faire retomber sur la race *germanique* l'anathème que les victimes sont forcées de lancer au militarisme allemand. Par contre, il ne faut pas négliger ce goût de l'abstraction, ce dédain de la réalité, cette ivresse de l'absolu, que Mme de Staël avait déjà décrite (p. 35) et que Heine avait raillée en ces termes : « La folie française n'est pas aussi folle que la folie allemande, car dans cette dernière il y a une méthode ; avec un pédantisme sans pareil,

1. Celui que nous flagellons du nom de « mouchard » est cité en exemple à ses camarades ; des sous-officiers ou des étudiants dénoncent à la police des mœurs la « petite amie » dont ils veulent se débarrasser. Le jeune Allemand est en quelque sorte dressé par les coups (*Drill*) et l'espionnage. Ce fut un grand scandale quand, dans un des gymnases de L..., il y a quelque dix ans, un petit Belge, qui porte un nom connu, osa rendre la gifle que lui avait donnée le maître.

2. M. V. d. V. écarte avec plus de raison encore le facteur « langue ». Pourquoi, à ce propos, répéter cette vieille erreur : « Leurs langues (il s'agit des langues indo-européennes) ont le même berceau linguistique, le sanscrit » (p. 17) ?

avec une conscience épouvantable, avec une solidité de principes dont un fou français, toujours superficiel, ne peut se faire aucune idée, on pousse la folie jusqu'à ses dernières conséquences » (p. 90).

Que cinquante ans de *Dressur* aient tendu vers le culte de la force et l'appétit de jouissance cette nation servile, laborieuse, intelligente, sentimentale, méthodique et illuminée, et c'est la ruée vers la domination universelle, qui est la raison dernière de cette monstrueuse agression.

Incommensurable orgueil, avec une folie de la persécution qui en est le complément chez les individus comme chez les nations, convoitise à l'égard du bien d'autrui, mépris et incompréhension totale de ce qui ne pense pas en allemand ou à l'allemande, tous ces traits de l'Allemagne d'aujourd'hui ressortent bien des derniers chapitres de M. V. d. V. On y trouvera aussi des renseignements originaux sur l'invasion économique aux procédés cauteleux qui précéda partout, et surtout en Belgique, l'invasion militaire.

La conclusion est un avertissement grave aux Wilsoniens. Si le militarisme prussien n'est pas écrasé d'une façon décisive et indéniable, qui persuade au peuple allemand et même aux *Lehrer*, *Oberlehrer et Professoren* ainsi qu'aux officiers et aux « hobereaux » que le *frischer frœhlicher Krieg* est, au fond, une très mauvaise affaire, il n'y aura que peu d'espoir d'une vie paisible pour une humanité libérée.

G. C.

T. DE WYZEWA. **L'Art et les mœurs chez les Allemands**. Paris, Perrin éd. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

On a bien fait de remettre en vente le livre, déjà ancien (1894, mais en réalité 1887 et 1890) où la jeunesse très clairvoyante et la curiosité très aiguë de M. de Wyzewa avait consigné ses observations sur l'Allemagne. Il y a là des notations ingénues et prises sur le vif qui sont d'une vérité extrême, d'une réalité des plus suggestives, dont la portée dépasse de haut l'attrait déjà sensible de ce carnet de touriste. Nous savons assez de quels chefs-d'œuvre cette race est capable, dans certaines voies et à certaines époques, mais non à quel point elle est communément incapable de s'en rendre compte, aujourd'hui du moins, et de les apprécier par où ils sont appréciables; au contraire, quelle bassesse et quelle décadence ils révèlent par contraste ! M. de Wyzewa est parti pour l'Allemagne afin d'y goûter ses *primitifs* ; il y a pris le goût d'évoquer l'*ancienne vie allemande* à propos de *mœurs nouvelles*. C'est toutes les divisions de son livre. Mais il a vu clair dans ce qu'il voyait ; il n'a pas été dupe un seul instant de cette utilitaire et spécieuse culture allemande qui trompait alors tant de Français. Arrivant à un moment où il restait encore des vestiges d'un passé qui était à l'honneur de l'Allemagne, il a su voir, dans la passivité servile

de la race, les gages d'un avenir qui serait tout à sa honte. Il a reconnu le poison sous son vernis de progrès. C'est en 1890 qu'il a écrit : « C'est de Berlin que va souffler sur l'Allemagne, je le sens, la bouffée d'air meurtrière qui risque de dissoudre d'un seul coup le haut travail des générations. ».

H. DE C.

— *Le blason de la France, ou ses traits éternels dans cette guerre et dans les vieilles épopées*, est une splendide conférence faite à Londres, le 12 juillet 1916, par M. Maurice BARRÈS et publiée par l'Académie britannique (chez Humphrey Milford) ; il y est montré comment voilà plus de mille ans le fleuve des prouesses françaises coule à plein bord. Les exemples mis en lumière sont : le vœu mortel de nos jeunes Saint-Cyriens le 31 juillet 1914 ; — le gemens spero du vieux territorial ; — l'esprit d'égalité et de fraternité dans nos tranchées ; — Driant qui se traîne sous la mitraille pour porter l'absolution à un lieutenant qui se meurt ; — debout les morts, ou le cri du lieutenant Péricard au Bois-brûlé. — Le lyrisme de ce poème empoigne son lecteur ; nous avons là du meilleur Barrès. — F. B.

— En publiant *les artistes morts pour la patrie* (Félix Alcan), M. Paul GINISTY a établi les premières pages du livre d'or de la peinture, de la gravure, de la sculpture, de l'art dramatique et lyrique, de la musique, de l'architecture, des manufactures de Sèvres et des Gobelins et de l'école nationale des arts décoratifs. Les artistes français tombés depuis août 1914 jusqu'en décembre 1915, sont très nombreux; mais ils sont tous morts en braves; si le livre de M. Ginisty est un témoignage de reconnaissance et de dévotion, leur fin est un exemple. — F. B.

— *Le nouvel officier d'infanterie en guerre, ce qu'il doit savoir*, par le sous-lieutenant CAILLET (Berger-Levrault) est le résumé des réflexions morales de cet officier blessé en traitement dans un hôpital. Culture générale, conscience, énergie sont les qualités à posséder ; — obéir, se faire obéir, s'adapter à son rôle et aux circonstances, inspirer confiance à ses hommes, se faire aimer d'eux, tels sont les devoirs de l'officier; — dans la conclusion consacrée à ce que doit faire et à ce que doit être l'officier, il y a de nobles idées probablement d'origine stoïcienne, on a du plaisir à le constater. — F. B..

— Les contes et les récits de la grande guerre que M. Julien FLAMENT a réunis sous le titre de *Sur l'air de Tipperary* (Berger-Levrault), qui est celui du premier conte, sont des souvenirs personnels et des histoires vécues, intéressantes par leur originalité et leur sincérité. On goûtera surtout ceux qui figurent, sous la rubrique de *la Belgique captive*. — F. B.

— Dans *les clairons et les glas* (Perrin), le lieutenant F. BOUSGARBIÈS a essayé de traduire d'un cœur vrai et sincère les impressions qu'il a ressenties au cours de cette guerre ; il en a peint, parfois à la manière de Hérédia, les horreurs, les beautés, les misères, les splendeurs, les à-côté légers ou tristes. Le sonnet *à la Belgique* ; *le charnier*, dédié à l'armée de Verdun ; les trois pièces inspirées par *le calvaire serbe*, sont sans conteste parmi les meilleurs poèmes de cet élégant recueil.

— Le citoyen Tambour, fourrier d'un village français, est un personnage symbolique digne de passer à la postérité; patriote conscient, optimiste éclairé, au langage savoureux, il enseigne, par l'exemple, comment l'on doit tenir à l'arrière, quand on a un fils sur le front, et comment l'on doit savoir mourir, en

beauté, quand on a du cœur. *Tambour, professeur de civisme*, par H. Rosnet (Berger-Levrault, Paris, 1 fr. 60) pour qui E. Petit a écrit une belle préface, se vend au bénéfice des orphelins d'instituteurs tués à la guerre, et mérite qu'on lui fasse une place dans toutes les bibliothèques municipales.

— M. Paul Abram, dans ses *Lettres pour le filleul de l'arrière* (Berger-Levrault, Paris, 3 fr.), écrites d'une plume alerte et clairement, est le *Tambour* de l'avant. Il nous dit qu'à l'heure où la victoire apparaît certaine, c'est vers la foule de nos soldats que nous devons plus que jamais tendre nos cœurs battant de gratitude ; le miracle de cette guerre, c'est leur volonté et leur courage qui, fièrement, l'on accompli (p. 140). On souhaite à un tel parrain, beaucoup de filleuls, de filleules, ces *remplaçantes*, de bonne volonté, qu'il faudra continuer à encourager et utiliser.

— *Huit mois avec les Boches dans le Luxembourg belge* (Perrin et Cie, Paris, 3 fr.), a été écrit par un homme qui a été, pendant cinq ans, chef de fabrication de hauts fourneaux à Longwy (p. 135), et que la guerre a surpris au cours d'un voyage d'agrément à Fl..., Luxembourg. M. Paul Torn, tel est le pseudonyme adopté par l'auteur de ce livre intéressant, a été au service, comme chauffeur d'automobile durant huit mois, des Allemands qui ont successivement tenu garnison dans le village où il villégiaturait; ce n'est que le jour où il a manqué être découvert et arrêté, qu'il file en Suisse, par Offenbourg, Singen, Gottmadingen ; ses notes, dont la fantaisie spirituelle n'est pas bannie, sont attrayantes et instructives.

— Deux douzaines de pièces à dire, écrites avec facilité, émues, graves et jolies, composent *la Légende des poilus*, par Emile Roudié (Berger-Levrault, Paris, 2 fr.). Les pièces : *aux blessés*, *l'aspirant*, *le petit Landais*, *le brancardier*, *le servant*, *le moral*, méritent un éloge particulier. Ces poèmes qui ont été faits sur le front, d'août 1914 à avril 1916, « sont très simples parce que ce sont les poilus eux-mêmes qui en ont créé toute la poésie », mais les beaux vers s'y trouvent aisément ; poilus et lettrés auront du plaisir à les lire et à les répandre.

— M. Emile Vitta, premier délégué de l'association nationale des orphelins de la guerre, est allé, en janvier 1916, avec quelques dames dévouées *au secours des enfants serbes* (in-4°, quai d'Orléans, Paris, 2 fr.) et a réuni en un volume élégant, copieusement illustré de photographies, les feuillets du journal de la mission, tel qu'il fut rédigé au jour le jour, et envoyé par des moyens de fortune au siège de l'œuvre à Paris. Brindisi, Saint-Jean-de-Médua, Alessio, Mamouratz, Brecha, Durazzo, sont les étapes accomplies par la mission au prix de fatigues sans nom. Voici un tableau en trois lignes, choisi entre vingt pareils : « Nous avançons sur une croûte friable qui se liquéfie et d'où, par intervalles, nous voyons devant nous émerger des chevaux et des cavaliers qui, enlisés dans la boue, remontent lentement à la surface » (p. 31). La charité courageuse de M. Vitta et de ses compagnes de route a droit aux plus grands éloges et les rares enfants qu'il a pu recueillir, à toute notre sollicitude.

— Le 15/28 décembre 1916, l'ancien ministre du cabinet Venizelos, M. Repoulis, a fait au grand théâtre de Salonique, une très éloquente conférence sur *les sanglants événements d'Athènes*, des 1er, 2 et 3 décembre 1916. Le *Bureau macédonien* de Paris l'a traduite et éditée pour éclairer l'opinion française sur les affaires de Grèce. Il faut lire ces pages, documentées de première main, qui sont un réquisitoire accablant contre « un roi déjà déchu de l'honneur avant de l'être de son trône, contre un tyran de sa propre patrie ».

— Sir Arthur Evans a lu, à la Société royale de géographie de Londres, le 10 janvier 1916, une conférence sur *les Slaves de l'Adriatique et la route continentale de Constantinople*. Connu depuis de longues années comme faisant le plus hautement autorité en ce qui concerne la géographie et l'ethnographie de la péninsule des Balkans, le conférencier a dit la nécessité d'un contrepoids aux ambitions navales allemandes sur la côte orientale adriatique, la naissance du nationalisme yougo-slave, la fraternité des Serbes, des Croates, des Slovènes, et comment on pourrait offrir des garanties à l'Italie qui a des prétentions sur la côte depuis le nord de Zara jusqu'à Spalato. Il établit enfin un projet de voie ferrée reliant en 39 heures Londres et Belgrade, viâ Paris, Milan, Mestre (Venise), Gradisca, Laibach, Zagreb, Sisak, Brod, Mitrovitza, Belgrade. La difficulté de réunir Belgrade à Fiume ou à Raguse ne lui a pas échappé : les hautes montagnes de la région à traverser rendront coûteuse et pénible l'entreprise projetée. Quoi qu'il en soit, il veut « placer entre des mains amies les routes continentales futures vers l'Orient »; cette conclusion n'intéresse pas seulement l'empire britannique ; les géographes et les ingénieurs français ont à s'en préoccuper sérieusement.

Félix Bertrand.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 mars 1917*. — M. Antoine Thomas, président, annonce la mort de M. Max Bonnet, professeur à l'Université de Montpellier, correspondant de l'Académie depuis 1898.

M. Maurice Prou annonce, au nom de la commission du prix de La Grange, que ce prix est décerné à M. A. Guesnon, pour son mémoire sur *Adam de la Halle et le Jeu de la Feuillée*.

M. Victor Bérard, continuant sa communication sur les *Prolégomènes* de Wolf (parus en 1795), démontre que ces *Prolégomènes* ne sont qu'un plagiat de trois ouvrages français : les *Conjectures académiques* de l'abbé d'Aubignac (1715), l'*Examen* de Merian (1794) et les *Prolégomènes à l'Iliade* de G. d'Ansse de Villoison (1788). Non seulement Wolf a imité ces trois auteurs français et il en a traduit ou copié, mot pour mot, des pages entières; mais, pour cacher ses emprunts, il s'est efforcé ou de les nier ou de dénigrer ses modèles. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 mars 1917*. — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de Joseph Loth, qui pose sa candidature aux deux places de membre ordinaire déclarées vacantes.

M. Cagnat communique ensuite, au nom de M. Philippe Fabia, membre de l'Académie, un dessin inédit d'Artaud pour la restauration de la mosaïque d'*Orphée charmant les animaux*, découverte à Saint-Romain-en-Gal et partiellement conservée au Musée de Lyon, ainsi qu'une note où M. Fabia explique pourquoi le projet d'Artaud ne fut pas réalisé tel quel et montre que les éléments utilisables de la mosaïque originale eussent permis d'en faire une reconstitution beaucoup moins réduite que celle du Musée. — M. Héron de Villefosse présente quelques observations.

M. Jouguet commente le texte d'un décret de l'empereur Hadrien transcrit sur papyrus. — MM. Théodore Reinach, B. Haussoullier, Bouché-Leclercq, Ed. Cuq et Maurice Croiset présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

N° 12 — **24 mars** — **1917**

Mras, La tradition de Lucien (My).
Magnus, Le chant d'Igor (L. Leger).
Rapports et notices sur l'édition de Mémoires de Richelieu, V (R.).
Galsworthy, Gerbe ; Philpotts, Les vertes allées ; G. Parker, Le monde en vente ; Pyrmont, James Norris ; Burnett, Historiette de Noël (Ch. Bastide).
B.-E. Schmitt, Angleterre et Allemagne (R.).
Le pays et le peuple yougosiaves (F. Bertrand).
Sillani, Les confins de la patrie (G. C.).
Questions et réponses.

Karl Mras. **Die Ueberlieferung Lucians**. Vienne, en commission chez Alfred Hölder, 1911 ; 244 p. (*Sitzungsber. d. kais. Akad. d. Wiss. in Wien*, philos-hist. Klasse, CLXVII, 7.). Prix 6 fr. 05.

Au moment où M. Nils Nilén commençait la publication de son édition de Lucien, un savant qui avait donné une édition à part du *Songe* et de l'*Icaroménippe*, M. Mras, était occupé à l'étude d'un grave problème, le plus important de ceux qui se posent au sujet du *Corpus Lucianeum*, et qui n'a pas jusqu'ici reçu de solution satisfaisante. Il s'agit d'établir la filiation des manuscrits, de préciser leurs relations, et de les distribuer en classes et en familles, afin d'obtenir une base certaine pour une meilleure recension du texte. Les éditeurs précédents ou bien n'avaient pas à leur disposition la collation de plusieurs excellents manuscrits, comme Jacobitz, ou bien, comme Fritzsche, n'ont pas continué leur publication, ou encore, comme Sommerbrodt, n'ont pu achever leur travail. M. M. avait donc entrepris une œuvre d'une utilité incontestable, pour laquelle il n'a épargné, nous dit-il, ni sa peine ni son argent (p. 4), et l'on conçoit que la publication de Nilén, le surprenant en plein travail, ait pu le faire hésiter à poursuivre ses recherches. Mais il ne put se résoudre « à jeter par-dessus bord le travail pénible de trois années », et il continua, εὖ ποιῶν. Du reste l'édition de Nilén s'arrêta au premier volume et à un premier fascicule de prolégomènes. M. Mras expose avec détail, dans sa préface, quels sont les manuscrits qu'il collationna lui-même, de quelles collations faites par d'autres il s'est servi, quelles éditions critiques, soit totales, soit partielles, il a consultées ; en un mot il nous fait part de tous ses travaux préparatoires. Ainsi armé, on

peut dire de toutes pièces, il s'est mis à l'œuvre. On n'ignore pas que les 80 morceaux contenus dans le *Corpus Lucianeum* sont rangés dans un ordre bien différent selon les manuscrits, et c'est là un indice sérieux pour la critique ; à priori, en effet, il y a grande probabilité pour que des manuscrits présentant les morceaux dans le même ordre appartiennent à une même classe ; et même dans le cas où l'ordre est troublé dans une série par le déplacement ou l'exclusion d'un ou de plusieurs morceaux, la conclusion à tirer de l'ordre général n'est pas infirmée pour cela. M. M. a donc commencé par rechercher ce qu'il appelle les « akolouthies », c'est-à-dire l'ordre des morceaux dans chaque manuscrit, et c'est là, dit-il avec une assez singulière métaphore, l'un des deux principaux piliers de son travail. La série prise pour point de départ est celle qui est donnée par le manuscrit Γ (Vaticanus 90, xe siècle), le plus important et le plus ancien ; c'est celle qu'ont adoptée Nilén, ainsi que Rabe dans son édition des scholies de Lucien. M. M. étudie d'abord les manuscrits apparentés à Γ par l'ordre des morceaux, puis ceux qui se rattachent au manuscrit B (Vindobonensis 123), où l'ordre est tout différent ; ce sont les deux classes entre lesquelles doivent se répartir les manuscrits de Lucien ; on notera qu'un grand nombre de manuscrits sont mélangés de l'une et l'autre classe. L'autre « pilier » est l'étude des variantes. M. M. recherche les relations des manuscrits entre eux, telles que cette étude permet de les établir ; dans la plupart des morceaux il examine les leçons les plus remarquables, note celles qu'il considère comme les meilleures, et de cet ensemble d'observations déduit une conclusion sur chaque morceau en particulier Mais, et c'est là surtout que l'ouvrage devient original, M. M. ne cherche pas uniquement, dans cette étude de la *varia lectio*, les indices d'une parenté plus ou moins étroite entre les manuscrits dont il avait la collation ; il vise un autre but, qui est de contrôler de cette manière les résultats acquis par son étude précédente, et plus spécialement de vérifier si les relations déjà révélées entre les manuscrits par les « akolouthies » sont confirmées par la critique des variantes. Or c'est ce qui a lieu généralement. L'examen des séries dans les divers groupes du *Corpus* et l'appréciation des variantes concourent aux mêmes résultats soit relativement à la division des manuscrits en classes et en familles, soit relativement à la tradition, unique ou double, du texte qu'ils représentent. Je regrette de ne pouvoir ici exposer avec plus de détails la remarquable argumentation de M. M. ; mais au moins dois-je signaler à l'attention les conclusions les plus importantes qui concernent l'ensemble des manuscrits et chacun d'eux séparément, résumées aux pp. 215-229 du volume. Il n'y a que deux classes des manuscrits de Lucien ; pour certains groupes de morceaux, dont les numéros sont indiqués, le texte repose sur une double tradition, tandis que pour d'autres, également énumérés, la tradition est unique. Il y eut dans le

principe deux éditions des œuvres de Lucien, l'une qui contenait l'ensemble de ses opuscules (origine de la classe Γ), l'autre qui avait recueilli, dans un ordre différent, seulement les morceaux réputés les plus remarquables, au nombre d'une trentaine ; c'est de cette édition qu'est issu l'archétype de la classe B. Les manuscrits les plus dignes de confiance sont, pour la première classe, Γ, E (Harleianus 5694), Φ (Laurentianus c. s. 77); mais E, qui est peut-être supérieur, ne contient que 19 morceaux ; pour la seconde classe, B, U (Vatic. 1324), et parfois Ψ (Marc 436). Toutefois, en raison du mauvais état dans lequel se présente souvent le texte, d'autres manuscrits doivent être mis à contribution (p. 229). La tradition de Lucien est en effet pleine de fautes, même dans les meilleurs manuscrits ; en outre, il y a lieu de se défier de certaines leçons, fort bonnes en apparence, mais plus spécieuses que bonnes ; car dans la classe Γ, comme M. M. a soin de le remarquer, des gloses ont pris la place de la vraie leçon, et la classe B donne souvent un texte qui ne repose en réalité que sur des conjectures. Un futur éditeur de Lucien, que ce soit M. M. lui-même, ou Nilén continuant son œuvre, ou un autre qui ne reculera pas devant un travail si ardu, ne pourra se dispenser d'avoir ces conclusions présentes à l'esprit. Dans un dernier chapitre, M. Mras donne un aperçu de l'histoire du texte de Lucien, depuis les premiers scholiastes jusqu'aux derniers éditeurs. On y verra brièvement résumées les raisons pour lesquelles on ne pouvait, antérieurement à Nilén, donner un texte complètement satisfaisant au point de vue de la critique. A ces raisons j'ajoute celle-ci, que certains éditeurs, comme Sommerbrodt, ont trop souvent altéré le texte en y introduisant des conjectures qui n'avaient d'autre soutien que leur goût personnel.

MY.

The tale of Armament of Igor (A. D. 1189) a russian historical epic, edited and translated by Leonard A. MAGNUS L. h. B. (in-8° de LX-117 pp.). Oxford, University press, 1915.

On commence en Angleterre à s'intéresser à la littérature russe étudiée dans les textes. Nous trouvons une preuve nouvelle de cet intérêt dans la publication présente. Elle a été faite pour le compte de la *Philogical society*. Je doute que l'auteur soit un Anglais pur sang. Le texte qu'il a choisi est l'un des plus difficiles et des plus mystérieux de la littérature médiévale du monde russe.

C'est une sorte de poème en prose ou en vers accentués qui raconte une expédition des princes russes contre les Polovtses en 1184. L'un de ces princes fut fait prisonnier par les ennemis et réussit à s'échapper. Au temps jadis, à l'époque où je traduisais la chronique dite de Nestor, j'ai eu l'idée d'y ajouter celle de ce récit poétique. Après quelque réflexion j'ai eu la sagesse d'y renoncer. On a

quelquefois mis en doute l'authenticité de ce morceau. Ceux qui la soutiennent *mordicus* répètent volontiers le mot de Pouchkine : Tous nos poètes du XVIIIe siècle n'avaient pas ensemble assez de poésies pour comprendre, à plus forte raison pour imaginer deux lignes du chant d'Igor.

Mais Pouchkine reste en fait de critique littéraire une autorité très contestable. Il croyait s'y connaître en littérature slave par ce qu'il avait traduit *la Guzla*, recueil de prétendus chants serbes, d'après une fabrication de Mérimée. Ce ne sont pas là des titres devant lesquels le pédantisme moderne soit tenu de s'incliner.

Ce qui m'a entre autre détourné d'entreprendre ma traduction, c'est l'obscurité et la divergence des textes entre lesquels hésite l'admiration des commentateurs. Je ne citerai qu'un exemple. Que faisait le poète Boïan quand il voulait improviser un chant en l'honneur de quelqu'un ? Suivant les uns il s'élançait par la pensée sur un arbre suivant les autres il s'élançait comme une souris sur un arbre, M. Magnus a préféré la première interprétation et cependant la seconde semble plus vraisemblable si l'on songe que dans les lignes suivantes le poète est comparé à un loup qui rampe à terre, à un aigle qui s'élance sous les nuages. Au troisième couplet un passage a été interprété ainsi : le désir enflamma l'âme du prince, ou la gloire saisit l'âme du prince, etc. L'auteur du présent volume aurait pu lui mettre pour épigraphe les vers bien connus d'Horace :

Incedo per ignes
Suppositos cineri doloso

Son volume se divise en trois parties : 1° une introduction où il expose sommairement l'histoire de l'ancienne Russie; 2° l'analyse du poème, sa métrique; 3° un chapitre où il émet des hypothèses sur certains personnages légendaires, tels que Boïan et Troïan, et où il essaie d'exposer la langue et la grammaire du morceau. Evidemment cette introduction a dû donner beaucoup de mal à l'auteur et apprendra beaucoup aux rares lecteurs auxquels elle est destinée. Soit le texte du poème avec en regard une traduction aussi littérale que possible. Le volume est terminé par des notes grammaticales, historiques et géographiques.

Le commentaire de M. Magnus est fort abondant, il a puisé autant qu'il a pu chez tous les commentateurs russes. Les interprétations ne sont pas toujours très critiques, par exemple, p. 4 de l'introduction à propos du mystérieux personnage appelé Troïan, il rappelle le nom d'une ville de Troitsk dans le gouvernement d'Orenbourg. S'il avait consulté n'importe quel répertoire, ne fût-ce que le calendrier de Souvorine, il aurait constaté l'existence d'une dizaine de localités de ce nom qui toutes doivent leur dénomination à un monastère ou une paroisse de la Trinité (Troitsa). Il cite le nom de Miklosich (p. 47) sous une forme tout à fait impropre. A propos des trois personnages

légendaires, Kii, Stchekh et Khoriv il propose, (d'après je ne sais quel Russe) une interprétation qui fait d'eux les ancêtres de Kiev, des Tchèques et des Croates. C'est la première fois que j'entends parler de cette interprétation à laquelle ni les Tchèques ni les Croates n'ont jamais songé. Je ne puis que renvoyer M. Magnus à l'article *Kij* de la dernière Encyclopédie tchèque si riche en informations sur le monde slave. P. 51 il donne le nom mystérieux de la pierre *alatyr* comme un mot touranien sans mentionner les interprétations qui l'ont rattaché soit à la forme oltarj (autel) soit au grec ἤλεκτρον. En somme il n'a travaillé que d'après les commentateurs russes qui sont loin d'être également critiques et bien informés. A mon avis il est regretable que tout cet effort d'ailleurs si méritoire ait été dépensé sur un texte aussi douteux et qui a donné matière à tant de fantaisies.

Louis Leger.

Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal Richelieu préparée pour la Société de l'histoire de France sous la direction de MM. Jules Lair et le baron de Courcel. Fascicule V. Paris, Renouard (Laurens, successeur) 1914, 354 p. gr. in-8°.

Nous avons rendu compte des quatre premiers fascicules de cet utile complément à la nouvelle édition des *Mémoires* de Richelieu, qui paraît sous la haute direction de M. le baron de Courcel, dans la *Revue critique* du 25 août 1910. Ce cinquième fascicule, qui termine le deuxième volume des *Rapports et notices* porte la date de 1914, mais ne nous est parvenu qu'assez récemment ; il renferme les travaux suivants :

I. Une notice de M. Philippe Lauer sur l'*écriture du cardinal Richelieu révélée par son propre témoignage*, notice déjà publiée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1914), et qui, par l'analyse et la reproduction photographique d'un postscriptum indubitablement autographe du cardinal, ajouté à une dépêche au comte d'Estrades, du 10 septembre 1639, confirme les conclusions d'un mémoire antérieur de M. Robert Lavollée sur le même sujet.

II. Un rapport de M. L. Delavaud, nommé commissaire responsable de l'édition nouvelle des *Mémoires*, à partir du quatrième volume, dans lequel l'auteur expose au Comité de publication la façon dont il conçoit la tâche de l'éditeur, et les principes qui devront le guider dans son travail. On ne peut qu'approuver en général les idées que M. D. émet à ce sujet, sauf sur un point que j'ai touché déjà jadis, en rendant compte ici des premiers volumes de l'édition nouvelle des *Mémoires*.

Je regrettais alors que MM. J. Lair et de Courcel, les initiateurs de cette grande et très louable entreprise, eussent écarté d'un mot cette partie de leur tâche que je considérais comme une des plus

importantes pour toute édition vraiment *critique* des soi-disant *Mémoires* de Richelieu, savoir l'examen et la rectification des nombreuses entorses que les scribes du cardinal, sous son inspiration plus ou moins directe, avaient donné dans leurs rédactions officieuses à la vérité historique. M. D., fidèle aux errements de ses prédécesseurs, persiste à croire « que les lecteurs des *Mémoires* aiment mieux, au moment où ils les prennent en main, n'avoir sous les yeux que le texte et les commentaires purement indispensables » (p. 21) et qu'il ne faut pas encombrer les volumes de l'édition nouvelle de notices formant un échafaudage, fut-ce sous la forme d'appendices ». Ce travail de redressement critique, minutieux et suivi, qui seul permet de juger de la valeur véritable d'une œuvre historique, on ne peut pourtant pas l'imposer à chaque lecteur qui, trop souvent, serait incapable de discerner la vérité du mensonge, même s'il avait le temps de se livrer à de pareilles recherches. C'est une besogne qui me semble au contraire incomber tout naturellement à l'éditeur responsable de cette vaste compilation presque anonyme, couverte par le pavillon du grand cardinal. M. D. dit bien que les lecteurs désireux « de pouvoir constater l'exactitude des résultats obtenus pourront se reporter aux dissertations comprises dans le recueil des *Rapports et notices* ». Cela sera *possible* en effet, dans une vingtaine d'années peut-être [1], quand l'ouvrage entier aura paru, *si* parmi les collaborateurs de M. M. Delavaud et Lavollée il s'en trouve qui aient été disposés à traiter la question que j'indique. Mais, pour le moment, les travailleurs désireux d'utiliser les volumes déjà parus des *Mémoires*, seraient bien embarrassés d'y rien trouver, ni dans les notes du texte, ni dans les notices isolées, sur les rectifications nécessaires qu'appellent certaines parties du récit, inspirées par les antipathies personnelles de Richelieu ou par ses tendances politiques. Et pourtant cela me paraît une tâche infiniment plus urgente et plus généralement utile au public que de noter toutes les variantes, plus ou moins insignifiantes, entre les manuscrits A. et B., quelque méritoire que soit ce dernier labeur.

III. Le morceau de résistance du présent fascicule est un très intéressant travail de M. Delavaud sur *Quelques collaborateurs de Richelieu* (p. 45-278). Il ajoute des renseignements précis et nombreux à ceux que nous avaient fourni déjà ses devanciers, MM. Avenel, Geley, Hanoteaux, Kuckelhaus, etc. sur le groupe nombreux des historiens, des hommes d'église, des pamphlétaires à gages, utilisés par le cardinal pour défendre sa propre politique, pour combattre et dénigrer ses

1. En effet le manuscrit du tome IV devait être prêt pour l'impression en 1913 (p. 44) ; nous sommes en 1917 et il n'a pas encore paru, ce dont les contemporains de la « grande guerre » ne s'étonneront pas. Mais, l'on peut prédire, sans se croire prophète, que la totalité des *Mémoires* ne sera pas à la disposition du public avant que les vingt années ne se soient écoulées et que presque tous ceux qui auront lu le premier volume arrivés à l'âge mûr, auront par conséquent disparu.

adversaires du dedans et du dehors, leurs idées et plus souvent leurs personnes, ou pour composer ses écrits théologiques, voire même ses poèmes et ses tragédies. M. D. fait passer successivement sous nos yeux Fancan, Chaintreau, Sirmond, Hay du Chastelet, puis des travailleurs plus sérieux, les Dupuy et les Godefroy, Dupleix et Mézeray. Il nous montre Richelieu s'exerçant à l'occasion lui-même au métier de gazetier, tout comme son maître, Louis XIII, inspirant les auteurs de Mémoires, d'Estrées, Deageant, Guillaume de Hugues, l'archevêque d'Embrun, Paul Ardier, Arnould d'Andilly, etc. Même après sa mort, par les soins de la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, la glorification de la politique du cardinal est continuée par un Charles Vialart, un Antoine Aubéry, le P. Le Moyne, et autres, qui sont admis à utiliser ses papiers. M. D. y discute également la date probable de la compilation des *Mémoires* tels que nous les voyons aujourd'hui, et l'on devra tenir grand compte de ses conjectures sagaces et de ses déductions, comme aussi de ce qu'il dit du *Testament politique*. A cette étude si fouillée, il a joint six appendices, parmi lesquels nous relevons la reproduction de la pièce si curieuse, encore que suspecte, intitulée *Les principaux sujets de la mauvaise intelligence d'entre le feu Roi Henri IV et de la Reine, mère du Roi* (p. 290-295) et la notice sur Mme d'Arconville et ses ouvrages historiques (p. 296-304).

IV. Une dernière étude, due à M. Robert Lavollée, s'occupe des *différentes étapes de la rédaction des Mémoires. Les manuscrits et les « ouvriers »*. L'auteur nous y parle, avec d'intéressants détails, des matériaux dont il dispose pour son édition, des *journaux*, *feuilles*, du *manuscrit A*, des *feuilles de correction*, des *manuscrits A' et B.*, en y joignant divers fac-similés. Il insiste plus particulièrement sur la collaboration d'Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo, « le secrétaire des Mémoires », dont l'activité comme tel lui semble devoir être située entre 1623 et 1640 [1].

R.

John Galsworthy, **A Sheaf**, London, Heinemann, 1916, in-12, 308 pp., 6 s.
Eden Philpotts, **The Green Alleys**, London, Heinemann, 1916, in-12, 312 pp., 6 s.
Gilbert Parker, **The World for Sale**, London, Heinemann, 1916, in-12, 332 pp., 6 s.
Albert Pyrmont, **James Norris**, New-York, Regenhardt, 1915, in-12, 560 pp.
F. H. Burnett, **The Little Hunchback Zia**, London, Heinemann, 1916, in-18, 58 pp., 1 s.

Quand on ouvre un livre de M. Galsworthy, on s'attend à lire un roman qu'on compare d'avance à ses œuvres précédentes, surtout à *The Man of Property* et *The Island Pharisees* ; mais son dernier

1. P. 263 il faut lire *Monglat* pour *Montelat*. — P. 269, le titre de la thèse allemande de M. Ernest Boehme est incorrectement reproduit.

livre n'est pas un roman, c'est un recueil d'articles publiés pour la plupart dans les revues ou les journaux. Ces articles, de longueur et d'importance inégales, sont classés en trois groupes. Le premier groupe traite de questions humanitaires ou sociales : nos devoirs envers les animaux, le régime pénitentiaire, le féminisme ; dans le second, l'auteur aborde la grande question à l'ordre du jour, la guerre ; enfin les derniers articles sont consacrés à l' « après-guerre ». Bornons-nous à citer quelques réflexions de M. Galsworthy qui aideront à faire comprendre l'esprit dans lequel il traite les problèmes actuels :

« Je crois que tant qu'il restera des gouvernements autocratiques fondés sur le militarisme, hostiles au fond du cœur au principe démocratique, l'Europe ne sera jamais libérée de la surcharge des armements, du cauchemar d'une guerre comme celle-ci — paralysie qui envahit les civilisations dont la Force est l'idole ».

« Il n'y a plus de place dans la civilisation pour les gouvernements despotiques. En Allemagne, en Autriche et dans le pays où le despotisme règne suprême, chez notre alliée la Russie, ils sont condamnés en théorie, sinon en fait. Le Slave n'est pas plus l'ennemi du Teuton que l'Anglais du Franc. Cette inimitié est une création des rêves impérialistes et bureaucratiques ».

« La démocratie et ses armées de citoyens ! Si la guerre l'apporte avec elle, l'horreur n'en aura pas été tout à fait odieuse ».

« La France ! mot magnifique ! terre de beauté ! Quelle âme fière vit dans cette France, maintenant torturée ! Aujourd'hui, dans ta gravité chevaleresque, tu ne fus jamais si haute, si désirable, si fidèle à toi-même et à l'humanité ! »

« L'Anglais ne se connaît pas. Hors de l'Angleterre, on ne fait que le deviner ».

« La guerre produira presque certainement un chef-d'œuvre ou deux de satire ».

« Dans notre conscience, aujourd'hui, il y a divorce violent entre notre admiration pour les grands exploits, les sacrifices, les héroïsmes de cette guerre et notre sentiment au sujet de la guerre même. Une vague idée d'affreux gaspillage l'enveloppe dans l'esprit du plus simple soldat comme du plus subtil littérateur ».

Le romancier Eden Philpotts s'était attaché à peindre les paysans anglais ; la guerre est venue; il en a tiré le dénouement de son dernier roman où il nous montre encore une fois des fermiers et des petits propriétaires, mais dans le comté de Kent, au milieu de leurs houblonnières. On sait que la loi anglaise, contraire en cela à la loi écossaise, n'admet pas la reconnaissance de l'enfant par le mariage subséquent de ses parents. M. E. P. plaide dans son roman la cause de l'enfant. Son héros, né hors mariage, ne porte pas le même nom et n'a pas les mêmes droits que son cadet, qui est fils légitime. Mais la guerre survient et l'héroïsme efface la tare.

The Word for Sale, nous dit M. Gilbert Parker dans sa préface, avait été écrit avant août 1914. Le roman met en présence, dans le Nouveau Monde, le Canadien français et le colon anglais; celui-ci est industriel, celui-là agriculteur ; à celui-ci toutes les qualités d'initiative et d'intelligence ; à celui-là la routine et la superstition. On devine qu'après la seconde bataille d'Ypres (avril 1915) où les Canadiens dégagèrent l'armée anglaise et rétablirent le front un instant menacé de rupture, il vaut mieux qu'un romancier fasse collaborer les Canadiens et les Anglais.

Les Canadiens français de M. G. P. parlent quelquefois un singulier français : ainsi p. 33, l'un dit *nom de pipe* et un autre, p. 235, *à bas l'Orange* (traduit par l'auteur *Down with the Orangemen*).

Le roman de M. Albert Pyrmont a été écrit en partie avant la guerre et l'intrigue y est étrangère ; mais l'auteur a cru devoir dire ce qu'il pensait du conflit; il a donc écrit un gros livre sur la guerre et l'a simplement ajouté au roman, par un procédé qui montre combien il professe de mépris pour l'art de la composition. Il a du talent, de l'humour ; il est primesautier, mais il ne sait pas construire un livre. Ses idées sur la guerre sont celles de l'Américain strictement neutre, juge qui, pour être impartial, est disposé à renvoyer les parties dos à dos.

The Little Hunchback Zia est une historiette de Noël illustrée de dessins à la plume par Charles Robinson. Quand on l'a parcourue, on commence à croire que les piétistes n'ont pas tort de considérer comme sacrilège l'œuvre d'imagination où les personnages de l'Évangile jouent un rôle. Il faut être Milton pour célébrer la naissance du Christ en termes convenables. Le Christ enfant de F. H. Burnett évoque les statuettes polychromes dont l'industrie moderne orne les églises, à la fin de chaque année : même déformation naïve du récit des Évangiles, même mauvais goût.

Ch. Bastide.

England and Germany, 1740-1914, by Bernadotte Everly Schmitt, M. A. Princeton, University Press, London, Humphrey Milford, 1916, VIII, 524 p. in-8°, carte. Prix : 10 fr.

L'auteur est américain, mais d'origine germanique, comme son nom l'indique ; il a fait ses études en Angleterre et en Allemagne et y a conquis ses grades académiques. Actuellement professeur à l'Université de Cleveland, M. Bernadotte Everly Schmitt était donc favorablement placé pour étudier son sujet, pour en réunir les matériaux, ce qu'il avait commencé de faire plusieurs années déjà avant la présente guerre. En parcourant les deux pays aux rapports desquels est consacré son ouvrage, il avait constaté naguère les symptômes des froissements nationaux croissants, la crainte patriotique des Anglais de perdre l'empire des mers, l'envie mal dissimulée des Allemands

contre ces concurrents qui les empêchaient de monopoliser aussi rapidement qu'ils le désirent, le commerce mondial ; l'étude de ce problème l'a attiré et comme le Nouveau-Monde n'était pas — à ce moment du moins — plus directement intéressé dans la question, il a pu s'y livrer sans opinions préconçues, au point de vue strictement historique, d'un sens très rassis et avec une entière bonne foi. C'est ce qui rend son livre (qui n'est d'ailleurs nullement un travail érudit, mais un guide pratique comme on les aime en Amérique), instructif pour tout le monde, à quelque nationalité qu'il appartienne. L'exposé de M. Schmitt nous montre qu'il a soigneusement étudié tous les *Livres bleus*, *blancs*, *jaunes*, *verts* ou *oranges*, publiés depuis deux ans et demi bientôt ; qu'il a pris connaissance d'une foule de volumes, de brochures, d'articles de revue et de journaux, surtout de ceux parus en Angleterre, en Amérique, en Allemagne ; qu'il a observé de près les hommes et les choses dans ces différents pays et qu'il sait faire la distinction nécessaire entre leurs poses et leurs paroles officielles, et leurs sentiments intimes ou leurs appétits réels. Si, finalement, l'auteur « prend parti » contre les agresseurs, c'est que, comme il le proclame lui-même, « certaines preuves amènent forcément à formuler certaines conclusions. » (p. VIII).

Il serait difficile et un peu fastidieux de résumer ici les quinze chapitres d'un livre qui n'est lui-même qu'un résumé assez sommaire. L'auteur part de l'idée, qu'à la longue, un conflit était presque inévitable entre l'Empire allemand, exerçant de fait, depuis 1871, une espèce d'hégémonie sur le continent européen, et l'Empire britannique, qui tire la nourriture de son peuple et les matières premières de son industrie de tous les points du globe et ne peut donc permettre à une autre nation de l'égaler ni surtout de le dépasser sur mer [1]. Or l'Europe, depuis 1871, a dû se convaincre que l'Allemagne, malgré ses déclarations pacifiques, visait à l'hégémonie mondiale, purement économique d'abord, mais qui se changerait plus tard en une très lourde suprématie politique. L'auteur nous montre dans son premier chapitre le tableau des forces matérielles et morales de la Grande-Bretagne ; dans son second chapitre, il caractérise l'Allemagne contemporaine avec sa caste nobiliaire, sa bureaucratie puissante, la masse docile des bourgeois, des paysans et des prolétaires se pliant docilement aux volontés, parfois aux caprices d'un souverain qui se croit doué de tous les talents et de toutes les vertus, qui réclame pour l'Empire sa place au soleil, qui la lui a promise, malgré tous les envieux, et qui maintenant est (bien malgré lui peut-être) obligé de lutter jusqu'à l'épuisement complet, s'il ne veut pas périr des mains de son peuple désabusé et d'autant plus furieux qu'il aura été plus

1. Un des chapitres les plus intéressants du livre est le huitième : *La suprématie de l'Atlantique*, qui compare le développement des deux marines, de 1900 à 1914 (p. 173-218).

longtemps trompé. — Les premières années du vingtième siècle semblaient être propices à l'avancement rapide des espérances germaniques. La stérilité croissante des unions françaises, les difficultés de l'Angleterre au Transvaal et en Irlande, l'écrasement des Russes par le Japon, semblaient éliminer ou du moins affaiblir les principaux concurrents de l'Allemagne et lui assurer, à elle, cette place à la tête des nations à laquelle le général de Bernhardi la déclarait spécialement appelée par la Providence. Mais, dit l'auteur, si le monde moderne est réellement mis en présence de ce dilemne : pouvoir mondial ou décadence de l'Empire allemand, sa réponse ne sera pas douteuse; il *peut* et *veut* continuer à vivre *sans le militarisme prussien*, *sans l'organisation prussienne*, et même *sans paix mondiale garantie par la Prusse*. Avec le chapitre VI, commence l'exposé (très rapide d'ailleurs) des relations politiques des deux couronnes de Grande-Bretagne et de Prusse, depuis l'avènement de Frédéric II en 1740, jusqu'à nos jours Elles furent assez étroites par moments, au XVIIIe siècle et durant l'ère napoléonienne ; elles se relâchèrent forcément, plus tard, entre l'Angleterre libérale et la Prusse réactionnaire. Cependant le mariage de la jeune reine Victoria avec un prince allemand, plus tard celui de la princesse d'Angleterre avec le prince royal de Prusse, contribuèrent pendant longtemps à conserver entre les familles régnantes, sinon toujours entre les deux peuples, des rapports courtois. Ce n'est qu'après l'écrasement du Danemark, en 1864, du Hanovre, en 1866, de la France, en 1871, que les Anglais se détournèrent, en nombres croissants, de ce « chauvinisme de sang-froid, méthodique et calculateur » qui s'accentuait en Allemagne et devenait une menace pour ses voisins. Pourtant aussi longtemps que Bismarck fut le ministre dirigeant, personne ne crut jamais sérieusement à la possibilité d'une rupture; lui-même se rendait trop bien compte que l'hostilité permanente de l'Angleterre serait un grave danger, pour la provoquer à la légère, et comme M. S. le fait observer avec raison, jamais le chancelier de fer n'aurait eu l'idée d'engager la lutte avec la Russie, la France et l'Angleterre à la fois (p. 137). Ce n'est qu'en 1904, que le cabinet de Londres, voyant l'équilibre européen décidément compromis par les prétentions croissantes de l'Empire allemand, procéda au « renversement des alliances », s'entendit définitivement avec celui de Paris, pour une entente cordiale, qui bientôt engloba la Russie et s'affirma publiquement sur la question du Maroc. Le reste, c'est l'histoire d'hier seulement, elle est dans toutes les mémoires : c'est Algésiras, la question de Bagdad, la révolution des Jeunes-Turcs à Constantinople, Agadir, le Congo français, la guerre des Balkans, l'assassinat de l'archiduc François-Joseph à Sérajévo. Jamais les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne n'avaient été meilleures qu'en juin 1914; M. de Jagow et sir Edward Grey étaient d'accord, à ce moment, pour les qualifier de très bonnes. C'est alors, que, pour

écraser plus vite notre pays, l'état-major allemand décida de brusquer l'attaque par le territoire neutre de la Belgique; chacun sait que cette agression déloyale [1] déclancha, presque automatiquement, la déclaration de guerre que, sans cela, le cabinet anglais aurait hésité peut-être à envoyer à Berlin. C'est donc bien à l'initiative de Guillaume II, de son cabinet militaire, de MM. de Bethmann-Holweg et Jagow, qu'est due l'entrée de l'Angleterre dans la lutte qui dure depuis plus de deux ans et dont ils seront responsables devant la postérité (p. 497).

L'auteur américain termine son ouvrage par les lignes que voici : « Bien que le monde soupire après la paix, l'Angleterre ne peut songer à la négocier, si la Belgique n'est pas restaurée d'abord dans son intégrité et sa liberté; si la France n'est pas mise à l'abri des agressions futures; si les droits des petites nations ne sont pas garantis; si la machine militaire prussienne n'est pas brisée. C'est là un formidable programme et à l'heure présente [2] les perspectives ne sont pas encourageantes pour les alliés... Mais jusqu'au moment où nous verrions la Grande-Bretagne et la « plus Grande-Bretagne, littéralement obligées de de demander la paix à genoux, nous conserverons notre conviction que l'Allemagne sera punie d'avoir déchaîné cette guerre formidable ». Et rappelant la grandeur de Napoléon, et sa puissance encore énorme aux abords de 1812, M. S. ajoute : « Nous avons le droit d'espérer que l'obstination britannique, la valeur britannique, le crédit de l'Angleterre, avec ses alliés, prévaudront contre l'absolutisme militariste et que la *débâcle* germanique sera, tôt ou tard, aussi inévitable que la chute du premier Empire » (p. 498). On peut regretter que les électeurs des États-Unis ne partagent pas tous une façon de voir aussi conforme au bon sens et à la justice.

R.

Bibliothèque Yougoslave, n° 2, **Le Pays et le peuple Yougoslaves,** Paris, Plon-Nourrit. 1916. In-8°, 56 p., 50 centimes.

Les Yougoslaves sont les Slaves du Sud, Bulgares, Serbes, Croates et Slovènes; ils habitent, en masse compacte, la péninsule balkanique; leur territoire comprend : les royaumes de Bulgarie, où gitent les traîtres; de Serbie et de Monténégro; — la Bosnie-Herzégovine; — la Dalmatie avec son archipel; — la Croatie et la Slavonie avec Rieka (Fiume) et le Medjumurje; — la région de la Drave de la Hongrie méridionale (Baranja), la Batchka et le Banat; — l'Istrie avec les îles et Trieste; — les pays slovènes : la Carniole et Goritsa; la Carinthie

---

1. L'auteur déclare (p. 324) que l'Allemagne s'est conduite en cette occurrence comme « une espèce de Dick Turpin » (grand détrousseur de voyageurs inoffensifs au XVIIIe siècle). C'est le seul mot un peu vif qu'on puisse relever dans son livre; il est vrai qu'il l'a emprunté au *Times*.

2. L'auteur a écrit ces lignes au mois de septembre 1915.

méridionale, la Styrie méridionale avec la région limitrophe du sud-ouest de la Hongrie.

L'auteur anonyme de cette excellente brochure de vulgarisation néglige la Bulgarie, dont on connaît l'ignoble défection à la cause yougoslave, laisse de côté la Serbie et le Monténégro qui joueront, un jour ou l'autre, le rôle qu'en Italie a joué le Piémont, pour ne s'occuper que des pays qui sont encore sous la domination étrangère et dont nous avons donné l'énumération. On trouvera dans son résumé tous les renseignements nécessaires sur la superficie, les divisions administratives, la population d'après des statistiques récentes, les questions agraires, le commerce, l'industrie, l'instruction, les moyens de communication qui laissent tant à désirer, les associations de bienfaisance, les journaux et les revues, la vie politique, les constitutions embryonnaires, la tyrannie autrichienne, l'organisation de la justice, (mieux vaudrait dire de l'injustice), les religions catholique, orthodoxe et musulmane, la culture de la vigne, de l'olivier, l'élevage du bétail, la pêche, la navigation, les mines de houille ; les tentatives de germanisation, de magyarisation, etc... Quiconque voudra avoir des idées précises sur l'état actuel de ces peuples, leurs besoins et leurs aspirations légitimes, les faire connaître par la parole ou par la plume, trouvera là tout l'essentiel; il n'y manque qu'une carte et une table.

Félix Bertrand.

Tomaso Sillani, **Lembi di Patria**. Milan, Alfieri et Lacroix, s. d. [1916], 1 vol. in-18 ; 185 p., 85 pl.

Dans ce petit livre joliment édité et illustré, l'auteur nous promène aux confins de l'Italie dans les terres « irrédentes » à travers les monuments qui y sont les témoins irrécusables et glorieux de la domination de Rome et de Venise, ainsi que de la persistance de leur influence.

Rien qu'à parcourir les photographies qui ornent le volume, on retrouve des « *palazzi* » pareils à ceux de Florence, des « *castelli* » semblables à ceux de la campagne romaine, des églises à forme de basilique mi-païennes, mi-chrétiennes, avec des colonnes de porphyre aux chapiteaux corinthiens et des autels byzantins.

Après une brève excursion à Trente et à Aquilée, on nous montre Trieste avec San-Giusto, Pola, riche en ruines romaines (temple d'Auguste, Arènes, Porte géminée), Spalato avec son Palais de Dioclétien, son merveilleux campanile (pl. 72) et ses murs impériaux, la Dalmatie pleine de souvenirs de Venise, Traù avec son Dôme, sa « *Loggia* », son « *Palazzo pubblico* », Zara, Fiume, Salona, etc.

Il ne faut pas chercher dans ce guide, essentiellement « impressionniste », des descriptions rigoureusement scientifiques, un inventaire complet, des documents inédits, des références précises et un historique puisé aux sources originales; l'auteur définit justement son

livre en l'appelant : « *questo libro fatto di speranza ardente e di passione viva* ». Ces deux sentiments l'entraînent trop fréquemment, selon notre goût, à des explosions lyriques et à des prosopopées qu'il semble affectionner (par exemple p. 63-4, le discours de la cathédrale à l'auteur); mais ce sont là petits défauts que l'on est tenté de pardonner en faveur de l'intention, qui est excellente, et de ce vif amour de la patrie qui entraîne aujourd'hui l'Italie entière vers les terres latines dont la réintégration parachèvera définitivement son unité.

G. C.

QUESTIONS ET RÉPONSES

280 Contrefait. De qui ce mot : « Ah! Monsieur le duc, vous n'êtes que contrefait? »

— Il est de l'actrice Louise Contat. Elle avait à se plaindre d'un gentilhomme qui était bossu et fat. Il eut un soir l'imprudence de dire devant elle : « On avouera que la nature nous donne une heureuse indemnité de ses rigueurs : en général, les bossus sont des gens d'esprit. — Ah! Monsieur le duc, répliqua aussitôt la redoutable Célimène, vous n'êtes que contrefait. »

281. Les Convulsionnaires en province. La maladie du cimetière Saint-Médard, si contagieuse à Paris, fit-elle des victimes au dehors?

— En tous cas, cette maladie ne semble pas avoir fait beaucoup de ravages dans le Bordelais. A une lettre du ministre Chauvelin défendant toutes assemblées et ordonnant d'emprisonner tous ceux qui, se disant attaqués de convulsions, se donneraient en spectacle dans les églises, dans les rues ou dans les maisons, l'intendant répondit : « Je me conformerai à vos ordres dont je ne crois pas être cependant dans la nécessité de faire souvent usage, car dans cette généralité on n'est pas fort crédule sur ce qu'on appelle miracles, à cause de la différence des religions, surtout à Bordeaux où il aborde un grand nombre d'étrangers, et même les églises y sont peu fréquentées. »

282. Le correspondant de quatre ou cinq rois. A la veille de la Révolution, à l'époque où les questions économiques passionnaient l'univers (le fléau sévit, hélas! plus que jamais), les souverains mêmes demandaient des consultations aux spécialistes. L'un d'eux ne se vantait-il pas de correspondre avec quatre ou cinq rois?

— Dupont de Nemours avait fondé sa renommée en rédigeant les *Éphémérides du citoyen*. Ami zélé de Turgot, il passait pour un savant économiste, mais il s'était rendu quelque peu ridicule par son importance, en se plaignant modestement de correspondre avec quatre ou cinq rois.

283. Le dernier des Courtenay. C'était, comme l'on sait, une des plus anciennes maisons nobles de France; c'était même un rameau

détaché de la tige royale sous Louis-le-Gros. Depuis quand n'existe-t-il plus de Courtenay ?

— Au mois de mai 1730, l'avocat Barbier notait dans son *Journal*, que le prince de Courtenay, âgé d'environ cinquante ans, s'était tué en se tirant un coup de pistolet dans l'estomac. Il ajoutait que, n'ayant point d'enfants, il ne restait plus aucun mâle de cette famille. Barbier se trompait, mais de peu : la maison de Courtenay ne s'est réellement éteinte que dans la personne de Roger, abbé d'Eschalis, mort âgé de quatre-vingt-six ans, le 5 mai 1733.

284. Cousin et ses droits d'auteur. Malgré ses grands coups d'archet, Victor Cousin passe pour avoir été fort attentif à se faire payer sa prose. On serait curieux d'avoir quelque notion précise sur ses procédés avec les éditeurs.

— Cousin fut de la seconde équipe qui, de 1841 à 1846, se joignit aux premiers rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*. Avant de monter au premier étage pour causer avec Buloz, il s'arrêtait en bas chez Gerdès, caissier de la *Revue*, qu'il avait coutume d'aborder par ce préambule prononcé en s'asseyant : « Je sortais de l'Académie, et je me suis dit : Allons voir comment va Gerdès, ce bon Gerdès ! » Puis, tout à coup, sur un ton moins oratoire et de l'air distrait d'un homme pipant au vol un souvenir en risque de s'égarer : « A propos, mon bon Gerdès, il me semble que nous devons avoir un petit compte. Si nous profitions de l'occasion pour le régler ; qu'en pensez-vous, mon brave ami ? »

285. Fersen après la mort de Marie-Antoinette. Après le supplice de la reine, on nous montre Fersen en proie à la plus grande douleur. Cette douleur dura-t-elle ?

— Il se peut que Marie-Antoinette ait aimé Fersen ; mais il n'est pas très sûr que Fersen ait aimé Marie-Antoinette. Si l'on en juge par ses portraits, sa correspondance et les récits des contemporains qui l'ont bien connu, Fersen avait le visage plus régulier qu'expressif, la conversation peu animée, plus de jugement que d'esprit ; circonspect avec les hommes, il était réservé avec les femmes, froid, sérieux sinon triste. Aussi a-t-on pu dire que, dans son attitude vis-à-vis de Marie-Antoinette, il y avait plus de tête que de cœur, et que son dévouement s'appliquait moins à la femme qu'à la reine de France. En fait, dès 1796, on trouve Fersen, pendant un long séjour qu'il fit à Francfort, enchaîné au char d'une intrigante italienne, séparée de l'anglais Sullivan, son mari, entretenue à la fois par Crawford et par le ministre russe Simolin, un vieux débauché devenu imbécile.

286. Frédéric II et les ballons. N'ai-je pas lu quelque part que Frédéric II méprisait l'aviation ?

— Rien de plus exact. Devant un officier français venu à Berlin pour assister aux fameuses manœuvres de l'armée prussienne, Frédéric II dit en 1784 : « Je croirai toujours que le plus grand parti que

tireront les aéronautes de leur ballon, sera le seul plaisir de nous regarder de haut en bas. » On peut être grand roi sans être grand prophète.

287. Mme Fusil. Peut-on identifier les personnages qu'elle désigne par des initiales, dans les souvenirs qu'elle a intitulés *L'incendie de Moscou*?

— Il est possible de les identifier : l'officier d'ordonnance qui offre sa calèche à l'actrice, est Taintegnies ; le prince d'Ec.. est le prince d'Eckmühl ; Dugatz, aide-de-camp du général Ch..., est Dega, aide-de-camp du général Charrière ; le prince d'A..., le prince d'Arenberg ; le maréchal de..., le maréchal Lefebvre, duc de Danzig ; le fils de ce maréchal, le fameux Coco ; le médecin français resté prisonnier à Vilna, Desgenettes ; le comte O..., le comte Orlov.

288. Un mot de Jomini. « Une nation assez faible pour supporter un attentat contre son territoire est une nation perdue. » Ce mot est-il de Jomini, comme je le crois, et dans quel ouvrage?

— Le mot est de Jomini et on le trouve dans une *Épître à ses concitoyens*, de 1822. « Helvétiens, ajoute Jomini, il vaut mieux encore succomber avec honneur, comme les Bernois en 1798, que d'imiter l'exemple des hommes pusillanimes de 1813. Prouvez à l'Europe que vous êtes pénétrés de cette vérité, et vos voisins y regarderont à deux fois avant de violer vos vallées. »

289. Le sucre de betterave. Qu'est-ce qui a découvert, je ne dis pas que la betterave produisait du sucre, mais le moyen de le lui faire produire à plus bas prix que celui des colonies?

— L'honneur de la découverte revient à Benjamin Delessert. C'était un lyonnais (d'autres disent un genevois) établi depuis 1801 à Passy. Après dix ans d'études, le 2 janvier 1812, il accourt chez Chaptal, le protecteur officiel de la betterave, et lui fait part de son succès. Celui-ci en parle aussitôt à l'empereur. Napoléon, ravi, part sur le champ pour Passy, en emmenant Chaptal. En toute hâte, Delessert retourne à son usine. Quand il arrive, il trouve la porte de sa raffinerie occupée par les chasseurs de la garde impériale qui lui refusent le passage. Il se fait connaître, il entre. L'empereur a tout vu, tout admiré ; il est entouré des ouvriers qui l'acclament, et lorsque Delessert paraît, il détache pour la lui remettre la croix d'honneur qu'il porte sur sa poitrine.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — **31 mars** — **1917**

L. de Launay, France-Allemagne (H. Hauser).
Headlam, L'issue (S. Reinach).
Destrée, En Italie pendant la guerre (A. Pingaud).
Langfors, Le manuscrit français 12.483 (A. Jeanroy).
Delisle, Recueil des actes de Henri II d'Angleterre, I ; Recueil des actes de Philippe Auguste, I (L.-H. Labande).
Marc Leclerc, La Passion de notre frère le Poilu (H. Baguenier-Desormeaux).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

L. de Launay, **France-Allemagne**. Problèmes miniers. Munitions. Blocus. Après guerre. Paris, A. Colin, 1917. In 18, 278 p.

Parmi les livres, souvent éphémères, nés de la guerre, voici l'un des plus durables, parce qu'il est l'un des plus profonds.

Il se compose cependant d'articles de revue cousus bout à bout. Mais ces articles sont reliés par une même pensée, celle qui circulait à travers *la Conquête minérale* du même auteur : à savoir que le monde matériel — tout spécialement le monde minéral — joue un rôle essentiel dans l'histoire, particulièrement dans l'histoire moderne de la guerre.

M. de Launay ne dit nulle part expressément, mais il semble bien qu'il pense que nous ne saurions accepter intégralement les théories courantes dans les milieux militaires sur l'inexistence, sur l'absence totale d'importance des objectifs géographiques. Il s'agit de s'entendre sur ce qu'est un objectif géographique. Sans être stratège, on comprend qu'une armée ne doit pas se laisser hypnotiser par une ville, si considérable qu'elle soit, qu'il ne faut se laisser enfermer ni dans un Sedan, ni dans un Metz, ni même, le cas échéant, dans un Paris. La manœuvre de la Marne est la plus éclatante illustration de ce dédain systématique de l'objectif géographique, conçu en tant que tel.

Mais l'objectif géographique n'est pas nécessairement une forteresse, une ville, ni même un nœud de routes ou un port [1]. C'est parfois un terroir agricole, un centre d'élevage, un bassin houiller, un

1. Déjà y aurait-il à faire, sur les nœuds de routes et les ports, quelques réserves.

gisement de minerai ou de pétrole. Et alors nous ne saurions partager la hautaine indifférence des stratèges. Car la possession de ces objectifs, c'est le moyen de continuer la guerre. Il y a contradiction à nous parler de guerre d'usure et de guerre industrielle, et à nous dire en même temps que les objectifs géographiques, j'entends les objectifs économiques, ne sont rien. Si de la théorie nous descendons sur le terrain des faits, nous constatons que la stratégie allemande n'a nullement fait fi de ces objectifs : elle s'est empressée de mettre la main sur eux, mines de Briey, houillères et usines de Belgique et du Nord, mines de cuivre de Serbie, céréales et pétroles de Roumanie. « Si la production de la minette lorraine était troublée, disent les Allemands, la guerre serait quasiment perdue ». Si la crise des corps gras n'a pas tué net l'industrie de guerre allemande, c'est parce que, malgré les destructions, la Roumanie lui a fourni des huiles lourdes. Et si la neutralité de la Suisse ou de la Hollande ont pu paraître menacées, c'est parce qu'elles représentent, l'une et l'autre, un ravitaillement possible en bétail.

Ces questions sont les premières qu'examine M. de L. dans quelques chapitres excellents où, des « lois géologiques du modelé topographique », il fait ingénieusement sortir « la prédestination des champs de bataille ». C'est la géologie qui a sauvé le Grand Couronné de Nancy; c'est elle encore qui a permis à l'envahisseur de s'accrocher, en face de Reims, aux buttes-témoins de Brimont et de Berru. Il y a dans ces pages un essai d'interprétation géologique de l'histoire que nous recommandons à tous nos militaires.

M. de L. passe ensuite au blocus, c'est-à-dire à l'étude des moyens plus ou moins bien employés par les Alliés pour priver les Empires centraux des ressources matérielles indispensables à la guerre. Ici les considérations purement scientifiques se mêlent de considérations politiques et morales : terrain beaucoup plus glissant où nous ne serons pas toujours d'accord avec l'auteur.

M. de L. ne se fait pas d'illusions sur la portée réelle du blocus. C'est une arme qui ne peut agir qu'à la longue et qui ne saurait nous permettre, à elle seule, de venir à bout de l'ennemi. Tout au plus peut-elle l'affaiblir et le démoraliser. Au reste, elle est d'un maniement très difficile : 1° toutes les portes ne sont pas fermées, notamment nous n'avons pas su fermer en temps utile celle de l'Orient; 2° les Allemands, comme les Français au temps de l'autre Blocus, ont su remplacer bien des produits par des succédanés au sujet desquels M. de L. fait preuve, croyons-nous, d'un scepticisme exagéré ; 3° il n'y a pas dans le monde que les Alliés et les Centraux, il y a les neutres. « L'intervention des neutres (p. 63) constitue, en pratique, tout le problème du blocus ».

Sur ce point délicat, M. de L. nous paraît partager une opinion très répandue chez nous et, à notre sens, très dangereuse. Elle confine

à la neutrophobie. Or il me paraît très injuste d'écrire, sans nuances : « Les pays restés neutres après trois mois de guerre mondiale sont ceux qui ne voient aucun intérêt à se battre ou qui ont peur ». Quand on pense aux terribles menaces qui pesaient sur la Hollande, le Danemark, la Suisse, quand on pense surtout à la façon dont l'Entente a secouru les petits États qui se sacrifiaient pour elle — simples objectifs géographiques — on comprend que les neutres aient hésité. Nous ajouterons que certains pays neutres étaient liés à la neutralité par des engagements solennels, « chiffons de papier » que leur honneur leur défendait de déchirer. Au reste serait-il à souhaiter qu'il n'y eût plus de neutres du tout ? Qui recueillerait nos blessés et nos malades internés ? Qui protégerait encore, contre la barbarie allemande, les malheureuses populations envahies ? On a reproché à nos gouvernements d'avoir trop tenu compte des neutres; mais avons-nous à regretter, aujourd'hui, d'avoir ménagé l'opinion américaine, et M. de L. parlerait-il encore avec le même scepticisme (p. 66) de « la machine à écrire de M. Wilson » ?

On s'étonne de trouver sous la plume d'un savant des phrases où la vérité est à la fois simplifiée et déformée comme dans celle-ci (p. 67) : « La Suisse gouvernementale *et* alémanique nous est nettement hostile et quête de nous des produits de guerre pour les faire passer à nos ennemis... ». Écrire ainsi n'est conforme ni à l'exacte vérité ni à notre intérêt national. Défions-nous de ces généralisations rapides et injustes.

Il reste que, par les pays neutres, la contrebande a joué largement. Mais l'heure n'est pas venue de faire l'histoire de cette contrebande, de dire quels pays en ont le plus tiré parti, d'expliquer pourquoi nous nous sommes montrés très indulgents aux uns, très sévères à d'autres ; ni de rechercher si la contrebande a toujours été le fait des neutres eux-mêmes, si les alliés et même nos nationaux hélas ! n'en ont point parfois, au grand scandale des neutres, pris leur part. Tout cela doit nous empêcher de porter sur les neutres un jugement trop sommaire.

On pourrait aussi se demander si, dans l'organisation du blocus, nous n'avons pas souvent ressemblé à l'enfant qui se blesse en frappant le meuble contre lequel il s'est heurté. Il aurait été bon, dès le début, d'établir une discrimination entre les denrées, matières ou produits qu'il ne fallait à aucun prix laisser passer chez nos ennemis, et ceux qu'il y avait avantage à vendre, soit aux neutres, soit aux ennemis même. Puisque nous parlons des conditions matérielles de la guerre, n'oublions pas que le nerf en est l'argent. Un change avantageux serait aussi utile à la défense nationale qu'une mine de houille. Si donc les élégantes de Munich étaient venues acheter en Suisse d'inoffensives fanfreluches françaises, si par là de l'or allemand était rentré chez nous, si par là s'était précipitée la baisse du mark et

relevé le cours du franc, où donc aurait été le mal ?[1] Je sais bien que tel produit, très anodin en apparence (soieries légères, plumes de duvet, etc.) peut servir à un usage de guerre. Il faut donc être toujours prêt à reviser les listes. Mais il est un peu simple de dire que, par une systématisation des lenteurs administratives, par une sorte de « grève perlée » des transports et des vérifications douanières, on forcerait « les germanophiles de Berne et de Zurich à mourir de faim » (p. 86). Outre qu'une telle méconnaissance des engagements pris était interdite à une nation qui se fait gloire de lutter pour le Droit, on oublie qu'on aurait affamé du même coup les francophiles de Zurich, de Berne ou de Genève. N'a-t-on pas souvent, par des formalités inutiles et interminables, gêné gravement même les usines suisses qui travaillaient pour notre défense nationale ?

M. de L. indique lui-même un moyen qui, s'il avait été largement employé, aurait été plus efficace que les sociétés de surveillance et les listes noires. Il aurait consisté à profiter de notre supériorité financière pour nous assurer en pays neutres de la quasi-totalité des approvisionnements ou de la production des matières ou produits utiles à l'ennemi. Supposez, par exemple, la France et l'Angleterre achetant, au début de la guerre, toute la production suisse d'aluminium : dans quel embarras n'aurait-on pas mis le comte Zeppelin ? Nous avons préféré laisser cette production s'écouler, à des prix très rémunérateurs, en Allemagne. Nous avons maintes fois renouvelé cette erreur : d'abord, comme le dit M. de L., parce que notre routinière administration des Finances n'a pas compris que des dépenses de ce genre étaient, au premier chef, des « dépenses de guerre » ; ensuite parce qu'on n'avait aucune idée de la durée de la guerre et de sa capacité de consommation ; enfin parce que nos protectionnistes à courte vue se réjouissaient de voir leurs concurrents évincés du marché national. C'est seulement maintenant que nous nous décidons parfois à tenter, non sans succès, des opérations de ce genre.

Si importantes, si riches d'idées que soient les cent premières pages du livre, elles sont encore loin d'égaler en intérêt la seconde partie, qui parle du traité de paix et de l'après-guerre. Je m'excuse d'avoir été si long sur les points ou j'avais des objections à présenter. Ici, il ne me reste plus qu'à louer, ou plutôt à m'incliner devant la science de l'auteur.

M. de L. n'est pas de ces économistes optimistes — il en existe encore — qui pensent que la paix mettra fin à tout et que les conditions naturelles de la production règleront librement le jeu des échanges. Il croit

---

1. L'organisation franco-suisse de la S. S. S. a malheureusement été calquée sur l'organisation anglo-néerlandaise de la N. O. T. Mais aucune comparaison n'est possible entre la massive exportation anglaise aux Pays-Bas et notre exportation vers la Suisse, toute de produits de luxe, exportation disséminée en une multitude de petits colis. Cette erreur nous a coûté cher.

à la nécessité de l'après-guerre, et il pense avec raison qu'il faut l'organiser. N'oublions pas que la *Mittel-Europa* se fait sous nos yeux (p. 133) : « Les défaites de l'Autriche ont ici une fois de plus servi la Prusse ».

En étudiant les conditions économiques de la paix, M. de L. fait d'ailleurs preuve d'un réel courage. Il se sépare nettement de ces publicistes échauffés qui croient résoudre le problème en nous interdisant tout rapport avec l'ennemi, — et en accusant de trahison ceux qui disent que l'Allemagne continuera d'exister, d'être notre voisine, de produire de la houille et d'avoir besoin de notre fer. Il ne craint pas d'écrire qu'il y aura, au lendemain de la paix, une question économique d'Alsace, et qu'on ne la résoudra pas par des phrases. Il sait que, notre production de minerai plus que doublée, « il nous faudra (p. 220), ou vendre des minerais et de la fonte à l'étranger, ou acheter beaucoup de charbon et de coke en Allemagne, en risquant, chez nous, une crise métallurgique de surproduction, ou fermer des mines ». M. de L., qui est minéralogiste, sait que le coke de la Sarre n'est pas le coke de Westphalie, et ce n'est pas lui qui nous proposera de faire venir du charbon anglais en Lorraine en empruntant le tunnel sous la Manche !

Dans son robuste réalisme, il estime servir les intérêts français en demandant qu'un certain contingent de produits alsaciens et lorrains soit, pendant une période déterminée, admis en franchise en Allemagne. Il ne croit pas du tout, ce faisant, maintenir l'Alsace et la Lorraine dans le *Zollverein*. Il écrit même — *horresco referens* ! — ceci au sujet des potasses du Nonnenbruch : « Dans le syndicat mondial du *Kali*, que nous aurons tout intérêt à conserver, l'Etat français se trouvera voisiner en qualité d'associé avec l'Etat allemand, principal propriétaire à Stassfurt ». Il paraît que faire cette constatation, c'est se marquer soi-même pour la guillotine. Nous serons donc, M. de L. et moi, de la même charette !

Dirai-je que, sur tous les points, j'accepte les solutions de M. de L. ? On ne me croirait pas. Je me sépare de lui sur deux points.

1° M. de L. ne croit pas à l'efficacité des législations canadienne, sud-africaine, etc., contre le *dumping* allemand. Cependant ces législations ont fait leurs preuves ; une législation internationale serait encore plus efficace. Le système que propose M. de L. (p. 243) ne le serait pas davantage. « Sans exercer, dit-il, une inquisition néfaste sur tous les contrats, il ne devrait pas être difficile de prouver dans quelques cas particuliers l'existence de cette manœuvre et d'inscrire les maisons qui l'auraient pratiquée sur une liste noire ». Cela ne supprimerait aucune des difficultés inhérentes à la découverte du *dumping*, mais on y ajouterait les difficultés spéciales au système des listes noires, avec tout ce qu'il comporte d'arbitraire, d'erreurs, d'injustice, et de fraudes. Système déjà boîteux en temps de guerre, intolérable en temps de paix.

2° M. de L. n'est pas un annexionniste. Il ne parle jamais que de l'Alsace, de la Lorraine et, en outre, du bassin de la Sarre. C'est seulement une fois (p. 257) qu'il lui arrive d'écrire : « Il est possible que, militairement, nous soyons amenés à faire, de plus, en pays réellement germaniques, de véritables annexions, si l'établissement d'une zone neutre paraît une solution insuffisante ». Il ne semble pas avoir envisagé une troisième solution : l'occupation sans annexion. Et, comme il est Français, une chose le préoccupe dans les annexions, c'est le sort des annexés. Que faire d'une population qui ne voudra pas être française ? Nous n'allons pas recommencer la faute — sans parler du crime — commis par les Allemands en Alsace. « Les Allemands, profitant eux-mêmes de l'expérience acquise précisément en Alsace-Lorraine, ont eu soin de nous tracer très aimablement un programme qu'il nous suffira de suivre. Quand ils proclamaient très haut leurs projets sur nos territoires convoités par eux, ils nous ont enseigné la bonne méthode, la méthode déjà appliquée par eux, systématiquement, dans leurs provinces polonaises ».

Donc, expropriation généralisée, expulsion des sujets allemands hors de la zone annexée. — Mais d'abord l'exemple polonais est là pour nous avertir que ces opérations, possibles au temps de Charlemagne, ne le sont plus du nôtre. Où la Prusse a échoué, nous flattons-nous de réussir ? Plus encore que la Prusse nous nous trouverions, population stagnante, en face d'une race plus prolifique ; le « hakatisme » français échouerait plus lamentablement que le hakatisme de Posen. Et puis, *nous ne saurions pas*. On ne s'improvise pas hakatiste ; on ne se fait pas barbare à volonté. Mettez M. de L. à la tête d'une région annexée, chargez-le des expropriations et des expulsions : il ne saura jamais s'en tirer comme un Kreisdirektor ; il lui manquera la manière.

Ces points écartés, le livre reste, comme l'une des plus fortes études sur le rôle de la matière — spécialement de la matière minérale — dans le grand drame dont nous sommes portés à ne voir que les aspects juridiques, politiques et sentimentaux. C'est une guerre — et surtout, après la paix, ce sera une lutte pour le fer, pour la houille, pour l'acier, pour le nickel, l'étain, le plomb, le tungstène, etc. A ceux qui mèneront cette lutte, le livre de M. de L. servira de manuel.

Henri Hauser.

J. W. Headlam, **The Issue.** London, Constable, 1917 ; in-8°, 158 p.

L'*Introduction* de ce livre était inédite ; le reste se compose de remarquables articles publiés, pendant l'été de 1916, dans le *Nineteenth Century* et la *Westminster Gazette*. L'auteur laisse de côté, avec raison, dans cette étude des « buts de guerre » allemands, les expressions d'opinions individuelles, pamphlets et articles de jour-

naux même officieux ; il se fonde sur des documents de première importance, le manifeste des six grandes associations industrielles (mai 1915), celui des professeurs (août 1915), les discours du chancelier, la nouvelle édition du livre de M. de Bülow et le *Central-Europa* de Neumann, qui est le programme de toute une école. Quelles que soient les différences de détail entre les thèses soutenues dans ces écrits, une analyse serrée révèle qu'ils sont d'accord sur un point essentiel : l'Allemagne ne veut plus du système politique fondé sur l'équilibre des puissances ; elle entend instituer celui de l'hégémonie allemande, de la *pax germanica*, dans des frontières élargies — démesurément élargies suivant le projet de Neumann, où il n'est plus question d'annexer, de faire rentrer dans le giron allemand des peuples qualifiés de germaniques, mais de l'établissement d'un régime privilégié qui ferait rayonner la *Kultur* germanique des bureaux de Berlin jusqu'aux ports de la Méditerranée et du golfe persique.

Lorsque le chancelier parle des « garanties » qu'exigera l'Allemagne contre des coalitions futures, il veut dire que la puissance de ce pays doit être accrue à tel point qu'il soit seul en mesure de menacer ses voisins et de leur imposer la paix qui lui convient. « L'idéal anglais est la sécurité pour tous ; la solution allemande est la sécurité pour l'Allemagne seule ». Quant à la France, à la Russie, à l'Italie, à la Hollande, leur sécurité ne dépendrait que du degré de leur soumission à l'Allemagne. Voilà les conditions de la paix que le chancelier a laissé entrevoir, obligé qu'il était de voiler sa pensée pour satisfaire à la fois la noblesse et les partis bourgeois, qui réclament du butin, et les socialistes qui répudient — ou font semblant de répudier — toute politique de conquête. Pas de conquêtes, mais des garanties territoriales ! Il y a là de quoi complaire à Westarp comme à Scheidemann ; on vise le même but, mais sous des noms différents.

M. H. a peu d'estime pour le talent du chancelier ; il en a beaucoup pour celui du prédecesseur de Bethmann, M. de Bülow. Mais quand on pèse soigneusement les termes mesurés dont use ce diplomate, on y reconnaît le même esprit de domination, la même soif de rapine que dans les vociférations des pangermanistes. C'est toujours la même thèse, tantôt braillée par des gens mal appris, tantôt susurrée par un homme du monde : *Deutschland über alles !* Et cette thèse, avec ses conséquences avouées et logiques, est telle que les Alliés ne peuvent songer à déposer les armes avant qu'elle n'ait été discréditée à jamais.

Ce qu'il y a de moderne dans la politique allemande, c'est la grande importance qu'elle attache aux faits économiques ; mais, à d'autres égards, elle est étonnamment archaïque et marque un retour vers celle des rois d'Assyrie (p. 56). Comme ces vieux bandits,

l'Allemagne de 1916 veut coloniser de nouveaux territoires préalablement vidés de leurs habitants, ou dont les habitants seront tenus en servage, ne jouiront pas de droits politiques; jamais Napoléon, même aux heures de folie, n'a médité de pareils attentats contre l'humanité. Que des idées pareilles puissent être énoncées en Allemagne par des collectivités de savants et d'hommes d'affaires, non pas seulement par des individus en délire, cela suffit à dicter son devoir au reste du monde. Comme l'écrivait récemment la *New-York Tribune* : « Nous serons entraînés à la guerre contre l'Allemagne comme la population d'un village de la jungle est obligée d'aller en masse à la chasse au tigre. Entre l'idéal de la civilisation et celui de la jungle, nous ne pouvons pas hésiter ».

Les deux seuls régimes possibles, en Europe et dans le reste du monde, ne sont pas, comme semble le croire M. H., celui de l'équilibre et celui de l'hégémonie ; on peut en souhaiter et en prévoir un troisième, qui est le règne du droit, la fin de la *concordia discors* comme celle de la *pax romana*, *britannica* ou *germanica*. Des Etats souverains sans un pouvoir international modérateur ne seront jamais que l'équivalent d'une société sans police, sans tribunaux, sans autre garantie que des armements de plus en plus formidables contre les attaques inopinées au coin des bois. Et ce pouvoir international ne pourra vraiment assurer les relations pacifiques des peuples que s'il les domine non seulement par sa majesté, mais par sa force latente — seul armé des foudres de Jupiter [1].

S. Reinach.

Jules Destree, **En Italie pendant la guerre** (mai 1915-août 1916) 1 vol. in-18 de 242 pp. Bruxelles et Paris, Van Oest, 1916.

On sait que M. Destrée, le député de Charleroi à la Chambre belge, s'était rendu en Italie presque aussitôt après l'invasion allemande, pour tenter d'y intéresser, par la parole comme par la plume, l'opinion publique à la cause de son pays. Après avoir réuni dans un volume antérieur (*En Italie avant la guerre*, 1915) les premières impressions de son voyage de propagande, il en publie aujourd'hui un second, qui embrasse toute la période comprise entre les déclarations de guerre à l'Autriche (mai 1915) et à l'Allemagne (août 1916). Comme le précédent, celui-ci se compose de la réunion de courts articles, insérés d'abord dans les journaux quotidiens, écrits au courant de la plume et au hasard des rencontres, dans les lieux et sur les sujets les

---

1. M. H. a tort d'écrire (p. 32) : « Les habitants de Metz et de la Lorraine adhérèrent loyalement à la France après que Louis XIV les eut annexés de force à son royaume ». C'est un *howler*; ouvrir une encyclopédie quelconque, *s. v.* Lorraine. — P. 154, *Versöhnung* ne doit pas se traduire par *expiation*, mais par *reconcilement*.

plus divers, avec l'optimisme raisonné d'un patriote et le mouvement oratoire d'un tribun. Malgré leur variété et leur caractère fragmentaire, ces morceaux détachés représentent à la fois une chronique de la mission volontairement remplie par l'auteur et un tableau vivant des principaux aspects et des plus notables courants d'opinion de l'Italie pendant ses quinze premiers mois de guerre. La série s'en ouvre par les souvenirs d'une tournée de propagande en Piémont, se termine par le récit d'une émouvante manifestation à Milan, lors de la déclaration de guerre à l'Allemagne, et nous conduit successivement : à Rome, où M. D. fait de longs séjours entre ses déplacements et où il note en témoin désintéressé les fluctuations de l'opinion et les incidents de la vie mondaine ou parlementaire ; en Ombrie, puis en Sicile, où une campagne de conférences triomphales lui fournit l'occasion d'étudier les gens, les choses et les problèmes du midi de la Péninsule; en France et en Angleterre, où il se rend un instant au moment de l'offensive de Champagne ; à Cernobbio, où il prend part à la première réunion du Comité France-Italie; sur le front du Carso où il est quelques jours l'hôte du général Cadorna ; enfin dans diverses villes où l'amène le hasard de ses tournées. De ces excursions dans les milieux les plus divers se dégage une conclusion qu'il met fortement en lumière, en la forçant peut-être un peu, et qui forme l'unité de son livre : c'est que l'Italie guerrière, au début un peu hésitante dans sa marche et un peu particulariste dans ses visées, a pris, au contact des événements, une conscience chaque jour plus nette, soit de l'importance de la crise où se joue son indépendance, soit de sa solidarité avec ses alliées.

A l'intérêt de cette demonstration s'ajoute dans le livre de M. D. l'attrait de la forme : à chaque instant les impressions de l'artiste viennent y colorer les constatations de l'observateur, et apporter une agréable diversion aux ardeurs du polémiste. Préoccupé surtout de l'effet pratique de ses conférences, l'auteur n'est pas resté insensible à la magie du décor où elles se sont déroulées, et il l'a rendue avec une vivacité de peinture qui donne un véritable charme, soit à ses tableaux de mœurs populaires (représentation de marionnettes à Palerme, enterrement d'un enfant à Tarente) soit à ses descriptions de villes ou de paysages (Assise, Viterbe, Cernobbio, Rome au soleil couchant, Venise pendant la guerre, la campagne florentine)[1].

Albert Pingaud.

---

1. Quelques fautes d'impression. P. 21, *itanonale*. P. 105, *San Sixto* pour *San Sisto*. P. 141, *Baedecker* pour *Baedeker*. P. 164, *Montfacolne* pour *Monfalcone*. P. 168, *Hugo Ojetti* pour *Ugo Ojetti*. P. 183, *Osoppo* pour *Osopo*. P. 219, *Parliamentino* pour *Parlamentino*. P. 233, *Bosai pour Bossi*. P. 187, Rafaele Cadorna, père du général actuel, n'était pas ministre de la guerre lorsqu'il prit part à la campagne des Marches, qui se place d'ailleurs en 1860 et non en 1859.

Notice du manuscrit français 12483 de la Bibliothèque nationale, par M. Arthur Langfors. *Tiré des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, tome XXXIX, 2e partie. Paris, Imprimerie nationale, 1916, in-4° de 167 pages.

De ce manuscrit, maintes fois utilisé et plusieurs fois décrit, Gaston Raynaud, il y a trente ans, avait déjà reconnu le caractère : c'est un recueil en l'honneur de la Vierge, divisé primitivement en cent chapitres (il en manque aujourd'hui quarante-trois), dont chacun contient une pieuse allégorie, un conte dévot et se termine par une chanson, un lai ou un dit. Ces dernières pièces, pieuses ou profanes, ne sont pas de l'auteur ; un grand nombre ne se retrouvent pas ailleurs et seraient par conséquent perdues s'il ne les avait insérées dans son œuvre. Raynaud avait déjà identifié plusieurs de ces morceaux et retrouvé quelques-unes des sources de la partie originale, mais il avait laissé sur ce sujet beaucoup à faire ; sur la personne même et la patrie du compilateur, ainsi que sur la date de l'ouvrage, il n'était pas arrivé non plus à des résultats définitifs.

M. Langfors a précisé toutes ces notions : il a reconnu d'abord que l'auteur nous avait fourni le moyen de distinguer ses emprunts par des indications marginales, jusqu'ici non comprises, que cet auteur était un dominicain originaire du Soissonnais, et qu'il écrivait dans le deuxième quart du XIVe siècle ; il a, de plus, complété les recherches sur les sources amorcées par Raynaud, fourni les indications les plus précises sur les morceaux connus par ailleurs et les manuscrits qui les renferment, publié, enfin, en tout ou en partie, les textes inédits présentant quelque intérêt. Cet excellent travail ne témoigne pas seulement d'une parfaite connaissance de l'ancienne langue, mais d'une érudition bibliographique aujourd'hui trop rare, dont l'auteur avait déjà donné des preuves dans des notices de manuscrits publiées par diverses revues. A l'index des noms propres des ouvrages et des manuscrits cités on regrette qu'il n'ait pas joint une liste des mots rares ou intéressants, assez nombreux dans les textes publiés.

A. Jeanroy.

Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France ; œuvre posthume de M. Léopold Delisle,... revue et publiée par M. Élie Berger,... Tome I. — Paris, imp. nat.; libr. C. Klincksieck, 1916. In-4° de VII-589 pages.

Recueil des actes de Philippe Auguste, roi de France, publié sous la direction de M. Élie Berger,... par M. H.-François Delaborde,... Tome I, années du règne I à XV (1er novembre 1179-31 octobre 1194). — Paris, imp. nat., 1916. In-4° de XL-575 pages.

Les deux volumes dont je viens de transcrire les titres font partie de la collection des *Chartes et diplômes publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Ils sont extrêmement pré-

cieux, l'un et l'autre, pour l'histoire de France, tant par le nombre que par l'importance exceptionnelle des documents qu'ils renferment.

Le premier de ces recueils avait été entrepris par le regretté M. Léopold Delisle ; on peut même dire qu'il y a travaillé, plus ou moins régulièrement, à presque toutes les époques de sa vie. Le second lui est aussi grandement redevable, puisqu'en 1856, M. Delisle publiait son *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, et en 1883 donnait en reproduction héliotypique *Le premier registre de Philippe Auguste* conservé au Vatican. La mémoire de l'illustre savant reste donc attachée aux deux ouvrages qu'éditent maintenant MM. Élie Berger et H.-François Delaborde.

M. Élie Berger n'a eu, prétend-il, qu'à revoir et mettre au point les copies déjà exécutées par M. Delisle, qui, à la fin de son introduction, publiée il y a quelques années, avait dressé le catalogue de tous les actes du roi Henri II recueillis et prêts à imprimer. Mais il a fait plus : il a recherché des actes nouveaux et il en a trouvé, il a soumis les dates à une révision attentive et il est parvenu plus d'une fois à les préciser mieux que ne l'avait fait son célèbre devancier, il s'est même contraint à collationner encore une fois les copies de M. Delisle sur les originaux, copies anciennes ou éditions antérieures. On imagine facilement la somme de travail que cette mise au point et ce complément de recherches lui ont coûtée.

Dans son recueil, les actes ont été distribués en deux parties d'étendue bien inégale : la première comprend seulement les documents émanés du prince Henri ou le concernant avant son avènement au trône d'Angleterre. M. Delisle y avait admis un certain nombre de pièces qui ont dû être écartées à bon droit, soit parce que le jeune Henri Plantagenêt n'y est même pas nommé (telles certaines chartes de son père Geoffroi le Bel), soit parce qu'elles ne concernent aucunement les provinces françaises ni les affaires de France. On estimera peut-être même que l'élimination n'a pas été assez sévère ; le nouvel éditeur a conservé, au moins en extraits, quelques chartes se rapportant uniquement à l'Angleterre, tout simplement parce que le futur Henri II s'y qualifiait duc de Normandie et comte d'Anjou. 86 chartes sont donc publiées, plus ou moins complétement, dans cette première partie. La seconde partie a fourni ensuite pour le tome Ier 454 documents ; elle en réserve plus de 300 pour le tome II.

Si la datation de ces pièces offre de nombreuses difficultés (la discussion en est faite dans un paragraphe imprimé avant le texte), et cela par suite de l'absence presque constante des éléments chronologiques, par contre l'établissement du texte lui-même a été assez facile ; il existe en effet beaucoup d'originaux, et quand ils manquent, ils sont représentés la plupart du temps seulement par une ou deux copies. Ce n'est pas comme pour les diplômes carolingiens, ou encore à un moindre degré comme pour les actes de Philippe Auguste que nous

examinerons dans un instant. L'*apparatus* critique est donc ici réduit à sa plus simple expression. On sait qu'un album, donnant la reproduction photographique d'une certaine quantité d'originaux, avait été joint par M. Delisle à son volume d'introduction. M. Élie Berger a pu s'aider en outre de la collection de photographies qui avait été réunie.

A l'imitation de M. Delisle, qui les avait compris dans sa série de chartes cataloguées, les documents suspects, falsifiés ou remaniés (par exemple nos CCII, CCXIV, etc.) sont mêlés aux authentiques. De même, on a imprimé en mêmes caractères la traduction française des actes dont le texte latin primitif a disparu (exemple n° CCVII). Qu'il me soit permis de ne pas trouver rationnelle cette façon d'opérer : les faux et documents suspects devraient être relégués à la fin, dans un apppendice spécial ; les traductions, distinguées par des caractères typographiques différents. Je crois cependant savoir que, pour ces dernières, la Commission des diplômes à l'Académie des inscriptions avait, après discussion, adopté la règle suivie par M. Berger. Passons donc.

J'aurai les mêmes observations à faire pour le *Recueil des actes de Philippe Auguste*. Mais procédons par ordre pour l'examen de ce volume.

Il débute par une introduction, où sont déterminés les caractères et la valeur documentaire des sept volumes appelés les registres de Philippe Auguste. Les plus anciens, notamment le premier qui se trouve à la Bibliothèque du Vatican, et dont la rédaction fut commencée à la fin de 1204 ou au début de l'année suivante, avaient été pris par M. Léopold Delisle pour des registres de minutes. M. Delaborde a eu le mérite de montrer l'erreur de cette opinion : si les formules initiales ou finales y sont abrégées, cela provient seulement de la volonté du copiste qui a voulu diminuer son travail. Nous devons supposer qu'une étude développée sera publiée plus tard sur la diplomatique des documents ici publiés, sur l'organisation de la chancellerie royale, car elle n'est même pas esquissée dans ce premier volume. M. Delaborde aura d'ailleurs tous les éléments pour l'écrire, quand son édition sera complètement achevée.

Ses recherches lui ont permis d'ajouter une cinquantaine des actes à ceux que M. Delisle avait connus pour les quinze premières années du règne ; il a retrouvé aussi plus d'originaux. Le texte de ceux pour lesquels il a fallu recourir aux anciennes copies ou aux éditions antérieures, a offert une certaine difficulté. M. Delaborde n'a pas voulu classer à part celles de ces copies et éditions qui lui ont servi, il les a toutes disposées, les unes et les autres, par ordre chronologique ; puis il a indiqué, quand il y avait lieu, quelles sont celles qui lui ont été utiles. Évidemment cette façon de faire peut se défendre ; j'estime malgré tout, qu'il aurait été préférable d'agir autrement ; la disposi-

tion des sources aurait été plus nette et plus claire. J'observerai en effet que, bien souvent, quand le nombre de ces sources est restreint, le choix fait par l'éditeur n'est pas indiqué ; on doit supposer alors qu'il les a toutes utilisées. Mais est-ce bien exact, quand il arrive que certaines copies ont été exécutées d'après d'autres plus anciennes, que l'on possède encore ? D'autre part, pourquoi indiquer comme défectueuses des sources dont on s'est inspiré, quand il y en avait d'autres meilleures : par exemple n°s 145 et 269 ? Ce qui est surprenant, c'est que de la très mauvaise édition ayant servi à l'établissement du texte n° 145, on n'indique en note, comme cela se passe ordinairement, aucune variante, aucune erreur de lecture.

On a aussi compris, dans la liste des copies ou des éditions, des traductions anciennes en français et même des traductions récentes en allemand (par Cartellieri). Cela n'est pas admissible : toutes les traductions devraient être indiquées dans un article à part ; de même, le texte de ces traductions, bien que remontant à une époque contemporaine de Philippe Auguste (comme c'est le cas pour le n° 138) lorsque le document latin a disparu, devrait être, ainsi que je l'ai marqué plus haut, présenté autrement que les textes rédigés par les clercs de la chancellerie ou les secrétaires du Roi.

Les notices, analyses et mentions d'actes aujourd'hui perdus, ont subi des traitements divers. Une mention est portée dans l'*apparatus* critique aux indications, pour le n° 37, et le texte n'en est pas rapporté; aux n°s 45 et 62, elle est aussi marquée aux indications, et le texte en est imprimé en note ; au n° 46, les diverses mentions d'un même acte royal sont traitées comme des copies, et le texte, établi d'après l'une d'elles, est imprimé comme un document émané de la chancellerie; il en est de même pour le n° 289, où les mentions sont extraites de chroniques. Passons aux analyses : celle du n° 38, fournie par un inventaire, est signalée comme une copie et le texte en est donné en note ; une analyse imprimée du n° 102 est portée aux éditions ; une autre manuscrite, pour le n° 160, est portée aux copies et le texte suit en petits caractères ; au n° 239, une autre, tirée de la *Gallia christiana* et accompagnée d'un extrait, est marquée comme édition et le texte en est imprimé en petites italiques à la place du texte des documents de chancellerie ; les analyses du n° 260, par divers chroniqueurs, sont traitées comme des copies et reproduites entièrement en note. Enfin les notices, pour les n°s 123, 228 et 229, sont considérées comme des copies dans l'*apparatus* critique, et le texte en est publié comme s'il provenait de la chancellerie royale. En somme, pas de règle fixe. A mon sens, l'éditeur aurait dû considérer mentions, analyses et notices (celles-ci ne sont que des mentions plus développées), comme de simples indications ; il aurait eu avantage à en imprimer le texte d'une façon uniforme, soit en petites italiques à la place des documents eux-mêmes, soit en note.

Je répéterai enfin l'observation que les faux, ici comme dans le *Recueil des actes de Henri II*, n'auraient pas dû être mélangés avec les documents authentiques. Si cela a été fait, ce fut encore par imitation de M. Delisle. Il me semble aussi qu'on devrait en indiquer la source d'une façon uniforme; pour le n° 213, l'original est dit inconnu; pour le n° 227, inexistant; pour les n°s 245 et 295, perdu.

Je ne voudrais pas cependant laisser le lecteur de ce compte rendu sous l'impression des petites imperfections relevées ici [1]. Je tiens à ce que l'on sache que l'œuvre de M. Delaborde est extrêmement importante, que ses recherches ont été longues, pénibles et fructueuses, que ses textes sont bien établis, que les documents présentés par lui, et en particulier une belle série de chartes de communes ou de coutumes, sont de tout premier ordre pour la connaissance de nos institutions, en un mot que son recueil sera d'une consultation journalière et d'une utilité dont on lui saura le plus grand gré.

L.-H. Labande.

Marc Leclerc, **La Passion de notre frère le Poilu**. Paris, G. Crès et Cie, 1916. In-16, 22 p. 1 fr. 25.

Cette petite plaquette mérite à plus d'un titre d'être signalée aux lecteurs de la *Revue critique*. L'auteur, officier de l'armée territoriale, est à la peine et à la gloire, depuis le début de cette effroyable guerre, où il ne cesse encore maintenant de payer de sa personne. Elle est datée : *Verdun, Mars 1916*, en pleine rafale, et elle porte cette dédicace : « A tous mes camarades les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des Régiments Territoriaux d'Anjou qui sont tombés pour le Pays ». Mais l'auteur qui, dans la vie de tous les jours, hors de la guerre, s'intitule modestement « peintre décorateur », n'est pas seulement une âme sensible et, à la fois, un soldat à trois poils. Tous ceux qui s'occupent de folklore et, plus précisément encore, de nos parlers provinciaux si savoureux souvent, connaissent ses *Rimiaux d'Anjou*, dont certaines pièces, comme *Les Coeffes s'en vont !* et *Ma vieille Ormoère*, resteront classiques. Depuis longtemps déjà, avec le professeur Verrier, MM. Henry Cormeau, Onillon et quelques autres bons régionalistes, il s'est appliqué à reconstituer le parler très expressif de son pays natal, faisant « causer » les vieilles gens de campagne. Dans la tranchée, en contact permanent avec les territoriaux, ses compatriotes, il a continué, et la petite pièce qui m'occupe ici est née de ces conversations avec les braves gens aux âmes simples et vaillantes qui l'entourent.

---

1. M. Delaborde, à l'exemple de M. L. Delisle, a appelé « Saint-Frambaud » l'église bien connue Saint-Frambourg de Senlis (n°s 63, 194). Il existe deux Béthisy, il aurait fallu spécifier (n°s 51, 63, 79, 80, 154, etc.) qu'il s'agit de Béthisy-Saint-Pierre, où se trouvent encore les ruines de l'ancien château.

Le thème? Un Poilu angevin a été tué à l'ennemi, il entre en Paradis et comparaît devant le Père Eternel assisté de son Fils, de la Vierge et de quelques saints. La mort, l'arrivée au ciel, sa description, l'interrogatoire, sont de vrais petits tableaux à retenir. D'aucuns, peut-être, y verront quelques irrévérences envers la Divinité. C'est qu'ils ne connaissent pas l'esprit véritable de nos paysans de l'Ouest profondément religieux, en général, mais dont la piété n'est aucunement exclusive d'une gouaille sans irrespect. M. L. a presque toujours très bien saisi les nuances et su se maintenir dans d'agréables limites. A peine un parisianisme à relever (13) à propos de saint Pierre, portier du Paradis, que le Poilu trouve

... Sur l' pas d' la porte
Qu'était en train d'.battr' ses tapis.

Je doute fort que nos braves angevins sachent que c'est là l'une des plus graves fonctions des concierges de la Grand'Ville. Je signalerai, pour être complet, un jeu de mot un peu trop soldatesque mis dans la bouche du Père Noé (p 17)

... En avant Arche !

Mais ne sommes-nous pas en présence d'un héros de Verdun, entrant tout droit dans la gloire immortelle ?

H. Baguenier Desormeaux.

---

290. La reine Louise de Prusse. Pour la Prusse, pour l'Allemagne entière, la femme de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, est une idole : épouse exemplaire, modèle des mères, patriote ardente, au culte qu'on lui rend de l'autre côté du Rhin il n'est rien de comparable que celui dont nous honorons notre Jeanne d'Arc. Quelle est dans cette adoration la part de la légende et celle de la vérité ?

— L'histoire de la reine Louise est un des plus beaux spécimens de la manière dont les Prussiens savent se servir de tout bois pour alimenter leur patriotisme. Toute entière à sa haine, à sa soif de vengeance contre le vainqueur d'Iéna, aux humiliations que Napoléon lui avait fait subir à Tilsit, on ne sait que trop l'habile parti que la jeune et séduisante Mecklembourgeoise, dont le faible et indécis Frédéric-Guillaume avait fait sa compagne, tira de son énergie, de sa grâce et de sa beauté pour ranimer les courages abattus et relever la Prusse agonisante. Mais de là à faire d'elle une sainte, il y a loin. Elle n'était pas morte depuis trois mois que, le 6 octobre 1810 Gneisenau, le fameux chef d'état-major de Blücher, écrivait à sa femme : « Je ne puis pas nier que depuis le décès de cette princesse, j'éprouve pour sa mémoire une sympathie dont j'aurais été incapable de son vivant. Elle était trop femme et pas assez reine. Jamais elle n'a su se placer ou se maintenir à un point de vue élevé. D'ailleurs son cœur n'a pas

toujours appartenu à son mari ; elle en aimait un autre et ne s'en cachait même nullement. De plus, elle n'était rien moins que le modèle des mères, car elle ne s'est jamais occupée sérieusement de l'éducation de ses enfants. » Vingt-six ans plus tard, le grand Humboldt, causant avec Varnhagen d'Ense, émettait identiquement la même opinion sur la reine Louise : « Par une sorte de convention inconsciente et à la suite de racontars hypocrites, on est arrivé à lui attribuer un caractère absolument faux. Quiconque l'a connue sait fort bien qu'elle n'a jamais été un ange innocent et tendre, que tout au contraire elle était égoïste, cauteleuse et sournoise, comme le sont d'une façon générale les membres de la famille de Mecklembourg... Le roi l'a rudoyée plus d'une fois, mais il peut dire à son excuse qu'elle ne lui ménageait pas les raisons d'agir ainsi. Les catastrophes de 1806 et sa mort inattendue et précoce lui ont valu une auréole qu'à proprement parler elle ne méritait pas. »

291. Mon œil de verre. N'est-ce pas Gambetta qui, frappé au visage par un éclat de boîte d'artifice dans une tournée électorale, répondit tranquillement aux gens qui s'empressaient autour de lui : « Ce n'est rien. Cela a cassé mon œil de verre. Mais j'en ai d'autres dans ma valise » ?

— Ce n'est sûrement pas Gambetta, mais Phélypeaux, fils et survivancier de Pontchartrain, ministre de la marine sous Louis XIV. Ce jeune homme que la petite vérole avait rendu borgne, était à Cette en tournée d'inspection des ports, quand l'accident lui arriva en juillet 1695.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 mars 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, communique une lettre de M. François Thureau-Dangin, qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Georges Perrot.

M. Cagnat donne lecture d'un rapport où M. Merlin, directeur des Antiquités de Tunisie, rend compte des fouilles poursuivies à *Thuburbo Majus* avec une subvention de l'Académie. On a découvert tout un quartier de la ville et notamment deux grands établissements de bains, l'un pour l'hiver, l'autre pour l'été.

M. Edouard Cuq continue la seconde lecture de son mémoire sur les nouveaux fragments du Code de Hammourabi.

M. J.-B. Chabot traduit et commente un passage d'une chronique syriaque relatif à un épisode de l'époque des Croisades. L'auteur, contemporain des événements, raconte comment en 1145, sur la conduite d'un capitaine français nommé Robert Legros, une troupe de 200 hommes armés essaya d'aller porter secours à la forteresse de Bira (auj. Béredjik) assiégée par les Turcs. Les barques sur lesquelles ils descendaient l'Euphrate ayant été emportées par le courant, la plupart des soldats furent noyés ou massacrés. Les autres historiens, arabes ou francs, n'ont pas parlé de cet épisode. — M. Elie Berger présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — **7 avril** — **1917**

FERNAU, A travers tout jusqu'à la démocratie (H. Hauser).
P. GIRAUD, Devant l'histoire (S. Reinach).
H. de RÉGNIER, Romaine Mirmault ; L'illusion héroïque de Tito Bassi (E. Seillière).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Hermann FERNAU. **Durch!..., zur Demokratie**. Berne-Bümpliz, Benteli, 1917, In-8°, 269 p.

Ceci est le livre d'un Allemand. D'un véritable Allemand, et qui aime sa patrie. Il aurait même pu reprendre, pour ce volume, le titre qu'il donnait naguère à une brochure : *Précisément parce que je suis Allemand....* [1]. Et pourtant un Français peut lire ce livre non seulement sans colère, mais avec sympathie. — On peut ne pas adopter les thèses de l'auteur. On peut lui objecter que, vivant hors d'Allemagne dès avant la guerre, n'y étant pas rentré depuis, il voit l'Allemagne non pas telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être. On ne peut s'empêcher de souhaiter avec lui qu'elle devienne un jour telle qu'il croit la voir, telle qu'il voudrait qu'elle fût.

M. Fernau est républicain. Il a emprunté à Kant — à ce mémoire sur la paix que Werner Sombart traite de babillage sénile — l'épigraphe de son livre : « La constitution civile, en tout Etat, doit être républicaine ». — Entendons-nous. M. F. n'est pas un doctrinaire intransigeant, et ne tient pas aux mots. La démocratie anglaise, ou l'italienne, ou la danoise, lui paraissent mériter l'épithète de « républicaine », encore que son admiration aille surtout à la France révolutionnaire.

Ce qu'il combat, c'est la « dynastie ». Il entend par là, d'abord, le monarque « par la grâce de Dieu », l'émule de Pharaon et de Louis XIV. « Dieux et rois, écrit-il (p. 36), sont collègues ». Mais il entend aussi l'entourage du monarque, courtisans, généraux, hobereaux, sur qui tombe un rayon ou un reflet de la grâce divine. C'est tout cet ensemble d'institutions qui constitue « la dynastie ». Et c'est en ce sens que, parodiant le mot fameux du dramaturge, il se pose,

1. Voy. *Revue critique*, 18 mars 1916.

en présence de toute guerre, la question : « Cherchez la dynastie ». L'humanité contre les dynasties, tel est pour lui le mot du drame.

Ces idées, il va les appliquer à la critique de la guerre actuelle, montrer que le militarisme prussien est une efflorescence naturelle, une conséquence inéluctable, une fonction de la dynastie prussienne-allemande. Il va faire cette démonstration à l'allemande, c'est-à-dire d'une façon massive et confuse, en brouillant les chapitres, en revenant cent fois sur les mêmes idées. Ces idées sont nettes, le style est clair, peut-être même entaché de gallicisme, non dépourvu de vivacité. Mais c'est la composition qui reste tudesque. Tâchons, en ce labyrinthe, de trouver le fil conducteur.

I

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Guillaume II vit en intimité avec le vieux dieu allemand. Nous avons eu le tort de ne pas noter, dans son discours de Potsdam du 15 juin 1898, cette parole grosse de sens et d'avenir : « C'est avec confiance en notre vieux Dieu — *auf unseren alten Gott* — que j'ai accepté mon lourd fardeau ». La dynastie des Hohenzollern est un des rares exemples qui se soient conservés en Europe d'une dynastie par la grâce de Dieu [1]. — « Savez-vous, disait dernièrement à un de ses collègues suisses un professeur allemand dans une Université helvétique, savez-vous, *Herr Kollege*, ce que je lis ? *Candide*, de M. de Voltaire. Et dire qu'il y a plus de cent cinquante ans que ce livre est écrit, et que nous avons encore des rois *bei Gottes Gnaden* ! » Ce professeur pensait comme M. Fernau. Dans notre Europe démocratique, les Hohenzollern sont un fragment du moyen âge. « L'Allemagne, dit à plusieurs reprises M. F. (p. 43, p. 182), l'Allemagne n'est pas une nation ; ce n'est qu'une dynastie ».

Elle a l'air d'être une nation, elle a l'air d'avoir une constitution, des assemblées populaires, etc. Mais dans les constitutions, d'apparence démocratique, de 1867 et de 1871, Bismarck a eu soin de déposer quelques articles qui, d'avance, en faussent le jeu. L'article 11 de la constitution impériale donne à l'empereur, et à lui seul, le droit de faire la guerre et la paix, de conclure alliances et traités. « En ce qui touche les relations extérieures, l'Empire allemand est, dans toute la force du terme, une monarchie absolue ». L'article 68 est pire, et nous avons pu en mesurer les effets terribles en juillet 1914 : « L'empereur peut, quand la sécurité publique est menacée dans le territoire fédéral, déclarer en état de siège (*in Kriegszustand*) une partie quelconque de ce territoire ». Cette partie peut être le tout. « Cet article 68 est la possibilité constitutionnelle de gouverner l'Etat allemand sans constitution ».

M. F. n'a pas lu, que je sache, les belles études de M. Joseph Bar-

1. Le livre de Fernau était écrit avant la récente révolution russe.

thélemy sur les *Institutions politiques de l'Allemagne contemporaine*. Mais il conclut comme lui : l'Allemagne n'a que les dehors d'une constitution. « L'empire allemand n'est pas une chose fondamentalement allemande, mais plutôt un complément et un élargissement de la royauté prussienne et de la puissance de l'État prussien ». La dynastie (sous ce concept collectif entendons le système tout entier) est maîtresse de l'Allemagne comme elle est maîtresse de la Prusse, puisqu'elle dispose du Conseil fédéral et puisque la Constitution (art. 19) fait de l'Empereur l'exécuteur de la volonté fédérale contre tout membre récalcitrant. « C'est notre dynastie, dit l'auteur, qui nous a forcés à devenir prussiens ».

« Où est, s'écriait Moritz Arndt, la patrie de l'Allemand ? » M. F. se pose la même question, mais il n'y répond pas comme le chantre de la guerre de délivrance. « Nous autres Allemands, dit-il, nous n'avons pas de patrie. Car ce que les Français, les Anglais, les Suisses, les Américains, etc., nomment ainsi, c'est-à-dire un pays sur lequel ils possèdent un droit collectif de détermination, voilà qui n'existe pas en Allemagne... En vérité le concept prussien de l'Etat est la plus brutale négation du concept de patrie des autres peuples civilisés ».

Si l'Allemand n'a pas de patrie, comment se fait-il que l'Allemagne ait une armée, une armée dont la valeur et l'héroïsme sont reconnus par ses ennemis même? Là est le nœud de la question. Car si l'Allemagne a vraiment, comme le disent et sans doute le croient les Allemands, une armée nationale, l'Allemagne est une nation. Si au contraire l'armée allemande est l'instrument et la base même de la dynastie prussienne, il n'y a pas de nation allemande. La question du militarisme et la question de la dynastie sont inséparables.

Demandez à un Allemand si l'Allemagne a une armée nationale. Il vous répondra qu'elle possède « l'armée la plus nationale du monde » puisque cette armée repose sur le service universel. En réalité cette armée est l'héritière de l'armée dynastique pour laquelle Frédéric-Guillaume Ier recrutait ses « longs gaillards ». Elle n'a rien qui rappelle l'armée de la Révolution française ; elle n'appartient pas à la nation, elle appartient au prince. Ce n'est pas par un simple abus de mots que Guillaume II peut dire : « *Mon* armée, *ma* garde, *mes* pionniers, *mes* officiers, *mes* soldats, *mes* navires, etc. » Ils sont à lui, puisqu'il en dispose souverainement, sans contrôle, en vertu « d'une obéissance inconditionnée, aveugle, passive ». L'officier allemand, aujourd'hui comme aux temps du roi-sergent, dépend exclusivement de son roi pour sa nomination, son avancement, ses punitions ou récompenses, son renvoi. « Il ne se préoccupe pas de l'idée politique de son prince, il combat, comme les anciens Germains, non pour son pays, mais seulement pour son *Kriegsherr* ». Ses rapports avec l'Etat sont des rapports d'homme à homme, de vassal à suzerain. Le contribuable allemand, le peuple allemand croit naïvement qu'il

existe une armée nationale, parce qu'il en fait les frais et qu'il y sert; en réalité « l'armée prussienne-allemande est féodale, non nationale (p. 69); elle est dynastique, non démocratique... Telle est (p. 74) l'armée allemande ! Oser comparer avec l'armée nationale (*Volksheer*) de la France cette armée construite sur des principes dynastiques, c'est se rendre suspect de falsification scientifique ».

Il ne suffit pas, pour faire une armée nationale, d'appeler toute une nation sous les armes. Il faut encore que l'armée soit au service de la nation.

II

C'est parce que l'armée allemande est au service de la dynastie que la politique allemande est ce qu'elle est. M. F., pour mieux établir l'essence dynastique du militarisme prussien, étudie le jeu de l'Allemagne aux conférences de la Haye : un choix de délégués qui était une négation insultante du manifeste du tsar ; l'attitude de gens qui veulent faire échouer toutes les propositions, et qui se réjouissent de l'échec ; au Reichstag, des railleries violentes et grossières contre cette œuvre de paix que Mommsen appelait « une faute d'impression de l'histoire universelle ».

On pouvait, en étudiant la politique allemande à la Haye, deviner ce qu'elle serait en cas de crise européenne. Politique fondée sur le mensonge officiel, mensonge de l'agression française, des avions de Nuremberg ; mensonge de la mobilisation russe, etc., tous ces mensonges qui ont rendu Bethmann-Hollweg immortel (p. 11-13), mais que justifie, aux yeux de leurs auteurs, l'intérêt suprême de la dynastie. C'est pourquoi — M. F. nous donne (p. 254) ce précieux avertissement — il est absolument impossible d'avoir confiance en une Allemagne dynastique et militariste ; elle mentira comme elle a menti, pour les mêmes raisons. « Quelle confiance le monde peut-il avoir en un homme qui dès le début de la guerre appelait les traités des chiffons de papier et qui, dans le même moment où il convie les peuples à conclure de nouveaux traités, les traite comme des chiffons de papier ? »

Cette politique a empoisonné le peuple allemand. Elle a été, dans cette œuvre néfaste, aidée par les penseurs allemands, domestiques de la dynastie. Le pauvre Michel allemand a eu la cervelle brouillée par ses *Obermichel* intellectuels (p. 80). Il a été soumis à une discipline, à un *drill* spécial, le *drill* de l'esprit (139). Hegel lui a révélé le dogme de la divinité de l'État, transposition métaphysique du dogme du droit divin des rois. Hegel a été suivi par des historiens serviles, fiers de leur titre de conseiller intime, *geheimrätliche Geschichtschreiber*, par un Sybel, par un Treitschke, « Excellence à moitié sourde, père spirituel de la génération allemande actuelle ». Ce sont ces valets du pouvoir, ce sont les juristes prussiens qui ont fait l'apo-

logie du droit de conquête, légitimé les annexions. — Inutile de dire que M. F. oppose à Treitschke et consorts, sur la question d'Alsace, la doctrine française du droit des peuples.

La voilà donc, cette intellectualité allemande dont l'Allemagne est si orgueilleuse. D'une audace illimitée dans les champs de la pensée pure, timide et lâche devant les grands de la terre. « Personne n'a mis en scène d'aussi brutales révolutions de papier que Kautsky et les autres apôtres de l'économie marxiste », mais ce sont des révolutions de papier. « Hélas ! le même Michel, qui a vaincu tous les dieux, qui a critiqué de fond en comble toute l'organisation juridique et économique, qui dans le bleu de l'éther a construit la liberté la plus idéale, il devient rouge comme un écolier si au prochain coin de rue un agent de police le regarde de travers ; la conception du monde la plus évolutionnaire se confond en courbettes devant un uniforme d'officier... A quoi bon l'irrespect de Michel devant les dieux du ciel, si les dieux en terre le contraignent à tout instant au respect » ?

III

Il y eut jadis une autre Allemagne, une autre « culture allemande ». Mais cette vieille Allemagne, celle de Weimar, est morte au moins depuis quarante-cinq ans. Nietzsche en a été le dernier représentant (p. 171), « le dernier Allemand citoyen du monde ». Le manifeste des intellectuels a été « la déclaration de banqueroute du *Deutschtum* classique ». La phrase des 93 sur le militarisme allemand indissolublement uni à la culture allemande, « cette phrase ferait des Allemands d'éternels vaincus... *C'est un Sedan de l'esprit allemand* ».

Le devoir de tout vrai Allemand (p. 198-199), c'est donc de restaurer la vraie culture allemande. Voilà pourquoi tout patriote allemand doit souhaiter, à l'heure actuelle, la défaite de l'Allemagne. De cette défaite de la dynastie, de cette défaite seulement peut sortir la liberté de la nation : d'ailleurs n'en fut-il pas le plus souvent ainsi dans l'histoire de tous les peuples ?

Comprenons, dit M. F. à ses compatriotes, le sens profond de cette guerre (p. 214). Deux conceptions du monde sont aux prises : « Le droit de la force ou la force du droit ? Machiavel ou Kant ? Sparte ou Athènes ? La nation qui possède une armée, ou l'armée qui possède une nation ? Bismarck ou Jaurès ? Le droit des peuples à se déterminer librement ou le droit des dynasties à faire une politique princière » ? etc., etc.

Comment hésiter ? Comment ne pas voir les épouvantables conséquences qu'entraînerait, si elle était possible, une victoire allemande ? Tout ce que nous avons péniblement conquis depuis deux siècles

(p. 220-222) serait mis en pièces par la toute-puissance de la dynastie victorieuse... Notre politique « polonaise » s'etendrait sur nos nouvelles conquêtes... Il y aurait en Europe tout juste autant de liberté de penser et d'écrire qu'il plairait à la dynastie allemande d'en supporter... Des États comme la Suisse, la Hollande et le Danemark auraient peine à conserver leur indépendance Et tout au plus pendant une décade. Car un millier de savants professeurs, suivant les traces de Treitschke et de Chamberlain, démontreraient d'année en année que les Suisses aussi, et les Hollandais, et les Danois, etc., ne sont « que des fils perdus de la grande famille des peuples germaniques... » Et vous voulez, cher lecteur allemand, que nous fassions ce monstrueux saut en arrière dans le Moyen Age » ?

IV

Voilà ce qu'un Allemand — un Allemand pénétré de l'esprit de Kant et de Schiller — pense de l'Allemagne. Et pourtant il est Allemand, et pourtant il aime son pays. Il va même jusqu'à tenter, ce qui nous paraît impossible, une justification de l'Allemagne.

Comment justifier l'Allemagne ? En opposant (p. 134) le peuple à la dynastie. M. F. nous adjure de ne pas croire à « cette légende, que le peuple allemand (p. 186) ne serait qu'un cœur et qu'une âme avec sa dynastie ». Non, dit-il, le peuple allemand n'est pas « d'esprit si monarchique, si valet, si impérialiste » que vous l'affirmez. Mais ce peuple est trompé.

Nous voudrions croire M. F. Nous voudrions partager son optimisme. Nous voudrions admettre avec lui que l'Allemagne est une démocratie comme les autres.

Nous ne le pouvons pas. Cette démocratie n'agit point. M. F. beau nous dire (p. 188) : les autres démocraties, elles non plus, n'ont fait de révolutions qu'après les défaites. Les Français auraient rendu bien service à l'Europe s'ils avaient fait une révolution en 1810, ou sous Napoléon III. Il leur a fallu un Sedan. Il faudra un Sedan à l'Allemagne. — Nous lui répondrons qu'il y eut toujours en France sous la tyrannie impériale, le frémissement des consciences, la révolte des esprits libres, l'inlassable protestation des proscrits. Où sont, à part une poignée d'hommes, les protestataires allemands ? Où sont leurs Hugo, leurs Quinet, leurs Gambetta ? Il y a peut-être, en Allemagne — M. F. le dit et je veux le croire — des penseurs qui écrivent, dans le silence du cabinet, des livres aussi hardis que ceux que lui-même compose et publie en Suisse. Mais tout leur héroïsme ne va qu'à les enfermer dans un tiroir, sous triple serrure. Et pourquoi ? M. F. nous l'a dit : « parce qu'un *Schutzman* au coin de la rue, les a regardés de travers ». D'ailleurs, à quoi bon

publier, dans l'Allemagne impériale, des *Châtiments* ou une *Histoire d'un crime*? On n'oserait, les lire, même à persiennes closes.

M. F. a ruiné d'avance sa thèse optimiste en nous peignant ce peuple tel qu'il est, docile et crédule, *untertänig*. Lui-même a dénoncé la radicale inaptitude politique de ce peuple, son incapacité à passer de la pensée à l'acte, sa timidité devant le pouvoir, sa terreur devant la loi pénale (156). Ce n'est pas avec des âmes ainsi façonnées que l'on fait les révolutions.

Sur d'autres points encore M. F. nous paraît optimiste à l'excès. Nous n'aurons pas la cruauté de railler sa foi de néophyte en la vertu des institutions parlementaires sous prétexte que, vivant plus près d'elles, nous en voyons mieux les tares. Il n'est même pas mauvais qu'à ceux qui seraient, chez nous, tentés de méconnaître les bienfaits de la liberté, un Allemand montre l'Allemagne impériale, comme un ilote ivre. Et sans croire que la disparition des dynasties rendra les guerres impossibles, nous accordons qu'elle les rendra plus rares. Les démocraties ne se feront la guerre que pour des raisons graves. Sérieuse garantie de paix.

Ce qui nous inquiète, c'est son esquisse d'une constitution européenne (p. 251), résumée en deux articles : Tous les États régis par des institutions libres. Et si l'un d'eux, à la suite d'un coup d'État, était ramené au régime dynastique, les autres auraient, « au nom de la paix du monde », le droit d'intervenir, au besoin par la force, pour étouffer cette tentative.

La nouvelle Sainte-Alliance aurait là une prérogative singulièrement redoutable. Comme toutes les questions posées par cette guerre, la question de la démocratie se résout en une antinomie. D'une part, c'est une nécessité européenne que non seulement l'Allemagne, mais que tous les États européens soient des démocraties. D'autre part comment les obliger à devenir ou à rester des démocraties sans porter atteinte à cette indépendance nationale dont nous sommes les champions? Car la femme de Sganarelle, après tout, aimait à être battue.

Ce droit d'intervention ne pourrait-il, entre les mains d'un Bismarck démocrate, servir d'instrument contre les faibles? En tous cas il impliquerait, de la part des États contractants, un abandon partiel de souveraineté. En d'autres termes, et en supposant que cet abandon fût volontaire, il aboutirait à faire de l'Europe une fédération, plus ou moins analogue aux États-Unis d'Amérique. — En serons-nous déjà là dans quelques mois, au lendemain de la guerre?

Laissons ces questions troublantes pour revenir au souhait plus positif de M. F. : « *L'Allemagne aux Allemands* », c'est-à-dire : « Le gouvernement de l'Allemagne par le peuple allemand... L'armée allemande au peuple allemand ».

Cela ne se fera — M. F. le pense avec nous — que le jour où l'armée allemande actuelle, où la force militaire de la dynastie aura

été brisée. Même alors, il faudra de longues années pour changer la mentalité allemande. Voici tantôt cinquante ans — bien plus voici cent ans — que ce peuple est intoxiqué par ses maîtres et par ses penseurs. Ce n'est pas en un jour, ce n'est pas même par le fer et par le feu qu'on le débarrassera de son poison. C'est toute une éducation à refaire. Et tant qu'elle ne sera pas refaite, ce peuple sera un danger pour le monde.

Ne nous laissons donc pas trop séduire par les esprits de la trempe de M. Fernau. Ils sont trop rares. La sincérité de celui-ci est au-dessus du soupçon. Mais cet Allemand démocrate, républicain, weimarien et pacifiste nous apparaît comme une exception. Derrière lui nous n'apercevons pas un parti, à peine un groupe. Et, encore une fois, c'est à Zurich qu'il écrit, c'est à Berne que s'imprime son livre.

Henri Hauser.

Paul Giraud. **Devant l'histoire**. Paris, Berger-Levrault, 1917; in-8°, xix-263 p., 3 fr. 50.

Nous possédions déjà quelques bons ouvrages (notamment celui de Saintyves 1915), sur la crise diplomatique qui a précédé la guerre. Le présent volume se recommande par sa clarté et par sa bonne ordonnance. Une première partie relate les faits dans l'ordre chronologique, avec des commentaires judicieux et brefs, où l'on regrette pourtant l'inutile abus des points d'exclamation doubles et triples; la seconde partie expose, avec renvois continuels à la première, la politique et les responsabilités des différents pays; enfin, les arguments invoqués par l'Allemagne (menaces d'encerclement, défaut de débouchés et de colonies, etc.) sont résumés et réfutés; on montre que l'Allemagne s'est toujours opposée aux mesures de pacification et que sa noblesse, ses Universités, son armée et même sa bourgeoisie réclamaient la guerre. Si elle a tardé à éclater, c'est parce que Guillaume II, sans cesser d'y préparer l'Allemagne, est resté enclin aux solutions pacifiques jusqu'en 1913, époque où il se sentit débordé par la coterie belliqueuse dont son fils était devenu le chef.

Je n'ai noté qu'une grave lacune, mais elle est telle qu'il faudra, dans une nouvelle édition, ajouter quelques pages à ce sujet. L'auteur dit et répète que l'Allemagne veut tromper le monde quand elle prétend avoir pesé sur l'Autriche pour modérer ses prétentions. Je suis convaincu qu'il a raison, mais il ne le prouve pas, parce qu'il n'a ni discuté ni même mentionné le texte publié le 1er août dans la *Westminster Review*. Voici ce dont il s'agit (W. Archer, *The thirteeen days*, Oxford, 1915, p. 134). Le 30 juillet, Bethmann télégraphia à Tchirsky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, en ces termes :

« Le rapport du comte Pourtalès [ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg] n'est pas d'accord avec ce que dit V. E. de l'attitude du gouvernement

autrichien. Il y a apparemment un malentendu que je vous prie d'éclaicir. Nous ne pouvons pas attendre que l'Autriche négocie avec la Serbie, étant en guerre avec elle. Mais le refus d'échanger des vues avec Saint-Pétersbourg serait une faute grave. Nous sommes prêts à remplir nos devoirs d'alliés; mais nous devons refuser d'être entraînés dans une conflagration mondiale parce que l'Autriche ne tiendrait pas compte de nos avis. V. E. fera part de ce qui précède au comte Berchtold, avec toute insistance et très sérieusement ».

Ce document n'a pas trouvé place dans le *Livre blanc* allemand, parce que, a-t-on prétendu plus tard, il pouvait froisser l'Autriche; mais cette raison ne tient pas debout, puisque le texte avait été communiqué dès le 1er août à une Revue anglaise. Quelques écrivains en ont mis en doute l'authenticité, mais elle a été affirmée par Bethmann au Parlement allemand et, d'ailleurs, l'article de la *Westminster Review* résume la réponse de Berchtold : « Il y a là en vérité un malentendu, qui a déjà été éclairci. »

A quel rapport du comte Pourtalès ce télégramme fait-il allusion ? Évidemment, à la même dépêche visée la veille dans un télégramme de Bronewsky, chargé d'affaires de Russie à Berlin, au ministre Sazonov : « Le secrétaire d'État me dit qu'il a reçu ce jour un télégramme de Pourtalès déclarant que vous êtes plus disposé que précédemment à trouver un compromis acceptable pour tous. » Sir Maurice de Bunsen télégraphiait de Vienne le 30 : « L'ambassadeur de France apprend de Berlin que l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne a reçu mandat de parler sérieusement au gouvernement autrichien contre une manière d'agir qui pourrait provoquer une guerre européenne. » Ainsi, le télégramme de Bethmann à Tchirsky, malgré la publication irrégulière et peut-être incomplète qu'on en a faite, s'insère sans difficulté dans la trame des négociations; s'il n'existait pas, il manquerait quelque chose pour expliquer la dépêche de Bunsen au Foreign Office, M. Archer a conclu que le document de la *Westminster Review* répondait vraiment à la disposition d'esprit de Bethmann pendant quelques heures de la matinée du 30 juillet. C'est ce même jour que l'ordre de mobilisation générale fut publié dans le *Lokal-Anzeiger* à midi et immédiatement démenti. Cet ordre avait été approuvé par le Conseil tenu le 29 au soir; mais, au cours de la nuit, les hommes politiques allemands, en lutte avec l'État-major, s'étaient décidés à en différer la publication. Il est possible que l'État-major, en communiquant ce document au *Lokal-Anzeiger*, ait espéré mettre le feu aux poudres. Quoi qu'il en soit, la preuve paraît faite que, pendant quelques heures, le parti de la paix l'emporta, sans doute sous l'impression de la dépêche de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres qui rendait compte des sérieux avertissements de Sir E. Grey. L'ordre télégraphié à Tchirsky de modérer l'allure de l'Autriche concorderait avec cette courte hésitation de l'Allemagne. Nous ne savons pas si Tchirsky, pangermaniste et poussant à la guerre, s'acquitta complètement de sa mission; nous ignorons si, le même jour, une autre

dépêche, qui n'a pas été publiée, n'a pas contredit la première, le parti militaire ayant, dans l'après-midi, repris le dessus à Berlin. Du reste, comme l'a montré en détail M Archer, M. de Jagow, autorisé ou non par le chancelier, fit le même jour deux démarches graves qui rendaient impossible tout arrangement ; il refusa notamment, au nom de l'Autriche, de prendre en considération la proposition conciliante dictée au comte Pourtalès par Sazonov.

En somme, l'histoire des deux jours qui ont précédé la déclaration de guerre à la Russie ne peut pas faire abstraction des dernières tergiversations de Bethmann (cf. *Rev. crit.*, 1916, II, p. 165-8) [1].

S. Reinach.

Henri de Régnier. — **Romaine Mirmault.** Paris. Mercure de France, 1914, in-16. 382 pp. 3 fr. 50.

Henri de Régnier. — **L'illusion héroïque de Tito Bassi.** Paris. Mercure de France. 1916. in-16, 224 pp. 3 fr. 50.

I

Romaine Mirmault est un roman qui parut en librairie quelques jours avant la déclaration de guerre de l'Allemagne et que les circonstances ont donc arrêté dans son essor. Mais, sorti de la plume excellente que l'on sait, il demeure bien intéressant à méditer, sous la lueur tragique des événements qui se sont déroulés depuis sa publication. M. de Régnier y dessinait en effet, d'un trait souple et précis, le portrait moral d'un jeune Français de la classe 1907 pour parler le langage du jour, qui aurait donc trente ans cette année et qui en aurait compté vingt-sept lorsque le décret de la mobilisation générale l'eût appelé sous les drapeaux. Voyons quels sentiments s'agitaient dans cette âme nouvelle à la vie, alors que rien ne faisait prévoir le cyclone qui emporte dans ses tourbillons sinistres la fleur de la virilité européenne.

Pierre de Claircy a été un enfant tendre, doux et gentil, dont le lycée moderne, avec son atmosphère sportive, a formé les muscles en même temps que la volonté. Il en est sorti ne rêvant plus que vie active, voyages, entreprises hasardeuses, proclamant la supériorité de l'action sur le rêve et le mépris de l'intellectualisme pur. Il se destine à l'action tout à la fois par goût, par raisonnement, par con-

---

1 M. P. G. écrit souvent « *Sir Buchanan*, *Sir de Bunsen* », ce qui est incorrect (il faut l'initiale du prénom). — P. 229, il ne fallait pas citer la Hollande parmi les pays « qui ne possèdent que peu ou pas de colonies. » — P. 244 et suiv., les textes réunis sous le titre : « L'âme de l'Allemagne » devraient être tous accompagnés de références ; les plus importants en sont dépourvus. — P. XVIII, l'histoire des plates-formes bétonnées paraît apocryphe ; c'est aujourd'hui l'opinion générale en Angleterre.

viction, en vertu d'une sorte d'entraînement général auquel il participe par conformité avec son entourage.

Ne faut-il pas voir cependant quelque chose d'un peu artificiel dans cette disposition de son âme, quelque chose du moins qui voudrait être confirmé et que le destin viendra traverser tout au contraire? Au cours d'une excursion vers le célèbre pavillon de Croisset qui abrita la vie quasi-monacale de Flaubert, cet anachorète de l'esthétisme romantique, Claircy s'interroge sur les deux instincts antagonistes qui se sont quelque temps combattus dans son sein : l'un qui le portait à agir, l'autre qui lui montrait la vanité de l'action. Flaubert n'a-t-il pas rêvé, lui aussi, de devenir un conquérant, un vainqueur de la lutte sociale? Mais la grande névrose qui le terrassa sur le seuil de sa jeunesse a été son chemin de Damas; le sentiment lui est venu de l'inanité de l'effort humain. Et pourtant, se demande le visiteur pensif de sa cellule littéraire, puisque sa mémoire a de pieux fidèles, les hommes honorent donc autre chose encore que l'action?

De telles impressions ne l'affectent pas toutefois de façon durable à cette époque de sa vie, mais son tuteur, le perspicace Antoine Claveret, fils de la génération qu'enchanta Renan, ne l'en observe pas moins à la dérobée avec quelque appréhension. Ce garçon l'inquiète non par lui-même, car c'est une douce, tendre et charmante nature, mais par ce qu'on lui a mis dans la cervelle. Pierre, se dit-il, est de de son temps, car tous les garçons de son âge sont dans le même état d'esprit et montrent ce même goût de l'action qui est le credo de la génération nouvelle. Pierre croit être comme eux, mais son exaltation est-elle bien solide? Se soutiendra-t-elle quand il lui faudra prendre contact avec les réalités de la vie? Le plus grave, c'est qu'il voudra tenter l'expérience, se prouver à lui-même qu'il est capable d'agir.

En effet voici que, comme dans le mythe d'Hercule, l'amour vient traverser cette vocation d'énergie au moment où elle va tenter de s'affirmer par des faits. Epris de la belle Mme Mirmault, Claircy s'éloigne momentanément de ses rêves d'action : il croit découvrir qu'il y a dans la vie autre chose que cet emploi « brutal » de soi-même qui est l'idéal de ses contemporains : il apprend de Romaine des délicatesses de sentiment qui étaient pour lui lettre close. Il constate auprès d'elle comme une baisse dans son besoin d'agir qui d'ailleurs se fatigue à s'exercer dans le vide et à se disperser en possibilités hypothétiques. Souhaite-t-il encore les grandes aventures aussi sincèrement que naguère? Son point de vue sur la vie se modifie insensiblement. Au lieu de l'appel à une existence d'héroïsme, il entend les troubles sollicitations du loisir et de la fantaisie, de tout ce qu'il a dédaigné jusqu'alors, du haut de sa belle jeunesse, dans l'attente de *quelque grand événement vital*.

Dès le soir de sa première rencontre avec son Omphale, il a découvert en soi une nouvelle exigence qu'il ne se connaissait pas encore :

celle d'obtenir sans délai du sort sa part de paresse, de plaisir et de volupté. Ainsi, le voilà donc en passe d'être soumis à la loi commune qui nous empêche le plus souvent d'aller jusqu'au bout de nous-mêmes, qui nous arrête à mi-chemin dans un prudent compromis entre nos rêves et la réalité. Aussi bien — telle est du moins son excuse vis-à-vis de lui-même — sa fièvre d'activité l'eût-elle embarqué tôt ou tard dans quelque entreprise inconsidérée, car l'action pour l'action est un sortilège dont l'illusion nous voile souvent la petitesse, la médiocrité et même l'*indignité des buts vers lesquels nous nous hasardons*.

Et l'amour achève son œuvre dépressive. Claircy refuse une exploration en Chine, magnifique apprentissage d'énergie pratique, vaste champ de travail pour un serviteur de l'idée française. Son rêve viril s'évanouit en fumée. Son passé se détache de lui; il entrevoit qu'il ne sera jamais l'homme que prépara son adolescence, car les ressorts de son être se sont détendus avant d'avoir joué, les cordes de sa volonté se sont rompues avant d'avoir vibré. Et de cette défaite sans lutte, il éprouve un amer sentiment de vide et déchéance, la sensation d'un dérobade dont il lui demeure une honte sourde et lancinante.

Une dernière fois pourtant, il va revenir vers ses velléités d'énergie, mais à la mode de Julien Sorel, suivant les préceptes de Beyle, dans un assaut désespéré contre la résistance que continue de lui opposer Romaine Mirmault. Stendhal lui promettait le succès à la condition de vouloir : c'est la défaite qu'il rencontre dans ce peu digne emploi de ses forces volontaires. Devant cette femme qui se refuse obstinément, qui s'arme d'ironie et de bravade pour le repousser, il s'arrête : une sorte d'inertie haletante l'accable : il a trop présumé de son audace : tour à tour brusque, violent et piteux, esquissant les gestes de la force pour n'en réaliser que de vains simulacres, il a joué une lamentable parade d'enfant nerveux qui va se résoudre en une crise de larmes, — dénouement convenable à ce drame de sentimentalisme irrésolu et geignard.

Pourtant ce garçon est loin d'être un lâche : toujours il a constaté en lui ce mépris de la mort qu'on peut appeler l'état de grâce des gens d'action et la condition préalable de l'héroïsme. Il le retrouve en effet pour se tuer de sang froid après son échec. Mais quel lamentable emploi de ses ressources morales ! — Quelques mois encore, et sous les plis du drapeau, il trouvait ou la mort digne d'un homme, ou plutôt l'emploi fécond du capital de vigueur physique et psychique amassé au cours de sa saine adolescence, et, en toute hypothèse, ce « grand événement vital » qu'il appelait de ses vœux, ce but vraiment digne qu'on se hasardât pour l'atteindre. Nombreux sont assurément les Pierre de Claircy qui nous reviennent aujourd'hui du front de bataille la poitrine étoilée ou le képi galonné. Quelle qu'ait été leur disposition native, leur volonté d'énergie a trouvé son emploi. Le beau

roman de M. de Régnier qui peint la France des six premiers mois de 1914 nous aide à mieux comprendre, à admirer davantage celle des six derniers, et de ceux qui ont coulé, trop lentement, depuis lors.

II

Ce charmant conte, qui fut publié dans une revue à la veille de la guerre, n'a aucune relation avec les événements actuels. L'auteur nous avertit sans tarder que la vocation dont son livre contient le récit, n'est pas héroïque au sens où l'on s'aviserait peut-être de l'entendre si l'on donnait à cette épithète le sens qu'elle revêt depuis près de trois ans pour notre esprit. Aussi bien, dans la pensée de M. de Régnier, le véritable héros de l'aventure est-il peut-être la charmante cité de Vicence dont les nobles perspectives lui ont inspiré cette fantaisie gracieuse et raffinée : Vicence, la ville des palais qui la parent, dit-il, de leur pompe redondante et fastueuse, l'ornent de colonnes, de frontons et de statues, attestant le luxe de la vie ancienne dont les vestiges se retrouvent aussi dans les riches et plaisantes villas des alentours. Le génie du divin Palladio, son enfant, a laissé Vicence ornée d'une fastueuse parure de pierres.

Par ces glorieuses architectures, mais, en particulier par les statues quelque peu théâtrales qui ornent les niches ou les frontons des édifices palladiens, sera formée, au cours du paisible XVIIIe siècle italien, l'âme naïvement esthétique de Tito Bassi, le fils du cordonnier et de la lingère, qui s'éprend tout enfant de gloire et de renommée sans posséder pourtant ce qu'il faut pour s'imposer à la mémoire des hommes. Les statues l'ont intéressé infiniment par leurs attitudes animées et leur ample vêture, par la grâce apprêtée de leur silhouette. Quand il les a bien regardées, l'enfant paisible et réfléchi s'exerce à imiter de son mieux leur expression ou leur geste.

Cette imitation trop longtemps continuée lui sera fatale : mais d'une fatalité qui n'a rien cependant de tragique. Si sa vie doit rester humble et médiocre en dépit de ses aspirations sans mesure, on constate tant de bonhomie dans son caractère, tant de résignation dans son naturel que sans doute il en prendra son parti avec le temps. — Nous ne nous essayerons pas au surplus à résumer une aventure dont le charme est dans l'allure facile, aimable, souriante et si joliment française de la narration, dans le style fluide et léger qui relève de notre meilleure tradition classique et semble contemporain des événements qu'il raconte. On passera près de Tito Bassi quelques heures exquises et on le quittera plein d'indulgence pour ses innocentes et généreuses chimères.

Ernest Seillière.

QUESTIONS ET RÉPONSES

292. Actrices en goguette. On n'a peut-être pas perdu le souvenir d'une jeune actrice qui se présenta naguère sur la scène de l'Opéra comique dans un tel état d'ébriété qu'il fallut baisser le rideau et rembourser l'argent. S'il y a au théâtre beaucoup de prêtresses de Vénus, y rencontre-t-on souvent des prêtresses de Bacchus?

— La chronique théâtrale nous a transmis les exploits de Mlle Dumesnil. Cette actrice fut, en son temps, c'est-à-dire à partir du 6 août 1737, date de ses débuts, et pendant trente ans, la première tragédienne de la troupe de la Comédie française. La plupart des connaisseurs la préféraient à Mlle Clairon. Malheureusement elle buvait. « J'ai reçu, écrivait Voltaire à d'Argental le 28 juin 1756, une grande et éloquente lettre de la Dumesnil; elle n'était pas tout à fait ivre quand elle me l'a écrite. Je vois que Clairon lui donne de l'émulation; mais si elle veut conserver son talent, il faut qu'elle cesse de boire. » On prétend que, lorsqu'elle était en scène, un laquais était toujours dans la coulisse, la bouteille à la main, pour l'abreuver. Horace Walpole la portait aux nues ; « La Dumesnil est, si possible, encore supérieure à vos souvenirs », mandait-il à Gray le 19 novembre 1765. « L'autre soir, j'étais à *Mérope*. La Dumesnil y est divine, » s'écrie-t-il un autre jour. Mais il ajoute aussitôt après : « On m'a dit avec cela que son langage habituel est celui d'une *poissonnière*. » Elle eut le tort de se retirer trop tard, en 1776, usée par la boisson, décrépie, éclipsée par sa rivale, la Clairon. Sous le Consulat, Chaptal, ministre de l'intérieur, ayant appris qu'elle était réduite au dernier dénuement et qu'elle gardait le lit depuis un an, lui envoya un secours et lui fit servir une pension. Elle mourut en février 1803, âgée de quatre-vingt-six ans.

293. Bonnets a la Raucoux. Ou plutôt à la Raucourt, du nom de la célèbre actrice. Par quoi cette coiffure se distinguait-elle des autres?

— En 1776, Mlle Raucourt ayant fait une fugue parce qu'elle n'était pas en état de payer ses dettes, fut très flattée, lorsqu'elle reparut, d'apprendre que l'on portait des *bonnets à la Raucoux*. Ils étaient caractérisés principalement par un petit panier percé bien en évidence.

294. Bourse et cadenettes. Qu'entendait-on par ces expressions appliquées au XVIIIe siècle à la coiffure des hommes ?

— Cadenettes : les cheveux séparés en deux, derrière la tête, de manière à former deux queues entortillées avec des rubans qui tombaient sur les épaules. Demi-cérémonie.

Bourse : petit sac de taffetas noir qui se fermait avec des rubans comme une bourse, et dans lequel les hommes renfermaient leurs cheveux par derrière. Coiffure générale des gens d'épée.

295. Mme Du Deffand physicienne. Après avoir rôti plusieurs balais, Mme Du Deffand n'alla pas si loin que le diable qui, dit-on, se fit ermite en vieillissant. Mais comme toutes les snobinettes de son temps, elle versa dans la physique. Sur quoi se fonde-t-on pour faire d'elle une émule de Mme Du Châtelet ?

— Il y a quelques années, le *Correspondant* a publié une dizaine de lettres de la marquise à Maupertuis alors à Berlin. C'est là qu'on apprend qu'elle avait intrépidement composé un Mémoire... sur l'aplatissement des pôles !

296. Les discours du député Durbach. On connaît l'opposition véhémente de Durbach sous la première Restauration ; ses discours, ses brochures faisaient grande impression sur le public et nuisirent beaucoup au gouvernement. C'était cependant un homme simple, un campagnard riche mais un peu rustre et sans lettres. S'il ne manquait pas d'idées, n'a-t-on pas soupçonné que quelqu'un l'aidait à les habiller ?

— Thiers, Pasquier, Beugnot parlent beaucoup de Durbach et ne cachent pas le tort qu'il faisait à la royauté restaurée. Mais ils ne paraissent pas se douter qu'il eût un teinturier. Cependant le trop fameux comte de Montgaillard, dans une lettre (probablement inédite) adressée à Napoléon lors des Cent jours, prétend que c'est lui qui faisait les discours de Durbach et de plusieurs autres députés, et il les énumère. « ... J'ai fourni à plusieurs membres fidèles du Corps législatif toutes les armes que j'ai pu ; j'ai fait les discours les plus forts qui aient été prononcés à la tribune. J'ai fourni gratuitement plusieurs discours à M. le député Durbach, beau-frère de M. le duc de Trévise, l'un pour empêcher la restitution aux émigrés de leurs biens non vendus, l'autre pour prévenir la dissolution de la cour de de cassation, un troisième contre les dilapidations et les vols du ministre de la guerre Dupont, un quatrième pour empêcher qu'on ne payât les trente millions de prétendues dettes du roi, qu'on vendît les forêts nationales, etc. ».

297. Les Mémoires de l'impératrice Eugénie. A diverses reprises, on a dit que l'impératrice Eugénie rédigeait ou avait rédigé ses Mémoires. Quelle créance faut-il attacher à ce bruit ?

— Le 7 juillet 1909, le *Figaro* publiait une lettre de M. Franceschini Pietri, secrétaire de l'impératrice, affirmant catégoriquement que celle-ci n'avait point écrit et n'écrivait point de Mémoires. Le 11 janvier de l'année suivante, le *Times* renouvelait cette même déclaration.

298. La femme de trente ans. C'était la femme idéale pour Balzac. Mais n'était-ce qu'une création de son imagination ou le type des femmes aimées par les hommes de sa génération ?

— Balzac — ce grand peintre des hommes de son temps — était pour autant l'homme de la tradition et des souvenirs. Ce n'est pas

lui qui a créé la femme de trente ans ; il l'a trouvée installée dans le goût des hommes depuis deux générations. Dès 1764, lady Hertford, femme de l'ambassadeur d'Angleterre en France, écrivait à son cousin Horace Walpole : « En Angleterre, l'âge entre trente et quarante ans n'est pas précisément celui où les femmes ont le plus d'admirateurs; mais ici, vous verrez qu'à cet âge, elles sont beaucoup plus à la mode que les très jeunes femmes. » Et voilà pourquoi les femmes ont eu tant d'influence en France au XVIIIe siècle. Dans un salon, une jeune fille de quinze à dix-huit ans chante sa petite romance au piano; une femme de trente à quarante ans y est le maëstro qui incline tout un orchestre sous son bâton.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 mars 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres de candidature de M. J. Loth et Ch.-V. Langlois à la place laissée vacante par le décès de M. Perrot; de M. François Delaborde à la place laissée vacante par le décès de M. Viollet; et de M. Maurice Vernes aux deux places vacantes.

M. Louis Leger communique une nouvelle note sur les découvertes archéologiques de la mission russe à Trébisonde. M. Ouspensky, chef de cette mission, a mis au jour des fragments de fresques qui représentent l'empereur Constantin et sa mère Hélène, saint Demétrius, patron de Salonique, et saint Eugène, patron de Trébisonde. Il a réussi à rassembler un certain nombre de manuscrits et de fragments d'architecture dans l'église de la Vierge « à la tête d'or », et il a découvert ce qui reste du corps de l'empereur Alexis III, décédé en 1390. La tombe de ce souverain a dû être violée peu de temps après l'ensevelissement.

M. Paul Foucart communique une inscription d'Ephèse qui date de la conquête d'Alexandre. C'est une dédicace consacrée à un citoyen qui, peu d'années avant, avait renversé l'oligarchie, soutenue par les Perses. Les démocrates lui avaient décerné le titre de « héros », titre que les Grecs attribuaient au fondateur d'une ville et qu'accompagnaient des honneurs supérieurs à l'humanité. Comme Thucydide l'a écrit pour Brasidas à Amphipolos, le héros fondateur, et, par extension, le libérateur d'une ville, devenu son « génie » particulier et invoqué en cette qualité, avait droit à un tombeau sur la place publique et à un culte perpétuel consistant en sacrifices et en jeux solennels qui portaient son nom.

M. le comte Durrieu rappelle que, dans les dernières années du XVe siècle et les vingt premières du XVIe, les libraires et imprimeurs parisiens ont fait paraître une série de livres illustrés de gravures. Ces gravures soulèvent la question de savoir d'après quels modèles elles ont été composées. Il pourrait très bien se faire que, pour les plus remarquables d'entre elles, les graveurs ou dessinateurs se soient inspirés des œuvres dues aux peintres français du XVe siècle. M. Durrieu a découvert un exemple qui apporte une réponse affirmative à cette question. Il signale, parmi les illustrations d'un missel achevé d'imprimer à Paris le 28 février 1517, une gravure représentant « les trois morts et les trois vifs », qui est une incontestable imitation d'une composition de Jean Foucquet, composition dont l'original se trouve dans un livre d'Heures paraissant avoir été exécuté pour une dame de Baudricourt, belle-fille du sieur de Baudricourt mêlé à l'histoire de Jeanne d'Arc. — MM. Emile Picot et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. Maurice Croiset commence la lecture d'un travail sur l'« Apologie de Socrate » de Platon.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **14 avril** — **1917**

L. Maurice, La politique marocaine de l'Allemagne (H. Hauser).
Vie d'Odile, p. Levison; Sepet, Observations sur la légende de sainte Odile; Welschincer, Sainte Odile patronne de l'Alsace; Jérôme, L'abbaye de Moyenmoûtier; Idoux, Sainte Odile à Etival (Chr. Pfister).

Louis Maurice. **La politique marocaine de l'Allemagne**. Paris, Plon, 1916. In-16, II — 202 p.

Il faut se féliciter qu'à l'heure où l'Allemagne a l'audace de nous accuser d'avoir étendu jusqu'en Afrique le théâtre de la guerre européenne, on ait publié ce volume. L'avis au lecteur nous dit que le livre émane « d'une source autorisée, en dépit de la discrétion de la signature ». Nous ne pouvons résoudre l'énigme ainsi posée, mais nous voyons que l'auteur a pu se faire ouvrir un dossier très précieux : la correspondance soi-disant commerciale du fameux Karl Ficke et de ses associés, heureusement saisie par la Résidence générale au début de la guerre. Ces lettres d'affaires, où l'on s'attendrait à ne lire que des histoires de sucre, de café et de quincaillerie, constituent un ensemble de pièces politiques de premier ordre. Rien ne saurait mieux montrer comment l'Allemagne entendait et pratiquait au Maroc ses devoirs envers la culture européenne.

M. Maurice a voulu remonter jusqu'au début de la crise. Il nous rappelle que le 12 janvier 1903, le chancelier de Bulow disait à l'ambassadeur Bihourd : « L'Allemagne n'a pour ainsi dire pas d'intérêts au Maroc, tant ils sont jusqu'à présent minimes, insignifiants ». Il est permis de croire qu'une diplomatie un peu en éveil eût attaché à ce *jusqu'à présent* le sens d'un avertissement, presque d'une menace. Il lui eût suffi de lire d'un peu plus près la presse pangermaniste et les organes du parti industriel rhénan-westphalien, qui déjà commençaient à s'émouvoir. Cependant le gouvernement impérial, tant par des notes officieuses que par ses déclarations au Reichstag (par exemple le 12 avril 1904), affirmait n'avoir, « au point de vue des intérêts allemands, rien à objecter » à l'entente anglo-française sur le Maroc.

Dans ce ciel que l'on croyait serein éclata brusquement l'orage de

1905. Cette crise, qui semblait devoir conduire à la guerre, s'apaisa en apparence dans la conférence d'Algésiras. En apparence seulement. Car elle était à peine close que l'ambassadeur impérial à Rome, de Monts, allait proposer à Sonnino de contrecarrer la France dans la question de la banque marocaine. Prévenu par son collègue, le ministre du Trésor Luzzatti tira la philosophie de l'incident en disant à de Monts :

« Il semble que la conférence n'est pas considérée par l'Allemagne comme une fin, et que votre diplomatie, loin de se le tenir pour dit, persiste à chercher dans la question du Maroc des prétextes pour diviser et inquiéter les puissances qui y sont principalement intéressées ».

C'est alors — au lendemain d'Algésiras — que commence cette action allemande au Maroc qui a tant de fois entravé celle de la France et dont les perquisitions de 1914 nous ont fait connaître le mécanisme.

Grâce à une merveilleuse organisation, Ficke avait répandu chez toutes les tribus rebelles des agents à sa solde, agents soutenus en cas de besoin par les autorités consulaires allemandes. Quand les menées de Ficke avaient amené une révolte, et que le gouvernement français voulait rétablir l'ordre et la paix, le gouvernement allemand lui reprochait de sortir des limites fixées. Le gouvernement français était obligé d'imposer à ses officiers un programme irréalisable : réprimer les révoltes sans se laisser entraîner à la poursuite des rebelles. On pouvait bien, à la rigueur, se saisir d'un point stratégique, mais à condition de l'évacuer aussitôt après — quitte à recommencer ensuite. C'est ainsi qu'il fallut *quatre fois* reprendre Settat. Il y eut à ce moment là des Français assez naïfs pour estimer qu'après tout l'Allemagne avait raison.

On avait eu le malheur de trouver à Settat des protégés de Ficke. Peu importe qu'ils eussent été pris les armes à la main, faisant le coup de feu contre les troupes françaises. Leur qualité de protégés allemands les sacrait comme le *civis romanus sum* de l'antiquité. Et le prince Radolin était chargé de déclarer (17 juin 1908) que « le gouvernement impérial jugeait difficile, dans ces conditions, de s'en tenir à la politique conciliante (?) qu'il avait suivie jusqu'à présent vis-à-vis de l'action française au Maroc ». Tout ce que l'on nous concédait c'est que, si les protégés allemands avaient été tués dans la bataille, l'Allemagne n'aurait pas protesté.

Autour de Ficke se groupaient son neveu Grundler, Sievers rédacteur de la *Deutsche Marokko Zeitung* de Casablanca, Hornung rédacteur du journal de la légation impériale de Tanger. Le 11 septembre 1908, Hornung transmettait à ses associés de Casablanca les instructions suivantes, dont la teneur nous édifie sur l'esprit dans lequel (il y a déjà plus de huit ans) l'Allemagne concevait la politique européenne en Afrique du Nord :

« S'il y avait la guerre, il faudrait qu'il fût fait en sorte que pas un Français ne sortît vivant de la Chaouya ».

Neuf jours plus tôt, le ministre d'Allemagne à Tanger, baron de Wangenheim, avait écrit ces phrases singulièrement instructives, et qui jettent un jour assez cru sur tous les événements postérieurs :

« Le peuple allemand en a assez. D'ailleurs les officiers veulent la guerre, et les bourgeois disent : Nous avons des soldats magnifiques, qui coûtent cher et ne rapportent rien, finissons en. L'agitation qui se prépare en Allemagne ne laissera pas au gouvernement d'autre issue que la guerre ; malgré sa bonne volonté, il devra la faire. »

Ceci était écrit, nous le rappelons, le 2 reptembre 1908. C'était le temps où, après avoir soutenu contre la France Moulay Abd-el-Aziz, l'Allemagne soutenait contre Abd-el-Aziz un nouveau sultan, Moulay Hafid. En Allemagne, hors d'Allemagne, dans certains milieux en France même, on invoquait, pour justifier ce changement de règne, la volonté du peuple marocain. Mais, dans sa correspondance avec ses affidés, le baron de Wangenheim s'exprimait avec plus de simplicité :

« Nous avons soutenu Moulay Hafid sans le connaître, uniquement parce qu'il combattait Abd-ul-Aziz et que celui-ci se tournait du côté des Français. S'il prend à son tour le même chemin, nous ferons surgir un troisième sultan ; il ne manque pas au Maroc de candidats au trône. Ceci est absolument décidé à Berlin ».

Voilà comment l'Allemagne, en 1908, pratiquait au Maroc la solidarité européenne devant les races indigènes. Elle envoyait le consul Vassel à Fez auprès du nouveau sultan. A la France et à l'Espagne on représentait ce voyage comme une démarche purement anodine. Mais, dans la correspondance « commerciale » de Hornung et Ficke (lettre du 11 septembre 1908) nous trouvons l'aveu que c'est une mission « archipolitique » et la consigne d'agir comme par le passé, « tout en faisant une figure innocente ».

Au même moment surgissait l'affaire des déserteurs de Casablanca, qui faillit encore déchaîner sur l'Europe le fléau de la guerre. Seule la ténacité que mit la France à réclamer le jugement du tribunal de la Haye évita, cette fois, au monde l'épouvantable catastrophe.

Nous savons aujourd'hui, grâce aux papiers saisis chez Ficke, que l'agence de désertion avait été organisée dès 1906 (au lendemain d'Algésiras) par le consul Lüderitz et par Sievers. Grâce à ces inestimables documents, nous en connaissons toutes les opérations. Nous savons que des collectes se faisaient dans les colonies allemandes pour aider aux désertions ; ces avances étaient ensuite remboursées par le gouvernement impérial. Les déserteurs étaient menés chez une Espagnole de bas étage, Maria Fortez, d'où ils sortaient habillés en civils.

En octobre 1908, le légionnaire Mödder écrit : « Le Consul m'a habillé des pieds à la tête ». Un Allemand de Mazagan, Wölffling,

écrit le 1er novembre : « Nous faisons tout notre possible pour aider aux désertions ». Au procès de 1914, le juge demande à l'un des inculpés, Bazlen :

« Pourquoi avez-vous dit à Mödder de se rendre au Consulat d'Allemagne ? — Parce que c'est le règlement. La chose était convenue entre le Consul et tous les Allemands de Casablanca ».

Il vaut la peine d'étudier le fameux incident du 25 septembre 1908. Le chancelier du consulat d'Allemagne, Just, vient prendre chez Maria Fortez six individus et les conduit au port. Deux caporaux les reconnaissent pour des légionnaires. Just s'écrie : « Ce sont des compatriotes et non point des déserteurs », les pousse dans une barque, et nargue ensuite les autorités françaises en disant : « Maintenant il est trop tard ; ils sont dans mon embarcation, vous n'avez plus rien à faire ».

Une vague fit chavirer la barque et rejeta les fugitifs sur le rivage où s'ensuivit un véritable pugilat. Or, sur les six déserteurs, trois étaient bien des compatriotes de Just, mais non pas les trois autres. A la suite de conférences avec Ficke, on décida, pour colorer les choses, de prétendre qu'on s'était occupé seulement des trois Allemands, et que les trois autres avaient profité de la bagarre pour se sauver. Le malheur est que, durant cette scène, le chancelier avait laissé tomber sur la plage un chiffon de papier signé du consul impérial Lüderitz, et dont voici la teneur :

« M. Just, chancelier du consulat d'Allemagne, est chargé d'embarquer les *six* personnes qu'il accompagne ».

Convaincu de mensonge, le parti allemand essaya de payer d'audace : « Il faut, écrivait le délicieux Ficke, que nous prenions ces messieurs sous notre protection ». Et apprenant l'arrivée prochaine du général d'Amade, il ajoutait ces mots d'une ironie toute tudesque : « C'est avec plaisir que je lui montrerai mon vilain visage pour lui gâter la fraîcheur du matin. »

M. L. M. poursuit son intéressant récit — écrit dans le style un peu compassé des chancelleries — jusqu'au traité du 4 novembre 1911. Mais la pièce maîtresse de son livre, c'est l'histoire de Karl Ficke. On y voit à plein la méthode allemande : fomenter des révoltes contre la puissance civilisatrice, imaginer ensuite des chicanes juridiques pour empêcher l'autorité légale de venir à bout des rébellions, ruiner aux yeux des indigènes le prestige d'une grande nation européenne, affaiblir sa force militaire par l'organisation de la désertion. Les documents où ce système s'expose avec un parfait cynisme sont d'une telle valeur qu'on se demande si le gouvernement français, au lieu de les utiliser pour la rédaction d'un livre, n'aurait pas mieux fait de nous les donner intégralement. On aurait ainsi produit une impression plus profonde sur les neutres, s'il en reste, qui n'ont pas encore eu l'occasion d'étudier cette variété particulière de la fourberie, le *mendacium teutonicum*.

Henri Hauser.

I. **Vita Odiliae abbatissae Hohenburgensis**, Nouvelle édition par W. Levison dans les *Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici* (*Monumenta Germaniae. Scriptores rerum merovingicarum*, t. VI, p. 24-50),

II. Marius Sepet, **Observations sur la légende de sainte Odile** (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. LXIII, 1902, p. 517-536.

III. Henri Welschinger, **Sainte Odile patronne de l'Alsace**, 3e édition. Paris, Victor Lecoffre, in-12, 1901, 188 p., dans la collection : « Les saints ».

IV. L. Jérôme, **L'abbaye de Moyenmoûtier de l'ordre de saint Benoît en Lorraine**, t. I. Paris, Lecoffre, in-8°, 1902, 592 p. (Voir le livre Ier : saint Hidulphe et ses premiers successeurs, p. 1-112).

V. Abbé M.-C. Idoux, **L'enfance et le baptême de sainte Odile à Étival** (dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1910-1911, p. 67-151).

M. Levison a donné quelque temps avant la guerre une excellente édition de la *Vita Odiliae*. Nous avions jadis, pour l'édition que nous avons publiée dans les *Analecta Bollandiana*, t. XIII, Bruxelles, 1894, consulté 43 manuscrits. M. Levison en a vu plus de 80 ; et sans doute ceux qui lui ont échappé, s'il y en a, sont en très petit nombre. De ces manuscrits, il a distingué trois classes qu'il appelle, 1, 2 et 3 ; les diverses classes ne diffèrent entre elles que par des variantes insignifiantes et, en réalité, le texte, tel qu'il est sorti de la plume de l'auteur, n'a subi que de légères modifications ; il s'est trouvé à peu près fixé dès l'origine. M. Levison n'a reproduit intégralement que les variantes de trois manuscrits : le Bernensis, xie siècle, provenant de Saint-Symphorien de Metz (1 *a*), le Sangallensis, xe siècle qui avait servi de base à notre édition, (2 *a*) et le Bruxellensis, xe siècle (2 *b*). Mais il mentionne celles des leçons des autres manuscrits qui méritaient d'être relevées, particulièrement celles du Parisiensis, olim Epternacensis (3 *a*). Les notes de M. Levison sont toujours très nettes et précises. Il en résulte que l'auteur de la *Vita*, qui écrivait au début du xe siècle, était un lettré. Il avait fait des lectures dont l'on trouve trace dans son livre. Quand il écrit : *Hujus* (du duc Adalric) *thalamis venerabilis coniux adhaerebat Persinda*, il a présent à la mémoire un vers du poète Iuvencus, qui, en parlant de Zacharie et faisant allusion à sainte Elisabeth, écrivait dans son *Historia evangelica*, I, 5, (ive siècle) :

Hujus inhaerebat thalamis dignissima coniux.

Il imite aussi les *Dialogues* du pape Grégoire Ier dont la popularité fut si grande au moyen âge. Quand il nous montre Odile au monastère de *Palma* en butte à la jalousie des religieuses, il fait cette réflexion : *sicut semper malorum est bonorum invidere actibus*. Grégoire avait dit de même, en dépeignant la colère d'un prêtre furieux de l'affluence des moines au Mont-Cassin : *sicut mos pravorum est invidere aliis virtutis bonum quod ipsi habere non appetunt* (*Dial.*, II, 8). Quand l'auteur nous expose que sur Odile priant dans une grotte pour le rachat des péchés de son père brilla une lumière surnaturelle, de telle sorte que l'endroit fut tout illuminé, il copie textuellement un passage des *Dialogues* (IV, 15) où Grégoire raconte la mort de la servante

de Dieu Romula, entourée sur son grabat de cette splendeur divine. Le biographe se souvient encore du même récit des *Dialogues*, quand il décrit la mort de la sainte. De part et d'autre, la maison est remplie d'une odeur si suave, comme si elle avait été aspergée d'aromates : *tantaque flagrantia miri odoris illic aspersa est* [1]... En décrivant la vie d'Odile dans le cloître, l'auteur reproduit de même quelques tournures de la règle bénédictine.

M. Levison a eu le mérite de signaler ces imitations. Il nous a aussi fait connaître des additions que des manuscrits ont faites à la légende de la sainte. Un manuscrit de Breslau, xve siècle, contenant un *Epitome* de la *Vita* raconte qu'Odile ressuscita par ses prières son frère qu'Adalric leur père avait tué en un mouvement de colère. Le même manuscrit rapporte l'anecdote suivante. Peu de temps après qu'Odile eut reçu de son père le monastère de Hohenbourg, le roi d'Angleterre y pénétra. Il distingua une religieuse qui avait les plus beaux yeux du monde. De retour dans son pays, il réclama cette religieuse, menaçant, en cas de refus, de détruire l'abbaye de fond en comble. Odile réunit ses sœurs, finit par comprendre qu'il s'agissait d'elle : les plus beaux yeux du monde, c'étaient les siens qu'un miracle avait ouverts lors du baptême. Et alors elle arracha ses yeux et les envoya au roi, lui faisant dire : « Voici ce que tu as désiré. » Peu après, un ange lui apparut dans son oratoire et lui dit : « Tu as perdu les arrhes que tu avais reçues de ton divin fiancé, mais tu vas les retrouver et tu verras le Christ dans sa splendeur éternelle ». Et elle recouvra une seconde fois la vue.

Cette belle édition de la *Vita Odiliae* nous a conduit à examiner à nouveau les résultats de notre travail : *Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1892) et à lire de près les ouvrages qui ont paru sur la sainte patronne de l'Alsace, en ces vingt-cinq dernières années. Tout en maintenant la méthode que nous avons suivie, nous devons reconnaître que dans l'histoire de la formation de la légende de sainte Odile, au moins jusqu'au xie siècle, nos conclusions doivent être modifiées ; bien des erreurs nous ont échappé. Nous voudrions mettre ici notre travail à jour, en même temps que donner en toute franchise notre avis sur les ouvrages récents consacrés à sainte Odile et rappelés en tête de cet article.

Sur sainte Odile nous n'avons aucun document contemporain. Son nom n'est jamais prononcé au début du viiie siècle. Nous avons bien aux archives du Bas-Rhin un prétendu testament d'Odile, assurant au monastère de Niedermünster la possession de nombreux biens; mais le diplôme a été fabriqué de toutes pièces par les religieuses de

1. Dans les *Dialogues* : *Quam lucem protinus est miri odoris fragrantia subsecuta*. De Grégoire à la *Vita Odiliae* le mot *fragrantia* s'était transformé et était devenu *flagrantia* ; ainsi le mot flairer est venu de *fragrare*.

Niedermünster qui voulaient marcher de pair avec celles de Hohenbourg ; elles l'ont calqué sur un diplôme authentique du roi d'Allemagne Henri II du 29 septembre 1016 [1]. Nous ne pensons pas qu'il y ait un historien pour soutenir l'authenticité de cet acte. Grandidier, il est vrai, a publié en 1776 au t. I de son *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, pr., p. XLII, un autre testament qu'il soutient être le vrai ; pour des causes intrinsèques nous l'avons aussi repoussé (p. 76-77). Nous avons désormais d'autres raisons de suspecter le document. Grandidier avait trouvé, disait-il, l'original en parchemin dans les archives épiscopales de Saverne dont il avait la garde [2] ; mais, bien que le fonds de Saverne ait été conservé, cet original n'a pas été retrouvé ; nous avons des *vidimus* du testament faux, datés de 1316 et de 1359 ; nous n'avons aucun *vidimus* du prétendu testament vrai. Or, il nous paraît prouvé aujourd'hui que Grandidier a fabriqué de nombreuses pièces fausses dans son *Histoire de l'église de Strasbourg* et surtout, plus tard, dans son *Histoire d'Alsace* ; longtemps nous avons refusé de croire à ces supercheries ; devant les preuves fournies, nous avons dû nous incliner. Grandidier s'est surtout appliqué à transcrire en diplomatique correcte — et il connaissait admirablement la diplomatique — les actes manifestement faux qui nous sont parvenus ; il en a agi ainsi pour des chartes d'Ebersheim [3], et aussi selon toute apparence, pour le testament de sainte Odile. Le testament soi-disant vrai de sainte Odile serait le plus faux des deux, si dans la fausseté il y avait des degrés : il ne remonte qu'à la fin du XVIIIe siècle.

Si nous n'avons sur Odile aucun document contemporain, si le monastère de Hohenbourg dont elle aurait été abbesse n'est cité pour

---

1. Le diplôme est maintenant publié dans les *Monumenta Germaniae*, in-4°, *Diplomata*, III, p. 457 ; Henri II, n° 355. Sur les rapports de ce diplôme avec le faux testament de sainte Odile, cf. *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. F., t. XIV, p. 10 et suiv.

2. Grandidier a lui-même fait des objections à ce diplôme fabriqué par lui : « ce diplôme n'a pas toute la barbarie de son siècle », et il répond de façon assez singulière : « Entre les ignorans de ce temps-là, il s'en trouvait toujours quelques-uns qui avaient sçu garder quelques traces de la pureté du langage, surtout entre les personnes du sexe, auxquelles l'étude du latin était assez familière et qui en conservaient plus facilement la délicatesse ». Le diplôme porte à tort le titre d'Empereur, au lieu de celui de roi des Francs; mais Grandidier cite d'autres exemples de pareilles erreurs. Enfin au bas du diplôme, se trouve le sceau de Lothaire III (1126-1137) ; mais c'est que le parchemin a été montré plus tard à cet Empereur, afin qu'il en confirme la teneur. Cf. *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, t. I, p. 90. Tout cela est fort bien imaginé et combiné.

3. Sur les falsifications de Grandidier, voir les articles de Hermann Bloch dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. F., XII, 459 ; XIII, 543 ; de Harry Bresslau, XIV, 9, et celui d'A. Dopsch dans les *Mitteilungen des Instituts für œsterreichische Geschichte*, t. XIX, 580.

la première fois que dans une charte du 13 juillet 783 [1], est-ce à dire qu'il faut suspecter l'existence même de la sainte? M. Levison paraît incliner vers ce parti sans se prononcer nettement. Mais nous serons beaucoup plus affirmatif. Notre *Vita Odiliae* attribue à Odile trois nièces : Eugénie, Atale et Gundlinde. Or, nous avons une charte du 11 décembre 722 ou 723 par laquelle Liutfrid et Eberhard, fils d'Adalbert et petit-fils d'Adalric, donnent des biens à Honau, et elle porte cette souscription : *Signum ego Eugenia ac si indigna abbatissa que consensi*. L'existence d'Eugénie, fille d'Adalbert et nièce d'Odile est ainsi attestée et dès lors pourquoi ne pas croire à celle d'Odile? Atale, d'après la légende, aurait créé le monastère de Saint-Etienne de Strasbourg [2]. Le diplôme de Henri II du 29 septembre 1016 nous apprend aussi que le monastère de Niedermünster était placé sous le vocable de la Vierge et de sainte Gundelinde. Et sans doute ce ne serait pas une raison suffisante pour croire à l'existence historique d'une sainte de ce nom. Mais, en groupant tous ces indices, il nous paraît certain que ces trois religieuses, Eugénie, Atale, Gundelinde ont formé un groupe ; qu'elles étaient bien les nièces d'Odile et nous ne doutons pas qu'Odile ait réellement vécu à la fin du VIIe et au début du VIIIe siècle, et qu'elle ait été la première abbesse de Hohenbourg. Là du reste se bornent nos affirmations. Tout le reste n'est que légende, une magnifique légende qui nous a été racontée pour la première fois au début du Xe siècle, d'après de vagues traditions orales ; et la forme la plus ancienne de cette légende nous est précisément donnée par la *Vita Odiliae*.

Sur ce point nous nous sommes entièrement trompé dans notre premier travail et nous avons jeté une certaine confusion dans le développement de la légende de sainte Odile. Nous avons cru que la *Vita Hiduifi* où est mentionnée la guérison miraculeuse d'Odile était antérieure à la *Vita Odiliae*, parce que nous nous imaginions, sur la foi du catalogue de Hagen, qu'un manuscrit de Berne, qui résumait

1. Dans la *Gallia christiana* t. V, col. 859, on trouve dans l'énumération des abbesses de Hohenbourg, cette mention : *Adala in regimine idonea, sed et moribus religiosis sanctae conversationis ornata dicitur in domo cupudam Odesindis anno XV regnante Carolo rege*. Cette charte a été retrouvée par M. Levison aux archives du Bas-Rhin, G. 1613, n° 8 ; elle est écrite d'une main du XIIe siècle au dos d'une autre charte. Odsinde cède à Hohenbourg une vigne et quelques autres biens sis à Sigolsheim (cant. de Kayserberg, Haut-Rhin) La date donnée est : *Notavi die dominico VI. Id. Julii, anno XV regnante domino nostro Karolo rege*. La 15e année de Charlemagne est 782-783 ; mais cette année le VI des ides de juillet (10 juillet) tombait un jeudi ; il faudrait donc lire III des ides (13 juillet) qui était bien un dimanche.

2. Levison semble identifier p. 41 n. 2, avec Atale l'abbesse Adèle de 783 ; mais nous pensons que c'est à tort. Odile est morte tout au début du VIIIe siècle ; il est peu vraisemblable que près de 80 ans après une nièce qu'elle avait formée à la vie monastique vivait encore.

la *Vita Hildulfi*, datait du IXe siècle. Or, comme l'a observé W. Wiegand [1], ce manuscrit est du XIe siècle ; la *Vita Odiliae* qui nous est parvenue dans des manuscrits du Xe siècle, est certainement antérieure aux diverses *Vitae Hildulfi* que nous possédons ; et le développement de la légende de sainte Odile s'explique ainsi, comme on le verra, de façon plus claire et plus logique.

La version première est ainsi qu'Odile fut baptisée par un évêque venu des parties de la Bavière, et qui portait le nom d'Erhard. Le baptême eut lieu au monastère de *Palma* qu'il faut sans doute identifier avec Baume-les-Dames, en Franche-Comté, déjà mentionné dans la *Notitia monasteriorum* de 817 (*Capitularia*, I, 350), dans les *Gesta abbatum Fontanellensium*, c. 17 (Löwenfeld, p. 60) et au traité de Meerssen de 870 (*Capitularia*, II, 194). Dans ce baptême, Odile, aveugle de naissance, recouvra la vue. Nous avons rapproché autrefois ce miracle de celui qu'aurait accompli saint Eustase, abbé de Luxeuil, rendant la vue, à son retour de Bavière, à sainte Salaberge, future abbesse de Saint-Jean de Laon. M. Marius Sepet nous a fait justement observer qu'il n'y a là qu'une ressemblance fortuite : la *Vita Salabergae* qui est assez ancienne, du début du IXe siècle, et que Krusch vient de rééditer dans les *Scriptores rerum merovingicarum* [2] ne nous dit pas que Salaberge était aveugle de naissance et qu'elle retrouva la vue dans le baptême ; si la *Vita Odiliae* avait suivi ce document, elle en eût reproduit les expressions, ce qui n'est pas. Le miracle de la *Vita Odiliae* semble reposer sur une métaphore. Au jour du baptême, l'âme d'Odile s'est ouverte à la lumière de la foi ; l'image a été en quelque sorte matérialisée et l'on a dit que ses yeux fermés se sont ouverts à la lumière du jour.

Mais, aux pieds de la montagne de Hohenbourg, les moines de l'abbaye Moyenmoûtier, située sur le rebord occidental des Vosges, possédaient des domaines que leur avait donnés une dame nommée Théodelinde. Ils y construisirent le prieuré de Feldkirch et jusqu'à la Révolution l'abbaye vosgienne posséda ici des biens, levant par exemple la dîme à Niedernai [3]. Les religieux de Moyenmoûtier, en rapports constants avec Hohenbourg, connaissaient la légende d'Odile et tous leurs efforts tendirent à attribuer la plus grande part du miracle, sinon le miracle tout entier, à leur fondateur, saint Hidulphe. C'est ce que fit vers la fin du Xe siècle l'auteur de la première *Vita Hildulfi*. Ce document est rempli de grandes invraisemblances chronologiques. L'auteur place Hidulphe au temps de Pépin, père de Charlemagne, et en fait pourtant un contemporain de saint Dié, qui vivait au VIIe siècle ; mais de cette question nous n'avons point à nous occuper [4].

1. *Zeitschrift fur die Geschichte der Oberrheins*, N. F., t. VII (1892), p. 730.
2. T. V, p. 40-66. Sur la date du document nous suivons l'éditeur.
3. Cf. notre étude, p. 39.
4. Qu'on nous permette de renvoyer à notre étude, *Les légendes de saint Die et*

Ce qui nous importe, c'est qu'il raconte que Hidulphe fut rejoint dans la solitude des Vosges par son frère Erhard, revêtu comme lui-même de la dignité épiscopale, que le duc Étichon — forme nouvelle du mot Adalric ou Etih, forme latine refaite sur le nom vulgaire — amena aux deux solitaires — on sous-entend que c'est à Moyenmoûtier — sa fille aveugle et encore païenne ; quand elle eut été catéchisée, Hidulphe la baptisa, Erhard lui servant de parrain ; et la jeune fille est illuminée à la fois *mente et carne*, par l'esprit et le corps. Hidulphe a été sans doute adjoint d'abord à Erhard dans le baptême ; puis il a passé au premier plan. C'est ce que montre de la façon la plus saisissante M. l'abbé Jérôme, dans son très remarquable volume sur l'abbaye de Moyenmoûtier. Il a corrigé très heureusement l'erreur chronologique que nous avions commise dans le classement des documents sur sainte Odile. Peut-être seulement a-t-il eu le tort de supposer qu'Hidulphe avait réellement un frère qui s'appelait Erhard et que cet Erhard a été identifié sans raison avec l'évêque bavarois, en l'espèce, l'évêque de Ratisbonne. Cette hypothèse nous paraît inutile.

Parmi les hagiographes modernes les uns s'efforcent de concilier les deux versions contradictoires de la *Vita Odiliae* et de la *Vita Hildulfi*. Les autres se font les champions ou de Baume-les-Dames ou de Moyenmoûtier et dans leur dispute ils se disent des injures. Que n'imitent-ils la réserve du moine Paul qui, entre les années 1054 et 1073, à la demande de Heilika, abbesse de Niedermünster de Ratisbonne, composa une *Vita Erhardi*, rééditée par M. Levison dans le même volume des *Monumenta*[1]. Paul connaissait la version de la *Vita Odiliae* et celle de la *Vita Hildulfi*. Il vit la contradiction, se prononça en faveur de la *Vita Odiliae* et conclut sagement : « Quand nous écrivons les vies des saints, ce n'est pas notre gloire, mais celle de Dieu que nous devons rechercher. Et la gloire de Dieu est proclamée par les mérites du saint, non par les mensonges de l'écrivain ».

M. l'abbé M.-C. Idoux, dans l'article cité, vient de prendre à nouveau la défense de saint Hidulphe. Non point qu'il place le lieu du baptême à Moyenmoûtier ; il le recule plus à l'ouest. Il reprend une thèse soutenue par le P. Étienne Voirin qui vécut de 1589 à 1631 ou 1651 — nous empruntons ces dates au P. Sommervogel [2] — dans une *Historia sancti Erhardi* aujourd'hui perdue, mais résumée par Ruyr

---

de saint Hidulphe dans les *Annales de l'Est*, t. II (1889), p. 377-407 et 536-588. Le manuscrit des trois vies d'Hidulphe se trouve actuellement à la bibliothèque de Nancy. Cf. notre article, *Note sur trois manuscrits provenant de l'abbaye de Moyenmoûtier*, dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1890, p. 153-166.

1. P 1-16.

2. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VIII, col. 892. Ruyr cite les *Recherches* du R. P. Estienne Voirin à plusieurs reprises et à la p. 242 l'*Histoire de saint Erard*. Sommervogel suppose que ces ouvrages sont inédits.

dans ses *Saintes antiquités des Vosges* [1]. Le P. Voirin, affirme l'abbé Idoux, avait à sa disposition les sources les plus pures ; il oublie de nous dire lesquelles. Or, ce père jésuite fait observer, que sur le ban d'Étival, au pied de la montagne où se trouve la pierre d'appel, existait jadis un hameau appelé hameau de Sainte-Odile, qu'il y avait là un prieuré de religieuses, placé sous la direction des Prémontrés d'Étival. L'abbé Idoux ajoute qu'à cet emplacement une chapelle subsistait encore au XVIIIe siècle ; qu'à certains jours de l'année le curé d'Étival y allait en procession avec ses paroissiens et y disait la messe, que longtemps un canton de terre dans ces parages s'appelait le fin des Dames [2]. On s'explique fort bien que les Prémontrés d'Étival qui furent chargés en 1178 du service divin au monastère de Sainte-Odile et qui, aux pieds de Hohenbourg, créèrent le prieuré de Saint-Gorgon aient donné le nom de sainte Odile à un prieuré de religieuses près de leur maison principale. Mais M. l'abbé Idoux veut que ce prieuré ait existé au VIIe siècle et qu'Odile y ait été baptisée, puisqu'elle ne pouvait être baptisée que dans une maison de religieuses. De cela il ne donne pas l'ombre d'une preuve. Il n'a pour garant que le P. Voirin ; mais ce garant ne nous suffit pas. Nous voulons un document du moyen âge ; que M. l'abbé Idoux en produise un [3]. Et comme l'auteur de la *Vita Odilae* qui a écrit au Xe siècle est contraire à sa thèse, il va l'arranger de belle façon ; Quoi ! Adalric, cet homme si pieux, aurait abandonné sa fille aveugle ; quoi ! il aurait dans un accès de colère tué son fils ; quoi ! il aurait laissé sa fille dans un état d'abjection et de dénûment ; il aurait été arraché par les prières de sa sainte enfant des peines de l'enfer. Mais, c'est là, écrit M. Idoux une version « hideuse d'invraisemblance » : ce sont là « pures fantasmagories » ; c'est de « l'amphigouri ». Et M. l'abbé se félicite en

---

1. La première édition parut à Saint-Dié en 1626 ; la seconde, sans changement en ce qui concerne Odile, à Épinal en 1634.

2. Tout cela est parfaitement exact. Voir Lepage et Charton, *le Département des Vosges* ; dans le dictionnaire des communes, l'art. *Sainte-Odile*.

3. On disait du prieuré de Sainte-Odile la *Vieille abbaye*, cela suffit à M. Idoux pour affirmer que cette maison remontait à l'époque mérovingienne : en revanche il exige des preuves sévères sur l'antiquité de Baume-les-Dames : « Peu nous chaut que l'abbaye de Baume soit mentionnée dans des livres des années 817, 831 et 870. Je ne voit pas ce que peuvent faire ces monuments du IXe siècle pour établir que le monastère en question aurait existé au VIIe ». Et il s'appuie sur la chronique d'Albéric des Trois-Fontaines pour soutenir que le duc Garnier créa Baume-les-Dames à l'époque carolingienne. Mais Albéric qui écrivait au XIIIe siècle n'a aucune valeur pour l'époque de Charlemagne ; le passage que cite M. Idoux est emprunté à une chanson de geste sur les bâtards de Pépin ; il n'a absolument aucune valeur historique. Cf. l'édition de Scheffer-Boichorst. M. G., *Scriptores*, t. XXIII, p. 711, et la préface de Scheffer-Boichorst, p. 669. Du reste nous ne pensons pas qu'Odile ait retrouvé au VIIe siècle la vue à Baume-les-Dames ; nous soutenons simplement qu'un auteur du Xe siècle raconte qu'un tel miracle a été accompli à Baume-les-Dames.

finissant de la tâche qu'il a accomplie : « La *Vita coæva*[1], le manuscrit de Berne, la *Vita sancti Hildulfi*, l'histoire de saint Erhard du P. Voirin, la chronique d'Urstitius[2], les vieux auteurs alsaciens permettent de décortiquer (*sic*) la *Vita sanctae Othiliae* et de retrouver la réalité perdue au milieu d'un fatras d'allégations saugrenues ». Ah ! si nous avions parlé de la sorte de ce document hagiographique, le plus vénérable de l'Alsace, celui sur lequel, en fin de compte, repose toute l'histoire de la sainte ! En vérité M. l'abbé Idoux manque de mesure ; et s'il a une certaine verve, s'il a fait pêle-mêle de nombreuses lectures, l'esprit critique, il faut bien l'avouer, lui fait entièrement défaut.

M. l'abbé Idoux a néanmoins eu le mérite de montrer une certaine contradiction qui existe dans la *Vita Odiliae*. D'un côté, on nous représente Adalric comme un homme juste - *cum esset justus vitamque religiosam, in laico habitu quamvis positus, ducere cupiens* ; — de l'autre on lui attribue tous les plus grands crimes ; et l'on peut se demander si l'auteur, en exposant ces méfaits, ne s'est pas souvenu du caractère véritable de ce duc d'Alsace qui s'est montré si cruel pour les habitants du Sorngau, vallée latérale de la vallée de la Birse, qui a fait massacrer l'abbé de Moutiers-Granval (Granfelden), Germain, et le bibliothécaire du monastère Randoald, alors qu'ils voulaient prendre la défense de la population : un document hagiographique, tout à fait contemporain, d'une incontestable authenticité, nous expose ces faits[3]. Cette contradiction avait déjà attiré l'attention de M. Marius Sepet et il en avait conclu que l'auteur de la *Vita* avait amalgamé, d'une façon gauche, deux documents opposés : 1° une vie d'Odile ancienne, remontant à l'époque même qui suivit la mort de la sainte ; et à ce document seraient empruntées les phrases banales sur la piété d'Odile et sur les vertus de son père ; 2° un poème épico-religieux, écrit en dialecte vulgaire, c'est-à-dire en langue allémanique. De là proviendraient les épisodes romanesques

1. C'est le fameux faux de Jérôme Vignier dont il sera question plus loin : voilà un document qui n'est pas à citer.

2. Le *Fragmentum historicum incerti auctoris*, publié dans la collection d'Urstitius, *Germaniae historicorum illustrium Pars altera* (Francofurdi 1585), n'est qu'un extrait des *Annales Marbacenses qui dicuntur*. Elles ne contiennent qu'une courte mention sur sainte Odile : « *genuitque* (Atticus) *filiam a nativitate cecam nomine Odiliam, quae ab Herhardo Ratisponensi episcopo et Hyldulfo Treverensi baptizata in sacro fonte visum recepit*, », éd. Hermann Bloch, p. 4, dans les *Scriptores rerum germanicarum*. M. Idoux mentionne ainsi pêle-mêle, chroniqueurs du moyen âge et auteurs récents. Il estropie beaucoup les noms propres. Il écrit p. 150, *Andelsheim*, *Benwihr*, *Horbour*, *Vuimbach* pour Andolsbeim, Bennwihr, Horbourg, Wimbach sur le territoire de Kienzheim ; Maréville est Ammerschwihr. Il écrit de même *Shervillers*, *Howald*, l'abbé *Gysz*, etc.

3. M. Krusch vient de rééditer fort bien la *Vita Germani* dans les *Scriptores rerum merovingicarum*, t. V, p. 25-40. Ce document est certainement le plus important sur l'histoire de l'Alsace à l'époque mérovingienne.

du récit, les tableaux pittoresques (la lettre écrite par Odile exilée à son frère et enveloppée dans un peloton écarlate, le retour d'Odile de Baume à Hohenbourg, le père apercevant le cortège du sommet le plus élevé de la montagne) et aussi les violences commises par le père. Mais de cette hypothèse, d'ailleurs intéressante, M. Sepet n'apporte pas l'ombre d'une preuve. Comme l'écrit M. Levison d'une façon un peu dure dans une note : *Quae cum merae coniecturae sint neque alio fundamento nitantur nisi ingenio auctoris, ut sunt inutilia, commemorasse sufficiat.* On sait du reste quel abus Godefroy Kurth a fait des chansons de geste mérovingiennes dont aucune trace n'a jamais été retrouvée ; et pourquoi supposer que ces chansons de geste hypothétiques aient été écrites en allemand, alors qu'il devient de plus en plus certain que les chansons médiévales que nous possédons, tant en roman qu'en allemand, ont eu des prototypes latins, œuvres de lettrés ? Puis cette contradiction qu'on nous signale dans la *Vita Odiliae* ne se retrouve-t-elle pas dans les livres historiques de l'époque ? qu'on relise les pages consacrées par Grégoire de Tours à Clovis ; peut être les récusera-t-on puisque Kurth prétend que Grégoire y a reproduit des fragments de chansons de geste : mais qu'on relise du moins les passages de l'historien sur Gontran, dont il était contemporain et qu'il a fréquenté ; quelle série de crimes commet ce roi de Burgondie, qui nous est représenté très pieux, auquel est accolé le terme de *bonus* comme une épithète de nature !

Le livre de M. Henri Welschinger sur sainte Odile fait partie d'une collection d'où sont bannies les discussions érudites et les collations de manuscrits, dont le but est d'édifier les fidèles plus que de convaincre les savants. Pourtant M. Welschinger a fait des recherches dans les bibliothèques ; il a tenu entre les mains le manuscrit de Berne et il a traduit avec élégance la *lectio* sur saint Hidulphe ; mais il pense, comme nous l'avions pensé à tort, que le manuscrit de Berne est du IXe siècle. Puis il croit à la vérité *historique* des assertions contenues tant dans la vie de Hidulphe que dans la vie d'Odile, bien qu'entre les unes et les autres il y ait contradiction. Cette contradiction M. Welschinger ne la veut pas voir ; elle nous paraît évidente, comme l'a remarqué au Xe siècle l'auteur de la *Vita Erhardi*. D'une part Odile, aveugle de naissance, est chassée par son père et baptisée, à l'insu de ce père, dans un monastère lointain ; de l'autre, le père et la mère amènent l'enfant aux saints Hidulphe et Erhard et les supplient de la baptiser. M. Welschinger admet le miracle de la vue rendue à Odile dans la cérémonie du baptême et il appelle à la rescousse le « très savant exégète » F. Vigoureux. Mais je pense que si ce miracle est admis, il faut bien croire à tous les autres miracles relatés dans la *Vita*, aux bœufs échappés à la mort, à la burette restant toujours remplie de vin ; il faut admettre ces « certaines exagérations » que M. Welschinger a évité de reproduire

(p. 92) ; car, entre tous ces événements merveilleux attestés par l'auteur, on n'a pas le droit de faire un choix, mettre d'un côté les miracles distingués, de l'autre ceux qui le sont moins. Et même si l'on admet sur des événements de la fin du VIIe ou du début du VIIIe siècle le témoignage d'un auteur qui écrit au Xe siècle d'après une vague tradition orale, il n'y a point de raison de repousser le livre d'un écrivain du XVe siècle, celui qui nous a fait connaître la version fribourgeoise, le rocher du Schlossberg s'entr'ouvrant devant la sainte poursuivie par son père qui la voulait marier malgré elle. Il est vrai que M. Welschinger prétend avoir un document du VIIIe siècle même; c'est le fameux fragment d'une vie d'Odile publié en 1649 par l'oratorien Jérôme Vignier dans son livre : *La véritable origine des très illustres maisons d'Alsace, de Lorraine*, etc. Si jamais faux est évident, certain, c'est celui-là ; Jérôme Vignier a rattaché à une phrase de cette prétendue *Vita*, phrase échappée comme par miracle à la mutilation du manuscrit, tout son système généalogique. Le faux a été dénoncé avec grande force par Julien Havet [1] ; nous avons ajouté quelques arguments aux siens ; et pourtant ce texte est admis sans la moindre réserve par M. Welschinger [2] ; au cours de son récit (p. 82) il lui emprunte l'histoire du lépreux ; bien plus à la fin, parmi les preuves, il traduit en un français élégant le latin de Jérôme Vignier, et il ajoute : « Le P. La Guille (sic) atteste avoir vu la vie dont je donne cet extrait, dans un manuscrit ancien de la cathédrale de Metz » ; et assurément, si l'assertion était exacte, le document aurait une grande autorité. Mais ouvrons l'*Histoire d'Alsace* du jésuite Louis Laguille publié à Strasbourg en 1727 ; nous y lisons au t. I, p. 82, 1re colonne : « Il nous reste deux vies de cette sainte ; l'une écrite par un auteur contemporain qui se reproche de s'être privé du bonheur de voir la sainte comme il aurait pu aisément, s'il n'avait pas négligé de profiter de cet avantage. Le P. Jérôme Vignier, dans son histoire de la famille d'Alsace, rapporte un fragment de ce précieux ouvrage qu'il dit lui avoir été communiqué par Pistorius le Bègue.... L'autre vie a été conservée dans son entier dans différentes archives ; je l'ay vuë dans un ancien livre manuscrit de l'Église Cathédrale de Metz. Le P. Mabillon l'a insérée dans la seconde partie du IIIe siècle des Actes

---

1. *Questions mérovingiennes*, II : *Les découvertes de Jérôme Vignier* dans ses *Œuvres*. Paris, Leroux, 1896, p. 72-78.

2. P. 119, M. Welschinger essaie de réfuter notre argumentation. Dans la note 8, p. 34, de notre travail, nous avons soutenu qu'un diplôme de Lothaire Ier du 15 mai 845, conservé dans une copie du XIe siècle aux archives de la Basse-Alsace, était faux ; dans une note additionnelle, nous disions qu'un jeune érudit, M. Fritz, avait soutenu l'authenticité de ce diplôme, non sous la forme où il avait été publié, mais sous une forme un peu différente, dont des copies se trouvent aux archives de la ville de Strasbourg. L'argumentation de Fritz a du reste paru peu probante (Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, 2e édition, n° 1120). Mais Jérôme Vignier n'a rien à faire avec ce diplôme. Nous l'avons seulement soupçonné d'avoir inventé

des Saints de l'ordre de saint Benoît[1] ». Le texte du P. Laguille est formel ; il a vu un manuscrit de notre *Vita Odiliae*, dont plus de 80 manuscrits subsistent encore. Quant au texte publié par Jérôme Vignier, personne ne l'a jamais vu et pour cause. Il faut rayer absolument de toute histoire, même d'une histoire hagiographique, ce faux audacieux[2].

Nous avons ainsi, en parcourant les derniers volumes parus sur sainte Odile, rectifié sur bien des points notre étude ancienne de vingt-cinq ans ; d'autres erreurs dans le détail nous ont échappé[3]. Mais nous pensons que la méthode suivie doit subsister. Cette méthode est celle

un diplôme de Lothaire II du 15 octobre 858 (Böhmer-Mühlbacher, *ibid.*, n° 1287). Admettons que nous nous soyons trompé, il y a dans l'œuvre de Vignier des diplômes parfaitement authentiques; mais que prouverait notre erreur en faveur de l'authenticité de la *Vita Odiliae* publiée par Vignier et dont il aurait découvert l'original rongé par la pourriture et les vers, chez un vieillard de 80 ans passés, et, hasard singulier, dans les lambeaux qui restaient se trouvait la phrase permettant d'échafauder tout son système généalogique et de rattacher au duc Étichon la famille de Lorraine et celle de Habsbourg ?

1. C'est cette biographie que Mabillon place au XIe siècle, tandis qu'au P. Laguille « ce t auteur ne paraît pas être d'un siècle fort éloigné de celuy de sainte Odile ». Je n'ai pas trouvé dans le P. Laguille la phrase suivante que M. Welschinger lui attribue : « Il n'est pas douteux que cet auteur ne soit Gaulois ». Grandidier écrit : « *Gallum illum* (l'auteur de la *Vita*) *fuisse quaedam videntur indicare voces : saltem non fuisse Alsatam patet ex multis locis, in quibus latent errores* ». *Église de Strasbourg*, t. I, pr., p. 4.

2. A corriger, p. 18, toute une série de noms propres : lire au lieu de *Harlach*, *Sarburg*, *Arnoulfisau*, *Liberne*, *Erchau*, Haslach, Surbourg, Arnulfouagia, Leberau (Liepvre), Eschau ; au lieu de comte *Ralhuard* Ruthard. La fondatrice de l'abbaye d'Erstein s'appelait Irmengarde. Je ne pense pas qu'il ait existé un *Saint-Elion*. On donne comme nom de lieu à Andlau Eleon ou Helion dans des chartes de 880 et 1050. P. 78, au lieu de *Schwarzbach* et *Schültern* lire *Schwarzach* et *Schuttern* et ces localités comme Ettenheimmunster sont au duché de Bade actuel, il est vrai au diocèse et dans l'évêché de Strasbourg. C'étaient du reste des abbayes d'hommes. P. 125 et 185, lire Pfeffinger. P. 128, dans la liste des papes qui ont concédé des bulles à Hohenbourg effacer *Innocent Ier*. P. 149, je lis : Un poète inconnu qui avait pris le nom de *Phélesius* a écrit au moyen âge ces vers sur l'Odilienberg. Ce poète est connu ; Philesius est le surnom de Matthias Ringmann qui vécut de 1482 à 1511 et auquel M. Charles Schmidt a consacré une intéressante notice dans son *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du* XVe *et au commencement du* XVIe *siècle*, t. II, p. 87-132. M. Schmidt publie in-extenso le poème de Philesius sur les Vosges, p. 105.

3. P. 27, nous avons dit que la charte de Widegern en faveur de Murbach du 13 mai 728 fut souscrite par deux prélats *Gerbuin* et Willibert, il faut lire Ghybuin Voir sur ce document les observations de Paul Wentzcke, *Regesten der Bischöfe von Strasbourg*, n° 33. — P. 31, nous avons affirmé que l'abbaye de Massevaux était citée pour la première fois au traité de Meerssen. C'est une erreur. En 780 un moine alsacien nommé Adam copia à Worms pour Charlemagne l'*Ars grammatica* de Diomède (IVe siècle) et le roi des Francs lui donna en récompense l'abbaye de Massevaux (était-ce alors une abbaye d'hommes ?).

Tu, rex pie Carle,
Illi coenobium Masuavillare dedisti
(M. G., *Poetae latini aevi Carolimi*, t. I, p. 94).

P. 29-30, nous avons soutenu qu'un diplôme de Thierry IV daté de Remire-

qu'ont appliquée les Bénédictins français et aussi très souvent, dans les meilleurs volumes de leur collection, les Bollandistes. Elle peut se résumer ainsi : classer les documents dans l'ordre strictement chronologique où ils ont été composés, examiner chacun d'entre eux isolément, en lui-même, en tirer ce qu'il contient de vérité, puis, à la fin, réunir ce que chaque document a fourni de certain. Le résultat acquis est souvent très mince. Pour l'histoire de sainte Odile, il se réduit à ces deux phrases : sainte Odile a existé et elle a fondé à la fin du VIIe siècle le monastère de Hohenbourg ; mais au moins les conclusions auxquelles l'on arrive par cette voie seront incontestées. Il ne faut jamais combiner deux documents sans examen. Les hagiographes médiévaux s'emparant d'un thème nous donnent sur ce thème des versions différentes. Pour sainte Odile il y a la version de Baume-les-Dames celle de Moyenmoûtier, d'Ebersheim de Fribourg-en-Brisgau ; combiner ces versions c'est échafauder un édifice sur des bases branlantes, et ainsi avec chaque nouvel écrivain la légende reçoit un accroissement. La pierre qui se détache de la montagne en entraîne d'autres sur son chemin, elle ramasse en roulant la neige qui s'attache à elle ; elle finit par devenir avalanche. L'avalanche, c'est la légende telle qu'elle s'est constituée au cours des âges : la pierre c'est la réalité historique que la légende contient, et, à travers tout cet amas de matériaux de toute provenance, c'est le noyau primitif que l'historien doit retrouver [1].

Chr. Pfister.

---

mont, VIIIe année du règne (728), en faveur de Murbach était faux ; M. W. Levison, dans un article très curieux, *Die Urkunden des Elsässischen Grafen Eberhard* (747) *und die Vita Desiderii Alsegaudensis* (*Neues Archiv*, t. XXVII, 1902, p. 368-399) a voulu démontrer que le diplôme est authentique ; nous discuterons la question ailleurs dans un article sur la *Vita Desiderii*. — P. 33-34, nous nous sommes posé la question si le comte de Tours Hugue, au temps de Charlemagne et de Louis le Pieux, descendait réellement du duc Etih — notre Adalric, père de saint Odile — ; nous nous sommes trop tenu sur la réserve, comme nous le fait observer M. Robert Parisot, *le Royaume carolingien de Lorraine*, p. 4, n. 4. Le rôle que les descendants de Hugue jouèrent en Alsace au IXe siècle, les propriétés qu'ils y possédaient, semblent bien prouver le rattachement de cette famille à Adalric. — Hermann Bloch, *Die geschichtiche Einheit des Elsasses* (dans le *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts = und Altertumsvereine*, t. XLVIII, p. 37-42) a fait observer justement que l'expression *ducatus Alsacensis* n'apparaît pas à l'époque mérovingienne — ainsi le titre même de notre étude serait une erreur ; — cette expression n'est employée qu'en 816, puis devient courante au IXe siècle, alors qu'il y avait plus de duc. Mais si l'expression s'est alors répandue, c'est précisément que des descendants de l'ancienne famille ducale continuèrent d'être au premier plan en Alsace, que le souvenir des anciens ducs y était sans cesse rappelé. La question est à reprendre.

1. Les chroniqueurs du moyen âge ont, eux aussi, souvent mal combiné des documents différents qu'ils avaient sous les yeux ; ils ont voulu mettre d'accord des assertions contradictoires en elles-mêmes. Nous devons en quelque sorte défaire leur travail, retrouver les pièces dont ils se sont servis et les examiner isolément.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 21 avril — 1917

Recueil de l'Ecole papyrologique de Milan II (G. Rouillard).
Torrey, La composition et la date des Actes (A. Loisy).
G. de Sanctis, Histoire de la république athénienne, 2e éd. (My).
Magnien, Le futur grec (My).
Pedersen, Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique (A. Meillet).
Lammers, Moawia II (R. Basset).
Jacob et Tschudi, Hâdjim-Sultan (Cl. Huart).
Loomis, Les briques de Chertsey et l'histoire de Tristan (A. Langfors).
Soloviev, Entretiens, trad. E. Tavernier (E. Seillière).
Newlett, La Chronique de l'Angleterre (Ch. Bastide).
Note sur sainte Odile : Clauss et Dartein (Chr. Pfister).

Studi della Scuola papirologica. T. II, Ulrico Hoepli, Milan, 1917. 288 p. in-4°, 9 lire.

Dans le second recueil publié par l'école de papyrologie de Milan, une part aussi large qu'intéressante est faite aux lettres privées que nous fournissent les papyrus grecs.

Suivant l'ordre adopté dans le présent volume, celui-ci débute par les textes inédits ; trois lettres, déjà décrites par les éditeurs des papyrus de Londres, publiées par M. A. Calderini, d'après les photographies des textes du Musée Britannique.

La première lettre (6 = P. Lond. 852) qui est incomplète, se rattacherait à la correspondance d'Héliodore à laquelle appartient la suivante (7 = P. Lond. 853 *a*). Cette dernière est très mutilée ; la partie gauche et le bas du papyrus manquent. Ces deux lettres d'après les noms propres qu'elles renferment, pourraient faire partie de la correspondance provenant des fouilles d'Ashmunên publiée dans P. Amh. 131-135. Le troisième texte (8 = P. Lond. 963) est un court billet.

Nous trouvons à la suite, une série de mémoires relatifs aux lettres privées. M. A. Calderini étudie « les pensées et les sentiments » qui y sont exprimés. Il cherche à saisir sur le vif la sincérité et le naturel de ceux qui écrivent ces lettres. Elles ne viennent pas confirmer la fâcheuse réputation des Grecs en matière de bonne foi ; les cas où l'on surprend leurs auteurs ou leurs correspondants en flagrant délit de mensonge sont assez rares. M. Calderini cite comme un exemple piquant une lettre (Witk 48 = Mill. 7), dont l'auteur jure par Sérapis

« ὅτι ψευδῆ τὰ πάντα » et sa lettre est adressée « πρὸς τοὺς τὴν ἀλήθειαν λέγοντες » ! La banalité des formules de politesse et l'emploi abusif des épithètes louangeuses et intéressées qui abondent surtout dans les lettres les plus récentes, où certains baisent τὰ τίμια ἴχνη τῶν ποδῶν de leurs correspondants (P. Grenf, II, 91), ne doivent pas nous faire illusion ; non plus d'ailleurs que la sécheresse d'autres lettres ; par exemple, celle où une femme annonce à son frère, sans plus, l'expédition de la momie de leur mère en terminant ce billet d'une concision brutale par une simple formule de salutation (II, Chres. Wilck. 499). M. A. Calderini évoque les préoccupations quotidiennes, les douleurs et les joies plus rares exprimées dans les lettres des habitants de l'Egypte gréco-romaine.

Les « lettres de femmes » trouvées parmi les papyrus font l'objet d'une étude spéciale par Mlle Maria Mondini. L'auteur se propose de montrer qu'en dehors de la cour brillante et débauchée où vivaient les Arsinoé et les Cléopâtre, les saines traditions s'étaient conservées dans le peuple qui nous offre des exemples d'épouses sérieuses et tendres, de mères et de filles dévouées. Nous voyons dans la correspondance des habitantes de l'Egypte, quelles sont leurs occupations familières ; soit qu'elles fassent venir de la ville des étoffes pour confectionner quelque tunique, soit qu'elles s'attachent à des intérêts plus graves en véritables « femmes d'affaires ». D'autres s'inquiètent de l'instruction de leurs enfants, s'épanchent en sentiments affectueux ou expriment une douleur « profondément sentie, profondément humaine ».

M. Guiseppe Ghedini recherche l'élément religieux dans les lettres sur papyrus, en limitant son étude aux cultes païens. Il établit d'une manière précise quelles furent suivant les époques, les différentes formules religieuses par lesquelles débutaient les lettres de la période gréco-romaine ; il rappelle les expressions stéréotypées par lesquelles celui qui écrit s'en remet à la volonté divine au sujet d'un événement désiré (σὺν τοῖς θεοῖς et tournures analogues) M. G. Ghedini constate chez les Gréco-Egyptiens, le besoin de prier, d'implorer un secours divin lorsque leurs intérêts ou ceux d'êtres chers étaient gravement en jeu. Il s'occupe des diverses épithètes qu'ils attribuent aux dieux, des fêtes familiales d'un caractère religieux et de la vogue respective des dieux vénérés. Il remarque dans certaines lettres (I. Mill. 43 et surtout P. Oxy. IV, 120) une conception monothéiste de la divinité. Pour M. G. Ghedini, la conclusion qui se dégage de cette étude est la suivante : qu'ils adorent la divinité en Sérapis, en Hermès, ou en quelque autre dieu, les Gréco-Egyptiens la regardent comme la volonté suprême et bienfaisante qui dirige les événements humains et leurs lettres trahissent un vif sentiment religieux.

On trouvera dans la troisième partie du volume un complément précieux à ces trois articles ; il s'agit de cinq index. Le premier est la

liste des lettres privées dressée d'après les recueils et publications où elles se trouvent, le deuxième est un index chronologique des lettres, le troisième un index grec et le quatrième un index latin et italien des mots qu'elles renferment ; le cinquième un index des lieux.

Le caractère pratique de ces index, non moins que la conscience et la finesse des études analysées ci-dessus constituent l'intérêt de ces travaux.

Il est permis de regretter que des lettres, qui se répartissent entre le IIIe siècle av. J.-C. et le IVe siècle de l'ère chrétienne, et qui proviennent d'un milieu essentiellement cosmopolite et soumis aux influences les plus diverses, n'aient point été séparément groupées au point de vue chronologique ou ethnique. Mais il est évident que la chose est encore difficile ; étant donné que les lettres d'époque ptolémaïque sont très sensiblement moins nombreuses que les lettres d'époque romaine, et qu'il est souvent extrêmement délicat, comme on sait, de déterminer la race des braves gens que nous font connaître les papyrus. Il eut été aussi prématuré, sans doute, de dépasser la portée de ces études spéciales pour en tirer des conclusions relatives à l'histoire des mœurs et des idées dans les sociétés helléniques à l'époque alexandrine ou romaine. Les travaux de MM. Calderini, Ghedini et de Mlle Mondini, n'en seront pas moins précieux pour ceux qui pourront peut-être, quelque jour, reconstituer dans ses grands traits la vie privée dans l'Egypte gréco-romaine.

La seconde partie du recueil contient en outre divers articles.

M. Castelli signale deux papyrus d'Oxyrhynchos (P. Oxy. 1208, 1268) qui confirment la doctrine de Mitteis (Reichsr. u. Volksr. pp. 238-240) sur l'origine hellénique des « bona materna » ; ce sont, les seuls documents gréco-égyptiens où mention soit faite de la « patria potestas » ; ils montrent comment le principe des « bona materna » a lutté contre « la logique de fer du droit romain classique ».

Le testament « per aes et libram » déchiffré par M. Seymour de Ricci (Cf. Comptes-Rendus de l'Ac. des Inscr. et Bel. Let., 1914, pp. 524-533) fait l'objet d'une étude détaillée de M. G. Castelli qui utilise, entre autres les textes où Gaius et Ulpien décrivent le testament « per aes et libram ».

Mlle Ada Bazzero après avoir cité les textes grecs et latins où paraît le mot μαφόριον indique quels sont les renseignements nouveaux fournis par les papyrus sur l'usage très étendu de ce vêtement, sa matière et sa forme. Ce mot devient aussi dans les papyrus μαφόρτιον, μαφόρτιν, μαφόρτης.

M. A. Calderini nous montre un aspect peu connu du mythe d'Europe, en rapprochant d'un fragment nouvellement découvert du « Catalogue » hésiodique (P. Oxyr. 1358), un passage d'Eschyle (Wilamowitz, Aischylos Interpretationen Berlin 1914, pp. 234-235).

Le fragment du « Catalogue » se rapporterait à deux épisodes différents du mythe : Europe victime de la violence divine, puis Europe mère de Sarpédon se lamentant sur le cadavre de son fils.

Le recueil se termine par une bibliographie méthodique pour l'année 1915 qui est dressée avec beaucoup de soin.

Germaine Rouillard.

The composition and date of Acts, by C. G. Torrey. Cambridge, Harvard University Press, 1916, in-8°, 72 pages.

L'auteur de ce livre sait admirablement l'araméen, en particulier les anciens dialectes de l'araméen palestinien. Peut-être même les connaît-il trop bien ; car s'il en savait un peu moins, il aurait été moins tenté de reconstituer une prétendue source araméenne de la première partie des Actes (I-XV, 35), à laquelle personne avant lui n'avait pensé. L'assurance qu'il met dans ses conclusions est tout à fait déconcertante pour ceux qui ont étudié d'un peu près ce livre des Actes, si décevant, si inconsistant, si plein de menues habiletés et de fictions hardies. M. T. estime bravement que Luc s'est borné à traduire en grec, — moyennant un certain nombre de contresens que le savant aramaïsant a la joie d'exhumer sous nos regards, — une source palestinienne à laquelle il n'eut que la peine d'adapter la première ligne, ou plutôt les premiers mots de son prologue à Théophile, sans achever ledit prologue ni dire au bon Théophile ce qu'il allait maintenant écrire pour lui. De qui était ce document araméen, Luc l'ignorait ; il le prit tout de même, et comme cette histoire lui donnait l'idée d'y ajouter ce qu'il savait des événements subséquents, il se mit à la traduire sans y rien changer, même quand il aurait eu quelque chose à y redire, par exemple dans l'histoire de l'assemblée de Jérusalem, au ch. XV. M. T. en sait plus long que Luc : le document avait été écrit en Palestine par un homme très bien informé, quelques mois seulement après l'assemblée de Jérusalem ; car, à la date où il fut écrit, Silas, qui avait porté à Antioche le décret de l'assemblée, était revenu à Jérusalem, mais n'avait pas depuis quitté cette ville et ne s'était pas fait encore le compagnon de Paul. On peut donc, à quelques mois près, dater cet important document, qui est de la fin de l'an 49 ou du commencement de l'an 50. Luc avait écrit son Evangile à Césarée vers l'an 60, sans avoir encore la moindre idée de raconter l'histoire apostolique. Le précieux document araméen que vient de découvrir M. T., tomba aux mains du compagnon de Paul durant les derniers mois de la captivité de l'Apôtre à Rome, c'est-à-dire en l'an 64, et pendant les quelques semaines où Paul, avant d'être condamné à mort, cessa d'être gardé chez lui pour être emprisonné, Luc, assisté des autres auxiliaires de Paul, n'eut pas de peine à mettre sur pied les Actes, en ajoutant à la traduction du document

araméen ses souvenirs personnels et ceux de ses amis. Voilà comment les Actes ont été écrits, et voilà pourquoi la mort de Paul n'y est point mentionnée.

Par malheur, les conclusions de M. T., au lieu d'avoir la certitude qu'il leur prête, ont tout l'air d'être des conjectures artificielles et qui ne tiennent pas debout. Certes, un élément étranger traverse le prologue des Actes ; mais M. T. ne fera croire à personne que Luc se soit coupé la parole à lui-même, dans son adresse à Théophile, pour accrocher le fameux document. Plusieurs critiques ont admis là une interpolation : c'était bien le moins qu'on pût faire ; car il est trop clair que le prologue a été retouché. Mais Norden a fort convenablement établi que ce prologue n'avait pas été qu'interpolé ; qu'il devait contenir après le sommaire de l'Évangile, premier livre à Théophile, le sommaire des Actes, second livre, et qu'il avait été mutilé pour introduire le développement qui mène au récit de l'ascension : ce qui revient à dire que si Luc est l'auteur de la dédicace à Théophile, le livre actuel des Actes s'annonce comme un remaniement de l'œuvre de Luc. M. T. voit homogène la première partie des Actes, et rien n'est plus incohérent que cette première partie, — ni même que la seconde. — Des apologistes aussi complaisants que Harnack y ont relevé d'incontestables doublets, et des morceaux d'origine différente. La comparution des Douze devant le sanhédrin (v, 17-40) double celle de Pierre et de Jean devant la même assemblée (iv, 1-21), comme la délivrance des Douze par l'intervention de l'ange (v, 19-20) double celle de Pierre (xii, 6-11) ; la descente de l'Esprit après le renvoi de Pierre et de Jean (iv, 31) double la grande scène de la Pentecôte (ii, 1-4). Il ne semble pas, d'ailleurs, que ces doublets résultent, comme le veut Harnack, de la superposition de traditions secondaires à des données originales : c'est bien plutôt le même rédacteur, peu scrupuleux, qui amplifie délibérément, à distance, les origines apostoliques en exploitant à plusieurs reprises un même thème de merveilleux artificiel. Mais des éléments beaucoup plus solides percent çà et là cette couche de fiction : le fond du récit de la guérison du paralytique par Pierre à la porte du temple, avec les incidents qui en résultent (iii, 1-8, 11, 16 ; iv, 1, 7, 10, 21-22) ; le fond du récit concernant l'élection des Sept et le martyre d'Étienne (vi, 1-6 ; 8-10, 12-15 ; vii, 56-57, 59) ; les indications concernant la dispersion des croyants hellénistes dont Étienne avait été le chef, leur arrivée à Antioche et la fondation d'une communauté recrutée en partie parmi les païens (xi, 19-21, fin du v. 26), à quoi se relie la notice relative aux prophètes et docteurs d'Antioche et à une mission spéciale de propagande qui fut attribuée à Barnabé et à Paul (xiii, 1-2). Ces éléments sont comme les débris d'une étoffe solide à travers laquelle le rédacteur des Actes a jeté la broderie légère et diffuse de ses récits merveilleux et de ses longs discours, récits et

discours aussi tendancieux les uns que les autres. Il a procédé tout à fait de la même façon dans la seconde partie du livre, où il a saccagé pareillement et entrecoupé la relation authentique des missions de Paul par un de ses compagnons d'apostolat, qui doit être celui que la tradition désigne, c'est-à-dire Luc.

Mais l'œuvre de Luc, en sa seconde partie, le second livre à Théophile, — M. T. regarde la première comme intégralement conservée dans notre troisième Évangile, qui paraît bien en être un remaniement tout aussi libre que celui du second livre dans les Actes, — a été complètement refondu dans un intérêt d'édification et d'apologétique. Tel quel le livre contient d'inappréciables éléments historiques, émergeant d'un fatras qui a aussi son intérêt mais comme renseignement sur les idées et tendances qui prévalaient dans le milieu et le temps où écrivait le rédacteur, c'est-à-dire, très probablement, dans la communauté romaine vers la fin du premier siècle de notre ère. Il n'est pas du tout possible, surtout en regard des Épîtres authentiques de Paul, de se représenter un compagnon de l'Apôtre écrivant en l'an 64 le livre des Actes tel qu'il nous est parvenu. Le sans-gêne avec lequel a été remaniée l'œuvre de Luc ne permet pas de dire jusqu'où celui-ci menait sa narration, qui paraît plutôt avoir été coupée violemment par le rédacteur à l'endroit voulu pour son effet apologétique. L'incohérence des indications concernant Silas, qui fournit à M. T. le moyen de dater avec tant de précision son document hiérosolymitain, résulte de la transposition que le rédacteur a fait subir au récit relatif à l'affaire de la circoncision. Luc, d'accord avec l'Epître de Paul aux Galates, plaçait le voyage de Barnabé et de Paul à Jérusalem après leur mission commune en Syrie, c'est-à-dire avant la persécution d'Hérode Agrippa, à l'endroit où le rédacteur, par un de ces dédoublements qui lui sont familiers, a logé un voyage des mêmes apôtres pour un objet fictif, apport d'aumônes à Jérusalem, en prévision prophétique d'une famine qui n'était point encore arrivée (XI, 27-30). Quand l'affaire des observances était racontée à sa place chronologique, les porteurs de la lettre apostolique (maintenant surchargée en décret conciliaire), Jude et Silas, rentraient à Jérusalem (XV, 33) avant la persécution d'Agrippa, et si plus tard Silas se retrouvait à Antioche tout à point pour accompagner Paul dans sa mission d'Asie mineure et de Macédoine, c'est qu'il avait quitté Jérusalem pour Antioche après la persécution d'Agrippa, comme Pierre, et peut-être avec lui. La transposition de l'assemblée de Jérusalem, qui a en partie pour objet de dissimuler la venue de Pierre à Antioche, son conflit avec Paul et le véritable motif de la brouille de celui-ci avec Barnabé, a produit l'incohérence des indications relatives aux mouvements de Silas.

Le rédacteur, dans la première partie des Actes et souvent ailleurs, imite délibérément le langage des Septante. Les sémitismes où

M. T. voit partout des aramaïsmes, peuvent s'expliquer par là sans qu'il soit nécessaire de recourir à une source araméenne. Même les cas que M. T. juge les plus probants ne semblent pas décisifs. Ainsi, *Act.* II, 47, ἐπὶ τὸ αὐτό serait une fausse traduction de l'araméen *lachdā*, et il aurait fallu entendre : « Et le Seigneur ajoutait *aux* sauvés chaque jour *beaucoup* », au lieu de : « Et le Seigneur ajoutait les sauvés chaque jour *en même* (lieu). » Mais la phrase de M. T. ne vaut pas mieux que celle du texte ; il faut ici un complément indirect à προσετίθει aussi bien qu'un complément direct, et le rédacteur a dû écrire « à même lieu », parce qu'il n'osait pas dire encore : « à la communauté » (on ne trouve pas avant V, 11, le mot ἐκκλησία). — L'embarras de la phrase dans III, 16, résulterait de ce que le traducteur a rendu par : « son nom a fortifié », — en araméen, *taqqêf shemêh*, — une formule qu'il fallait lire : « a fait sain », — en araméen, *taqqêf samêh*, — ce qui donnerait un meilleur sens : « Et par la foi en son nom il (Jésus) a rendu sain cet homme que vous voyez. » Seulement la même idée revient encore dans la suite du verset, ce qui est du plus fâcheux effet. S'il est dit que « le nom a fortifié » le paralytique, c'est que le récit (III, 1-6) fait en réalité guérir l'homme par la vertu du nom ; le verset paraît surchargé par le rédacteur tout exprès pour introduire la foi. Etc. etc. — L'hypothèse de M. T. ne paraît éclaircir le problème des Actes ni pour l'ensemble ni dans les détails.

Alfred Loisy.

G. de Sanctis, Ἀτθίς, *Storia della repubblica Ateniese* dalle origini alla età di Pericle, 2e éd. revue et augmentée. Turin, Bocca frères, 1912 ; XII-508 p. (*Biblioteca di Scienze moderne*, n° 58).

C'est une seconde édition. Dans la première (1898), les derniers mots du titre étaient *dalle origini alle riforme di Clistene* ; on voit que celle-ci embrasse une période de près d'un siècle de plus, puisqu'elle nous mène jusqu'à la mort de Périclès. L'ouvrage n'a pas subi de modifications importantes, mais il s'est augmenté de deux amples chapitres. Dans l'un, M. de Sanctis traite de la politique d'Athènes pendant et après les guerres médiques, sous la conduite de Thémistocle et d'Aristide ; dans l'autre, il expose les raisons qui ont préparé, puis achevé le triomphe de la démocratie, en même temps qu'il étudie les réformes apportées dans la législation et dans la magistrature, pour terminer par l'appréciation de la politique financière de Périclès. L'histoire de la république athénienne n'est plus alors une histoire de sa constitution, et devient celle de sa politique. Ceux qui ont lu *Atthis* dans sa première forme savent à quel point la documentation de M. de S. est précise et abondante ; dans cette révision, il n'a rien négligé de ce qui pouvait donner plus de solidité à ses jugements, et plus d'intérêt à ses démonstrations. Si l'épigraphie et l'archéologie n'ont pas fourni, dans les quatorze années qui séparent les deux édi-

tions, beaucoup de documents nouveaux, des recherches assez nombreuses ont toutefois été faites sur certains points de détail, et M. de S. les a mises à profit pour le plus grand bien de son œuvre. L'expression même des pensées a été l'objet de sa constante préoccupation, de telle sorte que le lecteur n'est pas moins séduit par la forme qu'il n'est intéressé par le fond. L'accueil fait à la première édition ne fut pas dû seulement, comme le dit trop modestement M. de Sanctis, à la bienveillance de la critique et du public ; il fut l'expression d'un jugement impartial qui sut apprécier à leur juste valeur les qualités d'historien et le talent d'exposition de l'auteur ; et cette seconde édition, auprès des savants comme dans le public cultivé, est certainement appelée au même succès.

MY.

V. MAGNIEN. **Le Futur grec**, t. I. **Les formes** ; t. II. **Emplois et origines**. Paris, Champion, 1912 : deux vol. de XII-448 et X-337 p.

Le tome premier de cet ouvrage est un répertoire des formes du futur grec. M. Magnien « a tenté de relever tous les exemples contenus dans certains auteurs importants », auteurs désignés dans l'avant-propos. Ces formes sont groupées, selon les dénominations traditionnelles, sous les rubriques futur 1, futur 2, futur 3, futur 1 passif, futur 2 passif, futur dorien ; les groupes sont subdivisés en espèces diverses, et les caractères communs essentiels de chaque espèce, puis de chaque groupe, ont été recherchés et brièvement exposés. A la fin sont résumés en quelques pages les résultats acquis pour chaque forme, et la conclusion générale est celle-ci : Les futurs grecs sont des sortes de présents caractérisés par un suffixe dont on essaiera de déterminer le sens dans un autre livre (cet autre livre est le tome II). C'est là un excellent travail, dont l'utilité, pour les hellénistes, n'est pas à démontrer. Je ne ferai qu'une observation. M. M. dit (p. 404) que le ton du futur est le même que celui du présent, c'est-à-dire recule le plus loin possible, ex. λείψειν, λείψων. C'est inexact ; cf. les participes neutres φυλάσσον, φυλάξον. — Le tome II traite des emplois du futur et de ses origines ; je laisserai de côté cette dernière partie, qui présente un caractère hypothétique très prononcé, pour examiner de plus près la théorie relative au sens et à la construction syntactique du futur grec. Le futur, dit M. M., n'est pas un temps, c'est-à-dire qu'il n'a pas une signification proprement temporelle ; « il indique essentiellement la volonté, le désir ; » dans un sens plus large, « il exprime que l'action donnée est la fin, l'aboutissement de l'état actuel du sujet ; » il a, peut-on dire, un sens final. Il a bien parfois, ou plutôt il semble avoir le sens purement temporel, mais pour tous les emplois, « des phrases caractéristiques permettent de reconnaître le sens volontatif ou final ». C'est là, on ne l'ignore pas, une théorie importée d'outre-Rhin ; ce qui concerne le futur n'est qu'un cas par-

ticulier d'une doctrine d'ensemble sur les formes verbales, suivant laquelle ce que l'on appelle les « temps » du verbe n'expriment pas le temps auquel est rapportée l'action ; en grec par exemple, λήψομαι ne signifie pas « je prendrai », mais « je veux prendre ». Il est digne de remarque que les hellénistes français, pour la plupart, se sont empressés d'adopter cette théorie, sans prendre la peine d'en vérifier la solidité et l'exactitude. C'est précisément, dira M. M., cette exactitude que je cherche à démontrer pour le futur grec ; la multitude d'exemples que j'ai recueillis prouve surabondamment que ce futur, au participe, à l'infinitif, à l'indicatif, à l'optatif, a le sens « volontatif », et que ses autres sens, le sens final et d'autres où la volonté est moins marquée, s'expliquent facilement par une « dégradation » du sens primitif. Cependant, notons d'abord que l'argumentation de M. M. est loin d'être d'une inattaquable logique ; en l'examinant avec attention, et en la dégageant du nuageux qui parfois l'enveloppe, on voit qu'elle se réduit à ceci : Les thèmes temporels des verbes indo-européens n'expriment pas proprement le temps ; le futur grec pas davantage ; il résulte des exemples accumulés qu'il a en effet le sens volontatif ; donc le futur grec n'exprime pas le temps. Il y a là un paralogisme. J'accorde que les thèmes temporels des verbes indo-européens n'expriment pas le temps ; en résulte-t-il que, dans le grec, la forme que nous appelons futur ne signifie pas une action à venir ? J'accorde encore, provisoirement, que le sens volontatif (et les sens dérivés, « évolués », comme dit M. M.) apparaît dans toutes les formes futurales du grec : s'ensuit-il que l'action signifiée par un verbe grec, quand ce verbe est au futur, est énoncée indépendamment de toute idée de temps, et peut-on conclure en bonne forme que ce futur n'exprime pas une postériorité, relative soit au moment de la parole, soit, dans le cas des propositions dépendantes, à l'action signifiée par le verbe principal ? Il est indéniable que la volonté, le désir, l'intention s'exercent sur une action qui ne peut être conçue ni en dehors du temps, ni dans un temps autre que celui qui suit ; et la forme que le grec emploie pour signifier cette action, qu'on l'appelle futur ou autrement, ne saurait elle-même être analysée en dehors de la notion de temps, nécessairement de temps futur. M. M. cède lui-même à l'évidence, à son insu peut-être, quand il écrit par exemple : « L'infinitif futur avec ὄμνυμι.. exprime l'action que l'on s'engage à faire » (p. 69) ; cette action sera donc faite postérieurement, c'est-à-dire dans le temps futur par rapport à ὄμνυμι, et la forme grecque, l'infinitif futur, a un sens temporel. Ou bien alors, il faut le dire nettement, c'est jouer sur les mots. Je suis loin de vouloir prétendre que la forme du futur, en grec, a toujours une signification exclusivement temporelle ; ce serait méconnaître le génie de la langue et l'infinie variété de ses moyens ; l'intention du sujet, en particulier, y est le plus souvent impliquée, notamment dans le participe, et plus fortement encore quand le sujet

du participe (ou de l'infinitif) et du verbe principal est le même; d'autres nuances également sont exprimées par cette forme verbale. Mais je ne vois pas un cas, dans la foule des passages cités par M. M., où le futur n'exprime pas, à un degré quelconque, une futurition, je veux dire une idée de postériorité, absolue ou relative, nettement sensible, et par conséquent une détermination temporelle. C'est pour cela, précisément, que je ne saurais admettre la thèse de M. M. En tâchant de pénétrer les secrets de la langue grecque, nous sommes en présence d'un idiome qui est en possession de tous ses moyens d'expression, et qui s'en sert suivant un usage dûment établi. Rien n'empêche, il est vrai, de rechercher quelles étaient les formes primitives de la langue et la signification primitive de ces formes; mais s'il s'agit non plus des origines et de l'évolution linguistique, mais de l'emploi des formes et de l'usage grec, nous n'avons pas à faire autre chose qu'à observer, à étudier objectivement les textes, sans rien retrancher de ce qu'ils contiennent, sans rien ajouter de ce qu'ils ne contiennent pas. Or la thèse de M. M. est fondée sur deux propositions de très inégale certitude, l'une affirmative, l'autre négative : le sens du futur, en indo-européen, était volontatif, donc le futur grec a le sens volontatif; le futur, en indo-européen, n'exprimait pas le temps, donc le futur, en grec, n'exprime pas le temps. La conséquence ne s'impose pas; au contraire, quelle que soit la nuance attribuée au futur, volonté, intention, disposition, etc., on ne peut retirer à cette forme dans l'emploi qui en est fait par les auteurs grecs, une signification temporelle de postériorité.

Les explications dans lesquelles entre quelquefois M. M. pour justifier ses interprétations ne sont pas toujours à l'abri de la critique. Homère N 120 : Poseidôn dit au Grecs découragés τάχα δή τι κακὸν ποιήσετε τῇδε μεθημοσύνῃ. Le sens ne peut être, dit M. M. (p. 165) « vous ferez un mal plus grand », puisque Poseidôn essaie d'empêcher ce mal. J'avoue ne pas voir le rapport; si Poseidôn essaie de remonter le moral des Grecs, pourquoi ne peut-il leur dire : « vous augmenterez le mal, en perdant ainsi courage » ? La traduction, dont du reste M. M. semble pas bien sûr (le sens doit être, dit-il) n'est pas « vous voulez faire, vous vous disposez à faire », ce qui touche au contre-sens, mais « vous ferez »; le dieu dit simplement : « tel *sera* le résultat de votre attitude présente ». Je ne donne que cet exemple; le lecteur verra par lui-même qu'un certain nombre de traductions sont peu exactes, et pourra constater que M. M. s'est donné beaucoup de mal pour les accommoder à sa théorie; mais en réalité « vouloir, désirer, avoir l'intention de, être destiné, disposé à » et autres formules analogues, ne sont pas autre chose que des expédients auxquels il a recours pour éviter le futur français. Il serait inutile d'entrer dans des critiques de détail; il suffit d'avoir exposé les tendances de l'ouvrage. M. M. a essayé de prouver, par ses traductions des divers futurs grecs,

premièrement que cette forme verbale a le sens primitif de volonté : à mon avis cette preuve n'est pas faite ; le sens volontatif est en effet reconnaissable dans un grand nombre de cas, mais que ce soit là l'emploi primitif du futur dans la langue grecque, cela reste encore à l'état d'hypothèse. En second lieu, que le futur, en grec ancien, n'est pas un temps, c'est-à-dire qu'il n'a pas le sens temporel, et que s'il l'a par hasard, c'est par suite d'un effort d'abstraction de l'écrivain (p. 27 et 278) : de cela je vois encore moins la démonstration. Si M. M. avait dit plus simplement ceci : Dans la langue grecque, le futur est une forme du verbe employée couramment par tous les auteurs pour signifier une action qui naîtra ou se développera dans l'avenir, et renferme donc, en général, une signification de postériorité ; d'autre part, dans une bonne partie de ses emplois, il contient une nuance marquée de volition, qui tient à ce que l'énonciation d'une action à venir est souvent l'expression d'une volonté ou d'une intention du sujet, et c'est cette volition que la grammaire comparée a dégagée comme étant probablement le sens primitif du futur indo-européen ; si M. M., dis-je, avait dit pour conclure quelque chose de ce genre, au lieu de s'enfermer volontairement dans un système préconçu, je n'hésite pas à dire qu'il aurait été plus près de la vérité.

Est-ce à dire que le travail considérable de M. Magnien ne mérite pas d'éloges ? Telle n'est pas ma pensée. Je me plais au contraire à reconnaître que ces deux volumes représentent les fruits d'une recherche fertile et d'une longue patience, qu'ils témoignent d'une étude déjà approfondie de la langue grecque, et que, si les résultats, pour les raisons données, sont contestables, l'ouvrage n'en est pas moins digne d'attirer l'attention et de figurer en bonne place dans la bibliothèque des hellénistes.

MY.

H. PEDERSEN. **Et blik paa Sprogvidenskabens Historie med sœrligt hensyn til det historiske Studium av Sprogets Lyd.** Copenhague (J. H. Schultz), 1916, in-8°, 77 pp. (fait partie de *Festskrift udgivet af Kœbenhavns Universitet*, novembre 1916).

Une publication de M. H. Pedersen n'est jamais banale ou indifférente ; on y trouve presque toujours plus que le titre ne promet.

Dans la première partie de son « coup d'œil sur l'histoire de la linguistique », M. Pedersen ne se borne pas à indiquer ce que les anciens ont pu entrevoir de la comparaison entre les langues ; on sait que ce n'est guère. Il donne un aperçu de ce que l'on sait sur les langues qui ont été parlées dans les pays limitrophes de la Grèce et du Latium. Chemin faisant, il est amené à blâmer le procédé — souvent employé en Allemagne durant les dernières années — qui consiste, pour des savants mis en possession de documents nouvellement découverts, à donner provisoirement des conclusions tirées de

leurs recherches sur ces documents nouveaux avant de publier les documents eux-mêmes et à mettre ainsi tous les autres savants dans l'obligation d'accepter des théories qu'ils ne peuvent contrôler.

Dans la seconde partie de son travail, M. Pedersen expose brièvement l'histoire de la grammaire comparée au XIXe siècle ; il montre clairement comment c'est le Danois Rask qui, le premier, a posé le principe de la mutation consonantique du germanique, et qui, par suite, a posé pour la première fois des correspondances phonétiques entre des langues indo-européennes ; on savait déjà que le nom de « loi de Grimm » donné à la loi de mutation n'est pas justifié ; le mérite de Grimm, très grand d'ailleurs, ne consiste — pour cette loi — qu'à avoir illustré dans le détail la formule découverte par Rask. On sait, d'autre part, que c'est le Danois Verner qui, en reconnaissant les conditions d'une différence de traitement énigmatique offerte par certaines consonnes en germanique, a contribué le plus à faire admettre le principe de la régularité des correspondances phonétiques, qui est connu sous le nom ambitieux de principe de la « constance des lois phonétiques ». Ainsi, par deux fois, les Danois ont fait la découverte originale qui a déterminé la direction des recherches ultérieures.

En terminant, M. Pedersen indique brièvement la nécessité de poser des principes généraux du développement phonétique, comme l'a fait la « jeune école française » à la suite de M. Grammont. Et, dans ce travail où il ne mentionne guère les contemporains, il consacre au souvenir de « l'un des membres les plus remarquables » de cette école, R. Gauthiot, une ligne que je n'ai pu lire sans une émotion profonde.

D'un bout à l'autre, l'exposé de M. Pedersen, très clair et suggestif, mérite d'être lu par tous les linguistes.

A. Meillet.

H. Lammens, **Mo'awia II ou le dernier des Sofianides**, Rome, Casa Editrice italiana, 1915, 49 p. in-4°.

Le règne de Mo'awia II, le dernier Khalife de la branche aînée des Omayades fut aussi court qu'il est obscur. La mort subite et prématurée de Yazid I qui avait eu la précaution de faire reconnaître son fils aîné comme son successeur, laissait le pouvoir aux mains d'un jeune homme valétudinaire qui devait bientôt être enlevé par la peste, incapable de continuer la politique énergique de son père et de son aïeul et de maîtriser les intrigues qui se nouaient autour de lui, jusque dans sa propre famille. De plus, nous ne le connaissons que par des historiens postérieurs, écrivant sous l'influence d'idées alides, hostiles aux Omayades et altérant l'histoire sous l'influence de ces idées. Il faut lire le récit de la prétendue abdication de ce Khalife pour apprécier l'esprit critique de l'auteur qui a su débrouiller cet écheveau et

arriver, sinon à la certitude, du moins à des conjectures qui ont pour elles la logique des faits et la vraisemblance historique. C'est un nouveau chapitre de l'histoire des Omayades, il continue dignement les deux beaux volumes parus sur les règnes de Mo'awia I et de Yazid I. Aussi attendons-nous avec impatience l'histoire de la dynastie des Merouanides qui ne le cédèrent pas, du moins les premiers, aux Sofianides, pour la grandeur et l'illustration.

René Basset.

Dr. Georg Jacob und Dr. Rudolf Tschudi, **Türkische Bibliothek**. T. XVII : Das Vilâjet-nâme des Hâdschim Sultan, ein türkische Heiligenlegende, zum ersten male herausgegeben und ins Deutsche übertragen von Dr. Rudolf Tschudi. Berlin, Mayer et Müller, 1914; 1 vol. in-12, xv-96-107 pages.

Hâdjim-Sultan est un saint Bektachi. On sait l'importance qu'a eue, pour le développement de la dynastie fondée par Osman, l'ordre religieux qui se rattache au nom de Hâdji Bektach, saint musulman d'Asie-Mineure, qui avait béni le corps des Janissaires lors de sa création, et dont les doctrines orthodoxes avaient été délaissées, au xve siècle, pour les rêveries de la secte des Horoûfis. Hâdjim-Sultan nous reporte à une époque antérieure, au commencement du xive siècle, alors que les principautés de Germiyân et de Menteché étaient encore existantes, et que les Ottomans, confinés dans le bourg de Seuyut et à peine installés dans la ville de Brousse enlevée aux Byzantins, ne faisaient pas encore figure de grand État. L'histoire de sa vocation religieuse est tirée d'un manuscrit acheté à Constantinople par M. R. Tschudi.

Le récit des miracles de ce saint n'offre pas d'intérêt par lui-même, mais il prend une importance considérable si l'on désire connaître la manière dont le culte des saints s'est développé dans l'islamisme, jusqu'au moment où il a atteint le degré qu'il possède aujourd'hui, avec son organisation des confréries religieuses. Les interlocuteurs de Hâdjim-Sultan sont de naïfs paysans turcs d'Asie-Mineure, tout prêts à prendre pour des miracles les faits dont leur intellect n'a pas l'explication : c'était un milieu très favorable à l'éclosion d'innombrables légendes.

Cl. Huart.

Roger Sherman Loomis. **Illustrations of Medieval Romance on tiles from Chertsey Abbey** (University of Illinois Studies in Language and Literature, vol. II, n° 2), 1916, 96 p. in-8.

En 1853 on trouva, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Chertsey sur la Tamise, une quarantaine de briques de pavement, dont une trentaine illustrent l'histoire de Tristan (les autres illustrations, moins intéressantes, se rapportent au roman anglais de *Richard Cœur de Lion*). Ces briques, dont la plupart se trouvent au-

jourd'hui au Musée britannique, ont, depuis, été étudiées à plusieurs reprises. M L. reproduit les dessins, qu'il date d'environ 1270, et y ajoute un savant commentaire. De ce commentaire il résulte que l'illustration a été faite d'après le roman de Thomas, qui, comme on sait, nous a été conservé en état très fragmentaire, mais dont le récit peut être complété par la *Saga* norvégienne. Les dessins permettent de rectifier, sur quelques points de détail, des résultats considérés comme acquis. Ainsi, contrairement au témoignage de Gottfried de Strasbourg, qui donne à Tristan un ours pour emblème, ils lui attribuent comme armoiries, d'accord avec la *Saga*, de gueules au lion rampant : ce sont les armes des Plantagenêt. Puis, le premier voyage de Tristan semble avoir été un voyage solitaire dans un bateau flottant à la dérive — *sans gouvernail*, comme dit un fragment d'inscription. La *Saga* manque ici de précision, mais la *Folie de Tristan* semble confirmer cette interprétation; elle est contredite par Gottfried de Strasbourg, qui lui donne Gorvenal comme compagnon. Si c'est le remanieur allemand qui s'est trompé, il est facile de voir d'où vient l'erreur : on n'a qu'à rapprocher *gouvernail* et *Gorvenal*. La brochure de M. L. mérite d'être lue par ceux qui s'intéressent à la légende de Tristan.

Arthur Langfors.

Vladimir Soloviev. **Trois entretiens sur la guerre, la morale et la religion**, traduits du russe avec une introduction par Eugène Tavernier. In-16, 1916. CIV et 247 pp. Paris. Plon-Nourrit. 3 fr. 50.

Ce volume intéressera surtout par l'importante et substantielle introduction dont l'a pourvu M. Tavernier qui a connu personnellement le curieux savant mystique dont il traduit quelques pages significatives et dont il dessine au préalable avec talent la physionomie morale. — Soloviev fut d'une extrême précocité par la culture et par la réflexion. A quatorze ans, il était devenu athée, après avoir traversé les convictions les plus contradictoires. Quelques années plus tard, il lisait et annotait dans leur langue originale Platon et Origène, Senèque et Saint-Augustin, Bacon et Stuart Mill, Descartes et Bonald, Kant, Hegel, Schelling et Schopenhauer.

Son enseignement universitaire enthousiasma la jeunesse russe. L'originalité de son attitude intellectuelle fut d'associer dans une même vénération l'Eglise orthodoxe slave et l'Eglise catholique romaine dont la séparation existe, assurait-il, non à l'état de droit, mais seulement à l'état de fait : encore ce fait résultait-il pour lui non d'un conflit de doctrines, mais d'un amas de préjugés, d'un regrettable malentendu séculaire. Il fit donc tout haut profession de catholicisme, bravant les préjugés de la foule et l'hostilité de l'administration moscovite. Quant à rompre pour cela avec son Eglise nationale, il s'y refusait pour trois motifs : il aimait son Eglise où il

était né et refusait de la renier : il se jugeait en meilleure situation pour agir sur elle et la tourner vers Rome en demeurant dans son sein ; enfin il ne voyait pas qu'il y eût à choisir entre deux confessions, qui selon lui restent en communion à travers les siècles sans avoir su jusqu'ici le reconnaître.

Quant au caractère de Soloviev, il était singulièrement révélateur de l'âme slave et M. Tavernier l'a illustré par de frappantes anecdotes : donnons l'une d'elles en raccourci : un soir, chez un ami de l'historien déjà célèbre, on l'attend pour dîner à six heures. A sept heures et demie, il n'a pas paru et le maître de maison se met à sa recherche. Il le trouve en son logis, au cinquième étage d'un hôtel meublé de la ville, mais dans une étrange attitude : plié sur un divan, les pieds plus hauts que la tête, pâle et les yeux à demi-fermés : il sort pourtant de sa torpeur pour dire qu'il craint mortellement d'avoir irrité et offensé les personnes qui l'ont attendu en vain pendant si longtemps. Toutefois, réconforté par son visiteur, il se rassérène un peu et se prend à raconter la série de mésaventures dont il vient d'être la victime. Sorti pour acheter une paire de bottines convenables, il n'en a point trouvé du premier coup à sa mesure : il a cru voir le commis se désoler de ne pas fournir sans délai ce qui lui était demandé, et, pour ne point faire de peine à cet homme, il a pris au hasard une belle paire de brodequins trop étroits pour lui, les a chaussés, a donné les vieux à un mendiant en sortant du magasin et s'est laissé dépouiller par d'autres besogneux de ses derniers roubles. Alors, rentré chez lui avec les pieds endoloris par ces instruments de martyre, sans une pièce de monnaie pour prendre un fiacre, il s'est abandonné au désespoir. « Mais, mon cher Vladimir Sergievitch, vous n'aviez qu'à venir « chez moi en voiture et dire à mon concierge de payer le cocher ! » Alors, avec un rire éclatant, Soloviev de s'écrier : « Comme c'est « simple ! Je n'y avais pas pensé ! » Et sautant sur ses pieds, il prend un canif, fend les bottes toutes neuves aux endroits où elles le gênaient trop, va dîner et charme les convives par son aimable et fantaisiste gaîté ! — N'y a-t-il pas encore quelque chose des héros ultra-romantiques d'Hoffmann dans ces âmes à la fois foncièrement mystiques et prodigieusement cultivées de la Russie intellectuelle ?

Le premier des *Entretiens* traduits par M. Tavernier traite de la guerre et aussi du problème du mal. — Le second se disperse sur des sujets capricieusement variés dont le principal est la question d'Orient. — Le troisième aborde le péril jaune et parut prophétique aux compatriotes de l'auteur quand éclata la guerre russo-japonaise de 1904. Au total, une heureuse contribution à la connaissance psychique de nos vaillants Alliés du front oriental. Il faut savoir gré à notre compatriote de nous avoir fait connaître l'homme de courageuse sincérité intellectuelle et de haute bonne volonté morale que fut Soloviev.

Ernest Seillière.

Maurice Hewlett, **The Song of the Plow. benig the English Chronicle.** London, William Heinemann, 1916, in-8°. 243 pp. 98.

Poète M. Maurice Hewlett a voulu écrire une « légende des siècles ». Pour lui, l'Angleterre renferme deux peuples, le peuple conquérant qui est normand par ses origines, français et latin par sa culture, et le peuple asservi anglais, écossais et irlandais. L'épopée de ce peuple était achevée en 1913, il ne restait plus à écrire que le prologue quand la guerre a éclaté. On se figure que le prologue devait être un cri de révolte contre les Normands ; mais devant la menace de l'invasion, Normands et Anglais se sont réconciliés; il a fallu composer un prologue tout différent : la « Dédicace à l'Angleterre, longtemps divisée, maintenant devenue une ». Le poème a donc paru, mais les événements en ont modifié le sens : « Normands et Anglais, ils sont couchés là dans la mort, face aux canons du tyran ». Comme les épopées classiques, *la Chronique de l'Angleterre* est divisée en douze chants. L'un d'eux est consacré à la bataille de Hastings (The Star of Senlac), un autre au Prince Noir, un autre célèbre John Ball et la révolte des paysans. L'*Envoy*, ajouté en mars 1916, permet au poète d'achever l'épopée sur une note d'espoir [1].

Ch. Bastide.

Note a l'article de M. Chr. Pfister sur Sainte Odile (n° 15) [1].

Signalons dans Joseph M. B. Clauss, *Historisch-topographisches Wörterbuch des Elsass*, p. 813 et suiv., l'article *Odilienberg* ; c'est un bon résumé de l'histoire du couvent, avec une abondante bibliographie. M. Clauss a pourtant tort de soutenir que la *Vita Hildulfi* est antérieure à la *Vita Odiliae*. Nous n'avons pas pu nous procurer à Paris l'ouvrage du P. Cyr. Wehrmeister, *Die heilige Odilia. Ihre Legende und ihre Verehrung*, nach Quellen dargestellt. St-Odilienberg, 1902, XII-170 p. et 35 planches : c'est le guide qui est actuellement vendu aux pèlerins et il semble supérieur à l'ancien guide de Schir. Il contient une bibliographie des livres et articles consacrés à sainte Odile. — Rappelons encore que dom G. de Dartein a publié la *Vie latine inédite de sainte Odile* par le P. prémontré Hugues Peltre, avec traduction et notes, Paris, Aug. Picard, 1913, LXXXIX.-143 p. Cette œuvre est antérieure à la vie publiée en français par le P. Peltre en 1699, en allemand en 1700. Nous avons connu et analysé cette vie latine, en appendice à notre étude. Sur la publication du P. Dartein, voir *Revue historique*, t. CXVII (1916), p. 111.

Chr. Pfister.

---

1 Lisez p. 135, 1649 et non 1469.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — **28 avril** — **1917**

J. de Morgan, Essai sur les nationalités (A. Meillet et H. Hauser).
P. Louis, Les crises intérieures allemandes pendant la guerre (H. Hauser).
Nordmann, A coups de canon (S. Reinach).
Doublet, Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes (L. H. Labande).
L. Arnould, La Providence et le bonheur d'après Bossuet et J. de Maistre (L. Roustan).
Benaerts, Les commissaires extraordinaires de Napoléon en 1814 (A. Chuquet).
Académie des Inscriptions.

I

J. de Morgan, **Essai sur les nationalités.** Paris et Nancy (Berger-Levrault) 1917, in-8°, xi-137 p.

M. J. de Morgan a beaucoup vécu en Orient pour y faire les belles campagnes de fouilles que l'on connaît. Il a pu y observer ce que c'est que des nations qui ne s'appuient sur aucun Etat organisé, comme les nations chrétiennes en Turquie. Comme le problème des nationalités a été posé par la guerre d'une manière urgente, il a voulu faire profiter le public de ce qu'il a observé.

Il enseigne, avec pleine raison — et c'est ce qu'on devra retenir avant tout de son *Essai* —, que le problème se pose d'une manière différente pour chaque nation et qu'il faut, par suite, autant de solutions différentes qu'il y a de cas différents. Ceci l'amène à choisir un exemple, et celui qu'il prend est celui de la nation qui souffre le plus, de celle qui a été le plus martyrisée, la nation arménienne ; il lui consacre plus de la moitié de son *Essai*.

M. J. de Morgan désespère de la définition d'une nation. Dans sa conclusion, il cite celle de Renan : « un groupe d'hommes qui veut devenir une nation ». Il la trouve spirituelle, mais insuffisante ; en réalité, Renan a touché le fond des choses. Les traits par où se distingue une nation peuvent varier ; la langue en est le principal ; mais il n'est pas nécessaire, et il n'est pas le seul. Il y a une chose qui se trouve toujours là où se perpétue une nation distincte, c'est la volonté de demeurer distincte.

Surtout quand il touche aux nationalités européennes, M. de Morgan commet parfois des erreurs assez graves. Il n'est pas juste de

dire, p. 13, que les vieux Prussiens étaient des Slaves ; la langue qu'ils parlaient appartient au groupe baltique, aujourd'hui encore représenté par les Lettes et les Lituaniens. P. 17, il confond les Slovaques, proches parents des Tchèques, avec les Slovènes, qui sont des Slaves méridionaux (pourquoi employer le mot pédant et inintelligible de Yougo-slaves ? et encore M. de Morgan ne dit-il pas Jougo-slaves, qu'on trouve souvent et qui est une forme monstrueuse). Même pour l'Orient, il n'est pas toujours bien renseigné sur le passé ; il paraît croire, par exemple, p. 51, que les Guèbres, en Perse, ont eu un idiome spécial, et qu'ils l'ont perdu. Mais ces erreurs ne nuisent pas à l'ensemble de son exposé.

M. de M. soutient une doctrine cohérente, mais extrême : chaque nation doit tendre à demeurer le plus distincte qu'il est possible. Par suite, les nations qui, comme la nation française, on réussi à se constituer pleinement, doivent aider les nations moins favorisées à obtenir les conditions nécessaires au développement d'une vie nationale, conditions variables suivant les cas. Cette doctrine conduit l'auteur à des affirmations gratuites ou exagérées. Si l'on trouve chez les Prussiens d'aujourd'hui des instincts barbares, c'est, dit M. de M., qu'ils proviennent d'un mélange de Slaves et de Germains. P. 38, M. de M. critique l'absence d'idéal de grande envergure aux Etats-Unis ; (on voit que son livre a été écrit avant l'entrée des Etats-Unis dans notre guerre) ; peut-être serait-il plus juste d'admirer avec quelle rapidité un peuple constitué par des colonies très diverses s'est créé un esprit national propre et est devenu une nation ayant ses caractères particuliers. Quoi qu'il en soit du reste, l'état de choses américain ne résulte pas des théories internationalistes, mais de la façon dont s'est peuplé le territoire des Etats-Unis.

L'exemple qu'a choisi M. de M. pour illustrer ses idées sur les nationalités, celui de la nation arménienne, est excellent. Il n'y a pas d'esprit national plus robuste. Les Arméniens ont développé une littérature bien avant les Slaves, et cette littérature a été, à date ancienne, plus forte, plus originale que les littératures slaves. L'église arménienne est entièrement autonome. Et, au XIXe siècle, alors que les Arméniens étaient sujets, les uns de la Turquie, les autres de la Perse, d'autres de la Russie, ils ont développé deux langues littéraires, l'une en Turquie, l'autre en Russie ; dans chacune des deux langues, il a été écrit des ouvrages qui ne sont pas négligeables. Partout où ils sont, les Arméniens réussissent à se faire une large place par leur activité, par leur talent, par leur intelligence ; à la campagne, ils sont d'excellents agriculteurs ; en ville, des commerçants habiles. Aussi ont-ils accumulé sur eux des jalousies et des haines. Au fur et à mesure qu'un esprit nationaliste s'est développé dans l'empire ottoman, ils ont été persécutés davantage. Enfin le sultan Abd-ul-Hamid les a fait massacrer en 1896, et la protection allemande lui a évité de

subir le châtiment qu'il méritait; puis durant la présente guerre, les chefs jeunes Turcs ont organisé, plus systématiquement, la déportation et la destruction des populations arméniennes de Turquie, sous les yeux de leurs alliés allemands et autrichiens.

Pour la période ancienne de l'histoire des Arméniens, M. de M. s'est laissé aller à suivre les historiens arméniens dont les affirmations sont souvent tendancieuses. L'esprit nationaliste ne date pas d'hier, et le but d'un livre comme l'histoire de Moïse de Khoren, sur lequel repose ce que l'on enseigne d'ordinaire, n'a jamais été de raconter ce qui s'est passé réellement — et qui est pour la plus grande partie inconnu — mais de donner à la nation arménienne des titres de noblesse. Il serait prudent, par exemple, de ne pas accepter sans une petite réserve l'affirmation que le roi d'Arménie a embrassé le christianisme douze ans avant Constantin ; on a peine à ne pas voir là le désir de montrer que l'église arménienne a des titres plus anciens que celle de Constantinople. Mais ces préoccupations mêmes montrent combien ancien est chez les Arméniens le sentiment de leur nationalité. Quelle que soit l'antiquité de la nation, on peut affirmer que, dès le VIe siècle ap. J.-C., et sans doute avant, elle avait pleine conscience d'elle-même. Malgré les persécutions et les massacres, elle subsiste, et, en appelant l'attention sur elle, M. de M. accomplit un acte de haute humanité.

A. MEILLET.

II

J. DE MORGAN, **Essai sur les nationalités.** Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1917. In-8°, XI-136 p.

L'essai de M. de Morgan se compose de deux parties. Dans la première, il montre combien sont incomplètes, inadéquates à leur objet, les diverses définitions du principe des nationalités. Il insiste en particulier sur l'incapacité de l'anthropologie et de la linguistique à définir la nationalité. Malheureusement, dans ce domaine qui n'est déjà pas clair par lui-même, les formules de l'auteur introduisent encore de la confusion et de l'obscurité. Enfin M. de M., entraîné par le naturel désir de châtier l'Allemagne, renonce certainement à toute sérénité scientifique lorsqu'il propose (p. 32) d'empêcher la reconstitution non seulement du militarisme prussien, mais « de l'unité allemande... en restaurant, par exemple, les petits États du XVIIIe siècle, ce qui ne serait pas contraire aux principes nationalistes... » On pourrait aussi rendre Avignon au pape, ou rétablir le royaume d'Yvetot ! [1].

1. P. 17 : slovènes pour slovaques. — P. 27, ajouter l'Italie à la liste des pays qui manquent de combustible : il en faudra sans doute rayer la Hollande. On ne peut dire de la France qu'elle possède « *toutes* les ressources minérales ». — P. 40 : « Jadis, alors que notre pays était divisé en provinces, chaque parler possédait son territoire, *son parlement*... »

Il est étrange qu'après avoir protesté contre les prétentions excessives de l'anthropologie, M. de M. écrive : « Il suffit de consulter les annales de l'humanité pour voir combien le mélange des races a toujours causé de tort aux États qui se sont laissé envahir par les métèques ». Toute l'histoire de France (voyez d'ailleurs p. 39) est un démenti à ce nationalisme intransigeant, et que deviendrait la France de demain, pauvre en hommes, s'il devait triompher ? Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas prendre de précautions contre les naturalisations hâtives.

Qui donc aussi pourrait souscrire à cette affirmation (ibid.) : « les déracinés qui vont chercher leur vie en dehors du patrimoine de leurs pères ne sont, la plupart du temps, que la lie, l'écume du peuple qu'ils abandonnent ». Allez donc, après cela, prêcher à nos jeunes gens l'expatriation !

La deuxième partie est consacrée à la nationalité arménienne. Les missions dont M. de Morgan a été chargé en Orient lui permettent de traiter ce sujet avec compétence. Il appelle notre sympathie sur ce malheureux peuple, victime livrée au Turc par son protecteur allemand. Il ne dit pas assez que d'autres puissances européennes ont eu, avant 1914, leur part de responsabilité dans les tragédies arméniennes. Il esquisse une reconstitution partielle de la nation arménienne, avec les débris du peuple arménien-ottoman. Car la rage des massacreurs n'a pu tout exterminer [1].

Henri HAUSER.

Paul LOUIS, **Les crises intérieures allemandes pendant la guerre.** Paris, F. Alcan, 1916. In-8°, 138 p.

Série d'atticles parus dans la *Revue bleue* et le *Mercure*, entre le 1er février et le 5 août 1916. M. P. L. y retrace assez bien l'évolution qui rejette de plus en plus le gouvernement impérial (Bethmann, Zimmermann et Hellferich) vers les partis de gauche, vers ceux qui désiraient une réconciliation avec les démocraties occidentales contre la Russie tsariste, chère aux hobereaux et à la *Gazette de la Croix*. Mais Bethmann Hollweg est prisonnier de son rôle antérieur, de ses déclarations annexionnistes, prisonnier de son crime. De là la crise, qui s'est aggravée en 1917, aboutissant à la rupture entre le chancelier (on peut même ajouter l'empereur) et les pangermanistes. Le tout brouillé encore par la révolution qui vient d'installer la démocratie en souveraine à l'Est comme à l'Ouest de l'Empire allemand. Bethmann connaissait les nouvelles de Pétrograd lorsqu'il fit au Landtag ses récentes déclarations démocratiques. Le voilà forcé de donner un commentaire

---

1. P. 129 : « La Belgique est protégée par les puissances ». Il n'y a aucune ressemblance juridique entre la neutralité garantie et la protection.

inattendu au livre de Fernau, et de dire, lui aussi : *Durch... zur Demokratie* !

Maintenant, toutes ces crises — y compris la crise alimentaire, mèneront-elles à une révolution? M. P. L. ne le croit pas, il nous met loyalement en garde contre cet espoir décevant. Tout de même son livre, — parce qu'il est une série d'études cliniques — nous donne un peu trop la sensation d'une Allemagne à la veille d'un accès de fièvre. Nous ne croyons pas que la maladie soit si avancée. Nous croyons que le tonnerre allemand de Heine se mettra bien un jour en marche, mais seulement lorsque le canon des Alliés aura crevé le nuage.

Henri Hauser.

Charles Nordmann. **A coups de canon**. Notes d'un combattant. Paris, Perrin, 1916; in-8, 247 p., 3 fr. 50.

Astronome à l'Observatoire de Paris, auteur d'une invention importante d'ordre militaire à laquelle il fait une discrète allusion (p. 76), M. N. est depuis longtemps apprécié du grand public comme un vulgarisateur lucide et bien informé. Ces qualités recommandent le présent volume, fruit de réflexions personnelles sur les modifications de l'artillerie, étudiées de près au cours de deux campagnes (Alsace et Aisne). On trouvera ici tout ce qu'il importe de savoir, quand on n'est pas du métier, sur les canons lourds et légers, l'artillerie de tranchée, les nouveaux explosifs, les obus et grenades, le camouflage, le repérage, etc. Avec l'artillerie devenue la reine des batailles, la guerre actuelle est presque une partie de cache-cache (p. 57) : toute batterie repérée est compromise; l'art de découvrir l'artillerie ennemie (par l'œil des aviateurs, la plaque photographique ou autrement), est la condition essentielle du succès. L'artillerie doit, par suite, être très mobile; le fort est désormais le seul endroit du front où il ne doive y avoir ni artillerie ni artilleurs, car le fort, figurant sur les cartes, est répéré d'avance (p. 112). L'artillerie légère, arme défensive excellente, ne peut convenir à l'offensive, faute de portée; l'artillerie lourde, autrefois considérée comme défensive, est au contraire, grâce à l'emploi des tracteurs, l'arme indispensable de l'offensive, comme on l'a vu surtout en Pologne et en Roumanie (p. 230). Ces mots du règlement des armées en campagne de décembre 1913 : « L'artillerie soutient les attaques de l'infanterie, elle ne les prépare plus » font aujourd'hui l'effet d'une hérésie, car l'infanterie ne peut plus attaquer un adversaire fortement retranché sans risquer d'être anéantie. Napoléon avait raison de dire que la tactique change tous les dix ans ; le parti-pris de revenir, de nos jours, à la tactique napoléonienne nous a valu, en août 1914, de cruelles déceptions. L'expérience nous a guéris de ces erreurs, qu'une étude plus attentive de la guerre de Mandchourie ou de la résistance des Turcs sur les lignes de Tchataldja nous

aurait peut-être épargnées. D'ailleurs, comme le montre M. N., les conditions modifiées de la guerre de tranchées avaient déjà été entrevues par Vauban (p. 167).

L'auteur de ce livre instructif aime les pointes et ne dédaigne pas les jeux de mots ; on peut trouver qu'il se contente parfois à trop peu de frais [1]. Mais quelques erreurs de goût sont sans conséquence et ne diminuent pas l'utilité de ces *Lettres à Émilie* sur l'artillerie moderne.

S. Reinach.

Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes, publié par Georges Doublet. Monaco, imp. de Monaco ; Paris, A. Picard, 1915. In-8° de cxxviii-427 pages. (Collection de textes pour servir à l'histoire de Provence, publiée sous les auspices de S. A. S. le Prince Albert Ier de Monaco.

La part que l'auteur de ce *Recueil* a bien voulu me reconnaître dans sa préparation et sa publication, m'imposerait le devoir de m'abstenir d'en faire le compte rendu, si, sur les instances du directeur de la *Revue critique*, je ne devais profiter de l'occasion qui m'est offerte d'expliquer ce que sera la Collection de textes pour servir à l'histoire de Provence annoncée ci-dessus.

Il est un fait qui s'impose à l'attention de tout érudit abordant l'étude de la région provençale : s'il est peu de provinces dont les archives soient plus riches, il en était peu, il y a quelques années encore, où les publications méthodiques et sérieuses de documents historiques fissent autant défaut. Les éditions des cartulaires de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Honorat de Lérins, restent encore aujourd'hui presque des exceptions. Le magnifique fonds d'archives laissé par les Bénédictins de Montmajour avait commencé à être exploité par le baron du Roure, à propos de l'édition de l'œuvre de Dom Chantelou ; la publication est restée en suspens. Par bonheur, nous avons les beaux volumes de la *Gallia christiana novissima*, que le chanoine Albanès et le chanoine Ulysse Chevalier, son zélé et brillant continuateur, nous ont déjà donnés, avec une abondance de textes tout à fait remarquable sur les évêchés de l'ancienne province d'Aix, l'archevêché d'Arles, les églises de Marseille, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Toulon et Orange (Avignon est en préparation). Malgré tout, que de trésors restent enfouis dans ces splendides archives provençales ! Que de précieux documents restent ignorés sur l'histoire de la plupart des villes, les institutions, le commerce, la marine, les

---

1. « Les âmes de ces pièces (il n'y a qu'elles à avoir une âme dans l'armée allemande) ». — « La sagesse des nations, s'il est permis de parler d'une chose aussi hypothétique ». — « Age des cavernes ... âge des casernes ». — « Il n'y a pas entre les armes de liaisons dangereuses », etc. — P. 6, lire *cumuli* et non *tumuli*, p. 10, César n'a pas dit *veni vidi vici* « en écrasant les Gaulois », car il a mis neuf ans à cela ; p. 68, ne pas écrire « *la furor teutonicus.* »

arts plastiques! Hélas! la Provence ne possède pas l'équivalent de l'*Histoire générale de Languedoc*, et ce ne sont pas les monographies anciennes de la province ou des villes, qui, malgré leur mérite, nous fourniront de quoi suppléer à cette belle collection de volumes. D'ailleurs, ces monographies particulières ont été fort loin d'épuiser la matière; elle n'ont pas connu à beaucoup près tous les documents qui auraient pu être amassés. Frappé de ces inconvénients, j'avais réussi, il y a une quinzaine d'années, à engager l'Académie de Vaucluse dans une série de publications de textes : le *Cartulaire des Templiers de Richerenches* fut alors imprimé et un *Recueil des chartes du pays d'Avignon* jusqu'au XIIIe siècle fut entrepris. Malheureusement, diverses circonstances ont entravé le développement de cette série. Une nouvelle société, dont le Dr Pansier se fit l'initiateur, se constitua peu après, dans le but de publier des *Recherches historiques et documents sur Avignon, le Comtat Venaisin et la Principauté d'Orange*. Quatre volumes enrichis de nombreux textes ont été donnés, d'autres sont en préparation. Mais les deux collections que je viens de signaler se limitent à l'ancien marquisat de Provence et à la ville d'Avignon. L'exemple donné ne fut pas suivi ailleurs et les autres Sociétés savantes de Provence ne sont pas trouvées en mesure d'entreprendre, chacune dans sa région, des publications analogues. C'est alors que S. A. S. le prince de Monaco, mis au courant de la situation, consentit, avec la bonne grâce que lui inspire un amour sincère et réfléchi de la science, à suppléer à l'insuffisance des ressources locales; il accepta de faire publier, sous une rubrique spéciale, les volumes que les érudits provençaux prépareraient pour mettre au jour les textes les plus importants, qui serviraient plus tard à écrire l'histoire du pays. Un vaste programme fut élaboré, embrassant les institutions politiques, judiciaires et administratives, la vie municipale, la marine, le commerce, les relations de la Provence avec les pays d'Orient, les consulats à l'étranger, les églises et principaux établissements religieux, les manifestations artistiques. Certains événements, la guerre surtout, ont empêché la réalisation de diverses parties de ce programme, mais ce n'est que partie remise; quand les temps seront redevenus meilleurs, lorsque nos jeunes savants mobilisés reprendront leurs anciens travaux, plusieurs volumes seront activement poussés.

A l'heure actuelle, on n'a pu encore donner que deux ouvrages : le petit *Bullaire des indulgences concédées à l'œuvre du pont d'Avignon par les Souverains Pontifes*, édité par le marquis de Ripert-Monclar, puis le *Recueil des textes concernant les évêques d'Antibes*, par M. Georges Doublet. Ce dernier volume rentre, il est vrai, dans la série inaugurée par M. le chanoine Albanès et continuée par M. chanoine Ulysse Chevalier; mais il est à craindre, devant l'étendue de la besogne qui reste à accomplir pour la *Gallia christiana novissima*, que la province d'Embrun ne soit pas abordée de sitôt. M. le chanoine

Chevalier a, du reste, favorisé l'œuvre de M. Doublet, en lui communiquant avec une courtoisie parfaite et l'obligeance la plus aimable les notes du défunt chanoine Albanès. Il lui aurait été difficile, avouons-le, de réunir un ensemble de textes aussi complet que celui de M. Doublet.

L'évêché d'Antibes, fondé probablement au IIIe ou IVe siècle et démembré de celui de Marseille, ne dura que jusqu'en 1244, époque à laquelle le siège épiscopal fut définitivement transféré à Grasse. Pendant les neuf siècles de son existence, il subit bien des malheurs ; son histoire est très peu connue pour les temps antérieurs au XIe siècle, et ses évêques ne se sont révélés, pendant les Ve, VIe et VIIe siècles, que par leurs signatures au bas de décisions conciliaires ; après quoi, vient la grande nuit qui s'étendit à peu près sur toute la Provence, avec les guerres et les invasions des Sarrasins. Et lorsque, après l'expulsion de ces farouches ennemis du nom chrétien, les églises commencèrent à sortir de leurs ruines, le temporel de l'évêché d'Antibes était usurpé ; les seigneurs locaux, qui avaient aidé les comtes de Provence à vaincre les Sarrasins, en avaient été récompensés par des attributions de biens d'églises et de droits régaliens. Ils plaçaient leurs enfants sur le siège épiscopal, pour en assurer les revenus à leur famille. Il fallut encore secouer le joug des laïques. On y réussit, grâce au concours des moines de Lérins, puis grâce à l'émiettement de la puissance des seigneurs par les partages. Mais alors se constitua la commune de Grasse, avec laquelle les évêques, qui en avaient favorisé l'essor, furent obligés de compter ; puis, les comtes de Provence voulurent reprendre l'autorité qu'ils avaient laissé glisser de leurs mains.

Toute cette histoire était mal connue jusqu'ici. Les 195 actes réunis par M. Doublet permettent d'en mieux apercevoir le détail et de la débarrasser d'un fatras de légendes dont l'amas grossissait constamment. Il a fallu critiquer ces documents, car plusieurs étaient sans date, d'autres avaient été fournis par le seul cartulaire de Lérins. Or, en comparant les quelques originaux qui nous sont parvenus avec les textes de ce cartulaire, M. Doublet a été amené à faire d'importantes constatations sur la valeur et l'autorité de ce recueil. Et ce ne sera pas un des moindres mérites de son ouvrage, que d'avoir démontré combien peu sûres sont les informations qui y sont prises uniquement. Donc, les actes de l'évêché d'Antibes ont été présentés avec toute la science et tout l'appareil critique requis par l'erudition moderne. Les originaux ont été étudiés avec attention, toutes les copies et les éditions signalées ; à défaut des originaux, le texte a dû être établi au moyen des meilleures copies ou éditions. Je me permettrai seulement de signaler (et c'est M. Doublet lui-même qui m'a indiqué le fait) que les pièces nos CLII et CLIX, des 21 janvier 1219 et 11 avril 1220, possèdent leurs originaux, retrouvés tout récem-

ment aux archives du Palais de Monaco. Elles doivent donc être rectifiées, surtout le n° CLII, qui n'émane pas de G. de Châteauneuf, mais de Gauceran Rolland et de son frère Bertrand, donateurs à l'abbaye de Valbonne de tout ce qu'ils avaient eu des fils de Laure en la montagne de Villebruc. La date du n° CLIX est du 11 avril, mais sur l'original, qui, semble-t-il, portait bien jadis le mot *aprilis*, on a récrit au XVIIe ou XVIIIe siècle le mot *maii*.

Puisque j'en suis aux corrections et rectifications, je vais en signaler une autre qui m'est personnelle. M. Doublet a eu l'amabilité de reproduire telles quelles les pages que je lui avais communiquées sur les événements et raisons qui ont déterminé le transfert du siège épiscopal à Grasse ; j'avais été amené à y traiter la question de la commune de Grasse, de ses rapports avec les évêques d'Antibes et les comtes de Provence. Mais j'ai omis de mettre en œuvre le traité passé entre les communes de Marseille et de Grasse, le 23 mai 1227 ; il aurait servi à expliquer la situation particulièrement embarrassée qui se résolut le 24 juillet par la soumission du consulat de Grasse à son vainqueur le comte de Provence.

Le recueil de documents est précédé d'une très longue introduction, où l'auteur s'est appliqué surtout à dégager la vérité des fables accumulées sur l'histoire des différents prélats qui ont occupé le siège de Grasse. Peut-être même a-t-il fait trop d'honneur à beaucoup d'historiens de second et de troisième ordre, en discutant leurs opinions que n'appuyait rien de probant. Mais, en pareille matière, il est difficile de fixer une limite et de classer exactement les auteurs d'après le degré d'autorité qu'il leur faut reconnaître. Les sources ont fait également l'objet d'une étude sérieuse : j'ai déjà dit que le cartulaire de Lérins y apparaît bien diminué. Et à ce propos, on me permettra d'émettre un vœu : c'est que ce cartulaire soit soumis tout entier à un examen critique, qui détermine dans quelles conditions et pour quel but il a été composé, qui manifeste les procédés mis en usage par le compilateur, copiste fidèle ou abréviateur ou même faussaire. Il me semble que ce serait un sujet de thèse assez séduisant pour un jeune érudit, qui voudrait faire preuve de sagacité et de jugement.

J'en reviens au *Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes* pour conclure. C'est un excellent volume, dont l'utilité sera de plus en plus évidente et qui devra être consulté maintenant par les historiens non seulement de la région, mais de toute la Provence. Les évêques de ce petit évêché ont exercé en effet leur activité bien souvent hors des limites de leur diocèse ; il en est un en particulier, qui prit une grande part, en qualité de commissaire pontifical, aux querelles de l'abbaye de Saint-Victor avec la commune de Marseille. Le même eut des relations très suivies avec le comte de Provence Raimond Bérenger V, et les documents qui le concernent sont du plus vif intérêt. On voit donc combien ils dépassent le cadre étroit de l'évêché d'Antibes.

L.-H. LABANDE.

Louis Arnould. **La Providence et le Bonheur d'après Bossuet et Joseph de Maistre**. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1917, in-16, pp. 20, 349. Fr. 3,50.

Etude à demi littéraire, à demi philosophique, confinant parfois à l'homélie, le livre de M. Arnould est sorti d'un cours public professé à l'Université de Poitiers dans les hivers 1914 à 1916. Sur la doctrine de philosophie spiritualiste qui en fait le sujet et les applications que l'auteur a voulu en tirer pour son auditoire et ses lecteurs, ce n'est pas ici le lieu de prendre parti. Je remarquerai simplement que le fond de l'argumentation qui se résume dans la conciliation de la liberté humaine avec la toute-puissance divine paraîtra bien faible, qu'il s'agisse de Bossuet ou de Maistre. Si rien n'arrive que par la volonté de Dieu, que reste-t-il de la liberté de l'homme, même si on lui accorde la disposition des causes secondes, ou si on le lie, pour parler avec de Maistre, d'une « chaîne souple » ? La chèvre qui broute au piquet est libre aussi dans le rayon de sa corde, mais il est douteux qu'elle estime suffisante cette apparence de liberté.

Métaphysique mise à part, M. A. a fait une étude attentive de la doctrine providentialiste chez les deux écrivains catholiques, en recherchant d'abord dans les anciens, dans Platon et Sénèque, les traces de ces conceptions par où ils se rattachent, assez lâchement sans doute, aux enseignements de la religion chrétienne. Bossuet a fait du dogme de la Providence dans son *discours sur l'histoire universelle* et dans la plupart de ses grandes oraisons funèbres une paraphrase éloquente de l'adage populaire, l'homme s'agite et Dieu le mène. Il est inutile d'insister sur ces idées si familières aux lecteurs. Il y avait plus d'intérêt à entrer dans le détail de l'argumentation de l'orateur pour prouver la vérité de sa doctrine dans l'existence ordinaire des individus, à réunir et à discuter les preuves qu'il accumule dans ses sermons pour ruiner les objections tirées du mal moral, de la prospérité des méchants, de l'injuste souffrance des innocents et des vertueux. Le prédicateur s'y montre non seulement dialecticien vigoureux, mais encore psychologue profond, et les citations habilement choisies que présente M. A. donnent à la thèse un ensemble séduisant, une fois le point de départ admis.

La deuxième partie, la plus importante du livre, à été réservée à de Maistre. Des deux apologétiques de la Providence, la sienne cependant est la plus faible. Aussi ardemment convaincu que Bossuet, il n'en a pas la tranquille sérénité ni le pressant raisonnement ; on sent trop chez lui l'alliance de la politique et de la religion et le désir de faire triompher une doctrine qui est celle du « bon parti ». Il nuit d'ailleurs à sa cause en l'outrant. La Providence se mêle de tout ; il le sait et il le dit ; il est initié à tous ses secrets desseins et il en parle comme un de ses familiers ; elle est pour lui « Madame la Providence », et comme les vieilles dames ont parfois des tics, il lui reconnaît une

certaine « affectation » à agir sur les hommes dans un sens qu'elle a choisi. De plus, de Maistre ne craint pas le paradoxe et il tombe aisément dans les arguments les plus spécieux. Pourvu de ses œillères, le catholicisme et le monarchisme, cet esprit originairement juste et pénétrant passe à côté de la vérité sans la voir. M. A. a développé plus complaisamment les idées de Maistre, surtout parce qu'il est moins connu du grand public. Il s'est arrêté sur sa biographie avant le départ pour Saint-Pétersbourg ; il nous donne même une lettre inédite de Maistre à l'évêque émigré de Nancy, Mgr de la Fare. Il a examiné en détail deux des ouvrages de Maistre, les *Considérations sur la France* et les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, pour en dégager les idées relatives à la Providence. Le premier est plutôt une diatribe contre la Révolution que Maistre veut présenter comme un châtiment de la France coupable. Le second presse davantage la question et vise surtout à ruiner les arguments ordinaires invoqués contre la Providence. Il établit les privilèges de la vertu qui n'a point à redouter la justice humaine, qui jouit d'une exemption partielle des maladies, car à l'origine de toute maladie, il y a pour Maistre chez le malade ou dans ses ascendants une faute morale ; de la vertu seule enfin découlent le contentement intérieur et la bonne réputation. C'est ainsi que truismes et paradoxes se heurtent dans cette démonstration coupée de digressions et librement menée. M. A. l'a suivie avec une grande rigueur, dégageant les points principaux et citant souvent, comme il l'a fait pour Bossuet. Arrivé au terme de son analyse, il a résumé pour l'un et l'autre les idées essentielles de leur doctrine et conclut en essayant de fonder une théorie du bonheur. Mais le bonheur n'est pas une science, c'est un art, et même hélas ! un art qui ne s'enseigne pas. Il faut du moins rendre justice à l'idéal noble et désintéressé qu'il s'en est fait. Le livre d'ailleurs, par l'élévation du ton et les préoccupations émues que les événements actuels ont eu souvent l'occasion d'y mêler, mérite d'intéresser tous ceux qui partagent les opinions de l'auteur. Pour les autres, il leur présentera un résumé fidèle d'un point particulier de doctrine chez deux écrivains religieux qui furent aussi deux pénétrants moralistes [1].

L. Roustan.

Louis Benaerts, **Les commissaires extraordinaires de Napoléon Ier en 1814 d'après leur correspondance inédite.** Paris, Rieder (anciennement Cornély) rue de Vaugirard, 101. 1915. In-8°, XXIII et 239 p.

M. Benaerts a eu l'heureuse idée de publier la correspondance des commissaires extraordinaires de Napoléon en 1814. On sait que le 26 décembre 1813 l'Empereur envoya dans les divisions militaires des sénateurs ou conseillers d'Etat, accompagnés de maîtres des

1. Ecrire p. 65, dom Déforis et p. 307, Prudhon, au lieu de *don Déforis*, *Proudhon*.

requêtes ou d'auditeurs, qui devaient accélérer les mesures de défense. M. B. nous donne 360 lettres de ces commissaires, les unes simplement analysées [1], les autres complètement reproduites.

C'est beaucoup, et l'on pourrait dire que ce n'est pas assez. M. B. n'a fouillé que les cartons des Archives nationales, et il n'est pas allé aux archives de la guerre où il aurait trouvé plusieurs lettres importantes. Je ne citerai qu'une lettre de Ganteaume, du 9 février, que j'ai publiée dans mon *Année 1814* (p. 300-304) et une vingtaine de lettres de Saint-Vallier qu'il aurait trouvées dans l'appendice de notre *Stendhal-Beyle* — car il n'a pas deviné que le Beyle qui fut auditeur dans la 7e division militaire n'est autre que Stendhal, et, s'il avait consulté notre livre, il y aurait puisé plus d'un détail sur la mission du commissaire extraordinaire comte de Saint-Vallier [2].

L'annotation de M. B. est abondante. Chaque commissaire a sa notice. Les petites localités mentionnées ont une note de deux ou trois lignes au bas de la page. Mais n'est-ce pas excessif ? Ne suffisait-il pas d'orthographier correctement ces noms de communes, et ne valait-il pas mieux renseigner le lecteur sur quelques personnages cités ?

Il y en a effet des omissions. L'auteur a bien fait d'indiquer dans une notice préliminaire ce qu'était la division militaire, les départements qu'elle comprenait, quel général la commandait, quel préfet l'administrait, et l'exposé consacré à chaque région se termine par une bibliographie. Mais certains généraux et préfets ont une notice, et d'autres n'en ont pas. Quand M. B. nous dit (p. 12) que le département de la

1. Certaines de ces analyses ne laissent-elles pas de côté plusieurs faits qu'il importerait de connaître ? Dans la lettre du 27 mars, de Lapparent (p. 189-190) je ne trouve pas la mention, que le commissaire extraordinaire prescrit au préfet du Lot de former des détachements avec tout ce qu'on pourra réunir, de les porter partout où besoin sera, de les placer militairement dans les communes insurgées, de livrer les agitateurs à la justice.

2. Autres exemples, au hasard. Outre la lettre du 12 janvier écrite par Pontécoulant à Montalivet, nous connaissons une lettre du même jour au duc de Feltre où nous lisons que « l'esprit de désertion a gagné même les conscrits de l'ancienne France ». Nous connaissons aussi une lettre de Colchen au duc de Feltre, du 14 janvier, où le commissaire extraordinaire explique longuement les causes de la retraite et indique avec détail les dispositions qu'il a faites ; rien de tout cela dans ses lettres à Montalivet. Nous connaissons une lettre de Ségur au duc de Feltre, du 25 janvier, où il dit que dans l'Yonne « le cri général est pour demander des fusils » et que « c'est le manque d'armes, qui produit l'effroi quand des détachements paraissent », que le sous-préfet de Sens « a une garde nationale où il compte trois cents hommes armés de fusils de chasse ». P. 70, on nous résume une lettre de Boissy d'Anglas à Montalivet, du 14 février : il y parle de la garde nationale de Nantes qui ne s'organise pas et d'une lettre du général Rivaud qui annonce l'intention des Anglais de tenter un débarquement ; mais une lettre écrite le même jour par Boissy d'Anglas au duc de Feltre expose les mesures qu'il a prises de son chef. P. 84, du même Boissy d'Anglas il y a une lettre du 29 mars au duc de Feltre, où il marque que si Mina est entré dans Bordeaux avec 20.000 hommes et si les Anglais descendent la Gironde, tout est perdu, excepté l'honneur. Etc., etc.

Meurthe avait pour préfet le baron de Fréville, il ignore que Fréville, désigné le 15 décembre, n'arriva que le 11 janvier à Nancy et en partit le 12, et que le département fut, depuis la mort de Riouffe, administré par un préfet intérimaire, nommé Merville. Quand il nomme le baron de Bry (p. 16) — qui manque d'ailleurs à la table — il parait ne pas savoir que ce personnage n'est autre que l'ancien conventionnel et tyrannicide Jean de Bry, le plénipotentiaire de Rastatt. Quand il cite dans la 12e division militaire Richard et Mallarmé (p. 63), il omet de dire que ces deux préfets étaient des conventionnels régicides [1]. Quel est ce Chateaubourg qui paraît p. 83 et qui « continue sa conscription » ? Qui saura que c'est le même que Basset, préfet de la Vendée, le même que Basset de Chateaubourg que Napoléon devait nommer le 23 mars 1815 secrétaire général du ministre de l'intérieur ?

La bibliographie sera la bienvenue. Mais M. B. cite sur la 4e division militaire Arthur Benoît et René Perrin, et non Félix Bouvier, *Les premiers combats de 1814* ; sur Rœderer, un article de Mignet et la publication de Vitrac, et non l'article de Sainte-Beuve et le tome troisième des *Œuvres* de Rœderer publiées en 1854 par son fils ; sur la 16e division militaire (Lille) une étude de Béghin relative à Béthune, et non les *Mémoires* de Beugnot ; sur la mission de Chaptal, ne devait-il pas mentionner l'utile notice qui précède les *Souvenirs* du comte de Chanteloup [2] ?

M. B. a fait précéder d'une très bonne préface son recueil de documents. Il y montre que l'Empereur et le ministre de l'intérieur Montalivet avaient désigné pour commissaires extraordinaires des personnages que leurs intérêts ou des liens de naissance et de famille attachaient aux divisions militaires où ils allèrent en mission, Mais le choix des auditeurs ne fut-il pas inspiré par les mêmes motifs ? Ne pouvait-on remarquer que Beyle-Stendhal, envoyé dans le Dauphiné,

1. Richard manque à la table et Mallarmé y est qualifié de préfet de la Meuse. Sur Richard il faudra toujours consulter l'article d'Eugène Welvert, *Un préfet régicide sous la Restauration* (*Feuilles d'histoire*, 1er février 1910) et, puisque je cite les *Feuilles d'histoire*, je recommande en outre l'article que M. Louis de Santi y a publié le 1er décembre 1912 sur le Chasset qui fut commissaire extraordinaire à Metz en 1814 et qui durant la Terreur se cacha sous l'uniforme d'un chirurgien-major à bord d'un vaisseau anglais !

2. Autres vétilles. P. XII Lefebvre fut remplacé par Otto, mais auparavant il avait été remplacé par Klein qui refusa, et la nomination d'Otto est du 2 janvier 1814. — P. 2, peut-on dire que ce hâbleur de Beurnonville ait été « disciple de Talleyrand » ? — P. 12, Colchen a débuté, non à Auch, mais en Corse, sous son compatriote Boucheporn, et il y a connu Dumouriez qui le fit plus tard chef de bureau au ministère des Affaires étrangères. — P. 16, Marulaz n'était pas noble. P. 42, Le général Caffarelli se prénommait Maximilien et non *Maxime*. — P. 63, peut-on écrire que Boissy d'Anglas envoyé en 1815 à Bordeaux, dans une division militaire, reçut « la mission d'organiser les départements du Midi » ? — P. 89, Pourquoi ne pas dire que Canclaux fut ambassadeur à Naples et ne pas citer l'étude de Dry dans *Soldats ambassadeurs* II, p. 127-233 ? — P. 207, Bonnard a été général de brigade en 1794 et non en 1793.

était Grenoblois ; que Jordan-Duplessis, envoyé à Toulon, était secrétaire-général des Bouches-du-Rhône ; que Portal, envoyé à Bordeaux, y avait été armateur et membre du Conseil de commerce ; que Janzé, envoyé à Rennes, était Breton ; que Cochelet, envoyé à Bruxelles, était un Ardennais, jadis commissaire du Conseil exécutif à Liège ; que Cuvier, d'ailleurs remuant, ambitieux, avide d'honneurs, désireux de se produire, se fit nommer à Mayence parce qu'il avait étudié à Stuttgart et connaissait l'Allemagne ?

Ne pouvait-on pareillement dans cette préface rassembler quelques témoignages des contemporains sur les commissaires extraordinaires et sur l'action qu'ils ont exercée ? J'aurais, par exemple, cité ce mot de Chaptal à Rambuteau, préfet de la Loire : « Vous en savez autant que moi, et vous avez l'avantage de la jeunesse et de l'activité : regardez-vous donc commissaire vous-même ; je signerai aveuglément tout ce que vous me proposerez ». J'aurais cité ce mot de Barante, préfet de la Loire-Inférieure, qu'il sut inspirer à Boissy d'Anglas de la « tiédeur » et des « ménagements », le détourner des rigueurs, le persuader que mieux valait s'abstenir de tout excès de zèle et « avertir sans menacer » ; Barante dit d'ailleurs que ces commissaires avaient trop d'expérience et de bon sens pour employer des moyens extrêmes et qu'au fond, l'intention de Napoléon était d'obtenir l'ordre et l'obéissance sans user des violences révolutionnaires. J'aurais cité ce mot de Pasquier, que les commissaires furent bien choisis, qu'ils ne jouèrent pas le rôle de proconsul, qu'aucun ne fit de ses pouvoirs exorbitants un usage qui lui aurait attiré un reproche grave. J'aurais cité ce mot de Thibaudeau, que la mesure des commissions extraordinaires fut nuisible, qu' « énervés par la servilité, corrompus par l'argent et les honneurs, ils mesurèrent encore mieux hors de Paris l'abîme ouvert devant l'Empire » ; que plusieurs se jetèrent secrètement dans les bras des royalistes ; qu' « envoyés pour renforcer l'administration locale, ils la gênèrent ou l'affaiblirent » ; que Ganteaume, par exemple, laborieux, dévoué, plein d'honneur comme de zèle, échoua complètement parce que les receveurs généraux et payeurs, inquiets de l'avenir, prétendirent que leurs caisses étaient vides et parce que les négociants de Marseille, mécontents, exaspérés, se refusèrent à tout emprunt. J'aurais cité ces jugements de Napoléon, que Pontécoulant, envoyé en Belgique, avait rêvé des chimères et eu une contenance trop timide ; que Monge, envoyé à Liège, avait, du commencement jusqu'à la fin de sa mission, perdu la tête ; que Villemanzy, envoyé à Lille, avait eu tort de suspendre l'exécution des sentences rendues contre des criminels pris les armes à la main et que les pouvoirs des commissaires n'allaient pas jusque-là [1].

1. Cf. ce mot de Belliard sur un autre commissaire ; « le brave sénateur Colchen est un peu lent dans ses exécutions ».

Et ceci m'eût amené à dire que l'année suivante, en 1815, Napoléon nomma des commissaires extraordinaires dans les divisions militaires, et que six commissaires de 1814 reparurent alors : Chasset, Colchen, Rœderer, Caffarelli, Boissy d'Anglas et Pontécoulant. Mais ils n'allèrent pas dans la même région. Chasset fut envoyé à Tours (22e division) ; Colchen, à Bourges (21e) ; Rœderer, à Toulon (8e) ; Caffarelli, à Rennes (13e) ; Boissy d'Anglas, à Bordeaux (11e) ; Pontécoulant, à Toulouse (10e).

Ces menues observations ne diminuent aucunement l'estime profonde que nous inspire la publication de M. Benaerts et le grand profit qu'en tirera l'histoire. Ce recueil avec les pièces qu'il contient et les remarques que M. Benaerts a ajoutées, est une précieuse contribution à l'histoire du premier Empire et un des meilleurs ouvrages que nous ayons sur la fin de la domination napoléonienne. Les documents réunis par le consciencieux et savant professeur seront très utiles à consulter, et lui-même en apprécie la valeur dans sa remarquable préface, dans un tableau d'ensemble qui mérite tous les éloges. Il juge avec raison que ces commissaires extraordinaires n'avaient pas la foi, qu'ils sentaient trop les difficultés de leur tâche. Tous ne parlent que de l'accablement, de l'épuisement du pays ; tous avouent que la situation est on ne peut plus critique, qu'il n'y a plus de ressources, que les Français ne demandent que la paix, qu'on parle déjà des Bourbons. Tous se heurtent à l'inertie ou au mauvais vouloir des autorités et des administrations. Ils n'ont donc pu exciter l'enthousiasme ni ramener la victoire. La défaite de l'Empereur était inévitable [1].

Arthur Chuquet.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 mars 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres de candidature de MM. Paul Lejay et Delachenal à la place de membre ordinaire vacante par suite de la mort de M. Perrot ; de MM. Mâle, Bémont et Glotz à la place de membre ordinaire vacante par suite de la mort de M. Viollet ; de M. Brutails à la place de membre libre vacante par suite de la mort de M. Joret.

M. Maurice Croiset continue la lecture de son mémoire sur l'*Apologie de Socrate* de Platon. — MM. Bouché-Leclercq et Alfred Croiset présentent quelques observations.

L'Académie procède à l'élection de la commission de la fondation Barbier-Muret. — Sont élus MM. Senart, Alfred Croiset, Ed. Cuq et le P. Scheil.

---

1. Lire p. 1 Hulin, p. 8 Belloguet, p. 12 Duvignau, p. 13 Himbert (de Flégny), p. 16 Timbrune, p. 22 l'Albenc, p. 28 Colaud (Lasalcette), p. 36 Dumuy, p. 38 Tremont, p. 39 Jalès, p. 42 Arbaud de Jouques, p. 58 Darricau, p. 130 Muskau, p. 132 Veaux, p. 151 Mercey, p. 154 Allix, p. 155 Pardailhan, p. 211 Pycke et Desmousseaux, et non *Hullin*, *Belloquet*, *Duvigneau*, *Humbert*, *Thiembrune*, *Lalbenc*, *Colland*, *Dumay*, *Bremont*, *Jalais*, *Arboud de Jonques*, *Darrican* (qui manque à la table), *Muskan*, *Vaux*, *Mercy*, *Alix*, *Pardhailan*, *Picke*, *Demousseaux*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 avril 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, communique les lettres de candidature : 1° de M. Huart, à la place vacante par suite de la mort de M. Perrot et, éventuellement, à celle qu'occupait M. Viollet; 2° de M. Michon, à cette dernière place.

M. Héron de Villefosse annonce que le Musée du Louvre vient de recevoir en don plusieurs monuments provenant du cabinet d'antiquités du marquis de Vogüé. Ce don comprend une tête d'Athéna trouvée à Egine et provenant de la collection Pourtalès-Gorgier, œuvre grecque du IVe siècle à C.; une stèle funéraire grecque du IVe siècle trouvée à Athènes, qui surmontait la sépulture d'un Sidonien établi dans cette ville ; une inscription himyarite, et un autel en marbre portant une inscription phénicienne, trouvé dans l'île de Chypre. Ce dernier monument fait connaître les noms de plusieurs rois de Citium antérieurs à la conquête de Ptolémée.

M. Salomon Reinach donne lecture d'un mémoire de M. Seymour de Ricci sur la « Table de Palerme », dont quatre nouveaux fragments viennent d'être publiés par M. Gauthier et M. Daressy. Cette inscription renfermait les annales des cinq premières dynasties égyptiennes et, s'il était possible de la reconstituer, la chronologie de ces dynasties reposerait désormais sur une base assurée. M. de Ricci croit pouvoir démontrer que la largeur de la table était de 1 m. 68 environ, et que les trois premières dynasties comportaient 400 cases annuelles, alors que Manéthon leur donne 769 ans. Ses restitutions confirment l'identification de Qa et de Qebehou, ainsi que celle de Khasekchemoni et de Nebka : elles tendraient à donner au roi Send le nom d'Horus Neteren, contrairement au sentiment exprimé par plusieurs égyptologues.

M. Babelon commente une monnaie grecque qu'il vient d'acquérir pour le Cabinet des médailles. Cette monnaie, à l'effigie de l'empereur Domitien, porte au revers une légende grecque qui est la traduction de la légende latine « Germania capta ». Le type représente la Germanie captive, debout, en costume d'esclave, les mains liées derrière le dos. Cette pièce, dont aucun exemplaire n'a encore été signalé, a été frappée dans l'atelier de la ville de Prusias en Bithynie. — MM. Théodore Reinach, Collignon, Cagnat, Prou et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Paul Foucart communique en première lecture un mémoire sur le culte des héros dans la Grèce antique.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 avril 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres de candidature : de M. l'abbé Chabot, aux deux places de membre titulaire vacantes par suite du décès de MM. Perrot et Viollet; — de M. Jules Martha, à la place de membre titulaire vacante par suite du décès de M. Viollet; — de MM. le comte Alexandre de Laborde et le comte de Castries, à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Joret.

M. Merwart, gouverneur de la Guadeloupe, envoie un lot de photographies de gravures relevées sur des roches situées au S. de cette île. — Renvoyé à l'examen de M. Henri Cordier.

M. Paul Foucart communique, en seconde lecture, un mémoire sur le culte des héros en Grèce.

M. Prosper Alfaric donne lecture d'un travail sur les caractères généraux des écritures manichéennes — MM. Bouché-Leclercq et Monceaux présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — **5 mai** — **1917**

UNGNAD, Lettres babyloniennes ; LANGDON, Un poème sumérien sur le Paradis ; DEIMEL, Le poème de la création ; MEEK, Fragments d'hymnes et de prières (C. Fossey).
CHADWICK, L'âge héroïque (My).
CAGNAT et CHAPOT, Manuel d'archéologie romaine, I (S. Chabert).
PEARCE, Les moines de Westminster ; WINTER, La dissertation de Sténon sur la cristallographie (Ch. Bastide).
MARTINEAU, Les origines de Mahé (E. W.).
SARTIAUX, Morale kantienne et morale humaine (F. Bertrand).
Pierre MILLE, Sous leur dictée (E. Seillière).

University of Pennsylvania. The University Museum. Publications of the Babylonian section. Vol. VII. **Babylonian letters of the Hammurapi period**, by Arthur UNGNAD. Philadelphia, 1915. 50 p., XCVI pl. autog., VII pl. photogr. in-8°. — Vol. X, n° 1. **Sumerian epic of Paradise, the flood and the fall of man**, by Stephen LANGDON. Philadelphia, 1915, 98 p., 5 pl. autog., 2 pl. photogr. in-8°.

Les cent trente-deux lettres babyloniennes publiées en autographie par M. Ungnad proviennent en partie de *Nippur* (29) où elles ont été découvertes par l'expédition de l'Université de Pennsylvanie, en partie de *Abu-Habba*, site de l'ancienne *Sippara*, où elles ont été exhumées par la pioche des Arabes. Tous ces textes sont aujourd'hui conservés au musée de l'Université. Sauf une lettre de l'époque d'*Ašur-bán-apal* et une autre que M. Ungnad attribue à l'époque cassite, tous les documents sont contemporains de la première dynastie babylonienne (2225-1926), mais il est le plus souvent impossible de les dater exactement. Aucun n'a été écrit par un roi de la dynastie de *Hammurapi*, mais plusieurs peuvent avoir été adressés à un roi. D'autres sont des lettres privées, moins intéressantes parfois pour l'historien, mais plus intéressantes pour le philologue, car on y trouve des mots et des formes que l'on chercherait en vain dans les textes historiques ou religieux ; elles fournissent d'ailleurs maint détail sur la vie privée et même le droit. La publication de M. Ungnad complète donc très utilement celles de King : *Letters and inscriptions of Hammurabi* (1900) et *Cuneiform texts.... in the British Museum*, fasci-

cule XXIX (1910) en majeure partie consacré à des lettres de la même période. M. Ungnad a donné à la fin de son volume une inscription de *Hammurapi* rappelant la construction du mur de *Sippara*.

M. Langdon a publié un texte sumérien d'environ 275 lignes, trouvé à *Nippur*, où il croit reconnaître un poème racontant les légendes du paradis, du déluge et de la chute de l'homme, et un fragment de légende (16 lignes), où est nommé Zi-ud-sud-du, qu'il identifie avec *Utanapištim*, de la légende de *Gilgameš*, et qu'il appelle « hero of the flood ». La transcription et la traduction, appuyées de quelques courtes notes, sont précédées d'une étude qui remplit les trois quarts du volume (p. 5-69), et dans laquelle l'auteur a traité beaucoup de questions, beaucoup plus que n'en indiquent les titres des chapitres : *Dilmun*, la fin du Paradis, le poème sur la Création et le Déluge, les références à la création de l'homme, *Marduk* associé avec *Aruru*, la relation d'*Aruru* avec l'histoire de la décapitation de *Marduk*, la tradition d'*Eridu*, ses rapports avec les deux poèmes sumériens, la tradition grecque concernant Prométhée, la conception égyptienne, la forme biblique de l'assistance de la déesse mère, la version d'*Eridu* sur la chute de l'homme, la version de *Nippur* sur la chute de l'homme, la tradition hébraïque. M. Langdon paraît préoccupé par dessus tout de refaire l'histoire littéraire des traditions bibliques sur les origines de l'homme, de distinguer et de délimiter l'apport de chaque cité et de chaque école babylonienne. Il y aurait beaucoup d'objections de détail ou de principe à opposer à ses théories : par exemple M. Langdon attribue sans hésiter à l'école d'*Eridu* une tradition relative à la création de l'homme, parce que Enki (*Ea*), dieu d'*Eridu* y joue un rôle important (p. 24-25) : pour la même raison il attribue à la même cité la légende d'*Adapa* (p. 38). On ne peut s'empêcher de penser que c'est là un criterium bien contestable, et si M. Langdon avait été conséquent avec lui-même, il aurait dû attribuer également à *Eridu* le texte qu'il publie et qu'il déclare *nippurien*, puisque, suivant sa lecture, le même dieu Enki y joue un rôle prépondérant. Mais toute discussion littéraire autour d'un texte est vaine aussi longtemps que le sens n'en a pas été solidement établi par la philologie. Or la traduction de M. Langdon me paraît en trop d'endroits arbitraire et ses lectures même me semblent parfois contestables. Ainsi le signe lu *Dilumu* (cf. p. 8, n. 1) ne ressemble que très imparfaitement à *Gudea* St. D, IV, 10, et il faudrait fournir des formes intermédiaires pour pouvoir affirmer l'identité. Le nom de divinité que M. Langdon lit En-ki présente indubitablement le signe ki col. I, 8 ; partout ailleurs le second élément paraît fort différent du signe ki ; même remarque pour la lecture *gĭr*, col. II, 1 et 9. La lecture *ĕ* (col. II, 1 et 12) est sûrement fautive, le premier élément du signe n'étant pas REC 233, mais REC 462, comme l. 4 où M. Langdon l'a correctement lu. Col. II, l. 13, lire eri-ni-a a ; l. 24 le dernier signe

ne ressemble guère à DUN. Je ne connais aucun exemple du signe LUM comparable au signe auquel M. Langdon attribue cette valeur (col. II, 43, III, 18, etc.). Rev. II, 36, on aimerait à trouver une référence pour justifier la lecture GŪG du composé PA + ŠAR. Rev. III, 30, au lieu de A-RA-ZU, lire A-RA-GIG, comme l'indique d'ailleurs la traduction. Rev. III, 46, ligne omise dans la copie. Il arrive que M. Langdon lise correctement, comme le prouve l'annotation, mais corrige arbitrairement le texte (I, 15 ; III, 35) ; personne ne sait assez le sumérien pour être autorisé à de pareilles libertés.

Si maintenant nous passons à l'examen de la traduction, je ne crois pas que d'une manière générale, et même pour un lecteur complètement étranger aux études sumériennes, elle donne une impression de sécurité. A y regarder de près je ne suis guère plus rassuré. Par exemple, I, 17-18, je lis : « The dog approached not the kids in repose. *The mother* (*goat*) as it fed ou grain he disturbed not. » En imprimant trois mots en italique, M. Langdon m'a prévenu qu'il n'était pas sûr du sens. Je n'avais pas besoin de cet avertissement pour remarquer que les chèvres ne se nourrissent pas de grain et soupçonner un contre sens. En fait "goat" est une addition arbitraire ; TUD seul ne signifie pas « mother », mais, en composition avec UD-DA, *alâdu* 'enfanter', *bânû* 'engendrer' ; seul il a le sens de *erêbu*, 'entrer', *marṣu* 'malade' et *summatu* 'pigeon' (ordinairement, mais non nécessairement, suivi du déterminatif HU, qui indique les oiseaux) ; ce dernier sens me paraît bien plus probable que celui de M. Langdon. D'autre part GAM-GAM ne peut guère signifier « in repose » ; GAM a pour équivalents différents verbes assyriens signifiant 'se courber', 's'incliner', 'se tenir', non 'se reposer'; redoublé il doit signifier 'courber, incliner, dresser' ; il a encore d'autres équivalents, dont le sens me paraît s'adapter bien mieux à notre passage : *mâtu*, 'mourir', forme redoublée 'tuer' ; *šalâlu*, 'emporter, ravir'. Enfin je ne vois aucune raison pour traduire NU-TE-BA, par 'he disturbed not', l. 18, alors qu'on a traduit correctement 'approached not' à la ligne précédente. Je crois donc qu'on traduirait avec plus de vraisemblance les lignes 17 et 18 : « le chien n'approchait pas de l'agneau tué, il n'approchait pas du pigeon mangeant le grain » ; ou encore : « le chien n'approchait pas de l'agneau pour le tuer (ou le ravir), le pigeon n'approchait pas du blé pour le manger ». En tout cas ces traductions, et d'autres encore, sont aussi légitimes que celle de M. Langdon, et il devait au moins nous faire connaître ces différentes solutions et justifier sa préférence pour celle qu'il adoptait. — Plus loin, l. 26, M. Langdon traduit. : « A pure place where water was not poured for cleansing in the city one inhabited not ». J'avoue ne pas connaître d'équivalent assyrien du signe SIG signifiant « habiter ». Mais il y a peut-être une objection plus grave à soulever. M. Langdon a traduit par « pure place » deux signes, KI, EL, qui signifient bien respectivement « lieu » et « pur », mais qui peuvent

aussi représenter un seul mot, rendu en assyrien par *ardatu* « femme ». Or si l'on observe que les lignes 24, 25 et 27 commencent par des mots signifiant « la vieille femme », « le vieillard », « l'homme », ne semblera-t-il pas tout indiqué de traduire KI-EL « la femme »? Si j'ai raison, M. Langdon aura fait un contre sens analogue à celui d'un traducteur qui décomposerait le mot « soupape » en « sou + pape ». On voit assez où cela peut conduire. Je pourrais, presque à chaque ligne, faire une observation analogue, mais je crois en avoir dit assez pour justifier un scepticisme que je résumerais assez exactement en déclarant : il ne me paraît nullument certain que dans le texte publié par M. Langdon il soit question du paradis, du déluge ni de la chute de l'homme. Ma critique d'ailleurs ne vise pas seulement l'ouvrage de M. Langdon, mais à peu près toutes les traductions de textes sumériens unilingues. On se contente trop souvent de construire, sans souci de la grammaire, des phrases composées de mots traduits arbitrairement. Certes j'admets que, dans des études aussi neuves, il y ait encore une bonne part de divination; mais il faudrait au moins qu'un commentaire très nourri permît au lecteur de distinguer ce qui est purement hypothétique de ce qui est plus ou moins fondé en philologie. Cela serait beaucoup plus utile que de bâtir sur des interprétations contestables des systèmes exposés à une ruine prochaine.

C. Fossey.

A. Deimel. « **Enuma eliš** » **sive epos babylonicum de creatione mundi in usum scholae**. Rome, Institut biblique pontifical, 1912, IX-166 p. in-8°.

L'édition « classique » offerte par M. Deimel du poème de la création, une des œuvres les plus importantes de la littérature babylonienne, contient le texte cunéiforme tel que les cinquante fragments actuellement connus permettent de le restituer, une table des variantes, une liste des signes, un vocabulaire. Ouvrage utile, d'un prix modéré, que les étudiants accueilleront avec reconnaissance.

C. Fossey.

Th. J. Meek. **Cuneiform bilingual Hymns, Prayers and Penitential Psalms**, autographed, transliterated and translated with notes from the original tablets in the British Museum. — Fr. Delitzsch, **Bemerkungen** zu Professor Meek's zweisprachigen Fragmenten (als Anhang) : Beiträge zur Assyriologie und semitischen sprachwissenschaft, X, 1. Leipzig, Hinrichs, 1913, 146 p. in-8°.

Les textes de la collection de *Kuyundjik* que M. Meek a été autorisé à copier sont pour la plupart de minuscules fragments dont il semble qu'il y a peu de chose à tirer. Pourtant M. Meek a pu restituer le texte entier d'une incantation, en réunissant plusieurs fragments (n° 1), et la liste d'équivalences suméro-arcadiennes qu'il a déduites de ces textes bilingues n'est pas sans intérêt. L'interprétation de textes

mutilés offre des difficultés particulières et il n'est pas étonnant que M. Meek ne les ait pas toutes surmontées. Dans un appendice, M. Delitzsch a rectifié un certain nombre d'erreurs de copie, de lecture ou de traduction. Je crois que l'on pourrait encore glaner après lui. Ainsi n° 1, l. 11 et 13, au lieu de E-TI-A-ZU-NE, BALA-NE-ZU-NE, il faut lire : E-TI-A-ZU-DE, BALA-NE-ZU-DE (Cf. ma *Contrib. au dict. sumérien-assyrien*, n° 2222); rev. l. 11, la lecture ŠU-ŠAR-GM, que M. Meek indique comme possible, est sûrement la bonne : les lignes 11 et 12 du texte de M. Meek sont en effet respectivement les lignes 48 et 47 de la sixième tablette *Šurpu* (IVR²7*a*), avec une variante intéressante : HE-EN-BAR-RA pour he-en-GAB, qui montre que *šahâtu*, Br. 1801, doit être lu avec un ṭ; Cf. SAI 226; — n° 4, rev. 27, *abi alidi* ne signifie pas « a father of children » mais « un père qui engendre », cf. les expressions *abi*, *alidi-ia*, *abi alidi-ka*; — n° 11, 5, *ai azziz* ne signifie pas « I stood not », *ai* marquant la prohibition ; etc.

C. Fossey.

H. Chadwick, **The heroïc Age**. Cambridge, University Press, 1912; XII-474 p.

On ne peut exposer plus clairement le sujet et le plan d'un ouvrage que ne l'a fait M. Chadwick dans sa courte préface. La poésie dite poésie héroïque a produit des œuvres importantes chez différents peuples; ces œuvres ont certains traits communs, bien qu'elles soient très distantes par leur date et leur lieu d'origine; une étude comparative de ces poèmes, faite en vue de déterminer la nature et l'origine de leurs ressemblances, n'est donc pas inutile. C'est pourquoi M. Ch. a composé son livre, en restreignant toutefois son champ d'expériences; il a choisi deux groupes de poèmes : les poèmes et traditions héroïques des anciens peuples Germains, Anglo-Saxons et Scandinaves (entre autres les Nibelungen, Beowulf, les Eddas) et les poèmes et traditions des anciens Grecs (l'Iliade et l'Odyssée). L'ouvrage, par suite, comprend deux séries de chapitres, où sont discutées, sur un plan à peu près identique, un certain nombre de questions relatives aux légendes héroïques, par exemple leur distribution selon les lieux, les rapports entre leurs différentes versions, leur antiquité, les conditions dans lesquelles elles sont nées, et enfin la signification des divers éléments, historiques, mythiques et purement fictifs dont elles sont composées. M. Ch. étudie alors, dans une dernière suite de chapitres, un certain nombre de traits caractéristiques qui sont communs aux deux groupes de poèmes, et conclut que leurs ressemblances sont dues aux ressemblances entre les époques où ils prirent naissance; c'est pourquoi une étude comparative de la poésie héroïque comprend nécessairement l'étude comparative des époques héroïques. C'est là ce qui fait en grande partie l'intérêt de l'ouvrage de M. Ch.; et, bien que les rapprochements de cette sorte, dans le domaine de la litté-

rature, puissent difficilement conduire à des conclusions certaines, bien qu'il ne faille pas se faire illusion sur leur valeur démonstrative, ils ont cet avantage de mettre mieux en relief les analogies et les dissemblances que l'on ne peut manquer de découvrir entre les productions des différentes races, et de fournir ainsi d'utiles indications sur le développement respectif de leurs civilisations. Un des grands risques d'erreur, en pareille matière, est de vouloir conclure du particulier au particulier; mais M. Ch. a su éviter cet écueil; on ne voit pas qu'il ait jamais cherché, par esprit de système, à retrouver, dans les deux civilisations dont il s'occupe, des traits identiques, caractéristiques d'un même état de culture, alors que l'analyse des textes ne les lui fournit pas. Ce livre, au contraire, est d'une objectivité remarquable, et la dernière partie n'est qu'une synthèse le plus souvent impersonnelle des observations faites dans les précédentes. Alors, en effet, M. Ch., après avoir examiné le contenu et la forme des légendes héroïques chez les peuples germains et chez les Grecs, laisse pour ainsi dire parler les faits eux-mêmes; il étudie séparément l'état social, l'état politique, la religion que révèlent ces légendes, en attirant notre attention sur les concordances, et essaie enfin de déterminer dans quelles conditions s'est produit un « âge héroïque », et les causes qui lui ont donné naissance. Aussi loin, dit-il, que nous pouvons remonter, nous rencontrons, chez les peuples teutoniques comme chez les anciens Grecs, une classe nombreuse qui préfère la vie militaire aux travaux de l'agriculture; d'immenses armées pouvaient ainsi être formées dans un but de pillage ou de conquête. C'est l'existence de cet élément militaire qui, à diverses époques de l'histoire de l'Europe, et sous l'influence de conditions semblables, a produit les phénomènes compris sous le terme d' « âge héroïque ». D'un autre côté, c'est la poésie qui nous a conservé les histoires de cet âge, et l'on ne peut guère mettre en doute qu'elle n'ait exercé une influence considérable sur l'esprit du temps : « Mars et les Muses, nous dit-on (p. 459), sont nécessaires pour la formation d'un âge héroïque ». On remarquera qu'ici M. Ch. est sur un terrain moins solide, où l'hypothèse commence à jouer son rôle ; mais il s'en rend compte lui-même, et il ne veut pas, ajoute-t-il, essayer de formuler une définition des éléments qui constituent un âge héroïque en général; son but a été d'attirer l'attention sur certains traits caractéristiques communs à quelques époques de l'histoire européenne. Je pense que le lecteur estimera, comme moi, que M. Chadwick a réussi.

MY.

R. CAGNAT et V. CHAPOT. **Manuel d'Archéologie Romaine**, t. I : *Les Monuments. Décoration des Monuments. Sculpture.* Paris, Auguste Picard, 1917, in-8°, pp. XXVI-735. Fr. 15.

La série des Manuels d'Archéologie et d'Histoire de l'Art éditée

par la librairie Auguste Picard s'est enrichie d'un Manuel d'Archéologie romaine, dû à la collaboration de deux savants particulièrement autorisés : M. René Cagnat, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur d'Epigraphie et antiquités romaines au Collège de France, et M. Chapot, ancien membre de l'Ecole d'Athènes. L'un et l'autre, après avoir largement collaboré au *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, ont bien compris la nécessité de présenter au public un livre à tous égards plus maniable, et aussi plus exactement au courant des dernières découvertes, puisque les premiers volumes du *Dictionnaire* datent de 30 et 40 ans.

Trois parties essentielles constituent le nouveau Manuel : monuments, décoration des monuments (sculpture, peinture et mosaïque), instruments de la vie publique et privée ; le tome I, qui vient d'être publié, comprend les monuments et la partie sculpturale de leur décoration ; le surplus fera l'objet d'un 2e volume.

L'archéologie romaine une fois définie dans son unité et sa diversité, et la bibliographie générale une fois établie, les auteurs décrivent tour à tour les matériaux, la construction, les diverses catégories des monuments publics et privés. Les chapitres consacrés à la sculpture débutent par les renseignements techniques et les définitions nécessaires ; viennent ensuite les différents genres de sculptures, ronde bosse, reliefs et bas-reliefs, suivant les sujets traités et la matière employée. Le volume se termine par une table analytique convenablement détaillée.

On louera sans réserve l'érudition sur laquelle s'appuie la compétence personnelle des auteurs, l'ampleur du champ de leurs observations qui, sans refuser à l'Italie sa part prépondérante, ne négligent aucune des régions conquises par les Romains : la France, l'Angleterre même n'est pas oubliée, non plus (on s'y attendait) que l'Afrique du Nord ou les provinces d'Asie. Ils ont su marquer avec précision ce qui distingue l'art romain de l'art grec, qui l'influença plus que tout autre, mais non pas à l'exclusion de tout autre ; ils ont également tenu grand compte de la diversité des époques. Souvent des généralisations, confirmées par des exemples topiques, orientent et reposent le lecteur parmi les séries d'énumérations qui aboutissent parfois à de véritables répertoires, tels que les catalogues des marbres, des arcs monumentaux, des attributs divins : on apprend ainsi pourquoi les Romains ont préféré le relief à la ronde bosse (p. 364) ; comment, pour le relief historique, ils ont disposé de plus de place que les Grecs, tout en ayant renoncé à l'ordre dorique dans leurs temples (p. 620) ; comment la préoccupation croissante du réalisme poussé jusqu'à l' « illusionisme » coïncide avec le souci progressif de la somptuosité (p. 552-3) ; comment l'urbanité à fond d'optimisme de l'art augustéen se transforme en scènes de vigueur à l'époque de Trajan (p. 634). Certaines descriptions de détail, telles que celle des

scènes maîtresses de l'arc de Titus (p. 632-4), sont des modèles en leur genre.

L'ouvrage est orné de 371 illustrations, dont une grande partie est empruntée au *Dictionnaire des Antiquités*; d'autres (et la présentation en est parfois défectueuse) sont des vues originales ou reproduites d'ouvrages spéciaux. Le choix en est heureux dans l'ensemble; la quantité, comme la disposition, est ce qu'elle devait être pour conférer ou laisser au texte sa légitime importance.

Quelques réserves cependant : on pourrait désirer que les chapitres fussent mieux proportionnés, par le sectionnement des uns ou par le groupement en un seul de plusieurs des moins importants; tout au début, on aimerait connaître un peu mieux l'art de bâtir, les appareils, la technique de ces aqueducs, de ces ponts, de toute cette maçonnerie qui défie les siècles; le caractère décoratif des arts de Rome n'est peut-être pas assez nettement distingué de celui des arts qui s'en sont depuis réclamés. La maison des saints Jean et Paul eût figuré avantageusement, semble-t-il, à côté de celles de Pompéi, le pont Julien d'Apt à côté du pont *Salarius* (p. 48); et le musée de Grenoble méritait d'être cité à propos de l'art palmyrénien (p. 531). Mais ces observations et quelques menues autres [1] n'enlèvent rien au grand mérite de la conception, de la documentation et de la mise en œuvre. Ce beau travail sera, nous l'espérons pour l'honneur de la science française, prochainement achevé. Souhaitons qu'en fin d'ouvrage une table alphabétique générale facilite les recherches des étudiants, et les lectures du large public auquel les auteurs ont eu la sagesse de s'adresser.

S. Chabert.

E. H. Pearce. **The Monks of Westminster**, Cambridge, University Press, 1916, in-4, 236 pp., 10 s.

Il a paru, en quatre fascicules, des *Notes et documents sur l'Abbaye de Westminster*, dont nous avons déjà parlé; le cinquième fascicule que nous venons de recevoir, contient une liste, par ordre chronolo-

---

1. Çà et là de rares fautes d'impression ou inadvertances :

p. 74, n. 2, lire « 27 » au lieu de « 17 »;

p. 87, dernier alinéa, lire l' « Esquilin » au lieu de l' « Aventin »;

p. 148, la fig. 74 représente un temple d'ordre ionique, alors que p. 149, dernière ligne, l'ordre de ce même temple (celui de César au forum) est qualifié de corinthien;

p. 271, l. 2, 3, 4, on lit : « Le couronnement consistait en un cône tronqué sur lequel se trouvait un socle de forme hexagonale, *et par un trophée* »;

p. 530, l. 21, lire « Mondragon »;

p. 629, on se demande comment le *Capricorne* et le *Scorpion* représentent respectivement les signes sous lesquels naquirent Auguste (23 sept. 63) et Tibère (16 nov. 42);

p. 657, est-ce bien avec raison que la campagne heureuse de Galère contre les Perses est rapportée à 295 au lieu de 297?...

gique, des moines du couvent depuis Edouard le Confesseur jusqu'à Henri VIII. Le savant chanoine et archidiacre *Pearce*, qui s'est chargé de préparer la liste pour l'impression, a écrit une fort intéressante introduction. Nous y apprenons ce qu'il est essentiel de savoir sur la vie des moines. De plus, le Révérend E. H. Pearce a fait suivre d'une courte biographie chaque nom ; on devine ce que ces notices ont coûté de recherches. L'exécution typographique est irréprochable.

Ch. Bastide.

J. G. Winter. **The Prodromus of Nicolaus Steno's Dissertation concerning a Solid Body enclosed by Process of Nature within a Solid**, New-York, Macmillan, 1916, in-4, 283 pp.

Nicolas Sténon est un anatomiste danois du XVIIe siècle. Élève de Bartholin, dont il était le disciple favori, il a laissé des travaux estimés sur l'anatomie du cerveau. Il s'est occupé aussi de géologie et a fait d'importantes découvertes en cristallographie. Comme la plupart des savants de son temps, ce fut un cosmopolite ; ayant parcouru la Hollande, l'Allemagne et la France, il finit par se fixer en Toscane, où le grand duc Ferdinand II lui fit une pension ; il abjura le luthéranisme, entra dans les ordres et devint vicaire apostolique dans le Nord et évêque de Titopolis.

M. J. G. Winter, de l'Université de Michigan, a entrepris de donner une version anglaise de la célèbre dissertation latine publiée à Florence en 1669 et où se trouvent formulés pour la première fois quelques-uns des principes qui forment encore la base de la cristallographie. A la traduction s'ajoutent une introduction et des notes. La préface de l'ouvrage a été écrite par M. W. H. Hobbs. Il a cherché en quelques pages à fixer la place de Sténon dans l'histoire de la science.

Ch. Bastide.

Alfred Martineau, **Les origines de Mahé de Malabar**. Paris. Champion et Larose, 1917, in-8°, 319 pages. Prix : 10 francs.

C'est un tout petit chapitre de l'histoire de Mahé que nous offre ici M. Martineau. Il se borne à nous expliquer quand, comment et pourquoi cette « loge » indienne est entrée dans le domaine colonial de la France. Il y avait là, au début du XVIIIe siècle, un petit souverain qui manquait d'argent mais qui regorgeait de poivre, denrée alors fort rare sur les marchés européens. Il permit, en 1721, aux agents de notre Compagnie des Indes d'établir un comptoir à Mahé pour y acheter du poivre, moyennant un droit de douane proportionné aux quantités acquises. Les Anglais, fixés dans le voisinage, s'empressèrent de mettre, si l'on ose ainsi parler, des bâtons dans les roues de ce traité, et c'est ainsi que, peu à peu cette occupation, purement com-

merciale d'abord, devint une affaire politique. Ajoutez à cela le manque trop fréquent d'argent de la Compagnie, l'indolence et la faiblesse du gouvernement royal, le courage et l'abnégation de nos agents, et vous aurez à Mahé l'histoire éternellement recommençante de la colonisation française au XVIIIe siècle.

M. Martineau, gouverneur des établissements français de l'Inde, était mieux qualifié que personne pour nous raconter l'entrée de Mahé dans notre grande famille coloniale. Il s'y est employé avec d'autant plus de succès que, ancien élève de l'Ecole des Chartes, il connaît les bonnes méthodes pour utiliser les sources. Les siennes sont presque exclusivement manuscrites. Il a dépouillé non seulement les archives de notre ministère des colonies, mais encore ce qui subsiste de documents du XVIIIe siècle dans les archives de nos possessions de l'Inde. Cette première pierre posée, M. Martineau se doit à lui-même d'achever l'édifice, en nous donnant la suite de l'histoire de Mahé.

E. W.

Félix Sartiaux, **Morale kantienne et morale humaine**, vol. in-8°, 464 pages ; Hachette et Cie, Paris, 1917 ; broché, 7 fr. 50.

L'auteur s'attaque à la morale kantienne ; il veut montrer que cette morale, que d'ailleurs personne ne pratique, n'est pas humaine, mais seulement prussienne ; « le moralisme de Kant est une sophistique, édifiée pour justifier des croyances qui ne voulaient pas s'exposer en plein jour et des tendances qui n'avaient pas pris conscience d'elles-mêmes » (p. 418) ; — que son fondateur jouit en France, depuis plus de cent ans, depuis Charles de Villers, d'une réputation usurpée que lui ont faite des apologistes trop complaisants dans des commentaires ou des résumés trop élogieux ; — que l'on n'a pas tenu assez compte des critiques et des restrictions formulées par Brochard et Fouillée, d'ailleurs inaccessibles aux non-initiés ; — que c'est par une sorte de déviation de notre esprit français, soucieux de bon sens et de clarté, que l'on en était arrivé à entretenir dans nos écoles une admiration regrettable pour une morale dénuée de générosité et d'esthétique, à laquelle manque le sens véritable de l'individualité, de la liberté et de l'humanité (p. VI) ; — que la laborieuse construction du solitaire de Kœnigsberg repose sur une confusion entre le point de vue religieux ou piétiste et le point de vue purement rationnel ; — que la mentalité prussienne contemporaine (pangermanisme mis à part), se découvre déjà dans cette philosophie artificielle et surfaite ; — que nous avons à nous retremper dans les grandes traditions de l'humanisme gréco-latin et français. Assez de mysticité pseudo-logique ; assez de métaphysique obscure et confuse ; assez de verbiage ; parlons net et ferme : il faut nous libérer de Kant ; « laissons-le à ses héritiers et ne demandons pas pour nous une part de leur héritage ; le nôtre est assez glorieux » (p. 432).

Est-ce à dire que tout le système soit à rejeter ?

Kant a certainement donné une impulsion féconde à l'idéalisme... Quand il attaque les conclusions des dogmatiques, il montre que dans le domaine de la dialectique des idées, les raisonnements par lesquels on a fondé l'existence objective des idées de substance et de Dieu, sont contradictoires et constituent un usage abusif de la raison ; cette partie de son œuvre est définitive.... sa construction est puissante, certaines de ses analyses sont pénétrantes, plusieurs conclusions sont nouvelles : le temps et l'espace considérés comme formes a priori de la sensibilité, les jugements synthétiques a priori, la distinction profonde de la donnée concrète, immédiate, des sens et des formes générales de la pensée.... Kant est un grand rationaliste.... Tels sont les seuls éloges qui sont décernés au philosophe de la *critique* ; on voit qu'ils ne s'adressent qu'au métaphysicien ; sa morale théorique, sa morale pratique, sont sabrées sans pitié, avec une verve, un élan remarquables qui etonneraient notre vieux Barni, s'il vivait encore.

En niant qu'un fait d'expérience, emprunté à la conscience, à la sensibilité, à la vie, à la société, puisse contenir à aucun degré un élément de moralité, Kant a opéré un divorce entre la morale et la réalité ; il a retiré ainsi à l'homme tout critérium pour juger du bien et du mal ; d'autre part, il n'a pas établi l'existence du devoir et son impératif catégorique n'est lui-même qu'un fait empirique, réductible à d'autres faits ; de sorte que la morale est condamnée à l'anarchie (p. 113) ; sa *métaphysique de la vertu* n'est qu'un tissu de difficultés et d'inconséquences ; Kant rationaliste porte tort à Kant piétiste : son rationalisme particulier lui a fait éliminer le devoir de charité ; son piétisme lui a fait écarter le devoir de justice, dont il n'est jamais question dans son œuvre où il n'y a pas trace de générosité, ni d'un seul élan du cœur. Dans sa *métaphysique du droit*, il ne faut voir qu'une malheureuse conciliation des deux tendances opposées qui dominaient en Prusse en 1790 : le despotisme éclairé et l'individualisme révolutionnaire ; Kant ne s'est même pas rendu compte des difficultés (p. 197). C'est une erreur trop répandue que de croire et d'enseigner que le respect de la personne humaine est une idée essentiellement kantienne ; la vraie idée de l'humanité, celle de l'épanouissement de l'individu humain (telle que l'a bien comprise M. Guyau), dans les limites qui lui sont assignées par sa nature et sa vie en société, c'est l'antiquité grecque qui l'a dégagée tout d'abord. Le *traité de paix perpétuelle* est loin d'être un chef-d'œuvre ; le pédantisme du langage en est la seule nouveauté ; quelle est la solution proposée ? une alliance pacifique sans sanction ni contrainte ! c'est évidemment trop peu et Delbos a eu le tort d'épiloguer, de renchérir sur l'obscurité kantienne, d'épaissir les nuages amoncelés par Kant sur les problèmes de la guerre et de la paix. En 1792, lors de ses

démêlés avec le roi de Prusse, il commit une hypocrisie, une lâcheté, pour ne pas perdre sa place à l'Université; son habile réserve ne mérite pas d'autre nom. On n'a pas, en outre, à louer Kant, de n'avoir pas été germaniste, ou pangermaniste; dans son œuvre immense, il n'y a pas trace d'un fort sentiment patriotique; il a vécu sans idéal national, sans famille et presque sans patrie (p. 200); quand les Russes occupèrent Kœnigsberg, de 1758 à 1762, il n'en fut aucunement contrarié; il recherchait les officiers ennemis de la garnison et leur faisait même des conférences (p. 419)

Lorsque on sera bien pénétré de cette idée que Kant est avant tout un Prussien de Kœnigsberg; que c'est dans l'âme prussienne qu'il faut chercher l'explication profonde du moralisme kantien, alors on ne se représentera plus sa métaphysique morale comme une vérité supérieure et éternelle. Elle a proclamé la rupture de la raison pratique avec la raison théorique, de la conscience morale avec la psychologie et l'histoire; elle est le type d'une idéologie stérile et fausse qui implique une confiance insensée en soi-même et une extrême faiblesse de l'esprit (p. 385). Le mécanisme, la barbarie, l'automatisme, l'égoïsme, l'orgueil, l'incapacité à comprendre les autres, le mensonge et la sophistique, le despotisme et l'équivoque, que la guerre actuelle a une fois de plus montrés comme étant les éléments principaux de la mentalité germanique, se retrouvent facilement dans l'œuvre et la vie de Kant; c'est ce que prouvent sa correspondance et les récits de ses trois biographes, de ses trois intimes, Borowski, Jachmann et Wasianski.

En résumé, aucune doctrine ne répugne autant à notre humanisme. Les idées de nos grands hommes, de Descartes, de Rousseau, de Buffon, n'ont rien acquis en traversant le système de Kant; elles n'y ont été que déformées. La philosophie morale a tout à gagner à se remettre en contact direct avec elles; elle y retrouvera les qualités propres qui les ont engendrées: le bon sens, la clarté et la générosité (p. 355). Pour conclure, nous avons à restaurer, en face de la morale kantienne, cette morale humaine dont les vieux Hellènes et nos philosophes avaient posé les fondements (p. 433).

Le livre de M. Félix Sartiaux, écrit en dehors de toute préoccupation confessionnelle — c'est d'abord par là qu'il se recommande aux philosophes —, me paraît unique dans l'histoire de la critique philosophique en France. Il ne s'adresse pas aux spécialistes, mais à tous les esprits éclairés. Il a certainement été provoqué par les circonstances présentes; mais on aurait tort de croire que c'est une œuvre hâtive, ou une réponse indigeste et mal digérée aux affirmations a priori contenues dans le trop fameux *manifeste* des 93 représentants officiels de la culture allemande. On n'articule pas en quelques semaines une critique aussi serrée, aussi documentée du principe d'universalisation et de l'impératif catégorique. L'auteur a lu de près

l'œuvre de Kant, la cite à peu près toute entière, sauf le *Traité de pédagogie* qu'il aurait à coup sûr utilisé pour fortifier sa thèse; il a médité tout ce que nos philosophes ont publié sur le système kantien [1]. Écrit dans une langue claire, animée, le procès qu'il instruit en savant juge d'instruction, avec sérénité, exigera de plus d'un néo-criticiste un nouvel examen de conscience, ou un *meâ culpâ*. Il est fort possible que la personnalité de Kant, en tant surtout que moraliste et savant, en sorte amoindrie; que l'on secoue l'équivoque dans laquelle le kantisme n'a cessé de nous entretenir, comme on a fait justice de la brutalité autoritaire de Fichte, de Hégel, de Nietzsche; mais ce qui est certain, c'est que le livre de M. Félix Sartiaux a le droit d'être considéré comme une excellente contribution à la paix savante qui sera, dit-on, la conclusion de cette guerre scientifique. On ne peut qu'en recommander la lecture [2].

Félix Bertrand.

Pierre Mille, **Sous leur dictée**, Paris, 1917. Calmann-Lévy, VII et 310 pp. in-16, 3 fr. 50.

M. Mille est un humoriste dont la perspicacité psychologique est le trait dominant et le volume d'esquisses et de nouvelles qu'il intitule avec beaucoup trop de modestie : *Sous leur dictée* — à savoir sous la dictée des combattants de la grande guerre, — nous paraît, dans son allure rapide et dégagée, une excellente psychologie d'ensemble de la terrible et passionnément émouvante époque qu'il nous faut vivre en ce moment. Avec des pages purement descriptives en apparence, bien que pénétrées d'observation humaine en réalité, telle que la peinture de la bataille aérienne entre avions de proie (*Comment ça se passe*), on y trouve l'esquisse morale, parfaitement achevée en quelques traits, de la plupart des acteurs du vaste drame aux cent actes, aux cent catastrophes diverses.

Voici l'hôte des tranchées pour qui la zone de guerre est devenue toute la patrie, le pays habité par ses concitoyens, une terre lointaine de civilisation différente et désormais oubliée. Lisez, pour connaître son état d'âme, l'odyssée tragiquement comique de Charlot et Barret, les deux poilus qui, envoyés en corvée vers l'arrière, à quelques kilomètres des lignes de défense dont ils ne se sont pas éloignés depuis des mois, en viennent à découvrir en plein champ, le civil, comme un être exotique et invraisemblable, sous la figure d'un facteur rural. — Ailleurs, ce sera la psychologie sommaire mais parfaitement persua-

---

1, Le nom de G. Séailles n'est pas cité une fois ; pourtant, quand il s'agit de Ch. Renouvier, ou de la conscience moderne, on pourrait s'attendre à le voir paraître.

2 Il y aurait peut-être lieu de faire disparaître de ce livre, qui est d'une si belle tenue, les plaisanteries trop faciles de la page 367, d'ailleurs mises entre parenthèses.

sive du prêtre en campagne (*Un oubli*) : d'un prêtre qui n'a rien de très ostensiblement évangélique dans ses allures, mais qui n'en fait pas moins grand honneur au sacerdoce par sa bonhomie cordiale et son strict sentiment de la discipline. Doucement gai, absolument serviable et bon, le sergent Gouru, desservant vendéen, donne l'impression d'être ainsi par tempérament plutôt que par vertu ; à vivre avec lui côte à côte, on ne croirait jamais que ce soit un curé, car il accomplit les devoirs que sa profession religieuse lui impose avec tant de discrétion qu'on ne s'en aperçoit guère, et d'autant moins qu'il les réduit avec sagesse à l'indispensable. Pendant les longs mois de l'interminable lutte, il est devenu un soldat comme tous les soldats, un sous-officier comme tous les sous-officiers, un peu meilleur encore, si c'est possible, parce que sa formation morale l'a préparé mieux qu'un autre à l'accomplissement strict du devoir.

Voici l'évocation de notre armée d'Orient par le délicieux récit qui s'intitule *La Pêche miraculeuse*. C'est tout le copieux et infructueux héroïsme des Dardanelles, raconté par un blanc-bec de la classe 1916 qui est revenu en France après avoir ramassé d'un seul coup sur ces plages inhospitalières une méningite-cérébro-spinale, une typhoïde et une entérite : « Ayant encore poussé pendant ses maladies (il a plus « de six pieds), sans que ses épaules aient eu le temps d'élargir sous « son uniforme de spahis, pantalon rentré dans les bottes et bouffant « sur les reins, l'Enfant va s'effilant des deux bouts et me fait songer à une planche à repasser : je le regarde avec attendrissement ! » C'est que le naturel parfait de cet adolescent épique est de la plus émouvante saveur en effet.

L'Enfant a côtoyé là-bas ces coloniaux de toutes les parties du monde que M. Mille connaît si bien et que son Barnavaux nous a fait connaître. N'est-il pas en quelque façon notre Kipling? Parmi ces auxiliaires exotiques de nos armes, on aimera Yacoma, le nègre bangala avec sa crête de chair en bourrelet qui va du nez aux cheveux : ornement traditionnel que les négresses du Congo préparent sur la tête de leurs rejetons mâles par des incisions profondes, imprégnés d'étranges venins tropicaux : Yacoma, qui garde une si bonne, une si filiale opinion des gendarmes français et qui, prisonnier de guerre, deviendra la victime innocente, mais non pas peut-être invengée, d'un pseudo-gendarme allemand.

A côté du primitif africain, ce grand enfant, voici le bambin français contemporain de la guerre et l'on sait que M. Mille est un psychologue incomparable de l'enfance. Son héros, cette fois, c'est Moumou, qui, avec ses quatre ans, n'a jamais connu que l'état de guerre et qui pense donc que la guerre durera comme le soleil. Il projette de tuer, quand il sera grand, beaucoup de Boches, mais n'est pas tout à fait fixé, dit son perspicace observateur, sur le point de savoir si ces Boches seront morts définitivement après le massacre qu'il en aura fait. Ce

pourrait bien être quelque chose comme les soldats de plomb qu'il abat au moyen d'une bille sur la table de la salle à manger et qu'il ressuscite tant qu'il veut afin de pouvoir recommencer de plus belle! Conceptions enfantines qui permettraient peut-être d'induire comment nos lointains ancêtres parvinrent à la foi dans la survie métaphysique, par impossibilité de concevoir la mort perpétuelle.

Le chef d'exploitation agricole qui, mobilisé depuis tant de mois, s'est vu supplanter au logis par sa femme dans ses fonctions directrices (*Le sergent Champloux*) et qui en souffre à ce point qu'il refuse toute permission depuis lors, nous ouvre des perspectives sérieuses sur les problèmes économiques et sentimentaux qui se poseront çà et là au lendemain de la guerre.

Goûtons encore la psychologie du neurasthénique écrasé par les événements (*Marteau, coup-de-marteau*) et celle du névrosé que ces événements vont guérir. Le mal de cet enfant du vingtième siècle, c'était un mélange d'orgueil souffrant et d'atroce timidité, source d'une terreur haineuse pour les hommes, d'un éloignement chagrin pour les femmes dont l'amour lui semble un inaccessible Eden. Ce mal est souvent le symptôme d'une vie intérieure intense, d'une subtilité toute féminine qui s'exerce de préférence dans le champ illimité autant que malsain de la rêverie solitaire et qui jette ses victimes tantôt au nihilisme farouche et follement destructeur, tantôt au mysticisme narcotique ou religieux. « Il s'agit dans ces deux derniers cas, écrit M. Mille « avec une bien claire vue de la réalité psychologique, il s'agit d'aller « chercher de l'énergie en dehors de soi-même », c'est-à-dire d'abdiquer son autonomie virile. L'homme qu'il nous fait connaître guéri d'un tel cauchemar l'aura été cependant, par privilège, sans aucune abdication de sa part. La camaraderie guerrière, ce lien vulgaire, mais puissant, ce sentiment d'une sincérité incontestable et nécessaire l'a réconcilié avec les hommes : puis, blessé, amputé, réformé, décoré, il connaîtra enfin l'amour véritable après l'étape préliminaire de la tendre piété féminine.

Par malheur, un pareil réconfort n'échoit pas à tous les blessés de la grande guerre et, tout aussitôt après ce malade guéri, l'auteur de *Sous leur dictée* nous a fait entrevoir, dans une terrible vision, *L'Incurable*. Il publie en effet la profondément émouvante confidence d'un blessé de la face dont le visage, tant bien que mal restauré par la chirurgie moderne, n'en reste pas moins ce que les romans populaires appellent « un masque d'horreur », et qui connaîtra donc désormais la pitié des femmes, mais non plus jamais leur amour pour lequel il avait vécu jusque-là : supplice qui paraît plus affreux que la mort.

Signalons en terminant l'intérêt des chapitres qui sont consacrés à *Ceux d'en face*. Nous leur emprunterons quelques traits de la psychologie de l'Allemand insuffisamment prussifié : curieuse et nouvelle

variation sur le thème des *Deux Allemagnes*, qui ne sont plus guère qu'une seule à en juger par les faits. — Adolfus Merl est un ouvrier de Rastadt; il a dû partir en guerre sans avoir jamais aimé la guerre, ce qui est le cas de nombreux guerriers actuels, sans nul doute : mais celui-là répugne à s'avouer ce sentiment sans détour parce qu'une répugnance si naturelle lui apparaît comme un crime à l'égard de sa patrie et de son empereur. Il fait donc tous ses efforts pour ne pas entendre la voix de son instinct et de sa véritable nature. Semblable à nombre d'Allemanes de notre époque, il est devenu la victime du désaccord profond qui subsiste entre une éducation toute tournée vers la culture de l'orgueil et les préférences d'un tempérament plutôt paisible et mou. L'Allemand garde le culte et le besoin de l'obéissance : celui-là se reproche donc son défaut d'enthousiasme guerrier comme une faute très grave, à peu près de même qu'un chrétien attribue à ses démérites, qui empêchent la grâce de descendre en lui, ses doutes sur la religion de son enfance. Merl connaîtra pourtant par de personnelles et cuisantes expériences que la guerre peut apporter tout autre chose que la prospérité et la satisfaction du devoir accompli dans un ménage allemand.

On a dit que les exquis *Contes du lundi* d'Alphonse Daudet avaient naguère fixé pour une part l'attitude morale du pays devant ses souvenirs de 1870. Les pages que nous venons de feuilleter mériteraient la même fortune après la victoire, tant l'émotion à la fois grave et souriante qui s'en dégage trouve aisément le chemin du cœur.

Ernest Seillière.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — **12 mai** — **1917**

Orton, Histoire du moyen âge (R).
Saint-Hilaire, Mémoires, VI, p. Lecestre (R).
Misermont, Le serment à la constitution civile du clergé (F. Uzureau).
Posner, La Pologne d'hier et de demain (H. Hauser).
Reiss, Les Austro-Hongrois en Serbie (Félix B.).
Pages actuelles, 62-103 (A. Chuquet).
Questions et réponses.

Outlines of medieval history by C. V. Previté Orton M. A. fellow of St John's College. Cambridge, University Press, 1916, xi, 585 p. in-8°. Prix : 13 fr.

Bon manuel de l'histoire générale du moyen âge, à l'usage des étudiants anglais. L'auteur, qui s'est fait connaître déjà par une *Histoire de la Maison de Savoie, du* xie *au* xiiie *siècle* et par un essai sur la *Satire politique dans la littérature anglaise*, s'est appliqué à grouper, dans une douzaine de chapitres, tous les faits plus saillants et tous les grands mouvements d'idées, qui se sont produits dans le monde depuis la chute de l'Empire romain d'occident jusqu'à la découverte de l'Amérique. Il a été guidé dans son choix parmi les événements, moins par l'éclat momentané qu'ils ont eu aux yeux des contemporains, que par leurs résultats historiques parfois lointains. M. Orton a voulu montrer surtout comment le Moyen Age a formé et développé l'homme moderne, le menant, pour ainsi dire, à travers des convulsions violentes, de l'adolescence à la maturité.

On lit avec intérêt au premier chapitre, l'*introduction générale*, qui est peut-être le plus suggestif de l'ouvrage. Dans les chapitres suivants, l'auteur a peut-être chargé son récit de trop de détails secondaires, lorsqu'il résume l'histoire de onze siècles en moins de six cents pages. On l'aurait dispensé, par exemple, de nous fournir la liste complète de tous les plus mauvais empereurs de Byzance, qui occupent vraiment une place trop large dans son volume. La rédaction, claire et concise, de l'ouvrage, devient, çà et là, un peu obscure à force de concision et certaines allusions ne seront peut-être pas comprises par tout le monde [1].

1. Ainsi quand M. O. parlant de Justinien Ier et de ses efforts pour faire accepter aux Syriens et aux Égyptiens ses dogmes nouveaux, ajoute, p. 62, *he tried finally the ancient device of the red herring trailed across the path*, je crains bien que beaucoup de ses lecteurs ne sachent ce qu'il a voulu dire.

Les jugements de l'histoire sur les hommes et les choses sont le plus souvent très équitables, toujours pondérés [1]. Il n'a joint aucune bibliographie, même sommaire, à son volume ; il n'y a admis aucun renvoi aux sources, ni même d'annotation quelconque, qui aurait pu décharger un peu le texte narratif, un peu trop bourré par moments, à la manière anglaise. Mais les idées générales ne font pas défaut, et l'on ne peut qu'approuver, dans ses lignes générales, la philosophie de l'histoire que professe l'auteur.

R.

Mémoires de Saint-Hilaire publiés pour la Société de l'histoire de France par Léon Lecestre. Tome sixième (1711-1715). Paris, Renouard (Laurens, successeur), 1916, XXIII, 282 p. in-8°. Prix : 9 francs.

Comme j'ai déjà parlé, ici cinq fois, et assez récemment encore [2] de l'histoire des guerres de Louis XIV, à laquelle on a donné le nom de *Mémoires de Saint-Hilaire*, je puis me borner à annoncer la fin de cette publication de longue haleine commencée par M. Lecestre, il y a une douzaines d'années, afin de mettre à la disposition du public une édition plus complète que celle donnée en 1766, sans indication du nom de l'auteur [3]. L'éditeur anonyme d'alors avait pratiqué de fortes coupures dans le texte et y avait introduit certaines « élégances » de style dont le vieux général d'artillerie ne s'était guère préoccupé. Dès 1870, Tamizey de Larroque proposait la réimpression de ces Mémoires d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Louvre, mais après l'incendie de ces précieuses collections par la Commune de 1871, il n'en fut plus question jusqu'au moment de la découverte de deux autres manuscrits de l'ouvrage, l'un qui se trouve à la Bibliothèque d'Aix (collections Méjanes), l'autre entre les mains de M. le marquis de Nicolay. Ce dernier manuscrit, en quatre volumes in-folio, s'il n'est pas l'autographe de Saint-Hilaire, a du moins été revu par lui, comme en témoignent quelques corrections et additions de sa main. Aussi, est-ce lui qui a servi de base à l'édition de M. Lecestre.

Le présent volume, dans sa notice préliminaire, nous donne tout d'abord une biographie assez détaillée de l'auteur, fils de ce compagnon d'armes de Turenne, qui fut grièvement mutilé à Sassbach par le boulet même qui tua le maréchal. Nous apprenons qu'il était né vers 1652, de vieille souche huguenote ; ce n'est qu'en 1686 qu'il se décida, « soit conviction, soit intérêt, soit nécessité », à se convertir au

1. Évidemment, l'on peut différer d'opinion avec M. Orton sur plus d'un personnage historique. Quand il appelle par exemple (p. 147) Charlemagne « an amiable autocrat », il ne rend certainement pas l'impression des Saxons si cruellement frappés par lui.

2. Voyez *Revue critique* du 25 novembre 1916.

3. Amsterdam, 4 volumes in-12. Pourtant, dès alors, le nom de Saint-Hilaire était prononcé comme celui de l'auteur de ces Mémoires.

catholicisme, alors que sa mère, refusant d'abjurer, était exilée dans ses terres [1]. Armand de Mormés de Saint-Hilaire a passé par tous les grades de son arme, presque toujours en campagne, de 1673 à 1709 ; c'était, semble-t-il, un bon et consciencieux administrateur et Saint-Simon, qui a dit tant de mal de tant de gens, tout en l'appelant « un homme fort lourd », concède « qu'il entendait bien l'artillerie ». C'était en même temps un infatigable quémandeur de places, de titres et de cordons ; mais ce n'est guère que sous la Régence que la fortune lui sourit et qu'il devint successivement membre du Conseil de guerre, directeur de l'artillerie, grand croix de l'ordre Saint-Louis (1720), gouverneur de Belle isle-en-mer (1726). La *Gazette de France* nous apprend qu'il est mort en novembre 1740, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ses *Mémoires* ont été commencés après la paix de Ryswick, puis repris et terminés après celle d'Utrecht ; la première moitié date des années 1698-1701 ; la seconde fut rédigée entre 1713 et 1722. Dans les parties plus anciennes, le récit porte çà et là, comme je l'ai déjà dit autrefois, des traces de souvenirs personnels ; mais dans les plus récentes, la touche individuelle est absente au point qu'on peut presque dire que Saint-Hilaire évite de parler de lui-même quand il aurait pu et dû le faire aussi ; rien ne ressemble moins à des *Mémoires*. C'est qu'en effet l'auteur n'a point travaillé sur des notes prises au cours des événements, mais comme M. L. nous semble l'avoir établi hors de conteste — d'après deux sources surtout, la *Gazette* et l'*Histoire militaire du règne de Louis XIV* du marquis de Quincy [2], ou du moins d'après les mêmes matériaux qui avaient été remis par ce dernier pour son volumineux travail. Artilleurs tous deux, ils s'intéressaient également à l'histoire contemporaine. Quincy, plus jeune, a dû certainement connaître de plus près son aîné, et lui fournir volontiers les documents nécessaires pour compléter un travail analogue à celui qu'il avait entrepris lui-même un peu plus tard [3]. La comparaison minutieuse des deux textes [4] a amené peu à peu M. Lecestre à la conviction, plutôt désagréable pour lui, – on le conçoit aisément — que la valeur historique des *Mémoires* n'est donc pas aussi grande que l'ont cru des juges très compétents, comme Chéruel et A. de Boislisle,

1. M. Lecestre dit qu'elle y mourut « peu après » (p. VIII). On a peine à comprendre, par suite, qu'elle ait occupé dix-sept ans plus tard (1703) un logement à l'Arsenal, conjointement avec son fils (p. IX).

2. Elle parut en 1726, en sept volumes in-4°.

3. La question de savoir si Saint-Hilaire a simplement *copié* l'ouvrage imprimé de Quincy ne se poserait même pas s'il était *absolument prouvé* que la rédaction des *Mémoires* était terminée dès 1722.

4. C'est en confrontant sans cesse les deux textes des Histoires et les Extraordinaires de la *Gazette* pour ses notes, que M. L. a vu, lentement mais sûrement, se dégager le fait de ces emprunts ; Quincy est toujours le plus complet des deux (p. XXI).

puisque leur auteur cesse d'être une *source* pour devenir un simple écho. Il s'en est expliqué très loyalement à la fin de sa notice. « Son originalité, dit-il, disparaît en grande partie et son œuvre n'est plus qu'un résumé exact et suffisamment complet des guerres de Louis XIV. C'est là une constation pénible à faire pour un éditeur ; il ne serait pas loyal de l'omettre ou de la dissimuler » (p. XXII). Nous ajouterons pourtant que M. L. n'a pas perdu son temps et son labeur en nous faisant connaître, sous sa forme authentique, un travail contemporain des guerres du Grand Roi, rédigé par un homme du métier, capable, estimé de ses chefs. Il l'a largement annoté, il en a fixé la composition et dans le travail des érudits et des historiens les résultats négatifs de la critique ne sont pas toujours les moins utiles. Ceux qui s'occupent de l'histoire militaire du XVIIe siècle sauront désormais plus exactement la place qu'on doit assigner aux *Mémoires de Saint-Hilaire* dans la littérature de l'époque.

En dehors de l'introduction, qui devait retenir plus longtemps notre attention, ce dernier volume contient le récit des campagnes de 1711 à 1715 en Flandres, en Espagne, en Allemagne et celle des négociations d'Utrecht et de Rastatt ; il se clôt par une longue description de la maladie et de la mort du roi. Les dernières pages sorties de la plume de ce solliciteur si assidu et, somme toute, assez favorisé de la fortune, sont plutôt sévères pour la mémoire de Louis XIV. Il vante la grandeur d'âme du mourant, il termine ainsi : « Mais hélas !.. à quoi tant de sang répandu, tant de peuples aux abois pour soutenir des guerres, les plus grands préparatifs qui aient jamais été faits avec une multitude d'hommes qui dépeuplaient les provinces, à quoi tout cela a-t-il abouti ? A conquérir quelques pays qu'il a fallu abandonner... et à placer son petit-fils sur le trône d'Espagne.. et à n'y laisser qu'un arrière-petit-fils en bas âge, qui est le reste d'une nombreuse postérité » (p. 135).

A la suite du texte se trouvent quelques pièces justificatives dont les plus intéressantes se rapportent à l'expédition de Duguay-Trouin contre Rio-de-Janeiro, en 1711. Le volume se termine par une table alphabétique se rapportant aux six tomes de l'ouvrage [1].

R.

---

1. Voici quelques petites corrections de détail : P. 69. M. L. ne sait où trouver le « fort de la Perle, près de Strasbourg. Il s'agit du « fort de l'Ile » (*Inselschanz*), qui se trouvait au nord du « fort du Rhin » (*Rheinschanz*) sur la rive droite de l'île des Épis, en face du fort de Kehl. Les défigurations de noms de lieux et de personnes abondent chez Saint-Hilaire. — Même page, *Bitche* n'a jamais été considéré comme faisant partie de l'Alsace, avant l'annexion de 1871. — P. 212, lire *Emmendingen* pour *Ementigen* et *Enzheim* pour *Ensheim*. — P. 256, lire *Reventlow* pour *Reventlaw*. — P. 277, lire *Windschlaeg* pour *Windschaeg*.

Le serment à la constitution civile du clergé. le serment civique et quelques documents inédits des archives vaticanes, par Lucien MISERMONT, prêtre de la Mission. Paris, Gabalda, 1917. In-8° raisin de XX-197 pages.

La question des serments joua un grand rôle pendant la Révolution ; c'est bien, semble-t-il, par le serment à la Constitution civile du clergé que l'Assemblée Constituante se défit des évêques et des prêtres trop attachés à l'Église romaine et à l'ancien régime. Le soir du 10 août 1792, après l'envoi de Louis XVI au Temple, la Législative conçut rapidement une nouvelle formule de serment, qui ignorait complètement le roi déchu ; elle la vota séance tenante, et la fit prêter aussitôt par tous ses membres, en attendant de l'imposer à tous les citoyens : c'est le serment connu dans l'histoire sous le nom de Liberté-Égalité.

M. Misermont a étudié ce dernier serment, il y a trois ans, et il eut la bonne fortune d'appuyer son étude sur des textes inédits trouvés par lui aux Archives Vaticanes. La découverte de nouveaux documents l'engage aujourd'hui à donner une étude très sérieuse, très substantielle sur deux serments antérieurs : le serment à la Constitution civile du clergé et le serment civique du 3-14 septembre 1791. Il réunit les textes de lois, s'étend sur les multiples interventions du pape, insiste sur la résistance opposée par les catholiques de France. Mais la partie la plus originale de son travail est la publication de certaines suppliques faites au pape par des curés qui avaient prêté le serment sans vouloir se séparer de Rome, ou encore de religieuses qui pour sauver leur monastère avaient refusé le premier serment et prêté le second ; le dossier du comte de Ségur, ambassadeur refusé par le pape à cause du serment civique, est très instructif sur les idées de l'époque.

Un long chapitre est consacré à prouver qu'après le 10 août et la chute du roi, le serment de Liberté-Égalité fut seul exigé des prêtres eux-mêmes. Il semble que cette vérité n'avait pas besoin de si longs développements. A quel révolutionnaire pouvait-il venir en l'idée de faire jurer fidélité à Louis XVI déchu et jeté en prison ?

Des appendices bien documentés traitent la question, intéressante pour l'auteur, du serment de Liberté-Égalité et des Lazaristes.

F. UZUREAU.

A. POSNER, **La Pologne d'hier et de demain**. Introduction de Georges Renard. Paris, F. Alcan, 1916. In-8°, XII-115 p.

Dans cette émouvante brochure, M. St. P. a résumé ses conférences de l'École des Hautes Études sociales. Il ne se contente pas d'y évoquer l'histoire de la noble et malheureuse nation. Il étudie les diverses manifestations de sa vitalité, notamment sa vitalité économique. Il montre combien l'intérêt du monde est lié à la renaissance d'une Pologne

une et libre, s'étendant sur tous les territoires où vit encore l'âme polonaise, fidèle et irréductible. Il dénonce la vaine tentative des Allemands pour séparer de la Pologne sa sœur la Lithuanie. Soucieux de donner — ou plutôt de rendre — à l'État polonais un libre accès à la mer, il découvre à Danzig (Gdansk), sous le vernis tudesque, une population purement slave. Il rêve d'une Pologne juste et bonne pour tous ses enfants, de toute race et de toute religion.

L'éloquente préface de M. Georges Renard a été généreusement élaguée par la censure. C'était au temps où il était interdit, dans la France républicaine, dans la France de Michelet, de parler de la question polonaise, considérée comme une « question intérieure russe ». Espérons qu'il sera désormais permis de souhaiter une Pologne libre à côté d'une Russie libre.

Henri Hauser.

R. A. Reiss, professeur à l'université de Lausanne, **Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie,** observations directes d'un neutre. Paris, Colin, 1915. in-8°, 68 p., prix : 0 fr. 50.

« Une des caractéristiques de la présente guerre est qu'on a dû mobiliser non seulement les armées et les services sanitaires, mais aussi les criminalistes. C'est ainsi que, criminaliste praticien, je fus invité par le gouvernement serbe à me rendre en Serbie, pour aller juger, après avoir vu de mes propres yeux, de la conduite des troupes austro-hongroises dans ce malheureux pays..... Je suis donc parti et j'ai fait mon enquête avec toutes les précautions nécessaires.... j'ai tout fait pour constater et vérifier les faits que je rapporte ; je n'y ajouterai pas de commentaires inutiles... Le lecteur se fera lui-même son opinion » (p. 3-4).

Suit le récit des atrocités commises en Serbie par les Austro-Hongrois : emploi des balles explosibles, des cartouches expansives par les Autrichiens après leurs défaites à Jadar et au Tzer ; — bombardement de villes ouvertes comme Belgrade, Chabatz, Losnitza, et destruction de maisons privées ; — massacres de soldats blessés ou prisonniers ; — massacres de civils ; — pillage et destruction de la fortune mobilière, coffres-forts éventrés, arbres fruitiers sciés, etc... — Pour préciser, extrayons de ce travail d'un neutre qui a voulu faire « une enquête technique selon la méthode la plus scrupuleuse », quelques détails suggestifs : « le médecin-major Lioubischa Voulovitch a constaté au sixième hôpital de réserve de Valievo, 117 cas en 9 jours, de blessures par balles explosibles » (p. 8) ; — à Belgrade, « les obus sont envoyés indistinctement sur les maisons privées, sur les bâtiments d'État et sur les fabriques » ; « 60 bâtiments d'État et 640 maisons privées sont touchés par les projectiles » (p. 11) ; — « à Iovanovotz, près de Chabatz, environ 50 soldats du second ban, apparte-

nant aux 13e et 14e régiments (division de Timok), s'étaient rendus aux Autrichiens et leur avaient remis leurs armes; ils furent cependant tous massacrés par les soldats austro-hongrois dans l'intérieur d'une maison ;... des photographies furent prises et témoigneront pour toujours de cet acte contraire à toutes les lois de la guerre » (p. 15) ; — « à Chabatz, les Autrichiens ont tué près de l'Église plus de 60 civils qui étaient d'abord enfermés dans le temple. On les a massacrés à la baïonnette pour économiser les munitions ; huit soldats hongrois exécutaient cette besogne » [p. 17); — « près de la gare de Preniavor, une fosse commune contient les cadavres de 25 personnes, de 20 à 50 ans, fusillées par les Autrichiens » (p. 34) ; — dans un autre village, « une petite fille de 3 mois a été jetée aux cochons » (p. 38) ; — partout où les troupes d'invasion ont passé, j'ai relevé des immondices ; ces déjections déposées sur les tables dans la vaisselle, sur lé plancher, etc., serait-ce une forme spéciale de sadisme ? (p. 43).

Ces atrocités paraissent avoir deux causes : la préméditation des chefs qui avaient « décidé d'écraser le petit peuple serbe, démocratique et épris de liberté » (p. 44) ; — « un véritable accès de sadisme collectif » qui s'empara des troupes (p. 45). Les plus responsables ne sont pas les soldats, mais les supérieurs, comme le général Hortstein, — dont on a conservé l'ordre daté de Ruma, le 14 août 1914, — qui invite ses hommes au meurtre et au massacre.

La conclusion du criminaliste est courte : les grands responsables, ministres auteurs de faux, généraux d'armées, de divisions, de brigades, colonels et majors qui se sont montrés si inhumains, « n'échapperont pas à l'expiation » (p. 48). — Or, il est temps de se préoccuper du châtiment ; on a vu en 1914 en Belgique, pendant trois ans en France (à Péronne, à Bapaume, à Saint-Quentin, à Lens, à Lassigny, partout) ce dont les Allemands se sont rendus coupables ; ils y ont réédité les crimes, les atrocités des Austro-Hongrois en Serbie ; leur méthode est la même ; ils pratiquent le banditisme rationnel. Que la sanction soit collective et rationnelle ; de même que les Alliés se sont solennellement engagés à ne pas signer de paix séparée, qu'ils s'engagent de même à faire payer à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie, à la Bulgarie et à la Turquie rouge, à payer en nature, selon la vieille loi du talion, les horreurs accomplies de sang-froid, les assassinats organisés et médités ; — et qu'ils portent leur décision solennelle à la connaissance des bandits ; on trouvera toujours un neutre pour faire la commission.

Félix B.

Pages actuelles, Paris, Bloud et Gay. In-8°, 60 centimes le volume ou numéro.

Nous continuons l'analyse sommaire des volumes de cette utile collection.

N° 62. Victor Giraud. *Pro patria.* 62 p. Chaleureuses et nobles

exhortations : l'auteur, dans une série d'articles, prêche union, confiance et endurance, glorifie l'héroïsme de nos soldats, étudie les questions qui se poseront demain.

Nos 63-64. Joseph Reinach. *Le service de santé pendant la guerre.* 126 p. Il y a eu des manquements, des abus, beaucoup trop; quelle routine, quelle paperasserie, quel favoritisme ! Mais le service de santé s'améliore, il cherche à faire mieux, et souvent il y réussit. Sous le coup des leçons de l'expérience, il a fait d'appréciables et incontestables progrès.

N° 65. Maurice des Ombiaux. *La reine Elisabeth*, 64 p. Grand éloge — et mérité — de la reine de Belgique.

N° 66. Francis Marre. *La chimie meurtrière des Allemands.* 64 p. Exposé des moyens de guerre auxquels les Allemands ont eu recours et dont le droit des gens interdisait l'emploi : produits incendiaires, liquides enflammés et liquides corrosifs, gaz et projectiles asphyxiants. Mais les Alliés ont usé de représailles et sur tous les terrains où l'Allemand porte la guerre, ils le suivent.

N° 67. Francisco Melgar. *Amende honorable.* 75 p. L'ancien secrétaire du dernier Don Carlos et éducateur de son fils Don Jaime est un ami sincère de la France, et qualifié pour apprendre la vérité aux Espagnols et notamment aux néocarlistes ; il déclare qu'il faut « travailler contre l'Allemagne » ; que servir la cause de l'Allemagne, serait « commettre une faute de lèse-catholicisme, de lèse-espagnolisme, de lèse-carlisme et lèse-humanité » ; que la victoire allemande consacrerait le triomphe de la plus odieuse et intolérable des barbaries, la barbarie organisée.

N° 68. Robert Perret. *L'Allemagne, les neutres et le droit des gens.* 64 p. Intéressant et abonde en citations, en souvenirs historiques. Mais l'auteur ne verra pas « se lever du côté de Rome un nouveau Grégoire VIII ».

Nos 69-70. Fernand Passelecq. *Pour teutoniser la Belgique.* 119 p. Etude parue dans le « Correspondant » du 10 septembre 1915 et augmentée de notes et de documents nouveaux. L'auteur fait voir comment une vaste intrigue allemande s'était nouée pour débaucher la Flandre et déchirer l'unité nationale de la Belgique. L'intrigue a avorté; il n'y a pas eu de mouvement fédéraliste ou autonomiste ; les professeurs, journalistes et espions allemands, les journaux germano-flamands, les journaux hollandais-germanophiles, les pasteurs néerlando-allemands, les agitateurs marrons du pannéerlandisme, les pamphlétaires masqués, les agents de tout acabit (cf. p. 99), liés à la réussite du complot par des intérêts divers, ont travaillé en vain.

N° 71. Henri Joly. *La paix religieuse*, 45 p. Qu'il y ait désormais en France une paix religieuse, indiscutable comme ailleurs, comme aux Etats-Unis, comme en Angleterre, en Hollande, en Suisse. Que les congréganistes et les curés se mêlent à la vie générale, comme ils

se sont mêlés à la vie guerrière. Que les catholiques, selon le vœu d'Ozanam, ne forment pas un parti unique.

N° 72. *Lettre de l'épiscopat belge aux cardinaux et aux évêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche.* (Texte officiel) 61 pages. C'est la lettre du 24 novembre 1915 qui demande un tribunal d'enquête contradictoire pour « faire éclater et triompher la vérité ».

N° 73. Maurice des Ombiaux. *Les revendications territoriales de la Belgique.* 62 p. L'auteur salue le roi Albert comme « le futur grand-duc de la Lotharingie du Nord reconstituée par la victoire des Alliés ».

N° 74. C. Berlet. *Réméréville.* 59 p. Histoire d'un village lorrain pendant les mois d'août et septembre 1914, histoire d'un de ces villages, qui, situés sur la ligne de feu pendant la bataille du Grand Couronné, furent brûlés par l'ennemi. Le récit a été composé d'après le témoignage des habitants. Il est saisissant dans son exactitude et par la foule des détails.

N° 75. Charles Daniélou. *De l'Yser à l'Argonne. Images du front.* 64 p. Un pêle-mêle, comme dit l'auteur, d'impressions, d'anecdotes et d'images qui donne l'illusion d'un voyage dans ce qu'on appelle la zone des armées ; en feuilletant ces pages, le lecteur peut « prendre l'air du front ».

N° 26. *Journal d'un officier prussien*, par H. de Vere Stacpoole, adapté de l'anglais par Henry Frichet, 47 p. Très intéressant, très curieux même. Mais cet afficier philosophe a-t-il existé ? Pourquoi « adapter », et non traduire son journal ? Pourquoi ce titre « Journal d'un officier prussien par H. de Vere Stacpoole » ? Ne fallait-il pas dire « communiqué par H. de Vere Stacpoole » puisque M. Frichet assure dans l'avant-propos que le journal, venant du champ de bataille de la Marne, lui est arrivé par l'intermédiaire de cet écrivain bien connu qui désirait que ce récit fût publié intégralement ? M. Frichet a bien raison d'ajouter que « la source est aussi surprenante que le document même ».

N°s 77-78. H. Carton de Wiart. *La Belgique, boulevard du droit.* 109 p. Contient six morceaux : 1° L'endurance des populations belges. (Discours prononcé à Saint-Etienne), 2° Les devoirs de l'exil (discours prononcé à Manchester), 3° La fête nationale au front (lettre au *Courrier de l'armée*), 4° Nos racines nationales (allocution à la Société de géographie), 5° Aux victimes du devoir (discours prononcé aux funérailles des victimes de Graville) ; 6° Méthodes allemandes de guerre et de propagande. Ces pages montrent bien que la Belgique est et reste, comme dit le titre du volume, le champion du droit, et, ainsi que s'exprime l'actif et vaillant et éloquent ministre, qu'elle attend ses destinées avec une foi sereine, qu'elle s'apprête à lutter et à souffrir encore, mais qu'elle sait prochaine l'heure de la réparation et de la victoire.

N° 79. M. des Ombiaux. *Le général Leman*, 45 p. Attachante bio-

graphie et qui renferme nombre de particularités peu connues sur la carrière du défenseur de Liège.

N° 80. Victor Delbos, *Une théorie allemande de la culture*, 31 p. Conférence faite à Besançon sur la philosophie d'Ostwald, l' « Energétique » dont le regretté Delbos expose les traits essentiels : la force organisatrice, telle qu'Ostwald l'imagine comme la plus haute manifestation de la culture, est indifférente aux moyens qu'elle emploie, pourvu qu'ils atteignent leur but qui est le maximum de rendement; elle convertit tout le monde humain en un immense machinisme, soumis à quelques individus ou peuples, agents supérieurs de direction et d'exécution.

N° 81. René Doumic, *La défense de l'esprit français*, 47 p. L'auteur a réuni sous ce titre deux articles qui ont fait sensation lorsqu'ils parurent, l'un, *Le théâtre indésirable*, l'autre, *Le retour à la culture française*.

N° 82. *La représentation nationale au lendemain de la paix, méditations d'un combattant*, 45 p. Il ne faut plus de parlementarisme; c'est une forme morbide de gouvernement. Le mieux sera de créer de puissants foyers d'activités corporatives en dehors de toute question de partis : ordre judiciaire groupant toute la judicature; ordre scientifique et artistique réunissant les mandataires qualifiés de l'enseignement, des sciences et des beaux-arts; industrie et travail où patrons et ouvriers seraient également représentés; commerce; finances; agriculture. Chacune de ces chambres professionnelles serait appelée, sous la direction d'un ministre, à la gestion de ses intérêts particuliers et en même temps, elle garderait une action sur la grande politique par le droit d'interpellation et le vote du budget général.

N° 83. Abbé Eugène Griselle, *L'Arménie martyre*. 128 p. Très consciencieux travail. L'auteur résume fort bien les événements qui ont précédé les massacres d'Arménie, et il ne prétend rien inventer en la matière; il laisse parler ceux qui ont vu les choses ou les ont étudiées d'après des documents authentiques. On remarque surtout ce qu'il raconte de la « participation allemande » : amitié de Guillaume II pour le Sultan Rouge, son complice, et pour les héritiers responsables du rêve panislamique qu'il avait encouragé; union des deux impérialismes de Constantinople et de Berlin soudée dans le sang des peuples; plein accord des Germains et des Turcs essayant de supprimer, d'égorger une petite nation qui les gênait, une nation martyre qui depuis plusieurs siècles saignait sans mourir, et qui, pour son malheur, était sur le chemin du golfe persique.

N° 85. Francis Marre. *Les mitrailleuses*, 62 p. Divisé en cinq parties : 1° les premières mitrailleuses à manivelle ; 2° les mitrailleuses modernes à fonctionnement automatique ; 3° les fusils-mitrailleuses; 4° utilisation des mitrailleuses dans les armées actuelles ; 5° tactique de la mitrailleuse devenue une arme offensive de tout premier ordre

et, comme disait le général Langlois, de l'infanterie agglomérée.

N° 86. M. des Ombiaux, *France et Belgique ; ce que les Allemands voulaient faire des pays envahis, ce que nous ferons d'eux*, 61 p. Annexion de la Belgique, asservissement, spoliation et expulsion des Belges, tel était le programme de l'Allemagne. L'auteur demande que la Belgique victorieuse enlève à l'Allemagne le pays rhénan qu'elle traitera comme propose M. Delaire ; mais il va plus loin ; il propose de « déprussianiser » le pays et de n'accorder de droits politiques aux Rhénans que quinze ans après la paix.

N° 87. Leo Latil, *Lettres d'un soldat*, 48 p. Lettres d'un licencié en philosophie de la Faculté d'Aix. « C'est un lys, a dit Francis Jammes, qu'un ange a cueilli sur le champ de bataille », et Barrès, après avoir lu quelques lettres de Latil, écrivait : « C'est bien beau, ces lettres ; elles me remplissent d'émotion, de deuil et d'amitié. Quelle simplicité dans l'ombre ! Et puis, cette fraternité avec la nature ! Un jeune frère de Maurice de Guérin, mais pur ! »

N° 88. Camille Jullian. *La place de la guerre actuelle dans notre histoire nationale*, 39 p. (Leçon faite au Collège de France le 1er décembre 1915, ouverture du cours d'Antiquités nationales). Cette guerre, selon M. Jullian, serait la première et la seule guerre qui ait été vraiment nationale, faite par la nation entière et faite uniquement pour elle; aucune n'a mérité d'être, comme celle-ci, la guerre pure et sainte de la France.

N° 89. Mgr du Vauroux, évêque d'Agen ; *Du subjectivisme allemand à la philosophie catholique*, 64 p. Suivant l'auteur, toute la philosophie moderne procède de Kant ; le kantisme a de profondes affinités avec le positivisme, avec l'évolutionisme, et son empreinte se retrouve sur la philosophie morale du temps présent. De même, en Allemagne, le kantisme a mené au modernisme et au pangermanisme. Il n'a pu rien fonder ni en métaphysique ni en morale ; il est incompatible avec les principes sur lesquels reposent les sciences de la nature ; il ruine l'autorité de la raison humaine. Il faudra donc, après la guerre, une philosophie meilleure ; ce sera la philosophie catholique, la seule qui répond aux aspirations de l'âme contemporaine, qui résout le problème de la connaissance, qui donne à la morale un fondement immuable.

N° 90. *Kultur et Civilisation* (40 p.) par G. Fonsegrive. L'auteur expose que la Kultur est allemande et que la « civilisation » est une qualité propre à l'humanité tout entière. Or, les Allemands prétendent que leur Kultur est la seule qui mérite vraiment ce nom et ils veulent l'imposer aux autres. Ils disent aux autres : « Vous n'êtes que des demi-civilisés, que des représentants inférieurs de la race ; c'est en nous que se réalise l'idée de l'humanité ; et la preuve, c'est que nous avons la force de vous détruire et que nous sommes en train de le faire ; vous serez annihilés ou asservis ». C'est donc la force qui déci-

dera, et si elle décide contre les Allemands, nul ne déplorera la perte de leur Kultur.

N° 91. *Angleterre et France. Fraternité en guerre, alliance dans la paix* (40 p.), par Sir Thomas Barclay ; le sentiment de leur bon droit unit Français et Anglais dans un gigantesque effort qu'ils renouvelleront au besoin dans l'avenir ; les deux peuples sont désormais alliés dans la paix pour conserver la paix comme à présent dans la guerre pour combattre cette « épouvantable idée que la force constitue le droit ».

N° 92. *La Hongrie d'hier et de demain* (57 p.), par André Duboscq. On verra dans ces pages que les Hongrois, tout en admirant le génie français, sont inébranlables dans leur dévouement aux Allemands et à la cause allemande; que nous devons réserver notre sympathie, non pas aux Magyars, mais à ceux qu'ils tyrannisent; que la disparition de la dynastie des Habsbourg paraît aussi indispensable à la paix de l'Europe que la disparition de la monarchie dualiste: qu'il faut souhaiter « la liquidation d'un empire qui a trahi sa mission modératrice, qui est devenu agressif et conquérant, qui, pour servir ses ambitions, s'est attaché à la fortune de l'Allemagne, et a lié partie avec elle contre nous ».

N° 93. *Un peuple en exil, la Belgique en Angleterre* (67 p.), par Henri Davignon. La brochure est consacrée aux exilés belges en Angleterre ; elle montre surtout que les Belges ont au-delà de la Manche trouvé de l'emploi, qu'il s'est créé une activité manuelle belge, rivale de l'anglaise, et qu'ainsi l'exil a resserré l'esprit national, au lieu de l'émietter, que les Belges ont fini par constituer une colonie distincte, qu'ils ont fondé un nombre incalculable de comités, qu'il y a eu entre eux une « admirable solidarité nationale ».

N° 94. *Les armes déloyales des Allemands* (38 p.) par Francis Marre. Balles explosibles, projectiles empoisonnés, balles expansives, balles retournées, balles en bois, baïonnettes à dents de scie, hameçons et crochets d'acier : « nous n'avons répondu que par le mépris ; nous faisons la guerre en gentilshommes; n'est-ce pas de la faiblesse? Pourquoi tout prisonnier porteur d'armes déloyales ne serait-il pas considéré comme un bandit et à ce titre, pendu haut et court, sans jugement? »

N° 95. *Toute la France pour toute la guerre* (45 p.), par Louis Barthou. C'est la conférence faite à Genève, le 26 juillet 1916, par l'ancien président du Conseil; nous n'en rappelons que ces mots : « Au fond, sur la guerre et pour la guerre, il n'y a qu'une opinion, comme il n'y a qu'une France! Personne qui ait renié la France en demandant une paix prématurée, incertaine, précaire. Personne qui ait prononcé le mot paix. Il ne faut pas compter sur la désertion de l'honneur national. Nous avons accepté la guerre pour échapper à la servitude ».

N°s 96-97. *Le jugement de l'histoire sur la responsabilité de la*

guerre (111 p.), par Tomaso Tittoni, sénateur, ambassadeur d'Italie à Paris : cinq discours et une lettre à M. Ferraris qui « renforce et complète les discours par de nouvelles considérations ».

N° 98. *Le paradoxe célèbre de Joseph de Maistre sur la guerre* (55 p.) par Clément Besse : l'auteur s'attache à montrer que Joseph de Maistre, sans écrire une psychologie de la guerre, est le philosophe de la guerre; qu'il la comprend, l'explique, la défend avec une logique passionnée.

N° 99. *Quatre discours et une conférence* (54 p.), par Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris : réception solennelle de M. Carton de Wiart, du prince Alexandre de Serbie, des ministres italiens, etc. ; on lit avec grand intérêt la conférence où M. Mithouard a commenté l'histoire du patron du chalutier anglais et de l'équipage du zeppelin désemparé.

N° 100. *Les commandements de la patrie* (46 p.), par Paul Deschanel : deux discours à la Chambre (22 décembre 1914), *Le droit prime la force* et (5 août 1915) *La France ne cèdera pas*, et le discours prononcé à l'Institut au nom de l'Académie française le 25 octobre 1916, *Nos devoirs*. Tout le monde a lu ces éloquents discours; qu'une phrase au moins ne s'oublie pas : « pour garantir le droit, nous et nos alliés, ne faisons qu'un et restons forts ! »

N° 101. *Le dieu allemand* (63 p.), par Denys Cochin : Dix articles, conférences ou discours; on y remarque ce beau cri : « Nous n'avons jamais riposté : France au-dessus de tout ! Nous répondons : Vivent, au-dessus de tout, la justice, la vérité, la liberté en ce monde ! Et que veulent dire ces paroles, sinon : Vive la France ! »

N° 102. Mgr A. Baudrillart, *La France, les catholiques et la guerre*, 72 p. Les catholiques de l'étranger s'alarment, paraît-il, de l'attitude des catholiques français pendant la guerre ainsi que des conséquences que notre victoire entraînerait pour l'Église catholique. Un prêtre catholique peut-il vouloir la continuation de la guerre ? Doit-il obéir à la loi civile qui l'oblige à combattre ? La victoire de la France ne serait-elle pas la victoire de l'athéisme ? Si la France est catholique, comment son gouvernement n'est-il pas, lui aussi, catholique ? L'intérêt de l'Église serait-il une raison suffisante de prendre parti contre le droit ? etc. A ces questions et objections Mgr Baudrillart a répondu fort nettement et dans ces réponses, comme il dit, nos compatriotes trouveront des arguments à faire valoir comme les neutres, de leur côté, y trouveront de bonnes raisons de porter sur nous un jugement plus favorable. « Nous luttons pour le droit, conclut-il; pour nous catholiques le droit n'est pas séparable de la loi morale et chrétienne ; il n'est point de considération au monde qui puisse détacher un catholique de la cause du droit ».

N° 103. Mgr Batiffol. *Notre visite en Irlande* (*7-14 octobre 1916*), 63 p. Mgr Batiffol accompagnait en Irlande les évêques d'Orléans et

de Digne. Il raconte de la façon la plus intéressante ce voyage et le chaleureux accueil qui fut fait aux Français par le cardinal-archevêque d'Armagh et ses collègues, par les maîtres et les élèves de Maynooth — qui est pour l'Irlande le foyer des études théologiques — et par l'élite de la société catholique de Dublin.

A. Chuquet.

QUESTIONS ET RÉPONSES

299. La statue du maréchal Fabert a Metz. De qui est cette statue qui orne le petit côté de la place d'armes à Metz ?

— Cette statue est due au ciseau d'Etex. Elle fut inaugurée le 30 octobre 1842. Sur son piédestal, on lit les célèbres paroles de ce grand patriote :

> Si, pour empêcher qu'une place que le Roi m'a confiée ne tombât au pouvoir de l'ennemi, il fallait mettre a la brèche ma personne, ma famille et mon bien, je ne balancerais pas un instant a le faire.

300. Franklin. N'a-t-on pas dit que Benjamin Franklin était d'origine française ?

— Lors de la guerre d'indépendance des États-Unis, à l'époque où la France rendait à Franklin des hommages extraordinaires, un journal américain, le *Pennsylvania Packet*, reproduisit un article de la *Gazette d'Amiens* où l'on pouvait lire les lignes suivantes : « Le nom de cet homme célèbre vaut bien qu'on soit fier de le porter, et une nation a le droit de s'honorer d'avoir produit les ancêtres de celui qui l'a rendu fameux. Aussi croyons-nous pouvoir disputer aux Anglais une gloire dont ils se sont montrés si peu dignes. Il est certain que le nom de Franklin ou Franquelin est très répandu dans toute la Picardie, et spécialement dans les districts de Vimeu et Ponthieu. Tout permet de croire qu'un des aïeux du docteur était originaire de notre pays et qu'il a émigré en Angleterre avec la flotte de Jean de Biencourt ou celle qui fut armée par la noblesse de la province. En matière de généalogies, nous sommes habitués à des hypothèses autrement audacieuses. Il y avait à Abbeville, aux xve et xvie siècles, une famille portant le nom de Franklin. On voit sur les registres de la ville les noms de Jean et Thomas Franquelin, marchands de drap en 1521. Cette famille resta à Abbeville jusqu'à l'année 1600. Elle s'est depuis lors dispersée dans le pays, et l'on retrouve quelques-uns de ses descendants aussi loin qu'Ault-le-Château. Ces observations sont un hommage de plus que nous offrons au génie de B. Franklin. »

301. Gendre et ministre. Quel est le personnage qui, marié à la

la fille d'un ministre peu occupé, disait que son beau-père passait son temps à éplucher de la salade avec ses commis ?

— C'est le duc de la Feuillade, qui, après la révocation de l'Édit de Nantes, avait épousé la fille de M. de Châteauneuf, lequel n'avait dans ses attributions, outre les affaires de quelques provinces, que celles de la R. P. R.

302. Le pouff au sentiment. Cette coiffure de femmes fit fureur à la cour dans les environs de 1774. A quoi rimait-elle ?

— Cette coiffure se distinguait par la multitude de choses qui entraient dans sa composition et par le génie qu'elle exigeait pour la varier avec art. On l'appelait *pouff*, à raison de la profusion d'objets qu'elle pouvait contenir, et *au sentiment* parce qu'elle devait être relative à ce qu'on aimait le plus. Ainsi dans celui de la jeune duchesse de Chartres, on remarquait au fond une femme assise sur un fauteuil et tenant un nourrisson : cela représentait le duc de Valois, fils de la princesse, et sa nourrice. A la droite était un perroquet becquetant une cerise, oiseau qui lui fut toujours si cher que tout ce que le prince de Joinville se rappelait de sa vieille grand'mère qu'il avait encore connue sous la Restauration, c'était un perroquet. A gauche était un petit nègre, image de celui qu'elle aimait beaucoup. Le surplus était garni de touffes de cheveux du duc de Chartres, son mari, du duc de Penthièvre, son père, du duc d'Orléans, son beau-père, etc. Toutes les femmes voulaient avoir un pouff et en raffolaient.

303. Le Sacre de Charles X. S'il fallait en croire les journaux et la plupart des relations particulières du temps, le sacre de Charles X aurait été exactement calqué sur l'ancien cérémonial. Dans l'intervalle cependant, il y avait eu la Révolution et l'Empire. Est-il vraisemblable que cette parenthèse n'ait pas rompu le trait d'union ?

— Nous avons l'aveu d'un des principaux acteurs, le président de la Chambre des pairs. Le 2 juin 1825, Dambray écrivait : « ... Il y a eu cependant bien des changements qui tenaient à ceux qui se sont opérés dans nos lois et nos usages. On n'a pas voulu, par exemple, que je portasse le grand manteau fourré d'hermine. Le Roi m'avait permis d'abord de le faire faire à mes frais ; mais, quelques heures après cette autorisation, il l'a rétractée par une lettre très aimable et toute de sa main, dans laquelle il me priait de ne pas élever une prétention qui en ferait naître beaucoup d'autres du même genre, de la part d'autres personnages dont on a changé ou restreint le costume. » Dambray a donc revêtu la robe qu'il portait à l'ouverture de la session. « J'ai ensuite tenu, suivant l'usage, continue-t-il, la table des ambassadeurs, à laquelle j'ai dîné, le mortier en tête, espèce de coiffure qui ressemblait si fort à un turban que plusieurs badauds m'ont pris pour l'envoyé de Tunis. On avait abrégé le cérémonial, et il avait fallu retrancher des prières beaucoup de choses qu'il n'était plus possible de reproduire ; mais tout ce qu'il y avait d'essentiel

avait été maintenu, et la communion du Roi sous les deux espèces a fait couler bien des larmes d'attendrissement. »

304. La Bérésina. Que faut-il penser de la *Relation* publiée à Versailles en 1844 sur le passage de la Bérésina par A. Chapelle et R. Chapuis ?

— Cette relation est très exacte ; Chapelle et Chapuis furent les collaborateurs d'Eblé ; mais leur brochure n'est guère qu'une reproduction de Chambray et de Gourgaud ; ils l'ont rédigée trop tardivement pour ne pas copier en nombre d'endroits leurs deux devanciers.

305. Les cancans du bivouac. De qui est cette expression ?

— Le général Roguet a dit : « Le bivouac a aussi ses cancans ; les ramasser ne serait pas écrire l'histoire ».

306. Cette comète me fait trop d'honneur. Que signifie ce mot et de qui est-il ?

— Mme de Sévigné a raconté que Mazarin étant désespéré des médecins, « ses courtisans crurent qu'il fallait honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paraissait une grande comète qui leur faisait peur ; le cardinal eut la force de se moquer d'eux et leur dit plaisamment que la comète lui faisait trop d'honneur ».

307. Elégie. On a dit qu'il n'y a dans notre XVIIe siècle français qu'une seule élégie, celle de La Fontaine en faveur de Fouquet ; de qui est ce jugement ?

— Millevoye, l'auteur de la *Chute des feuilles*, dit dans une étude sur l'élégie : « Il faut se résigner à n'en trouver qu'une seule dans le grand siècle ; je veux parler de la courageuse élégie de La Fontaine sur la disgrâce de Fouquet ».

307. L'espace est une barrière. Qui a dit ce mot et à quelle occasion ?

— A la veille de la campagne de Russie, Napoléon envoya Narbonne à Vilna porter ses dernières propositions au tsar Alexandre. Le tsar déploya devant Narbonne la carte de ses états : « Napoléon, dit-il, est le plus grand général de l'Europe ; mais l'espace est une barrière ; je laisserai au désert le soin de ma défense ».

309. Etonnant, mais non pas grand. A qui s'applique ce jugement ?

— Montesquieu, après avoir lu le *Charles XII* de Voltaire, disait du roi de Suède : « Toujours dans le prodige, il étonne et n'est pas grand ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — **19 mai** — **1917**

SIEGWART, La grande Allemagne et l'Allemagne annexionniste (H. Hauser).
BAUMANN, Choses nouvelles sur Socrate, Aristote, Euripide (My).
FRIEDLAENDER, Jean de Gaza et Paul le Silentiaire (My).
SAINT-LÉGER (J. de), Louis XVII dit Charles de Navarre (S. Reinach).
F. LAUDET, Les Semeurs (L. R.).
MORSE, Un Anglais dans l'armée russe (S. Reinach).
O. de ROUGÉ, Autour de la guerre, esquisses et profils (S. Reinach).
SPIRE, Les Juifs et la guerre (A. Meillet).
Pages d'histoire, nos 113-125 (A. Chuquet).
ICONITCH, La patrie serbe; WELSCHINGER, La moralité allemande aux Tuileries; DELAY, Les catholiques au service de la France; Mlle BERTHEM-BONTOUX, Les Françaises et la grande guerre; L. de GRANDMAISON, Impressions de guerre de prêtres soldats, II.

Wilhelm SIEGWART. **Gross-Deutschland**. Eine Sammlung von Dokumenten zum Verständniss deutschen Willens. Olten, Schwarzmann. In-8°, IV-471 p. — Publié aussi sous ce titre : S. GRUMBACH, **Das Annexionistische Deutschland.** Eine Sammlung von Dokumenten, die seit den 4 Aug. 1914 in Deutschland öffentlich oder geheim verbreitet werden. Mit einem Anhang : Antiannexionistische Kundegbungen. Lausanne, Payot, 1917, *ut supra*.

Bossuet, en son *Histoire des Variations*, s'était imposé d'utiliser exclusivement les témoignages de ses adversaires. C'est ainsi qu'a procédé M. S. Grumbach [1]. Pour répondre à ces questions : calomnie-t-on l'Allemagne quand on l'accuse de fureur annexionniste? L'annexionnisme est-il le fait d'une poignée de pangermanistes échauffés, ou bien traduit-il les désirs et les théories des directeurs de la pensée allemande? il a pris l'excellent parti d'interroger les Allemands. Il a dépouillé les discours, les journaux, les revues, les brochures, les écrits plus ou moins confidentiels de tous les partis. C'est ce recueil qu'il nous apporte, recueil de documents qui s'échelonnent du mois d'août 1914 au mois de juin 1916. Il s'efface complètement derrière ces textes; il se contente, en une brève préface, de nous présenter cette galerie des « Allemands peints par eux-mêmes ».

C'est un livre à conserver avec soin dans nos bibliothèques. Quand

1. Il n'y a plus aucun inconvénient à révéler la personnalité de l'auteur, puisque l'édition de Lausanne a paru. D'ailleurs M. Grumbach se nommait (p. 1 et n. 1) à la première page de l'édition d'Olten.

la guerre sera finie, combien d'Allemands viendront à nous en nous disant : « Je n'ai pas signé le manifeste des 93... Je n'ai pas demandé l'annexion de la Belgique, ni celle de Briey, ni celle du Maroc... *Domine non peccavi* ! » Il faudra pouvoir leur répondre : « Pardon, à telle date, vous avez écrit telle chose dans telle gazette. Cf. Grumbach, page tant. » Combien le député national-libéral Stresemann, subitement converti au pacifisme, ne paierait-il pas pour effacer son discours du 8 juin 1915, où il approuvait les manifestations oratoires du roi de Bavière, ou encore ces paroles par lui prononcées le 25 juillet suivant : « Nous devons devenir assez forts et si bien affaiblir sans égards (*rücksichtslos*) nos adversaires que nul ennemi n'ose plus nous attaquer : la condition essentielle, c'est un changement de frontière à l'Ouest comme à l'Est ». Il voudrait bien les effacer, mais elles sont dans le Grumbach, p. 73 *in fine*, et p. 74, *initio*. Nous saurons les y retrouver.

Si M. Gr. réédite son livre, nous lui adresserons une demande. A la copieuse table des matières, véritable catalogue des partis allemands, qu'il ajoute un index des noms propres. Nous aurons souvent profit à consulter cette liste.

Nous y trouverons des gens de toutes classes : souverains et hommes d'État, en service, en retraite ou en expectative, généraux, politiciens, fonctionnaires, pasteurs, curés, journalistes. Ils viennent de tous les partis, non pas seulement du parti conservateur, ce qui se conçoit, mais de l'Union chrétienne-sociale, du parti national-libéral, du Centre catholique, et de la *Freisinnige Volkspartei*, que dis-je? de la Socialdemokratie elle-même. Ils appartiennent aux groupes les plus divers, aux sociétés coloniales comme aux chambres de commerce et aux Associations industrielles. Quelques-uns écrivent dans les revues allemandes les plus réputées, dans les *Preussische Jahrbücher* ou les *Grenzboten* comme dans *Das neue Deutschland*, dans la *Weltwirtschaft* ou la *Zukunft*, dans les *Süddeutsche Monatshefte* ou dans *Hilfe*, et jusque dans les revues d'avant-garde comme *Die Glocke*, *Das monistische Jahrhundert* ou les *Sozialistische Monatshefte*.

Il y a ceux qui rêvent d'une grande Allemagne dominant le monde, il y a ceux qui s'accommoderaient d'un port belge, de Calais, de Briey de Belfort, des provinces baltiques et de la Lithuanie, — pas davantage.

Il y a ceux qui rêvent de remplacer la ligne anglaise Cap au Caire par une ligne allemande Hambourg-Damas-Lüderitzbucht. Il y a ceux dont l'appétit se contenterait du Congo belge, quelque peu arrondi aux dépens du Congo français. Il y a les libéraux, les progressistes qui voudraient ménager les puissances occidentales et se dédommager aux dépens de la Russie (alors tsariste). Il y a les conservateurs qui veulent rendre possible une réconciliation avec la Russie autocratique et qui sont d'accord avec les magnats de l'industrie et les arma

teurs pour annexer sur le front ouest de larges domaines miniers et pour aider le vieux Dieu à punir l'Angleterre. Mais, en dépit de ces divergences, tous communient dans une même pensée : l'Allemagne est trop petite, elle est à l'étroit : « Il faut, écrit le professeur Brandenburg, il faut reculer nos frontières aussi loin que l'exige notre sécurité future et que le permet notre force ».

L'une des caractéristiques — et l'une des hontes — de ce mouvement, c'est la place qu'y tiennent les intellectuels et, au premier rang, les professeurs. Voilà une chose que les universitaires français ne pourront pas oublier : car il semblait que les temples de l'esprit dussent rester les derniers asiles de la sagesse et de la justice. Mais, dans ce concert furibond, les notes les moins criardes ne sont pas données par nos collègues allemands.

On a reproduit, lu, commenté en France la fameuse pétition des six associations économiques. On a prêté beaucoup moins d'attention à une autre pétition (p. 132-142), datée du 20 juin 1915, rédigée dans une réunion de professeurs, diplomates et hauts fonctionnaires : elle porte 1,341 signatures, dont 352 de professeurs d'universités et écoles supérieures, 158 de maîtres secondaires et d'ecclésiastiques, 252 d'artistes, écrivains et libraires. Elle compte au nombre de ses signataires les professeurs Hermann Schuhmacher, Reinhold Seeberg, Dietrich Schäfer. Le cas échéant nous rappellerons à ces messieurs qu'ils écrivaient : « Nous voulons en finir une bonne fois avec le danger français... Notre peuple est pénétré de cette pensée dans toutes ses couches. Nous devons, dans l'intérêt de notre propre existence, affaiblir sans égards ce pays, politiquement et économiquement, et améliorer vis-à-vis de lui notre situation stratégique ». Nous nous souviendrons qu'ils parlaient de corriger tout leur front occidental, de Belfort au littoral, qu'ils réclamaient une part des côtes françaises de la Manche. Nous mettrons sous leurs yeux cette phrase, et nous la mettrons aussi sous les yeux des neutres : « Pour éviter une situation analogue à celle de l'Alsace-Lorraine, les entreprises et les propriétés importantes devront, moyennant une indemnité payée par la France aux anciens possesseurs, passer des mains hostiles à l'Allemagne en des mains allemandes ». Nous saurons que le professeur Seeberg, et le professeur Schäfer, et le professeur Schuhmacher estimaient que la Belgique devait rester, elle aussi, ès mains allemandes, « politico-militairement et économiquement. Sur aucun point l'opinion du peuple ne serait plus unanime; la conservation de la Belgique est pour elle, sans aucun doute possible, une question d'honneur ».

Après le vieux Dieu allemand, voici l'honneur allemand, et ce sont des professeurs allemands qui l'enseignent!

A ces manifestations annexionnistes s'opposent, il est vrai, des manifestations anti-annexionnistes : M. G., très loyalement, n'a pas voulu les passer sous silence. Mais tandis que les premières remplissent

370 pages de son livre, les autres n'en occupent que 85. Et encore M. G. a-t-il eu la main large en comprenant parmi les actes anti-annexionnistes la pétition Delbrück-Dernburg du 9 juillet 1915 (p. 405). Il s'agit plutôt ici d'un annexionnisme modéré ; aussi a-t-on pu obtenir pour cette pétition la signature de Paul Rohrbach.

D'autres documents sont plus nets. D'abord la pétition du *Bund Neues Vaterland*, dont une traduction intégrale a paru dans l'*Humanité*. Ensuite la pétition de la société allemande de la paix. On y lit (p. 412) ces belles et fortes paroles, qui peuvent être méditées même ailleurs qu'en Allemagne :

« Pour nous une pareille renonciation (aux annexions) nous est imposée par l'intérêt même de l'Allemagne, car notre constitution politique et notre vie nationale ne pourraient qu'être altérées par l'intrusion forcée d'éléments de population étrangers et hostiles. Elle nous est imposée par le besoin pressant de tous les peuples, y compris le peuple allemand, d'obtenir les plus fortes garanties possibles d'une paix durable, tandis que les annexions, en faisant violence à une population étrangère, mènerait avec une nécessité inéluctable à une guerre de revanche ».

Il faut lire ces sages et nobles paroles. A côté de la liste noire où nous écrivons les noms des Allemands dont nous refuserons de de serrer la main, il faut dresser une liste blanche et y écrire les noms du professeur Quidde, du pasteur Umfried, et de quelques autres. Mais ensuite il faut se demander quelle a pu être la portée de ces trop rares manifestations, et ce que leurs auteurs ont fait pour en saisir l'opinion allemande.

Hélas ! tandis que les rodomontades annexionnistes jouissaient de la pleine lumière du Reichstag ou de la presse, les protestations en faveur du droit des peuples s'enveloppaient le plus souvent d'un profond et prudent mystère. La pétition du *Neues Vaterland* a été saisie par l'autorité. Celle de la Société de la paix n'a pas été publiée ; on en a seulement tiré des exemplaires à la machine à écrire, et on recommandait aux sociétaires de ne pas les répandre, surtout de ne pas les confier à la presse : « Depuis que notre revue *Der Völkerfriede* a été interdite par le quartier général de Stuttgart, nous devons redoubler de précautions pour respecter toutes les prescriptions des autorités militaires... Nous prions instamment les sociétaires et les personnes qui recevront ce manifeste de ne causer aucun ennui à la Société ».

Tel est le ton des protestations allemandes, hardies en paroles, timides en acte. Protestations dans des catacombes, et qui s'évanouissent dès que l'ombre d'un casque à pointe se profile sur le mur. A quoi sert que le professeur Quidde ait écrit en 1915 ses *Réelles garanties d'une paix durable*, si cette brochure a été « imprimée comme manuscrit » — ce qui ne l'a pas empêchée d'être confisquée par la

poste. Il y a mieux (p. 432) : les journaux allemands n'ont pas encore osé publier la déclaration lue par Karl Liebknecht à la séance du 2 décembre 1914, et adressée par lui à tous les députés.

Les Allemands liront-ils le recueil de M. G. ? Ils éprouveront, en le feuilletant, plus d'une amère tristesse. Car ils ont sans doute oublié déjà que le 18 octobre 1914 le *Konfektionär* leur promettait la solution de la crise de la broderie allemande par l'incorporation, « pour tout l'avenir », de Calais dans l'Empire. De quel front liront-ils, dans la revue moniste du 16 novembre 1914, l'annonce de l'occupation prochaine de Londres ? ou cette brochure de 1916 où on leur promet la domination de la Chine, Hong-Kong étant réduit au rôle d'un second Macao ?

Et encore une fois que penseront-ils quand, la raison leur étant revenue, ils s'apercevront que ces folies étaient signées non pas toujours d'un Reventlow ou d'un Artur Dix, mais d'un Adolf Wagner, d'un Friedrich Meinecke, d'un Karl Rathgen, d'un Rachfahl, d'un Hettner, d'un Bornhak, d'un Philippe Zorn, délégué allemand à la première conférence de la Haye ! Sans parler d'un Heckel ou d'un Hermann Oncken ? Comment pardonneront-ils à un Schulze-Gaevernitz d'avoir écrit (en français) cette phrase monumentale : « L'Allemagne combat pour la liberté des mers, par conséquent pour l'humanité, voire même pour la France » — C'est sans doute pour cela que Œlzelt-Newin proposait de nous enlever Toulon et Nice, plus l'Afrique du Nord ?

En vérité, je vous le dis; gardez bien votre Grumbach dans votre bibliothèque; vous aurez plus d'une fois l'occasion de le consulter, c'est un appendice inattendu aux *Monumenta Germaniae historica*.

Henri Hauser.

Julius Baumann. **Neues zu Sokrates, Aristoteles, Euripides.** Leipzig, Veit et Cie, 1912 ; 127 p. Prix : 4 fr. 35.

Trois dissertations sont comprises sous ce titre un peu ambitieux. On lit au début de la première que l'auteur s'y propose d'expliquer le premier livre des *Mémorables* de Xénophon en transcrivant la pensée sous la forme logique moderne, puis il pose cette question : Penserions-nous de même, et pourquoi, ou pourquoi non ? Il semble bien que c'est une idée analogue qui a guidé M. Baumann dans ses deux autres études, et qu'il a voulu chercher comment notre manière de penser se rattache à la pensée grecque antique et comment elle peut servir à l'interpréter exactement. Mais un mot de préface n'aurait pas été inutile. Le premier morceau est donc l'application de cette méthode au livre premier des *Mémorables*; au fond c'est une simple paraphrase où sont notés de temps en temps les points de contact avec la philosophie moderne ; cela s'appelle *Neues zu Sokra-*

tes. La seconde dissertation est la traduction du livre II de la *Physique* d'Aristote, la théorie des quatre causes. Chaque paragraphe est suivi d'une explication où M. B compare les conceptions d'Aristote avec les opinions des physiciens modernes; cela, c'est *Neues zu Aristoteles*. En dernier lieu, M. B. s'occupe d'Euripide et de ses idées morales et philosophiques, et essaie d'en dégager ce qui a survécu dans l'hellénisme et dans la pensée moderne. C'est un pêle-mêle de citations, tirées d'abord des fragments d'Euripide, puis des pièces conservées, qui reflètent l'opinion du poète sur la condition de l'homme, les vicissitudes de la vie, le bonheur et son peu de certitude ; c'est là, déclare M. B., ce qui fait pour Euripide le fond de la tragédie. Nouvelles citations pour montrer que ces idées euripidéennes se retrouvent chez d'autres écrivains, Polybe, Plutarque, Arrien; viennent ensuite Isocrate, Sophocle, Eschyle, Homère, les lyriques, Aristophane et ses critiques, dans un ordre, on le voit, tout à fait arbitraire. M. B. se demande enfin si le sentiment tragique de l'instabilité des choses humaines est encore aujourd'hui comme une sorte de « thème à prédication » (p. 108), ce qui amène une dernière série, plus ou moins cohérente, de sentences et d'anecdotes des origines les plus diverses. Tour à tour M. B. introduit Frédéric le Grand, Napoléon, Cromwell, Bismarck, Saint-Beuve (*sic*), Anatole France, J. Lemaître, et même Sarah Bernhardt. Et j'oublie Tolstoï, Baudelaire, Sully-Prudhomme, Charcot, etc., sans compter des écrivains allemands moins connus. Vraiment M. B. accable le lecteur sous le poids de son érudition. Tout ce fatras est entremêlé de réflexions, prises un peu partout, sur la poésie, l'histoire, la fantaisie et la science, et c'est là ce que M. Baumann entend par *Neues zu Euripides*.

MY.

Johannes von Gaza und **Paulus Silentiarius**. Kunstbeschreibungen Justinianischer Zeit, erklärt von Paul FRIEDLAENDER; 11 figures dans le texte, 2 planches. Leipzig-Berlin, Teubner, 1912 ; VI-310 p.

Jean de Gaza et Paul le Silentiaire sont deux Byzantins du VIe siècle qui ne seraient guère connus que par des épigrammes de l'Anthologie, s'ils n'avaient laissé en outre, le premier une description en vers des peintures qui ornaient le bain d'hiver, τὸ χειμέριον λουτρόν, de la ville de Gaza, le second une description, également en vers, de Sainte-Sophie, suivie de la description d'un ambon. Ce sont ces trois poèmes que publie à nouveau M. Paul Friedländer. Mais il ne s'est pas borné à donner une nouvelle récension de ces textes. Leur publication critique, qui fut le point de départ de son travail, semble avoir passé au second plan, à mesure qu'il prenait conscience des nombreuses questions que cette publication soulevait. Il en est résulté une division de l'ouvrage en deux parties, extérieurement indépen-

dantes l'une de l'autre, mais dont la première peut être considérée comme une introduction générale aux ἐκφράσεις des deux poètes; « Introduction » est d'ailleurs le titre que M. F. donne aux cent premières pages, dans lesquelles il traite de la description des œuvres d'art dans la littérature ancienne. L'édition a son importance, et il n'était pas inutile de la donner : les poèmes de Paul le Silentiaire, comme celui de Jean de Gaza, pouvaient être mieux publiés qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. M. F. a examiné de très près l'unique manuscrit, le célèbre Palatinus de l'Anthologie; il a restitué par des conjectures très probables les passages mutilés du texte du Silentiaire ; il a ajouté pour chaque texte un commentaire suivi, fait avec beaucoup de soin; il a essayé avec succès de reconstituer, dans leurs attitudes et leurs groupements, les figures décrites par Jean de Gaza. Mais la dissertation préliminaire sur la description d'œuvres d'art sera appréciée pour elle-même; M. F. y étudie les origines et le développement du genre depuis l'épopée (le bouclier d'Achille au chant Σ de l'Iliade) jusqu'aux ἐκφράσεις de la décadence, la place qu'il convient de lui attribuer dans l'ensemble de la littérature ancienne, ses rapports avec le genre proprement narratif, et les liens très étroits qui unissent les descriptions d'œuvres d'art et les autres descriptions. M. Friedländer, il est vrai, n'a pas pénétré jusqu'au fond quelques-uns de ces problèmes, et cela tient, si je ne me trompe, à ce qu'il s'est préoccupé avant tout de l'étude même des textes qu'il voulait publier, séduit (c'est son mot) par l'idée d'en donner une bonne édition critique; mais en somme cette introduction, d'un caractère à la fois esthétique et littéraire, contribue pour beaucoup, malgré son peu de lien avec les textes publiés, à donner de la valeur et de l'intérêt à l'ouvrage.

MY.

J. DE SAINT-LÉGER, **Louis XVII dit Charles de Navarre.** Étude historique basée sur des documents conservés aux Archives publiques. Paris, Tralin, 1916; in-8, VII-421 p.

Le 19 février 1818, le tribunal correctionnel de Rouen condamna le prétendu Charles de Navarre, se disant fils de Louis XVI, à sept ans de prison; il mourut au Mont Saint-Michel, le 26 avril 1822, sous le nom de Mathurin Bruneau, qui lui avait été attribué par l'accusation. Près d'un an après, l'abbé Alègre de Tourzel se présentait au directeur de cette maison centrale « pour lui faire des révélations relativement à Mathurin Bruneau, qu'il prétend être le dauphin Louis XVII. » M. de S.-L. ne croit pas à l'identité de Charles et de Mathurin; il estime que Mathurin, se disant Greenlow de Neuville, après avoir passé pour le comte de Vezins à Witepsk en Pologne, prit au Mont Saint-Michel la place de Charles et y mourut sous son vrai nom en 1822; quant à Charles, il quitta la Conciergerie de

Rouen pour Cayenne où, sous le nom de Symphorien Bruneau, il mourut le 1er mai 1861. Ce sont là des histoires compliquées à souhait, où l'on est très excusable de ne pas voir clair.

Le dossier 1737 du greffe de Rouen, relatif à ce faux Louis XVII, a été publié et commenté dans le présent volume, où l'on trouve aussi beaucoup d'autres notes et documents sur cette ténébreuse affaire. Charles de Navarre était illettré et ivrogne; il prétendait ne vouloir s'expliquer sur son séjour au Temple et son évasion qu'en présence de sa sœur (la duchesse d'Angoulême) et devant la Chambre des Députés, « avec un ambassadeur de chaque nation » (p. 226). Les mémoires qu'il dicta à deux de ses co-détenus sont grotesques. On est étonné du nombre de dupes que fit autrefois ce prince alcoolique; M. de S.-L., après de laborieuses enquêtes, est venu maintenant en grossir la liste. « Nous pensons que le voyage de Charles à Rouen, les tristes années qu'il y passa, expièrent une grande faute d'un roi de France : le lâche abandon de Jeanne d'Arc. Il y a cent ans aujourd'hui, 29 janvier 1916, que Charles arriva prisonnier à Rouen, où elle fut brûlée » (p. 30-31).

S. Reinach.

Fernand Laudet. **Les Semeurs**. Joubert. Mme de Chateaubriand. Mme Swetchine. La sœur Rosalie. Augustin Cochin. Paris, Perrin, 1917. In-16, p. 259. Fr. 3. 50.

Les cinq figures dont M. Laudet a réuni les portraits sous le titre que je viens de transcrire lui avaient fourni la matière d'agréables articles de revue, écrits sans doute à l'occasion de quelque publication. Il les a rapprochées maintenant dans ce volume pour leur idéal commun d'apostolat social et de charité chrétienne qui les caractérise en effet, bien qu'avec des différences notables. Il ne faudrait pas chercher dans ces esquisses des études critiques ou même seulement une intention de documentation ; ce sont plutôt des panégyriques, presque des hagiographies.

Le plus substantiel de ces morceaux serait le premier, celui qui est consacré à Jouhert. Il retrace rapidement la carrière pâle de cette âme sans corps et donne en quelques pages une assez juste idée du rêveur qui fila pendant cinquante ans le fil ténu de ses abstractions, pour prendre quelqu'une de ses images favorites. Le dernier article s'adresse à une autre figure de spiritualiste, eelle-ci plus près de nous, plus mêlée aussi aux réalités de la vie. M. L. a parlé d'A. Cochin avec une sympathie émue ; il a bien mis en lumière sa charité aussi ardente qu'éclairée, son patriotisme et son dévouement pendant l'année terrible, ses multiples efforts pour concilier, — éternelle illusion des écrivains catholiques — la cause du libéralisme avec celle de la religion et ses tentatives rarement heureuses de jouer un rôle politique ; il a terminé par un essai de reconstitution du livre inachevé que

laissa A. Cochin, les *Espérances chrétiennes*, confidences découragées du pessimiste cherchant un réconfort dans la foi.

Entre ces deux philosophes chrétiens M. L. a placé le portrait de trois femmes qui par leur rôle et leurs tendances appartiennent aussi au monde des Joubert et des Cochin. La première eût pu donner matière à une piquante étude, mais M. L. a pris plutôt à tâche de dresser à Mme de Chateaubriand un petit piédestal que d'amuser le public des querelles de l'illustre ménage. Il s'est arrêté complaisamment sur les malheurs de la jeunesse de Mlle de La Vigne, sur les torts du mari, qui néanmoins resta pour elle le grand homme méconnu. Il a fait ressortir l'indulgence de l'épouse délaissée, sa piété et son inépuisable bienfaisance pour les pauvres. Elle fut moins charitable aux Bourbons et les extraits du *cahier rouge* et du *cahier vert* qu'entr'ouvre pour nous M. L. ne donnent pas l'idée d'un caractère d'humeur bien angélique ; on n'est pas trop surpris que le grand homme vieilli, son « vagabond de chat », lui préférât la douce Juliette. De Mme Swetchine l'auteur a tracé un portrait non moins idéalisé, essayant même d'effacer les quelques ombres que Sainte-Beuve avait mises à ceux qu'il en avait autrefois dessinés. C'est de la religiosité de la convertie qu'il nous entretient surtout, de son salon de la rue Saint-Dominique et de ses relations avec les grands chefs du catholicisme d'alors, Montalembert et Lacordaire. Il recommande, en terminant, son ouvrage, ses *Œuvres et Méditations*, qui paraît aujourd'hui bien oublié. La troisième des femmes qui a mérité une de ces causeries affectueuses n'appartient pas aux lettres, mais uniquement à l'histoire de la charité : c'est la sœur Rosalie (1787-1856), la bienfaitrice du quartier Saint-Marceau pendant un demi-siècle. Dans ces pages qui se lisent comme un chapitre d'un discours du Prix Monthyon, M. L. a retracé le dévouement large et inlassable de la patronne des pauvres qui ne se démentit ni au milieu des ravages du choléra ni pendant les troubles des Révolutions. C'est aussi un peu l'histoire d'un coin de Paris qu'a éclairé en même temps M. L. et il faut le remercier d'avoir dans cette étude comme dans les précédentes signalé au milieu des transformations incessantes du Paris moderne ce qu'il garde encore des vestiges d'un passé célèbre dans les annales des lettres ou de la charité. Le grand public reconnaîtra avec plaisir cette intention de lui rappeler des figures un peu effacées et de les avoir replacées dans leur cadre familier.

L. R.

John Morse, **Un Anglais dans l'armée russe**. Traduit de l'anglais par Louis Labat, préface par T. de Wyzewa. Paris, Hachette, 1916 ; in-8°, xvi-256 p.

L'aventure de M. John Morse n'a rien de banal. Négociant, ayant dépassé la soixantaine, il lui vint l'idée, en juin 1914, d'aller rendre

visite à ses clients. Traversant la France, il n'y vit rien d'insolite ; mais en Allemagne, au commencement de juillet, il fut frappé du nombre de troupes en mouvement. « C'est pour des manœuvres », lui répondit-on. Le 26 juillet, dans un compartiment de chemin de fer, un officier lui tint un autre langage :

— Notre armée ne va pas aux manœuvres, mais à la guerre.

— La guerre ? Et contre qui ?

— Contre les Russes et les Français. Les Autrichiens marchent avec nous. Avant un mois, nous serons à Paris.

Le 31 juillet au soir, étant à Ostrovo sur la frontière prussienne, notre Anglais comprend qu'il doit à tout prix quitter l'Allemagne. Il s'enfuit à travers champs et arrive à Kalicz, où les Allemands venaient d'entrer (2 août). Il y fut témoin de scènes sauvages de pillage et de meurtre, alors que pas une balle n'avait encore été tirée par les Russes. De cachette en cachette, il se faufila jusqu'aux abords de Lodz. Là, il tomba aux mains des Russes, qui le prirent d'abord pour un espion ; puis, à la vue de ses papiers, ils se radoucirent. On lui proposa de le renvoyer en Angleterre par Riga ou Libau ; il refusa net.

Dieu merci, je suis Anglais, je ne me sentais pas en goût de tourner le dos aux ennemis de mon pays sans que nous nous fussions, eux et moi, regardés dans le blanc des yeux. Je commençais à connaître l'ignominie et la cruauté allemandes...

Voilà donc M. Morse, par la faveur de quelques officiers qu'il intéresse, attaché à l'armée russe. Il y figure à des titres divers, interrogeant les nombreux prisonniers allemands qui savent l'anglais, prenant part à des reconnaissances de cavalerie, faisant le coup de feu dans les tranchées. Il passe successivement du nord à l'ouest, aperçoit de loin les forts extérieurs de Kœnigsberg (3 septembre), prend part à des combats meurtriers en avant de Varsovie. Comme il ne sait ni le russe, ni l'allemand, ni le français, il n'est pas en situation de recevoir des confidences ; les noms propres qu'il a entendu prononcer sont estropiés par lui au point d'être méconnaissables ; sauf les officiers supérieurs, personne n'a de cartes. Rien ne prouve, du reste, qu'il ait pris des notes journalières ; c'eût été trop dangereux, car il ne cessa pas, vu sa situation mal définie, d'éveiller des soupçons. Finalement, près d'Ostrolenka, il fut fait prisonnier par des Allemands, mais eut la bonne fortune de s'échapper et d'être repris par des Cosaques. Epuisé et malade, un médecin militaire russe le déclare inapte au service. Il peut alors s'embarquer sur une barque de pêche de Riga, qui le conduit en Gothie, d'où il gagne Stockholm et l'Angleterre, pour y trouver son logis vide : on le croyait mort (mai 1915).

La qualité maîtresse du récit de M. M., c'est qu'il a vu lui-même tout ce qu'il raconte. Quand il décrit les horreurs des scènes de bataille, le martyre de la Pologne affamée et dévastée, la belle

humeur du soldat russe, on peut l'en croire ; rien de tout cela ne vient des journaux ; il a tout observé lui-même et la sincérité de son témoignage est évidente (la censure française a cru devoir l'écourter). Voici quelques traits à retenir, entre beaucoup d'autres :

« J'ai rencontré une vingtaine de femmes soldats. La plupart semblaient de grands gamins efflanqués, n'ayant que les os et la peau. Une jeune fille qu'on me dit âgée de dix-huit ans avait six pieds de haut et des membres de grenadier. L'une de ces jeunes filles dormait parmi les soldats, mais dans la tente réservée aux hommes mariés ».

« Que l'armée allemande soit une bande organisée de criminels, cette opinion peut paraître excessive à quelques personnes ; elles en jugeraient autrement si elles avaient vu ce que j'ai vu. »

« Beaucoup plus que toutes les actions qui l'avaient précédée, la bataille de Suvalki (4 octobre 1914) se rapprocha des conditions de la bataille ancienne. Disputée sur un front de près de trente milles, elle aboutit pour les Allemands à une défaire incontestable. Elle leur coûta 30,000 morts ou blessés, et nous leur fîmes presque autant de prisonniers... Il faut pourtant reconnaître qu'après avoir subi une défaite écrasante, après avoir perdu 70 ou 80,000 hommes — y compris ceux qui se noyèrent dans le Niémen — 700 canons, 18,000 chevaux, 850 caissons et fourgons, l'armée allemande sut se retirer en bon ordre et redevenir, en quelques jours, une redoutable armée. Elle ne connut pas la déroute ».

(*Janvier 1915*). « Beaucoup de Russes arrivaient sans armes ; on leur remettait les fusils des morts ou des hommes transportés dans les hôpitaux. Les armes faisaient tellement défaut que certains bataillons utilisaient les fusils et les cartouches pris à l'ennemi. Pour ce qui est de l'artillerie, les Allemands, sur n'importe quel point de la gigantesque bataille, pouvaient aligner cinq canons là où nous en mettions trois ».

« La Russie n'a de supériorité sur l'Allemagne qu'en matière de cavalerie. Plus d'un régiment de cavalerie allemande fondit au contact de la cavalerie russe. Alors que nos tacticiens en chambre considéraient comme close l'ère des grandes chevauchées, la cavalerie russe chargea toutes sortes de troupes, cavaliers, fantassins et artilleurs ».

« Je ne sais si l'on s'en rend bien compte en Angleterre, mais la Russie voit dans la guerre actuelle une guerre sainte, une lutte dont sa religion, autant que sa liberté nationale, fait l'enjeu et qui a la bénédiction de ses prêtres. Elle la poursuivra jusqu'à la victoire, et j'ai la conviction que cette victoire renforcera l'Empire russe. Elle fera des Russes et des Polonais un seul peuple ».

« J'ai lu bien des pages sur l'état de l'Allemagne après la guerre de Trente Ans. Il ne pouvait, je crois, être pire que l'état actuel de la Pologne. L'ennemi avait fait de chaque district un désert, raflant tout ce qui pouvait être utile à l'existence, abattant de gaité de cœur les arbres fruitiers, souillant l'eau des puits, brûlant les granges, les magasins, les habitations et, dans bien des cas, les villages. A l'exemple des cavaliers de Cromwell, il affectait de convertir les églises en écuries ; il profanait et détruisait les édifices du culte ».

« La patience des Russes fait un curieux contraste avec l'agitation et le peu d'endurance des Allemands, qui hurlent dans le danger ou dans la souffrance. Jamais un Russe ne crie. Mourant, il gémit à peine. Quant à ces gueux de cosaques, pas un qui n'affrontât la douleur et la mort avec l'invincible intrépidité d'un héros. »

A bien des reprises, les abominables procédés de guerre des Allemands, pillards et cruels autant par goût que par ordre, arrachent à

l'auteur des exclamations indignées. Il faut retenir celle-ci (p. 243) :

« Le jour ou se conclura [1] la paix, la grande nation britannique traitera-t-elle en homme l'auteur responsable de telles abominations ? Je rougirais comme Anglais si nos soldats présentaient les armes au scélérat quand il devra se rendre. »

La traduction est bonne et la préface de M. de Wyzewa très instructive.

S. Reinach.

Olivier de Rougé, **Autour de la guerre. Esquisses et profils**, tome I. Paris, Berger-Levrault, 1916 ; in-8, VIII-336 p.

On lit avec intérêt cette réunion d'articles, écrits de juillet 1914 à mai 1915, pourvus chacun de sa date et conservant le souvenir de justes colères, d'espérances vérifiées, parfois aussi d'illusions. Comme le dit l'auteur dans sa modeste préface, ce n'est pas de l'histoire; pourtant, l'histoire aura recours à ce livre quand elle étudiera, à côté des forces matérielles en conflit, cette grande force morale qu'est l'opinion. M. de R. est l'interprète passionné et souvent éloquent de la vue optimiste des affaires de l'Entente qui a résisté à tous les déboires et a permis d'en atténuer les effets. Plusieurs de ses articles traitent de questions historiques générales que la guerre a remises au premier plan : le passé de la Prusse et de l'Autriche, celui des pays balkaniques et de la Turquie, Napoléon Ier et Napoléon III. Il y a là de vigoureux raccourcis, des silhouettes expressives; mais en réimprimant ces improvisations, il eût fallu en contrôler les détails. J'ai noté bon nombre de grosses ou menues erreurs [2].

S. Reinach.

---

1. Le texte porte *concluera*. Toujours le verbe *concluer* qui se substitue à *conclure* !

2. P. 45 : « Mentez, disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose ». Voltaire n'a jamais dit cela, et Beaumarchais l'a dit autrement. — P. 47, l'histoire des plates formes bétonnées « établies autour de toutes les grandes villes d'Angleterre et de France » n'a pas été confirmée par des enquêtes sérieuses. — P. 78, il n'y a pas de généraux nommés *Delabrooh* et *Demling*. — P. 116, je ne sais pas ce qu'il faut entendre par les « vingt-sept années de liberté » que « les Césars laissèrent à la Gaule vaincue » ; ce qui suit n'est pas moins contestable. — P. 137, il n'est malheureusement pas vrai que les Cosaques aient « galopé en Silésie ». — P. 188, ce n'est pas Annibal qui demanda aux Carthaginoises de sacrifier leurs chevelures ; il était mort. — P. 217 : « Chanzy prend le commandement suprême. L'armée de la Loire sort de nos sillons. » Chanzy n'a commandé cette armée qu'en décembre, trois semaines après la victoire de Coulmiers. — P. 218, Guillaume Ier n'était pas le petit-fils, mais le fils du vaincu d'Iéna. — P. 246, il n'y a jamais eu de statue de Phidias sur la colonne de Constantin à Byzance. — P. 280, le nom des Dardanelles ne vient pas d'un roi troyen, mais de la ville de Dardanos. — P. 284, il est faux que l'Allemagne ait « créé le parti jeune-turc. » — P. 309 : « La Grèce reste treize siècles endormie dans la gloire de Rome. » Cela n'a pas de sens. Etc.

André Spire. **Les Juifs et la guerre**. Paris (Payot), 1917, in-8°, 281 p.

Le livre de M. André Spire apporte quantité de faits sur la façon dont se sont comportés dans la présente guerre les juifs de tous pays. La plus grande partie en est occupée par des Annexes (p. 135-278) où ceux qui s'intéressent à la question juive trouveront des textes intéressants. Le chapitre IV, où, utilisant des idées exposées par M. Andler, M. Spire montre comment l'antisémitisme est d'origine allemande, et remonte à des doctrines allemandes, fait comprendre pourquoi, en dehors des pays ennemis, les juifs doivent avoir toutes leurs sympathies pour la cause des Alliés. La façon dont la bureaucratie du tsarisme russe traitait les juifs avait empêché, surtout en Amérique, beaucoup de juifs de témoigner activement leur sympathie aux Alliés; M. Spire insiste sur ce fait; la révolution russe, qui a éclaté peu après la publication du livre, a entièrement changé la situation et a vieilli l'ouvrage dès son apparition.

Le plus grave défaut du livre est l'ambiguité de sa doctrine. Il y a des juifs pour qui le judaïsme est une religion, comme le christianisme ou le bouddhisme; c'est le cas de la plupart des juifs de l'Europe occidentale. Il y en a d'autres pour qui le judaïsme est une nation; c'est le cas des sionistes. M Spire ne prend pas parti nettement; mais il incline visiblement vers l'idée de nation; p. 132, il parle de citoyens américains d'« origine » juive, et non de « religion » juive. Il souhaite que le congrès de la paix aborde la question juive, en négligeant l'objection, qu'il signale, que ce congrès ne pourra pas intervenir dans les affaires intérieures de chaque pays; tout au plus peut-on imaginer que le congrès stipule l'égalité des droits de tous les citoyens pour les régions sur lesquelles il sera appelé à statuer; c'est précisément par une déclaration d'égalité des citoyens que la révolution russe vient de résoudre la question juive. Enfin il envisage une colonisation de la Palestine par les juifs de tout pays. Il faut choisir entre être un bon patriote français, anglais, italien, russe et être un patriote juif; les juifs des pays alliés l'ont compris, et ils ont été de leur pays, tout simplement; M. Spire se laisse aller au rêve sioniste, et paraît en vouloir aux autres juifs de ne pas faire avec lui ce rêve dangereux.

Un détail amusant montre combien la pensée de M. Spire est parfois trouble : il dit, p. 103, que « le yiddisch contient un grand nombre de mots d'origine germanique » : on sait que le yiddisch de Pologne, de Russie et de Roumanie est un parler allemand, dont le seul élément non allemand est un certain nombre de mots empruntés à l'hébreu ou à l'araméen ou aux langues des pays habités par les juifs qui le parlent.

A. Meillet.

Pages d'histoire. Paris, Berger-Levrault. Nos 113-125.

Depuis notre dernier article, ont paru les numéros suivants :

N° 113. *Les communiqués officiels*, juillet 1916 (123 p.), 90 centimes.

N° 114. S. R. *Chronologie de la guerre*, quatrième volume (1 janvier-30 juin 1916), 173 p. 1 fr. 25. Toujours le même soin, la même exactitude, le même souci et le même talent de dire l'essentiel et de retracer jour par jour en quelques lignes, en quelques mots les événements les plus saillants. Aucun fait important n'est oublié. Souvent, de courtes, curieuses et utiles citations de journaux et de revues. La *Revue critique* est citée trois fois. Cette *Chronologie*, comme nous l'avons déjà dit, devra être lue et consultée par tous.

N° 115. *Les communiqués officiels*, août 1916 (120 p.), 90 centimes.

N° 116. L. Mirman, G. Simon, G. Keller, *Leurs crimes* (63 p.), 60 centimes. Le préfet de Meurthe-et-Moselle, le maire de Nancy, le maire de Lunéville se sont associés pour dresser cette liste d'horreurs ou mieux, comme ils s'expriment, cette carte d'échantillons. On ne doit pas oublier que les civils assassinés se comptent par milliers et les maisons volontairement incendiées par dizaine de milliers, et nous n'avons ici que quelques assassinats et quelques incendies. Mais cela suffit pour que tous, nous connaissions les crimes commis au nom de la Kultur. Puissions-nous vaincre, puissions-nous prendre les sûretés nécessaires pour prévenir à jamais le retour de pareilles horreurs ! Et, comme disent les trois auteurs, gardons le souvenir sacré des martyrs, ne frayons pas avec leurs bourreaux tant que nous n'aurons pas obtenu réparation.

N° 118. *Les communiqués officiels, septembre 1916* (132 p.), 90 centimes.

N° 119. *Autres chants de soldats. 1200-1916*, 100 p., 1 fr. 25.

N° 120. *Deuxième livre bleu serbe, 1916* (125 p.), 75 centimes, Note adressée par le gouvernement de Serbie aux gouvernements signataires des conventions de La Haye sur les violations du droit des gens commises par les autorités allemandes, autrichiennes et bulgares dans les territoires serbes occupés. On trouvera là tous les renseignements qui sont parvenus au gouvernement royal : atrocités, pillage ou destruction des trésors littéraires et artistiques. Un trait entre mille : les couvents sont mis à sac, les inscriptions des églises et des iconostases sont enlevées à coup de hache et de marteau ; les livres et les manuscrits, à l'exception de ceux qui vont à la bibliothèque de Sofia, sont brûlés ; les archives de Belgrade sont envoyées au dehors pour servir de matière brute aux fabriques de papier !

N° 121. *Les communiqués officiels*, octobre 1916 (113 p.), 90 centimes.

N° 122. Paul Deschanel. *Les commandements de la patrie*. Discours prononcé à l'Institut au nom de l'Académie française, 25 octobre 1916 (26 p.), 50 centimes.

N° 123. *Les communiqués officiels*, novembre 1916, 83 p., 75 centimes.

N° 124. Louis Piérard, *La Hollande et la guerre*, 93 p., 75 centimes. L'auteur nous dit que la presse hollandaise a fait montre, dans l'ensemble, d'une pusillanimité indigne ou, si l'on veut, d'une prudence excessive; que les Hollandais s'endorment dans une fausse sécurité et dans une béate torpeur [1]; qu'au début de la guerre le corps des officiers n'admirait que l'Allemagne et que certains ne cachent pas leur sympathie pour l'armée du Kaiser; que la plus grande partie des vivres exportés s'en va vers le Rhin; que le peuple se défie de l'Angleterre et ressent pour les Belges une sincère compassion mêlée d'une pointe de jalousie et d'une affectation de supériorité dédaigneuse et amusée; mais que les intellectuels sont en majorité du côté des Alliés et que la nation, en général, n'aime pas les *Moffen* ou Boches.

N° 125. *Les communiqués officiels*, décembre 1916, 59 p., 60 centimes.

A. Chuquet.

— M. Drag. Iconitch, un Serbe qui sait écrire purement en français, aidé d'excellents collaborateurs, fait paraître depuis le mois d'octobre 1916, pour la jeunesse serbe en exil, une revue illustrée fort intéressante, *La patrie serbe* (203, boulevard Raspail, Paris). Des poèmes signés Rostand, Dorchain, Richepin; — des notes sur la retraite d'Albanie; — des articles nécrologiques sur les jeunes héros disparus, et justement regrettés, comme Jean Skerlitch, Ban Nouchicht, Zoran Prodanovitch, Nikola Antula, Ilia Petrovitch, etc.; — des renseignements précieux sur la vie scolaire des jeunes Serbes en France; — des conseils enfin, très opportuns et avisés, sur l'utilité de l'action, le développement de la vie intérieure, de la délicatesse morale, sur la grossièreté de l'alcoolisme, le danger des fréquentations et des passions honteuses, assureront à cette publication, qui est mensuelle, une bonne place parmi toutes celles que la guerre a fait naître. Les Serbes s'y retrouveront avec plaisir et les Français qui la liront y apprendront à mieux connaître leurs hôtes malheureux.

— M. Henri Welschinger montre dans *La Mendicité allemande aux Tuileries* 1852-1870 (Berger-Levrault, Paris, 1917, prix : 1 fr.), que « l'Allemand n'est pas seulement un être menteur et perfide; c'est aussi, quand son intérêt l'y pousse, un être servile » (p. 80). Inventeurs, guérisseurs, artistes, littérateurs, historiens, princes, écrivent ou se déplacent pour solliciter de l'argent ou des décorations. Les thuriféraires de Napoléon III sont nombreux; on n'est pas peu étonné de trouver parmi eux Sybel, Mommsen, F. Krupp. « Un peuple de solliciteurs est le dernier des peuples », disait, avec raison, Montalembert. — Que ne sont-ils restés de simples flagorneurs!

— M. Paul Delay étudie l'œuvre des *catholiques au service de la France*; quatre volumes sont annoncés (Bloud et Gay, Paris, 1917, 3 fr. 50); dans le premier, il traite des *Diocèses de l'intérieur*, Paris, Versailles, Meaux; dans le second, il s'agit de la contribution à la défense nationale et à l'union sacrée, des diocèses

1. P. 28, lignes 10-11, le mot cité est d'Arndt et non de Moltke.

de Lyon, Bourges, Nantes, Rouen, Aix, Marseille, Lourdes. Les évêques indiquent la voie à suivre et les fidèles s'y engagent avec ardeur. Les catholiques se sont montrés de bons patriotes et continuent à faire œuvre pie; les deux prochains volumes le prouveront encore.

— Mlle Berthem-Bontoux a écrit le livre de « la bravoure et de la bonté féminines » ; *Les Françaises et la grande guerre* (Bloud et Gay, Paris, 1917, 3 fr. 50), est comme le thesaurus de la vaillance, du dévouement, de la grâce, du sacrifice de nos filles et de nos femmes. Les mots, les lettres, les actes héroïques ont été bien choisis et groupés. Mais pourquoi se borner à un volume ? La guerre n'est pas finie et tous les lauriers ne sont pas coupés ; il y aura encore bien des mères françaises à honorer.

— Il y a un intérêt immédiat et prochain à montrer, avec pièces à l'appui, que le clergé catholique français a fait et peut faire encore son devoir à l'avant. Ce livre, publié par M. Léonce de Grandmaison, *Impressions de guerre de prêtres soldats*, 2e série, de Bruxelles à Salonique. Paris, Plon, in-16, 406 p. 3 fr. 60) est une preuve et un témoignage. Les auteurs, trop modestes (ils ne signent que de leurs initiales), de ces lettres et notations ici réunies, décrivent pour la plupart avec goût, ce qu'ils ont vu, les combats auxquels ils ont pris part soit comme acteurs, soit comme témoins. Il va sans dire que nos préférences vont aux récits d'action réelle qui pourront être utilisés par l'histoire anecdotique de notre défense nationale, et où le souci religieux de propagande et de prosélytisme n'est placé qu'au second plan. Il y a certes des qualités d'analyse et de description dans *les Marsouins de 1915* ; dans *l'abbé Regat, savoyard* ; dans *une Saint-Martin mouvementée* ; mais il y a tout autant de talent, de vérité, de précision, de vie, d'héroïsme, dans *la relève des blessés à Tahure*, et surtout *dans la fournaise de Verdun*. Les auteurs de ces notes ne sont pas les premiers venus, aussi bien comme soldats que comme écrivains. — F. Bertrand.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — **26 mai** — **1917**

Basmadjian, Histoire des Arméniens (A. Meillet).
Le Muséon, 3e série, tome I, n° 2 (Cl. Huart).
Paul Louis, La guerre d'Orient et la crise européenne (C. H.).
Terzaghi, Philologie et littérature classiques; Walters, Dictionnaire classique des Antiquités; Parmentier, Le traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque; Meiser, Le Charidemos de Chrysostome (My).
E. Clouzot, Inventaires et catalogues des sources manuscrites de l'histoire de Paris (R.).
Ortiz, La civilisation italienne en Roumanie (E.).
Questions et réponses.

K. J. Basmadjian, **Histoire moderne des Arméniens depuis la chute du royaume jusqu'à nos jours** (1375-1916). Préface par J. de Morgan. Paris (Gamber), 1917, in-8°, viii, 174 p. et une carte hors texte.

Comme le fait remarquer avec raison M. de Morgan dans la préface qu'il a donnée à cet ouvrage, les problèmes que posait la guerre ont habitué l'esprit public à comprendre les désirs et les besoins des nations qui n'ont pas réussi à obtenir ou à conserver leur indépendance. Parmi ces nations, la nation arménienne mérite particulièrement d'être connue ; son histoire remonte très haut : les inscriptions de Darius connaissent déjà l'Arménie, avec le nom que nous lui donnons encore ; elle a joué un rôle notable dans l'histoire ; elle a une langue, qui forme une famille à part dans le groupe indo-européen ; elle a une littérature, qui possédait des ouvrages importants à une date où les langues slaves ne s'écrivaient pas et où le français n'était pas distingué du latin ; elle a une église ancienne, et rigoureusement autonome. Et surtout il n'est pas de nation plus malheureuse : beaucoup d'Occidentaux ne connaissent les Arméniens que pour avoir entendu parler des massacres successifs qu'en ont faits les Turcs.

La question arménienne est posée depuis longtemps ; la façon dont les Turcs ont traité leurs sujets arméniens a montré définitivement à tous qu'il faut faire disparaître la domination turque en Arménie. Le petit livre de M. Basmadjian met entre les mains du public le moyen de se renseigner sur le sort de la nation arménienne entre le moment où le dernier reste d'indépendance de la nation, en Cilicie, a disparu et l'époque actuelle. Il se clôt sur un bref rappel des déportations et des massacres organisés par le gouvernement jeune turc

en 1915 et tolérés par ses alliés allemands et autrichiens. Il rendra un véritable service.

M. B. aurait bien fait de ne pas rappeler les fables de Moïse de Khoren sur l'histoire ancienne des Arméniens; les titres de noblesse des Arméniens sont assez réels pour qu'ils n'aient pas besoin de recourir à des imaginations. L'histoire suspecte de l'aventurier Ori tient trop de place. Souvent, là où l'on souhaiterait des idées, on trouve de simples listes de noms; et ces listes ne sont pas complètes; si l'on cite les écrivains arméniens actuels, pourquoi oublier M. Tchobanian, qui a tant fait d'ailleurs pour faire connaître son pays en France? si l'on cite des savants, pourquoi oublier M. Adjarian, linguiste et philologue distingué? On aurait aimé avoir des indications précises sur les partis révolutionnaires, *Hntschak* et *Droschak*. Au lieu d'une carte de l'Arménie ancienne qui ne comporte aucune limite, il fallait une carte indiquant les endroits habités par les Arméniens en 1914.

A. Meillet.

Le Muséon. **Revue d'études orientales**. fondé en 1881 par Ch. de Harlez. Troisième série. Tome I, n° 2. Cambridge, University Press, 16 mars 1916; pages 131 à 205.

Le Muséon, inébranlable, continue impertubablement la série de ses publications. Le dernier numéro sorti des presses de l'Université de Cambridge contient une étude de M. F. W. Thomas, de Londres, sur un *Bṛhaspati Sûtra* qui est une exposition de la science de la politique royale rédigé dans la forme habituelle aux *sûtras*; il est donné en transcription, avec une traduction anglaise. Cette forme particulière le différencie des autres traités didactiques du même genre, dont l'auteur donne une longue énumération dans son introduction. On pense que la date de cet ouvrage peut remonter au XIIe siècle de notre ère. M. J. D. Anderson, de Cambridge, a publié une courte étude sur les voix du verbe bengali, en français, pétillante d'esprit, où il démontre, une fois de plus, que les cadres d'une grammaire classique s'appliquent difficilement à une langue fortement évoluée.

M. A. Carnoy, de Louvain, a étudié la magie dans l'Iran, c'est-à-dire qu'il a cherché à déterminer, dans les textes religieux mazdéens, ce qu'il peut y avoir de plus particulièrement relatif à la magie, comme par exemple, dans les moyens employés pour délivrer successivement chaque partie du corps de la souillure qui a pu l'atteindre. M. Louis H. Gray, d'Aberdeen, a donné deux étymologies mithriaques : Caut — Cautopat, nom des deux dadophores qui accompagnent le Mithra tauroctone, le premier portant la torche vers le haut, le second vers le bas; cela signifierait « le brûleur » et « celui qui laisse tomber son flambeau brûlé » en rapprochant *caut-* de **kau-* « brûler » (καύσω) et

pat de l'indo-iranien *pat* « tomber » ; Navarz-, Nabarz-, épithète de Mithra, serait pour *nawa-warz* « régénérateur ». M. J. Toutain, de Paris, a consacré une étude au culte du taureau Apis à Memphis, sous l'empire romain, où il montre que ce culte n'a pas cessé d'être célébré jusque vers la fin du IVe siècle de notre ère : Ammien Marcellin lui en fournit le témoignage,

Dans son exil, l'Université de Louvain prouve sa vitalité en continuant ses publications savantes : hommage soit rendu à cet acte de bravoure civique !

CL. HUART.

Paul LOUIS. **La guerre d'Orient et la crise européenne.** Paris, Félix Alcan, 1916 ; une plaquette in-12, 111-122 pages. Prix 1 fr. 25.

Cette brochure contient une suite de huit articles qui ont paru successivement dans la *Revue bleue*, du 7 août 1915 au 22 janvier 1916. A un moment où la lutte entre les diverses nationalités qui se partagent la péninsule des Balkans a pris un caractère d'acuité qui laisse loin derrière lui les dissensions qui les déchiraient il n'y a pas cinq ans, cette collection d'articles, qui se soutiennent les uns les autres, présente un singulier et attachant intérêt. L'historien du syndicalisme y est devenu un historien de la diplomatie ; on se réfèrera avec profit aux pages qui traitent du rôle de la Bulgarie, du rêve oriental de l'Allemagne, et de la question de l'Adriatique. Ce ne peut être un ouvrage définitif, car certaines prévisions de l'auteur ont pu être démenties par les événements ; mais c'est un ensemble de documents à consulter sur des pays peu connus du grand public et qui nous touche de plus près qu'on ne se l'imagine communément.

C. H.

N. TERZAGHI. **Filologia e Letteratura classica** (Extrait des *Atti R. Accad. Arch. Lett. Bell. Arti* de Naples, N. S. t. III, 1914). Naples, typ. Cimmaruta, 1914 ; 25 p.

Le même. *Il Mito di Prometeo* prima di Esiodo (Extr. du même recueil, t. V, 1916) ; 43 p.

I. Le premier de ces mémoires a été composé à l'occasion d'une proposition faite par la commission royale pour la réforme de l'enseignement supérieur en Italie, à savoir de transformer les chaires de littérature classiques en chaires de philologie classique. De là grandes discussions non seulement dans le monde universitaire, mais aussi dans la presse quotidienne ; et l'opinion, en général, se montrait peu favorable à cette réforme. M. le professeur Terzaghi a jugé que cela provenait d'une idée inexacte que l'on se faisait de la philologie classique, et il a écrit ces quelques pages. Il a montré, avec autant de clarté que de bon sens, que le véritable philologue n'est pas un savant uniquement préoccupé de collectionner des variantes, faisant peu de cas du

fond, attaché servilement à la lettre même des textes anciens, et que la philologie, telle qu'il faut la comprendre, ne consiste pas dans la recherche vaine de détails insignifiants et sans portée. La philologie, en effet, est la science de l'antiquité, et son but suprême est la connaissance de la vie antique, du développement historique, intellectuel. artistique, politique et social des anciens; elle se propose, selon une parole d'Egger que je cite, de « comprendre l'antiquité comme un large ensemble de faits et de doctrines dont les parties sont vraiment inséparables et doivent s'éclairer mutuellement ». On pourrait presque dire que le mémoire de M. T. est un commentaire de cette pensée ; car il sait faire comprendre à ses lecteurs que les études philologiques embrassent toutes les manifestations de l'esprit antique, et que par conséquent le philologue doit user de tous les moyens d'investigation possibles ; il doit, pour pénétrer plus avant dans ses recherches, faire appel non seulement à l'histoire et à l'archéologie, mais aussi à la paléographie, à l'épigraphie, à la grammaire, à la critique, à l'histoire des religions, à d'autres sciences encore qui sont autant de domaines particuliers explorés par le philologue. Pour prouver comment s'exerce cette activité, M. T. a invoqué des exemples choisis, qui mettent en lumière le rôle de chacune de ces branches de la philologie, et qui exposent d'une manière concrète comment elles s'entr'aident pour étendre notre connaissance des civilisations classiques. Ces pages seront d'un vif intérêt pour tout esprit cultivé ; on y remarquera, entre autres passages, ce qui est dit au sujet de la tragédie grecque et de la trilogie à laquelle appartenait le *Prométhée* d'Eschyle.

II. A propos d'une dissertation sur Prométhée publiée en 1904, dans laquelle M. Terzaghi étudiait les origines du mythe et l'évolution de la légende dans les auteurs classiques, je disais que ce travail était bien composé, bien développé, et méritait d'être lu (*Revue* du 18 mars 1905). La même appréciation peut être portée sur cette nouvelle étude du savant professeur, où il s'occupe plus particulièrement du mythe de Prométhée avant Hésiode. Il retrouve dans Hésiode les traces de deux traditions, différenciées principalement en ce que l'une ne connaissait pas la punition personnelle de Prométhée par Zeus, tandis que l'autre avait pour traits principaux que le Titan était attaché à une colonne, que l'aigle lui rongeait le foie, et qu'il était finalement délivré par Héraklès. Un point commun etait le don du feu aux hommes ; mais alors que dans une tradition les hommes recevaient en présent le feu qu'ils ne connaissaient pas, dans l'autre ce don n'était qu'une restitution, le feu ayant été retiré aux hommes par Zeus. Une glose d'Hésychius (*s. v.* Ἰθάς) autorise à conjecturer que primitivement existaient deux divinités distinctes, Ithas et Prométhée, qui plus tard, mais déjà avant Hésiode, précisément grâce à ce point de contact, le feu donné ou rendu aux hommes, se confondirent en une seule. Un travail de ce genre, dont les conclusions reposent parfois sur des

interprétations peu certaines et sur des combinaisons assez audacieuses, n'est pas sans prêter à la discussion en quelque point. Les explications par lesquelles M. T. essaie de justifier son athétèse des vv. 81-82, où est nommée Pandore, sont ingénieuses, on le reconnaîtra volontiers, mais ne sont pas inattaquables, et la construction de γυναῖκα comme attribut de τήνδε est loin de s'imposer. De même, supposer une lacune après le v. 80, où devait se trouver la description du πίθος, est une hypothèse gratuite ; le poète savait sans doute ses auditeurs au courant, et si cette description n'est pas faite, il ne s'ensuit pas qu'elle dût l'être, et qu'elle manque. Du reste, il est toujours hasardeux de parler de lacunes ; le plus souvent c'est notre opinion personnelle qui intervient, et cela ne suffit pas. Mais ce sont là des détails qui touchent surtout à la critique du texte ; quant à la légende même de Prométhée, M. Terzaghi l'a analysée avec une remarquable pénétration, et le mémoire qu'il a composé à ce sujet est une très intéressante étude de mythologie.

MY.

A classical Dictionary of greek and roman antiquities, biography, geography, and mythology, edited by H. B. WALTERS. With 580 illustrations. Cambridge, University Press, 1916; x-1103 p.

M. Walters, conservateur adjoint des antiquités grecques et romaines au British Museum, avait conçu tout d'abord son ouvrage comme un dictionnaire des antiquités classiques ; mais il en a élargi le cadre et y a compris tous les noms propres, dans le domaine de la biographie, de la géographie et de la mythologie, que l'étudiant peut rencontrer dans ses lectures ; car ce dictionnaire est destiné aux étudiants des universités. Ce plan, quelles que soient les raisons qui ont déterminé M. W. à l'adopter, n'échappe pas à la critique ; ce mélange des noms propres, histoire, géographie, littérature, avec les termes de droit et d'administration, les mots qui désignent les objets usuels les plus divers, et les mots techniques des différentes professions, n'est pas de la confusion à proprement parler, mais ce n'est pas non plus un procédé qui puisse satisfaire pleinement, et l'ordre alphabétique n'est alors qu'un lien superficiel. Il est vrai qu'on pourra toujours s'y retrouver, et que l'étudiant a besoin d'être renseigné sur les hommes et les lieux aussi bien que sur les choses ; mais j'aurais préféré, pour ma part, deux parties distinctes dont l'une eût été réservée aux noms propres. J'aurais voulu aussi voir figurer, dans les sources dont M. W. s'est servi (p. VI), et parmi lesquelles vient en première ligne, comme il est juste, notre Daremberg-Saglio-Pottier, le dictionnaire des antiquités de Rich ; M. W. lui doit beaucoup, et lui fait fréquemment des emprunts mot pour mot. Pour ce qui concerne la biographie, on voudrait savoir à quelle date s'arrête M. W. ; il semble n'avoir pas été au-delà du IIIe siècle après J.-C., mais quelle peut bien en être la raison ? Est-ce

parce qu'il considère le IVe siècle comme une époque de décadence, et que sa littérature, par exemple, ne lui paraît pas mériter une place dans un *Classical Dictionary* ? On est surpris, en tout cas, de ne pas rencontrer des noms comme ceux de Julien et de Libanius, de Basile et des deux Grégoire, ou encore d'Ausone et d'Ammien Marcellin. Un mot d'avertissement eût été nécessaire, et si M. W. avait informé ses lecteurs que pour la biographie il s'arrête à Dioclétien, ce qui fut, je crois, son intention, nul ne songerait à chercher dans son ouvrage des noms qui chronologiquement en sont exclus. Au reste, même dans ces limites, il faut bien reconnaître que M. W. a oublié un certain nombre de noms propres qu'on regrette de ne pas voir mentionnés. On peut, évidemment, différer d'avis quand il s'agit de dresser une liste des articles à admettre dans un dictionnaire ; mais il est des noms que les étudiants ne peuvent ignorer, et dont l'omission, si elle est volontaire, ne me paraît guère justifiable. Je cite entre autres Ctésias, Callisthène, Dion Chrysostome, Philon, Plotin, Pétrone, et j'en pourrais ajouter. Des lieux sont devenus célèbres par les batailles qui s'y sont livrées, et ils sont pour la plupart dans le dictionnaire ; mais on n'y trouve ni les Arginuses ni Sellasie. C'est affaire d'appréciation, je le répète ; mais ici encore on aimerait à être renseigné sur les principes directeurs de M. W. Une dernière observation : on lit assez souvent des indications comme les suivantes : art. *Ambubaiæ* « Horace parle d'elles... », art. *Laocoon* « l'histoire est racontée par Virgile », art. *Phoenicopterus* « il est mentionné par Aristophane » etc. Cela peut paraître suffisant ; mais le but du dictionnaire serait mieux atteint et les étudiants trouveraient mieux leur profit s'ils étaient renvoyés au passage même de l'auteur cité, et ce n'est pas là ce qui aurait grossi le volume. L'ouvrage de M. Walters n'est donc pas sans imperfections ; cependant, à exprimer un jugement d'ensemble, ce jugement ne peut être que favorable ; les articles, pour la plupart, sont rédigés avec sobriété et précision, beaucoup sont illustrés de figures bien choisies, et ce *Classical Dictionary* rendra des services aux lecteurs auxquels il s'adresse. J'ajoute que l'exécution matérielle est très soignée ; les caractères employés se détachent nettement, les titres des articles sont bien mis en relief, et la correction, dans ce volume de onze cents pages, laisse peu à désirer [1].

MY.

---

1. P. 51, col. 1, l. 1 et 93, 1, 1 lire *Gaugamela* au lieu de *Gangamela* ; p. 510, art. *Iambus*, l. 21 lire *foot* au lieu de *line*. Quelques fautes dans les titres grecs : Αἴσχυλος (art. *Æschylus*), ἀγκύρα (art. *ancora*), ἀλωπηκίς, Ἡλιαΐα (art. *Heliæa*), μονοκέρως (art. *Monoceros*), παρανοία, Στοϊκοί (art. *Stoïci*), συσσιτία (art. *syssitia*), Κέος (art. *Ceos*), Δάναος (art. *Danaus*) ; lire Αἰσχύλος, ἄγκυρα, ἀλωπεκίς, Ἡλιαία, μονόκερως, παράνοια, Στωϊκοί, συσσίτια, Κέως, Δαναός. L'index grec contient beaucoup de fautes, et certainement n'a pas été revu.

Léon PARMENTIER. **Recherches sur le traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque.** Bruxelles, Lamertin, 1913 ; 131 p. Prix : 5 francs.

M. Parmentier commence par définir exactement le but qu'il s'est proposé dans ces *Recherches*. Ce n'est point, comme on pourrait le croire, une étude mythologique ; il s'agit uniquement de critique et de philologie. Ce n'est point non plus un commentaire des idées exposées par Plutarque sur les dieux égyptiens et leur culte ; il n'est question que du texte et de son interprétation, et cela seulement pour les chapitres 28 et 29, où Plutarque rapporte diverses explications du nom de Sarapis. Le texte de ces chapitres est en effet fort loin d'être clair, et les difficultés proviennent en grande partie de ce que Plutarque, comme le dit M. P. dans une langue un peu bizarre, « ne fait que liquider rapidement une série d'explications de Sarapis, qui lui sont déjà fournies de seconde main par telle ou telle compilation qui juxtaposait elle-même hâtivement les théories antérieures » (p. 8). Je ne dirai pas que M. P. a éclairci tous les passages dont le sens est obscur dans ces deux chapitres ; la corruption y est telle, par endroits, que le rétablissement du texte peut sembler une entreprise vaine; et les corrections proposées jusqu'ici se heurtent à des objections que M. P. met fort bien en lumière. Mais ses conjectures personnelles, si elles gardent un caractère très hypothétique, doivent néanmoins attirer l'attention, et quelques-unes de ses explications sont à retenir. La plus intéressante est celle qu'il donne, chap. 29, de la phrase διὸ παντὸς ἠχοῦντος ἡμᾶς χαλκώματος ἐπιλαμβάνεσθαι, en s'appuyant sur la traduction d'Amyot : « c'est pourquoy nous mettons la main sur tout vase de bronze et de cuyvre qui nous fait du bruit pour le faire cesser ». M. P. cite à ce sujet un grand nombre de textes où le retentissement de l'airain est considéré comme une manifestation démoniaque, ce qui expliquerait, pour Plutarque ou plutôt pour sa source, pourquoi « nous avons l'habitude d'interrompre, en les touchant, la résonnance des objets d'airain ». Toute cette dissertation, qui occupe une bonne partie du livre, est bien conduite et nous montre une fois de plus l'érudition bien connue de M. P. On dira qu'on ne voit pas le rapport qui existe entre le bruit produit, aux funérailles d'Apis, par les portes d'airain qui s'ouvrent et cette habitude dont parle Plutarque. Pour M. P., c'est cette relation de cause à effet, établie par certains anciens entre les deux phénomènes, qui est qualifiée d'absurde (p. 30); διὸ κ. τ. λ. fait partie de l'opinion discutée. Mais la difficulté subsiste pour le sens du verbe ἐπιλαμβάνεσθαι; « toucher, c'est-à-dire arrêter le son en touchant » n'est pas la seule interprétation possible (p. 32), d'autant qu'aucun des textes qui font allusion au bruit de l'airain n'attribue une vertu particulière à l'interruption, produite volontairement, de la résonnance. Ricard, dont M. P. rejette d'un mot la traduction, construisait évidemment ἐπιλαμβάνεσθαι comme un passif et παντὸς ἠχοῦντος χαλκώματος comme un génitif absolu ; de même Parthey ; et

je me garderais d'affirmer, comme le fait M. P., que ce soit là à la fois un contre-sens et un non-sens (p. 31). Quoi qu'il en soit, la lecture du présent volume est très suggestive ; les étymologies rapportées par Plutarque, au sujet du nom de Sarapis, sont examinées avec une sûre pénétration critique, et si l'on hésite à accepter les vues de M. P. en ce qui concerne les corrections proposées et la signification attribuée à certaines expressions grecques, ce n'est pas qu'elles ne satisfassent pas l'esprit ; c'est qu'elles sont seulement des hypothèses, attaquables par quelque côté, et qu'il convient, par cela même qu'elles peuvent séduire à première vue, de ne les accepter qu'avec réserves. En tout cas, c'est déjà beaucoup que d'avoir apporté dans un texte altéré un peu plus de lumière, et un éditeur du traité de Plutarque ne pourra se dispenser d'avoir recours à cet ouvrage du savant professeur de Liège.

MY.

Karl MEISER, **Ueber den Charidemos des Dion von Prusa**. Munich, en commission chez G. Franz (J. Roth), 1912 ; 31 p. (*Sitzungsber. der kön. Bay. Akad. der Wiss.*, philos.-philol. und hist. Kl., 1912, 3).

Dion Chrysostome rapporte, dans le dialogue intitulé *Charidemos*, deux morceaux philosophiques composés par un jeune homme de ce nom, mort à vingt-deux ans, son ami et disciple, sur les deux manières de comprendre la vie, l'une pessimiste, l'autre optimiste. Le dialogue a lieu entre Dion et le père, et celui-ci, cédant aux instances de Dion, lui donne lecture des compositions de son fils. M. Meiser, dans la présente brochure, publie quelques observations sur le fond du dialogue et sur le texte. Il y a donc deux parties ; la première est une analyse du *Charidemos*, après laquelle M. M. montre, à l'aide de citations empruntées à divers auteurs, que le premier morceau a un caractère orphique et pythagoricien, tandis que le second reflète les opinions du Socrate de Xénophon, mêlées à des principes stoïciens. La seconde partie contient des observations critiques sur environ soixante-dix passages de l'opuscule : la plupart notent des passages parallèles d'autres auteurs, Platon, Xénophon, Sénèque, etc. ; une dizaine signalent des variantes d'un manuscrit d'ordre inférieur, mais qui a conservé quelques bonnes leçons (Y, Marcianus 421) ; enfin, dans quelques autres, M. M. propose des corrections. Il a ajouté une troisième partie, comprenant des corrections et conjectures à une vingtaine de passages d'autres écrits de Dion ; quelques-unes sont probables.

MY.

Bibliothèque d'histoire de Paris. Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris, publié sous la direction de M. Marcel Poète, inspecteur des travaux historiques, etc. I. Dépouillement d'inventaires, et de catalogues effectué par les soins du Service historique, mis en ordre et publié par Etienne Clouzot, Paris. E. Leroux, 1915-1916; tome I : xxiii, 519 p., tome II : 584 p., tome III; 538 pages gr. in-8°. Prix : 45 fr.

Un court *Avertissement* de M. Marcel Poète nous oriente, en tête du premier de ces trois volumes, sur l'activité multiple de la Bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris, qu'il dirige avec tant de compétence et de dévouement : collections de livres et de manuscrits, publications historiques, enseignement oral, conférences critiques, expositions annuelles, etc. L'une des branches de cette espèce d'Institut créé pour l'étude de Paris, c'est l'*Office des renseignements historiques* touchant la capitale. « Il se compose, nous dit M. Marcel Poète, de jeux de fiches provenant du dépouillement de toutes sortes, afférents au passé de Paris ». Les dépouillements effectués jusqu'à ce jour sont les suivants : 1° Les inventaires et catalogues des documents manuscrits des dépôts publics. 2° La série S. des Archives nationales (biens des corporations supprimées (topographie parisienne). 3° Les séries H. et Q. des Archives nationales (Archives de la prévôté des marchands). 4° La série O. des mêmes archives (Maison du Roi) documents relatifs aux monuments publics, promenades, etc. 5° Série F des mêmes archives (administration générale de la France; Paris au xixe siècle. 6° Plans manuscrits de Paris. 7° Iconographie parisienne. 8° Pièces d'archives relatives à Paris, publiées dans des recueils et ouvrages divers. 9° Vie municipale au jour le jour. 10° Les travaux des Sociétés d'histoire de Paris. On le voit, la collection de fiches réunie par les efforts de l'*Office des renseignements historiques* doit être déjà formidable ; tout ce dépouillement a été exécuté par une quinzaine d'archivistes paléographes dont on trouvera la liste à la page iii du premier volume, M. Marcel Poète a bien raison de dire que ces inventaires publiés ou promis sont des outils, fournis aux chercheurs, dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir. Les sources de l'histoire de Paris sont en effet très dispersées; sans doute une portion considérable se trouve aux Archives nationales, mais il y en a beaucoup également aux Archives de la Seine, à celles de l'Assistance publique, à la Bibliothèque nationale, à la Mazarine, à Sainte-Geneviève, à l'Arsenal, sans compter d'autres collections spéciales ou particulières, soit à Paris, soit en province, soit même à l'étranger [1]. Les trois volumes

1. Je ne comprends pas bien pour quels motifs on n'a pas admis dans des proportions autrement larges qu'on ne l'a fait, les inventaires des dépôts des départements ou des anciens départements français à l'honneur du dépouillement attentif qu'on accordait à quelques-uns. L'inventaire des pièces politiques des Archives municipales de Strasbourg — pour citer un exemple concret — a été publié, il y a une trentaine d'années, très soigneusement, par l'archiviste d'alors, M. Brucker ; il est rédigé en français, d'une façon passablement détaillée ; dans les rubriques

dont nous avons à rendre compte ici, et qui sont dus à M. Etienne Clouzot, constituent la première série des fiches de l'*Office des renseignements*. Ils renferment non pas l'*inventaire complet des documents relatifs à Paris* [1], connus et conservés jusqu'à ce jour, — travail qui exigerait de longues années de recherches, des générations de travailleurs et risquerait de n'aboutir jamais — mais le dépouillement des *catalogues de manuscrits et inventaires d'archives* où il est question, d'une façon quelconque, de la capitale. Ils sont destinés, comme le dit M. Clouzot lui-même, à « faciliter les recherches d'avant-garde », constituant, en quelque sorte, le mot *Paris* d'une table générale de ces inventaires et catalogues. L'auteur fait remarquer en même temps que cette table est établie de seconde main, *sans qu'on ait jamais recours aux documents eux-mêmes*. Cette première section « se borne à refléter les ouvrages dépouillés, sommaire quand ceux-ci sont sommaires, plus explicites quand ils sont détaillés » et — ajouterons-nous — erronés aussi sans doute quand les rédacteurs d'anciens catalogues ou de vieux inventaires se sont trompés d'aventure quant aux noms, aux dates, etc. — Les autres sections du Répertoire (iconographie, topographie, administration municipale) qui sont en voie d'exécution, reposent par contre « uniquement sur l'étude directe du document », méthode beaucoup plus sûre mais évidemment aussi beaucoup plus longue, alors qu'on était désireux de dresser, en un temps aussi court que possible, « le bilan des sources manuscrites de l'histoire de Paris » (p. VII). — Les quinze collaborateurs de M. C. ont eu à dépouiller chacun un certain nombre de ces inventaires et catalogues, selon leurs études antérieures et d'après certaines formes fixées pour tous, mais en laissant à chacun l'initiative de déterminer la rubrique ou la *vedette* initiale de chaque fiche. Le travail d'unification postérieur en a été rendu un peu plus long et plus ardu, mais, d'autre part, on a pu multiplier aussi, par de nombreux renvois, les points de vue divers auxquels on peut considérer une même pièce et rendre ainsi la consultation du répertoire plus fructueuse pour les intéressés. Chaque notice comprend a) la vedette, b) le corps de la notice, c) la date, d) la cote de la pièce [2]. On nous apprend également que « la période révolutionnaire

---

relatives à l'histoire de France du XVIe au XVIIIe siècle, on aurait pu relever les pièces venant de Paris ou relatifs à cette ville par douzaines et centaines. Strasbourg était jusqu'en 1870 une ville française; elle le sera de nouveau demain. On ne s'explique donc pas pourquoi les pièces différentes des quatre volumes de l'*Inventaire* imprimé de Strasbourg, ne seraient pas aussi bien analysées et mises sur fiches que toutes autres d'un dépot de la capitale ou de province.

1. Le mot de *Paris* est pris au sens le plus large; il embrasse, en dehors des communes déjà annexées, le Paris de demain, des communes limitrophes (p. X).

2. La cote donnée est celle qui figure en première ligne dans le catalogue ou inventaire dépouillé *sans préjuger si cette cote est ou non, la cote réelle du document visé*.

seule a été négligée, pour ne pas faire double emploi avec l'excellent répertoire de première main, publié par M. A. Tuetey dans les collections in-4° du service »[1].

Toutes ces notices ont été classées *par ordre alphabétique* des vedettes ou mots typiques, et dans chaque rubrique (sauf exception) par *ordre chronologique*. C'est le point de vue *topographique* qui a été choisi, « comme offrant la base la plus solide » pour classer une notice qui intéressait à la fois la topographie, les professions parisiennes et les événements de l'histoire de Paris[2]. Ce dépouillement a donné forcément des résultats très inégaux. Certaines rues, par exemple, ont vu se grouper des fiches fort nombreuses autour de leur nom, d'autres en ont fourni peu, plusieurs aucune[3]. Aucune aussi des grandes abbayes de la capitale (Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Geneviève, Saint-Victor) non plus que les grands collèges de la rive gauche ne figurent sur la liste des inventaires ou catalogues dépouillés parce que les fonds d'archives qui contiennent leurs titres n'ont pas été l'objet d'inventaires suffisants (p. XII)[4]. Cependant les titres de propriété d'un grand nombre d'entre ces établissements religieux et scolaires existent aux Archives nationales, où la série S. a même été systématiquement dépouillée déjà, et « ils seront l'objet d'un des premiers répertoires qui suivront celui-là. » Il est dit également « qu'aucune maison prise isolément n'a eu sa rubrique particulière, de même qu'aucun individu, de quelque notoriété qu'il fût, n'a été pris comme vedette » (p. XIII), ce qui est vrai, sans doute pour les personnes, mais nullement pour les édifices, car on peut relever par centaines les

1. On verra plus loin que cette règle n'a pas été suivie d'une façon absolue et que le présent répertoire renferme un certain nombre de pièces de l'époque révolutionnaire.

2. Ainsi tels éléments d'une fiche d'ordre général, comme *Ligue*, *Fronde*, *Librairie*, sont logés sous la vedette *Saint-Eustache*, *Bastille*, *Saint-Jacques*, (*rue*), etc.

3. Ce ne sont pas seulement les rues qui nous montrent des données aussi variables, mais la même disproportion se rencontre un peu partout. On peut comparer, par exemple les rubriques *Hôtel-Dieu*, *Invalides*, *Libraires*, *Louvre*, *Notre-Dame*, *Jardin des plantes*, *Sorbonne*, etc. et leurs renvois si abondants avec la pénurie de renseignements dans d'autres rubriques qu'on s'attendrait à voir au moins aussi bien fournies, comme *Jansénistes*, *Jésuites*, *Protestants*, *Prostitution* etc. — Si les collaborateurs de M. Cl. avaient dépouillé l'inventaire manuscrit de la Bibliothèque de la *Société de l'histoire du protestantisme français*, rue des Saints-Pères (qui est, elle aussi, un dépôt public), ils auraient pu singulièrement augmenter la rubrique Protestants. — Même observation pour la rubrique *Te Deum* où ne sont mentionnées que *six* pièces, alors qu'il en existe certainement des centaines aux Archives nationales, et pour *Télégraphe* (III, p. 401) où l'on ne rencontre que la mention de deux pièces de théâtre !

4. Il ne faudrait pas en conclure cependant que ces établissements manquent à leur place dans notre répertoire. On n'a qu'à se rapporter à la page 303 du tome I, au mot *Collèges* pour y trouver de nombreux renvois à une foule d'entre eux.

hôtels de la noblesse et même de la bourgeoisie notable, mentionnés à part dans les trois volumes du répertoire (voy. II, p. 110-111). Assurément on ne se plaindra pas de ce surcroît inespéré de richesses. M. C. nous dit encore que les lacunes inhérentes au principe même du répertoire sont nombreuses et qu'il eût été facile « d'en combler une partie en ayant recours aux ouvrages spéciaux composés depuis une vingtaine d'années... Le dépouillement de quantité de publications de texte n'aurait pas été moins fécond, *mais pareil procédé aurait enlevé toute unité au répertoire* ». Je ne nie pas que, théoriquement, cette affirmation ne soit vraie, mais en me plaçant au point de vue utilitaire de ceux qui consulteront son recueil, je crois bien que la plupart regretteront qu'on se soit tenu si « strictement aux inventaires et catalogues, sans même admettre une seule référence » ; car, enfin, ce que l'on cherche dans un répertoire, ce sont des renseignements aussi nombreux que possible, sans beaucoup se préoccuper de l'unité de composition de l'ouvrage qu'on consulte et ce sera pour les chercheurs une consolation médiocre d'apprendre que l'*Office d'informations* prépare deux autres répertoires analogues qui prendront rang après celui-ci; cela en fera déjà quatre à feuilleter, avec celui de M. Tuetey. Un abus, bien fâcheux aussi, non pas inconnu des travailleurs, mais qu'accentue avec raison M. C. (qui en est d'ailleurs, comme nous, la victime) c'est le changement continuel des cotes des documents d'archives. Ce qu'il nous dit (p. XXI) des remaniements de certains fonds d'archives, rien que de 1860 à 1913, est de nature à provoquer des mouvements d'humeur assez vifs contre les archivistes et les bibliothécaires qui se livrent, même dans les meilleures intentions du monde, à ces fantaisies déconcertantes.

Le premier volume s'ouvre par une liste bibliographique des catalogues et des inventaires dépouillés ;[1] il comprend ensuite les rubriques *Abattoir* jusqu'à *Fuseaux* (rue des) ; le second continue la série depuis *Gabelle* jusqu'à *Pyramides* (rue des) ; le troisième embrasse les rubriques depuis *Quais* jusqu'à *Zodiaque*. En les feuilletant avec tout l'intérêt qu'ils méritent, j'ai pris quelques notes sur des détails qui m'ont frappé. Au tome 1er, p. 37, sous la rubrique *Archivistes*, je ne trouve que *deux* pièces du XVIIIe siècle, relatives à des individualités obscures. Il n'est guère admissible pourtant que dans tous les dépôts publics inventoriés de Paris, il ne se trouve aucun autre document sur ce sujet. — P. 247, même observation pour l'*Ecole des Chartes*. Les seules pièces mentionnées sont deux cours de Bourquelot et de Valet de Viriville, conservés à la Bibliothèque d'Auxerre. A qui pareil renseignement pourra-t-il être utile ?[2]). — A la page

1. Une note de la p. XXV nous apprend que quelques catalogues ont été *omis involontairement* et que d'autres ont été *laissés de côté systématiquement*. Les uns et les autres prendront place dans un supplément futur.

2. En tout cas il y a là une faute d'impression. Bourquelot étant mort en 1868 ne peut pas avoir fait de cours en 1874.

219, la revue passée par le comte d'Artois le 14 juin 1789, rentre bien dans le domaine de M. Tuetey, tout comme (II, p. 223) le registre de la section du Luxembourg en thermidor de l'an III, les ventes assez nombreuses de biens d'émigrés, mentionnées çà et là, le document sur le tribunal révolutionnaire (III, p. 441) et les dossiers sur la révolution de 1789 (III, p. 46-48). — P. 236, l'ordre chronologique promis n'est pas observé, sub verbo : *Charenton*. Après les extraits de cinq sermons de Claude (1675) et avant les registres du consistoire, on rencontre un vaudeville du XIXe siècle : *Les amants de Charenton ou Catiche et Baubin*. — P. 441, sous la rubrique *Etrangers*, on rencontre une demi-douzaine de pièces du XVIe au XVIIIe siècle. Il serait étrange que nos dépôts parisiens ne contiennent pas d'autres documents sur la police des étrangers. Dans le second volume (p. 9), sous la vedette *Gaz*, les documents sur l'Usine royale d'éclairage au gaz portent, à côté de la cote, la date *1586-1598*. (?). — P. 339, est-il admissible que le même marquis de Courcel ait mis des placards aux portes de Paris pour inviter les grands et le peuple à se convertir, de *1613* à *1692* ? — P. 413, sous la rubrique *Nouvelles* on aurait pu cataloguer les *Chroniques parisiennes* adressées à Christophe Güntzer, syndic royal de la ville de Strasbourg, de 1680 à 1685, dont le manuscrit se trouve aux archives municipales de cette ville et que j'ai publiées en 1890. — Parfois les indications sont si vagues qu'on se demande à quoi les renvois pourront servir, comme par exemple III, p. 301. « Pièces concernant le collège Sainte-Barbe, XVIIIe siècle ». — Parfois aussi, mais trop rarement, on rencontre une donnée amusante, comme cette lettre de Sigismond Billing (sous la rubrique *Collège de France*, I, p. 504) à Cuvier, dans laquelle il signale à son professeur « le rapprochement entre la vapeur sortant des cheminées des bateaux à vapeur et la nuée lumineuse qui marchait devant Israël ».

Mais je ne voudrais pas m'attarder davantage à ces menues critiques qui pourrraient faire croire à l'auteur du *Répertoire* que je n'apprécie pas à sa juste valeur la somme de travail intelligent qu'il représente. Lui-même m'a encouragé d'ailleurs à présenter ces quelques observations, par l'insistance avec laquelle il en proclame « le caractère temporaire et provisoire » signalant franchement « les lacunes de principes, les lacunes d'exécution, les changements de cotes qui s'opposent à ce qu'il puisse être considéré comme un travail définitif ». L'ouvrage n'en reste pas moins un instrument de travail très utile, qui rendra certainement de sérieux services à ceux qui sauront le manier avec intelligeance. Ceux-là surtout qui savent, par leur propre expérience, combien longue, difficile et fastidieuse est parfois la besogne de dresser des inventaires, des catalogues et des répertoires de ce genre, ne songeront pas à marchander les éloges mérités à M. Etienne Clouzot et à ses collaborateurs.

R.

Ramiro Ortiz, prof. ordinario nella Reale Universita di Bucarest, **Per la storia della cultura italiana in Rumania**. Bucarest, C. Sfetea, 1916, VIII, 355 p. gr. in-8°. Prix : 8 fr.

Il faudrait être un spécialiste de l'histoire et de la littérature roumaines pour donner un compte rendu compétent et détaillé de ces *Contributions à l'histoire de la civilisation italienne en Roumanie*, dues à M. Ramiro Ortiz, professeur à l'Université de Bucarest. A défaut de cette compétence, nous ne pouvons qu'attirer l'attention de nos lecteurs sur ce livre qui traite un chapitre très peu cultivé jusqu'ici de l'histoire générale de la civilisation.

Le volume de M. Ramiro Ortiz renferme trois études d'importance et d'étendue très inégales. La première, de beaucoup la plus considérable (p. 1-210) est consacrée à l'histoire des *premiers contacts entre l'Italie et la Roumanie*, depuis la Renaissance jusqu'au XVIIIe siècle, et au tableau de l'influence exercée par la péninsule italienne sur les populations latines, plus ou moins mélangées d'éléments étrangers, habitant entre le Danube et les Carpathes. Cette infiltration italienne, l'auteur la suit dans ses différentes phases, historiques, contacts militaires et commerciaux, appels de médecins, d'ingénieurs et d'architectes, introduction de l'imprimerie, envois de missionnaires catholiques, création de sièges épiscopaux dans la seconde moitié du XVIe et au XVIIe siècle et influence civilisatrice de ces prélats romains. Plus tard arrivent les voyageurs étrangers ; les Roumains, à leur tour, visitent les universités italiennes, leurs hommes politiques y trouvent un refuge, des relations scientifiques et littéraires s'établissent entre les deux régions. Tous ces incidents divers de l'histoire de la civilisation roumaine sont traités plus longuement ou plus brièvement, au hasard des sources, très rares et fragmentaires sur certains points, plus abondantes sur d'autres [1].

La seconde étude parle de *Pietro Metastasio et les poètes roumains* (p. 213-289). Le bon abbé Métastase (1698-1782) qui jouissait vers la fin du XVIIIe siècle d'une gloire quasi-européenne, est bien oublié de nos jours et chez nous, tout au moins, on ne connaît plus guère ses chansons ni ses mélodrames ; mais il eut non seulement des admirateurs mais des imitateurs à Bucarest et c'est d'eux que s'occupe cet essai. Quant à la troisième étude de M. Ortiz, elle s'occupe du *Sort des tragédies d'Alfieri en Roumanie* (p. 292-351), et nous raconte les représentations des principales pièces de l'auteur de *Brutus*, *Oreste*, *Saül* etc., sur la scène roumaine comme aussi des imitations grecques ou roumaines qu'elles provoquèrent dans le pays. Sujet sans grand attrait peut-être pour nous, qui n'aimons guère la tragédie néo-classique en général et chez qui le poète italien (qui n'aimait pas la

1. L'un des épisodes les plus développés, les plus documentés, partant les plus intéressants, est celui du séjour de Constantin Cantacuzène à l'Université de Padoue et à Venise, en 1667 (p. 176 ss.).

France) n'eut jamais de bien fervents admirateurs. Mais en comprend fort bien, qu'au point de vue national, et pour ces peuples jeunes encore, toutes ces tentatives de s'initier à la pensée et à la vie occidentales, présentent un intérêt plus vif et plus personnel, et que tous ces personnages plus ou moins obscurs [1], dont le nom frappe nos oreilles pour la première fois, furent, à leur heure, des pionniers et des missionnaires d'une civilisation supérieure. M. O., en sa qualité d'Italien, a pris plaisir à étudier plus spécialement les points de contact entre la Roumanie et sa patrie, qui est, pour les régions danubiennes, topographiquement et intellectuellement la plus proche des autres races latines. Pendant de longues années, il a passé, comme il le raconte lui-même dans sa préface, ses matinées dans la bibliothèque de l'Académie roumaine, à colliger ces données forcément incomplètes sur cette civilisation venue du dehors et bien lente à s'épanouir à travers tous les obstacles politiques, économiques et religieux qui lui barraient le chemin jusque vers le milieu du XIXe siècle. C'est une œuvre de « piété » non moins que d'érudition, qu'il a écrite, et l'on ne lit pas, sans un mouvement de vive et sincère sympathie, la préface du volume, dédié par M. O. à son père, et qui est datée du 20 juin 1916 : « Pars, o mon livre, pour les plages fleuries de l'Italie, donne pour moi un baiser à mes vieux parents..., pars heureux et en toute sécurité pour ton pèlerinage ; parle aux Italiens de ce peuple frère qu'ils ne connaissent pas et qui ne les connaît pas... Puissent les uns et les autres t'accueillir avec le même amour que me l'a fait écrire, dans l'espérance que les deux peuples continueront à cheminer dans la voie que leur assigne leur commune tradition latine ! » (p. VIII). Depuis cette date, l'ouragan néfaste de la guerre mondiale a dévasté la Roumanie, comme il a dévasté nos provinces septentrionales ; les Roumains se sont associés à la grande lutte où déjà la France et l'Italie combattaient ensemble l'ennemi commun ; une fois la victoire assurée, nous ferons bien d'étudier de plus près, avec tout l'intérêt qu'il mérite, le passé de cette nation qui, fière de ses origines latines, nous aiderait encore à tenir en échec les coalitions austro-germaniques de l'avenir.

E.

QUESTIONS ET RÉPONSES

310. Faire un pas de plus que l'opinion. Qui a donné ce conseil aux hommes politiques ?

1. Il faut bien avouer que les plus connus d'entre ces hommes, illustres dans leur pays, même un Petru Cercel et un Constantin Brancoveanu, sont pour la plupart d'entre nous des inconnus, tant nous sommes restés longtemps indifférents à tout ce qui se passait dans l'Europe orientale, en dehors des grandes révolutions politiques, alors que, chez eux, on les admirait comme des « phares brillants de la culture latine en Orient » (p. VIII).

— « En politique, disait une fois Napoléon, il faut quelquefois faire un pas de plus que l'opinion ; on se met ainsi à sa tête, et on la conduit où l'on veut. Si l'on se laisse, au contraire, traîner à sa remorque, on fait le même chemin, et l'on va même plus loin qu'on ne serait allé ».

311. Fillette et feuillette. Quel est le goutteux célèbre qui disait que son mal venait de l'amour et du vin, de la fillette et de la feuillette ?

— Mézeray.

312. Français dans l'armée de Frédéric II. Est-il vrai qu'il y en avait beaucoup ?

— Il y avait un grand nombre de Français dans l'armée de Frédéric, et un de nos officiers qui vint à Berlin en 1773, assure qu'il y en avait plus de 25.000; on les reconnaissait d'ailleurs à leur physionomie, à la forme de leur jambe, à l'aisance de leur maintien.

313. Mercier a Bicêtre. Est-il exact que Savary, ministre de la police, ait voulu envoyer à Bicêtre Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*?

— Savary fit venir Mercier dans son cabinet et lui reprocha de petits cancans frondeurs. Mercier s'échauffa ; Savary de même. Finalement, le ministre lâcha le mot de Bicêtre, et Mercier, bondissant, s'écria : « Mercier à Bicêtre ! Apprenez que je porte un nom européen et qu'on ne m'escamote pas incognito ! »

314. Nationicide. A-t-on des exemples de ce mot, au sens de « assassinat d'une nation » ?

— Bignon, parlant de la renaissance de la Pologne, s'écriait : « Non, ce nationicide, le plus odieux qui ait jamais souillé l'histoire des peuples civilisés, ne sera pas un irrévocable arrêt de mort ».

315. La pairie. On a dit que la pairie était une valeur recherchée ; pourquoi?

— La pairie ne valait guère que par l'hérédité. L'héritage de la pairie était coté, dans toutes les études de notaires, un million et, après la fournée de pairs faite par Villèle, cinq cent mille francs. On reprochait à Beugnot d'avoir fait mille sacrifices pour la pairie : « Des sacrifices, répondit-il, dites des bassesses. Mais que voulez-vous? C'est un titre si utile pour faire une dupe le jour où on veut marier son fils ! »

316. Perse. A-t-on des exemples de ce féminin de *pers* (la déesse aux yeux pers) ?

— Ronsard a dit dans le *Verre* (le beau verre que Brinon lui avait « présenté « au premier jour de l'an) : « Au ciel, en terre et dans les ondes perses ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — **2 juin** — **1917**

Haskins, Les Normands (R.).
Hauser, Les sources de l'histoire de France, IV (R.).
Mokfeld, L'invasion de la Belgique; Vandervelde, Belgique et socialisme; Petite histoire de la Belgique; Destrée, Les villes wallonnes; Nothomb, Les villes de Flandre, La Belgique en France; A. Fontainas, Le port d'Anvers (F. Bertrand).
P. Bourget, Lazarine (E. Seillière).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

The Normans in European History by Charles Homer Haskins, Professor in Harvard University. London, Constable and Comp. 1916, VIII, 258 p. in-8°. Prix : 10 fr.

Dans le présent volume M. Charles Haskins, professeur d'histoire et de sciences politiques à l'Université de Harvard a réuni un certain nombre de conférences qu'il a faites devant plusieurs auditoires académiques des États-Unis et qui toutes se rapportent — ainsi que le titre l'indique — aux hommes du Nord, venus des terres scandinaves et au rôle qu'ils ont joué en Europe durant les premiers siècles du moyen âge. Ce sont sans doute les fêtes du millénaire de la Normandie, célébrées à Rouen, en juin 1911, qui ont donné à l'auteur la première idée de son cycle de *lectures*. Elles sont au nombre de huit : I. *La Normandie et sa place dans l'histoire*. — II. *La venue des Normands*. — III. *La Normandie et l'Angleterre*. — IV. *L'Empire des Normands*. — V. *La Normandie et la France*. — VI. *La vie et la civilisation normandes*. — VII. *Les Normands et le Midi*. — VIII. *Le royaume normand de Sicile*.

L'ouvrage de M. Haskins ne se présente nullement à nous comme un travail d'érudition, bien que l'auteur s'y montre au courant des plus récents travaux qui, chez nous, en Angleterre et dans d'autres pays, ont été consacrés à la matière. Il y fait preuve aussi d'impartialité, comme d'un sens critique éclairé, dans les jugements qu'il porte sur certains emballements (en bien ou en mal), de ses devanciers, depuis Augustin Thierry jusqu'à Edward Freeman [1]. Ce sont de simples causeries, faites devant un public sérieux, plus avide de savoir que d'esprit, mais où ne manquent pas cependant les allusions aux

1. On ne trouvera dans le volume de M. Haskins, bien entendu, ni notes érudites ni beaucoup de détails narratifs; l'auteur a placé seulement à la fin de chaque chapitre une *note bibliographique* sur la littérature afférente.

événements du jour. En les parcourant on constatera chez le professeur américain une connaissance approfondie de notre littérature contemporaine, de Flaubert à Maupassant et à l'auteur de *Cyrano*, comme aussi sa familiarité avec nos historiens, depuis Léopold Delisle et Gabriel Monod jusqu'à M. Henri Prentout. A dire vrai, je ne pense pas que M. Haskins ait beaucoup ajouté au fonds de nos connaissances acquises sur les raids des féroces « hommes du Nord » qui furent l'une des plaies les plus cruelles de l'Europe chrétienne du IXe et du Xe siècle, ni sur la lutte des Plantagenets et des Capétiens, ni sur l'établissement des fils de Tancrède de Hauteville en Apulie et en Sicile ; mais il a certainement élargi notablement par ses conférences l'horizon de ses auditoires du Nouveau-Monde, et il a eu en tout cas le mérite très réel de résumer et d'expliquer les faits d'une façon très lucide et souvent pittoresque [1]. Nous signalerons ses portraits de Henri II d'Angleterre, de Richard-Cœur-de-Lion, de Philippe-Auguste, de Roger de Sicile, de Frédéric II, etc. La prose de l'auteur est alerte, et semble parfois plutôt celle d'un journaliste que d'un professeur [2]. Peut-être certains critiques de régions où les Normands n'ont guère pénétré, trouveront-ils que l'auteur a légèrement exagéré l'influence qu'auraient exercé les Normands dans le monde d'alors comme *initiateurs* et *créateurs d'énergie*, comme « le petit levain qui fait lever toute la pâte (p. 247). Où qu'ils soient allés, dit-il, ils ont montré cette merveilleuse capacité d'initiative et d'assimilation, en Angleterre, en France, en Sicile. La pénalité que leur infligea l'histoire, c'est qu'ils perdirent très vite leur individualité primitive normande ; ils s'absorbent dans les milieux ambiants et disparaissent ainsi, mais après avoir largement contribué au développement général de la civilisation.

R.

Les sources de l'histoire de France. XVIe siècle (1494-1610) par Henri Hauser, Correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Dijon. Tome IV : Henri IV (1589-1610) Paris, Aug. Picard, 1916, XIX, 223 p. in-8°. Prix : 5 francs.

Nous commencerons par féliciter M. Henri Hauser d'avoir « abouti », d'avoir mené à bonne fin son excellent guide sur les *Sources de l'histoire de France au XVIe siècle*. Il en avait rédigé la préface, le 1er août 1914 [3], dans une « heure tragique », se demandant

1. Je citerai comme exemple le tableau de la société normande (p. 148-191).

2. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce n'est pas un reproche que j'adresse à l'auteur; mais je constate que le dernier mot du volume est un mot bien connu de ce côté-ci de l'Atlantique : « Plus ça change, plus c'est la même chose ! » (p.).

3. M. H. explique dans sa préface et nul critique équitable ne songera, certes à l'en blâmer, qu'il n'a pu, au milieu de tâches patriotiques plus urgentes, remanier son manuscrit, pour y insérer les sources nouvelles, d'ailleurs bien rares, qui ont été mises au jour depuis cette date.

quand paraîtrait ce quatrième volume, en « quel jour de douleur ou de triomphe ». Les jours de douleur sont venus ; ils ont été terribles, hélas ! pour des centaines de milliers de cœurs français. Mais les jours de triomphe viendront, eux aussi ; il nous sont dus comme prix de la vaillance de nos propres fils et de celle de nos alliés, et déjà nous les sentons proches.

Ce quatrième volume [1] embrasse les sources du règne de Henri IV, de 1589 à 1610. Il couronne dignement la tâche difficile courageusement entreprise il y a maintenant une douzaine d'années, par le professeur de Dijon et rien ne nous manque plus que la table générale des matières, devant remplacer les tables provisoires ajoutées à chaque fascicule. Et quand on songe au labeur immense que présuppose la simple lecture de ces milliers de volumes et de brochures, énumérés, analysés, classés et jugés par l'auteur, loin de s'étonner qu'il lui ait fallu un laps de temps pareil, on s'étonnera plutôt qu'il ait pu abattre tant de besogne en un peu plus de deux lustres. En tout état de cause, on lui sera très reconnaissant d'avoir réalisé si vite une tâche aussi utile, d'une façon si complète.

La première section comprend, après quelques pages de *Considérations générales* sur l'historiographie de la période 1589-1610 [2], l'étude détaillée des *Mémoires* [3] et des *Histoires* [4], des biographies, des sources locales, des recueils de documents [5] d'origine française, puis celle des sources espagnoles, suisses, italiennes, allemandes, anglaises, néerlandaises et diverses, en treize chapitres. La seconde

---

1. Pour les trois premiers fascicules, voy. *Revue Critique* du 25 novembre 1907, du 18 novembre 1909, du 5 juillet 1913.

2. Nous signalerons surtout les remarques pénétrantes sur la situation du royaume à l'avènement de Henri IV et sur la personnalité même de ce monarque « entré tout vivant dans la légende ». On a beaucoup discuté, de nos jours, la valeur de sa politique étrangère; on s'est demandé jusqu'à quel point elle a été cohérente et consciente de son objet. On lui conteste le mérite d'avoir eu des visées bien nettes pour l'avenir; on l'a qualifié « d'opportuniste, dans le mauvais sens du mot » et d'autres lui refusent les capacités d'un « grand politique » pour ne voir en lui qu'un « brillant chef de partis ». Il me semble indéniable pourtant que sans l'attitude généralement bienveillante de Henri IV à l'égard des princes protestants de l'Empire, des Cantons suisses, des Provinces-Unies, la politique de Louis XIII et de Richelieu aurait été impossible ou du moins n'aurait eu que de de faibles chances de réussite dans la grande lutte contre les Habsbourgs de Vienne et de Madrid. C'est l'ombre du « grand Henri », c'est le souvenir des services rendus à la *cause* qui ont facilité, vingt ans après sa mort, l'alliance suédoise, l'Union de Heilbronn, etc.

3. Sous cette rubrique, je signalerai surtout ce que M. H. dit des *Œconomies royales* de Sully (p. 25-30) et des *Mémoires* de Bassompierre.

4. Voir, entre autres, les paragraphes relatifs à l'*Histoire* d'Agrippa d'Aubigné (p. 45) et à Palma Cayet (p. 46-50).

5. M. H. est sévère — pas *trop*, pourtant ! — pour le recueil des *Lettres missives de Henri IV*, de Berger de Xivrey et Guadet (p. 83).

section embrasse la littérature relative aux derniers mois du règne de Henri III ; naturellement M. H. n'a pu citer dans son Manuel toute la foule des brochures que la crise de la Ligue à produites alors ; dans cette polémique abondante et souvent furibonde, entre des adversaires irréconciliables, il a dû faire un choix, mais je ne pense pas qu'il ait négligé quelque écrit vraiment important à connaître. La troisième section est consacrée au règne de Henri IV jusqu'à son entrée à Paris ; la quatrième nous mène jusqu'au traité de paix de Vervins et à la promulgation de l'Edit de Nantes (1598) ; la cinquième enfin embrasse les dix dernières années du règne[1].

R.

---

1. L. Mokveld, **l'Invasion de la Belgique,** témoignage d'un neutre, vol. in-16. 276 pages, traduit du hollandais ; Bloud et Gay, Paris, 1916 ; 3 fr. 50.
2. Emile Vandervelde, **la Belgique envahie et le socialisme international,** préface de Marcel Sembat ; vol. in-12, 234 pages ; Berger-Levrault, Paris 1917 ; 3 fr. 50.
3. Pierre Nothomb, **la Belgique en France, les réfugiés et les héros ;** lettre-préface de Emile Verhaeren ; vol. in-12, 194 pages ; Berger-Levrault, Paris, 1917 ; 3 francs.
4. **Petite histoire de la Belgique,** ornée de 4 cartes et d'un portrait du roi Albert ; brochure in-16, 80 pages ; 1917 ; 1 franc.
5. **Villes meurtries de Belgique, les villes Wallonnes,** par Jules Destrée, vol. in-16, 64 pages ; 1917 ; 1 fr. 50.
6. **Villes de Flandre,** par Pierre Nothomb, vol. in-16 ; 60 pages ; 1917, 1 fr. 50.
7. André Fontaines, **Le Port d'Anvers,** brochure in-8°, 20 pages ; G. van Oest et C°, Bruxelles et Paris, 1916 ; 0 fr. 75.

1. M. L. Mokveld, correspondant de guerre du journal hollandais *le Tijd*, « quitte la Hollande le 7 août 1914, pour parcourir la Belgique à feu et à sang » ; c'est un neutre qui parle ; mais « parti en témoin, il est revenu en juge » ; sa déposition est « la pire des condamnations » ; aussi les autorités allemandes mirent sa tête à prix ; elles ne pouvaient guère faire autre chose pour celui qui a décrit la destruction de Visé, la destruction de Louvain, la destruction de Dinant, les mauvais traitements infligés aux blessés anglais, Anvers sous l'occu-

---

1. Il n'y a point, pour ainsi dire, de remarques critiques à présenter sur le dernier volume de M. H. C'est uniquement pour lui montrer avec quelle attention j'ai parcouru son travail, que je note ici quelques *erratas*, surtout typographiques. — P. 73, il faut lire en vedette VI (au lieu de V) *Recueils de documents*. — P. 77, à propos de « la Chartreuse de Strasbourg, dont Henri IV a *hérité* de Schomberg » (ce qui n'est pas absolument exact), M. H. aurait dû citer le récent travail de Jos Clausing, *Der Streit um die Karthause vor Strassburgs Toren*, 1587-1602) (Strasbourg, Herder, 1906, 8°) où il est beaucoup question de Henri IV et de sa politique. — P. 107. Le prénom du pasteur et chroniqueur Schad (*Schadaeus*) était *Osée* et non pas *Oscar*. — P. 119 dans le titre de l'ouvrage de Gindely sur Rodolphe II, lire *seine* pour *seim*. — Je ne vois pas non plus que M. M. ait noté les *Documents historiques relatifs à l'histoire de France, tirés des Archives de Strasbourg* par A. de Kentzinger, dans le premier volume desquels (Strasbourg, Levrault, 1818, 8°) il aurait trouvé une série de lettres officielles de Henri IV ou adressées à ce monarque.

pation allemande, et qui s'est trouvé sur l'Yser, où « grâce à la bienveillance de quelques officiers, il fut admis jusqu'aux premières lignes » (p. 258). Sans parler des détails horribles [1] notés avec précision et nombreux, deux choses principales sont à noter dans ce livre : 1° l'auteur y fait justice de la légende des francs-tireurs belges construite de toutes pièces par les Boches qui ont seulement voulu excuser les atrocités qu'ils avaient commises par ordre, ou sous l'influence de l'alcool (p. 87 et sqq.) ; — 2° la haine allemande pour les soldats anglais blessés, brimés, maltraités, insultés avec la dernière des sauvageries (p. 230 et sqq.). M. Mokveld écrit simplement, sans apprêt, sans recherche littéraire ; mais les faits qu'il rapporte parlent assez d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de les orner. Le jour où les Alliés se décideront à constituer une Haute Cour de justice, les victimes pourront, devant elle, invoquer le témoignage accablant de ce livre.

2. M. Vanderrelde a fait œuvre de piété en publiant quelques-uns des nombreux discours et articles écrits ou prononcés par lui depuis que sa patrie est en proie aux Boches. L'éloquence de l'indignation et de la charité est la marque propre de ce recueil. L'auteur, le plus actif peut-être des hommes d'Etat belges, s'y dépense sans compter ; comme il a tout vu par lui-même, et qu'il voit juste, il est on ne peut plus qualifié pour tout dire ; s'il se répète parfois, c'est qu'il est des choses qu'on ne doit pas se lasser de dire et de crier, comme par exemple : la bonne foi, la loyauté, la grandeur de son Roi qu'il aime ; l'héroïsme de l'armée belge attendant les premiers renforts français ; l'ignominie de l'agression préméditée par l'Allemagne ; l'horreur que lui inspirent Guillaume II, son chancelier et ses comparses ; la pitié qu'il ressent pour le peuple allemand conduit par ses maîtres au crime et à la boucherie ; l'espoir en une Europe purifiée où l'Internationale des travailleurs aura sa place... Les chapitres sur *un moine guerrier*, — *l'effort belge* ; — *Jaurès au bureau socialiste international*, — méritent une mention particulière, une attention sympathique de la part du lecteur ; il y a là, plus peut-être qu'ailleurs, de belles pages en excellent français.

3. M. Pierre Nothomb a extrait de son journal d'exil quelques pages

---

1. P. 198, *autour de Bilsen*, trois traits de grossièreté stupide : « la viande réquisitionnée par les Allemands ne fut consommée qu'à moitié et les restes se gâtaient pendant que la population affamée n'osait y toucher.

Deux porcs et une vache furent abattus dans un pré par un coup de fusil ; les animaux restèrent là jusqu'à ce que l'odeur qui s'en dégageait devint telle, qu'on fut obligé de les enterrer.

A différentes reprises, les Allemands avaient déposé des ordures dans les lits, ou de préférence dans les plus jolis chapeaux de dames qu'ils trouvaient dans les maisons abandonnées ; ils les mettaient ensuite bien en évidence sur une table, entourés de verres à moitié vides ».

vibrantes pour en faire un petit volume très attachant. Son but est de « glorifier l'effort de sa patrie qui a réalisé ce miracle, sur le sol étranger, de reconstituer ses forces et de les accroître », et aussi de remercier « la France amicale, terre docile, pays de la grâce et de la bonté ». Il nous dit, en poète : « vous n'avez cessé de nous dire que nous avions sauvé la France — vous avez répondu, de façon sublime, en sauvant le monde, et en nous aimant »... Pour visiter ses compatriotes dispersés, notre auteur a fait son tour de France; du Havre, il est allé sur la Loire, à Montpellier, en Lorraine, partout où l'un d'eux pouvait avoir planté sa tente, ou remisé sa roulotte, dans les Pyrénées où erre un Belge en remoulant des couteaux, à Saint-Remy-de-Provence où il aperçoit, devant un tombeau romain, le bonnetier Van Piepenbrœck.... Indépendance absolue d'un gouvernement installé sur la terre étrangère ; réorganisation méthodique d'une armée qui semblait finie ; reconstitution, partout où cela a été possible, des œuvres de bienfaisance et du foyer familial belges, telles sont les conclusions réconfortantes de cette enquête établie avec dévotion par un catholique patriote. Deux histoires tragiques la terminent : la mort du traître Nels de Rode, et le suicide du colonel saxon, époux d'une Belge, deux bons sujets de drame à mettre en vers.

4. *L'histoire de la Belgique* qui s'est souvent, longtemps trouvée mêlée à l'histoire de France, peut se résumer en ces quelques lignes que nous extrayons du petit volume dont l'auteur a cru, à tort, ne ne pas devoir se nommer. « Nous fûmes vraiment.... le champ de bataille de l'Europe, l'objet de toutes les convoitises, la proie de toutes les ambitions. Si notre nationalité a pu survivre à de telles tempêtes, avec quelle confiance pouvons-nous aujourd'hui regarder l'avenir » ! (p. 51). — « Depuis le haut moyen-âge jusqu'à nos jours, notre patrie, malgré des prétentions, des menaces, des violations, n'a pas cessé, sauf pendant 35 années (1795-1830), d'être indépendante », (p. 16) [1].

5 et 6. Ils sont poignants à lire ces deux jolis volumes de cette charmante collection : *Villes meurtries de Belgique*. Leurs auteurs, qui aiment profondément leur pays, ont voulu fixer dans ces pages émues, pour eux, leurs compatriotes et le monde apitoyé, le souvenir de ce qu'étaient autrefois les villes où ils sont nés, où ils ont étudié, pour lesquelles ils se sont battus contre l'envahisseur barbare : Liège, Verviers, Namur, Dinant, Chimay, Charleroi, Mons, Tournai, — Gand, Courtrai, Termonde, Bruges, Ypres, Nieuport, Dixmude, Poperinghe ; les 32 illustrations hors texte que chaque volume com-

1. En se plaçant à un point de vue uniquement français, on ne sait trop s'il faut regretter que en 1831, le duc de Nemours, fils de Louis-Philippe, ait refusé la couronne de Belgique que lui offrait le Congrès national réuni à Bruxelles. — Cette petite histoire n'est que politique et militaire ; pas un mot n'y est dit des lettres et des arts : lacune regretable à la page 50 et à la page 77.

porte, (reproductions de monuments, vues urbaines, etc.), permettent de se faire une idée exacte de « la vieillesse auguste » des cités wallonnes et flamandes ; par elles, on pourra plus tard, facilement, juger les ravages commis par le hideux Vandale. Maintenant, « tout est ruine et deuil » ; le vœu de M. Destrée est « qu'on laisse intactes les ruines les plus dignes de nos larmes vénératrices. Qu'on n'étouffe pas la voix des témoins de pierre, au bord des grands chemins et sur les places publiques ». Ils diront « l'horreur des guerres, la cruauté de ceux qui déchaînèrent celle-ci, la foi tenace et le fier sacrifice » d'un peuple valeureux et fidèle. La proposition est à retenir.

6. 7 *Le port d'Anvers* n'est pas d'un économiste, mais d'un poète d'origine belge, venu jeune à Paris et sympathique à la génération qui avait vingt ans vers 1895. On y constate qu'un rêveur peut intéresser agréablement lorsqu'il se mêle de décrire ce qu'était et ce que peut être encore, après le départ des Allemands, un port fameux dans l'histoire du commerce mondial. Anvers, mieux que Dunkerque et Rotterdam, est appelé à prendre un essor nouveau et non soupçonné si les Alliés ne se contentent pas de triompher de l'impérialisme et du militarisme teutons, mais veulent « préparer la victoire économique, non moins indispensable », (p. 16). Alors, comme auparavant, le poète pourra, tout à son aise, se livrer à ses « ardentes songeries », s'abandonner à ses « désirs nostalgiques », accoudé aux parapets des aériens promenoirs, « avant l'heure où la nuit tombe ».

Félix Bertrand.

Paul Bourget, **Lazarine**, roman, 1917, Plon-Nourrit. 3 fr. 50, in-16, 302 pp.

Quand l'admiration fait place à la méditation dans l'esprit des spectateurs de la grande guerre, certains d'entre eux se prennent à songer que ces hommes de vingt à cinquante ans qui prodiguent depuis tant de mois leur sang pour la France sont, pour une part, ceux que nos romanciers psychologues nous peignaient depuis trente ans dans un décor de paix, de sécurité, de dilettantisme. On retrouverait çà et là sur le front de bataille — nous citons les premiers noms qui nous reviennent en mémoire, — et le Valbert de cet aimable Theodor de Wyzewa qui vient de prématurément disparaître, et le Daniel Henry de M. Tristan Bernard, et le Michel Bédée de M. André Beaunier et tous les joyeux fils de famille de M. Abel Hermant.

Quelques-uns de ces peintres éminents de l'âme française contemporaine nous ont déjà montré leurs héros de prédilection sous les marmites. Mais voici qu'un de leurs maîtres à tous, M. Paul Bourget fournit à notre pensée le même sujet de réflexion féconde dans un de ces récits, à la fois nourris d'idées et riches d'expérience sentimentale, dont il a créé la formule. Son premier roman de guerre, *Le sens de la mort* (voir la *Revue critique* du 13 novembre 1915), si instructif et si

attachant déjà, nous montrait sous l'uniforme bleu horizon l'homme de la toute récente génération intellectuelle, un frère par la pensée d'Ernest Psichari ou de Pierre-Maurice Masson. Le héros de Lazarine, Robert Graffeteau, est jeune encore, mais d'âge un peu plus avancé cependant : en tous cas, il a bien été le frère par les dispositions de l'âme des premiers amoureux de M. Bourget, avant d'évoquer à nos yeux, dans son évolution sentimentale, les restaurations morales de la guerre.

*
* *

Passons, en effet, rapidement en revue, avant de souligner cette parenté suggestive, les plus typiques de ces « enfants du déclin de siècle » que fit vivre sous nos yeux naguère l'auteur présent de *Lazarine*. — Rappelons-nous le héros de *Cruelle énigme*, Hubert Liauran que M. Bourget déniaisa sous nos yeux d'une plume si délicate avec la collaboration attendrie de Mme de Sauve. La trahison de cette femme a perdu cet enfant qu'elle précipita sans transition de la naïveté intacte dans le scepticisme complet : il ne trouva pas la force de quitter sa maîtresse infidèle, même alors qu'il eut reçu d'elle l'aveu de sa dépravation inguérissable. Aussi, après avoir aimé sa Thérèse du plus sublime amour, a-t-il senti qu'elle le retenait dorénavant parce qu'il y avait de plus obscur et de moins relevé dans sa personnalité affective; quelque chose s'était éteint dans sa vie morale; il ne devait plus retrouver jamais l'estime de lui-même. — Et le poète René Vinci traversera dans *Mensonges* une crise analogue : seulement la sensibilité de celui-ci ayant été encadrée de raison au cours d'une éducation plus solidement chrétienne, il pourra guérir et retrouver la voie droite par la conclusion d'un honnête mariage. Et l'Hautefeuille d'une *Idylle tragique* appartient lui aussi à cette lignée d'esprits trop suggestibles : comme Liauran, il succombera devant la tentation de l'amour sans estime et verra sa passion s'abîmer dans une tragédie sanglante.

Ceux-là n'avaient pas encore raffiné, théorisé leurs propensions délétères. Mais voici le bataillon des disciples plus réfléchis du mysticisme passionnel, Armand de Querne en tête, l'homme qui perpétra sous nos yeux *Un crime d'amour* : de Querne, aussi fort de muscles que faible de nerfs, de Querne dont la sécheresse morale, cette souffrance si connue des mystiques, est l'habituel état d'âme. Une précoce vieillesse de cœur et d'esprit transparaît en effet, à travers l'énergie conservée de sa machine physique et se traduit au dehors par l'impuissance d'aimer, la misanthropie chagrine, l'analyse meurtrière, la nostalgie impuissante d'une inaccessible tendresse. Si le bourreau d'Hélène Chazel est devenu de la sorte un égoïste féroce, c'est qu'une excessive imagination a paralysé sa sensibilité en dressant à toute heure entre son regard et la réalité vivante une idée façonnée d'avance d'après les normes du mysticisme romantique. Il s'attend à sentir

d'une certaine manière parce que ses notions sur la vie ont été puisées dans les pages éloquentes de nos grands lyriques du dernier siècle, parce que la folle psychologie rousseauiste qui inspira toute la littérature contemporaine a égaré sa pensée dès son adolescence. Expérience faite, il n'a jamais éprouvé ce qu'il espérait ressentir : il n'est donc pas même vieux par le cœur, puisqu'il n'a jamais été jeune : et M. Bourget le rapproche une fois de plus à bon droit des mystiques déviés du christianisme, de ceux qui sont tombés dans l'incapacité d'aimer pour avoir trop présumé de l'amour.

Francis Nayrac, de *La terre promise*, avait, lui aussi, dramatisé ses passions par avance à l'école des Amants de Venise, épuisant ainsi de ces passions les joies aussi bien que les douleurs avant de les connaître, se raffinant et se blasant tout ensemble, réalisant un extraordinaire mélange de corruption et de naïveté. A son premier amour il apportera donc une sensibilité infiniment complexe et vulnérable, une imagination défiante et tourmentée, un esprit soupçonneux, inquiet, gâté par l'abus de la réflexion et de la rêverie, en un mot, une âme souverainement maladroite au bonheur.

Olivier du Prat, l'un des acteurs de l'*Idylle tragique*, a d'incroyables revirements d'humeur non seulement dans ses émotions, mais dans ses idées. En quelques secondes, on le voit passer de la tendresse au persiflage, de la confiance au soupçon, de l'abandon à la critique, de l'amour à la cruauté. Après avoir traversé, lui aussi, une enfance malheureuse suivie d'une adolescence de désenchantement prématuré, il a été blessé et corrompu trop jeune : et de là son instabilité d'âme, son caractère tout en sautes de vent, tout en fuites. Ame à la fois incomplète et supérieure, noble et dégradée, aride et sensible qui n'a connu que velléités, avortements, désillusions et souillures! « J'ai « toujours eu, explique-t-il un jour, le désir mauvais, la volupté mé« chante et je ne sais quel levain de férocité a frémi au plus intime de « mon être chaque fois que la chair a été en moi profondément remuée. « Toutes mes liaisons ont été empoisonnées par cet étrange ferment « de haine! » Trait plus brutalement mis en scène par Zola dans sa *Bête humaine* mais qui marque souvent les « enfants du déclin de siècle » dans la riche galerie de portraits qu'a brossés depuis quelque trente ans M. Paul Bourget.

Évoquons enfin l'Étienne Malclerc du *Fantôme*, encore un homme qui « aime à aimer » selon le mot profond de saint Augustin, ce pénétrant mystique ; c'est-à-dire un homme qui raffine sur ses impressions passionnelles afin de les rattacher à quelque mysticisme d'alliance supraterrestre. Chez lui, dès la première enfance, le désir fut une force indirigeable, si violente qu'elle épuisait d'un coup sa capacité de sentiment, au point de le paralyser par frénésie d'imagination, intempérance de convoitise, ardeur exaspérée vers le bonheur. Il a dévoré dès le collège les plus *maladifs* des livres modernes, ceux où « l'on

« dirait que l'écrivain se soit déchiré, déchiqueté toute l'âme pour y aiguiser la vie! » Il est devenu de la sorte un *mystique* lui aussi, mais un mystique révolté contre son Allié de l'Au delà, car l'élan vers l'amour qui le souleva d'une si brûlante fièvre n'était pas autre chose au total que nostalgie de la piété perdue de son enfance. — La psychologie de Robert Greslou, *Le Disciple*, est trop connue pour que nous nous y arrêtions ici : c'est celle des personnages que nous venons de passer en revue, mais portée jusqu'à son exaspération ou son paroxysme. Comme M. Bourget l'a écrit du Julien Sorel de Stendhal, le prototype de Greslou à deux générations de distance, tout en lui, qualités et défauts, aboutit à le transformer en *animal de proie*. Seulement cet animal chasse avec les armes forgées par la civilisation, c'est-à-dire qu'au lieu de frapper, il ruse, qu'il masque sa force afin de plus sûrement dominer et qu'il se fait hypocrite comme Tartuffe là où il ne saurait commander ouvertement comme Bonaparte.

*
* *

Or le héros de *Lazarine*, le capitaine Robert Graffeteau, qui était un financier avant la mobilisation de 1914, nous apparaît comme une synthèse abrégée de tous ces « disciples » du rousseauisme moral dont nous venons d'évoquer le souvenir. Vis-à-vis de la charmante Lazarine Emery, il sera Liauran ou Nayrac, sinon de Querne ou Malclerc : en face de sa femme divorcée, la fatale Thérèse Alidière, il est du Prat ou même Greslou rappelés à la vie. Marié par impulsion sensuelle à cette femme dénuée de sens moral, il a connu quelque temps dans son ménage les mêmes capitulations de conscience et d'honneur que Thérèse de Sauve imposait dans l'adultère à son jeune amant. Puis le divorce, exigé de lui par les siens, a rompu sa chaîne. Blessé de glorieuse façon, il a connu, dans une ambulance de la Côte d'azur, la fille du colonel en retraite Emery, de famille solidement catholique et il a laissé grandir en cette jeune fille un amour qu'il sait fondé sur un mensonge tacite de sa part, car Lazarine ne conçoit pas l'amour sans le mariage chrétien. — Le général Brissonnet, ami de sa famille, qui l'arracha naguère à son déshonneur conjugal, voudrait lui éviter celui qu'il se prépare par sa peu loyale attitude et lui adresse la plus sévère remontrance, car il connaît Robert pour « l'homme démoralisé par la complaisance à ses émotions, l'homme « qui s'excuse de ses pires fautes parce qu'il *désire*, et que ce désir lui « est plus cher que tout, plus cher que l'honneur même! »

En effet, contre les objections de sa conscience qui lui reproche son œuvre de séduction comme un véritable abus de confiance, Graffeteau se défend de son mieux par des sophismes. Il se promet de ne déclarer jamais son amour à Lazarine et croit pouvoir en conclure que celui de la jeune fille restera pareillement sans paroles et sans conséquences. Or il a déjà parlé à demi-mot lorsqu'il affirme au géné-

ral sa résolution de silence et il se dérobe pourtant à la consigne dictée par ce loyal soldat ; il ajourne encore l'aveu de son passé qui couperait court à l'erreur de Lazarine, parce que, dit-il, *il souffrirait trop si elle le regardait d'un certain regard !*

Mais voici qu'à son tour Lazarine, dans un élan de courage naïf et d'imprévoyance juvénile, a laissé voir son cœur à celui qu'elle aime et dont elle se sent aimée. Graffeteau s'empresse d'abuser de son avantage. Il envisage la possibilité d'épouser la jeune fille malgré son père et malgré sa foi, s'il peut exalter jusqu'à cette décision extrême l'amour qu'il connaît désormais en elle. Les sophismes romantiques ne lui feront pas défaut à l'appui de sa vilenie. Certes, se dit-il, c'eût été une action coupable que de tendre à ce but par hypocrisie et par calcul. Mais puisque Lazarine l'aime déjà *sans qu'il lui ait fait la cour*, sans doute l'amènera-t-il par ses instances à faire taire les plus essentiels scrupules de la piété chrétienne et de la piété filiale. Pour se prouver que Mlle Emery acceptera ce mariage hors de l'Église, hors de la famille, il se la figure l'écoutant frémissante, éperdue, comme il l'a vue pour un instant sur ce banc où elle lui a dit qu'elle l'aimait. Où trouverait-elle la force de lui répondre non ?

Mais dans cette âme instable et peu maîtresse d'elle-même, l'exaltation amène bientôt la dépression à sa suite. Alors, ce que Graffeteau médite d'oser pour satisfaire son impulsion irrésistible, ces fiançailles dans le divorce, cette attaque dans un cœur d'enfant contre le respect filial et la discipline religieuse, tout cela lui apparaît d'autant plus comme un crime qu'il est sur le point de retourner au combat, et de risquer sa vie de nouveau. Il ne pourra donc pas même dire à Lazarine : « Quoiqu'il arrive, vous serez heureuse par la force de mon amour ! » — Puis, il chasse encore de sa pensée ce scrupule après les autres. Lui aussi il a trop lu sans doute ceux que le Monfanon de *Cosmopolis* appelait les « illustres corrupteurs ! » Il succombe au funeste sortilège de mysticisme passionnel qui a égaré depuis cent cinquante ans tant de consciences : « Elle m'aime, se répète-t il. Je l'aime. *Il n'y a que cela de vrai au monde* ». Et il continue d'aggraver la situation par son silence.

Pourtant l'attitude sereine d'un croyant, son compagnon d'armes, devant la plus douloureuse des épreuves (la perte de la vue) vient lui rappeler que dans les consciences réellement pénétrées de christianisme, la religion n'est pas seulement une vérité, mais une vie, vie de certitudes et de tendresses, de consolations et d'espérances enchaînées l'une à l'autre sans lacune. Il conclut que Lazarine ne se résoudra jamais à ce qu'il croyait tout à l'heure pouvoir espérer de son émotion sentimentale. Seulement, remarque M. Bourget qui a tant de fois scruté ce caractère d'homme, seulement la révolution de volonté commencée par les discours de l'aveugle chrétien s'est accomplie dans cette âme sans vigueur réelle non sous l'action d'une idée de devoir

ou d'honneur, hélas, mais de nouveau sous l'empire d'une *émotion*. Du moins cette émotion-là était-elle d'un ordre supérieur, et le capitaine aurait pu s'estimer heureux d'en avoir suivi la suggestion, si les hommes de ce type mental n'étaient incapables d'éprouver estime ou mépris vis-à-vis d'eux-mêmes. *Ils ne se jugent pas. Ils sentent!*

Cependant l'épouse divorcée de Graffeteau, Thérèse Alidière, est amenée par un sentiment de vengeance à se placer en travers de son nouvel amour : elle trouve le moyen d'accoster Lazarine, de lui jouer une comédie de repentir et de remords afin d'éclairer la jeune fille sur le passé de celui qu'elle aime. Elle lui représente Robert comme un homme qui se plaît à plaire, à être ému, à ébaucher au besoin, dans cet espoir, des idylles sans lendemain : elle le peint comme un homme *qui court après les émotions sans s'inquiéter des suites qu'elles peuvent avoir pour les autres* et Lazarine se croira dès lors trompée par un frivole séducteur. Aussi bien Graffeteau, après avoir traité ce récit d'effroyable mensonge, devra-t-il reconnaître que Thérèse a eu du moins *le cruel génie d'inventer contre lui une calomnie ressemblante!* — Enfin, pour achever son portrait moral, notons qu'après la mort héroïque qui dénoue sa destinée tragique, le général Brissonnet, tout en amnistiant sa mémoire, pourra lui faire application d'une thèse posée par Greslou dans sa confession : celle du dédoublement de l'âme moderne. « Il y a, écrira le vieux soldat, des hommes qui « valent mieux que certains de leurs actes. C'était son cas. Il portait « réellement deux êtres en lui. Je n'aime pas beaucoup cette théorie « des dédoublements que les intellectuels d'aujourd'hui ont imaginée « pour justifier leurs défaillances de volonté. Comment expliquer « pourtant d'une autre manière ces contrastes si déconcertants ? Le « meilleur en lui a pris le dessus ! »

Par malheur, avant ce rachat, avant ce sacrifice glorieux de sa vie, Graffeteau a fait le geste de Greslou : il a tué une femme comme le disciple quoique dans des conditions certes moins odieuses et avec l'excuse de provocations affolantes. Son existence avec Thérèse n'avait été naguère qu'un « libertinage légal », ni l'esprit ni le cœur n'ayant eu de part au lien qui les associa pour un temps. Complice muet des infidélités de la compagne, il avait profané son mariage et le réveil de ce trouble passé charnel lui a suggéré le meurtre. En cet homme esclave de la sensation, la haine s'est révélée soudain une fois de plus la louche et inséparable compagne de certaines voluptés délétères. Mieux assuré de ne pas succomber de nouveau au despotisme de ses souvenirs sensuels, il n'aurait pas saisi l'arme du crime!

Le portrait moral de Graffeteau et les modifications subies par son caractère sous l'influence des événements actuels font pour nous l'intérêt le plus saisissant de ce roman, d'ailleurs conduit vers son terme avec une si sûre maîtrise, parmi les incidents d'actualité les plus plausibles et les plus vivants. Un art incomparable se révèle dans l'archi-

tecture d'un tel livre, dans sa concision savante, dans sa concentration énergique. Il vient prendre dignement place à son rang dans une œuvre qui restera l'un des plus exacts témoignages de l'évolution des idées morales en France pendant que vécut, qu'aima, que souffrit sur notre sol la cinquième génération des descendants spirituels de Jean-Jacques.

Ernest Seillière.

QUESTIONS ET RÉPONSES

318. — Bassermann. On lit parfois dans des textes allemands l'expression « figures de Bassermann », *Bassermannsche Gestalten*, et elle signifie évidemment des coquins, des gibiers de potence : d'où vient-elle?

— Le député Bassermann, revenant de Berlin en proie à la Révolution, prononça dans la séance du 18 novembre 1848 au parlement de Francfort les paroles suivantes : « Ce que j'ai vu à Berlin, m'a effrayé; je vis les rues peuplées de figures que je ne veux pas décrire (*Gestalten, die ich nicht schildern will.*).

319. — Le Bayard de l'Empire. Qui a-t-on nommé ainsi ?

— Bignon a nommé ainsi le prince Joseph Poniatowski, le maréchal de France qui périt à Leipzig, dans l'Elster.

319 bis. — Blücher et Napoléon. Est-il vrai que Blücher ait, après Waterloo, mis sur sa tête le chapeau de Napoléon dont il s'était emparé ?

— Le fait est exact. Napoléon avait fui si précipitamment qu'il avait oublié son épée et laissé tomber son chapeau. Le 19 juin, Blücher, étant en voiture, rencontra le major de Colomb, son beau-frère, qui venait lui faire un rapport; il avait avec lui le chapeau et l'épée de Napoléon; il ceignit l'épée, mit le chapeau sur sa tête et dit à Colomb : « Comment me trouvez-vous ? » Il envoya l'épée et le chapeau au roi de Prusse.

320. — Claudien et Virgile. Quel est le personnage célèbre qui, au XVIIe siècle, préférait Claudien à Virgile ?

— C'est Montausier. « Il s'entête, a dit Tallemant, et d'assez méchant goût; il aime mieux Claudien que Virgile ».

321. — Le prince Eugène et Gœthe. Je lis que Gœthe a connu le prince Eugène ; où et comment ?

— Gœthe rencontra le prince Eugène à Marienbad en 1823, et il le juge un homme remarquable, un grand caractère. Le prince l'entretint d'un projet qu'il avait : unir le Rhin et le Danube par un canal, et, disait Gœthe, « c'était une entreprise gigantesque; mais rien ne paraît impossible à quelqu'un qui a servi sous Napoléon et avec lui ébranlé le monde ».

322. — Femmes et savants. N'est-ce pas Napoléon qui comparait les savants aux femmes, et pourquoi ?

— « Les savants, disait Bonaparte à Desgenettes, ressemblent beaucoup aux femmes. — En quoi ?, demanda Desgenettes. — Pour le chuchotage, pour les rivalités, pour les prétentions ».

323. — François Ier a Pavie. Napoléon a dit que François Ier fit à Pavie preuve d'ineptie ; quand et où a-t-il prononcé ce jugement ?

— Le 9 mai 1796, pendant la campagne d'Italie, Bonaparte écrit que le général autrichien Beaulieu s'est convaincu à Pavie que les républicains français n'étaient pas aussi ineptes que François Ier.

324. — Les hommes de leur peuple. Qui a dit que les rois doivent être les hommes de leur peuple ?

— Dans son livre sur les *Lettres de Cachet*, Mirabeau écrit que les rois ne sont rien quand ils ne sont pas les hommes de leur peuple.

325. — Luynes (duc de). Quelle confiance faut-il accorder à ses Mémoires ?

— Une confiance presque entière. Luynes est sec, monotone, mais exact, et il dit à peu près tout : on doit le lire entre les lignes, et il a noté avec précision ce qu'il voyait et savait de vraiment intéressant.

326. — Molière corrigé par Boileau. Est-il vrai que Boileau a corrigé ces vers de Molière ?

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par ses beaux endroits qu'il lui faut ressembler.

— Il paraît, en effet, que ces deux vers furent corrigés par Boileau et que Molière avait écrit auparavant :

> Quand sur une personne on prétend s'ajuster,
> C'est par les beaux côtés qu'il la faut imiter.

327. — Il pense toujours juste, mais n'écrit pas toujours juste. A qui s'applique ce jugement, et de qui est-il ?

— Boileau disait que Molière pensait toujours juste, mais n'écrivait pas toujours juste parce qu'il suivait trop l'essor de son premier feu et qu'il lui était impossible de revenir sur ses ouvrages.

328. — Polypharmaque. On nomme ainsi un médecin qui fait un emploi exagéré des remèdes ; a-t-on des exemples de ce mot ?

— Le célèbre Desgenettes, en Egypte, dans un *Avis sur la santé de l'armée*, écrit que « c'est rendre un service essentiel que de décrier les polypharmaques, c'est-à-dire ceux qui surchargent les malades de remèdes » et il cite ce mot de Bordeu que les médecins sont aujourd'hui plus nécessaires pour défendre les drogues que pour les ordonner.

329. — Spécimen d'élite. De qui est cette expression ? Celui qui l'a employée, voulait dire, autant qu'il m'en souvienne, qu'un gouvernement ne doit se faire représenter au dehors que par des hommes remarquables, par des « spécimens d'élite ».

— L'expression est de Rambuteau qui disait : « Il faudrait que la

mère patrie n'envoyât jamais dans un pays annexé que des hommes capables de lui faire honneur, et, si je puis ainsi parler, des *spécimens d'élite*; tandis qu'au contraire, et trop souvent hélas! nos annexes servaient d'asile à ceux que leur incurie ou leur incapacité faisait écarter des départements français, bien heureux quand ils n'allaient pas y cacher des fautes ou des tares qu'un reste d'indulgence réléguait au loin dans une demi-disgrâce ».

330. — Tonner et étonner. Où se trouve donc ce mot, si souvent cité, du prince de Ligne?

— Dans une lettre à Kaunitz, datée de Petervaradin (*sic*), de décembre 1789 : « Je voudrais, prince, que notre devise fût *tonner et étonner*, vis-à-vis des Turcs et des chrétiens, surtout si d'ici à quelque temps nous nous brouillons avec cette nouvelle France. »

331. — Vaincre en fuyant. Qui a dit que dans certaines occasions on ne peut vaincre qu'en fuyant?

— Ne serait-ce pas une belle et vertueuse dame, Mme de Guercheville? Aimée et poursuivie par Henri IV, elle évita le roi et refusa de venir à sa cour. « Il est, disait-elle, des victoires qu'on ne remporte qu'en fuyant. »

332. — La verve d'Horace Vernet. Qui a dit que la verve était la qualité distinctive du peintre Horace Vernet?

— Musset, décrivant le Salon de 1836, a dit : « Le vrai talent de M. Vernet, c'est la verve... C'est français. Ce n'est pas de la poésie; mais c'est de la prose facile, rapide, presque de l'action. »

333. — La victoire me guérira. Qui a dit cela ou quelque chose d'approchant?

— Blücher, malade après Waterloo, disait que le succès, « les bons événements », lui servait de remède, *die guten Ereignisse sind die Medicin*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 avril 1917*. — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, lit trois lettres de candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Charles Joret; ces lettres portent les signatures de MM. le Dr Capitan, le commandant Espérandieu et Adrien Blanchet.

M. Maurice Croiset annonce, au nom de la commission du prix Bordin, que ce prix a été partagé entre M. Jean Maspero, 2,000 francs, pour ses *Papyrus grecs d'époque byzantine* du Musée du Caire, et M. Gusman, 1,000 francs, pour son ouvrage intitulé : *L'Art décoratif à Rome de la fin de la République au* IVe *siècle*.

M. Ed. Pottier lit une note de M. F. Cumont, associé étranger de l'Académie, sur le déchiffrement des tablettes hittites trouvées en Cappadoce par Winckler en 1906 et publiées, après la mort de celui-ci, par M. Hrosny, de Vienne. Le mémoire de ce dernier tend à établir que le hittite d'Asie Mineure est une langue aryenne, apparentée de fort près au latin. La ressemblance des déclinaisons et des conjugaisons y est frappante; les liens ne sont pas moins étroits dans beaucoup de mots usuels, dans les prénoms et les prépositions. Cette découverte se rattache en même temps à la trouvaille des textes tokhariens et sogdiens par la mission Pelliot dans le Turkestan chinois, textes qui sont aussi conçus en des idiomes aryens. Les documents hittites sont les archives d'un grand empire qui, aux XIVe et XIIIe siècles a. C., forma le trait d'union entre les races orientales et occidentales. L'arrivée des Hittites dans la péninsule anatolique semble se relier à la

grande migration des tribus aryennes qui, entre 2000 et 1500, amène les Iraniens en Perse, les Grecs sur les bords de la mer Egée et, plus tard, les proto-Latins en Italie. — MM. Haussoullier et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 avril 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Henry Cochin, ancien député du Nord, qui présente sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Charles Joret.

Il annonce que M. Gaston Schefer fait don à l'Académie d'un portrait de son père, Charles Schefer, dessiné à Jérusalem en 1845 par le peintre C. Doussault.

L'Académie se forme ensuite en Comité secret.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 mai 1917.* — L'Académie procède à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Georges Perrot et Paul Viollet, décédés.

Les membres votants sont au nombre de 32 ; la majorité est de 17.

Pour la place de M. Georges Perrot, le scrutin donne les résultats suivants :

MM.	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour	5e tour.
J.-B. Chabot	8	7	7	6	1
Clément Huart	3	0	1	1	0
Ch.-V. Langlois	5	8	10	9	13
P. Lejay	4	5	0	1	0
J. Loth	4	1	1	0	1
Fr. Thureau-Dangin	8	11	13	15	17

Pour la place de M. Paul Viollet :

MM.	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour.
Ch. Bémont	6	7	5	5
H.-Fr. Delaborde	5	11	16	20
G. Glotz	2	4	4	0
Clément Huart	2	0	0	0
Em. Mâle	5	4	5	7
J. Martha	7	1	2	0
Et. Michon	3	5	0	0
M. Vernes	2	0	0	0

MM. Thureau-Dangin et Delaborde sont proclamés élus. — Leur élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 mai 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture du décret approuvant l'élection de M. H.-François Delaborde en qualité de membre ordinaire. — M. Delaborde est introduit en séance.

M. Paul Foucart fait une seconde lecture de son mémoire sur le culte des héros en Grèce.

L'Académie procède à l'élection de la commission de la fondation Thorlet. — Sont élus MM. Collignon, Prou, Durrieu, Cordier.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — **9 juin** — **1917**

Bossuet, Correspondance, X, p. Urbain et Lévesque (A.).
E. Bourgeois et Andre, Les sources de l'histoire de France, II (R.).
Berenson, Mémoires sur l'art italien, III (S. Reinach).
Grasset, L'idéalisme positif (F. Bertrand).
Louis Bertrand, Le sens de l'ennemi (E. Seillière).
Gratry, La paix, p. Gauthey ; Cardinal Mercier, Per crucem ad lucem ; F. Masson, Guerre de religions (L. R.).

Correspondance de Bossuet, nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française, par Ch. Urbain et E. Lévesque. Tome X, juin 1698-décembre 1698). Paris, Hachette (*Les grands écrivains de la France*), 1916, 489 p. in-8°.

Ce volume, qui s'arrête au 10 décembre 1698 et ne comprend guère qu'une demi-année, est plus exclusivement encore que le précédent rempli par la querelle du quiétisme. Elle se poursuit avec la même édification pour la galerie.

L'abbé Bossuet reste fidèle à lui-même, sauf qu'il se passionne de plus en plus. Il écrit de Fénelon (25 nov. ; p. 316) : « C'est une bête féroce qu'il faut poursuivre, pour l'honneur de l'épiscopat et de la vérité, jusqu'à ce qu'on l'ait désarmé et mis hors d'état de ne plus faire aucun mal ». L'oncle ne tient pas un langage aussi vif, mais on sent peut-être encore plus d'ardeur contenue sous l'âpreté de sa décision. Le zèle pour ce qu'il croit la vérité est le nom qu'il donne à une extrême confiance en soi-même. Nous sommes précisément au moment où Bossuet envoie au grand-duc de Toscane son célèbre portrait peint par Rigaud. Noailles et Bossuet menacent le pape de se faire justice à eux-mêmes et de faire juger la cause en France, si Rome s'abstient ou tarde trop (p. 68, 98, 385). Le prélat ne néglige pas les petits moyens : « J'ai fait dire, autant que j'ai pu, aux amis du cardinal de Bouillon, comme en étant moi-même un des plus zélés, qu'il ne peut mieux faire sa cour, ni se rendre le public plus favorable qu'en se déclarant contre le livre. » (P. 27 ; 30 juin). Singulière considération à faire valoir auprès d'un prince de l'Eglise, qui est juge du litige. Et toutes les lettres de Bossuet montrent avec quel genre de zèle il était l'ami de Bouillon. « On a donné avis au Roi que M. le cardinal

de Bouillon, ne sachant plus où se tourner pour sauver M. de Cambrai, pourrait faire mettre dans la préface d'une bulle quelque clause qui blesserait les droits du royaume, et en empêcherait l'exécution. » (Bossuet à son neveu, 7 décembre ; p. 339). Si la bulle avait contenu, en effet, une affirmation de l'infaillibilité du pape, le document pontifical n'aurait pu être reçu en France. Il est plusieurs fois question de cette éventualité ; il serait curieux de savoir qui en a eu la première idée. « Le Roi, ajoute Bossuet, fut touché de cet avis, et je crois être assuré qu'il est parti un courrier exprès pour lui porter (à Bouillon) des ordres bien précis sur cela ». Le rôle de Louis XIV, qui poursuivait en cette affaire tout autre chose que le triomphe de la bonne doctrine, est toujours plus actif et « on » le presse autant qu'on peut. Il est amusant de voir que les cardinaux commis à l'examen sont beaucoup plus indépendants du pape qu'ils ne le seraient du roi en France. Le cardinal Spada doit expliquer que le pape ne peut intervenir pour hâter les délibérations des cardinaux : « Il me dit qu'on ne pouvait pas imposer silence à ceux qui ne voulaient pas finir; que le Pape, tout Pape qu'il est, avait même de la peine à y réussir. Je le fis souvenir des paroles qu'on m'avait comme données, que vers Noël on aurait fini. Il me dit que naturellement cela pouvait être; mais que cela ne dépendait ni du Pape, ni de lui, mais de MM. les cardinaux. » (L'abbé Bossuet, à son oncle, 10 déc.; p. 348).

Parmi les incidents qui mettent en lumière l'égarement passionné de Bossuet, on trouvera dans ce volume celui de la confession générale de Fénelon et celui des articles d'Issy. Fénelon avait remis une confession générale écrite à Bossuet dans le temps où il le considérait comme un « père ». Dans la *Relation du quiétisme*, Bossuet parlait de cette confession. Fénelon, à juste titre, trouvait peu délicat une pareille révélation publique. Bossuet commit alors deux erreurs fâcheuses. Il dit que Fénelon l'accusait d'avoir révélé cette confession, alors que Fénelon lui reprochait d'avoir révélé le fait de cette confession : « il va jusqu'à parler d'une confession générale que je lui confiai ». Puis, Bossuet soutint qu'il avait refusé d'entendre la confession de Fénelon au tribunal de la pénitence : cela était vrai, mais n'était pas en discussion ; et il nia avoir reçu et lu cette sorte de confession écrite, alors qu'il l'avait communiquée, avec l'assentiment de Fénelon, à Tronson et à Noailles. Ni Tronson ni Noailles n'ont démenti Fénelon sur ce point. Mais tel est l'aveuglement de la passion que l'abbé Bossuet écrit, le 25 novembre (p. 321), et cela ne peut être que sur un avis de son oncle : « Sur l'article de l'écrit de la confession, vous avez pour témoins que cela est faux M. de Paris (Noailles) et M. Tronson. Qu'y a-t-il à dire à cela ? » La dernière « erreur » de Bossuet est inexcusable. Mais qu'il se soit mépris sur les termes dont s'était servi Fénelon, cela prouve qu'il n'était pas fort délicat. Il aurait compris qu'on l'accusât d'avoir révélé un secret; il ne comprenait pas qu'on

lui fit un reproche d'imprimer qu'il l'avait reçu. C'est pourquoi il a pris l'un pour l'autre. Voyez p. 187 et les notes.

L'affaire des articles d'Issy portait sur un point accessoire. Bossuet prétendait que les trente-quatre articles avaient été présentés tout dressés à Fénelon qui les avait signés. Fénelon soutenait que quatre articles avaient été ajoutés sur sa demande, pour le satisfaire. Bossuet persista. Fénelon argua de son exemplaire. Feu Crouslé avait conclu que cette copie n'était pas authentique et que Fénelon était un faussaire. Une note des éditeurs, fondée sur l'exemplaire officiel, conservé à Saint-Sulpice, montre que Crouslé avait été un peu vite. Quant à l'abbé Bossuet, il trouve que cette affaire est « une bagatelle » (p. 321).

En revanche, Fénelon essayait de sauver, d'une manière assez misérable, une épithète malsonnante des *Maximes des saints* (p. 279).

Ces débats se traduisaient devant le public par une grande affluence de brochures. Les deux adversaires se les assénaient avec une rapidité qui les confondait eux-mêmes (voy. p. 315) et qui ahurissait le pape. « Questi Francesi, disait-il, cacciano via infiniti libri; come possono fare? » (Phelipeaux à Bossuet, 1er juillet; p. 37.) Les juges en étaient fatigués. J'aime prendre en ce sens un rapport de l'abbé Bossuet à propos d'une réponse de Fénelon : « Je sais que la plupart des cardinaux ont déclaré à M. de Chantérac qu'ils ne liraient pas cet ouvrage. MM. les cardinaux Spada, Casanate, Marescotti, Carpegna et Ferrari me l'ont dit à moi. » (25 novembre; p. 315). On devrait plaindre des juges qui ne lisent pas les mémoires de l'accusé.

Pendant ce temps, les subalternes poussaient leurs affaires personnelles. Philippe Robert, curé de Seurre, est condamné, pour crime d'hérésie et d'inceste spirituel, par l'officialité de Besançon à la déposition et à la prison perpétuelle, par le Parlement au feu; il ne fut brûlé qu'en effigie et se réfugia dans les États du pape. Son accusateur, Michel du Puy, curé de Labergement-le-Duc, devient curé de Seurre (voy. p. 183 et la note). La maison du cardinal de Bouillon était composée d'ennemis de Fénelon. Son secrétaire, Poussin, trahissant ouvertement son maître, était un précieux informateur pour l'abbé Bossuet qui le recommande à son oncle : « Il nous sert à contredire le cardinal de Bouillon et à faire connaître les intentions de la Cour. Vous pouvez lui rendre justice dans l'occasion. » (21 octobre; p. 251.) Et Bossuet répond : « J'ai fait à merveille la cour de M. Poussin auprès de MM. de Pomponne et de Torcy, et je continuerai. » (17 novembre; p. 293; cf. p. 281 et 353). D'ailleurs, le secret n'existait pas. On a vu, dans un volume précédent, comment Bossuet avait pressé Mme de Maintenon sur ce chapitre, et victorieusement. On peut voir, dans ce volume-ci, ce qu'est le fameux secret du Saint-Office; les intéressés savent tout et ont communication des registres pour les procès antérieurs.

Le public, à Paris du moins, s'amuse un peu et goûte délicatement le relent de scandale qui s'exhale d'un procès ecclésiastique où une femme joue un des premiers rôles. Le P. de La Rue, jésuite, prêcha le panégyrique de saint Bernard chez les Feuillants le 20 août 1698. Bossuet avait eu le Père comme prédicateur dans sa cathédrale pour la fête patronale, l'Invention de saint Etienne, le 3 août précédent. Le jour de saint Bernard, Bossuet déjeûnait à Conflans. Il vint exprès à Paris prendre dans son carrosse le prédicateur et l'amener aux Feuillants. Il entendit le sermon. C'était son propre panégyrique sous le nom de saint Bernard. On prétendit que ce sermon avait été fabriqué de concert avec lui dans sa maison de campagne de Germigny; du moins, La Rue certainement était encore le 15 août près de Bossuet, qu'il avait accompagné à Jouarre (p. 122). Il écrasa, comme de juste, Abélard. Tout le monde reconnut Fénelon et crut avoir entendu le nom d'Héloïse. « Le P. de La Rue n'a pas dit un mot d'Héloïse », écrit Bossuet à son neveu, le 7 septembre (p. 175) : le bruit en avait donc couru jusqu'à Rome. Le public était excusable. Car Bossuet venait de comparer Fénelon à Montan et Mme Guyon à Priscille. Évidemment Bossuet ne se tenait pas dans ses conversations. « Je crois, écrivait la Palatine, que la plénitude de grâces de Mme Guyon vous fera bien rire. C'est bien plus drôle d'entendre raconter ces histoires à M. de Meaux que de lire le livre. Il est divertissant dans ses discours. » Cette princesse, qui se faisait *son petit religion à soi tout seul*, marquait les coups. « Mon fils, écrit-elle encore, m'a raconté que M. de Meaux avait dit : Je prépare une meule de moulin qui écrasera tout d'un coup M. de Cambrai Quand la meule de moulin sera imprimée, je vous l'enverrai. » (p. 26, n. 1 et 199, n. 4). On devine ce qu'elle devait trouver de savoureux dans cette affaire, quand on voit Antoine Bossuet écrire à son fils, le 30 juin : « Les malins ajoutent que Mme Guyon, qui a été fort belle, a les plus belles mains et la plus belle peau qui se puisse, qu'elle n'a pas cinquante ans et est en bon point. Ils tirent telles conséquences qu'il leur plaît, sans respecter les caractères. » Les adversaires de Fénelon s'en donnaient à cœur joie. On mettait des noms sous les anecdotes que contait Bossuet dans sa *Relation*. « Quelle était la duchesse qui délaçait Mme Guyon ? M. le cardinal de Bouillon m'a dit qu'il croyait que c'était Mme de Mortemart. » Cependant Bouillon ne trouvait pas toujours ces détails plaisants. A cette époque, eut lieu un procès scandaleux à Rome. Deux religieux augustins furent condamnés pour avoir communiqué à des femmes des dons spirituels par des moyens qui ne l'étaient pas. L'abjuration eut lieu publiquement et on lut le procès, qui, « quoique on n'y eût retranché le plus sale, était plein de toutes les infamies qu'on peut imaginer. » L'abbé Bossuet ajoute sans sourciller : « Je reconnus aisément mon archevêque de Cambrai à tout cela. » Bouillon eut un haut-le-cœur : « Il s'en retourna tout consterné et indigné, disait-il,

contre les cardinaux, à cause des infamies qu'on avait lues ainsi publiquement. » (Lettre du 2 décembre; p. 333; cf. p. 87.) L'abbé s'imagine que Bouillon se sent atteint dans son faible pour Fénelon, alors que ce grand seigneur est surtout dégoûté. Encore un malentendu entre gens délicats et gens qui ne le sont pas.

Bossuet lui-même ne regardait pas de trop près, quand il s'agissait des mystiques. Sans doute, il faisait des distinctions entre faux mystiques et vrais mystiques. Mais il avait un fond de mépris pour tous. Il écrit, à propos de son second traité *Sur les états d'oraison* : « Saint Augustin ira partout à la tête, et saint Thomas sera le premier à sa suite. Je n'oublierai pas les autres saints, sans mépriser les mystiques, que je mettrai en leur rang, qui sera bien bas, non par mes paroles, mais par lui-même, comme il convient à des auteurs sans exactitude ». (A son neveu, 7 décembre; p. 341).

Un appendice comprend trois groupes de documents : Sur les réunis; lettres diverses sur le quiétisme, notamment entre Noailles et l'abbé Bossuet; mémoires et écrits divers sur le quiétisme.

Sur 160 lettres, 32 ne figurent pas dans Lachat, 71 ont été publiées d'après les originaux, 25 sur des copies authentiques. Le texte d'une cinquantaine a été corrigé et complété d'après les originaux. L'annotation est toujours aussi précise et aussi riche. Il semble que les notes 7, p. 33, et 2, p. 35, auraient dû être fondues ensemble. P. 68, n. 4 : « maculatures » d'imprimerie est encore en usage. L'impression paraît irréprochable [1].

A.

Les sources de l'histoire de France, XVIIe siècle (1610-1715) par Emile Bourgeois, professeur à l'Université de Paris et Louis André, professeur au lycée Louis-le-Grand. Tome deuxième : Mémoires et Lettres. Paris, Aug. Picard, 1913, XII, 411 p., in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Nous avons déjà dit du travail de MM. Emile Bourgeois et Louis André tout le bien qu'il mérite qu'on en dise, en rendant compte ici du premier volume [2]. Nous sommes un peu en retard pour parler du second, mais cela ne tire pas à conséquence puisque l'ouvrage est de ceux qui se recommandent d'eux-mêmes, et que les travailleurs sérieux, qui s'occupent de l'histoire du XVIIe siècle, n'ont pas attendu les éloges

---

1. Je rejette en note un témoignage intéressant sur l'Espagne. Bossuet avait craint que Fénelon ne trouvât des partisans au pays de Molinos. Notre ambassadeur, d'Harcourt, le rassure (5 décembre, p. 337) : « Je me suis informé ici soigneusement du chemin que cela peut faire en Espagne, qui est peu de chose; car cette monarchie a tellement baissé en tout, que l'ignorance y règne de manière que le seul mot de *mystique* y est très peu connu. L'Inquisition ne fait la guerre qu'au judaïsme, et son principal soin est de conserver une autorité injustement acquise, et de la pousser au-delà de ses justes bornes ».

2. Voy. pour le premier volume, la *R. Cr.* du 20 février 1915.

de la critique pour utiliser et apprécier à sa juste valeur ce tome deuxième de l'excellent manuel.

Le second volume embrasse deux rubriques importantes, les *Mémoires* et les *Correspondances*. Chacun sait que le XVIIe siècle fut l'âge d'or des mémorialistes ; grands seigneurs, parlementaires, ministres, hommes d'Église et d'épée, avocats ou simples bourgeois, sont pris alors du besoin de noter, pour la postérité, ce qu'ils ont fait, ou du moins ce qu'ils ont vu faire, d'expliquer certains de leurs actes, de plaider soit leur propre cause, soit celle de clients plus illustres, de se venger aussi, parfois, rétrospectivement sur leurs ennemis des déboires essuyés dans leur carrière civile ou militaire. A de rares exceptions près, le travail du rédacteur de *Mémoires* consiste toujours à placer son moi (plus ou moins aimable ou haïssable) sur un piédestal assez élevé pour que les générations lointaines puissent admirer ses gestes après sa mort. C'est une tentation à laquelle succombent également les rois, les grands, les chefs d'armée et jusqu'à d'humbles artisans eux-mêmes, dans quelque petite ville de province, désireux de consigner les souvenirs de leur horizon si borné, au profit de leurs descendants dans un obscur *Livre de raison*, que déterrera quelque érudit en un siècle futur. Les auteurs de notre Manuel ont résumé en quelques pages fort judicieuses l'estime qu'on doit avoir pour ce genre de littérature surabondant au XVIIe siècle ; ils ont marqué de même les dangers que courent les historiens modernes en accordant trop facilement leur confiance aux mémoires, même absolument authentiques, et surtout aux mémoires *truqués* ou même *inventés* de toutes pièces, qu'on voit surgir, pour satisfaire la curiosité d'un public naïf après certaines époques particulièrement agitées [1]. En tout état de cause, on doit affirmer que les mémoires, à eux seuls, ne fournissent jamais une base suffisamment solide pour l'étude d'une période historique [1].

Cette première rubrique (*Mémoires*) comprend plus de deux cent cinquante numéros (p. 5-201). Il est vrai que quelques-uns d'entre eux se rencontrent déjà dans les volumes de M. Henri Hauser (comme Sully, Pierre de l'Estoile, Villeroy, La Force, Duplessis-Mornay, Jeannin, etc.) puisqu'ils appartiennent à la fois au règne de Henri IV et à celui de Louis XIII. Je n'ai pu me rendre compte exactement, je l'avoue, d'après quel principe ce long et curieux inventaire a été dressé par nos deux auteurs ; ce n'est ni d'après *l'ordre chronologique des faits racontés*, ni d'après la *date de naissance des écrivains* ; ce n'est pas non plus d'après un *groupement géographique* ou *régio-*

1. Il y a eu de ces mémoires, rédigés au nom de certains personnages vraiment existants (ceux de Montrésor, p. ex., de d'Artagnan, de Langalerie) qui ne méritent aucune créance, bien qu'ils aient été autrefois cités comme sources authentiques; d'autres ont été attribués à des personnages purement imaginaires par des fabricants professionnels de mémoires comme Courtilz de Sandras, et n'ont pas eu moins de succès en leur temps.

nal. Les mémoires *généraux* et *locaux*, les notations politiques, militaires ou purement religieuses s'y entremêlent et s'y coudoient. D'ailleurs c'est là chose de peu d'importance et qui n'arrêtera en rien les recherches des travailleurs, quand une fois une bonne table générale des matières et des auteurs aura remplacé l'index provisoire placé au bout du présent volume. Le dépouillement bibliographique a été fait avec le plus grand soin et grâce à MM. Bourgeois et André, un assez grand nombre de sources inconnues ont été révélées à des travailleurs qui croyaient connaître assez bien la littérature historique du XVIIe siècle. Naturellement la notice consacrée à chacun des *mémorialistes* varie en longueur, selon l'importance de l'auteur lui-même ou les découvertes plus récentes faites à son sujet [1]. Nous signalerons plus particulièrement celles sur Mme de Motteville, d'Ormesson, Tallemant des Réaux, Retz, Cosnac, Gourville, Dangeau, Villars, Saint-Simon, etc. [2]. La seconde division du présent volume comprend les *Lettres* ou la correspondance officielle et particulière des contemporains de Louis XIII et de Louis XIV. Nos auteurs ont bien raison d'affirmer qu'elle nous présente des sources d'une importance infiniment plus grande pour l'histoire de cette époque que les *Mémoires*, puisque ce sont des documents rédigés, pour la plupart du moins, en vue des nécessités pratiques du moment et nullement en vue de la postérité. Certaines correspondances d'intérêt majeur (comme celles de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Mme de Sévigné) sont aujourd'hui complètes, ou à peu près, sous nos yeux et permettent de nous faire une idée fort exacte de ces personnages historiques, de leurs projets et de leur psychologie [3]. MM. Bourgeois et André ont procédé pour cette rubrique au dépouillement très laborieux d'une foule d'ouvrages, de recueils et de revues où se trouvaient éparses des lettres d'hommes plus ou moins célèbres de l'époque. Ils ont réuni pour cette seule rubrique des *Lettres* un total de 368 numéros, bien

---

1. En général on se trouve tout à fait d'accord avec nos auteurs pour l'appréciation critique des ouvrages et des personnages dont ils parlent; leur jugement est toujours pondéré; çà et là, peut-être, on peut les trouver un peu sévères, par exemple pour Henri de Rohan, traité par Richelieu avec une si cruelle injustice (p. 42) ou pour Saint-Simon (p. 181).

2. Naturellement, depuis que le volume a paru, il y a eu des publications nouvelles; certaines additions devront être faites à la prochaine édition. M. Bonnefon a commencé la publication des *Mémoires* de Henri-Louis de Loménie de Brienne, M. Lecestre a terminé celle des *Mémoires de Saint-Hilaire*, M. Courteault a continué la mise au jour du *Journal* de Jean Vallier, etc. De même sous la rubrique *Lettres*, il y aura pour la seconde édition à compléter le paragraphe sur les lettres du duc de Bourgogne (p. 401) puisque Mgr Baudrillart l'a mise au jour, depuis, toute entière.

3. Là aussi, je n'ai pu me rendre compte du système de classement suivi. Le chapitre débute, d'une façon assez inattendue, par les *Sources inédites pour l'histoire du Maroc*, du comte de Castries (p. 267).

qu'il ait dû forcément leur en échapper quelques-uns, perdus dans des publications locales [1]; peut-être même les verrons-nous apparaître sous d'autres rubriques, dans un des fascicules suivants, puisque, après tout, il y a bien des manières, également légitimes, de classer une pièce dans un aussi vaste dossier.

On nous dit que le troisième volume des *Sources de l'histoire de France au* XVIIe *siècle* est sous presse. En remerciant vivement M. Émile Bourgeois et M. Louis André du nouvel instrument de travail mis entre nos mains, nous exprimons le vœu un peu égoïste de voir bientôt l'ouvrage complet à la disposition des travailleurs reconnaissants [2].

R.

B. Berenson, **The Study and criticism of Italian art**. Third series. London, Bell, 1916. In-8, x-155 p., avec 46 planches.

Cette troisième série des petits mémoires de M. Berenson sur l'art italien comprend six articles, dont cinq relatifs à la peinture vénitienne. Commençons par ceux-là. — *La sainte Justine de la collection Bagatti-Valsecchi à Milan.* Après avoir longtemps attribué cette belle peinture à Alvise Vivarini, M. B. change d'avis et la donne à Giovanni Bellini (vers 1475). Il reconnaît d'ailleurs que la figure de la sainte, inspirée de la sainte Justine de Mantegna (à la Brera), est isolée dans l'œuvre de Bellini; mais, dit-il (p. 48), Bellini, plus que tout autre maître, a constamment modifié ses types. Pourquoi n'a-t-il pas répété celui-là, qui est des plus beaux qu'on puisse voir? M. B. allègue encore un dessin de Bellini (à Venise) représentant un saint anonyme qui serait le projet d'un pendant à la sainte Justine; mais les ressemblances qu'il signale dans les draperies des deux figures sont d'un ordre très général et balancées par de nombreuses différences.

---

1. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, tandis que les auteurs ont bien voulu mentionner deux fois un article de moi dans la *Revue d'Alsace*, où j'avais publié *une seule* lettre de Louis XIII et *une seule* lettre de Louis XIV, ils n'ont pas mentionné les deux volumes des *Documents historiques tirés des Archives de Strasbourg* par Antoine de Kentzinger (Strasbourg, 1818-1819, in-8°) où ils auraient trouvé une quinzaine de lettres de Louis XIII et une vingtaine de lettres de Louis XIV. Il y en a trois également dans les *Documents inédits concernant l'histoire de France* de Van Huffel (Paris, 1840, in-8°) et quelques-unes également dans Coste, *Réunion de Strasbourg à la France* (Strasb., 1841, in-8°).

2. En fait d'observations de détail, c'est à peine s'il me reste à noter quelques errata bien insignifiants : P. 37, lire *Boehm* pour *Boehn*. — P. 155, lire *Sassbach* pour *Salzbach*. — P. 246. Pourquoi continuer, après les démonstrations de M. Réveillaud, à affubler *Prioleau* du nom de *nobile* vénitien *Priolo* qu'il avait usurpé ? — P. 253, en parlant de Guy Patin, on aurait pu citer encore les extraits de sa correspondance, donnés, avec une notice bibliographique, par Armand Brette, sous le titre *La France au milieu du* XVIIe *siècle* (*1648-1661*), Paris, 1901, in-18.

M. B. écarte l'attribution à Cima, parce que la sainte Justine serait trop « intellectuelle » pour lui ; cette attribution me semblerait pourtant plus vraisemblable, bien qu'elle ne s'impose pas. Quoi qu'il en soit, une fois Alvise dépossédé de ce chef-d'œuvre, il ne reste guère à son actif que la Madone du Redentore (à Venise) et quelques bons portraits dont la liste a été grossie par M. B. — *Quatre triptyques bellinesques provenant de l'église de la Carità à Venise.* Cette grande œuvre, aujourd'hui dispersée, peinte vers 1471 (d'après un document publié par Paoletti), serait un produit de l'atelier et même du cerveau de Giov. Bellini (p. 73), bien que l'exécution puisse être due à un auxiliaire. — *Une Madone d'Antonello de Messine.* C'est un tableau de la collection Benson à Londres, autrefois attribué par M. B. lui-même à Marcello Fogolino, lequel n'était pas capable de le peindre. Antonello se serait inspiré d'une Madone de Mantegna (à Bergame), ce qui ne me semble nullement prouvé. M. Borenius attribue la Madone Benson à Jacopo d'Antonello; M. B. réfute cette opinion en reproduisant le seul tableau authentique de Jacopo (à Bergame), autre Madone très inférieure à celle de Benson, et il signale l'influence de cette dernière, tant sur une Madone de Bellini que sur plusieurs Madones de Bartolomeo Montagna. — *Une Madone de Vienne et le tableau d'autel d'Antonello à S. Cassiano.* Le type de la Madone de Vienne rappelle Boccaccino, mais est d'une qualité supérieure. M. B. donne des raisons pour l'attribuer à Antonello et croit qu'elle a fait partie d'une grande composition perdue de ce maître, commencée en 1475 et très louée par les contemporains. Giov. Bellini, Alvise et Montagna s'en seraient inspirés. A vrai dire, la comparaison de la peinture de Vienne avec la Madonne Benson, pour ne point parler des œuvres signées d'Antonello, est faite pour éveiller des doutes; au seul aspect de photographies, on hésitera à y reconnaître la même manière. La tendance actuelle de M. B. est d'enrichir démesurément l'œuvre d'Antonello. — *L'énigme de la Gloire de sainte Ursule par Carpaccio.* Ce tableau bien connu est signé et daté de 1491. M. B. essaie de prouver, par des arguments très dignes d'attention, qu'il est de dix-neuf ans postérieur à cette date; ce serait celle, non du tableau, mais du commencement de la série de sainte Ursule dont il formait le centre. Il reste pourtant des difficultés que M. B. avoue, mais n'écarte point; attendons des documents d'archives pour conclure. — *Une Madone du style de Carpaccio à Berlin.* C'est un assez méchant tableau, portant la signature de Palma et attribué par le catalogue de Berlin à la première jeunesse de cet artiste. M. B. pense que la signature est fausse et que cette peinture a été exécutée vers 1510 par un imitateur de Carpaccio, peut-être d'après une Madone perdue du maître. L'authenticité du prétendu Palma avait déjà été niée par Cavalcaselle M. B. dit qu'il n'a trouvé aucune autre mention de ce tableau; c'est oublier qu'il a été gravé et discuté par Frizzoni (*Rassegna*, 1906, p. 115),

lequel conclut en rappelant le dicton vénitien : *chi guarda cartelo no magna videlo*, et estime que la signature est un faux ancien.

J'arrive à l'article le plus important de ce volume, un *éreintement* de Léonard de Vinci considéré comme peintre.

M. B. déclare qu'il n'a jamais goûté les peintures de Léonard, alors que ses dessins ont été et restent pour lui une source de jouissances infinies. Pendant des années, il s'est tu, n'osant dire sa pensée; mais la découverte de la Madone Benois, acquise par l'Ermitage, lui a délié la langue. C'est un Léonard authentique, et c'est un tableau très déplaisant; donc, l'idée du Léonard impeccable, du *surhomme* et du *surpeintre* a fait son temps. D'autre part, en morellien orthodoxe, M. B. avait jadis refusé de reconnaître l'authenticité du saint Jean du Louvre, trop faible pour un *surpeintre*; maintenant, il l'accepte (sans rappeler qu'un document formel nous y oblige, malgré Morelli), mais en admettant la coopération d'un élève; il croit aussi que la Léda autrefois chez M. de Ruble (on en a perdu la trace) reproduit assez exactement une Léda de Léonard qui, elle aussi, était une peinture déplaisante. Les autres tableaux du maître, y compris la Joconde, s'entendent dire de cruelles duretés; exception est faite pour l'Adoration des Mages de Florence, esquisse admirable que l'auteur n'a pas eu le temps ou le courage de gâter.

Il y a, dans cette réaction contre une superstition quatre fois séculaire, une part importante de vérité. Léonard était trop intellectuel; il était porté à mettre trop de science dans son art; son *contrapposto* devint vite une formule et son *chiaroscuro* une mode périlleuse. On peut dire de lui — comme d'ailleurs de Raphaël et de Michel Ange — qu'il contribua à précipiter la décadence de l'art italien et fraya une large voie aux maniéristes. Mais, dans les critiques sévères adressées par M. B aux œuvres qu'il n'aime pas, il s'en faut que tout soit à retenir. Je prends pour exemple ce qu'il dit du saint Jean-Baptiste (p. 14) et traduis de mon mieux ces quelques lignes pour donner une idée du style parfois laborieux de l'auteur :

« La figure du Précurseur est une des plus clairement définies, les plus nettement caractérisées et les plus inaltérables dans l'histoire du christianisme. Il n'y a pas de meilleur sujet pour l'Unanimisme (*sic*). Son nom évoque en nous tous la même image ascétique et farouche d'un prosélytisme obsédé. Pour satisfaire à cette attente, Léonard nous donne, non pas quelque chose d'indifférent comme eussent pu le faire Piero della Francesca ou Antonello, avec une existence propre assez dominante pour vaincre et dédommager un désappointement, mais une créature androgyne, bien en chair, lançant une œillade équivoque, l'index levé avec une torsion d'opéra comme pour nous inviter à regarder en haut, non pas le Christ apparaissant dans le monde, mais Bacchus faisant du tapage avec toute sa séquelle. Aucune qualité décorative, même très supérieure à celle qui se voit ici, ne pourrait demander justice après un blasphème pareil. »

Voilà un singulier procès de tendance et qui ignore des éléments essentiels de la question. M. B. doit pourtant savoir qu'un tableau

presque identique, mais où le personnage était ailé, où la croix faisait défaut, a été peint vers 1507 par Léonard ; cet ange — car c'en était un — nous est connu par des textes et des copies. Le vieux maître, peut-être aidé de son élève et ami Melzi, s'amusa sur le tard à reprendre le motif de l'ange et en fit un Précurseur. Assurément, c'est une image insolite du Baptiste ; mais il ne faut pas oublier qu'il était le patron de Florence ; Léonard a pu vouloir que cette image séduisante et mystérieuse fût comme une personnification de la beauté florentine. Le caractère androgyne que M. B. reproche au saint Jean du Louvre s'explique fort bien s'il a été conçu d'abord comme un ange ; il s'explique aussi par des influences platoniciennes et autres qui demanderaient à être expliquées longuement, mais d'une plume discrète. Il n'est pas exact, d'ailleurs, comme le dit plus haut M. B. (p. 5), que le saint Jean « touche ses seins » ; la main gauche relevée, qui tient la croix, vient seulement effleurer la poitrine. Et M. B. parle à ce propos d'un « complexe Freudien ! » Si on laisse pénétrer le pornomane viennois dans la critique d'art, cela fera regretter l'Inquisition.

Je ne veux pas, à mon tour, faire un procès de tendance à l'auteur. Mais, dans son essai sur Léonard, comme dans ses œuvres de jeunesse, on trouve, a côté de qualités éminentes, un défaut, toujours le même, qui est un subjectivisme intempérant. M. B. dit souvent, dans ce volume, qu'il a vieilli, qu'il a modifié sa méthode, qu'il s'est autrefois lourdement trompé, etc. Je vois bien que M. B. a changé d'avis sur bien des points, mais je ne vois pas qu'il ait changé de manière. Il est resté plus jeune qu'il ne croit.

Salomon Reinach.

Docteur Grasset, **L'Idéalisme positif**, brochure de 46 pages ; extrait de la *Revue philosophique*, mars-avril 1917 ; librairie Félix Alcan, Paris.

Elève de A. Fouillée, M. Grasset qu'on lit toujours avec intérêt, sinon avec plaisir, a, cette fois, baptisé son système philosophique ; il l'appelle l'*idéalisme positif*, parce qu'il essaie de concilier le principe idéaliste avec la méthode scientifique. C'est la « synthèse universelle » ; l'idéalisme n'est qu'une synthèse subjective du savoir, et le positivisme n'en est que la synthèse objective. Cette synthèse universelle repose, de toute nécessité, sur la biologie humaine, ou science positive de l'homme, espèce fixée depuis des siècles ; elle ne constitue pas à proprement parler, une philosophie nouvelle et originale, mais une sorte de « philosophie du sens commun », que tous les hommes de bonne volonté peuvent accepter sans crainte, parce qu'elle ne porte pas atteinte à leur liberté de penser et de croire ; loin de là ; non seulement elle ne nie pas ce qui est en dehors d'elle, non seulement elle ne l'ignore pas, mais elle l'utilise ; ainsi les dogmes religieux,

ceux du catholicisme par exemple, n'ont rien à redouter de l'idéalisme positif ; « par ses méthodes positives il reconnaît historiquement, c'est-à-dire expérimentalement, les bienfaits que ces dogmes répandent dans le monde et apprécie l'utilité de leur collaboration pour conduire l'humanité à ses fins biologiques de marche progressive continue et indéfinie vers le vrai, le bien et le beau », (p. 263). — Cette nouvelle étude positive du psychisme humain marque un progrès notable de la pensée de l'honorable professeur; on y voit un sérieux effort de conciliation entre les conclusions de la science expérimentale, médicale, moderne et de vieilles croyances, toujours chères; il n'est pas jusqu'à la forme du discours qui n'ait été améliorée, à peu près débarrassée du jargon des cliniques [1].

Félix Bertrand.

Louis Bertrand, **Le sens de l'ennemi**. Paris, Fayard, 1917, in-16, pp. 330. 3 fr. 50.

Ces études, qui furent écrites avant la guerre, nous montrent dans leur auteur un exégète fort averti de la nature humaine et de ses imprescriptibles tendances. Certes, il peut se flatter à bon droit d'avoir rempli vis-à-vis de ses concitoyens le rôle d'un « avertissement » infatigable quoique insuffisamment écouté, l'écrivain qui nous répétait dès longtemps combien nous avions tort de juger l'univers d'après nous-mêmes. Parce que nous nous sentons, disait-il, à peu près satisfaits de notre lot ici-bas, nous ne voulons pas voir tels qu'ils sont les affamés sans vergogne qui nous entourent. En réalité, les petites nations entendent devenir grandes et plus d'une parmi les grandes vise à devenir prépondérante dans le monde. Combien de peuples évoquent ardemment leurs traditions militaires et cultivent de leur mieux dans leur sein les vertus propres à les maintenir ou a les faire revivre : ils affectent la rudesse, la saine barbarie qui préparent la conquête et qui la promettent. Nous aurions grand tort de considérer, quant à nous, en dilettantes, le spectacle du globe. Pensons-y bien, au milieu d'une Europe si visiblement travaillée par des rêves de domination et de puissance, il nous faut, sous peine de mort, concentrer nos forces pour la lutte toujours possible peut-être même prochaine. Et commentant le *Barnavaux* de M. Pierre Mille, le soldat de nos conquêtes coloniales, M. Bertrand estimait que le mérite du psychologue pénétrant qui a créé ce type national était de nous rappeler, au sein de la paix, les hostilités plus ou moins latentes qui nous entouraient dès lors, de nous montrer combien nous différons du barbare, quelle distance presque infranchissable il y a de lui à nous, et de

---

1. Voir *Revue critique* du 12 juin 1915, n° 24. — Le mot *intriquer*, dans le sens de solidaire, paraît mal choisi ; le latin *intricare* exprime une idée nettement péjorative.

nous avertir en conséquence que le fragile décor de notre civilisation dresse un bien faible rempart entre notre quiétude précaire et le formidable inconnu de la barbarie.

L'auteur de ces pages fatidiques est donc bien venu à combiner aujourd'hui, dans sa remarquable Introduction, les enseignements de son œuvre romanesque, qui est si diverse et si haute, avec les leçons de son œuvre critique, qui est si lucide, pour en tirer une sévère admonestation à l'optimiste fallacieux. Il y souligne, de la plus clairvoyante manière, l'alliance du mysticisme avec l'impérialisme, cette loi antique et générale de l'activité humaine. Nous nous imaginions naguère, écrit-il, que partout la religion agonisait, ou tout au moins évoluait dans un sens libéral. En y regardant de plus près, nous aurions pu constater presque partout au contraire non seulement l'existence d'une religion bien vivante et fortement organisée, mais encore, chez tous les peuples opprimés, ou en voie de croissance ou en mal d'hégémonie, une véritable recrudescence de fanatisme, ce fanatisme religieux étant utilisé par eux comme le meilleur aliment du sens national, comme le meilleur ressort d'exaltation patriotique. Et l'on ne saurait mieux dire, si le mysticisme, qui est essentiellement, selon nous, un recours à l'alliance des pouvoirs supraterrestres pour mener la lutte vitale avec meilleure chance de victoire, devient, en effet, le plus tonique auxiliaire de l'impérialisme de groupe comme de l'individuelle Volonté de puissance. — Peut-être M. Bertrand qui connaît si bien notre empire musulman, songeait-il surtout à l'Islam en jetant sur le papier ces remarques ; mais nous savons maintenant par expérience, pour n'avoir pas voulu le savoir à temps par ouï-dire, que des peuples chrétiens n'hésitent pas à lire au besoin dans l'Évangile les leçons de brutalité que demandent au Coran ses sectateurs.

Nos romantiques, reprend l'auteur du *Sens de l'ennemi*, ces mystiques de la moderne Alliance, nous avaient appris en beaux vers ou en éloquente prose que les peuples se lèvent au nom de la Liberté. Mais ils avaient oublié de nous expliquer qu'ils se lèvent en ce cas le plus souvent devant une perspective de puissance accrue. En effet, l'observation la plus superficielle suffirait à révéler que la liberté dont beaucoup d'entre eux se réclament n'a rien de commun avec notre liberté *œcuménique* : ils s'intéressent à la leur, non à celle d'autrui : leurs révolutions consistent à égorger leurs tyrans ou à se tourner contre leurs bienfaiteurs. — Partout où il portait ses pas, ce voyageur averti qu'est M. Bertrand, discernait ainsi des gens occupés à trafiquer et à remplir leurs proches, à intriguer et à renforcer leurs armements pour étendre leur commerce et reculer leurs frontières : ou encore des peuples rudes et féroces qui se reposaient dans une quiétude apparente en guettant l'heure d'affirmer leurs forces masquées. On conçoit que ces peuples-là aient tourné résolument le dos à nos Droits de l'homme et à notre Fraternité universelle, afin de se recueillir à l'écart

dans leur égoïsme étayé de mysticisme opportun, concevant la paix comme une perpétuelle élaboration de puissance, comme un état dynamique habituel, comme une coordination et une intensification progressives de toutes les énergies nationales.

M. Bertrand concluait, et il conclut encore qu'il nous faut *rebarbariser* pour vivre, mais il entend seulement par ce précepte, de forme un peu paradoxale, qu'il faut emprunter aux Barbares les qualités qui, donnant et conservant la force, prolongent seules la vie des nations. Réduit à ces proportions, et d'ailleurs présenté sous les formes attrayantes que ce romancier de race sait donner à l'expression de sa pensée théorique, le conseil est bon à entendre, comme il serait salutaire à suivre. Aussi bien, depuis près de trois ans, la France en a-t-elle compris la portée, sous la pression d'événements inexorables. Puisse cette conviction si chèrement acquise lui demeurer encore lorsque l'actualité en paraîtra moindre : c'est une question de vie ou de mort.

Ernest Seillière.

P. Gratry. **La Paix.** Méditations historiques et religieuses, troisième édition. Avec une préface de Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. Paris, Téqui, 1916. In-16, pp. 14, 187. Fr. 3.

Cardinal Mercier. **Per Crucem ad Lucem.** Lettres pastorales, discours, allocutions, etc. Préface de Mgr Baudrillart. Paris, Bloud et Gay, s. d. (1917), in-16, p. 335. Fr. 3 fr. 50.

Frédéric Masson. **Guerre de religions.** Ibid., 1917. In-8° p. 108. Fr. 1 fr. 50.

I. La première édition des *Méditations* du P. Gratry remonte à 1861 ; elles lui furent inspirées par la guerre de Crimée, les troubles d'Orient, les massacres de chrétiens en Syrie, l'insurrection de Pologne. L'éloquent oratorien fit entendre en faveur de la paix de généreuses protestations, toutes pénétrées de la morale évangélique, et il ne se lassa pas de répéter que la force ne pouvait être vaincue par la force, mais seulement par l'esprit d'abnégation et de sacrifice. Dans ces régions idéales où le penseur nous transporte, la politique perd ses droits, et le rêve de la transformation aussi profonde d'une humanité assez épurée pour réaliser cette perfection de la charité universelle ne saurait apparaître plus noblement chimérique que dans le bouleversement auquel nous assistons. Mais il y a dans les *Méditations* du P. Gratry des pages véritablement actuelles qui en justifient la réimpression. Le philosophe chrétien y défend hautement les droits de toute nation, même de la plus humble, au respect de son indépendance La patrie de chaque peuple est sainte et il n'est pas de raison d'Etat qui puisse prévaloir contre ce caractère sacré. Il existe une solidarité des nations qui les unira dans une résistance commune aux gouvernements d'oppression et fera finalement triompher la cause de la justice. Avec un pressentiment prophétique le penseur a

entrevu la formidable progression des armements dans les Etats européens et à la fin la guerre universelle qui devait éclater cinquante ans plus tard, parce que sur le principe de la force brutale, sur des traités imposés par la conquête étaient fondées les relations politiques entre peuples. Une puissance nouvelle, celle du droit et de la justice, doit remplacer cette puissance périmée. Si la cause des Alliés ne s'élève pas sur les mêmes fondements métaphysiques que la justice évangélique du P. Gratry, si surtout elle a recours à des moyens de réalisation moins mystiques que ceux qu'un prêtre était tenu de proclamer, elle poursuit au fond un idéal commun. En plaidant les droits des peuples de disposer eux-mêmes de leurs destinées, l'auteur était forcé de s'arrêter sur les nationalités opprimées dont tous les esprits libéraux suivaient alors la résistance avec un intérêt passionné. Sur la question polonaise et la question irlandaise on lira des pages émues et généreuses, sans doute un peu vieillies par endroits, mais qui s'accordent encore avec nos préoccupations de justice et de liberté.

II. La presse avait déjà rendu la noble figure du cardinal Mercier familière au grand public; ce volume lui donnera l'occasion de la mieux connaître et il sera reconnaissant à ceux de ses amis qui ont pris soin de recueillir les plus nouveaux témoignages de cette activité inlassable au service de la patrie opprimée. La plupart de ces pages sont intimément mêlées à l'histoire de la malheureuse Belgique, et la première même des lettres pastorales où le prélat parlait si fièrement à ses fidèles de leurs devoirs et de leurs espérances, de leurs obligations envers le nouveau pouvoir qui n'enchaînent aucune conscience, parce qu'il est illégitime, cette leçon de « patriotisme et d'endurance » restera le plus émouvant commentaire de l'épreuve héroïquement supportée. On lira dans l'appendice les détails parfois piquants de la conduite du gouvernement allemand pour empêcher la propagation de ces paroles qu'il jugeait subversives. Un autre document important du recueil est la lettre adressée le 24 novembre 1915 sur l'initiative du Primat de Belgique par les évêques de son pays à l'épiscopat d'Allemagne et d'Autriche. Le cardinal Mercier y fait justice des prétendus crimes imputés aux populations envahies pour justifier les représailles les plus cruelles, de ces accusations calomnieuses que l'empereur d'Allemagne ne craignit pas de couvrir de son autorité, qui s'affichèrent dans le *Livre blanc* allemand de mai 1915 et que la presse catholique d'outre-Rhin ne cesse de répéter et d'envenimer. La lettre du cardinal réclamait un tribunal d'enquête contradictoire avec un superarbitre que désignerait l'épiscopat d'un Etat neutre; c'était le seul moyen de laver la Belgique de reproches outrageants. Ce vœu ne devait jamais être écouté; on ne s'en est tenu qu'à des instructions fragmentaires et illusoires et le maître n'a laissé libre que la voix des accusateurs. Une troisième fois le prélat est intervenu pour défendre

les droits méconnus de ses compatriotes : ce fut tout récemment à propos de l'inqualifiable mesure des déportations d'ouvriers. Il avait obtenu du gouverneur d'Anvers, puis du premier gouverneur de la Belgique occupée, von der Goltz, l'assurance que ces exils injustes n'auraient jamais lieu. Trois lettres à l'ancien gouverneur von Bissing dénoncent l'arbitraire et l'odieux de la mesure, et ici encore les pièces annexées à l'appendice révèlent l'hyprocrisie dont l'autoritarisme allemand enveloppe si souvent sa brutalité.

Nous avons dû nous borner à signaler dans ce recueil ce qui le rattache plus étroitement à l'histoire des événements actuels, en laissant de côté ce qui est plutôt du domaine de la pure spiritualité. Mais jusque dans ces pages où parle plus exclusivement le pasteur d'âmes, le lecteur retrouvera la même noblesse de ton, les mêmes enseignements de résignation fière, de dévouement à la cause de l'honneur et de la justice, la même confiance inébranlable dans la victoire finale.

Un ami et un admirateur du cardinal Mercier, Mgr Baudrillart, a mis en tête du volume une esquisse brève mais substantielle de la carrière de l'éminent prélat, en soulignant la place considérable qu'il a tenue dans le renouvellement des études religieuses, dans le rajeunissement de la philosophie thomiste, et l'impulsion vigoureuse qu'avait su donner à l'Université de Louvain celui qui en fut le *spiritus rector* pendant près de vingt-cinq ans.

III. M. F. Masson a réuni quelques uns des articles qu'il avait donnés à la presse quotidienne au cours des deux dernières années et dont une idée commune forme le lien : l'Allemagne ne nous fait pas seulement une guerre politique et économique, mais encore une guerre religieuse. Il en trouve les preuves dans l'acharnement qu'a manifesté l'envahisseur contre l'Université catholique de Louvain, dans les exécutions fréquentes de prêtres belges, dans la destruction systématique des églises et des objets du culte. Il aurait pu aisément en accumuler d'autres encore : la littérature en particulier des *Feldpredigten* est édifiante et témoigne amplement de l'union étroite de l'église évangélique avec les doctrines brutales du pangermanisme. L'auteur a préféré mettre en pleine lumière le rôle étrange de cet empereur qui se fait devant ses soldats et son peuple le représentant de Dieu sur terre, s'attribue une mission providentielle et déguise sous les voiles d'une religiosité mystique l'impérialisme le plus âpre. Les derniers articles de M. M. ont suivi cette politique en Orient, où ils nous font assister à la destruction graduelle de nos établissements religieux, pratiquée par les jeunes Turcs, mais inspirée par l'Allemagne.

L. R.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — **16 juin** — **1917**

Synésius, Hymnes, p. p. Terzaghi (My).

G. Aclocque, Les corporations, l'industrie et le commerce à Chartres (Jean Morize).

Benassi, Du Tillot (L. R.).

L. de Santi, Madame Du Barry-Cérès (E. Welvert).

Nillson, Le platonisme dans le romantisme suédois; Benson, Les sagas dans la littérature suédoise; G. Bergh, La critique littéraire en Suède (P. Van Tieghem.)

Ch. de Rouvre, L'amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux (E. d'Eichthal).

Lumbroso, Aux temps de Napoléon; Mélanges carducciens; Lettres inédites de Persano (A. Chuquet).

Masi, Le Risorgimento italien (A. Pingaud).

Klein, Les douleurs qui espèrent (S. Reinach).

Synesii Cyrenensis Hymni metrici. Memoria letta alla R. Accad. di Arch. Lett. B.-Arti dal Prof. N. Terzaghi. Naples, typ. Cimmaruta, 1915, 61 p. (Extr. des *Atti* de l'Académie royale de Naples, N. S. vol. IV, 1915).

Depuis plusieurs années déjà M. Terzaghi s'occupait de la tradition manuscrite des *Hymnes* de Synésius; le fruit de ses études est l'édition qu'il a donnée récemment. Elle est précédée d'un bref résumé des conclusions auxquelles il est arrivé, et que l'on peut accepter sans crainte d'erreur : les manuscrits des *Hymnes*, au nombre de quatorze, se répartissent en deux familles, qui diffèrent par l'ordre dans lequel sont rangés les morceaux; l'une d'elles, la seconde de M. T., est supérieure à l'autre, et dérive d'une source plus ancienne; une figure schématique (p. 5) permet de se rendre compte des relations qui existent entre les familles et entre les manuscrits individuellement. M. T. renseigne ensuite le lecteur sur les éditions antérieures, sur les sources que les éditeurs avaient à leur disposition, et sur les progrès réalisés par eux dans l'établissement du texte. Il passe alors à l'examen critique de plusieurs passages difficiles pour lesquels jusqu'ici une émendation satisfaisante n'a pas été trouvée, et il propose ses propres conjectures. Ces passages sont au nombre de neuf, dont sept dans l'hymne I, un dans l'hymne IV, un

dans l'hymne VII. Les arguments de M. T. ne sont pas sans valeur, et ses discussions, on doit le reconnaître, sont ingénieuses; mais si la nature des corruptions est bien expliquée, il n'en résulte pas que le remède proposé soit toujours efficace. On acceptera volontiers, par exemple, I, 166, au lieu de ἐπὶ θάτερα νωμῶν, la lecture ἐπέκεινα νόμων, qui du reste a été suggérée par Boissonade; ou encore I, 338 δαιδαλλομένους au lieu de -μένων; mais on hésitera peut-être devant αὐτασοφίᾳ I, 404, en regard de αὐτᾷ σοφίᾳ donné par une famille de manuscrits; I 252 φυεὶς pour γενόμενος semblera bien arbitraire (on peut lire γεγονώς, γενόμενος ayant été attiré par γενησόμενος du v. suivant); et j'estime que I, 10, où M. T. lit θῦμ' ἄσφακτον au lieu de la faute métrique θῦμ' ἀναίμακτον, la correction est encore à trouver. Il me reste à dire comment est disposée l'édition. Les *Hymnes* sont publiés dans l'ordre donné par la seconde famille de manuscrits; en dessous du texte sont quatre espèces de notes superposées : une annotation métrique, quand elle est fournie par les manuscrits (elle manque pour les hymnes III, V, VIII, X, dans quatre sur dix par conséquent); des notes critiques, parmi lesquelles un certain nombre de conjectures modernes; l'indication des expressions analogues dans les *Hymnes* mêmes; enfin les passages parallèles d'autres auteurs grecs, surtout des poètes. Cette édition, en somme, a été préparée avec soin, et elle ne peut qu'augmenter le bon renom d'helléniste de son auteur [1].

MY.

Geneviève ACLOCQUE, **Les Corporations, l'Industrie et le Commerce à Chartres, du xe siècle à la Révolution.** Paris, A. Picard, 1917, in-8°, XII-405 p. avec 5 planches.

D'après son titre même, le livre de Mlle Aclocque est surtout consacré aux corporations chartraines; l'industrie et le commerce ne viennent qu'en seconde ligne. L'examen de la table des matières confirme cette impression; la première partie toute entière traite du régime corporatif : en divers chapitres, on y étudie l'origine et la composition des corporations, la vie collective des artisans et les confréries, la police et la juridiction corporatives, la réglementation professionnelle, et, enfin, l'action de la royauté sur les corporations. Les trois chapitres, qui terminent le livre, retracent l'histoire du commerce et énumèrent les charges qui pèsent sur la production et les échanges. Le plan n'est pas plus nouveau que le sujet : tant d'études analogues ont déjà été publiées pour un très grand nombre de villes françaises! Un érudit voulait-il jadis aborder l'histoire économique? il écrivait presque toujours une histoire des corporations : les statuts sont nombreux, faciles à résumer et il n'y aura pas grand

---

1. Quelques fautes typographiques à rectifier : I, 152 προανοῦτιε, 398 λειμόνων, 603 ζωηφωρίου; II, 181 νόον; III 25 ποίμναι; V, 53 ἰζαίνοισα, 54 πολυμέταν; lire προανούσιε, λειμώνων, ζωηφορίου, νόων, ποῖμναι, ἰζάνοισα, πολυμήταν.

effort à faire pour les commenter ; il suffit de lire deux ou trois volumes consacrés à la matière pour disposer des quelques idées générales et des quelques comparaisons qu'il est décent de faire figurer dans toute œuvre historique. On pouvait espérer depuis quelques années, après les travaux de MM. Boissonnade, Hauser et G. Espinas que l'on s'occuperait un peu moins du caractère juridique et administratif des corporations, un peu plus de l'industrie elle-même, des modes de production, de la division du travail. Aussi, malgré des mérites très réels, le livre de Mlle Aclocque nous apparaît, par son sujet même, comme un peu démodé. — Voir dans la corporation le fait essentiel de la vie économique sous l'ancien régime, c'est se condamner à ne connaître de celle-ci qu'un aspect administratif, à ignorer ou négliger les faits eux-mêmes. Ainsi, Mlle Aclocque n'a consacré que quelques pages à l'industrie proprement dite, plus précisément aux métiers de l'alimentation et à ceux de la draperie; et encore ces métiers ne sont-ils étudiés qu'à travers leurs règlements. A lire certaines pages, on pourrait croire que ce sont les textes législatifs qui ont créé et organisé ces métiers ; l'intétêt de certaines questions échappe ainsi à l'auteur : il n'y a presque rien sur l'influence de la technique sur le métier et sur la condition des ouvriers et des maîtres. En outre, comme les statuts se répètent de siècle en siècle, on saisit mal l'évolution des métiers ; la période considérée, du XIe siècle à la Révolution, est bien vaste ; trop souvent, au cours d'un même développement, on rencontre des allusions à des textes de dates très différentes; l'auteur s'est laissé tromper par l'apparente uniformité, par le style sans âge des documents administratifs. Les statuts sont très souvent empruntés à une ville voisine; ils ont rarement un caractère et une valeur locale, en particulier aux environs de Paris. Voilà sans doute pourquoi Mlle Aclocque a, plus d'une fois, méconnu l'originalité de son sujet, pourquoi l'étude qu'elle a écrite pourrait, à un chapitre et à quelques pages près, s'appliquer sans peine à beaucoup d'autres villes. Comme elle ne perçoit pas ce qu'il y a de purement chartrain dans les faits qu'elle rencontre, elle complète volontiers son tableau par des traits empruntés à l'histoire d'autres villes ou même à des ouvrages généraux. Ce défaut est sensible dans le chapitre consacré au commerce de Chartres : quand les documents viennent à manquer, Mlle Aclocque « suit » l'ouvrage, excellent sans doute à bien des égards, mais très général de M. Huvelin. Dans tout un long paragraphe (p. 173-176), il est difficile de distinguer ce qui provient de textes chartrains et ce qui est emprunté à cet érudit. C'est une méthode assez répandue : plus d'un lecteur, après avoir pris connaissance de bon nombre de livres publiés en ces dernières années sur des sujets d'histoire économique, serait tenté de croire qu'il y eut en France, du Nord au Midi, une organisation et un développement très uniformes. Rien de plus faux : c'est

seulement que les auteurs de ces études ont « suivi » les mêmes ouvrages généraux. Que serait l'histoire des corporations si M. Fagniez n'avait pas publié, il y a quarante ans, ses belles études sur celles de Paris ?

Mlle Aclocque a cependant tiré des textes, mais dispersé dans son livre, tous les éléments d'une œuvre intéressante. Pourquoi n'a-t-elle pas pris pour point de départ la ville même de Chartres ? On aurait mieux compris l'origine des corporations si elle avait dit quelques mots de la vieille cité épiscopale, centre religieux important, siège de pèlerinage et de puissants monastères, si elle nous avait parlé des comtes, des châtelains, des débuts de l'échevinage. La première histoire des métiers ne doit pas être séparée du milieu urbain où elle se développe. La ville s'élève aux lisières de la Beauce; Mlle Aclocque ne s'en est guère souvenue qu'à la fin de son livre. Or les progrès de l'exploitation rurale dans les campagnes, la décadence de l'élevage ovin qui s'y rattache, éclairent l'histoire du commerce et celle de l'industrie drapière de Chartres. La ville enfin, par ses envois de blé, bien plus que pour des raisons politiques ou de simple voisinage, se trouve de bonne heure sous l'influence de Paris. Mlle Aclocque a très bien marqué l'importance du marché chartrain pour l'approvisionnement de la capitale, elle a noté les emprunts fréquents faits aux statuts corporatifs parisiens ; elle aurait pu élargir ces remarques et constater que la plupart des règlements commerciaux viennent aussi de Paris. Que n'a-t-elle vraiment retracé le développement économique de Chartres en tenant compte des circonstances géographiques et de l'histoire locale ?

Peut-être aurait-elle ainsi évité un dernier défaut : en restant plus près de l'histoire urbaine, elle se serait sans doute aperçu du caractère artificiel de son dernier chapitre. Il traite des charges fiscales pesant sur les corporations, l'industrie et le commerce ; les curieux renseignements qu'on y trouvera — notamment une étude assez poussée de l'incidence de l'impôt sur les boissons au xve siècle — permettent de passer sur nombre d'inutiles détails et sur l'aridité de bien des pages. Mais quelle est l'intention de ce chapitre ? nullement celle qu'énonce le titre, car on ne dit rien des impôts directs ; on ne parle même pas, pour le xviiie siècle, du vingtième d'industrie. Ce chapitre ne donne donc qu'une idée tout à fait incomplète des impôts qui grèvent la production et l'échange. D'autre part, comme les taxes qui y sont étudiées, retombent bien souvent sur l'acheteur et le consommateur, nous n'avons qu'un fragment, incomplet et inutilisable, de l'histoire fiscale de Chartres.

Toutes ces critiques se rapportent à la façon dont Mlle Aclocque a mis en œuvre les données qu'elle avait recueillies. On ne saurait trop louer le zèle avec lequel elle a poursuivi ses investigations dans les dépôts de Chartres et de Paris, — on s'étonnera pourtant

qu'elle n'ait point eu recours aux archives notariales, — ni le soin qu'atteste la publication de nombreuses pièces justificatives : parmi celles-ci, on remarquera les très intéressants statuts (du XIIIe siècle) des métiers de la draperie. L'auteur a fait effort pour se mettre au courant des questions variées et parfois difficiles qu'il lui fallait aborder. Regrettons seulement qu'au lieu de réfuter une fois de plus le *Magisterium und Fraternitas* d'Eberstadt elle n'ait pas connu le *Französisches Gewerbrecht* du même auteur, œuvre bien plus importante et qui lui aurait été assurément fort utile. Il est juste, enfin, de reconnaître qu'il y a dans le livre de Mlle Aclocque des parties excellentes : on trouvera sur la vie collective des artisans bien des détails curieux ; on lira avec plaisir l'appendice consacré à l'iconographie des métiers chartrains ; il ne sera plus possible d'écrire sur le colbertisme sans mettre à profit les pages si pleines de faits et fines où elle a indiqué comment les représentants du grand ministre s'efforcèrent d'introduire dans l'industrie chartraine une stricte règlementation et pourquoi ils échouèrent. Un chapitre surtout doit être mis hors de pair : c'est celui où est étudié le marché au blé de 1683 à 1789 ; grâce à des documents abondants, l'organisation, la règlementation du marché, le rôle des blatiers, les privilèges des marchands de Paris, le mouvement des prix, les conséquences de la liberté de circulation établie en 1763, l'importance de Chartres pour l'alimentation de la capitale, ont pu être exposés avec beaucoup de détails : il y a là une contribution très précise et très neuve à l'histoire, si digne d'intérêt, du commerce des grains au XVIIIe siècle. La lecture de ce chapitre laisse l'impression que Mlle Aclocque aurait pu nous donner un beau livre d'histoire économique, et le regret qu'elle n'ait pas voulu l'écrire.

Jean MORIZE.

Umberto BENASSI. **Guglielmo du Tillot.** Un ministro riformatore del secolo XVIII. Contributo alla storia dell' epoca delle riforme. Fascicolo II. Parma, Presso la R. Deputazione di Storia patria, 1916, in-8°, p. 123-298.

Le second fascicule de l'étude de M. Benassi, comme le premier (V. *Revue* du 9 oct. 1915), est un chapitre de préparation à l'œuvre réformatrice de du Tillot. Il y examine la situation politique du duché de Parme au lendemain du traité d'Aix-la-Chapelle. L'Espagne tenait toujours le petit Etat dans une étroite tutelle, mais des intrigues amenaient au pouvoir, d'une façon, il est vrai, seulement passagère, des concurrents de l'influence espagnole, comme l'abbé Seratti, qui de 1749 à 1751 fit échec au tout-puissant et incapable Carpintero. La France en 1749 envoie à Parme du Tillot pour y défendre ses intérêts et rendre plus lâches les liens qui attachaient le duché à Madrid. Le premier soin de du Tillot fut de réorganiser les finances en introduisant la régie sous la direction d'un Français, Dumouceaux ; mais

l'opposition populaire fit abandonner le système. La cause principale des embarras financiers était le train de la cour, hors de proportion avec les ressources de l'Etat. L'auteur s'arrête sur la situation générale du duché à la veille des réformes de du Tillot. Il passe en revue l'agriculture, les corps de métiers, le commerce, signale tous les inconvénients qui résultaient d'un mercantilisme outré. Au point de vue de l'organisation judiciaire, le tableau n'est pas moins sombre : insuffisance des tribunaux, insécurité publique, et cependant répression atroce des moindres délits. Dans ses rapports avec ses voisins les difficultés ne manquaient pas non plus au plus petit Etat : prétentions de la Sardaigne, de la Lombardie autrichienne, de Modène sur telles parcelles du territoire ; dans l'ordre ecclésiastique le duc avait également à se défendre contre les empiètements du saint Office que Rome favorisait. Au dedans du pays la noblesse ne pouvait guère appuyer le réformateur : elle était uniquement occupée à satisfaire les goûts d'une vie dispendieuse ou à lutter pour ses privilèges, laissant des aventuriers se disputer les charges et trafiquer de leur influence. L'auteur, si peu tendre à la noblesse parmesane, essaie de réhabiliter le souverain lui-même ; il n'avait pas les défauts que les historiens français contemporains se sont plu à souligner, on ne peut que lui reprocher sa grande faiblesse et une excessive bonté.

Après cet exposé très nourri de la situation politique, économique et sociale du duché, M. B. passe au rôle de son héros dont il ne présente jusqu'ici que les débuts. Du Tillot était né à Bayonne en 1711 et il est d'une origine moins humble qu'on a voulu le dire. Elevé à Paris, au Collège des Quatre-Nations, il entre en 1730 comme valet de chambre au service de l'infant don Philippe et devient, environ vingt ans plus tard, l'homme de confiance et le secrétaire de Louise-Elisabeth. Il a su garder d'étroites relations avec les artistes, avec les hommes de lettres, parmi lesquels il faut citer Gresset ; il n'a pas négligé non plus de faire fructifier sa fortune avec l'aide de son ami, le banquier Bonnet. Devenu en 1749 intendant général du duc, il tient d'abord à redorer le décor où s'affirmera le pouvoir de son maître, il fait restaurer et compléter les palais, tracer des jardins, organise le théâtre, appelle à lui des artistes et crée des académies, déployant une activité inlassable et variée. Mais du Tillot n'est encore qu'un factotum ; pour voir à l'œuvre le ministre réformateur, il nous faut attendre la suite de l'étude de M. B., à qui on ne reprochera pas d'avoir sacrifié les abords de son sujet.

L. R.

L. de Santi, **Madame Du Barry-Cérès, la seconde femme de Jean Du Barry.** Toulouse, Douladoure, 1917, in-8°, 52 pages.

Qu'il se soit trouvé en 1777 une famille assez besogneuse pour s'allier à la famille Du Barry, une jeune fille assez inconsciente, ou assez docile,

ou assez facile à séduire par le seul appât de la richesse pour devenir la seconde femme d'un être aussi avili moralement, aussi fatigué physiquement, mais encore aussi éblouissant par son luxe que le comte Jean Du Barry dit *le Roué*, — le beau-frère de l'ex-favorite du feu roi Louis XV et celui qui l'avait lancée dans le monde de la galanterie, — là n'est ni la nouveauté ni même l'intérêt de l'étude de M. de Santi. Nous sommes depuis longtemps édifiés sur la moralité de la société au XVIIIe siècle, et quant à l'aventure des Du Barry elle n'a plus rien d'essentiel à nous apprendre.

De Marie-Anne de Rabaudy elle-même, cette seconde femme du *Roué*, il n'y aurait rien eu à dire, si son mari ne l'avait mise en relations avec le contrôleur général de Calonne, et si ces relations n'avaient donné lieu à certains propos malveillants. Mme Vigée-Lebrun raconte dans ses *Souvenirs* que, tandis qu'elle faisait le portrait de Mme Du Barry-Cérès, celle-ci lui emprunta un soir sa voiture pour aller au spectacle. Le lendemain à 11 heures du matin, la voiture n'était pas encore rentrée. Mme Lebrun envoie aux informations et elle apprend que cocher, chevaux et voiture avaient passé la nuit à l'hôtel des Finances. La *Biographie portative des Contemporains*, enchérissant, assure que le Roué avait vendu les faveurs de sa femme à Calonne pour 400.000 francs. Telle est la question qui se posait devant M. de Santi, et dont on pouvait attendre de lui la solution.

M. de Santi rappelle d'abord que, dans la bouche de Mme Vigée-Lebrun, l'accusation est suspecte. Tout le monde sait que la belle artiste passe elle-même pour avoir eu plusieurs amants : on lui attribue, entre autres, le comte de Vaudreuil et .... M. de Calonne. Étant donné la chute rapide de ce météore financier et les clameurs qu'elle provoqua, il se peut que Mme Vigée-Lebrun se soit défendue d'avoir été sa maîtresse en se substituant Mme de Cérès : cela est très humain et surtout très féminin.

A la vérité, M. de Santi n'est pas éloigné de croire que le comte Du Barry ait réellement cherché à exploiter sa femme : on ne prête qu'aux riches. Pour soutenir son train fastueux mais ruineux, le Roué avait besoin de beaucoup d'argent. Il n'était pas homme à reculer devant l'infamie de faire de sa femme la clause d'un marché avec le contrôleur général. Cependant, pour M. de Santi, Mme de Cérès n'a pas été la maîtresse de Calonne, pas plus d'ailleurs que Mme Lebrun. « Que M. de Calonne, dit-il, avec les mœurs du jour et avec sa suffisance de grand seigneur, ait voulu le laisser croire ; que Mme Lebrun ait caqueté avec lui ; que Jean Du Barry, de son côté, ait songé à se servir de sa femme et même à la jeter dans les bras du contrôleur général pour capter sa protection, tout cela est possible, voire probable ; mais que les choses soient allées jusqu'au point où les ont portées les médisances et les jalousies, c'est ce qui est invraisemblable, et de cela nous avons les preuves, d'un côté, dans la dénégation de

Mme Lebrun; de l'autre, dans la misère des Du Barry. » Le fait est que, peu de mois après, Mme de Cérès ne pouvait quitter Paris, faute de 1,000 écus. Dès lors, le ménage se débat, dans une gêne croissante, contre une meute de créanciers. L'orage révolutionnaire s'approche, et demain il emportera le Roué lui-même, tandis que sa veuve, traversant péniblement la Terreur, poursuivra ses jours seule, triste et sans ressources. Elle vivait encore en 1801, date à partir de laquelle M. de Santi perd sa trace.

Eugène WELVERT.

I. Albert NILSSON, **Svensk Romantik. Den Platonska Strömningen**. — Kellgren, Franzén, Elgström, Hammarsköld, Atterbom, Stagnelius, Tegnér, Rydberg. — Lund, Gleerup, 1916, in-8°, 538 p. avec portraits.

II. Adolph Burnett BENSON, **The Old Norse element in Swedish Romanticism**. New-York, Columbia University Press, 1914, in-8°, 132 p.

III. Gunhild BERGH, **Litterä Kritik i Sverige** under 1600- och 1700- talen. Stockholm, 1916, in-4°, 279 p.

I. L'ouvrage de M. Nilsson ne contient ni préface, ni conclusion, ni bibliographie, ni index. La première partie, qui est générale, peut servir d'introduction (*De Platon à Schelling*, 75 p.). Puis viennent huit études sur autant d'auteurs différents : les quatre premiers occupent ensemble 48 p.; les deux grands romantiques 155 et 125 p.; les deux derniers 60 et 70 p.

La première partie (Platon, Plotin, Bruno, Shaftesbury, Schelling) est une petite histoire du platonisme ou, comme dit l'auteur, de « l'élément romantique dans le platonisme » qui est forcément bien rapide et bien incomplète, par suite peu utile. Cependant on comprend l'idée de cette introduction, si l'on admet avec l'auteur que le romantisme est une véritable *Renaissance du platonisme* (p. 1), quoique « cela ne soit pas très vrai du romantisme français » (p. 2). en effet : mais on s'attendrait à voir Lamartine au moins cité ici — et que « le courant mystique et platonicien, qui circule à travers toute la civilisation occidentale, et qui exerce une influence féconde et fortifiante sur la religion, la philosophie et la poésie, a sa continuation naturelle dans le romantisme » (p. 2).

Le titre du livre paraît trop général, si l'on ne fait pas attention à sa forme exacte et au sous-titre qui l'accompagne. Il est bien entendu que ce *Romantisme suédois* n'est à aucun degré une *Histoire du Romantisme suédois*, histoire qui reste à écrire et qui serait aussi utile qu'intéressante. D'autre part, même en tenant compte de cette limitation voulue à un certain ordre de faits et à un certain ordre d'influences, le lecteur qui veut s'instruire est gêné par bien des lacunes. L'auteur cite fort peu de dates, ne fait que de brèves et parfois obscures allusions à la biographie, à l'histoire morale des écrivains qu'il étudie, ne dit rien des courants, des époques, des pro-

grammes, des écoles. Tout cela sans doute est supposé connu, mais il est de fait que l'on ne sait à peu près rien du romantisme suédois après avoir lu l'ouvrage de M. Nilsson, si l'on n'a pris soin de comparer et de compléter par ailleurs. Il y a autre chose : en dehors des rapprochements constants avec l'Allemagne (surtout avec Schelling), il n'est fait aucune mention des romantismes étrangers. L'information de l'auteur est à peu près bornée aux sources scandinaves et allemandes, ce qui, surtout dans la première partie, offre des inconvénients visibles. Ainsi complètement isolés et amputés de leurs racines nationales et étrangères (à l'exception d'une seule), les écrivains dont il s'agit sont traités un à un et uniquement au point de vue de leurs tendances platoniciennes, que celles-ci viennent de Platon directement ou de Schelling ou de Bœhme par exemple. L'auteur a peut-être raison de voir dans le platonisme « l'artère principale du romantisme suédois » ; mais son exposition est tellement unilatérale que l'impression reste incertaine. On ne saisit pas bien les rapports vrais, parce que les points de comparaison manquent : le sens du relatif fait ici défaut. De même, on ne peut pas dire qu'aucune idée générale se dégage de cette collection de monographies partielles, si ce n'est celle qui a été le germe de l'ouvrage. En effet, ce romantisme religieux, idéaliste, très pur et souvent très abstrait, ce romantisme de pasteurs et de professeurs, si différent à tant d'égards de tous les autres romantismes européens, s'est consacré en grande partie à faire passer des idées d'origine religieuse dans une philosophie de l'intuition et du sentiment, à laquelle les mythes platoniciens ont quelquefois servi de vêtement. C'est un chapitre intéressant de l'évolution ou des transformations des idées religieuses au XIXe siècle.

Malgré ses défauts de conception et de méthode, l'ouvrage de M. Nilsson est intéressant : il n'est jamais ennuyeux, il est écrit agréablement, et il est utile. Il l'est surtout par ses nombreuses et longues citations de prose et de vers, de vers surtout, de même que par les analyses qui les annoncent ou les relient. Par là, beaucoup de textes remarquables à divers titres deviennent facilement accessibles, qu'il serait difficile au lecteur étranger d'aller chercher dans les originaux.

II. L'ouvrage de M. Benson fait partie des *Germanic Studies* de l'Université Columbia : il est meilleur que certains de ses prédécesseurs. On y trouve une étude assez complète de la question, beaucoup de faits, des analyses détaillées, quelques vues générales, une bibliographie utile, et un appendice donnant la biographie sommaire des écrivains étudiés, mais pas d'index ; il est utile à consulter et intéressant à lire. Il semble que l'auteur aurait pu tirer meilleur parti de ses matériaux en les classant autrement : c'est le plan qui laisse le plus à désirer. La part des Phosphoristes, la part de l'école gothique,

la part des romantiques indépendants comme Stagnelius, et de ceux que l'auteur appelle non-romantiques et qui cependant le sont à cet égard, tout cela se chevauche un peu et s'entremêle d'une manière peu nette. Surtout il est regrettable qu'un ouvrage qui traite de la place et de l'interprétation des Sagas dans la poésie suédoise s'arrête avant le chef-d'œuvre du genre, la *Frithiofs Saga* de Tegnér, publiée en 1825, alors que beaucoup des poèmes ou drames étudiés ici sont postérieurs à cette date. L'auteur donne ses raisons p. 182-3 : elles sont peu convaincantes. Il reconnaît que Tegnér a fait partie des *gothiques*, qu'il a collaboré à l'*Iduna*, qu'il a donné son chef-d'œuvre en traitant d'après les principes de l'école un sujet tiré des Sagas : que lui faut-il de plus pour lui donner une place dans son livre ? C'est donner au mot *romantique* un sens arbitrairement étroit ; et cette amputation voulue est éminemment regrettable[1].

III. L'auteur de *Litterär Kritik i Sverige* a voulu étudier sur les textes l'histoire de la critique littéraire en Suède au XVIIe et au XVIIIe siècle, depuis la pénétration dans ce pays des poétiques de la renaissance italienne et française, jusqu'à l'apparition de nouvelles idées avec le romantisme suédois : de sorte que cet ouvrage peut servir d'introduction à ceux d'Albert Nilsson et de Burnett Benson dont nous rendons compte plus haut. L'auteur a consulté, avec un zèle très méritoire, outre diverses archives particulières, un fort grand nombre de dissertations académiques en latin, d'où l'on peut tirer d'utiles indications sur les idées régnantes et les tendances de la jeunesse universitaire. La bibliographie sera très utile. Le système de renvoyer les notes à la fin de l'ouvrage présente d'énormes inconvénients matériels : le lecteur qui veut lire le texte tout en les consultant doit s'armer d'une rare patience. A vrai dire, il ne semble pas que l'auteur ait présenté les résultats de son enquête d'une manière satisfaisante. Nous trouvons ici les critiques cités et étudiés à la suite, à peu près par ordre chronologique (mais avec très peu de dates), à raison de un, deux, trois... par chapitre ; aucune idée générale ne se dégage de cette espèce de catalogue. Il aurait mieux valu rapprocher les textes analogues, organiser des groupes entre lesquels on aurait réparti les pricipales tendances, marquer l'évolution des idées critiques pendant ces deux siècles. Une série de monographies n'est pas une histoire. Après avoir lu attentivement cet ouvrage, on ne peut se former aucune idée nette : c'est tout au plus un répertoire de textes et d'appréciations. Les deux premiers chapitres (la critique de la Renaissance, la critique classique à l'étranger) sont peu utiles. Il n'y a aucune conclusion.

P. VAN TIEGHEM.

---

1. P. 23, 160 : il ne faut pas voir Rousseau où peut-être il n'est pas.

L'amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux, par Charles de Rouvre, 1 vol. in-8°, 1-471 p. Calmann Lévy éd. 1917.

M. Ch. de Rouvre publie un bien curieux volume sur Auguste Comte et Clotilde de Vaux. Il est curieux au point de vue psychologique, et curieux au point de vue de l'évolution de cœur qui a conduit Comte au second positivisme, c'est-à-dire à la religion positiviste. M. de R. est le petit-neveu de Clotilde de Vaux et, par héritage, se trouve en possession des documents les plus précis sur elle, et notamment d'une partie de la correspondance de Comte. Elle avait déjà été reproduite par des disciples brésiliens dans le *Volume sacré* (Comte gardant les copies numérotées de chacune de ses lettres, même des plus insignifiants billets) — mais le *Volume sacré* n'a pas été répandu dans le public. En tous cas le commentaire dont le nouvel éditeur l'accompagne est des plus complets et des plus précieux. Il a en outre puisé dans les papiers de mon père que j'ai mis sous ses yeux, une note importante au sujet de la profondeur de la transformation qui s'est opérée dans la mentalité de Comte à la suite de sa rencontre de la jeune femme qui devait avoir sur les destinées du positivisme une si extraordinaire influence. Mon père qui avait été dans sa jeunesse élève de Comte — lequel lui enseignait les mathématiques — puis qui avait suivi de près le développement de ses idées philosophiques et s'était étroitement attaché à lui comme le prouve leur correspondance en 1824, pendant un voyage d'études que le disciple fit en Allemagne [1], mon père s'était séparé de Comte au moment du Saint-Simonisme vers lequel l'attirait le caractère religieux de la nouvelle doctrine, tandis que Comte s'en éloignait définitivement, précisément à cause de ces tendances religieuses que l'auteur de la *Philosophie positive* répudiait ouvertement. Dans une lettre (inédite) à Lamoricière, comme lui ancien élève de Comte, Gustave d'Eichthal disait de celui-ci (15 janvier 1830) : « Comte est certainement un homme d'une grande capacité scientifique... mais la culture exclusive des idées scientifiques l'a réduit à un véritable abrutissement... Tout ce qui est sentiment est quelque chose dont il fait complètement abstraction, ou plutôt qui lui est complètement inconnu. Aussi a-t-il tout l'égoïsme que l'on peut attendre d'une pareille disposition du cœur ».

Lorsque par suite de circonstances que M. de Rouvre explique en détail, Comte âgé de 46 ans, séparé de sa femme, vivant très isolé, fit la connaissance en 1844 de Clotilde de Vaux, plus jeune que lui de dix-sept ans, elle même séparée d'un mari qui avait dû, après des fautes professionnelles graves, disparaître à l'étranger, laissant sa femme sans enfants et avec de très minimes ressources qu'elle cherchait à augmenter par sa plume, il se fit dans tout l'être du philosophe une révolution soudaine qui le conduisit à la plus brûlante passion.

1. Reproduite par fragments dans le livre de Littré sur Aug. Comte et intégralement dans la *Revue d'Occident*, 19e année.

Elle se heurta à une résistance obstinée de la jeune femme, qui ne pouvant devenir la compagne légitime de Comte à cause de leur double lien conjugal, voulut que leur amitié amoureuse ne se changeât pas, malgré les supplications, singulièrement insistées, du philosophe, en un lien plus étroit. Les péripéties de l'attaque et de la défense revivent en détail dans leur correspondance, en termes que jamais roman n'égala ; à la fois clairs et voilés d'expressions charmantes sous la plume de Clotilde, appuyés, lourds et ardents sous le style pâteux et souvent frisant l'indigeste, de Comte. Le drame finit au bout de quelques mois par la maladie, puis par la mort de la jeune femme, au milieu d'incidents de famille pénibles et où Comte joua un rôle qu'explique seule l'intensité de sa passion. Elle se transforma peu à peu dans son esprit et dans son cœur en une sorte de culte mystique qui probablement n'aurait jamais existé sans le refus de se donner de Clotilde. La chasteté qui lui avait si résolument résisté devint pour lui la Vertu divine de la femme (au point que plus tard il admit dans l'avenir religieux de l'Humanité l'hypothèse de la maternité exclusive de la Femme vierge). Il institua toute espèce de prières et de rites autour du nom de la Bien-aimée et au pied de son autel (le fauteuil où elle s'était assise en lui rendant visite). Elle devint l' « immaculée inspiratrice » de son œuvre et de la réforme de l'Humanité, et il fit de quelques essais de littérature (assez insignifiants) par lesquels elle avait tenté de gagner sa vie, d'incomparables chefs-d'œuvre proposés à l'admiration des disciples. Il faut évidemment tenir compte dans tout cela des crises cérébrales que le philosophe avait subies dans sa jeunesse (1826) et qui laissèrent dans son organisme des traces dont lui-même se préoccupait à plusieurs reprises dans sa correspondance. Il sortit de cet état de choses dans la 2e période de la vie de Comte, quelques grandes idées, beaucoup d'imitations stériles du catholicisme [1] — du catholicisme sans résurrection ni vie future ce qui était le décapiter, — et beaucoup de rites ridicules qu'un petit nombre d'hommes distingués cependant pratiquèrent : le tout couronné par le souvenir d'une jeune femme simplement vive d'esprit et gracieuse, morte poitrinaire à 32 ans après s'être refusée à Comte dans des lettres exquises et qui aurait résolument repoussé l'idée d'être la prêtresse de l'Humanité, probablement même aurait trouvé cette idée risible. M. de Rouvre a tracé d'elle un portrait définitif et par là jeté une vive lumière — avec quelques digressions superflues — sur la genèse du second positivisme. Il aurait pu rappeler pour éclairer encore mieux son sujet, une lettre de Comte à S. Mill de juillet 1843 (un an avant la rencontre), où le philosophe français déclarait : « La biologie me semble déjà pouvoir solidement démontrer... que dans presque

1. « Je viens, écrivait-il à S. Mill, de faire des études spéciales sur le catholicisme du moyen âge : notamment en lisant saint Augustin », juillet 1845. On sait qu'il lisait constamment l'*Imitation*.

toute la série animale, et surtout chez notre espèce, le sexe femelle est constitué, en une sorte d'état d'enfance radicale. L'idée d'une reine, par exemple, même sans être papesse, est maintenant devenue presque ridicule, tant elle avait besoin (pour être admise) de l'état théologique »[1]. Bien que Comte ait toujours maintenu « l'infériorité radicale » des femmes au point de vue biologique, on ne peut pas dire cependant que l'influence de Clotilde de Vaux n'ait pas fait profondément évoluer la conception de son système social et religieux.

Eug. D'EICHTHAL.

Alberto LUMBROSO. **Ai tempi di Napoleone.** Genova, Formigginni, 1913. In-8°, 203 p.

— **Miscellanea Carducciana.** Bologne, Zanichelli, 1911. In-8°, 397 p.

— **Il carteggio di un victo.** Lettere inedite dell'amiraglio conte C. di Persano. Roma, Rivista di Roma, 1917. In-8°. 688 p.

Trois volumes des plus intéressants et utiles.

On trouve dans le recueil intitulé *Aux temps de Napoléon*, outre deux conférences fort attrayantes sur la campagne de Murat en 1815 et sur les amies d'Ugo Foscolo, deux études, l'une sur Bonaparte, l'autre sur Napoléon, et ces deux études n'en forment qu'une seule. C'est, en cent pages, une biographie du grand homme, très bien faite, très précise, très lumineuse; ou comme dit M. Lumbroso, un petit livre qui contient les dates principales et les plus remarquables étapes du chemin parcouru par Napoléon.

Les *Mélanges carducciens* qui comptent près de quatre cents pages, renferment, avec une préface de Benedetto Croce, un superbe faisceau d'articles de tout genre et de documents divers, composés et recueillis par divers auteurs, sur la vie et l'œuvre de Carducci.

La *Correspondance d'un vaincu* nous offre des lettres inédites de l'amiral Persano sur sa campagne de Lissa et sur son procès. Dans ce volume de 1917 comme dans celui de 1905, M. Lumbroso prend la défense de Persano ; il montre combien il est dangereux de créer « un seul responsable, un bouc émissaire des défaites », et de nouveau il détruit des légendes mensongères, de nouveau il proclame et prouve par d'autres arguments, par d'autres pièces et, selon son expression, par d'autres paroles plus pressantes, l'innocence de l'amiral.

A. CHUQUET.

Ernesto MASI, **Il Risorgimento italiano** avec préface de Pier Desiderio Pasolini. 2 vol. in-8 de xv-612 et 515 pp. Florence, Sansoni, 1917.

Si la période du Risorgimento a fait jusqu'ici l'objet d'innombrables travaux de détail, l'histoire générale en reste encore à écrire, aucun des auteurs qu'a tentés l'entreprise ne l'ayant encore embrassée dans toute son ampleur. — Les uns se sont appliqués moins à faire œuvre

1. *Lettres de S. Mill et d'Aug. Comte*, publiées par Lévy Bruhl, p. 231.

personnelle qu'à fournir au lecteur un ensemble de documents et de citations suffisant pour satisfaire sa curiosité ou lui permettre de motiver ses jugements : c'est l'histoire *critique* telle que l'a comprise et définie Tivaroni dans cette *Storia critica del Risorgimento* dont les neuf volumes représentent encore le répertoire de faits le plus complet et le plus commode à consulter sur la formation de l'unité italienne. — D'autres, fidèles aux traditions de l'histoire *littéraire*, ont cherché surtout à faire une œuvre vivante par la clarté de l'exposition et le mouvement du récit. V. Bersezio notamment y a réussi dans ses *Trent' anni di storia italiana*, ouvrage d'une lecture attrayante, mais que déparent malheureusement de trop sensibles défauts de proportion, de composition et de rigueur scientifique. — Une troisième conception enfin qu'on pourrait appeler celle de l'histoire *explicative* et à laquelle se prête particulièrement le cadre de la conférence, a été inaugurée par M. Rinaudo lorsqu'il a publié en deux volumes (1911) ses leçons sur le Risorgimento, de l'École de guerre de Turin; elle consiste à négliger délibérément le récit suivi des faits, pour consacrer à chacun des grands événements autour desquels ils se groupent, une dissertation où en sont indiquées les sources, approfondies les causes et discutées les diverses interprétations. L'ouvrage posthume de E. Masi que publie aujourd'hui la librairie Sansoni de Florence, présente un caractère analogue : c'est la rédaction définitive, par les soins du professeur Fiorini, du cours que l'auteur avait professé à l'École des Sciences sociales et politiques de Florence.

Une mort prématurée a sans doute empêché ce dernier de donner à son œuvre l'égalité de développement qu'elle aurait logiquement comporté : elle s'arrête à 1861, et sur les cinquante-huit chapitres dont elle se compose, les années au cours desquelles s'est accomplie l'unité (1849-1861) n'en absorbent qu'un, portant le titre significatif d' « épilogue »; trente-cinq sont consacrés à la période antérieure (1815-1849) et non moins de vingt-trois à celle qui s'étend entre le milieu du XVIIIe siècle et le congrès de Vienne. Cette histoire est donc en réalité celle des origines du Risorgimento plutôt que du Risorgimento lui-même.

Restreinte à ces proportions, elle se recommande par toutes les qualités qui distinguaient les travaux précédents du même auteur : une vaste culture générale, qui lui permet de replacer l'évolution de son pays dans le mouvement général de l'Europe et d'éclairer ses propres aperçus par de continuels rapprochements avec les théories des historiens étrangers; un art des divisions qui lui inspire parfois des formules saisissantes (par exemple au début du chapitre XXXIII) et fournit à ses lecteurs des cadres commodes pour l'étude et la classification des faits; une richesse de connaissances bibliographiques qu'il domine au lieu d'en être écrasé et dont il sait tirer parti pour donner à certains de ses chapitres (sur la jeunesse du roi Charles-

Albert, sur l'avènement de Pie IX, sur la révolution et le siège de Rome), l'intérêt d'une discussion critique des thèses opposées émises avant lui par ses prédécesseurs; enfin une liberté de jugement par laquelle il apprécie en toute indépendance les hommes et les choses, sans crainte de heurter les idées préconçues de ses contemporains. C'est ainsi que, modéré d'esprit comme d'opinions, il traite Mazzini avec une sévérité dont son éditeur a cru nécessaire de l'excuser (I, p. 529); il n'hésite pas à saluer dans Pellegrino Rossi, dénoncé par le parti avancé comme un traître à la cause nationale « le plus grand homme d'État que l'Italie ait eu avant et après le comte de Cavour » (II, p. 333). Il reconnaît avec franchise que la Révolution française doit être considérée comme l' « un des principaux facteurs de l'unité » et Napoléon Ier comme « le véritable fondateur de l'Italie moderne » (I, pp. 247 et 302). Dans l'un des chapitres les plus curieux et les plus sincères de son livre (33) il établit enfin que l'unité politique de l'Italie ne se rattache pas, comme on l'a prétendu après coup, à une tradition historique permanente, mais qu'elle a présenté, lorsqu'elle a été réalisée, le caractère d'une conception nouvelle, adoptée par Cavour comme le seul moyen d'assurer l'indépendance. Dans son ensemble l'ouvrage de M. Masi agite tant d'idées, touche à tant de questions, éclaircit tant de points controversés qu'il peut être considéré comme un guide précieux pour ceux qui abordent l'étude du Risorgimento et un sujet de réflexions utiles pour ceux qui en connaissent l'histoire [1].

Albert PINGAUD.

Félix KLEIN. **Les douleurs qui espèrent**. Paris, Perrin, 1916; in-8°, IV-236 p. 3 fr. 50.

La première partie de ce livre très bien écrit est le récit de quelques expériences dans l'art délicat et difficile de consoler. L'auteur, aumônier de l'ambulance américaine (*La guerre vue d'une ambulance*, 5e éd., 1916), ne doit pas seulement adoucir les angoisses de blessés et de mourants, mais celles de leurs parents et de leurs amis. Il y réussit souvent et en donne de touchants exemples. Qu'auprès des âmes disposées à l'entendre la « vieille chanson qui berce les douleurs humaines » ait gardé son efficace, c'est ce dont on ne peut douter après l'avoir lu. Cette parole que l'antiquité païenne ignorait : « J'offre mes souffrances à Dieu » conserve un sens et une vertu pour la génération de la Grande Guerre. Quand un remède guérit, ne demandez pas s'il est selon les règles ou la raison : usez-en pour soulager des cœurs meurtris. M. l'abbé K. est un médecin d'âmes qui peut s'honorer d'avoir fait beaucoup de bien.

La seconde partie du livre, intitulée *Réflexions*, est, en partie du

1. Lire I. 173, Rossi ; 221, Marmont ; 305, Vacani ; 322, Metternich ; II, 26, Cavour.

moins, théologique, mais d'une théologie qu'on peut qualifier de *minimiste*, qui cherche à résoudre les difficultés en les atténuant. L'auteur raconte l'histoire d'une vieille dame de 93 ans qui passait la moitié de son temps à prier Dieu, le reste à l'accabler de reproches; c'est le problème du mal qui la tourmentait. L'abbé K. rédigea pour elle une note qui la calma; elle mourut en disant : *Fiat voluntas tua.* Voici la thèse. Le bien moral implique le choix d'une volonté libre. Dieu laisse la liberté à l'homme comme un privilège presque divin. Tous les maux de l'homme viennent du péché, que Dieu défend. La guerre actuelle ne découle que de la transgression des lois de Dieu. Les responsables des maux de la guerre sont les pêcheurs seuls; Dieu est justifié dans toutes ses voies. — A quoi la bonne dame aurait pu répondre : « Ce que vous dites là serait vrai si Dieu était seulement un sage, un législateur, ayant donné aux hommes de bons conseils qu'ils ne suivent point. Mais vous lui attribuez la plénitude de la puissance et de la bonté; cela fait boîter votre apologie ».

Les souffrances imposées par la guerre aux innocents doivent également être expliquées. M. K. repousse l'idée « outrancière » de l'expiation; il ne parle qu'avec beaucoup de réserve de la vengeance divine (p. 162). Mais il ne trouve rien que de très beau, de très consolant à contempler les malheurs du juste. Dans une catastrophe qui frappe à la fois les bons et les méchants, le juste devient plus saint parce qu'il se résigne, le coupable est purifié parce qu'il souffre. Donc, l'amour de Dieu triomphe en même temps que sa justice (p. 165). Le bénéfice du juste, c'est « un splendide accroissement de mérite, de valeur morale, de droit à un bonheur qui ne finira point ». En somme, c'est la théorie de l'*acompte*, exposée par Marcellin à saint Augustin : « N'est-ce pas une grande miséricorde de Dieu de m'avoir envoyé le malheur pour me châtier de mes péchés et de n'en pas réserver la punition au jour de mon jugement? »

On dit qu'en Pologne il n'y a plus d'enfants âgés de moins de sept ans; tous les petits sont morts de misère. Sans doute le massacre d'innocents fait aussi partie de l'économie divine; mais M. K. ne donne pas d'arguments pour convaincre les simples qui peuvent hésiter à en absoudre les dieux [1].

S. Reinach.

---

1. M. K. estime (p. 166) que les innocents frappés « sont, en réalité, les premiers bénéficiaires d'une bonté délicate et généreuse à l'infini ».

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — **23 juin** — **1917**

René Worms, Natalité et régime successoral (Jacques Bertillon).
Koschaker, Le cautionnement en droit babylonien et assyrien (Fossey).
Rostrup, Le papyrus III, 413 des Oxyrhynchus Papyri (My).
Mémoires de la Société philologique américaine, XLV.
Van Nostrand, La réorganisation de l'Espagne par Auguste (M. Besnier).
Griffini, Le poème de Qodam ben Qadam; Cauro, Récit sur la vie de Mohammed (R, Basset).
Jules Cochon, Le général Songeon (A. Chuquet).
Vesnitch, Les responsabilités de la guerre actuelle (F. Bd.).
La victoire de Verdun (F. Bd.).

Natalité et régime successoral, par René Worms, docteur ès-lettres et ès-sciences, agrégé des Facultés de droit, etc. (libr. Payot, 1917).

Cet ouvrage, écrit par un homme dont on connait la haute valeur, mérite d'autant plus l'attention qu'il a été couronné par la Faculté de Droit. Il donne une excellente occasion d'examiner et de discuter l'influence que le Code civil peut avoir exercé sur l'abaissement de la natalité. C'est le but que nous nous proposons ici : nous nous permettrons, après avoir exposé les idées principales de l'auteur, d'indiquer les nôtres.

M. Worms, après avoir cité les statistiques qui constatent l'abaissement de la natalité en France, l'effroyable intensité du mal, et le danger de mort prochaine qui en résulte pour la nation, en recherche brièvement les causes. Sa conclusion est qu'elles se ramènent à un principe unique : l'*individualisme*. La réduction de la natalité, d'après lui, tient surtout à ce que l'individu a de moins en moins conscience de son lien avec la nation et de ses devoirs envers elle. Nous partageons son avis sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Mais nous ne sommes pas exclusif comme lui.

Nous ne pensons pas que l'abaissement de la natalité doive être attribué à une seule cause, mais à un grand nombre de causes dont aucune n'est suffisante, mais qui se complètent l'une l'autre : « Il est douteux que l'affaiblissement des croyances religieuses ait suffi à lui seul à abaisser la natalité ; mais si, en même temps que les croyances religieuses s'affaiblissent, l'esprit démocratique inspire à chaque

homme le désir de s'élever au-dessus de sa position, il est incité à se charger du moindre poids possible pour soutenir plus librement le combat de la vie ; une religion sincère le détournerait d'un si triste expédient ; mais elle ne se maintient que pour la forme et n'a plus d'influence. Loin qu'un principe supérieur de morale vienne la suppléer, l'individualisme enseigne dogmatiquement que chacun de nous n'a de devoir qu'envers soi-même. Ainsi l'homme ne se sent pas plus de devoirs sociaux que de devoirs religieux ; il reste seulement livré aux suggestions de l'ambition. S'il reporte cette ambition sur ses enfants, s'il les veut plus riches et plus élevés que lui, il se heurte au Code civil qui ne lui laisse qu'un moyen assuré de réaliser son projet : c'est de limiter le nombre de ses enfants. Il en est du Code civil comme des autres influences dont nous venons de parler : à elles seules, elles n'auraient pas pu peut-être, même en un siècle entier, abaisser la natalité française au point où nous la voyons. Il n'a pas eu cette influence déprimante dans la Pologne russe, ni en Roumanie, ni dans les Pays-Bas [1], sans parler des autres pays où il a été adopté ou adapté. Mais établi dans une nation peu religieuse et en outre imbue d'idées démocratiques et individualistes, il trouvait des conditions adjuvantes nécessaires pour devenir fatal au développement de la nation. Ainsi il convient dans l'étude de chacune de ces influences délétères de ne jamais raisonner comme si elle était seule ». (*Dépopulation de la France*, par Jacques Bertillon, page 125).

Si nous sommes arrivé à cette conclusion, c'est parce que l'étude des faits ne nous a pas désigné de cause prépondérante dominant toutes les autres. L'abaissement de la natalité est une résultante de forces très nombreuses concourant au même effet. Si l'on se borne à examiner l'une d'entre elles, on la trouve immanquablement trop faible pour avoir à elle seule entraîné ce lamentable résultat. On se trouverait donc, par cette méthode, amené à considérer la suppression progressive de la population française comme un effet sans cause.

Il en est du Code civil, comme des autres causes invoquées. M. René Worms estime que s'il était coupable du mal qui nous ronge, on aurait vu la natalité s'affaisser brusquement après sa promulgation. Comme cet affaissement ne s'est pas produit en 3 ou 4 ans, mais en cent ans, il conclut que le Code civil en est innocent. Cette conclusion ne nous paraît pas juste. Il est bien exceptionnel qu'une loi puisse brusquement changer les mœurs d'un pays. Au début, les

1. La natalité a baissé dans ces pays, mais elle a baissé parallèlement à la mortalité conformément à une loi générale qui veut que ces deux mouvements soient parallèles, une diminution de mortalité étant accompagnée d'une diminution à peu près égale de la natalité. Nous pensons qu'on ne doit jamais étudier l'un des deux chiffres sans étudier l'autre. C'est cette étude simultanée de la mortalité et de la natalité qui nous permet de dire que, en Roumanie et dans les Pays-Bas le Code civil n'a pas eu une influence déprimante, ou que, tout au moins, celle-ci n'est pas apparente.

lois successorales n'ont évidemment pu exercer une action que sur la classe possédante c'est-à-dire sur l'infime minorité. Et en effet, ce sont les mœurs familiales de la bourgeoisie qui se sont altérées les premières; puis beaucoup plus tard, par esprit d'imitation, celle des prolétaires. Tout cela n'a pu se faire qu'avec beaucoup de temps. Le fait que la natalité n'est pas tombée brusquement de 33 à 20 ne prouve donc point du tout que le Code civil n'ait pas contribué à cette décadence.

M. René Worms s'appuie encore sur ce fait prétendu que l'abaissement de la natalité n'est pas égal dans toute la France. Cette appréciation est inexacte à notre avis. L'abaissement de la natalité en France est général et commun à tous les départements; et il est tellement profond, que les parties les plus fécondes de la France passeraient pour être presque stériles dans un autre pays que le nôtre. Notre situation à cet égard est absolument unique et il n'y a pas lieu de s'arrêter à ce fait que le mal est un peu moindre ici que là. Partout il a le caractère d'un désastre. Mais, dit M. René Worms, quelques communes font exception. Elles ne sont pas nombreuses, et méritent une étude d'autant plus attentive qu'elles sont plus exceptionnelles. Pour plusieurs d'entre elles (Fort-Mardyck, Fouesnant, etc.), on a trouvé que ces communes étaient fécondes justement parce qu'elles échappaient, pour une raison quelconque, aux dispositions des lois successorales.

On lira avec le plus vif intérêt les critiques que M. René Worms a faites de l'opinion de Frédéric Le Play, relativement à la fécondité des familles. Le Play, on le sait, a fait une œuvre admirable au moyen d'une méthode d'observation qu'il a intronisée et qui est la monographie familiale. Il distingue trois principes fondamentaux d'organisation de la famille :

1° *La famille patriarcale* : les descendants demeurent groupés indéfiniment autour de l'ancêtre commun sur une propriété indivise; telles sont, par exemple, les tribus arabes.

2° *La famille instable* : les enfants se séparent de leur auteur dès qu'ils sont en âge de le faire, et avec chaque génération le foyer disparait. C'est le régime ordinaire en France. Le Play le juge déplorable.

3° *La famille-souche*, intermédiaire entre les deux précédentes : les enfants essaiment au dehors, mais il en reste toujours un au foyer paternel ; c'est celui que le père de famille a désigné pour continuer l'établissement ancestral ; il a l'honneur d'en assurer la durée, mais aussi la charge de diriger ceux de ses frères et sœurs qui restent à ce foyer ou que le malheur y ramène. La « famille-souche » constitue l'idéal de Le Play. Il s'imagine qu'elle est fréquente en Angleterre, au Canada, aux Etats-Unis, et il lui attribue une grande fécondité.

M. René Worms discute cette opinion au moyen d'arguments très intéressants.

Le Play voulait élever la quotité disponible à la moitié, quel que soit le nombre des enfants. Nous partageons cette opinion, car dans aucun pays la volonté du père de famille n'est aussi ligotée qu'elle l'est en France. Ce que voulait Le Play, c'est ce qu'autorisent les codes italien, allemand, etc., c'est donc demander très peu ; le Code espagnol est beaucoup plus libéral ; plus libérales encore sont les lois anglaise et américaine ; on sait qu'elles vont jusqu'à la liberté absolue. Nous ne voyons pas pour notre part aucun inconvénient à ce que le père de famille ait le même pouvoir qu'en Italie, par exemple, mais nous croyons avec M. René Worms que l'action d'une telle loi sur la natalité est douteuse et ne pourrait être qu'extrêmement lente. En effet, le père de famille dans l'état actuel fait très rarement usage du peu de liberté que lui donne la loi ; il n'en profiterait pas davantage, d'ici à longtemps du moins, si cette liberté était accrue.

Quoi qu'en dise M. René Worms, il arrive très souvent qu'un père de famille veuille que sa descendance ait même rang que lui dans la société. La liberté de tester lui donnerait le moyen d'arriver à ce résultat par son testament, mais très probablement, il se passera un temps très long avant qu'il en fasse usage. Les mauvaises habitudes sont prises ; on doit craindre que le Français ne les perde que lentement, et qu'il ne conserve longtemps encore les détestables pratiques qui perdent actuellement la nation.

A la longue cela changerait peut-être. M. René Worms a voulu savoir si les Italiens usent de la liberté qui leur est laissée. Le sénateur baron Garofalo, procureur général près de l'une des cours de cassation d'Italie, lui a déclaré que « la tendance générale dans les provinces du Midi est à avantager les mâles et surtout l'aîné ; *elle y est très répandue dans la bourgeoisie* » (et plus encore dans la noblesse). Dans la haute Italie, la succession d'ordinaire se partage également entre tous les enfants.

En Espagne, d'après le professeur Adolfo Posada, membre de l'Académie royale des Sciences morales et politiques, « le préciput est d'ordinaire attribué sans distinction de sexe et d'âge à celui des enfants qui en a le plus besoin parce que pour lui les conditions de la vie se trouvent le plus difficiles. Quelquefois la raison de son attribution est le désir ou la nécessité de ne pas morceler une exploitation agricole ou industrielle. Cette législation ne soulève aucune plainte, vu la sagesse avec laquelle les testateurs savent en user ». On doit remercier M. Worms d'avoir recherché et recueilli ces renseignements qui sont très importants.

M. René Worms énumère les entorses que le Code civil a reçues de plusieurs lois récentes (habitations à bon marché; loi Ribot concernant la petite propriété; biens de famille insaisissables ; successions ouvertes depuis la guerre). Il entre, à ce sujet, dans de très intéres-

santes explications. Il critique l'article 815 (par lequel nul n'est tenu à l'indivision), l'article 819 et, enfin, l'article 833 qui, pensons-nous, n'a jamais eu de défenseurs, car il est composé de deux paragraphes contradictoires ; malheureusement, c'est le second, très malfaisant, qui a été préféré par la jurisprudence.

Il expose la proposition Robert Doucet, celle, fort analogue, du général Toutée et la proposition Poubelle. Voici en résumé, en quoi consiste celle du général Toutée, la plus radicale des trois : « Toute succession donne lieu à partage. Ce partage doit se faire par parts égales entre les *descendants* du défunt ». Il rappelle, en les approuvant, les critiques dont ce projet a été l'objet. Cependant il lui est très favorable. Au lieu de faire, dit-il, du texte proposé par le général Toutée le droit commun de succession, on pourrait songer à en tirer, tout d'abord, une disposition facultative : on ouvrirait au père de famille la possibilité légale de répartir sa succession suivant le principe nouveau. Si l'opinion publique se montrait favorable, si beaucoup de testaments étaient faits en ce sens, on pourrait plus tard consolider la réforme, et de la succession testamentaire la faire passer dans la succession « ab intestat ». Elle s'opérerait ainsi en deux étapes ; ce serait l'expérience qui déciderait sa généralisation possible.

M. René Worms fait remarquer que sa proposition n'est autre que celle de l'ambassadeur Poubelle (elle ressemble beaucoup au système espagnol de la *mejora*), et il fait remarquer, ce qui est fort intéressant, que le très distingué professeur Ambroise Colin (à qui pourtant on a souvent reproché d'être par trop respectueux du Code civil) en est venu à formuler une proposition analogue ; car, pour lui, les objections à faire à la proposition Toutée ne devraient pas empêcher qu'on la soumît à l'épreuve de l'expérience. Il conseille, par suite, d'introduire dans l'article 913 un quatrième alinéa ainsi rédigé :

« Si les enfants ou certains enfants du disposant ont eux-mêmes des enfants, la succession pourra être divisée en autant de parts qu'il y a de descendants, à quelque degré que ce soit, vivant au moment du décès ; et le disposant pourra attribuer à ses enfants, outre leurs parts, autant de parts qu'ils auront eux-mêmes de descendants ».

M. Ambroise Colin semble avoir abandonné aujourd'hui ce texte. Il estime actuellement qu'une semblable mesure créerait trop de divisions dans les familles. M. René Worms pense qu'on peut être plus hardi, et que l'esprit public paraît déjà assez préparé à admettre la réforme. A l'appui, il cite le fait suivant : il y a une vingtaine d'années, périssait dans le naufrage de la « Bourgogne », un couple richissime, M. et Mme A... P..., qui n'avaient pas d'enfants ; ils léguaient à leurs trois nièces tous leurs biens en les divisant entre elles au prorata du nombre de leurs propres enfants. Cette disposition testamentaire rencontra l'approbation générale de la société parisienne.

M. René Worms examine aussi la proposition de loi récente de

M. Bokanowski. Elle consiste « à attribuer à l'État la qualité et les droits d'un héritier réservataire dans les successions déférées *à moins de quatre enfants* ». M. Worms juge ainsi cette proposition : « on doit lui reconnaître ce mérite d'avoir fait à la question de la natalité sa part, puisqu'avec elle un encouragement à la procréation résulterait de la suppression du droit héréditaire de l'État en face d'une postérité nombreuse ». Mais l'auteur craint qu'à travers le droit successoral, ce soit le droit de propriété lui-même qui soit en question ; et que la main mise de l'État sur les hérédités, soit le prélude de sa main mise sur les biens des vivants.

En résumé, M. René Worms propose de ne rien changer aux principes du Code civil sur la réserve. Les propositions Doucet et Toutée « ne sont pas contraires aux principes égalitaires » et leur application pourrait avoir des effets utiles pour accroître le chiffre des naissances.

Ce n'est pourtant pas d'une modification de notre droit successoral que M. Worms attend le relèvement de la natalité qui nous est indispensable ; il pense que les mesures les plus efficaces seraient peut-être : exonérations d'impôts, mesures d'assistance, indemnités pour charges de famille, primes à la naissance du troisième enfant et des suivants. Surtout, dit-il, il faudrait montrer à nos concitoyens que la procréation est pour eux un *devoir* véritable au sens le plus strict du mot ; il faut par tous les moyens accroître chez nous la moralité publique, l'attachement à la vie saine de famille, à la Patrie.

En pareille matière, nous sommes moins exclusif que M. Worms. Nous partageons l'avis que Jules Simon (dans l'un de ses derniers articles du *Temps* ; ils sont intitulés « *Mon petit Journal* »), a formulé à peu près dans les termes suivants : « Des remèdes contre la dépopulation ! On en propose beaucoup ; il faut les appliquer tous pour ne pas oublier celui qui sera efficace » !

Dr Jacques Bertillon.

P. Koschaker. **Babylonisch-Assyrisches Bürgschaftsrecht**; ein Beitrag zur Lehre von Schuld und Haftung. Leipzig, Teubner, 1911, 1 vol. XVIII-263 p. in-8°.

M. Koschaker a exposé les règles et l'histoire du cautionnement en droit babylonien et assyrien. Dans les trop rares documents de l'époque de *Hammurapi*, la caution s'appelle *mukîl kakkadi*, celui qui « maintient la tête » du débiteur, qui la protège contre le créancier. C'est donc quelque choses de très différent de la caution en droit romain, qui est un débiteur accessoire, qui doit la même chose que le débiteur principal et assure le paiement du créancier. Dans les textes de l'époque néo-babylonienne, cautionner se dit *pût.... našu*, ainsi qu'Oppert, avec sa remarquable pénétration, l'avait établi dès l'année 1877 et maintenu contre les objections mal fondées de Peiser. Au lieu de *našû* « lever », on trouve aussi les verbes *emêdu* « placer »,

nadànu donner, *mahàṣu* « frapper ». Que signifient littéralement ces expressions ? La question a plus qu'un intérêt philologique, car il est bien évident que ce qui est devenu au cours des siècles une simple métaphore a d'abord désigné un geste rituel, et que la détermination exacte de ce geste nous aiderait à pénétrer la vraie nature de l'institution. M. Koschaker (p. 209 et suiv.) estime que dans toutes ces expressions le mot essentiel est sous-entendu et que ce mot est *ḳâtu* « la main »; il faudrait donc traduire littéralement « lever (placer, donner ou frapper) la main pour.... », et le geste emportant caution serait un geste de la main. Mais cette explication me paraît se heurter à de sérieuses objections. Il est surprenant que le mot important ait si bien disparu d'une locution, qu'on ne le trouve plus dans un seul exemple. Chose encore plus inacceptable, des formules telles que *máhiṣ pûti*, *nasû pûtu*, qui ne comportent aucun régime, devraient se traduire « frapper (la main) pour, lever (la main) pour » c'est-à-dire « garantir pour » ; c'est là une façon de parler complètement inconnue au babylonien, et une comparaison avec l'anglais « to answer for, to warrant for » ne fait que souligner l'étrangeté d'une pareille locution en babylonien; on s'étonne qu'un sémitisant de la valeur de D. H. Müller, à qui M. Koschaker déclare la devoir (p. 223), ait pu s'en contenter.

S'il me fallait à mon tour risquer une explication, je préférerais m'en tenir aux mots que contiennent les textes et remonter au sens primitif de *pûtu* qui, avant de devenir une simple préposition, a été un substantif désignant « le front » et n'a d'ailleurs jamais cessé d'être employé avec ce sens. La caution serait donc primitivement celui qui lève ou frappe le front du débiteur, et, tout au moins pour l'expression « lever le front », nous aurions, avec d'autres mots, la même formule qu'en droit babylonien ancien. Que l'expression ait été transportée du débiteur à la dette, il n'y aurait là rien d'étonnant, et cette évolution aurait été certainement facilitée par l'emploi de *pûtu* comme préposition signifiant « pour », dans d'autres locutions. Mais peut-être est-il plus sage de laisser à l'avenir la solution de pareils problèmes.

En droit néobabylonien, la caution promet simplement qu'elle remettra le débiteur entre les mains du créancier et que le débiteur paiera ; ce n'est que subsidiairement, et pour le cas où le débiteur ne paierait pas, que la caution s'engage à payer. Plus simplement encore, la caution s'engage à ce que le débiteur ne se dérobe pas par la fuite à l'action que le créancier pourra exercer contre lui ; de là cette forme fréquente du cautionnement : A est caution *pour le pied* de B. Plus rarement la caution promet la même chose que le débiteur, et le cautionnement devient une promesse accessoire de paiement. Quel moyen la caution avait-elle pour obliger le débiteur à rester à la disposition du créancier, quel était son recours contre le débiteur à la

place duquel elle avait dû payer ? Ce sont là des points sur lesquels nous sommes encore fort mal renseignés.

M. Koschaker s'est efforcé de suppléer au silence des textes ou d'expliquer les textes obscurs par des rapprochements avec le droit d'autres peuples. C'est la partie de son œuvre que je suis le moins en mesure de juger, mais dans un cas tout au moins il me paraît avoir été heureuseusement inspiré. C'est à propos du texte de Strassmaier, Nbn 343, que Kohler avait interprété comme un « Zeugniss von Hörensagen », et que M. Koschaker regarde comme un exemple d'ἔκμαρτυρία, c'est-à-dire de cautionnement fourni au sujet d'un témoignage (p. 158).

La principale critique que je pourrais faire à M. Koschaker porterait sur son exposition : les grandes lignes du plan n'apparaissent pas toujours clairement, coupées qu'elles sont de dissertations, d'*excursus* sur des questions de détail ; les redites ne manquent pas ; la garantie du vendeur, du commandité, du bailleur, etc. aurait dû, à mon sens, être plus nettement distinguée du cautionnement fourni par un tiers, peut-être même traitée séparément, bien que la terminologie babylonienne soit commune aux deux espèces. Dans le détail de l'interprétation j'aurais bien aussi quelques réserves à faire, mais somme toute il faut surtout admirer l'effort considérable qu'a fait M. Koschaker, professeur de droit romain, pour aborder l'étude des sources du droit babylonien. S'il n'est pas encore en mesure d'utiliser des textes non traduits, du moins peut-il dire qu'aucun de ceux qui avaient été déjà étudiés ne lui a échappé et la table qu'il en a dressée montre qu'ils atteignent un total déjà très important. Sa connaissance de l'histoire du droit lui a permis parfois de comprendre ce que la philologie à elle seule n'avait pas pu expliquer. L'étude du droit assyro-babylonien ne peut que gagner à de semblables contributions.

FOSSEY.

Egill ROSTRUP. **Oxyrhynchos Papyri III, 413** (Extr. du *Bull. de l'Acad. R. des Sc. et des L. de Danemark*, 1915, nº 2, p. 63-107). Copenhague, Höst et fils, 1915 ; 45 p.

Le papyrus dont s'occupe M. Rostrup dans ce mémoire a été publié en 1903 par Grenfell et Hunt dans le troisième volume des *Oxyrhynchus Papyri*. Il est intéressant à plusieurs titres, et ceux qui l'ont étudié jusqu'ici lui accordent unanimement une haute importance pour l'histoire du théâtre antique. Il contient en effet d'assez longs fragments d'une « farce » et d'un « mime » grecs de l'époque des Antonins. Mais M. R., dans l'examen qu'il fait de ces deux morceaux, ne se place ni au point de vue littéraire ni au point de vue philologique ; il les considère en régisseur de théâtre, en nous prévenant que ses observations concernent uniquement la mise en scène ; et il propose une

explication des signes et abréviations de diverses espèces qui se rencontrent dans le premier morceau, ainsi que des nombreux traits verticaux, penchés à droite, qui se trouvent dans le second. Les signes du premier, selon M. R., ne peuvent être que des signaux ou indications relatives au service de la scène, et ils ont probablement un sens musical; le texte ne donne, en réalité, que des répliques détachées, accompagnées, le cas échéant, de signes avertisseurs de ce qu'il y avait à faire et qui était connu à l'avance. Cette interprétation n'est pas inadmissible, mais elle semblera peut-être assez hardie, et la comparaison qu'établit M. R. entre ces signes et ceux qui lui ont servi à régler la mise en scène du drame de Schiller, *die Jungfrau von Orleans*, pour une représentation au théâtre de Copenhague, n'a pas grande force démonstrative. Pour le mime, au contraire, M. R. émet une hypothèse fort ingénieuse, et qui me semble très digne d'attention. Le texte du papyrus ne représente qu'un rôle de la pièce; ce qui est séparé par les traits obliques, ce sont des répliques, et ce rôle diffère des rôles d'un théâtre moderne en ce qu'il est écrit sans réclames, c'est-à-dire sans les derniers mots ou la dernière phrase de la réplique précédente. Mais, conclut M. Rostrup, un rôle ne donne pas une idée exacte de la pièce, de sorte qu'il est à peu près impossible de reconstituer, d'après un seul rôle, l'action et son développement ; celui que nous a conservé le papyrus n'est probablement qu'une faible partie d'une pièce beaucoup plus étendue.

MY.

Transactions and proceedings of the American philological association, 1914. Vol. XLV. Boston, Ginn. 253-CI p, in-8°.

Les *Transactions* forment douze mémoires, dont quelques-uns assez étendus. Il semble que ce recueil s'est accru à la veille de la guerre. Le volume de 1915 nous est parvenu quand cet article s'imprimait.

M. Ivan M. LINFORTH, sous le titre *Hippolytus and humanism*, analyse l'élément moral de la pièce d'Euripide, M. Monroe E. DEUTSCH discute les divers renseignements des auteurs anciens sur l'âge de César. Plusieurs passages de Suétone sont expliqués successivement par MM. W. Brooks MCDANIEL et J. C. ROLFE. M. S. G. OLIPHANT poursuit l'histoire de la strige, commencée dans un volume précédent et interroge, cette fois, Isidore et les glossateurs. M. L. BLOOMFIELD considère les rapports du sens et du mot. M. J. W. HEWITT étudie le sacrifice d'action de grâces dans les croyances religieuses des Grecs. M. Ch. KNAPP essaie, de nouveau, de donner une analyse de la première satire d'Horace, où il discute les vues des éditeurs et surtout celles de Earle. M. La Rue van HOOK relève les termes de rhétorique grecque employés par Puttenham, dans le livre III de *The Arte of English poesie* (Londres, 1589). M. Andrew Kunni ANDERSON prouve

que la graphie *-eis* de l'accusatif pluriel, à la troisième déclinaison latine, est artificielle et due à une théorie de grammairien ; les exemples n'apparaissent que dans le siècle qui précède Auguste ; Spengel et Müller les ont introduits parce qu'ils ont mal compris les indications de Vettori. Au temps de la Renaissance, c'est Alde Manuce surtout qui a contribué à en farcir les textes classiques. Tout cela est assez connu de ceux qui ont pratiqué les manuscrits. Cela n'empêche pas certains savants de défendre ces formes et d'être choqués par les formes régulières en *-is*. M. J. W. Cohoon, partant du jugement de Quintilien, X, 1, 69-71 sur Ménandre, prend la scène de l'arbitrage dans les *Epitrepontes* pour sujet et y cherche l'application des doctrines d'Aristote. Ce mémoire est le plus étendu ; il a quatre-vingt-dix pages. M. L. R. Taylor détermine la date des titres *Augustales*, *Seviri Augustales*, *Seviri* et dresse la liste des inscriptions qui les portent.

Dans les *Proceedings*, nous remarquons surtout les notes suivantes : S. Gehman, réunion intéressante des passages d'auteurs anciens où il est question de l'accent (au sens vulgaire) d'un personnage, mais l'auteur confond l'emploi d'un dialecte, par exemple du Parnassien par Oreste annonçant sa propre mort (Esch., *Choeph.*, 558) et l'accent particulier, local ou étranger, celui de saint Pierre (Matth., 26, 73) ou des Rhétes (T.-Live, V, 33, 11). — J. E. Harry, sur Esch., *Perses*, 815. — R. J. Kellogg, sur la traduction de δῶρον en gotique par *aibr*, *giba*, *tibr*. M. K. rejette *tibr*, conjecture de Grimm, et se décide pour *giba* à l'exclusion de *aibr*. — M. G. L. Laing cherche à déterminer dans quelles proportions les diverses classes sociales de Rome élèvent des autels à Jupiter, à Silvain, à Hercule, au Génie. — H. C. Tolman, représentation en moyen iranien de *n* et de *r* sonnantes. — O. M. Johnston, diverses manières d'exprimer en ancien français et en français moderne l'idée de « just miss ». — C. B. Bradley, les « tons » dans les dialectes chinois de Canton et de Pékin ; 2 planches. — O. M. Johnston, Notes sur la *Divine comédie*. — W. H. Palmer, l'usage de l'anaphore dans l'amplification chez les auteurs latins de l'âge d'argent. Nous avons lu ailleurs, sous une forme développée, quelques autres de ces communications.

John-James van Nostrand jr. **The reorganization of Spain by Augustus** (University of California Publications in history, IV, 2, p. 83-154, octobre 1916).

Exposé clair et bien informé, accompagné d'une copieuse bibliographie et de trois cartes (divisions provinciales et centres du culte impérial, municipalités romaines en 14 ap. J.-C., répartition des tribus). L'auteur rappelle d'abord à grands traits les étapes de la conquête romaine, depuis l'année 218 jusqu'à l'année 19 avant notre ère, les vicissitudes de l'organisation provinciale et les débuts de la vie municipale à la même époque ; d'accord avec Wallrafen et contraire-

ment à Kornemann, il place à la date de 15-14 avant J.-C. la réorganisation de l'Espagne par Auguste. Après quelques indications sur les subdivisions des trois provinces et le personnel administratif, il passe en revue, d'après Pline l'Ancien et les inscriptions, les différentes catégories de cités dans chaque région. Le chapitre suivant étudie, en regard, les groupements non certains, c'est-à-dire les tribus indigènes, *nationes*, *gentes*, *populi*, appelées elles aussi à s'élever progressivement, sous l'influence romaine, à la condition de *civitates*. Dans les pages consacrées aux origines du culte impérial en Espagne, il y a des longueurs : point n'était besoin de discuter le degré de sincérité des empereurs et de leurs adorateurs. En conclusion, M. van Nostrand nous montre ce qu'est devenue l'œuvre d'Auguste sous ses premiers successeurs : après un siècle de vaine résistance et un siècle de tâtonnements et de guerre civiles, l'Espagne jouit enfin d'un régime pacifique et bienfaisant dont elle tire grand profit : elle atteint son épopée au temps des Flaviens, comme l'atteste le grand nombre des villes qui prennent le *cognomen* de *Flavia*; désormais elle fait partie intégrante du monde romanisé.

M. Besnier.

Prof. Eug. Griffini, **Il poemetto di Qudam ben Qadam**, Roma, Casa Editrice italiana, 1916, 71 p. in-8° et trois planches.

Le Yémen, bien que converti à l'Islam, garda toujours vis-à-vis du Hidjâz sa fierté nationale et aux éloges qui tendaient à mettre les Modharites au-dessus des descendants de Qahtân, ripostèrent les panégyristes de ces derniers comme Di'bil, le Sayid Ḥimyarite, Abou Nouâs, Ibrahim el Kindi, et surtout Nachouân dans la Qaṣidah ḥimyarite. Bien mieux, on attribua des vers en l'honneur du Yemen au prétendu évêque Qoss ben Sa'idah, aux anciens Tobba', à El Ḥârith er Râich qui, à supposer qu'ils les eussent composés, se seraient servis de leur langue nationale, non de l'arabe. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le poème de 119 vers, publié par M. Graffini d'après deux manuscrits de Milan et un de Leiden. L'auteur serait Qodam ben Qâdim, dont le prétendu tombeau, dans un sanctuaire musulman, fut visité par Glaser. Ce Qodam a été fort ingénieusement identifié par M. Griffini, avec 'Abd Kolal, régent du royaume himyarite jusqu'à la majorité du Tobba' Asad el Aṣghar, Chorahbil Yakkouf, célèbre dans les traditions yéménites et dont nous avons une inscription ḥimyarite datée de 458 ap. J.-C. A quelle époque ce poème, dont bien entendu Qodam n'est pas l'auteur, fut-il composé ? On y trouve l'apologie de son administration et de ses conquêtes et aussi des anachronismes comme celui qui le fait visiter par Dzou Yezen bien postérieur à lui (vers 77). Il date d'un temps où l'on ne connaissait plus guère que les noms des souverains himyarites, et paraît moins exact encore que les poèmes de Qoss et de Nachouân. La langue ne peut

servir de critérium; c'est la même que dans toutes les poésies apocryphes de ce genre ; la prédiction de l'arrivée du Prophète est un thème qu'on retrouve également dans les vers attribués aux Tobba'. L'édition de M. Griffini est faite avec le plus grand soin ; en attendant celle qu'il m'annonce dans une lettre particulière et qui doit être définitive, elle rendra les plus grands services à ceux qui s'occupent du Yémen et il a droit à tous nos remercîments.

René Basset.

Victor Cauro, **Récit sur la vie de Mohammed**. Paris, E. Leroux, 1916 in-18, 78 p. (forme le tome LXXXIX de la *Bibliothèque orientale elzévirienne*).

Dans le dernier quart du xixe siècle, un fonctionnaire des douanes marocaines, Aḥmed es Selâoui, qui se décernait modestement les titres de « l'unique de son époque » et de « la mer des sciences » composa une histoire du Maghrib el Aqṣa (Le Qaire, 1312 hég., 4 vol. in-4°). C'est une simple compilation : aussi n'a-t-elle aucune valeur pour la période antérieure au xve siècle, ne faisant que copier Ibn Khaldoun, le *Raoudh el Qirṭâs*, Ibn el Khaṭîb etc. Pour les siècles suivants, la rareté des ouvrages arabes publiés a rendu plus utile cette compilation et l'on s'explique que le chapitre consacré à la dynastie des chérifs 'alaouis ait été traduit en français [1] et que celui qui traite de celle des B. Ouaṭṭâs soit sur le point de paraître. Cette compilation commence par quelques chapitres incomplets contenant la vie du Prophète et des quatre Khalifes orthodoxes. C'est la première qu'a traduite M. Cauro. On pouvait choisir mieux et il était facile de puiser dans des recueils plus anciens, par exemple la *Sirat er Rasoul*, la matière d'un livre intéressant.

J'ai vérifié la traduction et je l'ai trouvée exacte en général, bien que ne serrant pas d'assez près le texte qui est d'ailleurs extrêmement facile ; je signalerai toutefois les erreurs suivantes. P. 5 sur six individus mentionnés par le *Kitâb el Istiqṣa*, la traduction n'en donne que cinq : Djâbir ben 'Abdallah a été oublié. P. 8, un *archange* au lieu d'un *ange* ; ibid : une autre *lecture de cette tradition* pour une *autre tradition*. P. 9 : *Enveloppe-moi* pour *enveloppez-moi*. P. 18. *Qirâran bidînihim* ne veut pas dire « *par amour pour la religion* », mais « *pour persévérer dans leur religion* ». P. 27, « *jusqu'au moment où Mohammed vint à Médine* à la suite *du combat de Bedr* » est un contresens (la fuite du Prophète à Médine, l'hégire, est antérieure à ce combat) ; il faut traduire « *jusqu'à ce que Moḥammed fut venu à Médine et que le combat de Bedr eût eu lieu* (*madhâ*). Même page, le texte arabe du vers de Ḥassân (et non Hassen) ben Thâbit a « *le trône de* Dieu » et non « *le trône de* l'Empirée (*sic*). P. 36 « *il conquit* les régions de la Perse et *de l'Iraq* » le texte arabe porte : « les provinces voisines de

1. Par Fumey, Paris, 1907, 2 vol. in-8°.

la Syrie (*Ech Châm*) *et de l'Irâq* ». P. 28 « *un certain nombre de* leurs compatriotes » lire *un certain nombre* de polythéistes d'entre leurs compatriotes ».

La *Bibliothèque orientale elzévirienne* étant une œuvre de vulgarisation, des notes bien choisies devaient expliquer certains détails ou renseigner sur tel ou tel personnage cité. Il est bien loin d'en être ainsi et les notes sont aussi mal conçues que possible. Ainsi M. Cauro qui juge nécessaire (p. 10) d'expliquer à ses lecteurs ce que signifie le mot *Beni* dans Beni Sa'ïd ne croit pas utile de leur faire connaître qui est Ḥassân b. Thâbit dont un vers est cité (p. 27) [1] et qu'Ibn el Khaṭîb (p. 9) était Espagnol. P. 58 et suiv. au lieu de recourir à la vieille traduction de Gagnier (Amsterdam, 1732), M. Cauro aurait pu se reporter soit au texte même de Bokhâri, soit à la traduction simplifiée d'Houdas. A ce propos, ai-je besoin de dire que les travaux modernes qui ont replacé dans leur vrai jour l'Islâm et le Prophète paraissent lui être inconnus : Sprenger, Muir, Nœldeke, Goldziher, Pautze, le P. Lammens, même ceux qui ont pour but la vulgarisation et qui auraient été consultés avec profit : Garcin de Tassy, De Castries, Carra de Vaux, Houdas, Pizzi, Lane-Poole. P. 49 à la note 7, il aurait dû rappeler que le miracle de la poitrine fendue et du cœur lavé n'est qu'une interprétation littérale d'un passage des *Psaumes* (Vulg. L, 4) et citer à ce propos le vers 76 de la *Bordah* d'El Bousîri. P. 35, au lieu de renvoyer pour la *Chifâ* du qâdhi Iyâdh au catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale d'Alger (sans du reste indiquer le numéro), il aurait été préférable d'indiquer une édition de ce livre, par exemple celle de Constantinople, 1312 hég. P. 66 les causes de l'infanticide — et encore il ne s'agit que des filles — ne sont pas celles qui sont mentionnées dans la note 31. Mais il y a plus : on lit p. 74 : « *Dans ses Prolegomènes*, texte arabe de l'Imprimerie Impériale, 1873, ... » En 1873, il n'y avait plus d'Imprimerie *Impériale* et de plus, le texte *arabe* des *Prolégomènes* a été édité chez Benjamin Duprat (imprimé chez Firmin-Didot) par Quatremère en *1858*; comme la traduction faite par M. de Slane et publiée en 1863 (1873 est sans doute une faute d'impression). 1864 à l'Imprimerie Impériale porte en marge l'indication des pages du texte arabe (de 1858), M. Cauro, sans se donner la peine de vérifier a renvoyé à ce dernier comme s'il l'avait consulté réellement. Il a, du reste, copié purement et simplement, y compris les notes, la traduction de M. de Slane en l'ornant de quelques fautes d'impression : *Chiyd* pour *Chiyâ*; *Beker* pour *Bekr*. La même confusion existe à la page 77 pour un emprunt au tome II. M. Cauro paraît avoir procédé comme Es Salâoui lui-même à propos des citations de 'Abd el Melik ben Ouar-

1. M. Cauro aurait pu faire remarquer en note que ce vers ne se trouve dans aucune des éditions de Ḥassân : Tunis (1281) hég.), Lahore (1878) et Londres (1910).

râq (*Istiqsâ* I, 74), de Dâoud el Aourebi (ibid.), d'El Bornosi (ibid., p. 75).

Comme système de transcription, il est impossible de se rendre compte de celui qui a été adopté. Le lecteur qui se trouvera en face de formes singulières comme *mooumenin* (p. 57) ne devra pas chercher à comprendre pourquoi le *ḥ* est transcrit tantôt par *h'*, tantôt par *h* ; le *ṭ* par *th* ou *t* ; le *k* par *k'* ou *k* ; le *s* par *ç*, *s*, *ss* : en revanche, l'articulation du *'aïn* n'est pas indiquée sauf quelquefois par *á* ou même par *aa*. Naturellement, les *e* muets sont prodigués à tort et à travers.

Quant aux fautes d'impression, elles sont légion, je renonce à les signaler toutes : c'est à se demander si M. Cauro a corrigé les épreuves ou, s'il l'a fait, comment il s'y est pris. P. 7 *Bohk'ari* pour *Bokhâri* ; id., *Moslm* et p. 38 *Mosselem* pour *Moslem*. P. 17 *Behr* pour *Bekr*. P. 18 *Redjachi* pour *Nedjâchi*. P. 21 *Arfa* pour *Afrâ*. P. 22 *Ohka* pour *'Oqbah* ; ibid *Isahak* pour *Isḥaq*. P. 27, il faut lire « des B. Omayahb Zaïd, des Khaṭma, des Ouaïl et des Ouaqif.... » et ne pas couper la phrase et faire un alinéa après Khaṭma. P. 37 « du jour de 'Arafah » (et non d'Arafa) continue la phrase précédente et ne doit pas être placé en tête d'un alinéa. P. 38 *rebiá el aoul* pour *rabi'el aoual*. Ibid. Le *chekh'* pour le *cheïkh*. P. 44 *Moádd* pour *Maadd* ; ibid. *Kh'azeima* pour *Khozaïmah*. P. 47 *Cebah* pour *Asbaḥ*, P. 48 *Ababib* pour *Abâbil*. Ibid. *Rahaman* pour *Rah'man*. P. 49 *Selémides* pour *Séleucides* P. 54 *Abou'l Kacein* pour *Abou'l Qâsim*. Ibid. *Sahahi* pour *Siḥaḥ*. P. 63 *Abou Sahab* pour *Abou Lahab*. P. 71 *Ghat'fan* et plus loin p. 72 *Gh'aftan* pour *Ghaṭafán*. P. 72 *Tholeina* pour *Ṭolaïḥah*. P. 75 *Zomakh'chari* pour *Zamakhchari* ; ibid. *le Kachchaaf* pour le *Kachchâf*, etc.

Mais on ne saurait regarder comme des fautes d'impression d'autres qui paraissent imputables à l'auteur (la dédicace elle-même en compte deux) et qu'il faut attribuer à l'incertitude où il est de la véritable orthographe d'un nom propre. Je ne signalerai que quelques unes parmi les plus graves. P. 21 *Zorrara* pour *Zorârah* ; Abou *Imama* pour Abou *Omâmah*. P. 22 *K'aâba* pour *Ka'b*. P. 25 *Noádz* pour *Mo'ádz*. P. 25 et 30 el *Taïah'an* pour *Et Tayihân*. P. 26 *Amar* pour *'Omar*. P. 27 *Ommya* pour *Omayah*, *Oççid* pour *Osaid*. P. 45 *h'ambalite* pour *hanbalite*. P. 45 et 57 *iman* pour *imâm*. P. 51 *Rissala* (pour *Risâlah*) de l'Iman (pour *imâm*) Abou ibn zid (pour *Ibn Abi Zaid*) el *Kirouâni* (pour el *Qaïrouâni*), etc.

Je ne crois pas être trop sévère en disant que ce livre qui semble une œuvre de débutant mal préparé, était au moins inutile tel qu'il nous est présenté.

René Basset.

Jules Cochon, ancien lieutenant-colonel hors cadres, ancien conservateur des eaux et forêts. **Le général Songeon, sa vie militaire et civile, 1771-1834.** Chambéry, impr. Gentil, 1915. In-8°, 220 p.

Plusieurs de nos lecteurs se rappellent peut-être un Songeon qui fut président du Conseil municipal de Paris et sénateur de la Seine C'est au père de ce Songeon que M. Jules Cochon a consacré ce volume.

Jean-Marie Songeon, né à Annecy en 1771, sert dans l'artillerie, devient lieutenant-colonel d'un bataillon de volontaires du Mont-Blanc, et après avoir pris part à diverses campagnes, il est en 1799 chef de bataillon dans la ligne et aide de camp du général Garnier, en 1805 colonel, en 1809 adjudant commandant. Envoyé en Espagne, il seconde Emmanuel Rey dans la défense de Saint-Sébastien (1813) et obtient le grade de général de brigade. Sous la première Restauration, il commande le département du Mont-Blanc. Durant les cent jours il est employé à Paris sous les ordres de Darricau au commandement des fédérés. Mis en non activité, puis à la retraite (1817), il se remarie et ce maréchal de camp succède à son beau-père comme maître de la poste aux chevaux à Bourgoin ! Réintégré par le gouvernement de juillet, il est définitivement retraité en 1833 et meurt en 1834.

Un des points les plus importants du livre concerne le commandement du Mont-Blanc en 1814. Songeon reçut alors à Chambéry la visite du capitaine Hurault de Sorbée qui venait de l'île d'Elbe, et de Mme Hurault, lectrice de Marie-Louise. Le capitaine dit qu'il avait accepté un emploi civil dans la maison de l'archiduchesse et pria Songeon de lui donner un passeport pour sortir de France et aller de Genève à Vienne. Le général refusa, et vainement Mme Hurault le pria, le supplia, puis pleura, puis tomba en pâmoison. Or, Hurault voulait enlever Marie-Louise et la mener à l'île d'Elbe ! C'est Songeon qui, par son refus de passeport et parce qu'il dénonça Hurault, fit échouer ce dessein.

Une pièce justificative sera utile : elle contient, en soixante pages, le journal historique de Songeon sur la défense et la reddition de Rome.

L'iconographie du personnage n'est pas moins intéressante, et il faut féliciter M. Jules Cochon de nous avoir donné ce volume, composé d'après des documents inédits et des papiers de famille, orné de beaux portraits (notamment celui de la première Mme Songeon), et très joliment édité [1]

A. Chuquet.

---

1. Lire p. 18 Cassanyes ; p. 19 Sol-Bauclair ; p. 26 Serurier ; p. 30 Muiron ; p. 41 Baraguey, et non *Cassaigne*, *Solbeauclair*, *Serrurier*, *Meuiron*, *Baraguay* ; p. 18 Dagobert n'était pas alors un vieillard de soixante-quinze ans (il avait cinquante-sept ans) et ce n'est pas lui qui remporta la victoire de Peyrestortes.

Mil. R. Vesnitch, **Les Responsabilités de la guerre actuelle**, lecture faite à la séance de rentrée de la Société des études historiques, le 23 novembre 1916, brochure grand in-8°, 14 pages ; Alph. Picard, Paris.

Les grands responsables de la conflagration mondiale sont l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ; c'est d'elles que vient tout le mal, car « l'exclusivisme allemand se dresse contre tout ce qui n'est pas germanique », (p. 12). M. Vesnitch marque avec force et netteté les mensonges successifs du chancelier boche ; — les efforts de la Serbie pantelante et humiliée, de la malheureuse Russie si mal servie par ses maîtres, de la France et de l'Angleterre pacifiques, pour éviter un conflit désastreux auquel elles étaient loin d'être préparées ; — les aveux des journalistes, des politiciens, des historiens d'Outre-Rhin qui ont voulu faire de la guerre préméditée par le Kaiser, le Kronprinz et leurs acolytes, une guerre juste, un don du ciel, ou une affaire de premier ordre. Mais, dit M. Vesnitch, l'histoire n'est pas faite de chiffons de papier négligeables. En effet, la critique historique a à son service une méthode sûre qui ne permet ni de falsifier, ni de solliciter les textes. Des documents irréfutables, intangibles, sont là qui mettent en mesure de juger, entraînent une sanction, exigent un châtiment approprié, dont il faut que les coupables, rois et peuples, gardent le souvenir pendant plus de quarante-quatre ans.

Félix Bd.

— *La Victoire de Verdun, une bataille de 131 jours*, du 21 février au 1er juillet 1916 (in-8° de 100 pages; avec une carte de la région fortifiée de Verdun, au 80,000; édité par l'imprimerie du service géographique de l'armée, juillet 1916. Cette publication qui « n'a aucun caractère officiel », en aura certainement un pour qui voudra écrire l'histoire de cette guerre; tout permet d'ailleurs de la considérer comme un travail de première importance : exactitude des dates, des heures données; indication des mesures prises, des effectifs engagés ; des efforts accomplis par nos diverses unités numérotées, des résultats obtenus par elles; des alternatives d'avance et de recul des corps, des divisions, des régiments allemands; de leurs pertes colossales, etc... Cette étude qui a pour objet *les préliminaires de la bataille, la suite des opérations, leurs conséquences*, et qui, dans l'ensemble et dans le détail, est écrite avec une lucidité parfaite, un soin minutieux de logique et de vérité, débute par un court avant-propos que nous nous faisons un plaisir et un devoir de reproduire : « engagée le 21 février, la bataille de Verdun dure encore. Cependant, il est déjà possible d'en déterminer les raisons, d'en indiquer la suite et les résultats, parce que, dès le 1er julllet, la bataille de Verdun est entrée dans une nouvelle phase. L'Allemagne, en nous attaquant le 21 février, voulait : 1° prévenir l'offensive générale des Alliés et la briser à l'avance; 2° s'emparer du saillant de Verdun et rompre notre front. Après 131 jours d'une lutte telle que l'Histoire n'en a pas enregistrée de pareille, elle n'a pu ni rompre notre ligne, ni s'emparer de Verdun. Les Alliés, à l'abri de la résistance de Verdun, ont pu préparer et exécuter leurs offensives aux lieux et dates qu'ils avaient choisis ». Nous aurions été heureux de voir figurer, en appendice, les numéros des régiments dont les drapeaux ont été décorés devant Verdun. — F. Bd.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — **30 juin** — **1917**

Ulysse Chevalier, Les ruines au cours des siècles (H. Stein).
Th. Reinach. La législation économique allemande pendant la guerre (E. d'Eichthal).
Olmstead, Historiographie assyrienne : Jean, Les lettres de Hammurapi à Sin-idinnam ; Clay, Inscriptions de la collection babylonienne de l'Université de Yale (Fossey).
Adrien Bertrand, La victoire de Lorraine ; Ouy Vernazobres, Journal d'un officier de cavalerie ; Des Ombiaux, Un royaume en exil, la Belgique du dehors ; Mgr Baudrillart, Une campagne française ; S. R. Chronologie de la guerre, V ; Hauvette, La langue italienne dans l'enseignement public français ; Friedel, L'anéantissement de l'Alsace-Lorraine, Pédagogie de guerre allemande (A. Chuquet).
Questions et réponses.

Les Ruines au cours des siècles, par le chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut. Paris, Auguste Picard, 1916; in-16 de 255 p.

Sous un titre assez analogue, Volney a écrit un livre célèbre et dont le succès fut immense : *Les Ruines ou Méditations sur les révolutions des Empires* (1791). M. le chanoine Chevalier a-t-il été hanté par ce souvenir d'un illustre académicien ? A lire le titre de son opuscule, on serait tenté de le croire. Mais, si vous feuilletez quelques pages, quelle désillusion ! Vous constaterez bien, page 6, qu'« il appartient au philosophe de rechercher par quelles causes la vie se retire graduellement des lieux où elle surabondait et comment une cité florissante est devenue un amas de ruines »; mais vous vous apercevrez vite que M. le chanoine Chevalier n'a nullement l'ambition de se muer en philosophe. A-t-il du moins quelque raison de prétendre au titre d'historien ? C'est ce que nous voudrions examiner ici.

Son travail se présente sous forme d'une série de notices, classées alphabétiquement d'après le nom de chacun des pays ou continents passés en revue (Achaïe, Afrique, Angleterre, Apulie, Arabie, Archipel, Argolide, Arménie, Asie-Mineure, Assyrie, Attique, Autriche, jusqu'à Tunisie et Vénétie). Et déjà ici une surprise nous attend : les localités algériennes, tunisiennes et marocaines, Carthage, Cherchel, Constantine, Lambèse, Tanger, Tebessa, Utique, etc., sont placées sous la rubrique « Afrique », et il ne reste sous la rubrique

« Tunisie » que la seule localité d'Arch-Zara; d'autre part l'Égypte et les Pyramides forment deux groupements séparés du reste de l'Afrique. Ailleurs nous remarquons l'Istrie distincte de l'Autriche, les Cyclades de l'Archipel, le Pont de l'Asie mineure, Erivan placé en Russie, Hambourg en Prusse, Rhodes répété deux fois, et dans ce cadre purement géographique quelle n'est pas notre surprise de voir apparaître ces trois divisions singulières : Colosses, Esclavage, Lèpre ! Et pourquoi pas le Cancer et la Tuberculose ?

Ces petites défectuosités seraient très pardonnables si M. le chanoine Chevalier avait atteint le but cherché, qui était — on l'a deviné — de nous fournir une sorte de *corpus* de toutes les localités du monde où des ruines ont été signalées, mises à jour, explorées. Nous ne possédons pas un tel recueil, dont les éléments sont disséminés en maint endroit, et un bibliographe de renom comme l'est M. le chanoine Chevalier pouvait devenir ainsi un guide sûr à travers ces nécropoles, ces cités détruites, ces cimetières, ces murs rasés, ces spécimens de toutes les architectures saccagés. Et quel prélude à la description des ruines nouvelles que nous vaudra, hélas ! la guerre actuelle !

Malheureusement, l'auteur n'a pas ainsi compris son étude. En vérité, la peine qu'il s'est donnée fut aussi minime que possible. Il est même tout à fait impropre de parler de peine, à moins de faire dévier totalement ce mot de son sens primitif. Pourquoi s'être contenté de copier dans je ne sais quel Larousse des notices laconiques, plus ou moins exactes, voire absurdes, et où parfois l'on voudrait pouvoir plus aisément distinguer les ruines dont on nous fait espérer la description? Exemples :

« Cunaxa, ville de Babylonie, Cyrus le jeune y vainquit son frère Artaxerxès II, mais y fut tué » (p. 47).

« Mopsueste, auj. Messis, ville de la Cilicie IIe, embellie par l'empereur Adrien. Évêché en 269 » (p. 28).

« Paros, colonisée par des Phéniciens, Crétois, Arcadiens et Ioniens. Elle colonisa Tharos et fonda Parium au VIIIe siècle, appartint aux Athéniens, Macédoniens, Lagides, à Mithridate et aux Romains; partie de l'empire grec, puis du duché de l'Archipel » (p. 72).

« Malaga, capitainerie de Grenade, fondée par les Phéniciens, florissante sous les Carthaginois et les Romains, conquise dès les débuts de l'invasion des Maures, fut indépendante à la chute du califat de Cordoue; elle fut prise sur les Arabes par Ferdinand le Catholique en 1487 » (p. 104).

« Pistoia. Catilina y fut défait et tué par Pétréius en 63. République au moyen âge, rivale de Pise » (p. 109).

« Sienne, fondée par les Étrusques, colonie romaine sous Auguste, république au moyen âge, compte plus de 100,000 habitants » (p. 110).

« Verdun, considérable sous les Romains, fut conquise par Clovis en 502 » (p. 117).

« Soissons. Les rois mérovingiens s'en disputèrent la possession » (p. 119).

Et ainsi de suite. Aucune différence d'ailleurs n'est faite entre les désastres produits par les guerres, par les secousses sismiques, ou par des événements fortuits, comme les inondations, comme les incendies qui détruisirent Londres, Lyon, Breslau, et en partie la ville de Rennes au XVIIIe siècle. Et, à côté des tremblements de terre de Paphos, de Tabriz, de Rhodes, de Reggio, de Syracuse, pas un mot de ceux qui furent si funestes à Lisbonne, à San Francisco, à Messine, et pas un mot de Pompéi et d'Herculanum ! Peut-être ces dernières ruines méritaient-elles au moins une modeste mention. Par contre, à lire M. le chanoine Chevalier, on pourrait croire que les villes de Canterbury, de Beauvais, de Langres, de Bordeaux, d'Auch, de Nevers, d'Aix-la-Chapelle, pour n'en citer que quelques-unes, ne se sont jamais relevées de leurs ruines. La notice sur Aix-la-Chapelle est, à elle seule, un monument : « Fondée ou agrandie par les Romains, ruinée par les Barbares ; les Normands, sous leur chef Ordvig, envahirent la capitale de Charlemagne et firent de la chapelle une écurie (*sic*) ». Et combien d'autres chefs-d'œuvre du même genre !

Je ne sais si M. le chanoine Chevalier a entendu parler parfois des ruines d'Angkor ; elles ont du moins échappé à ses recherches. D'autres, pour être moins popularisées par la gravure, sont peut-être assez connues et étudiées par les archéologues modernes pour mériter une courte description : je citerai seulement Balanée en Phénicie, avec son enceinte cyclopéenne presque entièrement debout ; Eryx, près de Trapani (Sicile), avec son temple d'Astarté ; Lilybée, qu'a remplacé Marsala ; le temple de Giganteia à l'île de Gozzo ; Phaestos, en Crète ; Larnaca, en Chypre ; le monument phénicien de Hagiar-Kim, à Malte ; l'enceinte et les palais de Boghaz-Keui, à Pterios, une des capitales de Cyrus, et le fameux sanctuaire d'Iasili-Kaïa, un des plus curieux d'Asie mineure ; la nécropole d'Adlour, entre Tyr et Sidon. Sur tout cela, silence complet. Le Mexique est à peine représenté par une seule localité, Palenqué ; il eût été indispensable d'y joindre Mitla, Xochicalco, Uxmal, Chichen-Itza et les autres restes des civilisations disparues du Nouveau-Monde, sans oublier ceux du Nicaragua, du Guatemala (Tikal, Quirigua, etc.) et de la Bolivie, totalement absents. Il y a pourtant de bons travaux sur toutes ces matières. L'Inde n'est pour ainsi dire pas représentée. On dira que cela est bien lointain, peut-être. M. le chanoine Chevalier sera sans doute beaucoup mieux renseigné sur des régions plus rapprochées, et que ses lecteurs pourront juger plus intéressantes à parcourir avec lui. Mais ici encore, quelle désillusion ! Alesia est représenté par trois lignes : « Le hameau Alesia (*sic*), où César défit Vercingétorix, doit être placé à Alise-Sainte-Reine plutôt qu'à Alaise (Doubs) » ; quant aux fouilles et à leurs résultats, néant. Trèves

manque; les Baux manquent; le Mont Beuvray manque. On a assez souvent parlé des fouilles du P. de La Croix à Sanxay et de l'hypogée des Dunes à Poitiers, pour que leur notoriété soit parvenue jusqu'en Dauphiné, ne fût-ce que sous la forme de brochures (de Berthelé sur Sanxay, de Levillain sur Poitiers), sûrement connues de l'infatigable bibliographe auteur des *Ruines*. La Corse est bien tristement représentée; de même le Portugal. A l'article Paris, qui est pitoyable, une mention a été accordée aux Tuileries, mais aucune aux fouilles de la Cité, à Cluny, aux Arènes, dont tout le détail a été donné par M. de Pachtere dans un excellent in-quarto. Lamentables aussi les notices consacrées à Aix-en-Provence, à Frejus, à Vienne, à Narbonne, à Orange, à Vaison, à Autun, à Saintes, à Cambridge; cette dernière est d'une sobriété défiant toute concurrence : « Ravagée par les Danois en 871. Pas de documents sur son université avant 1209 ». Et la notice sur Rome, pour être un peu plus prolixe, aurait peut-être exigé, dans un ouvrage intitulé *Les Ruines*, une tout autre conclusion que celle-ci : « Nulle ville au monde ne peut rivaliser avec Rome pour le nombre des monuments, des œuvres d'art et des souvenirs historiques. La basilique de Saint-Pierre du Vatican est la plus vaste et la plus grandiose : la première pierre fut posée en 1506, la façade terminée en 1612, sa consécration en 1626; elle coûta 250 millions de francs ». A la place de ces précieux renseignements chronologiques, une bonne description ou tout au moins une nomenclature des édifices détruits du Forum, du Palatin, du Colisée, des thermes de Titus et de Caracalla, entre autres, eût paru de beaucoup préférable; et, aux environs, il était intéressant de citer aussi Ostie, la villa d'Hadrien, et certaines villes oubliées du Latium, comme Subiaco, Vicovaro, Norba, Sezze-Romano, Segni, Cerveteri, familières à la plupart des archéologues.

Quiconque a visité, même sommairement, nos provinces françaises, riches en débris archéologiques, en édifices religieux à demi détruits, pourra s'étonner que M. le chanoine Chevalier ait complétement passé sous silence Carnac, Locmariaker, Gavr'inis et les si nombreuses fouilles opérées sur le territoire armoricain, ainsi que les légendes inséparables de ces antiquités. Champlieu et Lillebonne, Carcassonne et Aigues-Mortes, Bavay et Provins, Vieille-Toulouse et Martres-Tolosane, méritaient, à des titres divers, de ne pas être oubliés. Longpont, Chaalis, Royaumont, Saint-Bertin, Jumièges, Hambye, les Vaux-de-Cernay, le Lys, Fontainejean, et combien d'autres, dressent vers le ciel des ruines plus ou moins considérables qui font encore l'admiration des touristes; il n'y a pas bien longtemps encore, celles de Coucy et d'Ourscamp pouvaient rivaliser avec elles. Elles représentent toute une brillante époque de notre architecture religieuse et militaire, que l'auteur a presque complètement méconnue. Pourquoi cet ostracisme? J'admets fort bien que Baby-

lone, Suse, Baalbek, Persépolis, Palmyre, Thèbes, Olympie et Sparte aient droit à une place d'honneur dans cette revision générale ; encore fallait-il tenir la balance égale entre les différentes civilisations et ne pas favoriser l'une aux dépens de l'autre.

La publication entreprise par M. le chanoine Chevalier pouvait, bien comprise, présenter un vif intérêt. Telle que nous la voyons, mal conçue, mal rédigée, ridiculement insuffisante, elle n'a pas même l'apparence d'un travail utile, et fait peu d'honneur à la science française. Quelque modeste publiciste à gages, ou quelque élève de séminaire en mal d'écrire, aurait peut-être songé à garder l'anonymat pour publier un pareil livre ; à défaut de cette mesure, il conviendrait du moins de ne pas polluer le titre de « membre de l'Institut » qui a droit à plus d'égards.

H. Stein.

La législation économique allemande pendant la guerre, par Théodore Reinach, 1 fascicule. Imp. nationale.

M. Théodore Reinach, actuellement chef d'escadron d'artillerie au service de l'Etat-major, publie à l'Imprimerie nationale la deuxième partie de son travail sur *la législation économique allemande pendant la guerre*. Cette deuxième partie traite de la législation relative aux matières premières de l'industrie. La première partie avait résumé les mesures concernant l'alimentation ; nous l'avons analysée ici même.

Ce sont là des sujets très touffus par l'abondance des dispositions législatives adoptées par nos ennemis. M. Théodore Reinach introduit dans son présent travail, comme il l'avait fait dans le fascicule précédent, beaucoup d'ordre et de clarté. Après avoir rappelé les causes générales de la crise aigüe qui a atteint en Allemagne l'approvisionnement de presque toutes les branches de la production, causes parmi lesquelles il signale avec raison la croyance de nos ennemis en une guerre courte, (croyance en vertu de laquelle ils n'avaient pas constitué de stocks) —, l'auteur indique d'abord les mesures d'ensemble prises par les autorités civiles et surtout militaires pour « collaborer avec un état-major industriel chez lequel les qualités de commandement avaient été developpées par l'exercice même de la profession ». Il rappelle que cinq jours après l'entrée en jeu de l'Angleterre, le Dr Rathenau, président de l'*Allgemeine Electrizitäts-Gesellschaft* (une des plus grandes entreprises d'Outre-Rhin) venait de lui-même présenter au Ministre de la Guerre une première esquisse d'organisation — et qu'immédiatement le Ministre mettait à sa disposition personnel et locaux pour y installer une direction des matières premières, qui devait servir de noyau à l'adaptation aux besoins de la guerre du système industriel allemand [1]. M. Reinach rappelle ce qu'était en 1914, grâce à d'exceptionnelles ressources naturelles, minières et autres, exploitées scientifiquement

1. La *Kriegs-Rohstoff-Abtheilung* (K. R. A).

par une population dense et laborieuse, l'immense activité productive de l'Allemagne. Le principal et relativement heureux effort de ses gouvernants a été de transformer, en quelques mois, 80 o/o des industries allemandes en industries de guerre, alimentées comme matières par des produits réquisitionnés et laissés en dépôts sur place soit en Allemagne, soit, on sait avec quelle avidité minutieuse, en pays conquis, par des marchandises échappées au blocus très insuffisant des Alliés, ou introduites par les neutres, enfin par des succédanés dus à l'ingéniosité des savants et des industriels. L'auteur donne d'intéressants détails sur la façon dont ont été canalisées et régularisées, puis exploitées par une main d'œuvre brutalement ou ingénieusement organisée, ces diverses sources d'approvisionnement ; quelques-unes sont devenues naturellement très raréfiées par suite des événements du dehors ; mais l'esprit d'organisation commerciale et les habitudes hiérarchiques de nos voisins, s'aidant mutuellement, ont certainement obtenu sur ce terrain des résultats remarquables. La forme commerciale a été maintenue partout où cela a été possible, et le contrôle militaire s'est borné à coordonner, à grouper, à répartir les produits et la main d'œuvre dans certains cas à fixer les prix. Ce contrôle s'est, en décembre 1916, cristallisé en un *office des guerre* qui lui-même a procédé à la conscription industrielle de hommes de 17 à 60 ans non mobilisés. Mais ce sont là des faits qui n'avaient pas encore produit leurs conséquences à la fin de l'année 1916, où s'arrête l'examen de l'auteur. Il reprend, jusqu'à cette date, dans des chapitres spéciaux l'étude des conditions où se sont trouvées les principales matières, réparties par lui en quelques grands groupes, qui sont : les combustibles minéraux, les huiles minérales, les métaux, les produits chimiques, les textiles, les peaux et cuirs, les substances diverses (caoutchouc, papier, etc.). Ces chapitres deviennent sous la plume de M. Reinach un précieux répertoire des principaux faits économiques, pris dans leurs grandes lignes, survenus chez nos ennemis allemands en deux ans et demi de guerre. Est-il besoin de dire que beaucoup de ces faits restent incertains dans leurs proportions réelles, soit par l'absence de statistiques dignes de foi, soit par le secret voulu, gardé en Allemagne dans l'intérêt de la défense, sur certaines données? M. Reinach n'a pas dissimulé ces lacunes et n'a pas cherché à les combler par des hypothèses, ce dont il faut le louer particulièrement : c'est une bonne application, qu'on ne rencontre pas toujours parmi nos publicistes, de l'esprit scientifique. Chacun de ses exposés des faits est suivi d'une énumération des mesures de réglementation, présentées par ordre des matières et dans leur succession chronologique avec une analyse de leur contenu. Des tableaux synoptiques comprenant près de 20 pages d'impression en petits caractères (ce qui prouve le nombre des mesures autoritaires d'origines diverses), retracent, à la fin du fascicule, toujours en procédant par ordres des matières, les interventions gouvernementales, en

rappelant leur date, l'autorité qui y a procédé, leur objet, et l'indication des sources où l'auteur les a puisées.

M. Th. Reinach devait être, et a été, très sobre de conclusions. Ce n'est qu'après la guerre qu'on verra clairement quelle a été la portée réelle de la réglementation serrée allemande dans le domaine qui nous occupe. On a gardé cependant de son exposé l'impression que les Alliés de l'Entente se sont fait quelques illusions sur les moyens de défense de l'ennemi, moyens qu'il a pu maintenir et développer malgré la gêne lourde qu'il a éprouvée et éprouve; et qu'il n'était que temps pour l'Entente, comprenant maintenant les Etats-Unis, d'aggraver cette gêne en aggravant le blocus.

Eugène D'EICHTHAL.

A. T. E. OLMSTEAD. **Assyrian Historiography, a source study :** The University of Missouri Studies, Social science, series, III. University of Missouri, Columbia, 1916, 66 p. in-8°.

F. Charles JEAN. **Les lettres de Hammurapi à Sin-idinnam ;** transcription, traduction et commentaire, précédés d'une étude sur deux caractères du style assyrio-babylonien. Paris, Gabalda, 1913. 1 vol. XI-280 p. in-8°.

Un des principes les plus solidement établis de la critique littéraire est qu'il faut prendre pour base d'une étude la dernière édition publiée du vivant de l'auteur. M. Olmstead a fort bien montré que, pour beaucoup de textes des rois d'Assyrie, c'est exactement le principe inverse qu'il faut suivre, et que, pour chaque événement, chaque campagne, c'est le premier récit, le plus proche des faits, qui est le plus fidèle et le plus complet. En effet, chaque fois qu'un fait nouveau amenait les scribes à reprendre l'histoire du souverain pour la mettre à jour, ils résumaient de plus en plus brièvement les documents où ils trouvaient le récit des faits antérieurs, et ne racontaient en détail que les faits les plus récents. En revanche, le recul des années leur permettait d'enfler démesurément l'importance des victoires du roi, de lui attribuer celles de ses généraux ou de son prédécesseur, de décupler et de centupler le nombre des prisonniers faits à l'ennemi ou des villes prises ou détruites. Et ils ne s'en faisaient pas faute. C'est ainsi que le nombre des ennemis tués par Salmanazar III à la bataille de *Karkara* (854), passe de 14,000, dans l'inscription de Kirkh à 20,500 dans l'obélisque, 25,000, dans l'inscription des taureaux, 29,000, dans la statue trouvée à *Ašur*; dans une autre circonstance l'inscription de Balawat fait tuer à Salmanazar 300 ennemis, celle du Monolithe 3.400. Les 1235 moutons pris par Sargon d'après le premier récit de sa huitième campagne se sont multipliés jusqu'à 100.225 dans les Annales, et la ville de *Parda*, abandonnée par *Metatti*, est prise de vive force dans ces mêmes Annales Les deux premières campagnes contre l'Egypte et la campagne contre Tyr, dont le cylindre B attribue l'honneur à *Ašur-ban-apal*, sont en réalité des

exploits d'Asarhaddon, comme le prouvent des textes de ce roi et même des textes d'*Aśur-ban-apal* antérieurs au cylindre B. Conformément à ce principe, M. Olmstead a fait la critique et le classement des sources actuellement connues de l'histoire d'Assyrie. Fort sagement il a lui-même reconnu que la règle comporte des exceptions ; ainsi la plaque de *Nimrud* (Layard, 17 sqq.); la plus ancienne inscription de Tiglathphalazar IV, est inférieure en étendue et en exactitude à une tablette qui est de date plus récente. Sur certains points la tablette de la huitième campagne de Sargon donne des chiffres plus exagérés, donc moins vraisemblables que ceux des Annales. Tous les historiens de l'Assyrie feront bien de méditer les principes posés par M. Olmstead. Les jeunes assyriologues, en quête d'un sujet de travail, noteront avec profit les nombreuses lacunes signalées par M. Olmstead, dans la publication ou la critique des textes royaux assyriens [1].

M. Jean a étudié deux caractères du style historique babylonien et assyrien : l'usage des formules stéréotypées avant et après *Ḥammurapi*, avant et après Sargon, et la forme théocratique du style assyro-babylonien. Il n'a pas eu de peine à démontrer (moins de citations y eussent suffi) que la variété et l'originalité étaient le moindre souci des scribes royaux ; mais est-ce là un trait particulier aux historiographes babyloniens et assyriens ? Nos idées sur ce point ont été complètement étrangères à l'Orient, et la Bible elle-même, que M. J. exalte aux dépens des Annales d'Assyrie, en fournirait plus d'une preuve. Ce que M. J. appelle le style théocratique, n'est pas autre chose que l'habitude des scribes de donner tous les actes des rois comme accomplis en exécution d'ordres divins, qu'il s'agisse de leur accession au trône, de guerres, de constructions ou simplement de chasses. Dans la seconde partie de son ouvrage, M. J. a donné la transcription et la traduction des lettres de *Ḥammurapi* déjà traduites par King et Nagel. On eût préféré la traduction des lettres publiées plus récemment. Mais il est bon que le grand public français fasse connaissance avec cette littérature et il faut remercier l'auteur et l'éditeur qui lui en fournissent le moyen.

FOSSEY.

A. T. CLAY, **Miscellaneous inscriptions in the Yale Babylonian Collection**, Yale oriental Series. Babylonian texts, vol. I. New-Haven, Yale University press, 1915, 1 vol. IX-108 p. in-4°, XLIX planches autographie, 6 pl. photogravure. $ 5,00.

Les villes et les universités, voire même les collectionneurs des Etats-Unis d'Amérique, font une place importante aux antiquités

---

1. Je ne saisis pas l'ordre suivi par M. Olmstead dans ses bibliographies; ce n'est ni l'ordre chronologique, ni l'ordre inverse, qui se comprendrait à la rigueur, la valeur actuelle des travaux étant souvent en raison inverse de leur ancienneté. Serait-ce simplement désordre ? — P. 30, note, lire Lyon (ville) et non Lyons.

babyloniennes et assyriennes dans leurs musées et publient leurs collections avec un empressement dont il faut les louer. Après l'Université de Pensylvanie, le Musée métropolitain de New-York, la bibliothèque Pierpont Morgan, c'est l'université Yale, de New-Haven, qui commence la publication d'une série orientale avec un volume de textes babyloniens dû à la plume de M. A. T. Clay. La préface nous apprend que la collection babylonienne de l'Université comprend déjà environ huit mille numéros et que presque tous les genres littéraires y sont représentés, et ce premier volume nous donne un aperçu de cette variété. Nous y trouvons trois inscriptions archaïques dont les auteurs se révèlent pour la première fois et qui ne peuvent encore être datées, deux inscriptions d'Entemena, deux fragments d'inscriptions votives, dont l'un contiendrait le nom de la femme de *Šarrugi*, deux inscriptions votives dont l'une de Ur-Ningirsu, une inscription de *Nâram-Sin* relative à la construction du temple de *Šar-Maradda*; deux prismes heptagonaux contenant des listes de noms, temples et objets divers; une inscription d'un nouveau roi de *Guti*, *Arlaga-an(ilu)*, une de Gala-Utu, patési d'Umma, une masse d'armes de l'époque de Gudea, une dédicace de Ur-Engur à Šara, une autre pour la vie de Dungi, une autre de *Gimil-Sin* à Šara; une tablette donnant les noms, déjà connus, de huit des neuf années de Pur-Sin, un texte de *Libit-Ištar*, une tablette contenant neuf articles de loi, que M. Clay appelle le prototype du code de *Ḥammurâpi*; une longue inscription de *Warad-Sin* rappelant les actes de piété du roi et implorant la faveur de la déesse Innina; une tablette très importante donnant les noms et les années de règne de 16 rois de *Larsa*, les deux derniers étant *Ḥammurapi* et *Samsu-iluna* [1]; une liste chronologique donnant les noms de 21 des années pendant lesquelles Babylone domina sur *Larsa*; un fragment du code de *Ḥammurapi* contenant des parties de sept articles; deux textes rappelant les constructions d'An-am d'Erech; un fragment de *kudurru* de *Marduk-šâpik-zêrim* (distinct de *Marduk-šâpik-zêr-mâtid*; un cylindre de Sargon d'Assyrie relatant ses travaux de restauration au temple Eanna à Erech; une tablette qui, suivant M. Clay, contient l'interprétation d'un songe de *šum-ukin* favorable à Nabonide et à son fils *Bêl-šar-uṣur* [2]; deux cylindres d'Asarhaddon relatant ses travaux à Erech; une inscription

---

1. Ce texte, capital pour la chronologie, a été utilisé par M. King dans son *History of Babylon*; cf. *Rev. Crit.* du 16-23 sept. 1916 p. 181.

2. Mul-gal n'est pas « the great star », mais une étoile filante : cf. Kugler, *Sternkunde*, I, 11, au lieu de *uz-ni li-iš-šu-nu-tu* (l. 9) et *uz-ni li-iš* (l. 16) lire *us-sal-li-iš-šu-nu-tu*, *us-sal-li-iš*, « je les priai, je la priai. » Cela change complètement le sens du texte : *Šum-ukin* dit simplement qu'il a vu en songe certains astres et qu'il les a priés en faveur du roi et de son fils. Si le culte des astres était aussi ancien et aussi répandu en Babylonie que le prétendent les maniaques de l'astral mythologie, de pareils documents seraient plus nombreux.

funéraire [1] à rapprocher de celles publiées autrefois par Scheil (RT XXII) et par Thureau-Dangin (OLZ IV, 5-6) : la *canaglia delle iscrizioni* est jusqu'à présent une rareté dans l'épigraphie cunéiforme ; un cylindre de *Nabû-ku-durri-uṣur* II, provenant de *Wanna-Sedum* (Marad) et rapportant la restauration de l'E-IGI-KALAMA, texte connu en partie seulement par des fragments du British Museum ; un cylindre de Nabonide relatant la restauration de l'EGIPAR, la construction d'une résidence pour sa fille *Bêl-šalṭi-Nannar*, qui semble avoir été abbesse d'un couvent d'*entu* [2]; six tablettes provenant d'Erech, qui ont donné à M. Clay l'occasion de discuter à nouveau l'importante question du Sabbat à Babylone; un cylindre daté de l'année 68 de l'ère des Séleucides (244 av. J.-C.), relatant les travaux faits à Erech par *Anu-uballiṭ*, qui avait reçu d'Antiochus le nom de *Ni-ki ḳa-ar-ku-su* (Νίκαρχος?) ; enfin un syllabaire, ou plus exactement un lexique à quatre colonnes donnant pour chaque signe la lecture sumérienne, le nom, et la valeur arcadienne ; c'est un document de premier ordre et qui, par la quantité de renseignements qu'il nous apporte, suffirait à faire du volume une publication de première importance. Pour l'interprétation de ces textes, souvent difficiles, j'aurais naturellement à présenter à M. Clay plus d'observations que je n'en ai consigné dans les notes de cet article. Mais il faut louer sans réserve la véritable maîtrise avec laquelle il a copié les originaux et la perfection que les presses de l'Université Yale ont atteinte dans l'exécution du volume.

FOSSEY.

— Nous avons jadis annoncé *la Victoire de Lorraine*, « carnet d'un officier de dragons ». Voici la dix-septième édition de cet intéressant récit. (*La Victoire de Lorraine*. Edition revue et augmentée, avec dix-huit gravures hors texte. Paris, Berger-Levrault, in-8°, 213 pages, 3 fr. 50). L'auteur, M. Adrien BERTRAND, a été enfin autorisé à le signer de son nom. Il a complété cette réédition par quelques détails qu'il n'avait pu donner jusqu'ici, et on relira volontiers son volume, avec les additions qui l'accompagneut. On a maintenant une idée nette et assez complète de ce que fut cette grande bataille de Lorraine, livrée du 24 août au 12 septembre 1914 et qui a presque autant d'importance que la bataille de la Marne. — A. C.

— Le *Journal d'un officier de cavalerie*, par Charles OUY-VERNAZOBRES (Paris, Berger-Levrault, in-8°, 224 pages avec seize illustrations hors texte, 3 fr. 50), nous décrit — ce qu'on ne croirait pas tout d'abord — la guerre de mouvement, car le narrateur, capitaine de dragons, a fourni à cheval un itinéraire de plus de cinq cent lieues. Mais son livre était prêt depuis deux ans et a dû, pour paraître, attendre jusqu'à aujourd'hui la permission de dame censure. Le raid de Belgique,

---

1. L. 5 et 13, *esitti*, que M. Clay traduit avec beaucoup d'hésitation « remains » signifie « os » ; c'est un nouvel exemple du mot *iṣṣeimtu* déjà connu par le poème *Enumà eliš*; cf. King, *Seven Tablets*, I, LVIII.

2. M. Clay aurait pu comparer Dhorme *Rev. bib.*, 1908, 130-135, où l'on voit la mère de Nabonide prêtresse de *Sin* à *Ḫarrân*.

la bataille de Charleroi, la retraite sur Paris, la retraite à pas lents sous un ciel pluvieux et aussi par une chaleur excessive, les malédictions contre ceux qui niaient la guerre, qui ne croyaient pas à l'attaque brusquée et qui ne voulaient pas du service de trois ans, les combats dans les rangs de l'armée Maunoury, la course à la mer, tout cela, l'auteur le raconte avec beaucoup de bonne humeur et de verve. Au récit d'épisodes émouvants ou de rapides et hardies chevauchées, à la peinture mélancolique de l' « enfouissement » des cavaliers dans les tranchées, à des réfléxions piquantes se mêlent de précieuses observations sur le cheval de guerre. — A. C.

— M. Maurice des Ombiaux retrace dans le volume *Un royaume en exil, la Belgique du dehors* (Paris. Berger-Levrault, in-8°, 225 p. 3 francs), la vie civile, militaire, politique, industrielle, économique et administrative du royaume de Belgique établi temporairement sur le sol de la République française. Dans une suite de tableaux intéressants passe devant nous l'existence de cette Belgique exotique, telle qu'elle a été, ingénieusement d'ailleurs et pratiquement, organisée. Rien n'est oublié : l'installation du gouvernement à Sainte-Adresse, les centres d'instruction militaire qu'il a établis, les usines de guerre, l'organisation sanitaire, les instituts et écoles des mutilés, les approvisionnements, les journaux des tranchées, les chansons des soldats, de ces soldats qui savent se battre et qui savent mourir avec autant de simplicité que de courage. L'auteur rend un légitime hommage à l'armée nationale belge et il conclut justement qu'il y a une âme belge. — A. C.

— Mgr. Baudrillart a recueilli, sous le titre *Une campagne française* (Paris, Bloud et Gay. In-8°, 272 pages, 3 fr. 50) les « disjecta membra » d'une polémique qui dure depuis deux ans. Il y a dans ce volume des articles de journaux, des préfaces, des conférences, des lettres, des interviews, tout cela rangé sous cinq rubriques : la propagande française; les ouvrages de propagande ; réponse aux Allemands ; quelques mots à ceux qui prétendent que le Saint-Père a condamné notre œuvre; le voyage en Espagne. L'auteur croit agir en bon patriote lorsqu'il aide et soutient, comme il dit, la guerre des obus par la guerre des livres ou des idées, et M. Frédéric Masson qui lui a fait une préface, écrit justement qu'il était mieux qu'homme du monde qualifié pour parler au delà des Pyrénées et qu'il a été en Espagne le héraut de la bonne parole. — A. C.

— M. J. Hutter, ingénieur en chef de la marine, a publié dans le tome 130 des « Pages d'histoire » (Paris, Berger-Levrault. In-8°, 114 pages, 90 centimes), une étude sur *les Sous-Marins*. Après un court historique, il nous renseigne sur les sous-marins des puissances alliées et de nos ennemis ainsi que sur leur tactique particulière. Un chapitre spécial traite des moyens de défense qu'on peut et doit employer contre le sous-marin allemand. Un autre est consacré aux exploits des sous-marins alliés, car il paraît que les sous-marins alliés ont accompli nombre d'exploits ; mais « on est obligé d'entourer de mystère, de voiler leurs prouesses les plus glorieuses », et « que de faits d'armes admirables sont restés inconnus ou simplement anonymes ! » — A. C.

— Le cinquième volume de la *Chronologie de la guerre* de S. R. (Paris, Berger-Levrault. In-8°, 211 p. 1 fr. 75) va du 1er juillet au 31 décembre 1916. Il mérite les mêmes éloges que les volumes précédents : l'auteur expose sommairement jour par jour les faits essentiels et les nouvelles de réelle importance ; il reproduit souvent des extraits de journaux et de revues ; nul doute que ce consciencieux, solide et instructif résumé rendra les plus grands services. — A. C.

— Dans une étude sur la *La langue italienne dans l'enseignement public français en 1917* (Tirage à part du « Bulletin italien », n° 1, janvier-mars 1917). M. H. Hauvette nous apprend que six de nos universités possèdent un enseignement de langue et de littérature italiennes, que vingt-neuf lycées et dix-neuf collèges communaux ont des cours de langue italienne et que ces établissements, abstraction faite de Paris et de Bordeaux, occupent une région très nettement définie : la vallée du Rhône, les Alpes et les côtes de la Méditerranée ; c'est un enseignement nettement régional. Mais M. Hauvette ne cache pas que cette conquête du Sud-Est par les italianisants présente encore des lacunes et que par exemple, sur dix-huit départements où l'italien est actuellement enseigné (la Seine, l'Eure-et-Loire et la Gironde exceptés), nous ne comptons que dix écoles normales d'instituteurs et quatre écoles normales d'institutrices ouvertes à l'étude de l'italien. C'est qu'on croit l'italien et inutile et trop facile : il faut absolument réagir contre cette double erreur. — A. C.

— Dans la brochure *Un crime allemand. L'anéantissement de la nationalité alsacienne-lorraine, faits et documents* (Paris, Plon. In-8°, 77 p. 25 centimes, Edition du Foyer), M. V. H. Friedel montre que l'Allemagne, en cas de victoire, prétend supprimer l'individualité qui constituait encore l'Alsace-Lorraine, à titre de terre d'Empire. Ce n'est ni Bade ni la Bavière, c'est la Prusse qui s'annexerait purement et simplement l'Alsace-Lorraine (voir notamment les deux articles du 25 septembre et du 10 novembre 1915 dans la *Gazette de Francfort* dont l'auteur donne la traduction intégrale p. 21-40). Déjà se prépare ce qu'on a nommé la médication germanique radicale. On a débaptisé 250 communes : Fort-Louis s'appelle *Ludwigsfeste* et Bellefosse, *Schöngrund*. On veut évidemment « l'anéantissement d'une nationalité forte et fière, l'asservissement absolu d'un million et demi de *frères* que l'Allemagne de 1871 se flattait d'avoir *reconquis* ». — A. C.

— M. V.-H. Friedel publie en même temps (Paris, Fischbacher, 1917. In-8°, xv et 301 p.), sous le titre de *Pédagogie de guerre allemande*, un excellent volume, très instructif, fourni de citations aussi intéressantes que nombreuses. Huit chapitres composent l'ouvrage : I. Vers la centralisation de l'enseignement public. II. L'éducation physique et la préparation militaire. III. L'éducation morale et civique. IV. L'école unitaire et la sélection des élites. V. Les attaques contre les humanités classiques et modernes. VI. Le rôle politique des universités allemandes. VII. La guerre et la femme allemande. VIII. La propagande scolaire allemande à l'étranger avant et pendant la guerre. L'auteur démontre que les pédagogues allemands ont les premiers dégagé les leçons de la guerre et, dès l'écrasement de la Belgique, développé leurs projets du lendemain. Quelles que fussent les divergences de leurs systèmes, tous visaient à renforcer la puissance nationale, tous continuaient leur tâche officielle, continuaient à dire que la victoire était leur œuvre. Ce sont eux qui ont créé la mentalité du peuple allemand. Ils ont assuré que l'Empire défendait son existence contre d'implacables ennemis ; qu'il fallait sauver la *Kultur* menacée ; que l'Allemagne nouvelle devrait développer une éducation politique, nationaliste, militante, conforme à la Kultur, Ils ont protesté contre ceux qui voulaient « le retour de l'Allemagne de Bismarck à l'Allemagne de Gœthe ». Un mémoire présenté en janvier au Landtag prussien par le ministre de l'instruction publique ne dit-il pas : « « Notre champ d'action, c'est le monde » ? — A. Chuquet.

QUESTIONS ET RÉPONSES

310. — (Cf. n° 21, p. 335). Faire un pas de plus que l'opinion. Ce mot a été dit aussi, le 2 avril 1848, au Landtag prussien, par le comte Arnim-Boytzenburg, sous cette forme : « il faut, non pas rester en arrière des expériences des dernières semaines, mais devancer d'un pas les événements » (*den Ereignissen einen Schritt vorangehen*).

334. — L'Allemagne libre. Peut-on citer quelques-uns des appels que les journalistes de la Révolution française firent à l'Allemagne pour l'exciter à la liberté ?

— Voici, peut-être, l'appel le plus curieux. Dans le premier numéro du journal *le Républicain*, paru après la fuite de Varennes, vient à la suite d'un article intitulé *Avis aux Français* qui fait le procès à la royauté, un appel *Aux étrangers sur la Révolution française*. On y lit ces phrases : « Descendants d'Arminius et de Witikind, compatriotes de Kepler et de Leibniz, auriez-vous oublié votre antique amour de la liberté ? L'Europe vous doit l'imprimerie et la poudre à canon. C'est la Germanie qui seule a opposé une barrière à la tyrannie dont Rome guerrière a menacé l'univers. C'est du fond de la Saxe que Luther a donné l'exemple de combattre la tyrannie par la raison... Vous ne verserez pas votre sang pour resserrer vos fers... »

335. — Le caractère autrichien. Y a-t-il un caractère autrichien ? Quelqu'un l'a-t-il défini ?

— Il y a Autrichiens et Autrichiens. La guerre actuelle prouve, à notre grand étonnement, qu'il y en a qui ressemblent au Metternich de Sorel : « C'est un de ces Autrichiens souples, intelligents et tenaces qui ne renoncent jamais ».

336. — Boches. Peut-on me donner un exemple du mot Boches employé en 1914, avant le mois de juillet ?

— Le numéro du 1er mars 1914, des *Lectures pour tous*, renferme un récit de Norbert Sevestre, *Trois braves de la légion étrangère*, où on lira p. 978, la phrase suivante : « Et Mossieu que voilà, possède palais et auto à Strasbourg, une ville qui n'a jamais été plus française que depuis qu'elle est aux Boches ».

337. — Un de mes mille et un camarades de collège. De qui est ce mot d'un homme arrivé ?

— Le mot est de Junot. Il écrit à une dame : « Tu m'envoies une lettre de Thiénot. C'est un de mes *mille et un camarades de collège*. Tu l'as vu chez nous ; je te dispense de te rappeler sa figure ».

338. — Campagne des Cent heures. Quelle est cette campagne ?

— La campagne de 16, 17 et 18 juin 1815 qui termine le règne des Cent jours ou des Quinze semaines.

339. — Clermont-Ferrand et Tours. On a dit que le gouvernement de 1870 aurait mieux fait d'aller à Clermont-Ferrand qu'à Tours. Pourquoi ?

— Parce qu'il n'était pas en sécurité à Tours, trop rapproché de

Paris et du théâtre des opérations ; parce que, placé au milieu des troupes, il fut tenté de diriger leurs mouvements ; parce qu'à Clermont-Ferrand (ou à Toulouse que Laurier proposa pour contenir le Midi et prévenir une sécession) il gouvernait tout aussi bien par le télégraphe et organisait les armées avec calme et sans crainte personnelle.

340. — Les contributions ou la mort. Qui a dit ce mot, et à quelle occasion ?

— Le 8 février 1792, Rœderer, procureur général syndic du département de Paris, écrivait à la *Chronique de Paris* : « Tous les citoyens répètent sans cesse ce vœu : *La liberté ou la mort.* Mais point de liberté si les tributs ne se paient. Le serment des administrateurs doit donc être : *Les contributions ou la mort.* C'est le mien ; je suis assuré que vous voudrez bien m'aider à le remplir ».

341. — Cœurs français. On connaît l'arrêté que prirent, le 26 octobre 1793, les représentants Saint-Just et Le Bas : « Les citoyennes de Strasbourg sont invitées de quitter les modes allemandes puisque leurs cœurs sont français » ; l'ancien régime avait-il fait une pareille invitation aux habitants ou habitantes de Strasbourg ?

— Non ; mais le *Mercure galant* de 1682 (janvier, p. 235) assure à ses lecteurs qu'après la venue de Louis XIV à Strasbourg, les habitants vont quitter « leurs manières de s'habiller pour prendre celles de la France » et que « rien ne saurait mieux marquer qu'ils ont le cœur tout français ». En 1682 et en 1793, mêmes sentiments, mêmes expressions.

342. — Didier. Qu'est-ce que le Didier cité dans une longue lettre de Vienne reproduite par Vandal (*Napoléon et Alexandre*, III, p. 201).

— Il faut lire évidemment Tiedge.

343. — L'Ecole normale dans un grenier. Est-il exact que l'Ecole normale était sous le premier Empire dans un grenier ?

— Elle occupait un réduit fort modeste dans les combles de l'ancien collège Louis-le-Grand et Narbonne qui vint assister à une conférence, disait qu'il n'avait jamais vu tant de jeunes gens d'esprit dans un grenier.

344. — Empereur d'Autriche. Quand François II prit-il le titre d'empereur d'Autriche ?

— Le 10 août 1804.

345. — Empereur de Prusse. Est-il vrai que Napoléon, voulant se concilier le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, lui ait insinué avant 1806 de se faire empereur de Prusse ?

— La chose est vraie : au mois de septembre 1804 le comte d'Arberg vint apporter à Frédéric-Guillaume une lettre de Napoléon qui proposait au roi de prendre, lui aussi, le titre d'Empereur : malgré Hardenberg, le roi, toujours modeste et circonspect, n'y consentit pas.

346. — Et nos Caesare duce. Qui avait cette devise ?

— Cette devise que Beugnot trouve juste, ingénieuse et laconique, se lisait sur les drapeaux du grand-duché de Berg.

347. — Le fou du roi. Quel est le personnage de la Révolution qui fut ainsi surnommé par André Chénier?

— Le marquis de Villette. Ce petit homme qui babille et remue sans cesse, disait André Chénier, rappelle « le bouffon en titre dont les gambades faisaient rire les anciennes cours féodales et qu'on nommait le fou du roi ».

348. — Gazette élégante. Qui a nommé ainsi le *Poème de Fontenoy*, de Voltaire?

— Joseph Chénier a dit de ce poème que c'est une gazette élégante, mais qu'on y reconnaît un grand poète; que s'il est surchargé de noms propres, on n'en trouvait pas assez à Versailles, lorsqu'on en trouvait trop à Paris; que Voltaire a dû « céder à des considérations sans nombre ».

349. — Le général Hiver. On a dit que le général Hiver a sauvé les Russes en 1812; connaît-on d'autres exemples de cette personnification?

— En 1809, les soldats français disaient pareillement que le général Danube avait sauvé les Autrichiens à Essling. Nos journaux parlent aujourd'hui du général Famine.

350. — Grenadier. Quel est le général qui se mit à la tête de ses troupes pour les entraîner et qui leur dit : « je vais vous montrer que je suis encore grenadier »?

— Lannes, le 24 avril 1809, à l'assaut de Ratisbonne.

351. — Guerre de 1870. Sait-on combien elle a coûté?

— Seulement quatorze milliards et demi.

352. — Jugurtha. Abd-el-Kader a été surnommé le nouveau Jugurtha; par qui?

— Nous avons une lettre de Bugeaud, du 10 janvier 1840, où il dit que le « nouveau Jugurtha a besoin de plus d'habileté que son modèle pour relever ses affaires ».

353. — Landau. Quelles sont exactement les conditions relatives à Landau dans les traités de 1814 et de 1815?

— Il n'y a qu'à citer le texte des traités. 1° *Traité du 30 mai 1814* : « La forteresse de Landau ayant formé avant l'année 1792 un point isolé dans l'Allemagne, la France conserve au-delà de ses frontières une partie des départements du Mont-Tonnerre et du Bas-Rhin, pour joindre la forteresse de Landau et son rayon au reste du royaume. » 2° *Traité du 20 novembre 1815* : « Tout le territoire sur la rive gauche de la Lauter, y compris la place de Landau, fera partie de l'Allemagne ».

354. — Légitimité. Avait-on employé ce mot avant 1814 au sens où le prend Talleyrand?

— Louis XVIII, dans sa déclaration de Calmar, du 2 décembre 1804, dit qu'il faut opposer la Légitimité à la Révolution.

355. — Milhaud en Russie. Le général Milhaud fit-il la campagne

de Russie? On ne voit son nom cité nulle part dans l'histoire de cette campagne.

— Il commandait la 25e division militaire à Wesel lorsqu'il fut, au milieu de juillet 1812, appelé à la Grande Armée; le 16 septembre, il était nommé commandant d'armes à Moscou; c'est, croyons-nous, tout ce qu'on sait de sa carrière militaire à cette époque.

356. — Plon-Plon. D'où vient ce surnom donné au fils de Jérôme et cousin de Napoléon III?

— On l'avait surnommé Craint-Plomb parce qu'il passait pour poltron, et de ce surnom est venu Plon-Plon.

357. — Pologne et France. Qui a dit : « Entre la Pologne et la France, c'est à la vie, à la mort ».

— Ces mots furent prononcés par Isambert, député de la Vendée, dans la séance du 26 janvier 1835.

358. — Riens (des) qui font plaisir. De qui est ce mot, que les Mémoires contiennent des riens qui font plaisir?

— A la fin d'un de ses récits le prince de Ligne dit : « Je n'écrirais pas tout cela si l'on devait me lire à présent; mais cent ans après, ces petites choses qui ont l'air d'être des riens font plaisir ».

359. — Sainte-Hélène. Les alliés savaient-ils que cette île était triste et malsaine lorsqu'ils y envoyèrent Napoléon?

— Non, puisque Metternich écrit à sa fille, le 9 août 1815, qu' « on dit ce pays le plus beau du monde ».

360. — Surintendant des belles-lettres, Qui a-t-on nommé ainsi?

— Corneille, dans son examen d'*Œdipe*, dit qu'il a composé cette pièce pour plaire à Foucquet qui « n'était pas moins surintendant des belles-lettres que des finances ».

361. — Tacite. Où ai-je lu qu'à une certaine époque, à Paris, on acheta toutes les traductions de Tacite qu'on put trouver? Quelle est cette époque?

— Sous le Consulat, pendant le procès de Moreau.

362. — Le théâtre aux armées. Il existait sûrement sous Louis XV, mais sous Louis XIV?

— Louvois écrit le 12 juin 1684 au maréchal de Schomberg pour la féliciter d'avoir défendu à une troupe d'acteurs de suivre l'armée; Sa Majesté approuve fort le maréchal et lui recommande « de ne pas souffrir qu'il s'y en établisse aucune ».

363. — Vermine. Est-il vrai que dans la retraite de Russie, Napoléon fut, comme presque tout le monde, couvert de vermine?

— Un Suisse, Schaller, qui voit Napoléon à la Bérésina, affirme qu'il a eu la vermine, qu'il avait des démangeaisons, et, ajoute Schaller, « je n'étais pas fâché de voir que lui aussi souffrait comme nous ».

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

II

Nouvelle série. — Tome LXXXIV

CINQUANTE-UNIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

ANNÉE 1917

CINQUANTE-UNIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXXIV

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1917

ANNÉE 1917

TABLES DU DEUXIÈME SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

COMPTES-RENDUS

ACKERMAN, L'Allemagne, prochaine République (S. Reinach). 105
Afrique (l') occidentale française et les troupes noires (F. Bertrand). 73
AGUILO, L'art rupestre en Espagne (R. Lantier). 291
AJALBERT, L'heure de l'Italie (A. P.). 284
Américain (journal) d'archéologie, XXI (A. de Ridder). . . . 305
Annuaire de l'Institut d'études Catalanes (R. L.). 306
ARBOUIN, Les nations d'après leurs journaux (S. Reinach). . 375
ARDOUIN-DUMAZET, Voyage en France, 22 et 59, Lorraine centrale, Les Vosges (A. Chuquet). 281
ARIAS, Principes d'économie commerciale (G. Maugain). . . 389
Aristote, Opuscules, p. JAEGER (My) 68
— Morale à Nicomaque, 3e éd. p. APELT (My). 68
ARNAUD D'AGNEL, La politique des rois de France en Provence (L.-H. Labande). 2
ARTAUD et BRENIER, L'Union économique provençale (E. d'Eichthal). 257
Art et archéologie, V (A. de Ridder). 183
Art (l') et les artistes, numéro spécial de mars 1917 (F. Bertrand. 73
BAIN et MALINOVITCH, Précis d'histoire serbe (F. Bertrand). 368
Banville (Th. de), Critiques ; choix et préface par V. BARRUCAND (H. de C.). 20
BARBEY, Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France (A. Chuquet). 53
BARCLAY (Sir Thomas), Le roi Georges V d'Angleterre (A. Chuquet). 30
BAUDRILLART (Mgr), Une campagne française (S. Reinach). 190
BECCARI, Documents sur l'Ethiopie, XIV et XV (J.-B. Chabot). 289
BELLAIGUE, Propos de musique et de guerre (E. Seillière). . 11
BELMONT, Lettres d'un officier de chasseurs alpins (S. Reinach). 14

pages
Benoist (Ch.), L'Europe en feu, I (Ludovic Roustan). 250
Benton, Le sultanat de Bernou (R. Basset) 261
Blackman, Les tombes de Meir (E. Naville). 161
— (A. Moret). 177, 193
Blanchet et Dieudonné, Manuel de numismatique française, II, depuis Hugues Capet jusqu'à la Révolution (L.-H. Labande). 149
Borgese, L'Italie contre l'Allemagne, trad. M.-T. Laignel, (A. Chuquet). 173
Bouchier, L'Espagne sous l'Empire romain (R. Lantier). . 69
Bovet, L'instinct combatif (Félix Bertrand). 142
Bréant, De l'Alsace à la Somme (F. Bertrand). 367
Brenet, La musique militaire (H. de C.). 20
Breuil, Obermaier, Werner, La Pileta (Raymond Lantier). 306
Bruel (F.), Maréchaux de France (A. C.). 29
Bruel (François-Louis), Inventaire analytique de la collection de Vinck (H. Buffenoir). 391
Bryce (lord), Les trente années à venir (S. Reinach). 341
Carnegie (fondation), La révolution russe (Ch. Bastide). . . 352
Carrillo (Gomez), Sur le front anglais (S. Reinach). 343
Cavaignac, Histoire de l'antiquité, I, Javan (S. Reinach). . . 65
Cernesson, La conversion de J.-J. Rousseau en 1728 (Ludovic Roustan). 124
Chambry, Pierre Ier roi de Serbie (F. Bertrand). 329
Chassignet, Cent sonnets, p. Vaganay (Ludovic Roustan).. 215
Clédat (J.), Le monastère et la nécropole de Baouît (A. Moret). 353
Clédat (G.), Manuel de phonétique et de morphologie historique du français (E. Bourciez). 145
Clermont, Histoire d'Isabelle, roman (E. Seillière). 173
Cochin (Augustin), lettres de ce capitaine (A. Chuquet). . . 30
Cochin (Henry), Les deux guerres, 1870 et 1914 (S. Seillière). 116
Combes de Patris, L'affaire Fualdès (P. Alfaric). 71
Conrad, Les Adelphes, 511-516. 35
Cordey, Edmond de Pressensé et son temps (R.). 382
Cordier (H.), Annales de l'hôtel de Nesles (L. R.). 41
Corwin, France et Amérique en 1778 (R.) 8
Cosmos, Les bases d'une paix durable (F. Bertrand) 220
Crokaert, La surprise, les jours épiques de Liège (F. Bertrand). 218
Della Guardia (Anita), Tito Vespasinno Strozzi 133
Demaison, Croquis de Paris (F. Bertrand). 22
Delabaye, Qu'elle vive! L'Alsace française, impressions d'un neutre (Félix Brun) 154
Delhorbe, Essai sur le neutre (S. Reinach). 188

Page
Démosthène, p. Fuhr, I (My) 131
Denis, Les Slovaques (Félix Bertrand) 302
Descamps, La formation sociale du Prussien moderne (S. Reinach) 269
Desgranges, La religion et la guerre (F. Bertrand). 329
Dieterlen, Le bois Le Prêtre (F. Bertrand). 21
Doumergue, Les Lettons (A. Meillet). 215
Dugard (M.), Ames françaises (H. de C.) 152
Dumur, Les deux Suisse (H. Hauser). 80
Duplessy, Benoit XV et la guerre (Ludovic Roustan). 316
Duval-Arnoult, Crapouillots (F. Bertrand) 21
Evans (Sir Arthur), Les Slaves de l'Adriatique (C. Pf.). . . 47
Fernau, Allemands, en avant vers la démocratie! trad. Schoell (H. Hauser). 172
Foucher de Chartres, Historia hierosolymitana p. Hagenmayer. 122
François, La part du neutre (H. Hauser) 80
Gabory, La gloire et la paix vendéennes (H. Baguenier Desormeaux). 40
Galtier-Boissière, En rase campagne (F. Bertrand). 21
Garzon, L'Amérique latine (F. Bertrand). 73
Gauthier-Villars (H.), Un chef de peloton; avec mon régiment, de l'Aisne à la Bassée, trad. de l'anglais (S. Reinach). 13
Genty, La flamme victorieuse (F. Bertrand). 367
Georges (saint), ses Miracles, p. Aufhauser (My) 201
Gimpéra, Le problème de la céramique ibérique (R. Lantier). 119
Ginisty (Mgr), Verdun! (A. Chuquet). 30
Giraud (Victor), Pro patria (F. Bertrand) 329
Good, La tradition de Milton (Ch. Bastide). 274
Goyau (G.), L'Église de France durant la guerre (A. Chuquet) 30
Griffiths, Œuvres poétiques de Jean de Lingendes (L. Roustan). 231
Guéhéreuc, La bataille navale du Jutland (S. Reinach). . . 374
Hanotaux, Pendant la grande guerre (S. Reinach). 237
Hassler, Ma campagne au jour le jour (F. Bertrand) 21
Hautecœur, L'architecture classique à Petrograd (L.-H. Labande) 216
Hawkins, Maistre Charles Fontaine parisien (Ludovic Roustan). 99
Hayem, Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France, IV (A. C.). 28
Henriot, De l'arrière au front (H. de C.) 365
Herrick, La décision mondiale (S. Reinach) 186
Herron, La menace de paix (S. Reinach). 104

pages

HERSENT, La réforme de l'éducation nationale (Ludovic Roustan). 313
HERWEGH (G.), Son centenaire, p. p. Marcel HERWEGH, (A. Chuquet) 287
HOOG, Les racines du conflit (S. Reinach). 377
HUNT, JOHNSON, MARTIN, Catalogue des papyrus grecs de la Bibliothèque Rylands, II (P. Jouguet). 226
HURD, L'empire de la mer (S. Reinach). 373
HUVELIN, Une guerre d'usure, la deuxième guerre punique (S. Chabert). 349
JAURGAIN, L'évêché de Bayonne et les légendes de saint Léon (L. Labande). 293
JOANNIDÈS, Relevé des représentations de Mounet-Sully à la Comédie Française (H. de C.). 21
JOLLIVET, L'épopée de Verdun (F. Bertrand). 21
— Trois mois de guerre, novembre et décembre, 1915, janvier 1916 (A. C.). 29
JOLY (Henri), L'avenir français (F. Bertrand). 325
JORGA, Histoire des relations entre la France et les Roumains (L. Leger). 204
Journal de la Société pour les recherches orientales, I, 1 (C. Fossey). 225
JOVY, Le précurseur des Lettres persanes (L. Roustan). . . 312
KAHN, Les Américains d'origine germanique et la guerre (F. Bertrand). 334
KERVYN DE LETTENHOVE, La guerre et les œuvres d'art en Belgique (H. de C.). 365
KRAUSS, Pour quoi meurt le peuple allemand ? (H. Hauser). 129
KREK, Les Slovènes (F. Bd.). 272
— (A. Meillet). 346
KUFFERATH (Lucy), Du torrent au lac (H. de C.). 153
LACROIX (de), L'effort de la Roumanie (F. Bd.) 271
LAMBEAU, Charonne (E. Welvert). 43
LANGENHOVR (Van), Le dossier diplomatique belge (F. Bertrand. 334
LAUBE, La correspondance de Libanius et de saint Basile (My). 242
LAUER, Recueil des actes de Louis IV (L.-H. Labande). . . 37
LE BAIL, La brigade de Jean le Gouin (F. Bertrand). 21
LENÔTRE, Prussiens d'hier et de toujours (F. Bertrand). . . 22
LESPINASSE, L'art français et la Suède (L.-H. Labande). . . 216
LÉVY-SCHNEIDER, Les soldats de la Révolution (L. Roustan). 381
LIBERMANN, Face aux Bulgares (F. Bertrand). 74
LINGENDES. 231
LOISY, La religion (P. Alfaric). 150

pages
Londres (Ecole de) des Etudes orientales (F. P.). 290
— (A. Meillet) 348
Longnon (A.) et V. Carrière, Pouillés de la province de Trèves (L.-H. Labande). 132
Lote, Le sens des réalités, sagesse des Etats, Leçons politiques de la guerre (S. Reinach). 113
Marc-Aurèle, Pensées, p. Schenkl (My) 216
Maricourt (A. de). Le drame de Senlis (F. Bertrand). . . . 22
Martin (H.), Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Toulouse (M. Marion). 215
Martin (W.), Sur les routes de la victoire (F. Bertrand). . . 21
Maspero, Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes (A. Moret). 259
Massart, Le chiffon de papier (F. Bertrand). 330
Massereau, Documents d'ordre économique du canton d'Amboise, 1788-an VII (A. C.). 29
Masson (A.), L'invasion des barbares, III (A. C.). 29
Masson (P.-M.), Lettres de guerre (Ludovic Roustan). . . . 282
Maupassant (J. de), Abraham Gradis (E. Welvert). 321
Meillet, Caractères généraux des langues germaniques (F. Piquet). 49
Mélida, Les antiquités ibériques (R. Lantier). 166
— Les fouilles de Numance (R. Lantier). 243
Mélot, La propagande allemande et la question belge (F. Bertrand). 218
Memor, L'armée et la nation belges (F. Bertrand). 330
Mondolfo, Le matérialisme historique d'après Frédéric Engels (F. Bertrand). 72
Monténégrin (Bulletin), n° 1 (Félix Bertrand). 206
Montet, Etudes orientales et religieuses (M. G. D.). 439
Moret (A.), L'administration locale sous l'ancien empire égyptien (A. C.) 67
Morf (Hans), Démocratie et guerre en France (H. Hauser). 156
Mounet-Sully, Souvenirs d'un tragédien (H. de C.). . . . 21
Mourret, Histoire de l'Église, IV (R.). 233
Nippold, La notion de droit des gens après la guerre (Hauser). 325
— Le chauvinisme allemand (H. Hauser) 537
Nouel, Parmi les croix (E. Seillière) 239
Nourrit (F.), Le mouvement catholique en France (F. Bertrand). 329
Nyrop, L'arrestation des professeurs belges et l'Université de Gand (François Picavet) 294
Orsi, Les fouilles de Locres (A. de Ridder) 357
Pages actuelles, librairie Bloud 30

pages
Pages d'histoire, 126-138 (A. Chuquet) 280
Papyrus grecs. 226
Passelecq, Y a-t-il une nation belge (F. Bertrand) 218
— Le testament de Bissing (F. Bertrand). 330
Patterson (W.-M.), Le rythme de la prose (A. Meillet) . . 216
Perrier, J. Reinach, Vesnitch, L'effort serbe (F. Bd) 271
Pic, Dans la tranchée (F. Bertrand) 21
Piccioni, L'ordre de Malte et la Corse (A. Chuquet) 249
Piganiol, Les origines de Rome (S. Chabert). 97
Poirier, Reims, 1er août-3 décembre 1914 (A. C.) 29
Poole, La chancellerie pontificale (L.-H. Labande) 36
Powell, Le mariage en Angleterre, 1487-1653 (Ch. Bastide) 378
Procope, Œuvres, III, 2, p. Haury (My). 117
Puaux, Les défenseurs de la souveraineté du peuple sous Louis XIV (R.). 273
Ramette, Au secours de la Serbie (F. Bertrand) 74
Rava, Venise dans la littérature française (A. Jeanroy) . . . 38
Reclus (Onésime), Un grand destin commence (S. Reinach) 345
Régné, Histoire du Vivarais (L.-H. Labande). 70
Reinach (S.), Les commentaires de Polybe, 8-9-10, 11 (A. Chuquet). 278, 363
— Histoire de douze jours, 23 juillet-3 août 1914 (A. Chuquet). 278
— Les batailles de la Marne, par un officier allemand (A. Chuquet). 364
— Le village reconstitué (F. Bertrand). 220
Renaudet, Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (R.). 308
Ribezzo, Revue indo-gréco-italique de philologie, langue et antiquités, I, 1 (A. Meillet). 1
Rinaker, Thomas Warton (Ch. Bastide) 351
Riou, Lafayette, nous voilà (F. Bertrand). 334
Rivet, Le dernier Romanof (Ludovic Roustan). 300
Rott, La représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, VI (R.). 244
Rufer, Les Grisons et la Valteline, 2 (R.) 358
Ruffin et Tudesq, Notre camarade Tommy (F. Bertrand) . 367
Saint-Simon, Mémoires, p. Lecestre et J. de Boislisle, XXVII (C.-G. Picavet). 203
— XXVIII (C.-G. Picavet). 380
Salomon, Le chass'bi (F. Bertrand). 21
Sanctis (G. de), Histoire des Romains, III (M. Besnier)... 213
Sanders, Les armes des Ibères (R. Lantier). 212
Schlieben, La diplomatie allemande, ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être (H. Hauser). 339

pages

SEIGNOBOS, CHAUMET, Legouez, VACHEZ, DERVAUX, GIDE, La réorganisation de la France (H. Hauser) 56
SEILLIÈRE, Un artisan d'énergie française, Pierre de Coubertin (L. Roustan). 54
SIDERSKY, La chronologie assyro-babylonienne (C. Fossey). 241
Slave (Le monde), revue, 1-4, p. E. DENIS et R. DE CAIX (A. Meillet) 347
SNOUCK HURGRONJE, L'Islam (R. Basset). 262
SOKOLOVITCH, Le mirage bulgare et la guerre européenne (F. Bd). 366
SOUBIES, Les membres de l'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut, 4e série, 1876-1901 (H. de C.). 153
SOUZA (Ch. de) et Haldane MACFALL, La défaite allemande (S. Reinach). 101
S. R. Histoire de la république russe (A. C.) 108
STEADMAN, Le présent historique en anglais (Ch. Bastide). . 351
STEIN, Notre frontière de l'Est (H. Hauser) 154
— (E. WELVERT). 168
STROZZI (Tito Vespasiano) 133
THÔMOPOULOS, Pélasgiques (MY) 33
TURMANN, La Suisse pendant la guerre (H. Hauser) 81
TYAN, France et Liban (S. Reinach). 189
VALLETTE, Héros et martyrs de la grande guerre (Hachedé). 158
VALLIER (Jean), Journal, p. H. COURTEAULT, III. (R.) 18
VAN DER LINDEN, Alexandre VI et les bulles de 1493 (B. A.). 77
VAN LOO (abbé), Kantisme et modernisme (A. Loisy) 205
VAN TIEGHEM, Ossian en France;
— L'année littéraire, 1754-1790 (Ludovic Roustan) 263
VIDAL DE LA BLACHE, La France de l'Est (E. WELVERT) . . . 362
VILLEY, La décentralisation économique (F. Bertrand). . . . 220
WAELE (G. de), Flamands et Wallons (F. Bertrand). 218
WAMPACH, Le Luxembourg et les Luxembourgeois (F. Bertrand) 218
WARREN, L'irrédentisme italien (F. Bd.). 332
WASTELIER DU PARC, Souvenirs d'un réfugié (S. Reinach). . 16
WHIBLEY, Swift (Ch. Bastide) 351
WIERNSBERGER, Le piano et ses prédécesseurs (H. de C.) . . 19
WILMOTTE, Le Français a la tête épique (Ludovic Roustan). 184
ZUJOVITCH, Les Serbes (Félix Bertrand) 303

QUESTIONS ET RÉPONSES

Académicien et député 125
Actes des Apôtres 108
Acteur (l') et les chats 285
Agoraphobie 369

pages
Alexandre II en 1870 61,75
Alexandre II en 1875 109
Allemands (les) ont bien passé 333
— et leurs conquêtes 379
Alsace, locutions où entrent des noms de pays. 76
— locutions où entrent des noms propres et des prénoms. . 125
Alsace-Lorraine 333
Ambition 126
Amérique, une prophétie de Louis XV 252
Andréossy. 31
Annibal et Hindenbourg 333
Araignée prussienne 61
Arbres vivants 222
Argenson (d'), ses Mémoires 252
Argent (pour l') 369
Armes (faire des) 76
As 76
Assiette (l') 222
Atlas (l') de son siècle 222
Aussitôt pris, aussitôt fortifié 370
Austerlitz (l') de la politique 285
Avignon. 317
Bagration. 61
Barante préfet. 61
Barbare. 175
Barbaroux (La mère de). 142
Barbe (la grande). 61
Bataille. 143
Battu de part et d'autre. 285
Bazaine en Russie. 176
Beaumarchais et Napoléon. 61
Bergoeing. 222
Bernardin de Saint-Pierre. 285, 316
Berthier était-il noble ?. 252
Bonaparte à l'Institut d'Egypte. 252
Bonaparte et les embusqués. 334
Bon homme (un). 61
Bonnaire. 61
Bonnet rouge (ni) ni talons rouges. 143
Bons (les) et les forts. 334
Bouffons (le premier des bons bouffons). 207
Bourdonchamp (baron de). 222
Bourrienne. 76
Brillant écervelé. 252
Brumaire (18). 252

pages
Busselot. 317
Chambord et Guillaume I. 109
Changement d'acteurs 317
Charbon (le) en 1794. 109
Chaulieu et la Fare. 222
Chiens alliés. 252
Chouppes. 253
Cicéron et Pline. 253
Colosse d'orgueil. 126
Concorde. 126
Conseil de guerre (pas de). 60
Corbin 62
Cordonnier sauveur. 253
Corneille et l'amour. 253
Corse et Bourbons. 76
Cosaqué. 286
Courier et Duroc. 286
Courier et la conspiration de Malet 253
Courtier (un honnête). 126
Cunier. 223
Danger (le) fait oublier la loi. 223
Darius et Alexandre. 62
Démolition. 62
Départements (noms des). 126, 334
Déplacer les abus. 254
Désespérer (ne) de rien. 370
Despotisme et assassinat. 126
Dévot (ce mot au XVIIe siècle). 143
Dictateur. 62
Diplomatie. 254
Donne (je leur) ce que je reçois de trop. 222
Douceur (la) de pleurer. 62
Drapeau rouge. 109
Droit (notre), mot de Moltke. 62
Drouot et ses Mémoires. 31
Ecole (l') des arts et métiers de Châlons en 1815. 223
Edifice de boue. 176
Eglogue. 286
Embusqués de 1793. 370
Emile (l'). 143
Endymion (l') de Beaconfield. 370
Enée et Mirabeau. 126
Enfant aux cheveux gris. 127
Enflé dans les succès, rampant dans les revers. 379
Entrant (un style). 77

pages
Etoile terrible. 254, 369
Etrangère (l'). 176
Exacts (les Français ne sont pas). 334
Faits (les) sont opiniâtres. 110
Fanatique badaud. 254
Femme (la) de France qui marchait le mieux. 143
Finis Poloniae. 335
Fit remettre en leur lieu les bornes de la France. 317
Fortiter in re, suaviter in modo. 31
Forts (se rendre). 77
Frédéric (l'impératrice) à Paris. 62
Fritz. 63
Fumeron. 254
Génie (le) civil en 1815. 286
Géographie (La politique des puissances est dans leur géographie). 31
Girard dit Vieux. 31
Grogner. 110
Guerre. 287
Guerre et enfants. 317
Hardiesse (la) française. 63
Heine (prénom de). 207
Hommes et animaux. 317
Humoriste. 63, 75
Huns et Vandales. 335
Incendie (l') des églises 222
Invalides (les) 207
Irredenta 371
Je doute de tout et surtout des anecdotes. 31
Juifs (les), leur expulsion en 1793 255
Juste (le) 287
Justice, justice. 254
Kalb. 77
Landgrave, deviens dur! 335
Laquais et traducteur 224
La Tour du Pin (le préfet) 207
Lave (une) 317
Le Flô prophète 127
Lorenzani 64
Louis Napoléon et le trône d'Espagne. 317
Louis XVI et la guillotine 255
Lucien en Corse. 318
Lützow (l'uniforme de) 31
Macaroni (le) débaptisé par les Allemands 371
Madeleine (la) et Napoléon 287

pages
Maintenon (Mme de) et la guerre 371
Malet (conspiration de) 207
Mangent (ne) que ceux qui se battent. 110
Marengo (la petite-fille de) 110
Mariage de garnison 32
Marie-Thérèse et Mme de Pompadour. 77
Ménage le vautour, déchire la colombe. 335
Métier (le) de faire des livres. 127
Mieux (le) dans le moins 255
Mille-Hommes (le grenadier) 318
Ministres protestants à la Convention 255, 333
Mirabeau comte de Provence. 255
Mirabeau et Brézé 64
Moi, c'est l'État 176
Moltke (les funérailles de) et Guillaume 371
Montmorin, sa succession 318
Moreau. 336
Mort (la) sans phrase 110
Mort (Lorsqu'il la craint le moins, la mort vient le saisir). 256
Motteville (Mme de); ses Mémoires. 318
Napoléon, son sosie. 318
Napoléon sur l'Euphrate 77
Nation et gouvernement 110
Netteté, c'est beauté. 207
Neveu (le) de Rameau et la traduction de Gœthe. 208
Nichard 319
Nouveaux riches. 287, 333
Odeur d'ail et mauvais chemins. 111
Opinion (la guerre est une affaire d') 371
Organiser la victoire 336
Papier (le) en 1793. 176
Patriciat (le) en France. 32
Patries (Les trente-trois) 191
Peine (la) de vivre. 336
Pères malheureux 143
Petit (un) Français très étique 143
Petits princes 256
Polonaises 256
Ponticide 319
Phrases 208
Pologne 64
Pologne (le mot de Louis XV sur Choiseul) 78
Pontécoulant, ses Mémoires 32
Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir appris 287
Préfets opposants en 1851 256

pages
Preller et Gœthe 111
Prêter le flanc. 288
Prêtresses (les trois) 208
Prisonniers (les) français et Bismarck 127
Proviseur et général 78
Prusse (la) à Petrograd en 1870. 64
Prussienne (l'administration) 371
Psychologie et histoire. 207
Racine et la révocation de l'édit de Nantes. 207
Racine et ses armoiries 288
Radowitz. 143
Raison (la) et la montre 224
Raphaël (le) des sans-culottes 288
Reconnaissance 128
Recors de Mazarin. 288
Remplir le ventre. 32
Résister à ses amis 192
Rhin (la flotille française du) en 1870 371
Rien (ils n'ont) appris ni rien oublié 319
Rigueur et couleur 256
Robertsau 288
Rochefort en 1870 192
Rocher de bronze 64
Roi du champ de bataille 372
Roi fugitif 336
Rois (les) peuvent moins, après leur mort, que les particuliers. 285
Rondonneau 144
Rousseau et la Corse 141
Rousseau traducteur de Tacite 175
Royal Bourbon 141
Royal-Louis. 285, 319
Russes (les) 64
Sabots. 192
Sadowa et le maître d'école prussien 78
Sadowa et Sedan 192
Saint-Bernard (le). 141
Sainte-Hélène. 32
Saint-Germain et Frédéric 192
Saint-Laurent (la). 141
Saint-Priest. 221
Sans feu, mais sans froid. 111
Satan et les Français. 372
Sauce française et sauce allemande. 372
Septheurier. 320
Sheridan. 320

pages
Sieyes, ses Mémoires. 288
Sismondi et Rollin. 221
Solliciteuses. 207
Sortie (la) du 2 décembre 1870. 128
Souhaits (pas de). 111
Soult, son nom est il encore porté ?. 369
Sténographes. 78
Sublime et ridicule. 207
Sujets (et ce sont des sujets à toujours le pleurer). 32
Surface d'homme d'état. 224
Tallien (La belle). 79
Temple égyptien. 224
Terrible lacune. 320
Tigre (la fureur du). 372
Torquatus. 79
Traîneuses (les). 221
Trente (Conseil des). 369
Trentin (le) en 1866. 128
Truguet (Le comte). 79
Vaillant dans la guerre et savant dans la paix. 288
Vaincre, c'est avancer. 32
Vaincre en fuyant. 31
Variété, c'est ma devise. 79
Vatel 32
Vécut comme Aristide et mourut comme Sidney. 222
Virgile et Delille. 60
Vœux et volontés. 60
Wissembourg. 79

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Basmadjian et réponse de M. Meillet. 59

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

Séances du 25 mai au 28 septembre 1917 (Léon Dorez).

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES Nos DU 2e SEMESTRE DE 1917

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Catalogue d'autographes Charavay.
Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.
Correspondance historique et archéologique.
Nation tchèque.
Opinion.
Revue.
Revue Bleue.
Revue de l'histoire des colonies françaises.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des études historiques.
Revue des Études napoléoniennes.
Revue des sciences politiques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue hebdomadaire.
Revue historique.
Revue universitaire.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — **7 juillet** — **1917**

Revue indo-gréco-italique de philologie, langue et antiquités, I, p. p. Ribezzo (A. Meillet).
Arnaud d'Agnel, La politique des rois de France en Provence (L.-H. Labande).
Corwin, France et Amérique en 1778 (R.).
Bellaigue, Propos de musique et de guerre (E. Seillière).
Un chef de peloton, Avec mon régiment, de l'Aisne à la Bassée, trad. de l'anglais par H. Gauthier-Villars (S. Reinach).
Belmont, Lettres d'un officier de chasseurs alpins (S. Reinach).
Wastelier du Parc, Souvenirs d'un réfugié (S. Reinach).

Rivista Indo-Greca-Italica di Filologia-Lingua-Antichità. Periodico trimestrale con 4 segioni. I Filologia classica. II Lingua ed epigrafia. III Antichità storico-archeologiche. IV Filologia indo-iranica. Diretto da Francesco Ribezzo. Anno I. Fascicolo I. Naples (via Bellini, 40), 1917, in-4°, 117 p. et une planche hors texte.

Un groupe de savants italiens, pour la plupart appartenant à l'Université de Naples, lance un nouveau périodique dont le titre qu'on vient de lire indique très exactement l'objet. Le directeur est un linguiste qui s'est fait connaître par d'intéressants travaux, M. Francesco Ribezzo.

Il convient de saluer avec joie tous les efforts que font nos voisins italiens pour développer chez eux les études linguistiques, philologiques et archéologiques. La guerre — que le principal patron de la Revue, le sénateur Cocchia, qualifie simplement de fatale, sans indiquer au moins les grands espoirs d'un avenir meilleur et l'attente des réparations nécessaires qu'ont tous les Alliés, — a fait sentir, en Italie comme en France, le besoin d'un renouveau d'activité. Mais il faut que cette activité soit réglée. Une revue presque entièrement régionale comme celle-ci n'a-t-elle pas une base un peu trop étroite? C'est une crainte qu'il est impossible de ne pas exprimer. D'ailleurs les fondateurs de cette revue ont été amenés à réunir dans un même recueil des articles de philologie classique, d'épigraphie, d'archéologie, de linguistique et d'indianisme qu'il y aurait eu intérêt à publier dans des recueils consacrés particulièrement à chacune de ces branches d'études : il faut tendre à une spécialisation la plus grande possible des périodiques.

Cette réserve faite, il est juste de marquer tout l'intérêt qu'offre ce premier fascicule du nouveau recueil. M. Cocchia y examine à nouveau le texte énigmatique du chant des frères Arvales, et M. Terzaghi la question du Cyclope de Philoxène ; avec deux notes de M. Ribezzo, c'est la part de la philologie classique. M. Ribezzo est l'auteur de presque toute la partie linguistique, avec le commencement d'une étude sur la conjugaison indo-européenne et la discussion d'une nouvelle inscription osque de Pompéï ; M. E. Lattes étudie un mot étrusque. Les articles archéologiques sont de M. della Porte : légendes du cycle thébain sur deux peintures murales inédites de Pompéï, et encore de M. Ribezzo, une coupe inédite de Cumes, avec inscription ; de plus deux notes de M. Bartoli. M. la Terza traduit et commente un hymne du Rgveda. Ce premier fascicule se termine par quelques pages de comptes rendus et de bibliographie.

A. MEILLET.

Abbé G. ARNAUD D'AGNEL,... **Politique des rois de France en Provence**. Louis XI et Charles VIII. — Paris, A. Picard ; Marseille, A. Jouvène, 1914, 2 vol. in-8° de VIII-440 et 195 pages.

M. l'abbé Arnaud d'Agnel a publié ces dernières années, en trois beaux volumes, *Les comptes du roi René* ; il a étudié *Le roi René et les Juifs*. L'histoire de Provence pendant la seconde moitié du XVe siècle lui est donc familière. Récemment, il a mis en vente les deux volumes de l'ouvrage dont le titre est transcrit ci-dessus. Il s'y est proposé de raconter comment la politique de Louis XI et ses relations avec René d'Anjou et son successeur Charles II ont amené la cession de la Provence au roi de France par le dernier roi de Sicile, dernier héritier mâle des comtes de la maison d'Anjou ; il a voulu nous dire quelles mesures prirent Louis XI et Charles VIII pour rattacher solidement à la nation la nouvelle province ; il a eu enfin le dessein de nous raconter ce que fut le gouvernement des premiers représentants de ces rois en Provence. Il a donc pris largement dans les archives locales, non seulement dans celles de l'ancienne administration centrale de la province, mais aussi dans celles des principales villes de la région : Aix, Arles, Marseille, Forcalquier, Manosque, Toulon. Je dirai donc qu'il a examiné le problème en dedans. D'autres devront l'examiner du dehors. Car, malgré toute l'estime qui doit justement s'attacher à l'œuvre de M. l'abbé A. d'A., je reconnais qu'il n'a pas épuisé le sujet ; même son ouvrage suscitera des contradictions, on discutera certaines de ses conclusions, on le complètera. Mais lui-même restera, car il faudra l'étudier ; il faudra surtout consulter les documents qui remplissent le deuxième volume, que j'aurais désiré voir plus épais. On discutera, ai-je dit, certaines conclusions, car il semble que l'auteur ne s'est pas toujours enfermé dans une impartialité sereine d'historien, il a pris parti pour ou contre les personnages

qu'il a mis en scène, il a flétri l'hypocrisie, la mauvaise foi, la perfidie de plusieurs d'entre eux, et peut-être ses jugements ne sont pas d'une solidité inébranlable; je crains bien qu'on ne les révise un jour, du moins quelques-uns.

Aux sources que j'ai indiquées ci-dessus, il faut ajouter les archives de Lorraine à Nancy et celles d'Avignon, que l'auteur a consultées. Cependant, il sera permis d'apporter d'autres documents, ne serait-ce que pour la question de la succession des rois René et Charles III. Si René a fait le testament par lequel il léguait son héritage provençal à son neveu le comte du Maine, si Charles III a désigné pour son successeur en Provence son cousin le roi de France, il s'en faut qu'ils aient agi uniquement de leur propre mouvement, ou sous l'influence de tels et tels personnages. Ils ont *consulté le droit*, ils s'en sont maintenus aux lois fondamentales qui régissaient le comté de Provence depuis un siècle. Déjà, Lecoy de la Marche l'avait signalé, et il y avait lieu d'y insister. Ces lois fondamentales furent invoquées par les rois Louis XI et Charles VIII pour repousser les prétentions de René II, duc de Lorraine, fils d'une fille du roi René; Louis XI avait de plus acquis les droits qui auraient pu appartenir à Marguerite d'Anjou, il revendiquait ceux qu'il tenait de sa mère. Sans doute, ces droits s'effaçaient devant les lois fondamentales concernant la succession au comté; mais ils pouvaient servir jusqu'à un certain point à contrebalancer ceux du duc de Lorraine. Le procès qui s'engagea devant le Parlement de Paris et dont Peiresc a conservé une partie des pièces dans un volume aujourd'hui gardé à Carpentras, doit être étudié de près : on y trouvera l'explication de bien des faits. Cette étude, qui n'a pas encore été sérieusement entreprise, paraît être réservée à un historien qui serait en même temps un juriste.

Cette question de la succesion de Provence ne fut pas seulement nationale; pendant plusieurs années, elle éveilla un intérêt international, et c'est encore un des points sur lesquels il faudra un jour apporter pleine lumière. M. Lecoy de la Marche, invoquant le témoignage de Commines, avait signalé le projet qui aurait consisté pour le roi René à laisser la Provence à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. M. l'abbé A. d'A. a repris le problème; il l'a résolu par la négative : selon lui, Commines a voulu pallier les torts de Louis XI vis-à-vis de son oncle; il a imaginé cette fable. Mais si le témoignage de Commines avait été contrôlé par les documents contemporains, il aurait bien fallu croire en sa véracité. M. l'abbé A. d'A. n'a pas trouvé de ces pièces de contrôle, ni dans les autres chroniqueurs contemporains, ni dans les archives provençales. Mais il en existe ailleurs, par exemple les dépêches des ambassadeurs milanais à la cour de Bourgogne ou de France, publiées par Gingins de la Sarra; nous possédons d'autre part, dans des dépêches expédiées de Rome, la preuve que le roi de Sicile et le duc de Bourgogne s'entendaient au

moins pour une alliance contre le roi de France ; nous avons enfin les affirmations de Louis XI dans des lettres patentes contre le cardinal Julien de la Rovère. Car, on ne l'avait guère soupçonné avant la publication du livre de M. Combet sur *Louis XI et le Saint-Siège*, le pape Sixte IV favorisait ce projet de ligue contre le roi de France. Et ce n'était pas par un mouvement d'humeur, non, c'était la conséquence d'un plan bien mûri, bien réfléchi, qui remontait à l'avènement de Paul II, si ce n'est plus. La politique des papes était, en cette question, surtout une politique italienne, elle visait à contenir en France les ambitions de nos rois. La Provence, la ville d'Avignon et le comté Venaissin devaient rester hors de la portée de Louis XI, ils devaient servir de marche défensive pour l'Italie. Julien de la Rovère, neveu préféré de Sixte IV, fut envoyé au-delà des Alpes en 1476, principalement pour resserrer la coalition formée contre Louis XI. Heureusement, le roi de France était de taille à lutter contre ses adversaires ; bien servi par les circonstances, il dissipa l'orage qui le menaçait. Je ne crois cependant pas que René d'Anjou eût été jusqu'au bout de son dessein, si la fortune avait souri aux ennemis de Louis XI, car il était déjà lié par le droit que j'ai invoqué ci-dessus et son testament était déjà fait en faveur de son neveu Charles du Maine. Mais il n'est pas certain qu'il n'ait été entraîné, ainsi que son héritier, hors des voies que finalement l'un et l'autre ont dû suivre.

Sixte IV et son neveu le cardinal de la Rovère essayèrent plus tard de prendre leur revanche : ce fut lorsque le duc de Lorraine tenta de soulever la Provence contre Charles III. La guerre qui surgit dans l'été de 1481, n'est pas encore bien connue dans tous ses détails, malgré les nouveaux documents apportés par M. l'abbé A. d'A. On ignore par exemple ce qui se passa au juste dans la partie la plus orientale de la Provence ; on nous dit qu'elle fut un foyer d'insurrection, que les habitants fidèles à leur souverain furent obligés de fuir, que des bourgades furent brûlées. Ce que l'on n'a pas démêlé non plus, c'est l'action plus ou moins occulte de Julien de la Rovère, légat d'Avignon, qui, absent depuis 1476, était justement revenu à ce moment-là dans les États pontificaux de France. Il favorisait si bien l'entreprise du duc de Lorraine (celui-ci allié aux Vénitiens, il ne faut pas l'oublier, car ces relations italiennes ont influencé grandement son action et les Vénitiens agirent sur mer en 1481), que ce fut un de ses parents qui ouvrit les portes de Manosque aux Lorrains, que lui-même combla de faveurs Manaud de Guerre, un des principaux capitaines du duc, qu'il lui donna asile en Avignon après la débandade de ses troupes. Charles III le considérait comme un ennemi si déterminé qu'il essaya de le faire enlever, un jour que le cardinal était sorti des murs d'Avignon pour aller en son abbaye de Saint-Ruf. Et puis, que venaient donc faire sur les côtes provenciales les galères du pape signalées en septembre?

Le duc de Lorraine n'était d'ailleurs qu'un pis-aller pour Sixte IV et son neveu, qui auraient préféré voir le roi de Naples, Ferrand d'Aragon, s'emparer de l'héritage provençal. Lecoy de la Marche avait déjà signalé ces rapports particuliers d'amitié entre la Rovère et Ferrand. Une fois qu'ils se furent rendu compte que le roi de Naples n'avait aucune chance d'évincer le roi de France, le pape et le cardinal s'en tinrent résolument au duc de Lorraine et c'est auprès d'eux que celui-ci trouva le plus ferme appui dans ses revendications ultérieures; il arriva même un jour que le cardinal de la Rovère s'avança jusqu'à Gênes, pour aller chercher le duc et le conduire dans le royaume de Naples, contre Ferrand avec qui il s'était brouillé. Toutes ces négociations, cette diplomatie ne seront bien claires que lorsqu'on aura retrouvé les documents encore inédits qui doivent exister. Je souhaite vivement qu'ils soient bientôt révélés.

Sur la façon dont Louis XI et Charles VIII traitèrent la Provence, pendant les premières années qui suivirent la mort du dernier comte angevin, il reste encore, me semble-t-il, quelque chose à dire. Je ne crois pas que le premier de ces rois ait eu la politique tortueuse qu'on veut bien nous affirmer. Il fut plus habile, en agissant simplement comme il aurait fait s'il n'avait pas été le roi de France et s'il avait continué la lignée des comtes indépendants. Il serait en effet du plus haut intérêt de comparer sa conduite avec celle par exemple du roi René lui-même, lorsqu'il prit possession de la Provence : je suis persuadé qu'on ne constaterait guère de différence. Louis XI savait comment il fallait traiter un pays jaloux de son autonomie et de ses privilèges : il avait acquis de l'expérience avec le Dauphiné. Aussi s'empressa-t-il d'accorder aux États de Provence, à chacune des villes qui lui expédia des ambassades, tout ce qu'on lui demandait; il confirma les privilèges, les exemptions, les lois, les coutumes du pays. Même, dès décembre 1481, il convoqua à Tours, pour le mois de janvier suivant, une réunion de notables des plus grandes villes françaises, pour leur exposer ce qu'il comptait faire pour développer le commerce en Provence et le mouvement des ports, il annonça qu'il voulait accroître les franchises et libertés de Marseille afin d'y attirer le plus d'étrangers possible et drainer le commerce méditerranéen. C'était là une magnifique entrée de jeu, dont l'annonce dut plaire infiniment à ses nouveaux sujets.

Son premier représentant fut un provençal, Palamède Forbin; jouissant d'un énorme crédit, allié aux principales familles, il était rompu aux affaires. Et pourtant, si l'on s'en rapporte à l'article 13 des requêtes formulées par les États le 15 janvier 1482, le Roi n'était pas tenu de prendre un provençal pour lieutenant général ou gouverneur. Cette assemblée du 15 janvier 1482 fut des plus importantes et M. l'abbé A. d'A. a eu raison d'insister longuement sur ce qui s'y passa, comme d'en publier le procès-verbal intégral. Cependant, je ne

suis plus d'accord avec lui pour interpréter le rôle qu'y tint Palamède Forbin. En peu de mots, voici ce que me suggère l'étude de ce procès-verbal. Les gens des États s'étaient réunis, ils avaient élaboré une longue liste de requêtes qu'ils avaient présentée au gouverneur représentant du Roi. Le gouverneur avait étudié ces requêtes les unes après les autres, il avait délibéré sur leur objet, certainement avec le Conseil éminent qui siégeait à Aix et constituait un des principaux organes du gouvernement. Après quoi, il avait consigné au bas de chacun des articles la réponse qu'il s'était cru autorisé à faire au nom du Roi. Cela fait, les gens des États se réunirent en assemblée solennelle et là le gouverneur, avant de leur remettre le cahier de leurs requêtes avec les réponses, fit lire les six premiers articles et s'en tint là, le reste étant tenu pour connu. M. l'abbé A. d'A. voit dans cette façon d'abréger une rouerie, un machiavélisme que je ne puis pas arriver à distinguer. Si l'on avait continué la lecture, dit-il, l'assemblée se serait soulevée et aurait poussé des cris de colère. Et pourquoi ? Tous les articles avaient été rédigés par les États, c'était l'expression de leurs désirs. Palamède Forbin leur avait accordé à peu près tout ce qu'ils sollicitaient, ils devaient en être au contraire fort satisfaits. Si l'on ne donna pas à la foule réunie lecture de tous les articles, c'est simplement parce que cette communication aurait duré à peu près deux heures, tellement le texte en était long. D'ailleurs, n'importe qui des États pouvait, aussitôt après la séance, prendre connaissance, je ne dis pas des articles omis, puisque tous les membres avaient participé à leur rédaction, mais des réponses faites. Dira-t-on, par contre, que ce procès-verbal n'était pas exact, qu'il ne contenait pas les vraies demandes des États? Mais comment se fait-il que les rapports lus par M. l'abbé A. d'A. dans les registres de délibérations des communautés d'Arles, Tourves, Martigues et autres, le corroborent absolument ?

L'auteur a vu plus justement lorsqu'il a reconnu parmi les 27 personnages nommés comme ayant fait partie de ces États, six proches parents et dix alliés de Palamède Forbin, tous étant des partisans déterminés de Louis XI. On pourrait se demander encore pourquoi il n'y eut pas plus de personnes désignées dans cette foule de tout genre et de toute condition, nobles, bourgeois, marchands, artisans, qui acclamèrent le roi de France et le reconnurent pour leur souverain. Comparons la composition de ces États avec celle des assemblées précédentes ; on sera frappé de ce fait que deux seuls membres y représentaient le clergé : l'évêque de Digne et l'abbé de Saint-Victor de Marseille. Pourquoi l'absence des autres prélats, évêques ou abbés? Il me paraît qu'il aurait été fort intéressant d'étudier la question. Le clergé (et remarquons avec M. l'abbé A. d'A. que de nombreux italiens s'y étaient glissés) était-il hostile au roi de France ? Peu de communautés urbaines sont désignées comme représentées. Pourquoi n'y en eut-il pas davantage? Dans un texte comme ce procès-verbal, il faut

voir ce qui n'y est pas, pour essayer d'expliquer la raison des lacunes.

Palamède Forbin, nommé gouverneur de Provence avec les pouvoirs les plus étendus, administra pour le plus grand profit de sa famille et de ses amis. Il leur réserva toutes les places et dilapida en leur faveur le domaine du souverain. Aussi fut-il bientôt rappelé, et une mission temporaire fut-elle donnée à Jean de Baudricourt, spécialement pour révoquer les fonctionnaires provençaux et mettre à leur place des étrangers moins avides. C'est là, il faut le remarquer, la première atteinte portée aux privilèges du pays et aux constitutions qui exigeaient des indigènes pour tous les emplois publics. J'aurais beaucoup de choses à dire sur ce sujet et sur d'autres connexes, mais ce compte rendu est déjà trop long ; il faut me borner.

La Provence accepta-t-elle avec facilité de passer sous la domination royale ? A lire certains auteurs, on croirait que ce fut avec la plus extrême répugnance. Ces anciennes idées, qui auraient besoin d'être démontrées (car je n'ai pas encore trouvé la justification de telles assertions), ont parfois un peu influencé M. l'abbé A. d'A. ; elles l'ont amené à parler à plusieurs reprises de la volonté du pays de demeurer une nation autonome, de ses regrets de perdre son ancienne indépendance. Heureusement, il a bien vu que chaque groupement provençal n'avait en somme pour objectif que la protection de ses intérêts, la défense de ses propres privilèges, l'acquisition d'autres avantages particuliers. Tous acceptaient l'autorité d'un prince étranger, pourvu que fussent respectées les lois qui leur assuraient la conservation de leurs franchises et libertés. Y eut-il des séditions, des troubles, fallut-il recourir à la force ? On l'a dit, mais sans apporter de documents. M. l'abbé A. d'A., qui a bien cherché, n'a pu nous signaler que l'agitation qui amena François de Luxembourg, vicomte de Martigues, à se réfugier en asile chez les Dominicains d'Aix.

D'ailleurs, si l'on voulait se rendre un compte exact de l'influence qu'a eue dans le pays la réunion du comté à la France, il serait nécessaire d'étudier de près les institutions avant et après. M. Dupont-Ferrier l'a tenté dans un des meilleurs chapitres de son beau livre sur *les Officiers royaux des bailliages et sénéchaussées à la fin du moyen âge* ; il a montré comment les rois furent amenés, après avoir entièrement respecté les institutions provençales, à les modifier d'une façon « très prudente et très ferme », sans « jamais heurter de front les préjugés héréditaires », sans « jamais refuser de reconnaître les vieux privilèges » ; ils arrivèrent ainsi, en 1535, à faire véritablement de la Provence une des provinces du royaume, à peu près semblable aux autres. Sans doute, M. l'abbé A. d'A. aurait pu corriger certaines pages de ce chapitre ; je ne crois pas que, même avec ses nouveaux documents, il fût parvenu à d'autres conclusions, s'il s'était livré au même examen.

Son livre, je le répète pour terminer, est donc un de ceux qui seront dans l'avenir le plus étudiés. Je lui sais beaucoup de gré, quant à moi, d'avoir abordé un sujet aussi intéressant ; si j'ai fait des réserves sur certaines idées, si j'ai désiré que certains chapitres fussent plus approfondis, que plus de documents extérieurs fussent mis en œuvre, je n'en suis pas moins reconnaissant à M. l'abbé A. d'A. d'avoir apporté à un vieux débat de nouvelles pièces fort importantes et d'avoir contribué à remettre en discussion tant de problèmes : un jour ou l'autre, il faut l'espérer, on les résoudra. Lui-même aura eu le mérite d'avoir ouvert une voie des plus attrayantes.

L.-H. Labande.

French policy and the American Alliance of 1778, by Edward S. Corwin, Princeton, University Press, London, Humphrey Milford, 1916, VII, 430 pages in-8°. Prix : 10 francs.

Le livre de M. Edward Corwin n'est pas, comme on pourrait être tenté de le croire, le fruit un peu hâtif des circonstances politiques actuelles. Les matériaux en furent réunis, il y a plus de dix ans déjà, en vue d'une thèse de doctorat à l'Université du Michigan, alors que personne assurément ne se doutait que, deux lustres plus tard, la bannière étoilée de la République des États-Unis et le drapeau tricolore de la République française s'associeraient pour la lutte contre les prétentions envahissantes de l'Empire germanique, comme ils s'étaient unis déjà, il y a bientôt un siècle et demi, contre l'Angleterre, aujourd'hui leur fidèle alliée. L'intention de l'auteur, en rédigeant son ouvrage, a été surtout de démontrer que, si la couronne de France s'est mêlée à la révolte américaine de 1778 à 1782, pour y défendre des principes directement contraires à ses propres doctrines gouvernementales, ce fut principalement pour « retrouver la prééminence qu'elle avait perdue sur le continent européen » et non pas pour disputer à la Grande-Bretagne la possession des colonies du Nouveau-Monde, à la perte desquelles elle s'était résignée. La seconde question, mise en vedette par M. C. dans son essai, et qui y tient une place notable, c'est celle des rapports du gouvernement de Louis XVI avec la couronne d'Espagne, et la situation fâcheuse dans laquelle il se trouva entre sa nouvelle alliance américaine et son alliance de famille avec les Bourbons d'Espagne ; situation quelque peu équivoque, qui ne laissa pas de peser sur ses propres rapports avec les Etats-Unis et empêcha même la réalisation de certaines promesses, faites au début de l'alliance. Je ne vois pas que M. Corwin ait consulté beaucoup de sources inédites, mais il a étudié fort consciencieusement la littérature imprimée, journaux et brochures du temps, correspondances, recueils diplomatiques, etc. Il s'est surtout appliqué à faire connaître davantage à ses compatriotes américains le « monumental ouvrage »

de M. Charles Doniol [1] dont les cinq gros volumes in-quarto ont à peu près reproduit tout le fonds afférent des archives du Ministère des affaires étrangères.

Son travail n'est nullement une *histoire générale*, militaire ou politique des rapports de la France et des Etats-Unis durant ces quatre années. Dans ses seize chapitres l'auteur s'est restreint, de propos délibéré, à l'histoire diplomatique, ne touchant aux autres matières que dans la mesure indispensable pour faire comprendre les événements et pour expliquer que, sans l'appui de la France, « la guerre d'indépendance se serait terminée sans indépendance » (p. 1). — Pourquoi cette monarchie absolue se décida-t-elle à soutenir des « rebelles » ? Pourquoi engagea-t-elle ses dernières ressources, à la veille d'une formidable banqueroute, dans une guerre qu'il lui aurait été facile d'éviter? On dit, d'ordinaire — et le grand historien Bancroft l'a répété — que l'élan commun des deux nations vers l'émancipation des esprits l'emporta sur les méfiances instinctives de Louis XVI. Cela est certainement vrai, dans une certaine mesure ; mais ce ne sont pas seulement les salons de Paris qui ont poussé le monarque passif dans cette direction, c'est aussi le chef de son cabinet, Vergennes, qui se souvenait de « l'antipathie féroce » que l'aîné des Pitt avait montrée contre la France, au cours de la guerre de Sept Ans. Songeait-on à Versailles, comme l'a prétendu Turner, à reconquérir les territoires perdus jadis, à reprendre à l'Angleterre le Canada et la Louisiane aux Espagnols [2] ? ou bien le motif qui poussait à la guerre, était-il essentiellement d'ordre économique ? Dans un certain sens on peut l'affirmer ; mais c'était moins le désir de *renforcer le commerce français* que celui de *ruiner le trafic de l'Angleterre* et de rétablir, par ce moyen détourné, l'équilibre européen rompu au détriment de la France et au profit de la Grande-Bretagne, ou même de le rompre, à nouveau, mais en sens contraire, au profit du cabinet de Versailles. Déjà Choiseul, dans un mémoire de février 1765, avait écrit, avec une intuition prophétique : « Seule la Révolution qui éclatera quelque jour en Amérique, quoique nous n'en serons probablement plus les témoins, ramènera l'Angleterre à cet état de faiblesse qui permettra à l'Europe de ne plus craindre cette puissance ».

Peu à peu, quand Vergennes fut devenu ministre, la probabilité de ce conflit colonial s'accentue, puis il éclate. Dès 1776 des rapports d'agents secrets semblent garantir sa réussite. On commence l'envoi de certains secours secrets par l'entremise de Beaumarchais, puis le premier agent officieux des insurgés, Deane, débarque en France et des rapports plus suivis se nouent entre Versailles et Philadelphie. Mais ils se compliquent bientôt, en février 1777, à cause de la ques-

1. Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique, Paris, 1884-1899.

2. M. C. combat cette manière de voir, p. 10-12.

tion d'Espagne. Charles III serait assez disposé à se joindre à la lutte contre l'Angleterre si on lui permettait d'annexer le Portugal, mais il craint, d'autre part, de donner des idées fâcheuses à ses propres colonies, en encourageant des rebelles. Aussi le ministre Florida Blanca refuse-t-il de suivre Vergennes jusqu'au bout et, malgré le traité d'Aranjuez, l'intervention théoriquement accordée de l'Espagne fut plutôt un embarras continuel pour la diplomatie française. Elle ne fut guère effective au cours de la lutte et comme l'avait prévu Montmorin, notre ambassadeur à Madrid, les prétentions de Charles III furent plus embarrassantes que son appui n'eut de valeur réelle. Ce fut certainement une preuve de l'habileté comme de l'énergie de Vergennes, d'avoir su « vaincre les répugnances de Louis XVI à fausser compagnie au roi, son oncle[1] pour le bénéfice de quelques coquins de rebelles américains » (p. 143). Mais il eut l'embarras constant d'avoir à intervenir, à tergiverser entre ses deux alliés de droite et de gauche, antagonistes forcés au fond, par leurs intérêts opposés sur les rives du golfe du Mexique, alors qu'il avait caressé l'espoir de les voir cordialement alliés eux-mêmes (p. 195)[2]. Les diplomates américains ne facilitaient pas non plus sa tâche ; tous n'étaient pas habiles et de formes à la fois amènes et populaires comme Benjamin Franklin. Quand John Adams vint à Paris, en février 1780, il ne se gêna pas pour dire que la France devait se sentir obligée, de la façon la plus marquée, à l'Amérique, car sans elle l'Angleterre serait un adversaire infiniment trop puissant pour la maison de Bourbon, et il accusait même cette dernière de vouloir prolonger la guerre « dans l'espoir d'épuiser l'Angleterre et de diminuer les forces naissantes de l'Amérique » paroles que M. C. caractérise, non sans raison, comme un manque de tact superlatif (p. 276).

Heureusement pour eux, la lenteur des Espagnols, le succès de Rochambeau à Yorktown, la défaite du comte de Grasse par Rodney, tout tourne finalement au profit des insurgés. « Banquier favorisé par la fortune, l'Amérique hasarda peu, laissant les chances de perte aux autres; mais quel que fût le gagnant, elle gagnait, elle aussi » (p. 317). Si la mission de Jay à Madrid (où il séjourna trente mois, sans pouvoir se faire reconnaître officiellement) fut un échec absolu, Vaughan, l'ami de Jay, obtenait, le 30 novembre 1782, du cabinet de Londres, des *articles provisoires*, sans même qu'on consultât la France, malgré les engagements formels de 1778, procédé dont Vergennes fut indigné à bon droit et qui, de l'aveu de notre auteur, « était peut-être un peu moins qu'honnête ». Il ne lui restait

1. En tant que Bourbons Charles III et Louis XVI n'étaient que cousins assez éloignés; mais le premier avait épousé une princesse saxonne et le second avait eu pour mère une princesse de la même famille.

2. V. p. 216, ce que Beaumarchais écrivait spirituellement à Vergennes sur ce sujet.

donc plus qu'à négocier l'arrangement entre les deux couronnes belligérantes. Le 20 janvier 1783, les articles préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre étaient signés. Le même jour, Adams et Franklin apposaient leur signature à la déclaration portant que les *articles provisoires* seraient ratifiés seulement après la conclusion officielle du traité franco-anglais. Ce fut là, dit M. C., la fin « de la seule encombrante alliance dans notre histoire, instrument indispensable de notre délivrance comme nation » (p. 358). L'*alliance perpétuelle* de 1778 ne fut pas officiellement dénoncée ; on la croyait encore valide en 1788, à Versailles [1]. Mais lorsque la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre, en 1793, les États-Unis restèrent neutres. Non par sympathie pour la Grande-Bretagne, il est vrai, car la gratitude pour les secours fournis ne s'effaça pas dans la mémoire des Américains, mais parce que le nouvel État ne « voulut pas être englouti dans le gouffre de la politique européenne » (p. 369). Dès 1783, un politicien anonyme écrivait dans un journal de Boston, longtemps avant Monroë : « Jamais nous ne nous engagerons dans l'une des controverses et querelles futures de l'autre côté de l'Atlantique, si nous tenons à garder notre indépendance ». Que les temps ont changé ! Aujourd'hui c'est, au contraire, pour sauvegarder cette indépendance absolue, que le successeur de Washington à la présidence de la grande république américaine, s'engage, aux applaudissements de l'Europe civilisée, dans la grande lutte mondiale pour la défense du droit et de l'humanité !

M. Corwin a donné en appendices le texte du traité d'alliance du 6 février 1778, plusieurs mémoires diplomatiques (*Réflexions*, *Considérations*, *Extraits d'observations*) de 1777 à 1779, et les *Articles provisoires* du 30 novembre 1782. Le volume se termine par un *Index* détaillé [2].

R.

Camille Bellaigue, **Propos de musique et de guerre**. Paris, 1917. Nouvelle librairie nationale, in-16; 3 fr. 50, 319 p.

M. Bellaigue a renouvelé la critique musicale en l'imprégnant de fine littérature, d'ample savoir historique et surtout de sens poétique exquis. Son nouveau livre nous dit le rôle de la musique dans la

1. Voir la lettre de Montmorin à M. de Moustier du 23 juin 1788 (p. 360).

2. Il y a malheureusement dans ce volume si bien imprimé, un assez grand nombre de fautes d'impression. P. 28, lire *Maurepas* pour *Maurapas*. — P. 54, l. *Lisbon* p. *Libson*. — P. 65. En 1775 Beaumarchais n'était pas encore « the famous author of *Figaro* ». — P. 89, l. *économie* p. *oeconomie*. — P. 149, c'est une forte exagération de dire que la décision de Louis XVI (de venir en aide aux colonies américaines) « devait en définitive lui coûter la couronne et la vie ». Ce n'est pas cela qui le fit monter sur l'échafaud. — P. 265, l. *scorned* p. *scored*. — P. 277, l. *encourage* p. *encourge*. — P. 311, l. *Doniol* p. *Donial*. — P. 359, l. *voilà* p. *viola*, etc. — Le style est parfois un peu familier, p. ex. p. 183 : « The spanish monarch who now had the scent of a great rôle in his nostrils ».

guerre, surtout dans la présente guerre, et aussi le rôle des sentiments guerriers dans la musique. On en aimera surtout l'exégèse si avertie de notre musique française. Si en effet M. Bellaigue a l'esprit ouvert et l'âme accueillante à toutes les innovations légitimes, à tous les enrichissements authentiques de notre patrimoine d'art, on sait qu'il veille avec un soin jaloux sur ce patrimoine que certains laisseraient trop volontiers marquer de rouille ou envahir de moisissure. Quel plaisir de le voir glorifier les vieux et charmants maîtres de notre opéra comique avec la sûreté de goût et la virtuosité de plume qui sont la parure de son talent : Monsigny d'abord, pour son *Déserteur* dont la musique simple et naïve, mais vaillante et même héroïque par éclairs « est toujours prête à s'épancher, quand elle se confie, en propos ingénus ou sublimes qui font sourire ou qui font pleurer » : puis Gretry, cet enfant de la Belgique wallonne, pour son *Richard Cœur de Lion*, type de la chevalerie d'Outre-Manche, où le mystère, la rêverie, le trouble amoureux concourent avec l'héroïsme encore et avec on ne sait quelle poésie romantique inconnue jusque-là, pour réaliser un chef-d'œuvre délicieux et magnifique, populaire et royal.

La *Dame Blanche* dont un soldat est aussi le héros, reçoit son témoignage de piété, surtout pour son troisième acte et sa scène finale où, sous la mélodieuse influence des vieux refrains de son clan, George Brown redevient peu à peu Julien d'Avenel et dont on peut douter « qu'il existe dans l'ordre sonore une image, une représenta-« tion plus discrète et plus attendrissante de cet ensemble de senti-« ments et d'émotions qu'on nomme le souvenir ! ». Le *Pré aux Clercs* n'est pas oublié, cette élégante et chevaleresque partition d'Hérold, toute bruissante par endroits d'un cliquetis d'épées, mais dont plusieurs générations ont goûté la rêveuse, l'attirante tristesse et la séduisante mélancolie. — M. Bellaigue rappelle Auber à notre souvenir par son *Domino noir* : *Haydee* nous semble peut-être plus attrayante encore par son livret byronien et ses évocations de Venise, aujourd'hui plus chère que jamais aux cœurs français sous la menace teutonne.

Nos récents chefs-d'œuvre, *Les Troyens à Carthage*, *Mireille*, *Carmen*, *le roi d'Ys*, *Manon* reçoivent enfin leur tribut de chaleureuse, d'éloquente piété filiale. Et comment ne pas approuver l'ingénieuse annexion à l'école française du chevalier Gluck dont les plus belles partitions, écloses sur notre sol, ou traduisant des poèmes de nos tragiques, nous entraînent à « mille lieues de l'Allemagne » et s'apparentent à la pure tradition méditerranéenne ? — Ce n'est là au surplus qu'un aspect de ces pages heureusement évocatrices dans lesquelles M. Bellaigue s'est montré une fois de plus écrivain de race autant qu'historien largement informé de la musique.

Ernest Seillière.

Avec mon régiment, de l'Aisne à la Bassée, par un chef de peloton. Traduit de l'anglais par HENRY GAUTHIER-VILLARS, Paris, Plon, 1916 ; in-8°, XXXVIII-273 p. 3 fr. 50.

L'officier anglais anonyme qui a publié ces notes avait déjà plusieurs années de service quand il fut envoyé sur le front de l'Aisne ; il passa ensuite à celui de La Bassée, y fut blessé et put être ramené en Angleterre. Ce qu'il raconte sont de petits épisodes de la grande guerre; il n'y a là rien d'instructif pour l'histoire, d'autant moins que les dates et les noms géographiques font également défaut. Mais l'impression d'ensemble est très nette : on voit vivre, lutter et tomber les types divers d'officiers et de soldats qui composent l'armée anglaise ; on se fait une idée précise de leurs souffrances, de leur bonne humeur robuste, de leurs relations cordiales avec la population. Le simple *Tommy Atkins* est un brave qui réfléchit et critique : ce n'est pas une machine.

« Tommy est un type admirable en campagne. Si rudes que soient ses désillusions, il ne profère jamais une plainte, mais fait tout son devoir jusqu'à l'extrême limite de ses forces.... Tommy est un critique acerbe en art militaire : des avantages, tels que l'habile distribution des projecteurs et le nombre supérieur des batteries chez les Allemands, ne lui échappent point. Il aime à se sentir muni des mêmes ressources que l'adversaire, et j'aurais voulu entendre les commentaires de nos Tommies lors de la première invasion des gaz asphyxiants ! [1] »

A deux reprises, un régiment anglais reçoit des ordres dont l'exécution eût signifié la destruction complète et inutile de cette unité. Les officiers responsables font des réserves; les ordres sont modifiés au dernier moment. Nous sommes encore à cette période de la guerre où le haut commandement anglais avait beaucoup à apprendre, où un vieil officier, débarqué la veille de l'Inde, croyait que les Allemands pouvaient être combattus comme des tribus afghanes. Que de pertes ce manque de savoir élémentaire n'a-t-il pas causées! L'Allemagne seule paraît avoir profité des leçons de la guerre de Mandchourie et de la défense des Turcs sur les lignes de Tchataldja ; encore peut-on douter qu'elle en ait tiré toutes les conséquences, quand on constate son goût persistant pour les attaques en masses profondes et à découvert.

Dans la préface de traducteur, qui n'est pas sans mérite, je relève cette note (p. v) : « Cf. l'ordre du jour de Guillaume II à ses troupes : *Vous exterminerez la méprisable petite armée du général French* (Aix-la-Chapelle, 19 août 1914). » Aucune autre référence ; il en faudrait pourtant. La phrase si souvent citée a été déclarée apocryphe en Allemagne ; récemment, la Revue *Notes and Queries* a demandé, sans obtenir de réponse, quand et par qui elle a été pour la première fois alléguée. Si M. G.-V. sait positivement qu'elle fait partie d'un ordre du jour du 19 août, il doit faire connaître sa source; je ne dis

1. Le mot *invasion* est impropre en français ; il fallait écrire *attaque*. De pareils anglicismes ne sont pas rares dans cette traduction.

pas qu'il se trompe, mais qu'on voudrait être mieux renseigné. En tous les cas, Guillaume II n'a pu qualifier French de *général*, puisque cet officier était maréchal depuis 1913[1].

S. Reinach.

F. Belmont, **Lettres d'un officier de chasseurs alpins**. Paris, Plon, 1916; in-8°, LIV-309 p. 3 fr. 50.

Lyonnais, élevé à Grenoble, habitué tout jeune aux exercices physiques et fervent de la « montagne », Ferdinand Belmont avait toutes les qualités d'un officier d'Alpins et en a donné des preuves éclatantes; c'était aussi une nature élevée, pensive, sachant faire succéder la méditation à l'action, entraîneur d'hommes, mais aussi médecin d'âmes et capable d'instruire par la parole comme par l'exemple. La guerre le trouva interne-suppléant à la Faculté de Lyon et sous-lieutenant de réserve; il est mort le 28 décembre 1915 au *Vieil-Armand*, capitaine, décoré de la Légion d'honneur, objet de trois citations à l'ordre de l'armée. Ses lettres (4 août 1914-27 décembre 1915) racontent avec une émotion contenue, mais toujours communicative, ses dures campagnes près de Saint-Dié, sur la Somme, en Flandre et enfin en Alsace. M. Henry Bordeaux, dans une excellente préface, en a fait ressortir le mérite durable, qui n'est pas seulement d'ordre littéraire; on y trouve, avec des vues très justes sur la guerre moderne, une intensité de vie morale qui étonne chez un jeune officier de vingt-trois ans et ajoute les profonds regrets de ses lecteurs à ceux de ses camarades et de sa famille, éprouvée par la perte de trois fils. Quelques extraits vaudront mieux que des éloges pour faire comprendre ce que nous avons tous perdu en F. Belmont.

Le 8 août, pendant la mobilisation.

« Il fait bon être Français à cette heure; il fait bon surtout voir ce qui surgit de dévouement, d'énergie, de sacrifice, d'honneur, des profondeurs de cette nation à laquelle on reproche si gratuitement à l'étranger d'être fanfaronne, imprévoyante et légère. C'est bien à la fois la servitude et la grandeur militaires dont parlait Vigny, et ce n'est pas un paradoxe de rapprocher ces deux mots ».

Toute la correspondance est un commentaire de ces paroles.

Du 21 octobre (sur la Somme) :

« La guerre a bien changé depuis le début, et les jours que nous vivons depuis un mois ne ressemblent guère à ceux que nous avons connus dans les Vosges. Là-bas, c'était le combat quotidien, la guerre d'assaut, les charges à la baïonnette dans les bois de sapins, contre l'invisible ennemi. C'était les journées sanglantes de Dijon, de Launois, où nous laissions tant d'hommes, tant d'officiers sur le terrain. Ici, c'est presque la guerre de siège, la défense économique, où il ne s'agit plus de gagner beaucoup de terrain, mais de tenir et d'éviter les pertes d'hommes. C'est tout différent, et puis, il faut le reconnaître, nous avons profité de la guerre et, à nos dépens, les Allemands nous ont appris bien des choses.

---

1. P. III, « Marck Beldwin » s'appelle *Mark Baldwin*; p. XXVII, lire *devotedly*. On trouve souvent l'abréviation NCD (*non commissioned officer*) sans note explicative; il fallait traduire « sous-officier ».

C'est amer et un peu humiliant de reconnaître qu'ils nous ont appris la guerre, mais il faut savoir en convenir. L'utilité des retranchements de campagne, la façon de les organiser, l'emploi de l'artillerie et l'importance indiscutable des batteries lourdes, tout cela et bien d'autres choses, ils nous l'ont appris depuis le début. L'expérience nous aura coûté cher, hélas ! »

Le 31 décembre, dans les Flandres, lors de l'attaque du Mont Saint-Eloi :

« Et dire qu'on craignait que les hommes, engourdis par la guerre de tranchée, ne sachent plus prendre l'offensive ! De la tranchée, où je restais avec ma compagnie, j'ai vu ce départ, cette « fuite en avant » de deux compagnies, qui marchaient à l'assaut aussi tranquilles, en aussi bon ordre que sur le terrain de manœuvre d'une caserne ! »

Le 21 mars, après la perte du Reichackerkopf :

« Quand les Boches veulent faire quelque chose, ils n'en démordent pas facilement et ne reculent devant aucun prix. Mais, réellement, l'artillerie ne nous aide pas assez ici. C'est à croire que chez nous on manque de munitions ».

1er juillet, sur les pentes du Braunkopf :

« Autrefois, il y avait des batailles, entre les batailles on marchait, on se reposait. Maintenant, il n'y a plus ni batailles, ni trêves ; il n'y a que la guerre sans une minute d'arrêt, sans un pouce de terrain inoccupé. C'est le progrès qui veut ça. Il n'y a plus de stratégie, plus de combinaisons, plus d'habileté ni d'intelligence : il n'y a que de l'endurance, de la ténacité, de la patience et de l'obstination. Je ne sais laquelle des deux manières est la plus dure. La guerre d'aujourd'hui, en dépit, ou même à cause de la négation de l'individu, a peut-être encore plus de mérite que l'ancienne. Cela me rappelle le mot, lâché un jour par un gavroche de ma compagnie : « Penses-tu, le bouillant Achille, les soldats de Napoléon et tous ces fameux types-là, s'ils avaient eu affaire à des marmites comme ça, ils auraient tout de suite fiché le camp ! « Qu'en pensent Achille aux pieds légers et les grenadiers d'Austerlitz ? »

12 novembre, au Schratzmentele :

« Temps affreux ! Du fond de notre abri souterrain, on entend comme une plainte étouffée ; le vent qui gémit souffle par moments, puis semble s'apaiser, s'élève de nouveau, passe sans trève en faisant vibrer comme des cordes de contrebasse les dernières branches de pins épargnées par le feu des obus. Le paysage est sinistre, funèbre. Ce sol bouleversé, jonché de débris et d'épaves, cette perspective d'arbres décapités, cette boue, ce vent éperdu, ce ciel houleux, ce panorama ténébreux dans lequel tout crie la ruine et la destruction ; et cette impression qui se dégage obstinément d'une menace perpétuelle sur le pays où se devine l'homme invisible parmi la désolation... ».

Enfin, la veille de sa mort, il écrit à un ami une lettre toute religieuse et philosophique où je copie, en l'abrégeant un peu, cette profession de foi :

« Il ne faut pas prétendre connaître. Si loin que puisse parvenir notre connaissance, elle sera toujours impuissante à résoudre les seuls problèmes qui se posent en fin de compte. Il faut que le cœur dépasse l'intelligence et se jette au devant de la foi qui l'appelle. Celui qui a fait, une seule minute de sa vie, un acte de foi sincère ou une prière fervente, a conquis plus de vérité que le plus laborieux génie. La foi du charbonnier élève plus haut que l'intuition des plus grands savants... Les hommes se trompent, et on ne peut leur demander que de se savoir ignorants ».

Assurément, cette philosophie religieuse n'est pas nouvelle, mais je ne sais si elle a jamais été affirmée avec plus de conviction sereine que sous la pluie d'obus qui devait, le lendemain même, trancher une si belle vie dans sa fleur

S. Reinach.

Léon Wastelier du Parc. **Souvenirs d'un Réfugié, 1914-1915**. Paris, Perrin, 1916; in-8°, IX-323 p. 3 fr. 50.

« Je me suis efforcé de raconter sans parti-pris ce que j'ai vu et entendu autour de moi dans le Nord au début de la mobilisation, au cours de la première occupation allemande, puis à Paris et dans les régions où j'ai vécu de longs mois d'attente dont on ne prévoit pas le terme en cette fin de décembre 1915 ». Il semble que les mots « sans parti-pris » ne répondent pas tout à fait à la réalité, car l'auteur, homme du Nord, n'aime pas les méridionaux (p. 211 et *passim*); homme de droite, il médit volontiers des républicains, de ceux de 1870 comme de ceux de 1914, et recueille sans critique des bruits qui leur font injure. Ainsi il imprime, d'après un habitant d'Hazebrouck, que le maire, à l'approche des Allemands, « se préparait à arborer l'insigne de l'Ordre pour le Mérite dont il a été décoré autrefois à la suite d'une tournée de conférences en Allemagne » (p. 260). Ce député-maire est appelé l'abbé L., pour que nul n'en ignore. — P. 291, injures habituelles à l'adresse du général Percin, sans un fait précis. — Est-il équitable d'écrire (p. 271) : « Beaucoup de membres de la CGT ont été casés dans les usines par le citoyen Thomas », alors que ledit citoyen ne pouvait pourtant pas employer dans les usines de guerre d'autres travailleurs que des ouvriers? Le ton volontiers goguenard de l'auteur, quand il commente les nouvelles de guerre favorables ou les articles publiés pour soutenir l'opinion, produit, à la longue, une impression pénible. Ces notes ne manquent cependant pas d'intérêt, en particulier lorsqu'elles nous font connaître (le plus souvent de seconde main) les événements de Lille, de Douai, de Cambrai; elles sont surtout précieuses pour donner une idée des souffrances endurées par les réfugiés, dont les plaintes furent souvent trop légitimes. Mais quand l'histoire appréciera la tâche colossale que les premiers désastres de 1914 imposèrent subitement à l'administration française, elle sera peut-être plus indulgente. La machine a grincé, elle ne s'est pas rompue; on a noté partout des exemples de désordre et de négligence (cf. p. 253); mais si le bien ne l'avait emporté sur le mal, en serions-nous où nous en sommes aujourd'hui?

S. Reinach.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — **14 juillet** — **1917**

Van der Linden, Alexandre VI et les bulles de 1493 (B. A.).
Journal de Jean Vallier, III, p. H. Courteault (R.).
Wiernsberger, Le piano et ses prédécesseurs; Th. de Banville, Critiques, choix et préface par V. Barrucand; Brenet, La musique militaire; Mounet-Sully, Souvenirs d'un tragédien (H. de C.).
Le Bail, La brigade de Jean le Gouin; Galtier-Boissière, En rase campagne; Hassler, Ma campagne au jour le jour; Jollivet, L'épopée de Verdun; W. Martin, Sur les routes de la victoire; Duval-Arnoult, Crapouillots; Dieterlen, Le bois Le Prêtre; Pic, Dans la tranchée; Salomon, Le chass' bi; Lenôtre, Prussiens d'hier et de toujours; Demaison, Croquis de Paris; Maricourt, Le drame de Senlis (F. Bertrand).
M. Herwegh, Le centenaire de Georges Herwegh; J. Hayem, Mémoires sur l'histoire du commerce et de l'industrie, IV; Massereau, Documents économiques sur Amboise; Bruel, Maréchaux de France; A. Masson, L'invasion des barbares, III; Jollivet, Trois mois de guerre, 1915-1916; Poirier, Reims; Pages actuelles, 104-108 (A. Chuquet).
Questions et réponses.

H. Van der Linden. **Alexander VI and the demarcation of the maritime and colonial domains of Spain and Portugal.** (Extrait de l' « American Historical review. vol. XII, n° 1, oct. 1916, 20 p.)

A quel titre, dans quel esprit, à quelle fin le pape Alexandre VI a-t-il délimité, par les fameuses bulles de 1493, les domaines coloniaux de l'Espagne et du Portugal? M. H. Vander Linden, professeur de géographie, de diplomatique et paléographie à l'Université de Liège, actuellement à Oxford, a cherché une interprétation de ces documents dans leur contexture même et l'historique de leur rédaction et expédition. Il établit d'abord la chronologie des trois missives, qui ne sont ni des bulles proprement dites, ni des brefs, mais des *brevia bullata*, et l'ordre de sortie de la chancellerie se laisse déterminer par le nom des *rescribendarii*. De toutes ces données, l'auteur conclut que le pape n'intervint pas comme arbitre, mais que, d'autorité, pour affirmer sa souveraineté sur le monde chrétien, il partagea les Empires coloniaux en favorisant l'Espagne, à laquelle l'attachaient tant de liens. Quant à la ligne de démarcation, imprécise et incomplète au gré de l'Espagne, dans la première bulle du 3 mai, elle fut rectifiée et allongée sur les indications de Christophe Colomb, opinion admise par Humboldt et Harrisse. L'acte pontifical ne parut

point décisif aux intéressés eux-mêmes puisque les rois d'Espagne et de Portugal négocièrent le traité de Tordesillas. Quand à l'Angleterre et à la France, elles n'en reconnurent pas la validité.

B. A.

Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du Roi (1648-1657) publié pour la première fois pour la Société de l'histoire de France par Henri Courteault. Tome III. Paris, Renouard (Laurens successeur), 1916, 367 p. in-8°. Prix : 9 fr.

Il y a plus de quatre ans déjà que nous avons parlé pour la dernière fois du *Journal* de Jean Vallier, si intéressant pour l'histoire intérieure du royaume à l'époque si troublée de la Fronde [1]. Ce troisième volume n'embrasse qu'une période de dix mois, allant du 1er septembre 1651 jusqu'au 31 juillet 1652. Nous avons déjà dit, combien cet observateur subalterne, mais sagace et curieux de tout qu'est Vallier, fournit de matériaux utiles sur les événements parisiens, au milieu desquels la reine régente, les princes, les parlementaires, la bourgeoisie et la populace jouent chacun un rôle particulier et visent des buts très différents au milieu de la confusion générale. Sans doute il est loin de tout savoir ou de tout deviner, mais pourtant il a su apprendre bien des choses et le plus souvent ses jugements sur les premiers rôles de cette grande intrigue, de cette révolution avortée, que fut la Fronde, ne manquent ni de bon sens ni de finesse. Le fait est qu'en lisant le *Journal* de Vallier, en étudiant de près tous les hauts personnages qu'on y rencontre, Gaston d'Orléans, Condé, Conti, d'Harcourt, le coadjuteur de Retz, etc., on comprend mieux que les bourgeois français d'humeur pacifique se soient ralliés volontiers à la monarchie absolue qui leur promettait le calme et la paix publique. Vraiment le bien-être du pauvre peuple était le cadet des soucis de ces grands qui se disputaient âprement le pouvoir et les revenus du trésor public, « toutes choses tombant en une incroyable confusion et chacun se forgeant des lois et des maximes à son avantage » (p. 151).

Notre bon maître d'hôtel est naturellement très fervent royaliste, mais nullement « mazarin » ; il ne cesse de se lamenter qu'Anne d'Autriche n'ait pas le courage de se séparer de « ce ministre insuffisant, méprisé et sans vigueur », même après que certains des conseillers de la reine aient osé lui dire « chose horrible et incroyable ! que l'exemple d'Angleterre n'était pas détesté de tous les Parisiens » (p. 243) [2]. L'audace des frondeurs est même allée, lors du siège d'Étampes, en mai 1652, jusqu'à faire lâcher aux rebelles une volée de canons contre l'escadron où se trouvait le jeune roi et les boulets ont frappé, à cent pas en arrière de Sa Majesté, un des cavaliers, « insolence impardon-

---

1. Voy. *Revue critique* du 22 février 1913.

2. C'est-à-dire que les Parisiens étaient disposés (en partie du moins) à en agir avec Anne d'Autriche comme les Anglais avec Charles I.

nable et sans exemple... crime capital dont toute l'armée fut touchée d'horreur ! » (p. 251). Parmi les tableaux parisiens plus particulièrement vivants, nous signalerons celui de la journée du 25 juin 1652, le récit de la bataille du faubourg Saint-Antoine, perdue, au dire de Vallier, par l'indécision, pour ne pas dire la trahison de Turenne et par « l'irrésolution de ce faible et chancelant ministre » (Mazarin qui, en ce jour de juillet, perdit l'occasion « que peut-être il ne recouvrera jamais » (p. 313). Jean Vallier fut plus particulièrement témoin oculaire d'une partie tout au moins de l'assaut donné à l'Hôtel de Ville dans la soirée du 4 juillet et des massacres qui s'y produisirent avec ou sans la complicité du duc d'Orléans et de Condé (p. 316-325)[1]. Citons encore les deux scènes si caractéristiques pour les mœurs d'alors, les soufflets échangés entre le prince de Condé et le comte de Rieux, fils du duc d'Elbœuf, de la maison de la Lorraine (p. 355) et le duel meurtrier entre les ducs de Nemours et de Beaufort (p. 351-354). Le double récit de « ce duel de deux princes à coups de pistolet et le démêlé de deux autres princes à coups de poing » termine le présent volume.

Mais ce n'est pas seulement à Paris que Vallier nous montre les épisodes de cette dernière grande lutte entre la royauté des Bourbons et la haute aristocratie du royaume. Il nous conduit aussi dans les régions du sud-ouest et particulièrement en Guyenne, où le mouvement politique revêt des formes autrement démocratiques. Mais aussi avec quelle indignation loyaliste notre bon maître d'hôtel parle-t-il de l'insolence de cette canaille de l'Ormée à Bordeaux (p. 265) ! Nous souhaitons que M. Courteault nous donne bientôt la suite de cet intéressant *Journal*, qu'il annote avec autant de compétence que de soin.

R.

I. A. Wiernsberger, **Le Piano et ses prédécesseurs**. Paris, Costallat, in-18. Prix : 1 fr. 50.

On sait à quel point cet instrument *nous* appartient ; on sait aussi comment les Allemands « surent, ainsi qu'ils l'ont fait en maintes occasions, s'inspirer et tirer habilement parti des inventions faites dans d'autres pays, inventions dont ils s'attribuaient ensuite le mérite ». Il était bon de dire cela d'une façon nette, avec des noms, des dates et quelques explications techniques. Ces quelques pages, où se résume, documentairement, toute l'histoire du piano, son évolution, ses perfectionnements, devraient être lues dans toutes les écoles de musique et par tous les amateurs désireux d'avoir de saines notions d'art.

H. de C.

---

1. Vallier dit bien qu'ils « en eurent horreur »; mais peut-être après coup seulement. Gaston était lâche et au fond pas sanguinaire; mais Condé, furieux de toute opposition à ses volontés ambitieuses, peut bien avoir été capable d'avoir toléré sinon favorisé le massacre.

Théodore de Banville, **Critiques**, choix et préface de Victor Barrucand. Paris, Fasquelle (Bibliothèque Charpentier), in-12. Prix : 3 fr. 50.

Théodore de Banville a fait beaucoup de critique, littéraire ou dramatique, écrit de nombreux articles de journaux, et autant en a emporté le vent. C'est à en rappeler le souvenir, à en mettre en relief ce qui lui a paru en être le plus impérissable, que s'est appliqué ici M. Barrucand. Quelques-uns regretteront qu'il n'ait pas, à tant faire, dressé une *bibliographie* en forme de toute l'œuvre de Banville. Mais évidemment ce n'est pas ce qui l'intéressait. C'est la pensée, la personnalité du poète qu'il a cherchée, un peu partout, et essayé de faire revivre. Aussi son recueil est-il une vraie mosaïque, comme il l'avoue, d'une quantité considérable de trop courts morceaux, extraits, improvisations, évocations, de omni re scibili, groupés sous des titres idéologiques : figures, — personnages, — genres, — poétique, — verbe, — musique, — aperçus, — réflexions, etc. Il y a 471 pages et presque autant de ces petites « vibrations ». Banville « avait dans son expression, du mime et du confesseur. On avait envie de tout lui dire ». Mais c'est lui, ici, qui se confesse. « Vous auriez dû me connaître autrefois (disait-il). J'ai mis beaucoup de ma pensée et de moi-même dans mes chroniques de théâtre, et n'en ai repris que quelques pages ». M. Barrucand se l'est tenu pour dit.

H. de C.

Michel Brenet, **La musique militaire**, étude critique. Paris, Laurens (Les musiciens célèbres), in-8°, ill. Prix : 2 fr. 50.

A une époque où les preuves abondent, constamment et sur tous les points de notre *front* militaire, de l'utilité, de la nécessité même, de l'élément musical, vocal ou instrumental, pour réconforter, sinon maintenir et entraîner, le moral de troupes fatiguées, énervées de leur tension d'esprit, ... ce petit livre vient à merveille. On ne saurait trop, d'ailleurs, en recommander le goût et le sens, autant que l'érudition. L'indifférence générale, soit du côté des artistes, soit du côté de l'armée, dont sont, ou étaient, entourées les musiques militaires, a souvent pour base un malentendu, qui peut être dissipé. D'un côté, c'est l'utilité pratique : la guerre présente l'aura démontrée ; de l'autre, c'est la qualité artistique... : il ne s'agit que de s'entendre sur le répertoire exécuté, se rendre compte de ce qu'on peut et doit obtenir des instruments (et non pas seulement pour les troupes, mais comme éducation populaire), ne pas laisser à des élites, telle la Garde républicaine, cette qualité d'exception que toutes les musiques peuvent acquérir... ; enfin, se rappeler maint épisode glorieux de nos guerres d'autrefois, qui garde le souvenir de nos hymnes guerriers et de nos musiques militaires. Michel Brenet a su l'évoquer dans une page émouvante, qui conclut bien ses recherches, et sa copieuse documentation, sur les rythmes, les instruments, les batteries, les sonneries,

les concerts enfin, à travers les âges et spécialement depuis le moyen âge. Des textes précieux, des exemples musicaux, de bonnes gravures, ajoutent à l'intérêt de toutes ces pages.

H. DE C.

MOUNET-SULLY, **Souvenirs d'un tragédien**. Paris, édition sp. Laffitte, 1 vol. in-12 ; prix : 3 fr. 50.

A. JOANNIDÈS, **Relevé des représentations de Mounet-Sully à la Comédie Française**. Paris, Plon, in-8°.

M. Mounet-Sully, qui vient de mourir doyen de la Comédie-Française, avait, pressé par les siens, écrit quelques souvenirs, que l'on s'est empressé de publier lorsque il n'était plus là. Ils ont le décousu et le charme des pages écrites sans arrière-pensée. On y trouvera très incomplètement sa belle carrière, mais on goûtera des visions d'enfance, des croquis de jeunesse, des conversations d'âge mûr, et ces souvenirs personnels de rencontres d'hommes célèbres, qui sont parmi les documents les plus précieux de ces sortes de mémoires. Ceux-ci valaient donc la peine de voir le jour, et d'ailleurs la très noble personnalité de l'artiste méritait bien cet hommage.

Il faut en rapprocher le précis et curieux travail auquel s'est livré M. Joannidès, historiographe actuel de la Comédie Française, pour relever le détail des trois mille représentations auxquelles Mounet-Sully y a pris part entre le 4 juillet 1872 et le 31 juillet 1915.

H. DE C.

---

1. Georges LE BAIL, député du Finistère, **La brigade de Jean le Gouin**, histoire documentaire et anecdotique des fusiliers-marins de Dixmude, d'après des documents originaux et les récits des combattants; vol. in-16, 338 pages, avec 2 cartes et 9 planches hors texte; Perrin et Cie, Paris, 1917; 3 fr. 50.

2. Jean GALTIER-BOISSIÈRE, **En rase campagne**, 1914, un hiver à Souchez, 1915-1916, avec 17 illustrations par l'auteur; vol. in-12, 296 pages; Berger-Levrault, Paris, 1917; 3 fr. 50.

3. Capitaine HASSLER, **Ma campagne au jour le jour**, 1914, décembre 1915, préface de *Maurice Barrès*, ouvrage accompagné de 8 planches hors texte; vol. in-16. 264 pages; Perrin et Cie, Paris, 1917; 3 fr. 50.

4. Gaston JOLLIVET, *l'Epopée de Verdun*, 1916, préface du lieutenant-colonel Rousset; vol. in-16, 272 pages; Hachette et Cie, Paris, 1917; 3 fr. 50.

5. William MARTIN, *Sur les routes de la victoire*, préface de M. le colonel Feyler; vol, in-16, 270 pages; Alcan, Paris, 1916; 3 fr. 50.

6. Paul DUVAL-ARNOULT. *Crapouillots*, feuillets d'un carnet de guerre; in-16, 284 pages; Plon-Nourrit, Paris, 1916; 3 fr. 50.

7. Jacques DIETERLEN, *Le Bois le Prêtre* (octobre 1914, avril 1915), dessins d'après nature. par M. S. Laurent, vol. in-16, 280 pages; Hachette et Cie, 1917; 3 fr. 50.

8. Eugène PIC, *Dans la tranchée, des Vosges en Picardie*, tableaux du front, vol. in-16, 156 pages; Perrin et Cie, Paris, 1917; 2 fr. 50.

9. André SALOMON, *le Chass'bi*, notes de campagne en Artois et en Argonne, vol. in-16; 262 pages; Perrin et Cie, Paris, 1917; 3 fr. 50.

10. G. Lenôtre, La petite histoire, *Prussiens d'hier et de toujours,* vol. in-16, 340 pages; Perrin et Cie, Paris, 1917; 3 fr. 50.

11. Maurice Demaison, *Croquis de Paris* (1914-1915), précédés d'un poème de *Henri de Régnier*. vol. in-16; 286 pages; Plon-Nourrit, Paris; 1917; 3 fr. 50.

12. A. de Maricourt, *le Drame de Senlis, journal d'un témoin* (août-décembre 1914); vol. in-8°. 288 pages; Bloud et Gay, Paris, 1916; 3 fr. 50.

1. Le 22 août 1914, l'amiral Ronarc'h prend le commandement de la brigade des fusiliers-marins, à l'effectif de 6.500 hommes environ, officiers compris. Cette brigade séjourne à Paris jusqu'au 7 octobre; à cette date, sept trains l'emportent à Anvers par Calais et Dunkerque. Le 9 octobre, les marins sont à Gand; ce même jour, à 4 heures, ils reçoivent le baptême du feu. En retraite, ils gagnent Dixmude et l'Yser le 16 octobre; ils « ne s'en font pas »; ils résistent; ils contre-attaquent avec crânerie; ils font la terreur des Boches et l'admiration du monde; le général Joffre les cite à l'ordre du jour de l'armée: « la vaillante conduite de la brigade dans les plaines de l'Yser, à Nieuport et à Dixmude, restera aux armées comme un exemple d'ardeur guerrière, d'esprit de sacrifice et de dévouement à la Patrie », (19 novembre 1915); la fourragère leur est accordée; leur brigade est dissoute du 19 novembre au 12 décembre 1915; un seul bataillon de marins est maintenu sur le front avec le drapeau. — Le député du Finistère suit nos *cols bleus* dans toutes leur étapes: il leur rend justice et parle d'eux avec amour, surtout de ses Bretons, de ses administrés, qu'il lui est arrivé de saluer jusque dans la tranchée. Ceux qui ont vécu *les grands jours de Dixmude,* ont d'ailleurs bien droit à notre admiration et à notre reconnaissance [1]; dans cette armée d'élite, aux traditions glorieuses, tous se sont montrés dignes de la confiance du pays; l'amiral, ses officiers, ses gradés, ses hommes ont été des héros fraternels. La cinquième partie du volume est composée de trois séries de lettres écrites par un engagé volontaire de 17 ans, un quartier-maître mécanicien, et un premier-maître fusilier; leur bonne humeur, leur confiance, leur dévouement à tous trois sont les mêmes, et aussi leur mépris du danger, leur égalité d'âme devant les blessures et la mort. De tels hommes valent nos anciens preux. — Le style de l'auteur est d'une façon générale correct et simple; il s'y mêle pourtant un peu de préciosité, par exemple, p. 198: « ce jeune marin, illuminé de gloire, apparaît comme la crête d'argent d'une vague d'héroïsme ».

2. Caporal de l'active dans un régiment de Paris, M. Galtier-Boissière s'est battu autour de Longwy (22, 23, 24 août 1914); il a fait les marches forcées de la retraite, donné des coups de boutoir, participé à la bataille de la Marne en combattant à Laheycourt, à Villers-aux-

1. Y compris le bataillon de tirailleurs sénégalais qui a laissé près du cimetière de Dixmude les quatre cinquièmes de son effectif: « de la garnison de Dixmude, il ne revient que 200 Sénégalais, 200 Belges, 500 marins et quelques officiers » (p. 65).

Vents, dans la tranchée du bois de Laimont (10-13 septembre). C'est là que, dans sa hutte, il entend le sous-lieutenant de sa compagnie dire aux hommes : « la première armée allemande est en retraite, la seconde armée allemande est en retraite, et la troisième en déroute », (p. 191). Il a ressenti la joie de la poursuite aux trousses du vaincu, et puis, lorsque la vraie guerre de tranchées a commencé, il a pris position avec « les bonhommes de la 5e », à Souchez, au fortin de Givenchy, fait halte au chemin-creux pour laisser passer « une corvée de macchabées descendant des premières lignes » ; il a connu l'angoisse de l'attente aux créneaux, des relèves sous la pluie et les obus, pendant la nuit ; il a veillé au poste d'écoute, subi des tirs de barrage, couvert, habillé de boue, exténué, harassé, tremblant de fatigue, mais en homme, « pénétré d'une étrange fierté » ; oubliant son martyre, et soutenu pendant plus de 500 jours par « un prodigieux amour-propre et l'admirable orgueil d'accomplir des destinées inouïes » (p. 192). — Ce livre n'est pas le récit d'un témoin à l'abri, mais le journal d'un homme d'action, d'un jeune plein d'intelligence et de cœur, dont le crayon vaut presque la plume alerte.

3. La campagne au jour le jour du capitaine Hassler, ancien instructeur militaire à l'école de Joinville, est, je ne dirai pas un livre intéressant, puisqu'on a abusé de ce vocable, mais impressionnant, sans rien d'essoufflé, ni d'incompréhensible. Il est fait de courage tranquille, de sang-froid conscient, de bonne humeur. C'est un beau livre humain, bien noté, et où la critique perce, par endroits, malgré la censure ; par exemple, p. 49, la description de cette charge à la baïonnette commandée par un capitaine d'un régiment voisin aux hommes de la compagnie de M. Hassler, sur une route dans un bois, sans objectif, où pas un ennemi n'est aperçu : « mais c'est l'ordre ; je prends cette route et je charge trois fois en colonne par quatre sur 100 mètres de long ; des hommes tombent en masse » ; — par exemple, p. 53 : « partout, dès que la nuit tombait, on voyait des nuées de petites lumières qui faisaient des signaux. Çà devenait agaçant, lancinant, même démoralisant. On voyait partout des espions et ce n'était que trop réel » ; — par exemple, p. 98 : « mais Paris, où les plaisirs faciles de nouveau surabondent, me donne l'aspect d'une ville amollissante, dissolvante. On y côtoie des jeunes gens dans une tenue militaire de haute fantaisie, poudrés, frisés, fleurant bon. Verront-ils jamais le feu ? Quelles forces perdues !.... Il y en a vraiment trop. Qu'on mobilise tout cela et qu'on les envoie au feu ! » ; exemple enfin : « un chef nerveux, inquiet qui n'a pas confiance, s'attire vite la haine de ses hommes, son contact est démoralisant, il faut immédiatement s'en débarrasser, car il n'est bon à rien », (p. 208). Le capitaine Hassler du 124e de ligne, blessé six fois, trépané, adoré de ses soldats, qui l'appellent leur gri-gri bienfaisant, est comme le dit Barrès, un héros et son livre un tonique.

4. « Brisée sur la Marne, sur l'Yser, devant le golfe de Riga, dit M. G. Jollivet, l'Allemagne avait cherché sur le front de Verdun une décision nécessaire. Elle prit une vigoureuse offensive admirablement préparée, à la fois prudente et hardie qui a failli réussir » (p. 251). Mais, elle n'a pas réussi; nos exploits du 24 octobre et du 2 novembre, à Douaumont et à Vaux, à la côte du Poivre et à Bezonvaux, lui ont arraché à peu près tous les gains qu'elle avait réalisés lors de la ruée, du 21 au 26 février 1916. Nos soldats ont remporté la victoire de Verdun. C'est cette victoire que M. Gaston Jollivet raconte à son tour, dans ce volume émouvant et clair, terminé par un *Memento chronologique*, nécessaire et fort bien présenté. L'auteur de cette histoire précise et détaillée a puisé, pour l'écrire, à diverses sources, la plupart excellentes. Il a surtout utilisé : *la Victoire de Verdun une bataille de 131 jours*, qu'il complète heureusement; les récits documentés par l'*Illustration*, du *Journal des Débats*, du *Gaulois*, de l'*Echo de Paris*, du *Bulletin des armées*, du *Times*, du *Petit Parisien*, du *Matin*, de la *Revue des Deux-Mondes*, du *Petit Journal*, de *Paris-Midi*, du *Journal*, etc... Son principal mérite est d'avoir condensé en moins de 300 pages tout ou presque tout ce qui a été dit sur cette gigantesque bataille de Verdun et de l'avoir fait avec goût. Un tel ouvrage dispense maintenant de conserver de trop encombrantes collections de journaux; M. Gaston Jollivet en a, pour nous, extrait le suc. Fureteurs, témoins, auteurs lui en sauront gré.

5. Le livre de M. William Martin est un recueil d'articles parus pour la plupart dans le *Journal de Genève*, pour montrer seulement quelques aspects de la guerre et dire quelle confiance lui inspire le peuple français « qui reste serein, tandis que son existence est en jeu ». L'auteur se trouvait à Berlin trois jours avant la déclaration de guerre; il y a vécu la journée fameuse du 30 juillet; rentré en Suisse, il a voulu visiter quelques champs de bataille de France : Reims; l'Alsace (Thann, Metzeral, le vieil Armand); les collines de l'Ourcq; les forêts de l'Argonne; Verdun; le 30 janvier 1916, il était à Paris quand les zeppelins y semèrent la mort; — ensuite, il est allé voir nos usines de guerre, Châtellerault, Bourges, Montluçon, le Creusot; les camps de prisonniers allemands (le Puy, Roanne, Montluçon); l'ambulance japonaise de Paris; il a assisté à une prise d'armes; aux funérailles de Galliéni (1er juin 1916); — enfin, il s'occupe des civils; de notre démocratie; des dangers de la démagogie; de la prospérité de la France. Les civils tiennent et les soldats se battent pour libérer les peuples opprimés et pour que leurs fils n'aient pas à se battre. — M. William Martin, qui n'est pas Français, mais le beau-frère d'un capitaine de chasseurs alpins tué au Vieil-Armand le 22 décembre 1915, a écrit ces articles avec sincérité, mais sans indifférence; un Suisse ne peut être indifférent quand il s'agit de liberté ou de servitude; et comme le dit le colonel Feyler dans la préface de ce volume,

la contribution de M. W. Martin « aux études générales qui relèvent de la stratégie, sera bien accueillie par ceux dont le désir est la découverte de la vérité »[1].

6. Si tous les *crapouillots* ressemblent à ceux de M. Paul Duvale Arnould, nous avons en eux de fiers hommes, de splendides gaillards qui n'ont pas froid aux yeux, vaillants et crânes dans leur simplicité. Ce livre pourrait être mis sur le même plan que celui de M. Nadaud, *En plein vol*, dont notre directeur s'est occupé déjà ici même. L'esprit de corps fait faire d'admirables choses et il y a un vrai plaisir à les lire, racontées par d'héroïques spécialistes, doués d'une jolie plume. Quand on a fini ce volume, on comprend bien ce qui y est dit p. 17 : « cela sera la fierté de ma vie d'avoir été pendant la grande guerre le frère d'armes de ces gens-là et mon regret de les avoir quittés trop vite, estropié par un mal sans gloire. Mais tant que je vivrai, je me souviendrai de ce mot que me lança un jour en pleine action, un brave qui les voyait à l'œuvre : « chics poilus que nos crapouillots ! on vous voit toujours les engueuler pour les forcer à s'abriter dans la tranchée et jamais pour les en faire sortir » ! Trois chapitres sont à remarquer : *comment il se vengea*, — leçon de tenue et de courage ironiquement donnée à un pâle couard ; — *le général nous paie le déjeuner et le digestif*, — il s'agit du « héros de l'héroïque traversée africaine, dont la fière bravoure fit battre jadis nos cœurs de jeunes gens » (p. 196) ; — *trois pages de notes de bataille*, — préparation d'attaque et assaut des tranchées boches par les coloniaux, auxquels se sont mêlés, leur tir fini, ces bons vivants de crapouillots. — Le livre, détail touchant et original, est préfacé par le père de l'auteur, artilleur lui-même, dont les cinq fils « ont marché au canon ». Belle famille, noble exemple; assurément, de telles pages font plaisir et font du bien.

7. Précis, simple, éloquent, tel est le *Bois-le-Prêtre* où s'est battu M. Jacques Dieterlen, « bois sinistre que devait habiter la mort et dont pas un de ceux qui s'y sont battus n'a pu effacer de devant ses yeux l'image hideuse » (p. 40). Des dix chapitres dont ce livre est composé, deux sourtout attirent l'attention : *brancardiers et agents de liaison* (p. 163 à 182), et *l'attaque* (p. 233 à 262). Le premier rend justice à « ces héros obscurs dont personne ne connaîtra jamais le dévouement », si simples et si beaux, pour qui il ne pourrait y avoir de repos, car à côté du blessé qu'ils venaient d'emporter, il y en avait encore un

1. M. W. Martin a bien raison quand il écrit : « les atrocités sont entrées dans l'histoire aux côtés de la bataille de la Marne, et elles n'en sortiront plus ; le peuple se les rappelle et il est décidé à ne pas les pardonner » (p. 260) ; — mais il a tort quand il dit : « lorsque les ennemis s'abstiennent de toute imprudence, il est bien rare qu'un tir d'artillerie soit meurtrier.... Qui eût cru que l'artillerie en viendrait là ? à vrai dire son action la plus efficace est ailleurs, dans l'effet moral qu'elle produit » (p. 118) ; ne serait-ce que par nécessité morale que les Allemands ont été obligés de reculer sur l'Ancre, l'Oise et l'Aisne et l'Ailette, de Bapaume à Cambrai, de Péronne à Saint-Quentin, de Noyon à Laon ? (mars-avril 1917).

qui les appelait (p. 164). Le second traite d'un assaut au fameux *quart-en-réserve*, endroit sinistre, torturé par la mitraille, rasé, méconnaissable chaque fois que les hommes s'y rendaient pour en occuper les tranchées, et dont l'aspect, toujours différent, « les faisait se perdre même dans les endroits qu'ils croyaient connaître » (p. 235). Quelques lignes extraites de ce chapitre vaudront mieux que tous les commentaires : « personne ne s'entendait ; les hommes couraient d'un bout à l'autre de la tranchée, éperdus, piétinant les cadavres, tiraient au hasard, la tête découverte, faute de créneaux, et recevaient presque l'un après l'autre une balle en plein front tirée à bout portant. L'ennemi avançait toujours dans le boyau et menaçait d'envahir la tranchée. « Bouchez le boyau à tout prix », cria une voix, quelques hommes entassèrent rapidement des sacs de terre, des cadavres pour former un rempart ; mais tous l'un après l'autre étaient tués, et le boyau se trouva bientôt bouché par leurs corps qui s'étaient entassés les uns sur les autres en tombant » (p. 258). — Les négligences de style sont rares dans ce volume ; en voici une pourtant : « petit, chétif, avec une grosse figure à lunettes, il n'avouait jamais sa fatigue, et eût mieux aimé mourir en chemin plutôt que d'avouer sa fatigue » (p. 180). Les dessins de M. Laurent sont de vrais dessins, dessinés, qui ornent agréablement, d'une façon vivante, ce livre où l'on voit mourir beaucoup.

8. Les *tableaux du front* de M. Eug. Pic, sont plutôt des tableautins ; ce qui les relève et leur donne un prix singulier, c'est que le soldat qui les a brossés a été blessé trois frois. La forêt de Raon ; la plaine de Rambervillers ; le village de Lihons ; la pluie, la boue dans les champs de betteraves ; Hébuterne ; la soif qui fait haleter ; les boyaux pleins de cadavres boches ; les cimetières de Perthes ; la charge classique décrite à l'hôpital de Saint-Remy-sur-Bussy ; des paysages calmes d'Alsace ; la fournaise de Verdun ; l'évacuation vers la Côte d'Azur ; l'amour de la vie en qui on espère toujours, voilà ce que nous dit, en s'appliquant, l'auteur de ce petit livre véridique.

9. M. André Salomon, du 66e bataillon de chasseurs à pied, a déjà publié dans l'*Intransigeant* les feuilles de route qu'il vient de grouper sous le titre argotique de *Chass'bi*. Il « ne célèbre pas ici la guerre au devant de laquelle il voulut aller ; il veut essayer de faire mieux comprendre des âmes de soldats, des hommes, dont ceux qui moururent, comme on meurt là-bas, ou qui souffrent depuis le premier jour, atteignent à la sainteté » (p. xv). *Les nuits du front*, *changement de secteur*, *bataille !*, *les jolies boulangères*, autant de pages joliment écrites et où apparaissent le mieux les qualités de l'auteur, désintéressement, abnégation, simplicité, vaillance et bonne humeur, esprit de corps, qui ne sont autres que les qualités de nos héroïques chasseurs.

10. M. G. Lenôtre continue la publication de ses notes sur *la petite histoire*. Le volume de cette deuxième série offre un choix très varié

de réflexions agréables, marquées au coin du bon sens, écrites d'une façon souvent spirituelle et alerte ; ordinairement suggérées par des livres récents sur la guerre, elles forment une suite piquantes de commentaires personnels et attrayants. Nous signalerons plus particulièment l'*amoureux d'Arminius*; — *Tante Elise*; — *Schadenfreude*, ou le plaisir que procure la conscience d'avoir causé du mal à autrui ; — *Saint-Germain*, l'espion du roi de Prusse, 1757; — *fille de roi*, il s'agit de Wilhelmine, fille de Guillaume, second roi de Prusse, « initiateur incontesté du caporalisme » ; — *double-singe*, qui n'est autre que von Bissing ; — etc. — Jeunes gens et jeunes filles trouveront du plaisir à lire ce livre aux détails bien notés et ordinairement exacts ; nous n'en contesterons que deux; p. 89, la *cage aux Français* ; « en 1814, Blücher traînait en Champagne, parmi ses bagages, la cage aux Français, grande caisse à claire-voie, dont le parquet était formé de lamelles coupantes et bâties de telle sorte qu'on ne pouvait s'y tenir ni debout, ni assis, ni couché. Le vieux reître se déridait aux contorsions et aux gémissements de nos prisonniers qu'il verrouillait là-dedans ». Ceci n'est pas de la petite histoire, mais une histoire grossie, dont le fond de vérité est petit; M. Welvert l'a montré [1] ; — et p. 336, le mot *poilu*, dans son acception actuelle, « n'est pas une innovation argotique ou locale ; elle est née au front, à l'automne dernier ». On sait que le mot poilu, n'a pas été inventé sur la ligne de feu (on l'entendait dans les casernes avant la guerre), et qu'il est surtout employé par les civils, nos hommes des tranchées n'aimant guère s'en servir.

11. Les *Croquis de Paris* de M. Demaison, sont aussi de la petite histoire. Le lecteur trouvera dans ces pages au style poli et coloré, des notes que publia naguère le *Journal des Débats*. Parisiens courageux, animés du souffle de l'espoir et de la foi, Parisiens vaillants, tendres et stoïques dans l'anxiété, graves dans l'ironie, allègres et virils, « parmi les noirs grands jours que la ville a vécus », vous vous retrouverez là, et toute la France avec vous, pour y goûter la joie de l'hommage mérité. Les croquis intitulés *la vertu*, *le silence*, *l'homme entre deux âges*, *la classe 1915*, *la première matinée*, le *travail des femmes*, le *fiacre de nuit*, les *bouquinistes*, les *cortèges de blessés*, ne paraissent être parmi les mieux écrits et les mieux enlevés. Le livre restera, car il est d'un styliste.

12. De la petite histoire encore, le *Drame de Senlis* du baron de Maricourt : carnet écrit du 1e août au 31 décembre 1914, sans aucun souci de littérature, heureusement, mais avec un grand souci de vérité et d'exactitude ; document vécu pour tous ceux qui ont vu leur soe envahi. Le drame de Senlis est à proprement parler l'assassinat du maire de cette jolie ville, M. Odent dont on trouvera (p. 249) un

1. Voir *Revue critique*, du 27 janvier, n° 4, p. 53.

émouvante relation, d'après M. Benoît Decrens, où rien ne manque, sauf la date du crime, 5 septembre 1914. Livre impartial, consciencieux, qui n'a pas été publié pour plaire au public, mais pour être un témoignage devant le tribunal de l'Histoire contre ceux qui ont transformé notre pays en charnier. Mais attendons la fin.

Félix Bertrand.

Le centenaire de Georges Herwegh 1817-1917. Poésies et documents publiés par Marcel Herwegh, avec un avant-propos du Dr Georges Hervé. Librairie de la Société du recueil Sirey, Léon Tenin directeur, Paris, 22, rue Soufflot, 1917. In-8°, 110 p. 2 francs.

Ce petit livre, fort intéressant, tout frémissant d'amour pour la France et de haine contre l'Allemagne, reproduit les plus belles poésies de Georges Herwegh — très bien traduites par M. Georges Hervé — et quelques-unes de ses lettres les plus mémorables. Marcel Herwegh [1], le fils du grand « Vivant », y prend avec chaleur, avec une noble émotion et parfois avec éloquence, la défense de son père. Il rappelle que Georges Herwegh, « rougissant de sa naissance », dégoûté de l'Allemagne, écœuré d'un peuple qui « était et restait un valet », devint en 1843 citoyen suisse et doit être regardé comme un poète suisse. Il montre que Georges Herwegh avait pressenti dans l'Allemagne de 1871 l'Allemagne prussifiée, celle d'aujourd'hui, l'Allemagne de fer et de sang, l'Allemagne dévorée par la « vanterie puante » du chauvinisme, l'Allemagne « aux lubies de domination mondiale » : Georges Herwegh ne fait-il pas apostropher ainsi les Allemands par le soleil indigné : « champions d'une Kultur sans pareille pour qui l'art suprême est l'art de tuer » ? Il cite avec fierté les vers où son père s'écriait : « Germanie, devenue la première des nations, j'ai horreur de toi ! » et ceux où l'auteur d'*Au printemps* évoquait la tempête de vengeance qui soufflerait un jour du dôme de Cologne jusqu'à Saint Etienne et de Prague jusqu'en Pologne.

Arthur Chuquet.

— La quatrième série des *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France* publiée sous la direction de M. Julien Hayem (Paris, Hachette, 1916. In-8°, VII et 321 p. 7 fr. 50) contient les études suivantes : I et II. Georges Mathieu, *La manufacture d'armes de la Montagne à Tulle* et *De quelques conséquences du blocus continental en Cantal au point de vue industriel.* III et IV Em. Isnard, *Les papeteries de Provence* et *L'industrie chapelière à Marseille au XVIIIe siècle.* V. E.-H. Guitard, *L'hôpital général de la manufacture à Bordeaux.* VI et VII Em. Isnard, *Deux documents pour l'histoire du salariat dans les Bouches-du-Rhône* (1793) et *Documents sur l'histoire du compagnonnage à Marseille au XVIIIe siècle.* VIII. P. Destray, *Les houillères de la Machine au XVIe siècle.* IX. M. de Dainville. *Les relations commerciales de Bordeaux avec les villes hanséatiques aux XVII et XVIIIe siècles où la faillite d'un rêve de*

---

1. M. Marcel Herwegh, ainsi que ses frères, est devenu Français, et sa sœur est mariée à un éminent Brésilien, M. de Paola-Souza.

Colbert. X. E.-H. Guitard, *Les apothicaires privilégiés de Paris sous l'ancien régime*. Ce recueil de matériaux inédits ne peut qu'être accueilli avec gratitude, et la publication de M. Julien Hayem qui compte déjà quatre séries, mérite éloges et encouragements : les études que M. Julien Hayem a réunies dans cet ouvrage, sont solides, consciencieuses, utiles, et il a raison de dire qu'elles constituent une œuvre de sincérité, de bonne foi et de vérité. — A. C.

— M. T. Massereau a publié les *Documents d'ordre économique* contenus dans les registres des délibérations de la ville et des quatorze communes rurales du canton d'Amboise de 1788 à frimaire an VII (Orléans, imprimerie moderne, 1915, in-8°, XIV et 259 p). Tous ces documents, au nombre de quatre cent quatre-vingt-treize, nous montrent comment l'incurie administrative, l'inclémence des saisons, le découragement et la misère des populations ont amené et la crise des subsistances qui dura près de sept ans, et l'état déplorable des chemins, et la cherté de la main d'œuvre. M. Massereau a pris la peine de chercher, de relever, de classer, de présenter ces documents, et lui-même nous dit, non sans raison, qu'il a donné une somme énorme de travail. — A. C.

— M. F. Bruel vient de publier à la librairie Fournier (264, boul. Saint-Germain. In-8°, 353 p. 12 fr.) un livre intitulé *Maréchaux de France, chronologie militaire, 1768-1870*, avec préface d'A. Chuquet. La dernière des notices, faite évidemment in extremis et qui n'a pas été paginée, est consacrée au maréchal Joffre. M. Bruel a été, durant une année, sous-chef des archives administratives du ministère de la guerre, et il a, pendant cette année, profité de ses loisirs pour faire ce travail sur les maréchaux de France. Quelques-unes des notices ne sont pas absolument complètes. M. Bruel ne les a composées, pour la plupart, que d'après les documents du ministère ; mais elles résument fidèlement les pièces des dossiers. L'ouvrage rendra de grands services et, comme dit le préfacier, les nombreux fervents d'histoire militaire témoigneront à M. Bruel leur vive reconnaissance. — A. C.

— Le troisième volume de la publication de M. A. Masson, *L'Invasion des barbares* (Paris, Fontemoing, 1916. In-8°, 382, p. 3 fr. 50) résume les événements du 1er juillet 1915 au 30 juin 1916. Dans les deux premiers volumes, l'auteur avait relaté les faits jour par jour; mais la guerre dure et la matière grossit. Il a donc, dans ce troisième tome, réuni les événements par période de cinq et de dix jours, tout en indiquant leur date précise. L'ouvrage sera utile parce qu'il renferme une quantité de renseignements. On y remarquera les dernières pages où M. A. Masson espère l'abolition du fléau de la guerre : il compte que les Alliés tueront cette guerre qu'ils n'ont pas voulue et qu'ils ont dû subir; il souhaite qu'un code nouveau règle les rapports entre nations et que les arrêts du tribunal de La Haye soient sans appel, que les jugements de ce jury international soient exécutés le cas échéant par une force militaire composée de troupes de chaque pays. — A C.

— Le nouveau volume de M. Gaston Jollivet, *Trois mois de guerre, novembre décembre 1915, janvier 1916*. Paris, Hachette. In-8°, 251 p. 3 fr. 50, est remarquable par sa clarté. L'auteur l'a divisé en trois parties : 1° *faits de guerre* (front occidental, front oriental, hors d'Europe ; 2° *diplomatie et politique* (négociations ; en France ; chez les Alliés ; chez les ennemis ; chez les neutres) ; 3° *à côté de la guerre* (ça et là, les munitions, pages héroïques). Les faits sont ainsi nettement groupés et classés. On remarquera surtout la rubrique « ça et là ». — A. C.

— M. Jules Poirier a publié un volume de 352 pages intitulé *Reims, 1er août-3 décembre 1914*. (Paris, Payot, 1917. In-8°). Il y fait l'histoire de Reims durant

cinq mois, les cinq derniers mois de 1914 : déclaration de guerre, occupation de la ville par les Allemands, rentrée des Français, bombardement de trois mois, destruction d'usines dont la production était étrangère à l'armée et de maisons qui abritaient la population civile. Depuis, l'artillerie ennemie n'a pas cessé de tirer sur Reims ; mais 1915, 1916, 1917 n'ajouteraient que quelques pages à celles que nous donne M. Poirier. Comme il dit, le plus atroce du drame est accompli, et le bilan dressé par l'auteur suffit à faire connaître les méthodes qui se résument en ces trois mots : par le fer, par le feu, par le sang. — A. C.

— La collection des « Pages actuelles », de la librairie Bloud et Gay, s'est accrue de plusieurs volumes, n° 104. *Le roi George V d'Angleterre*, par Sir Thomas Barclay (39 p.). L'auteur retrace l'éducation du roi et expose le caractère du régime actuel qui rappelle plutôt le régime de la reine Victoria que celui d'Edouard VII ; le roi, dit-il, déploie une activité modeste ; il a le souci de donner le bon exemple ; s'il n'est pas un brillant souverain, il conserve les traditions de l'honnêteté bourgeoise ; il est d'ailleurs au courant des questions coloniales et « impériales » ; il « est la pierre d'assise, la clef de voûte de l'empire britannique », et on comprend pourquoi il n'y a pas de républicains en Angleterre, pourquoi l'attachement à la couronne ne cesse pas de grandir même dans les colonies australiennes. — N° 105. *Le capitaine Auguste Cochin* (62 p.) : lettres de ce jeune et vaillant érudit, de ce noble et héroïque Augustin Cochin à qui Paul Bourget rend, dans la préface du volume, un hommage mérité. A la suite de cette préface on a donné quelques lettres écrites par Augustin Cochin sur le front de guerre et comme dit son frère Jean, leur lecture soutiendra ceux qui peinent et souffrent comme lui-même a peiné et souffert. — N° 106. *L'Eglise de France durant la guerre*, août 1914-décembre 1916) par Georges Goyau (67 p.). C'est la reproduction d'un article de la « Revue des Deux Mondes » qui résume le rôle que l'Eglise de France a joué, depuis le commencement de la guerre, sur le front et dans le pays. D autres ont déjà loué cet héroïsme sacerdotal, et un ministre de la guerre a déclaré à la tribune du Sénat que les prêtres de l'Eglise catholique ont largement payé leur dette à la patrie. M. Goyau a donné aux paroles du ministre un commentaire appuyé par des faits : l'Eglise de France s'est intimement mêlée à la vie du pays, à la vie du front où l'on se bat et à la vie de l'arrière où l'on tient. — N° 107. *L'effort et le devoir français*, par Alex. Millerand (39 p.). L'ancien ministre de la guerre montre que l'effort a été prodigieux et expose comment il faudra soutenir une seconde lutte, la lutte économique, remporter une seconde victoire et faire que la France de la paix soit digne de la France de la guerre. — N° 108, *Verdun !* par Mgr Ch. Ginisty, évêque de Verdun (40 p.). Le titre complet est *Verdun ! Les souffrances et la grandeur d'âme de la glorieuse cité ou le martyre de la gloire de Verdun*. C'est une conférence donnée le 17 février 1917, à la Société des conférences, un récit souvent émouvant, souvent même éloquent, et il sera utile à l'histoire. L'évêque nous fait parcourir avec lui ce qu'il nomme la voie douloureuse et la célèbre région que nos soldats ont appelée « l'Enfer de Verdun » et on répète avec lui : « Verdun ! terre sacrée, trempée de sang et de larmes, terre d'horreur et d'honneur, terre de mort et de vie, terre de désolation et d'espérance, de dévastation et d'immortalité, Verdun ! Ah oui, ce fut bien un enfer de feu et d'acier... mais non, ce n'est pas l'enfer, c'est le calvaire de Verdun, c'est là que s'opère le salut de la patrie, que coule à flots un sang rédempteur, que fleurissent les plus belles vertus de notre race, que se prépare la résurrection de la France ». — A. Chuquet.

QUESTIONS ET RÉPONSES

311 (n° 22, p. 351). — VAINCRE EN FUYANT. Un de nos lecteurs nous écrit que cette expression rappelle les victoires des Parthes qui fuyaient devant l'ennemi, mais en le criblant de flèches. *Ut celer aversis utere Parthus equis*, dit Ovide (*Ars amat.*, III, 786).

364. — ANDRÉOSSY. Ce général et ambassadeur, né à Castelnaudary, était d'origine italienne ; peut-on préciser?

— Il dit dans une lettre à Bonaparte le 4 août 1797 : « Je suis originaire de Lucques. Un parent de même nom et de ce pays-là m'écrit pour lui faire procurer un emploi d'officier dans les troupes cispadanes ».

365. — DROUOT. A-t-on des Mémoires de Drouot?

— Il les commença, puis, en 1828, les brûla : « Les infirmités, disait-il, une cécité complète et surtout le défaut de talent m'ont fait renoncer à ce travail ».

366. — FORTITER IN RE, SUAVITER IN MODO. Quelle est l'origine de ce dicton latin?

— Dans son livre *Industriae ad curandos animae morbos* (Venise, 1606), Aquaviva qui fut le quatrième général des jésuites, dit que le gouvernement doit être à la fois doux et fort, et il conclut : « Fortes in fine assequendo et suaves in modo assequendi simus ».

367. — GÉOGRAPHIE. — Qui a dit que la politique des puissances doit être dans leur géographie?

— Dans une lettre à Frédéric-Guillaume, du 10 novembre 1804, Napoléon écrit : « La politique de toutes les puissances est dans leur géographie ».

368. — GIRARD DIT VIEUX. Peut-on expliquer le nom de ce général de la Révolution ?

— Il est né à Genève, et son nom de famille était Girard dit Guerre; proscrit en 1782, il se servit du passeport d'un ami, le grenadier Vieux, et depuis cette époque (c'est lui qui raconte le fait) il garda ce nom qui l'avait rendu à la liberté.

369. — JE DOUTE DE TOUT, ET SURTOUT DES ANECDOTES. Qui a dit ce mot ?

— Le mot est de Voltaire : dans sa lettre du 15 septembre 1740 au maréchal de Schulenbourg, il dit : « Moi, qui doute de tout, et surtout des anecdotes ».

370. — LÜTZOW. Pourquoi les chasseurs de Lützow avaient-ils un uniforme noir ?

— Tout simplement par économie ; la Commission d'armement décida le 15 février 1813, à Breslau, que les chasseurs de Lützow auraient l'uniforme noir parce qu'il leur suffirait de faire teindre en noir les vêtements qu'ils avaient déjà.

371. — Mariage de garnison. Qu'appelait-on ainsi sous l'ancien régime ?

— Faire un mariage de garnison, c'était épouser une jeune fille sans fortune.

372. — Patriciat. Qui a dit qu'il faut toujours en France un patriciat ?

— On consultait Mirabeau sur les moyens de détruire la noblesse. « Cela ne sera pas difficile, répondit-il, mais songez qu'il faudra toujours un patriciat en France ».

373. — Pontécoulant. Que faut-il penser de ses Souvenirs ?

— Ils ont été composés, non par lui, mais par son fils, et on y trouve, non pas des faits précis, mais des développements oiseux et des détails invraisemblables.

374. — Remplir le ventre. Qui a dit qu'il faut avant tout, pour faire agir les troupes, leur remplir le ventre ?

— Napoléon a dit que rien n'est possible à une armée, si auparavant le ventre n'est rempli.

375. — Sainte-Hélène. Cette île avait-elle attiré l'attention de Napoléon durant l'Empire ?

— Au mois de septembre 1804, il projette de faire trois expéditions, l'une sur la Dominique et Sainte-Lucie, l'autre sur Surinam, la troisième sur Sainte-Hélène ; elles devaient être commandées par Lagrange, Lauriston et Reille.

376. — Et ce sont des sujets a toujours le pleurer. De qui est ce vers ?

— Ce vers est de Molière : il termine un sonnet que Molière envoya en 1664 à La Mothe Le Vayer qui venait de perdre son fils :

> Ses vertus de chacun le faisaient révérer;
> Il avait le cœur grand, l'esprit beau, l'âme belle;
> Et ce sont des sujets à toujours le pleurer.

377. — Vaincre, c'est avancer. Qui a dit que vaincre, c'est avancer ?

— Il faut là-dessus entendre Joseph de Maistre : « Frédéric II qui s'y entendait un peu, disait : *vaincre, c'est avancer*. Mais quel est celui qui avance ? C'est celui dont la constance et la contenance font reculer l'autre. C'est l'imagination qui perd les batailles ».

378. — Vatel. Sait-on l'origine de ce maître d'hôtel célèbre par son suicide ?

— Maître d'hôtel de Foucquet, puis de Condé, Antoine Wattel — tel est son vrai nom — devait être de la Flandre.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — **21 juillet** — **1917**

Thômopoulos, Pélasgiques (My).
Conrad, Les Adelphes, 511-516.
Poole, La chancellerie pontificale; Lauer, Recueil des actes de Louis IV (L.-H. Labande).
B. Rava, Venise dans la littérature française (A. Jeanroy).
Gabory, La gloire et la paix vendéennes (H. Baguenier Desormeaux).
H. Cordier, Annales de l'hôtel de Nesles (L. R.).
Lambeau, Charonne, I (E. Welvert).
Sir Arthur Evans, Les Slaves de l'Adriatique (C. Pf.).
Académie des Inscriptions.

Thômopoulos. ΠΕΛΑΣΓΙΚΑ, ἤτοι Περὶ τῆς γλώσσης τῶν Πελασγῶν. Ἀρχαῖαι Πελασγικαὶ ἐπιγραφαὶ Λήμνου, Κρήτης, Λυκικαὶ, Καρικαί, Ἐτρουσκικαί, Χετιτικαί, ἑρμηνευόμεναι διὰ τῆς σημερινῆς Πελασγικῆς Ἀλβανικῆς καὶ τῆς Ἑλληνικῆς. Athènes, impr. Sakellarios, 1912; ρϛ'-871 p.

La tentative de M. Thômopoulos ne manque pas d'intérêt. Il s'est proposé, dans ce volumineux ouvrage de près de mille pages, d'interpréter les anciennes inscriptions étrusques, cariennes, lyciennes, celles de Lemnos et de la Crète, écrites dans une langue encore insuffisamment connue, et dont le déchiffrement, malgré les efforts des savants, est encore imparfait et hypothétique. Il n'hésite pas à proclamer qu'il a découvert le point capital de la question et que ses analyses sont les seules qui rencontrent la vérité. Tous ces peuples, dit-il, Phrygiens, Cariens, Lyciens, Etrusques, etc., sont des peuples pélasgiques, et la langue dans laquelle sont rédigées ces antiques inscriptions de la Crète, de Lemnos, des pays anatoliens et de l'Etrurie est la langue des Pélasges, qui ont autrefois occupé ces contrées, comme le prouvent de nombreux textes. Connaître cette langue est donc le moyen le plus sûr de comprendre les documents dont il s'agit. Mais quelle est cette langue? Quoique un certain nombre de ces inscriptions soient bilingues (par exemple lycien-grec, carien-égyptien, étrusque-latin), la comparaison ne suffit pas, le plus souvent, pour déterminer autre chose que des noms propres; et les inscriptions pour lesquelles manque cette comparaison, qui sont précisément celles qui fournissent les textes les plus étendus, restent plus ou moins à l'etat d'énigmes. Or M. Th. a remarqué de nombreuses analogies, dans les mots et dans leurs formes, entre ces inscriptions et la langue alba-

naise d'aujourd'hui; de plus, un grand nombre de gloses d'Hésychius, jusqu'ici mal comprises, accompagnées de la mention Κρῆτες, ou Λύκιοι, ou Κᾶρες, ou Τυρρηνοί, etc., deviennent claires si on les rapproche de l'albanais; en outre, ce qui corrobore ces observations, l'albanais doit être considéré comme un rejeton de la langue qui était en usage dans les régions habitées par les diverses populations de race pélasgique, en Europe comme en Asie Mineure, et particulièrement chez les anciens Illyriens, qui sont les ancêtres des Albanais actuels. Par conséquent, c'est l'albanais, ou plutôt la langue albano-pélasgique, langue étroitement apparentée au grec, qui non seulement éclaircira une foule de termes cités par les lexicographes anciens, mais c'est lui qui donnera la clef de toutes ces inscriptions, qui permettra d'en pénétrer le véritable sens, et qui, par surcroît, rendra compte de l'origine et de l'exacte signification d'un grand nombre de noms propres, mythologiques et géographiques, encore mal expliqués. Fort de cette conviction, qu'il a essayé, dans une longue introduction, de faire partager à ses lecteurs, M. Th. s'écrie (p. ϟα') : « Nous avons donc retrouvé la langue des δῖοι Πελασγοί, qui dorénavant vont cesser d'être dans l'histoire un peuple mythique et énigmatique; nous avons retrouvé dans l'albanais une langue pélasgique vivante, secours très précieux pour l'intelligence des antiques inscriptions et traditions pélasgiques ! » M. Th. aborde alors l'étude et le commentaire des inscriptions « pélasgiques », et divise son ouvrage en trois parties : I. Inscriptions pélasgiques de la Grèce, de Lemnos et de la Crète; II. Inscriptions des Pélasges d'Asie; III. Inscriptions des Pélasges d'Italie. Un appendice est consacré à la langue et aux inscriptions hittites, et un second appendice à la phonétique et à la flexion nominale et verbale de l'albanais, en comparaison avec le grec ancien. Une table générale, sous le titre Πελασγικὸν λεξιλόγιον (p. 766-864), comprend tous les mots des inscriptions qui ont été analysées dans le cours de l'ouvrage, rangés par ethniques, et les mots albanais qui ont servi à ces analyses; enfin une dernière liste est celle de certains mots grecs, des noms propres pour la plupart, mis en parallèle avec l'albanais. Je laisse aux spécialistes l'appréciation des théories de M. Th., et le jugement à porter sur le fond même de son ouvrage; il ne m'appartient pas d'exprimer une opinion dans un sujet où ma compétence est imparfaite. Je puis cependant remarquer que pour nombre d'explications de détail M. Th. se contente facilement d'approximations et qu'il se laisse souvent guider par des ressemblances purement extérieures. Soit par exemple la glose d'Hésychius βίωρ · ἴσως (p. με'); nul n'ignore les faits de phonétique laconienne qui prouvent l'identité de ces deux mots. M. Th. rapproche l'albanais μβα só, « peut-être », mot à mot « suppose ainsi », ὑπόθες οὕτω; le mot est donc égal à βί ὡς, et le grec ἴσως vient de ϝί-σῶς = θὲς οὕτως, albanais βέ « βάλε, θές ». Le crétois ἀβέλιον · ἥλιον (Hés.) est pour καϝέλιος, καυέλιος (p. 356), et se rat-

tache (p. 391) à l'albanais καλ, « allumer », τσέλj « briller, brûler » ; le κ initial est tombé. M. Th. n'est pas plus embarrassé pour donner l'étymologie des noms de certaines divinités ; l'albanais les explique merveilleusement. Ἀφροδίτη est un mot pélasgique (p. 513 note) : alb. άφερ, « πλησίον », et *dítε*, « ἡμέρα », donc « celle qui amène le jour. » *Neptunus* (p. 512) s'analyse en deux mots albanais : νεπ, « je donne », τούνν, « le mouvement », c'est-à-dire « celui qui produit les tremblements de terre. » Ἀθηνᾶ (p. 471 note), c'est ὁ λόγος, ὁ γεννώμενος ἐκ τοῦ ἐγκεφάλου, alb. α θάνεα ; mais c'est aussi « la victorieuse », α-θένα, de l'alb. θέν, « νικῶ », avec α prothétique, cf. Ἀθηνᾶ Νίκη. Προμηθεύς n'est pas autre chose que « celui qui a enseigné le feu » alb. πουρ-μεσούες, de μεσόj, « διδάσκω ». Etc. C'est ainsi, déclare M. Th., que l'énigme de la mythologie grecque est éclaircie par la langue pélasgique (p. ϟε'). Il ne manque pas dans le volume d'étymologies de ce genre, et cela n'est pas pour inspirer confiance dans la thèse de l'auteur. Rendons toutefois justice aux efforts de M. Thômopoulos. Il a accompli un énorme travail, qui doit lui avoir coûté de longues veilles et de nombreuses et pénibles recherches ; il s'est documenté d'une façon remarquable, car non seulement il connaît tous les textes épigraphiques qui concernent sa théorie, mais encore il a recueilli, dans les grammairiens anciens, latins et grecs, tous les termes spéciaux qu'il a cru devoir lui être utiles ; il a commenté les textes littéraires relatifs aux Pélasges, à leurs migrations et à leur histoire ; il a utilisé tous, ou presque tous les travaux de ses prédécesseurs ; et s'il est arrivé, dans ses rapprochements et ses tentatives d'étymologie, à des résultats plutôt malencontreux, son ouvrage, en ce qui touche à l'interprétation même des inscriptions, pourra cependant être de quelque secours à ceux qui s'occupent de ces difficiles problèmes.

MY.

Clinton C. CONRAD, **On Terence Adelphoe 511-516**. University of California publications in Classical philology, may 1916 ; vol. II, n° 16 ; p. 291-302.

M. C. C. Conrad est l'auteur d'un ouvrage sur la technique de la comédie nouvelle, *The technique of continuous action in Roman comedy* (Menasha, Wis., Collegiate press, 1915). Le présent mémoire peut être considéré comme un supplément de ce livre. C'est, en effet, une règle du théâtre latin qu'un acteur doit revenir sur la scène après avoir fait une course annoncée. Son absence est donc d'abord annoncée, puis expliquée ; il y a, au sens propre, allée et venue.

Tel est le cas de la courte scène des *Adelphes*, 511-516. Dans la scène précédente, Hégion et Déméa ont appris qu'Aeschinus, après avoir séduit une jeune fille de naissance libre, vient d'enlever une chanteuse. Le jeune homme, fils de Déméa, est élevé par son oncle Micion. La liberté que Micion laisse à son neveu aboutit à ce scandale. Comme on sait, il y a un malentendu ; mais l'affaire ne s'éclaircira

qu'à la fin. En attendant Hégion, ami de la famille de la jeune fille outragée, presse Déméa de faire des remontrances à Micion. Déméa consent. Hégion quitte la scène pour aller voir Sostrata, mère de la jeune fille qui vient d'accoucher. Déméa, père rigoureux, qui élève sévérement lui-même son autre fils, reste sur la scène (507-510) et exprime la satisfaction de l'homme juste qui voit le prochain mal tourner conformément à ses prévisions : « Non me indicente haec fiunt. » *Exit*. Reparaît Hégion, qui sort l'oreille toute pleine des justes protestations de Sostrata. Il va, lui aussi, trouver Micion et lui dire son fait. C'est ce monologue d'Hégion qui est en discussion. Si on le supprime, ce qu'a fait l'éditeur allemand Kauer, la règle, qui veut que l'acteur parti reparaisse sa course faite ou qu'il explique pourquoi il a changé d'idée et de but, est violée.

Voilà une bonne raison de garder le texte des manuscrits. Cela est une occasion d'examiner tous les passages qui, à première vue, font une difficulté dans la seconde partie de la brochure. La première partie est une discussion des arguments de Kauer.

Donat dit que ces vers manquent dans quelques manuscrits; mais il ne paraît pas condamner le monologue. Et qu'est-ce que Donat ? D'où proviennent ces scolies sur la critique du texte? Quelle est leur autorité ? *Nescimus ignorabimusque*. Nous sommes donc bien libres de décider d'après notre jugement. Il n'y a pas contradiction entre la démarche d'Hégion et celle de Déméa. Les deux vieillards se décident à parler à Micion, successivement, pour des motifs différents. On comprend que Hégion, après les plaintes de Sostrata, n'ait pas voulu s'en remettre à la seule intervention de Déméa. Quant au style de ces dix vers, s'il est banal, il vaut ce que vaut le style de toutes ces scènes de remplissage, destinées à maintenir la continuité de l'action.

L'argumentation de M. Conrad est convaincante. Les dix vers sont bien de Térence.

Lectures on the history of the papal chancery, down to the time of Innocent III, by Reginald L. Poole,... Cambridge, the University press, 1915 In-8°, de xvi-211 pages.

Voici un remarquable ouvrage de diplomatique sur la chancellerie pontificale jusqu'au xiiie siècle. Il est d'ailleurs le fruit de longues études, de recherches minutieuses et abondantes. La matière n'est certainement pas inconnue et de nombreux travaux depuis Mabillon qui ont eu leur mérite (il serait ingrat de l'oublier), ont déjà été publiés sur ce sujet. Mais on peut prétendre que M. Reginald L. Poole l'a renouvelée à peu près complètement. Après avoir exposé les sources de son information, après avoir dit combien relativement peu d'originaux ont été conservés pour ces époques lointaines et combien rares sont les débris des anciens registres, l'auteur examine en détail le dispositif des bulles, fait connaître les notaires, bibliothécaires d

Saint-Siège, chanceliers qui les ont écrites ou délivrées, étudie le style usité dans les documents, l'origine du *cursus* et ses développements, décrit les modes de suscription papale et de l'authentication : la rota, la devise, le monogramme, le plomb qui a scellé les privilèges apostoliques. Enfin il aborde l'époque des registres réguliers avec Grégoire IX et il montre comment, sous Innocent III, fonctionnait l'enregistrement des actes émanées de la chancellerie papale. Un dernier chapitre est consacré aux procédés par quoi la cour romaine cherchait à empêcher et à dépister les fausses bulles. De nombreuses questions annexes se greffent sur cet exposé général, plusieurs ont fait l'objet d'appendices, soit à propos du *Liber pontificalis*, des régions de Rome, des juges palatins, soit à l'occasion de diverses formules et d'usages particuliers. Il est difficile d'être plus complet et plus exact.

L.-H. Labande.

Recueil des actes de Louis IV, roi de France (936-954), publié sous la direction de M. Maurice Prou,... par M. Philippe Lauer,... Paris, imp. nat.; libr. C. Klincksieck, 1914. In-4° de LXXVI-151 pages.

La direction des Chartes et diplômes publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait appartenu jusqu'à sa mort à M. d'Arbois de Jubainville. M. Maurice Prou, qui lui a succédé, a profité de l'édition du volume de M. Lauer pour payer un juste tribut d'éloges à l'œuvre de son très savant prédécesseur. Il était de mon devoir de le signaler au début de cette notice.

Le règne de Louis IV n'a transmis qu'une quarantaine d'actes complets, dont seulement sept originaux ; d'autre part, on en connaît treize autres par des mentions conservés dans les diplômes de rois et de princes ou dans les chroniques. La rédaction de ceux qui nous sont parveuus se départit quelque peu des règles de l'ancien formulaire carolingien et il devient plus difficile de discerner les interpolations ou les reconstitutions dans les copies livrées par des cartulaires. L'étude critique en offre donc certaines difficultés.

Le plan suivi par cette publication est celui que nous avons déjà exposé dans les comptes rendus sur les recueils des actes de Philippe Ier, de Lothaire et de Louis V. La direction de M. Prou a cependant introduit quelques modifications, elle a surtout exercé une surveillance exacte sur l'impression, qui lui doit sans doute beaucoup. Donc, l'introduction rédigée par M. Lauer, après le classement des actes de Louis IV, traite de l'organisation de la chancellerie royale, de l'expédition des diplômes, du rôle du chancelier, expose les caractères externes des actes, détaille leur formulaire. Puis chacun des diplômes est édité selon la méthode établie ; à la fin, une table alphabétique donne la liste des noms de lieu avec leur identification, des noms de personne et des termes techniques.

Si l'on voulait éplucher page à page cette publication, il serait rela-

tivement aisé d'y remarquer de petites négligences. Ainsi, par exemple, pour le n° I, *a* est dit d'après le même cartulaire que *D*. Or *D* est une copie exécutée d'après l'original. Dans la note 1 au bas de la page 1, l'auteur signale au dos de l'original un monogramme du roi Lothaire, qui serait, dit-il, plutôt un monogramme confirmatif qu'un simple amusement de scribe. Or, le contraire est écrit à la page XLI. Les deux éditions de l'*Histoire de Languedoc* sont indiquées séparément dans l'*apparatus* du n° XI, ensemble dans celui du n° XVII. L'analyse du n° XX est-elle exacte ? Il n'apparaît pas dans le diplôme que Gérard ait revendiqué la possession de la *villa* confirmée aux moines de Déols ; le texte indique que ce personnage l'avait donnée une première fois à Déols, une seconde fois à une autre église. Déols réclamait : le roi fit droit à sa demande.

Mais on aurait mauvaise grâce à prolonger ces observations. L'édition des actes de Louis IV était très délicate et certes il faut en tenir grand compte, si l'on veut apprécier le mérite du travail de M. Lauer. L.-H. A. LABANDE.

Béatrix RAVÁ. **Venise dans la littérature française depuis les origines jusqu'à la mort de Henri IV**, *avec un recueil de textes, dont plusieurs rares et inédits*. Paris, Champion, 1916, in-8° carré de 612 pages.

« Quels sont les écrivains français qui, ayant connu Venise, en ont voulu parler?... Comment en ont-ils parlé ? » Voilà évidemment la question, séduisante autant que simple, — en apparence, — que s'est posée, en prenant la plume, l'auteur de ce gros livre, qui aura une suite. Mais cette simplicité est illusoire, Mme Ravá s'en est vite aperçue. Ces écrivains en effet peuvent être ou des voyageurs, dont le moindre souci est de faire œuvre littéraire, ou encore des pamphlétaires ou panégyristes, qui, sans avoir jamais vu Venise, la vilipendent ou l'exaltent pour faire œuvre de bons patriotes ou de bons courtisans, ou enfin des professionnels de la plume qui ne demandent à Venise, à son histoire, à sa légende, à sa physionomie (toutes choses qu'ils peuvent, au reste, fort mal connaître) que des thèmes littéraires ou des images. Mais les œuvres des premiers et des seconds ne sont pas de la « littérature » : ni les journaux de route (pour la plupart restés inédits jusqu'à nos jours), où un voyageur borné énumère les reliques qu'il a vénérées, les bons vins qu'il a bus ; ni les satires où un poète gagé ridiculise les « cerfs marins » et humilie le lion de la Sérénissime aux pieds du porc-épic royal n'introduisent dans la « littérature » ni une idée, ni une image : pour rester fidèle à son titre, Mme R. eût dû laisser dans ses cartons la moitié de son volume [1] : elle

1. Ou même davantage, car elle eût écarté les pages relatives aux chansons de geste où apparaissent des héros « vénitiens » : si Gratien, Ace, Rogon et autres sont « de Venise », c'est qu'il faut bien qu'un héros soit de quelque part, que les auteurs d'*Aiol*, d'*Aimeri de Narbonne*, etc., connaissent le nom de Venise et

s'en est bien gardée, — et nous ne le regrettons pas. Quant aux professionnels en quête d'images, ils n'apparaissent qu'au XIXe siècle, dans le lumineux sillage de Chateaubriand ; Mme Ravá, sagement, ne leur a pas cherché de devanciers au moyen âge et à la Renaissance et se promet de leur consacrer tout un volume.

Mais les influences littéraires s'exercent aussi, et bien plus sûrement, par les relations directes des écrivains entre eux, avec les Mécènes, les libraires et par la connaissance des œuvres du passé... Budé et Muret ont habité Venise, y ont noué de solides amitiés ; des imprimeurs français y étaient établis ; les Giolito avaient à Lyon des sortes de succursales ; Du Bellay a imité Navagero et Speroni. Que de choses intéressantes, dans ce domaine, à nous apprendre ou à nous rappeler ! De traiter ce troisième sujet la tentation était forte ; et Mme R. y a succombé ; et cela non plus, nous ne le regrettons pas. Mais il est, enfin, un dernier sujet qui apparaît comme la contrepartie nécessaire de celui-là : l'influence des écrivains français sur les Vénitiens. Comment ne pas parler des troubadours, qui ont éveillé dans l'Italie du Nord, la poésie lyrique, des jongleurs qui y ont acclimaté nos chansons de geste ?.. Et voilà qu'une quatrième route s'ouvre devant les pas de Mme R., qui s'y enfonce, bravement.

Elle passe d'un sujet à l'autre sans scrupules, sans embarras, les effleurant ou les traitant d'une plume alerte, élégante, parfois un peu trop accueillante aux métaphores faciles ou aux spécieux à peu près ; ici elle n'a guère qu'à enregistrer les résultats de recherches antérieures ; là elle nous résume les siennes propres, qui sont fort méritoires ; son érudition est vaste, son information bibliographique irréprochable. Pour nous permettre de contrôler, dans une certaine mesure, ses impressions personnelles, elle cite, en appendice, des fragments caractéristiques des textes utilisés, dont quelques-uns étaient inédits [1]. Son ouvrage ne satisfera peut-être pas les esprits géométriques qui cherchent dans un livre une idée centrale s'épanouissant en de rigoureuses déductions ; il charmera les amateurs de curiosités piquantes, d'anecdotes agréablement contées et que n'effarouche pas un certain laisser-aller dans la composition. A. JEANROY.

---

trouvent qu'il sonne bien à l'oreille ; le premier sait de Venise si peu de chose qu'il lui donne son héros pour « roi ».

1. Ceux par exemple du *Journal de voyage* de Nicolas Audebert (1575) et des *Vers itinéraires* de Claude-Enoch Virey (1592-3). — Il y a quelque affectation, et elle est bien gênante pour le lecteur, à reproduire telles quelles, sans ponctuation ni corrections, de mauvaises éditions gothiques : le passage de Molinet cité p. 188 est purement inintelligible. Les quelques vers patois mis par Jean Marot dans la bouche des « soldats aventuriers » (p. 205) sont gâtés par des fautes d'impression qui, au reste, n'étaient pas dans l'original suivi (éd. Lenglet-Dufresnoy, V, p. 72). Le fait qu'une copie du poème sur l'Antechrist a été exécutée en 1251, dans une prison de Vérone (p. 115) est vraiment un faible motif pour rattacher le poème à la littérature « vénitienne ».

E. Gabory. **La Gloire et la paix vendéennes, 1815-1850.** Fontenay-le-Comte, impr. H. Lussaud, 1917.

On ne peut que louer M. Gabory d'avoir consenti à fouiller les dépôts dont il à la garde et de publier, de temps à autre, quelques études sur certains à côtés du sujet. Etudes bien timides encore et qui, à ma connaissance, ne se sont pas jusqu'ici appliquées à l'examen des causes et des circonstances de cette guerre civile dont le contre-coup sur la Révolution Française est loin d'être négligeable cependant. Aujourd'hui, comme il l'a fait précédemment [1], l'auteur se borne à noter quelques unes des conséquences locales et des suites de ce mouvement important. Cette fois, M. G. retrace assez succinctement les honneurs rendus, sous la Restauration, par les Vendéens à leurs morts, honneurs chichement mesurés, quoi qu'en pense l'auteur, par l'inertie, voire l'hostilité, d'un Gouvernement dont leur fidélité était en droit d'espérer des procédés meilleurs. Les fêtes données dans le pays à l'occasion des voyages trop rares et trop rapides des princes de la famille royale, sont également relatées. Enfin, une partie du travail de M. G., et non la moins intéressante, en tous cas, la plus neuve, est consacrée au récit de quelques incidents nés du schisme dit de la « Petite Eglise » et à la pacification religieuse.

Malgré quelques erreurs de faits et de dates, dont beaucoup ont été rectifiées, au moins partiellement, dans un *erratum* final et qui, d'ailleurs, ne nuisent pas à l'ensemble du sujet traité, c'est une bonne contribution à l'histoire de toute une série de circonstances assez mal connues en général. Cette brochure servira à faire mieux comprendre l'état d'esprit du paysan vendéen [2].

H. Baguenier Desormeaux.

---

1. Notamment : *La Vendée à la veille du Consulat*, Fontenay-le-Comte, H. Lussaud, 1912, In-8°. — L'*Affaire des Plombs*, 1804-1805, même éditeur, 1913 ; in-8°. — *Napoléon et la Vendée*, Paris, Perrin, 1914, 1 vol. in-16.

2. P. 2 : Louis de La Rochejaquelein a été tué le *4* et non le 14 juin 1815. — P. 3 : Henri de La Rochejaquelein a été tué sur le territoire de *N*uaillé, près de Cholet (Maine-et-Loire) et non à *M*aillé, qui en est éloigné de 70 kilomètres à vol d'oiseau et se trouve presque à l'extrémité opposée du département de la Vendée. — Les restes du troisième généralissime vendéen ont été exhumés et reconnus le 28 *mars* 1816 et non *en octobre*. — Bonchamps, blessé à Cholet, le *17* octobre 1793, n'est pas mort ce jour-là, *à Beaupréau*, mais le lendemain, *18*, à *la Meilleraie*, après qu'on l'eût porté à Saint-Florent-le-Vieil, puis, au travers de la Loire, jusqu'à ce hameau qui dépend de la commune de Varades (Loire-Inférieure). — P. 3-4 : Les restes de d'Elbée ne furent jamais exhumés des douves du château de Noirmoutier; ils y sont encore, sans qu'on sache très exactement en quel point. Beaupréau ne les reçut donc jamais. — P. 4-5 : Le monument de Bonchamps, œuvre de David d'Angers, est en marbre *blanc*, seul, le sarcophage qui n'est pas de David, est *noir*. — P. 5 : Le tombeau et la statue de Cathelineau ne se trouvent pas *dans la même église* paroissiale de Saint-Florent-le-Vieil, qui couronne la petite ville, au sommet du côteau dominant la Loire, mais à huit cents mètres de là environ en amont, presque au niveau du fleuve, dans l'ancienne *chapelle des sœurs*. Cette statue a été érigée, vers 1860, par les soins du comte de

Henri Cordier. **Annales de l'Hôtel de Nesles** (Collège des Quatre Nations. Institut de France), Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XLI. Paris, imprimerie Nationale, 1916. in-4°, p. 149. En vente chez Klincksieck. Fr. 8.50.

Chacun sait que c'est sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Nesles que s'élèvent les bâtiments de l'Institut de France. Un de ses membres, M. Cordier, nous retrace l'histoire de cette résidence fameuse jusqu'au moment de la réalisation du projet de Mazarin de faire construire sur ce terrain le Collège des Quatre Nations, l'ancêtre de l'Institut actuel; à un de ses confrères, M. Lemonnier, incombera la tâche de continuer cette étude en suivant les destinées de l'œuvre de Mazarin. Colbert avait fait réunir par l'historiographe Godefroy un important dossier relatif à l'emplacement destiné au futur Collège; M. C. y a trouvé les pièces les plus importantes pour son travail, il les a complétées et parfois redressées par des recherches aux Archives nationales et des emprunts aux nombreuses monographies sur le vieux Paris.

Il commence par esquisser l'histoire de la région où devait s'élever l'hôtel de Nesles. Elle se rattachait à une donation faite en 558 par le roi Childebert à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'est sur cette charte, d'ailleurs fausse, que l'abbaye fonda ses droits à la seigneurie directe et engagea de nombreux procès qu'elle gagna. Lorsque en 1190, Philippe Auguste commença l'enceinte intérieure de Paris, une des tours qui la défendaient, datant de 1211, s'appelle *tornella Philippi Hamelini* : ce fut elle qui devint plus tard la tour de Nesles. M. C. est disposé à admettre que l'hôtel lui-même fut construit par Jean II, seigneur de Néelle, qui avait vendu à Saint-Louis son hôtel de la rive *droite*. En tout cas le premier document authentique où il en est fait mention est de 1308 : c'est un acte de la vente faite par Amaury de Nesle de sa maison de Néelle au roi Philippe le Bel. Un de ses fils, Philippe le Long, en fit don à sa femme Jeanne, avec qui il s'était réconcilié après le terrible drame où ses frères et ses belles-sœurs se trouvèrent engagés et qui devait consacrer plus tard pour les dramaturges et les romanciers la sinistre réputation du château de Nesles. C'est aussi à cette Jeanne de Bourgogne que M. C. propose de rapporter l'allusion de la ballade de Villon à Buridan « jeté en un sac en Seine »; ce ne pouvait sûrement pas être Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. En 1325 la veuve de Philippe le Long fait un testament pour fonder un Collège de Bour-

---

Quatrebarbes, grâce aux sommes léguées par M. et Mme Baudouin, C.-L. Gazeau n'y fut pour rien, il était mort depuis longtemps. La première pierre du monument de Cathelineau au Pin-en-Mauges eut lieu le 4 juillet 182*6* et non 1827. — P. 6 et 8, le nom de l'auteur des statues de Cathelineau et de Louis XVI, s'orthographie Mol*k*nec*h*t non Mol*ch*nec*t*. — P. 16 : L'évêque de Poitiers dont il est question est le célèbre abbé de Pr*a*dt et non de Prodt. — P. 18 : Mgr Soyer, évêque de Luçon se prénommait René-F*r*ançois et non René-F*i*.....

gogne. Ses exécuteurs vendirent l'hôtel de Nesles au roi Philippe de Valois en 1330; il en fit don à sa femme, également une Jeanne de Bourgogne, qui y mourut en 1348. L'hôtel passe dès lors en diverses mains jusqu'à ce que en 1380 le roi Charles VI le donne à son oncle, le duc de Berry, en échange des terres qu'il en avait reçues. Le nouveau seigneur de Nesles était fastueux, grand collectionneur et bibliophile; c'est lui qui ajouta à l'hôtel de vastes jardins et un parc, ce qui s'appela alors et dans la suite le *Séjour de Nesles*; des fêtes brillantes y furent données à l'occasion du mariage de la fille du duc de Berry. Pendant la querelle des Bourguignons et des Armagnacs l'hôtel est transformé en forteresse pour résister aux assauts des bandes d'émeutiers qui essayèrent parfois de le forcer; l'une d'elles pilla en 1411 le logis de l'impopulaire duc de Berry, comme une autre avait saccagé sa merveillleuse propriété de Bicêtre. Le duc mourut insolvable en 1416 et quelques jours auparavant, le roi Charles VI avait donné l'hôtel à la reine Isabeau de Bavière qui devait y accueillir les Anglais. A la mort d'Isabeau, il fit retour à la couronne, passa pour peu de temps entre les mains de François Ier, duc de Bretagne, puis de Charles le Téméraire. Une période de décadence commence alors pour la brillante résidence dont le terrain divisé en lots est mis en vente ou en location.

A l'histoire de l'Hôtel M. C. a ajouté quelques détails intéressant celle de la Tour et de la Porte de Nesles. La première fut souvent louée et on nous communique les actes de location ; elle servit au XVIIe siècle à tirer des feux d'artifice et fut démolie en 1663. Quant à la porte de Nesles, percée sans doute au commencement du XIVe siècle, elle ne devint qu'assez tard porte de la ville ; elle est alors, comme la tour, propriété de la ville, souvent obligée de défendre ses droits contre les divers occupants de l'hôtel de Nesles.

Au XVIe siècle l'hôtel de Nesles avait été destiné par François Ier en 1520 à l'établissement d'un collège royal pour l'enseignement du grec ; ce fut la première ébauche du futur collège de France. Le petit Nesle abrita en 1540 un locataire étranger, d'humeur belliqueuse, dont les démêlés avec le prévôt de Paris sont parmi les plus curieuses pages de ses Mémoires, Benvenuto Cellini. Sous les derniers Valois l'hôtel est affecté à des destinations diverses et ses dépendances sont mises en vente ; en 1559, François II attribue le petit Nesle à sa mère, Catherine de Médicis. Une sorte de renaissance commence pour lui lorsqu'il passe, vers 1570, aux mains de Louis de Gonzague, duc de Nevers. Le nouveau propriétaire le transforma en un fastueux hôtel qui devint le quartier général des Ligueurs pendant les guerres de religion. En 1646 l'hôtel de Nevers change encore de nom ; il est acheté par le secrétaire d'Etat Guénégaud pour un million de livres ; en 1670 Guénégaud échangea son grand hôtel du quai et de la place de Nesles contre l'hôtel que la princesse de Conti possédait sur le

quai Malaquais. La ville fit en 1750 l'acquisition de l'hôtel de Conti avec l'intention de faire servir l'emplacement à la construction d'un nouvel Hôtel de ville ; mais ce projet devait être abandonné.

J'ai dû me contenter de marquer les lignes essentielles de cette histoire de l'hôtel de Nesles. Mais la reconstitution de M. C. est surtout une réunion de documents dont les plus importants sont reproduits dans l'appendice ; pour chacune des transformations intéressant soit l'hôtel même, soit la tour ou la porte de Nesles, il a réuni un grand nombre de pièces qui donnent à son étude une haute valeur documentaire. J'ai un regret à exprimer : c'est qu'il n'ait pas joint à son travail les cartes et plans indispensables pour suivre ses explications et surtout les indications souvent confuses des documents qu'il nous communique [1].

L. Roustan.

Lucien Lambeau. **Histoire des communes annexées à Paris en 1859. Charonne**, tome I. Paris, Leroux, 1916, *in*-8°, 496 pages. Plans et gravures, 10 francs.

M. Lambeau, continuant avec une vaillance croissante la lourde tâche qu'il a assumée d'écrire l'histoire des anciennes communes suburbaines de Paris, vient d'entreprendre de nous raconter le passé de Charonne. M. Lambeau, qui connaît comme personne aujourd'hui l'immense bibliographie de son sujet, semble s'être fait une loi de ne s'en servir que pour y contredire, et sauf l'abbé Lebeuf qui lui est une base constante mais qu'il contrôle scrupuleusement, il préfère aller directement aux sources manuscrites ou aux textes originaux. On a tant écrit sur Paris et tant de fantaisistes s'en sont mêlés, que le dédain, la méfiance, le scepticisme de M. Lambeau semblent d'un sage et doivent inspirer pour sa science de première main une grande confiance. Cette confiance paraît pleinement justifiée dans ce volume consacré à Charonne, le mieux venu peut-être de ceux qu'il a publiés jusqu'ici.

Sans insister sur la légende qui fait remonter la création de ce village au passage de saint Germain, évêque d'Auxerre, c'est-à-dire

---

1. Il y a dans la transcription de certaines de ces pièces des fautes manifestes. Dans la pièce citée p 60, du 30 mai 1475, il faut évidemment lire, au lieu de *ayant jardin*, ayant *jadis* son entrée par devers lad. porte, et à présent... », comme l'indique la pièce citée un peu après du 11 août 1508, p. 61. Pour cette dernière le texte « et auquel le jardin souloit être Rue *comme* allant à l'église des Augustins... » doit être lu : « Rue *commune* allant de l'église... « Des erreurs de ce genre se corrigent l'une par l'autre, mais elles inquiètent pour la transcription fidèle de l'ensemble. Voici un autre exemple de lecture précipitée : p. 79, pièce du 28 janvier 1552 ι « et autres *j'ai* baillez » n'a pas de sens ; il faut lire : *jà* (déjà) baillez. Un peu plus loin *utilisé* doit être remplacé par *utilité*. P. 59, un passage de Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prez*. Paris, 1724, est cité, mais avec une phrase tronquée qui le rend incompréhensible ; on veut s'éclairer, mais on le cherche vainement dans l'ouvrage à la p. 4, à laquelle la note renvoie.

vers 431, l'auteur n'en reprend l'histoire qu'à la date où apparaît pour la première fois le nom de Charonne dans les documents arrivés jusqu'à nous, soit à l'an 997. Le roi Robert le Pieux céda à l'abbaye de Saint-Magloire en 1008 tous les droits qu'il possédait dans ce village, et dès lors les textes se multiplient où nous voyons le sort de Charonne lié aux destinées de Saint-Magloire. De cette longue union M. Lambeau prend prétexte pour nous faire sommairement l'histoire de Saint-Magloire jusqu'au moment où l'abbaye se transforme en séminaire à l'ombre de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas en 1618. La seigneurie de Charonne passa alors en des mains séculières. Elle appartint successivement à diverses familles dont les plus notables sont les Bragelonne, les d'Orléans, les Breteuil, les Lenoncourt. Pas de seigneurie sans justice. Les seigneurs de Charonne possédaient donc haute, moyenne et basse justice à la tête de laquelle ils déléguaient un officier appelé maire d'abord et ensuite prévôt. En historien aussi consciencieux que méticuleux, l'auteur s'est donné la peine d'énumérer tous les officiers de justice qu'il a pu rencontrer dans les annales de Charonne. Il a compté les levées de cadavres qu'ils ont opérées, les visites des prisonniers auxquelles ils ont assisté. Il sait où étaient le carcan de Charonne, les fourches patibulaires, les prisons et la geôle; il en a compulsé les registres d'écrou. La prévôté de Charonne ne prit fin qu'en 1790, remplacée par la justice de paix de Pantin.

De la seigneurie, M. Lambeau passe au château de Charonne. Si loin qu'il aille, il ne trouve pas trace de demeure seigneuriale à Charonne avant le début du XVIIe siècle. C'est dans le parc du château, près d'un des angles du clos de Mont-Louis, que Mazarin avait fait placer Louis XIV pour lui montrer la bataille qui se donna au faubourg Saint-Antoine, le 2 juillet 1652. Malheureusement de ce château on n'a aucun dessin. D'après un plan de 1672, le domaine occupait le côteau, à gauche en sortant de Paris, depuis l'endroit de la rue de Bagnolet où commence la rue de Fontarabie jusqu'à l'église paroissiale. La rue du Château (aujourd'hui Florian) débouchait juste en face du portail de la maison seigneuriale. Ce domaine, semble-t-il, s'amoindrit peu à peu par suite de ventes successives. De quarante-cinq arpents qu'il avait en 1684, il tombe à vingt-cinq en 1784. Ce qui en faisait sans doute le principal agrément, c'est qu'il jouissait d'une grande pureté d'air et d'une vue étendue sur Paris et ses environs. Vendu en l'an II à Huguet de Sémonville qui le dépeça, il n'en reste plus rien aujourd'hui.

Dans cette immense agglomération de Paris, où le présent détruit incessamment le passé, il existe cependant encore, perdue au fond d'un de ses faubourgs, une humble et pauvre petite église de village entouré d'un tout petit cimetière de campagne où l'on enterre toujours, tout à côté du Père La Chaize. C'est l'église, la vieille église de

Charonne. Pour beaucoup de Parisiens, cette église sera une révélation. Elle paraît avoir été bâtie au XIIe siècle. Maintes fois reconstruite ou remaniée, aucun événement notable ne la signalerait au cours des âges, si l'on ne savait qu'elle servit de local pour la rédaction du cahier des doléances de la paroisse en 1789. Assise sur la pente du côteau, on y accède par un perron de vingt-trois marches, et bien que diminuée aujourd'hui de plusieurs travées, elle est encore très pittoresque, avec son clocher d'aspect robuste et trapu, ses puissants contreforts montant jusqu'au toit, sa vieille cloche qui date de 1606. Quant au vieux cimetière qui entoure l'église de Charonne, si poétique qu'il puisse être, lui aussi, il l'est surtout pour l'imagination et le souvenir, car le vaste panorama de Paris dont il offrait jadis la vue est à peu près entièrement caché aujourd'hui par les nombreuses constructions à cinq étages qui l'enserrent de plus en plus de tous côtés. Plusieurs fois agrandi au cours du XIXe siècle, ce cimetière est réservé maintenant aux « concessions perpétuelles », c'est-à-dire qu'on n'y enterre plus qu'une ou deux fois par an. « Heureux abandon, dit M. Lambeau, qui permet à la petite et rustique nécropole de conserver sa tradition de cimetière de village, pauvre en monuments d'apparat et d'ostentation, mais fidèles à ses modestes sépultures campagnardes, pieusement groupées autour de leur vieille église. » Les tombes historiques sont plutôt rares dans le cimetière de Charonne, mais il abonde en vieilles épitaphes où les vertus des morts et les regrets des vivants sont célébrés, à l'ancienne mode, en termes aussi fleuris que prolixes.

Du cimetière de Charonne à celui du Père La Chaize, il n'y a qu'un pas. Le cimetière de l'Est pour lui donner son nom officiel, est tout entier sur le territoire de l'ancienne commune de Charonne. C'était d'abord la Folie-Regnault, c'est-à-dire un canton, un domaine ayant appartenu au XIVe siècle à un certain Regnault, épicier, et qui s'agrandit peu à peu avec le temps. Au début du XVIIe siècle, les jésuites de la maison professe de Paris s'étaient bâti sur la même colline, au lieu dit le Mont-Louis, une maison de campagne où ils allaient se récréer une fois par mois. En 1682, cette maison tombait en ruines, ce que voyant, le père La Chaize, confesseur de Louis XIV, obtint la permission de la rebâtir sur un plan plus monumental, et de l'entourer de grands jardins à la française. M. Lambeau fait justice ici d'une première légende d'après laquelle le Mont-Louis aurait appartenu au père La Chaize, lequel n'y eut jamais qu'un appartement, et d'une seconde légende qui attribue à cette propriété le nom de Mont-Louis parce que c'est Louis XIV qui l'aurait donnée à son confesseur : la maison existait sous ce nom depuis plus de cinquante ans. Lors de l'expulsion des jésuites en 1763, le Mont-Louis fut vendu 63.000 livres à un maître peintre de Paris. Lorsque, en 1803, la ville de Paris l'acheta pour en faire un cimetière, la propriété, augmentée

par les jésuites, dès 1706, d'une ferme de trente-cinq arpens, embrassait plus de dix-sept hectares. Elle coûta 180.000 fr. à la Ville. C'est l'architecte Brongniart qui l'appropria à sa nouvelle destination. Dès le 21 mai 1804, le nouveau cimetière était ouvert aux inhumations. Transformé en camp retranché en 1814, il fut défendu contre les Alliés par les élèves de l'École polytechnique et ceux de l'École d'Alfort. Lors de l'agonie de la Commune, en mai 1871, les insurgés refoulés se retranchèrent à leur tour au Père La Chaize. Le 28, le corps du général Vinoy enleva le cimetière après une lutte acharnée. Ce fut la fin de l'insurrection. Les cadavres des fédérés qui emplissaient le cimetière furent rassemblés et inhumés dans une tranchée le long du mur de clôture de la 76e division. C'est là que, pendant la dernière semaine de mai, les anciens combattants de la Commune, leurs parents et amis, se sont longtemps rendus en pèlerinage, non sans se livrer à des démonstrations bruyantes que la police avait grand'peine à réprimer. Mais, selon M. Lambeau, ce n'est pas contre « le mur des fédérés » que furent passés par les armes les derniers Communards; ce serait dans une carrière située sur un autre point du cimetière, et ils auraient été inhumés sur place. La commune de Charonne n'avait pas vu sans mauvaise humeur l'établissement puis les accroissements successifs de ce cimetière qui ne lui rapportait rien : ses réclamations demeurèrent sans résultats. La chapelle actuelle date de 1823; elle a été élevée sur l'emplacement même de l'ancienne maison des jésuites démolie en 1820; elle est aujourd'hui desservie par le clergé de l'église voisine de Charonne.

Dès la création du cimetière, les juifs possédaient un enclos spécial pour leurs inhumations au Père La Chaize. Depuis 1882, ils y sont enterrés indistinctement avec tous les autres défunts. Mais il y a toujours au Père La Chaize un petit cimetière mahométan qu'on était même en train de réparer quand la guerre a éclaté. C'est en 1885 que le cimetière du Père La Chaize fut choisi pour l'incinération des morts, et M. Lambeau nous renseigne sur les divers types de fours crématoires et de *columbarium* successivement adoptés. De là, il passe au fameux « Monument des Morts » du sculpteur Bartholomé dont il nous donne et l'historique et la description. Depuis 1874, les familles ayant obtenu auparavant des concessions perpétuelles sont seules autorisées à enterrer leurs morts au Père La Chaize; d'après les calculs de M. Lambeau, même ainsi réduites les sépultures y sont encore assurées pour un siècle. L'auteur renonce ici à une tradition qui lui est chère, celle de citer les tombes remarquables; il y renonce à regret, mais elles sont vraiment trop nombreuses au Père La Chaize. En revanche il insiste pour qu'on y aille plus souvent, parce que c'est un lieu unique où pullulent les souvenirs historiques et les monuments artistiques; parce que c'est une des plus belles promenades et des plus émouvantes comme leçon de choses...

cependant il ne résiste pas à nous narrer les aventures de certaines sépultures illustres. Sa nomenclature s'ouvre, comme il convient, par le tombeau populaire d'Héloïse et d'Abélard qui n'est au Père La Chaize que depuis 1817 seulement, date de la dispersion du dépôt des Monuments français où Alex. Lenoir l'avait recueilli. C'est également depuis 1817 et provenant du même dépôt que le Père La Chaize possède les restes de Molière et de Lafontaine. Il doit à la désaffectation du cimetière de Vaugirard les sépultures de La Harpe et de Mlle Clairon. Enfin M. Lambeau jette quelques fleurs sur une autre tombe d'actrice, voisine de celle-ci, celle de Mlle Raucourt.

Deux chapitres de l'ouvrage sont réservés aux congrégations religieuses installées à Charonne, aux églises, chapitres et communautés qui y possédaient des biens. M. Lambeau entre à ce sujet dans des détails qui paraîtraient minutieux, n'était l'intérêt archéologique qui s'attache à retrouver l'ancien Charonne sous le nouveau, restitution piquante si l'on songe à l'abîme qui sépare l'un de l'autre.

Comme plusieurs portions du domaine de Bagnolet, apanage de la maison d'Orléans, s'étendaient sur le territoire de Charonne, M. Lambeau s'en occupe ici. Il déplore la disparition de ces grands et magnifiques domaines qui faisaient jadis comme « une couronne verdoyante et fleurie à la grande ville ». Dès 1769, le duc d'Orléans avait vendu Bagnolet à deux spéculateurs qui s'empressèrent de morceler la propriété. Il n'en reste plus aujourd'hui, à Charonne, que le pavillon dit de l'Ermitage incorporé aux bâtiments de l'hospice Debrousse, à l'angle des rues des Balkans et de Bagnolet. Ce pavillon joua un certain rôle dans la fameuse conspiration du baron de Batz en 1793, qui avait pour but d'avilir le régime nouveau en dévoilant les tripotages financiers de plusieurs députés.

Le volume se clot sur l'énumération des personnages notables qui habitèrent Charonne à demeure et sur la description des maisons de plaisance que nobles et bourgeois y bâtirent jadis, mais dont il ne reste pour ainsi dire plus rien aujourd'hui. Comme on peut s'en apercevoir par ce long compte rendu, le nouvel ouvrage de M. Lambeau est aussi varié qu'instructif. Il est écrit sans prétentions littéraires, mais par un narrateur qui aime trop visiblement son sujet pour n'en pas vivifier même les chapitres en apparence les plus arides. Il mérite donc qu'on le lise, et on le lira.

Eugène WELVERT.

Sir Arthur EVANS. **Les Slaves de l'Adriatique et la route continentale de Constantinople.** Traduit de l'Anglais par P. de LANUX. (Londres [1916], in-8°, 39 p. et 2 cartes).

C'est la traduction en français d'une conférence faite à la Société royale de géographie de Londres par un homme qui a séjourné plusieurs années sur la côte orientale de l'Adriatique, a parcouru à

pied tout le Hinterland, depuis la Styrie et la Carinthie jusqu'au Monténegro et à l'Albanie. Sir A. Evans résume ses observations en trente-quatre paragraphes très nets dont chacun demande à être médité. Sur l'histoire et l'ethnographie de la région entre la Drave au nord, la Drina à l'est et l'Adriatique, ce qu'il appelle le « triangle dinarique », il développe des conclusions qui sont sensiblement les mêmes que celles exposées dans la *Revue historique* par M. Haumant (t. CXXIV, p. 286). Il insiste sur la grande route entre l'Occident et l'Orient de l'Europe ; partie d'Aquilée où elle se raccorde à la voie de Milan à Venise, elle franchit les Alpes Juliennes par une passe peu élevée où coule le Vipacco, atteint Laibach (Ljublyana), suit la Save jusqu'à son confluent avec le Danube entre Semlin et Belgrade, puis elle est marquée par le chemin de fer actuel de Belgrade à Constantinople. Belgrade se trouve ainsi au centre de cette voie dans une position dominante. Or, il faut que cette route soit entre les mains des puissances alliées; que par elle et non par le détour Munich-Vienne se fassent à l'avenir les échanges entre l'Occident et la mer Noire ; en conséquence les puissances de l'Entente veilleront à ce que Belgrade ne soit plus sous le canon de Semlin et à la merci des Magyars ou des Autrichiens; elles se souviendront que le pays entre Save et Drave, la *Slavonia*, est peuplé de Serbo-Croates, et que même dans une partie du Banat l'élément slave est prépondérant.

C. Pf.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 mai 1917.* — M. Paul Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur le culte des héros en Grèce.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est maintenu à M. Delachenal pour le troisième volume de son *Histoire de Charles V*; le second prix est attribué à M. Renaudet, pour son ouvrage intitulé : *Préréforme et humanisme à Paris* à la fin du xve et au commencement du xvie siècle.

M. Paul Fournier annonce, au nom de la commission du prix de La Fons-Mélicocq, que ce prix est décerné à M. le comte de Caix de Saint-Aymour pour ses *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise.*

M. Edmond Pottier commence la lecture d'un mémoire de M. Marcel Dieulafoy sur les fouilles qu'il a faites en 1914-1915, avec Mme Dieulafoy, dans la mosquée d'Hassân, à Rabat (Maroc). Ce mémoire comprend un exposé historique des fouilles, des circonstances de l'édification de cette mosquée, pouvant contenir 12 à 15.000 personnes, sur une place unique dans l'histoire de l'architecture musulmane ; une étude mathématique et géométrique des détails de la construction exécutée d'après un rythme canonique où l'on retrouve les principes des constructions égyptiennes et chaldéo-assyriennes, en même temps que l'architecte s'efforçait de donner à l'ensemble l'aspect d'une forteresse en s'inspirant de certains types de l'Occident latin; enfin un examen des problèmes posés par la date de la construction, les travaux de la mosquée ayant commencé en 585 de l'hégire, ceux du minaret ou tour d'Hassân en 593 (= 1197 p. C.).

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — **28 juillet** — **1917**

Meillet, Caractères généraux des langues germaniques (F. Piquet).
Barbey, Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France (A. Chuquet).
E. Seillière, Un artisan d'énergie française, Pierre de Coubertin (L. Roustan).
Seignobos, Chaumet, Legouez, Vacher, Dervaux, Gide, La réorganisation de la France (H. Hauser).
Lettre de M. Basmadjian et réponse de M. Meillet.
Questions et réponses.

A. Meillet, **Caractères généraux des langues germaniques**. Paris, Hachette 1917. In-8°, xvi-222 p. 3 fr. 50.

Depuis que le Suédois Ihre, le Danois Rask, l'Allemand J. Grimm et d'autres ont aperçu les relations des langues germaniques avec l'indo-européen et que Bopp a fait de l'étude de ces relations une science nouvelle, les chercheurs se sont appliqués à rattacher les uns aux autres les membres de la famille aryenne. Inlassablement ils explorent le domaine linguistique i-e. et, soit dans des dialectes ou mots nouveaux, soit par une révision du matériel connu, ils s'efforcent de découvrir de nouveaux chaînons et de « récupérer » au profit de la langue ancestrale des éléments tenus jusque là pour indépendants. Tout autre est le dessein de M. M. Loin de prétendre montrer en quoi les langues germaniques manifestent leur origine i-e. il s'est proposé de mettre en évidence les traits qui les distinguent de l'idiome d'où ils sont issus et qui leur confèrent un aspect caractérisque. S'il est vrai que le germanique ancien est de même souche que le latin, le grec, le celtique, etc. il n'est pas moins exact qu'il diffère profondément de ces langues sœurs. Ces différences doivent trouver leur explication. On ne s'étonnera pas que l'intelligence toujours en éveil de M. M. ait été attirée par ces problèmes et que son esprit pénétrant, servi par une vaste et sûre érudition, en ait découvert de justes solutions. Parmi les raisons qu'il donne de l'originalité du germanique il en est qui sont fort attrayantes.

Après s'être séparés du groupe i-e. les Germains modifièrent leurs habitudes de langage. Cela s'aperçoit à quantité de traits. Tout le système consonantique hérité de l'i-e. fut bouleversé au point que des consonnes anciennes il n'en est presque pas une qui soit restée

intacte. Aussi bien les occlusives sourdes que les occlusives sonores pures et les occlusives sonores aspirées subirent une évolution qui, sauf que le lieu d'articulation resta identique, modifia entièrement leur caractère. Cette grave mutation, dont le principe fut découvert au début du siècle dernier, et que J. Grimm appela *Lautverschiebung*, est connue depuis assez longtemps dans ses détails. Mais la raison en est demeurée obscure. Pourquoi à un *p*, *t*, *k* i-e. le germanique répond-il par *f*, *p*, *k*? Comment se fait-il, par contre, que *b*, *d*, *g* i-e. soient devenus en germanique *p*, *t*, *k*? Voici, selon M. M. comment les choses se sont passées? Il constate d'abord que la mutation est d'ordre articulatoire. S'appuyant sur les témoignages fournis par l'arménien, — langue qu'il a les meilleures raisons de bien connaître — il voit dans les deux groupes un processus identique. Aussi bien *p*, *t*, *k* que *b*, *d*, *g* ont perdu de leur netteté d'articulation en germanique : *p*, *t*, *k* sont devenus des aspirées *p*', *t*', *k*'; *b*, *d*, *g* ont pris la valeur de mi-sonores telles qu'on les entend encore aujourd'hui en Allemagne, surtout dans les régions méridionales. Une même raison a causé cette évolution. Dans le premier groupe la glotte est restée plus longtemps ouverte (que pour *p*, *t*, *k*, i-e.) afin de permettre l'accumulation de l'air qui s'echappe après l'explosion de l'occlusive, ce qui constitue l'« aspiration »; dans le second la glotte se ferme plus tard (que pour *b*, *d*, *g*, i-e.), afin que les vibrations laryngiennes ne se produisent qu'au cours de l'explosion, ce qui distingue essentiellement les mi-sonores. D'où la conclusion : la mutation est caractérisée dans les deux cas par un retard dans l'entrée en activité des cordes vocales.

Le fait ainsi présenté, l'explication en devient plus facile. M. M., avec d'autres linguistes, la voit dans des choses d'ordre externe. Transplantés parmi des populations à qui le type articulatoire i-e. était inconnu, les Germains ne purent le faire accepter par les aborigènes. Ceux-ci adoptèrent bien la langue des immigrés, mais lui imposèrent leur propre prononciation. Du coup s'affirma le principe. La mutation des occlusives sourdes en aspirées et des sonores en mi-sonores fut un premier pas. L'évolution se poursuivit par la suite. Les aspirées *p*', *t*', *k*' perdirent leur occlusion déjà affaiblie et passèrent aux spirantes *f*, *p*, *h*; les mi-sonores *b*, *d*, *g* sacrifièrent ce qui leur restait de sonorité et devinrent les sourdes correspondantes *p*, *t*, *k* : ce qui est l'état du germanique attesté par les documents.

L'hypothèse est extrêmement séduisante. On peut la fortifier encore. Si l'on considère que les aspirées *p*', *t*', *k*' et les mi-sonores sont caractérisées par une relative faiblesse d'articulation, fait démontré par les *p*, *t*, *k* et *b*, *d*, *g* de l'allemand moderne, on pourra ajouter que les populations à qui fut imposé le germanique, accoutumées à un moindre effort articulatoire, plièrent les consonnes i-e. à cette habitude de prononciation.

Cependant, malgré les arguments dont cette théorie est étayée, tout doute n'est pas levé. Si nous considérons la façon dont s'est produite une mutation qui a maint caractère commun avec la *Lautverschiebung* germanique, c'est-à-dire la *Lautverschiebung* allemande (qui différencie l'allemand littéraire moderne des autres dialectes germaniques et du bas-allemand) nous constatons que le mouvement ici s'est produit lentement et que, parti d'une région déterminée, il s'est étendu progressivement à tout le domaine nha. Pourquoi en aurait-il été autrement de la mutation germanique ? Si l'on peut bien imaginer que certains sons empruntés à une langue étrangère soient accommodés aux habitudes articulatoires de l'emprunteur, on conçoit mal que subitement — disons dans l'espace d'une génération, — tout un système de prononciation soit transformé. Car il faut que le changement ait été brusque. Autrement il n'aurait pas eu lieu — pour la raison indiquée au moins — sur tout le territoire occupé par les Germains, et, une fois bien installées, les consonnes i-e. auraient résisté, puisque l'incapacité articulatoire des non-germains aurait été vaincue.

Quelle que soit la valeur de cette objection, la théorie qu'expose M. M. mérite la plus sérieuse attention. Elle fournit des éléments nouveaux, grâce auxquels on arrivera peut-être à la solution d'une des plus importantes questions de la philogie germanique.

Pour être moins apparentes, les modifications du système vocalique sont réelles et caractéristiques du germanique primitif. M. M. a déterminé avec précision les tendances qui se trahissent dès le début et vont s'accusant au cours des âges : changement de timbre sous l'influence de sons voisins, changement de quantité et de timbre causé par le déplacement de l'accent, altération en position finale. Ces faits et d'autres encore constituent des innovations qui, ajoutées aux mutations des consonnes, autorisent M. M. à affirmer que la « prononciation germanique diffère du tout au tout de la prononciation indo-européenne ».

On en peut dire autant de la flexion. Si les alternances vocaliques de l'i-e. ont été conservées, voire enrichies, le germanique a modifié radicalement le système morphologique. A côté du mot i-e. qui était toujours une forme grammaticale, c'est-à-dire pourvu d'un caractère de flexion, il a créé un mot dénué d'aspect casuel. Dans l'ensemble le radical a pris une importance qui a amené la ruine des finales. Dans la conjugaison des verbes, notamment des verbes faibles, ont surgi des types nouveaux, alors que des formes anciennes disparaissaient plus ou moins complètement. Dans la déclinaison, surtout de l'adjectif, se sont produites des confusions de thèmes, des unifications, des réductions qui sont propres au germanique. De même aussi dans la construction de la phrase et dans la création de l'article apparaissent des traits qui opposent le germanique à l'i-e.

Cette sèche et incomplète énumération ne donne qu'une idée tout

à fait imparfaite du livre à la fois si original et si substantiel de M. M. Presque à chaque page jaillit une clarté née d'un rapprochement nouveau, d'une vue profonde des choses, d'une coordination inattendue et heureuse des faits. C'est l'œuvre d'un savant qui pénètre bien au-dessous de la surface et s'inquiète d'interpréter les documents plutôt que de les accumuler. A vrai dire le linguiste regrettera que M. M., dont on sait qu'il ne donne aucune opinion à la légère, ait de parti pris évité toute discussion des faits. Nous aurions aimé trouver la justification de certaines affirmations. Pour quelle raison est-il dit que les aspirées i-e. *th*, *dh*, *gh* passent directement en germanique aux occlusives *b*, *d*, *g* et non, comme on le croit généralement [1], aux spirantes sonores correspondantes ? (p. 46). Pourquoi la mutation directe de *p'*, *t'*, *k'* à *f*, *p*, *h* est-elle plus probable que l'évolution par l'intermédiaire des mi-occlusives *pf*, *ts*, *kh* ? (p. 35). Comment M. M. apprécie-t-il le degré long des prétérits pluriels de la 4e et de la 5e série apophonique, expliquée par M. Michels d'une façon que beaucoup jugent satisfaisante ? (le rapprochement établi p. 139 avec le latin *sĕdeo* : *sēdi* ne résout pas le problème). A ces questions et à d'autres encore, au sujet desquelles on désirerait avoir son avis, M. M. n'a pas répondu, estimant sans doute que les lecteurs à qui il a destiné son livre ne s'embarrasseraient pas de tels détails.

Cet ouvrage, en effet, s'adresse au grand public. De là l'absence de toute allure dogmatique, de là l'expression sobre et élégante. De là aussi une simplification qui pourrait induire en erreur un lecteur inattentif. M. M. s'est surtout preoccupé de donner des exemples : il n'a pas cherché à formuler des lois. Lorsqu'il dit, à la p. 67, que *au* germanique se simplifie en aha. en *ō* devant *h* et *r*, il ne faut pas croire qu'il ait exprimé la loi tout entière : il en a donné la partie qui convenait au cas particulier. A la p. 105 il en complète l'exposition et constate que cette même contraction de *au* en *ō* a lieu devant une dentale. De même à la p. 63 nous lisons que l'ancien *e* est passé à « devant une nasale ». Il est vraisemblable qu'il convient d'ajouter pour que la loi s'applique toujours, « suivie d'une consonne ». Car des formes telles que l'aha. *quĕna* resteraient sans explication. Il ne faudrait pas croire, non plus, que *hafjan*, qui paraît parmi les verbes faibles, à cause de son présent (p. 156) soit en vérité un verbe faible. M. M. l'a, à juste titre, classé parmi les verbes forts à la p. 136. Si M. M. dit (p. 115) que le présent *im* « je suis » est la seule forme qui subsiste dans tout l'ensemble des dialectes germaniques du type en *-m*, il faut sans doute entendre que la forme *im*, avec ses variétés, est la seule que l'on retrouve dans tous les dialectes germaniques ; car *tōm*, *gām*, *stām* survivent dans certains dialectes.

1, Le fait que le caractère spirant n'est pas attesté par la graphie ne suffit pas à démontrer qu'il n'a pas existé. Car, M. M. le dit lui-même, il existe des cas où il est certain que la spirante est notée par l'occlusive.

A ces menues remarques, dont le but est de faire voir que M. M. n'a pas pensé écrire une grammaire complète du germanique primitif, s'ajoutent des remarques plus menues encore, puisqu'elles s'appliquent à des faits d'ordre typographique. On sait avec quelle scrupuleuse attention M. M. veille à la correction des ouvrages qu'il publie. Aussi faut-il regarder de très près pour découvrir dans son livre quelques fautes d'impression qui, d'ailleurs, sont insignifiantes. Un bourdon est cause que le nom de l'auteur regretté du *Précis de Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* manque à la p. XII. Il faut, devant ce titre, restituer V. Henry. Lire, p. XIII, H. Lichtenberger et non A. Lichtenberger. De même lire p. 15 *-baust* au lieu de *baust*; p. 74 au bas *empfangen* et non *empfingen*; p. 116 au haut *zan(d)es* au lieu de *zanes* (à cause de *zan(t)* p. 115 au bas); p. 135 *andweihan* au lieu de *andwaihan*; p. 140 au haut, **flokan* au lieu de *flokan* (le simple n'étant pas attesté); p. 141, ligne 7, *liof* et non *leof* (pour rester d'accord avec les formes citées *hiaz*, *hialt*, *liaz*); p. 212 au bas v. h. a. *chiricha* au lieu de *kiricha* (à cause de *chëzzil*, p. 211).

Le livre dont l'éminent professeur au Collège de France vient d'enrichir la bibliothèque linguistique s'élève au premier rang des œuvres de haute vulgarisation. L'initié le lira avec fruit et trouvera matière à d'utiles réflexions dans les aperçus nouveaux qui y abondent. Au profane il offre le moyen à la fois le plus commode et le plus sûr de prendre contact avec les langues d'origine germanique. Quiconque sait de l'allemand, de l'anglais, ou une langue scandinave et éprouve quelque curiosité scientifique, étudiera avec un vif intérêt l'exposé lumineux de M. M. et peut-être — c'est sans doute le vœu de l'auteur — acquerra le goût des études linguistiques, trop rare chez nous.

F. PIQUET.

Frédéric BARBEY, **Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France, 1794-1799**, d'après des documents inédits, avec huit gravures hors-texte et deux plans. Paris, Perrin, 1916. In-8°, XX et 419 p. 7 fr. 50.

M. Barbey a consacré un gros volume à un sujet qui jusqu'ici avait été presque totalement négligé, à l'annexion de Genève en 1798. On ne peut que louer la peine qu'il a prise, le labeur patient et consciencieux auquel il s'est livré. Il a consulté les documents de nos archives et fouillé à Genève dans les collections publiques et privées. A la suite de cette minutieuse enquête il juge que Félix Desportes, notre résident, l'ancien maire de Montmartre et le futur préfet du Haut-Rhin, ne doit pas être regardé comme l'auteur de la ruine de l'indépendance genevoise.

Il ne cache pas les défauts du jeune diplomate, sa légèreté, sa pétulance, son orgueil ; il montre que Desportes, avant tout, tenait à sa place ; il le traite même par deux fois d'impudent, l'accuse de mensonge et de cynisme, lui reproche d'avoir employé des moyens indignes d'un honnête homme.

Mais il prouve que le ministre Charles Delacroix aurait, sans la résistance de Carnot et de Barthélemy, obtenu du Directoire l'annexion de Genève ; que Talleyrand encouragea Desportes ; que l'incorporation de la vieille cité huguenote, ainsi que la réunion de Mulhouse, ainsi que l'invasion de la Suisse, ainsi que la chute de Rome et de Venise, faisait partie d'un même plan ; que les habitants sont, eux aussi, responsables de l'événement du 15 avril 1798.

Genève était en pleine anarchie ; son Conseil n'avait plus d'autorité ; Desportes finit par se persuader qu'il fallait rétablir la tranquillité dans la ville, mettre sous la main puissante de la République française une population incapable de se gouverner ; il profita des circonstances ; mais Genève, plus unie, eût donné moins de prise à notre intervention ; cette intervention, cette conquête, cet acte de violence fut, conclut M. Barbey, une leçon méritée et salutaire.

Ajoutons que M. Barbey connaît à fond les Genevois d'alors, leurs mœurs, leurs idées, leur personnel politique, et qu'il a su non seulement pénétrer dans leurs âmes, mais reconstituer le cadre de leur vie familière et faire revivre la petite ville alors enfermée dans ses remparts et si différente de l'industrielle cité d'aujourd'hui [1].

Arthur CHUQUET.

Ernet SEILLIÈRE. **Un artisan d'énergie française. Pierre de Coubertin**. Paris, Didier, 1917, in-16, p. 157. Fr. 3.

L'activité de Pierre de Coubertin, dans les divers sens où elle s'est manifestée, touchait si visiblement aux études de sociologie et d'histoire psychologique chères à l'auteur qu'on pouvait attendre de sa plume une esquisse précise et fidèle de celui qu'il appelle *un artisan d'énergie*. Les trois domaines où l'infatigable publiciste a souhaité de la susciter ont fourni à M. Seillière une division naturelle pour nous

---

1. Le livre eût gagné à être, par endroits, un peu allégé ; il y a quelquefois du remplissage, du développement inutile. P. 99 il fallait dire, non pas que Poultier est un « publiciste de premier ordre », mais qu'il avait été bénédictin. P. 111. Le général Chastel se prénommait Aimé et non *Amédée*, et il y a eu, non pas *trois* frères Chastel, mais cinq : Michel, François et Aimé qui sont cités par l'auteur, et, en outre, Antoine qui était prêtre et mourut maréchal des logis chef du 1er hussards à l'armée des Pyrénées-Orientales, et Joseph, chef d'escadron au 21e dragons en l'an IX. Quel est le Chastel mentionné ? Ce ne peut être, à notre avis, que François, car c'est François et non Michel qui fut commissaire du Directoire à Carouge. P. 162. La citation sur Doppet appartient aux Mémoires, et non à la *Correspondance* de Napoléon. P. 169. Marmont était alors chef de brigade et non *capitaine*, et il a dit que Desportes était « homme de beaucoup d'esprit ». — *Id.* D'après Lavallette, Bonaparte aurait, pendant son séjour à Genève, fait insinuer à Carnot le conseil de s'éloigner promptement. — Lire p. 142, 147 et 165 Oubxet et non *Oubxel* et p. 274 Malet, et non *Mallet*. — Manque à la table, au mot « Divos », la page 223. — On ne trouve pas à l'appendice la lettre annoncée p. 169. — P. 181. Pouget, nous dit-on, prend part à un dîner, mais il garde une attitude très réservée et « ne desserre pas les dents » !

exposer les avertissements et les conseils que P. de Coubertin prodigua à ses compatriotes et résumer les heureuses initiatives de cet apostolat. Il s'exerça d'abord en matière d'éducation. En 1883, P. de Coubertin, préparé par l'influence de Taine, prit pour la première fois de l'Angleterre une vue directe, et comparant à notre pédagogie routinière fondée sur l'autorité le système anglais, tel qu'il le voyait appliqué par les continuateurs de Thomas Arnold, il prôna chez nous cette école de Rugby comme une institution génératrice de force sociale et une préparation expérimentale à la vie. Un contact plus prolongé avec l'Angleterre, des voyages répétés en Amérique lui mettent devant les yeux la place importante que les maîtres anglo-saxons ont attribuée à l'éducation physique et en particulier aux sports. Il se fait le patron des jeux éducatifs, bien supérieurs à ses yeux à l'athlétisme allemand militarisé ou à la gymnastique suédoise. Le sport est générateur de vertus morales, maître de stoïcisme, il est la forme moderne et laïque de l'ascétisme qu'il rejoint ainsi dans sa signification primitive. Il faut voir dans l'olympisme moins un mouvement national ou un culte de la beauté qu'une remarquable école d'énergie, et c'est dans ce sens que P. de Coubertin a souhaité l'orientation de ces concours de force et d'adresse dont la résurrection moderne lui est due pour une large part. Toute cette interprétation de la psychologie du sport représente une des plus attachantes parties de l'étude de M. S. L'avocat heureux du jeu éducatif a abordé en outre la question de l'enseignement même pour proposer des réformes inspirées elles aussi par l'expérience anglo-saxonne. Il veut remplacer la synthèse actuelle des connaissances modernes qui représente la matière de notre instruction secondaire et que l'adolescent est incapable d'assimiler par une analyse des deux objets qui lui seront d'une utilité immédiate, la terre et l'homme, résumée par conséquent par deux grandes sciences, la géographie et l'histoire, l'une et l'autre soutenues par les sciences connexes. On sent chez l'éducateur la préoccupation d'adapter l'élève aux nécessités de la vie moderne; tous les programmes, même les plus divers, ont émis cette prétention. Dans son esquisse d'ailleurs M. S. s'est borné à résumer les idées de l'auteur, et sauf de discrète réserves, il s'est interdit la critique de ses théories; la même nécessité de nous restreindre nous oblige à imiter son exemple.

Le réformateur, en matière d'éducation physique, a eu partie gagnée; il est plus délicat de le suivre, à la suite de son commentateur, sur le terrain de la politique intérieure. Que P. de Coubertin ait jugé avec les yeux d'un homme de parti l'évolution politique de la France et qu'il l'ait présentée à ses lecteurs anglais ou américains comme une longue compression de l'Etat, troublée d'accès de mysticisme, entendez de révolutions, il ne faut pas s'en étonner, ni s'émouvoir qu'on lui en fasse tour à tour un reproche ou un mérite. Les considérations

sur notre politique des vingt dernières années, dominée par l'hostilité des hommes au pouvoir envers l'Eglise et la complaisance aux revendications socialistes, touchent à un sujet encore plus épineux. Mais si l'on doit réserver son opinion sur l'interprétation des événements, il convient de rendre hommage à beaucoup de principes qui ont inspiré le rôle du publiciste : élargissement de l'initiative individuelle, éducation de la responsabilité du citoyen, discipline rationnelle que réclame l'évolution démocratique. On le voit aisément, en politique comme en pédagogie, P. de Coubertin a été séduit par l'idéal de *self government* et il s'est efforcé d'en préparer une forme adaptée qui conviendrait à la France.

Ses publications relatives à la politique extérieure nous reposent des reproches accumulés contre l'utopie rousseauiste et les innombrables erreurs de l'égalitarisme. M. S. analyse dans ce troisième chapitre — et il est ici dans son champ d'études favori — les diverses expressions de l'impérialisme nationaliste. Il s'est attaché surtout à celles que son auteur avait eu l'occasion d'observer de plus près, l'impérialisme anglais de l'ère victorienne et l'impérialisme nord-américain sous la forme particulièrement originale qu'il tire de son alliance avec la religion. On peut s'étonner seulement que son interprétation qui est si sévère aux diverses espèces de folie mystique juge avec tant d'indulgence une de ses manifestations les plus déconcertantes.

Mais quelles que soient les préférences politiques du lecteur, qu'il voie dans P. de Coubertin un adversaire à réfuter ou un utile auxiliaire, il devra savoir gré à M. S. de son exposé si lucide et si impartial, comme de l'art avec lequel il a fait tenir dans un cadre restreint une œuvre qui compte déjà une quinzaine de volumes et d'innombrables articles. Nous n'aurons qu'un regret à exprimer, c'est que cette imposante activité littéraire n'ait pas été pour notre commodité résumée quelque part, ne fût-ce que dans une note bibliographique finale. Puisse une nouvelle édition combler prochainement cette petite lacune et débarrasser la première des trop nombreuses fautes d'impression qui la déparent !

Ludovic Roustan.

Ch. Seignobos, Ch. Chaumet, Legouez, M. Vacher, Ad. Dervaux, Ch. Gide. **La réorganisation de la France**. Conférences faites à l'Ecole des Hautes Études sociales (novembre 1915 à janvier 1916). Un vol. de la *Bibliothèque générale des sciences sociales* (série in-16). Paris, Alcan, 1917, 275 p.

Cette série de sept conférences a été dirigée par M. Seignobos [1]. Lui-même s'est réservé deux sujets : la politique intérieure, la politique extérieure.

Quiconque a peu ou prou fréquenté M. Seignobos se doutait bien

1. Appelé drôlement, dans le titre des deux premiers chapitres, M. Seignebos.

qu'en matière de politique intérieure, son robuste optimisme ne trouverait pas grand chose à « réorganiser ». Tout de même, cet optimisme désarme. M. Seignobos a raison, assurément, lorsqu'il dit que la République est sortie vivante, triomphante même, de la redoutable épreuve, et que les événements ont donné le plus éclatant démenti à la fameuse boutade : « Faites la paix, sinon faites un roi ». Il a raison encore de dire que le contrôle parlementaire s'est révélé utile et efficace. Mais je ne sais pas si beaucoup de citoyens, même parmi nos élus, contresigneraient cette formule : « *Tout*[1] *le mécanisme parlementaire* a résisté victorieusement à l'épreuve. La France, au sortir de la crise, retrouvera son gouvernement intact ; elle aura acquis l'assurance qu'il est assez solide, non seulement pour la marche de la vie normale, mais pour soutenir le choc d'une crise violente ». Hélas! on voudrait qu'il fût vrai !

La guerre n'a rien enlevé à M. S. de son admiration pour le scrutin uninominal majoritaire. Nous sommes quelques-uns à penser, au contraire, que la France a manqué, avant la guerre, l'occasion de réaliser une réforme qui ne peut se faire pendant la guerre, et qui ne pourra s'improviser au lendemain de la paix. On croit rêver quand on lit, sous la plume d'un historien, cette préfiguration du régime proportionnel : « *Il mettrait*[1] l'élection à la merci des comités des partis qui dresseraient la liste, *peut-être* même des hommes d'affaires qui fourniraient l'argent ; et surtout il détruirait le *lien personnel* entre les électeurs et leurs élus... » Est-ce que par hasard le système actuel ne mettrait pas l'élection à la merci des comités, est-ce qu'il exclurait l'influence de l'argent ? Est-ce que le « lien personnel » entre l'électeur et l'élu n'est pas précisément la caricature de la représentation nationale ? M. S. dit que « le scrutin uninominal est le seul procédé qui oblige l'homme politique *à faire personnellement la campagne électorale* ». Traduisez : à voir personnellement tous les quémandeurs de places, de faveurs, de rubans...

M. S., s'il ne voit nulle part la nécessité de grandes réformes, en recommande plusieurs petites. Mais aucune de ces réformes n'est possible avec une Chambre où l'électeur est lié par « un lien personnel » à l'élu. M. S. a-t-il réfléchi à ce fait qu'en pleine guerre, une Chambre en apparence toute puissante *n'a pas pu* faire la guerre à l'alcoolisme ?

M. S. ne croit pas à la nécessité de réformes profondes dans l'éducation nationale. Quand il dit que l'école publique, maîtres et élèves, a magnifiquement répondu à l'appel de la patrie, d'accord. Mais que l'école, à tous ses degrés, soit vraiment adaptée aux besoins de la nation ; qu'il n'y ait, après la guerre, qu'à continuer à fabriquer suivant les vieilles formules des bacheliers, des brevetés, des licenciés, des diplômés et des docteurs, ah ! mais non ! Et si une chose doit surprendre, c'est que le Ministère de l'Instruction publique n'ait pas utilisé

1. C'est nous qui soulignons.

les loisirs forcés d'un certain nombre de professeurs pour les charger de préparer cette œuvre urgente de réorganisation [1].

En matière de politique extérieure, M. S. confesse noblement qu'il s'est trompé, avec ceux qui disaient que l'Europe se maintiendrait indéfiniment dans l'état de paix armée... « Assuré que la France ne prendrait jamais l'initiative de la guerre, je n'imaginais pas le gouvernement allemand assez déraisonnable pour se lancer dans une entreprise où il avait beaucoup plus à perdre qu'à gagner ». — Il sera seulement permis à ceux qui pensaient autrement de regretter qu'on les ait, alors, écoutés avec trop peu de mansuétude.

Mais si M. S. a pu commettre cette erreur, il a raison de signaler les erreurs au moins aussi graves commises par les « compétences », diplomatiques et militaires. Faguet avait essayé de décrire, avant la guerre, « le culte de l'incompétence » : à voir ce que la « compétence » nous a donné, on se prend à déplorer que ce culte n'ait pas été davantage instauré dans notre pays. Ce sont, en grande partie, des officiers « civils » qui nous ont appris à faire la guerre, et ce sont des non-professionnels qui nous aideront sans doute à mieux adapter la diplomatie aux conditions de l'évolution démocratique. Dans l'ensemble « toutes les compétences se sont trompées pour avoir estimé au dessous de leur valeur les forces humaines ». En particulier toutes les diplomaties se sont trompées pour avoir sous-évalué la force de la démocratie. Or la paix ne naîtra pas d'un savant système d'équilibre, d'un plan à la Sully ; elle naîtra (M. S. émettait déjà en janvier 1916 la doctrine de Woodrow Wilson) lorsque le régime représentatif aura remplacé le gouvernement personnel, lorsqu'aura disparu de partout « le pouvoir de déchaîner la guerre arbitrairement ». — Notons en passant que c'est exactement la thèse soutenue par le républicain allemand H. Fernau dans son *Durch... zur Demokratie* ! La « dynastie », pour M. S. comme pour lui, voilà l'ennemi.

Les questions économiques ont été traitées avec compétence par MM. Chaumet et Legouez. Le premier a insisté sur la nécessité de développer notre exportation, et il a présenté un excellent plaidoyer en faveur des ports francs. Le second a montré que l'on n'arriverait à rien que par l'*union*, seul moyen de réaliser pratiquement et libéralement l'*organisation*. A la fois dans le domaine spécial des industries électriques et dans celui des marques syndicales, l'auteur a donné la preuve qu'il savait joindre l'action à la parole.

M. Marcel Vacher étudie les conditions du relèvement et du développement de l'agriculture. M. Ad. Dervaux, architecte, traite du grave problème des reconstructions. C'est une chose terrible qu'un architecte, en ces temps d' « urbanisme », et en face de villes ou de

1. On trouvera, p. 30, un renseignement d'une gravité telle que M. S. devrait bien nous donner là-dessus toute la lumière : « Le fait que je tiens de deux sources indépendantes et très sûres, je crois, que le nonce du Pape (alors Pie X) *a con-*

villages ruinés. Car les architectes ont parfois, sous couleur de modernisme, la tentation de faire table rase. « Là où tout est détruit, écrivent-ils, nous respirerons mieux »[1]. Cela est à faire frémir. On dirait, vraiment, que les obus et les mines nous ont rendu service en détruisant les demeures que l'architecte moderne qualifie de masures... Je veux que l'architecture — le premier des arts — joigne « le beau, le vrai, l'utile », que l'hygiène, la commodité jouent leur rôle dans nos cités renouvelées. Mais que l'on n'oublie pas que les formes de nos maisons paysannes, leur mode de groupement, le choix des matériaux, l'orientation sont le résultat de séculaires expériences, l'expression instinctive d'une profonde sagesse populaire[2]. Un village bourguignon avec ses maisons cossues dont la pierre monumentale s'orne de treilles et de roses et qui se serrent autour du lavoir ; le hameau breton aux chaumières basses qui s'enfoncent à l'abri des levées de terre et s'éparpillent avec les mares ; la rue bordée de maisons en briques d'un village picard, etc., il y a là un ensemble de faits qui ne s'apprennent pas dans les écoles, pas plus dans les écoles prétendument révolutionnaires que dans les officielles. De grâce, que nulle bonne fée ne nous apporte du Nouveau Monde, dans son tablier, des villages tout faits, pour les semer, tous pareils, à travers nos campagnes dévastées. Nos paysans n'y voudraient point vivre ; ils n'y seraient point chez eux.

Le volume se termine par une belle étude de M. Ch. Gide sur le grand, le capital problème, celui de la population. A la France délivrée, victorieuse, il faudra des Français. Surtout après une guerre qui aura sans doute ramené notre population à son chiffre d'il y a soixante ans. Ces Français, les fera-t-on? Tout est là. « C'est le plus terrible inconnu du lendemain de la guerre... Car, quelle que soit l'issue de la guerre, l'avenir politique et économique n'en appartiendra pas moins à celui des belligérants qui aura le plus vite refait sa population et devancé ses concurrents ».

Henri Hauser.

Lettre de M. Basmadjian a M. Meillet.

Dans le n° 21 de la *Revue Critique*, M. A. Meillet a bien voulu porter un jugement sur mon *Histoire Moderne des Arméniens*. Je ne comprends pas pourquoi je ne devais pas mentionner l'histoire de Moïse de Khorène. Tout le monde sait que cette histoire est une « légende » et mon livre ne le dit-il pas à deux reprises (pages 4 et 5)? — M. M. trouve que « l'histoire suspecte de l'aventurier Ori tient trop de place ». Ori un aventurier suspect !!! Cette période est la plus intéressante de toute l'histoire des Arméniens, car c'est la première tentative

seillé au roi Albert de laisser passer l'armée allemande ». Tous les Français, catholiques ou non, tous les catholiques des pays alliés ont un intérêt énorme à être fixés sur ce point.

1. P. 195.

2. Voy. les excellents articles de M. Léandre Vaillat.

sérieuse que fait ce peuple pour secouer le joug de ses oppresseurs. Ori était le représentant *officiel* des Arméniens en Europe où il plaida leur cause auprès des souverains, et il existe à ce sujet un gros volume en russe, plein d'intérêt, dû à la plume d'Ezoff : « Les rapports de Pierre le Grand avec la nation arménienne », Pétersb. 1898, in-4°, CXLIX-512 pages; l'auteur y publie 305 documents authentiques !

Quant aux écrivains et aux savants actuels M. M. trouve que leurs listes ne sont pas complètes. Quel est le livre qui est complet ? J'aurais certes pu allonger ces listes, comme j'aurais aussi pu développer bien d'autres détails, mes etc. etc. le disent bien (pages 134, 135, 141 et ailleurs) ; ainsi avant de nommer les amis de M. M. j'aurais pu citer G. Ciamician, sénateur et professeur de chimie à l'Université de Bologne ; Dr Y. Arslan, professeur à l'Université de Padone ; N. Ghoukassian, professeur de chimie à l'Ecole de médecine de Constantinople et tant d'autres encore ; mais le cadre restreint de mon petit ouvrage ne me permettait pas de m'étendre davantage et je me suis contenté d'en énumérer les principaux.

Ma carte n'a pas non plus échappé à la critique de M. M. Il m'eût été bien plus facile de tracer une carte des endroits habités aujourd'hui par les Arméniens. Mais j'ai préféré mettre sous les yeux du lecteur une carte de l'Arménie Ancienne pour mieux lui faire comprendre les luttes, les aspirations, les revendications et les droits du peuple arménien des temps modernes. En regardant attentivement ma carte M. M. aurait distingué les limites anciennes, car, quoi qu'il en dise, l'Arménie Ancienne « comporte » une limite. Voir à ce sujet l'ouvrage de l'illustre Hübschmann, « Armenische Ortsnamen », et ma carte en couleurs de l'Arménie Ancienne que possède M. Meillet.

K. J. Basmadjian.

Réponse de M. Meillet.

J'ai lu le livre d'Ezov, et c'est de cette lecture que j'ai retiré l'impression qu'Israël Ori s'est délégué lui-même. Et je croyais qu'il n'y a pas lieu de tenir compte, en histoire, du témoignage d'un fabricateur de légendes. Peut-être est-ce aussi l'avis des lecteurs de la Revue.

QUESTIONS ET RÉPONSES

29. — Pas de conseil de guerre (1916, n° 18, p. 286). On peut citer encore ce mot de Retz « Qui assemble les hommes les émeut », commenté ainsi par Joseph de Maistre, « et qui les émeut, allume les passions et éteint la sagesse ».

379. — Virgile. Quel est le poète du XVIIIe siècle qui voulait aller en Italie pour voir le pays de Virgile et y lire Virgile ?

— Delille qui, dans le premier chant des *Jardins*, jure par Virgile qu'il ira voir les beaux lieux où Virgile a chanté :

> J'irai, plein de son nom, plein de ses vers sacrés,
> Les lire aux mêmes lieux qui les ont inspirés.

380. — Vœux et volontés. On commence par des vœux, on finit par des volontés. Qui a dit cela ?

— « Règle générale, a dit Rivarol, les nations que les rois assemblent et consultent, commencent par des vœux et finissent par des volontés ».

381. — ALEXANDRE II EN 1870. Quel a été, en quelques mots, son rôle pendant la guerre de 1870-1871 ?

— Il suffirait de dire, avec notre ambassadeur le général Fleury, qu'il était dominé par les influences prussiennes, et qu'il avait « l'idée fixe de ne pas laisser l'Autriche sortir d'une stricte neutralité ».

382. — ARAIGNÉE PRUSSIENNE (L'). Qui nommait-on ainsi sous la Révolution ?

— Des pamphlets du temps ont ainsi qualifié Marat parce qu'il était né à Boudry, dans le canton de Neuchâtel, dont la Prusse avait alors la suzeraineté.

383. BAGRATION. Il fut blessé à la Moskova; que devint-il ?

— Il eut la jambe fracassée dans la journée du 7 septembre 1812 et fut transporté à Moscou, de là au village de Simi (dans le gouvernement de Vladimir) où il mourut le 24 septembre après de terribles souffrances; le 12, le tsar Alexandre l'avait félicité de ses prouesses et lui avait envoyé « pour améliorer sa situation », une somme de cinquante mille roubles.

384. — BARANTE PRÉFET. Comment était-il apprécié par le gouvernement impérial ?

— Montalivet écrit à Napoléon dans une lettre inédite du 30 janvier 1813 pour faire son éloge : « M. de Barante, jeune encore, se conduit en homme qui ajouterait l'expérience aux dons naturels; il a de la sagacité, de l'aplomb; il sait presser ou attendre pour mieux réaliser; il connaît parfaitement son département; il classe, analyse ses idées avec une méthode qui multiplie les comparaisons et les résultats; je crois que partout où Votre Majesté l'emploiera, il la servira utilement ».

385. — LA GRANDE BARBE. Quel est le révolutionnaire qu'on nommait ainsi ?

— Truchon, un des commissaires des sections qui siégèrent le 10 août à l'hôtel de ville (cf. *Mém.* de Mme de Tourzel, II, 244).

386. — BEAUMARCHAIS ET NAPOLÉON. Se sont-ils connus ?

— « Beaumarchais, disait Napoléon à Sainte-Hélène, a fait tout ce qu'il a pu pour m'être présenté; il voulait me vendre sa maison ».

387. — UN BON HOMME. Qui a dit qu'un roi ne doit pas être un bon homme ?

— « Napoléon écrivait à Louis de Hollande : « Quand on dit d'un roi que c'est un bon homme, c'est un règne manqué. Comment un bon homme ou un bon père, si vous voulez, peut-il soutenir les charges du trône, comprimer les malveillants, et faire que les passions se taisent ou marchent dans sa direction ? »

388. — BONNAIRE. Comment finit ce général, commandant de Condé en 1815 et une des victimes de la seconde Restauration ?

— Condamné à la déportation par un conseil de guerre le 5 juin 1816, et sur le point d'être envoyé au château du Taureau, avant d'être

transféré à la Guyane, Bonnaire mourut le 16 novembre suivant dans la prison de Sainte Pélagie, d'une fièvre bilieuse adynamique compliquée d'un abcès considérable qui s'était ouvert une issue par une ancienne cicatrice sur laquelle se forma une escarre gangreneuse.

389. — Corbin. Qu'est-ce que ce colonel dont parlent les *Mémoires* de Lavallette (I, p. 128) et qui ne craignit pas d'accepter le commandement de l'armée du Rhin?

— Il faut lire Carlenc.

390. — Darius et Alexandre. Qui a prononcé ce mot, et à quelle occasion : « C'est Darius qui court au devant d'Alexandre »?

— En 1809, certains Autrichiens prédirent la défaite à l'empereur François, et le vieux comte Wallis, le voyant partir pour l'armée, s'écriait : « C'est Darius qui court au devant d'Alexandre ».

391. — Démolition. Qui a dit, et à quelle époque, que l'Europe était en démolition?

— « Par le fait de la Révolution, disait l'abbé de Pradt en 1798, l'Europe est constituée en état de démolition dans toutes ses parties ».

392. — Dictateur. Il y a en Allemagne un « dictateur » de l'alimentation. D'où vient cette expression? Pourquoi pas « directeur » ou tout autre mot?

— Il y a là sans doute un souvenir historique de la guerre de Sept Ans. En 1759, Frédéric II, donnant à Charles-Henri de Wedel le commandement de l'armée mal conduite par Dohna, remit pleins pouvoirs à Wedel en disant que le nouveau chef « représentait ce qu'un dictateur représentait aux temps des Romains ».

393. — Doppet. Quelle est la date de sa mort qui, dit-on, n'est pas connue?

— Il est mort où il était né, à Chambéry, le 28 avril 1799.

394. — « La douceur de pleurer ». De qui est cette expression?

— Voltaire ; *Aux mânes de M. de Genonville*, 1729 :

> Malheureux, dont le cœur ne sait pas comme on aime,
> Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer!

395. — Notre droit. Est-il exact que Moltke ait toujours pensé que l'Alsace et la Lorraine devaient devenir allemandes et que dès 1840, il dit : c'est notre droit! »

— Dans un article de 1841, Moltke, alors capitaine, écrit en effet que, si la France tente de reprendre la rive gauche du Rhin, toute l'Allemagne doit marcher et ne poser les armes que lorsqu'elle aura eu tout son droit, *sein ganzes Recht*, lorsque la France aura payé toute sa dette, *seine ganze Schuld*.

396. L'impératrice Frédéric a Paris. Pourrait-on, à propos de ce voyage et de la manifestation dont il fut l'objet, citer quelques témoignages d'outre-Rhin importants et peu connus?

— Le 27 février 1891, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* lança un long article contre le chauvinisme français. « On a, dit-elle,

proféré contre la mère de l'Empereur et contre l'Empereur lui-même dans des assemblées publiques et dans une partie de la presse les plus indignes injures et invectives. L'opinion publique de la France s'est montrée complètement incapable de résistance contre l'agitation d'une poignée de fous et de criards du calibre de Déroulède et de Laur. La France civilisée n'est pas en état, au moindre appel à la passion populaire, de faire valoir avec succès les conditions d'un commerce international civilisé ». Nous savons du reste ce que dit alors le baron Marschall, secrétaire d'Etat, à notre ambassadeur. L'Allemagne, dit Marschall, « reconnaît volontiers que le gouvernement français a fait tout ce qui dépendait de lui pour assurer le respect des lois de l'hospitalité envers l'impératrice Frédéric. Rien ne sera changé dans les relations officielles entre les deux gouvernements; mais il n'en sera pas de même entre les deux pays. En France, les hommes sensés et pacifiques qui forment la grande majorité, se laissent intimider par une minorité infime de coureurs d'aventures; c'est ce qu'on n'oubliera pas facilement en Allemagne ». Quant à l'empereur Guillaume, il tint à la duchesse de Talleyrand-Valençay le propos suivant : « J'ai maintenant l'explication de la tolérance du gouvernement français à l'égard du parti de la revanche; c'est le résultat d'une intrigue personnelle de quelques ministres avec la Russie. Mais je suis sur mes gardes. Le rétablissement de bonnes relations entre la France et l'Allemagne a subi un recul de quinze ans; je ne ferai plus rien à cet égard. Savez-vous qu'il y a huit jours nous étions à deux doigts de la guerre? Heureusement, la crise s'est apaisée d'elle-même ». Si l'on veut notre opinion sur l'incident, nous l'emprunterons à un de nos ministres d'alors : il jugeait que l'impératrice avait trop prolongé son séjour, qu'elle n'avait pas gardé l'incognito (puisque le registre de l'ambassade était au nom de l'impératrice et non de la comtesse de Lingen), que ses visites aux artistes avaient été trop nombreuses et donnaient l'idée d'une pression exercée sur eux; que, par suite, elle avait froissé l'opinion.

397. — Fritz. Au commencement de la guerre actuelle, nos soldats nommaient Fritz le « Boche » qui les canardait du haut d'un arbre; sait-on si les « Boches » nous rendaient la pareille, s'ils avaient, eux aussi, un nom pour qualifier le *Franzmann* qui leur tirait du haut d'un arbre des coups de fusil?

— Les « Boches » nommaient ce tireur perché sur un arbre soit le singe de l'arbre, *der Baumaffe*, soit *August* (Auguste).

398. — La hardiesse française. Cette expression se trouve, paraît-il, dans Bossuet; en quel endroit de ses œuvres?

— Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche : « La hardiesse française porte partout la terreur avec le nom de Louis. Tu cèderas, Alger, etc. ».

399. — Humoriste. Ce mot signifie partisan de l'humorisme, de la

prépondérance des humeurs, ou bien qui a de l'humour. Ne signifiait-il pas aussi un homme dont les humeurs sont altérées?

— Bonaparte disait en 1800 que Sieyes était un humoriste, et, comme pour expliquer l'expression, il ajoutait : un homme dont la circulation du sang est vicieuse.

400. — Lorenzani. Que sait-on de ce musicien?

— Lorenzani, maître de la musique des jésuites à Rome, puis à Messine, suivit en France le maréchal de Vivonne, reçut du roi le meilleur accueil et succéda à Boisset comme maître de musique d'Anne d'Autriche.

401. — Mirabeau et Brézé. La fameuse phrase de Mirabeau au grand maître des cérémonies « nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes » est authentique, mais est-elle complète?

— Elle n'est pas complète; après avoir dit « nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes », Mirabeau se pencha vers un des Lameth et ajouta : « Et puis, si elles viennent, nous ficherons tous le camp! »

402. — Pologne. Qui a comparé le partage de la Pologne à la tunique de Nessus?

— « Qu'a produit, écrivait un jour Joseph de Maistre, qu'a produit le lamentable partage de la Pologne? C'est la chemise du Centaure; tous ceux qui l'ont revêtue, en sont brûlés ».

403. — La Prusse a Petrograd en 1870. Les émissaires de la Prusse agissaient-ils à Pétrograd en 1870 comme aujourd'hui?

— Au commencement de novembre 1870 un Français écrit de Pétrograd que l'on croit le gouvernement de Paris renversé par une commune révolutionnaire et qu'on ne peut s'imaginer « le travail infernal que la Prusse fait ici pour empêcher la Russie de nous continuer son appui moral ».

404. — Rocher de bronze. Est-il exact que le Grand Electeur, comme on l'a lu récemment dans une revue, se comparait à un rocher de bronze?

— C'est en 1716, le 25 avril, que le roi Frédéric-Guillaume I — et non le Grand Electeur — écrivit ce mot : « j'établis la souveraineté et affermis la couronne comme un rocher de bronze », *ich stabilire die Souveränität und setze die Krone fest wie einen rocher von bronce* ».

505. — Les Russes. Qui a dit que le Russe prodigue d'autant plus les marques de courtoisie qu'il a la conviction qu'elles ne l'engagent à rien?

— Jules Herbette, notre ancien ambassadeur à Berlin, disait une fois : « Les Russes ont toujours été d'autant plus prodigues de procédés expansifs qu'ils tiennent que ceux-ci n'engagent à rien ».

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — **4 août** — **1917**

Cavaignac, Histoire de l'antiquité, I. Javan (S. Reinach).
Moret, L'administration locale sous l'ancien empire égyptien (A. C.),
Opuscules d'Aristote, p. Jaeger; Aristote, Morale à Nicomaque, 3e éd. p. Apelt (My).
Bouchier, L'Espagne sous l'Empire romain (R. Lantier);
Régné, Histoire du Vivarais, I (L.-H. Labande).
Combes de Patris, L'affaire Fualdès (P. Alfaric).
Mondolfo, Le matérialisme historique d'après Engels (F. Bertrand).
L'art et les artistes, mars 1917; L'Afrique occidentale et les troupes noires; Garzon, L'Amérique latine; Libermann, Face aux Bulgares; Ramette, Au secours de la Serbie (F. Bertrand).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

E. Cavaignac, **Histoire de l'Antiquité**. I. **Javan** (jusqu'en 480). Paris, E. de Boccard, 1917; in-8, 156 p.

Les circonstances ont obligé l'auteur à modifier le plan de son ouvrage : ce premier volume paraît sans notes, sans références, sans discussions critiques; tout cela est réservé à un complément, qui formera « la seconde partie du tome I ». Tant que cette suite n'aura pas paru, il sera prématuré de discuter les vues de M. C. là où elles s'écartent de celles qui sont généralement admises; d'ailleurs, ces divergences ne peuvent porter que sur des détails. — Le sous-titre, *Javan*, n'est peut-être pas bien choisi, quoique bref, car il n'est pas question ici des Ioniens seulement, ou des Grecs, mais de l'Égypte, de la Chaldée, de la Perse, de Carthage, etc. Assurément, tout aboutit à la Grèce; elle est au premier plan et les civilisations plus anciennes ou rivales n'occupent, dans ce précis d'histoire, qu'une place subordonnée. L'auteur n'a pas adopté l'ancienne méthode qui consiste à traiter tour à tour des différents peuples, au risque de multiplier les répétitions et les renvois; il procède par larges tranches, par époques. Ainsi, le livre I est consacré à l'Empire égyptien, à la Chaldée et à la civilisation mycénienne jusque vers 1150 avant J.-C.; le livre II raconte l'Empire assyrien, la civilisation homérique et les premiers résultats de la colonisation grecque (1150-650); le troisième est intitulé, un peu singulièrement : « L'époque de Sybaris et l'Empire perse » (700-510); le quatrième décrit « la grande époque grecque » 550-450). Disons tout de suite que ce dernier livre nous a semblé le

(meilleur, sinon dans l'exposé historique, qui est froid et d'une langue assez terne, du moins dans les chapitres fort intéressants sur l'unité grecque (Olympie), l'État grec (la démocratie), la richesse privée et les sophistes jusqu'à Socrate. M. C. a révélé de bonne heure l'attrait qu'exercent, sur son esprit positif, les problèmes économiques, tout ce qui concerne la production et les échanges ; ce sont là des questions dont il traite, même rapidement, avec une compétence indiscutable. Il nous dira sans doute, dans ses notes, sur quoi il se fonde (p. 20) pour attribuer à d'anciens navigateurs l'importation de l'étain du Caucase ; depuis qu'on cherche l'étain dans cette région, je ne sache point qu'on l'y ait rencontré, et les textes autrefois allégués à cet effet sont sans valeur.

Les historiens déjà informés qui liront ce volume y trouveront matière à réflexions et aimeront à renouveler leur connaissance des questions à l'aide des résumés précis qu'on leur en donne. Mais je doute qu'il soit de nature à instruire et surtout à attacher le grand public ; pour cela, il donne à la fois trop et trop peu. Celui qui n'est pas déjà au fait de l'histoire ancienne n'ira pas loin dans une lecture difficile qui présume trop de celui qui l'entreprend et ne lui fournit pas assez de lumière. Ainsi (p. 9), il est parlé d'Hammourabi qui « a pris Ourouk et Ishin dès sa septième année, mais n'est venu à bout de Rimsin que dans sa trente-quatrième ». Voilà qui n'est pas d'un vif intérêt ; mais poursuivons : « Pour nous, il est surtout connu par le Code qu'il a fait compiler. » Et c'est tout. Quel Code ? Qu'est-ce qu'il contient ? Un des documents les plus précieux de la haute antiquité se trouve ainsi expédié dans une allusion, comme en courant. Notons que dans le même alinéa il est parlé du roi Gulkishar et du roi Agumkokrimê, qui n'ont joué aucun rôle dans l'histoire générale et dont les noms rébarbatifs ne peuvent occuper que les assyriologues. Je pourrais citer beaucoup d'exemples de ce genre. Quand on expose, en 150 pages, l'histoire du monde depuis les origines de la Chaldée et de l'Égypte jusqu'à la bataille de Platées, il faut sacrifier résolument les noms et les faits secondaires pour mettre en relief ce qui est d'un intérêt supérieur. C'est ce que Voltaire, le premier, s'est efforcé de faire dans l'*Essai sur les mœurs* ; sans écrire pour une *belle Emilie*, qui trouve fastidieux ce qui ne mérite pas d'être retenu, l'historien moderne, beaucoup mieux informé que Voltaire, doit s'inspirer, je crois, des mêmes principes et craindre surtout d'être ennuyeux.

L'exposé des guerres médiques donne lieu à une critique analogue. Bannir complètement la légende de l'histoire est une erreur. Nous pouvons, dans une certaine mesure, rétablir l'histoire vraie des guerres médiques en éliminant *quidquid Graecia mendax audet in historia* ; mais cette légende qu'on écarte a été crue vraie par de nombreuses générations d'hommes ; bien plus, elle a exercé sur elles une vertu qui n'est pas médiocre et peut être comptée parmi les mobiles qui

ont inspiré leurs actes. Par cette raison, elle fait partie intégrale de l'histoire grecque et n'en peut être bannie, fût-ce au profit de l'économie politique. Je ne vois, en l'espèce, qu'un moyen de se tirer d'embarras; il consiste à intituler un chapitre : « Légende des guerres médiques » et le chapitre suivant : « Critique de cette légende ». Si les historiens qui font des exposés généraux n'entrent pas dans cette voie, ils n'instruiront pas leurs lecteurs de choses essentielles ; ils ne leur offriront qu'un squelette d'histoire et ne devront pas être surpris de les voir revenir au bon Rollin, ce dont, pour ma part, je les louerai fort.

Ces réserves et quelques chicanes de détail [1] ne m'empêchent pas de reconnaître la bonne tenue générale de ce volume, qui était très difficile à écrire, et la solidité de l'érudition dont il témoigne ; on sent à le lire que l'auteur s'est préparé à sa tâche, non seulement par des lectures bien choisies, mais par des réflexions personnelles et qu'obligé d'être très bref il a toujours cherché et souvent réussi à mettre en relief les idées générales que la connaissance des faits particuliers lui suggérait. Cet abrégé n'a rien de commun avec une compilation.

S. Reinach.

A. Moret, **L'administration locale sous l'ancien empire égyptien**. Paris, Picard, 1916. In-8°, 9 p. (Extrait des comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions. 1916, p. 378).

Ce nouveau travail de M. Moret sera lu avec intérêt et profit. On n'ignorait pas que dans l'Egypte pharaonique, sous l'ancien Empire, il y avait, à côté des fonctionnaires royaux, des agents indépendants appelés *sarou*, et on les appelait notables ou prudhommes sans pouvoir préciser leurs attributions. Grâce aux décrets de Koptos, M. Moret fixe le rôle des sarou. Ce sont bien des agents distincts, des agents locaux qui règlent les litiges soulevés par les statuts des personnes et des biens. Ils se réunissent en un conseil qui juge les conflits et punit les délinquants. Les textes de Koptos ne permettent

1. P. 2, ce qui est dit des « cavernes de la Madeleine » est inexact; il y a longtemps que la station de la Madeleine n'est plus considérée comme typique; celles des Pyrénées sont beaucoup plus importantes et il s'agit là d'une civilisation dont l'extension a été très considérable. — P. 6 : « L'art égyptien et l'art chaldéo-assyrien diffèrent entre eux autant qu'ils diffèrent l'un et l'autre de l'art chinois ou de l'art mexicain. » C'est tout à fait erroné. — P. 8 : « Goudéa nous a laissé des statues où l'on constate les progrès du sémitisme dans le vêtement. » Théorie très contestable d'E. Meyer. — P. 15, c'est Pépi I et non Pépi II qui « a parcouru n vainqueur toute la Palestine »; les 94 années de règne attribués à Pépi II sont inadmissibles (Maspero, I, p. 435). — P. 27, les résultats des fouilles en Thessalie n'ont nullement découragé les chercheurs; il fallait ici dire un mot des découvertes faites en Bosnie, en Serbie, en Roumanie. — P. 82 : « Pythagore était avant tout un savant, quoique bien des éléments mystiques se soient mêlés à ses études. » Je crois que c'est exactement le contraire. Pythagore nous apparaît comme un devin, presque un chaman, dont la science, pour être réelle, n'est pas encore sortie du domaine de la magie, etc.

pas d'expliquer l'origine des sarou ; mais nous saurons désormais que cette institution corrigeait les abus d'une centralisation excessive, et l'Egypte de l'ancien empire nous présente ainsi un nouvel exemple d'un fait historique assez fréquent. Tel est le résultat de cette étude où l'auteur, à la fois philologue et historien, fait preuve, comme toujours, de science et de sagacité.

A. C.

Aristotelis De animalium motione et **De animalium incessu**; **Ps.-Aristotelis De spiritu libellus,** ed. W. W. Jaeger. Leipzig, Teubner, 1913; xxii-64 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Les deux opuscules d'Aristote contenus dans ce volume, avec le traité anonyme *de Spiritu*, ont été consciencieusement publiés par Bekker. Il n'aurait même pas été nécessaire d'en donner une édition nouvelle, si une étude plus approfondie des manuscrits n'avait pas modifié la méthode critique, en établissant d'une façon plus précise le degré d'autorité de chaque manuscrit et de chaque famille. M. Jaeger a fait cette étude, dont il donne les conclusions dans sa préface, et avant même d'aborder l'examen du texte on peut prévoir qu'en certains passages on rencontrera une lecture mieux autorisée, provenant des manuscrits qu'il convient de considérer comme issus d'une source plus ancienne et plus pure. C'est en effet ce qui a lieu, et l'annotation critique est à ce sujet fort instructive. En outre, M. J. a mis en relief l'importance que possède, pour la constitution du texte, une ancienne paraphrase due au commentateur Michel d'Éphèse; il ressort de ses observations que cette paraphrase, lorsqu'elle coïncide avec les leçons des manuscrits qui composent la seconde famille de Bekker pour le *de Animalium incessu*, est une garantie de leur bonté; ce qui confirme en même temps l'opinion qu'avait émise précédemment M. J. au sujet du Περὶ ζῴων κινήσεως. Quant au traité *de Spiritu*, M. Jaeger a généralement suivi Bekker.

My.

Aristotelis Ethica Nicomachea recognovit Fr. Susemihl, ed. tertia curavit O. Apelt. Leipzig, Teubner, 1912; xxx-279 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

La *Morale à Nicomaque*, publiée par Susemihl en 1880, a été l'objet d'une seconde édition, qui fut donnée en 1903 par M. Apelt; une troisième a paru depuis; et c'est encore M. A. qui l'a dirigée. Celle-ci, dans son ensemble, est la reproduction de la précédente, à part en quelques passages où M. A. est revenu à la tradition manuscrite alors que la deuxième conservait des corrections de Susemihl. La bibliographie, cela va de soi, a été mise au courant[1]. Enfin, entre le texte et les notes critiques, M. Apelt a intercalé l'indication des

1. Lire *Carrau* au lieu de *Carreau*.

passages parallèles dans la *Morale à Eudème* et dans les *Magna Moralia*, ainsi que les références aux passages des auteurs cités par Aristote.

MY.

E. S. BOUCHIER, **Spain under the roman Empire**. Un vol. in-8°, de 200 pages avec carte. — Oxford, Blackwell, 1914.

Dans ce volume M. B. a tenté une étude d'ensemble sur l'histoire et la civilisation de la Péninsule ibérique dans l'antiquité. Malgré une documentation des plus insuffisantes, — le livre capital de M. Pierre Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* n'est même pas cité, — quelques chapitres méritent cependant de retenir l'attention.

Les faits sont groupés sous trois rubriques : histoire, antiquités, littérature. Dans la première partie, M. B. recherche les causes de la transformation de l'Espagne après la conquête romaine. Il a été frappé par l'état de morcellement dans lequel vivaient les tribus ibériques avant l'arrivée des Romains et cherche à expliquer comment ces mêmes tribus ont pu se grouper et former une nation dans la paix romaine. L'étude, assez serrée, du développement de l'administration locale dans ses rapports avec la vie de la nation et l'histoire de Rome a permis à l'auteur de démontrer qu'en Espagne, ce n'est pas dans la tribu ou la cité qu'il faut rechercher le noyau de la vie collective, mais bien dans une institution un peu spéciale, le *pueblo*. De là aussi ce particularisme farouche de la Péninsule et les différences si profondes qu'on remarque dans l'art et les usages d'une même région. L'Espagne romaine fut une Espagne de façade, et cette vie urbaine dont nous assistons au développement sous l'Empire vit et meurt avec lui. Avec les invasions, la Péninsule retombe à l'anarchie des clans.

Les deux autres parties sont de faible valeur. On y trouve une digression sur le caractère espagnol. M. B. est hanté par l'idée de retrouver ce tempérament dans les manifestations de la vie économique, artistique, religieuse et littéraire. Toutefois, le chapitre sur les produits naturels, les mines et le commerce est un bon résumé de nos connaissances en la matière. Il faut également retenir certains passages dans lesquels l'auteur a su discerner les survivances du caractère ibérique au milieu du formalisme romain. Très justement, il met en lumière le vieux fond national perçant à chaque instant parmi les concessions faites au paganisme gréco-romain et il insiste avec bonheur sur le souci du réalisme qui se retrouve dans l'art espagnol de toutes les époques.

En résumé, malgré ces imperfections, cette tentative de synthèse mérite d'être retenue et est appelée à rendre quelques services aux travailleurs.

Raymond LANTIER

Histoire du Vivarais, publiée... par Jean Régné,... Tome Ier. Le Vivarais depuis son origine jusqu'à l'époque de sa réunion à l'Empire (1039) par le chanoine J. Rouchier... — Largentière, impr. Mazel et Plancher, 1914. In-8° de xc-723 p.

Il faut tout d'abord féliciter un pays tout entier qui a donné un exemple rare d'attachement à son passé et d'intérêt à son ancienne histoire. L'ouvrage, rédigé et publié par M. Régné, a été décidé par le Conseil général de l'Ardèche sur la proposition du Préfet; presque tous les Conseils municipaux du département y ont souscrit, de très nombreux particuliers ont suivi cet exemple. Aussi l'auteur, en tête de ce premier volume, a-t-il pu donner une longue liste de souscripteurs. Y a-t-il beaucoup de départements en France qui en auraient fait autant avant la guerre?

L'ouvrage, d'après le plan arrêté par M. Régné, comprendra cinq beaux volumes in-8° et relatera toute l'histoire du Vivarais jusqu'à nos jours. Le premier, qui a pu paraître avant la mobilisation de 1914, contient trois parties principales, dues à trois auteurs différents : 1° géographie du pays, étude géologique et économique, par M. Élie Reynier ; 2° préhistoire, par le très érudit Dr Jullien ; 3° ce qui fut le tome 1er et unique de l'*Histoire du Vivarais* par l'abbé J. Rouchier. Je ne m'occuperai ici que de cette dernière partie.

Le volume de l'abbé Rouchier avait paru en 1861 ; il était devenu assez rare, car il était fort estimé. M. Régné a pensé qu'il serait excellent d'en donner une seconde édition dans son ouvrage, en mettant au point les pages qui ne sont plus au courant de la science. M. l'abbé Rouchier avait exposé, avec un peu de prolixité, ce qui n'était pas un défaut à l'époque où il écrivait, l'histoire de l'Helvie sous les Gaulois, les Romains, pendant les premiers siècles de l'expansion du christianisme, pendant les invasions des Barbares, sous les Mérovingiens, les Carolingiens, les rois de Provence et de Bourgogne. Depuis 1861, beaucoup de nouvelles études ont été faites sur ces époques ; elles n'ont cependant pas sensiblement renouvelé les annales du pays, telles que les avait écrites M. l'abbé Rouchier. Pourtant, j'estime que le nouvel éditeur aurait été bien inspiré en utilisant, plus qu'il ne l'a fait, les publications parues pendant les cinquante dernières années et en modifiant davantage le texte de son savant devancier. Il l'aurait été, en écartant de sa documentation certains ouvrages qui n'ont qu'une valeur extrêmement relative. Par exemple, quelques-uns de ceux qui traitent de l'art roman ou préroman dans la région. Il y avait, à cet égard, à faire des enquêtes personnelles, qui ne semblent pas avoir été entreprises. Il est vrai que c'est accidentellement qu'il est question dans ce premier volume de l'âge de certains édifices, mais je ne puis quand même souscrire à ce qui est imprimé sur la crypte de Saint-Polycarpe à Bourg-St-Andéol. En son état actuel, elle ne remonte pas plus haut que le XIIe siècle et il est difficile de distinguer ce qui appartient à une époque antérieure.

Les actes anciens et légendes relatifs à l'évangélisation du pays par S. Andéol auraient eu besoin d'être soigneusement critiqués : il aurait fallu rechercher quel était le texte ou les textes de première main, qui ont servi aux rédacteurs des âges postérieurs. Nous devons reconnaître d'ailleurs que M. l'abbé Rouchier a très sérieusement étudié la chronologie des premiers évêques de Viviers, et M. Régné a judicieusement complété certaines pages. Signalons néanmoins que l'évêque Avolus, qu'ils ont inscrit ou conservé dans leur liste et dont le nom a été livré par le trop fameux Polycarpe de la Rivière, doit être absolument rayé. Polycarpe de la Rivière était un faussaire éhonté, dont M. Eugène Duprat a fait bonne justice dans des mémoires que n'a pas connus M. Régné, notamment dans une brochure sur *Les Origines de l'église d'Avignon*, parue en 1909. Il est nécessaire également de supprimer ce que le même fantaisiste annaliste a rapporté sur l'évêque Eulalius (voir p. 596). D'autre part, j'aurais désiré que les diplômes et autres pièces justificatives fussent publiés avec un plus grand souci d'établissement critique du texte.

Et puis, l'ouvrage étant assez copieusement illustré, pourquoi avoir donné si peu de reproductions de monuments archéologiques? Pourquoi s'est-on contenté de publier d'anciens dessins du sarcophage qui a servi de tombeau à S. Andéol, au lieu d'en présenter l'image au moyen de photographies directes [1]?

On sent que M. Régné s'est trouvé gêné assez souvent, en voulant trop respecter l'œuvre de son devancier. Nous sommes sûr qu'ayant plus de liberté d'allure dans les volumes subséquents, il sera tout à fait excellent. Souhaitons donc qu'après l'horrible guerre qui paralyse tout effort d'érudition, il arrive à nous donner promptement la suite d'une œuvre qui honorera grandement son département.

L.-H. Labande.

B. Combes de Patris, **L'affaire Fualdès**. Paris (Emile Paul), 1917, 8°. pp. XII-266, 3 fr. 50.

En 1817, l'affaire Fualdès a passionné la France entière et même l'Europe. Elle est aujourd'hui bien oubliée. A l'occasion de son centenaire, M. B. Combes de Patris la fait revivre en une étude documentée et vivante.

A l'origine de ce procès célèbre se présente un assassinat enveloppé de mystère. Un ancien magistrat de la Révolution et du Ier Empire vit retiré dans un quartier paisible de Rodez. Le 19 mars 1817, il sort de son domicile, vers 8 heures du soir, tenant un paquet sous le bras. Le lendemain matin, on découvre son cadavre flottant sur l'Aveyron, la jugulaire ouverte. Aussitôt la rumeur publique raconte

1. Encore une observation : Pourquoi appeler « empire d'Allemagne » le saint Empire romain du XIe siècle?

qu'il a été arrêté en pleine rue, traîné dans une maison voisine, étendu sur une table et égorgé, au son de deux vielles, au dessus d'un baquet, dont le contenu sanglant a ensuite servi à abreuver un porc. Une femme aurait tout entendu sans rien voir. D'autres témoins confirfirment certains détails du récit. Onze accusés sont mis sous les verroux. Après des débats agités, le 12 septembre 1817, cinq d'entre eux sont condamnés à mort. Sur leur appel la Cour de Cassation annule la sentence et les renvoie devant les assises d'Albi. Là, après une seconde procédure, très théâtrale, la condamnation précédente est confirmée le 30 mai 1818 et exécutée sans retard pour trois d'entre eux. Mais, en mourant, tous crient leur innocence. Leur dénonciatrice principale s'est plusieurs fois rétractée et les autres témoins à charge se sont plusieurs fois contredits. Le mystère subsiste.

Il est aujourd'hui plus malaisé que jamais et d'ailleurs assez vain de procéder à une nouvelle revision du procès. Mais l'étude des circonstances dans lesquelles celui-ci s'est déroulé, des raisons sociales et politiques qui l'ont rendu célèbre, des courants d'opinions qui s'y trouvent mêlés, est extrêmement curieuse et suggestive. Elle a été faite avec beaucoup d'objectivité et de précision par M. Combes de Patris, qui a eu l'heureuse idée de donner en appendice plusieurs documents importants avec une bibliographie et une iconographie copieuse, et de reproduire çà et là des gravures du temps.

Prosper ALFARIC.

Rodolfo MONDOLFO, professeur à l'Université de Bologne, **Le matérialisme historique d'après Frédéric Engels,** traduit de l'italien par le docteur S. JANKÉLIVITCH, vol. in-8°, 428 pages ; Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1917 ; broché 12 fr.

Montrer en somme que les théories de Marx et Engels, dont l'amitié et l'accord datent de septembre 1844, sont redevables à J.-J. Rousseau, à Kant, à Hégel, à Feuerbach, etc.; — qu'il ne faut pas confondre « les tendances et les attitudes d'esprit » des deux amis ; — que leur « réalisme naturaliste et expérimental ne peut pas s'appeler matérialiste pour la seule raison qu'il s'oppose à l'idéalisme » (p. 59) ; — que la théorie de la *praxis*, supposant la volonté et celle-ci la conscience des besoins, faisant résider dans les masses conscientes la force créatrice de l'avenir, ne peut comporter un caractère fataliste (p. 142) ; — que certains commentateurs italiens des socialistes allemands ont eu parfois plus de bonheur dans leur interprétation que les économistes français ; — et que lorsqu'on veut étudier, ou exposer, une doctrine, il faut recourir aux textes mêmes, — tel est le but du savant ouvrage de M. Rodolfo Mondolfo. — D'abord paru en 1912, ce livre a été bien accueilli en France ; mais l'auteur, actuellement mobilisé, n'a pu revoir les passages de son travail qu'on lui avait signalés comme étant à remanier, ou à éclaircir.

On doit avouer en effet que ce travail aurait besoin d'être allégé ; que même pour un lecteur averti, bien des points sont encore obscurs ; que la plupart des références ne pourront être utilisées par des étudiants français ; qu'une table des noms cités et une table analytique des matières seraient de toute nécessité. Quand on a écrit un gros livre sur un mince sujet, il est adroit et utile de s'attirer la bienveillance et l'assentiment du lecteur, en faisant tout le possible pour lui en faciliter la lecture et la compréhension.

Félix Bertrand.

L'art et les artistes, Numéro spécial de mars 1917. Paris, 23, quai Voltaire.

Aux lecteurs que les choses de Serbie intéressent, nous signalons avec plaisir le numéro spécial de mars 1917 de la revue dirigée par M. Armand Dayot, *l'art et les artistes*. Ce numéro est consacré à *la Serbie glorieuse*. Dans sa *lettre-préface*, vive et éloquente, M. Mil. Vesnitch s'occupe surtout de la poésie lyrique serbe et nous fait faire connaissance avec le poète Iovan Iovanovitch ; — le général Malleterre rappelle *le martyre de la Serbie* ; — M. Gabriel Millet traite de *l'art ancien serbe*, trop peu connu ; — enfin M. A. Dayot dans ses *quelques notes sur l'art moderne*, nous présente quelques jeunes artistes serbes, Paul Iovanovitch, S. Vorkapitch, Yvan Mestrovitch, Georges Iovanovitch, peintres ou sculpteurs de talent, maîtres ou élèves. On goûtera les conseils donnés franchement aux élèves pour les inviter à se soustraire à l'influence allemande, prendre conscience de leur personnalité, se vouer à « l'expression de la vie réelle ». L'initiative prise par M. Dayot est heureuse et louable ; mais un deuxième, un troisième fascicules sur la même question seraient bien utiles et ne l'épuiseraient pas.

F. Bertrand.

---

1 **L'Afrique occidentale française et les troupes noires.**
2. E. Garzon. **L'Amérique latine.**

1. La *Dépêche coloniale illustrée* a consacré son numéro de février 1917 à un sujet bien intéressant : l'*Afrique occidentale française et les troupes noires*. On a là une contribution éloquente, détaillée, illustrée copieusement, au problème de l'effort fourni par la France et ses colonies dans la dure guerre actuelle. Nos colonies et en particulier notre ouest-africain ont été et sont encore « une force presque illimitée » dont la France peut et doit « tirer de plus en plus parti ». Nos tirailleurs sénégalais se sont battus comme des lions en véritables fils de France ; c'est à juste titre qu'on les a appelés les « braves gens », tels les héroïques sabreurs de 1870, qu'on les a cités, décorés, et que l'on commence à publier leur portrait, imitant en cela l'exemple de l'*Illustration*, dont tout le monde connaît le *livre d'or*. Les articles de

M. E. Roume, les *perspectives économiques de l'Afrique occidentale*; de M. Delafosse, *la famille du tirailleur*; du docteur Maclaud, *ce que doit être un hôpital pour Sénégalais*, sont parmi les plus remarquables du recueil, les plus instructifs, les plus vrais, les mieux observés. La carte de l'A. O. F. avec indications des principaux types de tirailleurs combattant en France, est un essai d'ethnographie très intéressant et qui mérite d'être continué et complété. Les dépôts de tirailleurs installés à Menton, à Saint-Raphaël, à Courneau, sont, pour le savant, de véritables centres d'études mis par les circonstances à sa portée; sans faire de grands frais, ni de longs voyages, ni courir de risques, on peut, sur place, observer nos Wolofs, nos Malinkés, nos Bambaras, nos Toucouleurs, nos Soussous, nos Mossis, etc. — Le *Comité d'assistance aux troupes noires* qui a publié ce numéro et qui est présidé par M. Le Cesne, a fait œuvre fort utile et bonne en nous faisant mieux connaître et aimer ces fils valeureux de la France lointaine.

2. Le 2 décembre 1916, à Lyon, M. Eugenio Garzon, du *Figaro*, a prononcé un excellent *Discours* pour l'*inauguration de la semaine de l'Amérique latine* (H. Diéval, Paris 1917). Ce discours est un salut et un hommage à notre pays; il y est montré comment « par un courant mystérieux des idées, celles qui naissaient en France passaient les mers pour venir vers nous » (p. 25); comment des hommes tels que San Martin, Bolivar, Artigos, le curé Hidalgo, « au choc des idées de la Révolution française », proclamèrent à la face du monde, l'émancipation de l'Amérique latine, où travaillent, pour la justice et la liberté, 80 millions de citoyens. Cette année-ci la semaine de l'Amérique latine aura lieu à Bordeaux; M. Eugenio Garzon souhaite que l'an prochain elle s'ouvre à Strasbourg. Puisse-t-il avoir raison!

Félix Bertrand.

---

1. Henri Libermann, **Face aux Bulgares, la campagne française en Macédoine serbe**, vol. in-12, 332 pages. Paris, Berger-Levrault, 1917; 3 fr. 50.
2. Alcide Ramette, **Au secours de la Serbie, le retour d'un blessé**, vol. in-16, 332 pages. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1917; 3 fr. 50.

1. Le volume de M. Henri Libermann, officier de chasseurs à pied, nous fait faire une promenade douloureuse du fort de la Pompelle en nouvelle Serbie, en passant par Toulouse, Toulon où il s'embarque sur la « princesse Mafalda », paquebot italien; le camp de Zeïtenlick à Salonique; Strumica, Demir-Kapou au défilé fameux; Krivolak; Morena; Rosoman; l'Arkangel; Cicévo-le-Bas, et Cicévo-le-Haut; Vozarçi; Drénovo; Kavadar; Disans; Besvica; Davidovo; Guevgueli, Mrzençi, et de nouveau Salonique où il est évacué; — d'octobre 1915 à janvier 1916. — L'auteur retourné en France en mars, date son livre de « Verdun, 24 octobre 1916 »; on voit que notre officier ne chôme guère. Je ne veux pas résumer son travail; je dirai seulement que je regretterais de ne l'avoir pas lu; il m'est impossible

d'en faire un plus grand éloge ; sa vigueur, sa sobriété, sa précision ont rarement été égalées par les héros qui ont voulu écrire leurs campagnes. Voilà ce que j'en pense dans l'ensemble. — Deux mots nouveaux sont à relever, nouveaux pour moi qui ne les avait jamais lus, ou entendus, auparavant : « ils étaient *doppés* », dans le sens de grisés, ivres d'alcool et d'éther ; il s'agit des Bulgares partant à l'assaut (p. 169) ; — « les *idoines* », c'est-à-dire, les guides qui éclairent la marche du bataillon dans un pays inconnu (p. 102). — Quelques clichés, rares d'ailleurs, sont à supprimer : la force latine ; des pertes sensibles ; brave comme son épée ; un rictus de haine ; etc... Enfin, la plupart des mots serbes, parfaitement inutiles à la couleur locale, sont estropiés, ou mal transcrits, comme par exemple ceux qui signifient : mairie, beaucoup, beurre, quatorze....

2. Quand on vient de lire *Face aux Bulgares*, on n'a guère les moyens de s'extasier devant *Au secours de la Serbie*, où les mêmes événements, mais vus et narrés autrement, sont rapportés. Le livre certes est bien écrit, mais je ne crois pas qu'il soit très utile à l'historien ; les proches de l'auteur pourront le conserver soigneusement comme un agréable souvenir de famille, ou d'amitié [1].

Pour l'un comme pour l'autre volume je dirai : pourquoi leurs auteurs ont-ils voulu une préface ? quel besoin d'être présentés ? ce n'est pas une préface élogieuse qui fera estimer un livre médiocre ; et si le livre est bon, la préface est oiseuse. Ou bien, serait-ce une maladie nouvelle des éditeurs ?

Félix Bertrand.

QUESTIONS ET RÉPONSES

399. — Humoriste. N° 30, p. 63). On trouve ce mot comme adjectif au sens de triste, mélancolique. Dans le n° 11 de son journal, Suleau écrit qu'on se plaint généralement que ses derniers numéros sont « graves, moroses et humoristes ».

407. — Alexandre II en 1870 (voir notre n° 31, p. 61). Ajoutons au témoignage du général Fleury celui de son successeur, M. de Gabriac : Alexandre II « voit dans le roi de Prusse un parent auquel il est respectueusement attaché, le chef d'une armée victorieuse dont il connaît tous les régiments et dont il a décoré les principaux chefs, l'ennemi nécessaire et l'adversaire principal de la révolution européenne : voilà trois motifs suffisants pour qu'il ne se tourne jamais contre son oncle ». Gabriac ajoutait en parlant du chancelier Gort-

1. Pour le prouver, un extrait seulement : « J'ai constaté ce matin avec une surprise amusée que l'infirmier qui me lavait les pieds était officier d'académie. Il portait une palme minuscule au bout d'un mince ruban violet. En l'interrogeant, j'appris qu'il était constructeur de bateaux dans le Nord. Je ne sais pourquoi, mais j'éprouvai une satisfaction toute spéciale à ce qu'un officier d'académie arborât sa décoration, même de petit format, pour me laver les pieds » (p. 249).

chakov : « Il est, au fond, plutôt avec nous ; mais il connaît les tendances de l'Empereur, et d'ailleurs on ne doit pas oublier la mobilité et l'impressionnabilité du caractère russe qui, dans des temps troublés comme ceux où nous vivons, exercent nécessairement de l'influence sur la conduite des affaires ».

408. — Alsace. Connaît-on des locutions alsaciennes où entrent des noms de localités du pays, comme par exemple, « fort comme Landau », *fascht wie Landau* ?

— On dit, en effet, « fort comme Landau », *fascht wie Landau*, et on dit aussi « jusqu'à ce que tu viennes, Landau se rendra », *bis du kummscht geht Landau über*. Mais on dit encore : « ouvert comme Avolsheim », *offe wie Affelse* ; « chargée comme la femme de Dambach », *belade wie d' Dambache* (allusion à la « Dambächin » qui vivait à Strasbourg, grosse et lourde personne aux poches toujours pleines) ; « il n'est pas de Gebwiller » *der isch nit vun Gebwiller* (il ne donne pas volontiers) ; « porter du sable à Haguenau » ou prendre une peine inutile, *Sand noch Haujenau führe* (et de même, « porter de l'eau au Rhin », *Wasser in de Rhin traaue*) ; « le lait, le vin a couru par Wasselonne », a été mêlé d'eau, *isch durch Wassle geloffe*. Ajoutons la locution « c'est loin, loin derrière Grenoble, *dis léjt noch hinter Grenoble*.

409. — Faire des armes. Qui a dit qu'un prince ne doit apprendre qu'à faire des armes ?

— Mérimée, tourmenté par de tristes pressentiments, prévoyant la fin du régime, disait un soir de 1867, chez la princesse Mathilde, en voyant danser le prince impérial : « Un prince ne devrait apprendre qu'à faire des armes ».

419. — As. Il y avait en 1815, comme aujourd'hui, des *as*, et ils étaient quatre ; qu'étaient-ce que les « quatre as » ?

— On nommait ainsi quatre personnages fort influents de la première Restauration : Blacas, Brancas, Dumas et Duras.

411. — Bourrienne. Les Mémoires de Bourrienne sont-ils de Bourrienne ou d'un autre ou d'autres ?

— Bourrienne s'était enfui à Bruxelles en 1824, de peur d'être arrêté pour dettes. Ladvocat, le libraire en vogue, alla le chercher, le ramena, le cacha dans une petite chambre et le fit travailler à ses *Mémoires*. Mais Bourrienne était déjà affaissé, et, qu'on me pardonne le mot, ramolli. Il avait pourtant conservé très vif le pouvoir de certains événements, et il livra des notes intéressantes avec lesquelles Villemarest rédigea les deux premiers volumes. Les suivants furent composés par Malitourne ; Bourrienne n'y est pour rien ; il perdit de plus en plus la raison et mourut en 1834 à Caen, dans une maison d'aliénés.

412. — Corse et Bourbons. Qui a dit que les Bourbons auraient mieux fait de ne pas conquérir la Corse qui leur a amené Bonaparte ?

— Joseph de Maistre écrivait sous le premier Empire : « Qu'est-ce que le puissant roi de France a gagné à l'acquisition d'une petite île imperceptible, couverte de sauvages ? Il y a trouvé Bonaparte qu'il a amené à Paris ».

413. — Un style entrant. Quelqu'un a dit qu'il aimait « le style entrant ». Qui est-ce et qu'entendait-il par là ?

— Le marquis d'Argenson, sans se douter peut-être qu'il définit son propre style, a dit qu'il aimait un style qui fût *entrant*, « comme les marchands de vin appellent un *vin entrant* celui qui se fait boire de lui-même ».

414. — Se rendre forts. Le chancelier Gortchakov dit-il vraiment à notre ambassadeur Le Flô en 1875 après la fameuse alerte que les Français devaient « se rendre forts » ?

— Le 13 avril 1875, Gortchakov dit à Le Flô : « A toutes les menaces de l'Allemagne il y a qu'une réponse à faire : vous rendre forts, très forts ».

415. — Kalb. Le meilleur de nos journaux écrivait le 4 juillet que le bâtiment allemand *Prinz Eitel-Friedrich*, confisqué par les Etats-Unis, a été aussitôt débaptisé et nommé *Kalb* : « ce qui signifie *veau*, en souvenir du bateau hollandais qui amena La Fayette en Amérique ». Quid ?

— Il n'y a pas de « veau » en cette affaire. Le bateau qui amena La Fayette en Amérique et celui que les Etats-Unis viennent de confisquer et de débaptiser, tire son nom de Jean Kalb, dont Kapp a écrit la biographie en 1862. Ce Kalb, fils d'un paysan franconien, est mort à Camden en 1780 pour l'indépendance américaine. Lafayette s'était embarqué avec lui en 1777 et cite comme son compagnon de voyage « M. le baron de Kalb, officier de la plus haute distinction, brigadier des armées du roi et major-général au service des Etats-Unis ».

416. — Marie-Thérèse et Mme de Pompadour. Est-il vrai que, pour obtenir l'alliance de la France, Marie-Thérèse ait écrit à Mme de Pompadour des lettres où elle l'appelait sa cousine ?

— Marie-Thérèse répondra elle-même à cette question. Elle écrivait en français à Marie-Antoinette, femme de Frédéric-Chrétien de Saxe (la lettre est de 1763) : « Vous vous trompez si vous croyez que nous avons jamais eu des liaisons avec la Pompadour, jamais une lettre, ni que notre ministre ait passée par son canal. Ils ont dû lui faire la cour comme tous les autres, mais jamais aucune intimité. Ce canal n'aurait pas convenu. Je lui ai fait un présent plutôt galant que magnifique l'année 1756 et avec la permission du roi ; je ne la crois pas capable d'en accepter autrement ».

417. — Napoléon sur l'Euphrate. Que sait-on de l'expédition que Napoléon projetait sur l'Euphrate ?

— Le 2 février 1808, Napoléon écrit au tsar Alexandre qu'une

armée de 50.000 hommes qui se dirigerait par Constantinople sur l'Asie, ferait, dès qu'elle serait au bord de l'Euphrate, trembler l'Angleterre. Il ordonna à son bibliothécaire Barbier de rédiger, de concert avec un géographe, des mémoires sur les campagnes qui avaient eu lieu sur l'Euphrate et contre les Parthes, de Crassus au VIIIe siècle, et de tracer sur des cartes le chemin qu'avait suivi chaque armée, avec les noms anciens et nouveaux des pays et des villes (cf. *Corr.* XVII, n° 14207).

418. — POLOGNE. Faut-il croire au mot qu'on lit partout et que Louis XV aurait prononcé : « Si Choiseul avait été là. la Pologne n'aurait pas été partagée » ?

— Le mot n'a pas été prononcé sous cette forme ; mais il est certain que le roi dit à la Du Barry, sans oser prononcer le nom de Choiseul : « L'autre ne l'aurait pas permis ! »

419. — PROVISEUR ET GÉNERAL. Y eut-il, comme on me l'a dit, sous le premier Empire ou sous la Restauration, un proviseur de lycée qui devint général ?

— Paul Chavigny de Blot (1769-1823), sous-lieutenant en 1784, émigré et devenu en 1798 colonel d'infanterie, regagne la France, et on le trouve en 1809 inspecteur de l'académie de Caen et de 1811 au commencement de 1814 proviseur du lycée de Dijon. Au mois de février 1814, il reçoit de Monsieur le commandement civil et militaire de Dijon, et au mois de mai suivant, il part pour la Corse, comme adjoint à la mission du lieutenant général Milet-Mureau. Au retour de Corse, il est promu maréchal-de-camp et commandant de l'Ecole militaire de la Flèche. « Je suis, disait-il volontiers, le seul officier général qui ait appartenu à l'Université ».

420. — SADOWA ET LE MAITRE D'ÉCOLE PRUSSIEN. Qui a dit que le maître d'école prussien avait gagné la bataille de Sadowa ?

— Celui qui a dit ce mot, est Peschel, le géographe, professeur à Leipzig, dans un article de l'*Ausland* (17 juillet 1866) sur *les leçons de l'histoire de la dernière guerre* : « L'enseignement populaire, disait-il, amène la décision des guerres ; si les Prussiens battirent les Autrichiens, ce fut une victoire des maîtres d'école prussiens sur les maîtres d'école autrichiens ».

421. — STENOGRAPHIE. Les grands procès du premier Empire et de la Restauration étaient-ils sténographiés ? Sait-on les noms de ces sténographes ?

— Ce fut un nommé Breton qui sténographia pour le ministère de la guerre les débats des procès de d'Argenton, de Malet, de La Bédoyère et de Ney ; il reçut, sur sa demande, 100 francs pour le procès de La Bédoyère et 400 francs pour le procès de Ney.

422. — LA BELLE Mme TALLIEN. Est-elle restée belle ?

— Je lis dans les *Mémoires d'une inconnue* qu'elle revit en 1812 Mme Tallien, devenue Mme de Caraman : la belle du Directoire était

« épaisse, couperosée, méconnaissable, quoiqu'elle n'eût pas quarante ans. La première punition des femmes galantes, et la plus sentie peut-être, c'est leur jeunesse flétrie, abrégée par le genre de vie qu'elles mènent, la jeunesse précieuse à toutes, mais indispensable pour elles. Aussi la duchesse de Berry disait avec grand sens : *courte et bonne.* »

423. — Torquatus. Qui nommait-on ainsi sous la Révolution ?

— Le cardinal de Rohan qu'on nommait aussi le cardinal Collier ; « le cardinal de Rohan, surnommé Torquatus, mais, comme on sait, dans un autre sens que Manlius » (*Chronique Universelle*, n° 2536).

424. — Le comte Truguet. Truguet était-il comte ?

— Le 13 janvier 1815, sont scellées, en présence de la Commission du sceau, les lettres patentes qui confèrent au vice-amiral Truguet le titre de comte que le Roi daigne lui accorder « en récompense de ses bons et anciens services comme ministre de la marine et dans le commandement de plusieurs armées navales ».

425. — Variété, c'est ma devise. Ce mot est sûrement de Voltaire ; où le trouve-t-on ?

— Dans une lettre du 26 décembre 1750 à Mme Denis ; Voltaire lui envoie *Rome sauvée* et ajoute qu'il continue à travailler au *Siècle de Louis XIV.*

426. — Wissembourg. Serait-il vrai que la Bavière désira, pendant et après la guerre de 1870-1871, annexer Wissembourg au Palatinat?

— Rien de plus vrai ; sous prétexte que la Prusse lui avait pris en 1866 les districts de la Rhön (Gersfeld-Orb) enclavés en Prusse, pauvres d'ailleurs — dix milles carrés et trente-six mille âmes — la Bavière demandait les cantons de Wissembourg, de Lauterbourg, de Seltz et de Soultz-sous-Forêts — neuf et demi milles carrés et cinquante-trois mille âmes —. C'est surtout au mois de mars 1871 que la question fut agitée.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 mai 1917.* — M. Paul Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur le culte des héros dans la Grèce antique.

Le P. Scheil annonce que M. Stephen Langdon a découvert au Musée de Philadelphie la deuxième tablette de l'épopée de Gilgamech.

M. Antoine Thomas, président, rappelle que Mlle Marie Pellechet a légué à l'Académie une somme destinée à accorder chaque année des subventions pour la conservation des monuments de France ou des colonies offrant un intérêt historique. La testatrice a spécifié qu'il ne s'agit pas d'entretenir ou de restaurer des édifices, mais de faire des réparations urgentes pour empêcher la ruine totale ou partielle des monuments. De plus, cette libéralité ne peut pas s'appliquer à des édifices classés par la Direction des beaux-arts. — Pour la première fois, en 1917, l'Académie distribuera les arrérages du legs (environ 15.000 francs). Les demandes des municipalités ou des particuliers qui croiront devoir faire appel à l'Académie seront centralisées par M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie (23, quai Conti).

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er juin 1917.* — Lecture est donnée du décret approuvant l'élection de M. François Thureau-Dangin. — M. Thureau-Dangin est ensuite introduit en séance.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, communique : 1° une lettre de M. le comte de Castries, qui retire sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du

décès de M. Joret; — 2° une lettre de M. Pierre Paris, qui dans des fouilles exécutées sur la côte marocaine à l'aide d'une subvention de l'Académie, a découvert les ruines d'un établissement antique destiné probablement à la salaison du poisson et, dans ces ruines, une fibule ibérique et quelques monnaies impossibles à identifier à cause de leur extrême usure.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Estrade-Delcros qui, au deuxième tour de scrutin, est attribué, par 23 suffrages, à M. Gaidoz.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 juin 1917.* — M. Clermont-Ganneau offre, au nom de la famille de M. le marquis de Vogüé, une aquarelle due à l'architecte Edmond Duthoit, représentant la mosquée d'Omar à Jérusalem (1862), et un plan de la même mosquée dressé par C. Maus (1869).

M. le comte Durrieu annonce, au nom de la commission des Antiquités de la France, que la 1re médaille a été décernée à M. Labande pour les tomes III et IV du *Trésor des chartes du comté de Rethel*; la 2e médaille, à Mlle Geneviève Aclocque pour son ouvrage sur *Les corporations, l'industrie et le commerce à Chartres du* XIe *siècle à la Révolution*; la 3e médaille, à M. Vernier pour ses *Chartes de l'abbaye de Jumiéges*: la 1re mention, à M. le vicomte de Montmorand pour son livre sur *Une femme poète du* XVIe *siècle*; *Anne de Graville*.

M. Paul Fournier annonce que le prix extraordinaire Bordin n'est pas décerné, mais qu'une somme de 1.500 francs est attribuée à M. Louis Bréhier pour son ouvrage sur *La cathédrale de Reims*.

M. le comte Durrieu annonce que le prix Saintour est partagé entre MM. Prentout, pour son livre sur *Dudon de Saint-Quentin* (1.500 fr.); l'abbé Mesnel, pour son ouvrage sur *Les saints du diocèse d'Evreux* (1.000 fr.); et Roger Grand, *Le contrat de complant* (500 fr.).

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Charles Joret, décédé. — Les votants sont au nombre de 36; la majorité est de 19 voix.

MM.	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour	5e tour.	6e tour.
Blanchet.	8	12	12	10	11	9
Brutails.	5	5	3	2	2	1
Capitan.	10	10	13	14	15	17
Cochin.	4	1	1	1	0	0
Espérandieu.	4	3	1	2	0	0
A. de La Borde.	5	5	5	7	8	9

Le 6e tour n'ayant pas donné de résultat, l'élection est remise à une date ultérieure qui sera fixée le 1er vendredi d'octobre.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 juin 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un rapport de M. le Dr Carton sur la continuation des fouilles du Bulla Regia (Tunisie).

M. Salomon Reinach annonce, au nom de la Commission du prix Chavée, que ce prix a été décerné à M. Oscar Bloch, pour son ouvrage intitulé : *Les parlers des Vosges*.

M. Paul Fournier annonce, au nom de la Commission du prix Anguste Prost, que ce prix a été décerné à l'Académie Stanislas de Nancy, pour les deux volumes de *Mémoires* par elle publiés pour les années 1914-1915.

M. Edouard Chavannes annonce, au nom de la Commission du prix Stanislas Julien, que ce prix a été décerné à l'ouvrage d'un savant japonais, M. Sekino, et ses collaborateurs : « Album de planches concernant les antiquités de la Corée. » Cet ouvrage a été publié par les soins du Gouvernement général de la Corée.

M. Paul Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur le culte des héros dans la Grèce antique.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — **11 août** — **1917**

TURMANN, La Suisse pendant la guerre ; FAANÇOIS, La part du neutre ; DUMUR. Les deux Suisse (H. Hauser).
Académie des Inscriptions.

I. Max TURMANN, **La Suisse pendant la guerre**. L'aide aux victimes (notes d'un témoin français). Les difficultés économiques d'une neutralité politique. Paris, Perrin, 1917. In-16, III-318 p.

II. Alexis FRANÇOIS. **La part du Neutre**. Nouvelles réflexions patriotiques, morales et sentimentales. Genève, édition Atar, 1917. In-16, 205 p., 3 fig.

III. Louis DUMUR, **Les Deux Suisse (1914-1917)**. Paris, Éditions Bossard. In-8°, 320 p.

Le problème suisse est certainement un de ceux qui solliciteront le plus, après la guerre, l'attention des historiens. Que, dans cette lutte engagée contre la démocratie par les puissances de droit divin, l'opinion de la plus vieille démocratie de l'Europe n'ait pas été, d'abord, unanime ; qu'on ait pu douter de la loyauté de ce peuple, dont la loyauté est proverbiale ; que certaines manifestations de ses hommes politiques permettent parfois de se demander si l'Etat fédéral, neutre par définition, a conservé une conscience très nette des devoirs de la neutralité, ce sont là des questions qui piqueraient au vif la curiosité du spectateur le plus désintéressé. On comprend qu'elles excitent au plus haut point l'émotion de ceux qui sont « au milieu de la mêlée ».

Serait-il donc vrai qu'une démocratie — une démocratie qui va parfois jusqu'au gouvernement direct — pourrait n'avoir pas, ou n'avoir plus l'esprit démocratique ? Est-il concevable que des magistrats issus du scrutin populaire, responsables devant lui, se croient en droit de pratiquer une diplomatie secrète à rendre jaloux un Louis XV ou un Napoléon III ? Y aurait-il par hasard, à Berne, des conseillers fédéraux « par la grâce de Dieu » ?

Autre problème encore : notre doctrine, à nous autres fils de la Révolution française, c'est que l'homme n'est pas esclave des fatalités ethnographiques, pas plus que des fatalités géographiques. Nous nous refusons à cataloguer un peuple « allemand » ou « français » parce qu'il parle un idiome germanique ou un idiome roman. Faudrait-il, dans le cas de la Suisse, renoncer à notre idéalisme libéral?

Faudrait-il admettre qu'il y a *deux Suisse*, irréductiblement séparées par la langue, une Suisse allemande et une Suisse latine ?

Nous avons besoin — nous aurons besoin même après la guerre — de voir clair dans ces questions. Et c'est pourquoi nous devons lire avec un intérêt passionné tout ce qui nous vient de Suisse, et tout ce qui s'écrit sur la Suisse.

I

M. Max Turmann, Français, est professeur dans une Université suisse. Il est installé à Fribourg, à la limite des langues. Catholique, il pénètre dans des milieux qui parfois se ferment aux étrangers ; libéral, il a également ses entrées dans les autres sphères. Sa haute situation personnelle en terre fédérale fait de lui le type du bon témoin.

Deux aspects de la vie helvétique ont attiré son attention : l'aide apportée par la Suisse aux victimes de la guerre ; les difficultés économiques qui sont nées pour la Suisse de sa situation d'Etat neutre, complètement encerclé par les belligérants.

Sur le premier point, M. T. n'a pu que redire, avec l'autorité qui s'attache à un témoin de la première heure et à un témoin de toutes les heures, ce que d'autres ont dit, ce que l'on ne dira jamais assez, ce dont peut témoigner le signataire de ces lignes. La Suisse a été « le bon Samaritain des nations ». M. M. T. le prouve par des faits, par des chiffres, par une analyse consciencieuse et approfondie de l'œuvre accomplie par les diverses « œuvres ». Il y a là une partie documentaire très solide, qui prendra place dans les sources de l'histoire de la guerre.

On dit, il est vrai : « Il y a là une simple manifestation de l'esprit de charité, rien de plus. Les trains de blessés, de rapatriés français ont été bien accueillis. Les trains allemands aussi ». Ceux qui parlent ainsi n'ont pas vu, ou n'ont pas su voir. Assurément les sociétés de bienfaisance devaient, à toutes les victimes de la guerre, les mêmes soins ; elles ne pouvaient manquer à cette neutralité de la pitié. Mais il y a autre chose, que M. T. signale : « ces cris répétés de *Vive la France!* », entendus dans les gares, et dont « il perçoit encore le son vibrant et délicieusement prolongé » ; ces milliers d'hommes et de femmes « venus, sans arrière-pensée intéressée, pour manifester leurs libres sympathies, parfois au milieu de la nuit, malgré la neige et les bourrasques.. ». A Schaffouse, où « de nombreux écoliers s'approchent des petits Français de passage, leur tendant la main et leur donnant le chocolat de leur goûter, ne gardant pour eux que le pain sec », — à Zurich, même à Berne, comme à Fribourg, à Lausanne, à Genève. Qu'on lise (p. 57) la page sur les « deux cortèges », le train allemand, le train français. Ni la neutralité obligatoire ni la différence des idiomes n'ont empêché le vrai peuple suisse, les paysans, es ouvriers, de voir où était le droit, et où étaient les victimes.

Cette première partie — où les œuvres de toute origine, confessionnelles ou non, sont présentées avec une parfaite impartialité — se termine par un chapitre sur les internés.

Avec beaucoup de tact, mais avec une netteté nécessaire, M. T. insiste sur ce point délicat. Aux efforts faits par la Suisse, notre administration a trop peu répondu. Elle ne paraît pas s'être aperçue que le problème dépassait de beaucoup le cadre des intérêts individuels, si légitimes, si touchants qu'ils puissent être. Ce qu'ont voulu les personnes qui ont eu l'idée de l'internement, ce n'est pas seulement diminuer les souffrances des blessés et des malades, c'est conserver pour la France, après la guerre, des forces précieuses. Notre peuple pauvre en hommes n'aura pas trop, demain, de toutes ses énergies. Il y a là un intérêt national dont notre gouvernement ne paraît jamais avoir saisi la portée, et devant lequel auraient dû plier non seulement le formalisme bureaucratique, mais les petites rivalités et les mesquines jalousies, cachées sous le masque du sophisme égalitaire. Y a-t-il égalité, à la guerre, entre le mort et le vif? entre le blessé qui, par chance, est relevé par nos équipes de brancardiers et celui que son malheur envoie pourrir d'un lazaret allemand dans un camp de représailles?

Trop souvent gaspilleuse d'hommes, la France n'a pas su résoudre ce que M. T. appelle « le problème de l'occupation des internés », pas plus des ouvriers ou paysans que des intellectuels [1], guettés par le désœuvrement.

L'Allemagne, ici encore, a été plus économe de ses forces. Que l'on ouvre, par exemple, le *Merkbuch für die deutschen Internierten in der Schweiz* [2], qui en est à sa deuxième édition, et dont on nous promet encore, après trentes-quatre mois de guerre, une réplique française ! Que l'on compare la *Deutsche Internierten-Zeitung*, imprimée *par des internés*, riche de renseignements sur la vie active et laborieuse des centres d'internement, avec notre *Journal des internés français*... Je m'en voudrais d'insister.

Même sur le terrain universitaire, il a été nécessaire, pour vaincre notre apathie, que les Suisses fissent les premiers pas. On ne dira jamais assez tout ce qu'il a fallu à certains de nos collègues suisses de

---

1. Elle vient encore d'arrêter l'essor d'une œuvre qui aurait à la fois occupé nos internés, rendu service à nos malades et constitué en Suisse, pour la science française, un admirable foyer de propagande : le sanatorium des Alliés.

2. Par le professeur R. Woltereck (Berne). Petite brochure de 40 p. in-8°, avec une carte en couleurs et 6 figures, publiée par les soins de la *Deutsche Kriegsgefangenen-Fürsorge Bern*, chez l'éditeur bernois A. Francke, distribuée gratuitement à tout nouvel interné (avec une carte postale où il fait connaître ses desiderata) et vendue aux non-internés 1 Mk 50, au bénéfice du bureau allemand de l'internement. 6 parties : autorités suisses de l'internement; autorités allemandes; instruction et travail; géographie et histoire suisses; lieux d'internement; renseignements pratiques.

ténacité affectueuse, de dévouement désintéressé, d'abnégation, d'ingéniosité et de bonne grâce pour arriver à obtenir un régime qui permette de ménager à la France quelques précieuses réserves intellectuelles [1]. Tandis que non seulement nos ennemis, mais nos alliés — les Belges par exemple — ont merveilleusement utilisé cet instrument de l'internement, nous avons cru devoir nous faire prier.... M. T., précisément parce qu'il est en Suisse, ne pouvait qu'effleurer ce pénible sujet.

La seconde partie du livre, avons-nous dit, traite des questions économiques. L'auteur fait loyalement le compte des lourdes hypothèques qui pesaient sur la Confédération : besoins en blé, en bétail, en sucre, en fer, en charbon, autant de limitations à son indépendance économique. C'est une criante injustice que de mesurer la neutralité économique de la Suisse à la même aune que celle des Pays-Bas ou de la Scandinavie. Or on s'est montré, d'ordinaire, plus sévère pour notre petite voisine que pour tel neutre à façade sur la mer, et qui a trouvé dans le système des « compensations » la source de larges profits. — Du moins la France a-t-elle loyalement tenu, malgré toutes les difficultés, l'engagement qu'elle avait pris dès juillet 1914 (*conformément à une offre antérieure et spontanée de sa part*) [2] d'assurer le ravitaillement en blé de la Confédération. Nous avons le droit de rappeler, non sans fierté, que si les Suisses n'ont pas manqué de pain, ils le doivent à la fidélité de la France à la parole donnée [3]. En dépit du besoin que nous avions de nos lignes pour les mouvements de nos troupes et pour notre propre ravitaillement, jamais, ni aux jours de la Marne ni aux jours de Verdun, les trains suisses n'ont cessé de rouler sur nos rails de Cette à Genève. Les Suisses peuvent donc envisager sans inquiétudes l'hypothèse de leurs relations futures avec la Méditerranée *via* France. Ils savent que nous n'opposons pas aux petits Etats le *Not kennt kein Gebot*.

Mais M. T. relève avec raison (p. 232) ce qu'il y a eu d'injuste, d'exagéré, de maladroit dans les campagnes menées en France contre les fraudes. Il y a eu assurément des fraudes, « comme en tout temps et dans tous les pays ». Cette campagne nous a amenés à créer ce médiocre instrument qu'on appelle la S. S. S. (société suisse de surveillance économique), bizarre institution, calquée sur un modèle anglais fait pour la Hollande, et dont le fonctionnement a eu souvent pour effet de favoriser, sur le marché suisse, les ventes allemandes aux

1. Nous ne voudrions nommer personne. Nous ne pouvons cependant taire le nom, si digne de notre gratitude, du professeur Maillard.

2. M. T. (p. 211 et 307-308) est très net sur ce point, qui a été controversé dans la presse française. Ses renseignements sont d'accord avec les miens.

3. Le quatrième rapport du Conseil fédéral sur la neutralité dit : « Nous savons apprécier en particulier la complaisance avec laquelle, dans des circonstances difficiles et souvent contrairement à ses propres intérêts, la France a permis d'utiliser ses ports et ses lignes de chemins de fer pour nos transports ».

dépens des nôtres. M. T. étudie la S. S. S. (p. 254 et ss.) au point de vue juridique et économique. Il ne professe pas pour elle une excessive admiration.

Mais quelles que soient les questions soulevées par l'organisation de la S. S. S., il en est une que nous ne saurions éluder et qu'il importe même, pour l'avenir de nos relations avec la Suisse, d'examiner en toute franchise, c'est celle-ci : dans les tractations économiques auxquelles il était obligé de se livrer soit avec l'Entente soit avec les Empires centraux, le Conseil fédéral, muni de ses pleins pouvoirs, s'est-il montré constamment, rigoureusement *neutre* ? C'est-à-dire : a-t-il pesé avec les mêmes balances ici le blé, là le fer ou le charbon ? A-t-il résisté avec la même vigueur aux exigences de chacune des deux parties ?

A cette question — et dût cette réponse contrister nos amis suisses — nous sommes obligés, en toute conscience, de répondre : Non. Et c'est bien la réponse qui ressort de l'analyse de M. Turmann, malgré la sérénité du ton.

Reprenons les faits. En juin 1915, au plus fort des négociations sur la S. S. S., une campagne de presse était menée contre l'institution projetée, que l'on déclarait dangereuse pour l'indépendance du pays, et le Conseil fédéral insistait vivement pour garantir à l'industrie suisse le droit de « réexporter dans tous les pays les articles qu'elle a fabriqués avec les matières premières livrées par l'un ou l'autre des belligérants ». Même, dans le cas où la Suisse n'aurait pu « obtenir ces matières premières que par la voie des compensations », il devait lui être loisible d'importer ce qui lui manque en échange de ce qu'elle exporte. C'était refuser aux Alliés le droit de contrôler le sort ultérieur de leurs importations en Suisse. C'était briser en nos mains l'arme du blocus.

Ceci le 18 juin. Or, le 9 août, grâce à une « fuite », on apprenait qu'il existait à Zurich, *sous l'autorité du département politique* [1], un Bureau de surveillance pour l'importation des marchandises allemandes en Suisse, bureau installé « conformément à une entente passée entre le Conseil fédéral et le gouvernement allemand », et en vertu de laquelle « l'autorisation est soumise à la condition que les marchandises restent en Suisse ». Le chef du département politique, parlant au nom du Conseil fédéral, avait donc admis, en ce qui concerne l'Allemagne, les conditions qu'il déclarait inadmissibles et intolérables, venant des Alliés !

Second fait. La S. S. S., association essentiellement suisse, a le droit d'admettre ou de refuser les adhésions de clients, « sans distinction de nationalité ». Au contraire le Bureau central du charbon, de Bâle, sorte de « S. S. S. en miniature », n'a rien à voir « dans l'établis-

1. Rappelons, pour mémoire, que le chef de ce département était M. Hoffmann.

sement de la liste des maisons auxquelles on refusera de livrer du charbon. *Cette liste émane des seules autorités allemandes* ». La Confédération, si pointilleuse quand il s'agit des mesures de contrôle prises par l'Entente, tolère cette évidente limitation de souveraineté. M. T., en termes volontairement très modérés, rappelle que « les Austro-Allemands ont posé, dans leurs rapports commerciaux avec la Confédération, *le principe des compensations* que la France, désirant gêner le moins possible ses charitables voisins, n a pour sa part jamais songé à formuler ». Les Allemands disaient : du blé, ou du bétail, ou du saindoux contre du charbon. Avons nous jamais dit : du fer contre du blé ou des tourteaux ?

C'est à propos de cette question des compensations que se produisit le troisième fait. L'Allemagne, causant avec la Suisse, avait donné un coup de poing sur la table. Nous connaissons cette manière d'engager la conversation. Ce coup de poing, c'est la note de juin 1916, qui réclame des marchandises de compensation. Sinon, l'Allemagne ne tiendra pas les engagements qu'elle a pris en juillet 1914, au moment où nous prenions aussi les nôtres. Toujours la doctrine du chiffon de papier.

La Suisse, affolée, menacée de manquer de charbon, se retourne alors vers l'Entente. La position de cette dernière était rendue quelque peu délicate par ce fait qu'un très grand nombre d'usines suisses travaillaient pour les armées alliées.

D'autre part, l'Allemagne demandait une chose énorme : l'autorisation de faire sortir de Suisse des marchandises précédemment accaparées en Suisse même par des agents allemands, en violation des lois fédérales, marchandises retenues en Suisse par une décision des tribunaux suisses. Le pouvoir judiciaire suisse aurait été subordonné ainsi à un gouvernement étranger.

La Suisse ne transigea pas sur ce point. Elle s'engagea seulement à rendre (?) ces marchandises (indûment acquises) à l'Allemagne à la fin de la guerre. Moyennant quoi la Suisse devait recevoir une quantité déterminée de fer et de charbon [1]. On sait que l'Allemagne n'a pas exécuté cette convention plus strictement que les précédentes.

Dans cette convention de septembre 1917, l'Allemagne ne se borne pas à exiger la non-réexportation du matériel de guerre d'origine allemande. Elle ajoute l'interdiction d'exporter du matériel de guerre fabriqué en Suisse avec des machines, des matières ou du charbon allemands. Elle visait l'industrie horlogère du Jura, qui s'est transformée en industrie de guerre pour le compte des Alliés.

Cette doctrine de l'exportation indirecte vaut ce qu'elle vaut. Mais si elle vaut quelque chose, elle vaut pour tout le monde. Il y avait

1. M. Turmann mentionne (p. 309) « l'offre que la France, par l'organe de M. D. Cochin, avait faite au mois d'août 1916 au conseil fédéral... de ravitailler en fer la Confédération. »

donc autre chose que de l'ironie, il y avait de la simple logique dans la démarche faite par les Alliés le 7 novembre et demandant que l'on n'exportât en Allemagne ni les produits faits avec des machines graissées d'huiles de provenance alliée, ni le courant électrique transporté sur des fils de cuivre de provenance alliée. Il serait plaisant, en vérité, qu'une fusée d'obus ne pût venir de la Chaux-de-Fonds en France parce qu'elle a été tournée sur un tour fait en acier allemand, et qu'on pût envoyer en Allemagne des millions de kilowatts transitant sur du cuivre d'Angleterre. Nous n'avons pas encore réussi à comprendre comment, la prétention allemande ayant été acceptée, celle des alliés a été trouvée inadmissible. Elles sont équivalentes, et les alliés se sont déclarés prêts à renoncer à la seconde si l'Allemagne renonçait à la première. Ils ont même poussé la mansuétude jusqu'à ne pas réclamer une réponse immédiate à leurs demandes, tandis que la note allemande était une sorte d'ultimatum. Disons le mot : ils sont joués.

De ces faits, force nous est bien de tirer des conclusions. C'est en donner une explication insuffisante que de rappeler la germanophilie latente, aujourd'hui déclarée, de l'un au moins des conseillers fédéraux. Germanophilie à la fois d'ordre intellectuel et d'ordre sentimental, faite de la conviction que l'Allemagne serait victorieuse, et de la croyance que la victoire allemande serait une bonne chose pour la Suisse.

Mais il y a plus. Dans son ensemble, le gouvernement fédéral a certainement considéré la victoire allemande, sinon comme certaine, du moins comme très probable, en tous cas comme possible. Et surtout il a comparé mentalement la manière forte dont l'Allemagne use vis-à-vis des petits États, et la manière douce qui est imposée aux puissances de l'Entente par leur tempérament, leur programme, leurs traditions. Il semble avoir fait inconsciemment ce raisonnement peu héroïque, très réaliste : à se brouiller avec l'Allemagne, on risque gros si elle triomphe ; si elle est vaincue, les Alliés ne nous tiendront pas rigueur. Même pendant la guerre, l'Allemagne, si elle veut exercer une pression sur nous, n'hésitera pas à nous priver de charbon. La France, si mécontente qu'elle puisse être, ne nous laissera pas mourir de faim.

Voilà à quel degré de *Realpolitik* avait fini par aboutir le gouvernement de la doyenne des démocraties. Un ami de la Suisse a peine à l'écrire, mais la vérité est telle. Toutes les maladresses (et on ne les compte plus) de notre politique économique en Suisse ne sauraient prévaloir contre ce fait : entre les deux camps, le Conseil fédéral n'a pas toujours tenu la balance égale. Il a incliné le fléau du côté de celui qui criait et menaçait le plus fort.

Il faut expliquer, psychologiquement, comment un gouvernement suisse a pu en arriver là, après le général Dufour, après Numa Droz, après l'affaire Wohlgemuth.

II

Pour aller plus avant dans la psychologie singulièrement trouble de la Suisse d'aujourd'hui, nous adresserons-nous à M. Alexis François, dont nous citions naguère, ici même, le beau volume, *Dans la lutte* ?

Nous retrouverons dans *La part du Neutre* (nouveau recueil d'articles de la *Semaine littéraire*) les mêmes qualités, et d'abord la même âme, toute vibrante d'enthousiasme, et où revit l'idéalisme passionné des prophètes du Désert. Si la Suisse est une protestation vivante contre les fatalités de la nature, si elle est une aspiration constante à la liberté, si elle est une fédération des consciences au service de l'humanité, nul n'est plus Suisse que M. François.

Dans le malentendu tragique où faillit se briser le lien fédéral, M. F. aperçoit un double problème : le problème du contrôle et du fédéralisme. Ou la Suisse n'est rien, comme l'a dit Leonhard Ragaz, ou elle est une démocratie. Disons mieux : elle est *la* démocratie, celle parmi les sociétés européennes qui se rapproche le plus de la démocratie pure. Aussi l'opinion publique, ou plutôt l'esprit public, si puissant en tout Etat démocratique, est-il en Suisse l'Etat lui-même, le fondement et la justification de la puissance publique. « Nous considérons l'esprit public, bien plus que la Confédération, comme la véritable sauvegarde du pays. Tout revient chez nous non pas à l'administration, mais à l'homme, au citoyen... » Terrible gageure que d'asseoir l'organisation publique sur cette base essentiellement mouvante. On a peine, en un pays comme le nôtre, où la démocratie a repris à son compte l'héritage d'une monarchie dix fois séculaire, où elle est entrée d'emblée dans les cadres d'une administration centralisée, on a peine même en Angleterre à comprendre cette patrie qui a pour condition essentielle et unique, nécessaire et suffisante, un plébiscite de tous les jours.

Ce qui accroît la difficulté, ce qui donne à l'expérience politique poursuivie par la Suisse sa plus haute valeur humaine, c'est que ce pays tout petit est « un et divers tout à la fois ». Nous ne saurions trop le répéter : nous errons, dans notre presse, nos gouvernements errent peut-être parfois aussi quand ils parlent de *la* Suisse comme d'une entité, comme on parle de l'Italie, de l'Espagne ou même des Etats-Unis (on sait que *United States* est maintenant, en anglo-américain, un singulier). On oublie que cette expression *la Suisse*, est un agrégat de 25 républiques, unies par un pacte volontaire, perpétuellement revisable. La Confédération repose en réalité sur deux « plébiscites de tous les jours » : celui des 4 millions d'hommes qui veulent rester Suisses ; celui des 25 républiques qui veulent rester unies. Qu'un de ces plébiscites vienne à manquer, il n'y a plus de Confédération.

Peu importe que, de ces 25 républiques, il y en ait un plus grand nombre où l'allemand soit la langue dominante, un plus petit nombre où c'est le français, un plus petit encore où c'est l'italien. Peu importe que certaines de ces républiques soient divisées entre les langues diverses. Peu importe qu'on soit ici catholique, là calviniste, luthérien ailleurs. Deux choses seulement importent : que le peuple suisse non seulement élise ses magistrats, mais les contrôle, les surveille ; que les Etats suisses conservent leur souveraineté, dans toute la mesure où ils ne l'ont pas volontairement aliénée en faveur de la Confédération. Un pouvoir fort en Suisse, qu'il s'agisse du pouvoir d'un cabinet ou de celui d'une assemblée, est une absurdité constitutionnelle. On parle quelquefois, dans nos journaux, du *ministre* suisse de la Guerre, ou des Affaires étrangères. On parle couramment, même en Suisse, du Parlement de Berne. Ces mots n'ont pas de sens. Le Conseil fédéral n'est pas un ministère ; l'Assemblée fédérale (Conseil national et Conseil des Etats) n'est pas un Parlement, au sens où Français et Anglais entendent ce mot. Car il n'y a rien en Angleterre ou en France qui ressemble « aux Conseils d'Etat ou aux Grands conseils de Bâle, de Genève ou de Zurich, munis des pouvoirs nécessaires pour intervenir dans la vie de l'Etat ». Il est donc, — et ceci est nécessaire pour expliquer certaines attitudes de M. F., d'abord un peu déconcertantes pour l'étranger — il est donc beaucoup plus facile à un Suisse qu'au démocrate même le plus avancé d'une démocratie occidentale d'établir une distinction très nette entre « la patrie et ceux qui la dirigent ou la gouvernent ». Le loyalisme suisse n'est pas fait de fidélité au gouvernement fédéral. Il s'adresse uniquement à l'idée suisse.

Comment (c'est toujours la question), comment une nation ainsi constituée a-t-elle pu hésiter sur le sens du conflit mondial, de ce conflit dont certains organes allemands proclament avec orgueil qu'il est une lutte entre les démocraties et le principe monarchique ? Comment, sur ce point vital pour elle-même, la démocratie suisse a-t-elle pu n'être pas unanime ?

Romand dans les moelles, très fier du rôle joué par la Suisse romande, M. F. n'a garde, cependant, de rabaisser le problème aux proportions d'un problème ethnique, ou linguistique. Il ne l'est que très indirectement, en tant que la langue a servi de véhicule à certaines idées, qu'elle a été l'instrument pédagogique de certaines doctrines.

Les classes dirigeantes de la Suisse alémanique, les directeurs de l'opinion : administrateurs, politiciens, professeurs, théologiens, journalistes, financiers et hommes d'affaires, ont fait de tout temps leurs études en Allemagne autant qu'en Suisse. Dans les Universités suisses, ils étaient encore, pour ainsi parler, en Allemagne, en raison du grand nombre de professeurs allemands qui y étaient « hospitali-

sés »[1]. — Notons en passant (M. A. F. ne le fait pas) que dans cette situation la Suisse romande a sa part de sa responsabilité. Elle a négligé ses confédérés d'outre-Sarine ; elle se contente de railler leur lourdeur, leur lenteur d'esprit, leurs habitudes de réflexion interminable, elle ne fait rien pour les pénétrer. Mais la responsabilité de la France, des autorités universitaires françaises n'est pas moins engagée : nous n'avons rien fait pour contrebalancer l'influence intellectuelle exercée par l'Allemagne à Zurich et à Bâle. Aurions-nous oublié de quel poids pèsent les impondérables ?

Or l'Allemagne nouvelle — cette Allemagne que Ragaz a splendidement caractérisée — ne pouvait enseigner aux Suisses qu'une doctrine diamétralement opposée aux principes de contrôle démocratique et de fédéralisme cantonal qui sont les raisons d'être de la Confédération. Leur doctrine, c'est celle que M. A. F. relève dans un article d'un journal bâlois : « Le renforcement de la confédération est, pour les cantons, une obligation imposée par la défense personnelle. Mais ce renforcement n'est possible que si les cantons se subordonnent sans condition au pouvoir central dans toutes les questions qui intéressent la vie de l'Etat ». *Realpolitik* et centralisme étatiste, on ne peut rien rêver de plus contradictoire avec la notion même de Suisse.

De là toutes les maladies dont M. A. F., avec une courageuse clairvoyance, a noté les paroxysmes. Le militarisme, qui eut sa crise dans l'affaire des colonels, mais son point de départ dans le travail pédagogique par lequel l'état-major a transformé l'armée, « l'une des créations les plus originales de notre démocratie républicaine et fédérative, le symbole vivant du faisceau national, l'éducatrice virile de notre jeunesse, la gardienne de notre sécurité extérieure », pour en faire, comme au pays du Kaiser, « le palladium de la cité, le seul rempart sur lequel notre patriotisme montait la garde », une fin en soi. La conception de la « neutralité morale » ; le silence officiel en présence des crimes les plus patents, de crimes même qui ont coûté la vie à des Suisses. La politique économique, qui fait passer avant toute chose, dans la vie fédérale, et qui tend à faire passer avant toute chose, dans l'esprit public suisse, les questions de ravitaillement : « l'humiliation de ne paraître avoir pour langage politique, que la voix de l'estomac et les protestations du ventre ! » Ajoutez enfin, depuis les affaires Ritter-Hoffmann et Hoffmann-Grimm, la politique pacifiste et la diplomatie secrète ; le *secret du roi* remplacé par le secret du chef du département politique.

Voilà le conflit. Il dépasse de beaucoup, on le voit, la question de savoir si l'on parle, ici le français, ailleurs moins l'allemand que

1. Voy. la brochure, *L'indépendance intellectuelle de la Suisse* (Zurich, O. Füssli, 1917. In-8°, 109 p.) publiée par quatre professeurs suisses. On y trouvera, notamment, la traduction française des admirables articles de Ragaz que nous avons signalés ici en leur temps.

les formes diverses du *schwÿzer dütsch*. Le conflit n'est pas — M. A. F. l'indique, mais pas avec assez de vigueur[1] » — entre le peuple alémanique et le peuple romand; il est entre le peuple romand, en tous ses éléments ou à peu près, et le monde politique, administratif, journalistique de la Suisse allemande. A la réserve, cependant, de quelques intellectuels de marque, qui ont, en Suisse allemande, maintenu le point de vue suisse, démocratique, fédéral, humain.

Comment apaiser le conflit? Car M F. est trop bon citoyen pour ne pas écrire : « Cette union, cette réconciliation de tous les Suisses,... nous les voulons... ardemment, comme le plus grand bonheur auquel nous puissions tendre ». Il ajoute : « Mais non pas à n'importe quel prix, et surtout pas trop vite ».

Dans une certaine mesure, il a raison. A beaucoup d'égards, la crise suisse rappelle celle que la France a traversée il y aura tantôt vingt ans. C'était, de même, une crise de conscience. D'un côté les idéalistes qui s'écrient : *Fiat justitia, pereat mundus!* De l'autre les réalistes qui, au dessus de la justice même, placent la raison d'Etat. Que les défenseurs de la justice aient désarmé trop tôt, qu'ils aient accepté des solutions imparfaites, qu'ils n'aient pas amené la conscience nationale à proclamer que l'Etat est au service du droit, ce fut pour la France un très grand malheur. Un vote comme celui de la loi de dessaisissement est pour beaucoup dans l'espèce d'impréparation morale où nous nous trouvions à la veille de la guerre. L'imparfaite liquidation de l'Affaire est pour beaucoup dans notre impréparation matérielle, dans la persistance chez nous des doctrines militaires surannées. Nous comprenons donc que les démocrates de la Suisse romande ne veuillent point « passer l'éponge ».

Cependant, qu'ils prennent garde. Qu'ils n'aillent pas, non plus, heurter violemment le sentiment de leurs confédérés, repousser les mains qui se tendent. « Le drame même, écrit noblement M. A. F., le drame dont en bien des cas, l'âme suisse-allemande a été le théâtre, ne saurait me laisser insensible et revêt, à mes yeux, une certaine grandeur ». Il importe donc, pour juger l'opinion suisse-alémanique, d'admettre, comme le dit M. F., « qu'il y a eu erreur momentanée, aberration passagère ». Il est malheureusement trop vrai — si l'on entend par « Suisse allemande » les classes dirigeantes et si l'on fait la part de nombreuses et éclatantes exceptions — il est trop vrai « qu'en présence de l'événement capital de notre époque..., Suisse allemande et Suisse romande ont réagi d'abord en sens diamétralement opposés, ont senti se dresser entre elles des valeurs capables de séparer deux peuples ». Mais si les Romands ont eu raison, s'ils ont eu dès le premier jour raison, qu'ils n'abusent pas de leur victoire morale. Qu'ils ne prennent pas, à l'égard de leurs confédérés, des

1. P. 85 : « L'opinion suisse-allemande — à dessein je continue à ne pas dire : la Suisse allemande — ».

allures de pharisiens ; qu'ils ne rendent pas trop difficile, à ces confédérés, le retour à la justice et à la vérité [1]. Il est bon, il est sain d'avoir raison avec discrétion.

III

Pourquoi éprouve-t-on, à la lecture du recueil d'articles de M. Louis Dumur, une impression d'agacement que ne vous donne à aucun degré celui de M. François ? Pourquoi admet-on fort bien que, chez un Suisse, cette impression puisse aller jusqu'à l'irritation, même jusqu'à l'indignation ?

Pourtant, la thèse est la même. C'est à savoir que la Suisse, le pays démocratique par excellence, a été entraînée par ses chefs dans les voies de la *Realpolitik* [2] ; c'est qu'en 1913, par la convention du Gothard, la Suisse a vendu à l'Allemagne son droit d'aînesse dans la famille des nations libres pour des avantages matériels d'ailleurs contestables ; c'est que la pensée helvétique a été contaminée par l'esprit de la nouvelle Allemagne, et dressée à l'admiration de l'impérialisme allemand ; c'est que le Conseil fédéral, sous le régime des pleins pouvoirs, gouverne contre les traditions fédérales — M. Dumur, qui a le droit de le dire comme citoyen suisse, ajoute : en violation de la Constitution fédérale. D'après lui, l'Assemblée fédérale n'avait pas le droit de conférer au Conseil fédéral les pleins pouvoirs. C'est un point qu'un étranger ne saurait examiner.

Pourquoi même un Français, tout reconnaissant qu'il soit à M. Dumur de sa noble passion pour la cause de l'Entente, ne peut-il lire ce livre sans en être souvent choqué ? Est-ce à cause du talent même de l'auteur, de sa redoutable verve de polémiste, de son ton âpre et dur, de ses exagérations verbales ? Non, il y a autre chose que cela.

Il y a d'abord, j'en demande pardon à M. Dumur, que ces articles ont été écrits à Paris et publiés dans le *Mercure de France*. A ses compatriotes M. D. répond : Qu'est-ce que cela fait ? vérité en deçà du Jura, vérité au-delà. Ce qui est bon à dire à Berne, ou à Genève, l'est à Paris. Et si nous l'avions dit à Genève, est-ce que, par hasard, Paris l'aurait ignoré ? « Publier un article à Genève ou le publier à Paris, c'est exactement la même chose ».

Non, ce n'est pas exactement la même chose. Il est telle page que nous signerions peut-être dans le livre de Romain Rolland, mais il nous déplaît qu'elle soit datée de Genève, au lieu de l'être de Paris, de Lyon, de Bourg si l'on veut. Il fallait être avec nous, sous la menace de l'ennemi, il fallait partager nos angoisses et nos espérances

1. La place me manque pour signaler quelques-uns des essais contenus dans le volume : l'étude sur les œuvres inspirées par la guerre au sculpteur Angst ; l'émouvant article sur Henri Pirenne, considéré comme l'un des créateurs de la conscience nationale belge ; l'article prophétique (11 novembre 1916) sur Alexinsky.

2. Voir p. 43, le résumé d'une remarquable conférence de M. Ernest Bovet.

pour avoir le droit de nous dire certaines choses, de nous faire certaines leçons. Il ne fallait pas se mettre au-dessus, et en dehors de la mêlée — J'ai comparé tout à l'heure la crise suisse à la crise française de 1898-1900 : nul de nous n'aurait toléré que *J'accuse*, ou les admirables *Propos d'un solitaire* de Duclaux fussent datés de Bruxelles ou de Lausanne. Il fallait être avec nous, recevoir les mêmes coups, subir les mêmes outrages. « On n'emporte pas, disait Danton, sa patrie comme la poussière à la semelle de ses souliers ».

Les grands Italiens de la Renaissance ont noté la déformation qui se produit dans l'âme des *fuorusciti*. Les exilés volontaires n'échappent pas à cette loi. Il leur arrive de se croire, en toute bonne foi, meilleurs citoyens, plus pleinement citoyens que les habitants du pays natal. Le Suisse de l'étranger, écrit sérieusement M. D. (p. 201), « représente mieux peut-être la véritable Suisse que l'électeur travaillé des bords de la Limmat ou de la Birse ». C'est possible. Mais l'homme de la Birse et celui de la Limmat ont le droit d'être d'un tout autre avis.

Mettons nous, pour être juste, dans la peau d'un de ces confédérés de M. Dumur qui vivent aux bords de la Limmat. Prenons le avec son tempérament alémanique, rebelle aux emballements. désireux de n'être jamais dupe, amoureux de raisonnements solides. Choisissons-le d'ailleurs bon démocrate, bon Suisse au vieux sens du mot, et conséquemment, dans la crise actuelle, tout à fait du bon côté. Et demandons-nous ce que ce Suisse alémanique, républicain et francophile (je vous assure qu'il y en a, et beaucoup) va penser du livre de M. Dumur.

Lira-t-il sans protester (p. 9-10) ces affirmations monstrueusement exagérées : « Au son décisif du canon qui commençait à ébranler l'Europe, la Suisse alémanique, à de rares exceptions près, se révélait entièrement et fanatiquement germanophile... Sur trois millions et demi de Suisses, deux millions l'étaient ouvertement » ?

Notre Helvète répondra : Si, au lieu de rester à Paris, vous étiez venu chez nous, vous ne nous auriez pas jugés d'après nos journaux, car vous auriez su que nous sommes le peuple chez lequel la presse est peut-être le moins l'expression de l'opinion publique. Si vous étiez venu, vous auriez vu, sous une bureaucratie qui regardait l'Allemagne comme le paradis des fonctionnaires, sous un « militaire » dont l'échine a été brisée par le *drill* allemand, sous des politiciens qui regrettent qu'une démocratie soit difficile à gouverner, vous auriez vu le peuple, resté sain et robuste, soucieux seulement de savoir et de comprendre. Et vous vous seriez dit que s'il n'a pas tout de suite su et compris, ce n'est peut-être pas tout à fait de sa faute : inondé de bulletins allemands et de vérités allemandes, submergé sous les histoires d'avions français à Nuremberg et de femmes belges crevant les yeux des soldats du Kaiser, persuadé d'ailleurs par des traductions alle-

mandes d'ouvrages français, que la France est un pays irrémédiablement pourri et que (c'est un académicien qui l'a dit) l'une des forces providentielles qui défendent encore le monde contre la barbarie, c'est le grand État-major allemand, où donc aurait-il pu chercher la vérité? Ses confédérés romans auraient eu un beau rôle à jouer, celui de lui montrer je ne dis pas la vérité française ou anglaise, mais la vérité suisse, la vérité humaine. Il est fâcheux que les Romands, qui d'ailleurs ignorent trop souvent la langue, les mœurs, la psychologie du riverain de la Limmat se soient un peu trop pressés de le traiter de Boche — et qu'ils aient cru (p. 42) trouver le reflet de l'âme alémanique dans les colonnes de la *Züricher Post!*

Pourquoi d'ailleurs notre Aléman ferait-il un effort puisque M. D. le ramène avec ironie au sentiment de son péché originel! Le courageux écrivain Loosli a-t-il mérité des éloges? M. D. enveloppe (p. 83) ces éloges de ce mot dédaigneux : « *bien que* Suisse allemand ». Cite-t-on une lettre d'un haut magistrat bernois? Ce n'est pas sans dire qu'il est « favorable *par extraordinaire* à la cause des Alliés ». Constate-t-on que, pour une fois, « les Romands ne sont pas seuls à marcher »? on ajoute : « Mais pour qu'un Aléman emboîte le pas, *il faut vraiment qu'il soit socialiste...* » Et, ce qui donne à ce mot toute sa saveur, c'est que le socialiste en question, seul digne, entre tous les Alémans, de marcher avec les Romands, c'est l'inénarrable Grimm en personne!

Au reste tous les Romands ne trouvent pas grâce devant M. D. Il y a les « neutraux » et, au premier rang d'entre eux le respecté directeur du *Journal de Genève*, M. Wagnière (p. 83). Il nous répugnerait d'entrer dans ces querelles de famille. Le *Journal* a rendu assez de services à la cause de la vérité et du droit pour que nous y attachions peu d'importance, surtout quand on voit que la *Semaine littéraire*, la propre revue où écrit Alexis François, n'est pas non plus épargnée (p. 105) et pas davantage l'ardente *Gazette de Lausanne*. Pauvre *Gazette*, il ne vous manque plus de recevoir les félicitations de Bethmann-Holweg! M. Micheli n'est-il pas morigéné pour avoir demandé l'augmentation du nombre des membres du Conseil fédéral — ce qui est, pourtant, une réclamation romande?

Quelque peu rassuré en constatant qu'il n'est pas seul en cause, l'Helvète constatera que M. D. a lui-même, avec un très grand esprit de justice, relevé les manifestations des quelques Alémaniques de marque en faveur des Alliés. Il se plaint, il est vrai, qu'elles aient été lentes à se produire. « Diantre, se dira notre Aléman, qu'il est pressé! On voit bien qu'il était à Paris et non pas à Zurich ». Mais l'intervention de Vetter est du 4 septembre, du temps où la cavalerie allemande, comme écrivait le professeur Jastrow à une dame hollandaise, était « devant Paris ». C'est en octobre (p. 212) que le *Grütlianer* s'indignait de voir des démocrates « applaudir aux

triomphes de l'Allemagne prussianisée sur la France républicaine ». Elle est de décembre — du 14 décembre 1914 — la grande, l'immortelle parole de Carl Spitteler, celle qui restera marquée au fer rouge, dans les siècles des siècles, au front du chancelier de l'Empire-allemand [1]. Et quand on pense à tout ce qu'il en devait coûter à Spitteler de la prononcer, on ne peut lui en vouloir d'avoir pris, pour lui donner sa forme parfaite, cinq mois de méditation solitaire.

M. D. reconnaît (p. 51) que la conférence de Spitteler « a rompu le charme, dissipé le sortilège allemand » et que depuis les manifestations de ce genre « ne se comptent plus ». Que nous voilà loin des pages (p. 19) où il considérait le mal comme incurable ou tout au moins les changements comme « problématiques » ! Lui-même cite Loosli, Ragaz, von Arx (un politicien pourtant). Il en passe... et des meilleurs : le consciencieux et patient Zurlinden et sa monumentale histoire morale de la guerre, et Fleiner, et Falke et Egger, dont Genève a pu entendre les conférences, *dites en allemand*, et toutes pénétrées de l'esprit de la Révolution française. Mais M. D. ne parle-t-il pas quelque part (p. 154) de « l'opposition croissante *en Suisse alémanique même* » contre certaines tendances des autorités fédérales ? Alors, où est le conflit « irrémédiable » et l'insondable fossé ?

Aussi nous est-il impossible de souscrire à ce jugement (p. 70) : « Il n'y a que les Suisses latins qui soient vraiment des Suisses ». Et si j'étais Suisse, je ne pourrais m'empêcher de trouver sacrilège cette phrase (p. 219) : « Visiblement la Suisse n'existe plus depuis deux ans », ou encore celle-ci (p. 93) : « Moins confiant que M. Virgile Rossel qui trouve encore des raisons de croire à cette patrie suisse... je ne crois plus qu'à ma patrie romande ». — Que M. D. permette à un Français de le lui dire : il nous est arrivé d'avoir de très graves sujets de mécontentement, ou de colère, contre telle de nos provinces, ou contre tel groupe de nos concitoyens. Jamais, si légitimes que fussent nos griefs, nous n'aurions pensé à dire : Patrie, tu n'es qu'un mot ! et à faire sécession [2]. Les enfants d'une même patrie doivent faire quelque effort pour se comprendre, et pour s'aimer.

Non seulement, M. D. n'est pas de ceux pour qui « une scission de la Suisse » serait (p. 21) le « cataclysme le plus épouvantable », mais on dirait même que sentant revivre en lui les haines de ses aïeux vaudois contre Berne, il en prendrait assez aisément son parti. Là encore un Français a le droit de lui dire qu'une scission de la Suisse — surtout une scission suivant la ligne séparative des idiomes — serait un cataclysme pour l'Europe, pour la France, pour les idées

1. Le chancelier d'hier.

2. P. 61. « Incompatibilité d'humeur... Nous ne nous aimons pas. Nous ne nous comprenons pas ». Unis par « un mariage de raison », faisons « chambre à part ». — Encore une fois, si un Français écrivait cela d'autres Français, nous le jugerions sacrilège.

libérales, pour la démocratie, une victoire de l'impérialisme. Je comprends que tout Suisse, vivant en Suisse, se refuse à admettre un instant cette hypothèse.

Au reste, M. D. ne croit pas la séparation aussi « irrémédiable » qu'il le dit (p. 61). Ne reconnnaît-il pas (p. 44) que ce qu'il faut incriminer, ce n'est pas la langue et la culture allemandes des Alémaniques ? Après tout les Zuricois ont bien le droit de parler un idiome germanique et nous serons peut-être heureux demain d'aller retrouver, en Suisse allemande, quelque chose de la culture allemande d'autrefois. Chemin faisant, M. D. en vient même à modifier (p. 229) sa conception un peu simpliste de l'opposition des « deux Suisse », qui ne sont plus « la Suisse romande et la Suisse alémanique, puisqu'on trouve des Romands parmi les traîtres et de nombreux Alémans parmi les bons citoyens », mais plutôt « la Suisse des Boches et celles des Suisses, la Suisse des colonels et celle du brave peuple, la Suisse impérialiste et la Suisse démocratique, la Suisse des honnêtes gens et celle des « scélérats », comme les stigmatise sans réticence le député alémanique Adrien von Arx [1] ».

Voilà la vérité. D'avoir combattu la Suisse impérialiste, la Suisse des politiciens réalistes et des colonels prussianisés, M. D. a le droit d'être fier, et ce n'est pas nous qui lui reprocherons de l'avoir fait avec quelque véhémence. Il a été, croyons-nous, moins bien inspiré lorsqu'il a paru faire de cette lutte de deux mentalités la lutte de deux races. Et si l'ardeur du combat quotidien excusait certaines injustices, nous ne saurions dire qu'en reproduisant tels quels, sans une rature, ses articles du *Mercure de France*, M. D. ait rendu service à son pays, ni au nôtre. Nous avons peine à écrire ces mots à propos d'un homme passionné de vérité, d'un bon soldat du droit. Mais nous ne pouvons ne pas les écrire.

Fiat justitia, pereat mondus ! Mais ne laissons pas, par excès d'idéalisme, périr en ce monde les quelques créations, encore imparfaites, qui nous permettront de réaliser la justice. La Suisse est une de celles-là.

Henri Hauser.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 juin 1917.* — M. Bernard Haussoullier présente une inscription inédite en langue lydienne. Le lydien était jusqu'à ces dernières années une langue inconnue. Les fouilles des Américains à Sardes ont mis au jour un certain nombre d'inscriptions bilingues qui ont permis d'essayer le déchiffrement des textes lydiens.

M. A. Moret interprète une inscription récemment découverte en Égypte et montre ses rapports avec un autre texte relatif à un grand procès. Un propriétaire dépossédé par un tribunal, sous Ramsès II, obtient la révision du jugement et la restitution de ses biens après un arbitrage rendu par la statue du roi Ahmès Ier, mort depuis 300 ans, qui avait jadis fondé la propriété en litige.

Léon Dorez.

---

1. Voy. les pages très sages empruntées par M. D. à M. M. Millioud (p. 67).

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — **18 août** — **1917**

Piganiol, Les origines de Rome (S. Chabert).
Hawkins, Charles Fontaine (Ludovic Roustan).
Ch. de Souza et H. Macfall. La défaite allemande ; Herron, La menace de paix ; Ackerman, L'Allemagne, prochaine République ? (S. Reinach).
S. R. Histoire de la révolution russe (A. C.).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

André Piganiol. **Essai sur les Origines de Rome**. Paris, E. de Boccard (ancienne librairie Fontemoing et Cie), 1917; 341 p. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CX.

La question des origines de Rome est toujours ouverte. L'intention de M. Piganiol n'a certes pas été de la clore d'un seul coup ; mais, à la méthode hypercritique de Mommsen et d'Ettore Païs, qui trop souvent aboutit à nier l'existence de ce dont on n'est pas sûr, il oppose les présomptions combinées de l'archéologie et des légendes, leur accord souvent évident, l'utilité des méthodes comparatives largement employées. Quand il s'agit, par exemple, des falsifications intéressées des *Annales Pontificum*, il convient qu'il ne faut pas accueillir sans précaution l'interprétation des anciens sur les grands événements de leur histoire, mais se refuse à douter de la réalité des événéments eux-mêmes. A son sens (p. 239), l'histoire Romaine officielle est beaucoup plus menteuse qu'elle n'est ignorante ; la période antérieure au v° siècle peut elle-même n'être pas entièrement légendaire et, tout en concédant (p. 243) que la date de la fondation de Rome demeure inconnue à quelques siècles près, il déclare qu'à partir de l'établissement des tyrans Etrusques à Rome, les grandes dates de l'histoire Romaine peuvent être fixées à dix ans près.

C'est dans cet esprit qu'il recherche les traces et les conséquences de l'installation au Palatin d'une colonie de pasteurs incinérants descendue des monts Albains, puis de l'arrivée (du Picénum à travers l'Apennin) des Sabins agriculteurs inhumants : ancêtres respectifs, à son avis, des patriciens et des plébéiens.

Une première partie : « Les civilisations primitives de l'Italie Centrale » passe en revue les trois éléments fondamentaux — Sicules et

Ligures, Septentrionaux, Illyriens — de la population Latine, les invasions Orientales en Italie, et confirme par l'examen des données anthropologiques et linguistiques les conclusions formulées. L'auteur résume l'histoire de l'Italie primitive en un conflit entre peuples Méditerranéens et peuples continentaux, Sabins et Albains : Rome n'est plus la cité antique, aux institutions fortement systématisées, que Fustel de Coulanges trop simplement a décrite : elle est née du combat de deux types de cité, et sa gloire est de les avoir harmonisés » (p. 84). La deuxième partie examine le conflit entre ces deux types de civilisation, au point de vue du culte des morts, de la religion, du droit, des techniques et de l'économie. Une dernière partie est consacrée à la formation de l'unité Romaine. Enfin, limité aux noms de choses de l'antiquité, un index alphabétique en douze pages termine à propos le volume.

Tout ce travail a exigé de M. P. un labeur d'autant plus considérable que la méthode comparative comporte une très vaste érudition, et que son dessein, fort original, l'entraîne à généraliser largement. Le lecteur, transporté d'un bord à l'autre de la Méditerranée, du nord de l'Europe au centre de l'Afrique et jusqu'en Mélanésie, de la préhistoire à l'âge classique, de probabilité en hypothèse, avec une extrême rapidité, éprouve parfois des sensations de caléidoscope, et il est certain que matériaux comme hypothèses ne sont pas de valeur absolument égale ; toutefois, l'auteur se ressaisit aisément au contact des réalités archéologiques, dont il use d'autant mieux qu'il est un maître en la matière. Ayant jadis situé le Fornix Fabianus et dûment étudié les Origines du Forum, défini à son tour la Voie Sacrée le Décumanus de la Rome primitive (p. 299, n. 2), conjecturé à travers le Forum l'existence d'un Cardo nord-sud, sondé après Boni les mystères du Sepulcretum, il sait tout le prix d'un débris maintenu ou remis en sa place et, sur ce point, quiconque est familiarisé avec l'histoire Romaine à Rome le suivra fort bien. L'archéologie résout bien autre chose que les problèmes topographiques ; M. P. l'aurait prouvé ici, au besoin, une fois de plus.

Est-ce à dire qu'ayant loué ses intentions on se ralliera à toutes ses conclusions ? Lui-même n'y prétend pas. J'avoue pour ma part qu'en ce qui touche notamment les XII Tables je suis moins convaincu par l'argumentation de M. Lambert que par la réfutation traditionnaliste de MM. Ch. Appleton et Girard, approuvés par Mommsen ; de même, sur la question Ligure, la thèse de M. Jullian me paraît singulièrement plus probable ; de même encore les conclusions de M. Bloch dans son magistral article sur « la plèbe romaine » (*Revue historique*, 1911). Un commentaire de la fameuse division des pouvoirs, dans l'Enéide (XII, 189-193) eût été la bienvenue au moment où se définit le double caractère du roi de Rome (p. 258) : chef de guerre élu des Albains, prêtre héréditaire et sacrosaint des Sabins ; Virgile, qualifié

de « maître » à propos du Forum Boarium, est-il ici dénué de valeur? Gaston Boissier attachait une importance extrême à ce passage [1].

Dans l'ensemble, M. P. a sûrement et de beaucoup dépassé sont but minimum, « poser des problèmes que de plus heureux résoudront » ; nous serions d'ailleurs injustes d'oublier que, réfugié de Saint-Quentin, loin de sa résidence et de son cabinet de travail, il a eu le grand mérite d'achever ce livre si suggestif dans des conditions exceptionnellement difficiles, non moins honorables pour lui que pour son œuvre.

S. CHABERT.

Richmond Laurin HAWKINS, **Maistre Charles Fontaine Parisien** (*Harvard Studies in romance languages*. vol. II). Cambridge, Harvard University Press. 1916. In-8°, p. 281.

L'érudition américaine a déjà fourni d'importantes contributions aux études sur la Renaissance française, à laquelle ont été consacrés chez nous dans ces dernières années nombre de savants et pénétrants travaux. La monographie de M. Hawkins sur Charles Fontaine, en profitant de ces nouvelles recherches, a complété et rectifié ce que nous savions de cet auteur de troisième ordre, poète médiocre, mais intéressant par les informations de toute nature que nous livre son œuvre. Elle a été copieusement citée [2] par son nouvel historien, soit pour suivre la biographie de Fontaine, soit pour exposer ses opinions littéraires ou philosophiques, et il l'a fait avec d'autant plus de raison que les éditions de l'auteur sont rares et peu accessibles.

Charles Fontaine est né à Paris en 1514 ; la date de sa mort est incertaine, M. H. la place entre 1564 et 1570. Il était le fils d'un marchand ami des lettres, qui prit à cœur l'éducation de ses enfants. Fontaine passa par le Collège du Plessis et reçut la maîtrise en 1530. Il avait à peine vingt ans qu'il se mêla à la querelle engagée entre Marot, soupçonné d'hérésie, et son rival Sagon. Il n'hésita pas à répondre à l'appel du poète volontairement exilé pour le défendre en vers latins et français, et on fit même longtemps honneur au maître des pièces du disciple. Lorsque Marot revenu en France et rassuré au prix d'une abjuration publique, fut rentré dans le silence après une verte réplique, Fontaine continua d'escarmoucher avec plusieurs autres Marotteaux. M. H. a bien montré qu'on avait même confondu notre auteur avec un homonyme, Calvy de la Fontaine. La querelle était assez puérile, mais elle mit en vue le jeune poète. Il a déjà des relations étendues dans le monde des lettrés, il en reçoit force compliments, et il est généreux à les rendre, suivant le goût de

---

1. La page d'errata qui précède la table des matières serait facilement grossie de quelques autres menues corrections : p. 205, n. 2, lire *20* au lieu de *19* ; p. 241, n. 1, lire Kornemann, etc. N'insistons pas.

2. Pour les passages difficiles quelques notes linguistiques n'auraient pas été de trop.

ce temps. Il aurait préféré des patrons plus utiles, mais en vain essaya-t-il de gagner la faveur de François Ier, et plus tard de la duchesse de Ferrare, pour laquelle il entreprit un voyage en Italie vers 1542 [1]. Au retour il se fixe à Lyon et se marie. Dès lors son existence s'est écoulée à peu près exclusivement à Lyon. Les nombreux destinataires de ses épigrammes et *estrennes* sont une preuve de la variété et de l'étendue de ses relations; il devint comme le poète officiel de la ville, qui le chargea d'une harangue poétique à Charles II, au moment de sa visite à Lyon, et lui confia par intérim la direction de l'important collège de la Trinité. En 1544 Fontaine s'est remarié. De lourdes charges de famille, un procès traînant qui l'amena en 1546 à Paris pour six mois lui rendirent la vie pénible. Il accepta en 1549 de devenir correcteur d'imprimerie au service de Guillaume Rouillé ou Roville, et il est vraisemblable que la quatrième édition de Marot de 1550 doit être en grande partie son œuvre. Il a composé dans cette période de sa vie surtout des travaux de librairie, le texte d'œuvres illustrées ou des traductions, comme les *Oneirocritica* d'Artémidore, d'après une version latine, un *Promptuaire des médalles*, pour lequel M. H. a bien établi sa paternité, enfin les *Figures du Nouveau Testament*, imposant recueil de gravures, où Fontaine n'a ajouté que de plats sixains.

Plus importantes pour l'histoire des idées de la Renaissance sont les œuvres de Fontaine qui le mêlèrent au débat connu sous le nom de la « querelle des amyes »; et à cet égard l'étude de M. H. apporte des résultats nouveaux. Bertrand de La Borderie avait en 1541 fait dans son *Amye de Court* la satire des coquettes avides et cyniques, à la façon de Papillon dans son *Victoire et Triomphe d'Argent* (1537). Fontaine qui avait répondu à Papillon par une épître de forme marotique, réplique plus abondamment à La Borderie dans sa *Contr'Amye de Court* (1541). M. H. y trouve une des premières expressions du platonisme dans notre Renaissance et il a en effet relevé entre les vers de Fontaine et des passages du *Banquet* de frappantes analogies. Fontaine fit encore un pas de plus vers la conception platonicienne de l'amour dans son *Épître, philosophant sur la bonne amour*. L'idée essentielle du morceau est que la beauté terrestre n'est qu'un moyen de nous élever jusqu'à la beauté divine; c'est la démonstration chère à Platon, mêlée de quelques inspirations puisées dans le *Cortegiano* de Castiglione. Un ami de Fontaine, Antoine Heroët, en publiant la *Parfaicte Amye* (1542), qui est postérieure à l'apologie de notre poète, comme le prouve M. H., alla plus loin encore, en introduisant dans le débat la théorie de la réminiscence platonicienne. D'autres productions naquirent encore de cette querelle que M. H.

1. La date paraît incertaine : M. H. adopte, p. 50, celle de 1540 et dans une note de la p. 48, celle de 1542.

a parfaitement élucidée et où il démontre par des arguments solides la part d'originalité qui revient à Fontaine.

Un autre point essentiel de son étude est l'examen attentif qu'il a consacré aux rapports de Fontaine avec la Pléiade. On pouvait penser que ce tenant de Marot devrait être pris à partie par le manifeste de la jeune école, la *Deffence* de du Bellay, et on avait cru longtemps que Fontaine était l'auteur du *Quintil Horatian* qui fut la riposte la plus vive à la déclaration de du Bellay. La découverte que fit M. de Nolhac de la lettre de Fontaine à Jean Morel ne laisse plus de doute sur le véritable auteur, Barthélemy Aneau. D'autres critiques ont voulu voir dans la satire qu'écrivit du Bellay du *Poète courtisan* une attaque dirigée contre Fontaine; M. H. montre qu'elle n'a aucun caractère personnel, mais il s'est attaché surtout à prouver que Fontaine n'était pas un adversaire de la Pléiade, qu'il en partageait les idées et que même, sur certains points de son programme, il l'avait devancée. L'épigramme telle que du Bellay la souhaite, Fontaine l'avait déjà pratiquée quatre ans auparavant; s'il a commis des épîtres familières comme la *Deffence* les condamnait, il a traité l'élégie en s'inspirant d'Ovide et il a pris à Sannazar quelques modèles de ses églogues marines, suivant ainsi les conseils des Ronsardisants. En tout Fontaine apparaît comme un poète de transition, plus près peut-être de la jeune école pour les chefs de laquelle il avait beaucoup de sympathie, que du groupe marotique auquel le rattachent ses poésies de jeunesse.

M. H. ne s'est nullement exagéré l'importance de son auteur. Les pièces bien venues sont l'exception chez lui et le fatras domine. Il a vu dans Fontaine un poète intéressant comme source documentaire et méritant à ce titre d'être attentivement étudié. Il a consacré en conséquence un soin minutieux à sa bibliographie qui n'avait jamais été sérieusement abordée. Il a analysé chacune de ses éditions et noté en détail tous les personnages à qui dans les divers recueils les pièces isolées ont été adressées. Il faut seulement regretter que l'index, qui sans doute en eût été fortement grossi, n'ait pas tenu compte de ce supplément de noms; il eût ainsi rendu plus de services encore aux chercheurs [1].

Ludovic Roustan.

Charles de Souza et Major Haldane Macfall. **La défaite allemande**. Histoire stratégique de la guerre. Première phase : août-septembre 1914. Traduite de l'anglais par Michel Palmer. Paris, Perrin, 1917; in-8°, 288 p., avec 20 cartes, 3 fr. 50.

On admet généralement que la résistance de Liège et l'activité de la petite armée belge arrêtèrent la ruée allemande vers la vallée de

---

1. Écrire p. 21, Dolet; p. 172, en maint épigramme; p. 189, lut au lieu de *Dolte, et, luc.*

l'Oise et exercèrent ainsi une influence décisive sur la suite des opérations. Les auteurs de cette étude critique [1] n'en veulent rien croire. Pourquoi les Allemands restent-ils presque immobiles depuis le 5 août, attendent-ils au 20 pour attaquer Namur et occuper Bruxelles, alors qu'un seul corps, bien pourvu d'artillerie, leur suffisait pour réduire Liège? En réalité, le plan de l'État-major allemand comportait de nombreuses variantes. Si les écrivains militaires avaient été autorisés depuis longtemps à annoncer l'attaque par la Belgique, cette indiscrétion ne tirait pas à conséquence; on avait prévu non seulement la résistance des Belges, mais l'intervention des Anglais. Ce que les Allemands désiraient, vers le 6 août, c'était précisément ce à quoi poussait l'opinion des Alliés : attirer en avant de Bruxelles le gros de l'armée française et toute la petite armée anglaise. Supérieurs en nombre et en artillerie, ils les auraient écrasés; puis ils auraient eu facilement raison des défenses françaises de l'est, dégarnies par la concentration en Belgique. Le Kronprinz aurait avancé par Reims sur Paris et la campagne se terminait en six semaines. Rien ne fut épargné, pas même les rumeurs tendancieuses (du 6 au 12 août), pour inviter les Alliés à cette offensive belge, que recommandaient d'honorables motifs de sentiment. Les Allemands furent même convaincus que leur stratagème avait réussi et crurent se heurter à une grande armée française quand il n'y avait devant eux que des détachements en reconnaissance. Le général Joffre avait deviné le plan allemand et le déjoua. Par deux offensives, en Alsace d'abord, puis en Alsace et en Lorraine, que l'on eut tort d'attribuer à des motifs politiques ou sentimentaux, il attira vers le sud-est et l'est d'importantes forces allemandes, diminuant ainsi, tout au début, la pression menaçante sur Nancy, puis, quinze jours après, la supériorité numérique de l'ennemi sur le front belge.

Mais Joffre fut trompé par des « informations sûres » venues de Russie. On lui affirmait qu'il y avait six armées allemandes sur le front occidental; en réalité, il y en avait une de plus, l'armée saxonne (p. 123). Cela était écrit avant la Révolution russe; aujourd'hui, on peut se demander si les « renseignements autorisés » n'émanaient pas de la bande Miassoyedov, alors toute puissante en Russie, comme le montra, à la fin du mois d'août, la cruelle défaite subie par Samsonov, attiré dans un guet-apens par de faux rapports. Toutes les informations reçues de Russie à cette époque critique seront un jour à étudier avec soin.

Malgré cette erreur, les auteurs pensent que le général Joffre, qui

1. Le nom du major Haldane Macfall, nous apprend la préface, paraît sur le titre parce que la version anglaise (*sic*) contient une préface ainsi qu'une introduction importante signées de lui. Mais l'édition française ne donne que peu de lignes de cette introduction et la raison alléguée paraît insuffisante, si la collaboration de l'officier anglais ne s'est pas étendue au corps de l'ouvrage.

avait fortement accru ses effectifs en Belgique, aurait pu remporter une victoire éclatante si un de ses lieutenants n'avait pas négligé d'occuper en force Charleroi. La perte de cette position rendit nécessaire une prompte retraite; pour avoir trop différé d'opérer la sienne à Mons, l'armée anglaise faillit être anéantie.

A l'appui des opinions ainsi résumées, on peut rappeler le mot qui courait, plusieurs années avant la guerre, et qu'on attribuait à un homme d'État anglais : « Il y aura une seconde bataille de Waterloo, mais cette fois les Français et les Anglais y seront alliés contre les Prussiens ». C'est ce « second Waterloo » que prévoyait et désirait l'Allemagne. En ce qui touche l'offensive de Charleroi, la *Dépêche de Toulouse* a publié, en 1915, un article qui fut immédiatement saisi, mais dont quelques exemplaires ont circulé ; c'était une conversation du généralissime avec un ami de jeunesse, auquel il disait qu'en prenant cette offensive il avait les meilleurs atouts dans son jeu, mais que de graves erreurs d'exécution l'avaient fait échouer. Les auteurs n'ont que de l'admiration pour le général Joffre et ne lui reprochent pas de fautes ; ils conviennent seulement qu'il a été parfois desservi.

Ils ont également des vues personnelles sur la retraite d'août-septembre, qui prit bientôt et garda le caractère d'un mouvement stratégique à but défini. Suivant eux (et cette opinion tend à prévaloir), les Allemands n'ont pas conçu un instant le dessein extravagant d'attaquer Paris avant d'avoir détruit les armées en campagne (p. 155); les progrès de leur aile marchante, beaucoup trop rapides, devaient surtout produire un effet moral. D'ailleurs, le nœud de la situation n'était pas sur la Marne, mais à Verdun et à Nancy; les victoires remportées à l'est par les Français, dans des conditions particulièrement difficiles, devraient bien plus retenir l'attention que la retraite sur la Seine. Le vaste redressement qui constitua la bataille dite de la Marne aurait eu pour effet la destruction de la droite allemande si la sixième armée française n'avait pas attaqué prématurément, par petits paquets (p. 231), et si von Kluck n'avait pas montré des qualités stratégiques éminentes pour échapper à l'enveloppement. « Seul le réveil subit de von Kluck, à la dernière minute, sauva les armées allemandes de l'ouest d'un anéantissement complet » (p. 193). La véritable victoire, qui décida de la guerre après celles de Nancy et de Verdun, fut remportée par le général Foch à la Fère Champenoise (p. 245); les auteurs se plaignent que ce grand fait d'armes soit généralement ignoré. En général, ils n'ont pas assez de dédain pour les journalistes, les « stratèges en chambre », les « Napoléons novices », qui n'ont rien compris aux profondes combinaisons du général Joffre. A leurs yeux, on peut parler, dès le milieu d'août, de la défaite allemande [1]; le projet germanique d'une victoire en six semaines ayant

1. P. 101. « Ce ne fut pas Liège qui leur fit perdre la guerre; ce fut l'Alsace, où ils perdirent l'initiative ; tout est là, la campagne était d'ores et déjà décidée en

échoué, c'était une guerre nouvelle qui commençait, très dure pour les deux adversaires, mais où, du moins, l'avantage de l'agresseur ne restait pas, comme au début, écrasant.

Les vingt cartes et plans sont très utiles. La traduction se lit avec facilité, mais n'est pas toujours correcte[1]. S. Reinach.

George D. Herron, **The menace of peace**. Londres, G. Allen et Unwin, s. d. (1917). In-8°, 118 p.

« Que cette guerre finisse et que le monde ignore pourquoi on s'est battu, ce serait la suprême catastrophe de l'histoire. Quelque terrible que soit la guerre, la paix que proposent les pacifistes serait plus terrible encore. Un compromis entre les belligérants aux prises serait une trahison envers tous les peuples et entraînerait la confusion intellectuelle et morale de tout l'univers. Une paix laissant toutes les nations dans l'état où elles sont, ne reconnaissant ni vainqueurs ni vaincus, ignorant les causes du conflit, évitant toute sentence touchant le bon droit ou l'injustice — une telle paix serait pour l'humanité le dernier désastre. Les millions d'hommes qui sont tombés seraient morts en vain. Les leçons de vingt siècles auraient été écrites sur le sable. Le jour de Jugement serait venu et aurait passé sans que nous eussions entendu la sentence, ni même su que nous étions jugés. L'homme se serait montré inférieur à l'occasion sans pareille qui s'offre à lui. Un triomphe complet de la Prusse serait préférable à un compromis entre les peuples et les principes en conflit. C'est pour une paix fondée sur une telle équivoque que les pacifistes travaillent, et qu'ils travaillent, sans doute inconsciemment, comme les serviteurs du militarisme prussien ».

Ce passage donne une idée de la thèse très nette de l'auteur, expliquée avec une éloquence qui n'exclut pas le sentiment des réalités. M. H. a compris comme beaucoup d'autres, mais développé avec une logique peu commune, le sens véritable de la plus grande guerre de l'histoire, qui n'est pas un conflit de prestige, ni un conflit d'intérêts, mais essentiellement et dès le début une lutte de principes. Voici encore quelques lignes qui précisent et complètent celles que nous avons traduites plus haut.

---

faveur des Français » (p. 101). Singulière exagération d'une idée juste et qu'on dirait inspirée par un parti-pris intempérant d'apologie!

1. *To dispose of* (*an army*) ne signifie pas « disposer d'une armée », mais la mettre hors de cause (p. 154 et souvent). — *Negotiate* (*an obstacle*) ne signifie pas « négocier un obstacle », ce qui n'a pas de sens, mais le surmonter (p. 260). — De même, *to conquer* (*the Germans*) ne signifie pas « conquérir les Allemands », mais les battre (p. 171). — P. 120, au lieu de *Lemoy*, lire *Semoy* ou *Semois*. — P. 172, « Quel qu'en *dusse* être le prix ! » — P. 213, au lieu d'obusiers, on trouve le barbarisme *howithzers*. — P. 233, on ne dit pas « un large butin »; l'anglais *large* signifie *grand*; le français *large* se rend par *broad*. — P. 277, *to effect a proposal* signifie « réaliser un dessein » et non « réaliser une proposition », ce qui n'a pas de sens.

« Notre temps est celui des vraies Croisades, auprès desquelles les Croisades de jadis n'étaient que parades d'enfants. Les Alliés combattent, même s'ils l'ignorent, pour la conservation du bien qui est en Christ. Les Puissances centrales, avec le Bulgare et le Turc, combattent pour détruire ce bien, pour y substituer le bien paléolithique (*sic*) de la philosophie et de la pratique prussiennes. L'Allemagne fait la guerre à l'humanité pour faire prévaloir le principe de l'Antéchrist. Avec sa divinisation de la violence physique et morale, elle incarne l'Antéchrist des vieux visionnaires chrétiens. Nous avons à choisir entre le germanisme et le Christ. Telle est la signification incomparable de cette guerre, et le choix que nous ferons sera irrévocable et éternel. ».

L'auteur considère le Vatican comme un des foyers des intrigues pacifistes destinées à assurer le salut de l'Allemagne. Suivant lui, l'Eglise catholique et la Société de Jésus qui la gouverne travaillent infatigablement à une paix allemande. « Elles travaillent ainsi pour elles-mêmes, car elles savent que la victoire de l'Angleterre et de la France ne restaurera pas le pouvoir temporel. Le salut de l'Allemagne militariste — du pays de Luther — est aujourd'hui le *sine quâ non* pontifical. Cette alliance du Vatican avec l'Allemagne n'est pas seulement fondée sur l'espoir de la restauration du pouvoir temporel, mais sur le désir de sauvegarder le principe aristocratique comme fondement de la société. Le règne du catholicisme implique la sujétion des peuples ; chaque progrès démocratique mine l'autorité de l'Eglise. Si l'autorité périt en Allemagne, elle périra bientôt dans le monde entier. Le même principe constitue la force de l'Empire allemand, de la papauté et du monopole financier international. Ces trois puissances, comme Pilate, Hérode et Caïphe, se sont donné la main le jour du crucifiement de l'humanité, dans l'espoir qu'elles pourraient l'empêcher de sortir du tombeau. »

Il y aurait, sur ce point, bien des objections à faire, dont le développement nous entraînerait trop loin. Mais alors que beaucoup d'écrivains, en France, ont incriminé Luther, Kant et le piétisme protestant, voici un ennemi du romanisme, ami passionné de la France, qui trouve des raisons spécieuses pour incriminer le catholicisme. Peut-être les juges impartiaux concluront-ils de ces contradictions que les uns et les autres ont tort et qu'on exagère singulièrement la vitalité des formes religieuses en leur attribuant un rôle quelconque dans le conflit qui déchire le genre humain.

S. Reinach.

Carl W. Ackerman, **Germany, the next Republic**? New-York, G. H. Doran, 1917; in-8°, xiv-292 p., avec portraits et fac-similés.

Depuis le mois de mars 1915 jusqu'à la rupture des États-Unis avec l'Allemagne, l'auteur a été correspondant de l'*United Press* auprès

des Empires centraux. Il a beaucoup voyagé, même sur les différents fronts, et connu nombre de personnages notables à Berlin, Vienne et Budapest. Jusqu'en 1916, il resta favorable à l'Allemagne, dont il admirait, comme tous les Américains, la façade opulente et la forte organisation. La question de la neutralité belge ne lui semblait pas moins obscure que celle des origines réelles de la guerre (p. 277). Avec le temps, il s'aperçut que le parti militaire allemand, appuyé sur Krupp, Thyssen et consorts, ne haïssait pas moins les États-Unis que l'Angleterre. Aucune occasion n'était perdue de faire sentir aux Américains restés en Allemagne combien on en voulait à leur pays de fournir des armes et des munitions à l'Entente. Des Américaines furent victimes de procédés odieux aux stations frontières ; des attachés militaires américains durent entendre des paroles injurieuses. En même temps, avec l'appui financier des Krupp, l'Allemagne ourdissait de véritables conspirations aux États-Unis. Après le torpillage du *Lusitania*, M. Ackerman suivit l'opinion américaine dans sa rapide et presque complète évolution. Malgré les efforts de l'ambassadeur, M. Gerard, le parti militaire allemand refusa de croire que cette évolution fût un danger pour l'Allemagne ; il y était encouragé par des Germano-Américains qui se posaient, comme on l'a dit, en « surambassadeurs » et affirmaient que les États-Unis s'en tiendraient toujours à des échanges de notes ; que, d'ailleurs, s'ils voulaient aller plus loin, les Allemands établis en Amérique sauraient les en empêcher (p. 227).

Sous un titre qui semble promettre autre chose, cet ouvrage est donc surtout une histoire des rapports de l'Allemagne et des États-Unis de 1915 à 1917. M. A. revient souvent sur une idée qui paraît très juste : la vraie controverse sous-marine n'était pas tant entre Washington et Berlin qu'entre Tirpitz et Jagow (p. 99). Jagow et le Chancelier étaient appuyés par la haute banque, le haut commerce et une partie de la presse libérale ; à leurs tendances, d'une modération relative, s'opposait l'exaltation chauvine des officiers de terre et de mer, des pangermanistes et des fabricants de munitions. A plusieurs reprises, Guillaume II parut appuyer le Chancelier, qui l'emporta lors de la démission de Tirpitz ; mais le parti *tirpitzien* était si fort et si dénué de scrupules qu'il ne renonça pas un instant à ses desseins. Après le torpillage du *Sussex*, que le gouvernement allemand essaya en vain de nier, n'osant désavouer la « coterie de Kiel » qui agissait à sa guise, les pangermanistes imposèrent à Bethmann, cédant aux menaces formelles des États-Unis, une phrase qui donnait à ses promesses un caractère conditionnel ; on continua à fabriquer des sous-marins tant qu'on put et, moins de huit mois plus tard, Guillaume II se ravisa de nouveau, autorisa la déclaration de guerre sous-marine sans merci, qui dictait aux États-Unis des résolutions décisives. Il semble bien que l'antagonisme entre la direction des Affaires étran-

gères et les militaires se soit encore manifesté tout récemment dans le scandale des explosifs envoyés en Norwège, à l'insu du service diplomatique qui assurait l'expédition de ces colis.

Le parti qui domine en Allemagne et s'appuie sur l'héritier du trône ne néglige aucun moyen de tromper l'opinion et, au besoin, de la violenter ; l'état actuel de l'Allemagne, suivant M. A., est celui d'un malade dont un médecin soutient l'énergie par un emploi continuel de stimulants et des illusions sans cesse renouvelées. L'action de la censure sur les journaux et les télégrammes est plus profonde que partout ailleurs. Habitués à croire ce qu'ils lisent, les Allemands ont vécu longtemps dans une atmosphère saturée de mensonges. Cependant, quelques mois avant son départ, M. A. s'aperçut que la réflexion faisait quelques progrès dans la masse; il attribue cela surtout à l'influence des notes de M. Wilson, qu'il a bien fallu laisser passer dans la presse. A Budapest, ce réveil de l'opinion s'est produit depuis longtemps et le pangermanisme y est cordialement détesté. Peut-on compter sur ces mouvements d'opinion pour établir le régime démocratique en Allemagne? M. A. ne le pense pas; il faut que les armées allemandes éprouvent une véritable défaite pour que le parti militaire perde son crédit. La chute récente de Bethmann, acquis, disait-on, à l'idée d'une paix blanche, prouve que M. A. voyait juste ; c'est encore, comme en août 1914, une minorité qui l'emporte et qui, luttant pour sa propre existence, fait croire au pays qu'il doit combattre avec elle pour la sienne.

La politique de M. Wilson a été aussi patiente qu'habile. Il était, en 1914, du moins en apparence, le plus « neutre » des Américains ; il a suivi l'opinion, s'en est fait l'interprète judicieux et éloquent, mais n'a pas prétendu la former. Le terrorisme prussien s'est chargé de cela. Aussi les Américains tombent-ils d'accord que la paix future doit comporter, comme première condition, l'éloignement des hommes qui ont été les promoteurs ou les instruments de ce terrorisme. Il faut que la République des États-Unis fasse triompher la cause républicaine en Allemagne, comme elle a triomphé en Russie. L'autocratie ne doit pas être tempérée par des réformes constitutionnelles toujours révocables ; elle doit être balayée. Pour cela, il faut qu'aux yeux des Allemands eux-mêmes elle soit déconsidérée par une faillite éclatante, et c'est à quoi la jeune armée américaine compte efficacement contribuer.

On trouve dans ce volume un peu de *padding* (par exemple la reproduction intégrale de textes bien connus) ; il y a aussi quelques inadvertances; mais l'ensemble est solide et apporte, sur nombre de questions, des informations nouvelles. Ainsi, le général von Kluck a dit à M. A. que la bataille de la Marne avait été perdue : 1° par la faute du ministre de la guerre Heeringen, qui n'avait pas veillé à la production intense des munitions ; 2° par l'ordre donné à Hindenburg de

déblayer à tout prix la Prusse orientale, en y employant les renforts disponibles. Une anecdote curieuse concerne le général von Kirchhoff, revenant sur le front de la Somme après avoir reçu de Guillaume II une haute distinction ; il déclare que cette distinction appartient à ses troupes, s'indigne qu'on puisse qualifier de Huns et de barbares des soldats qui savent mourir ainsi pour leur pays et, éclatant en sanglots, est obligé de se retirer (p. 219). M. A. répète aussi, sans en préciser la date, un propos de Scheidemann à Bethmann : « Si vous n'essayez pas de nous donner la paix, le peuple fera une révolution et c'est moi qui la conduirai » (p. 173). Je signale encore le récit, volontairement discret, d'une réunion privée à Berlin, où trois députés socialistes, un directeur de journal et plusieurs hommes d'affaires tinrent sur Guillaume II le langage le plus violent (p. 166) L'impression qui se dégage du témoignage autorisé de M. Ackermann, c'est que les jours de l'autocratie prussienne sont comptés : *Eris schüttelt ihre Schlangen*.

S. Reinach.

S. R. **Histoire de la Révolution russe**. Paris, Berger-Levrault, 1917, 95 p. 1 fr. 25 (collection des Pages d'histoire).

Une nouvelle étude de S. R., divisée en trente-neuf chapitres, et naturellement, bien composée et bien écrite, claire, précise, instructive. Nous nous hâtons de l'annoncer et de la recommander à nos lecteurs. Tous les faits importants sont exactement retracés d'après les meilleurs journaux et périodiques. Ceux même d'entre nous qui connaissent les événements ou croient les connaître, liront avec profit le rapide et vivant exposé qu'en fait l'auteur. Ils remarqueront particulièrement les pages consacrées au régime politique et à l'*okhrana*, aux manœuvres de la réaction, au pouvoir mystérieux exercé par des charlatans qui s'imposaient au couple impérial, aux actes des quatre doumas, à la révolution de mars [1].

A. C.

QUESTIONS ET REPONSES

427. — Actes des Apôtres. Pourquoi cette feuille royaliste de la Révolution prenait-elle ce titre ? Que signifient ces mots « Actes des apôtres » ?

— Certaines personnes ont avoué qu'elles ne comprenaient pas le sens de ce titre. D'autres ont cru que cela voulait dire les actes des apôtres de la Révolution, tournés en ridicule. Mais qu'on lise les prospectus : les auteurs ont mis en tête ces trois mots Liberté, Gaieté, Démocratie royale, et ils disent qu' « en s'institulant, dès le principe,

1. P. 78, avant-dernière ligne, je ne comprends pas « confronté ». — P. 29. » Barbara (de Krüdener) » ; pourquoi pas Barbe ? « Sainte Barbe, écrivait Joseph de Maistre à Pétrograd en 1810, est un nom fort à la mode ici ».

les apôtres de la liberté et de la démocratie royale, ils comptent sur de nombreux disciples ».

428. — ALEXANDRE II EN 1875. Sait-on ce que le tsar dit exactement à notre ambassadeur Le Flô pour le rassurer après la fameuse alerte ?

— « On ne peut, dit alors Alexandre II — c'était le 15 avril — vous faire la guerre tant que vous n'y donnez aucune raison sérieuse, et vous n'en donnez pas. Si l'Allemagne entendait rentrer en campagne sans motif ou sous des prétextes futiles, elle se placerait vis-à-vis de l'Europe dans la même situation que Bonaparte (*sic*) en 1870, et ce serait à ses risques et périls. Ne vous alarmez pas et rassurez votre gouvernement. Les intérêts de nos deux pays sont communs et, si vous étiez un jour sérieusement menacés, vous le sauriez bien vite, et vous le sauriez par moi ». On sait d'ailleurs que le tsar partit bientôt pour Berlin. « Votre Majesté, dit alors Le Flô, — c'était le 22 avril — n'y apportera que des conseils de modération et des paroles de paix. — Très certainement, répondit Alexandre, je serai là un élément calmant ».

429. — CHAMBORD ET GUILLAUME Ier. Serait-il vrai que le comte de Chambord ait écrit au roi Guillaume de Prusse en octobre 1870 qu'il serait volontiers roi de France, mais qu'il ne cèderait rien du territoire national ?

— Le prince royal de Prusse, plus tard l'empereur Frédéric, dit dans son Journal, à la date du 10 octobre : « Bismarck me raconte que Chambord et Olivier ont écrit à Sa Majesté : Chambord obéirait à l'appel de son peuple, mais ne consentirait pas à des cessions territoriales ; Olivier avoue avoir conseillé la guerre, mais nous prévient qu'il ne faut pas désirer d'annexions. Or, l'un ne peut rien, l'autre a causé tout le mal, et tous deux osent donner des conseils au vainqueur ! »

430. — LE CHARBON. Fut-il aussi rare en 1794 qu'en 1917 ?

— On lit dans une brochure de huit pages qui parut après la chute de Robespierre et qui s'intitule *Dialogue entre deux sans-culottes* (l'un se nomme Leblanc, l'autre Legris), les mots suivants : « Tu devrais bien, camarade, m'apprendre ce que j' devons faire pour ne pas mourir de froid c't hiver à attendre un *bon* pour avoir du charbon, puis après ça, passer not' nuit sur le port ; sais-tu qu'ça commence à nous ennuyer ? ». C'est Leblanc qui parle ainsi, et Legris lui répond : « Si cela t'ennuyait, tu ne serais pas aussi tranquille que tu l'es ; aussi dit-on *le bon peuple de Paris* ».

431. — DRAPEAU ROUGE (Le). Quel est le Constituant qui avait reçu ce surnom ?

— Mirabeau avait ainsi surnommé Câmus, à cause de son visage coloré et de son nez enflammé. Il savait d'ailleurs surnommer ses amis et ses ennemis et les affubler d'un sobriquet. Il appelait Clavière *Tête d'homme et cœur d'enfant*, Duval d'Eprémesnil *Crispin-Catilina*,

Lafayette *Gilles-César* ou *Grandison-Cromwell* et il désignait Sieyes sous le nom de *Mahomet*. C'est ainsi que Voltaire appelait Frédéric *Alaric-Cotin* et que l'abbé de Pradt appela Napoléon *Jupiter-Scapin*.

432. — Les faits sont opiniâtres. De qui est ce mot ?

— « Un des traits, dit Mme de Staël, qui caractérisent le parti des aristocrates en France, c'est d'avoir pour suspecte la connaissance des faits. Ces faits, qui sont opiniâtres, se sont en vain soulevés dix fois contre les espérances des privilégiés ; toujours ils les ont attribués à ceux qui les ont prédits, jamais à la nature des choses ».

433. — Louisiane. Quand et à quelles conditions fut-elle cédée par la France aux Etats-Unis ?

— Elle fut cédée par un traité signé à Paris le 30 avril 1803 (Barbé-Marbois, ministre du trésor public, représentait la France ; Robert Livingston et James Monroe représentaient les Etats-Unis) ; le gouvernement des Etats-Unis paya à la France une somme de soixante millions de francs ; le traité, lisons-nous dans le texte, a « fait cesser toutes les difficultés relatives à la Lousiane et affermi sur des fondements solides l'amitié qui unit les deux nations ».

434. — Grogner. Qui a dit : « Que les soldats grognent pourvu qu'ils se battent » ?

— Le général Roguet, et il ajoutait que grogner est le soulagement ordinaire des bivouacs.

435. — Manger. Où ai-je lu ces mots dits par un chef à ses soldats : « Ne doivent manger que ceux qui se battent » ?

— Le 5 décembre 1812, pendant la retraite de Russie, le comte de Hochberg qui commande le contingent badois, fait enlever du bétail à des traîneurs de la garde impériale ; vainement ils jettent les hauts cris ; il leur déclare net : « Il n'y a que celui qui se bat qui mérite de manger ».

436. — La petite-fille de Marengo. Qu'est-ce que la bataille qui fut appelée ainsi ?

— La bataille de Marengo avait été gagnée le 14 juin 1800, et on nomma « la petite-fille de Marengo » la bataille de Raab, gagnée le 14 juin 1809 nominalement par le prince Eugène et réellement par le général Grenier.

437. — La mort sans phrase. Sieyes a-t-il prononcé ce mot dans le jugement de Louis XVI ?

— Sieyes a dit simplement : « La mort », et lui-même rapporta depuis que quelqu'un sans doute s'enquit de son vote, qu'on répondit à ce quelqu'un « il a voté la mort sans phrase », et que ces mots « la mort sans phrase » passèrent désormais pour son vote textuel.

438. — Nation et gouvernement. Qui a dit que toute nation a le gouvernement qu'elle mérite ?

— Le mot est de Joseph de Maistre, et, en le disant, il ajoutait qu'il

était convaincu de cette vérité comme d'une proposition de mathématiques ; que par suite, toute loi, si excellente qu'elle fût, était inutile et même funeste, si la nation n'est pas digne de la loi et faite pour la loi.

439. — Odeur d'ail et mauvais chemins. De quel pays disait-on qu'on y trouve odeur d'ail et mauvais chemins ?

— La Fontaine, dans une lettre à sa femme, du 19 septembre 1663, dit que « les mauvais chemins et l'odeur des aulx sont deux propriétés qui distinguent le Limousin des autres provices du monde ».

440. — Preller et Goethe. Est-il vrai que Gœthe ait recommandé au peintre Preller qui partait pour l'Italie, d'étudier les grands artistes français ?

— Il recommanda à Preller d'étudier avant tout Poussin et Claude Lorrain.

441. — Sans feu, mais sans froid. Quel est l'heureux mortel qui a écrit jadis qu'il a ainsi passé l'hiver ?

— Courier écrit au printemps de 1811 : « J'ai passé cet hiver à Rome, fort doucement, sans feu, sans froid, sans ennui, et Dieu merci sans amis ».

442. — Pas de souhaits. Quel est le grand homme que les souhaits et les compliments n'ont pas salué à son entrée dans la vie ?

— Le père de Bismarck, en faisant publiquement connaître la naissance de son fils, défendit à tous ses parents et amis de le féliciter et complimenter (*unter Verbittung des Glückwunsches*).

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 juin 1917.* — M. Antoine Thomas, président, informe l'Académie que M. le comte François Delaborde, récemment élu membre ordinaire de l'Académie, vient d'être cruellement éprouvé : son troisième fils, comme ses deux autres frères, est tombé au champ d'honneur. M. Thomas exprime à M. Delaborde et à sa famille la profonde sympathie de l'Académie.

M. Bernard Haussoullier achève sa communication sur une inscription lydienne.

M. Maurice Prou fait une communication sur un diplôme de Charles le Chauve conservé dans les archives du duc de Medinaceli.

M. le comte Durrieu donne lecture du rapport sur le concours des Antiquités nationales de 1917.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 juillet 1917.* — M. Paul Monceaux, de la part de M. Gsell, communique une inscription chrétienne récemment découverte à Sétif. Cette inscription mentionne un martyr du nom de Justus, déjà connu par un autre document trouvé au même endroit, et les reliques d'un groupe de martyrs d'une localité appelée « les Cent Arbres », *ad centum arbores*, qui était située dans la région de Lambèse.

M. Maurice Prou continue la lecture de son travail sur un diplôme de Charles le Chauve conservé dans les archives du duc de Medinaceli. La comparaison de ce diplôme avec d'autres du même roi, souscrits par le même notaire, prouve que la répartition des actes d'une même chancellerie par bureaux est le moyen de critique le plus sûr et le plus précis pour décider de l'authenticité, déterminer les remaniements et établir le texte. En outre, M. Prou montre que le marquis de Gothie, Humfred, à la prière de qui Charles le Chauve fit expédier ce diplôme, est le même que le comte d'Autun homonyme.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 juillet 1917.* — M. J.-B. Chabot fait une communication sur une inscription néo-punique de Maktar.

M. Pottier commence la seconde lecture du mémoire de M. Marcel Dieulafoy sur les fouilles exécutées par lui et par Mme Dieulafoy dont la mosquée de Hassân, à Rabat (Maroc).

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 juillet 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une note de M. Lesquier sur le mariage des soldats romains. M. Lesquier essaie de concilier les opinions de ceux qui n'admettent point pour les soldats romains le droit au mariage et de ceux qui croient, au contraire, qu'il leur était permis de contracter une union légitime. Il admet que l'état légal a été modifié au IIIe siècle dans un sens libéral.

M. Pottier achève la seconde lecture du mémoire de M. Marcel Dieulafoy sur les fouilles exécutées par lui et par Mme Dieulafoy dans la mosquée de Hassân, à Rabat (Maroc).

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 juillet 1917.* — M. Antoine Thomas, président, annonce la mort de M. J. H. C. Kern, d'Utrecht, associé étranger de l'Académie, et retrace brièvement sa vie et ses travaux.

M. Chavannes annonce que M. le Dr Segalen a mis à profit un séjour que ses fonctions militaires lui ont fait faire à Nanking. Il a étudié les sépultures imposantes qui ont subsisté dans cette région et qui proviennent de dynasties du cinquième et du sixième siècles p. C. Le Dr Segalen fait communiquer à l'Académie les photographies qu'il a prises de ces monuments et montre dans un mémoire quel en est l'intérêt pour l'histoire de l'art chinois. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Moïse Schwab analyse un grand papyrus, provenant du Caire, qui appartient à M. Théodore Reinach. Ce papyrus contient sept pièces relatives à des procès soutenus alors à Fostât (faubourg du Caire). Cinq de ces pièces sont écrites en hébreu, et deux en judéo-arabe, c'est-à-dire en langue arabe avec caractères hébreux. L'une d'elles mentionne à plusieurs reprises comme un contemporain l'exilarque ou patriarche de toutes les communautés juives. Ce détail permet de fixer la date des documents en question. Ils intéressent également l'onomastique par la mention de personnages inconnus et de localités égyptiennes ou asiatiques qui ont disparu depuis lors, et surtout la paléographie, parce que l'écriture de ces textes est un curieux modèle de transition entre les caractères carrés, rigides, anguleux, et les caractères cursifs, adoptés plus tard par un besoin général d'écrire rapidement. — MM. Babelon, Clermont-Ganneau, Théodore Reinach et Thomas présentent quelques observations.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 août 1917.* — M. Bernard Haussoullier communique une note de M. W. Deonna sur un miroir de bronze étrusque conservé au Musée de Genève, dans lequel il propose de reconnaître un moule de miroir du ve siècle. — MM. Clermont-Ganneau, Cagnat et Cumont présentent quelques observations.

M. Cagnat communique une note de M. Fabia, correspondant de l'Académie, sur le « Jardin des mosaïques » au quartier d'Ainay, à Lyon, de 1806 à 1812. Le pharmacien Paul Macors, en possession, depuis 1803, d'une partie de l'ancienne propriété des Jésuites, y découvrit plusieurs mosaïques romaines, entre autres celle des Jeux du cirque (1806) qui est au Musée de Lyon et celle de Méléagre et Atalante (1809) qui a péri sur place. Le clos Macors devient ainsi le « Jardin des mosaïques », puis le local du « Cercle des mosaïques », un lieu de plaisance où furent célébrées la Saint-Napoléon de 1809, celle de 1810 et l'union de l'Empereur avec Marie-Louise. Le décès de Macors entraîna bientôt le morcellement du jardin et ensuite la croissance du quartier sa disparition. La mosaïque des Jeux du cirque, acquise par la ville en 1813, y demeura jusqu'en 1818.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — **25 août** — **1917**

Lote, Le sens des réalités, sagesse des États, Leçons politiques de la guerre (S. Reinach).
Henry Cochin, Les deux guerres, 1870 et 1914 (E. Seillière).
Procope, Œuvres, III, 2, p. Haury (My).
Gimpéra, Le problème de la céramique ibérique (R. Lantier).
Foucher de Chartres, Historia hierosolymitana, p. Hagenmeyer.
J. Cernesson, La conversion de J. J. Rousseau en 1728 (Ludovic Roustan).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

René Lote. **Le sens des réalités, sagesse des Etats. Leçons politiques de la guerre.** Paris, Berger-Levrault, 1917; in-8°, 212 p. 3 fr. 50.

Titre ambitieux. Pas plus que Napoléon, l'auteur n'aime les idéologues; il est l'avocat du « scientisme », du « sens des réalités » et, rendant hommage à l'organisation, à la discipline, à la prévoyance de l'Allemagne, il reproche aux pays de l'Entente de se laisser trop conduire par les mots (p. 158).

« Autant le germanisme est odieux par ses idées et ses principes, par son contenu de sophisme et de barbarie, autant sa forme est digne d'attention et riche d'enseignements pour notre vieux monde; je veux parler de la formidable puissance matérielle que peut constituer une discipline intellectuelle dans un Etat. » (p. 149).

Cette discipline, suivant M. L., est surtout « affaire d'éducation nationale »; c'est cette cause profonde qu'on retrouve sous toutes les formes du *vouloir* allemand (p. 145). On a reproché à l'auteur d'avoir sacrifié les causes économiques aux causes intellectuelles dans son ouvrage *Le Péril allemand et l'Europe* (1916); il répond :

« Je ne sacrifie ni les unes ni les autres; mais je m'occupe surtout de celles-ci, parce qu'elles ont joué, de fait, un rôle pour ainsi dire « central » dans le développement prodigieux de l'Allemagne moderne, qu'elles suffisent presque à expliquer ».

L'abondance du charbon et celle de la main-d'œuvre y sont pourtant pour beaucoup, et ce n'est pas sans appréhension qu'on voit reparaître, sous une forme modifiée, la vieille thèse qui attribuait au maître d'école allemand la victoire de Sadowa. M. L. reconnaît l'action de « forces invisibles », qui d'ailleurs n'ont rien de mystérieux, dans la résistance de l'Allemagne aux efforts de la coalition,

dans les initiatives qui l'ont redressée alors qu'on la croyait à bout de ressources (?). Mais, à cet égard, il n'est pas juste pour les Alliés. Faire l'addition des chiffres représentant la population des États en conflit, est une méthode bien trompeuse. La vérité, c'est que la supériorité matérielle de l'Allemagne, appuyée sur l'Autriche et bientôt sur la Turquie, était écrasante partout sauf sur mer. Seule, pendant près de deux ans, la France a pu résister, grâce à la qualité de son artillerie légère et à sa résignation héroïque aux sacrifices les plus durs; la Russie n'était pas armée, ne disposait pas de voies de communication et, par surcroît, n'était pas sûre. La postérité s'étonnera beaucoup moins de la résistance et des « redressements » de l'Allemagne, laquelle avait presque tous les atouts dans son jeu et en garde encore, que du spectacle offert par la France dès le début, de la lente, mais énorme énergie développée par l'Angleterre, du fait que l'Allemagne, préparée depuis longtemps à l'offensive, n'ait pu remporter de victoires signalées que sur les petits pays qu'elle attaquait. Chaque fois qu'elle a trouvé une grande armée devant elle, malgré l'excellence de son armement, malgré l'immense avantage de la manœuvre sur lignes intérieures, malgré le manque de tous scrupules, elle n'a pu pousser ses avantages jusqu'à la mise hors de cause de son adversaire. Les historiens allemands de l'avenir condamneront sans merci la tactique meurtrière et les fautes grossières de politique qui, en appelant sur l'Allemagne la haine du monde entier, ne lui ont même pas assuré, sur aucun terrain décisif, le bénéfice de ses crimes contre l'humanité[1].

Les moqueries de M. L. à l'adresse de l'Entente ne me semblent généralement pas fondées. L'expédition de Gallipoli a manqué deux fois réussir; son succès eût mis fin à la guerre. L'Entente ne pouvait prévoir les trahisons du roi de Grèce et le coup d'État qui a chassé Venizelos du pouvoir; or, une armée de 300,000 Grecs aurait sauvé la Serbie, ou même, par sa seule présence, eût empêché la Bulgarie de l'attaquer. Si le blocus n'a pas été appliqué dès 1914 avec la rigueur nécessaire, c'est qu'il fallait ménager les intérêts des États-Unis et des autres neutres; nous avions vraiment assez d'ennemis sur les bras. Loin que la France et l'Angleterre (il ne s'agit pas de quelques journalistes) se soient fait illusion sur la puissance de l'Allemagne, on peut prouver que les écrivains militaires autorisés, depuis dix ans, n'ont cessé de la mettre en évidence; seulement, on croyait que l'empereur était résolument pacifique, et il semble bien n'avoir cessé de l'être, comme l'a écrit M. Cambon, qu'après l'avoir été avec décision pendant vingt ans. Si l'opinion de l'Entente a été souvent abusée au cours de la guerre, on peut vraiment se demander si le public allemand n'a pas été dupé avec plus de persistance et victime

1. M. L. concède d'ailleurs (p. 110) que l'Allemagne, elle aussi, a commis des fautes, mais il ne les signale qu'en passant, alors qu'elles sont capitales.

de mensonges plus dangereux. M. L. écrit (p. 96) qu'on parla fort peu à Paris de la défaite russe de Tannenberg et ajoute : « Ne vivait-on pas dans l'enchantement du miracle de la Marne ? » Or, la défaite de Tannenberg est du 29 août, la victoire de la Marne du 12 septembre. La censure française a eu parfaitement raison de cacher le désastre de Tannenberg, qui aurait pu porter un coup fatal à notre confiance au moment où elle était si nécessaire. Quant à l'annonce que les Cosaques étaient « à six étapes de Berlin », cette sottise d'un journaliste fut immédiatement relevée par l'ambassade de Russie à Rome, dont le démenti parut dans les journaux. On ne peut alléguer un si insignifiant épisode pour incriminer les « experts ». Même le « rouleau compresseur » du critique anglais Repington, expression qui fit fortune, ne paraît nullement une absurdité quand on voit les va-et-vient de l'offensive russe dans la Prusse orientale et le saillant de Pologne. On ne pouvait pas prévoir que le rouleau devrait s'arrêter faute de combustible, et parce que le grand duc Nicolas était trahi par les bureaux de Petrograd !

M. L. demande un État « basé sur le règne de la compétence », à savoir « tout le contraire d'un régime d'opinion publique ». Il est évidemment très désirable que chaque énergie occupe la place qui lui convient ; mais dans quel pays a-t-on réalisé cet idéal ? Ce n'est certes pas en Allemagne, où des princes royaux, parfois dégénérés, commandent des armées par droit de naissance, où les diplomates, de l'aveu même des Allemands, se sont montrés d'une stupidité extraordinaire. Pour un Bülow (tout italianisé, d'ailleurs), combien de Tschirsky, de Bernstorff, de Zimmermann ! L'éminent auteur de *J'accuse* a déjà fait ressortir la supériorité manifeste des dépêches du *Livre jaune* français sur tous les documents diplomatiques dus à des Allemands.

Parmi ceux qui, au cours de ces dernières années, ont le mieux étudié l'Allemagne, il en est qui ne partagent nullement les idées de M. L. sur les causes de la supériorité matérielle de nos voisins, de leur prodigieux essor économique, industriel, commercial, et même de leur grande activité dans les domaines de la littérature et de l'art. Tout ce qui est en Allemagne n'est pas, pour cela, germanique, témoin l'art franc, l'art roman, l'art gothique, comme l'a montré encore récemment M. Mâle. Une opinion à recueillir, bien qu'évidemment teintée de paradoxe, est celle qu'a récemment exprimée M. Gerard, ex-ambassadeur des États-Unis à Berlin, dans une réunion du *National Arts Club* :

« N'étaient des Juifs, l'Allemagne n'aurait jamais marqué dans le monde de la littérature, de la science et de l'art. Les juifs en Allemagne sont les vrais porte-drapeaux de la civilisation, et si l'Allemagne a lieu d'être fière de quelque chose, c'est d'eux. L'Allemagne se vante de sa « Kultur », se dit supérieure en philosophie, en littérature et en art. Mais cela n'est pas vrai. Ce n'est pas eux, mais les juifs. Enlevez les juifs de tous les domaines de sa civilisation, et l'Allemagne est

privée de tout (*destitute*). Les prisonniers en Allemagne ne sont bien soignés que grâce aux chirurgiens germano-juifs, qui sont habiles, généreux et humains »[1].

M. Gerard, malgré sa compétence, peut être victime d'un mirage; mais si l'étude de l'Allemagne, en paix et en guerre, lui avait donné l'impression d'un pays élevé au-dessus de ses voisins par les seules vertus du germanisme, il n'aurait pas songé à mettre ainsi en pleine lumière, dans tous les domaines où prétend exceller l'Allemagne, l'action prépondérante de 600,000 demi-citoyens qui n'ont jamais eu de part au gouvernement. Il faut, tout au moins, que les gouvernants *alt deutsch*, diplomates et hauts fonctionnaires, qu'il a fréquentés assidûment, lui aient paru trop médiocres pour expliquer la force et l'éclat de la grande machine qu'ils conduisent à sa perte, faute d'avoir respecté, dans leur insolence de hobereaux, les hommes et les dieux.

S. Reinach.

Henry Cochin. **Les deux guerres, 1870-1871, 1914-1917**. Images et souvenirs. Un volume in-16, pp. IX et 294. Paris, Plon-Nourrit, 1917, prix : 3 fr.[e] 50.

M. Henry Cochin qui n'est pas seulement un érudit d'ample culture, mais qui est encore un excellent écrivain, nous donne dans ce livre un ensemble d'études inspirées les unes par la guerre de 1870, les autres par le présent conflit international. — La plus développée est celle qu'il consacre à son ancien professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand, à Charles Aubert-Hix, d'après les lettres écrites par celui-ci depuis le milieu de juillet 1870 jusqu'à la fin de mai 1871, c'est-à-dire pendant la période du Siège et de la Commune de Paris. Aubert était un universitaire de réelle originalité dont le mérite éminent fut surtout dans son talent de parole : jeune, il avait connu Balzac et Musset qu'il aimait beaucoup. Mais en revanche il aimait fort peu George Sand, qu'il avait visitée dans son appartement de garçon, rue Racine, et, sur tout ce monde du romantisme bohême, il savait conter des histoires « un peu vives ». Il fut, semble-t-il, un maître inoubliable, ardent, tumultueux, enthousiaste, ironique. Son talent de lecteur était incomparable et la seule inflexion de sa voix valait un commentaire ; ses élèves se rappellent telle pensée, tel mot des classiques avec l'accent qu'il leur a donnés dans sa chaire, et non pas autrement. Or ces élèves s'appellent Paul Bourget, Denys et Henry Cochin, Raphaël-Georges Lévy, Girard, Collignon, etc.. Rien de plus attachant que de suivre ce caractère original et ce cœur chaud dans ses impressions patriotiques, pendant la cruelle épreuve de 1870. Lui aussi, comme le héros de Daudet, il eut sa « dernière classe ». Le lycée Louis-le-Grand, qui avait été atteint par le bombardement, fut licencié en janvier 1871. Ce jour là M. Aubert avait six élèves en tout, dont deux en uniforme des compagnies de marche. Il était en uniforme aussi. Il prit l'histoire de Thucydide et s'arrêta au fameux

1. *B'nai B'rith News*, Chicago, juin 1917, p. 9.

discours de Périclès sur la tombe des jeunes Athéniens morts pour la patrie : il fut éloquent, ému : M. Cochin entend encore la voix de son professeur citant pour finir l'image célèbre qui dit la douleur de la Cité devant la tombe de ses héros en fleurs : « L'année a perdu son printemps ». — Et il a tracé de son ancien maître un portrait qui fera vivre la mémoire de cet homme de cœur.

On n'aimera pas moins son évocation du salon de son père, ce grand homme de bien que fut Augustin Cochin, pendant les mêmes semaines de deuil. Il trace des visiteurs habituels de ce salon une série de silhouettes cordiales et sobres : c'étaient Resseguier, Coriolis, Saint-Aignan, Arnaud de l'Ariège, Xavier Marmier, Buloz, le comte d'Haussonville, père de l'académicien d'aujourd'hui, Vitet, Doudan. Détachons de ces pages une anecdote qui en fera connaître le caractère. Certain soir, pendant le dîner de famille, de menu plutôt mince, un coup de sonnette se fit entendre et l'on vit entrer dans le vestibule un singulier cortège : l'abbé de Broglie suivi d'une dizaine d'enfants déguenillés et transis de froid. Ce soir là à Charonne, dans la maison de refuge où le prêtre exerçait son ministère charitablé, il n'y avait plus rien à manger. « On avait décidé que chaque prêtre « partirait avec quelques enfants des plus affamés et les conduirait « chez des personnes amies. Le lendemain on aviserait. Je ne sais pas « comment ce soir-là, ma mère put s'arranger : mais le fait est qu'un « moment plus tard on pouvait voir à nos places, autour de la table, « les gamins assis devant des assiettes d'une soupe qui, faute de « mieux, était chaude et sur laquelle ils ne boudaient pas. Seul l'abbé, « leur sauveur, n'y semblait pas songer. La cuiller à la main, il s'était « arrêté : sa tête, tout ébouriffée, d'où il n'avait pas détaché tout à fait « son gros cache-nez noir, se penchait sur son assiette. Etait-ce donc « son *Benedicite* qui durait si longtemps? Non, il avait encore plus « sommeil qu'il n'avait faim : maintenant que les petits avaient à man- « ger, le saint homme dormait ». Tableau digne du siècle de Vincent de Paul ou même de François d'Assise, pour évoquer l'un des sujets qui sont familiers à la plume de M. Cochin.

La seconde partie du livre dit les impressions actuelles de l'auteur : il nous fait voyager à ses côtés de la Flandre à l'Italie, ces deux pôles de ses amitiés intellectuelles : il nous dit les rives de l'Yser avant les ravages des marmites et les rivages de l'Adriatique sous la menace des aviateurs teutons. On ne lira pas sans émotion ces chapitres, animés d'une flamme communicative.

Ernest Seillière.

Procopii Cæsariensis opera omnia recognovit J. Haury. Vol. III, 2 : VI libri περὶ Κτισμάτων sive *de Aedificiis* cum duobus indicibus et appendice. Leipzig, Teubner, 1913; x-395 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

A la fin des *Prolegomena*, M. Haury exprime sa joie (maxima per-

fusus sum lætitia) d'avoir mené à bonne fin, au bout d'une vingtaine d'années, son édition des œuvres de Procope. Elle comprend le *Livre des Guerres* (t. I et II), l'ouvrage connu sous le nom de *Histoire secrète* (t. III, fasc. 1), et le traité dont nous parlons aujourd'hui (t. III, fasc. 2), sur les *Constructions* de l'empereur Justinien (περὶ κτισμάτων, *de ædificiis*). Ce dernier volume est publié avec le même soin et la même méthode que les précédents; mais cependant il donne quelque prise à la critique. M. H. a collationné, en tout ou en partie, les douze manuscrits qui contiennent en entier ou par fragments le traité de Procope; les deux principaux, le Vatïcanus 1065 (V) et l'Ambrosianus 182 (A) lui ont fourni la base du texte, et leurs leçons sont relevées intégralement dans l'appareil critique; mais c'est V qui de beaucoup a pour lui la plus grande autorité. Pour cette raison, M. H., en présence de deux variantes également admissibles, donne dans son texte la leçon de V; il écrit par exemple ἐχυρός et ὀχυρός, ἂν οὕτω τύχῃ et ἂν οὕτω τύχοι, ἀπολώλει et ἀπωλώλει, se conformant dans tous ces cas au Vaticanus. C'est sans doute de bonne méthode, puisque aussi bien, sauf faute évidente, c'est le meilleur manuscrit qui est censé fournir le meilleur texte; et quoique dans certaines occasions cette manière de procéder me semble, pour des raisons que je ne puis exposer ici, avoir plus d'inconvénients que d'avantages, je ne saurais désapprouver M. H. de se montrer si rigide. Mais alors on se demandera pourquoi la même méthode n'est pas appliquée ailleurs, et pourquoi M. H. n'admet pas certaines bonnes lectures de V, préférant soit A, soit une correction. On lit p. 97, l. 18 πανταχόθι, leçon de A, alors que V donne πανταχόσε; est-ce parce qu'il n'y a pas de mouvement (φρούρια οἰκοδομησάμενος)? Mais on rencontre souvent πανταχόσε, que le verbe indique mouvement ou non : 48, 25 ; 79, 8 ; 143, 19 ; 164, 6 etc. ; V devait donc être préféré. Ἀπελέλειπτο A est dans le texte 162, 21, où V donne ἀπολέλειπτο ; ces plus-que-parfaits sans augment, de verbes composés, ne sont pas des raretés ; on les trouve déjà bien avant Procope chez de bons écrivains, Arrien par exemple, et la leçon de V devait d'autant plus être admise que dans cet ouvrage même il en est un autre exemple, καταπεπτώκει 112, 8, répété 129, 13 ; 155, 1 et 158, 16. Procope a-t-il écrit στενωτάτη 136, 13 ? C'est possible; mais c'est une correction de Maltret, qui devait être rejetée, στενοτάτη étant le texte de V et de A; ce comparatif anormal est du reste bien connu. Si nous lisons 55, 5 ἀπαυθαδιασάμενος, cela ne suffit pas pour rejeter 79, 16 ἀπαυθαδίσασθαι leçon de V, les deux formes étant également autorisées, cf. *Anecd.* 90, 17 et 94, 7. Je pourrais encore citer quelques exemples analogues; mais il suffira de noter un dernier passage où M. H. laisse de côté la leçon de V, qui pourtant est bien préférable à tous points de vue : 156, 17 πηγάς τε ποτίμων ὑδάτων ὡς ἑκάστῳ ἀποβλυζούσας... ὀχεταγωγίᾳ διακομίσας, τὸν πρότερον... περιεῖλεν αὐχμόν. Le sens général est clair; mais pour qui regarde de plus près ἑκάστῳ est inintelligible et gram-

maticalement inexplicable. Or c'est la leçon de A, et c'était ici le cas ou jamais d'adopter celle de V, ἑκαστάτω, qui met tout en ordre ; et M. H. a été d'autant plus mal inspiré que V est la base de son texte, que ὡς + un superlatif est une manière de s'exprimer très fréquente dans Procope, que l'altération ἑκαστάτω en ἑκάστῳ est plus compréhensible que le contraire, et qu'enfin Procope parle ailleurs d'une adduction d'eau, comme ici, en termes analogues : 56, 22 svv. οὔτε γὰρ ἀναβλυστάνουσαν εἶχον ἐνταῦθά πη κρήνην... ἀλλ' οἷς μέν... οἷς δὲ ὡς ἀπωτάτω τῆς τοῦ ποταμοῦ ἐκροῆς τὰ οἴκοι ἐτύγχανεν ὄντα, τούτοις κ. τ. λ., ἀλλ' ὀχετὸν... ἐτεκτήνατο μέγαν... ᾧ δὴ... τὴν ἀπορίαν... διέλυσεν. Notons en passant qu'en écrivant τὰ οἴκοι M. H. suit le Vaticanus ; mais cette lecture, au point de vue du sens, est très discutable, et l'on se demandera si τὰ οἰκία A n'est pas la vraie leçon ; le mot est encore un de ceux qui sont familiers à Procope. L'édition se termine par deux index qui se rapportent aux trois volumes ; l'un, des noms propres, est bon ; l'autre, *græcitatis*, est incomplet ; il y manque plusieurs mots importants, dont je cite seulement εὐλίμην = εὐλίμενος *Aedif.* 28, 6 ; le *Thesaurus* donne le mot d'après les anciens lexiques, mais ajoute la mention « absque exemplo ». Un appendice donne des rectifications et des conjectures pour divers passages des deux premiers volumes et des *Anecdota* ; j'y relève celle-ci : *Anecd.* 109, 7 τῇ θείᾳ] τηθείᾳ Fr. Buecheler, *Rhein. Mus.* 63 (1908) ; M. H. n'a pas connu un article de la *Revue Critique* du 5 mars 1908, où cette même lecture est proposée et justifiée. Pour résumer, l'édition n'est pas sans mérite ; le texte y est le plus souvent bien établi, et M. Haury y a apporté de bonnes corrections, par exemple 103, 24 ἀρξαμένους, 152, 15 αὐτοσχεδιάζει au lieu de ἀρξαμένου et αὐτὸς σχεδιάζει, et quelques autres. Mais son appréciation des *variæ lectiones* est par endroits indécise, d'où il résulte qu'il adopte certaines leçons du Vaticanus qui ne sont pas admissibles, et qu'il suit, au contraire, l'Ambrosianus là où l'autorité de V est indiscutable [1].

MY.

Pedro Bosch Gimpera. **El Problema de la ceramica iberica.** Comisión de Investigaciones paleontologicas y prehistoricas. Memoria nº 7, 1 vol. in-4º de 74 pages, XIII planches et 20 figures dans le texte. Madrid, Museo de Ciencias naturales, 1915.

La céramique peinte ibérique apparaît dès maintenant comme l'un des produits les plus originaux et les plus complexes de l'art de l'Espagne avant la conquête. Telle est la conclusion logique du volume que lui consacre M. P. B. G., professeur à l'Université de Barcelone. Cependant, il ne faudrait pas chercher dans ce livre autre chose qu'un

---

1. L'impression est soignée ; j'ai noté seulement deux fautes typographiques dans le texte : 34, 21 χίοσιν ; 168, 8 διδιήγηται (l. χιόσιν, δεδιήγηται). Dans l'index p. 338 l. ἀποβλυστάνω au lieu de ἀποβλαστάνω. — P. 173, 18 lire τοῦ μὴ... ἐπισκήπτειν au lieu de τῷ.

guide, et un guide très rapide ; deux questions seulement sont étudiées : la répartition topographique et le problème chronologique. Tout ce qui concerne la technique est laissé de côté et l'auteur a négligé d'aborder l'étude détaillée des motifs et des différentes écoles. Dans ces directions, tout le travail est à faire.

Des découvertes opérées jusqu'à ce jour en divers points de la Péninsule, il résulte que la céramique ibérique peinte est répartie dans quatre régions assez nettement délimitées. Or, et c'est là un fait dont M. P. B. G. ne semble pas avoir vu toute l'importance, ces régions correspondent aux quatre grands foyers de la civilisation ibérique de la fin du vi^e siècle au début de l'ère chrétienne. Chacun de ces groupements a pour ainsi dire son autonomie qui se traduit non seulement dans l'art, mais aussi dans les coutumes et les rites funéraires ou religieux des populations qui occupaient ces territoires. L'étude de la céramique peinte ibérique acquiert ainsi une importance considérable, en ce qu'elle permet ne préciser les limites de ces régions et les actions et réactions que les divers groupements ont pu avoir les uns sur les autres.

La première de ces régions a son foyer principal dans le sud-est de l'Espagne (provinces d'Alicante, de Murcie et d'Albacete). Elle pousse des ramifications vers le nord, par les vallées du Segura et du Jucar, jusqu'aux montagnes de Cuenca et de la Sierra d'Albarracin où elle se rencontre avec les produits de l'Aragon. Une autre branche se poursuit en Catalogne (Ampurias) et jusque dans le midi de la France. Enfin quelques vases du même type ont été recueillis aux Baléares. Les produits de cette céramique se caractérisent par la variété des formes et par la richesse extraordinaire du décor. Les motifs géométriques, cercles concentriques et lignes parallèles ondulées, se rencontrent avec des ornements floraux stylisés d'une grande élégance particuliers à cette province archéologique. Les animaux sont représentés par le « carnassier » et par des oiseaux sur les vases d'Elche et d'Archena. En général, la figure humaine est fort mal traitée et témoigne d'une technique enfantine, très éloignée de la maîtrise des décors animaux et floraux. Une seule fois, à Ampurias, l'homme est dessiné avec un certain réalisme.

La deuxième région occupe l'Andalousie, principalement la vallée du Guadalquivir. Les formes sont moins variées et le décor géométrique prédomine. Au sanctuaire ibérique de Castellar de Santisteban, on a recueilli quelques fragments montrant un damier noir et blanc que l'on retrouve en Aragon, à Ampurias et dans quelques stations de Castille. Les forme les plus usitées sont les vases à panse sphérique, les assiettes et les coupes à pied.

Dans le troisième groupe (vallée de l'Ebre, principalement les provinces de Teruel et de Saragosse, l'ouest de la province de Tarragone et le sud de celle de Lérida), le décor géométrique cède la place aux

motifs végétaux stylisés et aux combinaisons de spirales, souvent distribués en frises, comme dans les vases de la Zaïda. Les animaux apparaissent par séries superposées (oiseaux, bovidés, etc.). La figure humaine est rare et mal dessinée. Dans cette série, les vases cylindriques fermés à leur partie supérieure, les amphores à large panse sont, avec certains autres en forme de cache-pot et les assiettes, les types dominants. Entre cette céramique et celle du sud-est, il y a quelques points communs : les spirales, les cercles qui se recoupent, etc.

La dernière région (Castille) se subdivise en deux groupes : l'un méridional, dans la vallée du Jalon, l'autre septentrional dans la haute vallée du Douro.

La poterie du premier groupe comprend des vases à décor géométrique trouvés dans les nécropoles celtiques, du Molino de Benjamin et de Luzaga ; des tessons ramassés dans les ruines des villages celtibères et dans les maisons romaines d'Arcobriga. Ils présentent une certaine analogie avec ceux recueillis dans la couche ibérique de Numance ou montrent des ornementations linéaires et des stylisations animales ou végétales, en noir clair sur fond jaune. Ces trois séries appartiennent à des périodes chronologiques distinctes. On connaît mal les matériaux du second groupe, sauf ceux de Termés et de Numance. Dans cette série, les trouvailles numantines sont de beaucoup les plus curieuses. Les coupes à pied, les assiettes, les amphores à large panse, les œnochoes et les goblets sont décorés de curieuses représentations humaines (scènes de combats et de chasse) et animales (oiseaux, poissons, chevaux, etc.). Le décor purement géométrique tend à disparaître devant les combinaisons de spirales, les méandres et les croix-gammées.

Dans le reste de la Péninsule, la poterie est extrêmement rare.

Le classement chronologique de cette céramique est encore très imprécis. On ne peut l'obtenir que par rapprochements avec des objets dont la date est déjà connue. Il est possible d'arriver cependant à en fixer les limites extrêmes.

A Ibiza, la poterie peinte ibérique se rencontre dans une nécropole utilisée depuis la fin du ve siècle. A Villaricos, elle est associée à des cratères grecs du ve ou vi^e siècle. En Castille, les fouilles dans les nécropoles celtibères de la Tène II et dans les maisons de Numance et d'Arcobriga font descendre les dates de cette céramique jusqu'au dernier quart du second siècle avant J.-C. Le groupe du sud-est paraît être le plus ancien. De là, la céramique peinte aurait gagné l'Andalousie et ne se serait étendue que plus tardivement en Aragon et en Castille.

Très justement, en effleurant le problème des influences M. P. B. G. a fait justice des hypothèses mycéniennes ou carthaginoises qu'il faut se résoudre à abandonner sans retour, La céramique peinte ibérique

est l'une des mille formes sous laquelle se présente la civilisation de la Tène en Espagne. Dans la formation de cette industrie, le plus grand rôle semble revenir à l'importation grecque. Ce n'est pas dans la poterie du Dipylon qu'il faut en rechercher les origines, mais plutôt dans les ateliers des VIe et Ve siècles.

Il est à souhaiter que M. P. B. G. reprenne un jour ce mémoire qui apporte tant de faits nouveaux. Il y donnera, j'en suis sûr, la place qui lui revient à la céramique de Numance qu'il a présentement par trop négligée et dans le texte et dans l'illustration.

Raymond Lantier.

Fulcheri Carnotensis Historia hierosolymitana, Herausgegeben ven Heinrich Hagenmeyer. Heidelberg, Winter, 1913. x-915 p. in-8°. Prix : 35 Mk.

Hagenmeyer s'occupe de l'histoire des croisades et du royaume latin de Jérusalem depuis très longtemps. Si je ne me trompe, son premier travail remonte à 1877. Il a, du reste, concentré ses efforts sur la première croisade. Il est donc tout désigné pour éditer Foucher de Chartres. L'*Historia* est le seul récit original des trente premières années du royaume latin qui soit dû à un Occidental, habitant de Jérusalem et témoin oculaire. Au moment de la croisade, Etienne de Blois occupait le château de Chartres. Foucher le suivit en Terre-Sainte au mois d'octobre 1096, quand ce seigneur partit avec Robert de Flandre et Robert de Normandie. Il devint, au cours de l'expédition, au mois d'octobre 1097, le chapelain de Beaudoin et resta désormais son compagnon fidèle et le témoin de sa vie. Dans l'automne de 1101, il commença à écrire son *Historia*. Il avait cinquante-neuf ans quand Beaudoin I mourut (1118). A partir de ce moment, Foucher doit avoir eu quelque poste ecclésiastique fixe, bien que de temps en temps il ait pu accompagner Beaudoin II dans ses campagnes. En tous cas, de 1118 à 1127, Foucher habite Jérusalem d'une manière continue. Les derniers événements qu'il mentionne sont de la fin de 1127. Il a dû mourir vers ce temps ou peu après.

L'œuvre comprend trois livres : la croisade, le règne de Beaudoin I, le règne de Beaudoin II. Le récit, est en général, assez sec. Mais on comprend aisément qu'il a une valeur historique de premier ordre. Il a été écrit à quatre reprises, de 1101 à 1105, de 1109 à 1113, de 1118 à 1124, après 1124. En 1124, Foucher remania son œuvre depuis le commencement et la poursuivit jusqu'en 1127. Malgré sa situation de témoin, Foucher a utilisé des sources écrites, les *Gesta Francorum* et l'*Historia Francorum* de Raymond d'Aguilers.

Hagenmeyer a publié son édition d'après les mss. de la seconde recension, en prenant surtout pour guide un ms. de Douai 882, du XIIe siècle. Naturellement il n'a pas négligé les mss. de la recension antérieure à 1124. Avant son édition il n'existait que des éditions in-folio et la réimpression de Migne (t. CLV), d'après Duchesne.

Migne aurait pu être omis dans l'apparat critique ; ses variantes ne peuvent être que des fautes d'impression. A plus forte raison, la réimpression de Migne en 1880 par la librairie Garnier est-elle tout à fait négligeable. En revanche, l'indication de la page de Migne n'eût pas été inutile en marge.

Le texte est accompagné d'une double annotation critique et explicative. On a le sentiment que cette accumulation de renseignements pouvait être éclaircie et allégée. Dans l'apparat, est-il nécessaire d'indiquer toutes les variantes de O, ms. du XIIIe siècle ? L'introduction nous prévient que c'est une copie de la première recension, et que les variantes sont des distractions ou des erreurs de lecture. Les notes sont parfois un caractère un peu élémentaire. Le lecteur de Foucher a-t-il besoin d'être si exactement renseigné sur la situation de Brundisium ? Beaucoup de ces notes seraient devenues inutiles, si ce gros volume était muni de cartes. Il en faudrait au moins deux, une pour l'itinéraire des croisés, l'autre pour la Syrie et le nord de l'Egypte. On est étonné d'une telle lacune dans un pareil ouvrage, où l'auteur n'a pas plaint sa peine. Il annonce dans sa préface qu'il a voulu donner pour un texte médiéval le pendant des éditions des auteurs grecs et latins. L'intention est louable. Mais ces éditions s'adressent le plus souvent à de jeunes esprits, aussi mal pourvus de connaissances que de livres de référence. Je ne pense pas qu'on mette jamais l'*Historia hierosolymitana* entre les mains des enfants.

Sur un autre point, l'auteur paraît avoir suivi les errements des éditeurs de classiques. Il renvoie à l'apparat et au commentaire par des appels de notes, à l'apparat par des lettres minuscules, au commentaire par des chiffres. Ces vedettes pullulent sur le texte comme une moisissure. Il y a bien peu de lignes qui ne comptent un renvoi et la plupart en ont plusieurs. Souvent un mot est orné de deux de ces appendices, une lettre et un chiffre. On peut répondre : Mais les éditeurs des *Monumenta Germaniae* ne procèdent pas autrement. Cet argument est irréfutable dans le pays des *feldwebel*, l'argument d'autorité ! Pour nous, qui n'avons aucun fétichisme et qui jugeons librement, cela nous est égal. Nous dirons avec un calme effroyable que les *Monumenta Germaniae* ont tort. Et nous les confondrons par eux-mêmes. Car dans la série des *Auctores antiquissimi*, on a procédé autrement; on a laissé ce vieux système, vraiment médiéval, qu'il remonte à Pertz ou à quelque autre, et on a suivi celui qu'adoptent les philologues en général quand ils ne font pas de livres pour l'enseignement secondaire.

Il est difficile de dire quelle mesure doit avoir un commentaire. Nous ne chicanerons donc pas très fort ; mieux vaut l'excès. Le lecteur est bien aise de voir que l'éditeur a compris le texte qu'il publie. C'est un doute que certaines éditions, sans doute fort savantes, suggèrent à la malice humaine. Mais nous ferons un éloge sans restric-

tion des tables de ce volume. Il y en a trois. Une liste bibliographique donne exactement le titre des ouvrages et articles cités. J'estime en gros qu'il y a là cinq cents titres. Un sommaire chronologique va de 1445 av. J.-C. à 1895. Ce sommaire est minutieux pour toute la période embrassée par Foucher, et comme il y a toujours à chaque indication une référence on peut ainsi se reporter aussitôt au texte. Voilà encore un auxiliaire excellent. Hagenmeyer a dû perdre beaucoup de temps dans sa vie, ainsi que nous tous, à chercher dans des livres, où, avec un peu d'atttention de la part des auteurs, on aurait dû mettre la main sur le renseignement sans effort. Mais pourquoi commencer en 1445 av. J.-C. ? C'est que Foucher, en veine de science, cite l'*Hexaméron* d'Ambroise, qu'Ambroise nomme Sésostris et que Hagenmeyer a fait une note sur Sésostris. Toute note comportant une indication chronologique dépose une date dans la deuxième table. La dernière indication chronologique doit être citée en original : « 1895. In Malatia [Malatie, ville arménienne au S.-O. de Kharpout] richten die Türken gegen die armenische Bevölkerung ein grosses Blutbad an » : il faudra un supplément. La troisième table est l'*index rerum et verborum*, que l'auteur intitule *index rerum et Glossarium*. Il est fait avec la même précision attentive que le reste.

Un appendice contient différentes pièces relatives aux manuscrits et à l'histoire ultérieure de l'œuvre de Foucher, notamment toute une série de récits relatifs au feu qui s'allume miraculeusement sur le Saint-Sépulcre le samedi-saint, et la table des passages bibliques cités par Foucher.

Enfin, chose presque étonnante dans un livre allemand, il y a en tête une table des matières, avec le titre des paragraphes de l'introduction (qui a 112 pages), les titres de l'œuvre de Foucher, des appendices et des tables, des additions et des corrections.

Joseph Cernesson, **La Conversion de J.-J. Rousseau en 1728**. Lausanne. Imprimeries réunies, 1917, in-8°, p. 10. (Ne se vend pas.)

Dans un court article de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* (mars 1917), reproduit en tirage à part, M. Cernesson a repris la question de la conversion de Rousseau qu'avaient soulevée dans son livre sur *Mme de Warens* M. Benedetto et plus récemment l'ouvrage posthume du regretté P. M. Masson. Les registres de l'hospice de Turin donnent pour la date de l'abjuration le 21 avril et pour celle du baptême le 23 avril. Seulement on n'est pas d'accord sur la lecture de ces dates : où les uns lisent *aple* (aprile) les autres veulent lire *agto* (agosto). J'avoue que pour ma part, d'après le facsimilé du livre de M. Benedetto, la lecture *agto* me paraît impossible, le *g* dans toutes les graphies du document où il intervient présentant des caractères très dif-

férents. M. C., adoptant la date du *21 août*[1] avec Mgr Lacroix qui a consacré un de ses cours à la religion de Rousseau, cherche à faire concorder le récit des *Confessions* avec cette interprétation ; sa thèse enchaîne habilement les menus faits de la narration de Rousseau, mais se heurte à une grosse objection : Rousseau évalue à deux mois son séjour à l'hospice et il faudrait alors en étendre la durée à plus de quatre. Pour tout concilier, M. C. propose une explication trop facile en invoquant une négligence du scribe qui aurait mis après coup son registre à jour et inscrit une date fictive. Cet argument désespéré n'est pas d'ailleurs pour lui la démonstration la plus convaincante. Il la trouve dans le caractère de Rousseau qu'on ne saurait accuser sur ce point capital de ses *Confessions* de dissimulation. Ce n'est là qu'une raison de sentiment, et tout en respectant la sincérité de Rousseau, il est bien permis d'examiner d'un point de vue critique les affirmations de ses dernières confidences et de chercher à en expliquer les contradictions. Il est incontestable que la publication des registres de l'hospice du Saint-Esprit en ont soulevé une, et M. C. n'a pu qu'en souligner l'importance sans la résoudre.

Ludovic Roustan.

QUESTIONS ET RÉPONSES

443. — Académicien et député. Qui a dit qu'il fallait plus intriguer pour être académicien que pour être député ?

— Dans une lettre à son ami Doazan, du 6 octobre 1835, Scribe écrit : « Tu ne sais pas ce que c'est que les visites académiques ; les autres ne sont rien auprès de celles-là. Il y a bien plus d'intrigues, de menées, de cabales, de conciliabules et de complots pour être académicien que pour être député ».

444. — Alsace. Peut-on me citer (cf. n° 31, p. 76, question 408) des locutions alsaciennes où entrent des noms propres, et des prénoms comme, par exemple, cette locution strasbourgeoise : c'est une vraie Agnès, *dis isch e rechti Agenes*, c'est-à-dire une femme nerveuse, qui se plaint toujours ?

— On dit : *e Bechseppel* (*Bech* ou *Pech*, poix ; *Seppel*, diminutif de Joseph), qui a les cheveux pommadés, poissés ; *Burebrid*, fille de paysan (*Brid* ou Brigitte) ; *arme Gred* (Grete, Margarethe), une pauvre personne ; *dis isch e wahrer Endekrischt*, c'est un vrai antechrist, un mécréant ; *dis isch e Flohpeter*, c'est un lâche, un être faible ; *dis isch e rechti Gänsgreth*, une sotte femme ; *dis isch e Grosshans*, un fanfaron ; *dis ich e rechter Hansdännel*, un orgueilleux (Hansdännel ou Jean Daniel, prénom jadis fréquent à Strasbourg) ; *dis isch e dum-*

---

1. M. C. parle toujours du 21 avril (ou 21 août) comme date de *sortie* ; c'est incorrect : sur la *sortie* le registre est muet.

mer Jokel, un sot (Jokel ou Jakob) ; *dis isch e rechtér Stoffel*, un homme roide et gauche (Stoffel, abrégé de Christoffel).

445. — Ambition. Qui a dit, avant la Révolution française, que « l'esprit républicain est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique » ?

— Voltaire fait cette remarque à propos des Hollandais qui en 1709 se plaisaient à humilier à la fois les Français leurs ennemis et les Allemands leurs alliés.

446. — Concorde. Napoléon ne disait-il pas qu'elle est le secret de vaincre ?

— Champagny proposa, ce semble, de changer le nom de la place de la Concorde. « Il faut, lui dit Napoléon, laisser à la place de la Concorde le nom qu'elle a. La concorde, voilà ce qui rend la France invincible ».

447. — Colosse d'orgueil. Cette expression est déjà vieille ; peut-on en citer un exemple ?

— Malherbe, dans l'ode à Louis XIII, parle ainsi des Titans :

Ces colosses d'orgueil furent tous mis en poudre.

448. — Courtier. « Un honnête courtier », tel est le rôle que Bismarck s'assignait un jour ; quand et comment ?

— Le 19 février 1878, au Reichstag, Bismarck déclara que l'Allemagne ne devait pas jouer le rôle d'arbitre, mais que son intervention devait être celle d'un honnête courtier, *die eines ehrlichen Mäklers*.

449. — Départements (noms des). Y eut-il une règle générale lorsque la Constituante donna des noms aux départements ?

— Sans entrer dans le détail, qu'on nous permette de répondre à cette question par une simple citation. Nous lisons dans l'*Almanach national de France* de l'an III cette remarque intéressante : « Les chef-lieux de départements n'étant pas tous à demeure, on a mieux aimé donner aux départements le nom d'une rivière ou d'une montagne, parce que la circonscription d'un département étant fixe, la montagne ou la rivière sera toujours dedans, en quelque endroit que soit le chef-lieu .

450. — Despotisme et assassinat. Sait-on l'origine du mot : la constitution russe, c'est le despotisme tempéré par l'assassinat ?

— On assure que ce mot fut dit en 1801, après l'assassinat de Paul Ier, par un seigneur russe au comte Münster, envoyé de Hanovre.

451. — Enée et Mirabeau. On a, paraît-il, parodié à propos de Mirabeau les premiers vers de l'*Enéide* ; quels sont ces vers ?

— Les voici ; ils signifient que Mirabeau, sorti de prison, est venu à Marseille, puis à Aix :

Arma virumque cano, qui primus carcerum ab oris
Massiliam, fato profugus, post Sextia venit
Littora.

Ajoutons qu'on a également ébauché, en parodiant le *Lutrin*, une épopée comique sur Mirabeau :

Je chante le trépas de ce héros terrible
Qui par ses longs travaux et sa force invincible
Dans un Manège illustre exerçant son grand cœur,
Des nobles, du clergé redoutable vainqueur,
Sut réduire en carrés les provinces gauloises,
Les ranger sous le joug des milices bourgeoises,
Et nous apprendre enfin que l'on peut en six mois
Régénérer un peuple et lui donner des lois.

452. — Enfant aux cheveux gris. Qui nommait-on ainsi au XVIIe siècle ?

— Santeul, ce bizarre personnage qui pensait comme un sage et parlait comme un fou, et que La Bruyère a peint sous le nom de Théodas.

453. — Le Flô prophète. Notre ambassadeur à Petrograd, Le Flô, aurait-il, comme on nous l'a dit, prononcé en 1875, après l'alerte et à propos de la guerre que l'Allemagne nous aurait faite alors, certaines paroles qui s'appliquent tout à fait à la France de 1914 ?

— Voici les belles et prophétiques paroles qui furent dites le 13 avril 1875 par Le Flô à Gortchakov : « Après tout, on pourrait se faire en Allemagne de singulières illusions à notre égard. Nous serions en état de nous défendre, et en présence d'une agression sauvage et sans raison, la France se trouverait encore bien vite debout, toute entière et prête à tous les sacrifices. D'immenses ressources sortiraient des entrailles de la nation exaspérée, poussée à bout, et qui n'a pas encore perdu, quoi qu'en disent certains Prussiens, toutes ses qualités guerrières. Nous comptons d'ailleurs sur l'intervention sympathique de la Russie ainsi que sur la justice des autres cabinets et sur leurs intérêts. Une pareille guerre ne serait pas une guerre de six semaines; elle pourrait être une guerre de dix ans, qui ne serait pas longtemps un simple duel, mais qui deviendrait bientôt une conflagration générale. »

454. — Le métier de faire des livres. Qui a dit que c'est un métier qui s'apprend comme tout autre métier ?

— Camille Desmoulins a dit « Faire des livres est un métier qui s'apprend et s'oublie comme un autre », et il ajoutait malignement : « Demandez-le à Mercier ».

455. — Les prisonniers français et Bismarck. Que pensait Bismarck des prisonniers français ? Que projetait-il à leur égard ?

— Devant Paris, au mois de janvier 1871, dans une conversation, Holstein proposait de les louer à Stroussberg qui les aurait employés à ses travaux de chemins de fer. Bismarck répondit qu'il faudrait déterminer le tsar à les établir au delà du Caucase dans des colonies militaires. « Cette masse de prisonniers, disait-il, sera pour nous un embarras après la paix ; la France aura tout de suite une armée, et

une armée de gens reposés. Il ne restera qu'à les donner à Napoléon III ; il a besoin, pour se maintenir, de deux cent mille prétoriens. — Napoléon, remarqua Holstein, pense donc revenir au pouvoir ? — Oh oui, dit Bismarck, il y pense beaucoup, infiniment, jour et nuit, et les bonapartistes qui sont en Angleterre y pensent aussi. »

456. — Reconnaissance. Qui a dit que les nations ne doivent pas être reconnaissantes, que la reconnaissance leur est fatale ?

— Dans une des premières séances de la Convention, le 29 septembre 1792, La Source prononça ces mots : « Malheur aux nations reconnaissantes ! Je le dis avec Tacite : la reconnaissance a fait le malheur des nations, parce que c'est elle qui a fait les rois ».

457. — La sortie du 2 décembre 1870. Cette sortie commandée par Ducrot échoua ; sait-on ce que Moltke en pensait ?

— Le général russe Annenkoff était alors au quartier-général allemand, et Moltke lui dit : « Ducrot aurait pu franchir les lignes prussiennes s'il avait pris une autre direction ; mais les points par lesquels la sortie s'est effectuée, n'ont pas été bien choisis ; les Français ne pouvaient se déployer par suite des difficultés du terrain. »

458. — Le Trentin. L'Italie demandait-elle le Trentin en 1866 ?

— Le 25 juillet, lorsque la division du général Medici eut pris position à quelques kilomètres de Trente, Visconti-Venosta déclara que l'Autriche devait abandonner le Trentin à l'Italie, même contre indemnité, et que la partie du Tyrol cédée serait délimitée par une ligne qui passerait entre Trente et Bolzano.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 août 1917.* M. Maurice Vernes fait une communication sur le Chanaan historique et le Chanaan légal. Le « Chanaan historique », c'est le territoire qu'ont occupé les Israélites à l'époque historique ; le « Chanaan légal » est une conception théorique, de caractère à la fois juridique et théologique, greffée sur l'état de fait connu par ses auteurs. Il se distingue du premier à la fois par ses retranchements et par ses additions. Les premières comprennent partie de Moab, d'Ammon et d'Edom et particulièrement le pays de Galaad ; les secondes comprennent la Philistie, la Phénicie et la haute Syrie jusqu'au voisinage de l'Euphrate. C'est qu'Israël est l'héritier des Chananéens, dépossédés par la divinité à la suite de leurs forfaits ; tout ce qui fait partie de Chanaan lui revient ; ce qu'il n'a pu prendre ailleurs ne lui appartient pas légitimement. C'est l'introduction d'un point de vue théologique succédant à l'antique droit de conquête et destiné à le remplacer ; c'est l'amorce du droit international.

M. Franz Cumont, associé étranger, commente une inscription grecque découverte à Rome, dans le temple des dieux syriens qui s'élevait sur le Janicule. Les vers énigmatiques de cette dédicace semblent indiquer qu'un certain Gaïonas, qui se qualifie « juge des festins », a construit près du sanctuaire un bassin destiné à contenir les poissons sacrés destinés aux repas liturgiques. La participation à ces repas assurait, croyait-on, aux mystes une immortalité divine. — MM. Salomon Reinach, Bouché-Leclercq et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — **1er septembre** — **1917**

KRAUSE, Pour quoi meurt le peuple allemand ? (H. Hauser).
Démosthène, p. FUHR, I. (Mz.);
A. LONGNON et V. CARRIÈRE, Les pouillés de la province de Trèves (L.-H. Labande).
Anita DELLA GUARDIA, Tito Vespasiano Strozzi.
BOVET, L'instinct combatif (F. Bertrand).
Questions et réponses.

Karl Ludwig KRAUSE. **Wofür stirbt das deutsche Volk ?** von einem Deutschen. Genève, Atar, s. d. [1917]. In-16, 282 p.

Goutte à goutte, sua le « rocher de bronze » de l'Allemagne prussianisée, la vérité tombe et mord.

Après Fernau, et l'auteur de *J'accuse*, après Rœsemeier et Stilgebauer, voici encore un Allemand démocrate qui ose se demander « pour quoi meurt le peuple allemand », et répondre qu'il agonise pour garder aux Hohenzollern leur couronne souillée du sang de millions d'hommes.

K. L. Krause est un Bavarois. A son amour de la justice se joint en lui la haine du Prussien. Je crains qu'il ne se fasse des illusions en croyant que la majorité de ses compatriotes lisent, comme lui, avec abomination les *Neueste Münchner Nachrichten*. Nos malheureuses populations vosgiennes pourront lui dire que les Bavarois ne le cèdent en rien aux autres « *deutsche Barbaren* ».

Le livre de Krause est loin d'avoir la vigueur dialectique de *J'accuse* ou la valeur philosophique de l'œuvre de Fernau. Ce n'est pas un livre. C'est une série d'articles (d'articles restés, je crois, inédits jusqu'à leur réunion en volume) où l'on essaie de retracer la série des crimes allemands. Le style est d'un journaliste, âpre, violent, brutal même, mais non dépourvu d'esprit et d'humour. Les Français y goûteront cette belle page (97-98) sur la question qui leur tient le plus à cœur, page écrite par un Allemand :

« La douleur causée par l'arrachement de deux provinces, qui étaient devenues de vraies parties de la France intimement unies à elle, cette douleur est plus profonde qu'on ne pouvait s'en douter chez nous. La situation politique de ces deux provinces n'est donc nullement un problème aussi facile à trancher que le croient nos

pangermanistes, ceux qui considèrent comme terre germanique encore une autre partie de la France, qu'il faudrait maintenant enlever aux Français.

« A tout le moins ces deux provinces avant 1870 appartenaient à la France exactement en vertu du même droit qu'elles appartiennent aujourd'hui à l'Allemagne. Mais ce qui est bien plus important que la dépendance politique de l'un ou de l'autre État, cette population de sentiments démocratiques n'a jamais cessé depuis quarante-quatre ans de rêver à son passé et de se considérer comme rattachée au libre et démocratique peuple français, de voir au contraire, dans son rattachement à l'Allemagne, un état purement transitoire.

« Toujours elle a regardé vers la France dans l'attente du sauveur qui l'arracherait aux griffes du despotisme prussien. Le cœur et l'âme des Alsaciens-Lorrains étaient et restent français ; au peuple français les unit le souvenir des beaux jours vécus en commun, de l'avènement des droits de l'homme, de l'égalité et de la fraternité ! »

On ne saurait mieux dire. — Krause explique fort bien que le colonialisme français a été favorisé par l'Allemagne tant qu'on a considéré à Berlin notre activité coloniale comme un dérivatif à nos regrets. Le jour où l'on a cru que nous renoncions à l'Alsace, le dérivatif n'a plus paru nécessaire, et l'Allemagne est venue nous barrer la route dans nos propres domaines coloniaux. Malgré cela, le gouvernement français est resté pacifique, même dans les derniers jours qui ont précédé la guerre : « Il a été (p. 30) jusqu'aux limites du possible, jusqu'à l'humiliation de son propre pays en retirant les troupes à 10 kilomètres de sa propre frontière. »

J'ai dit que Krause a de l'esprit. Qu'on lise, pour s'en convaincre, (p. 62 et ss.) son portrait de Herr Helfferich, vrai charlatan sur ses tréteaux : « Entrez, Mesdames, entrez, Messieurs ! Ici l'on peut voir la plus grosse opération financière du monde ! Supérieur à toute concurrence. Souscrivez, si vous avez de l'argent ! Si vous n'en avez pas, souscrivez tout de même ! Entrez, Mesdames, entrez, Messieurs ! » — le ministre qui s'occupe de tout, « questions d'alimentation, franchise postale des princes et souverains allemands, y compris leurs femmes, mères, sœurs, filles, tantes, nièces, et les couturières d'icelles ; politique sociale, guerre sous-marine, loi sur la potasse... »

Mais ce que nous doit ce pamphlétaire, c'est une réponse précise à la question tragique : « Pour quoi meurt le peuple allemand ? »

Le peuple allemand meurt parce qu'un homme l'a voulu. « Une telle guerre eût-elle été possible si en 1914 l'Allemagne avait été une démocratie au lieu d'une monarchie ? Peut-on douter de la réponse ? » Le peuple allemand meurt parce qu'ainsi l'ont voulu les *junker*, caste agrarienne et militariste à la fois, « fournisseurs des gigantesques armées... C'est seulement quand il y a la guerre que vraiment leur

blé mûrit. *Et voilà pourquoi nous avons la guerre*[1]... C'est la guerre du *Junkertum* prussien et elle aura peine à finir tant qu'elle pourra qui être bonne à quelque chose ».

Enfin le peuple allemand meurt pour enrichir les gens qui vivent de la guerre, les « patriotes de guerre », les « patriotes du cuir, patriotes du drap d'uniforme, patriotes des canons et des munitions ».

Tout cela, ne l'oublions, pas, s'imprime en Suisse. Pourtant il n'est pas possible qu'il n'en passe quelque chose à travers le réseau de fils de fer derrière lequel l'Allemagne est prisonnière[2]. Mais, comme les princesses captives des légendes, la vieille Allemagne ne sera délivrée que le jour où les chevaliers de la lumière auront vaincu le dragon.

Henri Hauser.

Demosthenis orationes ed. Carolus Fuhr. Ed. maior. Vol. I. Leipzig, Teubner, 1914; un vol. de xxxi-535 p. divisé en trois parties : Pars I, orationes i-xvii continens; Pars II, or. XVIII continens ; Pars III, or. XIX continens (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Un éditeur de Démosthène dispose de plusieurs moyens pour constituer le texte. Ce sont d'abord les manuscrits, auxquels sont venus s'ajouter les papyrus égyptiens qui contiennent des fragments des discours; ce sont ensuite les témoignages des rhéteurs et des grammairiens qui ont étudié et commenté Démosthène; c'est enfin la connaissance que nous pouvons avoir de la manière d'écrire et des habitudes de style de l'orateur. Ces considérations sont exposées par M. Fuhr dans sa préface, avec une concision dont il convient de le louer : il a su dire en une trentaine de pages tout ce que le lecteur doit savoir pour comprendre la manière dont le texte est publié. Les manuscrits, leur valeur propre et leurs relations, sont étudiés en premier lieu; M. F. examine alors ce que l'on peut trouver d'utile dans les papyrus, et donne une liste de ceux qui intéressent les discours contenus dans ce volume (*or.* I-XIX). La valeur des commentaires anciens est ensuite discutée et appréciée substantiellement ; quant aux secours à tirer des procédés de style de Démosthène, M. F. a principalement en vue les théories de Blass sur l'hiatus, la succession des brèves et le rythme oratoire, théories que du reste il n'accepte pas. Pour le dire en passant, je trouve le jugement de M. F., en ce qui concerne le nombre, trop radical. Blass, sans doute, attribuait au nombre oratoire une importance critique exagérée ; mais s'il a dépassé la mesure, il a eu le mérite d'attirer l'attention sur une question trop négligée, et dans le cas particulier d'une intrusion l'étude du rythme peut soit la déceler immédiatement, soit confirmer les preuves

---

1. Souligné dans le texte.

2. On notera une page, curieuse sous la plume d'un Allemand, sur les procédés commerciaux de ses compatriotes, donnés comme une des raisons de la haine que le monde éprouve pour eux (p. 130-131).

invoquées, soit au contraire prouver l'authenticité de la lecture incriminée. M. F. conclut ses observations par ces mots : « res redit ad codices », phrase pleine de prudence, qui signifie qu'il ne faut pas se faire d'illusion sur l'aide que peut trouver un éditeur en dehors des manuscrits. L'opinion a varié sur quelques-uns d'entre eux, sur le Laurentianus 136 (L) par exemple, qui du reste ne contient qu'une partie de l'œuvre de Démosthène; le célèbre Parisinus 2934 (Σ ou S) n'est plus considéré, comme il le fut par certains savants, comme l'unique base du texte, et bien que ce manuscrit garde toujours sa prééminence, il est utile de lui adjoindre les chefs des autres familles (deux selon M. F., trois selon d'autres; le classement des manuscrits, environ deux cents, n'est pas fait de façon définitive), qui sont le Marcianus 416 (F) et le Monacensis 485 (Augustanus, A). M. F. a relevé, dans ses notes critiques, les variantes de ces manuscrits, ainsi que celles du Parisinus 2935 (Y), de l'Urbinas 113 (U), et par endroits de quelques autres, laissant de côté toutefois, à la différence des autres éditeurs, les leçons de L, qu'il regarde avec Drerup comme issu de S. L'appareil critique contient également celles des conjectures modernes qui méritent de retenir l'attention, de sorte que, tout bien considéré, l'édition de M. Fuhr s'annonce, par ce premier volume, comme une bonne édition, très utile pour l'étude critique du texte de Démosthène.

MY.

Recueil des historiens de la France. Pouillés de la province de Trèves, publiés par M. Auguste LONGNON,... et M. l'abbé Victor CARRIÈRE,... Paris, imp. nat.; libr. C. Klincksieck, 1915. In-4° de LXVIII-600 pages.

Un avertissement de M. Maurice Prou en tête de ce volume, fait savoir la part qui appartient dans sa composition au regretté M. Auguste Longnon et à son collaborateur M. l'abbé Victor Carrière. Ce dernier s'est inspiré des méthodes de l'éminent membre de l'Institut, à qui l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait donné la mission de publier les pouillés des diocèses de l'ancienne Gaule : il s'y est montré diligent et attentif. C'est à lui que l'on doit en particulier toute l'introduction et les tables fort bien rédigées, qui terminent ce recueil.

La province ecclésiastique de Trèves, qui correspondit en principe à celle qui était désignée à la fin du IIIe siècle sous le nom de Première Belgique, comprenait, comme on le sait, quatre cités ou diocèses : Trèves, Metz, Toul et Verdun. Cette énumération nous dit déjà combien ce volume nous est précieux, venant surtout à l'époque actuelle où se décide le sort de toute cette région. Le diocèse de Trèves a produit de nombreux documents, qui depuis 1220 jusque vers la fin du XVIIIe siècle ont fait connaître les bénéfices qui s'y trouvaient et leur importance aux différents âges : rôles de taxes, comptes

de décimes, protocoles ou registres de visitation, pouillés proprement dits. Moins riches ont été nos trois évêchés français de Metz, Toul et Verdun. Du premier MM. Longnon et Carrière n'ont publié qu'un compte de procurations de 1361 et un pouillé du même siècle revisé vers 1540, bien qu'il existe encore une trentaine d'autres listes de bénéfices ou pouillés depuis 1327 jusque vers 1783. Du second, ils nous ont donné intégralement un pouillé de 1402, en signalant les 14 autres documents analogues des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Du troisième enfin, ils ont réédité le texte célèbre de la délimitation du comté de Verdun au XIe siècle et imprimé le pouillé rédigé vers 1660 à l'aide de documents remontant au XVe siècle ; il en existe 12 autres d'un moindre intérêt, qu'il a suffi de mentionner.

La table des noms propres était particulièrement difficile, à cause de l'identification de noms de lieu. M. l'abbé Carrière s'en est tiré avec honneur, et je suis heureux de l'en féliciter.

L.-H. LABANDE.

Anita della GUARDIA, **Tito Vespasiano Strozzi**. Poesie latine tratte d'all' Aldina e confrontate coi codici. Modena, tipogr. editrice moderna Blondi e Parmeggiani, 1916. LXXV-268 p., in-8°. Prix : 10 lire.

Dans les pays anglo-saxons, paraît-il, on est de moins en moins porté à regarder en arrière et à interroger la littérature du passé national. Il semble qu'un mouvement inverse se produit dans les pays romans. Chez nous, le XVIe siècle, le XVIIe, le XVIIIe, sont étudiés avec une application et une ferveur qui favorisent les études approfondies et le développement de revues spéciales. En Italie, l'humanisme et la littérature latine de la Renaissance sont l'objet de travaux érudits et d'articles de vulgarisation. Ce retour vers une époque si riche et si féconde est particulièrement intéressant et mérite d'être encouragé. Nous avons tout profit, intellectuel et moral, à nous retremper dans les sources de la vie moderne. Si lointains que nous paraissent les Strozzi ou Politien, ils ont quelque chose à nous dire. Nous ne devons jamais oublier que notre civilisation s'est éveillée par leurs efforts.

Le livre de Mlle Anita della Guardia, dédié à M. Vittorio Cian, son maître, est une nouvelle preuve du crédit que ces études possèdent dans son pays. Les poésies des Strozzi, le père Tito Vespasiano, le fils, Ercole, ont été réunies par Alde en 1513, dans une édition assez rare. Cette édition, Mlle della Guardia veut la reproduire, en la complétant par des variantes tirées des manuscrits. Nous n'avons ici que la première partie de l'Aldine, les élégies de Tito Vespasiano, *Eroticon libri VI*. Les manuscrits sont un manuscrit de Dresde, exécuté sous les yeux de l'auteur et offert au pape en 1486; le ms. d'Este 153, à Modène, de la seconde moitié du XVe siècle ; le ms. de Ferrare 368, qui a dû appartenir à la famille Strozzi; les mss. de Ferrare 324, 454

et 437. Ces manuscrits permettent de suivre les changements que Strozzi a introduits dans son œuvre au cours de sa vie.

L'édition des latinistes de la Renaissance offre des difficultés particulières. Mlle della Guardia y montre encore quelque inexpérience. D'abord dans la disposition matérielle. Puis qu'elle voulait remplacer l'Aldine, elle aurait facilité les recherches en reproduisant en marge les folios de cette édition. Les références des savants qui se sont occupés de l'humanisme garderaient leur valeur. Aux *Eroticon*, l'éditrice a joint divers morceaux. Il fallait placer en haut de chaque page un titre courant, avec l'indication du livre sinon de l'élégie, pour les *Eroticon*. L'introduction, très complète, faite de première main sur les sources, suit l'ordre chronologique. Les événements de la vie de Strozzi, la description des manuscrits, l'analyse des œuvres, l'histoire des recueils successifs viennent ainsi à leur date. Ce plan est acceptable et Mlle della Guardia en a tiré un excellent parti en éclairant la composition des œuvres, des recueils et des manuscrits par la biographie. Mais il a l'inconvénient de mêler tout. Il faudrait orienter le lecteur, 1° par un sommaire détaillé de l'introduction, 2° par une liste des manuscrits cités, mise en tête de l'édition, avec renvoi aux pages de l'introduction. Pour mon compte, après avoir lu l'introduction, j'ai renoncé à trouver ensuite l'endroit où Mlle della Guardia parle des mss. de Ferrare 324, 454 et 437. Une autre preuve d'inexpérience, c'est que nulle part, il me semble, on ne trouve une description exacte et claire de l'Aldine.

Quant au texte, la méthode est un peu incertaine. D'une manière générale, l'éditrice suit l'Aldine, exécutée par ordre des fils survivants de Tito Vespasiano, Guido et Lorenzo. Mais elle reconnaît que cette édition n'a pas été suffisamment surveillée par Alde, alors absorbé par ses éditions de classiques grecs et latins. Il y a des fautes qu'il est légitime de corriger. Reste la question épineuse de l'orthographe. L'Aldine paraît aussi capricieuse à cet égard que le sont les manuscrits, que l'était sans doute l'auteur lui-même. Je crois qu'il faut prendre un parti radical et ramener le texte à l'orthographe latine véritable. Autrement, on tombe dans les contradictions et les barbarismes ; on fausse le sens ou la mesure, parfois les deux. Ainsi I, 3, 18, Mlle della Guardia imprime : « Et *quaerulae* foliis obstrepuistis aues ». Quand on a un peu pratiqué les manuscrits de la Renaissance, on ne s'étonne pas de ce que *quaerulae*, que Strozzi a fort bien pu écrire. Mais il fausse le vers ; Strozzi sait parfaitement la quantité en général, et de ce mot en particulier. N'hésitons pas à imprimer : *querulae*. I, 6, 56 : « Io non Argus, Danaen non ferrea clausam | *Hostia* seruarunt Acrisiusque pater ». Écrivons : *ostia*. Et ainsi de suite. On gardera seulement les graphies vraiment latines, si elles ont chance d'être authentiques ; car, I, 6, 74, *queis* est d'Alde ; que dire de *crineis* (VI, 8, 145), *Ceiris* (ib., 171, 178) ? On ne sait avec le système adopté. On dira :

Mais on doit respecter l'orthographe de l'auteur. D'abord, rien ne prouve que nous l'ayons. De plus, le latin des humanistes est une langue morte; leur orthographe n'a pas de témoignage à rendre. Qu'on réserve les renseignements de ce genre pour l'introduction. Là, qu'on nous informe des graphies des manuscrits et de celles de l'auteur, si on peut dire quelque chose de certain. Par exemple, il semble que Strozzi écrit habituellement *longiquus*. Qu'on le dise dans l'introduction, mais qu'on imprime *longinquus* dans le texte. Si l'on tient à connaître les variations orthographiques du latin de la Renaissance, cette méthode est même la seule pratique. En rapprochant les petites dissertations de chaque éditeur, on arrivera à une synthèse, si la matière le comporte et le mérite.

Cette question de l'orthographe réglée, l'apparat critique sera simplifié. Il n'est d'aucun intérêt de savoir que I, 6, 37, le ms. 368 de Ferrare a *Dyone* et non *Dione*. Il peut être de conséquence qu'il ait multiplié de telles graphies. Toutes les variantes de ce genre devraient être transportées des apparats, dans les introductions, avec la description du manuscrit, même pour les auteurs anciens, à plus forte raison pour les humanistes. Les variantes vraies resteront, et ici, où les manuscrits permettent de suivre l'auteur dans son travail de correction, elles sont une partie de l'œuvre elle-même. Non seulement Strozzi modifie, supprime, ajoute, presque toujours heureusement; mais on voit aussi le fruit de ses lectures. Il écrit d'abord à son infidèle, qui vieillit prématurément : « Turget ab ingrata *pinguedine* corpus ineptum » (IV, 31, 29). Mais dans la revision de Venise, il a mis : « Turget ab ingrato *pingui tibi* corpus ineptum » [1]. C'est que, dans l'intervalle, il a trouvé le substantif rare *pingue* en lisant Virgile, *Georgiques*, III, 124. La disposition même de l'apparat serait meilleure, si au lieu des appels et des notes mises chaque fois à la ligne, on supprimait les appels et on renvoyait au vers. On pourrait ains serrer le tout; la clarté n'y perdrait rien.

Il faut gagner de la place, parce que le bas des pages devrait contenir autre chose que les variantes. Comme dans les éditions savantes des classiques, les éditions des humanistes devraient avoir deux étages de notes : un apparat qui serait fort réduit; et un commentaire explicatif. Le commentaire est indispensable. Il ne l'est peut-être pas à Modène, mais il l'est déja probablement à Reggio, sûrement à Milan, à plus forte raison à Paris. Nos amis d'Italie feraient bien quelquefois de se demander si nous saisirons telle illusion historique, si tel nom propre de lieu ou de personne nous est familier.

Dans l'élégie à l'infidèle vieillie (elle a six lustres ; cet âge alors était le commencement de la sénilité), Strozzi se demande pourquoi cette femme a si rapidement décliné et n'a même plus de beaux restes ; il

1. J'interprète ainsi les indications un peu équivoques de l'apparat.

répond : elle a abusé des fards : « Quaeritur unde illis mutatio tanta repente | facta sit : at fuci causa fuere tui » (IV, 31, 25) Les fards et les préparations semblent jouer un grand rôle dans la toilette. C'est la teinture qui a fait tomber ses cheveux : « Et tibi corrupti nimio medicamine crines, | ut folia autumno iam ueniente cadunt » (19-20). Ce passage serait-il un supplément à joindre au livre sur *Les femmes blondes selon les peintres de l'école de Venise* par « deux Vénitiens » ? Anthia a les cheveux blond-doré (I, 3, 11 ; 4, 2). Phylliroe, la jeune amie des dernières élégies, n'a pas besoin de ces artifices, « Phylliroe, nullis faciem perfusa uenenis, | cui proprius roseo fulget ab ore color » (VI, 8, 5). Mais Strozzi nomme la vendeuse de drogues : « Namque uaga exhaustis quamuis tibi Grimma tabernis | sucorum tota quicquid in urbe ferat,... | Non tamen efficies, te sic mirentur ut olim, | carmine cum primum es nobilitata meo » (IV, 31, 37-42). Je demanderais presque à l'éditeur l'adresse de cette Grimma. Tout au moins ces vers, si curieux pour l'histoire des mœurs, auraient, sous bien des rapports, besoin d'un commentaire. Strozzi compare son infidèle à une mendiante que tout Ferrare devait connaître : « Qualis anhela graui mendicat Toccia passu, | dum pro nubenti Virginie dona petit » (31-32). Mendiante et quêteuse, les deux vont de pair ; mais quelle est cette Toccia et qu'est-ce que cette quête ?

Il est tel nom géographique qui réclame sa très brève identification. Un ami de Strozzi a résolu d'aller à Venise et, pour se livrer à l'alchimie, de passer sur la côte Dalmate. Le poète le presse de ne pas dépasser Venise. Pourquoi délaisser les lagunes? La pièce a la forme d'un itinéraire ; elle est en description (IV, 29). Un éloge curieux de Venise y est développé avec des détails précis où rien n'est oublié, ni la Pála d'Oro ni les chevaux de bronze. La vie de la puissante cité est décrite en vers expressifs : « Tot proceres, tantum populi spectabis, ut illuc | humanum credas omne coisse genus. | Regibus e multis illum constare senatum | qui negat, hic sensu iudicioque caret. | Per freta mille simul cymbas uolitare uidebis, | remigio celeri quas Scytha fortis agit. | Montibus aequandas naues longasque triremes | immensum latis uix capit aequor aquis. » Ce poème est plein de noms propres, naturellement. On reconnaît sans trop de peine Chioggia, Palestro, Malamocco, Torcello, Murano, Pola ; encore voudrait-on parfois un secours ou une assurance. Le reste est moins clair. On y trouve aussi une de ces corrections qui supposent un progrès dans les connaissances de l'auteur. Strozzi avait d'abord écrit *Clugia*, le nom médiéval de Chioggia ; il l'a remplacé dans la revision définitive par *Clodia* qu'une étymologie savante tire du nom de la *fossa Claudia*, canal ouvert par les Romains. Mais quel lecteur déduira cette conclusion de la simple inspection des variantes ? Les notes sont indispensables. La pièce s'achève en un éloge de la propriété qu'ha-

bite alors Strozzi à Quartisana : une note sur cette propriété ne serait pas inutile.

Il faudrait aussi relever toutes les imitations de poètes anciens : la tâche ne serait pas médiocre, mais Strozzi se limite presque à Virgile, à Tibulle et à Ovide.

Enfin un autre devoir de l'éditeur est de ponctuer le texte. Comme le commentaire, la ponctuation est une interprétation. Il ne peut être question ni de reproduire la ponctuation d'une Aldine ou de toute autre édition ancienne, ni de chercher une ponctuation dans les mss. Celle que donne Mlle della Guardia est souvent impossible et fausse le sens. Ainsi, I, 6, 51, lire : « Sit domino suspecta fides tua, teque perosus, | insidias uitae praeparet ille tuae. | Vt uigiles semper, numquam tamen omnia cernes : | decipit astutos ingeniosa Venus. » Aux v. 52 et 53, il y a seulement, dans l'édition, une virgule après *tuae* (ce qui rend la phrase inintelligible), et une virgule après *cernes*. C'est à toutes les pages que l'on pourrait faire de ces corrections. I, 3, 19, déplacer la virgule et la mettre après *uirgines* ; v. 22, après *fuit* une virgule au lieu du point ; v. 28, un point après *manet*. I, 4, 22, un point après *est* ; 24, une virgule au lieu du point après *iubet* ; 25, deux-points au lieu de la virgule ; 28, deux-points au lieu du point. Je prends au hasard dans les premièrs pages. Il serait fastidieux de continuer pour des lecteurs qui n'ont pas le texte sous les yeux. On notera, au surplus, que ce défaut de méthode dans l'usage de la ponctuation est devenu maintenant très commun. Les jeunes gens arrivent à l'université sans avoir un soupçon de ce que c'est que ponctuer. Dans les imprimeries, les protes ignorent les règles que l'on enseignait autrefois à l'école primaire. Mais les textes de la Renaissance ont cette difficulté particulière d'avoir une ponctuation ancienne qui impose. Nous devons nous en libérer encore plus justement que de l'orthographe.

Ces observations ne doivent pas chagriner Mlle della Guardia ni surtout la détourner d'achever sa tâche. Elle annonce que, si l'enseignement lui laisse des loisirs, elle publiera les poésies variées (*Aeolosticha*), les *Sermones*, les épigrammes et les inscriptions. Nous espérons bien qu'elle en trouvera le temps. Il lui sera, somme toute, facile de donner satisfaction à nos desiderata par des tables : table de concordance des folios de l'Aldine; table des imitations, d'abord en suivant l'ordre du texte de Strozzi, puis par auteurs imités; index des noms propres, qui comprendrait l'identification des noms de lieux et, pour les noms de personnes, courte biographie, explication des allusions historiques (voir par exemple, VI, 8, 63-98), renvois à l'introduction ou même à des ouvrages modernes, à condition que le lecteur ait dans l'index même tout le nécessaire. Mais on devrait laisser de côté les noms mythologiques, sauf le cas possible, mais très rare, où un passage offre une difficulté, soit une erreur de Strozzi, soit une curieuse recherche personnelle.

Dans la table des imitations, il importe de les avoir d'abord dans l'ordre du texte. Ainsi on ne prendra pas Ovide ou Tibulle pour Strozzi. Il n'est pas inutile, non plus, quand on étudie les poètes latins de chercher comment les ont compris les poètes de la Renaissance. Le texte même des anciens peut profiter parfois de suggestions, ou même d'une tradition inconnue, seulement conservée par un Politien ou un Strozzi. Je me suis demandé si un morceau tout empreint de réminiscences tibuliennes, I, 9, 47-54, ne pourrait pas aider à deviner le vers manquant dans Tibulle, I, 2, 26. Cela ne paraît pas, à la réflexion. Mais on peut être plus heureux dans une autre occasion.

Les *Elégies* chantent deux maîtresses, Anthia et Phylliroë; mais il y a encore un plus grand nombre de poèmes de circonstance. Mlle della Guardia date avec une grande sûreté les diverses parties, ou plutôt les divers recueils successifs : I, 1-7 (première phase des amours d'Anthia), achevé en 1443 ; I et II, entre 1447 et 1453 ; I-III, vers 1453 ; parties du livre IV, un peu plus tard, vers 1455 ; 1458, premiers vers à Phylliroë; 24 avril 1463, mort de Phylliroë, âgée de quinze ans d'après VI, 10, 77 ; 1400, la *Borsiade* en l'honneur du duc Borso d'Este, qui mourra en 1471, poème épique dont quatre livres sur douze ont été composés et dont il ne reste qu'un fragment (source de Boiardo et de l'Arioste pour la généalogie de la maison d'Este et ses origines troyennes) ; églogues et traduction italienne de la *Vita Solitaria* de Pétrarque, avant la mort de Borso.

Strozzi, dans ses élégies, mêle étroitement les sentiments et les impressions modernes aux souvenirs antiques. Il crée des œuvres dont la double inspiration fait l'originalité. Ainsi dans un de ses plus jolis poèmes (VI, 8), il s'invite à aller voir Phylliroë à la campagne : « Ite, citi, uolucresque, pedes, praeuertite uentos | et loca deliciis quaerite nota meis ». Le mouvement de ce début, avec l'entrecroisement des mots au vocatif, est de la meilleure tradition latine. Le vers suivant a une reprise semblable à celles qu'on trouve chez les élégiaques : « Nota meis loca deliciis, ubi candida saepe | mecum dignata est ludere Phylliroe : Phylliroe, nullis faciem perfusa uenenis, | cui, etc. ». Mais déjà le sentiment moderne et le trait de mœurs du dernier vers s'insèrent naturellement dans la période poétique. Suivent une série de comparaisons mythologiques. Elles sont brèves, chacune ; mais elles se multiplient, tout en ajoutant quelques rares traits à la peinture de Phylliroë. Nous apprenons par là qu'elle est blonde d'un blond doré. Cela est long, bien que chaque distique en soi paraisse agréable. Strozzi est un Ovide Ferrarais ; il a le métier, la souplesse, la virtuosité, mais aussi la trop facile abondance. Par là d'ailleurs, plus d'un Italien ressemble à Ovide. On est obligé de passer rapidement sur cinquante vers où il parle bien à loisir de sa hâte à voir sa maîtresse. Tout d'un coup, il a une crainte (v. 55) : « Heu quanto afficeret me sors inimica dolore, | si qua meum subito causa teneret

iter, | et mihi iam senior properanti occurrat amicus, | quem fugere oblatum me pudor ipse uetet, | singula qui uario cupidus sermone requirat, | sciteturque uiam propositumque meum, | multaque contexens longis ambagibus erret, | atque importunus multa referre uelit : | Vt Ferdinandus, magni post fata parentis, Ausonias terras Parthenopenque regat; | nuper ut urbano Florentia concita motu | tristia det miseris ciuibus exilia; etc. » On aura reconnu les fâcheux qui assaillent Horace de questions quand il va voir Mécène ou qu'il se promène sur la voie sacrée (*Satires*, II, 6, 50-55 ; I, 9, 3 suiv.). L'imitation est remarquable. Elle est originale ; car en faisant du fâcheux un ami âgé, auquel il doit le respect, Strozzi rend sa situation plus embarrassante. Il n'y a pas un mot d'emprunté : ce sont deux souvenirs librement combinés, ou mieux, une troisième scène, imaginée d'après les deux autres. On doit noter le rapprochement d'autant plus soigneusement que Strozzi n'imite guère Horace. Les derniers vers cités sont une allusion à un événement du mois d'août 1458 (voy. l'introduction, p. XIV). Les questions et les allusions se poursuivent et forment un morceau de trente-six vers et une phrase de quarante-cinq vers. On voit que Strozzi n'est pas seulement long dans l'imitation des anciens et l'accumulation des souvenirs mythologiques. La phrase devient d'ailleurs d'une construction difficile. Après une série de questions indirectes amenées par *ut* répété (63-70), nous avons un *probet*, au v. 71, qui dépend d'un *qui* placé au v. 59. Cependant, sauf ce détail, le reste est clair. Devant ce flot de considérations politiques, Strozzi souhaite d'être enveloppé d'un nuage comme Enée et transporté près de la maison de Phylliroë.

Mais voici déjà le chêne qui marque le carrefour du chemin. « Iam procul aspicio seruantem compita quercum | et ueteres fagos populeumque nemus ; | ecce leui flatu teneris de frondibus exit | et cadit in faciem lenior aura meam. » Le dernier détail est charmant, d'une note toute moderne. Strozzi ajoute qu'on croirait que Zéphyr infidèle à Chloris, est venu faire sa cour à Phylliroë. La suite est un tableau délicieux, où la réalité est peinte avec des couleurs antiques. Strozzi parle encore de Zéphyr :

Nam quid in extremis uidit pretiosiùs oris ? 115
Quid nunc in nostro pulchrius orbe uidet ?
Laeua Padi ripas, uetus at mihi dextra sacellum
Mōnstrat et annosae culmina parua casae,
Quam lentis hederae complexibus undique cingunt,
Delet ubi raros alta senecta deos. 120
Nil ibi uel Zeuxis uel magnus pinxit Apelles,
Nil ibi Phidiacae composuere manus :
Lignea crux uero media quae pendet in aede
Egregia clari Mentoris arte caret.
Paene suis conuulsa trahens de sedibus olim 125
Fundamenta rapax sustulit Eridanus,
Proximaque aggeribus ruptis per culta uagatus,

Mucida sacrilegis tecta repleuit aquis.
Muscosus templi paries umorque situsque
Praeteriti reddunt tristia signa mali. 130
Nec procul hinc sterilis campi septena sacerdos
Conductis pauper iugera bobus arat.
Huc mea simplicibus nymphis comitata Dione
Cincta caput uario flore uenire solet,
Cuius in aduentu templis augustior aedes 135
Omnibus haec cunctas unica uincit opes.

Burckhardt (*La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, tr. fr., t. II, p. 28), dans son analyse de ce morceau, a confondu un peu la chapelle rustique et la maison de Phylliroë [1]. Nous ne voyons jusqu'ici que la chapelle, couverte de lierre, où le temps efface des images de saints sur des fresques rares. Au milieu, sous la voûte, pend un Christ d'un art primitif. Plus d'une fois, le Pô a secoué les fondations; les murs restent couverts de mousse. Le prêtre du lieu laboure à côté ses sept arpents avec des bœufs de louage. La vieille chapelle est pour Strozzi plus magnifique que toutes les cathédrales; car c'est là que souvent la bien-aimée, entourée de ses compagnes, vient au devant de lui. Alors seulement apparaît de loin sa maison :

Ecce diu latitans aperitur uilla remotis
Arboribus carae uilla beata deae.
Protinus hac uisa celeri praecordia motu
Venturae exsultant praescia laetitiae. 140
Quid mihi fiet, Amor, blandos cum ceruere uultus
Fas erit et niueam cum dabit illa manum?

Et cette rêverie se poursuit pendant une trentaine de vers. La vue de la nourrice de Phylliroë, qui revient sur ses pas en apercevant le poète, le ramène à la réalité :

Fallor? an hic Ciris, dominae carissima nutrix,
Substitit ac uerso respicit usque gradu?
En rapidis iterum fertur cita passibus : ipsa est
Notaque ut accedam dat mihi signa manu.
Progrediar, quaeramque meis fiducia uotis 175
Quae sit quidue noui sedula portet anus.
Quod tua si praesens aderit sollertia amanti,
Talibus officiis aurea Ciris eris.

Cette élégie montre un écrivain habitué à la composition. Le plan est parfait, ce qui n'est pas toujours le cas chez les humanistes. Malgré ses longueurs, elle plaît par la pureté et la simplicité du style, par l'ingénieuse conception, par de jolis morceaux.

---

1. C'est le vers 118 qui a dû l'induire en erreur dans une lecture rapide : *et annosae culmina parua casae* explique et complète *uetus sacellum*. Cette façon de joindre une apposition explicative, au moyen de *et*, *atque* ou *que*, est dans l'usage ordinaire de la poésie latine ; il y en a cent exemples dans Virgile. D'autre part, *casa* est employé par les élégiaques pour designer un *sacellum* rustique ; voy Properce, IV, 9, 28.

Après les élégies, une deuxième partie du volume contient les petits poèmes : *Lucilla nympha Rechanensis*, *De situ Pelosellae ruris*, les trois *Bucoliques*, le fragment de la *Borsiade*. Les deux premières *Bucoliques* sont une revue des travaux de la campagne en chaque saison. Le fonds est pris à Varron (non à Valère Maxime, p. XXIV) et à Virgile ; mais certains détails sont tirés directement de la vie, comme l'enlèvement du miel et la façon de séparer le miel de la cire (2, 71-84). *Pelosella* est aujourd'hui Polesella, au confluent du canal de ce nom et du Pô. Strozzi y séjournait souvent, quand il commandait dans la Polésine de Rovigo.

Dans une troisième partie, l'éditrice a réuni un fragment de poésie vulgaire, relatif à la situation politique de Ferrare, et un petit *carteggio* de lettres italiennes allant du 6 avril 1477 au 1er juillet 1505. Ces lettres sont importantes pour la biographie de Strozzi et l'histoire de Ferrare. Dans la première, écrite de Rovigo au duc, Strozzi décrit les menaçants préparatifs de Venise, auxquels il assiste sur la frontière, dans son gouvernement de la Polésine. Dans une des suivantes (p. 247), on lit ces belles paroles (Lugo, 8 juillet 1486) : « Certamente bene che tali ricordi per reverentia de chi me li ha facti mi facessero stare cum li ochi aperti et cum l'animo intento per ministrare iustitia a le parti, niente di meno ardiro de dire che io sum tale de mia propria natura che inanti vorria essere morto che sententiare contra ragione ove io sapesse. » Dans la dernière lettre, injustement accablé par la haine du peuple, traité indignement par le duc dont il a chanté la naissance, il rappelle les services rendus à trois générations de princes ; tout dernièrement, la mort sur les lèvres, « con la morte in bocca », il avait quitté sa villa de Recano, pour reconnaître au nom du peuple le nouveau souverain Alfonse I, en lui présentant, suivant l'usage, le bâton et l'épée. Le 30 août 1505, le vieillard s'éteignait. Peu de temps après, Ercole, son fils aimé, en qui il s'était préparé un successeur, tombait une nuit, poignardé dans la rue. Une ombre tragique enveloppait d'un voile pathétique l'œuvre des deux poètes.

Mlle Della Guardia doit être remerciée de nous avoir fait connaître ces lettres, tirées des Archives d'Este. Les dimensions inusitées de ce compte rendu lui diront l'intérêt que nous avons trouvé à son recueil. Nous souhaitons qu'elle nous en donne la suite, et même quelque chose de plus. Nous avons sur Strozzi un livre d'ensemble, œuvre d'un Allemand. Sur plus d'un point, Mlle Della Guardia l'a complété et rectifié dans sa solide introduction. Qu'elle le remplace un jour et nous fasse lire en italien la biographie de ce poète italien [1].

1. Une dernière chicane. La Délie de Tibulle est plus réelle que ne le pense Mlle Della Guardia (p. LXVI). Elle n'est pas juive, bien que « sabbatizante ». Il ne faudrait pas se fier aux fantaisies d'un Jules Soury, mais on devrait consulter l'introduction de M. Cartault à son édition. Le roman d'Anthia n'a pas moins de

Pierre Bovet, **L'Instinct combatif,** psychologie, éducation, vol. in-8°, 326 pages; librairie Fischbacher, Paris, 1917; broché, 4 francs.

On sait qu'en 1912, a été fondée à Genève une *École des sciences de l'éducation*; son directeur, M. Pierre Bovet, publie une série de volumes sous la rubrique « Collections d'actualités pédagogiques ». Le travail qu'il nous offre aujourd'hui sur l'*Instinct combatif* fait partie de cette utile collection.

Il y développe de judicieuses idées et nuancées qu'on peut, avec lui, résumer, ainsi : l'agressivité fait partie de la nature humaine, mais elle se manifeste très diversement aux différents âges et se sublime, c'est-à-dire dévie, ou s'altère, se prolonge en des dérivations qui peuvent aboutir à des résultats de haute valeur morale; — les sports guerriers sont sans rapport avec la guerre moderne; le foot-ball pratiqué par les Anglais ne vaut pas, au point de vue de la tactique et de la stratégie, le jeu d'échecs où excellent la plupart des officiers allemands; — les individus ne sont plus belliqueux car la guerre aujourd'hui ne satisfait plus l'agressivité, l'initiative, du grand nombre; — il n'y a pas à faire l'éducation pacifique des individus; il y a à faire celle des gouvernants, et, dans les individus à détruire les suggestions belliqueuses qui viennent de la tradition et de tableaux de guerre sans correspondance avec la réalité; — l'instinct combatif et l'instinct sexuel sont liés par une étroite parenté; etc...

Ce livre original, documenté, solide, bien écrit, est d'un éducateur et d'un psychologue; son auteur a droit à de sérieux éloges; ses conclusions sur l'éducation militaire, morale et pacifiste sont à méditer, aujourd'hui comme demain [1].

Félix Bertrand.

QUESTIONS ET RÉPONSES

459. — La mère de Barbaroux. Que sait-on d'elle?

— Elle s'appelait Catherine Pons. Elle devint veuve de bonne heure; son mari, Jean-Barthélemy Barbaroux, s'étant rendu à la Guadeloupe, fut enlevé par une épidémie, et elle épousa en secondes noces un homme de loi, du nom de Chalvet. Ce Chalvet éleva Barbaroux comme son propre enfant, et Barbaroux lui avait voué une filiale affection. Barbaroux aimait passionnément sa mère; il prononçait encore son nom lorsqu'il était mourant et porté à l'échafaud; « en quelque lieu que tu la trouves, avait-il dit à Louvet, tâche de lui servir de fils ».

---

traits conventionnels que celui de Délie : première vision, jouissance, dispute. Cela ne l'empêche pas d'être réel et moderne. Moderne : Strozzi promet honnêtement le mariage (I, 4, 31) et finit par entrer chez Anthia par la fenêtre, en passant par le toit en terrasse et grâce à la complicité de la nourrice (I, 6, 5). Les cadres du roman éternel sont les mêmes; les voies et moyens changent.

1. Pour une bonne définition de l'instinct, consulter la *Revue philosophique* d'octobre 1908, article de M. Piéron sur *les problèmes actuels de l'instinct*.

460. — Bataille. Quelle étair la bataille du XVIIIe siècle qui, selon les contemporains, faisait le plus d'honneur au général ?

— Frédéric II agita cette question dans une société ; les uns proposaient Almanza, et les autres, Turin ; finalement, tout le monde convint que c'était Fontenoy, parce que le maréchal de Saxe était presque mourant lorsqu'elle se donna.

461. — Ni bonnet rouge ni talons rouges. Qui a dit ce mot et que signifiait-il ?

— Le mot aurait été dit par Bonaparte, consul, à qui l'on proposait pour uniforme, outre l'habit à la française en velours blanc avec l'épée, des bottines de maroquin rouge et le bonnet phrygien ! Mais le mot était profond : Bonaparte ne voulait aller ni à gauche ni à droite.

462. — L'Emile. Qui a dit que ce livre de Rousseau était un ouvrage de collège ?

— Emile, a dit Joseph de Maistre, est « un ouvrage de collège qui ne renferme presque rien de véritablement utile. Le morceau le plus remarquable est la *Profession de foi du vicaire savoyard* ; ce qu'elle renferme de bon et de mauvais se trouve partout, mais non pas en si beau style ».

463. — Dévot. Ce mot était-il, comme on nous le dit, pris en mauvaise part au XVIIe siècle ?

— Le mot avait, en effet, le sens de « faux dévot » ; Boileau dit que la distance est longue du dévot au chrétien véritable ; Bourdaloue assure, dans son sermon sur l'hypocrisie, que le terme d'homme dévot, de femme dévote, « porte avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat » ; La Bruyère écrit qu'un dévot est celui qui, sous un roi athée, serait athée.

464. — La femme de France qui marchait le mieux. Qui était-ce ? Le mot est du XVIIIe siècle.

— Mme Vigée-Lebrun a dit cela de Marie-Antoinette.

465. — Pères malheureux. Qui a nommé l'*Andromaque* de Racine « la pièce des pères malheureux ? »

— Napoléon qui à Saint-Hélène feuilletait *Andromaque* et lisait avec la plus vive émotion les vers où la veuve d'Hector dit de son fils : « Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui ».

466. — Un petit Français très étique. Je crois que c'est Voltaire qui s'est ainsi dépeint ; dans quel endroit de ses œuvres ?

— Dans une lettre à Frédéric du 20 juillet 1740.

467. — Radowitz. La mission de Radowitz se rattache à l'épisode connu sous le nom d'« alerte de 1875 » ; en peu de mots, que fut cette mission ?

— Une mission de combat, comme a dit Le Flô. Ce Radowitz était chargé par Bismarck de savoir quelles seraient les dispositions de la Russie dans le cas où l'Allemagne envahirait la France et les concessions qu'il faudrait faire en Orient. Il dit donc avec une appa-

rence de légèreté et comme en manière de causerie : « Que réclameriez-vous du côté de la Turquie ? — « Nous ne voulons, lui répondit Gortschakov, rien que ce nous possédons, et nous ne poursuivons en Orient que le maintien de ce qui existe et la paix, la paix qui est aussi nécessaire aux malheureuses populations chrétiennes de ce pays qu'à celles d'aucun autre ». La tentative de Radowitz échoua, et le tsar refusa formellement la décoration russe qui fut sollicitée par lui et qui aurait été une sorte d'approbation de sa mission.

468. — Rondonneau. Que sait-on de lui ?

— Rondonneau (Louis), né à Orléans en 1759, mort en 1834, secrétaire de la Commission chargée de la convocation des Etats généraux, garde du dépôt des pièces de l'Assemblée nationale en juillet 1789, garde des archives du sceau en 1790, chef du bureau des décrets en août 1792, bibliothécaire adjoint au Conseil d'Etat en 1810.

469. — Rousseau et la Corse. Est-il vrai que Rousseau devait être le Solon de la Corse, que Paoli l'avait appelé pour recevoir de lui un code de lois ?

— Paoli, a dit Boswell, était trop habile pour donner ce rôle à un étranger qui ne connaissait pas les usages et les mœurs de la Corse ; il voulait donner un asile à Rousseau et « employer sa plume à illustrer les actions héroïques des insulaires ».

470. — Royal Bourbon. Qu'est-ce qu'un régiment de Royal Bourbon qui semble avoir existé à Bordeaux au mois de mars 1814 ?

— Ce régiment d'infanterie de ligne fut créé à Bordeaux le 12 mars 1814 et dissous à Laon le 15 septembre suivant après six mois d'existence; il avait pour colonel le comte Louis de Mauléon et, entre autres officiers, le major baron de Malet-Roquefort, le chef de bataillon Landais, le capitaine adjudant major Fontanet, le capitaine quartier-maître d'Estribaud et les capitaines Casse, Laclotte, Machat, Jandron vicomte de Fumel.

471. Le Saint-Bernard. Qui disait que le Saint-Bernard s'étonnait en 1800 de se voir franchi par tant de Français ?

— Bonaparte lui-même qui écrit alors à deux reprises que le Saint-Bernard « a été étonné de voir tant de monde le franchir si brusquement » et qu'il s'est « opposé au passage de nos pièces ».

472. — La Saint-Laurent. Qu'est-ce qu'on appelle ainsi dans l'histoire de la Révolution ?

— La journée du 10 août 1792.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — **8 septembre** — **1917**

Clédat, Manuel de phonétique et de morphologie historique du français (E. Bourciez).
Blanchet et Dieudonné, Manuel de numismatique française, II, depuis Hugues Capet jusqu'à la Révolution (L.-H. Labande).
Loisy, La religion (P. Alfaric).
M. Dugard, Ames françaises ;
A. Soubies, Les membres de l'Académie des Beaux-Arts, IV (1876-1901);
L. Kufferath, Du torrent au lac (H. de C.).
J. Delabaye, Qu'elle vive ! L'Alsace française. Impressions d'un neutre (F. Brun).
H. Stein, Notre frontière de l'Est (H. Hauser).
Hans Morf, Démocratie et guerre en Allemagne (H. Hauser).
R. Valette, Héros et martyrs de la grande guerre (Hachedé).
Académie des Inscriptions.

L. Clédat, **Manuel de Phonétique et de Morphologie historique du Français.** Paris, Hachette et Cie, 1917; un vol. in-12, de VI-282 pages.

M. Clédat vient de publier un *Manuel de Phonétique et de Morphologie* (du *français*, et le mot devrait bien figurer sur la couverture extérieure), qui est intéressant, bien conçu, et rendra des services : la lecture en sera profitable à tous ceux qui, par besoin ou par simple plaisir, voudront se faire quelques idées exactes sur l'évolution de notre langue. Dans sa très courte préface, l'auteur remarque avec beaucoup de justesse « qu'il y avait utilité à exposer successivement dans un même manuel les lois phonétiques de la transformation des mots latins en mots français et les conséquences morphologiques de ces lois, avec les simplifications analogiques qui sont intervenues dans la constitution de nos flexions. » En ce qui concerne les faits phonétiques, il déclare qu'il s'est « efforcé, par le groupement des faits similaires, d'apporter plus de clarté et de simplicité dans l'exposé de phénomènes souvent fort complexes ». Rien de mieux : c'est en effet la façon scientifique de procéder, et je reconnais volontiers que M. C. l'a appliquée avec une certaine rigueur. Seulement il faut bien reconnaître aussi que, dès que l'exposé prend quelque ampleur, cela entraîne forcément à des complications d'un autre genre, et amène des manques de symétrie. Ainsi, pour ne parler que des voyelles, il peut sembler naturel de joindre aux voyelles accentuées celles de la syllabe initiale : mais, tandis que dans le cas d'entrave le traitement est identique, on sera bien obligé cependant de répartir en deux sections les

voyelles qui sont libres, et ainsi de suite. Le groupement des influences de diverse nature auxquels sont soumis les sons, est aussi très raisonnable en soi, ou même scientifique ; il a des avantages évidents, mais des inconvénients dont le principal est de disperser les remarques qui se rapportent à l'évolution d'une voyelle donnée. De sorte qu'en simplifiant d'un côté, on risque de l'autre de rendre plus ardue la tâche du lecteur, et si ce lecteur est novice, je crains qu'il n'éprouve une première impression un peu trouble devant les faits analysés cependant avec une suite rigoureuse. Toutes ces questions de plan sont fort délicates; il est à peu près impossible de surmonter toutes les difficultés qu'elles présentent, puisqu'aussi bien nous ne pouvons exposer les choses que successivement, et j'ai déjà trop insisté.

Voici, dans l'ordre même des pages, quelques-unes des observations de détail que me suggère la première partie du livre. P. 9, *Sabiniacum* ayant un *i* long n'est point un exemple pertinent, ni à alléguer auprès de *papilionem* et *Avenionem*. Je ne crois pas qu'à la p. 12 la différence entre la finale de *maire* et *vair* soit exposée d'une façon correcte : si dans *varium* le *y* s'était « joint de bonne heure » à l'*a*, on ne voit pas pourquoi il en serait autrement dans *maior*, et c'est plutôt le contraire qui doit être vrai, le *r* étant resté assez longtemps mouillé pour permettre à la finale de tomber. P. 17, je m'étonne que M. C. considère comme non « encore expliqué » le *se* de l'ancien français provenant de la conjonction latine *si* : n'admettrait-il pas l'explication généralement donnée, qui se trouve un peu partout (p. ex. dans Brugmann, *Abrégé de Grammaire comparée*, p. 232), et qui attribue l'abrègement de l'*i* à des combinaisons syntaxiques *si quis*, *si quidem*? P. 19, je lis que le vieux mot *oue* a été « refait en *oie*, d'après *oiseau*, *oison* » ; mais comme *oison* lui-même est dû à *oiseau*, la rédaction est quelque peu amphibologique. On admettra difficilement (comme ici p. 38) que *fairai* soit le futur originel, car c'est une forme rare, évidemment due à l'analogie; le futur roman est *farayo*, et quant au processus d'après lequel l'*a* initial s'y est affaibli en français, il y a longtemps que G. Paris en a fourni une explication plausible. P. 40 il est question à tort de *é* ou *è* en syllabe initiale, puisque l'*e* y était toujours fermé en latin. P. 41 il n'est pas bien certain que notre mot *toiture* remonte jusqu'au lat. *tectura*, et je ne crois pas en tout cas qu'on en ait d'exemple avant le début du XIXe siècle. P. 42 il est évident que notre mot *huis* pourrait remonter à *ostium* par *o* ouvert, mais toutes les autres formes romanes parlent en faveur d'un type *ustium*. P. 45 une forme *vecula* pour *vecla* (vet'la) est inadmissible, et doit être une faute d'impression. Pour ma part je n'admets point non plus une forme *sio* pour *sum* (p. 50) qui n'explique en définitive ni le français *suis* ni le provençal *soi*. Le doublet *chaire* et *chaise* est bien signalé à la p. 86, mais ce changement de *r* en *z* valait peut-être mieux qu'une simple mention. Je ne vois pas pourquoi,

dans la très délicate discussion des mots à dentale intervocalique (p. 119), M. C. n'a pas admis au moins que l'aboutissement différent de *cubito* et *debita* tient à un effacement prématuré de la pénultième dans les proparoxytons terminés par *a* : c'est une donnée qui n'explique pas tout, mais qui depuis longtemps paraît hors de doute. A la p. 124 l'auteur déclare péremptoirement qu'il est impossible de tirer *arracher, revancher* de *eradicare*, *revindicare*, et pour le mieux prouver il a même muni ces derniers mots d'astérisques, quoiqu'ils soient parfaitement latins. Je ne saurais partager cette opinion, et ce qui me paraît tout autrement inadmissible ce sont les types de verbes en *-iticare*, multipliés dans tout ce passage, et ne reposant d'ailleurs sur aucun exemple connu. D'une façon générale, je trouve que M. C. a eu tort de désigner ordinairement — pas toujours cependant — les consonnes par *be*, *de*, *gue*, etc. Cela ne laisse pas d'être désagréable à l'œil, et une graphie *ye* (pour *y* ou *yod*) risque même par moments d'être amphibologique; cette épellation, qui va de soi dans un livre de phonétique, est assez connue pour qu'on se contente de la rappeler dans une note préliminaire, et qu'on écrive *b*, *d*, *g*, etc. Il me resterait enfin à signaler le chapitre assez long (pp. 126-176) qui termine cette phonétique, et qui a trait aux consonnes finales et aux liaisons : il est très méritoire, neuf dans quelques-unes de ses parties, et l'auteur s'est visiblement efforcé d'y ramener toute la question à des phénomènes de phonétique syntaxique. En gros il a eu raison. Je me trouve d'accord avec lui sur la plupart des points, et s'il en est quelques-uns cependant qui me semblent contestables, je ne veux pas entreprendre de les discuter; cette discussion me mènerait trop loin, et j'ai encore à parler de la seconde partie du livre.

Comme je l'ai déjà signalé, et comme d'ailleurs son sous-titre l'indique, ce sont essentiellement les *Conséquences morphologiques des lois phonétiques* que M. C. a voulu faire ressortir dans cette seconde partie : il s'ensuit qu'elle est moins longue que la première, lui servant en un sens d'appendice ou, pour mieux dire, de prolongement légitime, et n'occupant guère qu'un tiers du volume. Cependant il me semble qu'en ce qui concerne le verbe tous les faits importants, ou peu s'en faut, ont été signalés. Ce sont les formes nominales qui ont été un peu sacrifiées, et vraiment réduites à la portion congrue. L'adjectif notamment est traité en deux pages, et c'est bien peu. Dans un espace aussi restreint il ne saurait être question d'indiquer par exemple comment les genres restent distincts dans le français parlé moderne, ni quelles complications de toute sorte entraîne en réalité l'effacement de l'*e* sourd : ce sont pourtant bien là des « conséquences » directes de l'évolution phonétique, et même fort curieuses. L'exposé relatif aux pronoms me paraît assez complet, malgré sa brièveté ; les faits y sont, mais un peu dispersés, et risquant peut-être d'échapper à première vue, faute d'une répartition systéma-

tique en formes accentuées et atones. Ainsi je ne sais pas trop si des pages 190-91 le lecteur inexpérimenté saura extraire cette constatation si simple et pourtant capitale qu'il y avait en ancien français deux formes *li* à la 3e personne, l'une atone et des deux genres, l'autre accentuée et seulement féminine; que, plus tard, la première avait été remplacée par *lui*, tandis que la seconde était supplantée par *elle* derrière les prépositions. Tout cela y est cependant, mais un peu enveloppé. A la p. 189, et à propos du pronom relatif, je n'aurais pas dit non plus que l'emploi de *qui* ou *cui* régime est absolument périmé, car alors que ferons-nous des phrases du type *embrassez qui vous voudrez* ? Je termine enfin par quelques remarques que j'ai faites en parcourant l'exposé des formes verbales. La note de la p. 205 me semble singulièrement risquée : que dans *portarabebam*, etc., la syllabe *ab* soit devenue *au* avant de disparaître, voilà qui est de toute impossibilité ; attribuons donc *portaremus*, *portarebam* à une sorte d'égalisation syllabique entraînée de bonne heure par *portarayo*, et cela vaudra beaucoup mieux (pour le français et pour toutes les autres langues romanes). P. 208 l'opinion de Th. de Bèze sur la forme *aura* n'est point aussi « invraisemblable » qu'il est dit ici, si ce futur est originaire du Midi, ce qui est en somme probable. Et au bas de la page suivante le futur de l'autre auxiliaire *sera* me paraît également mal expliqué car une forme (*es*)*serayo* est postulée par toutes les langues romanes, et l'aphérèse doit s'y être très anciennement produite sous l'influence de *sum*. Les raisonnements de la p. 247 me semblent embarrassés, compliqués à plaisir, et en définitive parfaitement inutiles : puisque *vidésti* est passé à *vidisti* sous l'action de l'*i* final, il va de soi que celui de la syllabe initiale ait subi à ce moment-là une dissimilation. P. 249 il est dit que, dans les parfaits où « la voyelle radicale est *o*, on a tantôt la forme en *-oi*, tantôt la forme en *-ui* » : non, en réalité *o* et *e* ont éprouvé le même traitement, et l'on a *mui*, *nui*, *conui* comme *dui* ou *reçui* ; ce sont les parfaits avec radical en *a* qui aboutissent à *-oi*, et la seule exception est celle de *poi* (potui), facilement explicable par l'attraction des autres auxiliaires comme *oi* et *soi*. Pour qu'il n'y ait pas de flottement dans l'esprit du lecteur, on ne saurait jamais en pareille matière formuler les règles avec trop de rigueur et d'exactitude. Dirai-je encore que, dans une note de la p. 255, et à propos des anciens imparfaits du subjonctif comme *chantissons*, *chantissez*, est admise une contraction du latin vulgaire *cantaïssemus* qui est bien peu probable, et d'ailleurs n'expliquerait pas grand chose ? La solution doit être, n'en déplaise à l'auteur, dans l'influence des verbes en *-ir* : reste à déterminer pourquoi elle s'est limitée à deux formes, quoique je croie l'entrevoir. Mais j'en ai assez dit. Et il y aurait bien aussi, comme contre-partie des précédentes critiques, à indiquer mainte solution heureuse, ou des hypothèses ingénieuses qui, si elles n'emportent pas toujours la conviction, méritent du moins

d'être prises en considération. Ce serait vraiment trop long, et ce serait aussi louer d'une façon un peu banale le livre de M. Clédat : j'aime mieux y renvoyer le lecteur, en en recommandant chaudement l'étude. Ce Manuel n'est accompagné d'aucune bibliographie.

E. Bourciez.

Manuel de numismatique française, par A. Blanchet et A. Dieudonné. Tome II : monnaies royales françaises depuis Hugues Capet jusqu'à la Révolution, par A. Dieudonné,... Paris, A. Picard, 1916. In-8° de x-468 pages et 9 pl.

L'éloge de ce deuxième volume du *Manuel de numismatique française* n'est déjà plus à faire ; dès avant sa mise en vente, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui décernait un de ses prix, avec des considérants les plus flatteurs. Rarement, d'ailleurs, autant de compétence et de science ne s'est alliée à un talent d'exposition plus claire et à la précision dans une plus grande abondance de détails. Et quelle richesse de documentation ! Ordonnances des rois, exécutoires de la Chambre ou de la Cour des monnaies, mandements, comptes et pièces de comptabilité, liste des prix du marc, notes prises par les changeurs, travaux des érudits, pièces décrites par les collectionneurs ou conservées dans les musées, tout a été étudié, comparé, critiqué. Aussi la doctrine établie en cette matière, réputée pour difficile, est-elle particulièrement solide.

Pour donner un aperçu sommaire de la composition de cet ouvrage, il suffira d'en indiquer les principales divisions. Un premier livre a trait aux généralités et aux définitions : organisation monétaire (droit de monnaie, hiérarchie monétaire, ateliers, corporation des monnayeurs, émission des pièces, police de la circulation monétaire), fabrication (frappe au marteau et au balancier), matière des monnaies (provenance des métaux, alliage, titre légal, unité de poids, poids effectif, poids de fin), leur empreinte (aspect général, texte des légendes, date, orthographe, types, différents, etc.), pièces monétiformes (piéforts, essais et pièces de plaisir, monnaies-médailles, poids monétaires), valeur de compte (origine et mécanisme de la monnaie de compte, double système parisis et tournois, prix du marc, mutations, affaiblissement, altération et renforcement des monnaies, influence de ces changements sur la fortune publique, bénéfice retiré par le Roi, etc., enfin question fort controversée du pouvoir de l'argent aux diverses époques), noms des monnaies et leur désignation (deniers, gros tournois, écus et subdivisions, francs, etc.).

Cette première partie toute technique est remplie d'aperçus entièrement nouveaux, car une critique judicieuse y exerce ses droits ; elle sert de préambule à l'histoire même du monnayage royal, qui est partagée en trois grandes divisions : 1° époque du denier, le roi agissant comme seigneur ; elle s'étend de Hugues-Capet à la réforme opérée par saint Louis en 1266 ; elle est caractérisée par la frappe de deniers locaux

au nom du Roi et de deniers royaux et parisis ayant sur les pièces féodales l'avantage d'une uniformité plus commode et d'une circulation plus large ; 2° Époque du gros, le monnayage du Roi luttant contre celui des seigneurs et finissant par l'emporter ; cette vaste période s'étend de 1266 à 1513. Le Roi établit sa prééminence par sa monnaie d'or et son gros tournois, que malheureusement il altère trop fréquement ; il lutte contre les Anglais et le duc de Bourgogne, il établit enfin le régime du gros du Roi et de l'écu d'or ; 3° Époque du teston et du louis, la monarchie étant devenue absolue ; elle débute par la création de la pièce d'argent la plus pesante, le teston ; le monnayage provincial cesse, le portrait du Roi se montre sur les pièces ; depuis le règne de Louis XIII surtout, la monnaie tend à prendre un caractère définitif. L'histoire de ces diverses périodes est exposée par M. Dieudonné dans tous ses aspects : politique et administratif, monétaire et économique, artistique. Et ici il faut donner un souvenir aux tailleurs généraux, contrôleurs des effigies, à qui nous devons ces magnifiques types rencontrés depuis Henri II, à Marc Béchot, à Germain Pilon, à Nicolas Briot, à Jean Varin, aux Roettiers, à Duvivier, à Augustin Dupré.

Enfin, le dernier livre, qui n'est pas celui qui rendra le moins de services, loin de là, est consacré à la description des espèces, avec tableaux des poids et valeurs par émissions, et bibliographies pour chaque série. Il est inutile d'entrer dans le détail. On devine, d'après ce qui a été dit ci-dessus, que malgré la condensation obligatoire des renseignements donnés, là se trouve une notation exacte de tous les types connus.

Que d'indications encore il faudrait donner pour bien faire comprendre toute la richesse de ce volume ! Je signalerai seulement la liste des ateliers monétaires, qui renferme l'historique sommaire et précis de chacun d'eux, avec l'indication des différents et des principales espèces frappées ; puis, l'index analytique qui permet à celui qui veut se renseigner de se retrouver avec la plus grande facilité. Je n'en dirai pas davantage : les numismates sauront bien reconnaître à l'usage les mérites de ce volume, qui sera pendant bien longtemps leur livre de chevet.

L.-H. Labande.

Alfred Loisy, **La Religion**. Paris, Nourry, 1917, in-12, 316 pages.

M. Loisy, qui a consacré depuis 40 ans et plus son intelligence remarquablement lucide et pénétrante à l'étude des problèmes religieux, nous fait connaître aujourd'hui les résultats de cette longue enquête en un nouveau livre rouge qui par son contenu, comme par sa forme, rappelle l'*Evangile de l'Eglise*. L'écrit de 1902 s'appliquerait à justifier l'interprétation catholique du Christianisme à l'encontre

de celle que Harnack venait de formuler pour les Protestants libéraux. Mais il ne la maintenait qu'en lui infusant un esprit tout nouveau où l'orthodoxie ne se reconnut pas. Il formait un fragment détaché d'une œuvre apologélique où l'idée même de la religion était soumise à un traitement analogue et dont quelques chapitres publiés dans la *Revue du Clergé français*, sous le pseudonyme de Firmin, avaient paru si hétérodoxes que l'autorité ecclésiastique s'était hâtée d'en faire suspendre la publication. Le nouveau livre de M. Loisy constitue comme une mise au point de ce premier essai, inspirée par les études auxquelles l'auteur s'est livré depuis lors et par les réflexions que la guerre actuelle lui a suggérées. Il reste, à sa façon, une défense de la vraie foi. Seulement il se montre encore plus détaché de toute orthodoxie. Et la foi qu'il défend n'est pas celle d'un Dieu personnel dont le Verbe se serait incarné mais celle de l'Humanité collective dont l'idéal s'exprime dans le Devoir.

L'exposé n'a rien d'une démonstration scolastique qui, partant de principes abstraits, en déduit des conclusions également abstraites. Il se présente plutôt comme une description précise et raisonnée de cette réalité complexe qui est la vie religieuse. Tour à tour il en fait ressortir la constitution essentielle et l'évolution générale, les organes intimes et les fonctions normales, enfin les formes extérieures.

Pour M. Loisy, la religion est le rapport spécial de dépendance dans lequel l'homme croit se trouver et se met de lui-même à l'égard de pouvoirs supérieurs, c'est-à-dire en définitive, du groupe social auquel il appartient. Et le rapport dont il s'agit s'énonce en des règles morales qui prescrivent d'obéir à ces mêmes pouvoirs, de se sacrifier à eux, de les aimer. Or il n'est pas fixé par chaque individu, il se trouve plutôt constamment imposé par la communauté des croyants. Et les devoirs dans lesquels il s'exprime ont la même origine. La religion, comme la morale qui en est l'affirmation pratique, constitue une réalité éminemment sociale.

Aussi suit-elle l'évolution de la société. Confuse et rudimentaire dans les tribus sauvages, elle commence à s'organiser, à se hiérarchiser dans les petits Etats demi-civilisés, puis elle prend une forme nationale et monarchique avec les grands royaumes, enfin, à mesure que ceux-ci entretiennent des rapports plus étroits avec leurs voisins, elle se transforme en une « économie de salut » qui doit assurer le bonheur de chacun des croyants.

En somme, la vie religieuse va d'un état social où le souci des individus n'apparaît presque point à un individualisme très accusé où les exigences de la société risquent d'être oubliées et elle ne dure qu'à la condition de maintenir un juste équilibre entre ces deux extrêmes. C'est qu'elle suppose deux facteurs complémentaires, d'abord une certaine foi, c'est-à-dire une acceptation confiante du programme social, qui se fonde sur la tradition et se traduit par le dévouement,

ensuite une raison propre à chaque homme, qui permet à chacun de contrôler ces données premières et de les adapter à ses besoins personnels.

Non seulement la religion, ainsi comprise, impose toujours une certaine discipline mais encore elle seule se montre capable de l'imposer. Par ailleurs, cette discipline s'adresse à l'homme tout entier, à son intelligence, à sa sensibilité, à sa volonté. Elle régit les divers rapports sur lesquels se fonde la famille. Elle trace même des règles à l'État et peut seule fournir la solution des problèmes sociaux et internationaux.

Enfin aucune religion ne peut exercer cette action salutaire qu'en s'aidant de symboles appropriés, qui sont la croyance et le rite. Les croyances peuvent bien être des formes de pensée naïves et imparfaites, elles n'en renferment pas moins une âme de vérité; les mythes chrétiens notamment ont un sens profond dont le souvenir ne saurait se perdre sans dommage. Et les rites sacrés peuvent bien être des formes d'action encore pénétrées de magie, ils n'en gardent pas moins une utilité foncière dont on devra retenir toujours l'équivalent.

Ainsi M. Loisy aboutit non seulement à une explication mais à une justification intégrale de la religion, tout en restant sur le terrain de la science la plus moderne et la plus positive. Il réconcilie croyants et incroyants en montrant aux uns et aux autres la part de vérité comme aussi les lacunes de leurs conceptions respectives et en les amenant à poursuivre un idéal commun. Par là il contribue à réaliser l'accord des esprits, condition toujours indispensable de l'ordre et du progrès, qui est plus nécessaire aujourd'hui que jamais. De tous les travaux qu'il a déjà publiés (et la liste en est déjà longue), aucun n'égale celui-ci en largeur de vues ni en pénétration. Et de tous ceux que la guerre a vus surgir et qu'elle a inspirés aucun ne se montre plus important ni plus actuel. Aussi ne saurait-on trop en recommander la lecture.

Prosper Alfaric.

A signaler du même auteur, chez le même éditeur, la deuxième édition, augmentée d'une brève préface, de la brochure *Mors et Vita*, qui oppose la même philosophie de la religion aux théories apologétiques de Paul Bourget et dont il a été rendu compte ici même.

P. A.

M. Dugard. **Ames françaises**, pages vécues. Illustrations d'Andrée Karpelès. — Paris, Fischbacher, in-8°.

L'auteur de ce petit livre grave et délicat, plein de goût et de tact, plein d'émotion, est connu par d'importantes études sur Emerson, sur l'enseignement secondaire, sur la société Américaine, sur la culture morale et l'éducation des jeunes filles. C'est aussi une « âme française » et elle évoque, avec une simplicité parfaite, mais une façon

pittoresque et originale, des scènes qu'elle a vraiment vécues, des types près desquels elle a vibré elle-même. Aussi bien, il y a, dans ce livre, si peu d'un « auteur », et, à le lire, on oublie si facilement qu'il a été écrit, et par quelqu'un qui s'entendait à écrire, qu'on renonce à lui adresser des éloges littéraires. On le remerciera plutôt. Grâce à lui, on a passé quelques heures de *vraie* vie, de la vie que frôle constamment la mort, de la vie où transparaissent les âmes. Celle-là est émouvante et rare entre toutes.

H. DE C.

Albert SOUBIES. — **Les membres de l'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut**. 4e série (1876-1901). — Paris, Flammarion, éd. 1 vol. in-8o. Prix : 6 francs.

C'est en 1901 que paraîssait le premier volume de ce bel ouvrage l'un des plus importants qu'ait ecrits M. Albert Soubies. Le présent tome est le quatrième, qui n'achève encore ni l'ensemble des notices entreprises, ni même cette quatrième série, car celle-ci ne comprend que les *peintres, sculpteurs, architectes* et *graveurs*, reçus, par l'Académie, entre 1876 et 1901, et une seconde partie ne sera peut-être pas moins étendue, avec les *compositeurs* et les *membres libres*, assez nombreux pour cette période. Nous avons déjà signalé ici l'attrait de ces notices, et l'habileté avec laquelle le problème a été résolu, de donner en si peu de pages un *croquis* juste et vivant de chaque artiste. En réalité, plus on avance dans cette sorte de chronique, plus vif et plus neuf est l'intérêt que présentent ces notices. Elles sont plus développées, plus vécues en quelque sorte. On sent que l'auteur a connu ceux dont il parle, ou, tout au moins, qu'il s'est renseigné auprès de ceux qui les ont connus. Leur talent est apprécié en connaisseur, leur caractère est placé sous le jour le meilleur.

Un tableau général, par fauteuil, de tous les artistes reçus depuis la fondation de l'Institut, en 1795, jusqu'en 1916, termine utilement le volume.

H. DE C.

Lucy KUFFERATH. **Du torrent au lac** ; visions d'hier et d'aujourd'hui. — Genève ; éd. Atar (et Paris, Fischbacher). 1 vol. in-12. Prix : 3 francs.

Chaque année, l'exilée de la patrie Belge trompe son angoisse en prenant la plume, en évoquant des souvenirs, en fixant des impressions, en décrivant des paysages. Et chaque fois, sa pensée se fait plus haute, son style plus grave. Nous avons déjà signalé *Rêves mutilés* et *Saisons d'exil*. *Du torrent au lac*, sur la Savoie et c'est la Suisse ; c'est Anvers avec l'Escaut et c'est Verhaeren, l'Orphée de la Flandre ; ce sont des rencontres qui serrent le cœur et des visions qui élèvent l'âme ; c'est un hymne au courage et une prière à la Beauté divine... Ces petites pages font honneur à qui les écrit, car elles sont sincères et elles vibrent.

H. DE C.

Joseph Delabays. **Qu'elle vive ! L'Alsace française, impressions d'un neutre,** préface de M. Maurice Barrès. In-18, 220 p. Jouve et Cie, Paris, 1917. 3 fr. 50.

« Il est de Genève, mais il écrit en français », disait jadis, au début d'une étude sur Töpffer, un critique qui, sauf erreur, n'était pas moins que Sainte-Beuve. Pour appliquer cette phrase à l'auteur de ce nouveau livre sur l'Alsace, nous n'aurions à y changer qu'un mot : il est de Fribourg, dirions-nous, mais il écrit en français; et nous ajouterions : non seulement il écrit dans notre langue comme s'il était simplement de Paris, mais surtout il écrit pour exprimer à l'égard de l'Alsace, et de la France aussi, des sentiments qui doivent être ceux de tout vrai et bon Français. En vérité on n'est pas plus francophile que ce neutre, ni meilleur Alsacien que cet Helvète. Son livre est un appel tout vibrant de désir, d'espoir, de foi, au prochain, entier et définitif retour de l'Alsace à la France. C'est en même temps, et outre quelques évocations d'un passé plus lointain, un résumé de l'histoire franco-alsacienne tant depuis la réunion sous Louis XIV[1] que depuis le douloureux traité de Francfort et les événements libérateurs d'il y a trois ans. Non sans doute une histoire complète et selon les règles, moins encore une dissertation politique, mais une suite de trente-quatre récits et tableaux qui nous conduisent de Turenne à Joffre inclusivement. Récits brefs et alertes, procédant volontiers par bonds, à l'allure des chasseurs alpins sur le Vieil-Armand; tableaux très animés, imprégnés parfois du charme et de la fraîcheur des forêts vosgiennes. On s'étonne peut-être un peu de n'y pas rencontrer sainte Odile, mais on y a saint Amarin et aussi saint Thiébault avec l'église de Thann et son clocher, frère ou tout au moins petit-cousin de notre Kreisker breton, de nos flèches bien françaises de Senlis, de Chartres, de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, etc. Beaucoup de variété : une classe dans une école alsacienne sous la direction d'un sous-officier français fait suite à une description de la vallée de la Thur ; un joyeux « Arbre de Noël » précède un émouvant enterrement de soldat. Et tout le long du volume la plus sympathique admiration pour la France, la plus chaude affection pour l'Alsace, l'auteur ne cessant pas d'ailleurs pour cela d'être Suisse. En somme, un livre que les Français de là-bas et les Français d'ici pourront lire avec le tressaillement d'une commune fierté. Par exemple, il est peu probable que les Boches de Bochie ou d'ailleurs y trouvent le même genre d'agrément.

Félix Brun.

Henri Stein, **Notre frontière de l'Est.** La France et l'Empire à travers l'histoire et les origines du Pangermanisme. Paris, F. Alcan, 1916. In-8°, 127 p.

La brochure de M. Stein dépasse de haut le niveau des ouvrages

1. Un *lapsus* facile à corriger : page 11, il faut, pour être tout à fait exact, écrire : « le baron de Montclar, lieutenant-général », et non « le général Mauclar. »

de circonstance. C'est un résumé lumineux, écrit par un véritable érudit. C'est en même temps un simple exposé des faits, qui n'est au service d'aucune théorie, et qui n'a pas grossièrement pour objet d'exciter des convoitises.

M. Stein avait déjà été attiré par cette notion complexe, flottante, muable, qui n'a pris quelque fixité qu'avec la Révolution française : la frontière. Il avait, à propos du pays d'Argonne, étudié le perpétuel déplacement des « mouvances », la lutte entre les juridictions. C'est de tout cet ensemble de faits historiques, plus ou moins superposés à des faits géographiques très généraux, que résulte le dessin capricieux des frontières actuelles.

L'auteur suit les variations de notre frontière de l'Est depuis les Celtes jusqu'en 1870. A cette étude, il en mêle une autre : celle de la formation, à l'Orient de notre pays, d'une puissance avide de domination, parce qu'elle se croit héritière de l'Empire romain.

Lorsque la guerre actuelle sera devenue, à son tour, un événement historique, je ne sais si les historiens français attacheront autant d'importance à toute cette archéologie, et s'ils continueront d'aller chercher jusque dans la cour des Ottons les origines du pangermanisme [1]. On pourrait tout aussi bien chercher autour de Philippe le Bel (M. Stein le rappelle courageusement), de François Ier ou de Louis XIV les origines d'un impérialisme français. Des ambitions impériales de François Ier il est curieux que M. Stein (p. 20) ne dise mot.

On trouvera chez lui un exposé très clair, malgré sa brièveté, des origines de la question d'Alsace, et de l'histoire de l'Allemagne après 1648. C'est alors que l'on peut commencer à parler vraiment de la gallophagie allemande. C'est alors, dans la disparition réelle de tout ce qui avait fait l'Empire, que l'idée impériale renaît sous forme aggressive, et avec Leibniz on peut déjà prononcer le mot de Pangermanisme. Il y a chez lui des formules qui font penser à celles de Fichte sur l'*Urvolk*.

La Révolution arrête brusquement, d'ailleurs, cet essor du pangermanisme, et notre civilisation se serait implantée sur la rive gauche du Rhin, si la politique des conquêtes et de la domination n'avait suivi de près la politique de libération des peuples, et préparé ainsi, pour prendre le titre d'un des chapitres de M. S., « le réveil germanique ». Le sentiment qui domine dès lors l'Allemagne, c'est la haine, cette haine dont Quinet a vainement invité ses compatriotes à mesurer la violence et la profondeur.

De cette haine jaillit le conflit qui aboutit à une nouvelle modification de frontière, en 1871. Conflit non encore apaisé, et que seule la paix future pourra terminer. A condition, dit M. S., que cette paix

1. J'espère aussi qu'ils cesseront de répéter (p. 106 n. 1) une citation de Tacite qui se réfère à une circonstance historique déterminée, et qui ne donne nullement la caractéristique d'un peuple.

soit *réparatrice*, *territoriale* — il entend par là qu'elle nous accordera « telle surface de territoire et telles garanties indispensables qui assurent notre sécurité permanente sur la frontière de l'Est », — *économique* et *protectrice*. Tout cela est dit en termes modérés et par quelqu'un qui a pesé la gravité de ces problèmes.

Henri HAUSER.

Hans MORF. **Demokratie und Krieg in Frankreich**. Zurich, Rascher, 1917. In-8°, 150 p.

M. Hans Morf [1] est le correspondant parisien d'un grand journal suisse alémanique, les *Basler Nachrichten*. Il a repris les correspondances qu'il adressait à son journal depuis le début de la guerre, il les a classées en chapitres : l'armée, la lutte pour le contrôle parlementaire, la censure, la politique économique et sociale. Il a ainsi dessiné une sorte de tableau de la France en guerre. Il l'a fait avec le désir de répondre à cette question, si angoissante pour un citoyen suisse : une démocratie est-elle capable de faire la guerre ? Ou bien faut-il admettre les thèses, convergentes en réalité, de Charles Maurras et de Marcel Sembat ? Faut-il trembler « devant l'introduction et le développement de la démocratie, dans la crainte que la patrie ne devienne ainsi plus facilement la proie d'Etats qui sont organisés d'après d'autres principes » ?

Je recommande la lecture de ces pages d'un neutre aux broyeurs de noir, à ceux que nos faiblesses, nos incohérences gouvernementales et nos agitations parlementaires font douter de notre avenir. Nulle lecture n'est plus réconfortante.

Il serait déplacé, de la part d'un Français, de se plaindre que M. Morf soit parfois un peu trop optimiste, et qu'il voie les choses trop en beau. Nous qui regardons les choses de près, qui avons appris à nous méfier des assurances officielles, des promesses, des communiqués et des statistiques, nous sommes moins persuadés de l'excellence de nos institutions. Nous ne croyons pas que tous nos soldats sont des héros animés du désir de servir la démocratie, que tous nos officiers se considèrent comme des citoyens chargés de commander leurs égaux dans l'intérêt exclusif de la Défense nationale, que tous les interpellateurs de nos Chambres sont dévorés de la seule passion du bien public, que tous nos ministres sont des hommes d'État, enfin que notre organisation économique est dans la réalité ce qu'elle est sur le papier...

Il n'en reste pas moins que la thèse de M. M. est le résumé d'une expérience de trois ans. Cette expérience, il la condense en un symbole : celui du jeune lieutenant socialiste révoqué le 1er mai 1906, et qui meurt comme chef de bataillon, après une admirable carrière d'offi-

1. Qu'il ne faut pas confondre avec le professeur Morf, Suisse naturalisé Allemand, et l'un des Quatre-vingt-treize.

cier de troupe [1], en août 1916, devant Verdun. Oui vraiment « le régime, avec toutes ses qualités et tous ses défauts, a subi l'épreuve du feu... Une démocratie peut aussi mener une grande guerre, surtout quand elle a la conviction que c'est une guerre de défense. C'est ce que la France a démontré, en dépit de tous les négateurs, Français ou étrangers ».

La démocratie a su faire une armée, qui s'était insuffisamment préparée à la guerre, mais en qui la notion moderne du patriotisme s'est montrée aussi efficace que pouvait l'être, dans l'armée rivale, la notion du dévouement inconditionné à la personne du prince. Elle a eu une grande armée, des généraux, sans que jamais les institutions républicaines aient été mises en péril par la prépondérance du pouvoir militaire. Depuis la première Révolution, la France a fait du chemin. Du jour au lendemain, ceux-là même qui sifflaient les retraites militaires dans les faubourgs sont devenus des soldats sans cesser d'être des citoyens. M. M. n'a donc aucune inquiétude sur le retour de ces soldats à la vie civile.

La partie politique de l'ouvrage est remarquable par sa précision technique. M. M. s'est fait expliquer en détail le mécanisme de nos institutions et le fait comprendre à ses compatriotes. Il connaît assez bien le jeu des partis. Il n'ignore point que, sous le couvert de l'union sacrée, certains partis ont tenté de se refaire une clientèle, d'agir sur les soldats au front, sur les malades dans les hôpitaux. Nous pouvons ajouter qu'ils ont capté des morts. — C'est dans cette partie, dans l'histoire notamment des crises ministérielles que M. M. se montre trop optimiste. Partisan, avec raison, du contrôle parlementaire, il ne dit pas assez que, pour donner à ce contrôle toute sa régularité et son efficacité, il nous avait manqué de prendre une précaution élémentaire : prévoir la guerre pendant la paix, c'est-à-dire organiser par avance le régime parlementaire de guerre. De cette négligence sont sorties toutes les difficultés : conflits de devoirs dans la conscience des parlementaires mobilisables, long silence du Parlement, ensuite séances trop fréquentes et trop nombreuses, ingérence du Parlement dans des questions qui ne sont pas de son ressort et, quoi qu'en disent les formules des ordres du jour, jusque dans la direction des opérations militaires ; inconvénients enfin de ces comités secrets dont on peut lire, jour après jour, le compte-rendu à peu près fidèle dans la *Gazette de Francfort*.

M. M. est très dur pour la censure préventive. Il a raison d'en blâmer les incohérences, les maladresses, les injustices. Sur le principe même, une connaissance plus approfondie de notre psychologie

---

1. Je tiens à joindre ici mon témoignage personnel aux considérations de M. Morf. Je ne serai désavoué par aucun de mes jeunes amis qui ont eu l'honneur de combattre sous les ordres de Tisserand-Delange.

collective l'aurait sans doute rendu plus indulgent. Nous n'avons pas encore la solidité britannique.

Un autre point sur lequel M. M. nous paraît avoir été aveuglé par ses préjugés — ou par ceux de certains milieux français, — c'est la question coloniale : « Est-il besoin de dire qu'avec la plupart des progressistes français nous tenons la politique coloniale de la République française pour complètement anti-démocratique ? » On ne saurait méconnaître plus complètement le plus beau titre de gloire de la troisième République, l'œuvre qui assurera aux hommes d'État de la période 1875-1914 une page non seulement dans l'histoire de France, mais dans l'histoire de la civilisation, de la vraie culture humalne.

Dans son dernier chapitre, M. M. a touché la grave question de la population. Il a puisé ses renseignements et ses chiffres aux meilleures sources. Il fait un peu trop large la part de l'alcoolisme, qui agit plutôt (ce n'est pas le moindre de ses crimes) comme accélérateur de la mortalité que comme réducteur des naissances. Mais il insiste sur le problème moral, capital pour notre démocratie. Méditons ces paroles d'un neutre sympathique à notre pays :

« Les Français ne veulent pas croire à la disparition de leur race. A eux de mettre à néant les espoirs et les prophéties de leurs adversaires. Cette tâche réclame un haut esprit de sacrifice, presque une révolution morale. A la démocratie française de montrer si elle est à la hauteur de ce devoir ».

Dans l'ensemble, le livre de M. M. rendra service aux historiens de la guerre. Il en marque les principales phases, et il donne de notre évolution intérieure une idée suffisamment exacte et précise. Traduit en français, il trouverait chez nous des lecteurs. C'est un cadre excellent.

Henri Hauser.

René Vallette, **Héros et martyrs de la grande guerre, 1914-1916.** Fontenay-le-Comte, H. Lussaud, 1913-1916. 5 fascic. in-8°.

Sous ce titre général, M. R... V... a réuni un certain nombre des notices, pleines de cœur et de pensées, qu'il a consacrées dans sa *Revue du Bas-Poitou* à quelques-uns de ses compatriotes vendéens et angevins tombés pour la France, dans cette effroyable guerre. Je dois ici me borner à une nomenclature, que je sens trop sèche, de ces héros qui revivent sous la plume de l'auteur. Cette liste montre, du moins, combien grands et variés furent les talents de ces hommes admirables, dont beaucoup étaient encore presque des enfants, et quel honneur ils demeurent pour leur grande et leur petite patrie.

D'abord, des militaires de carrière : le commandent Héry tombé glorieusement le 29 septembre 1914, « en entraînant avec une admirable vaillance son bataillon à l'assaut du pont de Beaucourt ». Le sous-lieutenant de dragons Paul de Béjarry « le Benjamin » de son régiment » donnant l'exemple du sentiment le plus élevé du devoir militaire ». Le lieutenant de hussards Henry de Guerry, blessé mortellement le 10 août 1914, « arrosant de son sang généreux notre terre

de Lorraine », au cours « d'une périlleuse reconnaissance faite par delà la frontière ». Le lieutenant d'infanterie Paul de Bernon, de la promotion de Maurétanie, tué, le 22 août 1914, au combat de Bellefontaine, en Belgique. Le sous-lieutenant d'infanterie Edouard de La Bassetière, chargé de l'artillerie de tranchée, tué à la Harazée, le 8 septembre 1915. Le sous-lieutenant de zouaves Charles Duchaine, de la promotion de la Grande Revanche, tué d'une balle en plein front, le 25 septembre 1915, en Champagne, en enlevant « très brillamment sa section à l'assaut des tranchées allemandes ». Le capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf, ancien officier, ayant repris du service à la mobilisation, tué le 25 septembre 1914 en entraînant « brillamment sa compagnie à l'assaut au cours duquel il a été mortellement atteint. Est tombé en criant. En avant! N'a pas voulu se laisser panser « pour ne pas retenir quelqu'un auprès de lui.

Des ingénieurs : Philippe et Bertrand d'Elbée, deux des sept fils d'un vétéran de nos guerres coloniales, deux autres sont portés disparus depuis plus de dix-huit mois et les trois survivants servent encore notre mère commune, deux au front et un au Maroc. Philippe accouru du Chili, dès la déclaration de guerre, deux fois blessé en 1914 et 1915 « revenu chaque fois au front sur sa demande, dit sa citation à l'ordre de l'armée. Mortellement frappé, le 14 septembre 1915, dans la tranchée pendant que, sous un bombardement violent, il donnait à ses hommes l'exemple du plus grand calme et du plus haut sentiment du devoir », Bertrand revenu lui aussi, au même instant, de Bilbao, blessé le 22 août 1914, tué, le lendemain, à son poste qu'il avait refusé d'abandonner. Les d'Elbée, a dit depuis un caporal clairon de leur régiment, le 49° d'infanterie. « Je connais sans avoir vu. Mais quand on voulait donner un exemple au régiment, on parlait toujours d'eux ». Un archiviste paléographe : ce charmant François Baudry, neveu de l'illustre peintre et fils de l'architecte Ambroise Baudry, connu déjà par sa thèse de sortie de l'Ecole des Chartes sur *La Révocation de l'Édit de Nantes et le Protestantisme en Bas-Poitou au* XVIIIe *siècle*. « Nous avons coupé le poteau frontière de la Schlucht ; nous le reporterons au Rhin », avait-il écrit à sa mère quelques jours après la déclaration de guerre. Un ancien avoué, devenu administrateur colonial, Alexandre Vezin qui avait, à près de cinquante ans, repris ses galons de sous-lieutenant de réserve et son frère Pierre Vezin, sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine, tués, tous deux, le même jour, à Bouchavesne. Ils servaient ensemble au 25e bataillon de chasseurs à pied. Un colon : Maurice Thomas de La Pintière, accouru du Canada, comme Philippe d'Elbée revint du Chili, blessé deux fois, dans le Nord, puis dans les Vosges, mort de cette dernière blessure, prisonnier des Allemands. Son frère Louis, étudiant en droit, le 16 juin 1915, à Neuville-Saint-Vaast, « a brillamment entraîné son escouade à l'assaut et est tombé mortellement frappé entre les deux lignes ».

Des poètes : Raymond Cottineau, l'auteur du *Beau sacrifice*, tué devant Ypres, le 10 février 1915. Ces vers sont de lui :

> ... Si vous n'exigez pour sauver ma patrie,
> Qu'un peu du jeune sang, que j'offre sans compter,
> Si mon empressement vous ayant contenté,
> Vous me donnez deux fois le trésor de la vie ;
> Exigez tout de moi, mes membres et mes sens !

Raymond J. de Fontaines, passé d'un régiment de dragons dans l'infanterie, tué devant Verdun, en juin 1916, « très maître de lui, resté calme, confiant et gai jusqu'aux derniers jours ». Il avait commencé de chanter son Bocage vendéen,

en des vers qui resteront. Jacques Baguenier Desormeaux, l'auteur déjà connu de *Marjolaine* ou les *Songes au Bois-Dormant* : caporal d'infanterie coloniale, s'en allant à l'ennemi « une rose d'Anjou aux lèvres » comme l'a dit Charles Le Goffic; tué à 26 ans, le 22 août 1914, en Belgique, « ayant reçu l'ordre de se replier, a fait rentrer ses hommes et a continué à tirer sur l'ennemi qui avançait » porte la citation posthume qui lui a été décernée.

Dans ce martyrologe glorieux, M. R... V... n'a eu garde d'oublier les terriens de toutes les conditions sociales, demeurés fidèles au sol natal et que cette fidélité même entraîna, dès l'abord, à la défense de la mère patrie : Gabriel Eon, tombé, le 10 juin 1915, à Hébuterne, mort en disant : « Pour la France ». Guy de Fontaines, qui après une trop courte vie « toute de sagesse et d'honneur » au pays vendéen s'en fut se battre avec vaillance « sur l'Yser, dans les Flandres et en Artois », tombé, le 11 mai 1915, à l'attaque de Loos, ayant « auparavant, au péril de sa vie, emporté une caisse de grenades mise en feu par un obus, sauvant ainsi ses camarades ». Jean de Villedieu, caporal au 72e d'infanterie, blessé le 19 juillet 1915, mort le lendemain, à 21 ans, alors qu'il « venait de se conduire admirablement dans une rude affaire », a écrit de lui son capitaine.

Paris, notre grand et cher Paris et toutes nos provinces quelqu'elles soient ont ainsi donné et continuent à donner, sans compter, le meilleur sang de leurs fils à la France. De tous côtés on recueille le souvenir de nos admirables héros, grâce au sacrifice desquels nous entrevoyons enfin la grande aube de la victoire complète et définitive. Il est bon, il est salutaire que ce souvenir soit conservé partout. Que partout nos enfants et leurs descendants apprennent que c'est à cet héroïque sacrifice qu'ils devront de pouvoir vivre encore heureux, dans notre « doulce France » !

HACHEDÉ.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 17 août 1917.* — M. Clermont-Ganneau communique l'extrait d'une lettre de Mme Vve Alfred Dutens, annonçant que son mari, décédé le mois dernier, a légué à l'Académie la somme nécessaire à la fondation d'un prix décennal de 10.000 francs, à décerner à un ouvrage de linguistique.

M. Paul Fournier signale, d'après un manuscrit de la Bibliothèque, la seconde recension, datant approximativement de 1120, d'une collection canonique italienne, le *Polycarpus*. D'après les apocryphes que l'auteur y a introduits et qui d'ailleurs ne devaient pas exercer d'influence, on y découvre la trace des questions controversées qui, de son temps, partageaient les esprits, en même temps qu'on y voit se dessiner quelques-unes des théories de droit qui devaient arriver à maturité dans la seconde moitié du XIIe siècle.

M. Seymour de Ricci lit une notice sur un recueil de plaquettes gothiques renfermant entre autres un livret imprimé à Rouen vers 1510, ainsi qu'un poème latin de Guillaume de La Mare sur l'Eucharistie imprimé à Caen en 1509 et qui paraissait perdu.

Léon DOREZ.

L'imprimeur gérant : ULYSSE ROUCHON

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — **15 septembre** — **1917**

Blackman, Les tombes de Meir (E. Naville).
Mélida, Les antiquités ibériques (R. Lantier).
Stein, Notre frontière de l'Est (E. Welvert).
Fernau, Allemands, en avant vers la démocratie, trad. F. L. Schoell (H. Hauser).
Borgese, L'Italie contre l'Allemagne, trad. M.-T. Laignel (A. Chuquet).
Clermont, Histoire d'Isabelle (E. Seillière).
Questions et réponses.

The rock tombs of Meir by Aylward M. Blackman, I-III; Archaeological Survey of Egypt XXII d-XXIV-th Memoir, London, 1914-15.

A environ 30 à 40 milles au nord d'Assiout, à la lisière du désert, est un village qui porte maintenant le nom de Meir, et qui faisait autrefois partie du 14e nome de la Haute-Égypte, celui d'Aphroditopolis, la ville que les Romains appelaient Cusae. Meir et le village voisin de Kuseir el Amarna sont situés au pied de la nécropole de l'ancienne capitale. Dans la pente de rochers qui les domine, sont les tombes ornées des nomarques de Cusae. Onze de ces tombes appartiennent à la VIe dynastie, six autres au Moyen Empire.

Trois de ces dernières viennent d'être publiées par M. Blackman, un égyptologue anglais connu par de grands travaux dans les temples de Nubie ; ces volumes font partie de la collection entreprise par « l'Archaeological Survey of Egypt », une branche de la société « Egypt Exploration Fund » qui travaille dans le pays depuis plus de trente ans.

Disons d'emblée que ce livre se distingue par les mêmes qualités que les travaux précédents de M. Blackman : un soin minutieux dans la copie des sujets et inscriptions ; en sorte que nous pouvons consulter ces planches avec confiance. Nous dirions même que la minutie a été poussée presque trop loin. Les murs de ces tombes ont cruellement souffert de la barbarie des fellahs et des intempéries ; les trous y abondent ; même souvent on n'y distingue que quelques restes de peinture ; partout ailleurs le stuc est tombé, et l'on est en face d'un morceau délabré. Les planches de M. B. sont faites d'après des calques sur lequel il a dessiné fidèlement le contour des plus petites lacunes. Or comme ces esquisses sont reproduites au trait, de même force et

de même valeur que le sujet, il en résulte que les planches sont souvent confuses, et qu'on a quelque peine à s'y retrouver.

On peut apprécier d'autant plus l'interprétation que M. B. donne de ces tableaux et des inscriptions qui les accompagnent. Il connaît parfaitement les tombes de la région : Berscheh, Béni Hassan, Scheikh Saïd ; elles lui ont souvent fourni l'explication d'une scène étrange, ou d'un groupe hiéroglyphique embarrassant. On peut se demander si quelquefois M. B. n'a pas été un peu trop osé dans la restauration qu'il propose de textes effacés ou de figures peu visibles ; mais il nous semble que, dans la plupart des cas, cette audace l'a bien servi, et l'a conduit à des aperçus ingénieux et nouveaux. Aussi nous regrettons qu'à l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, M. B. se soit rangé sans hésitation parmi les adeptes du système philologique de l'école de Berlin. En particulier, il use de la transcription berlinoise qui, nous le disons hardiment, est fausse. Il est faux qu'il n'y ait dans l'alphabet égyptien que des consonnes, et qu'il n'y ait pas de voyelles.

Les trois tombes publiées par M. B. appartiennent à trois nomarques qui se sont succédé en ligne directe, le troisième étant le petit-fils du premier. La filiation sans être absolument certaine pour le petit-fils est cependant très probable. Malheureusement M. B. est venu un peu tard ; ces tombes, surtout la dernière, avaient déjà cruellement souffert.

Jusqu'en 1877 cette nécropole servait à approvisionner en planches de bois dur les paysans du voisinage. On tirait de terre les gros sarcophages ornés de peintures et on les mettait en pièces ; les murs n'étaient que des carrières. A cette date le musée fit faire quelques fouilles qui paraissent n'avoir mis au jour que des fragments de sarcophages. Ce n'est que depuis 1890 qu'à diverses reprises on s'occupa des tombes de Meir. MM. Chassinat, Daressy, Clédat, Legrain copièrent et publièrent une partie des inscriptions ; mais comme rien ne se fit pour fermer ou protéger ces monuments, et que les fouilles illicites n'arrêtèrent pas, M. B. trouva ces tombes dans un état déplorable, surtout celle du petit-fils, la plus grande, puisque seule elle avait deux chambres.

Les tombes des nomarques appartiennent à deux époques différentes : à la VIe dynastie, la dernière des dynasties Memphites, et au commencement de la XIIe cette dynastie brillante sous la dénomination de laquelle l'art égyptien prit un très grand essor. Il y a donc entre les deux séries un long intervalle, où la succession des rois est interrompue, et où il semble que le pays ait été divisé entre des seigneurs féodaux, dont quelques uns prirent le titre de roi, sans cependant qu'il y eût un pouvoir royal auquel toute la vallée fût assujettie, d'Éléphantine à la mer. C'est dans la Moyenne-Égypte que nous trouvons le plus de restes de cette époque troublée, et il semble que dans cette région se développa un art qu'on peut appeler provincial

et qui produisit des tombes ornées en grand nombre, dont celles de Béni Hassan sont les plus célèbres et les plus riches.

C'est la raison qui a engagé M. B. à se borner aux trois principales tombes de la XIIe dynastie. Il a voulu étudier cet art local, voir ce qu'ont su faire les artistes de Cusae ; et cette originalité il la retrouve surtout dans les deux premières. La troisième lui paraît refléter l'influence de la cour, un penchant plus marqué que chez les autres à obéir aux conventions imposées par le milieu officiel et sacerdotal qui se rattachait au pouvoir royal. Nous ne saurions qu'approuver le choix de M. B. En général dans l'étude de l'archéologie égyptienne, et surtout dans ce qui touche à la céramique, on a trop négligé le caractère et le goût local. L'art égyptien a trop longtemps été considéré comme soumis à une règle unique à laquelle tout le pays devait se plier, et qui dépendait de la dynastie. On n'a pas su voir que même de notre temps, en dépit des progrès de la civilisation qui impose partout l'uniformité, les différentes villes d'Égypte, et souvent les villages ont conservé leur industrie particulière, leur goût spécial, et fabriquent encore des ustensiles tout semblables à ceux des primitifs préhistoriques.

Ce que M. B. découvre et admire, c'est un naturalisme très accentué, une représentation de la nature plus vraie et plus libre qu'on ne la trouve d'ordinaire. Par exemple dans la tombe du fils, des paysans récoltant le papyrus, ou en portant des gerbes, des hommes nus tirant à une corde, ont un mouvement et une vigueur, qui, nous dit M. B., fait penser aux maîtres helléniques du ve siècle. Nous voyons à des figures en profil, qui n'ont d'autre défaut que l'œil toujours peint de face. Et cependant on ne peut pas dire que ces représentations si dignes d'admiration marquent un progrès dans l'art; ce n'est pas quelque chose d'acquis dont on ne reviendra pas. L'œuvre de l'artiste de Cusae est tout individuelle. Entrez dans le temple de Deir el Bahari, de la XVIIIe dynastie, un édifice dont les sculptures sont parmi les plus remarquables d'Égypte, vous y verrez Touthmès III présentant à Amon une table d'offrandes qu'il touche de ses deux mains. La figure du roi est grotesque; à une épaule vue de face, sont rattachés les deux bras, tandis que l'autre épaule est coupée. On pourrait citer bien d'autres figures du même genre, qui n'avaient rien de choquant pour les Égyptiens, et qui auraient révolté les Grecs.

C'est que, comme je l'ai exposé ailleurs, l'art égyptien répond à une tout autre conception que l'art grec. Ce n'est pas la recherche du beau ; le beau n'est ici que l'accessoire, qu'un accident qui tient à la personnalité de l'artiste, ou plutôt à la main habile de l'ouvrier, lequel n'a pas d'idéal, et ne songe pas à donner libre carrière à son imagination. Les arts graphiques sont pour les Égyptiens un langage, le langage des yeux qui parle non par la voix, mais par la vue. Une tombe ornée était pour eux quelque chose de semblable à certains livres qui nous

racontent en gravures la vie ou les aventures d'un héros comm Robinson Crusoé. Là chaque planche nous montre une scène de l vie du personnage, ou l'un de ses actes, et une courte légende nou donne l'explication. Il n'en est pas autrement dans ces tombes. O nous montre des hommes occupés aux travaux les plus divers, de offrandes, des troupeaux, le labourage et la moisson, des chasses, de industriels, des barques de pêcheurs et chaque fois une légende nou explique de quoi il s'agit.

Une tombe comme celle de Meir, c'est un livre qui nous dépeint c qu'est la vie du défunt dans l'autre monde. Mariette avait déjà émi cette idée, sans cependant reconnaître la raison d'être de ce livre, l but qui l'a fait écrire : la magie imitative. Le fait que quelque chose un être vivant ou un objet inanimé, est représenté en peinture ou e sculpture, suffit à le faire naître, à lui donner l'existence. Les enfant n'avaient pas de moyen plus sûr d'assurer à leur père une existenc brillante dans l'au delà, qu'en en représentant les traits et les épisode sur les murs de sa tombe.

La vie d'un grand seigneur égyptien, qui était avant tout un gran propriétaire foncier, se présentait avec des caractères qui n'ont pa changé au cours des siècles ; le type était toujours le même. Les tomb peuvent varier en richesse et en étendue, les vassaux ou serviteurs d défunt, agriculteurs ou industriels seront plus ou moins nombreux, chiffre de ses troupeaux de toute nature, bœufs, ânes, antilopes, ch vres, moutons, sera plus ou moins élevé, mais l'idée mère est toujou la même, procurer au défunt dans l'autre monde une véritable op lence en la dépeignant sur les parois de sa tombe ; opulence qui se d'autant plus grande que, comme dans la tombe de Ti à Sakkara, on aura prodigué à foison les peintures de la vie agricole et indu trielle, les noms de ses domaines et les produits qu'on lui apporte.

Les défunts de Meir étaient plus modestes ; dans leurs tombes dimensions plus restreintes, les tableaux sont peu nombreux. Il n'a guère que ceux qui ne manquent jamais. Nous voyons le culte qu'a rend au défunt, les libations qu'on lui fait, le parfum qu'on br devant son image. Puis ce sont les divertissements qu'il s'accorde a musique que lui font des chanteurs et des joueurs d'instruments ls que des harpistes ; ces derniers, chose curieuse sont presque toujo s aveugles, aussi bien dans les tombes des nomarques que dans celles u roi Ramsès III, bien des siècles plus tard.

Les Égyptiens aimaient beaucoup la chasse sur le fleuve, dans es roseaux qui abritaient des multitudes d'oiseaux d'eau, et où se tra- vaient des hippopotames qui semblent avoir été très nombreux. On peut se demander en voyant la facilité avec laquelle cette chasse pa ît se faire, et la disproportion frappante entre les représentations de et animal et celle des humains et surtout des oiseaux, si c'est du os hippopotame dont il s'agit, ou si, à cette époque, le Nil n'était as

peuplé de l'hippopotame nain que de nos jours on rencontre dans le Congo, et dans les autres fleuves d'Afrique.

Une autre chasse se passait au désert avec des lévriers. Le défunt perce de ses flèches le gibier de genre divers, gazelles, ânes sauvages, antilopes, et même des lions. Le chasseur est suivi d'un homme que la plume, dont il orne sa tête, et d'autres détails de costume, font reconnaître pour un Africain appartenant à l'ancienne population indigène qui fut subjuguée par les Egyptiens proprement dits qu'on peut appeler pharaoniques. Il porte le carquois de son maître et une hache ; sur la poitrine ce que M. B. appelle un sac en peau de chèvre et que je crois être une outre. Au désert, il faut pouvoir se désaltérer, c'était la gourde de campagne du temps. Dans ces tableaux qui se trouvent partout où l'on dépeint la vie d'outre-tombe des défunts, on est frappé du petit rôle que l'imagination jouait chez les artistes. Ils avaient devant les yeux une image-type du désert, de laquelle ils s'écartaient à peine. Toutes les peintures qu'on nous en donne se ressemblent ; on retrouve même de petits motifs identiques à des époques très différentes. Ainsi à Meir, parmi les animaux du désert, on voit un lion mordant une antilope aux naseaux. Si nous entrons dans une tombe de Sakkarah plus ancienne de plusieurs siècles, celle de Ptahhotep, nous y verrons l'antilope mordue par un lion de la même manière. Des barques sont-elles réunies pour la pêche ou pour la récolte du papyrus, il y aura toujours une scène de bateliers se battant à coups d'aviron. Des bouchers tuent-ils des bœufs pour en offrir les quartiers à un défunt ou à un dieu, l'opération du dépecage se fait toujours de la même manière et le dialogue entre les bouchers est souvent identique dans une tombe de l'Ancien Empire, et dans le temple de Deir el Bahari de la XVIIIe dynastie.

Il y a cependant dans les tombes de Meir une variante intéressante A' plusieurs reprises on y voit du bétail conduit par un homme de grande taille, maigre, osseux, aux cheveux ébouriffés, au profil plutôt droit, avec une petite moustache, et une forte barbiche. Il n'est vêtu que d'une peau autour des reins et il semble qu'il ait les bras tatoués. Il s'appuie ou sur une simple branche d'arbre, ou sur une canne très courte. Dans ce dernier cas on nous le montre avec des jambes cagneuses, ou déformées par suite d'accident, tandis que dans les autres représentations il marche d'une manière tout à fait normale. Les anthropologistes nous disent que le type de figure du personnage le fait reconnaître par l'un de ces Chamites qu'on rencontre encore entre le Nil et la Mer Rouge, et auxquels on donne le nom collectif de « Bedjas ».

On pourrait signaler d'autres détails intéressants que fait ressortir M. B., et qui nous donnent une idée du caractère local, et des habitudes de l'endroit. Aussi nous ne saurions qu'engager M. B., quand les circonstances le permettront, à continuer ce genre de publications

lesquelles mieux que les reproductions de grandes inscriptions, ou de sculptures officielles nous font pénétrer quelque peu dans l'esprit et les mœurs des habitants du lieu.

Edouard NAVILLE.

José RAMON MÉLIDA, **Cronologia de las antigüedades Ibericas ante-romanas**, Un vol. in-12 de 63 pages. Madrid 1916.

Publiées d'abord par la revue de la Faculté des Lettres de l'Université de Madrid *Filosofia y Letras*, ces trois conférences, prononcées à l'*Ateneo* de Madrid, viennent d'être réunies en un petit volume. Leur auteur, M. José Ramón Mélida, le savant directeur du musée archéologique national de Madrid, était mieux qualifié que tout autre pour présenter au grand public les premiers résultats des grandes fouilles archéologiques de la Péninsule. On retrouve, au long de ces pages, l'influence très marquée des travaux du toujours regretté Joseph Déchelette et souvent aussi, celle des théories parfois aventurées de M. Siret.

Avant d'aborder l'étude directe des antiquités, M. J. R. M. a tenu à rechercher dans les auteurs anciens, l'*Ora maritima* de Sextus Avienus et la géographie de Strabon, des précisions sur les populations qui occupaient alors la Péninsule. Deux races, les Ibères et les Celtes, s'en partagent le territoire à partir du VIe siècle avant notre ère. Déjà dès le XIe siècle, des peuples colonisateurs avaient abordé dans la Péninsule : les Phéniciens avaient fondé Cadix vers l'an 1100 av. J.-C. et avaient installé sur le littoral des factoreries et des pêcheries. Peut-être même avaient-ils été précédés par des Grecs de Rhodes, établis aux Baléares. L'auteur rapproche ce mouvement d'émigration orientale de l'invasion dorienne, dont il serait contemporain (p. 11). Au VIe siècle, ce pendant que les Celtes descendent en Espagne et s'y fixent, les Grecs établissent leurs comptoirs sur les côtes orientales de l'Espagne, depuis Ampurias jusqu'au cap St-Vincent, et les Carthaginois s'installent dans le sud-est. Telles sont les données que l'on peut retirer de la lecture des textes classiques.

Après ce rapide exposé, l'auteur aborde le sujet propre de son étude, la chronologie des antiquités ibériques pré-romaines, qu'il fait commencer aux plus anciens gisements paléolitiques de la Péninsule et conduit jusqu'à la chute de Numance (133 av. J.-C.).

En ce qui concerne la préhistoire, l'ouvrage de M. J. R. M. ne nous apporte aucune nouveauté. Il suit étroitement les données de l'abbé Breuil et souvent même accorde trop de crédit au livre de M. Juan Cabre *El Arte rupestre en Espana*, sur lequel nous aurons un jour l'occasion de revenir ici même. L'auteur signale très justement le caractère régionaliste de l'art paléotithique et néolithique, mais sans en rechercher les raisons. La partie qui traite de l'introduction des métaux en Espagne est beaucoup plus fournie, M. J. R. M. rappelle

les découvertes de vases à incrustations de boutons de cuivre de Ciempozuelos, d'idoles de schiste à figures humaines du nord-ouest de la Péninsule, de monuments mégalitiques et de chambres funéraires, dont le prototype doit être recherché en Orient. D'accord avec Déchelette, M. Mélida attribue ces transformations à l'influence des empires maritimes égéens qui au second millénaire avant notre ère avaient établi leur domination sur tout le bassin de la Méditerranée. La richesse minière de la péninsule les avait attirés dans ces parages, et dès 1900 avant J.-C. commence la période proprement ibérique.

A partir de cette date le régionalisme, déjà signalé aux époques préhistoriques devient de plus en marqué. A l'âge du bronze, les thalassocraties egéennes exercent une action très marquée sur les modestes constructions en usage en Ibérie. Tels sont les *talayots* des Baléares qui présentent une étroite analogie avec les nouraghes de Sardaigne et les constructions similaires de Malte et Pantelaria. Les points de contact entre la civilisation égéenne et les découvertes des Baléares sont encore plus marquées dans les têtes de taureaux de Costig et dans les objets votifs, doubles-haches et colombes qui surmontent certaines figurines.

En Espagne même, les constructions cyclopéennes de Tarragone, Gérone, Sagunte, Barcelone, du castillo de Ibros ne sont pas sans analogie avec les acropoles de Tyrinthe et de Mycènes. L'auteur remarque que ces influences ne sont pas dues uniquement à des apports passagers, mais à des contacts étroits avec une civilisation étrangère. Cette remarque est intéressante car elle est confirmée par les faits. En Galice et en Portugal, en effet, on rencontre deux types de construction particuliers à la Péninsule, les *castros* et les *citanias*, l'un et l'autre établis sur des hauteurs et fortifiés. Les premiers ont fourni un mobilier qui comprend des haches néolithiques et des objets de bronze et de fer. Dans les citanias cependant certains détails trahissent l'influence égéenne, telle la fameuse *piedra formosa* de Briteiros. Il eût été intéressant de rechercher dans la nature même du terrain les causes de ce particularisme. Il semble prouvé que la plupart de ces constructions, principalement les castros ne se rencontrent que dans les terrains granitiques et ont été occupés par des populations se livrant surtout à l'élevage du bétail. L'étendue considérable de certains de ces établissements ne peut s'expliquer que par la nécessité d'y recueillir à certaines époques d'importants troupeaux. De plus la plupart d'entre eux sont situés sur les routes suivies au moment de la transhumance.

Dans la dernière partie, M. Mélida traite de l'âge du fer, périodes de Hallstatt [1] et de la Tène. La part entre les différentes influences,

1. Pourquoi Hallstatt est-il orthographié Hanstatt? Il y aurait à signaler également en passant un certain nombre de coquilles vraiment trop nombreuses.

orientales et grecques, au cerro de los Santos, et dans les sanctuaires de Despeñaperros et de Castellar de Santisteban, européennes aux cimetières ibériques de la vallée du Jalon et de la province de Guadalajarra a été très bien vue par l'auteur. Il en est de même pour la survivance de l'art ibérique pendant la période romaine.

Ce petit volume dépasse donc de beaucoup le public auquel il s'adresse. Les historiens de l'Espagne antique y trouveront nombre de renseignements utiles, scientifiquement ordonnés, et l'esquisse que nous regrettons parfois de ne pas voir poussée plus à fond, d'une civilisation et d'un art encore trop peu connus.

Raymond Lantier.

Henri Stein. **Notre frontière de l'Est. La France et l'Empire à travers l'histoire et les origines du Pangermanisme.** Paris, Alcan, 1916, in-8, 128 pages.

S'il y a quelque indécision dans ce titre multiple, il n'y en a pas dans la pensée de l'auteur. Pour lui, le Rhin est la frontière naturelle, ethnique, géographique et historique de la France et de l'Allemagne, et c'est au développement de cette vérité que son étude est consacrée. Dès l'antiquité, le Rhin séparait les Germains des Gaulois. Mais si l'Empire et le Pangermanisme sont nés ensemble au traité de Verdun, M. Stein fait voir sur quelles légendes, sur quelles généalogies fabuleuses l'idée en a été assise et maintenue. Mais il rappelle en même temps la lutte que les rois de France soutinrent à travers les âges pour combattre ces prétentions et les empiètements dont elles étaient le prétexte, et pour revendiquer la frontière naturelle, le Rhin. De là, il passe à l'hégémonie de Charles-Quint et de ses successeurs qui fait entrer dans une phase nouvelle la vieille querelle franco-allemande. Mais que le roi de France s'appelle François Ier, Henri II, Henri IV ou Louis XIV, son objectif est toujours le même, « rendre le Rhin la borne de la France ». Le traité de Westphalie transporte d'Allemagne en France l'axe de la politique européenne, assure notre prépondérance diplomatique et comprime l'ambition militaire du Brandebourg. En 1680, Louis XIV entre solennellement dans Strasbourg et fait frapper une médaille commémorative portant ces mots en exergue : « *Clausa Germanis Gallia* ». Le saint Empire romain-germanique du moyen-âge est mort. Cependant, au milieu de l'anarchie qui règne alors au delà du Rhin, quelques penseurs sont inconsolables. Leibnitz voudrait voir l'Allemagne engager contre la France une guerre commerciale « plus néfaste que dix armées », combattre l'influence littéraire de la France, créer une science nationale. La théorie leibnitzienne se développera ; elle est l'expression déjà parfaite du pangermanisme pur.

Avec la force militaire grandissante de la Prusse, le XVIIIe siècle voit se rétablir peu à peu les affaires de l'Allemagne, en face de l'in-

cohérence, de l'impuissance et de la maladresse politique de la France. La monarchie tombe. Mais la Révolution vient réaliser au profit de la République le rêve plusieurs fois séculaire de l'ancienne royauté. Le traité de Bâle, puis celui de Campo-Formio souscrit par l'Empereur, consolident et fixent cette conquête. M. Stein se demande si l'adhésion des populations annexées à ce moment à la France fut sincère et spontanée. Il a l'air de croire que les adresses rédigées alors furent surtout l'ouvrage des bureaux. C'est peut-être mal poser la question. L'œuvre vaut surtout ce que vaut l'ouvrier. J'ai la conviction que les populations cis-rhénanes se seraient plus franchement, plus sincèrement ralliées à nous, si le gouvernement avait eu la sagesse de leur envoyer toujours des administrateurs honnêtes et habiles, ayant du doigté, la connaissance de la langue, et non des exploiteurs qui mirent trop souvent le pays en coupe réglée [1]. Là est le nœud ou, si l'on veut, l'un des principaux nœuds de la question dans l'avenir comme dans le passé.

Quoi qu'il en soit, la Prusse parut accepter d'abord sans trop d'humeur l'abolition de l'ancienne forme politique de l'Empire : elle lui valait du moins l'humiliation de la maison d'Autriche sa rivale, la possession du Hanovre, la fermeture de l'Elbe au commerce anglais. Mais elle ne tarda pas à prendre la tête du mouvement hostile que souleva en Allemagne l'esprit de conquête de Napoléon. Tant que les Français étaient restés en deçà du Rhin, la Prusse n'avait pas trop remué. Mais du jour où ils étendirent leurs conquêtes au delà du fleuve, le sentiment populaire se réveilla. M. Stein, résumant ici le livre récent du capitaine Vidal de la Blache sur la *Régénération de la Prusse après Iéna*, montre une fois de plus l'intensité, la profondeur et l'universalité de ce mouvement qui aboutit à la chute de Napoléon. Mais si ce fut la revanche de l'Allemagne, ce fut aussi la renaissance de la rivalité entre la Prusse et l'Autriche. M. Stein analyse les actes du Congrès de Vienne, et il déclare que la grande faute de Talleyrand et de Castlereagh fut de laisser la Prusse s'installer sur la rive gauche du Rhin, faute que M. Stein borne aux pertes économiques et industrielles ; mais il n'insiste pas assez, selon moi, sur ce fait que la Prusse ne rentrait pas dans son bien, car avant la Révolution, rien sur la rive gauche du Rhin ne lui appartenait. Cette faute eut pour fatale conséquence d'accroître en Prusse cet appétit de conquêtes, d'usurpations territoriales dont elle fut comme rongée durant tout le XIXe siècle. Et cependant la Prusse voulait davantage : elle déplora amèrement le maintien de l'Alsace et de la Lorraine à la France, et elle se mit tout de suite en devoir de réparer cette omission : dès 1832,

---

1. Si l'on veut voir l'opinion émise ici fortifiée d'un exemple significatif, je me permettrai de renvoyer à mon étude « La mission de Lakanal sur le Rhin » parue dans les *Feuilles d'Histoire*, t. IX, p. 413 et ss.

Edgar Quinet signale la préparation, dans l'ombre, des revendications futures.

M. Stein nous montre la Prusse poursuivant avec persévérance et ténacité la reconstitution de l'unité nationale allemande. Son premier succès est le traité de Gastein (1865) qui met fin à sa lutte contre le Danemark et lui procure le port de Kiel avec une étendue considérable de côtes maritimes. Mais, comme l'Autriche le gêne, Bismarck lui suscite une vraie querelle d'Allemand, lui inflige la défaite de Sadowa et absorbe ensuite le Hanovre. La France, leurrée de belles promesses, n'obtient rien. Le véritable vaincu de Sadowa ce fut Napoléon III.

Vainement réclame-t-il la rive gauche du Rhin. Bismarck lui offre la Belgique en échange, sachant bien que l'Angleterre s'y opposera. Dès lors, Bismarck a beau jeu : de gré ou de force, il fait entrer les petits États allemands dans une nouvelle confédération, celle de l'Allemagne du Nord, et, pour éviter que Napoléon III ne cherche une compensation, si chétive soit-elle, en achetant le Luxembourg, il fait neutraliser le grand-duché.

De la guerre même de 1870 à laquelle tout le plan de Bismarck aboutissait, M. Stein ne dit rien, parce que tel n'est pas l'objet de son étude. Mais il analyse quelques-unes des conséquences du traité de Francfort. Il rappelle les hésitations, les incertitudes du premier tracé de la nouvelle frontière, ce que nous avons soi-disant gagné du côté de Belfort, mais les 10,000 hectares que nous avons perdus en échange entre Thionville et Longwy, c'est-à-dire ces terrains à minerai de fer dont les Allemands soupçonnaient déjà la richesse et qu'ils n'allaient pas tarder à couvrir de forges. M. Stein conteste la prétention de nos ennemis d'avoir tracé une frontière linguistique ; ils annexèrent *le* canton de Schirmeck dont la plus grande partie était de langue française, mais qui leur donnait pied sur le versant occidental des Vosges au delà du col du Donon, — avantage stratégique doublé de la possession de magnifiques forêts [2]. Le traité de Francfort fut la consécration de l'unité allemande, le couronnement des longs efforts de Bismarck. L'avenir, peut-être prochain, dira si ce triomphe est durable.

Mais si Bismarck, si l'Allemagne avaient cru s'être assuré ainsi une paix définitive ou seulement stable, ils s'étaient trompés. Ils s'étaient trompés d'abord en croyant la France financièrement épuisée : les deux emprunts pour la libération du territoire le prouvèrent surabondamment. Le vote du service militaire obligatoire leur fut une surprise

1. Dans une note, M. Stein précise ici les différences essentielles entre la frontière linguistique et la frontière de 1871. Entre autres villages de langue française annexés par les Allemands, il cite *Schmérange*, qu'il faut lire *Schrémange*. Ce village était si peu allemand que tous les gens du pays donnaient et donnent encore à son nom une physionomie plus française en l'appelant *Serémange*.

non moins désagréable. Aussi l'Allemagne ne tarda pas à craindre la revanche, et cette crainte elle l'exploita mensongèrement à son profit contre nous. A l'idée de la revanche elle opposa celle qu'il fallait en finir avec la France. Dès 1875, le nouveau programme allemand est de marcher sur Paris, de réduire à rien notre armée, d'annexer Belfort et Nancy et d'exiger dix milliards payables en vingt ans sans anticipation. L'Europe ayant paru s'émouvoir, Bismarck nia cyniquement. Mais la menace revint périodiquement, amenant avec elle un surcroît de vexations en Alsace-Lorraine. En même temps, la distinction du juste et de l'injuste, du vrai et du faux, du noble et de l'ignoble s'oblitérait de plus en plus dans les cerveaux germaniques. Les Allemands érigèrent la mauvaise foi en vertu suprême de l'État ; ils firent de l'espionnage une institution, du militarisme une doctrine. Par des procédés trop souvent peu délicats, ils développèrent avec intensité leur commerce, leur industrie, leur marine, s'infiltrant partout, cherchant à asservir non seulement l'Europe, mais le monde. Le monde les subit, mais les hait. Et de cette haine ils s'étonnent. En vain ils affublent leur politique, leur ambition, leur cynisme d'une monstrueuse philosophie et ils s'enorgueillissent de ce qu'ils appellent leur culture. Le monde les hait de plus en plus, car cette culture suscite dans tout l'univers cette surenchère de l'armement à outrance qui ruine toutes les nations. M. Stein rappelle ce que les Allemands ont fait dans ces dernières années pour entretenir ce malaise et en profiter : le traité de la triple alliance, l'incident Schnœbelé, Tanger et Agadir, le voyage de Guillaume II à Constantinople et à Jérusalem. Il aurait pu ajouter l'affaire de Saverne.

Pendant que grandissaient ainsi ces menaces et ces provocations, la France, soucieuse mais silencieuse, se recueillait. Elle réussissait d'abord l'alliance russe, puis l'entente avec l'Angleterre. L'Allemagne, loin d'ouvrir les yeux, les ferme plus obstinément; elle semble se roidir dans sa doctrine que la force crée, prime ou opprime tous les droits, résolue, prête à violer celui des neutres, si l'exige l'intérêt de l'État. Mais, malgré les mensonges dont elle a inondé le monde au début de la présente guerre, à qui a-t-elle fait croire que l'agresseur c'est nous? C'est nous sans doute qui avons envahi la Belgique comme nous avons survolé Nuremberg?

Il ne faut pas cependant que la France soit la terre favorite des éternelles convoitises des Germains. A la lutte sur les champs de bataille va succéder la lutte des négociations. Voici comment M. Stein envisage le problème de la prochaine paix. Il estime qu'il faudra de notre côté non seulement des diplomates habiles, mais des juristes, des économistes et peut-être des historiens. On devra se rappeler la parole de Danton : « Si des puissances ennemies nous ont déclaré une guerre injuste, si elles nous ont entraînés à des dépenses énormes,

nous pourrons séquestrer momentanément une portion de leur territoire pour nous indemniser ». La restitution de l'Alsace et de la Lorraine sera une des conditions essentielles de la paix. Bien reconquis, il ne saurait être l'objet d'un referendum. Aucune parcelle des terrains lorrains qui nous ont été successivement ravis ne devra être laissés à l'Allemagne. Cette réintégration, conforme à la géographie, à l'histoire et à la géologie, est liée à celle du bassin houiller de la Sarre. L'Allemagne se trouvera ainsi et du même coup privée des matières premières (fer et charbon) indispensables à ses industries métallurgiques et aux besoins de son armée. A l'aide de tarifs de douanes, on empêchera les charbonnages industriels de Westphalie de venir concurrencer les charbonnages français, belges et anglais. D'autres problèmes solliciteront l'attention des négociateurs : finances, banques, armée, marine, colonies. Sous prétexte que ces problèmes sortent de son cadre (ce qui n'est pas aussi sûr pour nous que pour lui), M. Stein s'abstient d'en parler. Mais il insiste pour que l'on prenne toutes les mesures propres à empêcher la création d'un nouvel État allemand par l'incorporation des provinces germaniques d'Autriche, pour que l'on mette l'Allemagne dans l'impossibilité absolue de nuire, pour que l'on punisse enfin des crimes commis par elle contre le droit des gens et contre l'honneur des nations. M. Stein aurait pu rappeler ici le mot d'Alphonse Karr : « Une paix mal faite, c'est une guerre qui prend du champ pour revenir à la charge avec plus de fureur ».

Telle est en substance l'étude de M. Stein et telles sont ses conclusions. Si les éléments de cette vaste synthèse nous étaient connus, ils étaient épars, dispersés, localisés plus ou moins dans nos esprits. Le grand mérite de M. Stein est de les avoir réunis, coordonnés et d'en avoir fait voir le lien. La guerre actuelle a suscité bien des écrits plus ou moins fantaisistes ou tendancieux. On ne fera pas un tel reproche à celui-ci. M. Stein est maître de sa langue comme de sa pensée. Sa tête est froide, sa plume est sobre; on peut le lire en toute confiance. Son livre est celui d'un bon Français, instruit et de bonne foi.

Eugène Welvert.

Hermann Fernau, citoyen allemand. **Allemands, en avant vers la démocratie !** trad. par F.-L. Schœll. Zurich. Paris, G. Crès et Cie, et Genève, Atar, 1917. In-16, 388 p.

Ceci est la traduction du livre *Durch ! Zur Demokratie*, dont nous avons rendu compte ici même. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en disions, sinon que M. Fernau, aidé de quelques Allemands de sa trempe et de quelques Suisses vraiment démocrates, continue sa campagne dans un vaillant journal bi-hebdomadaire, *Die Freie Zeitung*, qui paraît à Berne. Il contient sur les responsabilités de la guerre, sur la question d'Alsace, sur la vie politique allemande, des

choses excellentes. On y reproduit parfois quelques-uns des beaux poèmes de Herwegh. Il semble que, malgré la police impériale, cette feuille ait des lecteurs en Allemagne, peu nombreux sans doute. Le livre de M. F. en a eu sûrement quelques-uns.

La traduction de M. Schœll est exacte et claire [1].

Henri HAUSER.

G. A. BORGESE, **L'Italie contre l'Allemagne**. Traduction de M.-T. LAIGNEL. Paris, Payot, 1917, in-8°, 248 p. 3 fr. 50.

La *Revue Critique* a rendu compte de l'ouvrage italien, et avec grand éloge. Nous ne parlerons ici que de la traduction française. Elle est due à Mlle Marie-Thérèse Laignel qui a passé, nous dit-on, l'examen de licence d'italien. La traductrice n'a pas tout mis en français; mais elle a su ne prendre que l'essentiel et en réduisant l'original de moitié, composer un ensemble, un ouvrage complet qui répond aux goûts de notre public français. M. Borgese a raison de se féliciter d'avoir rencontré un pareil interprète, et il déclare justement, à la fin de la préface, que Mlle Laignel a, d'un bout à l'autre de son travail, fait preuve d'une intelligence pénétrante; « elle m'a, dit-il, prêté l'aide d'une véritable collaboration ».

A. CHUQUET.

Emile CLERMONT. **Histoire d'Isabelle**. Roman. Paris, Grasset, 1917, in-16, 223 pp. 3 fr. 50.

L'Histoire d'Isabelle est le dernier ouvrage du très regretté Emile Clermont qui a trouvé, dans l'accomplissement de son devoir, une mort glorieuse et dont l'Académie française a honoré la mémoire par l'attribution de son prix littéraire le plus éminent. Nous avons apprécié ici naguère le roman qui fit connaître son nom des lettrés, *Laure*. Nul n'a pénétré plus avant que Clermont dans l'intimité de l'âme mystique, telle que l'a faite l'extrême affinement de la pensée moderne. Soit qu'on le considère comme un des derniers représentants de la cinquième génération rousseauiste, soit qu'on l'envisage comme un des premiers de la sixième, il a su renouveler ce thème fondamental du romantisme qui est la tragédie du tempérament affectif, aux prises avec les âpretés de la lutte vitale.

L'aventure d'Isabelle Féryl est à peu de chose près celle de la Blanchette de M. Brieux, d'une Blanchette qui serait toutefois isolée de son milieu non par son évolution intellectuelle mais plutôt par des divergences de l'ordre émotif et sentimental. Cette fille d'un humble garde-chasse souffre d'un excès de sensibilité qui est en elle une source intarissable de peines; ses désirs, ses joies, ses déceptions se succèdent avec une violence et un éclat cruel : son âme, aérienne et

---

1. *Revue Critique*, 7 avril 1917.

mobile, entre en vibration sous le moindre attouchement. Aussi a-t-elle de bonne heure entrepris de s'abriter derrière une contenance immobile, mais sans avoir jamais pu retenir au dedans d'elle-même les élans à la fois si tristes et si capricieux de son cœur. Si quelqu'un d'avisé s'était chargé de son éducation, dit-elle, il aurait veillé à lui donner plus de savoir utile et commun, moins de goût pour cette vie intérieure profonde *qui ne ressemble en rien à la sagesse*. Au contraire le caprice, et peut être le calcul libertin d'un riche protecteur lui procure une éducation fort au-dessus de sa condition, dans un couvent.

Ce couvent, le mysticisme de Clermont nous le montre tout entier séraphique. La vie matérielle n'y compte pour ainsi dire pas : il y règne un accord unanime entre éducatrices et pensionnaires sur les choses invisibles : l'arrière-fond céleste sur lequel se déroulent les jours donne une signification même au hasard : tout y paraît enveloppé de raisons suprêmes et, à chaque moment, un mouvement passionné de résignation ou d'amour peut, comme un heureux coup d'aile, conduire jusqu'aux portes de la lumière ! — Là se déroule l'adolescence d'Isabelle parmi des paysages ou des effets de ciel brefs, lucides, pénétrés d'âme comme sait les tracer l'art délicat de Clermont.

Il nous signale toutefois dans cette suave éducation mystique un danger pour ceux qu'elle ne conduit pas au cloître, surtout si elle se désencadre rapidement des notions chrétiennes qui en forment la sauvegarde. Après que les sentiments se sont imprégnés d'absolu de la sorte, après qu'on s'est accoutumé à ne goûter que leurs formes extrêmes, plus tard, à travers la vie, la possibilité de telles émotions merveilleuses ne cesse de luire aux extrémités de l'âme comme une aurore *inutile*. Isabelle ayant, plus qu'une autre, accueilli jusqu'au fond d'elle-même cette influence d'en haut, se demande si celles en qui s'est une fois gravée l'impression d'une pareille vie ne risquent point de traîner ensuite partout un espoir difficile à contenter. — En fait, comme elle ne s'est pas résolue à la vie religieuse et ne saurait plus vivre au foyer plébéien de ses parents, elle va vers la faute vulgaire, après une étape dans un mysticisme passionnel assez vague, et sans aucune illusion de sa part sur l'objet de son choix ou sur la possibilité de son bonheur. Peut-être finira-t-elle même par l'inconduite qui n'est plus inspirée par l'amour.

En regard de cette dévoyée peu banale et comme en contraste avec elle, se développe le portrait de la mystique moins fièvreuse, Geneviève Arlet, qui a su garder à ses aspirations affectives mieux ordonnées un cadre chrétien et qui, dépouillée de ses dernières illusions sur la vie, se fera religieuse. Laure, l'héroïne du roman le plus achevé de Clermont, était une sorte de synthèse entre ces deux caractères dont Isabelle sait fort bien identifier les points de départ : « J'ai eu « l'idée plusieurs fois, dit-elle, même au cours de cette passion cou-

« pable que ce besoin de l'au-delà, ce besoin de quelque chose « d'extrême qui faisait Geneviève détachée et pure, ce désir était aussi « le mien, ou plutôt qu'il était au fond de tous les miens. Comme « elle, j'aspirais à une sorte de *bien infini* auprès de quoi les hasards « de ma vie ne comptaient pas ».

Le sculpteur Lelez, qui recueille les confidences d'Isabelle dont il fut le compagnon d'enfance, la préfère, telle quelle, aux bourgeois satisfaits de leur sort : « Combien je vous aime mieux, Isabelle, vous « qui, au moins, avez la noblesse d'un cœur inquiet et dont l'âme « n'est pas juste à la mesure de ce qui l'entoure, mais *ajoute quelque « chose au monde !* » Pourtant, il donne la préférence à la mystique « contenue par une discipline morale : « Et vous surtout, continue-t-« il, vous, Geneviève intacte et pure, qui n'avez jamais bu qu'aux « sources de la vie spirituelle, combien je vous suis reconnaissant de « ce que vous existiez, etc... »

Quelques influences se font naturellement sentir dans l'art de Clermont, disparu si jeune encore : celle de M. Barrès en ses premiers ouvrages (*Amori et dolori sacrum*, par exemple), celle de Mme de Noailles en ses livres de prose : mais il est bien lui-même au total et il a été, nous l'avons dit, plus loin que personne dans l'analyse des cas extrêmes de ce tenace mysticisme romantique dans l'atmosphère duquel notre âge continue de vivre plongé, sans toujours en savoir déceler autour de lui la présence.

Ernest Seillière.

QUESTIONS ET RÉPONSES

473. — Rousseau traducteur de Tacite (cf. année 1916, II, nº du 2 décembre, question 224, p. 365). Sainte-Beuve a dit : « Quand Rousseau s'attaqua à Tacite, il s'était muni de la lecture des *Vies* de Plutarque et de celle des *Essais*. En examinant sous le rapport du style le premier livre des *Histoires* traduit par l'illustre auteur, nous l'avons trouvé plus digne qu'on ne croit de Tacite et de lui, par le ton libre et ferme qui y respire, et je ne sais quelle sève de grand écrivain qui y circule ; on sent qu'il y traite son émule d'égal à égal et que même, au besoin, il s'inquiète assez peu de le brusquer. » Sainte-Beuve ajoute même qu'il préfère la version de Jean-Jacques à celle de Burnouf sur trois ou quatre points.

474. — Barbare. Qui a dit qu' « avec une seule idée fausse on peut devenir barbare » ?

— Diderot a dit cela, et Mallet du Pan qui cite ce mot, ajoute : « La Révolution a fourni mille exemples de la justesse de cette maxime ; des âmes douces, des caractères honnêtes ont été dénaturés par les erreurs de l'esprit et poussés au dernier point de la férocité. On commence par être insensé, on finit par devenir atroce. »

475. — Bazaine en Russie. Est-il vrai que Bazaine évadé ait offert ses services au tsar ?

— Bazaine, disait notre ambassadeur Le Flô, le 18 juillet 1875, « a eu l'imprudence d'écrire à l'empereur Alexandre pour lui offrir ses services ; Sa Majesté, toujours compatissante, a donné l'ordre de l'éconduire poliment ».

476. — Edifice de boue. Qui a nommé la Prusse un édifice de boue ?

— Après Iéna, Joseph de Maistre écrivait que les prophéties faites sur la Prusse allaient s'accomplir, que « l'édifice de boue ne pouvait tenir ».

477. — L'étrangère. Napoléon s'est repenti d'avoir épousé une étrangère ; quelles raisons en donnait-il ?

— Trois raisons : 1° La France était grande alors et un mariage avec une Française eût été éminemment national ; 2° L'alliance du sang entre souverains ne tient pas contre les intérêts de la politique ; 3° Une étrangère, admise aux secrets de l'Etat, peut en abuser.

478. — Moi, c'est l'Etat. Qui a ainsi retourné le mot de Louis XIV ?

— Mme de Staël, disant que Henri IV devait renoncer jusqu'à un certain point à ceux même qui l'avaient servi dans l'adversité, ajoutait : « Si Louis XIV était coupable en prononçant ces fameuses paroles *L'Etat, c'est moi*, l'homme de bien sur le trône doit dire au contraire : *Moi, c'est l'Etat.* »

479. — Le papier en 1793. Y eut-il sous la Révolution des mesures relatives à l'économie du papier ?

— Le 19 frimaire an II ou 9 décembre 1793, la commission des subsistances et approvisionnements de la République publie dans le *Moniteur* un avis aux patriotes « sur les moyens d'apporter dans l'emploi du papier, dont la consommation devient de plus en plus considérable, une économie importante », et elle invite : 1° à ne pas faire usage de feuilles doubles en blanc ; 2° à préférer pour l'impression le format in-8° ; 3° à ne jamais mettre sous enveloppe les lettres simples ; 4° à recueillir et conserver avec soin tous les papiers, manuscrits et imprimés qui, ne pouvant être utiles tels qu'ils sont, pourront le devenir, convertis en papier blanc ou gris. « Vous savez, conclut la commission, combien il est essentiel que les relations politiques de la grande famille des républicains français et la promulgation de toutes les vérités qui doivent assurer le bonheur des Français, ne soient pas exposées à être, faute de papier, un instant suspendues ou au moins ralenties ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — **22 septembre** — **1917**

Blackman, Les tombes de Meir (A. Moret).
Art et archéologie, V (A. de Ridder).
Wilmotte, Le Français à la tête épique (Ludovic Roustan).
Herrick, La décision mondiale ;
Delhorbe, Essai sur le neutre;
Tyan, France et Liban ;
Baudrillart, Une campagne française (S. Reinach).
Questions et réponses.

Blackman (Aylward M.) **The rock tombs of Meir**, I (1914) 41 p. et 33 pl. = 25 sh., II (1915), 46 p. et 35 pl. = 25 sh., formant les t. XXII et XXIII des publications de l'*Archaeological Survey of Egypt* (London, 37 Great Russel Square, W. C.).

Meir est un gros bourg de la moyenne Égypte, rive g. du Nil, à la lisière du désert dont les falaises sont creusées de tombes : ce sont les nécropoles d'une antique cité, capitale du XIVe nome (H^te^ Eg.), « le Sycomore postérieur » *'atf pḥt*, appelée en hiéroglyphe *Ḳis*, d'où Κοῦσαι, *Cusae* l'arabe Kuṣîyeh. La ville de Ḳis est entre Hermopolis au nord (à 42 kil.) et Siout au sud (à 48 kil.), dans le voisinagne d'El Amarna (à 25 kil. au nord) ; la déesse-vache Hathor était sa « maîtresse » ;Aelien (*de nat. anim.* X, 27) confirme qu'on y adorait Aphrodite Uranie sous forme de vache. Ḳis possédait donc un temple d'Hathor ; mais les ruines de la ville antique sont entièrement recouvertes par la moderne Ḳuṣîyeh ; tout ce qui nous en reste sont les tombes de ses princes, nomarques du XIVe nome, retrouvées aux environs de Meir et dans une autre nécropole, située en face (rive droite) à Kosseir el Amarna.

M. Blackman a donné (I, p. 14-16) l'historique des fouilles. Venant après une longue exploitation clandestine, le Service des antiquités envoya à Meir, MM. Daressy et Barsanti de 1892 à 1895, qui reconnurent sommairement les tombes, surtout de la VIe dynastie, et en tirèrent des statues pour le Musée du Caire. Après plusieurs années, qui furent mises à profit par les voleurs d'antiquités, les tombes déjà très endommagées, furent étudiées par l'école française du Caire. En 1899, M. Chassinat moissonna dans la riche nécropole « une récolte importante de textes » qui devaient « faire l'objet d'un

mémoire spécial » (*Recueil de travaux*, XXII, p. 74); en 1900, MM. Legrain (*Annales du Service des antiquités*, I, p. 68), et J. Clédat continuèrent les recherches; en particulier M. Clédat copia l'ensemble du tombeau de Senbi « qui fera, écrivait-il en 1901, l'objet d'un mémoire spécial et sera publié ultérieurement avec toute la nécropole » (*Bulletin de l'Institut français d'A. Or.*, I, p. 23). Malheureusement les quelques textes et dessins révélés en 1899-1900, qui montrèrent le très grand intérêt des tombes, restèrent, avec trois courts articles de M. Chassinat (*Recueil*, XXV, p. 62-64 et *Bulletin I. F. A. O.*, IV, p. 103-104, et X, p. 169-173), la seule publication de notre école française sur Meir; quant aux fouilles, elles furent abandonnées. En 1902, un inspecteur du Service, M. Shabân, découvrit la nécropole symétrique de Kosseir el Amarna. Nouvelle interruption jusqu'en 1910. A cette date, un marchand d'Assiout, Seyd-bey, obtint du Service l'autorisation de fouiller et, de 1910 à 1914, étendit largement le champ d'exploration. Enfin, au début de 1912, l'*Archaeological Survey* eut l'heureuse idée d'envoyer M. Blackman pour photographier et dessiner toute la nécropole. Il n'était que temps de sauver pour la science les restes, déjà très mutilés, de ces admirables tombeaux. M. B. travailla avec zèle et méthode, livra un premier volume en 1914, et, malgré toutes les difficultés que comporte la présente guerre, publia le second volume en 1915, en attendant la suite.

Les deux premiers volumes donnent *in extenso* les deux tombes principales de la XIIe dynastie, celles de Senbi Ier et de son fils Oukhhetep Ier. Textes et tableaux sont d'abord reproduits au trait, d'après des calques de photographies, ce qui silhouette nettement inscriptions et scènes; puis des phototypies, parfois des planches en couleur, révèlent l'aspect réel du monument. M. B. a encadré les planches d'une introduction sur l'histoire des fouilles, les origines et le développement de la famille princière, et d'un commentaire descriptif qui est à la fois bref et précis : tous les points intéressants sont notés et discutés avec intelligence et érudition. L'ensemble forme donc une publication très soignée, et fournit un instrument de travail excellent. Je n'aurai qu'une critique sérieuse à présenter : M. B. s'est confiné à l'étude du détail, et n'a pas toujours mis suffisamment en valeur l'intérêt général de ces tombeaux.

Pour l'*histoire*, tout d'abord, M. B. ne fait pas ressortir que les tombes de Meir fournissent une contribution précieuse à l'étude d'une des époques les plus intéressantes et les plus mal connues. Nous sommes ici à la période de transition entre l'ancien empire memphite (VIe dyn.) et le moyen empire thébain (XIe-XIIe dyn.). La souveraineté se déplace du Nord au Sud; Memphis cède le rang de capitale à Herakleopolis (IXe et X^e^ dyn.), puis à Thèbes (XIe dyn.). C'est un temps de guerres civiles, de révolutions dynastiques, peut-être d'in-

vasion étrangère limitée : alors les monuments royaux se font rares ; les listes officielles s'embrouillent, tantôt nomment des rois inexistant (Manéthon, VIIe dyn.), tantôt suppriment tout roi de la VIe à la XIe dynastie (Saqqara), tantôt en énumèrent un nombre invérifiable (Abydos, VIIIe dyn.). Alors que la maison royale s'affaiblit, les maisons princières de la moyenne Égypte, à Beni-Hasan, Bercheh, Siout. Koptos, Thèbes, se fortifient; celle de Thèbes finit par s'emparer de la couronne. Or les fouilles de Meir ont révélé une famille princière, ignorée jusqu'ici, qui florissait à Kis, dans le XIVe nome ; de la VIe à la XIIe dynastie, elle parvint à un degré de puissance attesté par les titres de ses nomarques, et de prospérité révélé par l'incomparable beauté artistique de ses tombes; l'histoire particulière de cette famille est donc un élément important de l'histoire générale d'une période pauvre en monuments.

Si soigné que soit le tableau généalogique des princes de Meir dressé par M. B. (I, p. 9-13), le lecteur éprouve encore de sérieuses difficultés à s'y retrouver, quant il veut se rendre compte de l'état des documents publiés. Aussi ai-je jugé utile de donner ici une liste sommaire des princes, avec les références utiles.

I. Ancien Empire (VIe dynastie).

1° Le directeur du Sud, directeur des prophètes Ni-A'nkh-Pepi-Ḳem, surnommé Sebeḳhetep et Hepj (le grand ou le noir); vit sous Pepi Ier ; tombe à Meir, A 1, décrite par Legrain (*Annales*, I, p. 68) ; nombreuses statues, aujourd'hui au Caire, publiées par Borchardt, *Cat. Statuen*, n° 60, 236-254. — Il eut trois fils qui sont : 2° Pepi-A'nkh, l'aîné, directeur des prophètes d'Hathor; tombe à Ḳosseir-el-Amarna, 1 ; explorée par Sha'bân en 1902 (*Annales*, III, p. 250-253), publiée par Quibell (*Annales*, III, p. 254-258). 3° Pepi-A'nkh le Moyen, vizir sous Pepi II, tombe à Meir D 2, découverte en mars 1913, par Seyd-bey (*Journal of Egyptian Archaeology*, I, p. 41, pl. V); publiée *in extenso* par Ahmed bey Kamal (*Annales*, XV, p. 209-258). 4° Pepi-A'nkh le cadet, surnommé Houni-le-Noir, prince, directeur des prophètes; tombe à Meir, A 2, dans une chambre adjacente à la tombe de son père ; décrite par Legrain (*Annales*, I, p. 68), remarquable par une « chambre aux statues », publiée par Blackman (*Journ. of Eg Arch.*, III, p. 254).

Hors série, on connaît encore un *Hepj-le-Noir*, directeur du Sud, peut-être fils de Pepia'nkh-le-Moyen (Bl., I, p. 10-11) et un *Ouḳhkhou-nj*, dont la tombe est proche de celle de Pepi-a'nkh-l'aîné à Ḳosseir el Amarna (*Annales*, III, p. 255 ; XII, p. 136-142). Il vivait sous Pepi I.

Ainsi, sous Pepi I et Pepi II, la famille princière de Kis a fourni à la royauté un premier ministre et deux vice-rois du Sud ; elle occupait donc un rang éminent parmi les maisons aristocratiques de la

moyenne Égypte ; à défaut d'autres renseignements, son ancienneté est attestée par un document important trouvé par M. Chassinat dans une des tombes de la XIIe dynastie. C'est une liste généalogique des princes (*ḥa'tj-ou*) de Ḳis, nommés avec leurs femmes ; elle a été dressée par le prince Oukhhetep, vivant sous Amenemhat II (XIIe dyn. vers 1920 av. J.-C.), afin que les noms de ses ancêtres soient « établis à perpétuité » avec le service d'offrande ordinaire. La liste cite trente-neuf couples de princes antérieurs à Oukhhetep ; par malheur, elle offre deux graves défauts : 1° quatorze noms de princes sont effacés ; 2° les noms subsistant ne correspondent pas, en général, aux noms des nomarques gravés dans les tombes conservées de Meir. La précieuse liste généalogique a donc paru pratiquement inutilisable : M. Chassinat l'a publiée sans commentaire (*Recueil*, XXII, p. 76-77), et M. B. déclare n'en pouvoir rien tirer (I, p. 10, 12). Je crois que la liste est cependant utilisable pour la chronologie. Les différences onomastiques s'expliquent si l'on réfléchit que le rédacteur de la liste descendait, comme on le verra plus loin, d'une branche collatérale ; il a nommé ses ancêtres à lui, qui étaient *princes* [1] mais non *nomarques*, et dont les tombes n'ont point été retrouvées. Quant aux lacunes de l'énumération, elles n'empêchent pas le calcul des générations. Il reste donc ce fait, non indifférent, que dans une branche collatérale aux nomarques de Kis le titre de prince était acquis depuis trente-neuf générations, avant le temps du contemporain d'Amenemhat II.

D'autre part, je signale ce fait que le couple n° 17 de la liste se compose du prince *Hepj* (le grand ?) [2] et de sa femme *Pekhert* ; ces noms sont ceux du couple « Ni-ankh Pepi le Noir » surnommé *Hepj* le Noir et sa femme « Pekhert-Nefert » (tombe A 1 de Meir), signalé plus haut en tête des nomarques de la VIe dynastie. Je conclus que ce Hepj, qui devint vice-roi du Sud sous Pepi I, appartenait à une famille dont les membres avaient le rang de *prince* depuis seize générations [3]. Attribuons vingt-cinq ans à chaque génération ; la famille princière de Ḳis remonterait à 25 × 16 = 400 ans avant Pepi I, soit à la fin de la IIIe dynastie.

Entre l'ancien et le moyen empire, la même famille continua à gouverner Ḳis : en effet, la liste généalogique ne manque pas d'inter-

1. Le mot *ha'tj* « celui qui est en avant », *princeps*, est un titre honorifique, que le roi peut conférer même à un mort (*Urk.*, I, p. 147) ; il n'implique pas de fonction administrative déterminée.

2. Il serait à vérifier si le signe « grand » ne serait pas une erreur de lecture pour *ḳm* = « noir ».

3. Le premier nomarque connu Sebekhetep était déjà fier de ses ancêtres ; cela se reconnaît au fait que la tombe de son fils Pepi A'nkh le Moyen contenait une liste d'ancêtres, dont quelques fragments ont été retrouvés (*Annales*, XV, p. 224-225) mais sont peu utilisables.

ruption ; l'onomastique reste de même nature ; enfin la splendeur artistique des tombes du début de la XIIe dynastie (Senbi I) interdit de supposer un appauvrissement entre l'ancien et le moyen empire. Malheureusement aucun tombeau de la période de transition n'a été retrouvé ; avec le début de la XIIe dynastie, nous possédons à nouveau les tombes des nomarques.

Moyen Empire :

1° Senbi Ier, fils de Oukhhetep, prince, directeur des prophètes ; tombe à Meir B 1, décrite par Legrain (*Annales*, I, p. 70), publiée *in extenso* par Blackman, *Meir*, I. 2° Oukhhetep Ier, fils de Senbi Ier, prince, directeur des prophètes, grand chef suprême du nome 'Atef; tombe à Meir B 2 ; décrite par Legrain (*Annales*, I, p. 71), Chassinat (*Recueil*, XXII, p. 74) ; publiée *in extenso* par Blackmann, *Meir*, II. 3° Senbi II, fils de Oukhhetep Ier, fils de Senbi Ier ; prince, directeur des prophètes ; tombe à Meir B 3 ; décrite par Legrain (*Annales*, I, p. 72), Chassinat (*Recueil*, XXII, p. 74-75), Ahmed bey Kemal (*Annales*, XI, p. 10). 4° Oukhhetep II, fils de Iam, *neveu* du précédent ; prince ; tombe à Meir A 3 ; décrite par Blackman, I, p. 11-12. 5° Oukhhetep III, fils du précédent, prince, directeur des prophètes ; tombe à Meir B 4, datée d'Amenemhat II (1938-1907), décrite par Chassinat (*Rec.*, XXII, p. 75) ; elle contient la liste des trente-neuf ancêtres princes de Kis. 6° Oukhhetep IV, fils de Oukhhetep et de Houni-la-moyenne, fils ou neveu du précédent ; tombe à Meir C 1, citée par Legrain (*Annales*, I, p. 72), B. (I, p. 12) ; prince, directeur des prophètes, il fut, à en juger par la richesse de son matériel funéraire, par l'importance insolite de ses titres, le plus puissant des nomarques de Kis. Après lui, on n'a pas retrouvé de tombes de princes. Il faut noter que le nomarque Oukhhetep III, l'auteur de la liste des ancêtres, n'est pas le fils du nomarque Senbi II, il représente une branche collatérale, qui semble s'être détachée du tronc commun vers la 17e génération, celle de Hepj-Pekhert, sous Pepi Ier. C'est une des raisons pour lesquelles les noms de la liste ne se confondent pas avec ceux retrouvés dans les tombes des nomarques, après Hepj-Pekhert. Mais l'énumération des générations garde une grande valeur chronologique, puisque le terme d'arrivée de la liste est certainement le règne d'Amenemhat II. Si l'on accepte l'identité de Hepi directeur du Sud sous Pepi I avec le dix-septième prince de la liste, on constate qu'entre Pepi I et Amenemhat II il y a eu place pour 22 princes de la liste (18 à 39) et pour Oukhhetep III, son rédacteur, au total 23 princes. Attribuons 25 ans de vie politique à chaque génération de princes : nous obtenons 575 ans pour l'intervalle entre Pepi I et Amenemhat II. Comparons ce résultat avec celui auquel arrive Ed. Meyer dans son comput chronologique ; il place le milieu du règne de Pepi I vers 2500 ; celui de

Amenemhat II vers 1920; l'intervalle est de 580 ans [1]. Les données chronologiques tirées des tombes de Meir sont donc extrêmement favorables au système de la chronologie courte, du moins en ce qui concerne la réduction de l'intervalle entre l'Ancien et le Moyen Empire [2].

Telle est, me semble-t-il, la méthode à employer pour tirer de la liste des ancêtres trouvée à Kis tout son rendement chronologique. Connaissant le terme de la liste, sous Amenemhat II (vers 1920 av. J.-C.) on peut faire remonter la famille princière quarante générations plus haut, soit environ 1000 ans, jusqu'à la fin de la IIIe dynastie (d'après Meyer, 2840); grâce au point de repère fournit par l'identification du couple 17 Hepj-Pekhert qui vit sous Pepi I, on peut, d'une part, noter l'arrivée de la famille aux grandes charges royales vers 2500, et, d'autre part, calculer l'intervalle entre ce moment et le règne d'Amenemhat II d'après le nombre des vingt-trois générations connues (575 ans). C'est ainsi que les tombes de Meir fournissent un moyen de contrôle très important des calculs chronologiques proposés pour la période entre l'ancien et le moyen empire. Je signale ce point de vue à l'attention de M. B., qui publiera prochainement la tombe d'Oukhhetep III et la liste des ancêtres.

En dehors de cette importante contribution chronologique, les deux tombes publiées ne donnent pas d'importants renseignements historiques. Senbi I n'a que les titres de *ha'tj* = « prince » et de « directeur des prophètes d'Hathor »; Oukhhetep I a, en plus, le titre « grand chef suprême du nome Atef » (*hr ḏaḏa aa'*), et il se donne l'épithète de « prophète (d'Hathor), fils de celui qui était en charge auparavant » (*ntr ḥm sa i'r ḫr hat*) ceci rappelle le passage où Hepj-Defa prince de Siout dit qu'il est « fils de prêtre » (*Siut*, VII, 288). L'exercice personnel des fonctions sacerdotales était en effet une charge essentielle du nomarque [3].

Par contre, l'intérêt de ces tombeaux est grand pour la religion, et capital pour l'histoire de l'art.

Religion. Les chapelles sont de simples chambres carrées découpées dans le rebord de la falaise rocheuse du désert; ni les murs, ni la porte ne sont construits, mais fournis par le roc même. La chapelle de Senbi Ier, a 7 m. 50 de côté. L'entrée est au centre de la façade; on monte deux marches, et un plan incliné très doux conduit à une niche à statue, large de 0 m. 40, profonde d'un mètre, au milieu de la paroi du fond (ouest). Les murs, en partie ruinés, comportent quatre registres

1. *Histoire*, tr. fr. II, p. 249, 262, 299.

2. Pour Maspero l'intervalle serait d'environ 670 ans, *Guide du Caire*, IIIe éd., p. 1-2.

3. M. B. traduit le titre *ḏsr śm m pa-wr* « distinguished of mien in the great house »; j'interprète : « organisateur de la cérémonie dans le sanctuaire » d'après les stèles de Sehetepi'bra' l. 3 et de Igrnefertou, l. 16, 20.

de tableaux, en relief peint, au-dessus d'une zone décorée de bandes polychromes; le mur ouest n'a pas de sculptures. Deux bassins pour les ablutions étaient creusés aux angles nord-est et sud-est de la chambre.

La décoration comprend les scènes rituelles de préparation et de présentation d'offrandes au défunt. M. B. les a décrites avec grand soin; il en a relevé les détails nouveaux ou intéressants; mais sa description est entachée d'une grave faute de méthode, dont il n'est point d'ailleurs entièrement responsable, puisqu'il n'a fait que suivre des errements coutumiers. Il y a, en effet, en archéologie égyptienne, une habitude invétérée qui est de commencer la description d'un temple par le sanctuaire et de poursuivre par les salles antérieures, la porte et le mur d'enceinte venant en dernier lieu. Cette méthode était peut-être excusable alors qu'on craignait de se perdre dans le classement des scènes religieuses; mais depuis que les rituels ont été étudiés, les scènes apparaissent dans un ordre logique et nécessaire. Il faut étudier et publier un temple, en partant de la porte pour arriver, mais à la fin seulement, au sanctuaire; ainsi l'on suivra le développement régulier du rituel. De même, il faut étudier et publier la décoration d'une salle, en partant de la porte et en progressant jusqu'à la paroi du fond. Ce qui est vrai pour les temples ne l'est pas moins pour les tombeaux; ici encore les rituels funéraires révèlent l'ordre certain des cérémonies : purifications préliminaires, préparation, présentation des offrandes; tous les rites convergent vers la prise de possession par le mort de ce qui est nécessaire à sa vie d'outre-tombe. C'est, par conséquent, un véritable non-sens de commencer la description de la tombe de Senbi, comme le fait M. B., par la scène finale [1]; celle où Senbi (I, pl. II), debout, reçoit les insignes du culte sacré d'Hathor (paroi nord-est), ou celle qui représente Senbi recevant les offrandes et assis devant le repas funéraire (pl. IX, paroi sud-ouest). C'est encore une erreur d'étudier les scènes du registre supérieur (p. 22) avant celles du ou des registres inférieurs; lorsque la décoration comporte plusieurs registres, dans les tombeaux comme dans les temples, les scènes commencent par celui du bas.

(*A suivre*). A. MORET.

Art and Archæology. Revue publiée par l'Institut archéologique d'Amérique, tome V, XI-6, in-8°, p. 1-378. Washington, 1917.

Cette nouvelle revue d'art, qui s'adresse surtout au grand public, vient d'achever, avec le premier semestre de 1917, le tome cinquième de sa publication. L'illustration continue d'en être abondante et le choix des matières est des plus variés. Parmi les articles qui intéressent l'antiquité classique, je relèverai les mémoires d'Albert Clay sur

---

1. Voir I, pl. I; en B : *beginning of scenes*.

les Accadiens, de George Duncan sur les Sumériens, d'A. H. Sayce sur les tablettes cunéiformes cappadociennes, de James B. Nies sur un cylindre d'Entemena, d'Hamilton Ford Allen sur les « étiquettes » de momies, d'Edgar Banks sur le temple d'Artemis à Ephèse, sur le Mausolée d'Halicarnasse et sur le Colosse de Rhodes, d'Ella Bourne sur les combats de taureaux dans l'antiquité, de W. Sherwood Fox sur les tapisseries hellénistiques, d'Arthur Stoddard Cooley sur une cité romaine de Tunisie, d'Elisabeth H. Palmer sur l'étude des monnaies romaines, de Norman E. Henry sur Virgile dans l'art. Je signalerai tout particulièrement la discussion relative à la Vénus Rockefeller ou Altoviti (p. 180-3, p. 299-302), qu'on a voulu, à tort, faire passer pour antique. D'autres collaborateurs traitent de sujets américains ou nationaux, comme William H. Holmes (le grand dragon de Quirigua) et Rexford Newcomb (les monuments de la Renaissance espagnole en Californie). Citons enfin les études rapides, mais généralement bien informées, de J. W. Overend sur la transition du Normand au Gothique dans l'architecture anglaise, de Clarence Stratton sur les représentations du jugement dernier dans les sculptures des cathédrales, de Ralph Van Deman Magoffin sur le graveur Luigi Rossini, du marquis de Valverde sur la manufacture de tapisseries fondée par Philippe V en 1720 et de W. G. Blaikie Murdoch sur la renaissance de l'art classique en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle.

A. DE RIDDER.

Maurice WILMOTTE, **Le Français a la tête épique**. Paris, la Renaissance du Livre, 1917, in-16. P. 189 Fr. 2.

Un sommaire dès la couverture du livre nous avertit heureusement de ce que cache ce titre d'un choix un peu étrange. M. Wilmotte a voulu familiariser le grand public avec des explications nouvelles qu'il propose sur la question de nos origines littéraires. Il avait abordé ailleurs déjà cette interprétation d'un problème difficile, il la présente en ce moment même avec un appareil plus technique et plus documenté dans la revue spéciale des études romanes et il compte encore l'approfondir dans des mémoires dont la publication ne tardera sans doute pas. Dans l'intérêt des lecteurs auxquels il s'adressait, il s'est résigné au procédé incommode de rejeter les notes à la suite de chaque chapitre, mais les étudiants ne devront pas les négliger, car elles sont très instructives.

Avant d'exposer ses pròpres idées sur un sujet si souvent débattu, M. W. a tenu à résumer les opinions de la génération antérieure de philologues pour établir combien peu elles s'accordent avec la réalité des faits. La théorie qui explique la genèse de nos épopées par une éclosion de chants populaires contemporains des événements qu'elles racontent et dont les pauvres débris auraient été plus tard mis en œuvre par quelque chanteur inconnu, était partie d'une distinction

fausse entre chansons de geste et romans d'aventures. Les explications de Wolf sur la formation des poèmes homériques, acceptées trop facilement chez nous par Fauriel, avaient perpétué chez nos philologues la conception d'une épopée attribuée à une foule anonyme [1]. Depuis Gaston Paris qui avait consacré de toute l'autorité de son nom ce point de doctrine, d'autres recherches ont été entreprises dans des voies différentes. Les plus originales sont dues à un nouveau maître, non moins écouté, de la philologie romane, M. Bédier, dont M. W. résume dans un second chapitre l'enquête patiente et hardie. Il n'accepte pas toutes les conjectures proposées par l'auteur des *Légendes épiques* sur la localisation des thèmes de nos gestes, sur le rôle des voies de pèlerinage, l'importance des dévotions populaires, sur la collaboration intéressée des jongleurs et des moines; dans les notes on lira les objections de détail qu'il fait à telles déductions qui ont pu lui paraître aventureuses. M. W. est disposé plus que M. Bédier à voir entre les clercs et les jongleurs un rapport plus étroit que celui d'intérêts utilitaires et même à croire que les seconds se recrutaient fréquemment parmi les premiers. C'est qu'il tient avant tout à faire sortir notre floraison épique des productions monastiques en langue latine, tantôt savantes compositions, tantôt œuvres gauches, qui ensemble forment une chaîne ininterrompue à travers tout le moyen âge. Les plus intéressants de ces germes se rencontreraient dans les *cantilenæ* et les *deplorationes* qui sont devenues un des éléments constitutifs de l'épopée. Il relève encore de curieux points de contact entre l'épopée classique virgilienne et ses imitateurs, d'une part, et nos chansons de geste, de l'autre; l'ordonnance des combats, la grande place faite aux discours, aux délibérations, quelques traits de sentiment, quelques détails de style même sont à la fois communs aux œuvres des gens d'église et à nos compositions épiques.

M. W. a voulu préciser encore davantage ces relations et délimiter le domaine où s'était fait d'une façon plus heureuse cette fécondation de l'épopée franque par la littérature néo-latine. Il le trouve dans nos marches de l'Est, dans cette *Lotharingia*, qualifiée tantôt de *Belgica*, tantôt de *Francia*, et dont la population était bilingue et le latin la langue de culture. C'est ici qu'apparaît la partie proprement neuve de l'enquête de l'historien, et ses lecteurs regretteront qu'il ne lui ait pas consacré quelques pages de plus. Il revendique pour notre pays des œuvres écrites en latin que l'Allemagne a jusqu'à présent considérées comme une dépendance de sa propre littérature : le *Waltharius*, qui est du moine Gérald, et non pas d'un écolier de Saint-Gall, l'*Ecbasis captivi*, un ancêtre du roman de Renart, le *Ruodlieb*, véritable roman d'aventures. Ce sont ces œuvres latines qui sont les sources

1. Les vues en Allemagne sur la question des origines de la poésie populaire ont bien changé; les travaux de John Meier, par exemple, renversent complètement l'antique théorie de Wolf.

authentiques de notre littérature française. Mais la discussion de ces origines n'est pas abordée ici; M. W. se borne à annoncer sa découverte et nous ne pouvons que la signaler brièvement. Un autre élément important pour établir la continuité d'une tradition littéraire apparaît à l'auteur dans l'hagiographie. Il estime qu'on n'a pas assez exploré les Vies de saints pour y découvrir tout le riche trésor de motifs épiques qu'elles renferment et qui sont arrivés insensiblement jusqu'aux poètes de la geste. Il relève rapidement quelques uns des détails qui légitiment cette confrontation.

On ne pourra sans doute apprécier les résultats que l'auteur laisse entrevoir dans ce petit livre de vulgarisation qu'après qu'il aura présenté, comme il l'a annoncé, l'enquête d'où ils découlent et qui les autorise. Mais il faut lui savoir gré d'avoir dès à présent signalé ces voies nouvelles de la critique aux étudiants et aux lecteurs français, et ils ne sentiront pas sans émotion chez ce savant qui est maintenant notre hôte, le constant souci de défendre et de rattacher à un passé national le commun patrimoine de nos lettres naissantes.

Ludovic Roustan.

Robert Herrick. **La décision mondiale.** Trad. de Ch. Cestre et Ch. Garnier, avec une préface de E. Hovelacque. Paris, H. Didier, 1917; in-8°, VIII-288 p. 3 fr. 50.

Nous sommes malheureusement habitués aux livres sans index; mais un livre sans table des matières ni même des chapitres, cela dépasse vraiment la permission. D'autant qu'ici la composition est logique, intelligemment conçue et par suite utile à indiquer dès l'abord au lecteur, pressé ou non. *Première partie : l'Italie.* L'Italie hésite; le politicien parle (Giolitti); le poète parle (d'Annunzio); l'Italie se décide; la veille de la guerre. *Deuxième partie : la France* (1915). Le visage de Paris; les plaies de la France (Reims, Sermaize, etc.); le Barbare (essai de définition); la leçon de l'Allemagne, la foi des Français; la France nouvelle. *Troisième partie : L'Amérique.* Que signifie cette guerre pour l'Amérique ? le choix; la paix (qui ne doit pas s'établir par l'abandon ou des compromis).

Professeur de littérature anglaise à Boston, puis à Chicago, psychologue et romancier très apprécié, même en dehors de son pays, M. H. est un excellent observateur qui a le goût des idées générales et le talent de s'élever sans perdre de vue les réalités qui l'y autorisent. Ses réflexions portent sur trois peuples qu'il a étudiés de près, au cours de la crise qui doit transformer le monde moderne. Arrivé à Rome au printemps de 1915, il a vu l'opinion italienne se décider à la guerre et obliger le gouvernement à la suivre. Contrairement à ce que peuvent penser beaucoup de gens, le motif dominant, pour la majorité des Italiens, n'a pas été l'irrédentisme, mais un sentiment très net du danger que courait le latinisme et, avec lui, tout ce qui

nous est cher dans la civilisation méditerranéenne. M. H. montre que le torpillage du *Lusitania* a exercé, sur les Italiens de condition modeste, une influence considérable, en leur révélant d'un coup l'abîme de barbarie où le monde risquait de sombrer si la conception allemande de l'Etat sans scrupule avait le dessus. Ce sont ces Italiens modestes, non pas les tout jeunes gens ou la pègre, qui ont joué le rôle le plus important dans les manifestations des places et des rues de Rome auxquelles M. H. a eu le bonheur d'assister et qu'il décrit avec un accent de sincérité qui n'exclut ni l'enthousiasme, ni la poésie. C'est là certainement la meilleure partie de son livre ; mais il y a quantité de choses à retenir dans les deux autres. L'idée principale, qui n'est pas neuve, mais que M. H. a très bien mise en lumière, c'est l'opposition irréconciliable de deux génies, de deux conceptions qui se partagent le monde et dont l'une est qualifiée de latine, l'autre de germanique. Il ne s'agit pas, malgré les apparences, d'une opposition de races. « En dehors de l'Allemagne, ce qu'on trouve, à des degrés variables de saturation, c'est un monde latin ». (p. 32). « Nous autres Américains, nous sommes moins anglais que français par notre esprit, notre idéal de culture et de vie. » (p. 251). Le caractère essentiel et le vice profond de l'esprit dit germanique, c'est la croyance que le bien suprême de l'État dépend, en premier lieu, de la faculté qu'ont les citoyens de produire de la richesse (p. 35). En revanche, le monde latin place au-dessus du succès économique une interprétation plus large et plus noble de la vie. Bien que la conception allemande ait fait de fâcheux progrès aux Etats-Unis, elle s'y est heurtée à une résistance que les spectacles de la guerre actuelle ont fortifiée, parce qu'ils ont mis en évidence les effets hideux d'une doctrine qui ne laisse aucune part aux facteurs moraux, au respect de la personnalité humaine. Les qualités que M. H. demande aux hommes, c'est surtout en France qu'il les a trouvées, tant sur le front qu'à l'arrière, et l'on ne peut que lui être reconnaissant de la sympathie aussi éclairée que vive avec laquelle il a parlé de notre pays. Pourtant, j'estime qu'il se trompe, avec beaucoup d'autres, quand il salue une France *nouvelle* ; si les étrangers ont découvert cette France-là, la vraie, et si elle est nouvelle pour ceux, c'est qu'ils avaient cru voir la vraie France de jadis sur les boulevards et dans la presse à sensation. Il n'y avait pas que cette presse et il n'y avait pas que les boulevards ; il y avait un peuple assez fermé, un peu méfiant, très exigeant dans le choix de ses amitiés, et dont toute la presse est loin de mériter le mal qu'on a dit de sa presse la plus répandue. Longtemps avant la guerre, des Américains et des Anglais se sont rendu compte de cela et l'ont dit ; ce n'est pas leur faute si l'opinion anglo-saxonne est restée imbue, dans son ensemble, de préjugés dont on trouverait l'origine dans la littérature — à tendances anti-françaises — du règne de Victoria.

Au moment où écrivait M. H., il n'était pas question d'une intervention armée de l'Amérique et l'on reprochait volontiers au président Wilson le ton parfois trop conciliant de ses fameuses notes. Mais, rentrant aux Etats-Unis, M. H. voyagea avec des industriels et des commerçants américains qui ne lui dissimulèrent pas leurs inquiétudes : ne verrait-on pas l'Allemagne ruinée se retourner vers les Etats-Unis désarmés, pour leur extorquer, sous la menace de ses canons, une indemnité énorme? On peut dire que cette crainte, d'ailleurs non sans fondement (comme l'ont montré les révélations récentes de M. Gerard), a été pour beaucoup dans le mouvement d'opinion qui a permis à M. Wilson de parler plus net et de passer des paroles aux actes. Si les Etats-Unis devaient être menacés un jour par l'Allemagne, ne valait-il pas mieux pour eux se joindre à la coalition mondiale contre elle, pour aider à détruire le militarisme allemand et à délivrer le monde entier de ce cauchemar? Mais M. H. ne pensait pas que le péril le plus grave pour son pays consistât dans la menace germanique : ce qui l'inquiétait surtout, c'était la possibilité que l'Amérique se détournât de l'idéal latin pour « prendre le couleur morale, intellectuelle et artistique de l'idéal teuton », pour adorer à son tour le « vieux dieu allemand », à quoi le matérialisme d'une partie de sa civilisation pouvait trop aisément l'incliner. Assurément, il y avait un danger moral à côté du danger matériel, et M. H. doit être heureux aujourd'hui qu'ils soient écartés l'un et l'autre, grâce à ce Président « maître d'école » qui a su, le moment venu, dire le droit et agir en justicier.

La traduction est lisible depuis la p. 160 environ ; mais la première partie du volume abonde en fautes de tout genre, typographiques et grammaticales, en expressions qui ne sont pas françaises et qu'on ne comprend qu'en les retraduisant en anglais. Qu'est-ce qu'un *diplomate adulteré*? (p. 98, lire *frelaté*). Que signifie « une blasphématoire perversion de sanction religieuse »? (p. 97) Et qui devinera le sens de cette phrase (p. 149), conclusion d'une page sur le peu d'effet des incursions aériennes vers Paris : « Tout cela après l'épouvante tant vantée que sèmeraient les zeppelins? » La préface de M. Hovelacque est judicieuse et écrite (fort heureusement) d'un autre style.

S. Reinach.

Florian Delhorbe, **Essai sur le neutre.** Paris, Bossard, 1917; in-12, 77 p. 1 fr. 50.

Il y a beaucoup d'esprit et de savoir dans cet *Essai* d'un Suisse, qui demande à voir clair et ne se contente pas de mots. Celui de *neutralité* est mal défini ou ne l'est pas du tout; dans la pratique, les contradictions se font jour, et la Suisse romande en sait quelque chose depuis 1914. « La neutralité est de caoutchouc. Elle laisse le belligérant entièrement libre, à une réserve près (l'intégrité du territoire neutre), tandis qu'elle étouffe le neutre de ses tentacules soudain multipliées.

Le neutre a tous les devoirs et un seul droit, celui de se taire. On lui dit qu'il faut renoncer à toute liberté pour le pays resté indépendant. Il y a vingt-huit mois que cela dure. » (p. 37-38).

La neutralité ne peut être absolue parce qu'on ne commande pas aux sympathies, que personne, à vrai dire, n'est au-dessus de la mêlée. « La neutralité a compris le danger. C'est pourquoi elle a prétendu interdire aux neutres d'exprimer leurs sympathies ou du moins leurs antipathies. Comme compensation, elle leur a prêché la compassion pour toutes les victimes sans distinction. Mais la compassion est humaine et non pas suisse. Est-ce que la compassion pour tous m'empêche d'être pour la France avec tout mon amour ? » (p. 44).

M. D. propose une nouvelle conception de la neutralité. Ce mot doit signifier : *pour le droit*. « En pleine guerre, l'Etat neutre, image de l'équilibre vers lequel tendent les hommes et les choses, est comme une promesse de paix possible... Les idées de paix et de droit donnent un sens à la neutralité » (p. 54-55). D'où cette conclusion (p. 61) : « En toute impartialité, la Suisse devait protester contre l'Allemagne qui a voulu la guerre, repoussé l'arbitrage et violé la Belgique, parce que *neutralité* signifie pour la paix et pour le droit. Dès lors, la Suisse, dont la France et l'Allemagne ont besoin autant qu'elle a besoin d'elles, la Suisse pouvait, la tête haute, défendre ses droits primordiaux et ses intérêts matériels, passer des contrats, marchander; la situation était nette. On a préféré le gâchis ». Mais si la Suisse officielle a sacrifié l'idée du droit, le peuple a sauvé l'honneur. Il n'a pas été neutre ; les Suisses ont eu raison contre la Suisse.

De même qu'on a distingué la neutralité de l'impartialité, il était utile de la distinguer de la politique du double jeu et de la prétention, d'ailleurs hypocrite et vaine, à l'ataraxie. M. D. est un écrivain et un penseur.

S. Reinach.

Ferdinand Tyan, **France et Liban**. Défense des intérêts français en Syrie. Paris, Perrin, 1917 ; in-8°, 94 p. 1 fr. 50.

La partie historique de ce petit livre est entachée de graves erreurs et empruntée à des sources plus que suspectes. Lorsque l'auteur écrit (p. 15) : « On sait que saint Pierre fut évêque d'Antioche avant d'être évêque de Rome », il montre son inexpérience de l'histoire religieuse, non moins que par son affirmation naïve de l'orthodoxie catholique des premiers Maronites. On lira avec plus d'intérêt quelques pages sur la vie des Maronites dans le Liban et la protection que leur accorda la France depuis Louis XIV ; mais, là encore, il y a bien des assertions risquées et des informations vagues. Des longues négociations des Maronites avec la Papauté, depuis le concile de Florence, il n'est pas question du tout. Ceux qui ne savent pas ce que sont les Maronites continueront à l'ignorer après avoir lu le livre de M. T.

En revanche, on ne peut qu'approuver sa protestation indignée contre la conduite récente des Turcs, qui s'ingénient à faire mourir de faim les Maronites, et l'appel qu'il adresse à la France pour qu'elle n'oublie pas « ces fils de prédilection qui guettent sur la grande mer la fumée de ses navires ». C'est bien de là que leur viendra le salut.

S. R.

A. Baudrillart, **Une campagne française**. Préface de Fr. Masson. Paris, Bloud et Gay, 1917; in-8, 272 p.

Qu'on ne s'attende pas à trouver ici l'exposé méthodique des efforts qu'ont faits les catholiques de France pour combattre l'hostilité témoignée à la cause française dans presque tous les milieux catholiques et conservateurs d'Europe et d'Amérique (p. 43). Ce ne sont qu'articles, préfaces, entrevues, conférences, tous fort intéressants sans doute, mais où les redites textuelles et les détails inutiles ne sont pas rares. Il y a là de bons documents pour une histoire qui mérite d'être écrite, mais qui ne l'a pas été par l'auteur.

Le *Comité catholique de propagande française à l'étranger* a été fondé après six mois de guerre (p. 20); sous ses auspices, M. B. publia *La guerre allemande et le catholicisme*, livre nécessaire qui fut âprement combattu, mais beaucoup lu et répandu largement (60,000 exemplaires). Le Comité publia un *Bulletin* et entretint une correspondance régulière avec 1,100 journaux neutres; il distribua aussi par milliers des livres et brochures de propagande (au total, 1,500,000 imprimés). Un second ouvrage collectif, *L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne*, eut pour objet de réfuter les attaques allemandes dirigées contre le premier livre. En Espagne, la propagande française fut favorisée par la brochure retentissante de Don Francesco Melgar, *En Desagravio*, dont 250,000 exemplaires furent vendus ou donnés, et la *Lettre de l'épiscopat belge aux évêques d'Allemagne et de France*. Au printemps de 1916, Mgr B. entreprit un voyage dans la Péninsule et y reçut un accueil très flatteur. « Qu'êtes-vous venu faire au juste chez moi ? » lui dit le roi Alphonse. — « Sire, je suis venu pour tâcher de convertir à l'amour de la France ceux de vos catholiques espagnols qui ne sont pas pour elle. — Eh bien, reprit le roi, convertissez-les; mais il y a au moins un catholique espagnol que vous n'aurez pas besoin de convertir. C'est celui-ci. » Et il mit la main sur son cœur » (p. 240). « Paroles à retenir et qui honorent celui qui les a dites. Je peux ajouter (mais M. B. ne le pouvait pas) que le même souverain a dit un jour à un homme d'Etat français : « Catholique, je le suis; clérical, non ! » C'est en effet le cléricalisme, entendu au sens de la domination du spirituel sur le temporel, qui est la forteresse du germanisme anti-français en Espagne. M. B. croit que ce sentiment est dû : 1° à la dispersion des Congrégations françaises ; 2° à l'absence de relations

diplomatiques entre la France et le Vatican. Mais cela est fort indifférent aux cléricaux espagnols. Ce qu'ils redoutent, c'est la diffusion des idées libérales françaises, et c'est pourquoi les républicains espagnols sont presque tous des amis de la France. Ils attendent une occasion favorable pour le prouver autrement que par des discours.

Du Saint Père, il est peu question. Le pape recommanda aux catholiques de garder une tolérance chrétienne vis-à-vis des catholiques des autres pays belligérants (septembre 1915) et lorsqu'il reçut, à la même époque, M. B., il n'eut pas un mot de blâme — quoi qu'aient prétendu certains journaux suisses — contre *La guerre allemande et le catholicisme* (p. 193). Mais s'il avait tenu un propos analogue à celui d'Alphonse XIII, il est probable que nous ne l'ignorerions pas.

Le nom du Canada ne se trouve pas une seule fois dans ce volume. Pourtant, l'attitude des Canadiens français, presque tous bons catholiques, n'a pas répondu, semble-t-il, à l'attente de la mère-patrie. Si ce que rapportent les journaux américains est véridique, leur hostilité à l'égard des recruteurs aurait pu motiver une « campagne française » dans ce pays. Les curés canadiens craignent-ils qu'un séjour de leurs ouailles en France puisse être périlleux pour leurs croyances et leurs mœurs? Il y aurait lieu de réfuter cet argument, en leur proposant l'exemple de tant d'ecclésiastiques français qui sont revenus de loin pour faire leur devoir.

Une préface de M. Fréd. Masson nous dit les services rendus à la science historique et à la propagation des vérités françaises par M. B. On peut trouver étrange que l'auteur vivant d'un recueil d'articles soit loué, avec si peu de mesure, sous la même couverture; mais M. Masson n'a jamais su se modérer dans le blâme ni dans l'éloge, ce qui prouve la ferveur juvénile de ses convictions [1].

S. Reinach.

QUESTIONS ET RÉPONSES

480. — Les trente-trois patries. Quel Allemand a dit en 1870 qu'il était Allemand et rien qu'Allemand, qu'il ne connaissait pas trente-trois patries?

— « Je ne me sens plus qu'Allemand, disait le 23 janvier 1871 le prince royal de Prusse (depuis l'empereur Frédéric), et je ne connais plus de différence entre Bavarois, Badois et autres, quels que soient les noms de ces habitants des trente-trois patries (*der drei und dreissig Vaterländer*).

---

1. Peut-être un laïc n'était-il pas qualifié pour écrire (p. 13) que M. B. « dirigea de grandes publications d'une orthodoxie impeccable ». C'est à d'autres qu'il appartient d'en juger.

481. — Résister a ses amis. Quel est le personnage qui disait que le plus difficile est de résister à ses amis ?

— Louis-Philippe disait : « Ce n'est rien de résister à ses adversaires ; il faut savoir résister à ses amis ».

482. — Rochefort. Pourquoi fut-il adjoint au gouvernement du 4 septembre 1870 ?

— Parce que, comme a écrit Trochu, il était la grande autorité démocratique du moment ; parce que, comme disait Ernest Picard, les démagogues qui délibéraient dans la salle voisine (Blanqui, Pyat, Delécluze, Millière), se diviseraient autour du nom de Rochefort et laisseraient au gouvernement le temps de se constituer.

483. — Sabots. Est-il vrai que la Convention ait décrété en 1793 que tous les Français porteraient des sabots ?

— Non, mais le 8 décembre, Barère fit décréter qu'à compter du 21 décembre 1793 jusqu'au 8 février 1794 (du 1er nivose au dernier jour de la seconde décade de pluviose) tous les cordonniers de la République seraient employés exclusivement à fabriquer des souliers pour les militaires en activité de service. Ceux qui travailleraient pendant cet intervalle pour d'autres particuliers seraient condamnés à la confiscation de leur ouvrage et à une amende de cent livres au profit du dénonciateur. Les souliers seraient tous carrés par le bout et garnis de trente clous à tête ronde ; seuls, les militaires en activité porteraient des souliers de cette forme.

484. — Sadowa et Sedan. Est-il vrai que Bismarck ait dit que la France n'avait pas pardonné Sadowa à la Prusse et ne lui pardonnerait pas Sedan ; que la Prusse devait par conséquent se protéger contre la France par un glacis qui serait l'Alsace ?

— Après Sedan, Bismarck dit à Wimpffen : « La France ne nous a pas pardonné Sadowa ; elle ne nous pardonnera pas notre victoire d'aujourd'hui ; nous devons donc prendre contre vous des garanties sérieuses, et il faut que nous ayons l'Alsace et la Lorraine, que nous ayons une protection solide, une bonne ligne stratégique avancée ».

485. — Saint-Germain et Frédéric. L'aventurier Saint-Germain qui se donnait pour immortel, qui prétendait avoir assisté Jésus-Christ au Calvaire et s'être trouvé au concile de Trente, a-t-il été connu de Frédéric II et comment ce dernier l'a-t-il jugé ?

— Ce comte de Saint-Germain, disait Frédéric, est un conte pour rire.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — **29 septembre** — **1917**

Blackman, Les tombes de Meir (A. Moret).
Les miracles de saint Georges, p. Aufhauser (My).
Saint-Simon, Mémoires, p. Boislisle et Lecestre, XXVII (G. Picavet).
Jorga, Histoire des relations entre la France et les Roumains (L. Leger).
Van Loo, Kantisme et modernisme (A. Loisy).
Le Bulletin Monténégrin. I (F. Bertrand).
Questions et réponses.
Paul Meyer (A. C.).

The rock tombs of Meir by Aylward M. Blackman, I-II ; Archaeological Survey of Egypt XXII d-XXIV th, Memoir, London, 1914-15.

II

Appliquons cette méthode au tombeau de Senbi, en traçant le plan schématique de la décoration telle qu'elle se présente à nous :

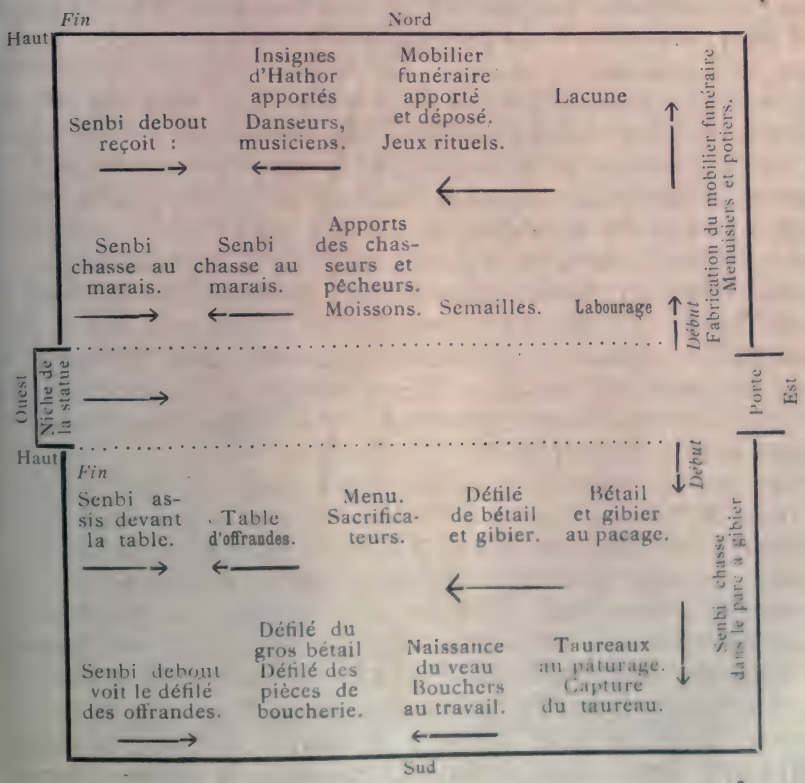

En dressant le même tableau pour la tombe de Oukhhetep (*Meir* II, la même conclusion s'imposerait : les scènes débutent de chaque côté de la porte d'entrée, au registre du bas, se poursuivent jusqu'à la fin de la paroi; après, il faut revenir au point de départ, suivre de même le registre médian, puis le registre supérieur; et ainsi de suite pour chaque paroi décorée. Certes il y a parfois confusion, ou répétition, de registre à registre; mais, de la porte à la paroi du fond, l'action évolue d'un début à une fin. Prenons l'offrande des céréales : nous voyons, dans l'ordre, labourage, moisson, apport des pains préparés; l'offrande des viandes : c'est la chasse au gibier ou la pêche à laquelle le défunt prend lui-même part, l'élevage du bétail, puis l'abattoir, le sacrifice, jusqu'à ce que défilent les porteurs chargés de viandes découpées; l'offrande du mobilier funéraire : voici les ateliers de menuisiers et de potiers, le transport des meubles ou des objets, leur présentation au défunt, avec accompagnement de danses et de rites. Debout ou assis à l'extrémité de la paroi, le défunt fait face à tous ces arrivants, valets ou prêtres; sa statue, à la paroi du fond, est déjà dans l'autre monde sous la protection d'Isis et de Nephthys : à elle aboutit tout ce que la représentation figurée promet ou suggère. Je tiens pour certain que la décoration suivait un plan réglé à qui l'on prêtait une force de réalisation magique, théorie que Maspero a défendue magistralement ici-même jusqu'à ses derniers jours (7 août 1915). En un mot, de même qu'il y avait un rituel du culte funéraire, que les officiants lisaient en célébrant les offices (*Meir*, II, pl. VIII : un officiant « récite les livres (rituels), ses livres étant sur ses mains ») de même il y avait un rituel de la décoration, ou comme nous dirions, des carnets de décorateurs, dont il fallait suivre l'ordre général. M. B. admet bien que la décoration du tombeau est en union intime avec les conceptions sur la vie d'outre-tombe (II, p. 22, note *in fine*) et que les scènes représentées exercent une influence sur les destinées du mort (II, p. 16). Dès lors, comment ne discerne-t-il pas le plan directeur : préparation, présentation, absorption de l'offrande; et pourquoi étudie-t-il les scènes en commençant par la fin? C'est aller à rebours et à contre-sens; c'est enlever aux tableaux rituels toute la signification que leur prêtaient les Egyptiens.

Ces réserves essentielles sur la méthode une fois faites, je tiens à louer M. B. du soin avec lequel il a commenté les détails nouveaux ou particulièrement importants des scènes religieuses. Aucun tombeau de la XIIe dynastie n'avait encore montré les prêtres du temple local apportant au « directeur des prophètes », pour qu'il en retire un bénéfice magique, les instruments réservés au culte des dieux de la cité. A Kis, où Hathor est adorée, on présente aux princes les accessoires particuliers au culte de la déesse : le collier large, le sistre, la *meni't* d'Hathor, en même temps que fonctionne la « chapelle » du temple : harpiste, joueurs

de castagnettes (*i'ḥwjw*) [1], chanteurs, danseurs (I, pl. II ; II, pl. XV); en même temps circulent les offrandes venues de la table divine, en particulier des paires *s'nw*, avec des pincettes [2] pour les présenter. M. B. aurait pu expliquer ce défilé insolite en rappelant ces formules des stèles où l'on nous dit que le mort se nourrit de la desserte des dieux et s'habille des étoffes qui ont paré quelque temps leurs statues (*Paherj*, pl. IX, l. 4); ici les parures d'Hathor sont apportées aux princes défunts dans la même intention prophylactique, exprimée d'ailleurs par les courtes légendes qui accompagnent les tableaux. Il aurait fallu aussi montrer l'intérêt de ces détails pour le culte d'Hathor, qui nous est révélé ici, sous la XIIe dynastie, déjà semblable à ce que nous en connaissons à l'époque ptolémaïque [3] : harpes, sistres, collier sont ceux qui apparaissent sur les murs de Denderah, et nous connaissions aussi le rôle important du joueur de sistre *i'hj*. Ces rapprochements auraient permis à M. B. d'expliquer la présence à Meir d'un signe qui est une des curiosités de la décoration et de l'épigraphie : le signe *oukh*, *oukhou*, sorte de sceptre composé d'une tige de lotus (et non de papyrus), d'où sort le disque solaire, entre deux uraeus et surmonté de deux plumes; souvent le collier-cymbales *menit* est noué autour de la hampe (I, p 2-4; II, pl. XV, XVIII, et p. 38). M. B. n'a pas tort de voir dans ce signe un instrument du culte, particulier au temple d'Hathor à Ḳis; en feuilletant les planches du *Denderah* de Mariette, il aurait retrouvé, t. II, pl. 53^a et t. III, pl. 59, le même objet qu'il a reproduit en grand I, p. 3, et il aurait reconnu que, sous cette forme, le signe *oukh* est un sistre, et que même simplifié, il garde le rôle d'un instrument de musique à cause de la *menit* dont il s'orne. D'autre part, on a reconnu à bon droit dans *oukh* l'emblème d'une divinité; mais personne jusqu'ici n'a signalé l'analogie frappante entre *Oukh* et l'insigne de Nefertoum (lotus coiffé de plumes, avec disque solaire et *menit*); de même que Nefertoum, *Oukh*, comme dieu, doit être un fils d'Hathor, symbolisant le soleil naissant du lotus (Hathor, comme vache, enfante aussi le veau soleil). Nous pouvons donc supposer qu'à Ḳis, Hathor était en triade avec un dieu-mari, encore inconnu, et un dieu-fils, *Oukh*; ce dernier jouait le même rôle que Nefertoum vis-à-vis de Sechmet à Memphis; comme Nefertoum, on le représentait sous forme de lion (au Mamisi d'Edfou, d'après Chassinat, *Bulletin IFAO*, IV, p. 104); comme Nefertoum (qui figure sur les stèles contre les crocodiles) il avait un rôle prophylactique; le nom même *Oukhou*, *khou*, rappelle l'épithète de Nefertoum *khou taoui*, « le protecteur des deux terres », Mariette, *Abydos*, I, pl. 37). Le rôle divin de *Oukh* appa-

1. Les joueurs de castagnettes n'étaient pas connus par ailleurs; leur nom signifie « celui qui agite », comme le nom des joueurs de sistre.
2. Les pincettes pour saisir les pains ne sont pas connues par ailleurs.
3. Mariette, *Denderah*, II, pl. 15, 66, 69.

raît aussi du fait que son nom entre en composition dans un grand nombre de noms humains à Ḳis, *Oukh-hetep*, *Oukh-khou-n-j-* etc. L'importance accordée à l'insigne et au dieu solaire doivent être notées encore, à cause du voisinage d'El Amarna, la ville du disque divinisé, *Aton*. L'intérêt de ce rapprochement apparaîtra mieux quand nous parlerons du style d'art particulier à Meir.

Les scènes du culte funéraire fournissent encore un autre détail notable. M. B. a donné l'explication — que pour ma part j'admettais depuis longtemps — d'un rite jusqu'ici énigmatique, figuré aux tombeaux et aux temples dès les temps les plus reculés. Derrière les officiants qui consacrent la « spiritualisation » (*s'iaḫw*) du défunt, l'un d'eux est représenté s'en allant, tête retournée, et traînant derrière lui une espèce de queue dont il a l'extrémité en main ; cet objet, qu'on avait mal identifié, est un balai flexible, et le rite est un acte de balayage du sol, comme l'a bien vu M. B. (I, p. 27, n. 4). A Meir l'officiant n'est pas représenté quand il sort, mais au moment où il entre, le balai en main, tout droit (I, pl. III ; II, pl. XI) ou quand il célèbre l'office, tenant le balai derrière lui (II, pl. VIII, X) à ce moment l'officiant est sur le point de s'en aller en balayant; aussi le texte annonce-t-il ici la légende habituelle *i'nt rd* = « enlever le pied », c'est à-dire « enlever la trace du pied », suivant l'exacte traduction de Griffith (II, p. 27, n. 4 ; II, p. 17). C'est un rite de propreté matérielle qui existe dans tous les cultes ; le sol du sanctuaire ou du tombeau peut être souillé par les impuretés que les pieds nus des officiants apportent de l'extérieur, poussières, etc. ; aussi faut-il, en terminant l'office, balayer le sol avec grand soin, et sans tourner le dos au dieu (cf. le rituel boudhique commenté par S. Lévi et Chavannes au *Journal Asiatique*, mars-avril 1915, p. 206-207) ; voilà pourquoi l'officiant retourne la tête vers le mort ou le dieu, quand il s'en va de la chapelle, traînant le balai derrière lui. — Les textes funéraires sont très peu développés à Meir ; cependant il y a quelques formules intéressantes. Pour présenter l'offrande, on trouve très fréquemment les mots « au *ka* de N. » au pluriel : « aux *Ka-ou* de N. » (comme à Bersheh I, pl. 24). On accole au nom du défunt l'épithète *ḫr-ka* [1] « possesseur de *ka* », jusqu'ici inconnue. *Kaou*, au pluriel, signifie généralement « offrandes » ; le sens « présenter telle chose *pour tes offrandes* » me semble convenir ; quant à *ḫer-ka* « possesseur de *ka* », l'épithète fait allusion à l'ensemble de ressources matérielles et spirituelles concentrées dans le tombeau « demeure du *ka* » (*hat-ka*), et mises à la disposition du mort. Les deux expressions me semblent favorables à l'interprétation du mot *ka* comme « force de vie », plutôt que comme « âme corporelle ». — Après le menu des offrandes, II, pl. VIII et p. 1[illegible] une formule qui commence comme un texte des Pyramides, mais s[illegible]

1. Comparez *gergw bi-f* « propriétaire de son âme » (Pyr. *N.*, *l. 148*).

poursuit autrement, doit aussi être rapproché de la formule *iw wa'b* des stèles du moyen empire (Caire, 20455; Lacau, *Sarcophages*, II, p. 52 [1]. La ligne horizontale (II, pl. VII, p. 16), au-dessus du menu, donne le début d'une formule [1] rare et difficile, que M. B. n'a pas reconnue; en la comparant avec les stèles du Caire 20102, du British Museum (*Eg. Stelae*, I, pl. 50), de Leide (Boeser, pl. VII), du musée Guimet (Moret, C 12), M. B. verra qu'il a méconnu le mot *ba'ḥ*, et que l'écriture phonétique *wdn* du texte de Meir donne la lecture du fil replié qu'on interprétait ici *phr*; néanmoins il faudra d'autres exemples plus développés pour assurer le sens. Notons pour finir qu'une scène où l'on voit deux taureaux qui luttent, sous la surveillance du « directeur du territoire du temple » et du nomarque en personne, a été ingénieusement commentée par M. B. (II, p. 25 et pl. XV); il se demande si la lutte des taureaux ne représente pas un combat pour le choix d'un mâle, destiné à la vache en qui s'incarnait la déesse Hathor; il cite à ce sujet des textes du nouvel-empire qui mentionnent l'existence de harems de vaches noires pour les taureaux Apis et Mnévis; par analogie, on devait sélectionner des taureaux pour la vache Hathor.

Art. Depuis les descriptions enthousiastes de M. M. Clédat et Legrain, les tombes de Meir étaient célèbres avant même que d'être connues; la publication de quelques dessins très soignés de M. Clédat (*Bulletin* I A O, I, p. 21), leur commentaire par M. Maspero *Egypte*, p. 62 et 65) faisait désirer vivement la publication d'ensemble que M. B. donne aujourd'hui, en dessins exacts accompagnés de phototypies. Nous avons donc pour la première fois sous les yeux ces reliefs légers rehaussés de fresque. Dans la tombe de Senbi, la technique est très soignée et la décoration parachevée; dans la tombe d'Oukhhetep, une part notable des parois ne porte que des dessins au trait, sur carreau; là où le sculpteur a travaillé, le relief n'est qu'ébauché, « aucun modelé n'atténue les formes anguleuses et la marque des outils [2] ». Nous ne devons pas regretter l'inachèvement de la tombe de Oukbhetep: il nous permet d'apprécier à sa valeur, non seulement la technique de la sculpture, mais l'habileté consommée du dessin.

Ce qui caractérise ces reliefs ce n'est pas l'invention de thèmes décoratifs: les tombeaux de Meir n'ont pas révélé de scènes nouvelles dans le carnet des dessinateurs de l'époque; mais les poncifs habituels y sont traités dans un style libre et vivant, si bien que ni les tombeaux de Beni-Hasan, ni ceux de Bersheh ne peuvent, dans l'exécution des mêmes tableaux, soutenir la moindre comparaison. Clédat et B. ont remarqué justement que dans les scènes religieuses les figures des personnages recevant le culte n'ont point été animées par la fantaisie

1. *a'wj dj-śn ba'ḥ, śwa'b n f' 'Inpw, wdn....*

2. Clédat voit dans ce travail fruste une recherche de style impressioniste; B., avec raison, semble-t-il, n'y voit que l'imperfection d'une œuvre inachevée.

de l'artiste, mais restent figées, comme partout ailleurs, dans une attitude rituelle (voir I, pl. II, IX ; II, pl. II, III, V, VI, XII, XVI) ; notons l'importance de cette remarque précise comme explication de l'immobilité de l'art égyptien, qui est réelle, mais limitée à certains sujets. Au contraire, dès que la décoration requiert artisans, pêcheurs, chasseurs, mariniers, paysans et animaux, alors les artistes de Kis rompent avec les formules traditionnelles et révèlent un style personnel. Ils savent composer leurs tableaux : cela se voit à leur recherche d'un rythme d'ensemble et à l'opposition des détails. Dans la chasse au marais (I, pl. II), à gauche Senbi lance le harpon, à droite, il brandit le boumerang; entre ces deux silhouettes, qui s'élèvent au-dessus de la légère barque de papyrus, se dresse un fourré de roseaux, pleins d'oiseaux frétillards, dont la masse très dense constitue un fond sur lequel ressort à merveille le geste élégant et sûr des chasseurs; au bas du registre, des monstrueux hippopotames, groupés en une famille rugissante, font un plaisant contraste avec la gent ailée. Tous ces détails se retrouvent disséminés dans les tombeaux de la VIe et de la XIIe dynastie; nulle part ailleurs ils ne sont groupés avec un goût aussi averti. M. B. a noté avec soin (I, p. 6 et suiv.), les innovations du même genre qui font la valeur de la célèbre chasse au parc du tombeau de Senbi (I, pl. VI-VIII); comparée avec les scènes similaires de Beni-Hasan, on la jugera de tout point supérieure par le rendu réaliste des épisodes (le lion et le taureau), l'opposition spirituelle des détails (le lièvre bondissant à côté du hérisson tranquille) et surtout la merveilleuse plastique de Senbi décochant ses flèches, dans l'attitude d'uu fin chasseur à l'affût, tout le corps tendu comme pour donner plus d'élan à ses traits, tandis que derrière lui, un valet robuste et placide, chargé d'une outre pleine, d'un carquois et d'une hache, s'apprête à ravitailler son maître [1]. Au tombeau d'Oukhhetep, d'ailleurs nettement inférieur à celui de Senbi, l'artiste a traité le même épisode dans un style traditionnel; rien ne permet mieux de mesurer l'originalité du décorateur de Senbi [2].

Avec la chasse de Senbi, une révélation des tombes de Meir ce sont les scènes où pêcheurs et mariniers à l'ouvrage échangent des propos et des coups. Voyez chez Senbi (I, pl. III) le paysan nu, splendidement musclé, qui lève à deux bras un lourd filet plein de poissons : la figure est rigoureusement de profil ; point de ces déformations acceptées ailleurs (II, pl. XVI) par les dessinateurs des scènes rituelles ; chez Oukhhetep (II, pl. III-IV) même verve et même naturel dans les silhouettes des gaillards râblés qui portent des charges de lotus, ou des mariniers qui se battent à coup de gaffes ; signalons surtout cinq

1. M. B. a étudié en détail l'équipement du valet, qui porte une sorte de kilt, étui protecteur des parties génitales, d'un dispositif très curieux (I, p. 6).

2. Par contre, le décorateur d'Oukhhetep s'est distingué en dessinant fidèlement un cerf, une girafe, et peut-être un okapi (II, pl. VII-VIII).

adolescents nus, qui hâlent un filet, dans des attitudes variées, rendues avec une habileté et une vérité admirables; figures d'une élégance telle que M. B. n'hésite pas à les comparer avec les chefs d'œuvre de l'art grec du ve siècle (II, p. 14). De toute façon, elles nous apprennent comment les artistes égyptiens savaient dessiner, quand ils le voulaient, la figure humaine de profil. En opposition à ces personnages de la vie réelle, Oukhhetep, assis dans les félicités de l'autre monde, garde la pose rituelle; mais sa femme, accroupie à ses pieds, se serre contre les jambes de son époux et se retourne vers lui avec un tendre sourire (II, pl. III) — contraste entre l'art religieux conventionnel et l'art populaire réaliste.

L'opposition des sujets, allant souvent jusqu'à la caricature, est un des caractères de cette école de Meir. Tandis que de jeunes gaillards consolident des barques de roseaux et tendent des cordes en des poses qui font valoir leurs muscles d'athlètes, un vieux marinier chevelu et barbu, vient, appuyé sur sa canne, donner de sages conseils à la jeunesse qui n'en a cure (II, pl. IV); l'artiste a rendu spirituellement l'opposition entre les corps durcis par le labeur des jeunes gens, et les chaires tremblotantes, le ventre sénile de l'ancêtre retraité. Même procédé dans l'invention d'un type qui est l'élément le plus original des tombes de Meir: celui d'un vieil homme, très grand, d'une maigreur squelettique, à chevelure hirsute et frisée, à barbe broussailleuse, misérablement vêtu d'une peau de bête en loques autour des reins : tout son corps aux angles pointus, dont la peau élimée laisse transparaître les os, fait un contraste comique avec la chair musclée des mariniers ou des paysans. Dans les deux tombeaux publiés, ce personnage n'apparaît pas moins de 6 fois : tantôt accroupi dans une barque, se lamentant sur un panier de poissons volé (I, pl. III); tantôt en marche, appuyé sur un bâton aussi noueux que lui-même, tirant après lui des bœufs obèses dont la graisse fait honte à sa maigreur (I, pl. X, II. pl. VI, XI); tantôt debout, tenant en laisse ses bœufs, appuyé sur un bâton dans une pose de lassitude qu'explique une infirmité du genou [1], dont l'artiste a gratifié son modèle, comme pour accentuer encore sa disgrâce physique (I, pl. IX et II, pl. III). Cette figure, publiée dès 1901 par Clédat en opposition à celle du vieux marinier obèse, était si singulière que Maspero avait baptisé les tombes de Meir « tombeaux des gras et des maigres ». (*La statuaire égyptienne et ses écoles*, ap. *Journal des Savants*, 1908); dans son *Égypte* (Ars Una) p. 66, il ajoutait : « dans l'un des tombeaux de Meir, les personnages souffrent évidemment de la famine... c'est la procession des maigres. Un autre, dans le voisinage, n'a toléré au

1. M. Chassinat (*Bulletin I F Ad.*, X. p. 169) a montré qu'il s'agit du *genu recurvatum*, infirmité fréquente chez les bouviers, par suite d'accident amené par le contact du bétail; le motif apparaît aux tombes de la ve dynastie; l'artiste de Meir n'a fait qu'en accentuer le côté comique.

contraire sur ces murs que des hommes et des bêtes bouffis et surchargés de chair : c'est un carnaval de gras. » Aujourd'hui que nous voyons la décoration complète des deux tombes, nous pouvons rectifier cette définition : les artistes de Meir n'ont certainement pas voulu dessiner un tombeau de « maigres » et un de « gras » ; ils ont simplement opposé aux types juvéniles et normaux quelques figures séniles et dégénérées faisant contraste. L'origine de ce personnage squelettique, qui intriguait jusqu'ici les commentateurs, me paraît avoir été clairement établie par M. B. (*Archaeological Report*, 1911-12 p. 10 et *Meir* I, p. 29, 32, II, p. 18). Cet étrange vieux berger à chevelure frisée n'est autre qu'un ancêtre des *Bisharîn* ou *Beja* actuels, qui erraient dans le désert entre le Nil et la mer rouge, et qu'on trouve aujourd'hui à la hauteur d'Assouan ; c'est un type hamitique bien caractérisé. Une inscription de la tombe B 4, (qui sera publiée dans le tome III, pl. IV) spécifie que les bœufs amenés en laisse proviennent des *Aʿamou*, c'est-à-dire des nomades qui peuplaient le sud de la Palestine, le Sinaï, et le nord de la rive droite du Nil (II, p. 18, n. 1); les bergers Beja servaient donc d'intermédiaires entre les Asiatiques et les Egyptiens ; c'est à ce titre qu'ils ont été représentés à Meir. Comme leur type physique prêtait à la fantaisie, les artistes de Kis en ont usé avec prédilection : non pour créer une caricature conventionnelle, mais en respectant le caractère ethnique avec une fidélité si verveuse, qu'aujourd'hui encore nous reconnaissons le modèle, et que cette figure est pour nous la meilleure illustration de ce que pouvait donner le style naturaliste sous la XIIe dynastie.

Une école réaliste s'est donc développée à Kis entre la VIe [1] et la XIIe dynastie, et sans rien échanger au fond des thèmes décoratifs, les a renouvelés dans leur forme par l'observation directe et spirituelle de la nature. Il est très intéressant que cette rénovation artistique se soit produite dans le voisinage immédiat d'El Amarna, là où Amenothès IV, devenu Khou-Aton, établira, quelque 600 ans plus tard [2], sa capitale Khout-Aton, où les mêmes tendances réalistes se révèleront magnifiquement dans la décoration des temples et des tombeaux. Pour M. Maspero, la filiation est certaine entre l'école de Meir, qu'il appelle l'école d'Hermopolis, et l'école d'El Amarna : « lorsqu'Aménôthes IV fonda sa capitale de Khouitatonou, s'il y installa probablement quelques maîtres thébains, il y utilisa à coup sûr les ateliers d'Hermopolis. Les scènes gravées aux hypogées d'El-Tell et d'El-Amarna procèdent du même esprit et du même enseignement que celles des *tombeaux des maigres et des gras* : on y observe les mêmes déformations caricaturales de la personne humaine, la même souplesse et parfois le même emportement dans les gestes et les

1. Les tombeaux de l'ancien empire y sont de pur style memphite.

2. D'après la chronologie « courte »; la chronologie « longue » admettrait ici un intervalle invraisemblable de 1500 à 1600 ans.

attitudes. L'élément d'importation thébaine prévaut dans nombre de portraits, mais c'est aux Hermopolitains qu'il convient d'attribuer les cavalcades, les processions, les audiences royales, les scènes populaires dont l'inspiration et l'exécution offrent un contact si saisissant avec celles des tableaux analogues qui décorent les murailles de Louxor et de Karnak.... » (*J. des Savants*, 1908, et *Essais sur l'art égytien*, p. 14 ; cf. *Egypte*, p. 65 et p. 86). M. B. dans un court article de l'*Archaeological Report* (1911-12, p. 9) admet lui aussi que ces coïncidences ne sont pas fortuites, et qu'Amenothès IV a sûrement employé à El Amarna les dessinateurs de l'école de Meir (qui n'en est éloigné que de 15 milles) ; il signale, dans la tombe de Oukhhetep III, des fresques où des personnages masculins à taille mince, à seins proéminents, à hanches évasées, d'un coloris jaune comme celui des femmes, annoncent les déformations caractéristiques du style atonien. « N'est-ce point le début de la mode de Khout-n-Aton ? S'il en est ainsi, les hommes efféminés d'El Amarna, loin d'être des exemples de réalisme, ne seraient que des types maniérés, transmis par les artistes du moyen empire de Kis, et développés, exagérés au cours de la période entre la XIIe et la XVIIIe dynastie »[1]. Sans doute ceci reste un problème non résolu, du moins doit-il être posé ; j'ajoute que son existence même est un argument de plus en faveur de la chronologie courte, qui permettrait de supposer une survivance réelle d'école et de style entre la XIIe et la XVIIIe dynastie, non plus séparées par une période de temps démesurée.

On voit quels problèmes importants soulève l'étude des tombeaux de Meir. Nous devons une grande reconnaissance à l'*Archaeological Survey* qui en a assuré, à M. Blackman qui en a réalisé la publication complète et fidèle.

A. MORET.

Miracula S. Georgii recensuit (*edidit* sur le faux titre) Joannes B. AUFHAUSER. Leipzig, Teubner, 1913 ; XVI-178 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Cette publication intéressera les hagiographes. M. Aufhauser y a réuni les légendes relatives à saint Georges qu'il a pu découvrir dans les manuscrits grecs et latins, légendes dont plusieurs ont déjà été publiées dans les *Acta Sanctorum* ou dans le *Synaxarium* du P. Delehaye, et dont quelques autres étaient inédites. On verra, par ces récits populaires, dont quelques-uns sont conservés dans plusieurs manuscrits, comment se sont développées les différentes versions qui circulaient parmi les fidèles orthodoxes, et de quelle dévotion ceux-ci étaient pénétrés à l'égard du πανένδοξος μεγαλομάρτυς καὶ τροπαιοφόρος Saint

1. Notons aussi, avec M. B. la représentation (II, pl. III et XXI) ici comme aux tombeaux d'El Amarna (cf. Davis, *El Amarna*, I, 21, 23), de musiciens et de chanteurs aveugles qui semblaient pouvoir être admis, avec un moindre danger, à exercer leur art à l'intérieur du harem.

Georges. Il suffit du reste d'avoir vécu quelque temps dans les campagnes grecques pour savoir combien les populations ont plaisir, aujourd'hui encore, à lire ou à entendre les récits de miracles et de faits extraordinaires attribués aux saints. Le livre intéressera aussi ceux qui s'occupent du grec byzantin et moderne; ces textes sont écrits dans la langue du moyen âge, et d'autre part certains d'entre eux sont donnés par M. A. dans une nouvelle rédaction en grec vulgaire, d'après un manuscrit de l'Athos, calligraphié en 1878, qu'il décrit minutieusement p. VII-XI. Pour le dire en passant, M. A., qui indique soigneusement les catalogues où sont mentionnés les manuscrits dont il s'est servi, a négligé de dire que ce manuscrit est inscrit sous le nº 6578 dans le *Calalogue of the greek Manuscripts on Mount Athos*, par Lambros, qui explique, dans une note précédant le nº 6558, pourquoi ce manuscrit ainsi que plusieurs autres sont appelés *codices* Ἰωασαφαίων. M. A. a usé, pour publier ces textes, d'une méthode qui n'est pas sans inconvénients. En principe, il les donne tels qu'ils se présentent dans un manuscrit, se bornant à relever en note les variantes des autres, quand il y a lieu. C'est ainsi que nous lisons dans le texte ἐστιούσας 65, 16; πενηχρόν, 75, 20; σύνους 74, 3; τείχοις 92, 3 etc., et nous devons croire que telle est la leçon manuscrite. Mais il y aussi un certain nombre d'erreurs typographiques évidentes qui ne sont ni corrigées dans le texte ni rectifiées dans l'erratum; d'autres au contraire sont signalées comme telles; qui nous garantit alors que ἐστιούσας, πενηχρόν etc. sont bien les leçons du manuscrit et non des fautes d'impression? Il est vrai que dans des textes de nulle valeur littéraire, comme ceux-ci, la forme est de moindre importance; mais corriger ici, ne pas corriger là n'en est pas moins un procédé qui peut être une source d'erreurs. Que sera-ce, si des corrections sont faites à tort? Or c'est ce qui arrive à M. A.; il corrige 79, 9; βλαστήμησον en βλασφήμησον; 89, 12 Ναζωραίου en Ναζαραίου; 47, 3 ἐχάωσες en ἐχάωσας; il change 45, 3 ἀροτριοῦντι en ἀροτριῶντι; est-ce parce qu'on lit ἀροτριᾶν une ligne plus haut et 46, 10? Ce n'est pas une raison suffisante, ou alors il fallait également corriger ὄχθαν 111, 5, puisqu'on lit jusqu'à trois fois ὄχθην dans cette même page. Qui ne voit qu'avec cette manière de faire les textes publiés par M. Aufhauser ne peuvent inspirer, au point de vue de la langue, qu'une confiance très limitée? Avec un bon index, on serait mieux éclairé; mais le double index dressé à la fin du volume est tout à fait insuffisant.

MY.

Mémoires de Saint-Simon, édités par A. de BOISLISLE, avec la collaboration de L. LECESTRE et J. de BOILISLE, t. XXVII, in-8, 406 p., Paris, Hachette, 1915 (coll. des Grands Ecrivains de la France).

Avec une remarquable régularité, MM. L. et J. de B. ont continué la publication monumentale des *Mémoires* de Saint-Simon, qui a tant

contribué à renouveler l'histoire du règne de Louis XIV. Ce nouveau volume est consacré tout entier à l'année 1715. Il débute par des pages très intéressantes sur les projets de réforme du royaume, fournis par Saint-Simon au duc d'Orléans, futur Régent, et en particulier sur les origines de la polysynodie. Ensemble abstrait, interrompu et diversifié par des indications précises sur les intrigues qui s'ourdissent en vue de l'avenir dans ces quelques mois qui sont l'agonie d'un règne. Puis vient le récit coloré et vivant, si souvent utilisé, des derniers moments de Louis XIV. Au début du volume, l'annotation semble avoir changé de caractère. Elle est plus strictement littéraire et philologique, moins abondante en commentaire historique, en références d'articles et de manuscrits, moins riche de luxuriante érudition que celle de feu Boislisle. Il est vrai que le texte lui-même s'y prête moins : il s'agit de vues politiques très souvent personnelles à Saint-Simon ; et les personnalités avec lesquelles le duc est en lutte ou en rapport, de Noailles au duc d'Orléans, ont été abondamment présentées dans les volumes précédents. L'ampleur des notes réapparaît avec les heures qui précédèrent la mort de Louis XIV. Citons à titre d'exemple (p. 175 et suiv.) la très intéressante bibliographie des nombreuses relations imprimées ou manuscrites que nous possédons à ce sujet, d'autant plus nécessaire d'ailleurs que, comme le remarquent MM. de B. et L., les souvenirs personnels semblent avoir très peu contribué à la narration de Saint-Simon Relevons également (p. 241, n. 2) une importante mise au point des véritables rapports de Saint-Simon et de Noailles, beaucoup moins mauvais que ne les présente rétrospectivement l'imaginatif auteur des *Mémoires*, le tout corroborant les conjectures de Chéruel dans son *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*. Au point de vue moral et psychologique, et pour ce qui concerne la physionomie générale du grand siècle, une note plus brève (p. 249, n. 6) ne manque point de piquant. « M. de Bournonville, écrivent MM. de B et L. étant mort le 5 janvier 1725, sa femme se remaria dès le 26 mars. *On est stupéfait en lisant ce récit* (1715), *du cynisme de tous ces gens et de l'inconscience incroyable avec laquelle Saint-Simon le rapporte*. Qu'on daigne se reporter aux textes — qui ne sont point purement littéraires — du début et du milieu du XVIIe siècle, on sera édifié sur la moralité de cette époque trop souvent aperçue sous le voile d'une gloire incontestable et d'un respect traditionnel ! »

La première partie de l'appendice comprend — comme toujours — les additions de Saint-Simon au journal de Dangeau. Puis vient une étude détaillée — complétant la note précédemment indiquée — des relations de la mort de Louis XIV. On y relèvera cette indication *d'un intérêt contemporain*. « M. G. Hanotaux possède un récit manuscrit et inédit de la mort de Louis XIV, dont il avait bien voulu nous promettre la communication. Malheureusement ce manuscrit doit se

trouver dans la bibliothèque de sa propriété du Pressoir, dans le canton de Craonne. Il est à craindre que pendant la longue occupation de cette région par les troupes allemandes, ce manuscrit n'ait disparu »! Le 2e appendice porte sur le testament de Louis XIV. Les autres reproduisent et commentent des textes déjà publiés. Même soin scrupuleux dans les additions et corrections et dans la table alphabétique que dans les volumes précédents.

C.-G. Picavet.

N. Jorga, **Histoire des relations entre la France et les Roumains** (un vol. in-16, imprimerie Progresul, Jassy, 1917).

Voici un volume qui nous arrive dans des circonstances particulièrement émouvantes. Le nom de l'auteur est bien connu dans nos milieux historiques. M Jorga est venu travailler à Paris il y a une trentaine d'années et, si mes souvenirs sont exacts, il a débuté par des publications en notre langue. Depuis cette époque il est devenu professeur à l'Université de Bucarest et l'un des membres les plus actifs de l'Académie roumaine. Il a beaucoup publié, en roumain, en allemand et en français. Récemment encore il nous donnait une édition française de son Histoire des Roumains en Transylvanie et en Hongrie (2 vol. in-8°. Bucarest, imprimerie Gutemberg, 1916). Le volume actuel devait être publié à Bucarest par l'Académie roumaine. Des fragments en avaient paru dans l'*Indépendance roumaine*. L'auteur a dû brusquement émigrer à Jassy où son manuscrit l'a suivi. Il est malheureusement à craindre que, dans les circonstances actuelles, son travail n'ait pas chez nous beaucoup de lecteurs.

Il remonte jusqu'à Villehardouin qui nomme, sans trop distinguer les éléments, le royaume de Blaquie (Valachie) et de Bougrie. Il suppose que dans ce royaume le Bulgare représentait la tradition politique et la classe urbaine, alors que tout ce qui était pâtre et guerrier de profession appartenait à la race roumaine. Plus tard il rencontre l'Abblaquie de Philippe de Mézières (fin du xive siècle) et dans l'Alexandre de Balgerat, de cet écrivain, il reconnaît l'Alexandre Basarab des textes nationaux. Il signale des chevaliers français à la bataille de Nicopolis (1396) dans les troupes de Jean de Hunyad. Il relève les récits du chroniqueur picard Jean qui, dans ses *Anciennes chroniques*, trace un portrait assez piquant de guerriers valaques. A partir du xvie siècle les rapports des représentants de la France à Constantinople mentionnent quelquefois des événements relatifs à l'histoire des principautés roumaines.

Au xvie siècle nous avons les récits de voyageurs tels que Bongars et François de Pavie, seigneur de Fourquevaulx. Au xviie siècle commencent les récits historiques, les missions de propagande catholique. Le premier prince roumain qui ait eu des relations politiques avec le roi de France, ce fut Georges Etienne qui, chassé de Moldavie,

s'adressait à Louis XIV en 1665, pour le prier de s'intéresser à sa cause. Le XVIIIe siècle est celui des princes phanariotes, en général grands partisans de la civilisation française. Les précepteurs et secrétaires français sont fort recherchés et parmi eux se glisse plus d'un aventurier. Les chapitres VII à XI du volume vont de la Révolution française à l'émancipation définitive de l'Etat roumain. Durant toute cette période l'influence française devient absolument prépondérante.

« La société, dit M. Jorga, ignorait l'Allemagne, l'Angleterre, même l'Italie; elle ne voulait pas connaître la Russie et nourrissait un mépris plus ou moins justifié, mais stérile en tout cas et destiné à devenir pernicieux pour les petits voisins des Balkans ». Hélas! les Roumains savent aujourd'hui ce que cette ignorance et ce mépris leur ont coûté. Puissent les âpres leçons du présent leur servir pour un avenir que nous souhaitons glorieux et prospère!

LOUIS LEGER.

Kantisme et modernisme. Essai philosophique et théologique par l'abbé VAN LOO. Paris, Téqui, 1917; in-12, XIV-222 p.

Il y a des gens qui ont le sens de l'opportunité. Si M. van Loo croit être de ceux-là, il se trompe. Nous avons tous autre chose à faire que de démêler les origines du modernisme, qui ne sont point obscures, et de discuter la thèse de M. v L. sur l'origine kantiste du modernisme catholique, thèse qui, prise en sa rigueur, est une pure niaiserie. Que, parmi les individus qui ont été qualifiés de modernistes, quelques-uns, — parmi lesquels je doute fort qu'un homme sain d'esprit et bien informé puisse me compter, — aient subi plus ou moins profondément l'influence du kantisme, il ne s'ensuit pas que le modernisme ait été inspiré en général par la philosophie de Kant. M. v. L., du reste ne le prouve pas. Il donne une analyse de la philosophie kantiste, cite l'Encyclique *Pascendi*, apporte quelques citations de livres des modernistes qu'il a comprises de travers. Si ce petit jeu l'amuse, qu'il continue.

Mais sur un point l'aberration mentale se complique d'une aberration morale qu'il n'est pas superflu de signaler. M. v. L. a cru devoir mettre en cause M. Birot, vicaire général d'Albi, pour un panégyrique de saint Thomas d'Aquin, prononcé à Toulouse le 17 mars 1897 : discours très remarquable, où Kant est nommé, et les « spéculations de l'Allemagne », et « la grande théorie de l'évolution », dont il ne semble pas que Kant soit l'auteur, mais dont le rappel prouve tout de même, pour M. v. L., le kantisme de M. Birot. La dénonciation est inepte. Elle est de plus odieuse. M. Birot est au front, depuis trois ans, comme aumônier militaire; il a été, pour kantisme spécial, décoré de la Légion d'honneur. Les grands personnages qui ont décerné l'*imprimatur* à M. v. L. n'auraient-ils pas pu

faire comprendre à celui-ci qu'il serait plus honnête d'attendre, pour débiter ses sornettes, que M Birot soit rentré chez lui ? Au surplus, les censeurs ecclésiastiques, s'ils veulent que le régime de l'*imprimatur* ait son utilité, pourraient considérer que l'*absurdisme* est aussi une hérésie dont la contagion serait à prévenir. Alfred Loisy.

Le Bulletin Monténégrin, publié par le Comité monténégrin pour l'Union nationale, n° 1, 80 pages, 1er juillet 1917, imprimerie Reggiani, Genève.

Le président du Comité monténégrin est M. Andryia Radovitch, ancien président du Conseil des ministres du Monténégro. Son but est l'union du Monténégro avec les peuples yougo-slaves qui ne formeraient qu'un Etat. Nos lecteurs sont certainement au courant de cette question actuelle et brûlante ; les journaux quotidiens ont, en août dernier, publié l'accord, signé de MM. Pachitch et Troumbitch, au sujet de la constitution d'un Etat serbe-croate-slovène, dirigé par le prince Alexandre de Serbie. — L'intérêt du bulletin monténégrin réside dans les attaques, les critiques, les dénonciations de la politique néfaste des dirigeants monténégrins. La polémique qui y est soutenue, les accusations qui y sont portées, ne manquent ni de hardiesse, ni de précision. Nous nous bornons à les signaler à nos lecteurs comme édifiantes et suggestives, sans les commenter. Nous emprunterons seulement à la brochure cinq détails : 1° avant 1912, le Monténégro avait 9,080 kilomètres carrés et environ 220,000 habitants ; après le traité de Bucarest, il comptait 350,000 habitants sur environ 15,000 kilomètres carrés ; — 2° le roi Nicolas cherche à sauver sa dynastie ; — 3° le gouvernement monténégrin dilapide les fonds secrets du ministère des affaires étrangères : en trois mois, 45,000 francs ; — 4° on meurt de faim au Monténégro ; un kilo de maïs coûte 20 francs : un litre de lait 6 francs ; le kilo de bœuf 30 francs ; il n'y a ni riz, ni pâtes, ni porcs ; — 5° deux anciens ministres monténégrins, le général Vechovitch et Milosav Raïtchevitch, se sont réfugiés dans la montagne en compagnie de quelques partisans ; ils y mènent la vie du bandit corse au maquis [1]. Pour recevoir le bulletin monténégrin il n'y a qu'à s'adresser à l'administrateur à Genève, 68, boulevard Saint-Georges.

Félix Bertrand.

QUESTIONS ET RÉPONSES

486. — Solliciteuses. N'y eut-il pas sous la Révolution un arrêté qui défendait aux femmes de solliciter dans les bureaux ?

— Le 27 septembre 1793 la commune de Paris arrête que les solliciteuses n'auront pas accès dans les bureaux de la police ; ces bureaux,

---

1. En 1915, il y avait à Cettigné et au mont Lovcen des officiers français ; je demande si l'un d'eux a écrit, — ou écrira — ses souvenirs.

disait Hébert, étaient sans cesse assiégés par de jolies intrigantes qui se faisaient un métier de solliciter.

487. — Sublime et ridicule. « Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. » De qui est ce mot ?

— Napoléon a dit souvent ce mot, notamment au retour de Russie, à Varsovie, le 10 décembre 1812, dans son entretien avec l'abbé de Pradt. Mais Marmontel, Wieland, Thomas Paine avaient déjà écrit que le sublime touche au ridicule, et c'est sous cette forme que le comte Potocki qui assista à l'entretien de Varsovie, a reproduit le propos de Napoléon.

488. — Le premier des bons bouffons. Qui a ainsi nommé Rabelais ?

— Voltaire a dit : « Rabelais, quand il est bon, est le premier des bons bouffons ; il ne faut pas qu'il y ait deux hommes de ce métier dans une nation, mais il faut qu'il y en ait un ».

489. — Conspiration généreuse. Qui a loué ainsi la conspiration de Malet ?

— On ne saurait croire l'enthousiasme de Mme de Staël pour la conspiration de Malet ; à l'entendre, c'est « une conjuration patriotique » dont il faut déplorer l'insuccès, c'est « la conspiration la plus généreuse dont la révolution de France ait offert l'exemple ».

490. — Heine. Quel est son prénom ? Harry ou Heinrich ?

— Heine fut prénommé Harry à sa naissance ; il prit le prénom Heinrich lors de son baptême.

491. Les Invalides. On a dit que les clochers dorés de Moscou avaient vivement frappé Napoléon et que par suite, il avait fait redorer le dôme des Invalides.

— Non ; cette dorure des Invalides avait commencé avant la campagne de Russie, et ce furent les minarets du Caire qui en donnèrent l'idée à Napoléonr

492. — La Tour du Pin. Mme de la Tour du Pin attribue aux efforts de M. de Pradt, archevêque de Malines, et à ceux du commissaire général de police Bellemare la destitution de son mari, préfet de Bruxelles, et elle semble croire que Montalivet, ministre de l'intérieur, n'a pas défendu M. de La Tour du Pin. Quelle est la vérité ?

— D'après une lettre de Montalivet à Napoléon, il n'a jamais eu à se plaindre de La Tour du Pin dont il loue la fidélité, la loyauté et même la fermeté. Mais Savary, ministre de la police (et ici, nous reconnaissons l'influence du commissaire général Bellemare) a exprimé son opinion « sur les inconvénients qu'il voyait de laisser M. La Tour du Pin à Bruxelles », et Montalivet propose de l'employer ailleurs tout en reconnaissant « la difficulté de le placer ». On sait que Mme de La Tour du Pin courut à Paris, qu'elle vit Napoléon et enleva la nomination de son mari à Amiens.

493. — Netteté, c'est beauté. On a dit cela ou quelque chose d'approchant ; qui ?

— Lessing a dit : « La plus grande netteté a toujours été pour moi la plus grande beauté ».

494. — Phrases, Qui a nommé la Chambre des députés la maison des phrases ?

— Bismarck nommait ainsi l' « Abgeordnetenhaus » ; c'est, disait-il *das Haus der Phrasen* ; et il remarquait moqueusement en 1866, à l'occasion du discours du trône, que les députés étaient affairés, qu'ils « nageaient sur l'onde agitée de la phrase ».

495. — Psychologie et Histoire. On a dit que l'histoire est, au fond, un problème de psychologie ; de qui est ce mot ?

— Le mot est de Taine : au fond, dit-il, l'histoire est un problème de psychologie, — comme l'astronomie est un problème de mécanique, comme la physiologie est un problème de chimie.

496. — Racine a-t-il loué la révocation de l'édit de Nantes ?

— Dans l'épitaphe qu'il a faite à Michel Le Tellier, il dit que le chancelier mourut huit jours après avoir scellé la révocation de l'èdit de Nantes, « content d'avoir vu consommer ce grand ouvrage ».

497. — Le Neveu de Rameau et la traduction de Goethe. Que faut-il penser de cette traduction ?

— Cette traduction est meilleure que celle de Cellini ; mais elle est médiocre. Non seulement Gœthe avait sous les yeux une mauvaise copie ; mais il a, de son propre aveu, travaillé trop vite, et un critique lui a reproché plus de cent trente fautes. Aussi une nouvelle traduction allemande d'après l'original a-t-elle paru en 1913.

498. — Les trois prêtresses. C'est ainsi qu'on nommait à la fin du premier Empire un trio d'adoratrices de Chateaubriand, et il paraît qu'elles mettaient dans leur culte une jalousie ardente, une exagération burlesque ; quelles étaient ces « prêtresses » ?

— Mmes de Bérenger, de Levis et de Duras.

Nos lecteurs auront appris la mort de Paul Meyer, qui avait, en 1866, avec Gaston Paris, fondé la *Revue critique*. Il a dirigé l'École des Chartes pendant plus de trente ans et, comme on l'a dit, il a, de son esprit et de sa méthode, pénétré tous les programmes de cet établissement. Ses publications relatives au moyen-âge témoignent d'une profonde érudition, d'une scrupuleuse exactitude et d'une merveilleuse sagacité. Il était ironique et mordant ; certain de ses articles firent grand bruit par leur verve caustique ; mais il aima toujours la vérité et les fervents des langues romanes lui garderont un souvenir reconnaissant. — A. C.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — **6 octobre** — **1917**

Doumergue, Les Lettons;
W. M. Patterson, Le rythme de la prose (A. Meillet).
Marc-Aurèle, Pensées, p. Schenkl (My).
Sandars, Les armes des Ibères (R. Lantier).
Chassignet, Cent sonnets, p. Vaganay (L. Roustan).
H. Martin, La vente des biens nationaux dans le district de Toulouse (M. Marion).
Hautecœur, L'architecture classique à Pétrograd;
P. Lespinasse, L'art français et la Suède (L.-H. Labande).
Passelecq, La nation belge; De Waele, Flamands et Wallons; Wampach, Le Luxembourg; Mélot, Allemands et Belges; Crokaert, La surprise (F. Bertrand).
Villey, La décentralisation économique; J. Reinach, Le village reconstitué; Cosmos, Les bases d'une paix durable (F. Bertrand).
Questions et réponses.

E. Doumergue, **Les Lettons. Les provinces baltiques et le pangermanisme prussien en Russie.** Paris, 1917, in-8° (extrait de *Foi de vie*, 1917, p. 239-302; se vend à part).

M. E. Doumergue a déjà rendu un grand service en exposant au public la question arménienne dans le recueil de *Foi et vie*. Il en rend un plus grand encore peut-être avec sa nouvelle brochure, claire et bien informée, sur les *Lettons*.

Rien en effet ne peut donner une idée de l'esprit de conquête de l'Allemagne et des résistances qu'il rencontre enfin autant qu'un exposé de ce qui s'est passé dans le pays lette. Au xiie siècle, les Lettes, comme les Lituaniens qui parlent un dialecte tout voisin, étaient encore païens; ils menaient la vie patriarcale des anciennes populations indo-européennes, dans les provinces voisines de la Baltique. La langue, de type archaïque, montre bien l'archaïsme qu'ont longtemps gardé ces populations (en disant qu'elles ont conservé beaucoup de mots sanskrits, M. Doumergue s'exprime peu correctement). Des marchands allemands sont venus; leurs récits ont appelé des missionnaires, puis les chevaliers teutoniques. Le pays a été conquis, les populations asservies, et, jusqu'au xixe siècle, elles ont été exploitées sans merci. Enfin au xixe siècle, le gouvernement russe a progressivement relâché les liens du servage. Et de 1866 à 1905, on a vu cette population de serfs battus et alcoolisés par leurs maîtres devenir l'une des plus actives, l'une des plus instruites de l'Europe. Les écoles se sont multipliées, et le pays letton est de ceux qui, en Europe, comptent le moins d'illettrés. Une littérature s'est développée. Maintenant le pays letton

tient avant tout à s'émanciper de la tyrannie des barons baltes allemands qui avaient gardé, sous l'ancien régime russe, une influence très grande. Et il n'en est aucun en Russie qui soit mieux préparé à recevoir l'autonomie annoncée par le nouveau régime.

A. Meillet.

William Morrison Patterson. **The Rhythm of Prose. An experimental investigation of individual difference in the sense of rhythm.** New-York (Columbia University Press), 1916, in-12, xxiii-193 p. et 1 planche hors texte (*Studies in English and Comparative Litterature* de Columbia University).

Peu de questions sont plus obscures que celles du rythme de la prose et du vers libre. Le vers se définit par un rythme plus ou moins régulier, c'est-à-dire par le retour de temps forts — syllabes longues ou syllabes accentuées — à des intervalles de temps définis. La prose se définit par la liberté dans le retour des temps forts. La contradiction est irréductible tant qu'on oppose nettement les deux termes; et c'est alors que « est vers tout ce qui n'est point prose, et que est prose tout ce qui n'est point vers ».

Ce qui est original dans l'étude très nuancée de M. Patterson, c'est qu'il met en évidence les différences individuelles dans le sentiment du rythme. Il y a des personnes qui ont un sentiment très vif des intervalles de temps et qui introduisent spontanément un rythme, tout subjectif, dans des textes qui, par eux-mêmes, n'en ont pas; ce sont les personnes que l'auteur qualifie de « aggressively » rythmiques. Il y en a d'autres qui, au contraire, n'ont que le sentiment de l'intensité des sons et qui apprécient mal les intervalles de temps; ces personnes sont passives au point de vue du rythme Les discussions sur le rythme proviennent souvent de malentendus entre gens qui ne sentent pas la même chose.

Il ne s'agit pas de simples opinions personnelles. Les conclusions de M. Patterson reposent sur des expériences précises, faites sur une douzaine de personnes avec des appareils délicats. On doit même signaler au phonéticien le procédé que décrit l'auteur pour l'enregistrement de la voix parlée. Ce travail dont l'objet est littéraire a été fait au moyen d'expériences nombreuses. Et l'auteur ne l'a entrepris qu'après avoir passé en revue tous les travaux antérieurs des psychologues sur le rythme, dont il donne un aperçu rapide, mais commode.

C'est un début heureux et original.

A. Meillet.

Marci Antonini imperatoris In semetipsum libri XII, recognovit H. Schenkl. Ed. maior, xl-267 p. — Ed. minor, x-168 p. Leipzig, Teubner, 1913 (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

On ne peut guère se flatter de donner, des *Pensées* de Marc-Aurèle, une édition où il n'y ait plus rien à améliorer; cela tient en partie à ce qu'il n'est guère possible de déterminer avec précision les rapports des

manuscrits entre eux et même leur valeur absolue. Un seul, parmi les manuscrits, donne le texte en son entier, le Vaticanus 1950 (A) du XIVe siècle ; les autres, qui sont en assez grand nombre, n'en contiennent que des fragments, et le plus important d'entre eux est le codex Darmstadtinus 2773 (D). On considère comme ayant la valeur d'un manuscrit l'édition princeps de Xylander (1558), qui aurait été faite, selon l'opinion commune, sur un Palatinus aujourd'hui perdu (P) ; mais M. Schenkl [1] a découvert qu'il s'agit non d'un Palatinus, mais d'un manuscrit communiqué par Michel Toxitès à Conrad Gessner, qui le transmit à Xylander pour son édition. C'est pourquoi M. Sch., laissant le sigle P, note T ce manuscrit, en remarquant qu'on ne peut décider si le premier éditeur s'est servi de ce manuscrit même ou d'une copie. En tous cas, c'est toujours A qui reste, malgré ses imperfections, le fondement du texte. Dans la partie de la préface où il traite des affinités des manuscrits, M. Sch. insiste avec raison sur un point qui n'est pas sans importance : le manuscrit de Darmstadt n'est pas, comme le veut Polak, un dérivé de A ; il provient de la même source que A, ce qui est aussi l'opinion des plus récents éditeurs, Stich et Leopold, et Sch. lui attribue pour cette raison une valeur particulière. Il est clair en effet, s'il en est ainsi, que la concordance AD a des chances de renseigner exactement sur les leçons de l'archétype ; ce qui d'ailleurs ne signifie pas que ces leçons doivent toujours être regardées comme bonnes ; aucun manuscrit des *Pensées* n'est exempt de fautes graves, et la préface de M. Sch. renseigne suffisamment sur ce point. L'état de corruption dans lequel nous est parvenu le texte rend difficile la tâche de l'éditeur ; aussi M. Sch. a-t-il usé d'une méthode très prudente : là où les manuscrits sont d'accord, il n'a accepté ou proposé une correction que pour des raisons graves ; là où leurs leçons varient, il s'est réglé sur le sens ou sur l'usage de l'auteur ; ses corrections personnelles sont en général d'une extrême simplicité. On remarquera à ce sujet un procédé dont M. Sch. a usé quelquefois heureusement, comme le montrera un exemple. X, 17 les manuscrits donnent πάντα ταῦτα κατὰ μέρος A, πάντα τὰ κατὰ μέρος T ; les éditeurs acceptent ce dernier texte, laissant de côté ταῦτα M. Sch. au contraire suppose que la bonne leçon se trouve à la fois dans les deux manuscrits, l'un ayant omis τά, l'autre ταῦτα, et corrige par conséquent πάντα ταῦτα τὰ κατὰ μέρος. C'est ainsi que l'on voit le copiste de D conserver très probablement la vraie leçon, IX, 3 αὐτό τὸ διαλυθῆναι, alors que A porte seulement αὐτό et T seulement τό. Je ne m'arrête pas à relever certaines bonnes émendations dont le texte de Marc-Aurèle est redevable à la pénétration de M. Sch. ; je tiens cependant à noter avec satisfaction qu'il a accepté la conjecture de Rendall, II, 2 ἀποδύρεσθαι, proposée dans le *Journal of Philology* XXIII (1895). Il

1. Ou plutôt un de ses élèves, Th. Kaas, comme le dit en note (p. IX) M. Schenkl.

est à remarquer que cette correction si simple (ἀποδύεσθαι AD) a passé complètement inaperçue ; Stich² (1903) ne la connaît pas, ou du moins ne la cite pas ; Leopold (1908) pas davantage ; moi-même je l'ignorais quand je proposais cette même correction dans ma recension de la seconde édition de Stich (*Revue* du 4 avril 1904), et quand je la rappelais à propos de l'édition de Leopold (*Revue* du 10 juin 1909). Et pourtant, ce qui est certain, c'est qu'elle est sous tous les rapports bien préférable et aux leçons diverses des manuscrits, qui sont inadmissibles, et aux corrections variées proposées par plusieurs savants ; M. Sch. a eu grandement raison de la recevoir dans son texte. L'appareil critique donne, outre les principales variantes, les conjectures les plus sérieuses qui ont été faites pour remédier à l'état imparfait du texte ; il est sobre, tout en ne négligeant rien d'utile ; mais il faut croire que M. Schenkl l'a considéré comme insuffisant, car il a ajouté un *Supplementum adnotationis* qui ne contient pas moins de trente pages, dans lesquelles il a recueilli sans discernement toutes les conjectures qu'il a pu trouver dans les éditions et dans les commentaires, quelle que fût leur valeur. Or un grand nombre sont insignifiantes, d'autres altèrent plus ou moins gravement le sens, quelques-unes même dénotent chez leurs auteurs une inconcevable ignorance de la langue grecque. Quel intérêt peut-on bien avoir à connaître les fantaisies, j'ose dire les sottises de certains critiques, et à quoi peut bien servir toute cette *farrago* pour l'étude du texte des *Pensées ?* — Index soigné à la fin du volume.

Dans l'édition *minor*, parue en même temps, M. Schenkl a supprimé la préface, le supplément d'annotation, et l'index, conservant toutefois la table des noms propres.

MY.

Horace SANDARS, **The weapons of the Iberians.** 1 vol. in-4°. Oxford, University Press, 1913.

M. Horace Sandars n'est pas un inconnu pour tous ceux qu'intéressent les problèmes posés par les découvertes ibériques de ces dernières années. Déjà, en 1906, il avait publié un très bon mémoire sur les petits bronzes votifs pré-romains recueillis au sanctuaire ibérique de *Despeñaperros* (*Pré-Roman bronze votive offerings from Despeñaperros*. Londres, 1906). L'étude qu'il consacre aujourd'hui à l'armement des tribus ibériques est conduite avec beaucoup de méthode et les conclusions qu'il en tire apportent d'utiles compléments à la chronologie encore obscure et imprécise de cette civilisation et à la question toujours débattue des influences étrangères, orientales ou grecques.

Les sources de ce travail sont, en dehors des armes recueillies en divers points de la Péninsule, les monnaies, principalement celle des Astures et des Cantabres. Il faut y ajouter les statues représentant des

guerriers lusitaniens, les bas-reliefs d'*Osuna*, les stèles funéraires des Asturies et de Galice et, surtout, les petites statuettes de bronze de la province de Jaen.

L'auteur a classé ses matériaux sous deux rubriques différentes : armes défensives et offensives. Les armes offensives sont : l'épée, le sabre recourbé, le poignard, la pique, la lance, le javelot, le soliferrum, le bipenne, le trident ou le bident, l'arc, la fronde, la faulx et une sorte de trident terminé à l'extrémité opposée par un fer de lance. Parmi les armes défensives, M. Sandars signale la cuirasse, le bouclier et les cnémides.

Les épées, toutes de fer ou d'acier, peuvent se diviser en trois groupes principaux : l'*épée à antennes*, rencontrée dans les nécropoles d'*Aguilar de Anguita* et d'*Arcobriga*, et à *Villaricos*. C'est la forme la plus ancienne d'épée de fer, rencontrée jusqu'à ce jour dans la Péninsule. Elle paraît devoir appartenir au IVe siècle. La *falcata*, sabre court, forgé d'une seule pièce de fer ou d'acier, dont la poignée, faite par un applatissement de la feuille, se recourbe de manière à épouser entièrement la forme de la main. Les découvertes de *Villaricos*, d'*Almedinilla* et de *Cabrera de Mataro* montrent que ces sabres étaient d'un usage courant du Ve au IIIe siècle dans l'est de l'Espagne. Les *épées du type de la Tène* semblent avoir été répandues par tout le pays entre le IVe et la fin du IIIe siècle. A propos de cette catégorie, M. H. S. est amené à discuter le problème de l'origine du *gladius ibericus* et adopte les conclusions d'Ad. Reinach : ce terme n'aurait d'autre valeur que l'expression *acier de Tolède* chez les modernes, et se rapporterait non pas à l'arme elle-même, mais aux qualités qu'elle possédait.

Le poignard formait une partie importante de l'armement du guerrier ibérique. On en a recueilli trois types principaux : l'un à antennes ; le second en forme de courte épée ; le troisième, fait d'une feuille courte extrêmement robuste, rappelle, dans une certaine mesure, le *parazonium* des Romains. Il en est de même du javelot tout en fer qui n'est pas sans avoir quelque analogie avec le *pilum*.

Les casques étaient en fer, en bronze ou en acier, à nervures du type gaulois, souvent ornés de crinières ou de plumets. Les statuettes de bronze de la province de Jaen montrent une sorte de calotte de cuir protégeant le haut du crâne et la nuque. Les boucliers sont généralement de forme circulaire, en bois ou en cuir, avec au centre un *umbo* de métal.

Enfin on trouve des remarques intéressantes, dans ce mémoire, sur les trompes de guerre employées par les Ibères, souvent figurées sur les monnaies et dont quelques fragments (pavillons de terre cuite) ont été recueillis dans les ruines de Numance.

Cette étude porte sur des objets qui furent en usage depuis le Ve siècle avant notre ère jusqu'aux dernières années du premier. En

réalité il est très délicat d'assigner une date précise à cet armement, car les différentes époques, comme l'a fait remarquer l'auteur, s'enchevêtrent trop souvent et les types sont soumis à des influences variées et indépendantes les unes des autres. La nécropole d'Aguila de Anguita et les armes qu'on y a recueillies appartiennent à la partie la plus ancienne de cette longue période : les épées d'Arcobriga nous conduisent aux IVe et IIIe siècles et les *falcatas* de Villaricos et d'Almedinilla nous font descendre jusqu'en plein milieu du second siècle. Enfin, les monnaies des Astures et des Cantabres démontrent que la plupart de ces armes étaient encore en usage au début de l'époque impériale.

C'est donc l'histoire des cinq derniers siècles avant J.-C. dans la Péninsule, que M. H. S. met sous nos yeux. A mesure que se précise notre connaissance des antiquités ibériques, on s'aperçoit de plus en plus que ce n'est ni vers la Phénicie, ni vers Carthage, que l'on doit rechercher les prototypes de cet art et de cet industrie, mais vers la Grèce et les pays celtiques. Si des influences étrangères ont en quelque sorte présidé à la composition de cet armement, c'est aux armuriers de l'Hellade que les Ibères ont emprunté le type de l'*ensis falcata*. Mais avec cette remarquable originalité qui fait de leurs productions des œuvres vraiment personnelles, ils ont su imprimer à ce type, venu du dehors, une décoration nouvelle, vraiment espagnole.

Raymond LANTIER.

Hugues VAGANAY, **Le Mespris de la Vie et Consolation contre la Mort** par Jean-Baptiste CHASSIGNET. Cent Sonnets réimprimés sur l'édition de 1594. Lyon, Lardanchet, s. d. (1916), 8°, p. 64. Fr. 3.

La note finale que M. Vaganay a ajoutée à la réimpression des Sonnets de Chassignet ne nous apprend à peu près rien de lui. On n'a sur sa vie que les plus pauvres renseignements et même pour sa naissance et sa mort seulement des dates approximatives : 1578-1635. Il faut remarquer déjà que la première de ces dates donne à l'auteur des Sonnets réimprimés seize ans à peine. Cette précocité ne laisse pas de surprendre et les allusions que dans l'avertissement au lecteur le poète fait à l'étude des lois qui l'occupe en ce moment, ou encore « à la saison plus licencieuse de son âge », inviteraient, il semble, à reculer un peu la date de 1578. Dans cette diffuse préface Chassignet avoue n'avoir pas employé plus de six mois à écrire son recueil. Il s'est rendu compte le premier qu'il souffre d'une certaine prolixité et que les pièces qui reprennent le même thème avec des procédés à peu près identiques n'y manquent pas. Aussi donne-t-il le sage conseil de ne pas lire l'ouvrage d'une haleine, mais « de chaque feuille un feuillet ou bien la moitié ». Malgré ces précautions auxquelles nous invite la modestie de l'auteur, on trouvera dans l'ensemble plus d'un sonnet bien venu et dans un assez grand nombre de pièces des vers heureux,

d'une facture ferme et énergique. Le poète dont l'âge contraste avec le caractère austère des vers, nous déclare avoir été attiré dé bonne heure par les méditations des plus graves problèmes et il semble, en effet, s'être plu aux considérations morales. Sa préface le présente comme un lecteur fidèle de Montaigne ; s'il ne le nomme pas, il le cite copieusement et lui emprunte ses habitudes de style ; il serait sans doute aisé de retrouver l'inspiration des *Essais* jusque dans les vers du recueil. Peut-être cette réimpression, la troisième des œuvres de Chassignet ou qu'on lui attribue, engagera-t-elle quelque chercheur à tenter une enquête sur la personne encore si mal connue du poète.

Ludovic Roustan.

Henri Martin, archiviste départemental adjoint de la Haute-Garonne, **Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Toulouse.** (Toulouse, 1916). Collection de documents inédits relalifs à l'histoire économique de la Révolution).

Il est extrêmement utile que les notions déjà acquises sur l'histoire de la vente des biens nationaux soient soumises à l'épreuve d'une confrontation avec le plus grand nombre possible de documents non encore étudiés, et il faut donc se féliciter de ce que la liste, encore assez peu considérable, des volumes consacrés à la vente des biens nationaux vienne de se grossir d'une unité nouvelle. Il faut d'autant plus s'en féliciter que ces résultats acquis sont confirmés nettement par cette nouvelle publication : je citerai tout particulièrement le caractère fragile et peu digne d'attirer l'attention des prix d'estimation en matière de vente de biens nationaux (p. vi et lxx de l'introduction), le peu de richesse du clergé séculier (p. viii), les modifications opérées depuis lors dans la délimitation des territoires des communes (p. liv), l'insignifiance des ventes de mobilier, etc., etc., et, pardessus tout, le montant dérisoire des prix réels payés pour les biens vendus. Toutes ces choses avaient été déjà dites : il est très bon qu'elles aient été redites.

La publication de M. H. Martin rendra donc des services très grands. et elle en rendra d'autant plus qu'avec un zèle fort louable (quoique peut-être parfois un peu exagéré : parmi les tableaux qu'il a ajoutés aux ventes et aux inventaires il y en a dont les indications sont assez fragiles, lui-même le reconnaît, pour qu'on eût pu en faire l'économie sans inconvénient) il a enrichi son volume de détails nouveaux, ou ayant jusqu'ici moins attiré l'attention. Ainsi l'indication (quand elle a été possible) des mutations survenues depuis la Révolution dans la propriété des biens acquis comme biens nationaux est une heureuse idée, qui prouve à la fois un progrès dans la curiosité historique, et un progrès enfin dans la mentalité publique : il y a une dizaine d'années, aucun éditeur n'aurait osé publier un ouvrage contenant des détails de ce genre, jugés, bien à tort, compromettants.

Un des plus curieux résultats de la publication de M. H. Martin (il eût été à souhaiter qu'il y insistât davantage) est la forte majorité de ventes de première origine dans le district de Toulouse, 2106, contre 1097 ventes de deuxième origine : c'est une proportion inverse de celle à laquelle on eût pu s'attendre, étant donné que le Parlement de Toulouse, qui fournit tant de victimes à la Terreur, devait avoir des propriétés importantes dans le voisinage de la ville.

Force est toutefois de signaler un défaut dans ce livre : c'est la connaissance insuffisante que paraît avoir l'auteur des lois successives qui régirent les ventes. Il y a dans l'exposé trop succinct qu'il en fait un certain nombre d'erreurs ou de demi-erreurs, ou d'inexactitudes d'expression qui, heureusement, n'enlèvent rien au mérite propre de l'ouvrage, mais qui, parfois, déroutent le lecteur. Exemple : p. xxxiv. les presbytères mis *aux enchères* en vertu de la loi du 28 ventôse an IV, loi qui, précisément, supprimait les enchères, ou bien (p. xxxv), des acheteurs en vertu de la loi du 16 brumaire an V « supputant dans leurs enchères la baisse excessive du cours des mandats » alors que cette loi du 16 brumaire an V — dont le mécanisme à la fois ingénieux et compliqué aurait gagné à être exposé plus longuement — exclut précisément les mandats des procédés de paiement qu'elle édicta. On voudrait aussi plus de précision en ce qui concerne la loi du 13 thermidor an IV et les modifications qu'elle reçut par la suite, et on regrette de ne pas voir indiqués les changements importants qu'apporta la loi du 27 brumaire an VII à celle du 27 vendémiaire précédent en ce qui concerne les ventes de la propriété bâtie. Mais l'objet propre de M. H. Martin n'était pas d'exposer de nouveau les différents systèmes successifs de vente : il était de faire connaître leur application dans le district de Toulouse, et de cela il s'est acquitté avec un soin et un savoir dignes d'éloges.

M. Marion.

L'architecture classique à Saint-Pétersbourg à la fin du XVIIIe siècle, par Louis Hautecœur... Paris, H. Champion, 1912. In-8° de 119 pages (Bibliothèque de l'Institut français de Saint-Pétersbourg, tome II).

L'art français et la Suède de 1637 à 1816, par Pierre Lespinasse. Paris, H. Champion, 1913. In-8° de 248 pages (Collection de la Société de l'histoire de l'art français).

Voici deux ouvrages que l'actualité rend du plus haut intérêt. Ce n'est pas à dire qu'ils aient besoin des événements d'aujourd'hui pour être appréciés, mais les enseignements qu'ils nous fournissent revêtent maintenant un caractère plus édifiant. Il s'agit du rayonnement de l'art français au dehors, du rôle joué par notre patrie dans l'éducation des peuples; il s'agit aussi de la reconnaissance que lui ont gardée les nations qui ont tout tiré d'elle. Certes, au moyen âge, l'art gothique français avait influencé l'architecture des peuples scandi-

naves et moscovites ; au XVIIe siècle, cela était oublié, la réforme avait détruit en Suède la plupart des monuments construits pour un culte qu'elle abhorrait ; en Russie, l'oubli était venu et les traditions du sol avaient recouvert l'apport étranger. Mais, dès la seconde moitié du XVIIe siècle et pendant tout le XVIIIe, le goût de notre art et de notre littérature était l'apanage de tous les gens cultivés en Europe, de tous les côtés on recherchait nos artistes, de partout on venait chez nous recevoir des leçons, acheter des modèles, s'inspirer des monuments construits à la mode du jour. Dès 1637, Simon de la Vallée, architecte français, était appelé en Suède pour y introduire un art dont les Scandinaves ignoraient presque les principes ; son fils Jean, qui, à partir de 1650, y travailla pendant plus de vingt ans, édifia à Stockholm et dans les environs, des palais, des châteaux, des tombeaux. Plus tard, lorsque le roi Charles-Gustave voulut rebâtir la résidence des souverains, il donna la direction des travaux à Nicodème Tessin, élève des Français, et celui-ci, malgré son désir de s'adresser à ses compatriotes, fut obligé d'appeler de France des artistes, peintres, sculpteurs et décorateurs pour exécuter ses plans. Les travaux furent interrompus en 1697, lorsque Charles XII monta sur le trône et lorsque l'ambition de ce dernier poussa la Suède dans une série d'aventures qui la ruina. Lorsque, en 1727, fut reprise la construction du palais royal, il fallut faire revenir une nouvelle équipe de Français, dont les plus renommés furent Taraval et Bellette. Accablés de besogne, nos peintres et sculpteurs essayèrent de recourir à la main d'œuvre suédoise : les aides qu'ils recrutèrent étant par trop ignorants, ils leur donnèrent des leçons. Peu à peu, ils constituèrent une académie sur le modèle de celle de Paris ; ils réussirent à y former des élèves capables d'un effort artistique.

Des artistes français, en petit nombre, se succédèrent en Suède jusqu'à l'avènement de Bernadotte : c'est par eux que les plus importants monuments furent bâtis ou décorés. On les jalousait et ils avaient besoin d'une belle constance pour lutter contre le mauvais vouloir et les dénis de justice. Pendant le même temps, des cargaisons de tableaux de tous nos maîtres, acheminées surtout par Carl-Gustave Tessin, venaient enrichir les palais scandinaves. M. Pierre Lespinasse en a publié dans son livre des catalogues fort instructifs. Il est à noter que la sœur de Frédéric II de Prusse, Louise-Ulrique, d'éducation toute française, contribua très largement à la diffusion de notre art, qui la passionnait.

De Saint-Pétersbourg, disons maintenant Pétrograde, c'est à partir du voyage de Pierre le Grand à Paris que les artistes français apprirent le chemin. Pendant le cours du XVIIIe siècle, notamment sous le règne de Catherine II, ce fut la France qui jeta tous ses trésors en Russie, ce furent ses enfants principalement qui créèrent en ce pays ce mouvement architectural étonnant qui enrichit Pétersbourg et ses

environs de tant de palais. La France fit connaître l'Italie, et les artistes français frayèrent la voie aux architectes et décorateurs italiens. Le petit livre de M. Hautecœur est plein de faits ; il montre tout ce que l'empire et la société russe durent à l'activité des Rastrelli, des Vallin de la Mothe, des Rinaldi, des Clérisseau, des Cameron, des Quarenghi, des Tombara, des Thomas de Thomon, etc. ; il prouve que c'est en se mettant à l'école des Français et de Italiens que des architectes russes purent acquérir quelque valeur. Il dit peu de chose de l'Académie fondée à Pétrograde par Catherine II, mais les quelques phrases qu'il y consacre suffisent pour marquer que son succès vint des méthodes françaises qui y furent importées [1].

Nous avons le droit d'être fiers d'une telle influence exercée par les nôtres. Alors que d'autres peuples ne cherchaient qu'à dominer pas la force ou à absorber le commerce des nations soumises à leur influence, nous ne pensions, nous, qu'à les civiliser, qu'à introduire chez elles le culte de l'art, l'amour des belles formes, le goût des constructions élégantes, en un mot tout ce qui fait la parure de l'existence et donne à la vie son entière valeur.

L. H. Labande.

---

1. Fernand Passelecq, **Y a-t-il une nation belge?** brochure de 24 pages ; Bruxelles et Paris, G. van Oest et Cie, 1917.
2. G. de Waele, **Flamands et Wallons**, brochure de 24 pages, extrait de la *Revue d'anthropologie* ; Alcan, Paris, 1917 ; 0 fr. 60.
3. Gaspard Wampach, **le Luxembourg et les Luxembourgeois**, brochure de 30 pages ; extrait de la *Revue des sciences politiques*, Alcan, Paris, 1917 ; 0 fr. 60.
4-5. **Les cahiers Belges**, brochures in-16, 48 pages ; G. van Oest et Cie, Bruxelles et Paris, 1917 ; 0 fr. 60 ; **La propagande allemande et la question belge**, par J. Mélot, ministre plénipotentiaire ; **La surprise, les jours épiques de Liège**, par Paul Crokaert.

1. L'étude de M. Passelecq parue en novembre 1916 dans la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse* répond à la question posée par la propagande allemande et résolue négativement par quelques professeurs boches. Il y a une nation belge qui veut rester une, autonome, indépendante et respectée. Les Belges de quelle province qu'ils soient ont la passion de leur indépendance individuelle et nationale ; aujourd'hui ils la défendent contre cette « meule à broyer les particularismes » agencée par Bismarck.

2. M. de Waële pose d'abord que la race belge est bien identifiée et bien reconnue dans ses limites géographiques ; son histoire est originale et lui appartient en propre ; sa neutralité en a fait une victime ; les deux éléments qui la composent et que l'on a en vain essayé d'op-

---

1. Pour que la critique ne perde pas ses droits, je me permettrai de relever quelques lapsus dans le livre de M. Hautecœur : à la page 24, il nous parle des « douze saisons » ; à la suivante, il écrit que le Palais de marbre, commencé en 1783, fut achevé en 1765.

poser, se complètent mutuellement « et s'assistent dans l'industrie comme ils l'ont fait dans l'histoire, l'un préparant ce que l'autre achève » (p. 18). C'est leur union, toujours plus intime, qui amènera la Belgique « à récupérer ses forces et ses richesses perdues ».

3. Les 200 soldats du Luxembourg n'ont pas résisté aux bataillons du Kaiser; doit-on le leur reprocher ? — Y a-t-il une race luxembourgeoise, solide, *essentiellement belge* malgré son idiome germanique, comme le dit M. Pierre Nothomb ? Erreur. — « Les Luxembourgeois aiment leur petite patrie et haïssent l'Allemand d'une haine à la fois morale et intellectuelle qui engendre une instructive répulsion physique » (p. 29). L'Allemagne vaincue devra renoncer au Luxembourg; et la France ne devra pas permettre, à la fin de cette guerre, que le Luxembourg reste encore pour elle, une menace et, qu'il nuise, comme en 1914, à la défense du sol français. — Voilà de sages paroles.

4. Le travail de M. J. Mélot est clair, lumineux ; on souhaite que toutes les plaquettes de cette nouvelle collection lui ressemblent. L'auteur prouve que « le colosse allemand sent de plus en plus l'épine belge » (p. 9) ; en effet la Belgique commence à tenir sa revanche par l'embarras qu'elle cause à l'occupant; la violation de sa neutralité est non seulement une injustice, mais une faute politique lourde ; traitée avec cruauté, elle est devenue comme un réservoir inépuisable de haines pour les Allemands; de sorte que la question belge est dès maintenant une des plus graves à résoudre pour eux. La propagande allemande a d'abord représenté la Belgique comme un repaire d'assassins dignes d'être châtiés ; plus tard, pour se concilier les Belges et les neutres, elle a proclamé que l'occupation des provinces flamandes et wallonnes était bienfaisante et fraternelle ; ensuite, ne pouvant s'attirer les sympathies belges, elle a tenté de désunir ses victimes pour les affaiblir et régner sur elles ; la tentative de scission ayant échoué, les Boches reviennent à la manière forte et procèdent aux déportations ; inutilement, car les Belges sont irréductibles. La propagande allemande est vaine et stérile, puisque les Alliés ont fait de la restitution intégrale d'une Belgique indépendante, un des buts principaux de la guerre.

5. En 1870, la France n'a pas voulu, à la veille de Sedan, violer la neutralité belge; en 1914, l'Allemagne s'est rendue coupable d'une ignoble agression contre son petit voisin de l'ouest ; — qui tient Liège tient la Meuse ; — les Allemands tentent de s'en emparer, par une attaque brusquée ; — ils sont reçus par les hommes du général Leman, mais si mal reçus que le « mercredi 5 août, à 6 heures du soir, l'ordre fut donné à Aix-la-Chapelle d'évacuer la ville et que les archives militaires et civiles furent chargées dans des fourgons » (p. 36) ; — malheureusement, les Belges étaient trop peu nombreux ; Liège entra en agonie ; — cette agonie dura onze jours ; les derniers forts tombèrent

le 17 août ; — telle est, résumée dans ses grandes lignes, la brochure originale et dramatique de M. Crokaert.

L'effort des Belges est admirable ; ils se battent et ils écrivent bien ; et cette publication des *cahiers belges* promet d'être fort attachante et instructive : à mon sens, elle s'imposait. Le sort de la Serbie ressemble étrangement à celui de la Belgique ; aurons-nous bientôt les *cahiers serbes* ?

Félix Bertrand.

---

1. Edmond Villey, **La décentralisation économique**, brochure de 16 pages, extrait de la *Revue d'économie politique*, 1917, librairie du recueil Sirey, 22, rue Soufflot, Paris.
2. Joseph Reinach, **Le village reconstitué**. In-8°, 28 p. Van Oest et Cie, Bruxelles et Paris, 1917.
3. Cosmos, **Les bases d'une paix durable**, écrit à la demande du New-York Times, traduction autorisée. In-8°, 168 p. New-York, Ch. Scribners sons. 1917.

1. Avec sa franchise ordinaire, M. Villey examine les idées chères à M. le député Hennessy sur la décentralisation administrative, la représentation économique par la suppression du département, la constitution de régions et l'élection d'assemblées régionales. Dans l'ensemble, M. Villey partage l'opinion du député qui veut supprimer le département, organiser l'arrondissement comme personne civile, avec un budget propre et toujours dirigé par un sous-préfet ; les objections principales qu'il adresse au projet de loi de M. Hennessy portent sur le système de la représentation professionnelle : « les intérêts professionnels ne sont pas toujours un bon guide pour conduire aux solutions conformes à l'intérêt géneral... ; si l'on prend pour base de l'élection l'intérêt, l'intérêt particulier de chaque électeur tendra constamment à prédominer, souvent au détriment de l'intérêt général » (p. 14) ; et, ajouterai-je, il n'y aura rien de changé ; l'arrondissement sera toujours livré aux démagogues. — Une idée, secondaire à la vérité, émise par M. Villey, pourrait être critiquée : « les intérêts du fonctionnarisme n'ont pas besoin d'être défendus chez nous » (p. 11). — Pourquoi ? La presse corporative, les syndicats de fonctionnaires, n'auraient aucune raison d'être ? Les recours au Conseil d'Etat, assez nombreux, sont-ils intentés toujours à tort par les employés de l'Etat qui ont à se plaindre de l'arbitraire ? Mais, j'ai peut-être mal compris.

2. Dans une conférence faite le 20 janvier dernier à la Société des architectes diplômés, M. Joseph Reinach traite de la façon dont il faudra reconstruire les villages détruits par les Allemands en France ; « il les faudra reconstruire à la française, rien qu'à la française, et encore, selon le rythme et le style de chacune des régions ravagées » (p. 7). Il répond ainsi à un critique d'art allemand qui prétendait faire rebâtir nos bourgs démolis par des architectes d'Outre-Rhin, de l'Allemagne du Nord, à nos frais. Sa réponse péremptoire, avisée, repose sur cette idée générale, inspirée de Taine et de Miche-

let : tous les arts doivent s'adapter d'abord à la terre natale et à l'âme nationale ; et là où il n'y a plus que des ruines, il faut refaire une âme toute française. Pour cela, il n'y a qu'à s'en tenir avec « une fidélité obstinée » à l'art français, « selon l'esprit des architectures régionales », et respecter « cette tradition de clarté, de liberté et de justice qui fait de l'histoire de France la plus belle histoire du monde » (p. 27). Buvons aux sources de notre pays.

3. Les seize articles réunis dans le volume de Cosmos ont d'abord paru en novembre et décembre 1916 dans le *New-York Times* ; ils ont été écrits pour éclairer les Américains, alors neutres, et essayer d'arriver à mettre d'accord, sur des points de première importance, les esprits en Europe, des deux côtés de la tranchée rouge. L'auteur admet la victoire militaire et économique des Alliés ; la continuation de la guerre jusqu'au jour où une entente internationale pourra être faite sur les buts de guerre visés par la France et ses amis ; il s'occupe enfin de faire adopter toutes les mesures à la portée de l'humanité pour empêcher dans l'avenir le retour d'un semblable conflit international (p. 154). Ces articles, avec les trois derniers messages du président Wilson, me paraissent être ce qui a été écrit de mieux et de plus fort en Amérique au sujet de la bataille gigantesque que nous soutenons pour durer. Ils sont d'un psychologue, d'un historien, d'un jurisconsulte ; et c'est avec une reconnaissance émue que nos compatriotes ne manqueront pas de lire le chapitre VI : *La France dans la guerre*.

Félix Bertrand.

QUESTIONS ET RÉPONSES

499. — Saint-Priest. Que sait-on de ce Français qui fut général russe ?

— Le comte Emmanuel de Saint-Priest, né en 1776, fils d'un émigré, capitaine dans l'armée russe à l'avènement de Paul I, nommé colonel du régiment de la garde Séménovsky par Alexandre, chef d'état-major de Bagration, lieutenant général en 1813 et commandant du 8e corps, est surtout connu par son rôle en 1814, occupant Coblenz, relevant Langeron à Mayence, s'emparant de Reims ; mais le 13 mars il est surpris dans Reims même et blessé à la poitrine ; le 17 il meurt à Laon.

500. — Sismondi et Rollin. Qui a comparé Sismondi à Rollin ?

— Sainte-Beuve a défini Sismondi le Rollin de l'histoire de France, tout en ajoutant que Sismondi l'emporte sur Rollin par un bons sens plus mâle et une raison plus solide.

501. — Les Traineuses. Qu'appelait-on les traineuses à la cour du XVIIIe siècle ?

— Les dames qui, après avoir été présentées, ne revenaient faire leur cour qu'au jour de l'an ; au lieu de glisser sur le parquet comme en

patinant, elles levaient les pieds et embarrassaient leurs jambes ou celles de leurs voisines dans leurs paniers et le bas de leurs robes.

502. — Vécut comme Aristide et mourut comme Sidney. De qui a-t-on dit cela et qui l'a dit ?

— C'est Girey-Dupré, le continuateur et le collaborateur du *Patriote français*, l'ami et le compagnon des Girondins, qui a dit cela de Brissot, et il prononça ce mot, non pas, comme on croit d'ordinaire, devant le tribunal révolutionnaire, mais dans l'instruction écrite. On lui disait que les actes de Brissot n'avaient pas toujours annoncé le patriotisme pur et l'amour pour le peuple. « Brissot, répondit-il, a vécu comme Aristide et il est mort comme Sidney ».

503. — Arbres vivants. Qui a comparé les cerfs, à cause de leur bois, à des arbres vivants ?

— Nul autre que Racine, qui dit dans l'ode III sur Port-Royal :

> Là les cerfs, ces arbres vivants,
> De leurs bandes hautaines,
> Font cent autres grands bois mouvants.

504. — L'Atlas de son siècle. Qui a reçu ce nom ?

— Frédéric II disait que le XVIIIe siècle était un siècle de petitesses et que le mauvais goût allait revenir ; mais « tant que nous conserverons Voltaire, il n'y aura rien à craindre ; lui seul est l'Atlas qui soutient par ses forces cet édifice ruineux », et il écrivait au patriarche de Ferney : « Vivez autant que cela sera possible et soutenez sur vos épaules voûtées, comme un autre Atlas, l'honneur des lettres et de l'esprit humain ».

505. — L'Assiette. — Sait-on les pertes exactes des Français dans le combat du 19 juillet 1747 au col de l'Assiette ?

— Dans ce combat où périt le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, les Français eurent 434 officiers et 4.553 hommes tués ou blessés.

506. — Bergoeing. Comment ce Girondin put-il échapper pendant la Terreur ?

— Caché dans les grottes de Sainte-Présentine, près la Réole, il dut son salut à une femme de service qui lui portait de la nourriture.

507. Bourdonchamp (baron de). Qui avait ce titre sous le premier Empire ?

— Ce titre était porté par le colonel directeur des fortifications de Givet et Charlemont: Louis-François-Joseph Flayelle.

508. — Chaulieu et La Fare. Qui a dit que l'un faisait des vers sans correction et l'autre des vers sans précision ?

— Voltaire dit dans le *Temple du goût* que Chaulieu

> Prodiguait dans sa douce ivresse,
> Des beautés sans correction,

et que La Fare

Chantait auprès de sa maîtresse
Quelques vers sans précision.

509. — CUNIER. Que sait-on de précis sur ce pasteur alsacien qui fut sous-préfet et député ?

— David-Charles-Henri Cunier, né le 14 septembre 1762 à Neuveville près Delémont, pasteur à Bischwiller et président du club, jurant en novembre 1793, à Strasbourg, de ne plus reconnaître que le culte de la raison, président de l'administration centrale du Bas-Rhin en 1798, député du Bas-Rhin aux Cinq Cents, sous-préfet de l'arrondissement de Schlestadt de 1801 à 1815, notaire à Strasbourg (1818-1819), puis à Bischwiller (1819-1826), mort en 1828 à Bouxwiller.

510. — LE DANGER FAIT OUBLIER LA LOI. Qui a dit cela ou quelque chose d'approchant pour excuser les mesures illégales qu'on est forcé de prendre sous la pression du danger ?

— On lit dans un discours du 9 ventôse an VI (27 février 1798) prononcé par Benjamin Constant ; c'est le royalisme « qui nous a poussés dans ces défilés où le danger semblait motiver l'oubli momentané de la loi ».

511. — JE LEUR DONNE CE QUE JE REÇOIS DE TROP. Un général disait cela lorsqu'il secourait de pauvres officiers ; qui est-ce ?

— Vauban, écrit Fontenelle, « secourut de sommes assez considérables des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service et quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi. »

512. — L'ECOLE DES ARTS ET MÉTIERS DE CHALONS. Ses élèves ont-ils combattu pour la patrie en 1815 ?

— Dix-neuf élèves demandèrent à marcher, et leur proviseur (c'est ainsi qu'on nommait alors le directeur) transmit leur demande au ministre de la guerre. Quatre d'entre eux avaient moins de dix-sept ans et ils ne furent pas admis. Les quatorze autres se rendirent à Metz au 2e régiment du génie. Les uns, au nombre de neuf, qui avaient déjà servi en 1814 dans la jeune garde, furent placés à la suite du dépôt, avec leur grade de l'année précédente (Jouant et Hiardin, sergents ; Lebour, Lecoindre et Rotté, fourriers ; Beaumont, Dobelin et Deboulle, caporaux ; Delpeche, tambour). Les autres, au nombre de cinq (Goulay, Lefèvre, Varoquet, Semin et Lagarde) servirent comme sapeurs dans le 2e régiment de génie.

513. — L'INCENDIE DES ÉGLISES. Serait-il vrai qu'un conventionnel ait proposé d'incendier les églises des campagnes pour ruiner l'influence du clergé sur les paysans ?

— Carrier qui se vantait d'être un député à triple poil, proposa le 1er janvier 1794 de révolutionner la Bretagne en « faisant incendier par des accidents bien amenés toutes les églises ».

514. — Laquais et traducteur. On a comparé un sot traducteur à un laquais ; qui a fait cette comparaison ?

— Mme de La Fayette, la femme de France qui, selon Boileau, avait le plus d'esprit et qui écrivait le mieux, disait un jour : « Un sot traducteur est un laquais que sa maîtresse envoie faire un compliment à quelqu'un. Ce que sa maîtresse lui aura dit en termes polis, il va le rendre grossièrement ; il l'estropie. Plus il y avait de délicatesse dans le compliment, moins ce laquais s'en tire bien, et voilà l'image d'un mauvais traducteur ».

515. — La raison et la montre. Qui a comparé la raison à une montre et quel est le texte exact ?

— D'Alembert a dit dans le *Dialogue entre Descartes et Christine* : « La raison peut se comparer à une montre ; on ne voit point marcher l'aiguille, elle marche cependant, et ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'on s'aperçoit du chemin qu'elle a fait ».

516. — Surface d'homme d'Etat. De qui a-t-on dit et qui a dit : « Ce n'est pas un homme d'Etat, c'est une surface d'homme d'Etat ». ?

— Royer-Collard a dit cela de Guizot, et il ajoutait que Guizot faisait de la grande politique à la tribune et de la petite dans le cabinet.

517. — Temple égyptien. On dit que Napoléon voulait construire à Paris un temple égyptien.

— Il regrettait, en effet, à Sainte-Hélène de n'avoir pas fait construire un temple égyptien à Paris, et il disait que c'était un monument dont il voudrait avoir enrichi la capitale.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — **13 octobre** — **1917**

Journal de la Société pour les recherches orientales, I, 1.
HUNT, JOHNSON, V. MARTIN, Catalogue des papyrus grecs de la Bibliothèque Rylands, II (P. Jouguet).
GRIFFITHS, Œuvres poétiques de Jean de Lingendes (L. Roustan).
MOURRET, Histoire de l'Église, IV (R.).
HANOTAUX, Pendant la grande guerre (S. Reinach).
NOUEL, Parmi les croix (E. Seillière).
Académie des Inscriptions.

Journal of the Society of Oriental Research. Vol. I, Number 1, March 1917. Chicago, 2738 Washington Boulevard; 44 p. in-8°, 1 fr. 50.

Il vient de se former à Chicago une nouvelle société pour l'étude de l'Orient sémitique et égyptien. Elle se propose de favoriser le développement des jeunes orientalistes et de publier les travaux de ses membres ou de savants étrangers. Son journal paraîtra d'abord deux fois par an et deviendra trimestriel à partir de 1919. Le premier numéro contient cinq articles. M. Haupt rattache le sumérien TU « pigeon », à la racine TUR, TU « entrer » [1], en s'appuyant sur de nombreux rapprochements empruntés à la sémantique sémitique, et préconise la recherche des connexions sémantiques entre racines homophones trop facilement supposées distinctes. M. Mercer démontre que les rois égyptiens étaient adorés comme de véritables divinités, de leur vivant même, et discute la nature du culte qui leur était rendu. M. Langdon publie et commente [2] un petit syllabaire (deux colonnes de 47 lignes) conservé au Metropolitan Museum de New-York, et contenant principalement des locutions adverbiales et des noms de nombre. M. Mercer publie et traduit l'Anaphora de N. S. dans la liturgie éthiopienne. M. Haupt établit l'identité de l'hébreu *aẓ* et de l'éthiopien *enẓa*. Souhaitons le succès à la nouvelle société et à ses publications.

C. FOSSEY.

1. M. Haupt ne paraît pas embarrassé par le fait que TU(R) « entrer » et TU(D) « pigeon » sont rendus primitivement par deux signes bien distincts, confondus seulement après l'époque du Gudea; il me semble pourtant que la difficulté est sérieuse.

2. Pour DU : *šaṭâru*, cf. Br. 4879, où il faut lire *šaṭâru* au lieu de *aṭâru* : la transcription de HA-A par *abiktu* n'est pas vraisemblable, *abiktu* ne se disant guère que des armées; *šalšu* (rev. 21) ne signifie pas « huit », mais « troisième ».

Catalogue of the Greek Papyri in the John Rylands Library Manchester, volume II. Documents of the Ptolemaic and Roman Periods (nos 62-456), *edited* by J. de M. Johnson, M. A., formerly scholar of Exeter college, late senior demy of Magdelen College, Victor Martin, docteur ès-lettres, Genève and Arthur S. Hunt, D. Litt. F. B. A., professor of Papyrology in the University of Oxford and fellow of Queen's College, with twenty three plates; Manchester: The University Press. London: Longmans Green et Co, and Bernard Quaritch. New-York, Bombay, Calcutta, Madras: Longman Green et Co, 1915.

Il est sans doute superflu de louer cet important Recueil de textes, qui nous est arrivé d'Oxford, en pleine guerre. M. A. S. Hunt, qui en a dirigé l'édition, est bien connu de nos lecteurs; M. J. de M. Johnson est le savant qui, dans les dernières années de travail pacifique, a conduit les fouilles de l'*Egypt Exploration Fund*, notamment à Antinoé, et M. Victor Martin, de l'Université de Genève, s'est déjà signalé par plusieurs études sur l'Égypte gréco-romaine, en particulier par sa thèse sur les *Épistratèges*. L'ouvrage qu'ils signent en commun a paru en 1915. Nous venons tard pour en parler, mais les circonstances, aussi bien que l'abondance des nouveautés qu'il apporte sembleront peut-être une suffisante excuse.

Le conservateur de la Bibliothèque Rylands a dit, dans le premier volume du Catalogue, édité par Hunt, et qui contenait les textes littéraires, comment s'était formée la riche collection de manuscrits dont il a la garde. En dehors d'un énigmatique fragment traduit du latin, des quelques lignes finales d'un dialogue astrologique entre Platon et les *prophètes* égyptiens, d'un morceau métrologique qui nous fait connaître un *hamma* de douze coudées, différent, par conséquent, de celui des *Tabulae Heronianae*, qui en contient quarante, le second volume ne comprend que des documents publics et privés. L'époque ptolémaïque y est faiblement représentée par neuf fragments dont le plus intéressant est une sentence judiciaire rendue peut-être par les *Chrematistes,* dans un procès entre des νεκροτάφοι; presque tous les autres sont des requêtes ou des comptes du Ier ou de la fin du IIe siècle avant J.-C. Les pièces de la période romaine sont distribuées en huit sections dans la troisième partie et forment l'essentiel de l'ouvrage : elles sont au nombre de 172. Une quatrième partie contient la description de 211 textes, presque tous de la période impériale. Enfin les appendices nous donnent un contrat démotique transcrit par Griffith et une réédition d'un Papyrus de Gand.

Les textes proviennent des sites qui nous en ont ordinairement fourni : les kôms du Fayoum, Ashmouneïn et le nome Hermopolite, Ahnas-Hérakléopolis, le petit Apollinopolite. Cependant un groupe important est formé par les papyrus carbonisés d'El-Timaï, l'ancienne Thmouis. Tous ceux qui ont voyagé en Égypte dans les vingt dernières années ont pu voir ces feuillets noircis chez un marchand d'antiquité; leur aspect fit hésiter longtemps beaucoup d'acheteurs, à tort, sans doute, comme le montrent ceux de ces documents qui ont

déjà été publiés, car ils se sont dispersés depuis dans des collections diverses. C'est Wilcken qui a fait le premier connaître quelques-uns de ces textes dans un mémoire remarqué de la *Festschrift O. Hirschfeld* et Seymour de Ricci les a signalés dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*. Ils ont d'abord le mérite de nous ouvrir une région mal connue des papyrologues, et pourtant la plus importante de l'Égypte, le Delta. Thmouis, à l'époque romaine, fut la capitale du nome de Mendès, ville alors déchue et presque déserte, ce qui ne veut pas dire que la province tout entière ait été dépeuplée. Wilcken avait cru voir, dans les pièces étudiées par lui, les effets des ravages produits, dans le Delta, par la peste, qu'au retour de leur expédition d'Orient, les armées de Marc-Aurèle auraient rapportée en Égypte ; les éditeurs des papyrus Rylands ne découvrent nulle part les traces d'un pareil fléau : dans leurs documents, d'un intérêt capital au point de vue de l'administration financière à la fin du IIe siècle, la province semble encore très prospère. Peut-être a-t-elle souffert d'une invasion des eaux du lac, d'où le statut fiscal particulier des terres marécageuses, λιμνιτικὴ γῆ, qui sont en grand nombre. Mais avant les empiètements de la mer dont parle Cassien, elle était encore très riche. Les textes de la Bibliothèque Rylands ont fourni quelques renseignements précieux sur la topographie du Delta, comme l'identification de deux chefs-lieux de toparchie du nome Mendésien; avec une Lycopolis et une Hermoupolis citées par Strabon. Sur la trouvaille qui nous a rendu ces textes, les notices et renvois essentiels sont groupés par les éditeurs dans leur commentaire; ils pensent que nous avons là les débris d'une Βιβλιοθήκη δημοσίων λόγων.

Une analyse ne saurait donner l'idée de tout ce que ce recueil ajoute à notre connaissance de la province romaine d'Égypte. Nous nous bornerons à quelques remarques. Dans la première section où les éditeurs ont rassemblé les pièces administratives d'un caractère plus général, notre curiosité s'est surtout attachée aux textes relatifs aux municipalités des métropoles, et notamment à l'important n° **77**, le seul document qui nous renseigne d'une manière précise, sur la procédure de désignation aux ἀρχαί. Plus on étudie le commentaire, plus on est frappé de sa richesse et de sa justesse. Comme, de mon côté, j'ai donné une étude de ce document à la *Revue des Études grecques*, je n'y reviendrai pas ici. Un édit de Petronius Mamertinus (n° **74**), qui nous montre le *conventus* tenu quelquefois en Haute-Egypte, des sentences préfectorales touchant la *cessio bonorum* (n° **75**), un fragment relatif aux successions (n° **76**), une lettre au stratège du Boubastite (n° **78**), qui nous révèle la coutume de faire circuler de bureau en bureau et de nome à nome certaines pièces officielles importantes, sans doute pour assurer l'unité dans l'application des règles administratives, tels sont les documents de premier ordre qui ont trouvé place dans cette section. Dans la seconde (Décla-

rations to Officials) une série de documents nous renseignent d'abord sur l'irrigation (nos **80-82**); **81**, en particulier, nous donne quelque clarté sur les importantes fonctions de l'αἰγιαλοφύλαξ au Fayoum. **83** nous montre que dans les bureaux de Comptabilité générale à Alexandrie, le même ἐγλογιστής, pour chaque nome, s'occupait du département de la διοίκησις et de celui de l'ἴδιος λόγος. Dans la lettre où Moenatidès invite le stratège Merula de l'Hermopolite à lever la saisie sur les récoltes de débiteurs du fisc qui se sont acquittés, les éditeurs n'ont pas restitué la dernière ligne conservée; on peut y reconnaître le début de la liste de ces débiteurs, et dire Ε[ἰσὶ δὲ · Ἱερά]κων Ἰσιδώρο[υ γεούχ]ων ἐν Ἑρμοῦπόλει. Les éditeurs proposent de voir en Moenatidès un diœcète : l'hypothèse n'est pas exclue que ce personnage agisse ici comme représentant du Préfet. **86** nous renseigne sur le ταμίας πολιτικῶν καὶ ἱερατικῶν χρημάτων et sur l'activité des Cosmètes. Les charges du bourg nous sont mieux connues grâce aux nos **87-91**. Le no **88** surtout est nouveau et d'ailleurs d'une interprétation difficile : les Anciens d'Archelaïs ont désigné un habitant d'Arsinoé pour exercer une charge dite παραφυλακὴ μητροπόλεως, et celui-ci s'engage sous serment à le remplir pendant dix mois, pour un traitement de 180 drachmes. **96**, demande de réduction pour le loyer d'une ferme royale, forme un ensemble avec d'autres textes dont la plupart se trouvent à Giessen et ont permis à Kornemann de reconstituer certaines dispositions d'un édit d'Hadrien, allégeant les charges des fermiers domaniaux, au moins dans le Petit Apollinopolite : on y eût peut-être à souffrir de l'insuffisance de l'inondation. **99** est une proposition de bail pour une olivette domaniale, où le terme ἐπίχυμα répond à l'ἐπίθεμα des baux des terres à céréales. — Qu'est-ce que l'ἱστωναρχία qu'afferme pour un an à Archelaïs, un certain Héron, dont la proposition de bail est adressée aux dix Épitérètes μισθοῦ βαφικῆς? C'est la question que pose **98**. Dans **98** *a*, où nous voyons un chasseur proposer de louer le droit de chasser les oiseaux dans les fourrés marécageux (δρυμός) de Théadelphie, je suis tenté de donner à ἐπὶ γῆς un sens plus fort que dans la traduction des éditeurs (therein) et d'entendre que sur ce domaine loué pour un an, la chasse se fera *à sec*, sans user de barque, peut-être dans la saison de la sécheresse. Je ne vois pas, d'ailleurs, les raisons décisives qui poussent les éditeurs à identifier les πρεσβύτεροι πεδίου Φιλοπάτορος Ἀπιάδος de *P. Lond.* 842 avec les ἐπιτηρηταὶ νομῶν; les πρεσβύτεροι de Londres louent bien des pâtures; mais ne voyons-nous pas dans **100**, les πρεσβύτεροι κώμης de Magdola Miré recevoir une proposition de bail ayant le même objet? Ce dernier texte soulève d'ailleurs des questions difficiles, notamment celle de la propriété des bourgs et des institutions connues sous le nom d'ἐπιβολή et d'ἐπιμερισμός. **99** est la seule proposition de bail que nous ayons pour la γῆ οὐσιακή; rapprochée de **168**, qui est une sous-location d'une terre de même statut, il permet de modifier les idées de

Rostowzew. Avec le n° **101** nous abordons une série intéressante pour les problèmes qui touchent au statut des personnes ; ce texte est une demande d'εἴσκρισις pour un éphèbe d'Hermoupolis ; il montre que j'avais eu raison de restituer dans P. Fior. **79** le titre [ἐξηγητ]ῆι Ἑρμοπολ(ίτου). La question de l'εἰσκρισις et de l'ἐπίκρισις des éphèbes es reprise dans le livre, maintenant sous-presse, de Jean Lesquier sur l'*Armée Romaine d'Egypte* ; mais que sont ces ἐξηγηταὶ du nome qui ne sont pas prêtres, ἱερεῖς ? On verra à ce sujet l'hypothèse des éditeurs ; d'autres sont proposées dans mon article de la *Rev. Et. Gr.* Je me demande si la solution de ce problème ne doit pas être cherchée dans des changements survenus, du Ier au IIe siècle, dans l'administration municipale : le premier siècle nous est mal connu ; les P. Rylands en apportent des preuves assez nombreuses. Quant aux textes relatifs à l'ἐπίκρισις, ce sont ou des demandes (**102-104**) ou des listes (**220** qui vient de Thmouis est particulièrement intéressant). Si la provenance de **218** (décrit) était certaine, on serait assuré de l'existence des δωδεκάδραχμοι à Hermoupolis. — **110** est une γραφὴ χειρισμῶν (inventaire du mobilier du temple de Thotoperios) est adressée, contrairement à ce que nous croyions la règle, à l'Archiprophète d'Alexandrie, personnage jusqu'ici à peu près inconnu. La troisième section comprend les requêtes. Signalons le n° **114**, relative au procès d'Aurelia Artémis avec Syrion, affaire déjà connue par *P. Théad.* 14, qui est le compte-rendu d'une audience devant l'épistratège, et non le stratège, comme le portait mon édition. La plus curieuse de ces requêtes est adressée à l'Exégète d'Alexandrie (119). Il est juge d'un procès, où est déjà intervenu le *Juridicus*, entre un Gymnasiarque et des Ἑρμοπολῖται (je pense que ce mot signifie ici des habitants de la métropole) ses débiteurs. Quels rapports entre l'Exégète d'Alexandrie et les métropoles de la χώρα ? Il y avait certainement un lien juridique entre les villes grecques de la vallée et la capitale ; mais jusqu'à présent on ne peut le définir, et ici, il me semble que l'extension locale de la juridiction de ce magistrat alexandrin s'expliquerait facilement par une délégation. **120** et **121** posent plusieurs questions relatives à la tutelle des mineurs et des femmes (*tutor ad actum*). La *datio tutoris* pour les pérégrins appartient à l'Exégète ; les éditeurs la refusent avec raison, je crois, aux γραμματεῖς τῆς πόλεως, dont le rôle ne doit pas différer ici de celui qui est le leur dans la désignation aux *munera*. Un curieux groupe de requêtes du Ier siècle adressées au stratège et à son supérieur l'Épistate des Phylacites, qui n'a dû disparaître qu'au cours de la période impériale, provient du village d'*Euhémeria* (**124-152**) ; leurs formules confirment, en général, le classement donné par Mitteis dans ses *Grundzüge*. La section suivante est constituée par le testament d'un athlète, curieux à plus d'un titre. La cinquième est consacrée aux contrats : d'abord un contrat de mariage (**154**) où à côté de la dot et des paraphernaux, nous voyons le père de la mariée céder au ménage

a titre de προσφορά (ἐν προσφορᾷ) l'usufruit (εἰς καρπίαν) d'une propriété, catœcique. Une autre προσφορά d'une mère à sa fille (**155**) n'est pas explicitement donnée comme provoquée par un mariage, mais c'est l'hypothèse très vraisemblable des éditeurs. Parmi les ventes il faut particulièrement signaler les anciens contrats bilingues de Soknopaeonèse (**160** à **160** *d*), tous du Ier siècle. Ce sont des ventes démotiques, dans la forme ordinaire, par « *écrit pour l'argent* » (πρᾶσις) et acte de cession (ἀποστασίου). Cette partie du texte a été éditée par Griffith dans son admirable Catalogue des papyrus Rylands démotiques, sauf **160** *b* qui est donné ici, par le même Griffith, en appendice. Au-dessous du texte égyptien, l'ὑπογραφή grecque est très développée : il serait trop long d'en donner l'analyse : disons seulement que le sens en est parfois contestable, car il est à peine besoin de rappeler qu'à cette date le grec est très incorrect. Il est une formule que je proposerais d'interpréter autrement que les éditeurs. On lit, par exemple, dans 160 l. 6 : καὶ ἐπιτέτα<χα> τοῖς μαρτύροις γ[ράφειν καὶ τῷ πρὸς τῶ γρα[φε]ίῳ χαράξαντι ἀποδοῦναι. Parce que ce dernier mot est remplacé dans *B. G. U.* 854 l. 4-5 par ἀπότάξασθαι, les éditeurs entendent ἀποδοῦναι dans le sens de *payer*, et il s'agirait de droits que les témoins verseraient au scribe du γραφεῖον, ou que celui-ci paierait, après les avoir reçus. Il me semble que la maladresse des rédacteurs porte sur un autre point que ne le croient les éditeurs. Ἀποτάξασθαι du texte de Berlin serait mis pour εἰστάξασθαι et la formule complète pourrait bien être εἰστάξασθαι καὶ ἀποδοῦναι, sc. τὴν συγγραφήν : « J'invite les témoins à signer leurs noms et au scribe du γραφεῖον, de me rendre le contrat après l'avoir enregistré ». **160** *c* est une curieuse combinaison de Vente et de Prêt qui, comme l'ont bien expliqué les éditeurs et Griffith, constitue une vente à réméré (ὠνὴ ἐν πίστει). Quelques baux (**166-172**) sont particulièrement intéressants, ainsi un bail de moulin où figurent les droits payés par le meunier, qui, comme de coutume, est en même temps boulanger (**167**) et un bail de palmeraie (**172**). Nous n'insisterons pas sur les prêts (**173-177**), souvent intéressants pourtant pour l'étude des procédures de garanties, ni sur les contrats divers, (**178-182**), ni sur les reçus pour en venir plus tôt à la sixième section relative aux impôts (**185-222**), et dont la richesse ne peut d'ailleurs que déborder les limites de cette sèche analyse. Comment en effet parler en peu de mots de documents tels que ces registres de taxes sur les terres, comme les nos **188** et **202** ? Leur déchiffrement et leur interprétation sont des œuvres également ardues. Sur plusieurs impôts les éditeurs ont écrit de véritables mémoires, par exemple, cette note sur les taxes grevant les vignes et les vergers (ad **192** a). Comparant les reçus de ces taxes avec un texte de Londres qu'ils ont réédité, ils ont montré que la taxe principale qui pèse sur ces terres s'appelle γεωμετρία, plus lourde quand elle porte sur les terres taxées comme vigne (50 drachmes) que lorsqu'elle grève

les terres traitées comme des vergers (25 drachmes). A côté d'elle il y a d'autres impôts : l'ἀπομοιρά qui varie, elle aussi, dans les mêmes cas, de 10 à 5 drachmes, l'ἐπαρούριον, le ναύβιον, qui est ici le ναύβιον ἐναφεσίων, les vignes et les vergers étant de la γῆ ἐν ἀφέσει. La classification de toutes ces taxes, leur montant, le rapport de leur taux avec celui des droits supplémentaires sont l'objet de statistiques et de calculs minutieux. D'ailleurs les vignes et les vergers paient encore des taxes d'un caractère religieux que nous font connaître le n° **216** de Thmouis et les commentaires des éditeurs, si intéressants pour l'étude du régime de la terre. Signalons enfin le nouveau classement de taxes dans les divers départements financiers qu'un autre papyrus de Thmouis **213** a révélé. Les éditeurs l'ont étudié dans tous ses détails ; c'est, d'ailleurs une question de savoir si ce classement, dont l'économie ne laisse pas d'étonner, avait, dans toutes ses parties, un caractère permanent et général, ou s'il n'était pas, à Thmouis, déterminé par des circonstances particulières de lieu et de dates. Parmi les reçus de taxes j'appellerai l'attention sur le n° **196**. Le paiement est fait au χειριστής du Nomarque par des *Higoumènes* ; Higoumènes du bourg, disent les éditeurs ; mais on peut aussi supposer que ce sont les Higoumènes de la corporation des ἰχθυομεταβόλοι ou revendeurs de poissons. La septième section contient les comptes (**223-228**). La huitième des lettres particulières : (**229-245**) plusieurs sont très intéressantes. Mais il est temps de terminer en avouant encore qu'il nous a été impossible de signaler tous les faits nouveaux et toutes les vues nouvelles (par exemple sur l'ἐπιβολή, l'ἐπιμερισμός, le sens du mot ὁμόλογος les taxes, comme κόλλυβον et tant d'autres, la prosopographie, le calendrier du temps de Caligula, etc...). Ajoutons que 23 planches d'une exécution parfaite illustrent un volume présenté avec ce luxe à la fois élégant et pratique qui est particulier à la librairie anglaise.

P. Jouguet.

E. T. Griffiths. **Œuvres poétiques de Jean de Lingendes.** Edition critique avec une introduction et des notes (*Publications de l'Université de Manchester*. Série française. N° II). Manchester, imprimerie de l'Université, 1916. in-8°, pp. 44, 261. Sh. 6.

M. Madeleine, il y a quelques années, avait rappelé l'attention des curieux sur Jean de Lingendes, en publiant dans la collection de la *Petite Bibliothèque surannée* une édition de ses *Stances* (1911). M. Griffiths l'a jugé digne d'une réimpression entière de son œuvre poétique, et sa *Bergère Iris* qui en représente la partie principale, méritait certainement cet honneur : la grâce un peu mièvre inséparable du genre une fois admise, la pastorale de Jean de Lingendes attache par l'aisance du ton, l'allure souple et nonchalante du récit, la fluidité du rythme, tous les dons d'un talent jeune et frais, aimable et facile ; certains de nos vieux auteurs justifient moins bien les frais d'éru-

dition de la critique moderne. La tâche de M. G. a été surtout celle d'éditeur et de bibliographe; il semble que Jean de Lingendes ne doive avoir jamais d'historien. A la biographie du poète l'introduction de M. G., qui n'a cependant pas épargné les investigations, n'a pu rien ajouter. Les dates même de sa naissance et de sa mort sont difficiles à fixer; son nouvel éditeur s'en est tenu avec la tradition à celles de 1586-1616. On devine bien à travers son poème d'un amour inconstant une véritable confession dont certains détails même détonnent presque dans le cadre de la pastorale, mais ces demi-aveux restent encore trop enveloppés de conventionnel pour autoriser des inférences un peu précises.

Dans ses recherches bibliographiques M. G. a été au contraire plus heureux et nous devons à sa sagacité quelques résultats nouveaux. Un des plus importants est relatif à la genèse de la pastorale de Jean de Lingendes. M. G. a découvert l'édition originale du *Sireine* de d'Urfé, faite en 1604 à l'insu de l'auteur par Jean Aubery (la plus ancienne impression connue jusqu'ici était celle de 1606 publiée par Jean Micard). A cette publication Jean de Lingendes avait fourni deux pièces liminaires; l'auteur s'y révèle admirateur et disciple de d'Urfé et annonce l'intention de publier à la suite de son maître une confession amoureuse. M. G passe ensuite à l'examen du manuscrit et des différentes éditions des *Changements de la bergère Iris*. Le ms. non autographe, portant le titre pédant de *Gynogyrie*, nous présente le poème dans son état primitif; les variantes qu'il fournit ont été soigneusement relevées. De l'édition originale de 1605 il n'existe qu'un exemplaire que M. G. nous décrit en détail. Il a rejeté cette édition, en raison du caractère composite de l'unique exemplaire connu, et adopté pour sa réimpression celle de 1614, publiée chez Toussaint de Bray et revue par le poéte ; c'était assurément l'édition qui présentait le plus de garanties. En outre, à cette édition type il en a comparé six autres, dont il a établi la filiation et les relations par rapport à celle qu'il suit [1]; la discussion qu'entreprend à cet égard M. G. est trop particulière et trop minutieuse pour être résumée ici. La seconde partie de son étude bibliographique est relative aux principaux recueils contenant des vers de Jean de Lingendes. M. G. en a compté quatorze qui vont de 1607 à 1781, mais il faut noter qu'à partir du second, le recueil de de Rosset, presque toutes les pièces connues de Jean de Lingendes se trouvaient déjà groupées. Enfin M. G. a glané chez les écrivains du temps les vers qui pouvaient appartenir à Jean de Lingendes et les a fait entrer dans sa publication. Il a eu la bonne fortune de retrouver dans un recueil d'*Airs de cour* le texte complet de chansons de son poète dont l'une est une de ses plus jolies pièces,

1. Les variantes de ces éditions, comme celles du ms. et de l'édition originale, sont données en note, et M. G. a même libéralemeut admis celles qu'on peut considérer comme de simples fautes d'impression.

et il nous les restitue avec la musique de Boesset le père ; il y a joint deux autres morceaux destinés aussi à être chantés et appartenant à des ballets, mais il les a rejetés dans l'appendice avec la *Complainte de Léandre*, l'authenticité n'étant pas absolument évidente pour ces trois pièces [1]. Un autre appendice nous donne les vers que les contemporains ont écrits en français ou en latin à la gloire de Jean de Lingendes, et l'éditeur a réuni sur eux les renseignements les plus indispensables.

Cette réimpression fait honneur aux publications de l'Université de Manchester et l'exécution typograqhique mérite les mêmes éloges que l'information savante de l'éditeur.

Ludovic Roustan.

Histoire générale de l'Eglise, par Fernand Mourret, professeur d'histoire au Séminaire de Saint-Sulpice. Tome IV. La Chrétienté. Paris, Bloud et Gay, 1916, 610 p. grand in-8°. Prix : 7 fr. 50.

M. l'abbé Mourret poursuit la publication de son *Histoire générale de l'Eglise* de la façon un peu déconcertante que nos lecteurs connaissent déjà [2]. Après avoir raconté dans ses derniers volumes l'Ancien Régime et la Révolution il nous ramène brusquement en plein moyen âge par celui-ci, qui s'étend du pontificat de Jean XII à celui de Boniface VIII ou, si l'on préfère des noms de l'histoire profane, d'Othon I à Saint-Louis. L'auteur l'a partagé en trois livres : I. *Le protectorat impérial*. II. *L'affranchissement de l'Eglise*. III. *L'organisation de la chrétienté*. Dans sa préface, l'auteur professe avec Frédéric Schlegel que « tout ce que cette époque a de grand... provient du christianisme et de l'influence universelle que celui-ci exerce alors sur les cœurs. Tout ce qui s'y manifeste d'incomplet, de défectueux, de funeste, doit être attribué aux passions des hommes et à la barbarie de ces temps ». Le but de la papauté a été uniquement « de libérer l'Eglise de toutes les puissances du mal, en particulier de toutes les oppressions terrestres et de soumettre de plus en plus les choses de la terre aux choses du ciel... en faisant triompher partout.... la loi du Christ » (p. 2). Et M. M. conclut sa préface par l'apostrophe de Léon Gautier : « Si vous êtes chrétien, le Moyen Age sera pour vous l'époque qui a établi le règne du Vrai et du Bien. Si vous n'êtes pas chrétien, vous devez haïr cette époque, parce que les idées de l'Eglise qui triomphent alors, seront pour vous anti-naturelles et fausses ». Voici la critique avertie ; elle devra soit admirer soit haïr et tant pis pour

---

1. M. Lachèvre dans son volume, *les Recueils collectifs de poésies libres et satiriques* (1914) cite aussi le *Recueil des vers du Ballet de la Reyne* de 1609 et attribue encore à Lingendes une autre pièce : *Nos esprits libres et contents*. P. 547 du même ouvrage, il mentionne une plaquette de Lingendes et des stances de lui dans le ms. 534 du Musée Condé : *Que sert-il que je me défende?*

2. Voy. *Revue critique* du 8 septembre 1910, 8 juillet 1911, 18 janvier 1913.

elle, si d'aventure elle réclame le droit d'étudier de plus près les hommes et les choses, pour mieux les comprendre et surtout pour mieux les juger ensuite !

En tête du volume est placée, comme d'habitude, une *bibliographie* très copieuse et suffisamment riche en noms d'une réputation scientifique pour satisfaire les plus difficiles. A l'occasion M. M. citera volontiers Mgr Duchesne, M. M. Ch. Pfister, Ferdinand Lot, Poupardin, etc., dans ses notes ; mais dans sa bibliographie il inflige à certains auteurs une censure spéciale, comme on marquait au moyen âge les juifs d'une rouelle de drap jaune [1]. Si les indications sont à peu près complètes pour l'histoire de France, elles sont fort défectueuses au contraire pour d'autres pays, pour l'Allemagne surtout, où il n'emploie d'une façon constante que l'*Histoire des conciles* de Hergenrœther, dans la traduction française et le *Kirchenlexicon* de Wetzer et Welte [2]. On ne rencontre pas une fois le nom de M. Hauck, dont la grande *Histoire de l'Église d'Allemagne* (au moyen âge) est classique, et l'auteur a trouvé moyen de raconter l'histoire (à sa façon), de tous les empereurs saxons, franconiens et souabes sans ouvrir aucun des nombreux volumes des *Jahrbücher des Deutschen Reiches*, consacrés par des savants distingués à tous les détails de leur règne. Il en ignore peut-être l'existence, mais il aurait pu tirer quelque profit de leur étude.

Nous ne songeons pas à suivre l'auteur dans tout le détail de son récit, abondant pour l'histoire de la papauté, assez fourni pour ce

---

1. S'il insiste sur ce que F. Hurter est « un historien protestant », alors qu'il était déjà crypto-catholique quand il écrivit son *Innocent III*, il dira de M. A. Luchaire qu'il est « étranger au catholicisme, d'une ignorance manifeste relativement à plusieurs de ses dogmes, imbu de préjugés hostiles à son égard » (p. 9). M. F. Rocquain « réunit bien dans ses ouvrages l'intérêt du récit à la richesse de l'érudition, mais pourquoi faut-il qu'il réserve toutes ses sévérités pour les papes, toutes ses sympathies pour les précurseurs du protestantisme et de la Révolution ? Il dépense beaucoup de talent à noircir les premiers et à blanchir les seconds » (p. 10). M. E. Lavisse et ses collaborateurs reçoivent la férule pour « n'avoir pas plus atteint le fonds chrétien de l'âme de Thomas Becket que de celle de saint Louis et du grand pape Innocent III... Ils attribuent la plupart du temps à de mesquines considérations humaines ce qui a son origine dans les plus pures intentions surnaturelles » (p. 12). Il lui arrivera de préférer le travail assez superficiel de M. Jean Birot sur le *Saint-Empire romain* à l'ouvrage bien connu de M. James Bryce, parce qu'il « montre mieux que l'auteur anglais comment les pontifes romains... sauvèrent la liberté de l'Église » (p. 11). D'ailleurs certains travaux récents semblent lui avoir échappé. Ainsi, bien qu'il parle longuement de Pascal II, il ne connaît pas le volume de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études dans lequel Bernard Monod a analysé d'une façon si pénétrante la politique de ce pontife.

2. Il lui arrive pourtant de le citer (p. 438) sous le nom de *Welter et Welte*. On m'opposera sans doute le fait indéniable que M. M. cite assez souvent les *Monumenta* de Pertz, ceux de Jaffé, d'autres sources allemandes du moyen âge ; mais ne sont-ce pas des citations de *seconde* main ?

qui concerne la France et l'Angleterre, beaucoup moins pour l'Allemagne, pour l'Empire d'Orient, pour la péninsule ibérique, pour les pays scandinaves. Nous nous bornerons à citer quelques exemples topiques de l'esprit qui l'inspire.

En parlant du pape Jean XII, il concède que c'était un « pontife indigne » qui cumulait en sa personne « les trois fléaux, l'investiture laïque, la simonie et l'incontinence » (p. 23). Mais ce fut pourtant « un des pires agissements » d'Othon I de faire destituer par un synode romain ce « pape légitime » et ce n'est pas ce triste personnage, c'est l'anti-pape Léon VIII qui « mérite la malédiction qui s'attache à ceux qui ont souillé la dignité de leur sacerdoce dans l'ambition ou la lâcheté » (p. 33). Plus loin, M. M. nous raconte Benoit XI, ce Théophylacte qui « à l'âge de *douze ans* avait scandalisé déjà son entourage par la licence de ses mœurs » ; ce qui n'empêche pas qu'on en fit, à cet âge, le chef de l'Église. Celle-ci a pieusement conservé son nom sur la liste officielle des pontifes légitimes, flétrissant comme anti-papes tous ceux qui lui ont disputé la tiare. « L'univers chrétien, écrivait plus tard le cardinal Baronius, lui conféra après coup une autorité qu'il n'avait pas dans le principe » et M. M. fait valoir encore un autre argument en faveur de Benoît, c'est que « son enseignement officiel fut la condamnation de sa vie » et que « Dieu.. qui laissa la corruption monter jusqu'au trône de S. Pierre, dans la personne d'un pape indigne, ne permit pas que l'Église eût à rougir d'une seule ligne de son bullaire » (p. 114).

En vantant la continence absolue dans le mariage de l'empereur Henri II (Saint-Henri) et dans sa femme Cunégonde, qui auraient « atteint ce sommet où l'homme se rencontre avec l'ange », l'auteur affirme que le pape Eugène III procéda sur ce sujet à une « sérieuse enquête » avant de lancer la bulle de canonisation en 1145 (p. 101). Etant donné que Henri II est mort en 1024 déjà, c'est-à-dire 120 ans plus tôt, il serait bien intéressant de savoir auprès de quels témoins compétents cette enquête fut faite [1].

Qu'il admire et qu'il prodigue les éloges enthousiastes aux grands papes du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, à un Grégoire VII, un Alexandre III, un Innocent III, même à un Innocent IV, cela est parfaitement légitime à son point de vue et je ne songe pas à m'en étonner le moins du monde ; seulement j'aurais voulu, pour lui, qu'il exprimât son admiration par des attaques moins virulentes contre tous les souverains qui ont essayé de résister aux prétentions de plus

1. A propos de mariage, on peut s'étonner un peu de voir l'auteur admirer le rôle de courtier bénévole que remplit le pape Urbain II en poussant à l'union du jouvenceau de dix-huit ans, Welf de Bavière, avec la vieille margravine de Toscane, Mathilde, qui était dans sa quarante-quatrième année (p. 221). Surtout si, comme l'affirme M. M., « le mariage devait rester purement nominal », c'était pousser le jeune prince dans une vie débauchée.

en plus ouvertement affichées du Saint-Siège de dominer le monde entier ; ces attaques contre Henri IV [1], Henri V [2], Fréderic Barberousse [3], Henri VI [4], Frédéric II [5] rempliront peut-être d'une sainte colère contre de pareils tyrans las âmes de jeunes clercs candides, mais il me semble peu probable que l'auteur réussisse par là à prouver aux esprits impartiaux le désintéressement de la curie romaine « cherchant avant tout le triomphe du royaume de Dieu, mais travaillant par là même, comme toujours, à la prospérité de la cité terrestre » (p. 291). Et peut-être les amis de la papauté eux-mêmes le trouveront-ils trop ingénieux quand il justifie par exemple Innocent IV d'avoir pressuré les fidèles et les clercs par des « procédés fiscaux extraordinaires », en disant que c'est la faute du mécréant Frédéric, qui « en acculant le Saint-Siège en détresse à ces regrettables expédients, en est le premier responsable » (p. 517). Quand l'Église entre dans la voie néfaste et sanglante de la répression des hérésies par les tortures, les bûchers et les croisades, c'est naturellement aussi, malgré elle qu'elle y est « entraînée par le peuple et les princes » (p. 420) et la preuve en est qu'Alexandre III appelant au concile du Latran (1179) les princes à prendre les armes pour écraser les Cathares, a soin de rappeler en même temps « que le clergé doit avoir horreur du sang » [6] (p. 422).

---

1. Voy. p. ex. p. 222. Si M. M. avait lu la volumineuse et savante biographie de l'empereur par H. Floto (Stuttgart, 1855), il saurait que nombre de détails répétés par les annalistes cléricaux, sont des calomnies sans preuves. A propos de calomnies, je ne dois pas oublier de signaler que notre auteur a trouvé moyen de parler de l'amiral Coligny comme d'un « grand traître », en se défilant derrière certains « historiens » qu'il n'a pas cru nécessaire de nommer (p. 190).

2. P. 285.

3. P. 396, il s'étonne que Barberousse « se soit élevé au dernier degré de fureur » quand le cardinal Roland a eu l'audace de lui dire en face, à Besançon ; « De qui tiens-tu ta dignité impériale, sinon du pape ? »

4. P. 435. Pour cet empereur, prototype d'un souverain plus moderne du même Empire, je suis d'accord pour le jugement qu'en fait l'auteur « fantastique et brutal ».

5. C'est surtout ce prince intelligent et énergique, mais qui eut le malheur de réclamer pour lui la place dans le monde que la papauté prétendait y tenir, qui se voit gratifié des titres les moins flatteurs ; « hypocrite, méchant, brouillon, nul ne l'égala jamais dans le mensonge éhonté et le parjure ». Frédéric II, c'est « la civilisation antichrétienne... mettant tout en question, même les dogmes de l'Église et la divinité de Jésus-Christ, sapant tout dans l'ordre des institutions, etc. » (p. 493-494).

6. Tout naturellement le mot célèbre — authentique ou non — du légat Amaury de Citeaux devait trouver sa place ici. L'auteur, s'appuyant sur Tamizey de Larroque peut bien avoir raison, en ne lui accordant aucune créance. « Césaire de Heisterbach étant un écrivain sans valeur historique, dont l'œuvre a été écrite d'après les 'racontars' les plus fantaisistes » (p. 454). Cela est possible, encore qu'on en trouve de bien fantaisistes aussi dans certaines sources que M. M. se garderait de récuser pour cela, les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, par exemple; mais cela n'empêche nullement que le « racontar » d'Heisterbach ne reste carac-

Ces quelques détails suffiront pour caractériser l'esprit de l'ouvrage ; nous ne pouvons que répéter d'ailleurs ce que nous avons dit, ici même, à plusieurs reprises déjà, que le livre de M. M. est bien écrit en général [1], que son style est vivant et qu'il esquisse d'un crayon souvent heureux les portraits des personnages qui lui sont sympathiques.

Nous nous plaisons même à y constater un progrès sérieux pour la correction des épreuves qui laissait tant à désirer ; soit qu'il ait trouvé les loisirs nécessaires pour y veiller lui-même, soit qu'il ait eu la chance de tomber sur un réviseur plus savant, ou plus assidu, les noms propres et les noms de lieux tristement mutilés, qui abondaient dans ces derniers volumes (ce dont nous avions fourni des preuves surabondantes), ont presque entièrement disparu [2]. Les fautes d'*inattention*, elles aussi, ont notablement diminué et nous n'en avons noté que quelques-unes en passant [3]. R.

G. Hanotaux, **Pendant la grande guerre** (août-décembre 1914). Paris, Plon. 1916; in-8°, III-286 p. 3 fr. 50.

On ne relit ni sans intérêt ni sans émotion ces articles, qui ont été publiés, au cours des cinq premiers mois de la guerre, dans la *Revue hebdomadaire* et le *Figaro*. L'auteur a été clairvoyant ; il est un des premiers qui ait compris et fait comprendre l'unité du vaste front des Alliés, la bataille *circulaire* et l'inévitable blocus des Empires centraux. Les raisons qu'il a données d'espérer, même aux heures les plus sombres, ont soutenu l'épreuve de l'expérience. Ses erreurs et ses illusions elles-mêmes restent instructives. Il faut donc le remercier d'avoir réimprimé ces pages et souhaiter qu'il nous en donne la suite. Pourtant, une observation s'impose. S'il n'est pas permis de retoucher, en les publiant à nouveau, des articles qui portent leur date et doivent la garder, il ne faut pas non plus s'abstenir de toute addition, de tout changement; les *lapsus* doivent être corrigés et les inexactitudes graves rectifiées en note. — P. 27 : « Nous ne nous emballerons

---

téristique de la mentalité catholique du temps. C'est un moine, fervent catholique, qui cite le : *Tuez toujours !* non pour le blâmer, mais en admirant plutôt le zèle pieux du prélat.

1. L'auteur aurait pu nous épargner certains traits d'esprit, comme de comparer l'hérétique Roscelin à Lamennais et Renan (p. 319).

2. P. 49, lire *Othons* pour *Ohrons*. — P. 220, le comte Hugues d'*Eguisheim* est métamorphosé en un comte d'*Egenthein* ; l'auteur oublie en nous parlant du meurtre de cet ardent défenseur de l'Église, d'ajouter qu'il fut tué par deux chevaliers dont il avait tué lui-même le frère et le père.

3. P. 313, l'auteur semble considérer la compilation des *Propos de table* de Luther comme un écrit du réformateur lui-même. — P. 410 nous voyons l'*empereur Henri VI* né en 1165, accusé d'avoir emprisonné le pape Pascal II mort en 1118. — P. 435, Richard-Cœur-de-Lion est arrêté en voyage et mis en prison par le *duc d'Antioche* (au lieu du *duc d'Autriche*). — Dans le cours de son récit l'auteur parle toujours de Guelfe IV, Guelfe V ; dans l'*index des noms propres* on ne trouve pas cette forme, mais il faut aller chercher au mot *Welf*, plus correcte en effet.

ni sur les fameuses *Carrières de Jeumont*, qui firent pavoiser Paris par une rumeur de Bourse, ni etc. » Confusion entre deux incidents, séparés par plus de deux semaines; Paris pavoisa le jour même de Reichshoffen pour une rumeur de Bourse, annonçant la défaite du prince royal de Prusse devant Landau; les propos de Palikao sur les fameuses carrières furent tenus plus tard et n'étaient pas l'écho d'un bruit de Bourse. — P. 28, M. H. dit que l'arrêt des Allemands devant Liège a permis aux armées belge, française et anglaise de faire leur jonction (12 août); il eût fallu avertir en note que la jonction n'était pas accomplie à cette date. — P. 42 (8-15 août) : « La ville de Liège est occupée, mais les forts sont intacts et tiennent bon. » On le croyait à Paris, mais ce n'était pas vrai. — P. 58, *omnium instaurare in Christo*. Lire : *omnia*. — P. 66 (22 août) : « On répandit de la cavalerie dans toute la plaine de Waterloo, comme pour menacer Bruxelles. Les Belges tinrent bon... et donnèrent aux troupes anglo-françaises le temps d'arriver. » Mieux que personne, M. H. sait que les choses ne se sont pas passées ainsi. — P. 74 : *De tuâ re agitur*. Lire : *tua res agitur* (Hor., *Ep.*, I, 18, 84). — P. 76, Namur est qualifié, le 25 août, de « forteresse intacte » ; or, les deux premiers forts furent réduits le 21, quatre jours avant la reddition de la place. — P. 121 (17 septembre) : « Kœnigsberg, dont, d'après les dernières nouvelles, le siège serait commencé ». Il manque cette note, qui aurait suffi : « Fausses nouvelles. » — P. 126, Craonne n'a pas été la « dernière victoire » de Napoléon; simple *lapsus*. — P. 157 et 164, *resorgimento* est un autre *lapsus* à corriger. — P. 185, la graphie *Tchatalscha* est allemande; écrire *Tchatalja*. Tout cela, et ce que j'omets, fait bien peu de chose; les notes nécessaires n'augmenteront pas ce volume de quinze lignes, mais seront utiles à la plupart des lecteurs.

Une page très importante et qui doit être recommandée aux historiens rapporte une conversation de l'auteur avec l'ambassadeur d'Autriche le 31 juillet 1914 vers midi (p. 141) :

« L'ambassadeur me dit que si la Russie donnait à la Serbie le conseil de demander quelles sont les conditions de l'Autriche, celle-ci répondrait franchement et suspendrait sa mobilisation si la Russie suspendait la sienne. Il ajouta que l'Autriche n'avait aucune intention d'acquisitions territoriales en Serbie... Enfin, l'ambassadeur dit (en propres termes) que cela ne pouvait pas durer et que l'Allemagne, obligée de prendre elle-même ses précautions, allait entrainer l'Autriche si on n'agissait pas tout de suite pour que Saint-Pétersbourg prît acte des propositions austro-hongroises et fît faire par la Serbie la démarche qui ouvrirait la seconde phase des négociations. »

Paroles certainement sincères et que confirme notamment un passage trop peu remarqué de la brochure de Don Francesco Melgar (*En Desagravio*). Sollicité avec insistance, l'empereur d'Autriche avait promis à l'ambassadeur de Russie que le conflit serait évité. Le lendemain, l'ambassadeur fut appelé à la Hofburg pour s'entendre dire que François-Joseph avait repris sa parole, Guillaume II lui

ayant répondu : « Si l'Autriche a peur, moi, je ne crains personne, et, pour couper les ponts, je viens de déclarer la guerre à la Russie. » Que signifie donc le message de Bethmann à Tchirsky, enjoignant à ce diplomate de modérer l'Autriche (publié le 1er août à Londres, mais non pas dans le Livre blanc allemand)? Cette dépêche dont Bethmann a pu légitimement affirmer l'authenticité, était l'expression de la pensée du Chancelier, mais non du parti militaire qui, depuis le 5 juillet, tendait à devenir maître de l'Allemagne. Guillaume II altérait la vérité en écrivant à François-Joseph qu'il ne craignait personne : il craignait beaucoup d'énergumènes, et son propre fils.

S. Reinach.

Maréchal des logis Jacques Nouel. **Parmi les croix**. Roman de guerre. Préface de Paul Adam. Paris, E. de Boccard, in-16, 191 pp. 1917, 3 fr. 50.

C'est ici le premier roman d'un jeune poète. M. Nouel l'a jeté sur le papier pendant les loisirs forcés que lui créa une glorieuse blessure, et ce début est d'un heureux augure, car il nous apporte mieux que des promesses. On aimera, dans ces pages sincères, les paysages de Lorraine, esquissés sous le vent des obus et les tranches de vie militaires, découpées en plein héroïsme quotidien. L'intrigue sentimentale qui se déroule parmi ces spectacles d'ardent effort et de sacrifice glorieux est de l'inspiration la plus haute. Une jeune parisienne a perdu son fiancé tombé près de Gerberviller pendant les premiers mois de la guerre. On ignore où reposent les restes de ce brave et Simone se met en route pour chercher le lieu précis de son dernier sommeil. Arrivée près du but de son pieux pèlerinage, elle retrouve un autre officier qui l'aima naguère, mais sans être, à ce moment, payé de retour. Simone subit maintenant la contagion de cet amour, très digne d'elle : elle en accepte, elle en encourage presque l'aveu contenu. Pourtant, devant la tombe, à ce moment retrouvée, de celui qui le premier toucha son cœur, elle recule, se dérobe et se retire soudain par un geste dont on appréciera la délicate pudeur.

Faut-il toutefois que ce geste soit décisif et définitif entre les deux jeunes gens (il semble l'être dans la pensée de l'auteur), après les scènes de discrète passion au spectacle desquelles nous a convié M. Nouel? Pour notre part, nous souhaiterions à son livre un épilogue où l'on verrait Simone revenant vers Paul, après une dernière période de recueillement accordé par elle à sa grande douleur d'hier. Ces deux êtres charmants et sains fonderaient alors un ménage comme il nous en faudra beaucoup au lendemain de cette guerre : un ménage qui, suivant l'exemple de ceux dont les contes de fées nous entretiennent, aura beaucoup d'enfants à élever dans le culte ravivé de la patrie.

En effet, qu'un jeune cœur, une fois donné sans réserves, se sente douloureusement incapable de battre aux émois spontanés d'un nouvel amour, ce serait là une très exquise disposition sentimentale

devant laquelle nous n'hésiterions pas à nous incliner avec respect. Mais qu'ayant battu derechef et reconnu par là sa capacité de vivre, il soit, — par un incident d'intense émotion certes, mais non de décisive importance, — arrêté pour jamais sur la route où l'engageait doucement déjà le vœu de la nature, c'est ce qui est beaucoup moins concevable à notre avis ; c'est ce que nous ne sanctionnons qu'à titre provisoire, aux dernières pages du roman attachant de M. Nouel, car une plus irréparable péripétie justifia naguère les adieux de Camille à Perdiccan ! Mais cette impression finale ne diminue en rien l'intérêt que nous avons pris à l'évolution des sentiments chez les deux héros du récit.

M. Paul Adam a préfacé ce livre avec l'autorité cordiale qui fait présentement de lui l'un des patrons les plus recherchés par cette jeunesse martiale dont il a, dès longtemps, cultivé les énergies selon la vraie tradition latine.

Ernest Seillière

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 août 1917.* — M. Henri Omont communique, au nom de M. E. Blochet, les notices d'une série de mss. persans récemment entrée à la Bibliothèque nationale grâce à la libéralité d'un amateur, M. Marteau, qui a partagé ses collections artistiques entre la Bibliothèque, le Musée du Louvre et le Musée des arts décoratifs. Ces mss. sont d'un grand intérêt au point de vue calligraphique et pour l'histoire de l'art persan. Le plus remarquable d'entre eux est un petit volume contenant une partie de la version persane des fables de Bidpaï, copié au XIIe siècle et illustré d'une série de miniatures; c'est un des plus anciens spécimens de la peinture musulmane.

M. Henri Cordier lit une note sur l'orientaliste allemand Julius Klaproth, né à Berlin en 1783 et fils d'un chimiste distingué. Grâce à la protection du comte Jean Potocki, qui se fit accompagner par lui dans ses voyages en Asie, Klaproth put arriver à la situation d'académicien à Saint-Pétersbourg. Aussi fut-on surpris de le voir quitter cette capitale pour venir s'installer à Paris en 1816, avec des subsides du roi de Prusse qui l'ont fait considérer comme un espion. On s'était demandé pourquoi Klaproth avait abandonné la Russie. La correspondance de Silvestre de Sacy avec le comte Ouvarof de Moscou, conservée à la Bibliothèque de l'Institut de France, fournit la réponse à cette question. Klaproth fut obligé de quitter la Russie parce qu'il avait commis un vol : « Chargé — écrit Ouvarof — de faire graver des caractères chinois et muni à cet effet d'une somme d'argent assez considérable, il fut envoyé à Berlin et disparut, gardant l'argent et les manuscrits très précieux qu'il avait emportés avec lui. »

M. Salomon Reinach étudie un texte d'Aristote, publié en 1857 et resté, semble-t-il, inaperçu. Aristote se demande pourquoi l'on évite de bouillir la viande avant de la rôtir, alors qu'on la rôtit avant de la bouillir. Il indique que ce scrupule est peut-être motivé par quelque chose qui se dit dans les mystères. M. Reinach croit avoir reconnu à quoi le philosophe fait allusion. Des textes, postérieurs de plusieurs siècles à Aristote, racontent que le jeune dieu Zagreus, né de l'inceste de Jupiter avec sa fille Proserpine, était poursuivi par la haine de Junon. Celle-ci chargea les Titans de le tuer; ils le coupèrent en sept morceaux, qu'ils firent bouillir et enfin rôtir à la broche avant de s'en repaître. Cette fable était racontée dans les mystères, où l'on enseignait aussi que le genre humain descendait de ces Titans déicides et que Zagreus avait été ressuscité par Jupiter pour prendre rang à côté de lui parmi les dieux. Si les écrivains classiques ne parlent pas de Zagreus, de sa mort et de sa résurrection, c'est que c'était là un enseignement donné sous le sceau du secret dans les mystères. Aristote y fait allusion sans insister; il constate que les Grecs, pour ne ressembler en rien aux Titans, évitaient de bouillir la viande avant de la rôtir. La légende est donc très antérieure à l'époque où les auteurs se sont permis de la mentionner; elle jette un jour nouveau sur d'autres textes volontairement obscurs qui se rapportent aux mystères d'Éleusis et à l'orphisme. — M. Alfred Croiset présente quelques observations:

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 20 octobre — 1917

Sidersky, La chronologie assyro-babylonienne (C. Fossey).
Laube, La correspondance de Libanius et de saint Basile (My).
Meliba, Les fouilles de Numance (R. Lantier).
Rott, La représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, VI (R.).
Piccioni, L'ordre de Malte et la Corse (A. Chuquet).
Ch. Benoist, L'Europe en feu (Ludovic Roustan).
Questions et réponses.

D. Sidersky. **Etude sur la chronologie assyro-babylonienne**. Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XIII. Paris, Imprimerie nationale, 1916, 1 vol., 95 p. in-4°, en vente chez Klincksieck, 4 francs.

Le travail de M. Sidersky s'appellerait plus exactement *Etude sur le calendrier babylonien*. Résumant les travaux d'Epping, de Strassmaier et de Kugler, l'auteur montre que l'année babylonienne était lunisolaire; que le principe de l'intercalation d'un treizième mois (second *Adar*) était appliqué au moins dès le XVIIIe siècle av. J.-C.; qu'un second mois intercalaire (second *Elul*) fut institué par *Hammurabi* postérieurement à la dix-huitième année de son règne (2105 av. J.-C.); que les mois babyloniens étaient de 29 et de 30 jours, sans alternance régulière, le commencement du mois coïncidant avec la première apparition de la lune après la conjonction, et que dès le IIe siècle av. J.-C., les astronomes savaient en calculer la date; qu'à partir de l'ère de Nabonassar (26 fév. 747 av. J.-C.), l'année est réglée de telle sorte que le premier *Nisan* suive l'équinoxe sans jamais le précéder et qu'à partir de l'an 367 av. J.-C. l'ordonnance des années embolisniques du cycle ennéadécaétéride est définitivement fixée. Les tableaux joints au mémoire de M Sidersky seront particulièrement utiles à ceux qui voudront étudier ces questions. Ce sont : un tableau des années embolismiques mentionnées dans les inscriptions babyloniennes; un tableau des années babyloniennes ayant un second *Adar* ou un second *Elul*; une concordance de 657 dates babyloniennes et de dates juliennes, comprises entre 700 et 10 av. J.-C.; un tableau des dates juliennes du premier *Nisan* babylonien, avec les féries correspondantes, les conjonctions lunaires vraies et moyennes, et les longueurs respectives des années babyloniennes, de 523 à 10 av. J.-C.;

un tableau des intervalles entre l'équinoxe vernal moyen et les dates du premier *Nisan* babylonien; un relevé des conjonctions arrivées à Babylone; la table babylonienne du calcul des néoménies des années 208 à 210 de l'ère des Séleucides [1].

C. Fossey.

Ad. Laube. **De litterarum Libanii et Basilii commercio** (diss. inaug.). Breslau, 1913; 62 p.

Dans cette dissertation inaugurale, M. Laube traite d'un sujet très controversé; il s'agit de la correspondance entre Libanius et saint Basile. Cette correspondance se compose de vingt-six lettres, quinze de Libanius, onze de Basile, que les uns tiennent pour authentiques, tandis que par d'autres elles sont considérées comme apocryphes; le dernier qui se soit occupé de la question, P. Maas en rejette dix. M. L. pose le problème de la manière suivante : Libanius et Basile ont-ils réellement été en correspondance? Et sa méthode consiste principalement dans la discussion des arguments invoqués par les partisans de l'authenticité, notamment par Seecke. Ces arguments, dit-il, ne sont pas probants; on ne peut démontrer que la source du manuscrit le plus important, le Vossianus 77, remonte à l'original des lettres, c'est-à-dire à la copie que Libanius, comme on le sait, en conservait soigneusement, et la présence de certaines lettres dans ce manuscrit n'est pas une preuve que ces lettres soient authentiques. En outre, on devrait conclure, d'après la correspondance, que Basile a été l'élève ou le condisciple de Libanius; mais cette opinion cadre mal avec ce que l'on sait de la vie des deux personnages; le témoignage de Socrate et de Sozomène est entaché d'erreur. M. L. examine alors les lettres dans leur contenu, et il essaie de montrer, en les analysant, qu'elles renferment des traits incompatibles avec le caractère de Basile et de Libanius, que l'ordre des dates y est troublé, et qu'on y relève de graves contradictions. Sa conclusion est celle-ci : Il y a tant de détails, dans la correspondance, qui sont en désaccord avec la vie et le caractère de Libanius, de Basile et des personnes qui y sont citées, qu'on ne peut mettre en doute que toutes ces lettres ne soient l'œuvre d'un faussaire; du reste, ajoute M. L., leur style diffère sensiblement du style de Libanius, et surtout de celui de Basile. Quel est donc le but, se demande enfin M. Laube, que se proposait celui qui a composé la collection? C'était, répond-il, de montrer quelles étroites relations pouvaient exister entre chrétiens et païens, et en outre de prouver, par les flatteries adressées par le rhéteur païen à un évêque chrétien, que le style de Basile est supérieur au genre de Libanius, et que

---

1. Trop de fautes dans les références aux ouvrages allemands ou anglais : p. 2, *Winkler* pour *Winckler*; p. 10, *Orientalische* pour *Orientalistische*; p. 11, *Cuneiform Textes* pour *Texts*; p. 33, *Malher* pour *Malher*, etc.

l'éloquence chrétienne fleurissait d'elle-même sans avoir besoin de la rhétorique des sophistes. Mais ce sont là, comme on le voit, des raisons qui ne sortent guère du domaine de l'hypothèse, et la question ne me semble pas résolue.

MY.

Excavaciones de Numancia. Memoria presentada al Ministerio de Instruccion publica y Bellas-Artes, 1 vol. in-8°. Madrid. 1913.

Dans ce mémoire, publié par la Commission exécutive des fouilles de Numance, le directeur des travaux, M. J. Ramón Mélida, expose rapidement les principaux résultats des campagnes poursuivies, aux frais du gouvernement espagnol, depuis les premières découvertes de l'allemand Schulten.

Trois civilisations se sont succédé sur le petit *cerro* de *Garray*. La première, néolithique, n'est représentée que par des haches de pierre et quelques fragments de céramique. La seconde, ibérique, est caractérisée par la prédominance de l'industrie de la céramique et par l'emploi du fer dans la fabrication des armes et instruments usuels. La troisième est une civilisation ibéro-romaine, où domine le *barro saguntino*.

Sous les ruines de la bourgade romaine, on a retrouvé la ville ibérique avec ses rues tortueuses, ses maisonnettes rectangulaires, en partie taillées dans le rocher et possédant chacune sa citerne.

Le mobilier recueilli au cours des travaux est très pauvre et sans grand intérêt : quelques éperons de bronze, des mors de bride, des agrafes de ceinturon, des fibules, des objets usuels et quelques armes. Cependant la découverte, dans les ruines de la ville ibérique, d'une remarquable collection de vases peints a dédommagé amplement les chercheurs de la pénurie de l'*instrumentum domesticum*.

La poterie numantine, unique en son genre, est surtout intéressante vers l'époque où la ville fut détruite. Parmi les cendres, au fond des silos, on a recueilli les restes de vases décorés de très curieuses stylisations qui, tout en se rattachant par un lien très sûr à la technique et à l'industrie commune des ateliers ibériques, nous font connaître des types et des modes d'ornementation encore inconnus et parfois même inattendus.

Certains vases montrent une décoration curviligne, formée de cercles, de quarts de cercle concentriques ou bien de groupes d'ondulations parallèles. D'autres sont ornés de rinceaux, de crosses, de postes, d'S en théories, ou se divisent en zones ou en métopes.

L'animal revient très souvent sous le pinceau du décorateur, mais avec des formes les plus bizarres et les plus inattendues. Le motif le plus fréquent est un buste de cheval, mais tellement stylisé qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour y retrouver l'image d'un équidé. Le cou s'encapuchonne et devient une sorte de crosse; la tête n'est

plus qu'une boule avec un ornement en forme de W à la place des naseaux. Quant aux oiseaux, leurs corps, divisés en zones et agrémentés d'ornements géométriques, font songer à des bêtes d'Apocalypse.

Il reste beaucoup à faire à Numance. Les fouilles n'ont porté jusqu'à ce jour que sur un tiers de la surface de la ville et par cela même deux questions importantes restent sans réponse : y avait-il une enceinte murée? quel était l'emplacement des cimetières? Il est à souhaiter que le prochain rapport de la commission puisse apporter une solution à ces intéressants problèmes.

Raymond LANTIER.

Ed. ROTT, **Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses**. Tome VI (1643-1663). Berne, Staempfli, 1917, V, 1008 p., 4°.

Avec ce nouveau volume du monumental ouvrage de M. Edouard Rott, publié sous les auspices des Archives fédérales suisses, nous quittons enfin la période de la guerre de Trente ans pour arriver jusqu'au début du règne personnel de Louis XIV. Il débute par l'exposé des négociations relatives à la paix de Westphalie qui devait proclamer officiellement l'indépendance complète des treize Cantons vis-à-vis du Saint-Empire romain, et s'arrête au moment où leurs envoyés renouvellent solennellement à Paris la vieille alliance avec la Couronne de France, en septembre 1663. Cet acte diplomatique et les conséquences que l'on sut en tirer, constituèrent une véritable main mise du gouvernement royal sur la liberté des mouvements des *Eidgenossen* vis-à-vis de leurs autres voisins. M. Rott a très bien résumé en quelques traits caractéristiques, dans sa courte introduction, les causes de ce qu'il appelle « la décadence helvétique » : la vénalité de bon nombre de personnages influents dans les cantons et de leur clientèle, les discordes intestines, fomentées par l'antagonisme confessionnel, souvent aigu, des cantons de l'ancienne et de la nouvelle foi. Sans doute l'habileté professionnelle des diplomates français y fut aussi pour quelque chose; mais leur tâche fut singulièrement facilitée par la situation générale de l'Europe jusqu'au moment où la seconde occupation de la Franche-Comté (1674), la création de la forteresse de Huningue, qui menaçait Bâle de son artillerie (1680), les prétentions de la couronne à l'héritage de Neuchâtel (1707) réveillèrent les inquiétudes des cantons occidentaux et surtout de Berne. A partir de ce moment, sans dénouer leurs alliances officielles, la crainte pousse les *Eidgenossen* (surtout ceux des cantons protestants) à faire des vœux secrets pour la Grande Alliance qui s'organise contre l'ambition croissante de Louis XIV, et, par un singulier jeu du sort, leurs sympathies se retournent vers la Maison d'Autriche, devenue l'alliée des grandes puissances protestantes, l'Angleterre et les Provinces-Unies

Depuis, deux siècles se sont écoulés et, comme le fait remarquer discrètement l'auteur, ce n'est plus sur ses frontières de l'ouest qu'est menacée la Suisse moderne ; mais elle ne devra jamais oublier, d'où que vienne le danger, « que c'est l'union qui fait la force et qu'il faut plus que jamais s'attacher à affermir celle-là, de manière à ne pas perdre le bénéfice de celle-ci » (p. v).

M. Rott a divisé les matériaux immenses, réunis dans tous les dépôts d'archives de l'Europe, en trois livres. Le premier embrasse les années 1643-1648, de la mort de Louis XIII, à la signature des traités de Westphalie. Au début la situation est encore difficile pour le représentant de la couronne de France, Jacques Le Fèvre de Caumartin, la supériorité militaire des Impériaux dans le sud-ouest de l'Allemagne semblant assurée et certaines parties de la Suisse elle-même (la Thurgovie) paraissant menacées. Heureusement la victoire de Condé à Fribourg, l'emprise solide qu'Erlach et Turenne conservent sur Brisach et Conrad Widerhold sur Hohentwiel, dissipent ces inquiétudes ; mais les Cantons forestiers restent hostiles au Louvre et le nonce du pape à Lucerne passe du côté des *Espagnolisés* ; l'envoyé milanais Casati, lui aussi, donne bien du fil à retordre au pauvre Caumartin, souvent découragé et n'ayant point en main les sommes nécessaires pour faire prévaloir autour de lui les sympathies françaises.

Quand une fois les plénipotentiaires des principaux belligérants furent réunis à Munster en novembre 1645, les cantons durent s'appliquer à se les rendre favorables. De fait, il y avait déjà près d'un siècle et demi qu'ils ne faisaient plus vraiment partie du Saint Empire, mais aucun acte officiel n'avait reconnu jusqu'ici leur indépendance. On peut être assuré que si Ferdinand III avait triomphé dans la lutte trentenaire, il aurait repris la politique des archiducs et de l'empereur Maximilien I pour forcer les confédérés, ou du moins certains d'entre eux, à rentrer dans le giron de l'Allemagne. Bâle surtout se sentait menacé [1]. On désirait donc être représenté au Congrès mais on ne savait pas à qui s'adresser, ni par qui se faire représenter [2]. Finalement ce fut le bourgmestre de Bâle, J. Rodolphe Wetstein, qui fut choisi et qui arrivait à Munster en décembre 1646, en qualité de « député du Corps helvétique ». Malgré ses intrigues un peu suspectes,

1. Le représentant du roi de France lui-même, Stella de Morimont, citait pour des revendications personnelles, la ville de Bâle devant la Chambre impériale de Spire !

2. Les plénipotentiaires français, d'abord favorables à cette idée, hésitaient tout à coup, craignant que les Suisses ne protestassent contre l'incorporation à la France de l'Alsace, qui était leur grenier d'abondance naturel et nécessaire.. Et, en effet, le bourgmestre de Bâle avait déclaré à Caumartin, en mai 1646, que les *Eidgenossen* n'étaient pas disposés à se désintéresser d'un changement de domination sur leurs frontières (p. 137).

il eut la chance de voir tous les ministres dirigeants, Trautmannsdorf, comme Longueville et Oxenstjerna, se ranger finalement aux vœux de ses commettants, et la déclaration du 19 octobre 1647 proclama l'autonomie absolue des cantons suisses [1]; cette déclaration provisoire fut insérée dans le traité final de 1648 et la réussite de son ambassade valut à Wetstein une popularité considérable chez ses compatriotes reconnus désormais comme État souverain par toute la chrétienté.

Le *second livre* du présent volume s'occupe de la période de 1648 à 1660. A côté d'autres envoyés, temporaires et généralement insignifiants, c'est Jean de la Barde qui occupe, pendant toute cette douzaine d'années, la scène politique en Suisse, comme représentant de la France, parlant beaucoup, et faisant beaucoup parler de lui, très actif toujours, un peu trop pressé parfois d'aboutir et se trouvant alors par sa propre faute en des passes difficiles. Il avait été premier commis de Chavigny à ce que nous appellerions aujourd'hui le Ministère des Affaires étrangères, puis envoyé au Congrès de Münster, quand le rappel de Caumartin, enveloppé dans la disgrâce de la famille des Bouthillier, le fit arriver à Soleure, en janvier 1648. Depuis plusieurs mois, Caumartin et sa femme s'étaient appliqués à le discréditer d'avance, et la pénurie du trésor royal, à elle seule, suffisait déjà pour lui créer de graves ennuis. Impossible de suivre le nouvel envoyé dans tous les détours de sa politique affairée ; ceux qui auraient la curiosité et la patience de le faire, trouveront un guide impeccable dans M. R. qui nous décrit toutes ces intrigues avec une lucidité parfaite, qui n'a d'égale que son impartialité consciencieuse. Il nous fournit de la sorte tout autant une curieuse étude de psychologie politique qu'une page d'histoire. Ce ne sont que mines et contremines, avances intéressées, repentirs subits, de part et d'autre. On y apprend à connaître l'esprit pratique des Helvètes de ce temps, placé entre les deux tentateurs de Paris et de Madrid ; ils se gardent bien de se mettre dans la situation fâcheuse de l'âne de Buridan, mourant de faim entre ses deux bottes de foin. Après le triomphe de Münster est venu le coup de foudre de la Fronde, le prestige de la France est paralysé, ses ressources financières épuisées et c'est sur un ton, pressant plutôt que dévotieux, qu'une ambassade des Cantons vient réclamer en 1650 les sommes considérables promises et dues pour les régiments suisses. On la traite avec la plus grande courtoisie, mais d'argent point, et Mazarin, poussé à bout, déclare même, en mai 1650, qu'il va chercher des auxiliaires moins coûteux. Quelques semaines plus tard une convention est signée sans doute, mais ce ne sont que

1. L'empereur Ferdinand III mit tant de hâte dans son adhésion qu'il ne consulta même pas les Electeurs comme le demandaient les Constitutions de l'Empire. Mais il voulut se donner l'air d'avoir procédé spontanément à cette renonciation, en faisant antidater la pièce (16 mai 1647), croyant ainsi sauvegarder le prestige de sa couronne.

des paroles non suivies d'effet, et le ressentiment en est d'autant plus vif. Peu après c'est l'invasion de l'Alsace par les mercenaires du duc Charles de Lorraine ; Bâle et Mulhouse semblent menacés; puis ce sont les troubles de Brisach, la lutte autour de Belfort, durant la deuxième Fronde, les intrigues du comte d'Harcourt, gouverneur de l'Alsace, toute une série d'événements fâcheux qui font beaucoup de mauvais sang aux Suisses comme à La Barde, toujours sans fonds.

Il s'agit maintenant de renouveler l'alliance signée avec Henri IV en 1602 ; pour obtenir l'acquiescement des cantons, on verse un à compte sur les sommes dues aux régiments au service de la couronne, mais l'on demande en même temps qu'ils s'engagent à défendre également l'Alsace et le Brisgau, acquis depuis ce dernier traité de 1602. Pour le moment les négociations sont arrêtées par la révolte menaçante des paysans lucernois et bâlois au printemps de 1653 ; puis, quand l'insurrection est comprimée, de nouvelles difficultés s'élèvent. Certains cantons, Lucerne et Soleure, ne veulent plus du renouvellement de l'alliance, instigués par des intrigues espagnoles. Celles-ci gagnent même certains cantons protestants. D'autre part, Mazarin hésite à se confier entièrement à La Barde ; les diètes successives n'aboutissent à aucun résultat positif ; en 1655 nous voyons même Cromwell s'occuper des Suisses, à propos du massacre des Vaudois du Piémont. Une nouvelle guerre civile et religieuse éclate en 1656 [1] ; les Bernois sont battus à Rapperschwyl, en mars 1656, par les Cantons forestiers et leurs alliés. Le Louvre est resté neutre officiellement, mais on a su néanmoins que La Barde a proposé une démonstration militaire dans le Jura, et protestants et catholiques ressentent également cette immixtion projetée du remuant diplomate et Zurich se prononce à son tour contre le renouvellement de l'alliance (août 1656). Louis XIV et son ministre perdent enfin patience et le 29 décembre 1657 ils mettent les Cantons en demeure, d'une manière assez cassante, de se déclarer enfin. Comme les marchands suisses établis à Lyon font entendre en même temps leurs vives doléances, la Diète réunie à Aarau parvient enfin (juin 1658) à réconcilier Zurich et les autres dissidents à l'idée d'une nouvelle alliance, et La Barde tout heureux, préside une série de banquets officiels, qui, sans parler des sommes distribuées par lui, ont bien pu amener, par leur chaleur communicative, ce résultat, en apparence définitif. Restait une grosse pierre d'achoppement ; l'inclusion de l'Alsace parmi les territoires que le traité garantirait au roi, contre une attaque éventuelle de la maison d'Autriche. Ni les cantons protestants, ni surtout les catholiques, ne se souciaient de contracter une obligation pareille et pendant plusieurs années encore l'affaire reste donc en suspens.

Ce n'est qu'en octobre 1661, alors que Jean de La Barde revient

1. C'est ce que les historiens suisses appellent « la guerre de Villemergen ».

d'un long congé, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, que la situation changée de l'Europe se fait sentir. Le traité des Pyrénées (1659) a mis fin à la lutte entre Habsbourgs et Bourbons, et même la querelle de Louis XIV avec le Saint-Siège (à propos de l'ambassadeur à Rome, le duc de Créquy) ne peut plus agir avec succès sur les cantons catholiques. La Barde apporte d'ailleurs cent mille livres et quelques semaines après son arrivée, il annonce la naissance d'un Dauphin. Toutes les maladresses de l'ambassadeur ne peuvent plus, après cela, nuire à la réussite de l'affaire; la diète de Bade vote en juillet 1663 le renouvellement de l'alliance, et bientôt une ambassade monstre (elle comptait plus de deux cents personnes) se mettait en route pour Paris; à sa tête se trouvait le bourguemestre de Zurich, Henri Waser, très dévoué aux intérêts français. Les envoyés arrivaient dans la capitale vers la mi-novembre « la plupart gras et bien nourris », comme le dit à la *Muze historique* de Loret. Ils furent reçus avec un cérémonial des plus compliqués; le roi « leur toucha à tous dans la main avec la sienne », mais il resta toujours couvert devant ses visiteurs, la tête nue. On leur offrit force banquets, on les mena faire leur révérence au dauphin dans son berceau; mais quand on en vint aux négociations avec les commissaires du roi, Brienne, Lionne, Le Tellier, Colbert, ils ne furent pas de force à lutter contre de pareils adversaires et, sur toutes les questions principales qu'ils entendaient soulever, ils se virent repoussés avec perte. On leur refusa la neutralité de la Franche-Comté, la permission pour les confédérés de ne pas servir en Alsace, la fixation d'une date précise pour le versement du subside de 400.000 livres.

On ne leur concéda que des points secondaires, certains privilèges commerciaux, la suppression du droit d'aubaine, etc. La cérémonie du serment réciproque eut lieu avec toute la pompe possible à Notre-Dame, le 18 novembre. Puis il y eut banquet à l'Archevêché, où le roi « but à la santé des cantons avec beaucoup de démonstrations de joye » (p. 759) et le lendemain La Barde remettait de la part du monarque des chaînes et des boîtes d'or aux principaux envoyés, et soldait leurs frais de voyage. Au fond, des deux parties contractantes ni l'une ni l'autre n'étaient satisfaites de l'arrangement nouveau. Et c'est sur cette date que se termine le troisième et dernier livre du présent volume. — On y trouvera encore, p. 801-859 une *table des matières*, p. 860-883 une *table des noms de lieux*, p. 884-1006, une *table des noms de personnes*, et enfin p. 1007-1008 quelques *additions* et *corrections* au présent et aux précédents volumes.

Après tout ce que j'ai dit déjà, dans cette *Revue*, sur le grand travail de M. Edouard Rott, je n'ai pas besoin de répéter, une fois de plus, que l'auteur ne sait pas seulement rechercher, publier et commenter des documents inédits, ce qui n'est pas déjà si facile, mais qu'il sait aussi très bien les mettre en œuvre. Si j'admire son esprit critique,

son évidente impartialité vis-à-vis des tendances les plus opposées, qualités qui donnent au lecteur un sentiment de sécurité complète à l'égard de la documentation formidable réunie par son labeur, j'admire plus encore le talent de l'écrivain, qui de cette masse énorme de matériaux a su tirer une narration toujours limpide, ne négligeant pas le moindre détail caractéristique, mais s'attachant partout à faire ressortir ce qui rattache ces faits particuliers à la trame de l'histoire générale de l'époque, et à montrer comment ils sont déterminés par les grands courants de la politique européenne. R.

Camille Piccioni. **L'ordre de Malte et la Corse.** (Extrait de la « Revue d'histoire diplomatique »). Paris, typogr. Plon-Nourrit. 1916. In-8°, 70 p.

Nous connaissions déjà trois essais de cession de la Corse à l'ordre de Malte.

Au XVIe siècle, sous Henri II, le grand maître envoyait Salvago à Gênes pour traiter avec la Seigneurie; mais les conditions posées par la Seigneurie furent exorbitantes.

Puis, en 1567, Alphonse d'Ornano offrit à Malte la souveraineté de l'île ; mais le grand maître regimba sur le conseil du pape.

Enfin, un siècle plus tard, en 1667, troisième essai qui échoue encore parce que Gênes fait de nouveau d'excessives conditions.

Dans le travail dont nous rendons compte, M. Piccioni éclaire d'une lumière aussi vive qu'inattendue une quatrième tentative qui se produit au XVIIIe siècle et que nous faisaient entrevoir une brève allusion du chroniqueur Ambroise Rossi et des lettres de Paoli récemment publiées.

Le récit de cet épisode, tracé par M. Piccioni, est fort intéressant et curieux. En 1746, le corse Natali se rend à Malte pour y voir son frère et s'entretient avec l'auditeur Grech qui dirige les affaires extérieures de l'ordre. Il lui offre la Corse, et Grech, tout plein de l'idée de ce « coup glorieux », projette en 1748 de faire envoyer au congrès d'Aix-la-Chapelle des députés qui proposeront de mettre l'île entre les mains d'un neutre. Le congrès se sépare sans avoir résolu ni même, à ce qu'il semble, abordé la question.

Mais en 1754 la Consulte corse décide d'offrir de nouveau à l'ordre de Malte le gouvernement de la Corse, et vers le mois de juillet, selon Rossi, l'abbé Zerbi aurait traité avec le grand maître Pinto.

Seulement, la France était là, et Paoli. En ce même mois de juillet Paoli fut élu « général » des Corses. Il connaissait la négociation maltaise; il la jugeait « une très solennelle stupidité » et « la seconde édition de la royauté de Théodore » ; il pensait que mieux valait encore être commandé par les Génois que par les Maltais qui n'étaient que « les meurt-de-faim de l'Europe ».

Pourtant, en 1764, le bailli de Froullay qui représentait l'ordre de Malte à la cour de Versailles, parlait encore à Choiseul des prétentions maltaises, et en 1768, lorsque Gênes céda la Corse à la France,

l'ordre protesta par un mémoire. Mais en 1764, Choiseul n'avait-il pas répondu à Froullay que les chevaliers étaient trop peu pour « suivre une entreprise aussi considérable » ?

On louera l'étude que M. Piccioni vient de consacrer à ce projet étrange. Elle a d'autant plus de valeur que l'auteur reproduit en appendice les principaux documents dont il s'est servi. Mais il ne faut pas seulement reconnaître son patient labeur. Il faut rendre hommage à sa pénétration et à sa sagacité. M. P. remarque que cet épisode de la question corse n'a pas été inutile ; que Grech, bien que Paoli se soit moqué de lui, était un précurseur ; que Grech a proposé une « raisonnable solution », le paiement d'une somme d'argent, et suggéré ainsi la clause du futur traité entre Gênes et la France. Il dit avec raison que Louis XV, causant de Malte et de la Corse avec Froullay, ne voulait que « tâter le terrain ». Il juge très bien que le grand maître Pinto voulait avoir la Corse pour enrichir Malte et sans rien débourser lui-même. Il conclut avec justesse : « On ne peut que se féliciter de l'insuccès de l'ordre. On ne voit guère Napoléon maltais ; on ne voit pas non plus l'esprit démocratique insulaire qui venait de s'affirmer une fois de plus dans la législation de Paoli, s'accommodant des institutions des chevaliers. Malte, déjà en décadence, n'avait plus qu'un demi-siècle à vivre comme Etat indépendant, Paoli a ajouté un nouveau titre à la reconnaissance de ses compatriotes en contribuant à faire échouer un dessein qui, unissant la détresse des Corses d'alors à la décadence, aurait, s'il avait réussi, retardé la pacification intérieure de l'île qui devait confondre bientôt son histoire avec celle de la France ». Arthur CHUQUET.

Charles BENOIST, **L'Europe en feu.** Chroniques de la grande guerre, 1916. Première partie, du 15 janvier au 15 juin. Paris, Perrin, 1917, in-16. Pp. II, 258. Fr. 3,50.

L'idée de réunir en volume pour les années 1914-1915 les chroniques politiques bimensuelles que le regretté M. Francis Charmes donnait à la *Revue des Deux-Mondes* a été conservée par son successeur M. Ch. Benoist. Sous un titre différent, mais faisant suite à *l'Allemagne contre l'Europe*, il publie à la même librairie la première série de ses commentaires de la quinzaine. Les études de l'auteur, ses voyages, ses relations dans le monde politique français et étranger, sa pratique constante de la presse et de l'histoire des partis chez nos alliés et chez nos adversaires nous sont autant de garants que cette rubrique importante d'un des organes les plus considérés de la vie intellectuelle de la France est tombée dans les meilleures mains. On ne sera pas surpris de trouver dans ce premier volume la place laissée à la politique intérieure, aux débats parlementaires, très restreinte, presque nulle ; dans le peu qu'en a dit l'auteur il n'y a guère que quelques dédaigneuses remarques sur une ingérence intempestive et

brouillonne de certains partis. Tout l'intérêt de la discussion va naturellement vers la guerre, vers les problèmes qu'en se développant elle a soulevés chez les belligérants et souvent d'une façon non moins pressante chez les neutres. Les faits militaires proprement dits n'ont été retenus que lorsque leur portée était de nature à modifier l'évolution de l'énorme conflit. C'est ainsi qu'on rencontrera sur l'admirable résistance de Verdun, sur les progrès des Russes en Arménie, sur la menace d'une invasion autrichienne dans le Trentin de chauds et vigoureux raccourcis. Mais il y aura plus de profit encore pour le lecteur à lire et à méditer le commentaire des conférences tenues à Rome et à Paris pour une coopération plus étroite des Alliés, comme aussi les intéressants aperçus sur la politique italienne, ardente et tenace, ou sur les manœuvres prudentes et équivoques de la politique grecque; la connaissance intime que possède l'auteur de la dernière histoire de ces puissances jette un jour plus vif sur les problèmes actuels. L'Italie de Cavour lui est familière et le souvenir de son premier homme d'État remplit ces pages consacrées à son histoire d'hier; sur la Grèce du roi Constantin on eût souhaité, même à cette date, une appréciation plus sévère. Dans cette première moitié de l'année 1916 qu'embrasse le volume, l'activité de l'Allemagne s'était concentrée surtout sur la guerre sous-marine dont la seconde phase devait être encore autrement féconde en résultats inattendus. Ils apparaîtront moins surprenants, éclairés par la discussion pénétrante qu'a faite M. B. des débuts de cette forme inouïe du conflit mondial. Les sophismes de l'Allemagne, ses tergiversations, ses prétentions cyniques ou naïves sont percés à jour, tandis que s'affirme l'attitude calme, prudente et ferme du président Wilson dans la succession de ses notes si mesurées, mais où le juriste toujours en éveil reste le gardien scrupuleux de ce droit international que nos ennemis invoquent alors qu'ils l'outragent le plus insolemment. M. B. ne s'est risqué à aucune prophétie, mais son interprétation des notes américaines montrera à ses anciens lecteurs la logique étroite qui enchaîne chacun de ces premiers actes à la démarche finale de nos nouveaux alliés.

Le chroniqueur d'une revue avec ses regards périodiques échappe aux hasards de l'information brute du quotidien; c'est un premier recul de l'esprit pour mieux juger; mais il en garde heureusement la chaleur et la vivacité. La forme, élégante sans recherche, alerte, spirituelle, volontiers moqueuse et malicieuse, toujours variée, libre et souple de ces commentaires n'est pas leur moindre attrait, et ils méritent, en outre de ceux qui les reliront dans leur publication actuelle, beaucoup de nouveaux lecteurs [1].

Ludovic Roustan.

---

1. P. 118, c'est à Frédéric-Guillaume Ier, et non pas au *Grand Electeur*, qu'on attribue la formule du « rocher de bronze (en allemand : *de bronce*) de la souveraineté ». P. 133, lire atteindre, et p. 196, News, au lieu de *attendre*, *Fews*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

518. — Amérique. Louis XV prévit-il, comme on l'a dit, que l'Amérique se détacherait de l'Angleterre ?

— Non. Louis XV écrivit simplement, le 16 mai 1769, au comte de Broglie : « Prenons garde qu'en voulant faire trop fleurir nos îles, nous ne leur donnions les moyens un jour, et peut-être promptement, de se soustraire à la France, car cela arrivera sûrement un jour de toute cette partie du monde ». C'était l'Angleterre qui devait perdre sa grande colonie qu'elle refusait de « faire trop fleurir ». Mais Louis XV avait deviné l'avenir et on ne peut lui refuser une certaine perspicacité.

519. — Argenson (d'). Que faut-il penser de ses Mémoires ?

— Il ne faut les consulter qu'avec précaution. D'Argenson connaissait très peu les choses de la cour. Il annonce tous les huit jours, pendant des années, la disgrâce de Fleury et de Chauvelin. Il accepte les faits les plus étranges, comme la succession des empoisonnements dans la famille de Louis XIV. Trop porté à croire le mal, il avance souvent bien des faits inexacts.

520. — Berthier était-il noble ?

— Son père avait reçu des lettres de noblesse en juillet 1763 pour les services qu'il avait rendus comme ingénieur géographe en chef et pour la construction des hôtels des ministères à Versailles.

521. — Bonaparte a l'Institut d'Égypte. Bonaparte lut-il un mémoire à l'Institut d'Égypte ?

— Il en eut envie, et il demanda à Monge et à Berthollet s'il ferait bien de lire un mémoire où il exposerait quelques idées militaires. Mais les deux savants lui objectèrent qu'il était trop grand pour cela, que chacun voudrait le juger, que certaines gens iraient chercher Plutarque, iraient déterrer le diable pour prouver que son mémoire ne valait rien, bref qu'il se compromettrait. « Vous avez raison, répliqua Bonaparte, je retire mon mémoire ».

522. — Brillant écervelé. Qui a nommé ainsi Beaumarchais ?

— Voltaire, lisant les *Mémoires* contre Goëzman, disait : « J'ai peur que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde ».

523. — 18 Brumaire. Le 18 brumaire était-il fête nationale ?

— Le 28 brumaire an XI ou 19 novembre 1802 Berthier, alors ministre de la guerre, écrit au général commandant la 13e division militaire : « Deux salves d'artillerie ont été tirées à Rennes à l'occasion du 18 brumaire. D'après les lois actuellement existantes, il n'y a que deux grandes fêtes dans la République, le 1er vendémiaire et le 14 juillet. Le 18 brumaire ne peut être fêté que particulièrement et non comme fête nationale ».

524. — Chiens alliés. Est-ce au parlement anglais qu'un orateur

s'opposa plaisamment à une taxe sur les chiens parce qu'ils avaient, disait-il, rendu des services pendant la guerre ?

— La guerre entreprise par l'Angleterre contre les nègres marrons de la Jamaïque était terminée. On avait dans cette guerre employé des meutes de chiens féroces. Aussi, lorsque Pitt proposa une taxe sur les chiens, Sheridan répondit qu'il y aurait de l'ingratitude à imposer de « nouveaux alliés » qui avaient combattu pour les Anglais en Amérique.

525. — Qu'est-ce que CHOUPPES qui servit sous Louis XIV ?

— Aimard, marquis de Chouppes, lieutenant-général de l'artillerie en 1643, servit en cette qualité au siège de Thionville. Ce fut lui que Mazarin envoya en Bretagne à La Meilleraye qu'il voulait gagner à la cause de la reine. Maréchal de camp (24 octobre 1647), Chouppes fut employé dans l'armée qui, sous les ordres du duc de Modène, envahit le duché de Milan. Il devint lieutenant-général (30 août 1653) et mourut en 1677.

526. — CICÉRON ET PLINE. Quel écrivain français a dit que les lettres de Cicéron font connaître son cœur et que les lettres de Pline font connaître son esprit ?

— Louis Racine, dans ses mémoires sur son père, parle ainsi des lettres de Jean Racine et de Boileau : « Ces lettres font mieux connaître ces deux hommes que tout autre portrait, parce qu'elles sont écrites à la hâte, de même que celles de Cicéron font connaître quel était son cœur, au lieu que les lettres de Pline, travaillées avec soin et recueillies par lui-même, ne nous peuvent faire juger que de son esprit ».

527. — LE CORDONNIER SAUVEUR. Connaît-on le personnage qui fut, sous la Révolution, sauvé par son cordonnier ?

— Sieyes aimait à raconter qu'il avait été dénoncé avant le 9 thermidor aux Jacobins, mais que son cordonnier l'avait ainsi défendu : « Ce Sieyes, je le connais, il ne s'occupe pas de politique, il est toujours dans ses livres ; c'est moi qui le chausse et je réponds de lui ».

528. — CORNEILLE ET L'AMOUR. Sait-on qui a dit que Corneille regardait l'amour comme une passion frivole ?

— Boileau disait de Corneille : « Sa vocation l'entraîne du côté du grand et du merveilleux. L'amour qu'il regarde comme une passion frivole n'entre guère que par surprise dans la plupart de ses tragédies. Il semble dédaigner la tendresse, de peur qu'elle n'avilisse son style accoutumé au plus éclatant sublime. De là vient qu'il chausse le cothurne dans les reproches que le père du *Menteur* fait à son fils ».

529. — COURIER ET LA CONSPIRATION DE MALET. — Paul-Louis Courier fut-il compromis dans la conspiration de Malet ?

— Le 23 octobre 1812, au moment où éclatait la conspiration de Malet, Paul-Louis eut la malchance de partir pour Tours. Des gendarmes de Blois l'arrêtèrent parce qu'il n'avait pas de passeport et le

mirent en prison. Ses amis de Paris le firent relâcher. Mais il fit quatre jours de détention et il dut payer cinq à six louis. Lui-même reconnaît qu'il aurait pu rester plus longtemps dans les griffes des alguazils si l'on n'eût parlé pour lui. « Cette conspiration étant toute d'officiers sans emploi, moi, officier démissionnaire, venu à Paris depuis peu, et parti le jour même de l'affaire, j'y pouvais figurer très bien ».

530. — Déplacer les abus. Qui a dit : « Les Révolutions n'ont jamais corrigé ni détruit les abus ; elles ne font que les déplacer » ?

— Daunou.

531. Diplomatie. Serait-ce Bismarck qui disait que c'est l'art de ne rien dire du tout en beaucoup de mots ?

— Bismarck, dans une lettre à sa femme, du 18 mai 1851, écrit, en effet, qu'il fait d'étonnants progrès dans l'art *mit vielen Worten gar nichts zu sagen*.

532. — Les réfugiés espagnols en 1815. Quelles mesures Napoléon prit-il à leur égard ?

— Les militaires reçurent du ministère de la guerre leurs appointements et leur solde : ils devaient former à Tours un régiment d'infanterie qui aurait autant de bataillons qu'on pourrait réunir de fois 800 hommes, et à Nantes, quelques escadrons de cavalerie qui seraient utilement employés en Vendée. Quant aux civils, dont le nombre s'élevait à plus de 3.000, une junte espagnole dite *junte de secours* et composée de cinq membres, fut chargée de leur distribuer des secours fournis par le ministre des affaires étrangères (800.000 francs à raison de 100.000 francs par mois). Les chefs de bandes, comme Mina et autres, avec quelques officiers, sous-officiers et soldats, seraient mis à la disposition du ministre des aflaires étrangères pour être employés sur la frontière d'Espagne.

533. — Etoile terrible. De qui est cette phrase : « L'étoile était alors terrible contre les rois » ?

— De Mme de Motteville qui dit cela au temps de la Fronde et de la révolution d'Angleterre.

534. — Fanatique badaud. Qui a ainsi, et injustement, qualifié Carnot ?

— C'est Guizot qui, dans ses *Mémoires*, a ainsi jugé Carnot : « honnête homme autant que peut l'être un fanatique badaud ».

535. — Que sait-on de M. de Fumeron, premier commis de la guerre sous Louis XV ?

— Fumeron (Jacques-Jean-François), sieur de Verrière, fils d'un commissaire ordonnateur qui fut chef de bureau sous Chamillart, commissaire ordonnateur à l'âge de vingt ans, correspondait avec les généraux d'armée, et c'est à lui que les lettres d'Allemagne étaient soumises pour un premier examen.

536. — Justice, justice. Qui a dit, en reprenant le mot de Danton : « la justice, encore la justice, toujours la justice » ?

— Le 14 juillet 1797, Royer-Collard demanda que la liberté religieuse reçût toute l'extension compatible avec le maintien des principes constitutionnels et il invita ses collègues du Conseil des Cinq Cents à respecter la justice qu'il appelait le plus profond des artifices et la plus savante des combinaisons : « Aux cris féroces de la démagogie invoquant l'audace, et puis l'audace, et encore l'audace, vous répondrez enfin par ce cri consolateur et vainqueur qui retentira dans toute la France : la justice, et puis la justice, et encore la justice ! » Voilà un mot qui prouverait que Royer-Collard n'aimait pas Danton et qui ferait douter de cet autre mot qu'il aurait, dit-on, prononcé, que Danton était magnanime.

537. — L'EXPULSION DES JUIFS EN 1793. Fut-elle proposée en 1793 ?

— Le club de Nancy demanda, paraît-il, l'expulsion des Juifs. Mais le club de Paris désapprouva la proposition dans la séance du 27 octobre 1793. « La République, dit alors un membre, ne connaît plus le mot juif qui sert maintenant à nommer une secte et non un peuple ; elle ne connaît pas les sectes et ne déporte les sectaires que lorsqu'ils troublent l'ordre social ». Sur ces paroles, la Société passa à l'ordre du jour parce qu'elle ne connaissait d'autre religion que celle de la liberté et de l'égalité.

538. — LOUIS XVI ET LA GUILLOTINE. Louis XVI fut-il menacé de l'échafaud avant 1793 et même avant la Convention ?

— A la fin d'avril 1792 un journal imprime simplement ceci :

Inscription proposée pour la guillotine :

> Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
> N'en défend pas nos rois.
>
> (MALHERBE).

539. — LE MIEUX DANS LE MOINS. A qui s'applique ce jugement, et de qui est-il ?

— Saint-Beuve a dit de La Bruyère dont il vante la sobriété et la proportion de la pensée avec le langage : « le mieux dans le moins a été sa devise ».

540. — MINISTRES PROTESTANTS A LA CONVENTION. Y en eut-il, et combien ?

— Il y en eut cinq : Bernard Saint-Affrique (Aveyron), Dentzel et Grimmer (Bas-Rhin), Rabaut Saint-Etienne (Aube) et Rabaut-Pomier (Gard).

541. — MIRABEAU COMTE DE PROVENCE.

Mirabeau ne disait-il pas un jour qu'il serait ou pourrait être comte de Provence ?

— Un jour qu'il parlait de la ruine de la France avec un ami, il dit tout à coup : « On va déchirer, démembrer le royaume, et je suis né pour être un aventurier, j'ai du crédit en Provence. — Vous croyez-vous déjà comte de Provence ? — Eh ! pourquoi pas ? Beaucoup d'autres sont partis de plus bas ».

542. — Lorsqu'il la craint le moins, la mort vient le saisir. De qui est ce vers et à qui s'appliquait-il ?

— Ce vers est de Fieubet (cf. les *Lettres* de Boursault, I, p. 353), qui l'applique à Louvois :

> Louvois plus haut que lui ne voyait que son maître :
> Dans le comble des biens, des grandeurs, du plaisir,
> Lorsqu'il la craint le moins, la mort vient le saisir,
> Et ne lui donne pas le temps de la connaître.

Faut-il rappeler, à ce propos, la lettre éloquente de Mme de Sévigné sur la mort soudaine du ministre ?

543. — Petits princes. Est-ce Talleyrand qui disait que les petits princes allemands, devant Napoléon vainqueur, ne savaient que se jeter à terre ?

— Talleyrand dit, en effet, que le petit souverain se met devant le vainqueur aussi bas qu'il voulait voir ses sujets devant lui : « Les petits princes ne savent que se jeter à terre, et ils y restent jusqu'à ce que la fortune vienne les relever. Je n'ai pas vu à Erfurt une seule main passer noblement sur la crinière du lion ».

544. — Polonaises. On a dit des Polonaises que le cœur vaut mieux chez elles que la tête ; de qui est ce mot ?

— Le duc de Levis, parlant de la princesse de Nassau-Siegen, a dit d'elle : « Elle avait plus d'imagination que de jugement, de l'esprit sans suite, et, comme la plupart des Polonaises, le cœur, chez elle, valait mieux que la tête ».

545. — Préfets opposants en 1851. Y eut-il des préfets qui refusèrent d'adhérer au coup d'état du 2 décembre ?

— Le préfet du département de Tarn-et-Garonne, Pardeilhan-Mezin, fut le seul préfet qui refusa d'adhérer à l'acte du 2 décembre. Il annonça l'événement à ses administrés en ajoutant qu'il fallait maintenir la tranquillité, qu'il la maintiendrait avec fermeté, mais que « la conscience a des appréciations souveraines et des lois inflexibles » et qu'il « avait demandé un successeur ».

546. — Rigueur et couleur. Quelqu'un a dit qu'Ampère était un curieux qui causait de tout, et qui avait bien de l'instruction et de l'agrément ; mais qu'il manque de rigueur, comme érudit, et de couleur, comme écrivain. De qui est ce jugement ?

— De qui, sinon de Sainte-Beuve ?

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — **27 octobre** — **1917**

Artaud et Brenier, L'Union économique provençale (E. d'Eichthal).
Maspero, Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes (A. Moret).
Benton, Le sultanat ds Bornou ; Snouck Hurgronje, L'Islam (R. Basset).
Van Tieghem, Ossian en France, L'Année littéraire 1754-1790 (Ludovic Roustan).
P. Descamps, La formation sociale du Prussien moderne (S. Reinach).
De Lacroix, L'effort de la Roumanie ; Perrier, J. Reinach, Vesnitch, L'effort serbe ; Krek, Les Slovènes (F. B.).

L'Union économique provençale, par MM. Artaud et Henri Brenier. Une broch. in-4°, Marseille, 1917.

MM. Artaud, président de la Chambre de Commerce de Marseille et Henri Brenier, directeur du Service de cette même Chambre, viennent de publier une étude qui se rattache par certains côtés à la discussion qui a été ouverte dans plusieurs enceintes sur la réorganisation administrative de la France. Il a été fort question du régionalisme dans ces discussions : différentes formes de régionalismes ont été proposées ou critiquées par les orateurs. Certains d'entre eux, en repoussant le régionalisme politique proprement dit, c'est-à-dire le remplacement du département par des circonscriptions administratives plus vastes munies d'organes délibératifs élus, ont appuyé l'idée d'introduire dans notre système départemental actuel élargi par certaines fusions, des groupements de caractères et de cadres divers, intellectuels, universitaires, artistiques, économiques, commerciaux, industriels, qui auraient plusieurs des avantages du régionalisme sans risque de compromettre l'unité nationale, qui de plus respecteraient dans ses grandes lignes l'ordre administratif profondément entré dans nos mœurs, tout en étendant le domaine de l'action collective, reconnue aujourd'hui si nécessaire. C'est dans cet ordre d'idées que se meut le projet « d'union économique provençale » qu'à l'instar d'un certain nombre de Chambres de Commerce et de publicistes, viennent d'étudier et de commenter MM. Artaud et Brenier dans un rapport adressé à la Chambre de Commerce de Marseille. Le premier, sous le titre un peu barbare de « Une solution productionniste », examine les moyens « pour une sphère économique déterminée, de produire largement pour rattraper le retard que nous avions déjà avant la guerre, reconstituer les capitaux consommés pendant la guerre, et ne pas nous laisser distancer par nos voisins ». C'est là un programme

très louable. L'auteur se demande si en vue de le réaliser, la Chambre qu'il préside et qui a déjà donné de nombreuses preuves de sa vitalité et de son esprit d'initiative, ne doit pas « sortir de la circonscription et aborder la région — en la considérant comme unité d'exploitation » offrant les avantages que représentent l'étendue, l'organisation, la coordination des efforts aussi bien en matière industrielle et commerciale qu'en matière agricole. Sans insister sur les détails de cette organisation, il propose à sa Chambre de procéder méthodiquement à l'étude de la question, et tout d'abord il a demandé à M. Henri Brenier, bien connu pour son Atlas statistique de l'Indo-Chine, d'examiner ce qui doit être la première étape de la route à suivre, c'est-à-dire les éléments d'une délimitation de la région dite provençale.

M. Brenier ne se dissimule pas la difficulté d'une tâche qui paraît au premier abord assez simple, mais qui vient vite se heurter à des antagonismes d'intérêts ou d'habitudes, ou même à des doutes sur les véritables confins géographiques d'une région d'ensemble à constituer et sur le rôle que ces confins jouent actuellement en présence des moyens de communications et de transport modernes. Nous ne pouvons pas naturellement suivre ici l'auteur dans l'étude serrée qu'il fait de son sujet, ni discuter ses conclusions ou ses suggestions. Elles sont basées sur une analyse géographique et topographique détaillée. En supposant ses propositions acceptées, et elles ne pourront l'être qu'à la suite de négociations et de pourparlers qui ont déjà commencé, et semblent en bonne voie, M. Brenier, dans une deuxième partie de sa note, examine les avantages pratiques qui résulteraient d'un organisme économique grand provençal composé en gros de huit départements : Bouches-du-Rhône, Basses et Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, Gard, Ardèche, soit 42,644 kil. et 2,755,800 habitants. Il passe en revue les industries déjà existantes et insiste sur les développements qu'elles pourraient trouver soit dans de nouveaux débouchés, soit dans l'emploi généralisé des forces hydrauliques dont les montagnes comprises dans la région fourniraient des sources abondantes. Il met en relief l'avantage que présenteraient au point de vue des irrigations la régularisation des eaux supérieures et le reboisement. La répartition de la main-d'œuvre profiterait également d'une organisation centralisatrice : de même pour le crédit agricole, l'enseignement technique, etc.

Je suis heureux de signaler la féconde initiative de la Chambre de commerce Marseillaise, initiative qui servira d'exemple et d'encouragement à d'autres tentatives du même genre. Dues à l'impulsion des intéressés eux-mêmes, elles réussiront mieux, à mon avis, que des groupements purement officiels qui seraient prescrits et institués par la pression gouvernementale; ceux-ci auraient de par leur origine un caractère factice et contraint qui leur enlèverait de leur efficacité et compromettrait leur existence même. E. D'EICHTHAL.

G. Maspero, **Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes,** t. VIII (forme le *tome quarantième* de la *Bibliothèque égyptologique*), in-8°, 424 p. Paris, E. Leroux, 1916 ; 15 fr.

Les mémoires réimprimés dans ce VIIIe tome sont de sujets très variés. Comptes rendus de fouilles : celles de Quibell à Hierakonpolis, de Garstang à El Arabah, Mahasna et Bêt-Khallaf, de Caulfeild à Abydos, de Legrain à Karnak. Études historiques : sur la bataille de Kadesh, d'après l'interprétation proposée par Breasted ; sur le régime de la principauté thébaine au temps des princesses de la XXVIe dynastie ; sur les monuments de Nastesen, roi d'Éthiopie contemporain de Cambyse ; réédition des traductions (en anglais) des inscriptions d'Ouni et de Smendes. Continuation des « matériaux pour un livre sur les déformations de l'histoire officielle par la légende » (dont le début se trouve au tome VII des *Études*), où l'auteur reconstitue avec la plus grande ingéniosité la « geste de Sésostris », le cycle des légendes relatives au prince Satni et à Imouthès, un homme divinisé, en s'aidant des travaux de Sethe et de Griffith. Droit et institutions de l'Égypte, d'après l'inscription de Mes, le décret d'Ousirkhâou et les textes du tombeau de Noukânkhou. A la religion ressortissent les études « sur la toute puissance de la parole » (d'après l'inscription du British Museum commentée par Breasted), sur « les mystères d'Osiris » (d'après la stèle d'Ichernofret publiée par H. Schaefer), sur les formules magiques « qui protègent la mère et l'enfant » (d'après le papyrus édité par Ad. Erman). L'histoire de l'art est représentée par une suggestive interprétation des « figures et scènes en ronde bosse des tombeaux égyptiens ». Ajoutez « des notes de voyage », de courtes notices sur des textes inédits, des anecdotes intéressant le folklore, etc.

Dans ces « essais », Maspero, sans négliger de donner les références essentielles, qui témoignent de l'impeccable sûreté de son érudition, s'abandonne librement aux hypothèses et aux rapprochements suggestifs, qui ouvrent les trésors de son expérience des textes et des monuments. Parfois il annonce des études sur des sujets mal connus et laisse entrevoir des solutions séduisantes. Voyez ce qu'il dit du culte des héros (p. 140), du rite de l'incubation dans les temples (p. 99, 133), et surtout de la métempsycose (p. 77). L'existence de cette croyance à la transmigration des âmes, en Égypte, est encore très discutée. Hérodote (II, 123) affirme bien que les Égyptiens admettent que l'âme est immortelle, et se réincarne, après la mort, dans un autre être vivant (animal) pour revenir, après 3000 ans, dans le corps d'un homme. Il ajoute que quelques Grecs ont adopté cette doctrine. Nous mettons ici les noms de Pythagore (qui admet la réincarnation de l'âme dans des animaux) et de Platon : d'après ce dernier notre âme se souvient d'existences antérieures ; le plus souvent « apprendre n'est pas autre chose que se souvenir » ; l'âme anime donc successi-

vement plusieurs corps. Or, ce témoignage d'Hérodote était jusqu'ici réfuté par ses commentateurs modernes ; Wiedemann (p. 457) nie que les textes égyptiens aient conservé quoique ce soit sur la métempsycose ; les chapitres 76-88 du *Livre des Morts* prouvent simplement que l' « âme bienheureuse avait le pouvoir d'adopter *à son gré* n'importe quelle forme (animale ou végétale) et de la quitter quand il lui plaisait (Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte*, p. 365). La métempsycose des Égyptiens ne serait qu'une opération magique grâce à laquelle l'âme s'incarne, pour un temps variable, dans un animal ou une plante afin d'échapper à un danger ; elle ne consiste point à recommencer toute une existence ; elle ne comporte pas non plus ces éléments moraux qui expliquent chez d'autres peuples la migration des âmes : expiation des fautes réalisée par le passage dans des corps plus ou moins parfaits suivant les mérites ; réminiscence de l'expérience intellectuelle et morale acquise dans les existences antérieures. Maspero prend nettement position contre cette opinion. Il remarque judicieusement que les contes populaires égyptiens nous renseignent mieux qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Au *conte des deux frères*, rédigé sous la XIXe dynastie, l'âme de Bitiou désire se réincarner pour le venger de sa méchante femme ; elle féconde celle-ci, et Bitiou renaît à une vie nouvelle, sous un nom nouveau, où il garde conscience entière de son existence antérieure, à tel point qu'il réalise immédiatement sa vengeance. De même au conte démotique de Sénosiris (du Ier siècle de notre ère), un mort, qui fut autrefois un grand savant nommé Horus, apprend que son pays court le risque de succomber sous les attaques d'un magicien ; ce mort demande à se réincarner ; il renaît sous le nom de Sénosiris et sauve son pays et son roi par sa science magique. Si ce Sénosiris, dès l'enfance, peut réaliser ces prodiges, c'est qu'il n'a rien oublié de la science que possédait jadis Horus : « il apprend moins qu'il ne se souvient » (dit Maspero, en se servant des termes platoniciens). D'où la conclusion qu'en Égypte : 1° une âme désincarnée pouvait, parfois, recommencer une carrière nouvelle dans le même corps, ou dans un corps nouveau, en repassant par le sein d'une femme ; 2° l'âme réincarnée se souvenait de ses existences antérieures et gardait son acquit intellectuel et moral ; 3° enfin, au point de vue éthique, « un passage du conte de Sénosiris est de nature à faire soupçonner que beaucoup de morts étaient renvoyés sur la terre après un séjour dans l'Hadès, sans doute afin d'y racheter les fautes dont ils s'étaient rendus coupables au cours de la première existence » (p. 77-78). — On voit comment la question de la métempsycose en Égypte se pose, à la suite de ces observations, et à quelles recherches nouvelles la sagacité de Maspero nous convie.

La *Bibliothèque égyptologique* nous promet encore plusieurs volumes d'œuvres de Maspero. La mort du maître illustre n'en ralentira pas la réimpression : car la Bibliothèque va reprendre une vie

nouvelle sous la direction de l'éminent égyptologue, M. Edouard Naville.

A. MORET.

P. ASKELL BENTON, B. A. F. O. G. J. **The sultanate of Bornu,** Oxford, Milford, 1913, petit in-8°, 401 p. et 2 cartes.

En 1903-1904, un Allemand, Schultze, faisant partie de la commission anglo-allemande de délimitation du Yola-Tchad, réunit, pour son utilité personnelle, ce qui avait été écrit sur le Bornou et y ajouta ce que ses propres observations lui suggéraient. L'ouvrage paru en 1910, fut traduit en anglais par M. P. Askell Benton pour ceux, dit-il, qui ne peuvent pas lire l'allemand, « with their feet on the fender ». Le traducteur, résidant lui-même à Maidougou, dans le Bornou, a enrichi ce volume de nombreuses additions qui complètent l'œuvre de Schultze [1]. Ces additions, sans compter les notes, forment près de la moitié du volume.

Les premiers chapitres exposent sommairement l'histoire et l'exploration du pays, depuis Ibn Sa'id, le premier qui en fasse mention [2] jusqu'à nos jours ; la géographie physique, le climat, la flore, la faune, la population, les conditions commerciales, une bibliographie considérablement accrue par M. Askell Brinton, d'après les travaux de Joucla, Kumm et Struck [3] et l'appendice 1, liste de 42 lépodoptères.

Les appendices (II-XXI) ajoutés par M. Askell Benton, comprennent : deux listes des rois du Bornou, depuis le fabuleux Seif dzou Yezen, la traduction des chapitre des *Documents scientifiques de la mission Tilho* sur les prétendus Tobba's et les Sos sur Shehu Lamino et ses successeurs; celle de l'article de Lippert sur Rabah (*Mitheilungen des Seminars für orientalische Sprachen*, Berlin, 1899),

---

1. Par un regrettable concours de circonstances, la publication de l'ouvrage capital de Marquart, *Die Benin-Sammlung des Reichsmuseum für Völkerkunde in Leiden* (Leiden, 1913) a été retardée en sorte qu'elle a coïncidé avec celle de M. Askell Benton qui n'a pu la consulter.

2. Aux auteurs arabes qui ont traité du Bornou, il fallait ajouter Ibn el 'Omari qui, au milieu du XIVe siècle, nous a conservé le protocole des correspondances échangées entre les sultans mamlouks d'Egypte et les souverains du Bornou (*Et Ta'rf*, Le Caire, 1312, in-8°, p. 28-29. Il mentionne aussi le souverain du Kânem comme différent de celui du Bornou (ibid., p. 29).

3. Le travail de Redhouse, mentionné dans ces additions, d'après Carbou (p. 232) et que M. Askell Benton n'a pu trouver à la Bodléienne ni au British Museum, est, d'après l'exemplaire que j'ai sous les yeux, une traduction de l'arabe par Redhouse : *Translation from the original arabic of a History or Journal of the Events which occurred during Seven Expeditions in the Land of Kânim, against the Tribu of Bulâla etc., by the Sultan of Burnu, Idris the Pilgrim, son of 'Ali ; preceded by some Details of the sultan's Ancestors.* Translated by J. W. Redhouse, Esq. Communicated by the secretary of State for Foreign Affairs. C'est un extrait de 81 pages, probablement du *Journal of the Roy. Asiatic Society*, 1862 (p. 143-123).

un extrait des campagnes de Shehu Lamino, traduit de l'histoire des émirs de Banchi par Mallem Moṣṭafa; un fragment des *Hausa Stories and Ridles* de G. Harris (Londres, 1908) sur la révolte d'Abba Masta; des observations météorologiques sur le Bornou anglais; une note sur le lac Tchad et le Bahr el Ghazal; une étude sur la dérivation de quelques mots Kanouri, surtout des noms propres [4]; les jours de fête au Bornou; le calendrier, entièrement musulman, une liste des tribus bornoues, des notes étymologiques sur le Bornou proprement dit; la dérivation des mots Shuwa et Kanouri; un choix de lettres inédites parmi les correspondances relatives à Oudney, Denham et Clapperton en 1821-1824; les noms des races et des variétés de bétail en bornou; une note sur les portraits des voyageurs qui ont visité le pays ou des auteurs qui en ont parlé; d'autres sur Fadhl Allah et les Français, sur les principales résidences du Bornou, sur la promotion de Clapperton comme lieutenant (7 février 1413) avec ses états de service et sur un prince bornou à Tripoli, d'après le volume de Tully. L'ouvrage se termine par un index et deux cartes.

Par la variété de ses renseignements, il rendra de grands services aux Africanistes et complète les précédentes publications de M. Askell Bentou *Kanuri readings* et *Notes on some languages of the Western Sudan*.

René Basset.

Snouck Hurgronje. **Mohammedanism.** New-York, G. P. Putnam's Sons, 1916, IX-184 p. in-8°.

Le présent volume se compose de conférences faites en 1914-1915, sous les auspices du comité américain « for lectures on the history of Religions ». C'est donc un ouvrage destiné au grand public, mais il est certain que pour décrire dans un tableau d'ensemble l'islam et son développement, personne n'était plus qualifié que l'un des érudits qui connaissent le mieux, non pas seulement l'islam théorique, mais l'islam vivant et actuel.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : l'origine de l'islam, le développement religieux de l'islam, le développement politique de l'islam, l'islam et la pensée moderne. L'auteur estime, avec raison (p. 176) que la barrière qui sépare le monde musulman du reste du monde civilisé tombera quand n'existera plus « la détestable identification du pouvoir et du droit dans la politique, qui s'appuie sur la loi canonique musulmane sur la guerre sainte ». Mais il est douteux que le temps où nous vivons soit la période la plus favorable à ce résultat (p. 177), quand on connaît, et M. Snouck Hurgronje ne les ignore

---

4. P. 311, note 1. La traduction de *Hadjr hamis* par « rocher sans rival, rocher solitaire » est inexacte; elle s'explique par la légende musulmane d'après laquelle c'est là que s'arrêta l'arche de Noé qui donna son nom au pays : Barr-Nouh (pays de Noé) = Bornou.

pas, les efforts tentés par l'Allemagne et ses complices pour s'aider de la *djihâd*, dans leur lutte criminelle contre le droit.

René Basset.

P. Van Tieghem, **Ossian en France**. Paris, Rieder, 1917, 2 vol. in-8°, pp. 441 et 544. Fr. 15.

— **L'Année littéraire (1754-1790)** comme intermédiaire en France des littératures étrangères. Ibid. 1917, in-8°, p. 162. Fr. 4.

I. Personne parmi ceux qui souhaitaient un éclaircissement du problème de l'influence d'Ossian sur notre littérature, ne se doutait qu'un ouvrage de près d'un millier de pages ne serait pas de trop pour l'envisager sous tous ses aspects, et l'auteur le premier a été surpris de voir son étude s'enfler jusqu'à deux compactes volumes. Mais en songeant qu'à peu près rien n'avait été tenté sur ce sujet, qu'il embrasse une longue période de plus d'un demi-siècle, qu'il touche intimément à une des questions les plus complexes de notre évolution littéraire, les origines du romantisme, on sera moins étonné de ces dimensions imprévues. Je me hâte d'ajouter que la méthode de travail de M. Van Tieghem, son souci de ne rien avancer qui ne soit fondé sur des faits précis, les scrupules d'une analyse qui ne se contente pas de nous livrer les résultats en gros, mais tient à nous exposer le détail rigoureux de son enquête, d'un mot, sa probité de chercheur, l'ont entraîné, presque à son insu, à édifier cet imposant monument à une figure qui pour nous n'est plus guère qu'un nom.

L'ouvrage s'ouvre par une introduction longue (99 p.), mais indispensable pour apprécier toute la portée de l'étude qu'elle annonce. Après quelques pages sur la poésie gaélique et le véritable Ossian, celui des celtisants, M. V. T. nous expose la carrière et l'œuvre de Macpherson, la publication de ses divers recueils et dissertations, la part de ses patrons et collaborateurs, et il analyse sommairement pour ce premier *Ossian*, les vingt-deux poèmes qui le constituent dans l'édition de 1773 et auxquels la suite de l'étude renverra si souvent. Macpherson eut des émules, trop ignorés des Français ; je ne signale ici que Smith, qui devint chez nous populaire et dont les quatorze poèmes sont également analyses. L'ensemble de cette œuvre factice ainsi constituée est brièvement caractérisé avec les nouveautés qui la signalaient à l'attention. Vient ensuite la fameuse controverse sur l'authenticité des poèmes, mais il ne saurait être question d'en reprendre ici l'exposé. Elle n'est pas encore débrouillée dans tous ses détails ; toutefois les résultats essentiels sont dégagés : M. V. T. qui l'a suivie dans toutes ses phases, en se référant aux savants les plus autorisés, est disposé à admettre la fabrication d'un Ossian gaélique antérieur au texte anglais, mais reposant sur des traditions authentiques. Le rapprochement de l'*Ossian* de Macpherson avec ce que les celtisants ont actuellement acquis à la science ne permet plus la condamnation

sommaire jadis familière aux critiques. Il y a eu falsification, le fait s'impose. nulle part Macpherson n'a traduit un original gaélique, mais cet Ossian apocryphe est resté en somme assez semblable pour les grandes lignes au véritable Ossian.

Après cette explication préalable, M. V. T. aborde son étude pour laquelle il a suivi une division chronologique toute naturelle : la révélation, la diffusion, l'apogée, Ossian et le romantisme, le déclin ; je transcris les en-tête de ses cinq livres. C'est le *Journal étranger* d'Arnaud et de Suard qui le premier en 1760, révéla Ossian à la France, et c'est Turgot qui en fut le premier interprète. Le grand économiste était doublé d'une espèce de Herder, très curieux de poésie primitive, d'innovations prosodiques, et heureux de retrouver dans les *poésies erses* de Macpherson ce qu'on appelait alors le style oriental, c'est-à-dire le langage coloré des prophètes de la Bible. M. V. T. nous renseigne sur les principes de traduction de Turgot et rapproche sa version de l'original anglais. D'ailleurs, pour à peu près chacun des interprètes importants d'Ossian, il fera à l'aide de quelques sondages ce rapprochement; il confrontera entre eux ceux, et ils sont nombreux, qui se sont essayés sur les mêmes morceaux ; je signale dès à présent ces minutieuses et instructives comparaisons pour n'y plus revenir. Au commencement de 1761 apparaissent dans le *Journal étranger* encore de nouveaux fragments et une dissertation de Suard et à la fin de l'année des morceaux lyriques dus à Diderot qui les appelle des « chansons écossaises ». Une nouvelle traduction paraît en 1762, le *Carthon* de la duchesse d'Aiguillon, et les premières polémiques sur la question d'authenticité commencent déjà dans le *Journal des Savants*. Mais on ne connaît encore qu'un Ossian incomplet; la vaste épopée gaélique que le patron de Macpherson, le Dr Blair, avait voulu donner au public, n'est pas soupçonnée. Cet Ossian fragmentaire plaît parce qu'il représente un précieux document historique, parce qu'il forme un vif contraste avec la poésie fade et froide du temps, qu'il appuie des influences voisines, celles d'Young et de Gessner, qu'il ouvre des sources nouvelles d'émotion, que Rousseau, resté d'ailleurs entièrement étranger à l'ossianisme, avait déjà fait connaître, le lyrisme et la mélancolie. Les critiques en même temps s'intéressent au Barde. La dissertation de Blair qui dirigea l'opinion est résumée dans le *Journal anglais* de 1763 : Ossian est le représentant de la primitive humanité ; il est comparé à Homère ; pour certains même il lui est supérieur, car ses héros sont des modèles de pure vertu. Les protestations ne manquent pas contre ces enthousiasmes excessifs : on les suivra avec intérêt dans le livre. Un recueil de « Contes et poésies erses » de 1772, dû peut-être à Le Tourneur, la publication de *Temora* (1774) du marquis de Saint-Simon, plus originale, représentent la première constitution du roman ossianique. Il faut noter aussi l'empressement des philosophes

à invoquer le témoignage d'une heureuse société qui n'a pas connu de prêtres. Enfin, presque à la même époque, Ossian profitait de l'immense succès de *Werther*; M. V. T. a écrit ici un très intéressant chapitre sur l'élément ossianique dans le roman de Gœthe et les diverses façons dont il a été utilisé par les adaptations françaises [1].

Avec la traduction de Le Tourneur (1777) commence la véritable diffusion de l'ossianisme. M. V. T. s'est avec raison longuement arrêté sur cette version qui ajoutait à l'ancien Ossian un tiers d'inédit. Il a jugé l'œuvre du traducteur assez sévèrement, car Le Tourneur est inexact et vague, et comparée avec ses premiers prédécesseurs, sa traduction n'est pas un progrès. Mais c'est d'elle que sont issues une foule de versions poétiques et d'imitations libres en vers que je ne peux citer ici [2]. On voit les esprits les plus divers, tels que Dorat et Mercier, se montrer sensibles à cette poésie nouvelle qui aidait à la formation d'un camp de préromantiques en face des classiques. Ossian offre à la poésie un langage et un décor inconnus : André Chénier est au moins intéressé par son pittoresque ; son frère en fait de copieuses versions ; Roucher l'utilise, quoique superficiellement ; Parny en renferme quelques réminiscences. En 1795 la traduction de l'*Ossian* de Smith, datant de 1780, entreprise par Labaume et Saint Georges sous le pseudonyme de Hill, vint renforcer cette diffusion. C'était un Ossian assez différent du premier, tout rempli d'aventures romanesques et attendrissantes, qui flattait plus encore que l'autre le plaisir de la contemplation des ruines, le goût de la méditation solitaire et le scepticisme désenchanté ; c'est ce second Ossian d'une pénétration plus facile qui a été extrêmement imité.

Mais une fortune inespérée était réservée au Barde. Le nouveau maître de la France en avait fait son auteur favori et Ossian devint le poète officiel de l'Empire. Quelle explication trouver à ce goût de Napoléon ? M. V. T. rappelle quelques unes de celles qu'on a proposées ; elles ne paraissent guère satisfaisantes et cet implacable réaliste se plaisant à la plus chimérique des fictions reste déconcertant. Mais il est permis de penser que nous nous exagérons la place qu'Ossian a tenue dans les préoccupations de Napoléon et qu'elle n'est pas en rapport avec l'empressement des poètes et des traducteurs jaloux de faire

---

1. N'eût-il pas été juste de signaler une autre de ces influences par ricochet ? On sait que Herder est venu en France à la fin de 1769. Il était à ce moment passionné pour Ossian ; une page curieuse des *Blätter von deutscher Art und Kunst* montre qu'il en fit pendant la traversée sa lecture favorite. N'a-t-il pas pu communiquer son enthousiasme juvénile aux Français qu'il connut à Paris ? Pour en finir avec Herder, Quinet, beaucoup plus loin, nous est présenté comme un franc adversaire d'Ossian ; dans les *Idem* que le disciple de Herder traduisit pour ses compatriotes, le culte du Barde, s'il est refroidi, a cependant encore sa place.

2. P. 352, à propos de Lombard, l'un de ces traducteurs, aucun mystère n'enveloppe sa mort que donnent toutes les biographies : la phtisie l'enleva à Nice le 28 avril 1812.

leur cour au maître. En tout cas le nombre des témoignages recueillis par l'auteur sur la vogue et la mode ossianiques est imposant. Baour-Lormian fut celui qui l'exploita le plus cyniquement et M. V. T. a écrit sur sa carrière et sa traduction un chapitre très fouillé. Après lui viennent en foule des traducteurs et des imitateurs que l'auteur a nettement caractérisés, mais sur lesquels je dois passer, en donnant seulement un souvenir à l'engouement dont jouirent les romances écossaises et la harpe dans les concerts. Il faut rappeler aussi quelques tentatives pour porter Ossian au théâtre ou à l'opéra : une tragédie d'Arnault, *Oscar, fils d'Ossan* (1796) qui dut le meilleur de son succès à Talma, et l'opéra des *Bardes* de Le Sueur, donné jusqu'à 67 fois entre 1804 et 1817 ; double triomphe que consacrèrent même de bouffonnes parodies ; l'*Uthal* de Méhul, composé pour l'Opéra-comique (1806), fut plus froidement accueilli. Les peintres ne voulurent pas rester en arrière : Gérard, Gros, Ingres, et plus encore Girodet ont fait, chacun à leur manière, une synthèse de la poésie ossianique ; tout ce chapitre est d'un vif intérêt et des plus neufs. A côté de l'enthousiasme commandé, il y a des rêveurs sincèrement épris d'Ossian. La Reveillère-Lépeaux, Ballanche, Senancour surtout, Nodier et Xavier de Maistre dans leurs jeunes années, et plus qu'eux et pendant toute sa vie, Chateaubriand. L'auteur de *René* l'a profondément senti, parce qu'il l'a lu en anglais ; il lui a emprunté des sentiments, il lui en a aussi prêté, et quoique convaincu de l'inauthenticité du Barde, il lui a gardé le culte de sa jeunesse. A Mme de Staël [2] Ossian a servi à édifier une théorie littéraire qui eut son moment de vogue : Ossian est l'Homère du Nord, le père des littératures dont la tristesse est l'élément primordial, comme sont fondées sur la joie les littératures méridionales. Cependant, même sous l'Empire, la domination d'Ossian n'est pas acceptée sans protestations : M. V. T. a soigneusement noté le détail de ces résistances et essayé de fixer les limites de la popularité du Barde.

Il suit pendant la Restauration les dernières tentatives des traducteurs et imitateurs en vers qui tombent de plus en plus dans une contamination de l'ossianisme et du scandinavisme. Nous arrivons ainsi aux grands poètes du romantisme. On pressent que ce sont les chapitres les plus intéressants du livre, mais ils n'ont toute leur portée que grâce aux patientes investigations qui ont précédé. Celui de

1. P. 86. Il a paru à Pise en 1801, une traduction italienne d'Ossian en 4 vol. la version d'Arbaud-Jouques qui est de la même date, en serait-elle issue ?

2. Les origines de l'ossianisme de Mme de Staël auraient pu être creusées davantage. En étudiant ses relations avec Deyverdun, le traducteur de *Werther*, avec le doyen Bridel, qui a obtenu ailleurs quelques pages, avec Etienne Dumont, ce Genevois devenu presque Anglais, avec Mallet *le Danois*, et surtout, au moment de la publication de l'ouvrage *de la Littérature*, avec Pictet, le fondateur de la *Bibliothèque britannique*, devenue plus tard la *Bibliothèque universelle*, on réunirait sans doute quelques détails nouveaux et intéressants.

Lamartine est particulièrement attachant et M. V. T. a bien montré comment le poète des *Harmonies* doit à Ossian surtout des couleurs et une certaine nuance de ses émotions. Vigny en fut vivement touché : des passages tirés d'*Eloa* et de la *Veillée de Vincennes* en font preuve. V. Hugo qui l'a pratiqué, ne lui est pas resté longtemps fidèle. Dans Musset il y a de fréquentes réminiscences et un morceau universellement connu, de toutes les inspirations ossianiques, sans aucun doute la plus heureuse, l'invocation à l'étoile du soir. Sur les *minores* et les *minimi* il faut passer. Pour cette période aussi, comme pour les précédentes, l'auteur a suivi le mouvement de la critique et s'est arrêté surtout au sagace exposé de Villemain de 1828.

Cependant lentement le déclin arrive. Des influenees voisines soutiennent encore, mais aussi menacent celle de l'ossianisme : ce sont Byron, W. Scott et l'engouement croissant pour le moyen âge. Des traductions continuent à paraître, celle de Christian (1842), qui s'édite encore aujourd'hui, mais date en fait de 1810, car elle remonte à Le Tourneur. Pour illustrer cet oubli progressif où tombe Ossian, M. V. T. a fait une analyse curieuse des relations des voyageurs français en Ecosse, depuis les plus fervents jusqu'aux derniers qui le raillent ou l'ignorent. Il y a cependant des survivances assez reculées : la dernière qui compte se rencontre dans les *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle. Dans les travaux des critiques et des historiens apparaît le même refroidissement et bientôt l'indifférence complète. Les celtomanes lui gardent encore quelque sympathie au XIXe siècle ; Renan, O'Sullivan ont pour lui de l'admiration ; mais Taine ne le juge qu'en passant. La critique universitaire n'a plus conscience de son action et ne cherche pas à retrouver dans la poésie ossianique ce qui pourrait en expliquer la longue fortune.

M. V. T. a largement réparé l'insuffisance de cette critique. On ne lui reprochera pas de n'avoir pas essayé de pénétrer ce qu'il y avait de solide et de sincère et aussi de vivifiant pour notre poésie languissante dans ces poèmes si peu authentiques, si chimériques par certains côtés et qui à l'occasion n'ont pas échappé davantage à ses railleries. Je n'ai pu dans ce compte rendu que marquer les grandes lignes d'une étude si fouillée, mais j'espère que le lecteur en devinera le long labeur et la précision minutieuse. M. V. T. a examiné attentivement les moindres articles, les dissertations, les notices des dictionnaires et des manuels ; il a dépouillé une foule de périodiques ; il a étudié et confronté les œuvres de premier plan comme les modestes recueils oubliés dans nos dépôts publics ; il a découvert mainte production restée en manuscrit dans les bibliothèques de province ; il a consulté 460 catalogues de bibliothèques privées ; il a compulsé des registres de l'état civil : on peut croire avec lui que rien d'essentiel ne lui est échappé. Tous ces témoignages d'inégale valeur, il les a contrôlés, sans être dupe des affirmations des auteurs et il a aussi rectifié plus

d'une assertion de ses rares devanciers. Enfin dans cette étude d'une influence dont les variations ne s'aperçoivent qu'à distance et grossies par le résumé, mais où en fait les mêmes remarques, les mêmes plaidoieries, les mêmes critiques sont fréquemment reprises, il a su éviter d'être monotone par un juste sens des nuances. Entre tous les travaux qu'a suscités l'étude de l'action de l'étranger sur notre littérature celui-ci comptera parmi les plus neufs et les plus solides. Une bibliographie soigneusement dressée (p. 475-519) et un copieux index de douze pages achèveront de rendre l'ouvrage utile et maniable pour les chercheurs.

II. M. van Tieghem a eu fréquemment l'occasion de signaler dans son *Ossian en France* la valeur des périodiques pour la pénétration des littératures étrangères dans notre pays. Pour celui qu'à ce titre il considère comme le plus important, l'*Année littéraire*, il a entrepris un travail de dépouillement dont les chercheurs lui sauront gré. Dans la collection du journal qui de 1754 à 1790 compte 292 volumes de 360 pages in-12, il a relevé 552 articles intéressant les littératures étrangères; seuls les ouvrages strictement scientifiques et les grammaires ont été omis. Je regrette cette exclusion pour les dernières, car elles représentent un élément non négligeable de la pénétration étrangère. Les articles sont rangés par pays et classés sous diverses rubriques; une brève indication résume la matière des plus importants et relève les détails les plus caractéristiques, parfois avec des citations.

En tête de cet index analytique qui, ainsi entendu, constitue un précieux instrument de travail, l'auteur a placé une courte étude de 50 pages sur l'*Année littéraire* envisagée comme l'intermédiaire des littératures étrangères en France. Il nous présente cette Revue qui fut l'une des plus lues du temps, que dirigea Fréron jusqu'à sa mort, et après lui son fils avec un groupe de collaborateurs dont Geoffroy est le plus connu; il la juge plus intéressante et plus équitable que la plupart des autres journaux. L'étranger y tient toujours une large place, mais surtout entre 1766 et 1776 : l'anglomanie est alors à son apogée et on fait la découverte de la littérature allemande. Parmi les articles que le journal offrait à ses lecteurs, certains ne sont que de brèves annonces, mais la plupart sont très étendus; ils sont en outre précis et solides; ils jugent les traductions avec sévérité, en les comparant au texte qu'ils ne craignent pas de citer. De ce cosmopolitisme intellectuel dont l'*Année littéraire* se faisait l'agent, le journal semble avoir également aperçu les avantages et les dangers. Il attend un renouvellement pour notre poésie de ce contact avec l'étranger et aussi un enrichissement de la pensée, mais il ne redoute pas moins de voir le goût se corrompre et l'irréligion s'accroître. Ces timidités et ces préventions s'expliquent par l'esprit profondément classique auquel le journal de Fréron est resté attaché et par sa haine du philo-

sophisme. M. V. T. en nous présentant en détail l'appréciation des critiques de l'*Année littéraire* à l'égard de tel ou tel grand nom de l'étranger, en résumant la polémique qui s'éleva entre Fréron et Voltaire, nous a fait bien comprendre cette double attitude du journal, désireux à la fois de servir et de surveiller l'influence étrangère sur ses compatriotes. Cette monographie rendra encore plus précieux aux chercheurs le répertoire dressé par M. van Tieghem, en les avertissant de la portée et des limites de l'information qu'il leur fournira.

Ludovic Roustán.

Paul Descamps. **La formation sociale du Prussien moderne**. Paris, Colin, 1916; in-8°, 368 p.

Disciple de Le Play, fortifié par l'enseignement de M. P. de Rousiers, l'auteur a déjà publié un ouvrage remarqué sur *la formation sociale de l'Anglais moderne*; le présent volume, écrit presque entièrement avant la guerre, en est le pendant. Alors qu'il avait surtout comparé l'Anglais avec le Français, M. D. a cherché ici de préférence à comparer le Prussien à l'Anglais, non sans rapprocher de loin en loin des méthodes prussiennes celles qui ont prévalu parmi nous. Le but et la disposition de l'ouvrage sont clairement indiqués dès le début (p. 3) :

« (Par la *formation sociale* du Prussien moderne), nous entendons la détermination des influences qui contribuent *actuellement* à former l'habitant du royaume de Prusse, considéré non pas comme individu, mais comme rouage social. La famille, l'école, l'atelier, l'armée, l'église, les différents groupements privés et publics contribuent chacun pour leur part à cette formation. L'ordre d'exposition que nous avons adopté va des faits les plus matériels vers les plus abstraits. Dans la première partie, nous sommes dans le monde du travail; dans la seconde, dans celui de la vie plus spécialement intellectuelle et religieuse; enfin, dans la troisième, nous avons essayé d'analyser la structure de la société prussienne et des différentes classes qui la composent ».

Sur toutes ces questions (notamment sur les industries d'Elberfeld et de Barmen, qu'il a étudiées en 1913), M. D. donne des informations de première main ou puisées aux sources les plus récentes. Mais il ne se contente pas d'instruire, de dresser et d'interpréter des statistiques; il se préoccupe toujours de la répercussion des faits les uns sur les autres et sur le caractère des groupements sociaux qu'ils intéressent. En procédant ainsi, ce qui est très légitime, il use parfois d'un langage qui rappelle trop celui d'Auguste Comte (p. 37) :

« Le côté physiologique de la question (d'alimentation) n'a été qu'un intermédiaire explicatif, qu'un chaînon dans une répercussion compliquée qui part du Mode d'existence et qui aboutit finalement à d'autres faits sociaux ».

Un côté ne peut être ni un intermédiaire ni un chaînon. Mais, au jargon près (les exemples en sont rares), l'idée est fort juste. Si le livre de M. D. se lit d'un bout à l'autre sans lassitude, c'est qu'il est non seulement d'un observateur patient, mais d'un penseur.

Un des faits qui l'ont le plus frappé dans l'ouest industriel prussien, c'est l'ordre et la discipline qui, chez l'ouvrier, témoignent de l'esprit corporatif, et, chez le patron, la tendance paternaliste qui est une manifestation différente du même esprit. Il n'est pas jusqu'aux ententes commerciales, parfois considérées comme d'inspiration américaine, qui ne soient « une résurrection, sous une forme nouvelle, de l'ancien esprit corporatif germanique ». On réalise ainsi ce que M. D., à la suite de M. de Rousiers, appelle l'*intégration industrielle*, c'est-à-dire la réunion, sous une même direction, de plusieurs industries, telles que le produit de l'une serve de matière première à l'autre. De là ces entreprises colossales des Krupp, des Thyssen, des Bayer ou des Siemens ; mais les établissements plus modestes éprouvent aussi le besoin de s'agglomérer et de fonder des *cartels* « qui ne sont autre chose que des corporations adaptées à la grande industrie moderne » (p. 119).

A l'encontre de ce qu'on voit en Angleterre, le système scolaire prussien est une organisation méthodique, obéissant à un plan d'ensemble et inspiré d'un idéal tout militaire. Là aussi, comme dans l'industrie, « il y a une atmosphère générale qui fait de chaque citoyen un gardien de l'ordre » ; mais le patronage intensif de l'Etat, la docilité presque illimitée des fonctionnaires et des élèves, la raideur et l'uniformité des programmes, sont des inconvénients plus graves peut-être que l'absence de règles, car il en résulte une véritable déformation du caractère national. Pourtant, l'auteur ne se dissimule pas l'action dissolvante des tendances nouvelles, notamment la diminution de l'autorité paternelle, qui inquiétait déjà Le Play. C'est à la faveur de ce mouvement d'émancipation des esprits, parti ou non de la famille, que l'influence juive, à laquelle M. D. fait une grande part, est devenue un facteur essentiel de l'évolution en cours. « Le milieu social n'est pas assez solidement organisé pour résister à un élément dont les tendances et les traditions lui sont aussi opposées ». (p. 233) L'antisémitisme foncier du Prussien, comme l'antichristianisme du Romain des premiers siècles, n'est, à mon avis, qu'un sentiment obscur du danger d'ordre intellectuel qui menace une société aristocratique de désagrégation.

L'ancienne Allemagne avait élaboré une hiérarchie privée, mais c'était une hiérarchie de corporations bien plus qu'une hiérarchie d'individus. L'esprit était local et corporatif. La Prusse est venue et a proposé à l'Allemagne une hiérarchie nouvelle fondée sur la vie publique. Originaire de l'est, cette conception s'est fait accepter dans le pays tout entier, bien que l'idée corporative ait gardé dans l'ouest beaucoup de force. C'est de ce mélange qu'est sortie l'Allemagne moderne (p. 234). A l'appui de ces idées générales, l'auteur étudie en détail la hiérarchie propre à la Prusse, hiérarchie militaire, hiérarchie des fonctionnaires et des classes, hiérarchies locales. Il y a là une

foule d'observations précises et d'idées justes, sans détails encombrants. On peut se demander toutefois si M. D. a raison (p. 246) de chercher dans l'organisation archaïque des corps d'officiers, collectivement responsables, l'origine du misérable abus fait par la Prusse en armes du principe de la responsabilité collective. Ce principe n'est pas une nouveauté, mais une survivance honteuse de la barbarie ; on le trouve appliqué tout au long de l'histoire et les Européens les plus civilisés, dans leurs guerres coloniales, ont continué à s'en inspirer. Le principe de la responsabilité individuelle n'aurait pas été proclamé par la Révolution s'il n'était pas une conquête de l'esprit philosophique ; c'est à la Grèce ancienne, comme l'a montré M. Glotz, que revient l'honneur d'avoir substitué, du moins en théorie, une idée plus humaine à celle de la responsabilité globale, adoptée d'ailleurs par la doctrine chrétienne depuis saint Paul.

M. D. a eu l'occasion d'étudier un grand domaine rural, un *Rittergut* ; ce qu'il en dit est d'autant plus intéressant que l'aristocratie terrienne de la Prusse, très peu accueillante, est généralement ignorée des Allemands eux-mêmes qu'elle domine par ses fils, officiers et fonctionnaires supérieurs. Le Play avait été séduit par cette noblesse laborieuse, dévouée à l'État ; il n'a pas reconnu son grand défaut, le manque d'esprit d'indépendance, qui la rend incapable de résister à l'État omnipotent (p. 319). On ne peut qu'approuver cette conclusion, qui s'applique à toute l'Allemagne prussianisée : « L'absence d'ordre fait une société anarchique, mais l'ordre spontané et toujours en revision vaut mieux que l'ordre parfait et imposé » (p. 340). Le jour (prochain, peut-être) où cet « ordre parfait » s'écroulera, les prophéties de Heine sur la révolution allemande ont grand chance de se réaliser.

L'ouvrage se termine par un résumé analytique détaillé et par une table des matières ; cela ne dispensait pas d'un index des noms propres et des choses importantes. Il est regrettable qu'on continue à publier de bons livres sans se donner la peine d'en faciliter l'usage par un travail complémentaire de quelques heures [1].

S. Reinach.

---

1. Général de Lacroix. **L'effort de la Roumanie,** brochure de 20 pages ; extrait de la *Revue des sciences politiques* du 15 avril 1917 ; Alcan, Paris, 1917 ; 0 fr. 60.

2. Ed. Perrier, J. Reinach. Mil. Vesnitch, **L'effort serbe,** brochure de 40 pages ; extrait de la *Revue des sciences politiques* du 15 avril 1917 ; Alcan, Paris, 0 fr. 60.

1. A la fin du mois d'août 1916, la Roumanie est entrée en ligne ; mais au lieu de tomber sur les Bulgares, ses politiciens lui ont fait

---

1. P. 34, lire *Brot* et non *Brott* ; p. 35, puisque l'auteur écrit « la Wurst » il ne devrait pas écrire « la *living-room* », « une *Wohnzimmer* », ces mots n'étant pas du féminin en anglais et en allemand ; p. 293, 294 (deux fois), *Prauen* pour *Frauen* ; p. 364, écrire *Rittergut*. En général, l'impression est correcte.

envahir la Transylvanie et attaquer le flanc droit des troupes austro-hongroises désorganisées par l'offensive de Broussilof en Bukovine. Au début, des succès ; puis, sont venus les revers, la retraite. Pauvre Roumanie ! ses espérances ne se sont pas réalisées ; et une fois de plus, elle a connu l'épreuve du malheur. Elle est trop près des Russes et trop loin des Serbes fidèles.

2. Sur l'effort serbe, trois discours harmonieux et bien à l'unisson, prononcés à la Sorbonne, le 8 février 1917. Eloquence, pitié, espoir sont au fond de ces trois morceaux à qui il faudrait assurer une large publicité, qu'il faudrait traduire en plusieurs langues, au moins en anglais et en espagnol. — Quelles réparations accorder à la Serbie martyrisée ? Les fillettes serbes ne sont-elles point maintenant, au nombre de 8,000, l'ornement des sérails, à Constantinople ? Les Belges ont tout souffert, mais pas cette sorte de déshonneur en masse.

F. Bd.

Ivan Krek. **Les Slovènes,** traduit par A. U., vol. in-8°, 88 pages ; avec 2 cartes ; Alcan, Paris, 1917 ; 1 franc.

Les Slovènes constituent le groupe le plus occidental dans le monde des Slaves du Sud ; ils occupent à peu près 25,000 kilm. carrés ; ils sont environ 1,255,000, c'est du moins le recensement autrichien de 1910 qui l'affirme ; à ceux-là, il faut ajouter les 100,000 qui habitent la Hongrie, les 40,000 qui résident en Italie, et les 100,000 qui sont allés chercher fortune et liberté en Amérique ; on arrive ainsi à un million d'âmes. La Slovénie est formée de la Carinthie méridionale, d'une partie de la Styrie, de la Carniole en entier et d'une partie du littoral autrichien, depuis la côte au sud de Cervignano, jusqu'à Milje, au sud de Trieste. — Les Slovènes, sains et solides, sont agriculteurs et pasteurs ; l'élevage des porcs leur donne tous les jours des résultats de plus en plus appréciables ; l'industrie forestière est très prospère ; la production annuelle de lignite en 1914 de 3,500,000 tonnes, rien que pour la Carniole ; les scieries, les moulins sont nombreux ainsi que les fabriques textiles ; la houille blanche est abondante (avis en est donné à nos ingénieurs). — Les Slovènes ont une littérature qui vaut la peine d'être connue, une poésie nationale. — Le peuple slovène n'aspire qu'à vivre libre et à s'instruire ; on comprend son désir de se rapprocher des Serbes libérateurs ; voilà, ce que nous apprend, sans trop entrer dans les détails, cette brochure de vulgarisation, claire et fort utile.

F. Bd.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — **3 novembre** — **1917**

G. de Sanctis. Histoire des Romains, III. (M. Besnier).
Good, La tradition de Milton. (Ch. Bastide).
F. Puaux, Les défenseurs de la souveraineté du peuple sous le règne de Louis XIV (R.).
J. Reinach, Histoire de douze jours *et* Commentaires de Polybe, 8-10;
Pages d'histoire, 126-138 ;
Ardouin-Dumazet, Lorraine *et* Vosges (A. Chuquet).
P.-M. Masson, Lettres de guerre (L. Roustan).
Ajalbert, L'heure de l'Italie (A. P.)
Questions et réponses.

Gaetano de Sanctis, **Storia dei Romani,** vol. III. **L'Età delle guerre puniche**. Turin, Bocca (Biblioteca di scienze moderne, 71-72), un volume en deux parties in-8°, 1916, 432 et 728 pages, 8 cartes hors texte en couleur.

L'empire de Carthage et l'époque des guerres puniques ont suscité ces dernières années d'importantes publications. Après le livre consacré par G. Veith aux champs de bataille d'Italie et d'Afrique dans les *Antike Schlachtfelder* de Kromayer (1912), après le tome III de la *Geschichte der Karthager* de Meltzer, par U. Kahrstedt (1913), et en attendant la continuation de l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* par St. Gsell, dont le tome Ier (1913) s'arrête aux périples d'Hannon et d'Himilcon, voici le troisième volume de la *Storia dei Romani* de M. Gaetano de Sanctis. Ses proportions sont imposantes : neuf copieux chapitres exposent en détail toute la suite des faits, avec un grand luxe de notes critiques, de textes cités, d'indications bibliographiques. En appendice à la plupart des chapitres se trouvent des dissertations plus ou moins développées, dans lesquelles sont discutées les questions particulièrement délicates et controversées : sources, chronologie, données statistiques, principaux épisodes des campagnes. Les cartes et plans de bataille permettent de suivre la marche des événements militaires. Dans son ensemble l'ouvrage représente un labeur considérable et met à notre disposition une masse énorme de faits et de textes, clairement groupés et analysés. L'auteur est au courant de tous les travaux récents, ainsi que des fouilles dont le sol de l'ancienne Afrique punique a été le théâtre. Les qualités d'information étendue, de bon sens, de mesure et de prudence par lesquelles

se recommandent tous les livres de M. de Sanctis se retrouvent en celui-ci; ils font bien augurer de la suite de son œuvre. Il faut souhaiter qu'il puisse mener jusqu'à son terme cette monumentale *Histoire des Romains* dont il poursuit courageusement la réalisation.

M. Besnier.

John Walter Good, **Studies in the Milton Tradition,** University of Illinois Publications, in-8°. 310 pp. sd. 75.

M. J. W. G. ayant à étudier, après tant d'autres, l'œuvre de Milton, a adopté une méthode dont on ne peut que le louer : il se contente de recueillir les documents, de les classer, d'en tirer les conclusions évidentes. Un tel travail de patiente recherche servira à corriger ce que les opinions reçues sur Milton ont d'excessif ou de faux. Ainsi un chapitre est consacré aux éditions de Milton publiées jusqu'en 1800. Un autre rappelle les hommages poétiques qu'a mérités l'auteur du *Paradis perdu* depuis Manso le Napolitain jusqu'à Walter Savage Landor, c'est-à-dire depuis 1645 jusqu'à nos jours. Nous avons ensuite un résumé des biographies parues, un exposé des principales critiques; un dernier chapitre analyse l'influence de Milton sur le mouvement romantique. C'est toute une collection de faits qu'on devra consulter avant d'écrire sur Milton.

Il est à regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir étendre au continent son enquête sur la tradition miltonienne. M. J. W. G. a probablement considéré que la brochure de M. J. G. Robertson avait épuisé le sujet. Mais Robertson n'a voulu faire qu'une esquisse. Il n'y aurait aucune présomption à reprendre son travail et à le compléter.

Ce que M. J. W. G. dit de Bayle et Milton, dans une note assez courte d'ailleurs, est insuffisant. Aucune mention n'est faite de l'appréciation qui est contenue dans l'*Avis aux réfugiés* et que j'ai signalée ici même (n° du 21 nov. 1904). Pas un mot des rapports de Milton et de l'imprimeur Du Gard ; pas même une allusion aux notices sur les œuvres en prose de Milton publiées en français dans la curieuse gazette de Londres intitulée *Les nouvelles ordinaires de Londres* et destinée aux lecteurs de langue française (Cf. *Anglais et Français du* XVIIe *siècle*, ch. VI et *The Anglo-French Entente in the XVII Century* ch. XIII, par le signataire du présent compte-rendu). M. J. W. G. a constaté qu'alors qu'en Angleterre Milton est surtout connu au XVIIe siècle comme l'auteur du *Paradis perdu*, sur le continent on ne voit en lui qu'un prosateur latin, fougueux défenseur de Cromwell. L'explication du fait lui aurait été fournie, en partie, par les rapports de Milton et de la colonie française de Londres.

Une autre lacune moins grave peut être reprochée à M. J. W. G. Il parle dans un appendice de l'influence exercée par le *Paradis perdu* sur les jardins anglais au XVIIIe siècle et il en vient à parler de deux

descriptions de jardins chinois. Il eût fallu dire un mot de la source de ces descriptions, ce sont les ouvrages des jésuites français et notamment d'Attiret.

Il faut aussi remarquer (p. 146) que le jugement de l'ambassadeur Comminges sur Milton n'a pas été publié pour la première fois par Leslie Stephen, mais bien par M. Jusserand [1].

Ce sont là des erreurs de détail que M. J. W. G. corrigera dans une deuxième édition. Son livre n'en reste pas moins un travail solide et utile.

Ch. Bastide.

Les défenseurs de la souveraineté du peuple sous le règne de Louis XIV par Frank Puaux. Paris, Fischbacher, 1917, 126 p. gr. in-8° (avec un portrait de P. Jurieu).

Il est certain que, de bonne heure, dans la grande lutte entre les rois de la maison de Valois et les huguenots de France, les aspirations vers la liberté politique se mêlèrent aux revendications de la liberté religieuse. Il suffit de rappeler les écrits de Hubert Languet et de François Hotman, les *Vindiciae contra tyrannos* de l'un, la *Franco-Gallia* de l'autre. Mais quand une fois la Réforme eut conquis, grâce à Henri IV et à l'Edit de Nantes, ses droits à l'existence, les velleités démocratiques des publicistes protestants, comme celles, tout aussi marquées, des pamphlétaires de la Ligue catholique, s'effacèrent peu à peu dans un camp comme dans l'autre, sous l'ambiance des idées générales du temps et, pendant plus de trois quarts de siècle, hérétiques et croyants orthodoxes rivalisèrent de zèle pour affirmer leur dévouement absolu à la monarchie des Bourbons et à la doctrine du droit divin des rois. Dans les déclarations de leurs synodes, dans leurs prédications et leurs écrits, les « prétendus réformés » ne cessèrent de manifester leur respect dévotieux pour Louis XIV sans que rien permette de suspecter la parfaite sincérité de leurs paroles, et, comme le dit avec raison M. Frank Puaux, « il ne fallait rien moins que les persécutions qui précédèrent et suivirent la Révocation pour affaiblir leur admiration pour leur prince » (p. 7). — Depuis la paix d'Alais (1629) les huguenots n'avaient plus joué aucun rôle dans les mouvements politiques du royaume ; leur attitude avait été des plus correctes pendant les troubles de la Fronde et le cardinal Mazarin lui-même avait rendu hommage publiquement à leur loyalisme monarchique. Aussi l'Édit de Saint-Germain, de mai 1652, affirmait-il la volonté du roi de « maintenir et garder en la pleine et entière jouissance de l'Édit de Nantes » ses sujets de la religion prétendue réformée qui lui avaient « donné des preuves certaines de leur affection et fidélité, dont nous demeurons très satisfait ».

---

1. Enfin la correction typographique laisse quelquefois à désirer : lisez p. 13, *recueilli, oubli* ; p. 21 *influence* ; p. 125 édition *du* dictionnaire, etc.

L'Édit de 1685, révoquant celui de Nantes, ne reproche aux dissidents aucune défaillance politique, aucune action contraire à leurs devoirs de Français. C'est un acte de pur fanatisme religieux, aussi honteux pour le prince que néfaste pour le pays.

Pourtant, même après ce coup terrible, les victimes n'osèrent point immédiatement contester le droit divin de celui qui les frappait ainsi. Il fallut l'exemple de la seconde révolution d'Angleterre en 1688, la chute du cruel et bigot Jacques II, le triomphe de Guillaume d'Orange et de la cause protestante au-delà du détroit, pour amener certains au moins des réfugiés des Provinces-Unies à reconnaître le doigt de Dieu dans l'expulsion de l'allié de Louis XIV. En affirmant la légitimité de la victoire du peuple anglais sur son souverain félon, ils en arrivaient forcément à proclamer le principe de la souveraineté du peuple. Parmi les plus énergiques et les plus hardis champions de cette doctrine se place Pierre Jurieu, professeur à l'Académie de Sedan, puis pasteur à Rotterdam, lorsqu'il dut quitter la France après la publication de son livre *Politique du Clergé de France*, qui pourtant avait paru sans nom d'auteur à La Haye en 1680. Apre batailleur, sa carrière d'écrivain est remplie d'incessants corps à corps avec des adversaires qu'il ne choisissait pas parmi les faibles, car ils s'appelaient Bossuet, Arnauld, Nicole ou Bayle, sans compter les personnalités plus obscures dans l'Église ou parmi ses coreligionnaires. Cependant, lui aussi, restait encore fidèle, au commencement, à la vieille attitude traditionnelle du dernier demi-siècle. Dans le livre que je viens de citer, il faisait parler en ces termes un vieux gentilhomme huguenot : « Nous avons, grâces à Dieu, une fidélité à toute épreuve et un fonds d'amour pour notre prince qui ne se peut épuiser. Nous sommes français autant que chrétiens réformés. Nous verserons jusqu'à la dernière goutte du sang de nos veines pour servir notre roy et pour conserver notre religion jusqu'à la mort » (p. 17). La *Requête au Roi* rédigée par Claude et présentée en janvier 1685, neuf mois avant la catastrophe finale, affirme, elle aussi, en appelant Dieu à témoin, qu'au milieu de tous leurs maux les réformés n'avaient « jamais senti diminuer le respect qu'ils doivent à sa suprême autorité ni l'admiration qu'ils ont toujours eue pour un si grand et si accompli monarque, ni le zèle ardent qui les anime pour la gloire et le bonheur de son règne » (p. 21).

Ce qui peut paraître plus étrange encore si l'on ne connaissait l'affaissement intellectuel et moral des esprits du « grand siècle », hypnotisés par le servilisme ambiant de Versailles, c'est de voir, en cette même année 1685, un ministre huguenot, le pasteur Merlat, de Saintes, publier un *Traité du pouvoir absolu des souverains*, qui n'admet aucun frein aux caprices du monarque à l'égard de ses sujets (p. 24-25). Quoi d'étrange par suite que l'Assemblée du Clergé de France, s'adressant en juillet à Louis XIV, lui déclare « qu'être le res

taurateur de la foi, l'exterminateur de l'hérésie, sont des... titres immortels qui non seulement perceront l'épaisseur de tous les temps, mais qui subsisteront encore quand il n'y aura plus de temps » ? Mais à ces adulations Jurieu répond par son livre *La cruelle persécution que souffre l'Eglise réformée de France*, et inaugure ainsi la réaction vigoureuse contre les vieilles théories du droit divin des rois. La même révolte, suscitée par l'excès de l'oppression, se produit dans l'écrit de son collègue Claude, *Les plaintes des protestants cruellement opprimés dans le royaume de France*, où nous lisons ces paroles significatives : « Nous protestons surtout contre cette *impie* et détestable pratique qu'on tient à présent en France, de faire dépendre la religion de la volonté d'un roy mortel et corruptible et de traiter la persévérance en la foy de rebellion et de crime d'Etat, ce qui est faire d'un homme un Dieu et authoriser l'athéisme ou l'idolâtrie ». La protestation s'accentue encore et devient plus catégorique quand Jurieu, dans une de ses *Lettres pastorales*, formule le principe que « le peuple fait les souverains et donne la souveraineté. Donc le peuple possède la souveraineté et la possède à un degré plus éminent, comme dans sa source et son premier sujet. *Les droits des peuples ne se prescrivent jamais* » [1].

Mais même au sein du Refuge, au-delà des frontières du royaume, la polémique se continuait sur cette question brûlante. On voyait paraître en Hollande un *Avis important aux Réfugiés sur leur prochain retour en France, donné pour étrennes à l'un d'eux en 1690*. C'était une amère et violente satire contre les fugitifs et leur fol espoir de revoir la patrie ; pour l'auteur, la dénonciation des persécutions subies était une « propagation d'injures atroces, de faussetés ridicules et de contes scandaleux » (p. 49). Il opposait le Jurieu de la *Politique du Clergé de France* au Jurieu des *Lettres pastorales* et à ses principes séditieux sur la souveraineté du peuple, qu'il appelait « le dogme favori des Réfugiés... le plus monstrueux et en même temps le plus pernicieux dogme dont on puisse infatuer le monde ». Ce livre était sorti de la plume de Pierre Bayle, mauvaise action de la part d'un homme de grand talent, de beaucoup d'esprit, et qui ne doit pas précisément sa juste célébrité à une attitude trop respectueuse vis-à-vis des idoles politiques et religieuses du temps. Jean Abadie lui répondait à son tour par la *Défense de la Nation britannique où les droits de Dieu, de la Nation et de la Société sont clairement établis* (1693).

M. F. Puaux nous parle encore, dans son étude, de différents autres écrits sur la même question : le pamphlet anonyme des *Sept sages de*

1. Bossuet répondait à ces *Lettres pastorales* (1689-1690) par ses *Avertissements aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu*, où il se faisait le champion du pouvoir absolu en même temps qu'il niait « avec un front d'airain ou une surprenante ignorance » les dragonnades de l'évêché de Meaux (p. 45).

France à leur roi Louis XIV sur les moyens de paix, qui parut à Rotterdam, en 1692 ; la préface de la grande *Histoire de l'Edit de Nantes*, d'Elie Benoît; mais il s'arrête surtout au plus célèbre des opuscules de Jurieu, à la plus importante de ses revendications passionnées des droits populaires, les *Soupirs de la France esclave qui aspire après la liberté* [1]. Paru aux Pays-Bas, il devait être réimprimé en France même sous le titre de *Vœux d'un patriote*, en 1788, et joindre de la sorte, à un siècle de distance, les revendications des huguenots exilés à celles de la Révolution [2].

Ces revendications ne sont pas toujours exprimées dans le langage politique de notre temps; celui de Claude et de Jurieu semblera trop biblique à plusieurs. Mais les esprits impartiaux qui liront le travail de M. Puaux, se trouveront emportés, par moments, par leur souffle puissant. La substantielle étude que nous devons au président de la *Société pour l'histoire du protestantisme français* montre bien, par ses judicieuses et nombreuses citations de textes trop peu connus, quelles filiations multiples, quelles transmissions de sentiments et de pensée se sont établies, des représentants du protestantisme persécuté du XVIIe siècle aux protestants de la grande époque révolutionnaire. Depuis Barnave et Rabaut-Saint-Etienne jusqu'à Lasource et Jean-Bon-Saint-André, ceux-ci n'ont fait que reprendre, sous une forme plus laïque, les principes posés par Pierre Jurieu et l'on peut revendiquer pour l'exilé de Rotterdam, presque oublié de nos jours, une place d'honneur parmi les champions de notre droit public moderne.

R.

Joseph Reinach, **Histoire de douze jours,** 23 juillet-3 août 1914. Origines diplomatiques de la guerre de 1914-1917. Paris, Alcan, 1917. In-8°, 660 p. 12 fr.

— La guerre de 1914-1917, **Les Commentaires de Polybe**, Huitième, neuvième et dixième série. Paris, bibliothèque Charpentier, Fasquelle éditeur, 1917. Trois volumes in-8°, 435, 432 et 305 p. 3 fr. 50 le volume.

L'*Histoire de douze jours* est l'histoire des douze journées pendant lesquelles éclata la guerre mondiale. M. J. Reinach a scrupuleusement reproduit les pièces des recueils officiels, tout en remarquant que ces dépêches publiées par les gouvernements ont été choisies et que leur texte n'a pas toujours été donné entièrement. Il les a classées selon l'ordre des dates, journée par journée, et réparties en douze chapitres. En outre, dans un chapitre préliminaire et dans des annexes il fait figurer les lettres et correspondances parues dans ces

---

1. Il parut en août 1689.

2. M. Puaux a joint en appendice (p. 93-126) un extrait de la seizième et dix-septième des *Lettres pastorales adressées aux fidèles de France qui gémissent sous la captivité de Babylone* (3e année) : *De la puissance des souverains, de son origine, de ses bornes,* qui résume les idées du professeur et pasteur de Rotterdam sur la matière.

recueils, mais qui n'appartiennent pas au cycle des douze jours. Un récit clair et vigoureux relie les documents les plus importants. Le lecteur appréciera; ce sont les textes seuls qui parlent, et, comme dit M. J. Reinach en un endroit, ils parlent assez haut même sous la réserve quelquefois excessive du langage diplomatique. Jagow n'a-t-il pas laissé échapper cet aveu que les militaires, au conseil de Potsdam, l'ont emporté sur les civils ? M. J. Reinach demande qui les a départagés, demande s'il n'a pas dépendu de l'Empereur d'accepter et la conférence proposée par l'Angleterre et l'arbitrage de la Haye offert par le tsar et la médiation à laquelle consentait l'Autriche. « C'est la volonté allemande d'agression qui apparaît par les textes et notamment par les textes allemands, à toutes les pages de ce livre ».

En même temps qu'il composait cet ouvrage, M. J. R. poursuivait ses chroniques de guerre et publiait trois nouvelles séries des Commentaires de Polybe. La huitième série déroule sous nos yeux, de juin à août 1916, la préparation et le développement de la bataille de la Somme; l'auteur a pu assister lui-même sur le terrain, à plusieurs reprises, aux progrès des alliés, et il marque fort bien le caractère de la lutte : offensive qui dégage Verdun et pression sur les lignes allemandes de Picardie. La neuvième série (septembre-novembre 1916), traite de notre attaque sur la Somme, des conséquences qu'elle devait entraîner et notamment du repli de Hindenburg, de la nécessité pour l'Amérique de se redresser contre l'insolente Allemagne — les claires étoiles du drapeau américain ne doivent-elles pas briller plus clair ? p. 287) — et surtout des affaires grecques et de la campagne de Roumanie. La dixième série est consacrée aux deux derniers mois de 1916 : les Roumains sont vaincus, Bucarest est au pouvoir des Allemands, « une politique de douche écossaise conduit au guet-apens détestable d'Athènes », la mort de François-Joseph ne change rien en Autriche, la guerre sous-marine menace de redoubler d'intensité, et l'Entente ne peut dans cette fin d'année que se féliciter de la prise de Monastir et des combats qui achèvent la délivrance de Verdun. Mais l'historien a foi dans le succès final de la France, dans l'union victorieuse des chefs comme des soldats, de l'armée comme de la nation, autour du drapeau (p. 323).

Polybe-Reinach s'étonne quelque part de l'étendue et de la variété des connaissances de toute sorte qu'il a remarquées chez nos chefs. Nous pouvons lui adresser un pareil compliment, et nous n'avons qu'à rappeler tout ce que nous avons dit des précédents volumes de ses *Commentaires*. Mais pour finir par où nous avons commencé et Pour revenir à son *Histoire des douze jours*, nous ne pouvons encore une fois que louer cet ouvrage qui par la seule puissance des textes condamne l'Allemagne et prouve irréfutablement qu'elle a déchaîné le grand conflit.

A. Chuquet.

Pages d'histoire. 1914-1917. Paris, Berger-Levrault, in-8°.

126. René Puaux. *La course à la mer et la bataille des Flandres*, septembre-novembre 1914 (avec dix cartes dans le texte) 68 p. 75 centimes. Tableau d'ensemble des opérations de 1914, qu'on nomme d'ordinaire la course à la mer ou la bataille des Flandres ou la bataille de l'Yser. L'auteur a dégagé les grandes lignes de cette manœuvre dont tout l'honneur revient au général Foch, et il a clairement, exactement rétabli les principaux moments de cette lutte mémorable. « La victoire des Flandres, dit-il, est le complément et l'épanouissement de la victoire de la Marne ».

127. *Les communiqués officiels, XXVII, janvier 1917*, 67 pages, 60 centimes (suite chronologique des dépêches du gouvernement français).

129. *Pour avoir la paix. La manœuvre allemande*, préface de Georges Reynald, 140 p. 1 franc. C'est la série des incidents du « coup de la paix » : note de l'Allemagne; intervention de Wilson, invitant les belligérants à faire connaitre leurs buts de guerre; fin de non-recevoir des Empires du centre; réponse de l'Entente, etc. M. Reynald a placé ces documents dans leur cadre; il les a groupés, classés ; il a réuni toutes les pièces du procès, et, dans sa préface, il a marqué le rôle de tous ceux qui figurèrent dans ce drame diplomatique.

131. *Les communiqués officiels, février-mars 1917*, 152 p. 1 fr. 25.

132. *Les dévastations allemandes dans les départements envahis, mars-avril 1917*, avec une préface de Henri Welschinger, 104 p. 1 fr. 25; Séance du Sénat, du 31 mars, discours d'Henri Chéron, rapports de la Délégation officielle. Dans sa préface, H. Welschinger relate, comme il dit, et maudit tant d'actes abominables, tant de forfaits odieux, tant de cruautés scélérates, et, à son tour, demande avec une éloquente indignation que justice soit faite de ces déprédateurs et dévastateurs, de ces voleurs et assassins (p. 11).

133. *Les communiqués officiels. Avril 1917*, 107 p. 90 centimes.

134. Emile Hinzelin. *L'Alsace-Lorraine sous le joug qui se brise*, 64 p. 60 centimes. L'auteur rappelle l'attachement des Alsaciens à la France ; il montre qu'ils se sont résignés aux plus dures persécutions plutôt que de renier leurs intimes sentiments; il sème l'anecdote à pleines poignées.

137. G. Pariset. *Leurs buts de guerre, choix de documents sur la paix allemande*, 110 p. 1 fr. 50. Recueil précieux, accompagné d'un index alphabétique des noms propres. L'auteur a divisé son travail en cinq parties : les rêves du début de la guerre, les premiers projets de paix, les contre-projets de paix, les discussions sur les buts de la guerre, les invites de 1916 et de 1917. Il conclut fort bien que la paix dite allemande ne serait pas la paix du monde ; que la paix durable n'est pas dans les conditions que le vainqueur impose au vaincu ni

dans un compromis entre adversaires de force égale, ni dans « l'insinuation bâtarde d'une Internationale germanisée; que la paix honorable veut l'honneur, et qu'il n'y a pas d'honneur sans justice.

138. F. Passelecq, *La vérité sur les déportations belges*. Dans cette étude qu'il qualifie justement d'étude historique et économique, M. Passelecq expose, d'après les renseignements les plus récents et en les puisant aux meilleures sources, ce que furent les déportations des civils belges envoyés soit en Allemagne soit au front de combat et contraints à des travaux de guerre. Avec lui et avec le gouvernement belge dont il cite plusieurs fois le vigoureux *Mémoire*, on jugera que de pareils attentats rendent pour longtemps impossible entre deux portions de l'Europe toute relation sociale et que le spectacle de semblables injustices suscite dans les âmes l'impression d'un forfait exceptionnel et à jamais inexpiable.

A. Chuquet.

Ardouin-Dumazet, **Voyage en France**. Paris, Berger-Levrault.

— 22e série. **Lorraine Centrale, Le Plateau lorrain**. 1917. In-8°, x et 359 p. 3 fr. 50.

— 59e série. **Les Vosges**. In-8°, x et 350 p. 3 fr. 50.

Deux volumes nouveaux, ou tout comme, du *Voyage en France* d'Ardouin-Dumazet : 22e et 59e séries.

La 22e série paraît en troisième édition. Elle contient un grand nombre de passages nouveaux, un si grand nombre que déjà accrue pour sa deuxième édition, elle a dû être dédoublée. Elle forme donc deux volumes.

L'un qui garde son rang et reste 22e *série* avec le titre *Lorraine centrale, le Plateau lorrain*, comprend tout le département de Meurthe-et-Moselle (sauf la zone des petites Vosges dans les bassins de la Vezouse et de la Meurthe) et la partie de la Meuse qui jadis appartenait au Luxembourg français. Sans doute, comme remarque l'auteur, ce volume ne répond plus à l'état actuel de la région, car il était composé à la veille même de la guerre. Mais on voudra toujours connaître l'aspect des choses d'autrefois, et dans cette 22e série du *Voyage en France* nous lisons avec intérêt, avec profit les pages qu'Ardouin-Dumazet écrivait sur Briey quelques semaines avant juillet 1914.

L'autre volume constitue une *59e série*. Il traite des *Vosges*. Les additions qu'il a reçues, n'ont pas autant d'étendue que celles de la 22e série. Les changements qui se sont produits dans les Vosges, ne peuvent se comparer à ceux du bassin de Briey. Mais Ardouin-Dumazet ajoute des observations sur la haute montagne et, à propos d'Épinal et de Gérardmer, des chapitres attachants sur l'industrie vosgienne.

Puisse l'accueil empressé que le public fera certainement à ces

deux volumes si vivants et si instructifs, puisse la sympathie que l'auteur nous inspire, consoler un peu sa douleur paternelle ! Il a, dans cette affreuse guerre, et sur le sol lorrain, perdu son fils, et c'est à ce jeune héros, déja capitaine, qu'il dédie son œuvre.

A. Chuquet.

Pierre-Maurice Masson. **Lettres de guerre**, août 1914-avril 1916, Paris, Hachette, 1917, in-16, pp. 23, 262. Fr. 3 fr. 50.

Le public lettré se souvient encore de la perte cruelle qu'il a faite par la mort de Pierre-Maurice Masson, le jeune professeur de l'Université de Fribourg, à qui, l'année dernière, la Sorbonne accordait les honneurs posthumes du doctorat. Le nouveau volume, si imprévu dans la collection déjà riche de ses œuvres, mais le plus spontané et le plus personnel de tous, fera sentir de nouveau à ses lecteurs toute l'étendue de cette perte. Ses amis ont estimé que cette correspondance du front, uniquement destinée à la famille et à l'amitié, était d'une nature trop rare et trop précieuse pour ne pas franchir le cercle de l'intimité. Légitimement allégée de ce qu'elle renfermait de trop strictement personnel, elle restera un des témoignages les plus vivants, les plus nobles et les plus réconfortants du courage avec lequel l'épreuve actuelle a été dans ce pays acceptée et supportée.

Après dix ans d'un brillant enseignement à l'Université de Fribourg, P. M. Masson, mobilisé comme sergent au 42e régiment territorial d'infanterie, passe les premiers mois de la guerre à Toul et dans un fortin des environs ; il commence en février 1915 sa vie des tranchées, d'abord dans la région de Pont-à-Mousson, puis dans la Woëvre, puis dans le secteur de Flirey ; sous-lieutenant au début de 1915, lieutenant un an plus tard, après être passé dans l'active au 261e régiment d'infanterie, il a été à diverses reprises chargé du commandement de la compagnie. Une citation à l'armée, des témoignages directs de ses officiers et de ses soldats qui terminent le volume, insistent sur le scrupule avec lequel P. M. Masson s'acquittait de ses devoirs militaires, mais plus nettement encore ses lettres en font foi à chaque page, et on a sans cesse le sentiment qu'il a poussé jusqu'à l'excès, jusqu'au sacrifice final le souci de bien remplir sa tâche de soldat. Les rares loisirs auxquels nous devons ces courts billets ou ces longues lettres, si souvent quittées et reprises, ne sont que de brèves interruptions des rondes, des surveillances, de tout le dur labeur d'un secteur de première ligne, presque toujours inquiété par l'adversaire. Sur cette existence si rude, à laquelle il était si peu préparé, il n'y a pas de plaintes ; à peine quelques soupirs sur les puérilités ou les minuties de la *servitude militaire*. Il en a senti parfois sans doute peser l'accablante monotonie ; la victoire finale dont il ne doute jamais, recule, il est vrai, dans un lointain indécis ; mais il est encore plus pénétré de la hauteur morale du devoir qu'il accomplit ; écartant

la méditation comme un dissolvant, il se donne tout entier à la tâche présente, et il la fait avec entrain et bonne humeur, en dépit des averses et de la boue. Que de récits d'une note juste et pittoresque, que de pages enjouées et remplies de verve on trouverait à citer dans ce recueil, et qui ne sont pas uniquement destinées à donner le change, à voiler le danger en paraissant y insister, à faire naître chez les chers correspondants uns trompeuse sécurité! D'ailleurs cette bonne humeur qui n'est pas un masque, n'est cependant pas sa véritable figure ; le plus souvent le ton est grave, porté par la grandeur de la situation. Il faut l'entendre parler de l'humble héroïsme de ses « chers poilus », les bons soldats au guet, ces hommes si peu guerriers hier encore et tout entiers à présent à leur tâche périlleuse ; il est content d'en être à la fois « le chef et le camarade ». « C'est un dur et beau métier, écrivait-il quinze jours avant d'être tué, et je ne donnerais pas ma place de commandant de compagnie pour toutes les sinécures de l'arrière. » C'est un des traits les plus émouvants de la correspondance que l'admiration et l'affection sincère de ce chef improvisé pour des hommes si loin de lui à tant d'égards.

On devine cependant, et la souffrance en transparaît ici et là, que cet esprit si riche et si délicat a senti parfois assez cruellement la solitude morale où il lui fallait vivre. L'activité que lui imposait sa conscience scrupuleuse était un moyen d'y échapper. Il en avait un autre : c'étaient les derniers soins donnés à son dernier ouvrage. Sa thèse sur la *Religion de J. J. Rousseau* était prête au moment où la guerre éclata; comme d'autres se distrayaient à limer des bagues, il en a corrigé les épreuves dans la tranchée ; il en prévoyait la soutenance pour le commencement de mars 1916 et l'on imagine que d'amusantes rencontres d'idées provoque sous sa plume un contraste si imprévu. Mais bien plus encore que dans cette dernière mise au point, P. M. Masson a trouvé dans la nature un refuge salutaire, une véritable consolatrice. Il y a dans un grand nombre de lettres de délicieuses impressions de paysages, surtout de paysages nocturnes ; contraint par les nécessités de la défense, c'est la nuit ou à l'aube qu'il a eu l'occasion de pénétrer l'intimité de la Woëvre ou de la plaine meusienne ; il n'en eût pas exprimé avec tant d'émotion le charme apaisant, s'il n'y avait senti comme un réconfort dans son isolement intérieur.

Mais ceux qui sont familiarisés par la lecture de ses ouvrages avec les idées morales de l'auteur des *Lettres* pressentent qu'il a trouvé d'autres remèdes encore et plus efficaces dans la profonde sincérité de ses sentiments religieux. Pendant ces vingt mois de guerre les deuils et les tristesses ne lui ont pas été épargnés plus qu'à d'autres; nombreuses sont dans le recueil des lettres de consolation à des parents ou à des amis et ce ne sont pas parmi les moins belles. Une pensée commune les couronne toutes, celle de l'entier abandon à la Providence, à

laquelle il se remet « simplement et même humblement ». De ces convictions qui forment le fond le plus intime de cet esprit il ne faut pas séparer cette autre foi dont P. M. Masson ne s'est jamais départi non plus : la certitude que la cause défendue par la France est celle de la justice et la ferme confiance dans le triomphe final du droit. On verra souvent dans ces lettres combien il était heureux de se sentir à cet égard en étroite communion de sentiments avec ses anciens amis de Suisse et ce livre posthume portera un dernier témoignage de la sympathie qu'au delà de nos frontières il avait travaillé avec d'autres à gagner à notre pays.

Un de ceux-là, un ami de P. M. Masson, M. V. Giraud, et M. J. Zeiller, son beau-frère, ont mis en tête du recueil une préface et une notice biographique où aux éloges émus se mêlent de précieux renseignements. Les lecteurs des *Lettres de guerre* les en remercieront et s'associeront à leur pieux hommage.

Ludovic Roustan.

Jean Ajalbert, **L'Heure de l'Italie**. 1 vol. in-16 de 191 pp. Paris, Bossard, 1917.

Comme l'ouvrage de M. Destrée (*L'Italie pendant la guerre*) dont la *Revue* a récemment rendu compte, ce volume est formé de la réunion de correspondances où l'auteur a retracé les diverses étapes d'un voyage de quelques semaines dans la Péninsule, au début de 1917.

M. A. conduit successivement ses lecteurs à Rome, où il se trouve au moment du voyage de M. Briand, et où il visite le cardinal Mercier et M. Albert Besnard ; à Naples où il rapporte une curieuse conversation avec le philosophe germanophile Benedetto Croce ; à Florence et à Bologne, où il ne fait qu'un bref séjour ; au grand quartier général italien, d'où il est emmené en automobile aux tranchées ; enfin à Venise, dont il décrit de façon vivante la singulière physionomie de guerre.

Cette relation de voyage est relevée par des aperçus intéressants, nouveaux pour beaucoup de Français, sur le rôle de la politique étrangère dans la presse italienne, sur la conception et l'histoire du grandiose monument du *Risorgimento* à Rome, sur l'impression produite autour de l'auteur par la défense de Verdun, sur la nécessité d'une propagande française plus active en Italie, enfin sur le caractère tout spécial que les difficultés du terrain donnent à la guerre italienne.

Retracées d'une plume alerte et pittoresque, ces impressions de voyage ont pour intérêt et pour avantage de faire revivre à nos yeux un moment intéressant de l'histoire morale de l'Italie pendant le conflit européen.

A. P.

QUESTIONS ET RÉPONSES

547. — Les rois peuvent moins, après leur mort, que les particuliers. De qui est ce mot ?

— Louis XIV disait, avant de mourir, à la reine d'Angleterre : « J'ai fait mon testament ; mais il en sera de ce testament comme de celui de mon père ; tant que nous sommes, nous pouvons ce que nous voulons, et après notre mort, nous pouvons moins que les particuliers ».

548. — Royal-Louis. Qui commandait ce régiment d'émigrés formé en 1793 à Toulon pendant le siège ?

— Ce régiment ou mieux ce bataillon était commandé par le major Joseph-Nicolas-Ferdinand Hustin qui fut nommé par le comte de Provence. Il était, comme écrit Elliot le 4 décembre 1793, à la solde de l'Angleterre, sous les ordres du commandant des troupes anglaises, et « employé pour le service de S. M. Louis XVII ». Hustin mourut le 13 février 1794 et fut remplacé par le chevalier Louis de Boisgelin, depuis pair de France.

549. — L'acteur et les chats. Quel est l'acteur du XVIIIe siècle qui s'étudiait à représenter les mouvements et les gestes des jeunes chats ?

— Quoique fort gros, Carlin avait une agilité et, comme on disait, une lestesse surprenante. On assure qu'il étudiait ses gestes si moelleux et si gracieux en regardant jouer de jeunes chats, dont il avait réellement la souplesse.

550. — Austerlitz (l') de la politique. Qu'est-ce qu'on a nommé ainsi ?

— Un ancien officier de cavalerie, Peyronni, républicain, qui avait quitté le service en 1844, et qui commandait les gardes nationales de l'arrondissement de Marmande, se prononça contre le coup d'Etat de 1851, puis se repentit lorsqu'il fut emprisonné, et il disait alors que l'acte du 2 décembre était l'Austerlitz de la politique.

551. — Battu de part et d'autre. Quelle est la bataille dont on a dit qu'on y fut battu de part et d'autre ?

— Un contemporain a dit, pour résumer la polémique qui s'engagea sur la bataille d'Eylau, que « ce fut une journée où l'on fut complètement battu de part et d'autre ».

552. — Bernardin de Saint-Pierre. N'est-ce pas lui qui souhaite quelque part, et inutilement, que la guerre ne trouble pas les forêts, ces forêts qui lui parlent un mystérieux langage et le plongent dans des rêveries ineffables ?

— Il fait, en effet, ce vœu inutile : « Majestueuses forêts, paisibles solitudes qui plus d'une fois avez calmé mes passions, puissent les cris de la guerre ne troubler jamais vos résonnantes clairières ! »... Et nous pensons aux bois de l'Argonne et aux forêts des Vosges. Mais Schiller, dans la *Cloche*, ne faisait-il pas le même souhait : « Puisse

ne jamais paraître le jour où les hordes de la guerre barbare feront rage en cette paisible vallée, où dans le ciel que le soir colore aimablement d'une douce rougeur, brillera terriblement la lueur du sauvage incendie des villages et des villes ! »

553. — Cosaqué. Ce mot signifiait évidemment enlevé ou violé par les Cosaques ; a-t-on des exemples de ce mot né en 1812 ?

— Le trésorier de l'Empereur, Peyrusse, croit que son domestique a été cosaqué et que Desgenettes s'est fait cosaquer à Vilna. De même, Begos rapporte qu'il craignait d'être cosaqué. *Cosaquer*, au sens de violer, est resté longtemps dans la langue ; dans la *Pucelle de Belleville*, de Paul de Kock (ch. xx et xxi), la vieille tante et sa cuisinière se plaignent d'avoir été cosaquées durant la nuit, et plus tard font les cartes pour savoir s'il reviendra des Cosaques dans le pays.

354. — Courier et Duroc. Paul-Louis Courier était-il, comme on l'a dit, le protégé de Duroc ?

— Il nomme Duroc son patron dans une lettre du 18 octobre 1806.

555. — Eglogue. Pourquoi Boileau soutenait-il que ce genre était très difficile ?

— « C'est un genre, disait-il, où notre langue ne peut réussir qu'à demi ; presque tous nos auteurs y ont échoué et n'ont pas seulement frappé à la porte de l'églogue ; on est fort heureux quand on peut, comme ont fait Racan et Segrais, attraper quelque chose de ce style ».

556. — Le génie civil en 1815. Le génie civil fut-il employé en 1815, et notamment dans les Vosges ?

— Le service des ponts-et-chaussées du département du Bas-Rhin fut employé à l'armée du Rhin pour la défense des défilés des Vosges, et nous savons, par exemple, que l'ingénieur en chef du département, Vauvilliers, ayant rang de colonel, était employé au quartier général ; l'ingénieur de l'arrondissement de Strasbourg, Descolins, ayant rang de capitaine, attaché à la place de Strasbourg ; l'ingénieur de l'arrondissement de Schlestadt, Défontaine, ayant rang de capitaine, chargé des retranchements dans les vallées de Sainte-Marie-aux-Mines, de Villé et de la Bruche ; l'ingénieur de l'arrondissement de Saverne, Le Masson, ayant rang de capitaine, chargé des retranchements des vallées de Saverne, de la Petite Pierre et de Lichtemberg ; l'ingénieur de l'arrondissement de Haguenau, Léonard Juvigny, ayant rang de capitaine, chargé des retranchements à faire dans les vallées de Niederbronn et de Bitche ; l'ingénieur de l'arrondissement de Wissembourg, Kreysel, ayant rang de capitaine, employé à Wissembourg et aux lignes. Les élèves ingénieurs avaient rang de lieutenant, et Diret et de la Marck étaient sous les ordres de Défontaine, Couturat, sous les ordres de Le Masson, Courtois et Gényès, sous les ordres de Léonard Juvigny. Tout le personnel des travaux, directeurs, sous-directeurs, constructeurs, piqueurs, avait été militarisé.

557. — Guerre. Que disait Voltaire de la guerre ?

— La guerre, disait-il, est un fléau, un crime qui contient tous les fléaux et tous les crimes, et il s'indignait qu'aucun orateur n'eût osé s'élever contre elle, que Bourdaloue n'eût pas fait un sermon sur « cette rage universelle qui désole le monde ». Il assurait que « tous les vices réunis de tous les âges et de tous les lieux n'égaleraient jamais les maux que produit une seule campagne ». Mais quoi ? La guerre, conclut-il, est un fléau inévitable et tous les hommes ont adoré le dieu Mars, bien que Minerve l'appelle chez Homère un dieu furieux, insensé, infernal.

558. — Le Juste. Pourquoi Louis XIII fut-il appelé le Juste ?

— Il fut ainsi nommé dès sa naissance parce qu'il était né sous le signe de la Balance. Dès octobre 1614 on trouve mention de ce surnom dans une lettre de Malherbe : « L'autre jour, le roi dit qu'il ne voulait pas qu'on le nommât Louis le Bègue (il était bègue, en effet), mais Louis le Juste.

559. — La Madeleine. Est-il vrai que Napoléon voulait faire de cet édifice un monument expiatoire pour le meurtre de Louis XVI ?

— Un jour que Napoléon causait avec Molé, « Que veut-on, dit l'Empereur, que je fasse de la Madeleine ? — Sire, j'ai appris que Votre Majesté la destinait au Temple de la gloire. — C'est ce que l'on croit ; mais je la destine à un monument expiatoire pour le meurtre de Louis XVI ; seulement le moment n'est pas venu où je puisse l'annoncer. »

560. — Nouveaux riches. Qui les a décrits au XVIIIe siècle ?

— Duclos parle quelque part des gens qui aiment à faire parade de leur fortune. « Cette ostentation d'opulence, dit-il, est plus communément la manie de ces hommes nouveaux qu'un coup du sort a subitement enrichis, que de ceux qui sont parvenus par degrés. Les hommes tirent plus de vanité de leur bonheur que de leurs travaux. Ceux qui doivent tout à leur industrie savent combien ils ont évité, fait et réparé des fautes ; ils jouissent avec précaution, parce qu'ils ne peuvent pas s'exagérer les principes de leur fortune, au lieu que ceux qui se trouvent tout à coup des êtres si différents d'eux-mêmes se regardent comme des objets dignes de l'attention particulière du sort ».

561. — Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir appris. De qui est ce vers ?

— Ce vers, que nos parlementaires feraient bien de méditer, est d'Andrieux (*Socrate et Glaucon*). Glaucon parle à tout propos et veut gouverner l'Etat ; Socrate lui prouve qu'il ne sait rien :

> Mais retenez de moi ce salutaire avis :
> Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir appris.
> De régir les Etats la profonde science
> Vient-elle sans étude et sans expérience ?

Qui veut parler sur tout, souvent parle au hasard.
On se croit orateur, on n'est que babillard.
Allez, instruisez-vous, et quelque jour peut-être
Vous nous gouvernerez....

562. — Prêter le flanc. Napoléon disait qu'il avait failli échouer au 18 brumaire parce qu'il avait prêté le flanc; que signifie au juste cette expression?

— Il dut entrer dans l'Orangerie par une des extrémités et en parcourir la longueur; « je ne pus donc, disait-il, me présenter de front; je fus contraint de prêter le flanc ».

563. — Les armes de Racine. Avait-il des armoiries?

— Il raconte lui-même que les armes de sa famille étaient un rat et un cygne, qu'il ne garda que le cygne parce que le rat le choquait, mais qu'il ignore les couleurs du chevron sur lequel grimpe le rat, ainsi que les couleurs de tout le fond de l'écusson, que ces armes sont peintes aux vitres d'une maison bâtie par son grand-père.

564. — Le Raphael des sans culottes. Qui reçut ce surnom?

— C'est ainsi que Villers avait surnommé David.

565. — Recors de Mazarin. Qui fut surnommé ainsi?

— Le grand Condé, conduit au Havre par le comte d'Harcourt, fit sur lui cette chanson :

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Et devenu, est devenu recors
De Jules Mazarin.

566. — Robertsau. D'où vient le nom de ce quartier de Strasbourg?

— D'un Robert de Bock, dit-on, qui vint s'y fixer vers l'an 1200 et qui était père de vingt enfants. « On pourrait, disait J. F. Hermann en 1817, donner à la Robertsau le nom français de Pré Robert ».

567. — Les Mémoires de Sieyes. Sieyes a refusé d'écrire ses Mémoires. Pourquoi?

— Quand on le pressait d'écrire ses Mémoires, Sieyes répondait : « *Cui bono* ? Nos actes instruiront assez les âges suivants et tous nos avertissements seraient inutiles : les hommes qui viendront après nous, n'acquerront notre sagesse qu'au prix des mêmes malheurs ».

568. — Vaillant dans la guerre et savant dans la paix. De qui est cette phrase, et à qui s'appliquait-elle?

— Cette phrase est de Fléchier qui dit de Montausier, dans l'oraison funèbre de ce personnage : « Vaillant dans la guerre, savant dans la paix ».

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **10 novembre** — **1917**

Beccari, Documents sur l'Ethiopie. XIV et XV (J. B. Chabot).
Bulletin de l'Ecole londonienne des Etudes orientales (F. P.).
Aguilo, L'art rupestre en Espagne (R. Lantier).
Jaurgain, L'évêché de Bayonne et les légendes de saint Léon (L. Labande).
Nyrop, L'arrestation des professeurs belges et l'Université de Gand (François Picavet).
Rivet, Le dernier Romanof (L. Roustan).
Denis, Les Slovaques ; Zujovitch, Les Serbes (F. Bertrand).

Rerum Aethiopicarum Scriptores Occidentales inediti a saeculo XVI ad XIX, curante C. Beccari s. i. — Tome XIV, in-8°, pp. xxxii-542 ; t. XV, pp. 372. Rome, De Luigi, 1917 (Paris; Alph. Picard).

Ces deux volumes complètent l'importante collection dont nous avons parlé ici à différentes reprises.

Le tome XIV comprend d'abord une série de 149 documents relatifs aux tentatives faites par les Jésuites et les Franciscains pour le rétablissement de la Mission d'Éthiopie entre les années 1698-1708; puis une nouvelle série de 40 pièces concernant la mission confiée en 1788 au prêtre indigène Tobias Ghebragzer Des documents importants relatifs aux entreprises faites dans l'intervalle existent dans les archives de la Propagande, mais le P. Beccari n'a pu obtenir l'autorisation de les publier ; ils sont, paraît-il, réservés à l'historien de la mission franciscaine. On ne se serait guère attendu à entendre de nos jours ce dernier écho de la rivalité qui s'éleva au xviie siècle entre les deux Ordres, à propos de cette mission, et qui fut si funeste à son succès. Espérons que la publication sera exécutée avec l'impartialité dont le P. Beccari a fait preuve dans toute son œuvre. Nous avons d'ailleurs la liste et le sommaire de ces documents prohibés, dans le tome Ier des *Scriptores inediti*, et cette liste pourra, au besoin, fournir un utile contrôle, si toutefois les pièces en question sont livrées à la publicité.

Une grande partie des documents renfermés dans ce volume est tirée des archives du ministère des Affaires étrangères; elles se rapportent principalement à la mission du médecin Poncet et à la légation du malheureux Lenoir du Roule, qui fut assassiné en 1705, au cours de son voyage. On y voit les efforts réitérés du ministre Pont-

chartrain pour nouer des relations politiques et commerciales avec l'Éthiopie. Ces documents viennent compléter fort à propos ceux qui avaient déjà été insérés par Legrand dans son *Voyage historique d'Abyssinie* (Amsterdam, 1728). Il aurait fallu y joindre les trois pièces relatives à la mission de Du Roule publiées dans un ouvrage complètement dénué de sens historique [1], mais le P. Beccari les a laissées de côté pour demeurer fidèle à son principe de ne donner que des documents inédits.

Le tome XV renferme un Index analytique et alphabétique de toute la collection. On peut le regarder comme un petit dictionnaire historique et géographique de l'Éthiopie pour la période moderne.

L'auteur peut se flatter d'avoir rendu un service signalé aux sciences historiques et aux études orientales. S'il a pu mener à bonne fin, en l'espace d'une quinzaine d'années, l'impression de cette vaste collection, c'est qu'elle avait été préparée par une longue période de recherches. Nous aimons à croire que les éloges qui ont accueilli les premiers volumes ont été pour le P. Beccari un puissant encouragement dans sa laborieuse entreprise.

J.-B. Chabot.

Bulletin of the School of Oriental Studies, London Institution, 1 br. in-8°, de 130 pages, Finsbury Circus, E. C.

L'École des Études orientales publiera après la guerre un Bulletin trimestriel, en janvier, avril, juillet, octobre, pour renseigner les lecteurs sur l'activité de la récente institution qui s'est ajoutée à l'Université de Londres.

Le présent Bulletin est fort intéressant. Il contient une introduction de l'éditeur et directeur, E. Denison Ross, qui espère que la création de la nouvelle École donnera plus d'importance aux études orientales. M. P. J. Hartog, qui a fort activement contribué à aplanir toutes les difficultés, en expose les origines. Puis vient le compte rendu de l'ouverture de l'École par le roi, le 23 février 1917, avec les discours de Sir John Hewett, du roi, de lord Curzon, qui montrent l'importance scientifique, pédagogique et politique du nouvel établissement. M. A. D. Waley donne les traductions en anglais de poèmes pre-T'ang, qui n'avaient pas encore été traduits, puis celles de 38 poèmes de Po Chu-I. M. J. D. Anderson traite de la phonétique du Bengali ; M. L. D. Barnett, d'une inscription du règne d'Udayaditya ; M. J. D. Anderson, du mètre et de l'accent. Lionel Giles publie des notes sur le monument nestorien de Sianfu. Viennent ensuite les sommaires des cours faits par M. C. O. Blagden pour le malais, par M. L. D. Barnett pour le sanscrit, par Alice Werner, pour les langues swahili et bantu de la Rhodesia, par

1. *Histoire des relations de la France avec l'Abyssinie chrétienne*, par de Caix de Saint-Aymour (Paris, 1892).

M. Yusuf Ali pour l'hindoustani, par M. T. W. Arnold, pour l'arabe. Le Bulletin se termine par quelques comptes rendus et par un index proposé pour les traditions Sunni.

F. P.

J. Cabré Aguilo. **El arte rupestre en España (Regiones septentrional y oriental)**. Prologo del marques de Cerralbo. Comision de Investigaciones paleontologicas y prehistoricas. Memoria nº 1, 1 vol. in-4° de 235 pages, XXXI planches et 104 figures dans le texte. Madrid, Museo de Ciencias naturales, 1915.

Ce volume qui ne devait être, dans l'esprit de ceux qui en ont décidé la publication, qu'un simple recueil de documents, comprenant la reproduction en couleurs des principaux ensembles de peintures rupestres paléolithiques, découverts dans le nord et le sud de l'Espagne au cours de ces quinze dernières années, est devenu de par la volonté de son auteur, un gros, très gros livre. Si l'on y trouve, commodément réunies, de précieuses listes de cavernes et d'abris décorés, d'intéressantes indications topographiques et de bonnes descriptions, ces avantages ne sont pas toujours suffisants pour dissimuler la connaissance très superficielle que M. J. C. A. montre de la question, ses erreurs d'interprétation et ses théories hasardées.

Dans cet ordre d'idées, la préface écrite pour ce volume, par le marquis de Cerralbo, dont M. J. C. A. est le secrétaire, est à elle seule un petit chef-d'œuvre. On y trouve un parfait exemple des erreurs que peut commettre, de bonne foi, un archéologue qui n'est pas « de la partie » et qui laisse place, trop souvent, dans ses déductions, à la « folle du logis ». Nous nous contenterons de signaler à l'attention du lecteur deux de ces interprétations fantaisistes.

Comme beaucoup de ses confrères, l'éminent archéologue auquel nous devons la connaissance de toute une nouvelle partie de la civilisation ibérique, a été frappé par l'extraordinaire développement des jambes des personnages, figurés sur les parois des abris sous roche et des cavernes à peintures espagnoles. Cette disproportion des membres inférieurs avec le reste du corps serait due, il n'en doute point, non pas à l'inexpérience technique de l'artiste, mais « à la vie immensément intense de ces peuples chasseurs ».

Il est non moins étrange que la comparaison des statuettes féminines aurignaciennes et magdaléniennes d'Aquitaine avec les peintures rupestres de l'Est espagnol amène M. de Cerralbo à établir une opposition entre les civilisations primitives de la Gaule et de l'Ibérie. La Vénus aquitaine aux truculents appâts, retenue au foyer par l'ampleur de ses formes qu'elle découvre impudiquement, est mise en parallèle avec la femme de *Cogul*, svelte et élancée, la taille chastement serrée dans un pagne, accompagnant son seigneur et maître à la poursuite du gibier. Pour ceux qui n'ignorent rien des luttes déchaînées par le conflit mondial dans le clan des intellectuels espa-

gnols, cette opposition, au moins bizarre, semblerait répondre plutôt à des préoccupations politiques qu'à des considérations scientifiques.

Reprenant pour son propre compte les théories d'Ed. Piette, qui, par erreur, avait cru reconnaître dans certains détails stylisés de la magnifique tête de cheval hennissant du Mas d'Azil les traces d'un harnais de tête, l'auteur de la préface réédifie toute une théorie sur la domestication du Cheval.

Plus soutenables sont les variantes proposées par M. de C. aux interprétations généralement admises de certains signes paléolithiques. Les *claviformes* du plafond de la caverne d'*Altamira*, où l'on reconnaissait jusqu'alors des massues, deviennent des trapes pour la chasse du gros gibier ; les huttes (*tectiformes*) se transforment en des pièges faits d'un assemblage de troncs et de branchages, etc.

M. J. C. A. n'aborde le véritable sujet de son livre qu'avec le second chapitre : le premier est consacré à un résumé des origines de la science préhistorique en Europe et aux principales découvertes paléolithiques. Dans le rapide exposé qu'il présente des découvertes pariétales de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Espagne, l'auteur rapporte de façon inexacte les conclusions de MM. Breuil et Carthailhac sur l'âge des fresques de la caverne d'*Altamira*. Ces derniers, au contraire de ce qu'il leur fait dire, admettent que les figures rouges sont postérieures aux figures noires modelées et antérieures à de nombreux graffites. Il en est de même pour les polychromes à contours tracés en noir, qui sont plus récents à *Altamira* que ceux qui ne présentent pas cette particularité.

Les pages consacrés aux peintures et dessins du nord de l'Espagne sont écrites en grandes partie d'après les travaux de M. l'abbé Breuil. M. J. C. A. y critique la chronologie des peintures d'*Altamira*, proposée par l'éminent préhistorien, et confond sa théorie sur les dessins digitaux en creux sur argile et celle sur les diverses traces colorées laissées sur les parois par les doigts barbouillés d'ocre. Or, on sait que ce sont là les plus anciens vestiges de décoration des grottes quaternaires, et l'abbé Breuil a essayé de démontrer que l'art pictural de ces cavernes dérivait de l'évolution de ces traces d'abord accidentelles. Avec une grande légèreté, M. J. C. A. affirme que « ces théories sont inadmissibles et manquent de base » pour la seule raison que, la statuaire, dès le début de l'aurignacien, étant à son apogée, il est impossible qu'à la même époque, le dessin soit encore rudimentaire.

Pour ce qui est de la chronologie générale des peintures, l'auteur est en complet accord avec les théories exposées par l'abbé Breuil dans son article sur les cavernes et roches peintes ornées de France et d'Espagne. Le chapitre se ferme sur un résumé des interprétations religieuses données aux peintures des cavernes paléolithiques où

M. J. C. A. suit les théories totémiques des préhistoriens français. Mais il n'est pas satisfait de ces conclusions et croit reconnaître dans certaines de ces peintures les restes d'un culte phallique.

Le dernier chapitre, *Peintures et Gravures rupestres de l'Orient espagnol*, est le plus intéressant de l'ouvrage, car M. J. C. A. y décrit les abris sous roche dont il fut l'un des explorateurs, *Barranco de Calapata*, *Val del Charco del Agua Amarga*, *Cogul*, *Albarracin*, *Alpera* et la *Cueva de Tortosilla*. Suit une liste des stations décorées dans le même style, explorées dans les provinces de *Murcie*, *Almeria*, *Cadiz et Malaga*.

En résumé, si l'on veut bien ne considérer que la partie documentaire et descriptive de ce livre, il est appelé à rendre de grands services. Mais, avant d'entreprendre de semblables travaux, l'auteur agira sagement en commençant par se mettre au courant des ouvrages des sociologues et préhistoriens des grandes écoles européennes.

Raymond Lantier.

L'évêché de Bayonne et les légendes de saint Léon. Étude critique par Jean de Jaurgain,... Saint-Jean-de-Luz, Mlle Béguet, 1917. In-8° de 152 pages.

Cet ouvrage a été entrepris pour démontrer l'erreur où serait tombé M. Joseph Bédier dans le t. III de ses *Légendes épiques*, lorsque, à l'exemple de l'abbé Dubarat, il a estimé authentique une bulle de Pascal II de 1106 et taxé de fausseté un diplôme de Sanche le Grand, roi d'Aragon et de Léon, attribué à l'année 1027. En d'autres termes, M. Jaurgain a voulu ruiner l'autorité de ceux qui font remonter au IVe, Ve ou VIe siècle la création de l'évêché de Bayonne, que lui-même avait déclaré créé seulement vers 1030. Avec une fougue quelque peu méridionale, il a foncé sur ses adversaires et montré combien leurs systèmes offraient d'inconséquences et d'erreurs Il semble bien, à lire sa discussion, que l'évêché de Bayonne n'existait certainement pas lorsque Sanche le Grand accorda à l'église de Pampelune, appauvrie par les invasions des Normands et autres barbares, la restitution des biens perdus. Ces propriétés s'étendaient en effet sur des territoires qui ont appartenu plus tard au diocèse de Bayonne. Ce n'est pas qu'on ne relève quelques petites fautes de critique dans la discussion de M. Jaurgain, par exemple celle-ci à la page 43 : de ce qu'on trouve dans un acte du 28 octobre 924, en termes identiques, une énumération qui a été reproduite dans le diplôme de 1027, c'est, dit-il, une preuve virtuelle de l'authenticité de ce diplôme ; mais un faussaire n'aurait pas négligé de le faire non plus, s'il avait été tant soit peu intelligent. Page 56, M. Jaurgain affirme que c'est le 4e canon du concile tenu à Rome le 13 avril 1059 qui, en ordonnant aux clercs la vie commune, donna naissance aux chanoines réguliers : c'est une erreur ; avant cette date, de nombreux

chapitres menaient la vie commune et étaient constitués en congrégations régulières ; je ne citerai que celui d'Avignon comme exemple.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Jaurgain étudie les deux rédactions de la vie de saint Léon, honoré à Bayonne. Il reconnaît que la première ne peut être antérieure au XIIIe siècle et la seconde au XVIe. Peut-être bien. Mais il serait à souhaiter qu'il ait mieux précisé dans quels manuscrits s'en trouve le texte pour la première fois. De plus, il distingue un fonds de vérité dans la première de ces légendes. Comme il veut identifier le saint Léon de Bayonne avec l'archevêque de Rouen Vitton, connu en l'an 900, qui serait venu subir le martyre chez les Basques, il s'ensuivrait que la vie du XIIIe siècle serait au moins de 300 ans postérieure aux faits qu'elle raconte. Dans ces conditions faut-il croire tant que cela à l'exactitude du fonds de la légende ? Je ne le crois pas. La seule chose que les documents rapportés par M. Jaurgain permettent d'affirmer, c'est qu'un saint Léon était honoré dans une église à lui dédiée dans les faubourgs de Bayonne au XIe siècle Mais d'où était-il venu, à quelle époque avait-il vécu, quelles actions d'éclat avait-il accomplies, c'est ce qu'il est vraisemblablement tout à fait impossible de savoir. C'est perdre sa peine que d'essayer de retrouver dans un récit purement légendaire des traces de vérité, alors qu'il ne subsiste absolument aucun autre document. Quant à faire de ce saint un des évêques de Bayonne, M. Jaurgain a bien raison de protester.

L.-H. LABANDE.

Christophe NYROP, **L'arrestation des professeurs belges et l'Université de Gand, Un conflit entre la force et le droit, Une réponse à la légation allemande de Stockholm**. 1 vol. in-16 de 84 p., traduit du danois par Emmanuel Phllippot, Payot, Lausanne et Paris, 1917.

L'éminent professeur de l'Université de Copenhague, dont on connaît les beaux travaux sur notre histoire littéraire et qui a été chargé, il y a quelques années, de faire les Conférences Michonis au Collège de France, a protesté énergiquement contre la manière dont le gouvernement allemand a procédé avec les deux professeurs de Gand, MM. Paul Frédéricq et Henri Pirenne.

C'est le 18 mars 1916 que les autorités allemandes de Belgique ont ordonné l'arrestation des deux historiens Paul Frédéricq et Henri Pirenne. « Ces deux savants connus dans toute l'Europe, dit M. Nyrop, furent expédiés en Allemagne où on les interna provisoirement dans un camp d'officiers. Mais quelque temps après, ils furent évacués sur les camps de prisonniers de Holzminden et de Gütersloh, où ils durent partager l'existence d'autres prisonniers civils de toutes les catégories sociales : on leur assigna une place dans un baraquement et ils portèrent un numéro et un brassard comme leurs compagnons de captivité ». Tous ceux qui, en France, savent comment les

prisonniers civils ou militaires ont été traités dans les baraquements des camps allemands, sur lesquels ils ont été renseignés par des sanitaires revenus en France ou par des internés en Suisse, peuvent supposer, sans trop craindre de se tromper, ce que dut être l'existence de MM. Pirenne et Frédéricq. Dans toute l'Europe, l'impression produite fut des plus pénibles, surtout parce que les Allemands n'avaient d'autre reproche à leur faire que d'avoir refusé de seconder le gouverneur général von Bissing dans ses efforts pour transformer, en université flamande, l'Université de Gand jusqu'alors française. C'est alors que M. Nyrop écrivit deux articles dans le *Berlingske Tidende* sur l'arrestation des professeurs belges, où il exposa historiquement la situation des langues en Belgique et le conflit linguistique, puis la tentative du gouverneur général pour faire de l'Université de Gand une Université flamande, enfin la protestation catégorique des maîtres de l'Université, de la population flamande et des directeurs du mouvement flamingant restés en Belgique ou réfugiés à l'étranger. Les articles de M. Nyrop parurent en suédois dans le *Stockholms Tidnigen* du 28 mai. Trois mois plus tard, la légation allemande de Stockholm répondit en soutenant que l'exposé de M. Nyrop donnait une « image inexacte » de ce qui s'était passé en Belgique. C'est pour éclaircir la question que M. Nyrop a écrit le présent opuscule, qu'il a dédié « aux professeurs Paul Frédéricq et Henri Pirenne, en témoignage de dévouement confraternel », comme c'était pour répondre à un article du *Hamburger Fremdenblatt,* traduit en danois, qu'il avait écrit les deux premiers articles. Et il y insiste abondamment parce que, dit-il, il y voit une contribution à l'examen de la question qui met tous les esprits en effervescence et qui joue un rôle essentiel dans la guerre actuelle, la question de l'autonomie des nations. Et aussi le symbole de la grande lutte qui se poursuit toujours entre la force et le droit, entre la contrainte de l'État et la liberté de la pensée.

M. Nyrop rappelle le projet, déposé en 1911 aux Chambres belges, qui proposait que tous les cours fussent faits en flamand à l'Université de Gand. Successivement amendé de manière à ce que la transformation fût graduelle, et faite au cours d'une série d'années, avec de grands ménagements et en tenant le plus grand compte des intérêts des étudiants, il semblait avoir des chances d'être accepté. La guerre éclata avant que le Parlement eût admis le projet.

Le 31 décembre 1915, un décret du gouverneur général prescrivait que le flamand serait désormais la langue de l'enseignement à l'Université de Gand, puis le chancelier déclarait au Reichstag qu'il garantissait à la population flamande le concours du gouvernement allemand dans la lutte contre l'hégémonie de la culture française en Belgique. Les Flamands repoussèrent les avances allemandes. A la légation allemande de Stockholm, qui l'a accusé d'être en contradiction avec les

faits, M. Nyrop répond : 1° en rappelant les termes de la protestation — « Nous sommes d'une race qui, toujours dans le passé, a tenu à régler elle-même ses propres affaires sur son propre sol » —; 2° en indiquant que les signataires appartiennent à toutes les classes sociales et représentent tout le parti qui, avant 1914, luttait pour acquérir à la culture flamande honneur et considération à côté de la culture française, entre autres les présidents des deux grands « fonds » destinés à l'avancement de la culture flamande, et plusieurs membres de l'ancienne commission pour la fondation d'une université flamande. Si plusieurs associations flamandes et deux députés d'Anvers se sont prononcés postérieurement pour l'Université flamande, comme l'affirme la légation allemande, on ne saurait *à priori*, dit M. Nyrop, en tenir compte dans un pays de dictature militaire. Et la protestation des flamingants restés fidèles à la patrie belge a été suivie de celle des professeurs d'universités, de celle de la presse libre de Belgique, flamande comme française. C'est M. Louis Franck, l'âme du mouvement flamingant, qui a été le promoteur de la protestation ; c'est le député de la circonscription flamande de Bruges, M. Standaert, qui a déclaré en flamand à Londres, à la fête nationale de la Belgique, la parfaite unanimité de la population flamande : « Entre les Flamands et l'Allemand, disait-il, il y a désormais un mur, le mur de la Barbarie, il nous a martyrisés dans la chair de notre chair, dans le sang de notre sang. Et, pendant des générations, les mères de Flandre apprendront à leurs enfants cette prière, *De la rage des Teutons*, *délivrez-nous*, *Seigneur* ! » Enfin le journal flamand, *De Vlaamsche Leuw*, le pendant de *La libre Belgique*, écrit : « En ces temps de deuil et d'épreuve, nous nous rallions, nous, Flamands, sans aucune réserve, à nos frères Wallons, sous notre drapeau tricolore belge et nous partageons avec eux les mêmes besoins, les mêmes dangers, en attendant que nous partagions à nouveau les mêmes droits ».

Passant ensuite à l'accusation dirigée par von Bissing contre MM. Pirenne et Frédéricq, d'avoir contrevenu « à la déclaration de fidélité et de loyalisme que les fonctionnaires belges ont donnée au gouvernement d'occupation, conformément à la convention de La Haye », M. Nyrop fait remarquer 1° qu'au point de vue allemand, le patriotisme, le loyalisme, la fidélité sont devenus de la haute trahison ; 2° que cette décision de la force militaire est dépourvue de valeur au point de vue moral, parce que les professeurs d'universités ont affirmé qu'ils étaient d'accord avec MM. Pirenne et Frédéricq, en ce qui concerne les obligations du corps professoral envers le pouvoir occupant et la conciliation de ces obligations avec les devoirs du patriotisme; 3° qu'on ne comprend pas l'appel à la convention de la Haye ; 4° que la déclaration que les professeurs de Gand avaient signée *de bonne foi* pour dire qu'ils consentaient à reprendre leurs cours, sous la promesse qu'elle ne les engageait à rien, les professeurs

de Liège, instruits par ce qui était arrivé à MM. Frédéric et Pirenne, ont refusé de la signer; 5° que l'évêque Heyler rappelait à von Bissing que la convention de la Haye avait été faite dans l'intérêt du pays occupé autant que dans l'intérêt de l'envahisseur, et que celui-ci avait voulu partout contrarier, étouffer, réprimer le sentiment patriotique, dont le maintien est un droit et est indispensable à la tranquillité du pays; 6° que les autorités allemandes avaient répondu à un Etat neutre « qu'on ne reprochait aucun acte délictueux aux deux professeurs, mais qu'on jugeait indésirable leur présence en Belgique »; 7° qu'il y a une énorme différence entre la façon dont l'autorité militaire et politique envisage une question et le point de vue purement objectif et scientifique. — Nous pourrions formuler autrement la conclusion de M. Nyrop : elle implique que les Allemands dont il examine les affirmations n'ont pas plus de respect pour la vérité que pour la justice et le droit.

Sur l'Université flamingante, M. Nyrop fournit des renseignements qu'il sera bon de ne pas oublier. Il rappelle d'abord l'adresse de confiance des Cent parue le 1er septembre 1916 en pays occupé. C'est l'œuvre de la « Ligue flamande de l'Enseignement supérieur » fondée après l'occupation allemande. Elle est signée par deux parlementaires que les Belges appellent des traîtres, par une vingtaine de personnes connues qui, depuis longtemps, travaillent pour la cause allemande. Les autres sont « d'illustres inconnus », ingénieurs sans clientèle, vétérinaires, avocats sans causes, dentistes, droguistes, etc. Un seul prêtre, M. Van Cock, qui avait donné sa signature, l'a retirée. Les signataires, écrivent les *Nouvelles de Maestricht*, sont considérés comme des traîtres par les autres Flamands du territoire occupé; on ne les salue pas dans la rue, on les évite comme la peste ou on leur crache au visage, comme le cas s'est produit dans plusieurs villes. Un contre-manifeste très énergique a été signé par les Wallons et les Flamands réunis : « Le projet d'une réforme universitaire, écrivent-ils, est illégal en vertu de l'article 43 de la quatrième convention de la Haye du 18 octobre 1917, qui oblige la puissance occupante à respecter toutes les lois en vigueur dans le pays occupé ».

A l'Université de Gand, désorganisée par les Allemands, il est resté quatre des anciens professeurs, un belge, M. G de Vreese, déjà en relations antérieurement avec la presse allemande; les trois autres, MM. Stöber, Hoffmann, Hogemann sont originaires de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Hollande. — M. Nyrop ne dit pas s'ils avaient été naturalisés belges.

Voici les 15 maîtres de von Bissing : J. de Decker (philologie classique), Lucien Brulez (philosophie), Peiter Lodewigh Tack (philosophie néerlandaise); Bœhrens, maître de conférences à Groningue (philologie classique); E. C. Godée-Molsbergen, lecteur à l'Université d'Amsterdam (économie nationale); Alfons van Roy, de Gand (droit);

F. Stöber (botanique); Cesar de Bruyker (botanique); Jan Versluys, maître de conférences à Amsterdam (zoologie et anatomie); A. van den Berghe, de Gand (chimie), J. J. Ph. Valeton (chimie), M. G. J. Minnaert, de Gand (physique), Adr. Martens (pathologie), Joseph de Keersmaecker (urologie), A. Fornier, de Gand (technologie). Parmi ces professeurs deux ou trois, attachés autrefois à l'université de Gand, ont été considérés comme des transfuges par le gouvernement national; d'autres sont des professeurs de lycées belges. Quant aux professeurs qu'on dit hollandais, ils sont de familles allemandes naturalisées ou ont été fonctionnaires allemands : M. Versluys a été maître de conférences à Giessen, M. Valeton a fait ses études à Leipzig et y a habité plusieurs années; M. Godée-Molsbergen était maître de conférences à Stellenbosch, dans l'Afrique du Sud. Aussi plusieurs journaux ont-ils substitué la « germanisation » à la « flamandisation » de l'Université de Gand. Et M. Nyrop croit qu'au début les Allemands eurent l'intention de la germaniser.

Une nouvelle liste de neuf professeurs fut publiée le 30 septembre : J. A. Jolles, E. J. Kossmann, A. Vlamynck, J. L. M. Eggen, T. Vernieuwe, F. Brulez, A. Claus, R. Speleers, E. van Bockstaele. La plupart sont des avocats et des médecins de Gand, dont les capacités scientifiques sont tout à fait inconnues. Le Dr Jolles avait été maître de conférences à l'Université de Berlin, il était naturalisé allemand et avait combattu dans l'armée allemande. Un des Cent, le Dr de Cock, retirait alors sa signature, parce que l' « Université ne saurait compter, dans son personnel enseignant, des gens dont les mains sont encore rougies du sang de nos frères ». Enfin, en octobre 1916, le professeur hollandais J. H. Labberton fut appelé à Gand pour enseigner le droit des gens et la philosophie morale. C'était l'auteur d'un livre traduit en allemand, qui avait considéré la violation de la neutralité belge comme une preuve de génialité ethnique, comme une nouvelle formation, une nouvelle création morale. « La Prusse, disait-il, étant le centre moral, le noyau sain de l'Europe, d'où doit venir finalement la renaissance morale de notre monde moribond, il faut que tous apprennent à penser et à sentir conformément à la morale supérieure que l'Allemagne a inaugurée par son grand acte historique » !

Le jour où von Bissing ouvrait l'Université, en « célébrant la confiance réciproque et l'harmonie entre les Allemands et les Flamands », il faisait déporter en Allemagne 5,000 ouvriers de la ville de Gand. Il faut s'habituer à considérer les formules allemandes comme n'ayant, en aucun cas, le sens qu'elles ont pris chez les peuples civilisés, où elles correspondent exactement à la pensée et commandent tous les actes : elles constituent des mots absolument vides de sens, *flatus vocis*, les pensées véritables ne sont dévoilées que par les actes et sont en complète opposition avec ces formules. C'est ce qu'on pourrait illus-

trer en rapprochant toutes les manifestations verbales des chefs allemands des actes qui les ont précédées ou suivies.

En dernier lieu, M. Nyrop rappelle la protestation que 179 savants hollandais ont adressée aux universités, aux sociétés savantes et aux académies de l'Allemagne, à l'occasion de l'arrestation des professeurs belges, et aussi la façon dont ils considèrent la tentative faite par les Allemands pour recruter des professeurs dans leur pays. Non seulement ils ont repoussé les offres, mais encore ils se sont indignés qu'on ait pu les leur faire : « Le Hollandais, dit M. Van Hamel, professeur de droit, qui se prêterait à une combinaison de ce genre rendrait en fait un service de guerre important à une puissance belligérante et se comporterait comme un combattant intellectuel en travaillant à réaliser le plan allemand, qui est d'affaiblir l'État belge et d'exciter les Belges contre leur gouvernement..... Il est impossible que notre gouvernement approuve de tels actes et il est certain que ces agents à la solde de l'Allemagne perdront toute sympathie chez la majorité de leurs compatriotes ».

M. Nyrop ne nous dit pas ce qu'a fait le gouvernement des Pays-Bas à l'égard des Hollandais qui sont ainsi passés du côté des belligérants. Mais il nous donne la ferme déclaration du recteur d'Amsterdam : « Quiconque commet l'acte sensationnel qui consiste à accepter une fonction du gouvernement allemand dans la Belgique occupée, doit comprendre qu'il s'expose à être blâmé ». Et aussi le jugement du journal socialiste *Het-Volk* sur le « fameux trio » des trois Hollandais qui ont accepté les offres de von Bissing : « Cet illustre trio qui, certainement n'eût jamais obtenu un pareil avancement dans son propre pays, conquiert de ce fait une célébrité dont il eût été privé en temps normal ; les trois transfuges doivent être considérés comme des chevaliers d'industrie de la plus déplorable espèce et ils peuvent être persuadés que la considération dont ils jouissent parmi nous, comme en général parmi tous leurs compatriotes, est aussi faible que possible ».

Avec raison M. Nyrop peut affirmer que « le copieux appareil de preuves, qu'il a rassemblé et mis en œuvre, convaincra tout lecteur impartial que ce n'est pas lui qui a été incomplètement et inexactement informé ». Et il conclut : « Les savants du monde entier, — et sans doute aussi bien des gens appartenant à d'autres catégories sociales — envoient leurs remerciements chaleureux et l'expression de leur admiration aux professeurs, aux leaders influents de Belgique et de Hollande, qui n'ont pas voulu courber le dos et ont résisté à des promesses tentantes. Ils ont monté une garde fidèle autour de leurs précieux intérêts communs ; ils ont combattu virilement l'effroyable doctrine de l'évangile du sabre, qui veut que la force soit le droit et ils ont confessé, avec l'enthousiasme des martyrs, leur foi dans l'idéal de la liberté, dans le droit des hommes libres à décider d'eux-mêmes. Ils

ont, par leur éclatant exemple, démontré une fois de plus l'impuissance de la force ». A une condition, dirons-nous, c'est que les alliés deviennent résolument les plus forts et assurent définitivement le triomphe du droit et de la justice.

Tous les hommes qui font de la recherche de la vérité le but de leur existence et de leur activité intellectuelle, se souviendront avec reconnaissance de ceux qui, comme M. Nyrop, l'ont défendue avec une vigueur qui n'a d'égale que son impartialité. Ils se souviendront aussi de ceux qui ont décidément rompu tout accord entre la pensée et le langage, et pratiqué constamment la maxime célèbre que « la parole a été donnée à l'homme pour déguiser la vérité »; ils se rappelleront la belle formule d'un des nôtres, « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et ils n'accepteront jamais, que sous bénéfice d'inventaire. les affirmations des intellectuels, pour qui une chose est vraie, comme dit Lasson, quand le gouvernement la donne comme telle.

François Picavet.

Charles Rivet, **Le dernier Romanof**. Paris, Perrin, 1917, in-16. P. 336. Fr. 3,50.

L'ignorance des Français à l'égard de la Russie n'est pas aussi épaisse que se plaît à le répéter M. Rivet ; il serait lui-même injuste envers ses confrères qui, avant lui et comme lui, ont donné au *Temps* des correspondances bien informées. Toutefois il est certain que les bouleversements des derniers mois, outre qu'ils ont déchiré bien des voiles, ont permis une appréciation plus indépendante du pays et de sa politique. Les jugements de M. R. sont sévères, souvent cruels, mais laissent subsister une sympathie profonde pour le peuple russe ; ils ne veulent être impitoyables que pour le régime balayé par la révolution. C'est la Russie d'avant les journées de mars que nous présente la première partie de son livre, la « Russie ignorée », disons plus justement que la politique nous imposait d'ignorer. Si elle n'était pas connue dans toutes ses tares aussi intimément que nous la révèle M. R., elle était soupçonnée de beaucoup. L'auteur esquisse d'abord un portrait du souverain déchu, caractère faible, mais obstiné dans le maintien intégral de l'absolutisme, méfiant à l'égard de tout homme d'Etat trop puissant, sourd aux avertissements des plus clairvoyants, chaque fois écartés comme prophètes incommodes. La tsarine était restée allemande, et depuis la naissance d'un frêle héritier, attentive à s'ingérer dans la politique, mais sans vues fermes, ne suivant que les caprices d'une imagination exaltée et mystique. Tenus à distance, les grands-ducs et les autres membres de la famille impériale ne jouaient qu'un rôle effacé. D'autant plus redoutables étaient les forces troubles et malfaisantes qui tournaient, s'agitaient, intriguaient autour du palais impérial : illuminés, thaumaturges, névrosés, et aussi arrivistes et profiteurs cyniques de tout genre. On se rappelle encore les révé-

lations de la presse sur Raspoutine, la Vyrobova et leur monde ; à son tour M. R. s'est arrêté sur ces scandales écœurants qui avaient fait de Tsarskoïé-Sélo un mélange de Byzance et de Charenton. Le premier mouvement de 1905 avait amené la Russie à la vie constitutionnelle ; mais ce n'était là qu'une apparence. En fait la Douma était sans cesse contrecarrée par le Conseil d'Empire et le véritable pouvoir appartenait toujours à la bureaucratie. Copiée sur l'organisation prussienne, recrutée dans la petite noblesse ou la moyenne bourgeoisie, incapable et ignorante, elle s'était rendue odieuse à force de vénalité et de corruption et subissait dans tous les domaines l'ingérence de l'Allemagne. A côté des fonctionnaires tyranniques, les policiers exerçaient un pouvoir plus mystérieux mais aussi redoutable ; agents secrets et agents provocateurs, espions déguisés en terroristes, trahissant à la fois la police et la révolution, comme le trop fameux Azef, ou encore plus près de nous, Manouïlof, devenu le factotum de Sturmer ; tous, les premiers rôles comme les subalternes, ont été les causes les plus directes de la Révolution, plusieurs en furent aussi les premières victimes. C'est en s'appuyant sur la police et la bureaucratie que depuis 1905 le gouvernement, appliquant en apparence une politique d'apaisement, ne travaillait en réalité qu'à restaurer l'absolutisme. Stolypine, Kokovtsof, Gorémykine ont tour à tour, avec brutalité ou avec mollesse, tendu vers ce but. La révolution cependant paraissait à tous difficile à conjurer ; la guerre qui venait d'éclater semblait l'ajourner, mais dans le conflit c'était la victoire qu'on appréhendait surtout, chaque parti redoutant de la voir exploiter contre lui par son adversaire. La guerre se prolongeant et prenant dans le pays le caractère d'un mouvement national, les inquiétudes des gouvernants s'accrurent et le moment vint où la suggestion d'une paix séparée s'imposa de plus en plus à l'esprit d'un Sturmer. Pour en démontrer à son souverain la nécessité, il ne recula pas devant le plan machiavélique de l'intervention forcée de la Roumanie dont il escomptait l'écrasement. La preuve de l'impossibilité de résister aux forces germaniques était faite, la résistance sur la ligne du Sereth sauvait l'honneur national : le moment favorable de conclure était venu. La Douma empêcha encore à temps cette manœuvre d'aboutir et son échec fut la chute du cabinet Sturmer.

Une deuxième partie du livre de M. R. expose les origines et la brève histoire de la Révolution jusqu'au mois de mai. En tête viennent quelques pages sur la constitution des divers partis après le mouvement de 1905, leur évolution et leur fusion momentanée en un bloc progressiste. L'auteur suit rapidement aussi l'existence des quatre Doumas successives jusqu'aux journées de mars. Celles-ci sont narrées en détail, de même que l'abdication de Nicolas II. Mais le vainqueur de la Révolution a été le socialisme et non la Douma. De là la coexistence de deux pouvoirs rivaux, et dans le socialisme révolutionnaire

lui-même l'éclosion naturelle de deux partis, l'un resté profondément russe, l'autre fidèle à ses attaches internationalistes.

Des considérations générales sur les rapports de la France et de la Russie terminent le volume. Elles contiennent beaucoup de critiques, le plus souvent justes, parfois excessives du manque de compréhension chez nos politiques de l'alliance russe. Nous avons été trop discrets, trop timides dans ces relations avec nos alliés, nous n'avons pas su faire rendre assez à l'alliance, nos gouvernants n'ont fait en Russie que de la finance et pas de politique ; quant à nos ambassadeurs, leur rôle fut presque toujours trop docile et trop effacé. Et pendant ce temps le cabinet de Pétrograd ne se faisait pas faute d'écouter les avances de l'Allemagne, témoin l'accord de Potsdam de 1910. M. R. est cependant trop bien informé du véritable état d'esprit des gouvernants russes pour admettre qu'une intervention plus effective de la France ne se fût pas heurtée à une résistance catégorique ; l'action éphémère d'agents capables d'une plus grande initiative, comme M. Louis et M. Bompard, le prouve de reste. Il y a plus de justesse dans les remarques finales sur la déception qu'ont provoquée en France certaines attitudes du parti révolutionnaire vainqueur. L'appui de la France n'avait été donné qu'à la Russie tsariste ; il ne faut donc pas être surpris si une Russie nouvelle a paru quelque temps assez indifférente à des devoirs communs qu'on lui demandait de respecter. Nous avons porté la peine du tort moral que nous faisait l'alliance avec le tsarisme et un raisonnement trop simpliste ne voulait voir dans notre collaboration qu'un appui donné au régime vaincu. Mais il est permis de penser que si la publication du volume de M. R. avait été retardée de quelques semaines, il aurait affirmé avec plus de netteté encore qu'une Russie véritablement consciente de ses intérêts saura comprendre que le triomphe de sa cause exige une coopération fidèle aux côtés des démocraties occidentales. Ludovic Roustan.

Ernest Denis, professeur à la Sorbonne, **La question d'Autriche ; les Slovaques.** Paris, Delagrave, 4e édition, 1917. In-8°, 284 p. 3 fr. 50.

Ce nouveau livre de M. Denis a toutes les qualités de ceux qu'il a écrits sur les questions actuelles, clarté, précision, sûreté d'informations, et qui l'ont placé au premier rang de nos savants qui se sont occupés de l'Autriche et des Balkans. Il se divise en deux parties : *La question d'Autriche ; — les Slovaques.* Pour lui, comme pour M. le docteur Chervin, il faut démembrer l'Autriche qui n'est qu'une colonie allemande en Europe et qui n'a pas besoin d'en avoir elle-même ; il faut laisser la Hongrie aux Hongrois et réunir aux Bohémiens les Slaves qui vivent sur le territoire autrichien ; parmi eux sont les Tchèques et les Slovaques. En France, on connaît un peu les Tchèques ; on ignore complètement ce que sont les Slovaques. « La partie occidentale de la Hongrie supérieure constitue la véri-

table patrie des Slovaques ; bornée à l'ouest par les petites Karpates et les Beskides qui la séparent de la Moravie, elle est arrosée par d'importantes rivières, le Váh et le Hron » (p. 90). Les Slovaques sont près de 2 millions 470 mille ; il y en a, en outre, environ 900 mille en Amérique ; ceux-là ont fui la domination tyrannique des Magyars. Leur langue est voisine du tchèque ; l'une et l'autre langue « sont deux rameaux sortis de la même souche et nourris de la même sève ». Ils ont été convertis au catholicisme par les deux apôtres slaves, par les « deux célèbres frères de Salonique », Cyrille et Méthode, vers 864. Ils ont subi toutes sortes d'invasions et de dominations : mongole, allemande, turque, magyare ; ils ont lutté courageusement, sans se lasser, contre tous leurs oppresseurs ; ils ont connu l'espoir de l'indépendance et du « travail joyeux et fécond » de 1859 à 1867, après Magenta et Solférino ; mais au moment même où en France l'empire devenait libéral, en Slovaquie, les libertés publiques disparaissaient peu à peu, l'église était persécutée, les écoles vidées, désertées, la presse muselée, la vie privée suspectée, espionnée, intenable ; le parti national slovaque s'affaiblissait ; l'émigration croissait chaque année. La guerre de 1914 a éclaté au moment où les dernières possibilités de relèvement s'évanouissaient. « Les Magyars et les Allemands ont travaillé depuis dix siècles à creuser une sorte de fossé entre les Slaves de Bohême et de Croatie » (p. 261) ; il faut combler le fossé et relier par un *corridor de communication*, — l'expression est de M. Chervin, — les Tchécoslovaques aux Yougoslaves. Il ne s'agit plus de diviser pour régner, mais d'unir des peuples malheureux qui sont un obstacle tout indiqué à l'extension de l'esprit militariste prussien. Aujourd'hui, ces peuples savent ce qu'ils attendent de nous ; le livre de M. Denis est bien fait pour nous apprendre ce que nous devons attendre d'eux. Félix BERTRAND.

Iovan M. ZUJOVITCH, président de l'Académie royale de Serbie, **Les Serbes**, population rurale et urbaine ; vie intellectuelle ; religion ; politique ; Paris, imprimerie Lahure, 1917, in-8°, 46 p., 1 franc.

Cette conférence faite à Lyon, le 28 mai 1917, se vend au profit des étudiants serbes prisonniers de guerre. Comme ces étudiants sont tous menacés de mourir de faim, on souhaite que cette brochure se vende beaucoup ; le prix d'un exemplaire peut sauver la vie à un être intelligent qui ne demandera jamais grâce à ses tortionnaires.

On a popularisé depuis plus de deux ans, en France, les traits du soldat serbe ; en parler serait se complaire aujourd'hui à développer un lieu commun. L'auteur a préféré, avec raison, faire connaître à ses auditeurs le Serbe tel qu'il est chez lui, en temps de paix. Le Serbe est un paysan ; il en a les qualités et les défauts ; il appartiendra à ses dirigeants et à ses conseillers, une fois la guerre terminée, de travailler à faire disparaître ses défauts. L'instruction post-scolaire parait un

des meilleurs moyens à utiliser dans ce but. Un détail à mettre en valeur : plus on favorisera l'exportation des prunes de Serbie, moins on y fabriquera et moins on y boira du *rakia*. Le Serbe citadin est un type de création assez récente, une minorité, dont cinq années de guerre ont arrêté l'évolution et les progrès qui s'annonçaient rapides.

Au point de vue intellectuel, le Serbe qui a l'esprit vif et un sens aigu des nuances, n'est pas assez cultivé ; les instituteurs, les professeurs de la nouvelle et grande Serbie auront fort à faire, car ils sont assez rares ; un grand nombre est mort en Albanie et certains, trop atteints pour être guéris, reposent dans nos cimetières de France. La littérature serbe, très riche, était florissante à l'aurore du xxe siècle et le redeviendra vite dans quelques années. L'œuvre de Dosity Obradovitch et de Vùk Karadjitch continuera à donner de beaux fruits. Les huit ou neuf cents étudiants serbes qui vivent aujourd'hui chez nous, qui y achèvent leurs études, sont bien à même d'apprécier la civilisation française, de lui emprunter ce qu'elle leur paraît comporter de meilleur et de persévérer à traduire nos classiques... — Des Serbes, d'une culture assez étendue, se figurent que l'histoire de France commence à Napoléon ; pour d'autres, notre musique n'est représentée que par Gounod, A. Thomas et Massenet ; — Bizet, Berlioz et Saint-Saëns leur sont inconnus. Le gouvernement serbe a-t-il songé à envoyer quelques-uns de ses élèves les mieux doués à notre Conservatoire national de musique ? N'oublions pas qu'on a appelé la Serbie, « la France des Balkans ». Il faut que ce nom soit mérité.

Les deux derniers paragraphes de cette excellente conférence sont les plus instructifs ; le Serbe aux points de vue religieux et politique Mais c'est le dernier qui intéressera le plus nos démocrates et nos sceptiques. Que le Serbe aime son église, sans la fréquenter, qu'il se signe peu ou prou, cela laissera froid plus d'un d'entre nous ; mais que tous les partis politiques soient essentiellement nationalistes, cela ne laissera personne indifférent ; une telle identité de tendances est grosse de promesses ; mais gare à la démagogie, à la « politicaillerie » ; qui donc me disait qu'en Serbie chaque élection coûtait une forêt domaniale ? — La brochure est accompagnée d'une carte de l'extension ethnique de la nation serbo-croato-slovène, fort bien dressée ; elle se termine par un index incomplet des publications sur la Serbie ; il y manque, par exemple : la préface de M. Vesnitch l'*Almanach de la Paix par le Droit* de 1917 ; le titre des journaux hebdomadaires ou mensuels comme le *Bulletin yougoslave*, le *Bulletin monténégrin*, la *Patrie Serbe et la Serbie* ; ce dernier dirigé par M. Markovitch paraît à Genève et n'est pas le moins bon.

Félix Bertrand.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **17 novembre** — **1917**

Journal américain d'archéologie. XXI (A. de Ridder).
Annuaire de l'Institut d'études catalanes (R. L.).
Breuil, Obermaier, Werner, La Pileta (Raymond Lantier).
Renaudet, Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (R.).
Jovy, Le précurseur des Lettres persanes: Hersent, La réforme de l'éducation nationale; Duplessy, Benoît XV et la guerre (Ludovic Roustan).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

American journal of archæology, XXI (1917). p. 117-254, pl. VII. In-8°. Concord.

Le second fascicule de cet important périodique contient divers articles qui méritent de retenir l'attention. Un mémoire de Leicester B. Holland (p. 117-158) est consacré à l'origine de l'entablement dorique, qui ne procéderait pas, comme le croyait encore Perrot, de ces demi-palmettes horizontales séparées par des cannelures verticales que nous retrouvons sur de nombreux monuments mycéniens et crétois, dont une frise d'albâtre bien connue, découverte à Tirynthe. Tout porte à croire que ce type d'entablement ne doit rien à la civilisation minoenne et qu'il a été importé en Grèce par la conquête dorienne. Il procède à coup sûr de la construction en bois, mais il faut s'entendre sur le sens de ces termes. Comme les murs primitifs du temple étaient faits de briques de dimensions déterminées et posées par couches régulières, les poutrelles de bois qui composent les divers éléments de l'entablement ont nécessairement soit la même épaisseur que ces briques, soit le double de cette épaisseur. Ainsi, depuis le bas des gouttes jusqu'au sommet de la frise, quinze modules se succéderaient en hauteur, tandis que des proportions analogues se retrouveraient dans le sens de la largeur. M. Robinson fait connaître (p. 159-168) une coupe à figures rouges qui fait partie de la collection John Hopkin à l'université de Baltimore. Le vase a été fait de pièces et de morceaux; la majeure partie représente des Silènes et des Ménades de style déjà presque libre, mais un précieux fragment est d'époque antérieure et peut être attribué au peintre Oltos, à qui nous devons la belle kylix de Corneto. M. G. von Eisen (p. 169-186) s'efforce de montrer que le calice de verre d'Antioche doit être attribué à

la fin du Ier siècle de notre ère et M. Frothingham (p. 187-201) établit nettement que, pour déterminer le *templum* augural, les Étrusques, comme les Romains, se plaçaient face au Sud ; le côté favorable ou propice était le gauche, par suite celui du soleil levant. De fait, cette tradition persista longtemps dans l'art romain : c'est ainsi que dans les représentations latines des Apôtres, saint Pierre est à la gauche du Christ, tandis qu'il est figuré à sa droite dans l'art byzantin. Le *templum* terrestre, qui pouvait être circulaire ou triangulaire aussi bien que carré ou rectangulaire, était soumis à des règles moins fixes et ce serait vers l'époque des guerres puniques que l'orientation vers l'Est aurait succédé à l'orientation primitive vers l'Occident, laquelle paraît avoir été celle des Étrusques. Le fascicule se termine par une bonne revue de tous les périodiques d'art (p. 205-239) et par un index bibliographique, p. 241-254.

A. DE RIDDER.

Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans : MCMXIII-MCMXIV. 2 vol. in-4° de XL-1003 pages. XI planches et 254 figures dans le texte. Barcelone, 1916.

Retardé par la guerre, l'Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans paraît avec un retard de près de deux ans. L'abondance des matières est telle qu'elle a fait scinder la publication en deux volumes.

De nombreux mémoires sont consacrés à des questions de droit, de littérature, d'archéologie ou d'histoire. Nous signalons parmi les plus importants ceux de MM. J. Masso Torrents, *Bibliographie des anciens poètes catalans* (p. 3-676); Guillem M. de Broca, *Les coutumes de Barcelone* (p. 357-394); M. Cazuro i E. Gandia, *Les stratifications et la date de la céramique d'Ampurias* (p. 657-686); A. Rubio i Lluch, *La Grèce catalane depuis la mort de Roger de Lluria jusqu'à celle de Frédéric III de Sicile* (p. 323-485).

Le deuxième volume traite du mouvement scientifique en Catalogne au cours de ces deux années. La chronique de la section archéologique est très intéressante ; on y trouve une série de rapports sur les travaux entrepris par la société dans les tumulus de Catalogne et aux ruines des villages ibériques de la frontière aragonaise.

R. L.

H. BREUIL, H. OBERMAIER, WILLOUGHBY WERNER. **Peintures et gravures murales des cavernes paléolithiques. La Pileta, à Benajoan; Malaga, Espagne.** (Institut de Paléontologie humaine). I vol., in-8° de 69 pages, XXII planches, 26 figures dans le texte et un plan. Monaco, 1915.

Située dans les montagnes jurassiques dominant la voie ferrée entre les stations de *Montejaque* et *Gaussin*, presqu'à l'extrémité de la *sierra de Libar*, s'ouvre dans le versant sud de la montagne du même nom la caverne à peintures de *La Pileta*. Les dessins relevés par les explorateurs appartiennent à trois catégories nettement distinctes.

Les plus anciennes sont les *peintures jaunes à dessin serpentiforme ou zoomorphique*. Les premiers dérivent des traces de doigts enduits de matière colorante traînés sur les murs. D'autres semblent tracés par un instrument à plusieurs pointes. Issues de cette technique serpentiforme, sont les figures animales de la première série jaune, bouquetins, bœufs et rhinocéros. La deuxième série (chevaux, bouquetins, biches et bœufs) ne se différencie en rien des dessins zoomorphiques de la province de Santander appartenant à la période aurignacienne.

Une phase spéciale de l'art pictural paléolithique, intermédiaire entre l'époque des figures jaunes et celle des dessins noirs, est représentée à *La Pileta* par les *peintures rouges*. Celles-ci comprenant deux séries : 1) des figures animales. Un bison, trois taureaux, trois chevaux, trois bouquetins, quatre biches ou cervidès sans cornes développées 2), des figures symboliques ; signes *claviformes* et figures d'armes rappelant en partie les *claviformes* des grottes pyrénéennes ; — puis un groupe de spirales accompagnées de dessins ovoïdes entièrement nouveaux. Les premiers procèdent des serpents jaunâtres, améliorés en vue d'obtenir un meilleur rendement décoratif. L'abbé Breuil les rapproche des dessins spirales australiens symbolisant les intestins et les ovaires d'un Emou. Les seconds de forme ovalaire, ouverte ou fermée, seraient des représentations de mollusques ou de tortues. Enfin, sur les parois, on retrouve également les *tectiformes* et analogues, rappelant ceux des régions cantabriques et des lignee de ponctuations ou traits courts, parfois dispersées deux à deux.

Les représentations d'animaux (bouquetins, chevaux, cerfs, bœufs ou poissons) forment le groupe le plus ancien des *peintures noires*. La découverte la plus intéressante a été celle de poissons, plies ou barbues, fait nouveau dans l'art pariétal. Jusqu'à l'exploration des salles de *La Pileta* on ne connaissait d'autres représentations de poissons qu'à *Niaux* et à *Pindal* (truites) et encore ces animaux étaient-ils figurés en ronde bosse soulignée d'un trait de couleur. Ce n'étaient pas à proprement parler des peintures murales.

Plus récentes sont les figures serpentiformes ou schématiques d'hommes et d'animaux, mêlées à des *tectiformes*. La plupart de ces signes restent indéchiffrables. Cependant M. l'abbé Breuil a cru pouvoir reconnaître en certains de ces hiéroglyphes un souvenir des têtes stylisées magdaléniennes et des dérivés du chevron.

A ces découvertes, il faut ajouter celle de tessons de poterie, la plupart non décorés ; quelques-uns montrent un ornement de lignes incisées ou de ponctuations alignées.

La place occupée par la caverne de *La Pileta* dans l'histoire de l'art quaternaire est d'une certaine importance. Fréquentée d'abord par des populations analogues à celles de l'aurignacien, elle a ignoré le grand art magdalénien, mais elle a traversé des phases assez peu

différentes les unes des autres. L'art animalier n'y atteint pas la perfection qui se remarque dans d'autres stations; cependant on y voit s'ébaucher le style de *Cogul*, et l'on y perçoit des relations avec les pays plus artistiques du nord. Enfin la présence de symboles analogues aux dessins de l'Espagne méridionale permet de faire descendre la dernière phase d'habitat de la caverne jusqu'en plein néolithique.

Raymond LANTIER.

Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517), par A. RENAUDET, ancien élève de l'École normale supérieure, docteur ès-lettres. Paris, Ed. Champion, 1916, XLVIII, 739 p. gr. in-8°.

Nous sommes quelque peu en retard pour rendre compte du savant ouvage de M. Renaudet. Il se présente à nous sous les auspices de l'Institut français de Florence et c'est une des thèses les plus érudites qui aient été présentées, ces dernières années, à la Faculté des lettres de Paris. Dédié « à la mémoire de Gabriel Monod », ce maître des méthodes historiques, trop tôt disparu, ce volume compact de près de huit cent pages a tous les titres pour attirer et retenir l'attention des esprits sérieux. Il s'impose surtout par son sujet même et par la façon dont l'auteur l'a traité, à l'examen plus approfondi des savants ayant pris pour tâche d'étudier les grandes questions qui se dressaient à l'aurore du XVIe siècle, devant les esprits préoccupés à la fois du développement de l'esprit humain et du maintien de la pensée religieuse. Evidemment le travail de M. R. n'est point de ces études historiques faciles à comprendre, qui, par ce fait même attirent et charment le gros public. Les savants eux-mêmes devront se résigner à le lire lentement, la plume à la main, comme il le mérite d'ailleurs. C'est le fruit de patientes recherches; il implique la critique minutieuse d'un amas formidable de faits de détail et d'idées, d'idées non pas courantes mais souvent si peu assimilables pour nos cerveaux modernes qu'il a fallu certainement à l'auteur une grande énergie pour poursuivre sa longue enquête à travers tous les recoins de son sujet. On n'en ressentira que plus de respect pour ce labeur acharné, plus de reconnaissance aussi pour cet exposé si lucide et si complet.

M. R. a nettement délimité son sujet, tant au point de vue local, qu'à celui de la chronologie, par le titre même de son ouvrage. C'est dans le cadre de Paris qu'il entend étudier ce qu'il appelle la préréforme et l'humanisme ainsi que leur action réciproque (si tant est qu'elle existe), au cours des vingt-trois années qui s'écoulent entre le départ de Charles VIII pour Naples et la fin des premières guerres d'Italie [1]; c'est dans ce cadre seulement, c'est-à-dire à Paris, qu'il

---

1. Que M. R. me permette une chicane de pure forme, à propos de son titre. Que vient faire ici ce membre de phrase *pendant les guerres d'Italie* ? Qu'est-ce que ces guerres ont à faire avec la préréforme et l'humanisme ? Est-ce parce que

veut examiner en quels termes se pose alors « le problème séculaire de la restauration chrétienne « (p. 1) [1].

En tête du travail se trouve une formidable *bibliographie* (p. XI-XLVIII) énumérant non seulement les documents manuscrits divers des Archives nationales, des Archives de l'Université, de la Bibliothèque nationale, de celles de Sainte-Geneviève, Mazarine, de l'Arsenal, à Paris, de la Vaticane à Rome, des Archives d'Etat de Florence, des bibliothèques de Bâle et de Schlestadt, mais encore près de cinq cents ouvrages imprimés divers, contemporains de l'époque, ou plus modernes, jusqu'aux travaux d'aujourd'hui. Une courte introduction d'une vingtaine de pages, intitulée le *Désordre*, nous offre le tableau sommaire de l'état défectueux de l'Église d'alors, depuis le sommet de la hiérarchie jusqu'à ses rangs inférieurs, de la corruption des mœurs dans les cloîtres, de l'ignorance du clergé séculier. Elle indique aussi les oppositions intellectuelles entre les groupements divers, les uns fidèles au gallicanisme et aux traditions du concile de Bâle, les autres tout dévoués à la doctrine de la souveraineté pontificale absolue.

Le corps de l'ouvrage lui-même est divisé en trois parties. La première porte pour titre : *Les éléments de Réforme en 1494*; la seconde, *Préréforme et humanisme de 1494 à 1504;* la troisième *Préréforme et humanisme de 1504 à 1517*. Chacune de ces parties est symétriquement subdivisée en quatre chapitres, embrassant d'ordinaire un laps de temps de cinq à six années. Ces chapitres marchent eux-mêmes par couples, si je puis dire, deux d'entre eux étant consacrés chaque fois au récit des faits et gestes des « réformateurs ecclésiastiques, et les deux autres à l'exposé des « doctrines » des théologiens et savants de cabinet. Cela forme un groupement bien ordonné, peut-être un peu trop scolastique et que nous admettons volontiers dans ses deux grandes divisions, *réformateurs monastiques* et *humanistes*, mais dont nous ne voyons pas l'utilité, dès qu'on entre dans ces compartiments à cloisons multiples, dont les portes s'ouvrent et se referment sans cesse au lieu de nous laisser jouir librement de la perspective de cette double galerie, pas bien longue pourtant, que nous nous réjouissions de parcourir de l'œil avant d'y circuler à loisir. Je ne saurais entrer ici dans une discussion de détail, mais je désirerais expliquer à M. R. pour quelles raisons il m'est difficile de me

---

Le Febvre, Erasme et tant d'autres ont été pendant la durée de ces guerres, se tremper ou se retremper aux sources du génie grec et latin? Mais ils seraient allés, plus nombreux et plus facilement, à Rome, sans ses guerres. Ou bien aurait-on cru nécessaire d'ajouter ces mots pour légitimer l'admission du bel ouvrage de M. R. parmi les publications de l'Institut de Florence?

1. M. R. n'a pas pu tenir cette promesse, et nous sommes loin de nous en plaindre; partout son récit déborde ce cadre trop étroit et nous sommes presque aussi souvent ailleurs, en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, aux Pays-Bas, que dans la capitale du royaume.

réconcilier avec le *schema* de son livre. Cette disposition, donnée à ses matériaux, si elle n'a pas réussi à m'arrêter dans ma lecture, m'en a pourtant gâté quelque peu le plaisir, vu les mouvements d'impatience suscités par l'interruption trop fréquente du fil de mes idées et le passage obligé de sujets vraiment intéressants à des séries de faits de moindre attrait et surtout de moindre importance.

Je comprends fort bien que M. R. ait été captivé par l'idée de raconter le développement parallèle de la tentative de réforme des mœurs au sein du clergé et des progrès de l'humanisme, encore plus ou moins religieux. Je ne suis pas très sûr, pour ma part, que l'influence de ces deux mouvements ait été très grande l'un sur l'autre, ni qu'un homme comme Erasme ait apprécié Standonck [1] ou réciproquement. Ils ont coexisté dans le temps et l'espace, cela suffit. Mais il me semble que l'auteur, en accordant dans son livre un nombre égal de chapitres et presque de pages à l'histoire de ces tentatives de réforme monastique et à celle des humanistes et de leurs luttes contre l'obscurantisme et la routine du moyen âge, a fait la part infiniment trop belle aux premiers. Assurément je ne veux diminner en rien les mérites ni d'Olivier Maillard, ni de Jean Raulin, ni de Jean Quentin, ni de Jean Standonck, ni méconnaître leurs consciencieux efforts pour prêcher la réforme des mœurs et ramener couvents et collèges aux règles austères des beaux temps du monachisme. Mais je vois aussi, par son propre récit, combien partiels ont été leurs succès, combien fréquents leurs échecs [2], combien rapides les rechutes, alors que la marche triomphale de l'humanisme se continue en amplifiant ses forces, malgré quelques traveres, jusqu'au moment où il se heurte à la vraie Réforme et qu'Erasme rompt avec Luther.

On peut dire pourtant ici, qu'abondance de biens ne nuit jamais et je ne songe donc pas à faire un grief à l'auteur de s'être arrêté si longuement à des personnages dont la biographie ne laisse pas de présenter quelque intérêt, encore qu'ils n'aient pas eu vraiment, à mon avis, sur le monde d'alors la grande emprise que M. R. croit devoir leur reconnaître ; leur action n'a laissé, en tout cas, qu'une trace assez problématique dans l'histoire [3]. Je suis par contre, à peu près entièrement d'accord avec l'auteur pour tous les jugements

1. Je parle ici de leur estime intellectuelle. Évidemment Erasme ne pardonnait pas, par ailleurs, à Standonck de lui avoir fait avaler tant d'œufs pourris et de vin gâté durant son passage au collège de Montaigu (p. 268).

2. Je rappelle seulement les scènes inouies lors des essais de réforme des religieuses de l'Hôtel-Dieu (p. 232) ou la tentative de ces nonnes de Flandres, qui veulent assassiner leur confesseur trop sévère, racontée ailleurs. — D'ailleurs, même quand elles réussissent, ces réformes restent, s'il m'est permis de dire, des tempêtes dans un verre d'eau, alors que les idées des humanistes révolutionnent le monde, et combien de mares stagnantes n'ontpas même éprouvé ces tempêtes passagères !

3. M. R. dans la dernière ligne de la conclusion de son ouvrage revendique pour Standonck, Raulin et leurs amis l'honneur d'avoir « préparé d'avance l'armée de la Contre-Réforme » (p. 703). Je ne suis pas sûr qu'il ait raison ; ce ne sont pas les

qu'il exprime sur les héros de la seconde série de ses chapitres, sur les humanistes, sur Le Febvre d'Etaples surtout et sur Erasme de Rotterdam. On les lit avec un très vif plaisir, goûtant ses fines analyses psychologiques et ses sagaces appréciations littéraires qu'il donne sur les maîtres et leurs nombreux disciples, Beatus Rhenanus, Aléandre, etc. Mais c'est précisément à cause de ce sentiment de plaisir, sans cesse contrecarré, qu'on en veut à M. R. du morcellement systématique de son récit, autant qu'il est possible d'en vouloir à un guide aussi aimable. Puisqu'il est certain qu'Erasme et Le Febvre sont ses héros et que l'exposé de leur vie et de leur œuvre scientifique et littéraire est le fond même de son travail, comment n'a-t-il pas senti qu'il en détruisait l'harmonie, en nous ramenant sans cesse à d'autres sujets, en rompant à plaisir la trame de son récit? On comprend des coupures dans des sujets très vastes; mais quand il s'agit de vingt-trois années de la vie d'un savant, à quoi bon la reprendre et la quitter jusqu'à sept fois?

Pour les historiens qui préfèrent l'histoire politique à l'histoire des idées ou des mœurs, les derniers chapitres du volume de M. R. seront les plus intéressants. Il y raconte les luttes entre Jules II et Louis XII, les deux conciles de Pise et du Latran affrontés l'un contre l'autre, puis, après la disparition de ce pape et de ce roi, l'arrangement qui s'opère entre Léon X et François Ier, tous deux peu désireux de travailler à la réforme de l'Église, et préférant s'entendre à l'amiable pour s'en partager les dépouilles. Après la victoire de Marignan, l'accord est facile à négocier, et le 19 décembre 1516 la bulle *Pastor aeternus* abolissait la *Pragmatique* de Bourges et la bulle *Divina providente gratia* promulguait le Concordat nouveau qui remettait entre les mains du roi tous les sièges épiscopaux de France, en échange des libertés de l'Église gallicane sacrifiées à Rome. L'ère des réformes spontanées au sein de l'Église semble bien close désormais, et voici, le mystique qu'était au fond Le Febvre, comme le rationaliste Erasme, au seuil de la révolution religieuse. M. R. en les y abandonnant à cette date de 1517, se demande, dans une conclusion d'une quinzaine de pages, si l'on peut « connaître avec exactitude le résultat du long et pénible travail de réforme » dont il a raconté « l'obscure histoire ». Je me borne à transcrire ses conclusions assez pessimistes : « Les réguliers en 1517 restent, à peu de chose près, ce qu'ils étaient au moment du départ de Charles VIII pour Naples... La violence et l'irrégularité des mœurs, l'ignorance de la liturgie ou du dogme n'a pas diminué » (p. 689). Est-ce qu'au moins « l'œuvre de la réformation restreinte aux congrégations monastiques offre des garanties de durée? Déjà l'exaltation qui au début du siècle avait soutenu les

vieux ordres monastiques qui ont combattu la Réforme avec succès : ses vrais antagonistes, et parfois ses vainqueurs, avec le concours du bras séculier, ce furent les Jésuites, qui ne professaient guère l'ascétisme d'un Standonck.

apôtres de la règle se modérait et s'affaiblissait » (p. 691-692). Seulement « une réforme intellectuelle s'est accomplie dans les collèges séculiers qui, par sa profondeur, dépasse de beaucoup la restauration, nécessairement caduque, des monastères » (p. 697). — Le Febvre par ses Commentaires sur les épîtres de saint Paul, Erasme par son édition du Nouveau Testament grec ont préparé les armes de combat pour les luttes futures et, parmi leurs disciples, beaucoup sont prêts à les dépasser et à suivre des voix plus puissantes et plus révolutionnaires. Aux hommes de cabinet vont succéder les hommes de combat; ils ont besoin d'autres chefs que Le Febvre, âme contemplative et mystique qui trouvait des consolations suffisantes à ses déboires dans les visions de sainte Brigitte ou de sainte Mechtilde; d'autres chefs aussi que le spirituel et savant Erasme qui s'appliquait avant tout à soigner sa chétive santé et à se garantir au coin d'un bon feu contre les froidures de l'hiver. Ils n'étaient pas et ne pouvaient être des ascètes comme Standonck et ses confrères, ni des réformateurs décidés à tout, comme Luther qui dans sa cellule de la Wartbourg, se battait avec le diable lui-même, affrontait le pape et l'empereur; comme Calvin, dont la vie tout entière, une fois qu'il fut entré dans la bataille, n'est qu'une lutte incessante contre les adversaires les plus divers; comme Zwingle qui devait tomber, aumônier militaire, sous les coups des confédérés catholiques à Cappel. Certes tous les trois ont travaillé, eux aussi, de la plume, ils ont énormément écrit, mais ce qui fait leur importance historique, c'est qu'ils furent avant tout des hommes d'action. Et c'est pourquoi la *Réforme* — ou si ce mot déplaît, je dirai la grande crise religieuse et sociale du XVIe siècle — date seulement de leur entrée dans l'arène. Leurs précurseurs, ou, pour mieux dire, leurs prédécesseurs, n'ont fait qu'engager des escarmouches, intéressantes à coup sûr, comme symptômes d'une orientation nouvelle des esprits, mais qui auraient pu tout aussi bien, comme tant de fois déjà, dans le cours des siècles, s'évanouir dans le néant, si des bras plus robustes, des volontés plus tenaces n'avaient repris le combat, qui n'a point cessé depuis, qui ne cessera jamais sans doute, sous des formes multiples et très différentes, entre les restaurateurs du passé et les partisans d'un esprit toujours nouveau.

Je ne sais pas si M. Renaudet partage cette manière de voir dont l'esquisse, même fugitive, m'écarterait trop de l'appréciation de son beau travail; mais je ne veux pas le quitter sans le remercier encore une fois de nous l'avoir donné et sans formuler aussi le vœu qu'il nous offre quelque jour — bientôt peut-être — la suite d'études si maîtrement commencées. R.

Ernest Jovy, **Le Précurseur et l'inspirateur direct des Lettres Persanes.** Paris, Leclerc, 1917. In-8°, p. 38.

On a souvent signalé les sources où Montesquieu aurait puisé l'idée des *Lettres Persanes*. M. Jovy dans la brochure que nous annonçons

les a rappelées, en y ajoutant d'autres ouvrages moins connus dont il est fort possible que l'auteur se soit également inspiré. Parmi ces occasions de suggestions qui ont échappé davantage aux historiens, il convient de mentionner la *Relation du voyage de Perse* (1631) du P. Pacifique de Provins. La mission de ce capucin à Casbin en 1628 et ses efforts heureux pour établir une maison de son ordre à Ispahan semblent bien avoir fourni les principaux traits de l'amusante charge contre les capucins dans la quarante-neuvième des *Lettres Persanes*. Mais M. J. a mieux trouvé que ce détail isolé, si curieux qu'il soit. Il y a eu deux *Lettres Persanes* qu'on ne connaît pas, publiées en 1716, cinq ans avant celles que tout le monde connaît, et si elles n'ont pas la malice, l'agrément et la portée de celles de Montesquieu, elles méritent du moins d'être rapprochées des siennes, ne fût-ce que pour l'intérêt de la priorité. Elles sont d'un Provençal, Joseph Bonnet, avocat au Parlement d'Aix, d'ailleurs à peu près inconnu, et valurent à l'auteur d'être mis à la Bastille. Comme Montesquieu, Joseph Bonnet fait écrire un Persan, marchand en voyage, à un de ses amis, Musala, « homme de loy à Hispaham ». Cet aîné de Rica, à l'esprit plus juste que fin, entretient son compatriote des mœurs des Français, des contradictions de leur caractère ; il fait la satire de la noblesse et du clergé, reprochant aux uns leur impiété, leur morale facile, leur orgueil de caste, aux autres un souci excessif des biens temporels et l'abandon des principes de la primitive église ; il termine par les disputes entre jésuites et jansénistes, montrant que des querelles d'intérêt et de vanité se cachent sous ces controverses théologiques. C'est la matière même des futures *Lettres Persanes* et M. J. a signalé en note les rapprochements qu'on peut faire entre le texte de Montesquieu et cette première esquisse de son sujet. Mais ce n'est qu'une esquisse, et même les traits en sont restés vagues et l'ensemble n'a ni vigueur ni netteté. Le fait historique qui date l'opuscule et qui peut-être en fut le germe, non moins sans doute que pour l'ouvrage achevé de Montesquieu lui-même, est l'ambassade à Paris de Mehemet Riza Beg, une figure que le livre de M. Maurice Herbette, a rendue familière au public. En publiant ces deux lettres d'après un rare exemplaire de la Bibliothèque nationale. M. J. a incontestablement marqué, à côté des Dufresny et des Marana, ces devanciers de Montesquieu dans la satire sociale empruntant un vêtement oriental, les droits de priorité de Joseph Bonnet ; mais nous ne savons rien des relations possibles, autres que le hasard d'une lecture, entre Montesquieu et son obscur précurseur. Ludovic Roustan.

Georges Hersent. Problèmes d'après guerre. **La Réforme de l'Éducation nationale**. Paris, Hachette, 1917. In-8°, p. 102. Fr. 2.

Il est sage de ne pas attendre la paix pour aborder les problèmes que la guerre actuelle nous posera. Un des plus redoutables est l'ef-

fort économique qui sera demandé au pays pour faire face aux charges énormes qui l'attendent Pour rendre la France capable de la production intensive dont elle aura besoin, pour assurer le meilleur rendement de toutes ses forces, une réforme de l'éducation nationale est indispensable. Celui qui nous en propose aujourd'hui un projet, dont il n'a pu fixer que les grandes lignes, n'est pas un pédagogue de métier, c'est un ingénieur, et comme il s'agit de mettre le pays en mesure de pourvoir à de nouveaux et pressants besoins matériels, nul n'hésitera à penser qu'un homme d'action, mêlé aux entreprises industrielles, était qualifié pour donner son avis sur une orientation nouvelle de nos institutions d'enseignement.

M. Hersent passe en revue les divers domaines dans lesquels s'exerce l'action éducatrice : culture physique, formation du caractère, instruction, enseignement technique. Il est à peine besoin de s'arrêter sur la première exigence de toute éducation complète ; les avantages de la gymnastique, des sports, des jeux scolaires ont été assez souvent plaidés, et les résultats obtenus chez nous sont déjà très appréciables. Il n'y a plus guère qu'à étendre cette action bienfaisante, et à cet égard M. H. fait d'utiles propositions dans le détail desquelles je ne peux pas entrer. Pour la formation du caractère, c'est-à-dire l'éducation de la volonté, il donne aussi de sages conseils, quoique sans proposer aucune réforme essentielle des méthodes suivies jusqu'ici. Il préconise surtout un contact direct de la jeunesse avec la réalité extérieure, un mélange intime de la vie scolaire avec la vie de travail sous toutes ses formes. Il reprend la thèse chère à Rousseau de l'enseignement d'un métier éducateur. Il y aurait certainement plus à dire sur cette question particulière et les éducateurs ont déjà mis en avant mainte réforme pour introduire plus d'autonomie et plus d'esprit d'initiative dans nos établissements d'instruction publique ; un livre de M. Gromaire, *Démocratie et Éducation*, que j'ai annoncé ici (*Revue critique*, 18 juillet 1914) et dont les idées se rencontrent fréquemment avec celles de M. H., offrait sur la matière d'intéressantes suggestions.

Les deux derniers chapitres de l'auteur, les plus importants du livre, me paraissent plus neufs et plus utiles à méditer. En matière d'instruction il demande que l'école soit une préparation directe à l'activité professionnelle et productrice, qu'elle ne se borne pas à des leçons théoriques et générales, que l'enseignement y soit largement expérimental et réaliste. Même à son plus haut degré, il doit évoluer dans ce sens ; nos universités sont restées trop étrangères à l'enseignement technique. Dans nos écoles secondaires l'institution du baccalauréat est l'origine de graves erreurs et maintient les élèves trop à l'écart du milieu professionnel où chacun d'eux est appelé à vivre. Quant à l'enseignement primaire, il a été faussement conçu comme un abrégé de culture supérieure et encyclopédique ; il devrait être plus

varié, en harmonie avec les besoins de la localité ou de la région ; les travaux pratiques devraient y avoir une plus large place et faire de l'école une sorte de préapprentissage. Sur l'enseignement technique, industriel, commercial et agricole, on trouvera encore plus de conseils autorisés et un plan de réformes plus rigoureux. C'est d'ailleurs le domaine où il a été le moins fait et où l'urgence d'un changement est le plus pressante, si l'on songe que un pour cent à peine de la population industrielle ou commerciale, pour ne rien dire de la masse des cultivateurs, reçoit un enseignement approprié. Cette instruction sera diversifiée et adaptée au rôle auquel est destiné celui qu'elle vise. M. H. distingue quatre groupes dans les sujets à instruire, depuis les grands chefs d'entreprises jusqu'aux simples ouvriers, mais sans qu'ils forment des compartiments rigoureusement fermés les uns aux autres. A chacun de ces groupes convient un enseignement technique différent, qui sera supérieur, secondaire, élémentaire et enfin simple apprentissage. Dans l'enseignement industriel du premier groupe une culture générale, sérieuse, mais avec une orientation de la science pure vers les applications, un long stage dans les ateliers, des programmes moins lourds aux concours d'entrée, permettant aux élèves de sortir de l'école plus jeunes ; dans les groupes suivants une spécialisation poussée de plus en plus loin, en multipliant les instituts techniques et ce qu'on a appelé les « instituts de métiers ». Cette division, appliquée au domaine de l'industrie, reparaît dans celui du commerce, mais avec moins de rigueur ; M. H. réclame surtout pour ces écoles une adaptation aux besoins du jour et par suite des programmes plus élastiques. Dans l'enseignement agricole enfin presque tout est à faire, la propriété si morcelée de notre pays ayant empêché les progrès ; il faut imprimer une tendance réaliste à nos grands et moyens instituts agricoles, multiplier les écoles techniques spéciales ; mais il y a surtout un enseignement technique élémentaire à donner au paysan chez lui par la création d'écoles d'hiver fixes ou ambulantes, par la formation de bibliothèques et de laboratoires.

Telle est dans ses grandes lignes l'esquisse des réformes que propose M. H. C'est avant tout une éducation utilitaire qu'il recommande et il a raison de ne pas s'en défendre. Une culture qui ne serait qu'un ornement est plus que jamais insuffisante ; il nous faut d'abord vivre et produire ; c'est en nous préparant directement à la production la plus riche que se manifestera l'efficacité de la meilleure éducation. M. H., au début de son étude, a jeté un coup d'œil sur les systèmes d'éducation des peuples aux prises dans le conflit actuel pour les comparer et en apprécier la valeur ; s'il avait eu le loisir d'entrer dans le détail de l'organisation de l'enseignement technique allemand, il aurait vu quelles ressources fécondes l'Allemagne tirait de ses grands instituts, de ses *Realschulen*, de ses écoles professionnelles de tout genre pour engager une lutte économique dont les triomphes, en

l'abusant la première, n'ont pas été une des dernières causes à la jeter dans la lutte par les armes. Ludovic Roustan.

Abbé E. Duplessy. **Benoît XV et la guerre 1914-1917**. Paris, Téqui, 1917, in-16, p. 101. Fr. 1.

M. l'abbé Duplessy, rédacteur de la *Réponse*, revue d'apologétique populaire, a réuni en une brochure les articles qu'il avait publiés dans son périodique pour défendre l'attitude du pape pendant la guerre actuelle, jusqu'à la fin de l'année 1916 ; il y manque donc un chapitre essentiel, celui de la dernière intervention de Benoît XV en faveur de la paix. On sait assez que, même dans le monde catholique, le rôle du pape n'a pas rencontré une approbation unanime. On a tenu rigueur au chef suprême de l'Église de n'avoir pas condamné plus explicitement les crimes multiples de l'Allemagne contre le droit et l'humanité. La défense de M. l'abbé D. qui ne laisse pas de recourir à maintes arguties, invoque en première ligne la situation particulière du pape qui l'empêche de prendre parti pour une nation contre une autre, puisqu'il a dans toutes des sujets spirituels. Mais en réalité il y a eu dans les diverses manifestations oratoires de Benoît XV une condamnation effective de la violation de la neutralité belge comme des déportations civiles ; il y aurait eu également une expression manifeste de vœux pour la victoire de la France dans le triomphe de sa juste cause. Les paroles du souverain Pontife, rapprochées des déclarations de son secrétaire d'état, le cardinal Gaspari, et des commentaires qui en ont été faits en France, entre autres par l'archevêque de Paris que M. l'abbé D. se plaît à citer, se prêtent à cette interprétation, si l'on veut faire sortir des généralités du texte toutes les allusions particulières qu'il peut contenir. On ne pouvait pas d'ailleurs attendre moins de l'obéissance du clergé catholique, mais il aurait été préférable que le langage tenu au Vatican n'eût pas eu besoin d'une aussi chaude et subtile plaidoirie. Pourquoi cacher la vérité sous tant de guirlandes ? Il suffisait de dire que le pape a voulu se garder des apparences même les plus légères de partialité, pour se réserver de parler plus tard avec l'autorité d'un arbitre irréprochable. A cette condition seulement il a pu adresser aux États belligérants l'invitation qu'ils ont reçue au mois d'août dernier. Ludovic Roustan.

QUESTIONS ET RÉPONSES

552. — Bernardin de Saint-Pierre (n. 44, p. 285). Ne peut-on rappeler à ce propos les mots de Buffon : « Grand Dieu ! Rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée ! Qu'elle soit dans le silence ! Qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses ! Dieu de bonté ! L'homme est votre être de choix. Comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour. Ce sentiment divin, se répandant partout, réunira les natures

ennemies ; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme ; le fer homicide n'armera plus sa main ; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations ; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau,.. »

569. — Avignon. Que pensait Voltaire de l'annexion d'Avignon ?

— Voltaire trouvait très ridicule que ce « joli petit pays » fût démembré de la Provence pour être laissé au pape, et il ajoutait qu'Avignon et le Comtat étaient préférables à la Corse « dont l'acquisition ne valait pas ce qu'elle avait coûté ».

570. — Busselot. Que sait-on de ce personnage qui fut arrêté à la fin de 1791 à Worms où il venait pour assassiner le prince de Condé ?

— Louis de Busselot, ancien officier de Hesse Darmstadt, chevalier de Malte, capitaine au 2e bataillon des volontaires de la Meurthe, fut arrêté le 16 décembre 1791 à Worms à l'auberge du Mouton ; il avoua qu'il venait à Worms pour assassiner le prince de Condé ; enfermé à Kœnigstein, il fut délivré l'année suivante par les soldats de Custine ; il disparait depuis.

571. — Changement d'acteurs. Qui disait sous la Révolution qu'il ne voyait dans tout ce qui se faisait qu'un changement d'acteurs, et non un progrès d'action ?

— Barante.

572. Fit remettre en leur lieu les bornes de la France. De qui est ce beau vers ?

— De Joachim du Bellay, dans son Hymne au roi (Henri II) sur la prise de Calais.

573. — Guerre et enfants. Est-ce Nietzsche qui a dit : « je voudrais que l'homme sache faire la guerre, et la femme, faire des enfants » ?

— Il a dit. en effet : « So will ich Mann und Weib ; kriegstüchtig den Einen, gebärtüchtig das Andre ».

574. — Hommes et animaux. Est-il vrai que Napoléon disait que les traits de certains hommes fournissent parfois des rapprochements bizarres avec ceux des animaux ?

— Napoléon trouvait que Bourrienne, l'impudent voleur, avait un œil de pie, que Hudson Lowe ressemblait à un chat-tigre, et que Mirabeau avait raison de dire de Pastoret : « Il y a dans son visage du tigre et du veau, mais le veau domine ».

575. — Une lave. Qui comparait l'amour orageux de Mme de Staël à une lave ?

— « Son amour, a dit Benjamin Constant, était comme une lave qui, en courant sur moi, m'a dévasté ».

576. — Louis Napoleon et le trône d'Espagne. Napoléon offrit-il à son frère Louis le trône d'Espagne ?

— « Je pense à vous, écrivait Napoléon à Louis, le 27 mars 1808, pour le trône d'Espagne. Répondez-moi catégoriquement. Si je vous nomme roi d'Espagne, l'agréez-vous ? Puis-je compter sur vous ? »

577. — Lucien en Corse. Est-il vrai que l'Empereur voulut en 1815 nommer son frère Lucien gouverneur général de Corse ?

— Sur le conseil de Joseph, Napoléon voulut nommer Lucien gouverneur de Corse ; les événements empêchèrent la nomination.

578. — Le grenadier Mille Hommes. Que sait-on de ce héros de 1796 ?

— Il était né en 1772 et il s'appelait Génin. On le nommait Milhomme, du nom de sa mère, et non pas Mille Hommes (bien que ce surnom plaise à l'imagination et prête à Génin une bravoure qui le rendrait l'égal de mille hommes). Il était Savoyard, et, comme son compatriote Dupas, un colosse : cinq pieds neuf pouces (Dupas avait cinq pieds onze pouces). Il appartenait à la 18e demi-brigade et devant Cosseria, au dernier assaut, il resta seul à combattre, si bien que les Piémontais, pris d'admiration, l'invitèrent à se rafraîchir et qu'il alla boire avec eux sur le glacis. Le 6 août 1796, il fut tué devant Peschiera.

579. — La succession de Montmorin. Lorsque le ministre des affaires étrangères Montmorin donna sa démission au mois de novembre 1791, il fut malaisé de lui donner un successeur ; quels sont les personnages qui furent proposés ?

— Le roi écrivit de sa main à Choiseul-Gouffier qui refusa ; il appela de Berlin M. de Moustier et le renvoya parce que ce choix déplaisait à la Législative ; il se rejeta sur le comte de Ségur qui objecta la désunion du cabinet et la turbulence de l'assemblée ; il proposa Barthélemy qui, lui aussi, s'excusa ; enfin le 27 novembre, le portefeuille fut donné à Lessart qui faisait l'intérim depuis la retraite de Montmorin.

580. — Mme de Motteville. Que faut-il penser de ses Mémoires ?

— C'est Mathieu Marais qui les a le mieux jugés, dès qu'ils parurent (en 1723). Il dit qu'ils sont excellents, qu'il fallait une « historienne » pour bien dire tous les détails de la vie d'une régente et une femme pour savoir certains secrets de femme ; que ces Mémoires sont composés « avec une vérité qui brille partout et qui n'est point ordinaire » ; que Mme de Motteville n'a fait qu'écrire ce qu'elle a vu et entendu.

581. — Le Sosie de Napoléon. Quel était le personnage qui, au début de la campagne de Russie, s'amusait à singer l'Empereur et qui mystifia plusieurs personnes ?

— Lire sur ce personnage les *Mémoires* de Griois, II, p. 6-11 et dans la deuxième série des *Episodes et portraits* d'A. Chuquet, l'étude intitulée *Mystifications*. Il paraît que ce personnage était un sous-officier nommé Latouche. Mais voici sur lui un témoignage inédit, tiré d'une lettre de Bignon et qui rappelle absolument ce que Griois nous a raconté. « Il y a, écrit Bignon, un officier français dont je n'ai pu encore savoir le nom qui, profitant de quelques traits d'une heureuse ressemblance avec Sa Majesté l'Empereur, laisse quelquefois dans les lieux où il passe la persuasion que Sa Majesté y a été inco-

gnito. Il a joué, les jours derniers, ce rôle à Nieborow chez la princesse Radziwill. La princesse lui a fait, dit-on, avec les plus grandes marques de respect les honneurs de son jardin nommé l'Arcadie, de sa table et de ses voitures. L'officier, toujours véridique, sans avoir l'air de l'être, a constamment protesté que c'était une méprise ; mais peut-être s'est-il amusé un peu à la prolonger ».

582. — Nichard. Ce mot peu usité signifie évidemment « qui aime à faire des niches » ; en a-t-on un exemple ?

— Talleyrand nommait Louis XVIII « le roi nichard », à la suite des niches que le monarque lui avait jouées en 1815.

583. — Ponticide. Un de nos maréchaux reçut ce surnom en 1813 ; qui est-ce ?

— Davout fit sauter le 23 mars 1813 à cinq heures du matin une arche et deux piles du pont de Dresde. Tout le monde en Allemagne cria au vandalisme ; Senfft qualifia cet acte d'odieux et d'inutile ; les journaux proposèrent de donner au maréchal le surnom de « Ponticida ».

584. — Ils n'ont rien appris ni rien oublié. Sait-on de qui est le mot ?

— Nous trouvons dans la proclamation de la garde impériale à l'armée française (1815) cette phrase : « Depuis le peu de mois que les Bourbons règnent, ils vous ont convaincus qu'ils n'ont rien oublié ni rien appris ». Mais en janvier 1796 le chevalier de Panat écrit à Mallet du Pan : « Vous parlez souvent de la folie de Vérone. Cette folie est générale et incurable. Personne n'est corrigé, personne n'a su rien oublier ni rien apprendre ».

585. — Les officiers de Royal-Louis (cf. n° 44, p. 285). Que devinrent-ils ?

— Le régiment ou plutôt le bataillon Royal-Louis n° 1er fut formé de plusieurs détachements venus d'abord au secours de Lyon et qui se réunirent sous les murs de Lyon en octobre 1793. Le bataillon fut mis à la solde de l'Angleterre et sous les ordres du commandant des troupes britanniques. Le comte de Provence approuva l'emploi du corps et le choix des officiers. Le peu qui resta de ces officiers — ils étaient douze — demanda en 1815 à être reconnu dans les grades de 1793. C'étaient le chevalier de Boisgelin, capitaine commandant, Barbot, lieutenant trésorier et Champeaux, quartier-maître, qui formaient l'état-major ; les capitaines Louet, marquis de Commandaire, de Nezon, Burel, de Guerpel, les sous-lieutenants de Boutigny, de Busigne, de la Canorgue et de Guillabert. Presque tous avaient obtenu un grade supérieur à celui de sous-lieutenant ; mais ils n'avaient pas été brevetés et la Commission, chargée de constater leurs droits, ne put les reconnaître, suivant ses instructions, que dans le grade de sous-lieutenant, à compter du jour de leur émigration. Ils protestèrent et, vu « les services rendus par ces douze officiers de Royal-Louis dans la défense de Toulon et les pertes immenses qu'avait éprouvées

ce corps à la journée de Quiberon où il avait été totalement détruit », ils furent reconnus le 16 octobre 1816 dans l'emploi et le grade qu'ils avaient obtenus en 1793, et cette décision servit de règle à la Commission pour constater à quels grades ils avaient le droit de prétendre.

586. — Septheurier. Qu'était-ce qu'un septheurier? On disait « pérorer aussi longuement que le plus habile septheurier ».

— C'était le nom qu'on donnait, au Palais, aux avocats qui plaidaient à l'audience de sept heures.

587. — Sheridan. Un critique français a dit que la *School for Scandal* était la meilleure comédie anglaise. Quel est ce critique?

— A propos du *Tartuffe de mœurs* de Chéron, Joseph Chénier a dit : « Quand cette comédie de caractère fut représentée sous le titre plus modeste de l'*Homme à sentiments*, l'auteur négligea d'avertir que sa pièce était une copie de l'*Ecole de la médisance*, comédie célèbre de M. Sheridan, et la meilleure qui ait paru en Angleterre depuis Congrève et Fielding ».

588. — Terrible lacune. Un émigré disait que ses années d'exil étaient une terrible lacune, et on serait tenté de dire pareille chose de nos années de guerre. Quel est cet émigré et quelles furent exactement ses paroles?

— Alexandre de Lameth écrivait à la fin de 1799 : « Huit ans de captivité ou d'exil sont une terrible lacune dans la vie ou plutôt un supplice bien prolongé ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 31 août 1917.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre notariale annonçant que M. Alfred Dutens a légué à l'Académie la somme nécessaire à la fondation d'un prix en faveur de travaux relatifs à la linguistique.

M. Antoine Thomas discute et réfute une opinion récemment émise au sujet du nom de l'Aude et du nom de l'un de ses affluents, la Cesse. D'après cette opinion il n'y aurait aucun rapport de filiation entre l'ancien nom indigène *Atax* et le nom actuel *Aude*. Seul le nom actuel *Cesse* se rattacherait à *Atace*, cas oblique d'*Atax*, la Cesse ayant été considérée comme la vraie tête de l'Aude, et le cours supérieur du fleuve désigné sous le nom d'*alterum flumen*, tandis que le nom actuel *Aude* représenterait *Alterum* employé substantivement. M. Thomas établit que le nom primitif de la Cesse est *Saxar*, ce qui exclut tout rapprochement avec Atace. Il montre ensuite comment le nom actuel *Aude* est sorti phonétiquement du cas oblique *Atace* par les formes intermédiaires *Ataʒe*, *Ateʒe*, *Adeʒe*, *Adʒe*, *Aʒde*, *Aude*. Le changement de *ʒ* en *u*, qui marque le terme de cette longue évolution phonétique, est un fait avéré non seulement dans la langue catalane, mais dans les divers dialectes romans qui se parlent sur le versant septentrional des Pyrénées, en Roussillon, en Languedoc et en Gascogne.

M. Homolle commence la lecture d'un travail sur deux bas-reliefs de Phalère.

M. Pottier annonce à l'Académie l'achèvement du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* d'Edmond Saglio, commencé avec l'autre grande guerre, en 1870, et terminé cette année avec le 52e fascicule, après uu demi-siècle de recherches exécutées par plusieurs générations de savants français.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 24 novembre — 1917

J. de Maupassant, Abraham Gradis (E. Welvert).
Nippold, La notion de droit des gens après la guerre (H. Hauser).
Joly, L'avenir français ; Nourrit, Le mouvement catholique; Desgranges, La religion et la guerre ; Giraud, Pro patria ; Chambry, Pierre I de Serbie ;
Cahiers belges : Massart, Le chiffon de papier ; Memor, L'armée et la nation ; Davignon, le soldat belge ; Passelecq, Le testament de Bissing ;
Langenhove, Le dossier diplomatique belge ;
Riou, Lafayette, nous voilà ; Kahn, Les Allemands d'origine germanique et la guerre ;
Warren, L'irrédentisme (F. Bertrand).
Questions et réponses.

Jean de Maupassant. **Un grand armateur de Bordeaux, Abraham Gradis** (1699-1780). Bordeaux, Feret, 1917, in-8°, 192 pages.

Si cette biographie bordelaise ne comprend pas tout à fait deux cents pages, elle est imprimée dans le format grand in-octavo, en caractères assez fins, et hérissée de notes et de références en petit texte. Il y aurait donc là peut-être de quoi rebuter un lecteur qui ne serait pas de Bordeaux. Cependant au fur et à mesure que l'on avance dans cette allée d'arbres touffus, les yeux s'y habituent, et l'on finit par y trouver plaisir et intérêt.

Dans une préface, qu'on pourra trouver trop dithyrambique, M. Camille Jullian a exalté le mérite des grandes familles d'armateurs et de négociants bordelais, et, entre elles, de la famille Gradis qui, dit-il, « par les huit générations de travailleurs fournis à Bordeaux, par la grandeur des services rendus à la cité et à la patrie dans les temps de crise, doit être mise au premier plan de l'histoire, je dis de l'histoire de la ville et de l'histoire de la nation ». Mettre ainsi au premier plan de l'histoire — sur le même rang que le grand Condé (M. Jullian va jusque-là) — un marchand juif qui, en faisant les affaires de l'État, faisait aussi et surtout les siennes, choisissait celles qui lui paraissaient avantageuses et rejetait froidement les autres, acceptait de courir les risques inhérents à toutes les grandes entreprises, mais n'ignorait pas que si l'État est un débiteur souvent paresseux, il finit toujours par payer, c'est peut-être pousser la comparaison un peu loin. Mais l'histoire de la famille Gradis, même

descendue de ces hauteurs, n'en demeure pas moins encore instructive, soit en elle-même, soit par ses à-côtés.

C'étaient des Juifs portugais, réfugiés en France pour fuir l'Inquisition. David Gradis, père d'Abraham, et le premier qui ait laissé un nom dans les affaires, faisait à Bordeaux, au commencement du XVIIIe siècle, le commerce des vins, eaux-de-vie, toiles et autres. L'échec du système de Law lui porta préjudice, mais ne le ruina pas. Dès lors, il abandonne le trafic des toiles pour se consacrer à celui des îles, beaucoup plus rémunérateur en ces temps de paix. Il fonde des succursales à Saint-Domingue et à la Martinique, arme plusieurs beaux navires neufs qu'il emplit, au départ, de bœuf salé, de lard, de farines, de vins, de beurres et autres produits européens, et que ses agents rechargent, au retour, de sucre, d'indigo, de cacao, de tabac, de cuirs et de bois. Il fait voyager son fils aîné, Abraham, dans les Pays-Bas et l'Angleterre, et les extraits que l'on nous donne de sa correspondance avec lui sont un piquant mélange d'affaires de négoce et de conseils paternels. En 1728, le père s'associe son fils. La maison prend de plus en plus d'extension. David est reçu bourgeois de Bordeaux en 1731, privilège alors très apprécié parce que c'était une preuve de richesse et une garantie de fortune ; privilège très rare au XVIIIe siècle pour les Juifs qui, comme les Gradis, pratiquaient ouvertement leur culte. Le mérite principal de David fut sa ténacité, son flair dans le choix des commis, sa science des besoins et des achats. Mais jusqu'à lui, rien ne signale à l'attention, encore moins à la reconnaissance publique, la famille Gradis. Ce sont des Juifs très unis entre eux et très commerçants, double qualité qui distingue la plupart des Juifs de tous les temps et de tous les pays et pour les mêmes raisons. Si donc la ville de Bordeaux a éprouvé le besoin de donner le nom de Gradis à une de ses rues. M. de Maupassant estime que, au lieu de celui de David qu'elle a choisi, il eût été plus juste (on va pouvoir en juger) d'accorder cet honneur à son fils Abraham.

David Gradis avait fait ses affaires dans une période de paix. Il échut à Abraham d'opérer pendant la guerre ; et cependant si la paix avait enrichi le père, la guerre devait être encore plus profitable au fils. Au début de la querelle qui arma la France contre l'Autriche (1740-1748), Abraham eut l'idée d'obtenir des affrètements pour le compte de l'État. Il passa avec la marine un traité (d'ailleurs fort onéreux pour elle puisqu'il demandait un fret de 200 livres par tonneau), s'engageant à transporter dans les colonies des approvisionnements au nom du roi ; il en rapporterait le produit de marchandises qu'il y avait expédiées pour son propre compte l'année précédente par un navire capturé depuis. Mais tant isolés que convoyés, la plupart des bateaux marchands français furent successivement pris par l'ennemi. Gradis, très appuyé par la famille d'Harcourt, obtint 94.000 livres

d'indemnités pour deux de ses navires qui n'étaient pas revenus. Après la paix, il fonda une société d'approvisionnement colonial spécialement pour le Canada. Il avait dans la Nouvelle-France deux associés avec lesquels il devait partager les bénéfices, l'État payant encore le fret. C'est dans ces conditions que le bateau affecté au trafic de l'association fit, entre 1748 et le commencement de la guerre de Sept ans, de nombreux et très fructueux voyages entre Bordeaux et Québec, sans parler d'autres expéditions, celles-ci pour le compte direct du roi et encore plus avantageuses. La Société du Canada, liquidée en 1756, avait rapporté à Abraham pour sa seule part 902.000 livres de bénéfices.

Le négociant juif eut alors l'imprudence (est-ce bien le mot?) d'entrer en relations d'affaires avec un Jésuite missionnaire, le célèbre père Lavalette, qui passait pour un génie colonisateur et s'était mis à la tête des plus vastes entreprises à la Martinique et ailleurs. Ce n'est pas qu'il ne se fût d'abord un peu méfié, mais il subit l'influence de l'opinion publique et en particulier celle de la famille d'Harcourt fort entichée de l'entreprenant Jésuite. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le dédale très compliqué des comptes de Gradis et de Lavalette. Rappelons seulement que celui-ci ayant été invité à venir rendre compte à ses supérieurs de ses opérations dont les unes étaient prohibées et les autres très suspectes, avait été remplacé à la Martinique par un autre Jésuite incapable et insouciant. Trois cyclones ravagèrent successivement ses plantations et ses bâtisses ; une épidémie lui enleva la plupart de ses travailleurs noirs ; enfin la guerre allait recommencer. Ce fut la faillite pour le père Lavalette et, comme l'on sait, le point de départ de la suppression des Jésuites. Des négociants de Marseille, ses créanciers pour 1.500.000 livres, durent déposer leur bilan. Mais Gradis eut la chance de s'en tirer à peu près indemne, ayant eu le bonheur d'être parmi les créanciers hypothécaires privilégiés.

Pendant la guerre de Sept ans, le marchand bordelais offrit de nouveau ses services au roi, mais toujours avec cette garantie que le roi le couvrirait de ses pertes éventuelles en lui remboursant le prix du fret de plus en plus élevé, d'ailleurs, et acquis à l'armateur dès l'embarquement des marchandises. Vous voyez donc, une fois de plus, que si Gradis courait des risques (qui n'en court pas dans le commerce?) il avait très bien su les limiter au plus étroit. Par conséquent, ici encore, il faut en rabattre de l'exagération du préfacier de M. de Maupassant, lorsqu'il dit que, durant cette guerre, Abraham Gradis parut « protéger et représenter la France plus que la royauté elle-même ». Devenu, en vertu de ses arrangements avec le Ministère, un véritable agent maritime du roi, patenté et chargé d'une mission officielle, Gradis, loin de protéger la France, fut au contraire protégé par toutes les autorités de l'État. Il eut les plus grandes

peines du monde à trouver des bateaux, à recruter des équipages, cela est vrai. Il fit de nombreuses et grandes pertes, cela est encore vrai. Il n'en réussit pas moins à faire passer au Canada des milliers et des milliers de tonneaux de marchandises et d'approvisionnements de toute espèce. Dès la fin de 1758, le gouvernement lui devait 2.700.000 livres. Souvent découragé, jamais abattu dans ces années difficiles, Gradis se montra toujours calme, souple, patient, le vrai type du commerçant juif. La perte du Canada donna lieu à un grand procès en malversations dans lequel furent compromis les principaux munitionnaires et agents de la colonie. Gradis y parut comme témoin et eut bien du mal à n'y pas figurer comme accusé : mais il montra sa correspondance et sa comptabilité, et s'il perdit au règlement des comptes, M. de Maupassant nous dit que cela n'apparaît pas dans ses papiers.

Sans suivre année par année le négociant bordelais dans toutes ses opérations ultérieures, bornons-nous à noter que, tant que le duc de Choiseul fut ministre de la Marine, Abraham fit de brillantes affaires et devint très riche. Avec le duc de Praslin, les fournitures de l'État lui furent enlevées pour être données à d'autres. Mais Gradis, qui avait plus d'une corde à son arc, se rattrapa ailleurs. Sans parler d'opérations particulières qu'il continua pour son propre compte tant en Afrique qu'en Amérique, il fut spécialement chargé d'expédier aux Antilles et à la Guyane le numéraire espagnol et portugais nécessaire aux transactions de ces colonies avec les possessions voisines. Un instant, Beaumarchais lui est associé dans ce service d'envois d'or. Mais malgré toute sa souplesse, le père de Figaro, plus brillant que solide, plus entreprenant que sérieux, abandonne la partie au bout de six mois, et Gradis reste seul à la tête de l'entreprise. Ces exportations de numéraire semblent de plus en plus importantes. En 1769, il avait envoyé en Amérique des monnaies étrangères pour une valeur de 1.300.000 livres, argent de France. Aux termes d'un traité passé le 21 décembre 1779, la maison Gradis devait faire parvenir tous les ans à Saint-Domingue 9.000.000 d'espèces étrangères, argent des îles, soit par mois environ 540.000 livres, argent de France, avec un quart dans les bénéfices.

Abraham Gradis mourut en 1780, maintes fois millionnaire. Il dut sa fortune, en très grande partie, à son aptitude pour les affaires, aptitude propre à sa race, développée dans le même sens ou plutôt affinée, aiguisée par plusieurs générations de commerçants juifs, ses ancêtres. Mais personnellement il paraît avoir été un homme d'une intelligence et d'une adresse supérieures. Réaliste, très maître de lui, il avait appris de bonne heure à connaître et à juger par lui-même les hommes et les choses. S'il eut, à l'occasion, de l'initiative et de l'audace, il sut y mêler de la prudence et de la sagesse. Il fut très généreux, mais à bon escient, très affable, mais ferme, froid et fermé quand

il le fallait. Cela dit, il n'en demeure pas moins certain qu'une large part de son succès tient à ce qu'il bénéficia de l'heure. C'était un Juif, c'est-à-dire un de ces hommes qui avaient été, qui étaient encore des parias dans la société. Cette hostilité traditionnelle contre la race maudite s'aperçoit encore très bien dans ses rapports avec certains ministres, Berryer par exemple. Mais un nouveau symptôme apparaît ici : l'affaiblissement du préjugé anti-juif. Voilà ce que j'ai appelé l'intérêt à côté de cette biographie, et cet intérêt est très digne de considération. Obligé par métier de se ménager des protecteurs, de s'assurer du crédit, Abraham s'entend à merveille à découvrir, à exploiter les faiblesses de ceux dont il a besoin. Il sait que l'abbé de la Ville, puissant commis de ministère, est un fin gourmet : il s'ouvre le chemin de son cœur en lui expédiant certains confits de perdrix, gloire culinaire de la Gascogne. Plus tard, il fera sa cour au vieux comte de Maurepas en l'accablant de pâtés de Périgueux, de gibiers, de primeurs et de vins fins : il obtient de lui, en retour et entre autres faveurs, le droit de propriété aux colonies, droit jusqu'alors interdit aux Juifs. Et cela le fait rentrer dans de mauvaises créances de plus d'un million. Il avait comblé d'attentions du même genre le duc de Choiseul et dans les mêmes vues intéressées. Mais une barrique de bordeaux, qu'est-ce que cela pouvait bien faire à Choiseul? Cependant le noble duc écrivit à son « cher Gradis » des lettres dont la familiarité eût stupéfié Saint-Simon. De bonne heure, le négociant avait noué, et il réussit à conserver toute sa vie, d'étroites relations avec plusieurs membres d'une famille aristocratique s'il en fût, les d'Harcourt, qui le traitèrent toujours sur un pied d'égalité. N'est-ce pas là une grande nouveauté? Donc, dans l'ascension de ce marchand juif du XVIIIe siècle, il y a plus et autre chose que du savoir-faire professionnel. Nous devons y voir un signe des temps. Abraham Gradis, pour une part que nous voyons très grande, contribua à abaisser les barrières qui séparaient le ghetto du reste du monde. Ce fut une victoire, un nouveau Rocroy ; dès lors, ne serait-ce pas ainsi qu'il faut comprendre M. Jullian lorsqu'il compare Gradis au grand Condé ?

Eugène WELVERT.

Ottfried NIPPOLD, **Die Gestaltung des Völkerrechts nach dem Weltkrieg.** Zurich, Orell Füssli, 1917. In-8°, VI-285 p. 8 fr.

Le livre du professeur de Berne est l'une des plus remarquables tentatives qui aient été faites pour reconstruire, d'après les leçons de la guerre, la notion de droit des gens. Il y a là un effort réel pour sortir des formules douceâtres et pour donner à la civilisation des garanties positives. — Ce livre était d'abord, dans la pensée de l'auteur, la dernière partie d'un ouvrage d'ensemble sur le droit des gens pendant la guerre actuelle, lequel paraîtra après la paix.

M. Nippold estime qu'on a un peu perdu son temps, dans les

premières années du xxe siècle, à vouloir construire un droit de la guerre. Ces mots, en quelque mesure, impliquent contradiction, et les événements dont nous avons été témoins depuis 1914 l'ont bien prouvé. On a fait plus fausse route encore quand on a confondu le droit des gens et le pacifisme, confusion qui mène à la paix à tout prix, c'est-à-dire à la négation du droit.

Il faut séparer nettement ces deux notions : droit de la guerre et droit des gens. Le droit des gens reposait sur un certain nombre de postulats, formulés dans les conférences de la Haye. Mais tout ce mécanisme — médiation, arbitrage, droit d'initiative des tiers, commissions d'enquête — s'est trouvé inopérant à l'heure précise où l'on aurait eu besoin de s'en servir. Les conventions de la Haye avaient tout prévu, hormis que l'un des signataires ou plusieurs d'entre eux renieraient leur signature, hormis ceci encore que les neutres n'oseraient pas rappeler les violateurs du droit au respect de leurs engagements. Il n'est pas à espérer (nous ajouterons : il n'est pas à souhaiter) que les peuples se contentent, dans l'avenir, de garanties aussi dangereusement illusoires.

D'où la nécessité de recourir, comme dit M. Nippold, à de « nouveaux postulats ». Il s'agit, en somme, de réaliser le vœu de Pascal : pour éviter que la force ne crée le droit, il faut que le droit possède la force. Les garanties nouvelles du droit international doivent être des forces réelles et contraignantes comme, dans la société nationale, la force du gendarme. Donner à l'ensemble des défenseurs du droit une supériorité dynamique évidente sur les fauteurs de désordre, c'est la seule garantie réelle de la paix.

M. N. souhaite que cette force contraignante puisse être remise à une société des nations. Mais que faut-il entendre par là? Une société de *toutes* les nations? Mais alors rien ne serait changé à l'état actuel, les nations malhonnêtes se trouvant mises sur le même pied que les autres. Donc une société librement ouverte aux seuls Etats qui ont à cœur les progrès du droit (p. 33). On pourrait commencer par une ligue, une *Staatenliga*, entre un certain nombre d'États déterminés à faire triompher le droit. Cette ligue formerait l'organe de contrainte internationale, non seulement chargé mais capable d'imposer des sanctions, de prendre des mesures préventives contre les violations du droit. A condition cependant que soit réalisé le postulat de M. E. Milhaud, à savoir que la force internationale ainsi constituée fût plus forte que n'importe quelle force nationale.

Cette force internationale agirait sur les récalcitrants par une série de moyens : d'abord la pression économique, embargo, boycottage, refus de crédit. « Au lieu de lutter avec des balles, on pourrait lutter avec l'argent et le crédit, qui sont derrière les balles ». — Notons en passant que l'ensemble des mesures décrites (p. 73) comme susceptibles d'empêcher la guerre, ce sont précisément celles que

l'immense majorité des peuples civilisés emploient actuellement pour contraindre les rebelles à la paix; et la guerre dure. Mais on répondra que les conditions de l'expérience sont différentes, et qu'on n'a pas essayé de cette méthode en juillet-août 1914, comme médication préventive.

Après la rupture des relations économiques et le blocus pacifique, on passera, s'il est nécessaire, à des mesures de contrainte militaire : « Le devoir de la Ligue des Etats n'est pas de repousser la guerre par la guerre. Les forces militaires ne doivent apparaître qu'à l'arrière-plan. Mais en fait on ne peut ne point envisager cette éventnalité ». Ici pourraient se placer les suggestions de M. Salomon Reinach, reprises par la *Nouvelle Gazette de Zurich* du 11 février 1917 : création d'un monopole mondial de la fabrication des explosifs.

De ce droit des gens organisé découle naturellement le nouveau droit de la guerre. — La guerre n'est plus aujourd'hui limitée aux seuls ressortissants militaires des Etats en guerre. On peut même dire qu'elle n'est plus limitée aux Etats belligérants. Les neutres sont également atteints. La démocratisation de la guerre d'une part, d'autre part les progrès de la technique rendent la guerre « militaire » impossible, comme l'avait prévu Jean de Bloch, ou du moins inefficace. L'extension, l'impénétrabilité, l'immobilisation des fronts excluent, pense M. N., la possibilité d'une décision par les moyens militaires. « La guerre militaire, grâce au commerce et à la technique, peut dès à présent être considérée comme dépassée. Le militarisme, qui a préparé et provoqué la catastrophe européenne, est condamné aujourd'hui par cette guerre ».

On passera donc de la guerre militaire à la guerre économique, contre laquelle les États militaristes protestent, comme s'il y avait là une violation des règles du jeu. « La guerre par la faim, *Hungerkrieg*, est en soi aussi conforme au droit des gens que la guerre militaire... Les moyens économiques de guerre sont en principe aussi justifiés que les moyens militaires », n'en déplaise aux verbeuses indignations de Mendelssohn-Bartholdy. C'est par le développement de la guerre économique que l'on arrivera surtout à faire de la guerre l'*ultima ratio* de la Ligue des Etats, par conséquent à l'absorption du droit de la guerre dans le droit des gens.

Ce développement donne une valeur nouvelle à la guerre maritime et prête un nouvel intérêt aux controverses sur le droit de guerre sur mer [1]. M. N. rencontre ici le fameux sophisme allemand, que la plus haute autorité spirituelle du monde chrétien semble avoir pris à son compte, le sophisme de la « liberté des mers ». La liberté des mers, en temps de paix, est une réalité accessible à tous. Mais ce que les Allemands entendent par la liberté des mers en temps de guerre, ce

1. Voy. les intéressants appendices des p. 181 et ss.

serait l'interdiction pour les puissances maritimes de faire de leur supériorité navale un usage analogue à celui que les puissances continentales font de leur supériorité militaire. Il rappelle d'ailleurs qu'à la deuxième conférence de la Haye l'Angleterre était disposée à renoncer à certains droits des belligérants sur mer, contre des concessions correspondantes de l'Allemagne dans la question des armements. L'Allemagne, qui a fait échouer le projet, est mal venue à se plaindre « Au lieu de liberté des mers elle ferait mieux de parler de développement du droit des gens et de paix obligatoire ».

En fait, le monde est aujourd'hui partagé entre deux forces : la force démocratique d'un côté, la force militariste-impérialiste de l'autre. Seul le triomphe de la première peut servir le progrès du droit des gens. « A la victoire de l'idée démocratique et du droit des gens avec elle est intéressée aujourd'hui toute la civilisation européenne ».

Nous ne saurions même esquisser ici la critique de cette remarquable étude — remarquable surtout en sa première partie, car l'exposé du droit de la guerre est plus flottant que celui du droit des gens.

Nous devons cependant dire que le système de garanties élaboré par M. N. ne nous inspire qu'une relative confiance. Qu'un jour la Ligue des Etats se trouve, momentanément et sur un point déterminé, moins forte qu'un Etat rebelle, celui-ci n'hésitera pas à tenter l'aventure. La Ligue des Etats existait virtuellement en juillet 1914; elle n'a pas empêché la catastrophe. Le système suppose ces postulats que les Etats ligués seront toujours d'accord entre eux, qu'ils auront toujours une égale conscience du danger possible, une égale activité. La moindre dissension, la moindre négligence serait fatale à cette alliance du droit comme aux alliances d'autrefois. Dans cette ère nouvelle comme dans les ères antérieures, les coalitions (la *Staatenliga* en sera une comme l'Entente) souffriront d'une faiblesse congénitale qui les empêche d'user immédiatement, partout et toujours, de toute leur supériorité.

La démarche de cette Ligue sera lente. Elle commencera par les mesures comminatoires, puis viendront la rupture, le boycottage pacifique, puis la guerre économique, enfin, et seulement après épuisement de tous autres moyens, la coercition militaire. Mais croit-on que l'Etat rebelle attendra ? En présence de l'immensité accrue des risques à courir, l'attaque brusquée deviendra plus que jamais pour lui l'*a b c* de la stratégie. Lorsqu'il aura saisi des gages (quelques-uns non dépourvus de valeur économique), il faudra bien que la Ligue ou l'écrase ou compose avec lui.

Ce qui subsiste en définitive, c'est une question de force. Que la Ligue soit la plus forte, et il y aura un droit des gens. Sinon, non. Et ne croyons pas qu'elle sera la plus forte simplement parce qu'elle aura le monopole des moyens de destruction. Des moyens de destruction

actuellement connus, oui. Mais l'invention humaine n'est pas lasse d'être mère. Quand on aura centralisé à la Haye la fabrication des explosifs, faudra-t-il y centraliser toutes les cultures bactériennes ? Et demain, dans le silence, l'Etat rebelle ne fera-t-il pas appel à d'autres sciences qu'à la chimie et à la bactériologie ? Dans notre civilisation, il n'est pas une force de paix qui ne puisse être utilisée à des fins guerrières.

M. N. est un idéaliste. Mais qu'il n'oublie pas que pour servir l'humanité il importe de mettre un esprit réaliste au service de l'idéal.

Henri HAUSER.

---

1. Henri JOLY, **l'Avenir français, tâches nouvelles**, vol. in-16, 240 pages.

2. Fernand NOURRIT, **Le mouvement catholique en France de 1830 à 1850**, pl. in-16, 272 pages.

3. Abbé DESGRANGES, aumônier militaire, **La religion et la guerre**, in-16, 72 pages.

4. 5. **Pages actuelles**, n° 109 ; **Pro patria, la banqueroute du scientisme, en marge de la grande guerre**, par Victor GIRAUD, n° 110 ; **Pierre Ier roi de Serbie**, par René CHAMBRY ; chez Bloud et Gay, éditeurs, Paris-Barcelone, 1917.

1. Les neuf études, qui forment le solide volume de M. Henri Joly, sont dans l'ensemble, concises, précises, pleines de vues excellentes. *Le présent et l'avenir de nos trois partis politiques* ; — *L'avenir de la moralité publique* ; — *Les deux périls*, méritent une mention spéciale. Les mauvaises langues peuvent dire que les trois partis de politiciens qui s'agitent, bien inutilement parfois, en France, manquent de cette unité de méthode et d'action sans laquelle il n'y a pas vraiment de parti ; et qu'à vrai dire il y a plus d'un parti, ou faction socialiste ; — que l'étiquette de radical, mal choisie, ne suffit plus à désigner un ensemble qui se subdivise lui-même en sous-partis assez divers ; et que le parti, dénommé libéral par l'auteur, est lui-même plutôt bigarré. — L'avenir de notre moralité publique peut être assuré par la lutte contre l'alcoolisme qui continue à faire d'épouvantables ravages chez nous ; il n'a pas disparu avec l'absinthe, hélas ! — par la lutte contre la recherche trop précoce du plaisir, surtout sexuel ; — enfin par la lutte contre l'esprit de jalousie, de haine, qui nous fait dresser contre nos semblables, nos frères, dans des circonstances souvent futiles. — Les deux périls sont le « péril militaire » qui peut se conjurer à force de discipline librement voulue et d'esprit de dévouement à la cause française ; le « péril civil », qui sera vaincu par plus de cohésion, d'ordre, d'harmonie, de concorde, de bonne volonté, le courage de nos responsabilités : assez d'anarchie ! — Puisse la nouvelle leçon du moraliste être entendue et porter ses fruits !

2. Dans ses articles sur le mouvement catholique en France, de

1830 à 1850, M. Nourrit, l'auteur de l'*Histoire générale de l'Église*, montre avec quelle habileté et quelle ténacité les personnages les plus marquants du catholicisme à cette époque ont lutté contre l'esprit de la Révolution. Ils ont voulu, par exemple, la liberté de l'enseignement ; ils l'ont obtenue en 1850. La loi Falloux fut votée le 15 mars 1850 par 399 voix contre 237 ; on sait que V. Hugo prononça un rude discours d'opposition. — En 1914, la question était encore pendante pour certains esprits ; monopole ou liberté ? Et les enquêtes succédaient aux enquêtes...

3. Les sept conférences *de la Religion et la guerre* sont très éloquentes ; il y a de l'ampleur et du mouvement. Quiconque a fait en soi, sérieusement, l'union sacrée, les goûtera certainement. — Une question : est-ce que rabbins et pasteurs écrivent autant, sur la guerre, toutes proportions gardées, que nos actifs vicaires et nos révérends pères? Leur silence me paraîtrait aussi inexplicable qu'injustifié. Une statistique viendra un jour peut-être nous renseigner.

4. Pro patria, un beau titre ; c'est pour la patrie, son beau renom, que M. V. Giraud critique la fausse science, le scientisme, « sans conscience et qui ruine l'âme », comme disait Rabelais, — c'est pour la patrie qu'il écrit ces pages brillantes et sensées, — un peu trop rapides, — sur *le Boche éternel*, — *Anglais et Français*, — à *La mémoire de M. P. Masson*, — *en marge de la guerre*, etc. En somme, nous avons là un recueil de réflexions émues et spirituelles qui fera figure honorable dans la collection.

5. Il est toujours bon d'évoquer les héros, même de leur vivant ; et M. Chambry a fort bien fait d'esquisser, à son tour, la tragique silhouette du roi de Serbie. Son récit est élégant et vivant ; on y voudrait plus de dates précises. On souhaite que quelque étudiant serbe traduise la brochure en sa langue ; c'est, je crois, surtout des Serbes que cette histoire énergique mérite d'être bien connue.

Félix Bertrand.

Les cahiers belges. Paris, van Oest, 1717, 0 fr. 60 ; in-16, 48 pages,

1. **Le chiffon de papier,** par Jean Massart.
2. **L'armée et la nation,** par Memor.
3. **Le soldat belge peint par lui-même**, par Henri Davignon.
4. **Le testament politique du général von Bissing**, avec notes critiques et commentaires, par Fernand Passelecq.

1. Les mots *a scrap of paper* prononcés le 4 août 1914 par le chancelier allemand « pèseront plus lourd sur la destinée de l'Allemagne que la plus sanglante défaite » ; l'esprit de mauvaise foi qui contamine toute sa politique est clairement analysé, mis à nu, par l'auteur de cette plaquette qui se nomme modestement « un simple botaniste ». Ce qui prouve qu'il est parfois excellent qu'un botaniste se mêle de préciser, définitivement, un point d'histoire.

2. Pour la Belgique, qui fut longtemps antimilitariste, pour la Belgique martyrisée, mais indomptée, ses soldats sont comme une idole. Armée et nation belges ne font plus qu'un. Désarmée, la Belgique aurait disparu dans la tourmente ; pour que demain il y ait encore une Belgique forte et respectée il lui faudra une armée, vaillante et bien instruite, dans le genre de celle que l'infatigable énergie du baron de Broqueville a fait sortir du sol natal.

3. Des soldats, des caporaux belges ont écrit leur carnet du front ; il y a des vers, il y a de la prose ; il y a du sentiment, des choses vues et bien observées ; l'ensemble est pittoresque et touchant. On a bien fait de nous montrer cela. Les Serbes ne pourraient-ils éditer, de leur côté, une plaquette identique ?

4. Von Bissing, le défunt gouverneur général allemand de la Belgique occupée, a écrit un *Mémoire* politique et militaire qui a fait grand bruit dès sa publication posthume, 18 mai 1917. Voici sa conclusion ; « C'est, j'en ai conscience, un grand but à se proposer que de conserver toute la Belgique à l'Allemagne et de la lui annexer sous une forme ou sous une autre »..... (p. 24). Au fond, les Boches sont très ennuyés et leur presse cauteleuse développe, alternativement, le principe de l'annexion et celui de la non-annexion, selon les besoins du moment. M. Passelecq montre bien l'importance capitale du *Mémoire* et son analyse est pénétrante et judicieuse.

Félix Bertrand.

Fernand van Langenhove, **Le dossier diplomatique de la question belge**, vol. in-16, 416 pages, G. van Oest, Paris, 1917 ; 4 fr.

En vue du prochain traité de paix, et pour que ce traité ne soit pas une dérision, l'auteur de ce travail a voulu réunir et coordonner toutes les pièces encore éparses du dossier belge. Il a établi une œuvre claire, bien divisée, dont les Serbes, les Grecs, les Roumains, les Portugais, et tous les Alliés en général, pourront et devront s'inspirer pour faciliter le règlement final de tous les comptes que l'on demandera aux Empires centraux. Il faut rendre hommage aux écrivains et publicistes belges pour la manière belle et noble dont ils soutiennent la cause de leur malheureux pays ; si l'on ne peut dire qu'ils écrivent trop, l'on doit dire qu'ils écrivent bien et que leurs coups sont droits.

Félix Bertrand.

Gaston Riou, **Lafayette, nous voilà !** Essai suivi du compte rendu des fêtes données à Paris en l'honneur de l'indépendance des États-Unis et des discours prononcés à cette occasion le 4 juillet 1917 ; in-8°, 48 pages. Paris, Hachette, 1917.

2. Otto H. Kahn, **Les Américains d'origine germanique et la guerre**, brochure 20 pages, imprimerie de Montmartre. Paris, 1917.

1. Auvergnat, âgé de vingt ans à peine, disciple de Rousseau, Lafayette, marquis et chevalier des droits de l'homme et des droits

des peuples, écrivait à bord de son navire *La Victoire*, ces lignes à sa femme : « ... le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de l'humanité... » (7 juin 1777). Le colonel Stanton, prenant la parole au nom du général Pershing, dans le cimetière de la rue de Picpus, où se trouve la tombe de Lafayette, s'écrie : « La France est accourue vers nous lorsque l'Amérique combattait pour assurer son indépene dance. Nous n'avons pas oublié. Lafayette ! nous voilà ! » (4 juillet 1917). — L'essai de M. Gaston Riou, adressé, dédié aux instituteurs de France, célèbre, en les commémorant, l'acte héroïque du jeune marquis et la réponse si noble et désintéressée des Américains reconnaissants. Je souhaite un gros succès à cette plaquette qu'on ne peut lire sans que les yeux se mouillent et où l'on voit que M. Viviani a été surnommé « le maréchal de l'éloquence ».

2. L'auteur de ce discours puissant est né de parents allemands et c'est en cette qualité qu'il l'a prononcé à New-York, à l'occasion de la réunion pour l'emprunt de la liberté. Il invite « les Américains d'origine germanique à se lever en même temps que leurs concitoyens de de toutes races pour libérer non seulement le pays, mais encore le monde tout entier, de l'oppression des maîtres de l'Allemagne » (p. 8) ; il les invite à « sauver le monde pour la démocratie », et à prendre pour devise les nobles paroles qui retentirent il y a quelque cinq cents ans au Parlement d'Ecosse : « Ce n'est pas pour la gloire, ni pour la richesse, ni pour les honneurs que nous combattons, mais pour cette liberté qu'aucun homme de bien n'abandonne qu'avec la vie » (p. 19). — On sait que l'appel de M. Otto H. Kahn a été entendu et combien de fois l'emprunt américain de la liberté a été couvert.

Félix Bertrand.

Whitney Warren, **L'Irrédentisme italien,** la question de Trente, de Trieste et de l'Adriatique (avec cartes) dans *la Renaissance*, n° du 13 octobre 1917, 10, rue Royale, Paris.

Si l'Adriatique doit être à quelqu'un, à qui sera-t-elle après la défaite de l'Autriche ? M. Whitney Warren, citoyen américain, veut la donner à l'Italie qu'il aime par dessus tout. Trente, Trieste, — Fiume et la Dalmatie sont italiens et doivent retourner à la mère-patrie. Les Yougo-slaves n'ont aucune prétention sérieuse à émettre sur Fiume et la Dalmatie ; la géographie le leur interdit. D'ailleurs, qu'est-ce que la Yougoslavie ? un État monstrueux, imaginé par l'Autriche-Hongrie, qui grâce à lui, pourra toujours pêcher en eau trouble. — Ce langage ressemble beaucoup à celui tenu par la plupart des journaux italiens, au début du mois d'août, c'est-à-dire au lendemain du pacte de « Corfou » signé par les Serbes et les représentants du Yougoslavisme. — Mieux vaudrait ne pas s'insulter ; tous les alliés ont droit au respect ; ils ont surtout le devoir de se respecter mutuellement ; s'ils comptent

pàrmi eux des impérialistes, il faut qu'ils leur imposent silence; la méthode conciliante vaudra toujours mieux, dès maintenant et lors du règlement final des différends particuliers, que l'arrogance des matamores à courtes vues. — Vaincre l'Autriche-Hongrie, qui est leur ennemi commun, telle est la première obligation des Serbes et des Italiens; après la victoire, qui ne sera qu'une victoire commune, des principes comme ceux de la justice et de la liberté devront seuls prévaloir dans les débats institués pour le partage des légitimes dépouilles.

F. Bd.

QUESTIONS ET RÉPONSES

540. — Ministres protestants a la Convention (n° 42, p. 255). A la liste qui comprend Bernard Saint-Affrique, Dentzel, Grimmer, Rabaut Saint-Étienne et Rabaut-Pomier, ajouter La Source et Jean-bon Saint-André.

560. — Nouveaux riches (n° 44, p. 287). Encore un témoignage de jadis. En 1803, un Français qui passe à Nice, écrit qu'une partie des habitants est ruinée par la Révolution et il ajoute : « Quant à l'autre qui comprend les nouveaux riches, je ne hasarde rien, en disant que les trois quarts n'ont jamais entendu parler de Corneille, de Racine ni de Métastase, et qu'ils donneraient volontiers, pour un écu, les chefs-d'œuvre de ces grands poètes ».

589. — Les Allemands ont bien passé. On nous dit que ce dicton existe quelque part en France et qu'il signifie que tout passe, qu'il faut de la patience; où est-il usité?

— Le territoire de Cannes et de Grasse eut beaucoup à souffrir en décembre 1746 et en janvier 1747 de l'invasion des Austro-Sardes commandés par Brown ; une croix plantée à Cannes près de la route d'Italie et de l'église du Saint-Esprit rappelle le départ des Allemands, et pendant longtemps, récemment encore, pour dire qu'une chose intolérable finira pourtant et qu'elle passera, le peuple s'exprimait ainsi : « Cela passera bien quelque jour ; les Allemands ont bien passé ».

590. — Alsace-Lorraine. Quelle est sa population ?

— D'après le dernier recensement, 1,874,014 âmes. Il y avait alors à Strasbourg 178,891 habitants (dont 15,455 militaires); à Mulhouse, 95,041 habitants (dont 4,600 militaires); à Metz, 68,598 habitants (dont 13,633 militaires); à Colmar, 43,808 habitants (dont 4,202 militaires). La Basse-Alsace comptait 700,938 habitants; la Haute-Alsace, 517,865; la Lorraine, 655,211. La population civile représentait la 33e partie de la population de l'Empire allemand.

591. — Annibal. Les Allemands n'ont-ils pas mis Hindenburg au dessus d'Annibal ?

— Un conseiller scolaire de Weimar, Muthesius, qui, malgré son

nom en *us*, prêche contre le latin, contre le grec, et ne veut plus d'autres héros que ceux de l'Allemagne contemporaine, a dit : « Pour la jeunesse de demain, Hindenburg sera plus grand qu'Annibal, et tous les Léonidas du monde pâliront dans l'ombre devant le défenseur de Tsing-Tao et les officiers de l'*Emden* ».

592. — Bonaparte et les embusqués. — Est-il vrai qu'en 1795 Bonaparte se plaignait au Comité de se voir préférer des embusqués, d'autres généraux qui n'avaient fait la guerre que dans les bureaux ?

— Il y a en effet une lettre de Bonaparte qui se plaint « de voir sa place occupée par des hommes qui se sont constamment tenus en arrière », des hommes inconnus de l'armée et étrangers à son succès, des hommes qui ont « l'impudence » de venir arracher à d'autres « le fruit de la victoire dont ils n'ont pas voulu courir les chances ».

593. — Les bons et les forts. Où lit-on que les bons doivent être forts ou, du moins être avec les forts ?

— Après le 18 brumaire, Fouché, ministre de la police, disait dans une proclamation : « Que les bons se rassurent, ils sont avec les forts ».

594. — Départements. Le Comité de constitution fit et proposa le travail de dénomination qui parut en 1790 ; quels sont les noms que portait tel ou tel département dans l'avant-projet ?

— On sait que le Comité, au dernier moment, changea certains noms, soit pour les abréger, soit pour éviter des confusions, soit pour tout autre motif. Quoi qu'il en soit, il avait d'abord dénommé l'Ain *Rhône et Saône* ; l'Aisne, *Aisne et Oise*; l'Ardèche, *Sources de Loire* ; l'Aube, *Aube et Seine* ; les Basses-Pyrénées, *Pic du Midi* ; le Calvados, *Basse-Orne* et *Orne-Inférieure*; la Charente, la *Haute-Charente* ; la Charente-Inférieure, la *Basse-Charente* ; la Creuse, la *Haute-Creuse* et *Source de l'Indre* ; les Deux-Sèvres, les *Hautes-Sèvres* ; le Finistère, le département de l'*Ouest* ; la Haute-Saône, la *Saône* ; les Hautes-Pyrénées, le *Haut-Adour* ; l'Ille-et-Vilaine, la *Vilaine* ; l'Indre, l'*Indre et Creuse* ; la Loire-Inférieure, la *Basse-Loire* ; le Lot-et-Garonne, la *Garonne*; la Lozère, les *Hautes-Cévennes*; le Maine-et-Loire, le *Maine* et *Mayenne-et-Loire*; la Manche, le *Cotentin* ; la Moselle, la *Basse-Moselle* ; la Nièvre, l'*Yonne et Loire* ; le Nord, la *Manche* ; l'Oise, l'*Oise et Thérain* ; l'Orne, la *Haute-Orne*; Paris, le *Louvre*; le Pas-de-Calais, le *Détroit*; le Puy-de-Dôme, le *Haut-Allier*, la *Haute-Loire*, le *Mont-Dore*; les Pyrénées-Orientales, le *Canigou* ; la Saône-et-Loire, *Saône-Inférieure* ; la Seine-Inférieure, *Basse-Seine* ; la Seine-et-Oise, *Seine* ; la Vendée, le *Lay*.

595. — Exacts. Qui a dit que les Français ne sont pas exacts et que ce manque d'exactitude est une cause d'infériorité ?

— Au mois de mars 1913 Henckel de Donnersmark disait à un Français : « Vous serez battus, car vous n'êtes pas exacts, et par exac-

titude j'entends la ponctualité dans toute l'étendue du mot. La nation victorieuse sera celle dont tous les serviteurs du haut en bas de l'échelle, seront exacts à remplir leur devoir, si important ou si infime que soit ce devoir ». *Exakt*, au reste, signifie en allemand « ponctuel, strict, sûr », et le substantif *Exaktheit* a le même sens.

596. — Finis Poloniae. Ce mot de Kosciuszko est-il authentique ?

— On a dit que Kosciuszko, tombant sur le champ de bataille de Maciejowice le 10 octobre 1794, a prononcé ce mot (voir la *Südpreussische Zeitung* du 25 octobre). Mais Kosciuszko a protesté contre ce qu'il appelait un blasphème. Il a déclaré qu'il était tombé sans connaissance et qu'il ne revint à lui que deux jours plus tard, lorsqu'il était entre les mains des ennemis ; que d'ailleurs il savait bien qu'il n'était pas le dernier Polonais et qu'avec sa mort la Pologne ne pouvait ni ne devait finir ; que, si les Polonais étaient tous mortels, la Pologne était immortelle ; qu'il n'était permis à personne de dire ou de répéter cette cruelle parole, ce mot inconséquent et criminel, *finis Poloniae* (Cf. sa lettre du 12 novembre 1803 au comte de Ségur).

597. — Huns et Vandales. A quelle époque les Anglais ont-ils commencé à qualifier ainsi les Allemands ?

— En 1800, Hannah More, protestant contre l'invasion des idées germaniques en Angleterre et, en particulier, contre la représentation des *Räuber* de Schiller par des « personnes de qualité », déclare voir « avec indignation et surprise, les Huns et les Vandales prendre le dessus, une fois de plus, sur les Grecs et les Romains ». Ce passage a été cité par Carlyle en 1830, puis, d'après Carlyle, par Mme Humphry Ward en 1910.

598. — Landgrave, deviens dur ! Ces mots ont été souvent cités par les Allemands de nos jours pour recommander la guerre dure et sans pitié. D'où viennent-ils ?

— Louis de Thuringe ou le landgrave de fer, « der Eiserne » (1140-1172) était d'abord très doux, et certains seigneurs abusèrent de sa bonté pour opprimer le peuple. Un jour qu'il s'était égaré à la chasse, il dut coucher chez le forgeron de Ruhla qui ne le connaissait pas. Or, ce forgeron travailla pendant la nuit et, tout en frappant le fer avec son marteau, il criait en jurant contre le Landgrave : « Deviens donc dur ! », *Nun werde hart* ! Ces mots firent une profonde impression sur le prince qui devint plus sévère. Guillaume Gerhard a mis cette légende en vers dans une pièce intitulée « Der Edelacker », et les mots qu'il prête au forgeron « Landgrave, deviens dur ! », *Landgraf, werde hart*, sont devenus populaires.

599. — Ménage le vautour, déchire la colombe. De qui est ce vers qui traduit évidemment le fameux « Dat veniam corvis, vexat censura columbas » ?

— Ce n'est pas un vers ; c'est une phrase de Voltaire qui a dit de

Babouc : « Il vit avec indignation ces lâches satires où l'on ménage le vautour, et où l'on déchire la colombe ».

600. — Moreau. Les Bourbons le firent-ils maréchal ?

— Non ; mais sa veuve obtint le titre de maréchale et, par une ordonnance du 18 octobre 1814, une pension de douze mille francs.

601. — Ney. Que fit pour lui la première Restauration ?

— Elle le nomma membre du Conseil de la guerre (6 mai), commandant en chef du corps royal des cuirassiers, des dragons, des chasseurs et des chevau-légers lanciers de France (20 mai), chevalier de Saint Louis (1er juin), pair de France (4 juin), gouverneur de la 6e division militaire (21 juin).

602. — Organiser la victoire. On sait que ce mot est d'un conventionnel qui, lorsqu'au 9 prairial l'assemblée demanda l'arrestation de Carnot, s'écria : « Oserez-vous porter la main sur celui qui a organisé la victoire ? » Quel est ce conventionnel ?

— On ne sait : sans doute Lanjuinais ou Bourdon de l'Oise. Mais le mot rappelle un mot de Carnot même : il avait dit après le 9 thermidor que des tyrans voulaient désorganiser la victoire qui sur toutes nos frontières était à l'ordre du jour depuis le commencement de la campagne.

603. — Peine de vivre (La). Qui a dit que cela seul, l'Alsace et la Lorraine, vaut la peine de vivre ?

— Qui, sinon Gambetta, ce Gambetta qui nous manque aujourd'hui ; ce Gambetta qui, élu en 1871 par les deux départements du Rhin, regarda ce mandat comme l'honneur et comme la loi de sa vie ; ce Gambetta qui pensait toujours « à faire rendre à la France ce qui lui appartient » ; qui refusait de voir dans l'expansion coloniale une compensation de la frontière perdue ; qui voulait montrer à tous les Français, pour les rallier à lui, la blessure béante au flanc du pays ; qui se serait entendu, assurait-il, avec le pape même si le pape l'avait aidé à déchirer le traité de Francfort ; qui croyait de toute son âme à la victoire du droit, à condition que le droit eût la force derrière soi ; ce Gambetta de qui l'Alsace et la Lorraine ont dit, comme s'exprime l'inscription du monument des Jardies : « nos espérances restent attachées à sa mémoire comme elles étaient liées à sa vie » ?

604. — Roi fugitif. A quelle époque, dans quelle crise ou quelle révolution, et de qui a-t-on dit, en le voyant passer : « voilà un roi fugitif » ?

— Metternich, chassé et passant au mois de mars 1848 à Fürstenau, laissa voir à son hôtesse un mouchoir sur lequel était brodée une couronne. « Voilà certainement un roi fugitif », dit l'hôtesse, et, dans ses *Mémoires*, Metternich remarque tristement : « Ce mot caractérise assez bien l'époque où nous vivons ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — **1er décembre** — **1917**

NIPPOLD, Le chauvinisme allemand; SCHLIEBEN, La diplomatie allemande, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être (H. Hauser).
Lord BRYCE, Les trente années à venir; Gomez CARRILLO, Sur le front anglais; O. RECLUS, Un grand destin commence (S. Reinach).
KREK, Les Slovènes; DENIS et R. DE CAIX. Le monde slave; Bulletin de l'Ecole des Études orientales à Londres, I (A. Meillet).
MONTET, Études orientales et religieuses (M. G. D.).
HUVELIN, Une guerre d'usure, la deuxième guerre punique (S. Chabert).
C. RINAKER, Thomas Warton; STEADMAN, Le présent historique en anglais; WHIBLEY, Swift; FONDATION CARNEGIE, La révolution russe (Ch. Bastide).
Académie des Inscriptions.

Ottfried NIPPOLD, **Der deutsche Chauvinismus**, nouvelle édition (reproduction sans changements de l'édition de 1913). Berne, K. J. Wyss, 1917. In-8°, 197 p.

Les Français ne lisent pas assez. S'ils avaient lu, lorsqu'il parut en 1913, le livre du professeur de Berne, ils auraient été moins surpris par l'orage. Était-ce un livre? Non, un recueil de documents, articles de journaux et de revues, discours prononcés dans les organisations, bref tout le matériel qui permettait d'étudier, en 1912-1913, la *Kriegspsychose* du peuple allemand. Quelque chose comme le formidable recueil publié par Grumbach sur *l'Allemagne annexionniste*; mais, détail capital, un recueil d'avant-guerre. C'était un diagnostic et un pronostic. Un frisson d'horreur vous secoue à la lecture de ces élucubrations où éclate à toute ligne l'ivresse de la force, le désir de la guerre, où l'on proclame la sainteté de la guerre, où l'on excite de la façon la plus systématique les passions populaires, où l'on cultive dans l'âme allemande la haine et le mépris des autres nations. Lunéville, Nancy, tout est prétexte à peindre la France, « ce pays jadis chevaleresque » comme descendu sous la troisième République au niveau « des demi-civilisés, des nègres bantous et des Hottentots ». Les « cousins Anglais » ne sont pas plus épargnés. Rien de ce qui s'est imprimé en Allemagne depuis août 1914, ni le chant de haine de Lissauer, ni les folies de Sombart, ni les vilenies de Naumann, rien de tout cela n'était nouveau, tout cela s'imprimait et se disait, dans un pays où le gouvernement surveille la presse, en 1912 et 1913, avant et pendant ces fêtes du centenaire de Leipzig qui semblent avoir été inventées tout exprès pour pousser au paroxysme la fièvre belliqueuse du peuple allemand.

Tout y était, jusqu'à cette audacieuse théorie (p, 14) que l'Allemagne, même quand elle fait « une *guerre d'agression* pour des *buts préventifs* », fait encore une « guerre défensive ».

Si les bureaux du quai d'Orsay avaient seulement pris la peine de lire *Die Post*, la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*, organe des barons du fer et de l'acier, les *Berliner Neueste Nachrichten*, la *Täglische Rundschau*, le *Reichsbote*, les *Hamburger Nachrichten*, la *Deutsche Tageszeitung*, le *Tag*, la *Kölnische Zeitung*, etc., ils n'auraient pas eu besoin que le solennel avertissement de M. Jules Cambon vînt leur révéler brusquement l'imminence du péril. Si nous avions eu une presse sérieuse [1], avertie de ce qui se passait à l'étranger et soucieuse de renseigner ses lecteurs, moins boulevardière et moins « spirituelle », notre peuple et ses représentants n'auraient pas vécu, jusqu'au bout, dans l'illusion de la paix possible. Dès la signature du fatal traité de novembre 1911, ce vrai « nid de vipères », ils auraient senti la guerre inévitable.

Encore M. N. n'a-t-il pu tout citer. Dans un de ces journaux que j'ai eu l'occasion de suivre, *Der Tag*, journal qui se piquait d'éclectisme, il aurait pu choisir par brassées les citations édifiantes, celles où l'on montrait la France à la fois belliqueuse, *das angrifflustige Frankreich*, et pourrie jusqu'aux moelles, oscillant entre l'anarchie et le royalisme. Donc pas dangereuse, proie facile de l'impérialisme prussien.

Comment n'a-t-on pas lu davantage, chez nous, la préface et la conclusion de M. N. ? Il y montrait à quel point le chauvinisme allemand était plus redoutable que tous les autres chauvinismes : « Il éduque systématiquement, écrivait-il en 1913, le peuple allemand dans le désir de guerre ». Il lui enseigne qu'il « *a besoin* » de la guerre [2], qu'elle est « non seulement une *possibilité*, qui *peut* venir, mais une *nécessité*, qui *doit* venir, et alors, *le plus tôt sera le mieux* ». Il n'est pas d'exemple d'une pareille intoxication collective, partagée par toutes les classes, par les industriels comme par les hobereaux, par les savants comme par les militaires. Déjà étaient dessinés les linéaments de la « barbarie scientifique », et le manifeste des 93 était en germe dans cet article *Psychiatrie und Politik*, publié le 28 janvier 1912 par le « conseiller de médecine » Dr W. Fuchs. Cet article dépasse même le manifeste, sacrifie complètement la culture au militarisme :

« Quels sont les hommes qui se dressent le plus haut dans l'histoire de la nation, quels sont ceux pour lesquels le cœur des Allemands bat du plus ardent amour ? Est-ce Gœthe, Schiller, Wagner, Marx ?

---

1. Je sais des cas où le quai d'Orsay a signalé en vain, à notre presse, les tendances et les manifestations de la presse allemande. A chacun ses responsabilités.

2. Les soulignés sont de M. Nippold.

Oh ! non, mais Barberousse, le grand Frédéric, Blücher, Moltke, Bismarck ; les rudes hommes de sang ! »

M. N. a reproduit tel quel, sans changement aucun, son livre de 1913. Il a bien fait. Il en eût affaibli, en voulant le compléter, la valeur probante. Il n'a même pas modifié les conclusions où, pour ménager aux Allemands de bonne foi la possibilité d'un retour sur eux-mêmes et parce qu'il écrivait comme membre de la « Conciliation internationale », il voilait une part de la vérité et mettait, un peu plus qu'il n'eût convenu, tous les chauvinismes à peu près sur le même pied. Il a seulement ajouté à sa brochure une nouvelle préface.

Cette préface est une tentative pour rendre au peuple allemand sa conscience. M. N. ne se fait pas d'illusions. Il n'est pas, nous l'avons déjà dit, de ces pacifistes qui se contenteraient d'une paix bâclée, de ce que certains Allemands, maintenant que le coup est manqué, appelleraient volontiers une paix de conciliation. « Une réconciliation *réelle* ne peut se fonder que sur la connaissance de la vérité entière et sur la confiance... *C'est seulement quand la mentalité allemande aura changé que l'on pourra de nouveau parler de conciliation internationale* »[1]. Il faudra donc se livrer, pendant de longues années après la guerre, à une véritable rééducation du peuple allemand. Même ses amis — M. N. se proclame du nombre — devront lui imposer, pour l'aider à éliminer le virus, une durable et rude cure de vérité. Quand il sera guéri de sa psychose, on pourra lui rendre sa place dans la société des nations. Pas avant. Telle est la pensée profonde de l'auteur,

M. N. ne dissimule pas qu'en rééditant son livre, il a pensé non seulement à l'Allemagne, mais à sa patrie suisse. Il est nécessaire que la Suisse acquière ce qu'une presse partiale ne lui a pas donné, la connaissance de la nouvelle Allemagne : « La guerre a révélé que nous étions dans un état d'étroite dépendance intellectuelle à l'égard de cet esprit néo-allemand, qui est l'ennemi de son propre peuple, et dont notre démocratie aurait semblé séparée par un abîme. La connaissance des buts et des méthodes de la nouvelle Allemagne ne peut donc que contribuer à nous rendre, à nous aussi en Suisse, notre indépendance intellectuelle ».

On en revient toujours là : lutter contre la *Realpolitik*, entretenir le feu sacré de l'idéalisme démocratique, c'est le seul moyen de défendre contre l'impérialisme la liberté des nations, grandes ou petites

Henri HAUSER.

H. SCHLIEBEN, **Die deutsche Diplomatie. Wie sie ist, wie sie sein sollte.** Zurich, Orell Füssli, 1917. In-8°, 44 p. (0 fr. 80).

L'auteur a servi dans les consulats allemands. Il a vu notamment la diplomatie allemande à l'œuvre à Tanger, puis, en 1914, à Bel-

1. Souligné dans le texte.

grade. Il a vu, de ses yeux, des officiers de réserve qu'il connaissait dans la vie civile comme des hommes distingués — professeurs, avocats, fonctionnaires — se livrer, dans la capitale serbe, aux pires horreurs. Il a été mis à la retraite, et il vit en Suisse, dans cette Berne qui devient, comme la Venise de *Candide*, le caravansérail de l'Europe.

Dans la série d'articles réunis ici (après avoir paru, en 1916-1917, surtout dans les *Weisse Blätter*), il critique, sans grands mots, la diplomatie impériale, son recrutement, ses objectifs, ses méthodes.

Dans ses critiques, il en est qui ne portent que sur l'Allemagne : la porte de la Carrière fermée à qui n'est pas au moins lieutenant de réserve ; une diplomatie qui recourt d'abord à l'argument militaire et qui « tape du poing sur la table ; un gouvernement qui, à la Haye, s'est opposé à l'essor d'un nouvel esprit européen et qui ensuite se plaint de « l'encerclement » ; qui a semé la zizanie pour récolter la méfiance; un gouvernement qui a donné au peuple allemand comme idéal la *Weltmachtpolitik*, développement de la conception prussienne, hégelienne et treitschkéenne de l'État. Déjà en 1871 Constantin Frantz, dans ses lettres à un homme d'État prussien, « se lamentait à la pensée que le développement millénaire du Saint Empire de nation germanique devait trouver sa conclusion dans la simple diffusion du militarisme prussien dans le Zollverein, ce qui arriva lors de la renaissance de l'empire allemand ».

Mais si tout cela est spécifiquement teuton, lorsque S. reproche à la diplomatie sa méconnaissance de l'âme populaire et de la vie nationale, son attachement routinier aux formules d'ancien régime, son goût du mystère, parfois devant des secrets qui rappellent ceux de Polichinelle, tout le monde ne peut-il faire son *mea culpa* ?

M. S. nous dit-il ce que la diplomatie allemande « devrait être » ? Il paraît s'être contenté de formules aussi vagues que celles des diplomates eux-mêmes, notamment de la formule courante, nouvelle idole de la tribu socialiste et de la tribu radicale : à bas la diplomatie secrète ! Cela est bientôt dit : c'est confondre deux choses très différentes, la diplomatie secrète et le secret de la diplomatie. Renoncer au secret, dans un monde où il y a des États qui continuent et continueront à le pratiquer, c'est désarmer les gouvernements honnêtes, aussi sûrement qu'on les désarmerait en procédant à une réduction unilatérale des forces militaires. C'est même provoquer des conflits : car tous les jours il peut naître entre peuples amis, — voire alliés — des difficultés qui s'arrangeront fort bien par un compromis autour d'un tapis vert, et qui s'envenimeront si l'on porte les questions à la tribune, si on les jette en pâture à la presse. L'amour-propre des peuples est une cause de guerre, tout comme l'orgueil des princes.

Et cependant il faut trouver un moyen pour assurer à la démocratie, ou à ses représentants, la direction de la politique extérieure. Notre expérience des comités secrets nous montre que le moyen est

mauvais, puisqu'on a pu en lire les comptes-rendus, séance après séance, dans la *Gazette de Francfort*. M. S. préconise un moyen plus sûr : une commission restreinte, investie par le Parlement d'une délégation permanente, et qui serait obligatoirement tenue au courant par le ministre. Il croit un peu vite que cet organisme existe en France dans notre Commission des Affaires étrangères. Du moins en possédons-nous l'embryon, de même que les Anglais, tandis que le Reichstag n'est pas un facteur de la politique extérieure de l'Allemagne.

Henri HAUSER.

VISCOUNT BRYCE. **The next thirty years**. London, Oxford University Press, 1917; in-8°, 30 p. 1 fr. 25 (extr. des *Proc. of the British Academy*).

Président de l'Académie britannique, Lord Bryce a pensé que les sciences historiques et philosophiques (les « sciences de l'homme ») avaient suscité trop peu d'œuvres importantes en 1916 pour qu'il y trouvât matière à un discours. Il a préféré jeter un coup d'œil sur l'ensemble de ces disciplines et marquer les progrès qu'elles sont appelés à faire au cours des trente années à venir — le délai moyen accordé à l'activité des plus jeunes membres de la compagnie. Ce discours plein d'idées, témoignant des connaissances les plus variées, fait songer à la lettre de Fénelon à Dacier sur les occupations de l'Académie française. Si l'auteur, très versé dans notre littérature, s'était souvenu de ce précédent, il en aurait tiré sans doute un intéressant parallèle, car Fénelon écrivait, lui aussi, sous l'impression douloureuse d'une longue guerre et des ravages qu'elle avait accumulés.

Que l'étude de l'antiquité classique, sous ses diverses formes, ne soit pas loin d'être épuisée, c'est ce qu'on ne concèdera pas volontiers à Lord B. Il est vrai que la plupart des textes ont été établis par les philologues, que les documents tels qu'inscriptions et monnaies ont été publiés méthodiquement et en masse ; mais chaque bonne monographie (il en paraît d'excellentes chez nous) montre combien ces vastes matériaux ont encore besoin d'être élaborés dans le détail. Lord B. croit qu'il y a des parties définitives dans les travaux de Grote sur l'histoire grecque, de Mommsen sur l'histoire romaine ; j'en doute et je sais que Mommsen lui-même n'eût pas approuvé ce sentiment. Le savant anglais estime aussi que l'accord est à peu près complet sur deux questions capitales qui ont fait couler des flots d'encre, l'origine des problèmes homériques et la date, ainsi que l'attribution, des écrits du Nouveau Testament. Loin de là, les désaccords sont plus profonds que par le passé, et il faudra, pour les atténuer ou les concilier, des découvertes que nul ne saurait prévoir, mais que celles du quart de siècle écoulé autorisent à attendre. Jusque là, conservateurs et radicaux resteront aux prises et considéreront les opinions moyennes comme le plus sûrement entachées d'erreur.

Je ne nie pas, d'ailleurs, que l'activité des savants paraisse devoir se porter de préférence sur l'histoire moderne et contemporaine, sur les doctrines économiques et politiques, sujets où les documents disponibles sont en nombre infini, d'un accès et d'une intelligence plus aisés. « Aucun domaine de la recherche, écrit Lord B., n'offre un aspect aussi confus que la science économique. Beaucoup de thèses qui semblaient établies il y a quarante ans sont aujourd'hui attaquées; quelques-unes sont ébranlées jusqu'à la base. Devant des opinions autrefois estimées hérétiques, les orthodoxies sont prêtes à prendre la fuite ». Avec sa compétence particulière, il entre à ce sujet dans des détails instructifs, traçant comme un programme des controverses futures sur la conception du capital, ses relations avec le travail, la taxation, le libre échange, la circulation monétaire, etc. Il ne prédit pas un moindre développement à l'histoire comparée des législations, au droit international, à l'étude des constitutions politiques. Voici sa conclusion générale (p. 29) :

« A la question que nous avons posée en commençant, répondons qu'il y a abondance de travail à faire dans les domaines qui concernent cette Académie ; il y a même plus de travail que de travailleurs. Nous n'avons considéré que le passé, les matériaux que fournissent l'histoire, la philologie, la littérature. Mais pensez aussi à l'avenir ! L'histoire se fait plus vite qu'on ne peut l'écrire. Nous avons devant nous non pas un lac qui peut être drainé, mais une rivière dont le volume enfle tous les jours. Nous voyons naître de nouveaux problèmes de philosophie et de droit; les éléments de l'étude s'accumulent plus rapidement encore dans les domaines économiques et politiques. Notre tâche ne consiste pas à trouver de la besogne, mais à décider quelles besognes font l'appel le plus pressant à notre activité... Le monde matériel est limité et ses objets naturels conservent, que nous sachions, des propriétés identiques; mais l'esprit et la volonté de l'homme produisent sans cesse des matériaux tout nouveaux. »

P. 7, je note une idée très juste, brièvement indiquée. L'ethnologie doit-elle admettre le principe de l'hérédité ou celui du milieu ? A l'encontre de ce dernier, on peut alléguer que des peuples d'aptitudes très différentes vivent dans des conditions de milieu très semblables. Le principe de l'hérédité n'est pas moins contestable. Lord B. pense qu'on n'a pas attaché assez d'importance à l'élément de contact avec d'autres civilisations, à l'action de voisinage et de communication. Ainsi s'explique que les tribus finnoises du nord de l'Europe et de l'Asie sont arriérées, tandis que d'autres, comme les Finlandais, les Magyars, les Bulgares, sont beaucoup plus avancées : c'est qu'elles ont été longtemps en contact avec des civilisations développées. Si cela est exact, les différences d'aptitudes entre les divers peuples peuvent être bien moins permanentes qu'on ne le croit et l'on peut espérer l'assimilation ultime et l'« égalisation » des différentes branches du genre humain.

P. 16, quelques lignes à traduire :

L'histoire complète des incidents qui conduisirent au raid Jameson en 1895 et de ce qui s'ensuivit jusqu'à la guerre sud-africaine de 1899, n'est connue aujour-

d'hui que d'un petit nombre de personnes; il est possible qu'on ne le relève jamais ».

Si Lord B. est parmi les privilégiés, il faut souhaiter qu'il confie ce qu'il sait à quelques feuilles de papier et qu'il en fasse le dépôt à l'Académie britannique. L'occasion eût peut-être été bonne de rappeler aux témoins de l'histoire qu'ils ont des devoirs stricts à remplir envers la vérité. Le patriotisme peut retarder de plusieurs lustres la révélation de certains faits, mais il n'a jamais le droit de les étouffer.

S. Reinach.

E. Gomez Carrillo. **Au cœur de la tragédie. Sur le front anglais.** Traduction de l'espagnol par Gabriel Ledos. Paris, Berger-Levrault, 1917, in-8°, 308 p.

Les 23 lettres réunies dans ce volume ont paru dans *El Liberal* de Madrid ; à la requête de l'ambassadeur d'Allemagne, l'auteur a été traduit devant la justice espagnole. C'est assez dire que dans ce livre, comme dans les précédents (*Parmi les ruines, Le sourire sous la mitraille*), qui ont aussi été mis en français par MM. Champeaux et Ledos, M. C. ne dissimule pas l'horreur que lui inspirent la politique allemande et les crimes de droit commun des envahisseurs. Voici quelques lignes caractéristiques (p. 128) :

« Le chapitre des cruautés allemandes est le plus long, le plus honteux de cette guerre, le plus déshonorant, en même temps que pour le peuple qui les commet, pour l'humanité tout entière, qui manifeste ainsi la vanité des illusions du progrès moral... Plus encore que par les atrocités qu'il commet, le soldat allemand se montre haïssable au soldat anglais par la façon dont il les commet. Tommy serait capable de comprendre, voire d'estimer un monstre de cruauté, à condition qu'il fût brave et franc. Car Tommy estime en-dessus de toutes les vertus humaines l'esprit chevaleresque, la noblesse de race, la loyauté dans le combat. Si humble que soit sa condition, Tommy est toujours un *gentleman* qui cultive les traditions du franc-jeu. Aussi, devant les déloyautés germaniques, son calme disparaît, son flegme se change en fureur. » (Suivent des exemples qui ont dû causer de l'humeur à S. Exc. le prince Ratibor).

Les infamies de l'invasion de la Belgique ne soulèvent pas moins l'indignation de M. G. C. que celles des camps allemands où ont été torturés des civils anglais ; les témoignages de l'avocat Clarison (p. 289) sont tout à fait décisifs à cet égard.

La première série des *Lettres* concerne surtout la psychologie du soldat anglais, étudiée sur place et dans des conditions différentes, à l'action et au repos. Il y a quelque exagération à parler du mystère déconcertant de l'âme anglaise, car les contradictions apparentes sont faciles à concilier et l'auteur paraît avoir aisément vu clair dans ces âmes de grands enfants robustes et chevaleresques, à qui l'idéal du devoir civique et celui du *fair-play* tiennent lieu de toute philosophie. Il eût peut-être fallu marquer en cela l'influence de l'éducation anglaise, tant à l'école primaire que dans les universités. Un des compagnons de M. G. C., journaliste comme lui, le Marquis de Valdeiglesias, lui

dit un jour, en prenant du thé dans un campement anglais : « C'est la guerre aristocratique ! » Un autre jour, témoin de l'animation de la Grand'Place de Bailleul, il s'écriait : « C'est la guerre joyeuse ! ». Ce n'est ni l'un ni l'autre ; mais ce qui est vrai, c'est que l'Anglais en campagne cherche à ressembler le plus possible à l'Anglais de la vie de sport et de mouvement qu'il aime par dessus tout en temps de paix. — Trois des dernières *Lettres*, écrites d'Angleterre, sont des portraits énergiques et justes de trois hommes d'action, Kitchener, Lloyd Georges et Balfour. Une lettre très intéressante, intitulée *Visions diaboliques*, décrit une visite à une grande usine de munitions. L'écrivain, dont la verve espagnole ne se dément jamais et dont la prose, même traduite, fait souvent penser à Victor Hugo, parle avec émotion de « ce chaos fuyant, fait de courroies qui descendent du toit, de flammes qui s'échappent de la gueule des fours, de volants qui trépident, de tours qui hurlent sous la morsure du ciseau, etc. » (p. 255). Puis il s'arrête avec complaisance sur les ouvrières, « ces petites Anglaises blondes, maniant le monstre avec des douceurs caressantes » :

« Voyez comme elles versent l'huile; voyez comme elles s'approchent des chaînes; voyez comme elles appuient sur les leviers de la machine perforante. Ne remarquez-vous pas un grand orgueil dans leurs gestes lents et scrupuleux ? J'y découvre, moi, l'orgueil et la volupté ».

Découverte contestable, assurément; mais ces pages sont d'un poète à qui l'on pardonne volontiers quelque fantaisie. On eût voulu seulement qu'en présence de tant de souffrances imméritées, d'une part, de tant de nobles efforts et d'héroïsme, de l'autre, il eût trouvé quelques mots à l'adresse de ceux de ses compatriotes qui ont loué et même secondé les violateurs de toutes les lois divines et humaines. Ce « mystère déconcertant de l'âme espagnole » valait aussi la peine d'être élucidé.

En traduisant ces lettres, il eût fallu en indiquer la date; il est parfois difficile de reconnaître les incidents auxquels elles font allusion. La traduction est bonne et conserve la chaleur de l'original [1].

S. Reinach.

Onésime Reclus, **Un grand destin commence**. Paris, La Renaissance du Livre' 1917; in-8, 165 p. 2 fr.

Mort octogénaire le 30 juin 1916, Onésime Reclus a consacré son dernier écrit à une thèse qu'il a souvent développée et qui faisait le fond d'un livre publié, par lui en 1904 : *Lâchons l'Asie, prenons*

---

1. P. 9, il n'y a pas *neuf* siècles entre la bataille des Champs catalauniques et 1598, mais onze. — P. 13, le mot *pompeux*, appliqué aux Anglais, n'a pas de sens; écrire *graves*. — P. 25, écrire *self defence*. — P. 193, par exception, une traduction trop littérale qui n'est guère française. « Ils sont bien en train de penser à autre chose qu'à la fête ! »

l'Afrique. Tout jeune encore, il avait connu et admire l'Afrique française, lorsque, refusé à la licence, il s'acquittait de ses devoirs militaires à El Golea. Avant Paradol, et avec plus d'autorité et de savoir, il conçut l'idée d'un Empire français d'Afrique où, par la propagation de sa langue, la création de voies ferrées, l'amélioration de la culture, une large tolérance religieuse, la France ferait une œuvre analogue à celle de Rome dans l'Empire romain. « Pourvu que notre Afrique, écrivait-il, remplisse sa destinée, telle métropole future du Niger ou du Congo, sur tel fleuve auprès duquel la Seine n'est qu'un ruisseau, deviendra la capitale de la *race* française ».

Certain de la défaite prochaine de l'Allemagne, dont les chicanes et les menaces ont si souvent entravé notre œuvre en Afrique, O. R. a repris sa thèse avec des arguments nouveaux, empruntés en partie aux expériences récentes de la guerre. Arabes, Kabyles, Soudanais, qui ont combattu à nos côtés, peuvent devenir demain, sous un régime bienfaisant, de pacifiques et fidèles collaborateurs. L'auteur ne se dissimulait pas les difficultés résultant de notre natalité décroissante, dont il n'espérait pas voir se relever la courbe : « Il y a là une loi inexorable : la facilité de vivre finit par détruire la vie. Dans cette marche au néant, la France mène le train » (p. 69). Mais O. R. était convaincu que les influences du milieu, celles notamment de l'éducation et de la langue, pouvaient insinuer l'esprit français et le faire fleurir parmi des populations, blanches ou noires, nées en dehors de nos frontières et qui, étant plus arriérées, doivent rester plus longtemps fécondes : « L'unité du langage entraîne peu à peu l'union des volontés. Nous avons tout simplement à imiter Rome qui sut latiniser, méditerranéiser nos ancêtres, après les avoir domptés par le fer » (p. 95)[1]. Il y a là de fortes vérités exprimées dans une langue brillante et fondées sur une connaissance sérieuse des faits historiques.

La partie la plus instructive de ce court volume est peut-être la préface anonyme qui retrace à grands traits les biographies des frères Reclus, en insistant naturellement sur celle d'Onésime, géographe éloquent et fécond comme son frère Elisée, et propagateur, comme lui, d'une manière de *patriotisme géographique*, après le *patriotisme historique* de Michelet (p. 33). « Son grand secret, dit son biographe, est la sympathie ; les entités géographiques sont pour lui des êtres vivants ; il leur parle, il les écoute, il les chérit ou les déteste » (p. 41). En somme, Onésime était poète ; il s'est montré tel dans tous ses livres, et l'influence qu'il a exercée tient moins à son savoir, qui était pourtant vaste et de bon aloi, qu'à la vie intense dont il animait ses

1. Voir aussi p. 114 : « L'idée de race a gâté nombre d'historiens, et beaucoup d'hommes d'État. Il n'y a plus de races, toutes les familles humaines s'étant entremêlées à l'infini ; mais il y a des milieux et il y a des langues. Dès qu'une langue a coagulé un peuple, tous les éléments sociaux de ce peuple se subordonnent à cette langue. La langue fait le peuple ». C'est aller un peu trop loin.

descriptions. Il avait d'ailleurs les défauts de ses qualités ; son romantisme et son lyrisme paraissent quelquefois hors de saison et font sourire ; mais on lui rendra cette justice qu'il n'est jamais sec ni ennuyeux. Cela est vrai de son dernier plaidoyer pour l'Afrique française comme de sa *Géographie*, autrefois publiée chez son ami Mulo, qui nous a si agréablement délassés, il y a un demi-siècle, des sèches compilations d'un Malte-Brun ou d'un Cortambert.

S. Reinach.

Ivan Krek. **Les Slovènes**. Paris (Alcan), 1917, in-12, 86 p. et 1 carte hors texte (plus une au verso de la couverture)

Le professeur autrichien Krek, qui vient de mourir prématurément, était d'origine slovène ; il avait été chargé de rédiger le chapitre relatif aux Slovènes dans un ouvrage collectif sur les Croates et les Slovènes, qui a paru en allemand, à Iéna, mais Krek avait insisté sur l'unité des Slaves méridionaux (des Yougoslaves, comme on se plaît à le dire aujourd'hui, avec quelque pédantisme) ; son chapitre a été supprimé par les autorités des empires centraux. On l'a traduit, assez gauchement, en français, et on l'a présenté au public.

Les lecteurs y trouveront un exposé un peu sec, mais précis et clair, de la question slovène. Placés à l'extrême sud-ouest du domaine slave, mêlés à des Allemands et à des Italiens, et occupant surtout la campagne dans des régions où les villes ont des classes dirigeantes de langue allemande ou de langue italienne, les Slovènes n'ont pu développer une culture propre. D'autre part, ils ne sont pas très nombreux : à peine un million et demi. Il semble donc exclu que les Slovènes puissent jouer un rôle notable s'ils demeurent isolés. Unis aux Serbo-Croates, ils fourniraient un appoint important à ce grand groupe. Or, comme le montre Krek, l'union des Slovènes et des Serbo-Croates ne souffre aucune difficulté. Sans doute les parlers dits slovènes diffèrent sensiblement de la langue littéraire serbo-croate ; mais les parlers serbo-croates diffèrent aussi entre eux, et les différences entre le serbo-croate et les parlers slovènes sont, sans aucune comparaison, moindres que celles qu'on observe entre les parlers français et le français littéraire, entre les parlers italiens et l'italien littéraire, etc. ; on ne peut marquer nulle part sur le terrain une frontière entre les parlers serbo-croates et slovènes ; et Krek dit justement : « Quand disparaîtront les limites artificielles de la double vie d'État qui séparent les Yougoslaves dans la monarchie [austro-hongroise], l'union linguistique des Slovènes et des Croates se produira inévitablement dans le plus bref délai ». La langue littéraire slovène, qui n'a jamais eu et ne peut avoir qu'une existence misérable, est un des produits mal venus de l'organisation artificielle de l'Autriche-Hongrie ; c'est un des moyens auxquels a recouru la bureaucratie autrichienne pour diviser les Slaves

A. Meillet.

Le Monde Slave. Revue mensuelle, dirigée par E. Denis et Robert de Caix. Paris (19-21, rue Cassette, VIe arr.), 1917, n. 1, 2 et 3/4, in-8, 578 p.

Les populations parlant les langues slaves qui occupent à l'Est de l'Europe une aire si vaste, et dont l'importance politique grandit sans cesse, sont mal connues en France. Les langues slaves, dont la grammaire est archaïque et compliquée et dont le vocabulaire diffère beaucoup de celui des langues de l'Europe occidentale, ne sont familières qu'à un nombre restreint de personnes; elles diffèrent du reste sensiblement les unes les autres; elles mettent entre les populations qui les parlent et le reste de l'Europe une sorte de barrière. Les Allemands, qui s'interposent entre les populations anglaises et romanes et les populations slaves, ont depuis de longs siècles exploité les populations slaves et se sont accrus à leurs dépens; ils les cachent pour ainsi dire aux yeux des Occidentaux. Il importe au point de vue pratique comme au point de vue scientifique, d'étudier le monde slave; la revue que viennent de fonder MM. Denis et Robert de Caix est indispensable; elle devrait exister depuis longtemps, et il faut espérer qu'elle trouvera, tant chez les souscripteurs que chez les auteurs, les concours nécessaires pour durer.

Les quatre numéros parus donnent dès maintenant une heureuse idée de ce que sera le nouveau périodique. On y trouvera une information large et de première main sur nombre de grandes questions.

Les événements actuels, qui intéressent les Slaves plus encore peut-être que tous les autres Européens, ont obligé à faire à l'actualité une part beaucoup plus large qu'on ne le souhaitait sans doute. Les quatre premiers numéros sont pleins de discussions et d'exposés relatifs aux faits récents. On y goûtera des exposés lumineux, substantiels, pleins de sens politique de MM. Denis, Eisenmann, Pierre Chasles. La direction s'est efforcée de choisir parmi les faits ceux qui sont solidement établis et de publier des documents.

Les articles qui ont un caractère scientifique, comme celui du géographe serbe bien connu, M. Cvijic', sur les mouvements de populations dans la péninsule des Balkans, sont encore en minorité. Ils sont évidemment appelés à prendre avec le temps de plus en plus de place. Le *Monde Slave* doit devenir le grand recueil où viendront puiser tous ceux qui auront besoin de renseignements sur les choses slaves.

La revue n'a du reste pas encore trouvé tout à fait son équilibre. Par exemple, la question polonaise, si délicate, mais si importante, n'est abordée nulle part dans les quatre numéros parus. La bibliographie devra comporter l'examen de livres ayant un caractère scientifique; elle se borne trop encore à l'actualité presque immédiate.

Il ne suffira pas d'admirer le courage des fondateurs de cet excellent périodique; il faudra le soutenir énergiquement. Notre pays a déjà souffert et souffre encore de trop peu connaître les choses

slaves ; demain il sera bien moins permis de les ignorer que ce n'était permis hier. A. MEILLET.

Bulletin of the School of Oriental Studies. London institution. Londres (School of Oriental Studies), 1917, in-8°, 130 p.

Le 23 février 1917, le roi d'Angleterre a inauguré à Londres une école supérieure des Études Orientales, fondée à l'imitation de notre École des Langues Orientales. Sous la direction autorisée d'un des hommes d'Europe qui connaissent le mieux l'Orient et le plus de langues orientales, M. Denison Ross, cette école se propose de publier un périodique trimestriel consacré à l'étude de l'Orient. Tant que durera la guerre, ce périodique ne pourra être lancé. Mais M. Denison Ross tient à donner dès à présent une idée de ce qu'il compte réaliser, et le *Bulletin* qu'il vient de publier est comme une esquisse du périodique projeté.

Dans un remarquable discours prononcé à la séance inaugurale, lord Curzon a bien montré que la nouvelle école ne devait pas servir seulement à l'apprentissage pratique des langues orientales et à la formation de fonctionnaires pour l'Orient. Ce doit être, suivant sa pittoresque expression, « une sorte de clearing-house des idées entre l'Orient et l'Occident, un point jeté entre l'esprit et le caractère de la Grande-Bretagne et ces peuples orientaux avec lesquels elle a été mise en un contact étroit ».

C'est précisément cette grande idée que met en œuvre le *Bulletin*.

Les mémoires qui composent le recueil sont d'abord deux séries de traductions d'anciens poèmes chinois, une inscription sanskrite publiée par M. Barnett, des notes sur le monument de Sianfu par M. Lionel Giles, un article un peu sommaire de M. Anderson sur la phonétique du bengali, et un autre du même auteur, intitulé *Metre and Accent*, qui a plus de portée. Dans ce mémoire, M. Anderson montre quelle est la structure du vers en bengali ; de même qu'en français le groupe métrique se compose d'un certain nombre de syllabes de quantité non définie dont la dernière est accentuée, en bengali le groupe métrique se compose d'un certain nombre de syllabes de quantité non définie dont la première est accentuée ; M. Anderson se demande en quelle mesure l'accent de phrase du bengali provient de la langue parlée par les populations du Bengale avant l'adoption de l'indo-aryen.

Suivent les résumés de quelques leçons faites à l'École ; et c'est une très heureuse idée ; il se fait dans l'enseignement supérieur bien des cours qui ne sauraient être publiés en entier, mais dont il serait bon de donner au public un aperçu.

Le volume se termine par des comptes-rendus d'ouvrages.

Cette première publication laisse entrevoir déjà combien sera brillant l'avenir de la nouvelle école orientale. A. MEILLET.

Édouard MONTET : **Etudes Orientales et religieuses.** Genève et Paris, 1917. In-8°, XI, 359 pp.

Ce volume, publié à l'occasion de la trentième année de professorat de M. Montet à la Faculté de théologie de Genève, est un recueil d'articles et de conférences, réunis sous deux rubriques : Israël et Islam. Ce sont, à l'usage du grand public lettré, des exposés clairs et intéressants de diverses questions d'histoire religieuse. Les plus importants ont pour sujet : les Israëlites en Egypte et l'exode, la notion de la divinité et le nom de Dieu, les textes et les traductions de l'Ancien Testament (excellent résumé de la question), les confréries religieuses au Maroc, Bahisme et Béhaïsme, le théâtre en Perse, enfin la France dans ses rapports avec l'Islam, utile conférence de propagande.

Peut-être eut-il été bon de compléter quelques-unes de ces pages déjà anciennes. Je me permets de signaler au passage de petites corrections matérielles. — P. 225, la note 47 n'est pas claire : il s'agit bien, dans le texte du rituel, de la feuille que portera chaque homme au jour du jugement dernier et où les anges gardiens auront noté ses bonnes et ses mauvaises actions, — p. 218. l. 7, c'est le territoire sacré, la *haram*, — p. 227, note 1, le texte paraît faire simplement allusion au *tawâf*, aux sept tours accomplis processionnellement autour la Ka'ba. Le geste décrit dans les lignes précédentes serait à préciser ; le fidèle, quand la foule l'empêche de baiser la pierre noire, se contente en effet de la toucher avec la main, ou même avec un bâton, à l'imitation du Prophète. Le geste de l'autre main pourrait être un rappel de la position des mains dans la posture de la prière qu'accompagne la *takbiret el ihrâm* ; le fidèle prie deux *reka'a* devant le *maqâm*, près de la pierre noire. — p. 334 et pass. l'orthographe *Omiades* est moins mauvaise que l'ancienne fantaisie *Omméiades* ; mais pourquoi ne pas prononcer et écrire correctement *Oméyyades* ?

Le livre de M. Montet, dont l'exécution matérielle est parfaite, est un très bon ouvrage de vulgarisation.

M. G. D.

Paul HUVELIN, **Une Guerre d'usure. La deuxième Guerre punique** (avec une photogravure et trois cartes). Paris, librairie académique Perrin et Cie, 1917 ; 168 p., in-12.

« Recueillir les ressemblances, mêmes frappantes, qui rapprochent le passé du présent, les raccorder dans le sens de nos expériences contemporaines, et transformer ainsi des analogies fragmentaires en identités totales, c'est un jeu facile, mais décevant... Cherchons à dominer les faits. Envisageons avant tout l'atmosphère de la lutte. Considérons l'ensemble de ses conditions morales et de ses facteurs économiques. Là, le parallélisme s'accuse, sans subterfuge, sans parti pris ».

Ainsi s'exprime, dans ses dernières pages, M. Paul Huvelin : il est

bon de s'inspirer d'abord de ces conseils, quand on lit son ouvrage. On ne serait que trop tenté de croire à des *identités totales*, quand on découvre des en-têtes de chapitres tels que : « L'attaque brusquée », « Le rétablissement stratégique romain », « La contre-offensive » et, dans le texte même, des mentions de « poilus », d' « embusqués », d' « union sacrée », de « cafard »; l'Italie, en 215 avant J.-C., craint de « travailler pour le roi de Prusse » ; ou encore : « (Rome) sait qu'à côté de la carte d'Italie, il y a la carte d'Espagne et la carte des mers, et elle n'ignore pas que les troupes d'Hannibal en sont réduites parfois à la carte de pain (p. 129) ». Tous ces anachronismes voulus dans l'expression, ces ironies un peu prolongées et répétées, amusantes ou piquantes dans un article de journal, sont choses fastidieuses parfois dans l'ensemble d'un livre. Anatole France et M. Bergeret, dont se réclame l'auteur au début pour y revenir en conclusion, auraient sans doute moins insisté.

De fait, le sujet ne prêtait pas à ce point-là, et l'article de M. G. Roupnel (*Grande Revue*, octobre 1915), sur la guerre d'usure que représente la Sécession américaine, s'attaquait à une matière moins séduisante peut-être, plus solide sans contredit.

Mais il faut rendre justice aux intentions et à la bibliographie de M. H. ; il faut louer surtout l'idée générale, qui est celle-ci : d'une guerre ancienne, interminable, guerre à mort entre deux empires et deux principes, guerre classique et célèbre entre toutes, expliquée et commentée à des générations d'enfants et d'adolescents, tirer des leçons utiles dans les circonstances présentes. Ce que M. Lavisse écrivait aux premiers jours de la crise actuelle, qu'il faut « regarder une carte du monde » (*Le Temps* du 3 septembre 1914), M. H. le propose à sa façon, en s'appuyant sur des incidents plus de vingt fois séculaires ; il en démontre les avantages à l'aide de faits vulgarisés, de réflexions puisées à de nombreuses sources, tout spécialement et à dessein germaniques : l'histoire du passé est la leçon, l'explication partielle du présent, elle autorise notre foi en l'avenir. C'est ainsi que la supériorité matérielle de Rome apparaît comme étayée sur un idéal supérieur (p. 125), que l' « héroïsme ambiant, la valeur du front, la constance de l'arrière, donnent leur sens profond aux faits anciens qui nous ont divertis ». M. H. ne craint pas d'affirmer que, si nous levons les yeux et regardons autour nous, nous reconnaissons la *vertu romaine* (p. 161) et que c'est elle qui, moins grave peut-être et moins solennelle, mais égayée d'un sourire que les Romains de la tradition ne semblent pas avoir connu, nous soutient dans les épreuves et nous assure de la fin.

On ne lira donc pas sans profit ce récit, volontairement tendancieux, de la deuxième guerre punique.

S. Chabert.

CLARISSA RINAKER, **Thomas Warton, a Biographical and Critical Study**. University of Illinois Publications, in-8°, 235 p., 1 d.

L'université de l'Illinois a commencé il y a quelques mois la publication, sous le titre de *Studies in Language and Literature*, d'une série de mémoires qui intéresse les anglicisants. Nous avons sous les yeux une thèse qui doit former un fascicule du volume II, c'est une étude sur le critique Thomas Warton. Fils du professeur de poésie d'Oxford, Thomas Warton, né en 1728, se prépara de bonne heure à la carrière universitaire comme son frère aîné Joseph. En 1757, il devenait professeur de poésie et se faisait connaître par la publication de sa grande *Histoire de la poésie anglaise* (1774-1781), qu'il faut citer quand on veut étudier les origines du romantisme. Comme il avait écrit quelques vers et qu'il était bien en cour, il fut nommé poète-lauréat. Il mourut chargé d'honneurs en 1790. Mlle Clarissa Rinaker a fait revivre cette figure d'universitaire heureux et honnête. Travailleur acharné, il a montré des qualités dans ses *Observations sur Spenser* et dans son *Histoire*. Il a soin de remonter aux sources. Il a la passion des recherches. Il a le flair qui conduit aux trouvailles précieuses. Enfin, il aimait le passé. C'est grâce à lui autant qu'à Walpole que les Anglais, vers la fin du XVIIIe siècle, ont commencé d'apprécier les monuments de leur art gothique comme ils goûtaient déjà depuis près d'un demi-siècle leur ancienne poésie [1].

A la fin du volume se trouve un répertoire des ouvrages que Warton a consultés pour la composition de son *Histoire*. Il sera fort utile à consulter pour ceux qui veulent se rendre compte des sources accessibles dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Ch. BASTIDE.

— M. J. M. STEADMAN étudie dans le vol. XIV des *Studies in Philology*, l'origine du présent historique en anglais (*The Origin of the Historical Present in English*, University of North Carolina, 1917). Après avoir rappelé les différentes théories des philologues à ce sujet, il examine la question à son tour et arrive à des conclusions précises. Il n'y a pas de présent historique en anglo-saxon, bien que la forme se rencontre dans les écrits latins contemporains, et les traducteurs évitent de rendre un présent historique latin par un présent historique anglais ; il faut attendre jusqu'au XIIIe siècle pour voir apparaître la forme qui devient courante à la fin du XIVe. Aucune théorie n'explique ces faits d'une façon satisfaisante. On pourrait rappeler que cette forme est évitée encore aujourd'hui par les bons écrivains. — Ch. BASTIDE.

— L'Université de Cambridge publie une conférence sur Swift de M. Charles WHIBLEY (*The Leslie Stephen Lecture*, Cambridge, 1917, in-12, 45 pp.). Esprit paradoxal, M. Ch. W. a voulu nous présenter un Swift inconnu, bienveillant,

---

1. Nombreuses fautes d'impression, les mots latins sont particulièrement maltraités ; on lit p. 178, *Roterolamus*, p. 189. *Joannus* et 193, 227, *Johannus*, p. 193 *prætera*, p. 224, *notri*, etc. Il faudrait revoir aussi les mots français ; l'accentuation en est souvent fautive ; on lit, p. 192, *signeur* pour *seigneur* ; p. 194, *poëts* pour *poètes* ; p. 195, *poursuivons* pour *poursuivans*, etc.

charitable, patriote; il n'admet pas qu'on imagine dans le doyen de Saint-Patrick un misanthrope et un cynique; « c'était un idéaliste-né, sans le désir ni de grogner contre la vie ni d'y sourire; sa passion maîtresse, c'était la colère contre l'injustice et l'oppression ». La thèse est soutenue avec la verve qui caractérise l'auteur; mais l'auditeur n'est pas tout à fait convaincu; il persiste à croire que le caractère de Swift a été peu à peu aigri par les déceptions. — Ch. Bastide.

— Nous avons reçu de la « Fondation Carnegie pour la paix internationale » (Carnegie Endowment for International Peace) le compte rendu d'une réunion tenue à New-York pour célébrer l'avènement d'un régime démocratique en Russie (*Publication n° 13*. Published by the Endowment, Washington D. C., 1917. in-8°, 14 pp.). Ont pris la parole : MM. Augustin Thomas, George Kennon (sur le sujet suivant : « Auteurs et artistes dans la Révolution russe »), N. M. Butler (« salut à la Nouvelle-Russie). On voit, dans une manifestation pareille, l'influence de la révolution russe sur l'opinion pro-alliée en Amérique. — Ch. Bastide.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 septembre 1917*. — M. Henri Cordier avise l'Académie qu'il a reçu de M. le commandant Tilho le télégramme suivant, daté du Caire, 5 septembre : « Arrivé Caire bonne santé par Darfour et Nil Blanc, serai France fin septembre, sauf accident ». Le commandant Tilho avait reçu de l'Académie, il y a quelques années, la mission d'étudier les anciennes voies de communication entre le Tchad et le Nil; la guerre avait retardé le retour en France de l'explorateur.

M. Louis Leger communique un mémoire sur l'influence italienne dans la littérature slave de la Dalmatie au XVIe siècle. Il étudie cette influence dans l'œuvre des poètes Sisko Mencetic (1457-1527), Georges Drzic (1451-1501) et Marko Marulic (1450-1524). Ces poètes ont tous subi l'influence italienne. Leurs œuvres ont été imprimées en Italie, et ce n'est qu'au XIXe siècle qu'il en a été fait des éditions définitives par les soins de l'Académie sud-slave d'Agram. M. Leger insiste particulièrement sur le poème de Marulic intitulé *Judith*. Ce poème est une allusion évidente à la croisade que l'on méditait alors contre les Turcs. La troisième édition (Venise, 1542) est accompagnée d'une gravure sur bois qui représente les chrétiens en armes se précipitant sur les Osmanlis.

M. Homolle continue la lecture de son travail sur deux bas-reliefs de Phalère. — M. Pottier présente quelques observations.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 septembre 1917*. — M. Antoine Thomas, président, rappelle à l'Académie que les obsèques de M. Paul Meyer, membre ordinaire, ont eu lieu mardi dernier, et qu'il y a pris la parole au nom de la compagnie.

M. Franz Cumont, associé étranger, commence la lecture d'un mémoire sur la sculpture funéraire et les idées d'immortalité à Rome. A l'époque impériale, les vieilles légendes de la mythologie grecque étaient interprétées par les théologiens païens comme des allégories, et plusieurs d'entre elles étaient regardées comme des images de la destinée de l'âme. Le choix des représentations qui décorent les sarcophages et certaines particularités de leur composition ne s'expliquent que par le sens symbolique qu'on leur prêtait au deuxième ou au troisième siècle p. C., au moment où ces œuvres ont été exécutées. Ainsi les deux Dioscures étaient considérés comme des emblèmes des hémisphères célestes, et c'est comme représentants du ciel qu'ils figurent dans un grand nombre de bas-reliefs romains. — MM. Salomon Reinach, Bouché-Leclercq et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Omont lit une note sur l'édition du *Satyricon* de Pétrone, entreprise à la fin du XVIIIe siècle par La Porte du Theil, abandonnée, puis détruite par l'auteur, et dont un unique exemplaire est aujourd'hui conservé dans les collections de la Bibliothèque nationale. — MM. Salomon Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49-50 — **8-15 décembre** — **1917**

J. Clédat, Le monastère et la nécropole de Baouît (A. Moret).
Orsi, Les fouilles de Locres (A. de Ridder).
Rufer, Les Grisons et la Valteline, 2 (R.).
Vidal de La Blache, La France de l'Est (E. Welvert).
J. Reinach, Les commentaires de Polybe, XI; Les batailles de la Marne, trad. Buyse (A. Chuquet).
De l'arrière au front, croquis de Henriot; Kervyn de Lettenhove, La guerre et les œuvres d'art en Belgique (H. de Curzon).
Sokolovitch, Le mirage bulgare; Bréant, De l'Alsace à la Somme; Genty, La flamme victorieuse; Ruffin et Tudesq, Notre camarade Tonny; Bain et Miladinovitch, Précis d'histoire serbe (F. Bertrand).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

J. Clédat, **Le monastère et la nécropole de Baouît**, t. II, 1er fasc. (forme le t. XXXIX des Mémoires publiés par l'Institut français d'archéologie orientale). 1 vol. gr. in-4°, 50 p. avec 16 pl. hors texte, dont 7 en couleurs, et 29 fig. — Le Caire, 1916, 38 francs.

Le village de Baouît, dans la moyenne Égypte, à 8 kilomètres au nord de Kis (Cusae = Aphroditopolis), sur la rive gauche du Nil, est bordé de collines de décombres, vestiges du monastère copte de l' « apa Apollo »; l'exploration de ces ruines a démontré que dans cette région, illustrée par les tombeaux de Meir (ancien et moyen empire) et par la ville royale d'El Amarna (XVIIIe dyn.), les traditions d'art avaient survécu à la civilisation pharaonique. M. J. Clédat le premier exploita méthodiquement les koms de Baouît en 1901-1902, alors qu'il était membre de l'Institut français d'archéologie orientale; il déblaya une série de petites « chapelles » décorées de fresques, et un ensemble architectural plus important « l'église ». De 1903 à 1905, tandis que M. Clédat consacrait tous ses soins à l'étude des chapelles, M. Chassinat, alors directeur de l'Institut français, aidé de M. Palanque, se réserva le quartier de l'église; mais, après 1905, les fouilles furent abandonnées. Le très grand intérêt du site de Baouît avait été cependant démontré par les premières publications; à M. Clédat on doit deux fascicules (112 pl. avec texte descriptif) du tome I des *Monastère et Nécropole de Baouit* (forme le tome XII des *Mémoires* de l'I. F. A. O., 1904 et 1906); à M. Palanque, un court rapport sur les fouilles de 1903 (*Bulletin* I. F. A. O., V, p. 1-23

(1906) ; à M. Chassinat, un volume de 110 pl. sans texte (*Fouilles à Baouît*), I, 1er fasc., 1911 ; forme le tome XIII des *Mémoires*). Lorsque M. Lacau devint directeur de l'Institut français du Caire, il eut l'heureuse initiative de faire reprendre les fouilles à Baouît par M. Jean Maspero (1913) et d'encourager M. Clédat à poursuivre sa publication. Les fouilles ont été interrompues de nouveau par la guerre, où Jean Maspero a trouvé une mort glorieuse ; la publication a pu reprendre : M. Clédat vient de donner le premier fascicule de son tome deuxième, qui décrit les travaux exécutés il y a quatorze ans, en avril-mai 1903.

La description commence *ex abrupto* à la chapelle XXX et se poursuit jusqu'à la chapelle XXXIX. Ces chapelles étaient de petites chambres rectangulaires à parois unies ou décorées de niches surmontées d'arcs en plein-cintre ; la toiture, en charpente, a disparu partout, mais les parois, protégées par les décombres ou le sable, sont debout, avec leur décoration à fresque. Celle-ci comporte un soubassement en bandes de motifs floraux ou géométriques, qui encadrent médaillons, corbeilles de fleurs, animaux héraldiques, portraits de saints ou de moines ; au-dessus, la scène principale, tirée soit de la vie de Jésus (pl. III, massacre des innocents; pl. IV, baptême) ; soit de l'histoire du roi David, sujet familier à l'art copte (avec des épisodes inédits dans l'iconographie chrétienne : pl. VI, David adolescent, échanson ; pl. XIII, David vieilli, conversant avec trois jeunes hommes); soit de la vie du monastère (pl. XIV, assemblée collégiale groupée autour du fondateur Apollo, encadré de ses fidèles acolytes Anoup et Phib) ; çà et là, de grands médaillons : la Vierge et l'enfant Jésus (p. 13), le Christ et Zaccharie (pl. VIII). A côté des chapelles, l'ensemble de constructions désigné XXXVII-XXXVIII semble un édifice profane; les parois y sont « entièrement couvertes de peintures représentant des sujets divers, chasses ou autres, où n'entre aucune idée religieuse » (p. 38) ; par exemple, une chasse à la gazelle (pl. XVI-XVII); des enfants poursuivant l'hippopotame dans des fourrés de lotus (p. 40). De toutes les scènes intéressantes, M. Clédat donne de bonnes photographies, des planches en couleur très soignées d'après ses propres aquarelles ; il accompagne les figures d'un commentaire sobre, judicieux et bien informé.

La date des monuments de Baouît est difficile à déterminer ; on accorde aujourd'hui à faire remonter les chapelles les plus anciennes au VIe siècle. Y trouvons-nous des lumières sur le problème des origines de l'art copte ? Strzygowski a défini celui-ci comme un *Stilgemisch* où les formes seraient grecques, les motifs d'ornement orientaux, l'esprit et la technique égyptiens ; avec Gayet, il fait donc une part à la survivance indigène. M. Millet et M. Diehl ont analysé magistralement ces divers éléments et démontré que la décoration de Baouît, comme celle des autres monastères égyptiens, emprunte,

pour l'architecture aux églises de Syrie, pour l'ornementation, au style hellénistique ; en même temps, dans les figures de plus en plus hiératiques de saints ou de moines, dans les « assemblées » monastiques, les scènes de nativité, baptême, ascension, les artistes s'écartent du réalisme alexandrin et tendent à la composition méthodique, aux attitudes graves et rythmiques du style monumental, qui caractérisent les peintures historiques et les mosaïques byzantines. Quelle part réserver à l'influence indigène, aux survivances de l'art pharaonique ? Fort peu, rien peut-être, si l'on souscrit aux idées présentées dans un brillant « essai » posthume de Jean Maspero (*Recueil de travaux*, XXXVII, p. 97 et suiv.), où l'auteur pose en principe que « séparé de son imagination religieuse, l'art pharaonique n'avait plus qu'à mourir... » et conclut : « l'art copte n'a rien de l'art égyptien d'autrefois, c'est un art entièrement étranger, qui n'a rien pris ou presque rien à l'art antérieur ».

Sans doute, il est d'une saine méthode, en archéologie, de prêter autant d'attention aux différences, qui caractérisent inspirations et époques, qu'aux ressemblances qui sont souvent fortuites ou superficielles ; cependant, pour l'art copte, il est un fait dont on ne peut faire abstraction : c'est que les décorateurs des monastères travaillaient sur un sol fécondé par un labeur artistique de quarante siècles, et que les temples et les tombes leur offraient par milliers des modèles auxquels ils pouvaient emprunter, sinon l'inspiration religieuse, du moins la technique ou le décor. Il est donc d'un grand intérêt de noter ce qui a pu en survivre à Baouît et s'accommoder d'une utilisation nouvelle dans des scènes d'inspiration chrétienne. Précisément, le dernier fascicule de Baouît fournit des éléments nouveaux à ceux qui s'intéressent aux survivances indigènes dans l'art copte. M. Clédat a noté judicieusement le style « égyptien » de quelques figures décoratives de sphinx, de panthères, de chats (p. 8), et de cette scène de la pl. XII où David assis est représenté plus grand que trois jeunes hommes debout, convention usuelle chez les décorateurs des tombeaux pharaoniques « où le maître assis sur un siège domine de la taille le défilé de ses serviteurs » (p. 21) ; il a mis en valeur l'importance des scènes de chasse où des adolescents, richement vêtus à la mode persane, répètent cependant les gestes des veneurs de l'ancien ou du moyen empire pour rabattre des gazelles dans les filets d'un parc à gibier (pl. XVI) ; il a remarqué que si les enfants nus qui chassent l'hippopotame dans les fourrés de lotus proviennent directement de certains cartons d'Alexandrie, ils recomposent aussi une « scène entièrement égyptienne » (p. 40) [1]. Baouît nous fournit donc deux de ces scènes de chasse que Jean Maspero considérait, avec raison, comme caractéristiques de la décoration pharaonique, et dont il

1. Comparez la capture du taureau *ng* par des enfants, Blackman, *Meir*, II pl. IV.

signalait l'absence dans l'art copte. Aux exemples relevés par M. Clédat j'ajouterai que, près du David échanson, la table sur laquelle reposent deux amphores ne rappelle pas seulement le meuble carré « encore répandu dans toute l'Égypte », mais reproduit la table des vases à libations, déterminatif de certaines fêtes religieuses, qui apparaît dès les textes hiéroglyphiques les plus anciens. Enfin, de toutes les survivances, la plus intéressante n'a point été signalée ; je la trouve dans la scène du baptême du Christ. Jésus, les bras dans la position des orants, est représenté debout dans le Jourdain ; les eaux du fleuve forment derrière Jésus une sorte de cône, dentelé sur les bords, écran sur lequel se détache le corps entièrement nu ; quelques poissons, des tortues, sont disposés des deux côtés du Christ ; il s'y ajoute un petit génie, le Jourdain. Feuilletons les publications des tombeaux égyptiens ; nous reconnaîtrons que l'artiste de Baouît a représenté le fleuve suivant la tradition de ses prédécesseurs des Ve, XIIe et XVIIIe dynasties, et dans un décor analogue à celui où ceux-ci situaient la pêche au harpon ou la chasse à l'hippopotame : derrière poissons et hippopotame, la nappe d'eau est conventionnellement figurée par un cône vertical, décoré de traits ondulés (hiéroglyphe de l'*eau*) qui forme écran ; autour du motif central circulent, comme à Baouît, poissons et tortues ; il y a même un petit personnage, pêcheur à Meir, le Jourdain à Baouît (*Meir*, III, pl. VI) [1] ; je ne saurais décider si l'artiste chrétien a mis avec intention le corps de Jésus à la place des poissons harponnés, subissant quelque suggestion à propos de l'ἰχθύς. Le peintre qui décora la chapelle XXX n'avait pas eu à chercher loin son modèle : à quelques kilomètres du monastère, les tombes de Meir lui fournissaient ce décor fluvial. Notons que la chapelle XVII publiée au tome I de Baouît (pl. XLV) avait déjà fourni un baptême dans le Jourdain ; ici le peintre a imité plus librement le thème ancien ; il n'y a plus ni poissons, ni tortues ; mais au dessus du Christ se distingue la base du cône fluvial (dont le sommet est mutilé), tracé qui serait inexplicable sans la réplique de la chapelle XXX. Ainsi, par deux fois, à Baouît, une des scènes qui caractérisent le mieux la religion et l'inspiration nouvelles est interprétée plus ou moins fidèlement dans un décor traditionnel égyptien : la transformation du Jourdain en Nil fournit donc un des bons exemples de l'influence de l'art local sur l'art copte. Est-ce pur hasard que dans ces fresques, encore peu nombreuses, de Baouît s'offrent à nous plusieurs notables réminiscences de la tradition ancienne ?

A. Moret.

---

1. Cf. ancien empire : *Deir el Gebrawi*, I, pl. 3 ; II, pl. 20 ; moyen empire : *Beni Hasan*, I, pl. 34 *Meir*, I, pl. 2, nouvel empire : *Mission du Caire*, t. V, tomb. de Harmhabi, pl. VI, de Nakhti, p. 480, etc.

Notizie degli scavi (Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCCXIV) vol. XIV fasc. 3-5. In-4°, p. 69-196, avec nombreuses fig. dans le texte. Rome, 1917.

Telle est la richesse du sous-sol italien que, malgré les circonstances actuelles, les découvertes archéologiques ne cessent d'y être nombreuses. Il est peut-être plus remarquable encore que les *Notizie degli scavi* n'aient pas interrompu leur publication pendant la guerre : on reconnaîtra là l'esprit de méthode dont nos alliés ont fait preuve depuis trois ans. — Dans les trois cahiers qui nous sont distribués, la place d'honneur revient à Locres, où l'infatigable et heureux explorateur qu'est M. Orsi continue de fouiller la nécropole. Déjà plus de 1600 tombes ont été dégagées et la tâche est loin encore d'être terminée. Parmi les bronzes mis au jour, on notera de nombreux miroirs : un exemplaire à manche ajouré représente Europe sur le taureau (fig. 13, p. 112). Un support est en forme d'homme nu, les bras levés (fig. 32, p. 126) et une belle koré, vêtue du costume ionien, a les pieds posés sur une tortue, comme dans deux spécimens déjà connus (fig. 48, p. 141). Une longue bandelette, ornée d'un Gorgoneion et de deux cornes dressées qui surmontent des rouelles, était accompagnée, semble-t-il, de deux cavaliers en bronze découpé, de palmettes ioniennes et d'une pièce courbe qui s'appliquait à la hauteur des yeux : ce curieux ensemble (fig. 39, p. 132-4) avait peut-être, comme le conjecture M. Orsi, une destination liturgique. Deux mains de bronze (fig. 51, p. 134), qui s'appliquaient aux bras du squelette, devaient servir d'apotropæa. Notons enfin une patère à manche serpentiforme (fig. 30, p. 125) et deux candélabres de fer (fig. 31, p. 126, fig. 44, p. 137) terminés par des boutons de bronze plein. Les vases peints sont généralement inférieurs à ceux que l'on rencontre dans les nécropoles étrusques : pourtant deux lécythes à figures rouges sont de beau style (fig. 34-5, p. 128-9) et deux importants cratères, dont il ne reste malheureusement que des fragments, représentaient, l'un la naissance d'Athèna (fig. 53, p. 149), l'autre Triptolème et Dèmèter (fig. 60, p. 155). Un alabastron à fond blanc est orné d'une Amazone qui tient la hache et l'arc (fig. 45, p. 148); un cratère de style libre montre Lycurgue poursuivant sa femme afin de la tuer (fig. 11, p. 108); un autre met en scène dans une palestre une femme vêtue d'un caleçon, coiffée du bonnet des agonistes et tenant en main le strigile (fig. 12, p. 110); enfin l'intérieur d'un couvercle de lékanè est décoré d'un curieux Papposilène au corps velu et à la face réaliste (fig. 38, p. 131). Les terres cuites sont relativement peu nombreuses, mais offrent quelques types intéressants, comme la jeune fille couchée dans un lit de la fig. 4 (p. 103) et une vieille femme accroupie d'un singulier réalisme (fig. 8, p. 105) : un beau torse de déesse, nonchalamment accoudé dans un fauteuil à dossier (fig. 56, p. 151), annonce, un siècle à l'avance, la célèbre statue Torlonia et la courotrophe qui tient sur ses épaules deux enfants de sexe différent (fig. 57, p. 152) rappelle les

exemplaires de Rosario-Medma, tandis qu'un rhyton en forme de tête féminine (fig. 63, p. 157) ressortirait plutôt à la céramique. Les autels en terre décorés de reliefs sont abondants et de dimension très variable ; il y en a même de minuscules : d'ordinaire les sujets sont empruntés au répertoire animal et l'on y voit des sphinx, des griffons, des fauves, des cerfs et des taureaux ; l'Héraclès domptant Acheloos de la fig. 24 (p. 120) forme exception dans la série. Les ivoires comprennent, outre quelques fibules thériomorphes (fig. 46, p. 139) une délicate et minuscule poignée d'instrument, composée d'un manche cannelé terminé par une palmette et supportant une statuette féminine vêtue du chiton et de l'himation ; une feuille d'or était appliquée à froid sur le vêtement de dessous. Notons enfin des carapaces de tortue qui ne paraissent pas avoir servi de lyres (fig. 70, p. 165) et l'extrême fréquence des osselets, simples ou doublés de plomb : une seule tombe (fig. 1013, p. 103-4) en contenait près d'un millier.

A côté de ces trouvailles sensationnelles, les objets découverts dans les autres champs de fouilles sont de moindre intérêt. C'est à peine si l'on peut signaler à Populonia un cure-oreille de forme assez rare (fig. 16, p. 84) et sur la Via Casilina, à 3 kil. de la Porta Maggiore, un petit sarcophage de l'époque flavienne sur lequel repose une femme couchée (fig. 2, p. 97). Parmi les inscriptions, un troisième fragment des Fastes d'Ostie pose des problèmes délicats d'identification et de chronologie (p. 180-195) et une épitaphe néochrétienne de Voghera mentionne le prêtre Berevulfus, qui pourrait être de race franque (p. 169).

A. DE RIDDER.

Quellen zur Schweizergeschichte, Neue Folge. — Der Freistaat der III Bünde und die Frage des Veltlin's. Korrespondenzen und Aktenstücke aus den Jahren 1796 und 1797, herausgegeben und eingeleitet von Alfred RUFER. II. Band. Basel, Ad. Geering, 1917, 533 p. gr. in-8°.

On a rendu compte assez récemment[1] du premier volume de cet intéressant recueil de pièces relatives à la lutte des Ligues grisonnes contre leurs *sujets* de la Valteline, des comtés de Chiavenna et de Bormio, lutte qui nous intéresse plus particulièrement parce qu'elle est née de la commotion générale de la Révolution française. On a surtout appuyé sur la valeur scientifique de la longue et lucide introduction dans laquelle M. Alfred Rufer avait exposé, très impartialement, la genèse de ces conflits, qui se terminèrent au profit d'un tiers, la République cisalpine, à laquelle Bonaparte rattacha finalement les pays insurgés contre les Grisons. Aujourd'hui nous pouvons féliciter M. R. d'avoir si promptement mené à bonne fin la mise au jour de son second et dernier volume. Il contient les correspondances et les procès-verbaux des corps constitués pour l'année 1797[2]. Ce ne sont

1. Voy. *Revue critique* du 10 février 1917.
2. Les dernières pièces empiètent encore sur 1798.

pas ces délibérations des Congrès extraordinaires ou des sessions ordinaires des Ligues qui présentent le plus d'intérêt, puisqu'aussi bien elles restent impuissantes, au fond, à maintenir leurs prétentions ou à défendre leurs intérêts [1]. Les véritables acteurs du drame sont les représentants de la politique française, l'envoyé Comeyras, les ministres des relations extérieures, Delacroix, puis Talleyrand, et surtout le général Bonaparte, qui, dès l'été de 1797, prime tous les autres, Talleyrand et Comeyras n'étant plus guère que les interprètes de ses volontés. Dans les coulisses se tient la diplomatie autrichienne, désireuse de conserver son influence traditionnelle dans les Ligues; elle est représentée par Cronthal, agent délié, bien renseigné par ses partisans autochtones et dont la correspondance avec M. de Thugut, le ministre des affaires étrangères de François II, forme ainsi la contre-partie de celle de l'agent français avec Talleyrand. Le désordre des idées, au sein des partis politiques (*aristocrates* et *patriotes*) est à son comble, dans les trois Ligues et dans les *pays assujettis*, au début de 1797. Ces derniers n'espérant plus obtenir une indépendance complète, imaginent de demander au général Bonaparte leur réunion à la Cisalpine. Comeyras est hostile à cette réunion, vu que les gens de la Valteline sont « peu affectionnés à la France et beaucoup à l'Autriche, en sorte que si on les agrège à la Cisalpine, ils grossiront le nombre des partisans de cette puissance et le nombre de nos ennemis [2] ». Delacroix écrit au général, pour lui déclarer que la République « ne peut paraître que comme médiatrice dans la querelle entre les Grisons et leurs sujets » et que cette médiation ne pourrait même s'exercer que si elle est réclamée par les deux partis [3]. L'avis du Directoire est que les anciens territoires sujets constituent une *quatrième Ligue grisonne* et que toutes ces Ligues ensemble fassent alliance avec la République italique. — Par une lettre du 17 messidor, adressée aux députés de la Valteline, Bonaparte annonce qu'il accepte la mission de médiateur [4]. Mais autant les anciens sujets montraient de bonne volonté, autant leurs ex-maîtres conservaient une attitude, sinon ouvertement hostile, du moins nettement récalcitrante; les deux factions, *aristocrates* et *patriotes*, préconisaient une politique

1. On a d'ailleurs l'impression que ces petites communes rurales, perdues dans leurs vallées isolées et légalement souveraines, étaient absolument incapables de comprendre les questions compliquées qu'on posait devant elles. Manœuvrées par quelques meneurs plus intelligents, par quelques chefs de vieilles familles puissantes, on les voit fréquemment, en assez grand nombre, se réfugier dans l'abstention, au moment des votes décisifs de leurs diètes, et laisser se créer et se défaire ensuite des majorités de hasard.

2. Lettre à Delacroix, 3 messidor, V (p. 88).

3. Lettre à Bonaparte, 13 messidor, V (p. 135.

4. P. 141. — Sur les négociations elles-mêmes, voir surtout le rapport de Gaudence Planta (du 8 juillet) sur sa mission auprès de Bonaparte (p. 148-154) et celui des députés de la Valteline et de Chiavenna (du 15 et 17 juillet), p. 166-180).

différente, bien qu'au fond, les deux partis grisons ne se souciassent pas de perdre leurs sujets et de voir diminuer leur territoire et Comeyras écrivait à Talleyrand, depuis Milan (où il avait rejoint Bonaparte) ces paroles trop vraies : « Chaque parti injurie et calomnie les autres et ils sont toujours sur le point d'en venir aux mains » [1]. Il fallut envoyer Murat, à la tête d'une colonne mobile, sur les frontières de la Valteline, en septembre, pour empêcher les rixes de dégénérer en émeutes. Puis, le 10 octobre, Bonaparte, las d'attendre les délégués officiels des Ligues où les opposants avaient momentanément la majorité, lançait de Passeriano la proclamation autorisant « les peuples » de la Valteline à se réunir à la nouvelle république italienne, les Grisons n'étant pas venus au rendez-vous fixé, ayant violé les capitulations anciennes, et leur sujets étant « rentrés par là dans les droits que la nature donne à tous les peuples » [2]. Lui-même écrit à Talleyrand, le 21 octobre, sans consulter longuement le ministre : « Vous trouverez ci-joint la décision que j'ai prise par rapport à la Valteline. Quand vous lirez cette lettre, elle se trouvera déjà réunie à la République cisalpine » [3].

Aussi quand enfin les délégués des Ligues grisonnes arrivent à Milan, il leur est répondu par le mot classique : Trop tard ! « Votre brave nation, leur dit Bonaparte, le 11 novembre, est mal conseillée, les intrigants substituant la voix de leurs passions et de leurs préjugés à celle de l'intérêt de la patrie et aux principes de la démocratie. La Valteline, Chiavenna et Bormio sont irrévocablement réunis à la République cisalpine. » Il ajoutait, d'ailleurs, d'un ton plus paterne : « Au reste cela n'altérera d'aucune manière la bonne amitié et la protection que la République française vous accordera toutes les fois que vous vous conduirez envers elle avec les égards qui sont dus au plus puissant peuple de l'Europe [4] ». On pense bien que le rapport présenté à la diète par les envoyés grisons, lors de leur retour, le 27 novembre, ne fut pas réjouissant [5]; le parti français présidé par J.-B. Tscharner, fit un dernier effort pour obtenir un changement à la sentence, en frappant, au cours d'une nouvelle session de la diète, les chefs du parti contraire, d'amendes ou d'exil [6], en prodiguant aussi à Talleyrand

1. Lettre du 13 août (p. 171).

2. P. 351. — Voir aussi le compte rendu de Comeyras à Talleyrand, du 12 octobre (p. 353-358).

3. P. 389. On voit que le général n'attendait pas que le Directoire se fût prononcé sur cette solution, qu'il avait d'abord repoussée.

4. P. 402-403.

5. P. 416-422.

6. Cronthal raconte à Thugut avec quelle anxiété ceux-ci sont venus réclamer l'intervention de l'empereur en leur faveur, au Congrès de Rastatt. — Gaudence Planta, au contraire, somme de Paris, où il se trouvait alors, le gouvernement *patriote* de prononcer « l'ostracisme contre cette exécrable famille » des Salis, véritable réquisitoire jacobin (p. 464-486). Il faut dire que l'envoyé français, traçant

les compliments les plus flatteurs, le suppliant d'intercéder pour lui, « par votre tout puissant crédit auprès du Directoire de la première nation de l'univers [1] ». Peine inutile ! Les ligues grisonnes ne retrouvèrent plus la Valteline et les autres territoires adjacents, ni comme *sujets*, ni comme *confédérés* et leur sort resta confondu désormais à celui de l'Italie [2].

Mais ce n'est pas seulement sur les rapports réciproques des Grisons et de la Vateline que les documents réunis et édités par M. Rufer nous fournissent des données nouvelles. On y rencontrera bien des passages intéressant l'histoire intérieure des cantons suisses [3] ou celle de la République cisalpine [4], qui jettent des lueurs avant-coureuses sur certains événements prochains. Çà et là, même, l'histoire de notre pays est touchée, aux alentours du 18 fructidor, parce que les conservateurs des Grisons comptaient sur le coup d'état royaliste, tramé par Pichegru, et prévenu par la majorité jacobine du Directoire [5].

R.

---

dans une pièce confidentielle, à l'usage de son successeur Florent Guiot, le croquis personnel de tout le monde politique des Ligues, ennemis et amis, n'en fait pas un éloge beaucoup plus flatteur (Lettre du 1er février 1798, p. 480-487).

1. P. 469.

2. Comeyras, peu avant de quitter son poste, écrivait à Talleyrand que déjà les annexés en avaient assez de la réunion à la Cisalpine, bien qu'ils l'eussent demandée eux-mêmes. En prenant l'argent des églises, on s'est aliéné les prêtres; en introduisant l'obligation de la garde nationale, en levant des impôts, en vendant les biens des citoyens grisons, par ces « brigandages toujours odieux à la masse du peuple parce qu'elle n'en profite pas », la République a « fait regretter les Grisons » (p. 479).

3. P. ex. dans quelques lettres de Bacher au directeur Barthélemy. Il lui écrit, le 18 messidor V : « Je ne puis oter de la tête de ces gens-ci que Bonaparte vient dra battre monnaie en démocratisant les villes de la Suisse... et comme le Directoire n'a pas le premier sol à donner à son armée, qu'on sera bien obligé de les laisser faire » (p. 142).

4. Je ne citerai qu'un passage de la lettre de Comeyras à Talleyrand, du 29 août 1797 : « Les Directeurs sont haïs et méprisés; la Légion cisalpine et ses chefs le sont encore davantage. On met sur le compte des légionnaires la plupart des vols et der meurtres qui se commettent sur les grands chemins... Un très grand nombre de paysans et d'habitants des villes maudissent la nouvelle république, non pas en cachette mais dans... les cafés et les marchés; ils disent hautement que c'est notre seule présence qui la maintient mais que, nous partis, ils en feront justice ainsi que des *birbauti* par lesquels ils sont gouvernés. Quant à nous, on ne nous haït pas, au contraire on nous aime assez... Cependant les Allemands sont regrettés et on verrait avec plaisir le retour de leur domination ». A Milan, l'opinion publique est défavorable aux allures hautaines de certains officiers français et Comeyras ajoute : « Si la guerre recommençait et que Bonaparte fût battu, il est impossible de calculer jusqu'à quel excès le ressentiment et la haine que j'aperçois, pourront s'emporter » (p. 280-282).

5. Je n'ai pas d'observations de détails à présenter, la correction typographique ayant été faite avec un grand soin. Je remarquerai seulement (à propos de la *table des noms propres et des localités*, très complète) que le diplomate belfortain

P. Vidal de la Blache. **La France de l'Est (Lorraine-Alsace)**. Paris, Colin 1917, in-8°, 280 pages. Prix : 10 francs.

En réalité, il y a deux livres dans ce livre. L'auteur commence par nous décrire la terre de la France de l'Est et il nous en raconte le glorieux passé. Le sujet était assez vaste et assez intéressant pour se suffire à lui-même. Ce n'est là cependant qu'une introduction. Dès la fin du XVIIIe siècle, la physionomie de la France de l'Est se transforme : d'agricole cette terre devient industrielle, et, la Révolution franchie, elle entre à pleines voiles dans ses nouvelles destinées. La seconde partie du livre de M. Vidal de la Blache est donc uniquement consacrée à nous montrer les étapes, les lois, les vicissitudes et les conséquences de cette transformation. Lorsque l'on songe qu'à l'heure présente le monde entier a les yeux fixés sur ce petit coin de la terre dont les deux plus grandes nations de l'Europe continentale sont en train de se disputer une fois de plus la possession, ce n'est pas sans émotion qu'on lit ces pages d'une si brûlante actualité. Mais l'auteur, si conscient soit-il de l'intérêt patriotique qui s'y attache, s'y montre non moins soucieux des droits supérieurs de la vérité. Le livre de M. Vidal de la Blache arrive à une heure propice, mais ce n'est cependant pas un livre de circonstance, une thèse, une arme de combat. C'est avant tout et au dessus de toutes les contingences, le livre d'un savant. Il faut avoir lu les pages où il traite de l'évolution industrielle de la France de l'Est, de son organisation, de l'exode et de l'immigration en Alsace-Lorrraine [1], de la place de la France de l'Est dans le groupement des forces économiques de l'Europe, enfin des possibilités du marché français ; il faut se rendre compte, en lisant ses références au bas des pages, de la valeur, de la variété, de la quantité des sources où il a puisé, pour comprendre et apprécier l'art avec lequel l'auteur a su associer l'œuvre patriotique à l'œuvre scientifique, féconder l'une par l'autre, sans cesser d'inspirer toute confiance dans la vérité et la loyauté de sa parole. J'ajoute que ce livre est aussi celui d'un sage. Écoutez-en la conclusion. Le jour, dit en substance M. Vidal de la Blache, où la France de l'Est sera reconstituée dans son ensemble, on se trouvera en présence d'un des foyers industriels les plus considérables et surtout les plus progressifs qu'il y ait en Europe. Il est difficile de mesurer d'avance le

---

Mengaud, dont la mort est plaçée « environ 1810 » (p. 515), n'est décédé qu'en 1818, s'il faut en croire Ed. Sitzmann, *Dictionnaire de la biographie des hommes célèbres d'Alsace* (1919), II, p 269.

1. Ce chapitre se recommande particulièrement à l'attention. M. Vidal de la Blache y démontre que, au double point de vue démographique et économique, les annexions allemandes de 1871 n'ont pas eu — loin de là — les désastreuses répercussions que nous pouvions craindre. Cela tient à deux causes, d'abord au dédoublement qui eut lieu des industries textiles d'Alsace et métallurgiques de la Moselle dont une portion se transporta de ce côté-ci et tout près de la frontière nouvelle, et ensuite et surtout à la récente mise en exploitation du bassin de Briey.

contre-coup de ce grand fait sur la vie économique du pays. Mais M. Vidal de la Blache affirme qu'il sera considérable. C'est alors que se posera, dans toute son ampleur, le grand problème de l'exportation. Si la France a la sagesse de suivre l'exemple de l'Angleterre, elle comprendra deux vérités : la première, c'est que l'industrie moderne tire des ressources inépuisables de vitalité du contact avec le marché mondial ; la seconde, que la source des inventions jaillit au choc des grandes entreprises. Mais pour qu'il en soit ainsi chez nous, il est indispensable que la France patronale sorte de sa pitoyable inertie ; il faut que la France ouvrière oriente plus raisonnablement ses revendications ; il faut enfin que l'une et l'autre, au lieu de s'épuiser dans des luttes qui font le jeu des concurrents voisins, unissent enfin leurs efforts. Si la France a la sagesse... C'est le vœu du sage.

Eugène WELVERT.

Joseph REINACH. **La guerre de 1914-1917. Les Commentaires de Polybe.** Onzième série, Paris, Bibliothèque Charpentier. Fasquelle, éditeur, 1917. In-8°, XII et 422 p., 3 fr. 50.

Ce onzième volume du fécond et infatigable Polybe va du 1er janvier au 16 mars 1917. Il est, comme les volumes précédents, plein de choses, à la fois intéressant et instructif, remarquable par la sagacité des vues ; l'auteur ne prédit-il pas une très rude bataille de l'Italie contre l'Austro-Allemagne qui se précipitera comme un torrent ?

Le livre traite surtout de la rupture entre les États-Unis et l'Allemagne, de l'intervention de l'Amérique qui se lève, elle aussi, contre la Bête et se décide, un peu tard, à donner son sang après avoir donné son or.

Mais Polybe y retrace aussi les opérations de l'Ancre si bien conduites par Haig et Gough ainsi que la victoire de Ctésiphon et la prise de Bagdad.

Comme toujours, il flétrit avec une éloquente indignation les actes de l'Allemagne — de cette Allemagne qui escomptait la terreur et a trouvé l'horreur — et toutefois il ajoute qu'on ne doit pas mépriser la force germanique qui, pour conjurer la défaite, se raidit et se crispe plus que jamais.

On note au cours de l'ouvrage les justes reproches qu'il ne peut s'empêcher d'adresser à l'Entente. Il blâme les Alliés de n'avoir pas organisé l'état-major inter-allié, de laisser par suite l'initiative aux Allemands, de prendre trop tard des décisions, de mettre trop de flottement dans les liaisons, de faire une guerre de « malcalculations » ou de faux calculs : la condition du succès, n'est-ce pas l'unité de direction ? Il les blâme de tenir l'intérêt du moment pour l'intérêt permanent et de ne jamais discerner l'intérêt historique, les blâme de n'avoir pas su s'ingénier ni agir avec ensemble, avec vigueur. Com-

ment ont-ils toléré si longtemps le sabotage de nos opérations en Macédoine ? Comment ont-ils eu envers des gens insolents et qui nous haïssaient la mansuétude que déconseille Machiavel ? Pourquoi ce goût exagéré des accommodements ? Pourquoi cette timidité ? On dirait qu'ils veulent continuer la vie de la paix durant la guerre ; on dirait qu'ils ignorent que la guerre est chose brutale et violente, et qu'il faut y porter l'esprit de guerre, l'esprit de Farragus et de Dewey, la manière de Nelson, et y pratiquer le *perseverare diabolicum* ; on dirait qu'ils ne se doutent pas qu'en cette quatrième année de lutte les heures comptent double.

Polybe remarque pareillement que nos députés mettent l'intérêt personnel au-dessus de l'intérêt général ; qu'en ces tragiques instants ils forment un syndicat de réélection ; qu'en refusant de détrôner l'alcool, ils font de la démocratie une bistrocratie.

Rien d'étonnant qu'il exprime son admiration et sa gratitude pour la France des armées, pour le peuple des poilus, pour ses chefs éprouvés et glorieux. Rien d'étonnant non plus qu'il gémisse sur les fautes de notre politique, sur les fautes de nos prétendus hommes d'État qui ont encore à la semelle de leurs souliers la poussière de la bureaucratie et de la routine ; qui n'écoutent pas la voix de l'opinion ; qui croient que gouverner, c'est céder tout, hors sa place, à la clameur des opposants ; qui, laissant s'accumuler les erreurs, finissent par créer des situations inextricables et qui, alors, se retirent en disant à leurs successeurs de se débrouiller.

Mais « c'est l'irréparable passé ». Espérons, avec Polybe, que gouvernement et parlement comprendront les rudes leçons qu'ils ont reçues, et remercions Polybe, cet encourageur, cet « avertisseur », ce « pourchasseur d'abus » que la censure n'a pas rebuté ni dégoûté — car plus d'une fois les phrases de Polybe ont été supprimées sottement par la censure, par cette censure qu'il nomme la censure illégale de Malvy.

Nous avons déjà trop de ministères ou de sous-ministères ; mais s'il fallait créer comme il le propose, un office du bon sens public et de la prévoyance nationale, Polybe en serait le digne titulaire [1].

Arthur Chuquet.

Une version allemande de la Marne. **Les batailles de la Marne,** par un officier d'état-major allemand, traduit par Th. C. Buyse, précédé d'une étude critique de Joseph Reinach. Bruxelles et Paris. Van Oest, 1917, in-8°, 149 p., 3 fr.

On remerciera M. Buyse d'avoir traduit cette étude et M. Joseph Reinach de l'avoir commentée, critiquée. Dans l'introduction, M. R. nous montre fort bien comment l'officier allemand anonyme explique la défaite de ses compatriotes. Cet officier connaît les choses et il

1. P. 38 « l'Alsace de Kléber et de Michel Ney et la Lorraine de Fabert » : Ney étant né à Sarrelouis, mieux valait dire « et la Lorraine de Fabert et de Ney ».

l'esprit pondéré. Il prétend prouver que Moltke a rompu la bataille : 1° parce que les armées de l'aile droite et du centre étaient fatiguées, épuisées ; 2° parce que les munitions et les vivres commençaient à manquer ; 3° parce qu'on avait escompté une chute plus rapide des forteresses belges et parce qu'une énergique sortie de l'armée d'Anvers retint des corps d'armée dont la seule présence aurait suffi à assurer la victoire ; 4° parce qu'il fallut porter du front occidental sur le front oriental, contre les Russes qui poussaient sur la Galicie et la Prusse orientale, d'autres corps d'armée. Il insiste sur l'audace de la manœuvre allemande et sur l'habileté que Kluck déploya pendant la retraite. Il assure que les Français n'ont pas vaincu, parce qu'ils n'ont pas réussi à tourner l'adversaire et à le rejeter hors de France. Mais il avoue que le plan général des Allemands échoua, qu'ils ont dû battre en retraite, et une bataille qui se termine par une retraite, n'est-elle pas une défaite ? Tout ce commentaire de M. Joseph Reinach — ainsi que les réflexions que lui inspirent les cartes distribuées aux officiers allemands — est vraiment clair, suggestif, substantiel.

A. Chuquet.

De l'arrière au front. croquis de Henriot. — Paris, Fasquelle, in-8°. Prix : 3 fr. 50.

Tout arrive à offrir un attrait documentaire, pourvu qu'une méthode et une suite s'y trouvent (et que le temps ait passé). L'intérêt que nous attribuons encore aujourd'hui aux albums de Cham, après un demi-siècle, restera plus tard la meilleure recommandation de ceux d'Henriot. On a donc bien fait de recueillir et de publier en un tout ces petits croquis humoristiques, aux légendes spirituelles, qui font la joie des lecteurs d'une de nos grandes revues illustrées. Leur dédicace au fils de l'artiste, engagé volontaire, est le sceau qui marque de gravité ces bluettes et qui doit nous faire observer qu'elles sont souvent plus profondes qu'elles n'en ont l'air.

H. de C.

Baron H. Kervyn de Lettenhove : **La guerre et les œuvres d'art en Belgique**. Bruxelles et Paris, G. Van Oest ; in-8° carré de 185 p. et 123 phot. Prix : 4 fr.

Qui nous eût dit, voici quelques années, lorsque nous signalions successivement ces volumes de la belle collection « Les villes d'art » éditée par M. Henri Laurens : *Bruges*, *Ypres*, *Gand*, *Tournai*, *Bruxelles*..., qu'un jour prochain viendrait où il nous faudrait rendre compte d'un livre uniquement consacré à leurs ruines et à celles de toute la Belgique, œuvre systématique de destruction joyeuse de nouveaux Vandales, de nouveaux Huns !

L'ouvrage consacré par M. Kervyn de Lettenhove aux désastres causés par eux parmi les œuvres d'art et les monuments, c'est à peine si l'on en peut supporter la lecture, et la vue seule des quelque

120 photographies directes qui ajoutent leur irrécusable document à ceux qu'il a soussignés dans son texte, tire les larmes des yeux, excite l'indignation. Le spectacle de femmes et d'enfants massacrés lâchement par caprice ne serait pas plus en dehors de toute humanité que celui de ces églises, de ces beffrois, de ces halles, de ces maisons paisibles, trop artistiques sans doute, asiles de trop de souvenirs, et dont les Flandres avaient trop de satisfaction, trop de joie historique pour l'envieuse *Schadenfreude* de l'envahisseur.

Aussi ce livre est-il avant tout un document, sans phrases, avec la seule émotion d'un récit souvent éperdu d'horreur, mais absolu, irréfutable, vengeur à jamais. Il est éloquent autant par les pièces qu'il apporte au procès que par le style, qui est d'un écrivain, qui est d'un homme de grand cœur et de haute allure. Son nom est d'ailleurs familier à tout historien, et ce n'est pas sans en être ému qu'on rapprochera la citation reproduite en tête du premier chapitre, et qui est tirée de l'*Histoire de Flandre* du baron Kervyn de Lettenhove (1848) : « Les pirates du Nord laissaient aux ruines des cités qu'ils ravageaient le soin de raconter leur passage et leur vengeance » — de la dédicace de tout l'ouvrage : « A la mémoire de mon bien cher fils Jacques Kervyn de Lettenhove, engagé volontaire, tombé glorieusement sur l'Yser, et de tous ceux qui moururent comme lui pour l'honneur et la liberté de la Patrie Belge, en défendant héroïquement la sainteté et la beauté de nos autels et de nos foyers ».

Ce volume, que l'on voudrait voir répandre à des centaines de mille exemplaires, a été très soigné comme typographie (à Mâcon) et les photographies sont d'une reproduction parfaite.

Henri de Curzon.

P. P. Sokolovitch, **Le Mirage bulgare et la guerre européenne**, vol. in-8°, 94 pages (Extrait de la *Revue d'histoire diplomatique*). Paris, Plon-Nourrit, 1917.

Le mirage bulgare, c'est la suite des erreurs de la diplomatie de l'Entente au sujet de la Bulgarie ; ces erreurs n'ont pris fin que le jour où M. de Panafieu, représentant de la France à Sofia, a déclaré nulles et non avenues les propositions faites à la Bulgarie par les Alliés jusqu'au moment où elle préféra se déclarer leur ennemie. En Serbe patriote, en diplomate clairvoyant et bien informé, l'auteur de cette magistrale étude montre bien quelles différences existent entre Serbes et Bulgares, la germanophilie bulgare, la perfidie bulgare, la bonne foi des Roumains, des Français, des Italiens, des Anglais qui, jusqu'à la fin, ont été les dupes des Bulgares modernes, ces descendants « de la tribu tartare-finoise, originaire des Ourals, qui vint jeter la consternation dans l'Empire d'Orient » (p. 67). Il apparaît évident qu'avec de pareils voisins, la sécurité de la Serbie ne sera jamais que précaire, comme celle même de la France sans cesse menacée, froissée, humiliée par son orgueilleuse voisine de l'Est.

Puisse, comme il est dit au début de cette brochure, la leçon bulgare être comprise de notre diplomatie ! Ne soyons plus les impénitents gaffeurs dont on se gausse !

F. Bd.

---

1. Commandant Bréant, **De l'Alsace à la Somme**, souvenirs du front (août 1914-janvier 1917), vol. in-16, 252 pages. Paris, Hachette, 1917 ; 3 fr. 50.

2. Raymond Genty. **La Flamme victorieuse**, carnet de route, trois étapes du 20e corps, Haraucourt, Fouquescourt, Hébuterne, vol. in-8°, 268 pages. Paris, Berger-Levrault, 1917 ; 3 fr. 50.

3. H. Ruffin et A. Tudesq, **Notre camarade Tommy**, offensives anglaises de janvier à juin 1917, préface de M. Arthur Balfour, vol. in-16, 242 pages. Paris, Hachette, 1917 ; 3 fr. 50.

1. Beau livre, où il n'y a guère de remplissage, que celui du commandant Bréant ; 250 pages pour deux ans et demi de batailles à cheval ou à pied, car l'auteur, un officier de dragons, fut, dans la suite, versé dans l'infanterie. Il a été en Alsace, en Lorraine, sur la Marne, en Champagne, sous Verdun, sur la Somme et partout où il s'est battu, il a su noter la réalité, dire la vérité, soit qu'il ne cesse de réclamer de l'artillerie lourde, à longue portée, soit qu'il peigne en trois lignes un paysage de repos ou d'horreur, — qu'il parle simplement du sentiment, étrangement vivace en lui, de ses responsabilités de chef d'escadron, ou de ses affections de soldat. Le voilà au cimetière de Coppy, le 23 novembre 1916 : «..... mais je me hâte ; il n'est pour ma pensée qu'un cimetière, une tombe. Voici le champ de repos ; croix noires, cocardes tricolores, couronnes.... Le voici.... il y a là, me semble-t-il, plus de couronnes que sur les autres. Il y en a une surtout que je pressentais, que j'étais certain de trouver là, celle de sa compagnie : « à notre cher et regretté capitaine ». Je savais bien que quelque chose là dirait qu'il était aimé. C'est cela qu'il voulait être : aimé de ses hommes. — J'ai photographié la tombe. Puis j'ai été tenir les chevaux pour que mon ordonnance puisse venir à son tour saluer l'officier qu'il avait connu et admiré » (p. 231). Le commandant tient les deux chevaux par la bride, tandis que son brosseur va, à son tour, s'incliner sur la tombe d'un chef regretté. Aux imagiers de populariser cette scène. — Une jolie expression à relever, empruntée aux veneurs : « des convois de mulets se pressent, *en harde* » (p. 213).

2. Héroïque, bon enfant, plein d'entrain, d'allant et d'élan, comme on dit dans les citations officielles, spirituel, parisien, aimant blaguer, sans peur, finalement blessé, soigné dans un hôpital d'où il perçoit « le grondement lointain de la place Clichy », tel apparaît dans son livre, dans son carnet de route, M. Raymond Genty, journaliste dans le civil, caporal au 146° de ligne, arrivé au corps le 12 août 1914.

3. Œuvre de deux correspondants de guerre bien connus et appré-

ciés pour leur talent de notateurs précis, ayant depuis longtemps fait leurs preuves comme hommes de courage et de coup d'œil, le volume de MM. H. Ruffin et A. Tudesq est dédié à la mémoire de Serge Basset, « tombé glorieusement sous Lens, le 29 juin 1917 ». Comme le dit excellemment M. James Am. Balfour dans sa courte préface, un livre comme celui-là prolongera « dans les temps futurs les raisons de s'aimer, de s'entendre, de collaborer », que les Français et les Anglais ont maintenant ; un tel livre « montera la garde contre l'oubli ». — Les deux cartes de la page 93 et de la page 213 marquent, d'une heureuse façon et clairement, les offensives de Picardie et d'Artois (1916-1917), et l'offensive des Flandres (juin 1917). — A signaler une redite de quelques lignes au sujet du général Plumer, p. 5 et p. 219 ; légère négligence.

Félix Bertrand.

V. Bain et M. Miladinovitch, **Précis d'histoire serbe,** préface de M. Jean Brunhes ; illustrations de Raynolt ; vol. in-8°, xxxiv et 104 pages ; Paris, Delagrave, 1917 ; 2 fr. 25.

C'est à Jausiers (Basses-Alpes) où se trouvait en 1906 un Lycée franco-serbe, que ce manuel a été conçu, fruit « d'une collaboration aussi étroite que fortuite ». Comme le dit M. Jean Brunhes dans la préface, « un professeur agrégé au Lycée de Monastir et un inspecteur français de l'enseignement primaire se sont rencontrés à l'école de Jausiers, occupés l'un et l'autre à l'instruction et à l'éducation des jeunes Serbes réfugiés en France ; à tous les deux, ils ont écrit ce rapide, intelligent et utile précis de l'histoire Serbe » ! Cela est bien vrai ; le livre est rapide, mais clair et précis ; — il est le ré«ultat d'un travail intelligent, il n'y est pas seulement parlé de batailles et des traités, mais encore de l'état de la civilisation, des influences sociales et étrangères, de la littérature ; — il est utile, car il permet d'avoir une idée d'ensemble du peuple qui est notre allié, qui a tant de ressemblances avec le nôtre, et à qui nous sommes unis par de très lointains souvenirs. « Au viie siècle, c'est un prêtre français qui va prêcher la religion chrétienne aux Slaves du Bas-Danube. Au xie siècle, c'est un prince Serbe qui témoigne sa sympathie aux Croisés français. C'est une princesse française, la reine Hélène, qui occupe le trône de Serbie au xiiie siècle et qui est vénérée, encore aujourd'hui, comme une sainte nationale. Plus près de nous, c'est le roi Pierre qui, au moment où la France luttait contre la Prusse, vient s'engager dans les rangs de l'armée française », (p. 100). — On verra en outre dans ce *précis* naître et évoluer l'idée jougoslave avec ses hauts et ses bas, jusqu'au jour récent où elle a été solennellement proclamée à Corfou ; et cela n'est pas le moins intéressant. — Tous nos compliments aux deux auteurs qui sont des hommes de bonne

foi et des travailleurs, et nos meilleurs vœux de succès à leur excellent petit livre [1].

F. BERTRAND.

QUESTIONS ET RÉPONSES

533. — ÉTOILE TERRIBLE (cf. nº 42, p. 254). Rapprocher du mot de Mme de Motteville « L'étoile était alors terrible contre les rois » le mot de Guy Patin (8 mai 1649) : « Il y a quelque constellation en rigueur contre les têtes couronnées ».

605. — SOULT. Le nom de Soult est-il encore porté par des descendants du maréchal ?

— Le 26 mai 1911, un décret a autorisé les cinq fils de feu André Reille, fils aîné du baron René Reille et de la baronne, née Soult de Dalmatie, à relever le nom de leur aïeul le maréchal Soult de Dalmatie.

606. — CONSEIL DES TRENTE (LE). Qu'est-ce que ce Conseil — sans allusion au dernier ministère ?

— A la fin de la journée du 19 brumaire, on racola tous les membres des Cinq-Cents qu'on put trouver dans Saint-Cloud pour les faire voter, et on put en rassembler une centaine. Mais dans le premier moment, on crut qu'ils n'étaient que trente. De là le nom de Consei des Trente dont Paris les appela.

607. — AGORAPHOBIE. Quelle est cette nouvelle maladie ?

— On l'a constatée dans les villes bombardées ; elle est caractérisée par la crainte qu'ont les gens de traverser la place, l'*agora*.

608. — POUR L'ARGENT. Quel est ce chant allemand qui dit que les Allemands combattent pour leur pays, et non pour l'argent ?

— « Nous allons, nous Prussiens, en campagne, pour la patrie, non pour l'argent », ainsi commence un chant de guerre prussien qui célèbre Leipzig, la grande bataille où les collines étaient rouges du sang des jeunes Français. Ajouterons-nous qu'aujourd'hui, malgré la chanson, les Prussiens combattent — et ils l'ont bien prouvé — et pour la patrie, et pour l'argent, non seulement *für's Vaterland*, mais *für's Geld ?* .

---

1. Je me bornerai à faire sept remarques : 1º Il y a trop de préfaces ; les deux lettres de M. Jean Brunhes de 1912 et 1913 seraient mieux placées en appendice ; — 2º comme M. V. Bérard l'a naguère signalé, des Serbes ont jadis émigré en Provence ; ici, il aurait fallu dire quand et où ; il est probable qu'on pourrait retrouver des traces de cette émigration dans le dialecte provençal actuel ; — 3º si c'est au parti libéral serbe qu'est due « l'institution du parlementarisme » (p. 75), il aurait fallu l'expliquer en quelques lignes ; — 4º pourquoi n'avoir pas donné le portrait de feu le roi Alexandre ? la chose était aisée ; dans nos manuels d'histoire de France ne voit-on pas celui de Louis XV par exemple ? — 5º il y a, p. 28, une phrase tronquée : « qui rend enfin la justice » ; — 6º un peu de verbosité p. 51 : « pendant laquelle la Serbie resta plongée dans une profonde obscurité » ; — 7º enfin les résumés qui terminent chaque chapitre devraient être imprimés en petits *caractères*.

609. — Aussitôt pris, aussitôt fortifié. On nous dit que les Allemands se hâtent de fortifier une position conquise, et nous en faisons autant. N'est-ce pas Frédéric II qui a donné l'exemple de cette rapidité ?

— En 1741, dans la campagne de Silésie, Frédéric prend Neiss, et il dit à ce propos : « Les ingénieurs prussiens traçaient déjà les nouveaux ouvrages que la garnison autrichienne n'avait pas évacué la ville, et dès le lendemain je fis commencer à y travailler pour la rendre une des plus fortes places de l'Europe. »

610. — Conquêtes allemandes. — Lorsque Guillaume Ier accepta la couronne impériale le 18 janvier 1871, fit-il allusion à l'Alsace ?

— « Nous acceptons, dit-il, la dignité impériale dans l'espoir qu'il sera permis au peuple allemand de jouir de la récompense de ses luttes ardentes et héroïques dans une paix durable, une paix protégée par des frontières qui assureront à la patrie contre de nouvelles attaques de la France la sécurité dont elle a été privée depuis des siècles ».

611. — Ne désespérer de rien. Qui disait qu'il craignait tout, mais ne désespérait de rien ?

— Le 9 octobre 1651 Balzac écrit à Conrart : « La matière se prépare de tous côtés à recevoir une étrange forme. Pour moi, quoique j'appréhende tout, je ne désespère de rien. Parmi les lamentations de nos Jérémies (j'appelle ainsi mes amis plaintifs), je mêle toujours de bons augures et de bonnes espérances. Je vous exhorte d'en faire de même et de ne vous laisser point abattre aux appréhensions de l'avenir et aux prévoyances trop exactes des maux futurs. Laissons agir la Providence qui se moque bien de toutes nos réflexions et de tous nos raisonnements ».

612. — Embusqués. Sait-on comment on agissait en 1793 contre les embusqués ?

— Par une circulaire du 7 septembre 1793, le Directoire du Bas-Rhin somme les administrations d'envoyer dans la journée au citoyen Graffenauer, commissaire civil pour la levée du 23 août, les noms de tous les employés de dix-huit à vingt-cinq ans : les administrateurs seront responsables des omissions; il faut connaître la « quantité de jeunes gens qui, par une lâcheté honteuse, ont pris du service dans les bureaux. »

613. — Endymion. On a comparé naguère l'Angleterre à ce héros de roman ; pourquoi ?

— Parce que, comme le personnage que nous a représenté lord Beaconsfield, l'Angleterre a du *pluck*, un courage opiniâtre, et « une grande force d'attente ».

614. — Enflé dans les succès, rampant dans les revers. De qui ce mot a-t-il été dit et qui l'a dit ?

— C'est ainsi que Frédéric II caractérisait l'Autriche, son ennemie : de tout temps, disait-il, le ministère autrichien a suivi cette pente naturelle au cœur humain.

615. — IRREDENTA. Allemagne et Autriche ont-elles jamais eu l'intention de céder à l'Italie quoi que ce soit de l'Irredenta?

— Reportez-vous seulement au temps de Bismarck et d'Andrassy. En 1877, Bismarck dit qu'il est du plus haut intérêt pour la nation allemande que Trente et Trieste ne reviennent jamais à l'Italie, et en 1878, Andrassy déclare que l'Autriche-Hongrie ne peut perdre un mètre carré de sa côte, qu'une puissance qui a possédé et perdu une côte maritime cesse d'être une puissance!

616. — MACARONI. Serait-il vrai que les Allemands, dans leur colère contre les Italiens, aient débaptisé le macaroni?

— Ils appelaient le macaroni *makkaroni* ou « nouilles italiennes », *italienische Nudeln*; lorsqu'ils surent que l'Italie se tournait contre eux, ils l'appelèrent « les nouilles du parjure », *Treubruchnudeln*.

617. — Mme DE MAINTENON ET LA GUERRE. Elle accompagna Louis XIV en Flandre; que pensait-elle de la guerre?

— Elle séjourna dans des places de guerre et elle était à Dinant pendant le siège de Namur. Mais elle n'avait pas, disait-elle, l'humeur martiale et elle aurait mieux aimé travailler en tapisserie avec ses chères dames de Saint-Cyr; quelle vie que « de ne sentir que le tabac, de n'entendre que le tambour, de ne manger que du fromage »!

618. — MOLTKE. Sait-on si l'empereur Guillaume vint aux obsèques de Moltke? Sait-on aussi si notre ambassadeur assistait aux funérailles?

— Notre ambassadeur (alors M. Jules Herbette) s'abstint d'assister aux funérailles de Moltke, et Guillaume, alors à la Wartbourg, partit pour Weimar en se bornant à télégraphier que « la mort du feldmaréchal valait pour lui la perte d'une armée ».

619. — OPINION. Qui a dit que la guerre est « une affaire d'opinion »?

— Napoléon a dit ce mot: « la guerre est une affaire d'opinion », et il ajoute que l'art est de se conserver l'opinion qu'on a pour soi après un avantage remporté. C'est dans le même sens qu'il disait aussi qu'une retraite devant des ennemis battus leur donnait l'avantage dans l'opinion.

620. — PRUSSIENNE (ADMINISTRATION). On dit que l'historien allemand Hüffer l'a parfaitement jugée dans ses *Souvenirs*.

— Il écrit, en effet, que l'administration prussienne est peut-être la plus intelligente, la plus consciencieuse qui existe, mais qu'elle n'a jamais su se faire aimer, et, à ce propos, lorsqu'il visite Strasbourg bombardé, il rapporte que l'impression est épouvantable: il croyait que l'Allemagne avait « serré dans ses bras maternels sa fille devenue étrangère », et « ce qu'il voyait ressemblait plutôt aux griffes d'une bête de proie ».

621. — RHIN. Il y eut dans la guerre de 1870 une flotille française du Rhin; qu'était-ce et que fit-elle?

— La flotille du Rhin était commandée par le contre-amiral Exelmans. Elle devait comprendre cinq canonnières de l'arsenal de Toulon, construites pour opérer en 1859 sur les cours d'eau d'Italie et remaniées en 1864 et en 1867. Naturellement elles arrivèrent trop tard. C'est le 3 août que le convoi du matériel d'agrès et de montage atteint la gare de Strasbourg. Tous les convois refluent alors sur Paris, et dans Strasbourg restent Exelmans, le capitaine Du Petit Thouars, le lieutenant Bauer avec un détachement de 45 marins et de 100 ouvriers.

622. — Roi du champ de bataille. Qui a dit que le bon, l'excellent tireur est le roi du champ de bataille ?

— Le général Cherfils (dans la préface du *Tir pour vaincre*, par le commandant d'André) dit que le tireur calme et adroit aux balles intelligentes et ajustées est le roi du champ de bataille.

623. — Satan. Est-il exact qu'Arndt ait comparé les Français à Satan ?

— Dans son *Esprit du temps*, il dit des Français du XVIIIe siècle qu'ils étaient orgueilleux comme Satan avant sa chute, qu'ils eurent aussi le sort de Satan et de ses congénères, qu'ils furent précipités dans l'enfer parce que la Révolution éclata. Mais ces mots d'Arndt ne peuvent-ils se retourner contre les Allemands d'aujourd'hui ?

624. — Sauce. Qui disait, pour montrer l'habileté des Français dans la mise en œuvre, que la sauce française vaut mieux que la sauce allemande ?

— Avec sa fine ironie, Heine disait : « l'oie allemande est bonne ; mais les Français, ils garnissent une oie mieux que nous, et ils ont aussi de meilleures sauces ».

625. — La fureur du tigre. De qui disait-on qu'il avait la fureur du tigre ?

— La Commission militaire de Bordeaux a prononcé du 23 octobre 1793 au 29 juillet 1794 près de trois cents condamnations à mort (exactement deux cent quatre-vingt onze). Elle était présidée par Lacombe, ce Lacombe auprès de qui Fouquier-Tinville n'était qu'un apprenti, et qui, le 15 août de la même année, fut, pour exactions, condamné à mort. Un quatrain mis au bas d'un portrait de Lacombe contient ce vers :

De Pluton j'eus la soif, du tigre la fureur.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 septembre 1917.* M. Franz Cumont, associé étranger, termine la lecture de son étude sur la sculpture funéraire et les idées d'immortalité à Rome. — MM. Salomon Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51-52 — **16-31 décembre** — **1917**

Hurd, L'empire de la mer; Guéhéneuc, La bataille du Jutland; Arbouin, Les nations d'après leurs journaux; Hooc, Les racines du conflit (S. Reinach).
Powell, Le mariage en Angleterre, 1487-1653 (Ch. Bastide).
Saint-Simon, Mémoires, XXVIII, p. Lecestre et S. de Boislisle (C. G. Picavet).
Lévy-Schneider, Les soldats de la Révolution (L. Roustan).
Cordey, Edmond de Pressensé et son temps (R.).
Arias, Principes d'économie commerciale (G. Maugain).
Bruel, Inventaire analytique de la collection De Vinck (H. Buffenoir).
Académie des Inscriptions.

Archibald Hurd. **Sea Power**. London, Constable, 1916; in-12, 94 p.

La plus grande partie de ce petit volume est occupée par une histoire succincte de la puissance navale de l'Angleterre, des luttes qu'elle a eues à soutenir et des services éminents qu'elle a rendus, malgré quelques périodes de défaillance, en sauvegardant l'indépendance des Iles britanniques et, accessoirement, celle de l'Europe, menacée par des rêves d'hégémonie auxquels la maîtrise anglaise des mers a mis fin. L'auteur, qui s'inspire de Mahan et le cite volontiers, insiste sur le fait que l'Angleterre, en temps de paix, n'a jamais attenté à la liberté des mers, comme l'ont fait les Vénitiens, les Espagnols et les Portugais; en temps de guerre, sa marine a non seulement déjoué le péril d'une invasion, mais lui a finalement assuré la victoire en rendant difficiles ou impossibles les communications de ses ennemis. Suivant la phrase célèbre de Mahan, « les vaisseaux de Nelson, battus par la tempête, que ne vit jamais la Grande Armée, s'interposèrent entre elle et l'empire du monde ». Si aujourd'hui les peuples de langue anglaise occupent à eux seuls trois dixièmes de la surface des continents, bien que le chiffre total de leur population ne dépasse pas 168 millions, c'est grâce à leur puissance maritime, qui leur a permis aussi, jusqu'à nos jours, de ne pas subir le fardeau de grandes armées permanentes. La mer seule n'est pas plus une protection qu'une ligne de forteresses; il faut des flottes ou des armées pour rendre efficaces les barrières créées par la nature ou par l'art. — Tout cela est fort juste et n'est pas neuf, mais n'est pas inutile à redire, car un certain parti-pris d'optimisme nonchalant a souvent méconnu ces vérités.

La partie historique du livre ne révèle pas de recherches originales;

c'est un résumé de livres de seconde main, parfois vieillis. L'auteur est bien mal informé de la première conquête historique de son pays (p. 21-22) : « Quand enfin l'Angleterre attira l'attention des Romains, qui se répandaient alors à travers l'Europe (!), Jules César débarqua sans opposition. Cette première invasion convainquit simplement l'empereur romain (!) que le pays valait la peine d'être conquis ; il revint plus tard et l'aigle romaine fut fermement plantée dans les Iles britanniques (!) dans les premières années de l'ère chrétienne ». Plus loin, il est dit que les Romains « obligèrent les Bretons à entretenir des flotilles locales ». Or, la *Classis Britannica* n'avait même pas son centre sur les côtes de l'île, mais à Boulogne et à Port-d'Etaples ; je ne connais aucun texte attestant qu'une quelconque des flottes provinciales ait été mise à la charge des provinciaux, dont elles assuraient non seulement la sécurité, mais l'obéissance. — P. 45, le mot attribué à un maréchal de France : « Les armées ne volent point en poste », cité en français, est bizarrement traduit ainsi : *Armies neither fly nor run post.* L'auteur, qui comprend imparfaitement notre langue, n'est pas familiarisé non plus avec notre histoire, puisqu'il écrit (p. 76) ; « En 1793, quand la Révolution éclata en France... » En somme, travail de vulgarisation bien conçu, fondé sur des idées judicieuses, mais un peu hâtivement exécuté.

S. Reinach.

Olivier Guéhéneuc, **La bataille navale du Jutland, 31 mai 1916**. Paris, Perrin, 1917 ; in-8, 250 p., avec une carte.

Ce sont, à ce qu'il semble, les sous-marins allemands qui, dans la mémorable journée du 31 mai 1916, coulèrent les deux magnifiques unités anglaises *Queen Mary* et *Indefatigable* ; peut-être aussi achevèrent-ils l'*Invincible*, dans la seconde partie de la bataille. De l'action de sous-marins anglais, il n'y a pas trace ; mais ce sont les torpilles anglaises qui ont causé à la flotte allemande les deux tiers de ses pertes, quatre ou cinq navires cuirassés. Les canons, de part et d'autre, se sont montrés d'une efficacité bien moindre. Les bâtiments légers, ceux que sir David Beatty appelait « la poussière navale », ont rendu aux Anglais des services de premier ordre. Un autre élément, d'une importance capitale, a contribué à la victoire britannique : la rapidité des navires. Sans cette supériorité de vitesse, encore accrue par le dévouement sans bornes des chauffeurs, Evan-Thomas, Arbuthnot et Hood seraient arrivés trop tard au secours des grands croiseurs : c'eût été un désastre. La stratégie anglaise qui a triomphé le 31 mai n'est pas celle de Nelson ; c'est une stratégie moderne, entrevue d'abord, en France, par l'amiral Aube et ses disciples, qui est fondée sur l'utilisation de la vitesse et du nombre, sur la constitution de divisions homogènes autonomes agissant en « manœuvre articulée ». Mais les doctrines de l'amiral Aube subissent aujourd'hui une modi-

fication essentielle, due aux progrès de la science navale depuis 1885. Le torpilleur par excellence est désormais le torpilleur submersible à grande vitesse ; les Allemands en avaient à la bataille du Jutland, mais — heureusement — trop peu. L'Angleterre a compris les enseignements de la bataille qui faillit si mal tourner pour elle ; ses chantiers ne construisent plus de mastodontes, mais des croiseurs rapides, des destroyers et des sous-marins. Aussi le grand public se trompe complètement lorsqu'il croit que la bataille du Jutland a été gagnée par les dreadnoughts de Jellicoe, arrivant à la fin du jour. Au fait, la victoire était acquise avant l'apparition de la grande escadre, qui n'eut pas l'occasion de s'engager à fond; elle avait été remportée par les unités rapides anglaises, cuirassées ou non, et exclusivement par elles (p. 163).

Telles sont les conclusions de ce livre, fondé sur une étude minutieuse de tous les documents publiés ; ces documents sont nombreux, mais ne disent pas tout ; ainsi le rapport de l'amiral Jellicoe n'a certainement pas été donné intégralement. M. O. G. a tiré parti de tous les éléments du problème avec un sens critique des plus aiguisés ; mais sauf dans sa préface et le dernier chapitre, il a laissé parler les textes et les faits, s'abstenant de toute polémique. Je connais peu de livres qui laissent une impression aussi forte et obligent autant le lecteur à réfléchir. Les fidèles amis de Gabriel Charmes, témoin de sa campagne passionnée en faveur des idées de l'amiral Aube — dont Tirpitz, comme l'a montré M. O. G. est le disciple — verront là un hommage posthume à la mémoire de l'amiral réformateur et du plus brillant de ses interprètes. S. Reinach.

Gabriel Arbouin, **Les nations d'après leurs journaux**. Paris, Bossard, 1917; in-8, 103 p.

Mort d'une blessure reçue en Champagne, M. G. Arbouin avait publié les pages réunies dans ce volume aux mois de mars, avril et mai 1914 (*Les Écrits français*). Ce n'était que le début d'une œuvre considérable, où la presse française eût naturellement tenu sa place ; l'auteur n'a pu traiter que de celle de l'Italie et de l'Allemagne, en se bornant aux journaux à très gros tirage, les seuls qui lui parussent importer. Il y avait là, je crois, une erreur de jugement. M. A. nous dit qu'en s'occupant de la presse française au moment venu, il croira « devoir négliger quelque peu des journaux comme le *Temps*, l'*Humanité*, le *Figaro*, le *Journal des Débats*, etc. » pour s'en tenir de préférence au *Matin*, au *Journal*, au *Petit Parisien*, à la *Dépêche de Toulouse*, etc. C'était oublier que certaines feuilles à très gros tirages ne sont guère lues, en temps normal, que pour leurs feuilletons, leurs faits divers, leurs nouvelles régionales ; tel journal à tirage restreint, comme les *Débats*, exerce une influence bien plus profonde, parce qu'on le lit tout entier, qu'on y cherche moins un divertissement

qu'une direction. Si l'on voulait procéder de même dans une étude de la littérature française contemporaine, quels romanciers, quels vaudevillistes mettrait-on au premier plan?

Je ne trouve pas moins contestable l'idée de M. A. que la presse d'un pays est le miroir de son opinion, que « chaque pays à la presse qu'il mérite ». C'est faire trop d'honneur à la grande presse et en méconnaître les ressorts cachés. Un journal, servi au rabais, est une entreprise commerciale qui ne peut vivre par l'abonnement et la vente au numéro, qui tombe fatalement sous le contrôle de partis, de coteries, de puissances financières, dont les intérêts peuvent être opposés aux idées moyennes de ses lecteurs, mais qui peuvent aussi les modifier, même du tout au tout, par la répétition continuelle de certaines affirmations qui sont l'expression de ces intérêts. Dans son étude sur la presse allemande, où il y a des observations justes. M. A. n'a même pas noté l'influence immense des industriels de la vallée du Rhin. Le lecteur qu'il prend pour type et qu'il appelle *Müller* n'est pas pangermaniste; il révère le *Deutschtum* et cherche à faire son *Geschäft*. Pourtant, « des forces mauvaises l'entourent, l'étreignent; la tradition prussienne ou conception de l'État de proie et les pangermanistes. Quand ces forces ne dominent pas Müller, elles lui inspirent au moins du respect, trop de respect ». Exact, mais insuffisant, car le journal à gros tirage et à longues pages d'annonces que lit Müller est lui-même étreint par le pangermanisme industriel. Il y a beaucoup plus de vérité dans un très curieux article de l'Allemand Weng, publié dans la *Pariser Presse* du 13 mars 1914, dont M. A. traduit de longs extraits :

« Nous ignorons si le gouvernement allemand inspire ou non par moments les campagnes de la presse officieuse et non officieuse, les nouvelles provocantes et alarmistes *de Krupp et des autres maisons intéressées à poursuivre des armements sans fin, tout ce mouvement des pangermanistes et des patriotes d'affaires*; ce que nous savons, c'est de quelle manière il arrête ces campagnes, combien pauvres et rares sont les démentis qu'il oppose aux excitations sauvages de ces feuilles ».

Pangermanistes et patriotes d'affaires, voilà les gens que M. A., bien qu'averti par un journaliste allemand de Paris, n'a pas assez vus à l'œuvre dans la presse allemande, même dans celle qui prônait les idées libérales et une politique extérieure de conciliation. C'est encore Weng qui a écrit ces lignes (approuvées par M. A., mais que le temps lui a sans doute manqué pour commenter et s'approprier) : « Une détente entre la France et l'Allemagne, ou entre l'Allemagne et l'Europe ne saurait être sérieuse que par une démocratisation préalable de la constitution, ou du moins du fonctionnement de la constitution de l'Empire ». Dans un pays qui ne possédait pas la liberté politique, comment la presse, soumise d'ailleurs aux puissances d'argent, pouvait-elle refléter une opinion publique qui, à vrai dire, n'existait pas?

S. Reinach.

G. Hoog. **La guerre des Nations, 1914. Les racines du conflit.** Bellevue, « Les lettres à un soldat ». 1917 ; in-8°, VIII, 274 p.

Recueil de 24 chapitres dont le premier seulement (De l'attentat de Serajevo à la rupture austro-serbe) répond au sous-titre : *Les racines du conflit.* Chaque chapitre est suivi de « notes rétrospectives » en petit texte, qui sont de valeur très inégale et se composent parfois de simples découpures, de biographies rapides telles qu'en ont publiées tous les journaux. Dans le texte, les extraits textuels de discours et proclamations tiennent une grande place, et le lecteur sera souvent fort aise de trouver là des documents qu'il aurait quelque peine à chercher ailleurs ; mais ces longues citations interrompent le récit et lui donnent quelque peu l'apparence d'une mosaïque hâtivement composée. L'exposé des faits militaires les plus important est faible ; ainsi le nom même de la bataille de Tannenberg n'est pas prononcé et l'on se contente de nous dire que les Russes subirent un échec « à Osterode, puis à Osterburg » (p. 150). La relation de la bataille de la Marne est confuse et insuffisante ; comme le livre porte le millésime de 1917, on devrait y trouver autre chose sur ce grand sujet. Si des événements mémorables sont expédiés trop brièvement, d'autres reçoivent des développements au moins inutiles, comme tout ce qui concerne la mort du pape Pie X, l'élection de son successeur, les processions, etc. (p. 163 et suiv.) L'auteur prend la peine de transcrire une lettre de M. Paul Roux, sous-préfet de Châteaubriand, qui proteste contre le bruit répandu » dans quelques communes rurales » comme quoi « la guerre a été provoquée par les prêtres, les riches, etc. » Et M. H. conclut, dans un style qui n'est pas irréprochable : « Ces faits isolés eussent fait tache dans le tableau de la concorde française, si des actes comme celui de M. P. Roux n'étaient venus aussitôt en estomper les lignes funestes » (p. 171). Il y a quelque puérilité dans tout cela.

En somme, si ce volume était pourvu d'un index (il n'y en a pas), il rendrait service aux travailleurs pressés ; tel qu'il est, on ne peut dire que l'utilité en soit très apparente, ni qu'il réponde « à un véritable besoin ».

Dans la préface de M. Desdevises du Dézert, il y a une ligne contre laquelle il convient de protester, bien que la même erreur ait été souvent commise : « la France a été jetée dans la guerre par l'appel russe à sa loyauté ». Assurément, l'Allemagne ayant déclaré la guerre à la Russie, la France devait mobiliser et se préparer à intervenir ; mais la France n'a pas déclaré la guerre à l'Allemagne ; elle a été « jetée dans la guerre » par l'insigne mauvaise foi de la diplomatie allemande qui a inventé de toutes pièces l'infâme histoire des avions français sur Carlsruhe et Nuremberg. Lorsque la mobilisation française eut été décidée, M. Viviani affirmait nettement à l'ambassadeur d'Allemagne que les dispositions pacifiques de la France demeuraient

entières; il restait la possibilité pour la France, la Grande-Bretagne et peut-être d'autres Puissances de s'interposer, sans tirer l'épée, entre la Russie et la Serbie d'une part, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne de l'autre. La thèse contraire — celle de la France entrant en guerre pour aider la Russie — est celle de la presse allemande, qui voudrait effacer le souvenir d'une monstrueuse agression fondée sur des inventions misérables. Aucun historien français ne devrait être assez naïf pour la prendre à son compte, d'autant qu'elle est absolument contredite par les faits. Si la thèse allemande était la vraie, que faudrait-il penser de la précaution de notre gouvernement qui, pour écarter la pössibilité d'incidents de frontière, maintenait nos troupes à huit kilomètres en deçà? J'ajoute que si l'Allemagne avait cru que notre traité avec la Russie nous obligeât à lui déclarer la guerre, elle se serait bien gardée de nous la déclarer elle-même, sous des prétextes qui, non moins que l'invasion de la Belgique, ont entaché à tout jamais son honneur.

S. Reinach.

C. L. Powell, **English Domestic Relations (1487-1653)**, New-York, Columbia University Press, 1917, in-8°, 260 pp. 1. d. 50.

Cette thèse de l'université de New-York est une contribution à l'histoire sociale de l'Angleterre. Elle touche aussi à la littérature, l'auteur ayant été amené à discuter les traités de Milton sur le divorce et à préciser la pensée du poète sur le féminisme.

Jusqu'à la Réforme, le droit canonique avait régi le mariage en Angleterre comme sur le Continent. Le mariage est un sacrement. L'Église n'admet pas le divorce, elle permet seulement la séparation et dans certains cas, elle accorde l'annulation. Le mariage enfin n'a d'autre but que de prévenir le désordre et d'assurer la perpétuité de l'espèce.

Héritière de l'ancienne Eglise, l'Eglise anglicane en conserve les enseignements sauf en un point : le mariage cesse d'être un sacrement. Les puritains au contraire ont très vite une idée toute moderne du mariage et du rôle de la femme dans la société. Pour eux le ministre n'intervient dans un contrat dont le caractère est avant tout civil, que pour appeler la bénédiction divine sur un acte important de la vie. La fin du mariage n'est pas seulement la fondation de la famille ; un couple s'unit pour améliorer son sort ; partant, du moment que mariés, l'homme et la femme sont malheureux, il leur est permis de secouer le joug ; les puritains réclament l'égalité des sexes devant le divorce.

L'indépendant Barrow écrit en 1590 : « Où trouve-t-on, dans l'Ancien Testament ou dans le Nouveau, que le mariage soit un acte ecclésiastique ? Les parties se fiancent bien et échangent des promesses dans la crainte de Dieu et en présence de témoins et cela dans la maison de leurs parents, sans être obligées de se rendre à l'Eglise. Je

ne vois pas pourquoi on n'introduirait pas dans l'Eglise n'importe quel autre contrat civil, car peu se croient indûment mariés à moins qu'un prêtre n'ait présidé la cérémonie, quoique ces cérémonies ne soient pas observées par toutes les Églises réformées ».

La doctrine des indépendants triompha en 1653 quand Cromwell fit voter par le Parlement l'acte instituant le mariage civil. Voici le dernier paragraphe de cette loi :

« L'homme et la femme ayant exprimé leur consentement au mariage devant le *justice of the peace*, en présence de deux témoins, le magistrat les déclarera mari et femme ; et aucun autre mariage, à partir du 29 septembre 1653, ne sera réputé valable d'après les lois de l'Angleterre ».

Mais la force de l'habitude était telle que même chez les indépendants, le peuple réclamait des ministres une cérémonie religieuse. Naturellement, le clergé anglican protesta contre la loi ; elle était cependant moins révolutionnaire qu'elle ne le paraissait.

Contrat purement civil, le mariage n'est plus indissoluble. Dès 1560, l'évêque Houper admet le divorce pour adultère ; cependant l'Eglise anglicane maintient l'ancien état de choses. Mais dans la pratique, et c'est le point important que M. C.-L.-P. met en évidence, le peuple ne fait aucune distinction entre l'annulation et la séparation ; la séparation est considérée comme un divorce et les époux séparés contractent de nouveaux mariages. Dès lors les traités de Milton qu'on a considérés comme l'expression d'opinions personnelles sont en réalité beaucoup moins hardis qu'on ne l'a cru. En 1651, on publia la déclaration faite en 1643 par l'assemblée des docteurs puritains. On y lit entre autres choses que : « En cas d'adultère commis après le mariage, la partie innocente pourra demander le divorce, et le divorce obtenu, se remarier comme si le coupable était mort ». Les puritains ajoutaient : « La seule cause suffisante pour dissoudre le lien du mariage est l'adultère ou la désertion. La procédure du divorce sera publique, les personnes intéressées ne seront pas à la fois juges et parties ». Milton va plus loin quand il ajoute aux causes de divorce : « L'indisposition, l'inaptitude, la contrariété d'humeur, ruinent le principal bienfait de la société conjugale qui est le bonheur et la tranquillité ». Même ici il n'innove pas, comme M. C.-L.-P. le prouve par de nombreuses citations empruntées à des théologiens puritains des XVIe et XVIIe siècles. Sa définition du mariage : « Institution divine, unissant l'homme et la femme dans un amour qui les dispose à s'entr'aider et à se réconforter dans la vie domestique », les puritains l'auraient acceptée. « Le mariage, écrit Becon en 1562, est un ordre de vie élevé, saint et béni, d'institution non pas humaine, mais divine, où un homme et une femme sont unis en un seul corps et une seule chair dans la crainte et l'amour de Dieu, afin de demeurer ensemble et de passer leur vie en partageant également toutes les bonnes choses que

Dieu leur enverra ». On aboutira donc à cette conclusion que Milton en qui l'on voit d'ordinaire un adversaire du féminisme, en est en réalité l'un des plus éloquents champions. Proclamer en effet que le but du mariage pour la femme n'est pas seulement de devenir mère et d'élever des enfants, mais de s'épanouir dans la plénitude de la vie, c'est la libérer de la condition servile à laquelle la condamnait la tradition ecclésiastique. L'œuvre d'émancipation commencée par le christianisme, fut donc continuée par les puritains. Il était réservé aux temps modernes de l'achever [1].

Ch. Bastide.

Mémoires de Saint-Simon, édités par A. de Boislisle avec la collaboration de L. Lecestre et S. de Boislisle, t. XXVIII, in-8°, 567 p. Paris, Hachette, 1916 (coll. des grands écrivains de la France).

Ce volume est le dernier qui se rapporte au règne de Louis XIV. Sa mort a été décrite dans le tome précédent. Saint-Simon fait un important retour en arrière et porte un jugement d'ensemble sur le grand roi. Quelques-unes de ses sévérités ont fait fortune, et à la suite de Saint-Simon, on a trop souvent répété, comme le notent fort justement ses commentateurs, et malgré Sainte-Beuve et Chéruel, que Louis XIV était « né avec un esprit au dessous du médiocre ». Plus juste et plus près de la vérité historique était Frédéric II, quand dans un entretien avec le prince de Ligne sur « le patriarche des rois », il déclarait : « On en dit quelquefois un peu trop de bien pendant sa vie, mais beaucoup trop de mal après sa mort ». Que l'on se rappelle par contre les indulgences de Saint-Simon pour Louis XIII, qui avait, il est vrai, fait la fortune de sa famille !

Dans ce résumé du règne, il y a d'ailleurs beaucoup de reprises, et beaucoup de redites, empruntées aux précédents volumes. Les erreurs de détail depuis longtemps réfutées, ainsi qu'en témoignent les annotations de MM. Lecestre et de Boislisle, abondent. On ne croit plus aujourd'hui à l'ignorance de Louis XIV du fait de son éducation trop négligée, ni que « la fenêtre de Trianon (c'est-à-dire une contestation entre Louis XIV et Louvois sur une question de bâtiments) ait fait la guerre en 1688 ». De même les critiques de Saint-Simon contre les réformes militaires de Louvois apparaissent comme empreintes du plus violent esprit de parti.

Dans cette revue générale du règne, rien n'est oublié depuis les ministres et les maîtresses jusqu'aux bâtiments. Marly a sa notice comme Versailles. Mme de Maintenon figure à la suite de la « belle Ludres ». C'est avec plaisir qu'on relira les pages si curieuses et si belles pour son temps que Saint-Simon écrivit sur la Révocation de l'Édit de Nantes. En ce qui concerne l'influence politique de Mme de

---

1. Quelques fautes d'impressions ; lisez : p. 75 *being* ; p. 96 *footing* ; p. 98 *Parliament* ; p. 135 *Pierce* ; p. 169 *Dekker* ; p. 175 *dans* la maison de.

Maintenon, Saint-Simon, peu suspect d'indulgence, semble avoir été plus clairvoyant que les modernes et anciens panégyristes de l'inspiratrice de Saint-Cyr : en diverses occasions, elle a participé au conseil d'en haut, et aux preuves qu'en donnent à l'appui de Saint-Simon MM. de Boislisle et Lecestre, d'autres encore pourraient être ajoutées.

Cette série de développements rétrospectifs si importants se poursuit comme toujours chez Saint-Simon à bâtons rompus, et par un enchevêtrement de digressions. On sait assez que Saint-Simon n'est soutenu d'ordinaire que par l'ordre chronologique des événements qu'il a empruntés à Dangeau. Chacun de ses paragraphes est composé, mais de l'un à l'autre le fil est ténu : le centre de ce volume, c'est la personne du roi, mais Mme de Maintenon est après Louis XIV, tout particulièrement favorisée. Les dernières pages sont surtout consacrées à la vie privée pendant les dernières années, et aux passe-temps de travail et de distraction. Ce tableau d'ensemble est précieux : il a beaucoup servi aux historiens las de chercher les innombrables détails épars dans le *Journal* de Dangeau. Ceux-ci trouveront d'ailleurs dans les notes de très nombreuses références de Dangeau, Souches et autres mémorialistes. L'*État de la France* donne très souvent aussi d'importants commentaires pour le texte de Saint Simon.

La deuxième partie comprend comme toujours les additions de Saint-Simon à Dangeau, et un intéressant appendice, en grand« partie consacré à Louvois. Signalons tout particulièrement un mémoire inédit sur le ministère de Louvois, conservé aux Archives de la guerre, un écrit probablement de Saint-Évremond sur Louvois et le duc de Savoie [1], des documents sur la mort, la sépulture et la succession de Louvois, enfin la preuve de l'antipathie de Louis XIV pour Paris par le court relevé des rares visites qu'il y fit de 1666 à 1715 : de 1702 à 1715 Louis XIV ne vint pas à Paris une seule fois ! Avec le prochain volume de l'édition de M. de Boislisle commencera la Régence. Espérons qu'il nous apportera la même abondance de commentaires, de textes complémentaires et de références d'archives sur Philippe d'Orléans et sur son époque que sur le règne de Louis XIV.

C. G. Picavet.

L. Lévy-Schneider. **Les soldats de la Révolution**. Trévoux, Jeannin, 1917, in-16, p. 62.

Cette brochure reproduit une conférence donnée à l'Université de Lyon, où M. Lévy-Schneider occupe une chaire d'histoire. Il n'est pas aisé de faire tenir un si vaste sujet dans un cadre aussi étroit et l'auteur ne pouvait qu'en marquer les grandes lignes. Une première partie de

1 Ce document avait déjà été utilisé par d'Haussonville, *La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV*, t. I, p. 23 et sq.

ce succinct exposé retrace l'évolution de l'armée depuis les derniers jours de l'ancien régime jusqu'à la fin de 1793, en la rattachant étroitement aux transformations politiques de la France révolutionnaire. On suit ainsi les étapes de l'ancienne armée de métier vers sa constitution en une véritable armée nationale, au moment où le régime de dictature établi par la victoire des Montagnards dans la Convention non seulement opère la fusion des anciennes troupes et des volontaires par l'*amalgame* et l'*embrigadement*, mais encore fait servir le pays tout entier par la *loi de la première réquisition* et par la taxation générale aux besoins de la défense nationale. C'est l'armée de l'an II qui incarne le plus complètement les résultats obtenus par cette succession d'efforts. L'auteur les passe en revue dans la seconde partie de sa conférence Il montre l'action qu'exerce le gouvernement par la création des représentants en mission ; il résume clairement l'organisation matérielle de cette armée ; il fait saisir par d'heureuses citations de correspondances de volontaires et d'autres témoignages contemporains le puissant ressort moral qui anime ces troupes, le patriotisme et le civisme des chefs et des soldats ; enfin, comme conséquence de ce vaillant effort d'organisation et de l'énergie intérieure qui remplissait les troupes, l'esprit d'offensive de cette armée qui se prouva dans les glorieux succès qu'elle remporta. Il a au cours de son exposé redressé maintes erreurs qu'une information insuffisante avait répandues dans le public. Il faut donc le remercier d'avoir par son clair raccourci donné une idée juste et nette d'une des époques de notre histoire qui, à plus de cent ans de distance, présente avec celle que nous vivons actuellement, à côté de profondes différences, tant de saisissantes analogies. On entend souvent réclamer des livres pour occuper les loisirs de nos combattants pendant les journées de la relève ; des brochures dans le genre de ce bref résumé historique seraient le choix le plus heureux et où pourrait-on trouver de plus dignes lecteurs des soldats de l'an II ?

Ludovic Roustan.

Edmond de Pressensé et son temps (1824-1891) par Henri Cordey, ancien pasteur de l'Église Taitbout à Paris, avec une préface de Philippe Bridel, professeur de théologie à Lausanne. Lausanne, G. Bridel, Paris, Fischbacher, 1916 X, 600 pages gr. in-8° avec vingt illustrations. Prix : 10 francs.

On nous donne ici la biographie très détaillée d'un homme de cœur et de talent, écrite par un admirateur dont l'enthousiasme, très sincère d'ailleurs, s'exagère peut-être quelque peu l'influence de son héros sur « son temps », alors même qu'il entendrait restreindre cette influence aux milieux divers du protestantisme français, de 1848 à 1891. Edmond de Hault de Pressensé naquit à Paris, le 7 janvier 1824. Il descendait d'une famille originaire du Hainaut, transplantée plus tard à La Rochelle, puis en Hollande, puis en Suisse et revenue en France, où son père, M. Victor de Pressensé, occupait sous la Res-

tauration un poste au ministère des finances. Il perdit ces fonctions après sa conversion au protestantisme et devint alors représentant de la Société biblique de Londres, puis directeur de la Société évangélique de France, poste qu'il occupa pendant de longues années et fut l'un des promoteurs les plus ardents de ce mouvement religieux qu'on nomme le *Réveil*, mouvement né en Suisse et répandu de là par toute la France ; réaction naturelle contre le rationalisme étroit et terre à terre, qui dominait alors dans les Églises protestantes de ces deux pays. Ce furent lui et ses amis, Henri Lutteroth, J. J. Keller, Grandpierre, Frédéric Monod, Th. Waddington, le comte Jules Delaborde, H. Hollard, qui fondèrent en 1830 la chapelle indépendante de la rue Taitbout, qui conserva ce nom après qu'elle eut été transportée rue de Provence ; ce sont les mêmes hommes qui, sous la direction de Henri Lutteroth, fondèrent en 1831 le journal hebdomadaire, *Le Semeur* ; pendant près de vingt ans, il tint une place honorable dans la presse religieuse et littéraire française, surtout grâce aux nombreux et beaux travaux qu'Alexandre Vinet envoyait de Lausanne, sur Pascal, sur les auteurs du siècle de Louis XIV, sur Lamartine et Victor Hugo. — C'est dans ce milieu très actif, mais bien austère [1], que le petit Edmond passa ses premières années, sous la tutelle affectueuse de sa mère, femme intelligente et douce [2]. Après avoir été quelque temps au pensionnat Keller, il fut confié aux soins d'un jeune homme de Lausanne, Adolphe Lèbre, de dix ans seulement son aîné, penseur ingénieux, écrivain délicat (à en juger par le mince volume de ses *Œuvres posthumes*) et qui devait mourir quelques années plus tard. Mais il ne resta pas longtemps son précepteur, car M. de Pressensé père finit par craindre que par son influence son fils « ne fut détourné du respect scripturaire » (p. 42) et sépara le philosophe et le collégien, qui conserva d'ailleurs une affection reconnaissante, à son jeune maître. Pour contrebalancer ces influences dangereuses le bachelier ès-lettres fraîchement éclos fut envoyé par sa famille à Barmen, dans le Wupperthal, un des centres de l'industrie rhénane, en même temps qu'il était le centre du piétisme allemand (1844), et où régnaient des mœurs « simples et patriarcales » [3].

D'Allemagne on l'expédia bientôt sur les bords de la Dordogne, au collège de Sainte-Foy, institution libre protestante, afin de s'y préparer aux études théologiques. « On y enseignait l'hébreu ; on se proposait d'exercer sur les élèves une influence chrétienne » (p. 50). Edmond

1. « La génération du premier Réveil cultivait l'austérité », écrit M. Cordey, et Edmond de Pressensé lui-même parle quelque part du « puritanisme étroit » de ce milieu

2. Mme Victoire de Pressensé, née Hollard, était non seulement intelligente et bonne, mais à en juger par la miniature reproduite à la p. 25, elle était bien jolie.

3. « Ici, écrit le jeune Edmond dans une de ses lettres, on ne peut être ensemble sans avoir une bouteille de vin, des cigares, des pipes et du café. Les dames n'ont pas du tout l'odorat prude » (p. 48).

y séjourna dix mois, puis, après avoir voyagé quelque temps avec son père en Belgique, il quitte de nouveau la France [1] pour Lausanne. C'est là qu'il va se trouver sous l'influence directe et prolongée du penseur et du théologien qui déterminera, dans une large mesure, sa pensée personnelle, ses sympathies et ses antipathies religieuses. Durant trois années (1842-1845) Pressensé fut élève de la faculté de théologie de Lausanne et fervent auditeur d'Alexandre Vinet. M. Cordey a eu à sa disposition la correspondance intime échangée durant ce temps par notre jeune étudiant avec son ami Jean Monod, le futur doyen de la faculté de théologie de Montauban, et c'est une source des plus intéressantes pour l'étude de son développement intellectuel et religieux. Il y épanche avec un enthousiasme juvénile ses impressions sur les beautés de la nature alpestre, sur l'enseignement de son maître admiré, y dit ses premiers essais littéraires, ses occupations dans des œuvres de charité diverses [2], sa participation à des réunions de prières, etc. Il lit les *Confessions* de Saint-Augustin, les *Provinciales* de Pascal, compose une tragédie biblique, *David*, qui n'a jamais vu le jour. En mars 1844, il prêchait son premier sermon [3]. Après avoir soutenu sa thèse sur le *Sacerdoce universel*, voici le classique voyage aux Universités allemandes ; mais on ne lui en a choisi que deux, où sa foi ne risque pas de sombrer. Il visite d'abord Halle où il fréquente Tholuck et Jules Müller, puis Berlin. Le cours et la personnalité de Néander, le savant et pieux juif converti qui pendant trente-cinq ans enseigna l'histoire de l'Église dans la capitale prussienne, l'y retiennent ; c'est Néander qui lui inspire l'idée première d'une *Histoire des premiers siècles de l'Église chrétienne* qu'il devait réaliser plus tard.

De retour au foyer paternel, il épouse en 1847 Mlle Elise du Plessis, à laquelle il s'était fiancé en Suisse, l'année précédente, et qui devait être pour lui la compagne fidèle et distinguée de ses luttes et de ses épreuves et ajouter largement, pour sa part, à la renommée du nom de Pressensé, dans le monde littéraire. En même temps il entre dans la vie pratique comme pasteur-adjoint à l'Église libre de Taitbout, dont son père était le trésorier ; il avait alors vingt-trois ans, et il

1. A Paris, il rencontre chez Adolphe Lèbre Sainte-Beuve qui raconte à ses auditeurs des « histoires délicieuses » sur les grands hommes du jour, détruisant particulièrement l'auréole platonicienne qu'ils se plaisaient à voir sur la tête de Victor Cousin. Aussi Pressensé écrit-il tout indigné à un ami que l'illustre philosophe « est le plus grand farceur qui respire sous le soleil » (p. 56).

2. Quelquefois l'humoriste l'emporte sur l'homme grave ; ainsi, p. 63, il y a un très amusant croquis d'un comité pour la visite des malades, où « siègent treize vieilles demoiselles. Je suis à peu près le seul coq du poulailler et cela m'ennuie... Je suis encore d'une Ecole du Dimanche, mais qui se complique de jeunes demoiselles ; c'est plus amusant, mais cela vaut-il mieux ? »

3. A cette époque nous le voyons aussi gémir avec une exagération naïve sur son « infernal orgueil,... plaie saignante de mon cœur qui empoisonne jusqu'aux paroles que je verse dans le sein de Dieu » (p. 84).

débutait bientôt après comme journaliste dans le *Semeur* de Lutteroth. A peine installé, la révolution de février 1848 vint déranger ses projets littéraires et sa vie paisible de famille. Avec l'ardeur de son tempérament et de son âge, il se jette dans le mouvement, courant les réunions populaires, discourant dans les clubs [1], participant aux réunions synodales des Eglises protestantes indépendantes et surtout à celle qui constituait, en 1849, l'Union des Eglises évangéliques (libres) de France [2]; il publiait aussi son premier volume [3]. Il était, en somme, dès alors, ce qu'il resta sa vie durant, un esprit ouvert à certaines idées nouvelles, à impulsions généreuses, avec des velléités de libéralisme même religieux, très sincères, mais arrêté par ses attaches traditionnelles et de famille, par l'atmosphère de son milieu, incapable par suite de concevoir une Église où chaque groupe développerait fraternellement, sous l'égide d'une pensée supérieure chrétienne, ses aspirations propres, également légitimes, sans briser les vieux cadres historiques et sans se marchander les vieux souvenirs communs d'un passé souvent héroïque.

On le vit bien, quand Colani et Edmond Schérer créèrent en 1850, avec le concours de leur maître et ami, M. Edouard Reuss, avec Albert Réville, Kayser, Athanase Coquerel fils, Cunitz et autres, la *Revue de théologie et de philosophie chrétiennes* qui devint bientôt et resta, pendant près de vingt ans, l'organe autorisé de ce qu'on appela l'*Ecole de Strasbourg*. Pressensé qui était l'ami des deux directeurs, commença par déclarer que Schérer, le professeur démissionnaire de l'Ecole de théologie orthodoxe de Genève, « soulevait une grande vérité »; il osa même écrire à Jean Monod que les clameurs de ses adversaires montraient « beaucoup d'ignorance » et « beaucoup d'étroitesse chez quelques personnes profondément respectables » (p. 161); il se hasarda même à affirmer que la *Revue* avait « une couleur religieuse évangélique » (p. 163). Mais quand toutes les feuilles orthodoxes de France et de Suisse partirent en croisade contre les nouveaux hérétiques; quand les Merle d'Aubigné, les Gaussen, les Agénor de Gasparin dressèrent le drapeau de la théopneustie, de l'inspiration directe du moindre verset de la Bible, y compris le *Cantique des Cantiques*, Pressensé se hâta de rompre des attaches aussi compromettantes [4]. Sans doute il était trop intelligent pour

1. Il s'y rencontrait avec Batbie, « alors maigre et libéral » qui, après le 16 mai « devenu gros et réactionnaire », fut un adversaire acharné.

2. Cette Union qui embrassait dix paroisses en 1849, n'en comptait guère qu'une cinquantaine un demi-siècle plus tard (1899).

3. Conférences sur le Christianisme, 1849.

4. M. Cordey, dans tout ce chapitre, s'est montré bien plus sectaire qu'historien. « La Revue de Strasbourg, dit-il, eut la triste gloire de favoriser la théologie la plus négative »; elle « aboutit à des conclusions subversives de la foi ». Il sait bien pourtant que la plupart des collaborateurs de la *Revue* ont conservé jusqu'à leur mort une conviction profonde de la légitimité de leur œuvre, une foi entière

donner dans les extravagances de Gaussen et consorts. Il essaya dès lors de créer une espèce de tiers-parti dans ces luttes intestines du protestantisme français, et comme l'orateur sacré sentait bien qu'il n'atteignait en définitive qu'un nombre restreint d'auditeurs et de lecteurs, même en publiant ses sermons [1], il résolut de créer un organe de publicité qui lui servirait de tribune pour parler à un public plus étendu. En 1854 la *Revue Chrétienne* venait remplacer le *Semeur*, disparu depuis 1850. L'inspiration était heureuse, et pour les principes qu'il défendait et pour sa réputation personnelle. On peut dire que c'est par la *Revue Chrétienne*, bien plus que par ses ouvrages scientifiques, que le souvenir de Pressensé vivra dans la mémoire des contemporains, car ce fut en définitive son œuvre principale. Polémiste infatigable, improvisateur éloquent, toujours à l'affût de sujets intéressants et des questions du jour, il a là, pendant de longues années, éveillé, vivifié, déterminé souvent, dans le milieu protestant, et parfois en dehors de lui, les mouvements de l'opinion publique, sur les thèmes où ses instincts libéraux pouvaient se manifester dans les limites étroites que laissaient à la liberté les entraves du Second Empire. Sans doute, sur le terrain religieux, ses amis de la nuance stricte le trouvaient « trop pâle » et d'une « orthodoxie trop mitigée ». Mais il avait trop bien senti que le grand public ne se laisserait plus captiver aux discussions sur une dogmatique surannée, et s'il n'ouvrit pas les portes de la *Revue Chrétienne* aussi largement aux collaborations dissidentes que l'ont fait depuis ses honorables successeurs, il sut gagner pourtant et rallier autour de lui beaucoup d'esprits modérés et plus libres et constituer ainsi, dans le protestantisme de langue française, un tiers-parti, aux frontières un peu flottantes, mais qui lui donnait une influence véritable et souvent généreusement employée dans des questions de liberté de conscience, aux Congrès de l'*Alliance évangélique universelle*, et dans d'autres réunions semblables.

Il est plus difficile de le louer comme savant. Son projet d'écrire l'histoire des premiers siècles de l'Eglise chrétienne, conçu dès 1846, à Berlin, ne fut réalisé (et en partie seulement) que douze ans plus tard. C'est en 1858 que parurent les deux premiers volumes de sou

dans la vérité du christianisme débarrassé des oripeaux dogmatiques dont on a surchargé l'enseignement du Maître ; je puis et dois en témoigner, étant l'un des derniers, le dernier peut-être, de ceux qui ont eu l'honneur d'y écrire. La *Revue* avait choisi pour devise : *Veritati cedendo vincere opinionem* ; M. Cordey trouve « spirituelle » la parodie mensongère qu'en fit un orthodoxe anonyme : *Mihi credendo vincere fidem !*

1. En 1854 paraissait un recueil de sermons, *Le Rédempteur*, qui fut suivi de beaucoup d'autres. Très admiré pendant un temps, comme orateur sacré, il a eu des hauts et des bas, comme tous ceux qui ont l'éloquence facile. L'ayant entendu assez souvent à une époque où il était encore dans toute la force de son talent, je dois dire que certains jours il parlait avec une verve remarquable, et que d'autres fois (je fais abstraction complète des idées) l'on sortait un peu déçu du temple ou de la salle des conférences.

Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, suivis en 1861 de deux autres et d'un cinquième volume en 1877. C'est à propos de cet ouvrage qu'Edmond Schérer écrivait : « Avec tout ce savoir, il manque à M. de Pressensé une qualité d'un ordre très humble... l'exactitude... Il se plaît à la controverse et il est constamment à côté des questions » [1]. Son biographe, bien malgré lui, se voit obligé d'avouer que « ces vives attaques... renferment une certaine part de vérité » (p. 210). En 1861, poussé par le désir de réfuter la *Vie de Jésus* de Renan, Pressensé entreprit le voyage de Palestine, et publia, en janvier 1866, son ouvrage *Jésus Christ, son temps, son œuvre* qui ne satisfit entièrement ni les esprits critiques, ni les âmes naïvement pieuses, mais qui lui valut beaucoup d'éloges dans le monde protestant et même chez certains catholiques libéraux; il vit aussi se succéder rapidement une demi-douzaine d'éditions de l'ouvrage en France et de nombreuses traductions en parurent à l'étranger. Son œuvre historique la plus connue du grand public et la meilleure à coup sûr, encore qu'elle soit d'un théoricien plutôt que d'un érudit, est son livre l'*Eglise et la Révolution française*, paru en 1864, dans lequel il examine les rapports de l'Eglise et de l'Etat de 1789 à 1814, en concluant à l'adoption de la fameuse formule de Cavour (la *Chiesa libera in Stato libero*) plus facile à énoncer qu'à réaliser dans la pratique [2].

On préfère suivre Edmond de Pressensé dans la seconde moitié de sa carrière, tournée vers la politique, à partir de 1860. Comme écrivain dans la *Revue nationale*, comme conférencier au cirque des Champs-Elysées, où il est le compagnon d'armes de Laboulaye, Jules Simon, Jules Favre, comme défenseur de la candidature de Thiers au Corps législatif, comme publiciste dans la *Chronique* mensuelle de sa propre Revue, il attire sur lui de plus en plus l'attention publique [3]. Il continue cette activité après la déclaration de guerre de 1870 et pendant le siège de Paris, joignant à sa tâche de conférencier et de prédicateur celle d'ambulancier, et s'associant aux efforts admirables

1. Déjà Sainte-Beuve avait écrit de lui, assez méchamment, mais le caractérisant pourtant avec sa sagacité ordinaire : « M. de Pressensé est un homme aimable... écrivain facile, intarissable, de plus de zèle que d'exactitude, de plus de pathétique que de logique, une espèce de M. de Pontmartin protestant ».

2. Une seconde édition parut en 1867, une troisième en 1890. M. Cordey raconte que « M. le professeur Geffcken, de *Strasbourg*, en admira la richesse d'informations ». Je laisse de côté cette question de « richesse » assez douteuse puisque l'auteur dans son volume ne nomme même pas l'Alsace où la lutte religieuse entre insermentés et constitutionnels fut des plus violentes. Mais M. C. pourrait savoir que M. Geffcken ne fut appelé à l'Université allemande de Strasbourg qu'en 1872 et que lors de l'apparition du livre de Pressensé (1864) cet ex-diplomate ne pouvait songer, même en rêve, qu'il serait professeur à Strasbourg huit ans plus tard.

3. Après avoir visité Rome en 1869, il publiait une *Histoire du Concile du Vatican*, en 1871, qui parut en 2e édition en 1879.

de Mme de Pressensé pour combattre la misère matérielle et morale de tant de veuves et d'orphelins, après la répression sanglante de la Commune [1]. Il en est récompensé, en juillet 1871, par le suffrage universel qui l'envoie, lui sixième, par 118,000 suffrages, comme député de Paris, à l'Assemblée nationale. Il y siège au centre gauche; il y lutte énergiquement pour la liberté religieuse et politique [2] et c'est avec une « furieuse indignation » qu'il assiste à la chute de Thiers renversé par les droites coalisées [3]. La dissolution de l'Assemblée le rendit à la vie privée; sa candidature dans Seine-et-Oise échoua pour la Chambre des députés et après avoir figuré d'abord sur la liste des gauches lors de l'élection des sénateurs inamovibles, il fut rayé au dernier moment, par suite de je ne sais quelle intrigue.

Il se remit alors à prêcher, à conférencier, à écrire; il n'avait jamais cessé de le faire, à vrai dire. Il eut alors de grandes tristesses et de grandes joies; il vit son parent, son ami, son collègue, Eugène Bersier, jusque-là l'une des illustrations des Églises libres, passer avec sa paroisse à l'Église officielle; il se lia d'autre part, assez étroitement avec le Père Hyacinthe, sur lequel le livre de M. Cordey nous fournit quelques détails nouveaux [4]. Il aurait peut-être mieux fait d'écrire un peu moins et surtout de ne pas aborder des sujets trop étrangers à ses études ordinaires; mais c'est là l'écueil de tous les polygraphes et de nos jours il ne saurait plus, décidément, y avoir des savants *universels*. Son gros livre sur les *Origines du monde et de l'humanité*, dirigé contre le naturalisme des Haeckel et autres docteurs du matérialisme, non seulement ne convainquit pas ses adversaires, mais n'enthousiasma même guère ceux qui partageaient en principe sa façon de voir et Charles Secrétan, auquel il avait dédié le volume, lui écrivait, assez froidement, qu'il le trouvait « trop lyrique » (p. 460 [5]). C'est alors pourtant, qu'on voit, au dire de son biographe, « apparaître à l'horizon des rêves d'Edmond de Pressensé la coupole de l'Institut » (p. 461). Ce rêve ne devait se réaliser que plus tard. Il eut la consolation de rentrer officiellement dans la vie publique. Une élection de sénateur inamovible lui ouvrait les portes du premier corps de l'État en octobre 1883, mais il n'y prit que rarement la parole, entre autres, en faveur des mesures proposées pour la Ligue pour la défense de la moralité publique; déjà la fatigue physique, si elle n'avait pas encore raison de sa « plume intarissable »,

1. C'est alors que l'auteur de tant de charmants récits, *Joyeuse Nichée*, *Petite Mère*, *Bois-Gentil*, le *Pré aux saules*, *Brunette et Blondinette*, *Les voisins de Mme Bertrand*, etc., etc., fonda l'Œuvre de la chaussée du Maine.

2. Je rappelle le discours qu'il prononça lorsque le préfet du Rhône, Ducros, lança son trop fameux arrêté sur l'enfouissement des libres-penseurs.

3. « Ce qui me dégoûte le plus, écrivait-il alors, c'est de voir notre monde protestant de la haute banque ivre de joie » (p. 348).

4. Tout le chapitre XXV, p. 412 et suivantes.

5. Il parut en 1882.

avait usé la voix de l'orateur autrefois si puissante. Et quand, en janvier 1890, l'Académie des sciences morales et politiques, exauçant l'un de ses vœux les plus chers, l'appelait enfin au fauteuil devenu vacant par la mort d'Émile Beaussire, c'était un pauvre malade presque aphone, qui n'attendait plus rien de la vie. Après un dernier voyage en Suisse, pour essayer d'y trouver un soulagement à ses maux, il rentrait à Paris, « chercher, comme il l'écrivait lui-même, le meilleur endroit, la meilleure condition pour mourir sous le regard de Dieu, au milieu de mes bien aimés réunis » [2]. Après de longues et dures souffrances, ce lutteur infatigable entrait dans le repos, le 8 avril 1891.

Un quart de siècle s'est écoulé depuis ; la génération qui vit Edmond de Pressensé dans toute la force de l'âge et du talent a disparu presque tout entière et avec elle l'impression vivante de son éloquente parole. Son action scientifique n'a pas été assez constante ni suffisamment basée sur des études spéciales approfondies pour que le sillon n'en soit déjà partiellement effacé. Mais quand les historiens voudront se rendre compte de la façon de penser des couches supérieures et moyennes du protestantisme français à l'époque du second Empire et dans les premières années de la troisième République, ils feuilletteront toujours avec fruit les nombreux volumes de la *Revue chrétienne*, dans lesquels Edmond de Pressensé résumait, de mois en mois, la situation morale, religieuse et (quand la presse fut libre) politique aussi du pays. Je n'ai pas qualité pour juger ici sa théologie ; j'ai dit qu'il ne fut pas un grand érudit, mais je crois pouvoir affirmer par contre qu'il fut un honnête homme, un publiciste de grand talent, et toujours un bon Français.

R.

Gino Arias, **Principii di economia commerciale,** Milano, Società editrice libraria, 1917, in-8° de pp. XVIII-948.

L'économiste et historien Gino Arias est au nombre des Italiens que ont droit à la vive sympathie des Français. L'Université populaire dit Gênes, qu'il préside depuis quelques années, a pris une part importante à la propagande éclairée, active et tenace qui a fait de l'Italie notre alliée. Comme professeur et publiciste, M. Gino Arias n'a pas attendu non plus la victoire de l'Entente pour courir sus à la triplice et montrer que l'intérêt bien entendu de l'Italie n'est plus et n'a peut-être jamais été de lier son sort à celui de l'Allemagne. M. Arias a plusieurs fois manifesté son opinion à cet égard, notamment dans les études suivantes : *Il porto di Genova nell' economia nazionale* (Atti della società italiana per il progresso delle scienze, congresso di Genova,

2. Ces petits bouts de papier sur lesquels le malade, auquel la canule du larynx permettait à peine de respirer, mais non de parler, communiquait exclusivement avec son entourage, dans les derniers mois de sa vie, sont (avec les lettres de son exubérante jeunesse) la partie du volume qu'on lira avec le plus vif intérêt, et non sans ressentir de cette lecture une émotion profonde.

1912), *Porti italiani e porti del Nord* (Rivista delle società commerciali, octobre 1915), *La guerre d'Italie et la richesse italienne* (dans *l'Italie et la guerre actuelle*, manifeste publié par l'Association des professeurs d'Université d'Italie en 1915, et traduit en français en 1916, Florence, imprimerie dominicaine).

On a pu dire de M. Arias qu'il était presque un transfuge de l'histoire. Voici moins de dix ans, il n'avait guère consacré son activité qu'à des travaux historiques, dont le principal a pour titre *Il sistema della costituzione economica e sociale italiana nell' età dei comuni*, Torino-Roma, Roux e Viarengo, 1905 ; in-8° de pp. 558. Il y a environ huit ans, il fut nommé professeur d'économie politique à l'Université de Gênes. En outre, il occupe à l'Institut commercial de cette ville une chaire d'économie commerciale.

De ce double enseignement est issu l'important ouvrage que vient de publier M. Arias. C'est un traité en sept parties intitulées : la dynamique de l'échange à quelques uns de ses moments, la valeur et les prix, l'entreprise commerciale, la spéculation, le commerce et les instruments de la circulation, le commerce et la politique du commerce, l'économie des transports. Chaque chapitre est accompagné d'une riche liste bibliographique. Le livre se termine par un index alphabétique et analytique qui en facilite la consultation.

Dans des articles publiés par l'*Economista d'Italia* du 25 avril 1917, le *Marzocco* du 6 mai 1917, le *Giornale degli economisti* d'août 1917, on a mis en relief l'originalité des doctrines économiques de M. Arias, le sens des réalités avec lequel il adapte ingénieusement ces doctrines aux besoins de l'Italie, ou plus spécialement du port de Gênes. Quant à nous, ce que nous voulons signaler, c'est l'importance de l'ouvrage pour les études historiques.

On lira avec profit d'abord la première partie, série de monographies historiques sur le commerce, le régime des prix, la doctrine des échanges en des périodes et chez des peuples très divers. Nous sommes ainsi transportés tour à tour dans l'Inde et la Grèce antiques, au moyen âge, dans la république de Gênes. Bten que l'auteur cite les travaux déjà parus en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne sur telle ou telle partie du sujet qu'il traite, il déclare vouloir avant tout interroger les documents de première main. Voilà comment il renvoie sans cesse, pour l'Inde antique, à la collection qui porte le titre *Sacred books of the East translated by various Oriental Scholars and edited by* F. Max Müller, Oxford, 1879 suiv., — pour Athènes, aux textes d'Aristote, de Démosthène, de Lysias, — pour le moyen âge, aux ouvrages d'Albert le Grand, S. Thomas, Duns Scot, S. Antonin, S. Bernardin de Sienne, — pour Gênes, à un important manuscrit conservé, dans cette ville, à l'Archivio dei Padri del Comune : il s'agit des *Leges, ordines et decreta per Ill. Magistratus Annonae, in unum collecta*.

Recommandons aussi les pages de la sixième partie relatives à l'histoire des relations commerciales de la France et de l'Italie au cours des trente dernières années. M. Arias établit que les Allemands et les Autrichiens se vantent démesurément lorsqu'ils répètent que leur alliance fit la fortune de l'Italie. Au contraire, l'Italie n'eut qu'à déplorer la rupture (1888) du traité de commerce qui l'unissait à la France. Si on se rappelle que, durant la période qui s'écoula entre 1881 et 1887, la moyenne des échanges franco-italiens atteignait 660 millions de francs, dont 307 pour l'importation en Italie et 353 pour l'exportation en France ; si, en revanche, on considère que, même en 1898, le commerce italien avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne n'arrivait pas en tout à 612 millions, chiffre inférieur au total atteint avec la France onze années auparavant; si l'on retient enfin que, seulement en 1901, les exportations italiennes dans les empires centraux montaient à un total de 332 millions, plus bas que le chiffre obtenu en 1887 avec la France : on voit bien que, dans le domaine commercial, l'Italie ne trouva auprès de ses nouvelles alliées que des compensations insuffisantes à sa rupture avec la France. L'industrie de la soie en particulier fut, dans la Péninsule, une victime de la mésintelligence déplorable survenue entre les deux nations latines. D'une façon générale, la conclusion et le maintien de la Triplice favorisèrent bien plus l'Autriche et l'Allemagne que l'Italie. Cette alliance facilita non la concurrence, mais l'invasion germanique et constitua pour l'industrie italienne le plus grave des dangers. Si la rupture de 1888 fut onéreuse à l'Italie surtout, elle ne manqua pas non plus de nuire à la France. Aussi M. Arias pense-t-il que l'intérêt bien entendu des deux pays est d'établir entre eux des liens économiques puissants.

L'ouvrage si documenté de M. Arias mérite d'être connu en France et il faut souhaiter qu'une traduction française vienne bientôt en faciliter la diffusion parmi nous.

Gabriel MAUGAIN.

Inventaire analytique de la collection De Vinck, par François-Louis BRUEL. Tome II, in-4°. *La Constituante*. Imprimerie Nationale.

Quelques mois avant la guerre, en 1914, parut le tome II du grand ouvrage consacré à la collection d'Estampes, dite collection De Vinck, déposée à la Bibliothèque Nationale, du vivant même du généreux donateur. Nous avons jadis, en 1909, dans la *Revue Critique*, salué l'apparition du tome Ier, consacré à l'*Ancien Régime*. Nous souhaitons de même la bienvenue au tome II, consacré à l'*Assemblée Constituante*.

C'est le sympathique François Bruel, attaché au cabinet des Estampes, qui avait rédigé ce tome II, avec toute la science et conscience qu'il avait apportée à la préparation du tome Ier. Il n'en

vit pas la publication ; il fut enlevé par la mort à la fleur de l'âge, en 1912, laissant le souvenir d'un esprit d'élite à tous ceux qui le connurent, à ses chefs de la Bibliothèque Nationale, et aux travailleurs, chercheurs, curieux, érudits du trésor des Estampes, pour lesquels il était un guide sûr, un Mentor plein d'aménité.

En tête de ce tome II, ses continuateurs, M. M. Jean Laran et Marcel Aubert, ont consacré au jeune savant disparu une notice où nous lisons : « Les travailleurs qui fréquentent la bibliothèque étaient plus nombreux chaque jour à faire appel à son obligeance inlassable, à son flair remarquable de chercheur, et à sa connaissance déjà fort étendue des collections. Tout en remplissant les devoirs de sa charge avec la bonne grâce et l'aisance de l'homme qui est à sa « vraie place », il s'était imposé, en peu d'années, à l'estime de ses confrères par des travaux et des publications dont s'honorerait une vie entière d'historien ».

Plus loin, caractérisant la méthode de travail de François Bruel, les auteurs de la notice s'expriment ainsi : « Etudiant chaque pièce en historien de l'art et en historien de la gravure, il recherche les dessins ou tableaux originaux dont elle est inspirée, retrouve le recueil dont elle est détachée, donne, autant qu'il est possible, la date exacte d'apparition, souvent le prix à la mise en vente, l'annonce même de l'éditeur, relève le procédé technique, signale une planche ou un état qui a échappé à l'attention des historiens de la gravure, et donne enfin sur les graveurs, dessinateurs, éditeurs, peintres, sculpteurs, architectes, de courtes notices où se glissent parfois de curieux documents inédits ».

Les estampes décrites, analysées par François Bruel, dans le tome II qui nous occupe, concernent les Etats généraux de 1789, les premières manifestations populaires, la prise de la Bastille, les trois Mirabeau, les abbés Maury et Raynal, l'Assemblée constituante, la misère publique, la Fédération, la fuite à Varennes, l'apothéose de Voltaire, la Constitution de 1791, etc., etc.

L'ouvrage complet comprendra dix volumes. Le tome III est préparé par les soins de MM. Jean Laran et Marcel Aubert, et comprendra la Législative et la Convention. Nous aurons là, comme on l'a dit, « le *Corpus* et le manuel de l'estampe historique française depuis les dernières années de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours ».

Hippolyte BUFFENOIR.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 28 septembre 1917.* — M. Maurice Pillet, ancien attaché à la Délégation française en Perse, donne lecture d'un travail sur l'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie dirigée par Fulgence Fresnel (1851-1855).

MM. Pottier et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Léon DOREZ.

L'imprimeur gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

Z
1007
R45
n.sér.
t.83-84

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

G.E.STECHERT.Co